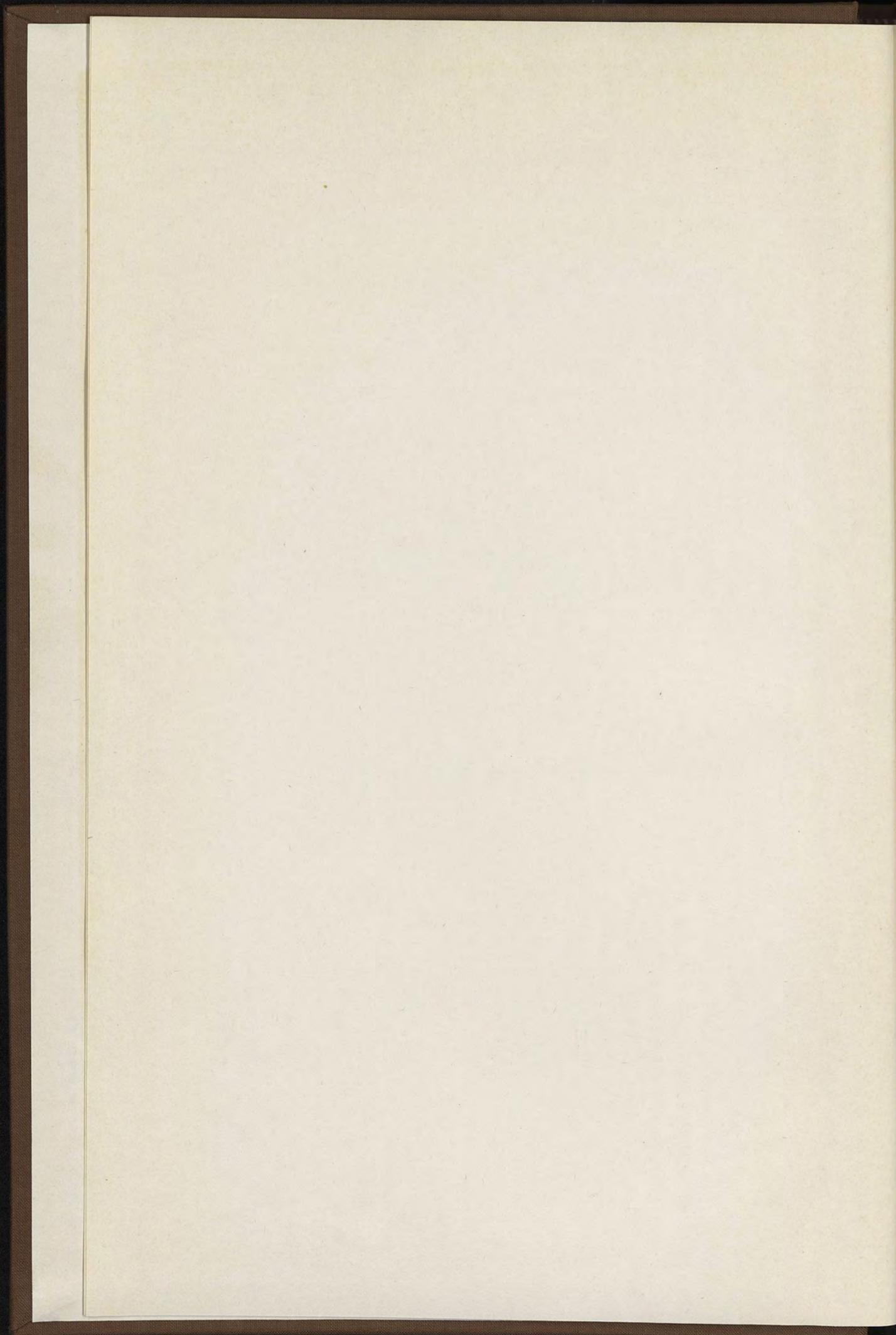


L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE
DE 1936 A 1966

NOTICES BIOGRAPHIQUES



UNIVERSITÉ DE LIÈGE
FACULTÉ DE MÉDECINE
DE LIÈGE - ÉLECTROLOGIE
1967

Liber memorialis

L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

DE 1936 A 1966

Notices L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE hiques
DE 1936 A 1966

Robert DEMOULIN
NOTICES BIOGRAPHIQUES

TOME II

NOTICES BIOGRAPHIQUES



CENTRE SECTORAT DE L'UNIVERSITÉ
1967

L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE
DE 1838 A 1868

NOTICES BIOGRAPHIQUES

UNIVERSITÉ DE LIÈGE
TRANSPORT ET DISTRIBUTION
DE L'ENERGIE ELECTRIQUE
Sart Tilman (B 28)
B-4000 — LIÈGE (Belgique)

Liber memorialis

L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

DE 1936 A 1966

Notices historiques et biographiques

publiées par les soins de

Robert DEMOULIN

Professeur à la Faculté de philosophie et lettres

TOME II

NOTICES BIOGRAPHIQUES



LIÈGE - RECTORAT DE L'UNIVERSITÉ

1967

UNIVERSITÉ DE LIÈGE
BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DE
LÉTIRES
SARLÉVILLÉ

Liber memorialis

L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

DE 1936 A 1966

Notices historiques et biographiques

publiées par les soins de

Robert DEMOULIN

Professeur à la Faculté de Philosophie et de Lettres

TOME II

NOTICES BIOGRAPHIQUES



LECTEUR-RECTORAT DE L'UNIVERSITÉ

Manuscrit arrêté au 31 décembre 1966
D/1967/0480/25

NOTE LIMINAIRE

*L*es Facultés et Instituts ont été invités à désigner leurs membres chargés de rédiger les notices des professeurs décédés entre le 1^{er} janvier 1936 et le 31 décembre 1966. Afin d'éviter d'innombrables répétitions d'indications bibliographiques, la liste des publications, pour les professeurs et chargés de cours figurant dans le *Liber memorialis* de 1936, a été limitée à celles postérieures à 1935, celles de l'année 1935 ont été indiquées lorsqu'elles ne l'avaient pas été dans le précédent *Liber memorialis*. Pour les professeurs et chargés de cours nommés après le 1^{er} janvier 1936, la liste complète de leurs travaux a été publiée.

Le nom de chacun des titulaires est suivi de l'année de la naissance et de celle de la mort. Au-dessous du nom figure l'année de la première nomination à l'Université de Liège.

Ainsi une nouvelle pierre est apportée à l'histoire de l'Alma Mater liégeoise. Ceux qui auront suivi les enseignements de ces maîtres disparus, en lisant ces notices se souviendront avec émotion des heures de jeunesse passées place du XX-Août, dans les salles de Bavière, au Val-Benoît, à Montefiore, à Cointe ou ailleurs. Ainsi revivront les figures prestigieuses de professeurs illustres et de maîtres moins célèbres mais aussi dévoués à la tâche exaltante de l'enseignement et de la recherche. Cette tâche est une, car « une idée a pour première fin d'être communiquée » et « la recherche ne saurait être une fin en soi. Quand le chercheur trouve, il trouve pour tous les hommes... On cherche, on enseigne, pour les autres, non pour soi » (Jean Guéhenno).

R. DEMOULIN.

NOTE LIMINAIRE

Les Facultés et Instituteurs ont été invités à désigner leurs membres chargés de rédiger les notices des professeurs décédés entre le 1^{er} janvier 1930 et le 31 décembre 1930. Afin d'éviter d'ignominiables répétitions d'indications bibliographiques, la liste des publications pour les professeurs et chargés de cours figurant dans le *Liber memorialis de 1930*, a été limitée à celles postérieures à 1925, celles de l'année 1935 ont été indiquées lorsqu'elles ne l'avaient pas été dans le précédent *Liber memorialis*. Pour les professeurs et chargés de cours nommés après le 1^{er} janvier 1930, la liste complète de leurs travaux a été publiée.

Le nom de chacun des titulaires est suivi de l'année de sa naissance et de celle de sa mort. A l'exception du nom figure l'année de la première nomination à l'Université de Liège. Ainsi une nouvelle pierre est apportée à l'histoire de l'Alma Mater liégeoise. Ceux qui auront suivi les enseignements de ces maîtres disparus, en lisant ces notices se souviendront avec émotion des heures de jeunesse passées dans du XX-Août, dans les salles de Bavière, au Val-Benoît, à Montefiore à Cologne ou ailleurs. Ainsi revivront les figures prestigieuses de professeurs illustres et de maîtres modestes mais aussi dévoués à la tâche exaltante de l'enseignement et de la recherche. Cette tâche est une, car « une idée a pour première fin d'être communiquée » et la recherche ne saurait être une fin en soi. Quand le chercheur trouve, il trouve pour tous les hommes... On cherche, on enseigne, pour les autres, non pour soi (Jean Guichard).

MAURICE WILMOTTE

(1861-1943)

1890

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Maurice Wilmotte est né le 10 juillet 1861. Après des études classiques au collège de Saint-Benoît, il est admis à l'École normale de Saint-Benoît en 1881. Il est nommé professeur de philosophie, lettres et langues vivantes à l'École normale de Saint-Benoît en 1884. La lecture des *Leçons de philosophie* de Saint-Benoît lui inspire une vive sympathie pour la philosophie et la littérature. Il se consacre à l'étude critique des œuvres littéraires.

Au cours de ses études, Maurice Wilmotte a eu plusieurs professeurs de renom. C'est tout d'abord son père, puis son oncle, le professeur d'histoire et de géographie à l'École normale de Saint-Benoît. Ensuite, il a été professeur de philosophie à Halle, Berlin et Bonn. Orienté vers la philologie française par Jules Sieber, il trouve à l'occasion de l'enseignement de cette science que Friedrich Diez avait réellement fondée en Allemagne, plus tôt et que Gaston Paris illustrait en France depuis peu. Ses maîtres parisiens furent, outre Gaston Paris, Paul Meyer et Arsène Darmesteter; en Allemagne, il suivit les cours d'Adolf Tobler à Berlin, de Hermann Suchier à Halle et de Wendell Foerster à Bonn. Ainsi fut-il initié par les spécialistes les plus illustres au respect d'une méthode critique rigoureuse dans l'étude des littératures romanes et des langues issues du latin.

De ce maître en pays, le jeune « romaniste » allait se voir confier en 1885 son enseignement relatif aux langues romanes au sein de l'École normale des humanités annexée à l'Université de Liège. Au lendemain de sa nomination à ce poste, il publia, sur *L'enseignement de la littérature romane à Paris et en Allemagne (1884-1885)*, un rapport qui illustrait l'enseignement de la discipline nouvelle, mais jetait surtout les bases de son développement en Belgique. Quand l'École normale des humanités fut intégrée à la Faculté de philosophie et lettres, Maurice Wilmotte se vit chargé, le 12 octobre 1890, de l'histoire approfondie des littératures romanes, de la comparaison des langues

FACULTÉ
DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

MAURICE WILMOTTE

(1861-1942)

1890

MAURICE WILMOTTE naquit à Liège, le 11 juillet 1861. Après des humanités brillantes, il connut à l'Université la franchise fougueuse de Godefroid Kurth, mais il y subit surtout l'influence de Jean Stecher, professeur de lettres grecques, latines et françaises, en qui il trouva un humaniste délicat et un fervent admirateur de Sainte-Beuve. La lecture des *Lundis* devait bientôt tourner la vivacité de sa pensée vers l'étude critique des œuvres littéraires.

Au terme de ses études, Maurice Wilmotte, ayant obtenu une bourse de voyage à l'étranger, s'en fut vivre un an à Paris, puis trois semestres d'université respectivement à Halle, Berlin et Bonn. Orienté vers la philologie française par Jean Stecher, il trouvait là l'occasion de s'initier aux méthodes de cette science que Friedrich Diez avait réellement fondée en Allemagne cinquante ans plus tôt et que Gaston Paris illustrait en France depuis peu : ses maîtres parisiens furent, outre Gaston Paris, Paul Meyer et Arsène Darmesteter ; en Allemagne, il suivit les cours d'Adolf Tobler à Berlin, de Hermann Suchier à Halle et de Wendelin Foerster à Bonn. Ainsi fut-il initié par les spécialistes les plus illustres au respect d'une méthode critique rigoureuse dans l'étude des littératures romanes et des parlers issus du latin.

Dès sa rentrée au pays, le jeune « romaniste » allait se voir confier en 1885 tout l'enseignement relatif aux langues romanes au sein de l'Ecole normale des humanités annexée à l'Université de Liège. Au lendemain de sa nomination à ce poste, il publia, sur *L'enseignement de la philologie romane à Paris et en Allemagne (1883-1885)*, un rapport qui décrivait l'avancement de la discipline nouvelle, mais jetait surtout les bases de son développement en Belgique. Quand l'Ecole normale des humanités fut intégrée à la Faculté de philosophie et lettres, Maurice Wilmotte se vit charger, le 17 octobre 1890, de l'histoire approfondie des littératures romanes, de la grammaire comparée des langues

romanes, de l'explication approfondie d'auteurs français (moyen âge et temps modernes), du latin vulgaire et d'exercices philologiques sur les langues romanes et spécialement le français.

Dès 1888, il avait envoyé son premier élève, Auguste Doutrepoint, étudier à Florence, chez Pio Rajna et Bartoli ; en 1889, il l'avait introduit chez Gaston Paris, Paul Meyer et Jules Gilliéron, à Paris, puis chez Hermann Suchier, à Halle. Ainsi put-il obtenir pour lui, dès 1890, la charge de la grammaire historique du français, d'une partie de l'histoire approfondie des littératures romanes, de l'encyclopédie de la philologie romane et d'exercices philologiques.

L'école de philologie romane de l'Université de Liège était née. Elle allait bientôt essaimer dans les autres universités du pays avec Georges Doutrepoint à Louvain, Albert Counson et Eugène Ulrix à Gand, Gustave Charlier et Lucien-Paul Thomas à Bruxelles, tandis qu'elle donnerait des maîtres à nombre de hautes écoles étrangères, avec Paul Marchot à Fribourg (Suisse), Jules Simon à Munich, Léon Paschal à La Haye, Jules Pirson et Georges Bodart à Erlangen, Gustave Cohen à Strasbourg puis à Paris, Jules Dechamps à Londres et, plus tard, Georges Poulet à Zurich.

Immédiatement l'autorité de Maurice Wilmotte comme savant et comme chef d'école s'était affirmée. Fait extraordinaire et qui traduit bien l'esprit d'équipe qu'il avait immédiatement suscité, le jeune maître, à peine âgé de trente et un ans, se voyait offrir par ses élèves et amis, en 1892, à l'occasion de sa nomination de professeur extraordinaire (1891), un recueil de *Mélanges wallons*, rassemblant des études originales de dialectologie signées des noms de Clément Boclinville, Arthur Bovy, Auguste Doutrepoint, Georges Doutrepoint, Jean Haust, Auguste Gittée, Eugène Monseur et Jules Simon.

Par arrêté royal du 10 avril 1895, Maurice Wilmotte est promu professeur ordinaire. Dès 1897, il sera élu membre correspondant de l'Académie royale de Belgique (Classe des lettres).

En 1910, nouvel hommage, ses élèves et ses amis, pour le vingtième anniversaire de sa promotion au rang de professeur, lui dédiaient le superbe ouvrage en deux volumes que constituent les *Mélanges de philologie romane et d'histoire littéraire*, où figurent les noms des maîtres alors les plus éminents de la discipline.

Le 19 août 1920, Maurice Wilmotte devait être désigné par le Roi comme premier membre de la section de philologie de l'académie nouvelle, fondée à l'initiative de Jules Destrée, alors ministre des sciences et des arts : la création de l'Académie royale de langue et de littérature françaises couronnait d'ailleurs les efforts ardents qu'il avait dépensés dans le pays et à l'étranger, dans la paix et la guerre, pour le service d'une culture à laquelle il avait voué sa vie.

Un arrêté royal du 24 août 1922 déchargea Maurice Wilmotte du cours d'explication approfondie d'auteurs français (temps modernes) qui fut confié à Servais Etienne, et du latin vulgaire, confié à Eugène Ulrix. Le 7 septembre 1929, un autre arrêté royal devait le décharger du cours d'explication approfondie d'auteurs français (moyen âge), qui fut confié au signataire de la présente notice.

Pendant la première période de sa vie scientifique, Maurice Wilmotte, sans jamais renoncer à poursuivre ses recherches sur la littérature du moyen âge, s'est tourné quelque temps vers l'étude des patois vivants et vers la Société de littérature wallonne (où il ne s'arrêtera guère), puis vers le folklore et l'histoire de la chanson populaire, mais il n'a pas cessé pour cela de s'intéresser à la littérature moderne et même au mouvement poétique contemporain.

Collaborateur de la *Revue de Belgique* depuis 1881, de la *Revue de l'instruction publique* depuis 1885, de la *Revue des patois gallo-romans* dès sa fondation en 1887, de la *Romania* depuis la même année, il signe des articles dans la *Revue des langues romanes* et dans la *Wallonie* en 1899, puis dans le *Bulletin du folklore* d'Eugène Monsieur (1891-1892) et dans la *Revue wallonne*, née en 1893, mais c'est surtout au *Moyen Age*, dont il est codirecteur depuis sa fondation en 1888 qu'il collabore le plus assidûment jusqu'en 1898, pour revenir ensuite, à partir de 1900, à la *Revue de Belgique* (jusqu'en 1913) et à la *Revue de l'instruction publique* (jusqu'en 1910), tandis qu'il donne régulièrement des travaux d'érudition au *Bulletin* et aux *Mémoires* de l'Académie royale de Belgique.

Le goût du débat et de l'action fut un des caractères majeurs de la personnalité de Maurice Wilmotte.

On le voit intervenir dans la vie de la cité liégeoise, qu'il collabore à des quotidiens politiques et s'associe à l'éphémère mouvement progressiste, ou que ses cours et ses conférences réunissent, chose rare, un large public cultivé. Il avait débuté dans la presse au *Journal de Liège*, du temps de ses études, et plus tard il devait collaborer au *Petit Bleu*, au *Messenger de Bruxelles* et à la *Flandre libérale*, puis à l'*Indépendance belge* et au *Soir*.

Il a évoqué dans ses *Mémoires*, avec assez d'amertume, la généreuse aventure politique où il se lança à corps perdu vers 1890, la fondation du journal progressiste *L'Express*, le succès du groupe radical aux élections législatives de 1892 et l'échec qui ruina ses espoirs lors des élections communales de 1895.

De ses réflexions sur la vie du pays de 1830 à 1900, est sorti en 1902 (2^e édition en 1905) son livre sur *La Belgique morale et politique*, qui évoque bien les traits essentiels de notre récent passé national, même si la documentation n'est pas exhaustive et si la pensée de l'auteur ne parvient pas toujours à l'impartialité.

Peu après, Maurice Wilmotte allait publier ses *Trois semeurs d'idées* (1907) où des portraits intellectuels d'Agénor de Gasparin, d'Emile de Laveleye et d'Emile Faguet illustrent la doctrine libérale dans les caractéristiques que peuvent lui conférer au XIX^e siècle trois de ses interprètes les plus éminents.

Le culte qu'il vouait à la langue française l'avait conduit dès le début du siècle à projeter la création d'un large mouvement de propagande culturelle. Pendant tout le reste de sa vie, il donna une large part de son activité à l'organisation de grandes assemblées internationales et de conférences publiques qui amenèrent en Belgique les plus brillants orateurs. En 1905, il avait convoqué et présidé à Liège, à l'occasion de l'exposition universelle, un congrès qui avait eu un large retentissement dans l'opinion en Belgique, en France et ailleurs. De ce congrès et de deux autres qui se tinrent par la suite à Arlon et à Gand, naquit l'Association pour la culture et l'extension de la langue française qui, longtemps, à côté des Amitiés françaises mais sur un autre plan, mena dans nos provinces une lutte combien nécessaire tant en face des particularismes provinciaux qu'en face d'une hostilité flamande sans cesse plus active.

Maurice Wilmotte ne militait pas qu'en Belgique pour la défense et l'illustration de notre langue. Son rare talent de conférencier lui valut de brillants succès aux Pays-Bas, en Suisse, en Allemagne, en Autriche, en Serbie, en Bulgarie puis, pendant la guerre de 1914-1918, en France, en Italie et en Espagne, puis enfin, après cette guerre, au Danemark, en Norvège et en Suède. En 1912, il fut le premier invité de la Sorbonne comme professeur étranger. Tantôt il exaltait la latinité, tantôt il évoquait la littérature française des diverses époques, tantôt il disait la richesse des lettres belges, tantôt encore il plaidait pour la liberté et l'humanisme. Toujours il servait parfaitement la cause qui lui était confiée.

Écoutons M. Gustave Vanwelkenhuyzen, de l'Académie royale de langue et de littérature françaises, évoquer ce Maurice Wilmotte.

« Le charme opérait dès que le conférencier commençait de parler. Petit et mince, d'une élégance sobre quoique étudiée, d'une aisance parfaite de geste et de parole, Wilmotte avait ce visage fin, plissé et mobile, dont l'expression fréquemment sardonique, renforcée par un

regard vif et malicieux, rappelait presque inmanquablement — on l'a dit maintes fois — le masque ricaneur du *Voltaire* de Houdon.

» Des lèvres minces, sous la courte moustache blond argenté, sa voix s'élevait nette, légère, volontiers moqueuse, à peine teintée d'accent liégeois. Pas d'autre aide que quelques notes jetées sur un bout de papier. La matière, il est vrai, avait été longuement méditée. Il la possédait, la dominait, en avait prévu le développement et, paraît-il, fixé à l'avance, ici ou là, l'expression. De sorte que, naturellement éloquent, il n'avait pas grand-peine à donner, comme il le souhaitait, l'illusion de l'improvisation. Les mots venaient, abondants, qui suivaient les détours de sa pensée sans cesse en mouvement et faisaient miroiter les facettes de l'idée. Aimable, spirituel, tout à la fois familier et distingué, le causeur allait et venait devant son public, s'asseyait un instant au bord de la table, poursuivait l'allègre exposé, soulignant une saillie d'un bref et souple mouvement de la main, marquant d'un sourire ou d'un clignement d'yeux, tel sous-entendu plaisant, telle nuance ironique de son jugement.

» Mais le trait parfois s'acérait, la moquerie tournait au sarcasme, la boutade se muait en attaque. Alors s'éveillait le polémiste, alors l'ivresse épique qu'entretenait sans doute la lecture des exploits de Roland et des autres preux montait à la tête du philologue. On le voyait, plein d'ardeur agressive, charger l'adversaire, lui porter de rudes coups de boutoir et ressembler, plus qu'à nul autre moment, à son maître, le redoutable patriarche de Ferney.

» Les médiévistes et certain public lettré n'oublieront pas de sitôt ces séances où, parlant de l'origine des chansons de geste, l'un de ses sujets favoris, il prenait à partie, avec la vigueur et la verve spirituelle d'un jouteur de race, l'auteur des *Légendes épiques*, son éminent collègue Joseph Bédier. Le moindre attrait de ces savantes démonstrations, ce n'était pas d'observer sur le visage du conférencier l'âpre délectation qui s'y peignait à mesure qu'il décelait la fissure dans l'imposante construction d'une théorie à si juste titre fameuse.»

C'est dans ce jeu difficile que Maurice Wilmotte a vraiment été lui-même. Le verbe était son domaine. Précise dans la pensée et dans l'expression, diverse aussi et vivante dans le mot comme dans la phrase, riche d'intonations et de silences, animée du regard et du sourire, soulignée de gestes aisés et discrets à la fois, parfois colorée et toujours incisive, sa parole dissipait toute indifférence, captivait l'attention et, bientôt, composait la conviction de l'auditeur, gagné par tant de simplicité, tant de finesse, tant de science aussi, mais surtout par tant d'imprévu, original et sympathique, dans les idées. Tantôt le fait, menu et précis, était mis dans la lumière qui lui donnait grande valeur ; tantôt l'anecdote arrivait, opportune et plaisante ; tantôt fusait une allusion

aimable ou galante, mais toujours spirituelle et toujours adéquate ; tantôt le conférencier mimait une attitude ou un geste, sans jamais appuyer outre mesure ; tantôt, en feu d'artifice, montait la synthèse où les faits et les idées se groupaient, s'associaient, se conjuguèrent, se hissaient vers la conclusion neuve et pourtant logique, toujours située au-delà du contingent momentané, sur le plan de la science.

En août 1914, Maurice Wilmotte, averti des sentiments hostiles des Allemands à son égard, avait gagné la France. A Paris, le plus français des Belges retrouvait des amitiés nées des congrès et des conférences pour l'illustration de la culture française. Elles lui offrirent l'hospitalité et bientôt l'entraînèrent aux combats de la guerre. D'abord nommé professeur à l'Université de Bordeaux par Albert Sarraut, il fut ensuite appelé à Paris pour y faire, à la Sorbonne, un enseignement qui connut jusqu'en 1919 le plus brillant succès. Il fut associé, à la même époque, à l'effort de propagande par la parole qui devait amener l'Italie à entrer dans la guerre aux côtés des Alliés. Envoyé ensuite en Espagne, il y fit « le tableau de la Belgique violente, pantelante, mais obstinée dans une lutte inégale contre un adversaire sans pitié », à Madrid d'abord, puis, sur la demande d'Unamuno, à Salamanque, où sa conférence fut l'occasion de telles manifestations que peu après Alphonse XIII voulut le recevoir et l'entendre évoquer la défense de Liège.

Au lendemain de la guerre 1914-1918, Maurice Wilmotte devait se voir conférer le titre de docteur *honoris causa* de l'Université de Paris.

C'est à Paris que prit naissance, par sa volonté, le Comité d'entente franco-belge, dont il assumait le secrétariat général dès 1915, comité qui, sous la présidence des hommes d'Etat les plus éminents, allait, jusqu'en 1940, s'efforcer de maintenir entre les deux pays des relations de sympathie active, et notamment de doubler une collaboration culturelle assez facile d'accords économiques beaucoup plus délicats, mais aussi précieux pour l'un que pour l'autre. On sait que jamais ce grand dessein ne connut le succès. En l'évoquant, Maurice Wilmotte, dans ses *Mémoires*, avoue crûment la vanité des efforts dépensés et ce n'est pas sans amertume. Jusqu'à son dernier souffle, pourtant, il sut conserver en vie sa chère *Revue franco-belge*, dont il était parfois l'unique rédacteur.

Heureusement, toujours Maurice Wilmotte sut garder intact, pour sa pensée et pour son cœur, dans les jours les plus fiévreux de sa fiévreuse existence, le havre de salut et de repos que lui avait assuré son

amour de la vie intellectuelle et de la recherche scientifique. Jamais, en effet, malgré tant d'autres curiosités et tant d'autres activités, il n'abandonna, ne fût-ce qu'un jour, les travaux d'érudition, de critique et d'histoire qui, dès sa jeunesse liégeoise, avaient été son grand amour. Longtemps, certes, les heures qu'il donna à d'autres tâches, mais aussi la vivacité de son esprit, toujours attentif à de nouveaux problèmes jaillis d'une rencontre ou d'une lecture, l'empêchèrent d'entreprendre quelque grand ouvrage comme savent en faire ceux-là qui se ferment aux bruits du monde et parfois à la vie de leur temps, pour bâtir, égoïstement, le chef-d'œuvre toujours énorme et souvent médiocre qui doit assurer la gloire de leur nom. Il fallut que vînt pour lui la vieillesse du corps, laissant d'ailleurs intactes toutes ses facultés intellectuelles, pour qu'il pensât à ne plus se disperser autant et à terminer enfin les grands livres de synthèse érudite où se résumaient les conclusions d'une vie de lecture, de recherche et de réflexion sur les origines de la littérature française.

La littérature française moderne lui avait inspiré, dès ses débuts, en 1881, une étude sur Ximénès Doudan, puis en 1882, une autre sur Agénor de Gasparin. Il est souvent revenu vers elle par la suite : avec un article sur Emile Faguet en 1900, un autre sur Eugène Fromentin et les réalistes en 1903, puis, la même année, d'autres encore sur Camille Lemonnier et sur Octave Pirmez. En 1904, il étudie *Chateaubriand et la Bible* et *Les idées morales de M. Paul Bourget*, en même temps qu'il donne un choix d'Octave Pirmez et jette un coup d'œil sur des *Poètes de chez nous*. En 1906, il écrit sur *L'exotisme dans la littérature française du XVIII^e siècle* et sur *L'esthétique des symbolistes* ; en 1907, sur la *Critique littéraire au XVII^e siècle* et sur *Rousseau et ses récents critiques* ; en 1908, sur *Molière et son dernier critique* ; en 1909, sur *Emile Verhaeren* et sur une *Histoire des Lettres belges* ; en 1911, sur *L'exotisme dans la littérature française*, mais aussi sur Georges Eeckhoud ; en 1913, sur Diderot et sur Alfred de Vigny ; en 1914 et en 1916, sur le prince de Ligne ; en 1920, sur *Sainte-Beuve et ses derniers critiques* et sur *Volupté* ; en 1921, sur *Saint-Evremond, critique littéraire*, dans un choix de textes de cet auteur ; en 1924, sur le *Ronsard* de Gustave Cohen ; en 1925, sur *L'envers et l'endroit du grand siècle* ; en 1926, sur *Le néo-hellénisme dans la poésie française pendant la seconde moitié du XIX^e siècle* ; en 1927, sur Balzac ; en 1928, à nouveau sur Sainte-Beuve ; en 1930, sur l'œuvre de Charles de Coster ; en 1932, sur *Goethe et la France* et sur Octave Pirmez ; en 1933, sur l'œuvre de l'abbé Bremond ; en 1935, sur *Un livre de Maurice Maeterlinck* ; en 1936, sur Paul Bourget et sur la comtesse de Noailles ; en 1937, sur André Gide.

En 1909, il publia à Paris un beau volume d'*Etudes critiques sur la tradition littéraire en France* et en 1912 son livre sur *La culture française en Belgique*.

Malgré tant d'études consacrées à la culture ou à la littérature françaises modernes, dans leur essence ou dans leur histoire, jamais cependant, Maurice Wilmotte n'a situé là son œuvre véritable. Sa connaissance sans pareille de tous les écrivains de tous les siècles, son amour des idées, sa finesse critique et son goût de l'action ont fait pour lui, de tant d'essais plus ou moins poussés, autant de jeux où son intelligence et son amour-propre trouvaient à se satisfaire.

Son vrai labeur était de philologie, et de la plus patiente, et de la plus austère. Tout au long de son existence, il y consacra le meilleur de son temps. Quand, au moment de sa retraite, ses amis et ses élèves proposèrent de lui offrir un recueil de ses articles savants, il choisit ses travaux de dialectologie wallonne. Quand il se retira de la vie active, ce fut pour employer le reste de ses ans à poursuivre son œuvre de médiéviste.

Ses études de dialectologie wallonne, disait-il en 1932, étaient la part la plus originale et la plus solide de son apport à la science. Non point, certes, que cette discipline n'existât pas en Belgique avant 1885 : Grandgagnage avait entrepris et publié partiellement son *Dictionnaire* depuis plusieurs lustres et la Société de littérature wallonne, fondée en 1856, avait fait preuve d'une remarquable vitalité. Mais, en fait, on n'avait pas encore pratiqué dans notre pays la méthode conçue en Allemagne par Friedrich Diez, puis introduite à Paris par Gaston Paris. Et même à Paris, à Bonn ou à Halle, on en était encore, en 1885, à s'interroger sur la part qui reviendrait aux patois dans une philologie qui se trouvait tournée vers le moyen âge et vers les nuances dialectales des vieux textes bien plus que vers l'étude des parlers vivants. Mieux que cela, quand ils engagèrent Maurice Wilmotte à scruter les traits dialectaux des chartes écrites en Wallonie au XIII^e siècle, Gaston Paris, Hermann Suchier et Wendelin Foerster pensaient surtout à trouver là des critères sûrs pour la localisation et la datation des œuvres littéraires du moyen âge et non pas tellement à fournir une aide quelconque à l'étude du dialecte actuel. Jules Gilliéron n'avait pas encore surgi dans notre discipline en brandissant les principes et les méthodes de la géologie, que lui avait enseignés son père, et nul n'avait songé à dresser un atlas de mots dialectaux. Tout au plus la grammaire comparée enseignait-elle que le rapprochement méthodique des parlers de même origine peut éclairer leur genèse et leur histoire. Encore s'appuyait-elle uniquement sur les variations phonétiques et morpholo-

giques. Quant aux fervents des parlers populaires, ils se bornaient à dresser laborieusement des monographies locales aux fenêtres souvent closes tant sur les documents médiévaux que sur les données des parlers voisins. Venant d'une province où les patois étaient encore très vivaces et où existait une tradition de recherche dialectale, Maurice Wilmotte devait apparaître aux médiévistes de France et d'Allemagne comme le jeune philologue capable de conjuguer, pour une meilleure connaissance des textes littéraires du moyen âge, l'analyse de la langue des chartes anciennes et les enseignements de son patois wallon.

Ainsi virent le jour sa *Note sur le patois de Couvin* (1886), sa *Phonétique wallonne avec cartes* (1887) et ses *Variétés du son è en wallon moderne*, mais surtout, après une brève étude sur *Le dialecte de Tournai au moyen âge* (1885), les trois séries d'*Essais de dialectologie wallonne*, parues dans la *Romania* de 1888 à 1890, une étude sur les *Gloses wallonnes de Darmstadt* (1890) et une autre sur *Le dialecte du ms.fr. 24.764* (1900).

Avec une précision sans précédent, les graphies médiévales étaient interprétées dans ces études critiques, à la lumière des prononciations modernes, et c'était, bribe par bribe, l'histoire ancienne de nos patois qui sortait des à-peu-près des scribes du XIII^e siècle. Sans doute était-on encore loin de la précision avec laquelle on allait par la suite discerner dans les documents du moyen âge non pas des textes pensés et dits selon l'usage du patois, mais bien des textes pensés et dits selon l'usage régional d'une langue commune qui, plus tard serait le français. Sans doute inclinait-on encore à croire que les chartes étaient vraiment wallonnes parce que rédigées *en wallon* et non point parce que rédigées *en Wallonie*. Pourtant, l'analyse dont Maurice Wilmotte avait conçu et appliqué la méthode, laissait entrevoir la complexité des faits. Elle apportait en tout cas ses critères de base à la recherche qui, voici peu, a permis de distinguer clairement l'*ancien wallon* parlé par les gens du moyen âge de la *scripta* à base de francien dont se servaient les gens de la même époque dans les chartes et dans les œuvres littéraires. Le fondement scientifique de la dialectologie des chartes était établi de façon rigoureuse et définitive.

En même temps, l'exemple de Maurice Wilmotte orientait de façon toute nouvelle la recherche des wallonisants, qui cherchaient une orthographe pour leur parler et qui rêvaient d'en établir et le dictionnaire général et la grammaire. Il n'est pas sans intérêt de voir figurer Jean Haust à côté d'Auguste Doutrepoint, au nombre des auteurs des *Mélanges wallons* de 1892 : ceux qui, à partir de cette date, ont assuré le grand renom de la dialectologie wallonne furent d'authentiques élèves de Maurice Wilmotte, même s'il se sépara d'eux bientôt après pour ne les retrouver qu'en 1920, au seuil de l'Académie naissante.

Alors qu'il donnait ainsi ses bases scientifiques les plus solides à la dialectologie wallonne, le jeune maître se trouva d'ailleurs irrésistiblement tenté par les études de folklore où l'entraînait son ami Jules Monseur. Et ce furent dans les tomes I (1891) et II (1892) du *Bulletin de folklore*, des notes sur *La chanson populaire au moyen âge*, sur *Jeux d'enfants : la porte d'Enfer et la porte de Paradis*, sur *Les rimes des doigts*, sur *La belle dans la tour* et sur *Les noces de la mésange*, mais aussi sur *L'importance du folklore pour les études d'ancien français* et sur *L'histoire de la chanson populaire en France*. Brève flambée, certes, mais Maurice Wilmotte et Jules Monseur avaient lancé une discipline qui, après eux, devrait attendre la naissance des *Enquêtes du Musée de la Vie wallonne* pour obtenir l'attention dont elle est digne. La graine semée fut lente à germer.

Toujours attiré irrésistiblement par son moyen âge, Maurice Wilmotte allait d'ailleurs virer de bord brusquement et se libérer des études wallonnes quand il eut fait paraître en 1893 son petit livre, savant, intelligent et aventureux, sur *Le wallon, histoire et littérature*. S'il s'empessa d'applaudir en 1905 au projet de *Dictionnaire wallon* conçu par la Société de littérature wallonne et s'il dit au même moment les qualités du système d'orthographe wallonne établi par Jules Feller, l'intérêt qu'il portait au patois se relâcha beaucoup à partir de 1900. Quand il tentera, en 1935, d'établir un rapport entre *Nos dialectes et l'histoire*, il sortira de la philologie authentique en voulant souligner l'importance des patois pour l'histoire de la civilisation, mais surtout en affirmant qu'on a surestimé, dans le wallon, la part des influences germaniques, au détriment du substrat gaulois.

Médiéviste de formation, Maurice Wilmotte le reste fidèlement, par vocation et par amour d'un métier difficile, jusqu'au terme de sa carrière.

Dès 1885, il avait rendu compte, dans la *Revue de l'instruction publique*, de la grande édition du *Cligès* de Chrétien de Troyes fournie par Wendelin Foerster, son maître de Bonn. En 1889, il se penchait dans le *Moyen Age*, sur le *Guillaume d'Angleterre*, attribué par les uns et refusé par les autres à Chrétien, délicieux inventeur d'un roman d'aventures et d'amour où le décor celtique joue du merveilleux, tandis que le génie du poète baigne son récit d'un humour discret que la critique n'a guère discerné, mais auquel Maurice Wilmotte n'était pas insensible. Chrétien et la naissance du roman, puis les plus anciennes chansons de geste et l'origine de l'épopée, le maître trouva là les deux thèmes principaux de sa recherche et de ses méditations sur les mystères d'une genèse qui fut celle de toute la littérature française.

De l'étude des *Passions allemandes du Rhin dans leur rapport avec l'ancien théâtre français* (1896), il était passé à *La naissance de l'élément comique dans le théâtre religieux* (1900) et aux *Origines du drame liturgique* (1901), en attendant de lancer Gustave Cohen dans des recherches très neuves sur la mise en scène des « mystères », mais la médiocrité littéraire des « jeux par personnages » écrits à l'intention d'un public sans finesse, devait, malgré son goût pour l'art dramatique, ou peut-être à cause de lui, le laisser insatisfait. Il revint bientôt à Chrétien et au roman courtois.

Bien qu'on le cite peu, l'ouvrage le plus neuf et le plus important qu'ait signé Maurice Wilmotte en ce domaine est son mémoire académique de 1905 sur *L'évolution du roman français aux environs de 1150*.

On disputait avec vigueur, au début de notre siècle, autour de Gaston Paris et de Wendelin Foerster, qui menaient le débat, pour savoir si le roman breton tel qu'il apparaît dans *Tristan et Yseut*, chez Gautier d'Arras et chez Chrétien de Troyes, dérivait de récits plus anciens composés en Bretagne continentale ou de romans de langue française écrits d'abord dans l'île anglo-normande. Avant tout autre, Maurice Wilmotte, abandonnant le champ des hypothèses incontrôlables pour fixer le débat sur le terrain des faits et surtout des textes accessibles, montra que si les romans de Gautier et de Chrétien (pour ne rien dire du premier *Tristan*, qu'on n'a pas conservé) ne furent pas connus des poètes qui, vers le milieu du siècle, rimèrent en octosyllabes le *Roman de Thèbes*, le *Roman d'Enéas* et le *Roman de Troie*, tirés d'œuvres latines enrichies des enseignements ovidiens sur l'amour, ces « romans antiques », en revanche, avec d'autres contes d'Ovide mis alors en français, furent de toute évidence les modèles où Gautier et Chrétien (auxquels on joindrait maintenant le romancier du premier *Tristan* en s'aidant du témoignage d'Eilhart d'Oberg) apprirent à bien parler de courtoisie et d'amour pour l'agrément d'un public conduit vers le sentiment et la psychologie par les milieux où régnaient Eléonore d'Aquitaine, successivement reine de France et d'Angleterre, sa fille Marie de Champagne et le grand seigneur que fut Philippe d'Alsace, comte de Flandre. Pour longtemps, l'étude perspicace et solide de Maurice Wilmotte, aussitôt confirmée par les *Recherches sur les sources latines des contes et des romans courtois* d'Edmond Faral, reléguait au rang des hypothèses inutiles l'idée d'un premier roman, complètement disparu, qui aurait vécu avant 1150. Pour longtemps aussi, fort heureusement, elle situait dans la confrontation et dans l'analyse des textes la seule recherche capable d'éclairer les débuts d'un genre qui a connu jusqu'à nos jours le plus brillant des succès et qui a porté partout dans le monde, dans son nom, le mot *roman*, qui d'abord ne désignait que la langue dont il faisait usage. C'est à peine si, las d'une vérité trop

claire, quelques amateurs de rêve ont voulu, récemment, revenir à la théorie sans fondement d'un roman breton antérieur à 1150.

Cette enquête philologique sur les premiers romans français n'amena pas seulement Maurice Wilmotte à fixer un point important de l'histoire première des lettres françaises. Elle tourna aussi, définitivement, son esprit vers la notion d'une tradition littéraire permanente reliant la Rome antique à la France médiévale, notion qui permettait de ramener à ses justes proportions, très limitées, le rôle de l'inspiration populaire (tant exploitée par les théories d'esprit romantique) dans la genèse de la littérature médiévale, et qui exaltait, en revanche, le rôle des écoles, des clercs et de la littérature latine, avec ses chefs-d'œuvre et ses règles de bonne écriture, dans le transfert des trésors de la culture antique au monde moderne, monde bien moins nouveau qu'on ne voudrait le croire, ou bien plus tributaire qu'on ne le penserait à l'égard d'un passé qui secrètement se perpétue dans l'essence de son génie, malgré tant de formes inédites inventées pour consacrer le fait de sa mort.

Quand on s'interroge sur l'origine de cette grande et belle idée d'une dette essentielle du moyen âge français à l'égard de l'antiquité, idée qui allait obliger bientôt la critique à reviser toutes ses doctrines touchant la Renaissance, on aime à penser que peut-être, pour sa part, Maurice Wilmotte l'avait reçue directement, malgré tous les enseignements de ses maîtres en philologie, du poète lui-même qui faisait l'objet de sa dilection et de ses recherches. Car Chrétien de Troyes, en tête de son roman de *Cligès*, où la Bretagne fait suite à la Grèce, avait redit, après plusieurs clercs de son temps, le fait magnifique de cette « tradition » :

*Par les livres que nos avons
Les fez des anciens savons
Et del siècle qui fu jadis.
Ce nos ont nostre livre apris,
Que Grece ot de chevalerie
Le premier los et de clergie.
Puis vint chevalerie a Rome
Et de la clergie la some,
Qui or est an France venue.
Deus doint qu'ele i soit retenue
Et que li leus li abelisse
Tant que ja mes de France n'isse
L'enors qui s'i est arestee. (vv. 27-39)*

Cette vérité du grand héritage de l'Occident, familière au moyen âge latin, reprise par les auteurs des « romans antiques », puis redite par

Chrétien, fut servie par le maître avec une ferveur émouvante, parfois excessive à notre sens, mais toujours fondée dans son principe, comme l'ont montré depuis lors les grands ouvrages d'un Reto Bezzola sur *Les origines et la formation de la littérature courtoise en Occident*, d'un Ernst Robert Curtius sur *La littérature européenne et le moyen âge latin* ou d'un Paul Zumthor sur *l'Histoire littéraire de la France médiévale* (VI^e-XIV^e siècles).

Il serait certes injuste d'oublier les études de détail que Maurice Wilmotte a consacrées au Reclus de Moiliens, à Pierre Moniot d'Arras (1899) ou à Gerbert de Montreuil (1900), à l'attribution du *Guillaume d'Angleterre* à Chrétien (1920, fait maintenant établi définitivement), à *La chanson de Roland et la chanson de Guillaume* (1915), à *L'auteur des branches II et Va du Renard et Chrétien de Troyes* (1917), aux *Origines littéraires de « Gormond et Isembard »*, aux rapports de Marie de France avec Chrétien de Troyes (1925), aux dettes de l'auteur du roman de *Galeran de Bretagne* envers Chrétien (1938), aux études sur la légende du Graal (surtout à partir de 1929). Il serait plus injuste encore de taire l'intérêt de l'édition savante du *Guillaume d'Angleterre* qu'il a donnée aux « Classiques français du moyen âge » et du petit livre qu'il a consacré en 1931 à un choix d'extraits des versions les plus anciennes du *Roman du Graal*.

Cependant, si ces travaux occasionnels ont retenu son attention à divers moments de sa carrière et si certains d'entre eux traduisent même le résultat final de recherches plusieurs fois reprises tout au long d'une vie d'incessant labeur, ils ne sont que des objets de second ordre en face de ceux où domine, permanente et ferme, sa grande idée de la tradition littéraire d'origine antique.

Amorcée dès 1903, l'idée affleure à nouveau en 1905 dans un article sur *Le manifeste de Joachim du Bellay et la tradition didactique du moyen âge* et s'affirme en 1909 avec la série des *Etudes critiques sur la tradition littéraire en France* (322 pages), mais c'est à partir de 1914 qu'elle s'attache à trouver dans les textes médiévaux des preuves plus précises de sa vraie valeur. Elle est présente dans des *Observations sur le roman de Troie* (1914), dans *Le Français a la tête épique* (1917), dans *Le Rodlieb, notre premier roman courtois* (1917), dans *La patrie du Waltharius* (1918), dans *Les antécédents latins du roman français* (1922), dans *Une source latine de la Chanson de Roland* (1922), dans l'opuscule *De l'origine du roman en France : la tradition antique et les éléments chrétiens du roman* (1923), mais elle prend toute son ampleur dans les deux livres auxquels Maurice Wilmotte consacra ses dernières années : *L'épopée française, origines et élaboration* (Paris, Boivin, 1938) et *Origines du roman en France* (Paris, Boivin, 1941).

Convaincu que les deux grands genres narratifs du moyen âge français, chanson de geste et roman courtois, procédaient de la tradition littéraire latine qui s'est maintenue depuis l'antiquité au long de tant de siècles, dans les couvents et dans les écoles, Maurice Wilmotte a cherché, avec une rare passion, tous les indices qui, dans les textes, pouvaient démontrer cette filiation.

Dans les Evangiles et dans les vies de saints, il découvre les rudiments de la matière romanesque qui nourrira plus tard tant de récits français. Dans les épopées latines de l'âge carolingien, lourdement imitées de Virgile, il discerne les thèmes et les clichés qu'exploiteront les chansons de geste.

En ces dernières années, la critique a mesuré plus justement l'influence exercée par les classiques latins sur l'art des poètes du moyen âge. A mieux considérer l'ensemble des faits, on a renoncé à certaines vues trop peu nuancées. Non point certes que les auteurs des chansons de geste et des romans courtois n'aient vraiment été formés au métier littéraire par l'étude des chefs-d'œuvre de la poésie antique, mais parce que la part qui revient au souvenir de cette littérature dans l'élaboration de leurs œuvres est ou bien imperceptible quand il s'agit de la technique même du style propre aux genres en cause ou bien superficielle quand il s'agit d'emprunts directs plus ou moins avoués.

Réaction salutaire contre les thèses romantiques de l'origine populaire ou « jongleresque » de la littérature médiévale, la doctrine de Maurice Wilmotte n'a sans doute pas tenu un compte suffisant des conditions particulières où est née cette littérature essentiellement orale, qu'elle fût destinée au chant, à la récitation ou à la lecture. Cette doctrine a contribué largement, en revanche, à une juste réhabilitation du rôle des clercs, c'est-à-dire des gens de lettres, dans la création de la littérature moderne. Elle a surtout affirmé hautement l'importance de l'étude des techniques poétiques dans l'élaboration de l'histoire littéraire.

Tout le mouvement actuel qui ramène peu à peu la philologie médiévale vers l'étude interne des œuvres a ses origines dans la réaction dont Maurice Wilmotte fut, au début du siècle, le principal animateur.

Quoi qu'il advienne des travaux de Maurice Wilmotte, qui, dans l'histoire de la philologie, ne pouvaient être, de toute façon, en leurs résultats, qu'une étape vers une meilleure connaissance du passé de notre culture, il est une chose qu'il a obtenue, généreuse et vivante, parce qu'il l'a voulue de tout son esprit et de tout son cœur : il a réussi, étant un vrai maître, à former des disciples à son image, amoureux du travail et curieux de la vérité toujours poursuivie.

C'est qu'avant tout il était un éveilleur d'esprits et un semeur d'idées. Devant l'élève qui lui demandait de l'accueillir et de le conduire vers les chemins de la recherche, il se sentait les devoirs d'un père et il se donnait tout entier à son rôle de guide et de modèle, ne disant pas ce qu'il fallait faire ni comment il fallait le faire, mais le faisant lui-même, en exemple, heure après heure, jour après jour, et appelant le nouveau disciple, hésitant et maladroit, à joindre son effort au sien, sa curiosité à la sienne, et ses joies d'apprendre, aussi, à celles qu'il éprouvait lui-même.

Maurice Wilmotte fut, avant tout, le plus séduisant et le plus prestigieux des maîtres.

Quand, au lendemain de sa retraite, ses anciens élèves lui offrirent un recueil de ses *Etudes de philologie wallonne*, il leur dit avec un brin d'émotion dans la voix : « J'ai aimé le professorat, je l'ai aimé jusqu'au bout, en lui-même et dans la chair de mes élèves, car ce métier est une espèce d'incorporation dans les autres, il est fait de personnalité et d'effacement. J'ai été le professeur original et bizarre qui a cru que l'essentiel était de rester homme. »

Ce propos définit bien sa manière.

Qu'il aimât son métier, de tout son cœur, on le sentait dès le premier contact.

Combien ne s'est-il pas attaché à pénétrer les jeunes esprits de sa pensée et à les façonner à l'image du sien, en leur enseignant à ne rien accepter qui ne fût contrôlable et à se défier des systèmes !

Quant à l'originalité qu'il recherchait en s'efforçant de rester lui-même jusque dans la chaire, elle constitue peut-être le vrai secret de son autorité. Si l'on retrouve dans chacun de ses écrits un peu des idées et des faits qu'il enseigna, c'est que chacune de ses leçons était faite de la substance de son expérience et de ses recherches personnelles.

Les vingt ans de ses élèves aimaient son apparente désinvolture, ses cravates originales et discrètes à la fois, l'air distrait que lui donnait par instant son regard perdu dans le vague, ses anecdotes spirituelles et si bien dites, ses confidences inattendues, d'une charmante naïveté.

On aimait en lui ses manies bénignes autant que ses grandes qualités, car celles-ci imposaient un respect et inspiraient une admiration qui se fondaient bientôt en une irrésistible sympathie, contenue et timide, mais combien profonde.

Et puis, il y avait, qui éblouissait ses élèves, la facilité de sa parole, claire et sobre.

Elles sont et resteront célèbres, ces séances d'exercices de l'après-midi où, les quatre années réunies, on entendait d'abord d'une oreille peu attentive la conférence laborieuse d'un condisciple plus ou moins

éloquent, en attendant avec impatience l'instant où le maître, à son tour, prendrait la parole pour refaire, en dix minutes, à grands traits, nets et fermes, l'exposé mal ébauché par l'élève.

Il y avait les conférences. Il y avait aussi les leçons d'histoire littéraire et les explications de textes. Tantôt le maître arrivait, deux livres sous le bras et un bout de papier dans la poche, et, sans effort apparent, avec une facilité calculée, il tenait la classe une heure durant sous le charme de sa parole tour à tour incisive et sans façon, mais toujours persuasive et précise, qu'il retraçât pas à pas l'évolution du drame depuis les origines liturgiques jusqu'aux formes modernes, — qu'il mît en lumière le rôle de la tradition latine dans l'élaboration du roman français, — ou qu'il s'attachât à discuter, avec quelle verve !, les conceptions et les systèmes de tel collègue de France ou d'ailleurs.

Tantôt il se penchait avec ses disciples sur la *Chanson de Roland*, le *Testament* de Villon ou le *Don Juan* de Molière : lecture et examen philologique du texte, recherche des sources, discussion lucide des interprétations proposées, analyse de la pensée et de l'art de l'écrivain, remarques pénétrantes sur le climat de l'œuvre s'organisaient, par la vertu de son talent oratoire, en un commentaire exhaustif et convaincant.

Doué d'une mémoire prodigieuse, disposant d'une documentation sans défaut ni lacune, armé d'un sens critique subtil, probe devant le bien d'autrui et franc dans l'aveu de ses erreurs, Maurice Wilmotte donnait, par son exemple vivant, la plus belle leçon de curiosité, d'enthousiasme et d'honnêteté qui se pût concevoir. Et tout de suite, il prenait sur les jeunes cerveaux un empire extraordinaire.

C'est que, sous la coquette simplicité de ses façons et derrière les jeux de son éloquence, on percevait d'emblée la forte originalité de sa pensée et l'étendue de sa culture. C'est qu'il y avait en lui la flamme de sincérité et de vie qui crée les instinctives sympathies et suscite les vraies affections.

Ceux qui n'ont connu de Maurice Wilmotte que l'érudit sévère, le polémiste mordant ou le confrère très prompt et très dur à défendre ses idées et ses amitiés, comprennent mal l'immense et profonde reconnaissance que lui ont gardée ses élèves. Ceux-ci eux-mêmes, quand ils s'interrogent, hésitent souvent à découvrir la raison de leur attachement, qui n'est, en fait, ni de simple admiration ni de pure gratitude. Il y avait, certes, chez Maurice Wilmotte, à l'endroit de ses élèves, une très vive affection. D'un mot, d'un geste, d'un regard, quand il le voulait, il savait témoigner à chacun d'eux, aussitôt reconnu, et sa sympathie et son intérêt. Jamais aucun d'entre eux ne fit appel en vain à son appui ou à son aide. Jamais, pourtant, il ne leur ouvrait sa vie intime. Jamais

il ne leur laissait oublier qu'il était le maître, même quand il voulait leur montrer son amitié.

Une grande intelligence, un grand érudit, un grand professeur, un homme hors série aussi. Tel fut Maurice Wilmotte, qui a donné à notre université beaucoup plus qu'il n'a jamais reçu d'elle, et qui, malgré le temps, à travers ses élèves et les élèves de ceux-ci, continuera de vivre en elle, pour qu'elle garde au savoir objectif et à l'esprit critique la place qui leur revient là où il s'agit, peut-être avant tout, de discerner les vertus réelles du verbe qui se veut instrument de vraie poésie et de joie spirituelle.

MAURICE DELBOUILLE.

PUBLICATIONS (1)

Une bibliographie complète des ouvrages scientifiques et littéraires de Maurice Wilmotte pour les années 1881-1931, établie par M^{me} Rita Lejeune, avait paru aux pages 275-288 des *Etudes de philologie wallonne* réunies et publiées par les amis et les élèves du Maître à l'occasion de sa promotion à l'éméritat (Paris, E. Droz, 1932). Un complément à cette bibliographie accompagne la notice que le signataire de ces lignes a consacrée à Maurice Wilmotte dans l'*Annuaire de l'Académie royale de langue et de littérature françaises* (année 1959).

I. Histoire littéraire

- L'épopée française. Origines et élaboration.* Paris, Boivin, 1938, t. IX, 215 pages.
Origines du roman en France. L'évolution du sentiment romanesque jusqu'en 1240. Paris, Boivin, 1941, 264 pages.
Froissart. Bruxelles, Renaissance du Livre, 1942, 100 pages.
Mes Mémoires. Bruxelles, Renaissance du Livre, 1948, 231 pages.

II. Philologie

- Nos dialectes et l'histoire.* Paris, E. Droz, 1935.
 g-intervocalique. *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XV, 1936, pp. 686-687.
 Un centon d'Horace au X^e siècle. *Etudes horatiennes.* Recueil publié à l'occasion du bimillénaire d'Horace, 11 pages.
 Le manuscrit V₄ de la *Chanson de Roland.* Paris, E. Droz, 1937, 50 pages (extrait du *Bull. de l'Académie royale de Belgique. Classe des lettres*, séance du 1^{er} février 1937).
 Réminiscences ovidiennes dans le *Guillaume d'Angleterre.* *Studies in French Language and Medieval Literature presented to Prof. Mildred Pope.* Manchester, University Press, 1939, pp. 413-419.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 470-474.

Travaux récents sur les premiers poèmes relatifs à la légende du Graal. *Moyen Age*, t. XLIX, 1939, pp. 161-185.

Sur la vie et les œuvres de Maurice Wilmotte, on peut consulter :

- La notice du *Liber memorialis* de l'Université de Liège de 1867 à 1935, t. I, 1936, pp. 469-474 (avec une bibliographie partielle jusqu'à 1935).
- Maurice Wilmotte (1861-1942), par Gustave Charlier, dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XXI, 1942, pp. 698-701.
- Maurice Wilmotte et la latinité médiévale, par Maurice Delbouille, dans l'*Archivum Latinitatis Medii Aevi* (Bulletin Du Cange), t. XVII, 1942, pp. 177-180.
- Maurice Wilmotte, philologue wallon, par Maurice Delbouille, dans *Les Dialectes belgo-romans*, t. V, 1946, pp. 110-115.
- La notice consacrée à Maurice Wilmotte par Mario Roques, dans *Romania*, t. LXVII, 1942-1943, pp. 413-414.
- Un philologue à la tête épique, Maurice Wilmotte, par Gustave Van Welkenhuyzen, dans *Le Thyrsé*, 1949, 15 pages.
- L'école liégeoise de philologie romane. Maurice Wilmotte, ses collègues et ses disciples, par Maurice Delbouille et Robert Massart, dans le *Bulletin de l'Association des amis de l'Université de Liège*, année 1950, fasc. 4, pp. 51-85.
- Les discours prononcés à l'occasion de la mort de Maurice Wilmotte par Georges Virrès, L.-P. Thomas et Maurice Delbouille, parus dans le *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. XXI, 1942, pp. 75-86.
- La notice sur Maurice Wilmotte, par Maurice Delbouille, parue dans l'*Annuaire de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, année 1959, pp. 1-65 (qui a fourni les éléments de la présente biographie).

LOUIS DE LA VALLÉE POUSSIN

(1869-1938)

1891

LA BRIÈVETÉ RELATIVE de la présente notice n'est pas en rapport avec le rôle joué dans la science par Louis de La Vallée Poussin, qui fut le plus grand indianiste belge et l'un des plus illustres indianistes du monde entier, ce qu'atteste notamment le fait suivant : lors de la célébration du xxv^e centenaire de la naissance du Buddha Śākyamuni, le Japon ayant frappé huit médailles d'or pour reconnaître les services rendus aux études bouddhiques, l'une de ces médailles avait été décernée à Louis de La Vallée Poussin, qui était le seul savant occidental ainsi honoré.

Mais tandis que Joseph Mansion, — l'un de ses disciples, — était né à Gand et y avait poursuivi toutes ses études, puis avait fait chez nous une brillante carrière, Louis de La Vallée Poussin, né à Liège et ancien élève de notre université, a enseigné à l'Université de Gand de 1892 à 1929, date de la flamandisation de celle-ci. S'il figure dans ce *Liber memorialis*, c'est parce que sa longue carrière avait cependant débuté par quelques semaines pendant lesquelles il avait figuré dans notre corps enseignant : d'août 1891 à janvier 1892, il a fait le cours de sanscrit à l'Université de Liège.

Le jeune chargé de cours avait une formation prometteuse. Docteur en philosophie et lettres à 19 ans, il venait d'ajouter à ce titre celui de docteur en langues orientales, avec une thèse sur *la doctrine du salut dans le bouddhisme postérieur*. C'est à Louvain qu'il avait conquis ce diplôme : il y avait été l'élève de Charles de Harlez et de Philippe Colinet. Mais il avait également reçu à l'École des hautes études de Paris l'enseignement de Victor Henry et de Sylvain Lévi, alors débutant, tandis qu'à Leyde il avait suivi des leçons de Henri Kern. Cette formation remarquable d'indianiste, déjà orienté vers le bouddhisme, il devait la compléter par lui-même en étudiant le tibétain, puis, beaucoup plus tard, le chinois bouddhique.

S'il est vrai qu'il s'est spécialisé dans la bouddhologie, — et ce, très tôt déjà, — différents travaux prouvent qu'il ne s'est pas limité à cette partie d'ailleurs fort importante de l'indianisme. Par exemple, dans son immense bibliographie⁽¹⁾, on relève un article intitulé *La Grèce et l'Inde*⁽²⁾, des études sur Mithra⁽³⁾, sur le védisme⁽⁴⁾, sur la brahmanisme⁽⁵⁾, sur les religions de l'Inde en général⁽⁶⁾, ou encore une note qui porte le titre de *Totémisme et végétalisme*⁽⁷⁾.

Mais en dehors des ouvrages, articles et notes qui sont consacrés au bouddhisme, ce qui nous paraît le plus remarquable dans l'œuvre de Louis de La Vallée Poussin, ce sont les trois ouvrages qu'il a écrits à la demande d'E. Cavaignac pour l'*Histoire du monde* que celui-ci a éditée et rédigée en bonne partie⁽⁸⁾. Peut-être ces livres remarquables ne sont-ils pas à mettre entre les mains des débutants, car ils y trouveront un maître en scepticisme, qui leur montrera de belles constructions de cartes pour les renverser ensuite. Mais l'indianiste, qui sait que sa discipline doit considérer comme une presque certitude ce qui serait en philologie classique une hypothèse à peine vraisemblable, tandis qu'une conjecture acceptable pour lui ne serait pas retenue ailleurs, — l'observation est, sauf erreur, de Louis de La Vallée Poussin lui-même, — apprécie l'extrême prudence de l'auteur, qui lui rappelle que le doute reste de rigueur devant des théories trop peu fondées.

C'est à l'étude du bouddhisme cependant que Louis de La Vallée Poussin a consacré le meilleur de lui-même. Pour parler de cette partie capitale de son œuvre, nous ne pourrions mieux faire que de suivre un guide aussi éclairé que M^{sr} Etienne Lamotte, qui a reçu son enseignement et qui est, dans notre pays, son successeur en bouddhologie⁽⁹⁾.

(1) Trois cent vingt-quatre publications, parmi lesquelles une vingtaine d'ouvrages en plusieurs tomes, selon le recensement effectué par M^{lle} Marcelle Lalou dans la *Bibliographie bouddhique*, fascicule annexe XXIIIbis (1955).

(2) *La Grèce et l'Inde*, dans le *Musée belge*, II (1898), pp. 126-152.

(3) *Mithra, dieu du soleil*, Tongres, 1901.

(4) *Le Védisme, notions sur les religions de l'Inde*, Paris, 1909.

(5) *Le Brahmanisme, notions sur les religions de l'Inde*, Paris, 1910.

(6) *Les religions de l'Inde*, dans *Christus*, Paris, 1921.

(7) *Totémisme et végétalisme*, dans le *Bulletin de la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique*, XV (1929), pp. 37-52.

(8) *Indo-Européens et Indo-Iraniens. L'Inde jusque vers 300 avant J.-C.*, Paris, 1924. — *L'Inde aux temps des Mauryas et des barbares, Grecs, Scythes, Parthes et Yue-Tchi*, Paris, 1930. — *Dynasties et histoire de l'Inde depuis Kaniska jusqu'aux invasions musulmanes*, Paris, 1935.

(9) Voir notamment Etienne LAMOTTE, Notice sur Louis de La Vallée Poussin, dans l'*Annuaire pour 1965* de l'Académie royale de Belgique, t. CXXXI, Bruxelles, 1965, partie *Notices biographiques*, pp. 145-168.

« L'œuvre, dit-il, embrasse l'ensemble de la scolastique bouddhique que l'auteur aborda en ordre dispersé, mais qu'il finit par dominer dans ses productions les plus caractéristiques ⁽¹⁰⁾. »

Une partie de ses travaux concerne les écritures canoniques, qu'il a contribué à faire connaître. Par ailleurs, dans le bouddhisme hīnayāniste, il a été le grand spécialiste de l'Abhidharma des Sarvāstivādin, comme l'attestent notamment de nombreuses traductions d'extraits. Son œuvre capitale a été la traduction de l'*Abhidharmakośa*, de ce « Trésor de la scolastique » que nous devons à un homme de premier plan, Vasubandhu (v^e siècle) ⁽¹¹⁾. En Europe, Burnouf avait déjà signalé l'importance de cette œuvre, bien connue en Orient, mais personne n'avait osé l'étudier, tant les difficultés étaient grandes. Louis de La Vallée Poussin eut cette audace et ce courage. L'on comprend qu'il ait dit un jour à M^{re} Lamotte : « Je suis l'homme du *Kośa* » et que le grand spécialiste contemporain ajoute : « et c'est ainsi qu'il passera à la postérité » ⁽¹²⁾.

Mais Louis de La Vallée Poussin s'est plongé aussi dans l'étude de ce que l'on appelle le Mahāyāna ou « Grand Véhicule », c'est-à-dire de ce bouddhisme très évolué qui se développe dès les débuts de notre ère. Peu connues jusqu'alors en Europe, les grandes écoles philosophiques qui ont systématisé les doctrines nouvelles ont retenu l'attention de notre compatriote, qui a publié les œuvres essentielles de l'école relativiste des Mādhyamika. C'est ainsi qu'il a donné en sanscrit l'œuvre capitale de l'école, les *Mūlamadhyamakakārikās* de Nāgārjuna avec le commentaire de Candrakīrti ⁽¹³⁾. Mais d'autres publications témoignent de son activité dans ce domaine.

Quant au bouddhisme idéaliste, il a rivalisé avec son maître et ami Sylvain Lévi pour le faire connaître par des éditions, des traductions, des analyses. L'ouvrage fondamental est ici la *Siddhi de Hiuan-tsang*, traduite par Louis de La Vallée Poussin en 1928 et 1929 ⁽¹⁴⁾. Il s'agit d'un commentaire de la *Triṃśikā* de Vasubandhu.

Mais dans cette brève notice, nous devons nous limiter. Il n'est pas un aspect du bouddhisme que l'illustre indianiste n'ait scruté : dès 1898,

⁽¹⁰⁾ *Ibid.*, p. 153.

⁽¹¹⁾ *Abhidharmakośa de Vasubandhu*, 5 tomes, plus un volume d'introduction et d'index, Paris, 1923-1931.

⁽¹²⁾ Etienne LAMOTTE, *op. cit.*, p. 167.

⁽¹³⁾ *Mūlamadhyamakakārikās de Nāgārjuna...*, Saint-Pétersbourg, 1903. La traduction n'en fut exécutée qu'en 1959.

⁽¹⁴⁾ *La Siddhi de Hiuan-tsang*, 2 vol. (820 pages), coll. *Buddhica*, 1^{re} série, Mémoires, t. 1 et 5, Paris, 1928-1929.

il nous donne un volume intitulé modestement *Etudes et matériaux* ⁽¹⁵⁾ ; en 1909, l'historien des religions doublant le philosophe, il écrit sur l'histoire et la dogmatique du bouddhisme ⁽¹⁶⁾ ; le problème de la nature du Nirvāṇa a souvent retenu son attention ⁽¹⁷⁾ et nous ne devons point passer sous silence son beau livre sur la morale bouddhique ⁽¹⁸⁾. D'autre part, fondateur d'une nouvelle revue orientaliste intitulée *Mélanges chinois et bouddhiques* (1931 et années suivantes), il en a écrit la majeure partie jusqu'en 1937.

L'homme lui-même, nous l'avons peu connu personnellement. Chargé du cours de grammaire comparée du grec et du latin à l'Université de Gand, il avait été désigné comme membre du jury quand nous avons présenté notre mémoire, — un travail de linguistique grecque, — au concours des bourses de voyage. Il a commencé son intervention en nous disant : « Monsieur, vous devez savoir que les études de grammaire comparée ne constituent ni mes seules ni même mes principales amours. » En fait, c'est l'indianisme qui a été son champ de recherches et dans l'indianisme, la bouddhologie a eu sa prédilection. Il n'empêche qu'avec son exceptionnelle perspicacité, il nous avait fait des observations très fondées. Mais avec quelle prudence et quelle indulgence il les formulait !

On savait par ailleurs que ce maître, qui avait reçu les plus grands honneurs et les plus hautes distinctions, était le type même de la modestie et que celui qui apparaissait souvent dans son œuvre comme un sceptique, voire un agnostique, avait de solides convictions religieuses et des opinions politiques très fermes. Comme l'écrit M^{gr} Lamotte, « un savant dosage d'esprit critique et de respect des traditions assura son équilibre » ⁽¹⁹⁾.

R. FOHALLE.

⁽¹⁵⁾ *Bouddhisme, études et matériaux*, Londres, 1898.

⁽¹⁶⁾ *Bouddhisme, opinions sur l'histoire et la dogmatique*, Paris, 1909, 1925⁴.

⁽¹⁷⁾ Par exemple, *The Way to Nirvāṇa*, Cambridge, 1917.

⁽¹⁸⁾ *La morale bouddhique*, Paris, 1927.

⁽¹⁹⁾ Etienne LAMOTTE, *op. cit.*, p. 166.

PUBLICATIONS (2°)

Dans le *Liber memorialis* de 1936, Louis de La Vallée Poussin ne donnait la liste de ses publications que jusqu'en 1892, l'année où il avait abandonné son enseignement à Liège. Pour la liste complète, de même que pour la suite de sa carrière académique, il renvoyait au *Liber memorialis* de l'Université de Gand, t. I, p. 248, — en fait pp. 249-250, — (1913) et à la Notice publiée par E. Lamotte dans la *Revue du Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire*, t. IV, n° 3, pp. 1-17 (Bruxelles, 1933).

A. SCHARPÉ a publié dans le *Liber memorialis* 1913-1960 de l'Université de Gand, t. I, pp. 114-116, la liste de ses publications jusqu'à la date de son éméritat (1930). Pour la période postérieure à 1935, on consultera Etienne LAMOTTE, Notice sur Louis de la Vallée Poussin, dans l'*Annuaire pour 1965* de l'Académie royale de Belgique, t. CXXXI, partie *Notices biographiques*, pp. 145-168 (Bruxelles, 1965), et le recensement aussi complet que possible effectué par M^{lle} Marcelle LALOU dans la *Bibliographie bouddhique*, fascicule annexe XXXIIIbis (1955).

(2°) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, p. 474.

HENRI BISCHOFF

(1867-1940)

1895

DÈS AVANT LA CRÉATION d'une « section » de philologie germanique en 1889-1890, on avait institué à la Faculté de philosophie et lettres des cours se rapportant à cette discipline. C'est ainsi que, dès 1884, on avait confié l'enseignement de la langue et de la littérature allemandes au Grand-Ducal Jean Wagner, qui en était chargé à l'Ecole normale des humanités. Il mourut prématurément en 1895 avant d'avoir pu « donner la mesure de son savoir et de ses capacités » (1).

Son successeur fut un de ses anciens élèves, le Belge de langue allemande Bischoff, né à Montzen, le 17 juin 1867. Il étudia d'abord à l'Ecole normale des humanités, avant de poursuivre sa formation scientifique à l'Université, où il conquist le titre de docteur en 1891 avec une dissertation intitulée *Th. Körners « Zriny »* (2). Deux ans plus tard (1893), ce travail lui valut d'être proclamé lauréat du concours universitaire.

Depuis un an, il enseignait les langues modernes au Collège communal et à l'Ecole normale moyenne de l'Etat à Nivelles. Il y professa jusqu'en 1895, date de sa nomination de chargé de cours à l'Université de Liège.

(1) Cf. *Liber memorialis* 1936, t. I, p. 350. Voyez aussi *Bulletin de l'Association des amis de l'Université de Liège*, 1950, fasc. 4, tiré à part, pp. 10-12.

(2) I, 1 ; 95 pages. Les chiffres se rapportent à la bibliographie de Bischoff dans le *Liber memorialis* de 1936 ; le chiffre romain se rapporte aux rubriques « Livres », « Articles », le chiffre arabe au numéro de la publication. Parfois on ajoute le nombre de pages que comporte le livre.

L'attention qu'il portait — et porta toujours — aux problèmes de l'enseignement secondaire, notamment à l'enseignement des langues vivantes et plus particulièrement de l'allemand, ne lui fit pas négliger la recherche littéraire. A la veille de sa nomination à l'Université, il avait manifesté son intérêt pour Ludwig Tieck⁽³⁾. Les voyages d'études qu'il fit en Allemagne dans les années suivantes devaient avoir pour but le perfectionnement de la formation philologique, mais sans doute lui permirent-ils aussi de se documenter sur le poète romantique ; toujours est-il qu'il en revint avec une étude sur *Ludwig Tieck als Dramaturg*, qui eut l'honneur d'être publiée par la Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres⁽⁴⁾.

Puis il se tourna vers la poésie populaire : il publia opuscules et articles sur la chanson populaire, la poésie gnomique (*Spruchdichtung*) et les auteurs de récits villageois (*Dorfdichter*) H. Hansjakob, R. Bredenbrücker. Ils parurent à Arlon, Gand, Stuttgart, dans *Dietsche Warande en Belfort*, dans *Archiv für Lehrerbildung*, dans *Internationale Literatur- und Musikberichte*, dans *Das literarische Echo*. C'est dire qu'ils s'adressaient, certes, au public allemand, mais qu'ils voulaient aussi atteindre un public belge. On remarquera que les études sur Hansjakob et R. Bredenbrücker parurent en néerlandais avant de paraître en allemand⁽⁵⁾.

En fait, Bischoff était pleinement conscient du rôle que lui, Belge de langue allemande et professeur de littérature allemande, avait à jouer : être le *trucheman* entre la Belgique et l'Allemagne.

A ce souci ressortissent, d'une part, les *Chroniques des lettres belges*, tant néerlandaises que françaises, qu'il publia de 1901 à 1914 dans *Das literarische Echo*. Il y signale notamment à l'attention du public allemand : VERHAEREN, *La Guirlande des dunes* ; SÉVERIN, *La Solitude heureuse* ; GILKIN, *Savonarola, La nuit* ; GIRAUD, CARTON DE WIART, *Les vertus bourgeoises* ; M. DES OMBIAUX, *Le Maugré* ; VERMEYLEN, *De wandelende Jood* ; STIJN STREUVELS, *De Vlasschaard* ; TEIRLINCK, *Het ivoren Aapje* ; VAN DE WOESTIJNE, *De gulden schaduw* ;

⁽³⁾ II, 2.

⁽⁴⁾ I, 2 et I, 5. La même année paraissait dans la même série un autre ouvrage rédigé en allemand, celui de Paul HAMELIUS sur *Die Kritik in der englischen Literatur des 17. und 18. Jahrhunderts* (thèse de doctorat spécial).

⁽⁵⁾ I, 3-8.

BUYSSE, *Het ezelken* ; SABBE, *De nood der Bariseele's* ; Lode BAKELMANS, *Tille...*

D'autre part, il écrivit des *chroniques allemandes* dans le *Bulletin bibliographique du Musée belge* et dans la *Revue de l'instruction publique* (*), et consacra des articles à l'accueil fait en Belgique aux poètes et écrivains allemands, notamment à Schiller (†).

D'influence plus vaste et plus profonde fut la création en 1906 du *Lütticher Schillerverein*, dont Godefroid Kurth et le bourgmestre de Liège G. Kleyer acceptèrent la présidence d'honneur. Il eut une large audience : tant dans la colonie allemande, importante, que parmi la bonne bourgeoisie de Liège et environs. Les circonstances étaient favorables : la science allemande jouissait alors d'un prestige sans pareil ; des philologues, des médecins, des ingénieurs étaient allés parfaire leur savoir dans les hautes écoles et les laboratoires d'Allemagne ; la musique allemande était en pleine vogue et les « pèlerinages » à Bayreuth étaient de bon ton ; on donnait volontiers des gouvernantes allemandes à ses enfants ; on venait de fêter le centenaire de la mort de Schiller. Des conférenciers de premier ordre traitèrent au *Schillerverein* de sujets littéraires et artistiques, des écrivains en vogue y lurent des extraits de leurs meilleures œuvres ; on y fit chanter par des solistes ou des ensembles de renom des *lieder* de Goethe, Schiller, Heine, Uhland, Eichendorff, Rückert, Chamisso mis en musique par les compositeurs les plus divers (‡). Particulièrement brillante fut la commémoration de la mort de Schiller ; y assistaient d'éminents représentants de la vie culturelle belge ; parmi eux, Emile Verhaeren.

Par la force des choses, la Grande Guerre sonna le glas de cette activité. Plus tard, il fallut la reprendre sur des bases plus modestes et plus étroites...

Si Bischoff se donnait avec cœur à ces tâches accessoires, il n'en négligeait pas pour autant celles que lui imposait son état de chercheur et de professeur.

(*) II, 53.

(†) II, 23, 24, 30, 45 ; voyez aussi II, 50.

(‡) II, 25.

Cette fois, ce fut un poète hongrois de langue allemande qui s'imposa à son attention : Nikolaus Lenau. Bischoff avait dû s'occuper de lui depuis quelque temps, lorsqu'il publia en 1908 un opuscule intitulé *Erlebnis und Dichtung bei N. Lenau* ⁽⁹⁾. Dès lors jusqu'en 1925, il ne cessa de lui témoigner de l'intérêt.

En 1908, il avait sans doute déjà récolté un grand nombre de documents et, pendant deux ans encore, il continua à le faire. Certains d'entre eux, il les examina et les discuta avec les quelques étudiants du doctorat ; les sujets de leurs travaux pratiques se rapportaient au même centre d'intérêt, par exemple, l'influence de Höltz sur les poèmes de Lenau. Rien de plus instructif et de plus fécond pour l'élève que de coopérer avec le maître à l'élaboration d'un ouvrage scientifique de grande envergure.

L'Académie royale de Belgique avait mis au concours *La poésie lyrique de Lenau*. C'est la réponse à cette question que Bischoff préparait ainsi. Elle parvint à l'Académie le 1^{er} novembre 1910. Son impression fut retardée, puis arrêtée par la Grande Guerre, et l'ouvrage parut en 1920 chez Weidmann à Berlin, sous le titre de *Nikolaus Lenaus Lyrik, ihre Kritik und Chronologie und Textkritik* ; erster Band : *Geschichte der lyrischen Gedichte von N. Lenau* (xvi-815 pages) ⁽¹⁰⁾. Un second volume parut en 1921 : *Chronologie und Textkritik* (221 pages) ⁽¹¹⁾.

C'est un ouvrage monumental, édifié avec toute la rigueur et la minutie qu'exigeait la méthode philologique d'alors. On est stupéfait de la correspondance innombrable, des multiples entrevues personnelles, de la somme de travail d'archives et de bibliothèques qu'exigea son achèvement.

Comme professeur, le souci primordial de Bischoff était de faire acquérir par ses élèves un allemand châtié, basé sur des connaissances grammaticales solides et affinées. Pour ce faire, il réunissait les élèves des quatre années et lisait avec eux un traité général, de préférence hollandais, puis des ouvrages plus spécialisés qui avaient en vue d'apurer le langage des Allemands eux-mêmes, tels que WUSTMANN, *Sprachdummheiten* ou MATTHIAS, *Sprachleben und Sprachschäden*. Son propos n'était pas de discuter des difficultés mais de faire connaître la façon la plus correcte de s'exprimer. Son commentaire consistait à

⁽⁹⁾ I, 10.

⁽¹⁰⁾ I, 12.

⁽¹¹⁾ I, 13.

confirmer ou à compléter par des illustrations puisées ailleurs, les normes établies par l'ouvrage qu'on avait sous les yeux.

On peut se demander si ce procédé enthousiasmait tous ses élèves ; pour les férus de grammaire, c'est dans ces longues après-midi du jeudi qu'est né leur amour du « beau langage » allemand...

L'amour de Bischoff pour sa langue maternelle était celui d'un fils pour sa mère : vif et révérenciel, jaloux de son honneur et de ses droits.

La Grande Guerre anéantit les efforts de Bischoff et mit fin à sa carrière professorale ; le 15 mars 1920 il fut admis à l'éméritat. Il mourut le 24 juin 1940.

A. L. CORIN.

PUBLICATIONS

Voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 476-479.

GEORGES DECRAENE

(1865-1937)

1896

NÉ à COURTRAI le 26 janvier 1865, Georges Decraene, après être sorti du collège et avoir obtenu à l'Université catholique de Louvain son diplôme de docteur en droit et de docteur en philosophie, fut avocat au Barreau de Bruxelles.

Le décès de Joseph Delbœuf à Bonn en 1896 et la conjoncture politique aidant lui ouvrirent les portes de l'Université de l'Etat à Liège. Il reprit ainsi la succession du cours d'exercices spéciaux sur la philosophie. Ce cours facultatif avait été créé en 1883 en faveur de Delbœuf. Celui-ci l'avait illustré en tirant parti (malgré l'ostracisme dont il avait été victime sous le gouvernement précédent), de la faculté qui lui accordait le législateur de consacrer son enseignement aux aspects les plus originaux de sa pensée. La psychophysique et la philosophie des mathématiques concentrée sur les fondements de la géométrie et sur la logique algorithmique en avaient fait l'objet principal. La succession était lourde.

Réplique spiritualiste à l'enseignement de son prédécesseur, dans la ligne néo-scholastique de Louvain à cette époque, l'enseignement de G. Decraene se borna à exposer occasionnellement le contenu du seul livre qu'il ait publié (*De la spiritualité de l'âme*, Paris-Louvain, 1898-1899). Sa principale activité était ailleurs. Il enseigna le droit commercial jusqu'en 1935, année où il fut admis à l'éméritat. Il mourut le 26 mai 1937.

P. DEVAUX.

PUBLICATIONS

Voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, p. 480.

ERNEST ORSOLLE

(1854-1941)

1898

ERNEST-IVAN ORSOLLE, né à Mons en 1854, fit ses études moyennes à l'Athénée royal de cette ville, où il obtint, au concours général de rhétorique, le prix d'honneur pour le latin.

Il fit ses études supérieures à l'Université de Liège, où il devint docteur en droit en 1875. Il s'inscrivit au barreau de Bruxelles en 1876. Il fut attaché au ministère des affaires étrangères de 1880 à 1884.

En 1884, il fit un voyage d'études dans le Caucase et dans l'Iran, ce qui était alors une expédition.

Il fut agréé en 1898 pour faire un cours libre de langue persane à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège. Atteint d'une grave maladie des yeux, il se vit obligé de se faire suppléer dans cet enseignement par Auguste Bricteux en 1900 ; il en fut déchargé sur sa demande en 1902.

Sa vue se rétablit suffisamment pour qu'il pût partager sa vie, comme ses moyens d'existence le lui permettaient, entre la lecture et les grands voyages. Les auteurs persans furent toujours ses favoris. Il se vantait plaisamment d'avoir lu quatre fois le *Shahnameh*. C'était un gentleman.

J. DUCHESNE-GUILLEMIN.

PUBLICATIONS

Voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, p. 481.

JOSEPH TAITSCH

(1867-1942)

1899

LE HASARD a voulu que l'enseignement du chinois et celui du russe soient instaurés simultanément à l'Université de Liège. En effet, c'est un arrêté du 6 décembre 1898 qui a créé les cours libres de ces deux langues à la Faculté de philosophie et lettres et un second arrêté en a nommé les titulaires le 28 octobre 1899. Le professeur de chinois était un missionnaire particulièrement compétent en la matière, le révérend père J. B. Steenackers, qui professa jusqu'en 1912. Depuis lors, la charge est restée sans titulaire. Quant au cours de russe, il a eu beaucoup plus de chance puisqu'il est encore bien vivant aujourd'hui.

C'est Joseph Taitsh qui fut choisi comme premier titulaire en cette date du 28 octobre 1899. Cet homme, âgé alors de 32 ans (il était né le 7 novembre 1867), avait déjà à ce moment une certaine carrière derrière lui. Il était originaire de Nicolaev, un port ukrainien situé sur la mer Noire à l'embouchure du Boug, quelque peu à l'est du grand port d'Odessa. La région, au climat méditerranéen, avait été choisie à la fin du siècle dernier par certains de nos compatriotes que tentait l'aventure, pour participer au développement de l'industrie russe. C'est sans doute cette atmosphère particulière qui décida Joseph Taitsh à embrasser une carrière commerciale et à y associer la Belgique.

Quand il eut obtenu le diplôme de maturité au gymnase classique de sa ville natale, Joseph Taitsh décida de parfaire sa formation en Occident. Un an passé au Polytechnicum de Munich ne le satisfait sans doute pas, car l'année suivante, en 1889, il s'installa à Anvers attiré par l'Institut supérieur de commerce. Il fréquenta cet établissement durant deux ans et obtint le diplôme de licencié en sciences commerciales. Ensuite, il suivit pendant une année académique des cours d'économie politique à l'Université de Berlin.

La Belgique cependant l'attirait toujours. Dès 1897 on retrouve Joseph Taitsch à Anvers, dans ce même Institut supérieur de commerce qu'il avait quitté quelques années auparavant. Mais cette fois, il y est professeur et enseigne sa langue maternelle. L'attrait grandissant pour un pays qui offre des débouchés illimités et ouvre largement ses portes aux étrangers, fait que des cours de russe furent instaurés à l'Ecole spéciale de commerce annexée à la Faculté de droit de l'Université de Gand. Joseph Taitsch postula la place et l'obtint le 10 novembre 1898. Un an plus tard, il venait à Liège où il inaugurerait son enseignement sous le rectorat de V. Masius (1897-1900).

L'arrêté de nomination le qualifiait d'« agréé » pour faire le cours libre de russe. Quelque trente ans plus tard, le recteur J. Duesberg attirait l'attention sur le fait que « ce titre d'agréé n'avait, à sa connaissance, aucune signification ». Aussi proposait-il de nommer Joseph Taitsch « chargé de cours ». Le ministre se rallia volontiers à cette manière de voir.

La carrière de Joseph Taitsch s'écoula normalement dans notre Université jusqu'en 1937, année où l'éméritat lui fut octroyé. Il mourut le 8 août 1942. Il faut porter au crédit de Joseph Taitsch le fait d'avoir entrepris l'enseignement d'une langue particulièrement difficile à un moment où les méthodes étaient encore très empiriques et où les manuels faisaient défaut. Aussi n'est-on nullement surpris de voir paraître sous sa plume une *Grammaire de la langue russe* (Anvers, Forst, 1898). Cet ouvrage lui servit en quelque sorte de base d'enseignement. Il révèle le caractère essentiellement pratique et utilitaire qu'eut ce dernier, fruit des conditions mêmes dans lesquelles il était né.

CHARLES HYART.

PUBLICATIONS

Voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, p. 482.

LÉON HALKIN

(1872-1955)

1900

LÉON HALKIN naquit à Liège le 28 décembre 1872.

Il fit brillamment ses humanités gréco-latines à l'Athénée royal de Liège : rhétoricien en 1890, il remporta plusieurs distinctions au concours général, notamment un deuxième prix d'histoire, et termina ses études secondaires avec le plus grand fruit, obtenant une récompense spéciale du gouvernement.

Ces promesses de l'adolescence trouvèrent leur confirmation à l'Université de Liège où Léon Halkin conquiert avec grande distinction, le 28 juillet 1894, le diplôme de docteur en philosophie et lettres (philologie classique). Par ailleurs la curiosité intellectuelle qui fut toujours sienne l'avait conduit à suivre les cours de la section de philologie romane, dont il subit les diverses épreuves jusqu'à celles du premier doctorat.

Sa thèse, intitulée *Les esclaves publics chez les Romains*, valut au jeune érudit d'être proclamé lauréat au concours des bourses de voyage de 1895 et classé premier au concours universitaire pour la période 1894-1896.

Il put ainsi passer à Paris une année d'études et de recherches fécondes, où il suivit différents cours au Collège de France et à l'École pratique des hautes études, se partageant entre les enseignements de Héron de Villefosse, de René Cagnat et de Louis Havet, qui contribuèrent à parfaire sa formation en matière d'épigraphie latine, d'institutions romaines et de critique philologique.

A son retour, Léon Halkin devient professeur d'enseignement secondaire, à l'Athénée royal de Mons d'abord (1896), ensuite à l'École des cadets à Namur (1897).

Mais les titres académiques qu'il avait conquis et la qualité de ses premiers travaux le font bientôt entrer à l'Université de Liège, où il est nommé chargé de cours à la date du 27 février 1900. Professeur extra-

ordinaire en 1903, professeur ordinaire en 1908, il sera déclaré professeur émérite le 28 décembre 1942.

Au cours de cette carrière de près de quarante-trois ans dans notre *Alma Mater*, Léon Halkin assumait des enseignements nombreux et divers relevant de la philologie latine, de l'histoire et des institutions grecques et romaines, de l'épigraphie latine, de l'archéologie romaine, de la pédagogie, de la méthodologie. Maître érudit, il était aussi un excellent professeur et ses anciens élèves lui sont reconnaissants non seulement de la science qu'il leur a communiquée mais encore de la clarté qui imprégnait ses leçons.

Les lourdes tâches d'enseignement qui étaient les siennes n'empêchaient cependant pas Léon Halkin d'assumer d'autres charges : il fut doyen de la Faculté de philosophie et lettres, membre de la Commission administrative du Patrimoine, secrétaire du Conseil académique, représentant de notre Maison au sein du Conseil d'administration de la Fondation universitaire. A maintes reprises il témoigna de son sens aigu du devoir : ainsi, réfugié en Hollande au cours de la première guerre mondiale, il y organisa des cours de latin et d'histoire romaine, à Amersfoort et à Utrecht, pour les jeunes universitaires belges, soldats internés et civils.

Tout en remplissant ses obligations universitaires, Léon Halkin gardait le contact avec la science vivante, assistant à de nombreux congrès et y faisant des communications, participant aux travaux des sociétés savantes dont il était membre, collaborant à l'édition du *Musée belge*. Et toutes ces activités ne l'ont pas empêché de multiplier les publications puisque sa bibliographie comporte plus de cent mémoires.

Ces travaux s'inscrivent surtout entre deux livres importants : sa thèse sur *Les esclaves publics chez les Romains* (Bruxelles, 1897) et *La supplication d'action de grâces chez les Romains* (Paris, 1953). Le premier peut être aujourd'hui complété par des documents nouveaux, mais il conserve, à soixante-dix ans de distance, d'éminentes qualités et ses conclusions essentielles demeurent valables. L'autre est une étude judicieuse sur l'évolution et les adaptations de la *supplicatio* à travers huit siècles d'histoire romaine.

A côté de ces deux ouvrages, il conviendrait de relever nombre d'études substantielles ayant trait à l'histoire et aux institutions romaines, à la philologie et à l'épigraphie latines, à l'humanisme, à l'histoire liégeoise. Tous ces travaux de Léon Halkin attestent à la fois une vaste information et une remarquable clarté d'exposition, y compris ceux qu'il écrivit au cours des derniers mois de sa vie, dans sa retraite d'Esneux, où il s'éteignit paisiblement le 3 septembre 1955⁽¹⁾.

MARCEL RENARD.

(¹) Cf. Léon Halkin dans *Liber memorialis, l'Université de Liège de 1867 à*

PUBLICATIONS (2)

- 1 *Liber memorialis. L'Université de Liège de 1867 à 1935*. Notices biographiques publiées par les soins de L. HALKIN. T. I, Faculté de philosophie et lettres, Faculté de droit, Liège, 1936, viii-829 pages ; t. II, Faculté des sciences. Ecoles spéciales. Faculté technique, Liège, 1936, 643 pages ; t. III. Faculté de médecine, Liège, 1936, 410 pages.
- 2 *Arnold Troisfontaines, Adolfe De Ceuleneer, Henri Francotte, Joseph-Ernest Demarteau, Jean-Baptiste Steenackers, Léon Halkin* dans *Liber memorialis. L'Université de Liège de 1867 à 1935*, t. I, Liège, 1936, pp. 208-210, 315-316, 365-380, 389-395, 450-451 et 483-489.
- 3 La ville de Rome au temps d'Auguste. *Bulletin de l'Association des amis de l'Université de Liège*, t. IX, 1937, pp. 161-198.
- 4 Jean Sturm et le Collège liégeois des Frères de la vie commune. *Association Guillaume Budé, Congrès de Strasbourg, 1938*, Paris, 1939, pp. 6 et 28-30.
- 5 Le Collège liégeois des Frères de la vie commune. *Fédération archéologique et historique de Belgique, XXXI^e Congrès, Annales*, Namur, 1939, pp. 59, 299-311, 464 et *Cahiers de pédagogie pour une éducation progressive*, t. V, 1940, pp. 155-159.
- 6 La Maison des Bons-Enfants à Liège. *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. LXIV, 1940, pp. 5-54 et *Leodium*, t. XXXIII, 1940, p. 2 (résumé).
- 7 Un humaniste liégeois oublié : Maître Nicolas Nickman. *Les études classiques*, IX, 1940, pp. 369-379.
- 8 Une lettre inédite de Jean Sturm au prince-évêque Gérard de Groesbeek. *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. XXXII, 1941, pp. 16-31.
- 9 Lettres inédites du bollandiste du Sollier à l'historien Schannat (1721-1734). *Analecta bollandiana*, t. LXII, 1944, pp. 226-256 et t. LXIII, 1945, pp. 5-47.
- 10 Un bienfaiteur méconnu du Collège des Jésuites-en-Ile de Liège : le chanoine Renier Gilten. *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. XXXVI, 1945, pp. 61-70.
- 11 Les Frères de la vie commune de la Maison Saint-Jérôme de Liège (1495-1595). *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. LXV, 1945, pp. 5-70.
- 12 Une œuvre historique belge à récupérer à Vienne : la Chronique de Bethléem. *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XXIV, 1945, pp. 202-210.
- 13 L'itinéraire de Belgique de Dubuisson-Aubenay (1623-1628). *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, t. XVI, 1946, pp. 47-76.
- 14 Les deux inscriptions du tombeau de Pierre l'Hermitte à Huy. *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XXXII, 1946, pp. 1-12.
- 15 Notes sur quelques œuvres du sculpteur wallon Jean Del Cour. *Miscellanea L. Van der Essen*, Bruxelles, 1947, pp. 871-880.
- 16 Les origines du grand sceau de la cité de Liège. *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XXXIII, 1947, pp. 1-18.
- 17 *Une description inédite de la ville de Liège en 1705*, Liège, 1948, 102 pages.
- 18 Le problème des *decem menses* dans la IV^e églogue de Virgile. *Les Etudes classiques*, t. XVI, 1948, pp. 354-370.

1935, t. I, Liège, 1936, pp. 483-489 et M. RENARD, *Léon Halkin (1872-1955)* dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XXXV, 1957, pp. 328-332.

(2) La présente bibliographie a été revue par M. Jean Loicq. Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 485-489.

- 19 La parodie d'une demande de triomphe dans l'Amphitryon de Plaute. *L'Antiquité classique*, t. XVII, 1948, pp. 297-304.
- 20 Un projet de partage du Collège Saint-Jérôme de Liège entre les Frères de la vie commune et les Jésuites. *Mélanges J. Gessler*, Louvain, 1948, pp. 585-589.
- 21 Le délai légal de viduité chez les Romains. *Les Etudes classiques*, t. XVII, 1949, pp. 236-242.
- 22 Universis disciplinis. *Bulletin de l'Association des amis de l'Université de Liège*, t. XXI, 1949, pp. 14-18.
- 23 Documents inédits relatifs au projet d'érection d'une province liégeoise de la Compagnie de Jésus (1646-1650). *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XXXV, 1949, pp. 29-76.
- 24 Le séjour à Liège de M^{me} de Longueville (11 et 12 juillet 1646). *La Vie wallonne*, t. XXIV, 1950, pp. 27-39.
- 25 Jean Sturm et le Collège Saint-Jérôme de Liège. *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. LXVII, 1949-1950, pp. 103-110.
- 26 La tentative faite en 1603 pour obtenir l'érection à Liège d'une université. *Fédération archéologique et historique de Belgique*, XXXIII^e congrès, *Annales*, Verviers, 1954, p. 27.
- 27 Découverte d'une inscription romaine à Ocquier. *Leodium*, t. XXXVIII, 1951, pp. 27-29.
- 28 Un réfugié anglais maître d'école à Namur en 1605. *Etudes d'histoire et d'archéologie namuroises dédiées à Ferdinand Courtoy*, Gembloux, 1952, pp. 695-703.
- 29 *La supplication d'action de grâces chez les Romains*. Paris, 1953, 136 pages.
- 30 L'inscription romaine d'Ocquier. *Leodium*, t. XXXIX, 1952, p. 33.
- 31 Quinto die : quinque diebus. *Bulletin de l'Association des classiques de l'Université de Liège*, t. I, 1953, pp. 54-56.
- 32 Le *Te Deum* de victoire à Liège sous l'Ancien Régime et sous la domination française. *Bulletin de la Société royale Le Vieux Liège*, t. IV, 1954, pp. 343-352.
- 33 L'inscription romaine de Taviens. *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XLVII, 1953-1954, pp. 257-265.

JEAN CAPART

(1877-1947)

1902

JEAN-FRANÇOIS-DÉSIRÉ CAPART naquit à Bruxelles le 21 février 1877. Son père, le D^r Alphonse Capart, Tournaisien de naissance, était venu s'établir à Bruxelles, où il s'était acquis une grande réputation comme spécialiste des affections nez-gorge-oreilles.

La vocation égyptologique de Jean Capart se révéla dès ses années d'enfance. Au moment où il faisait ses humanités au Collège Saint-Boniface d'Ixelles, il commençait déjà à se constituer une bibliothèque d'ouvrages concernant l'Égypte ancienne. Son père, voulant favoriser ses goûts, l'emmena souvent avec lui dans ses voyages à l'étranger et lui fit visiter les principales collections égyptiennes d'Europe.

Après avoir fait sa candidature en philosophie et lettres au Collège Notre-Dame de la Paix à Namur, Jean Capart s'inscrivit à la Faculté de droit de l'Université libre de Bruxelles. Il conquit le titre de docteur en droit en 1898 et s'inscrivit au barreau de Bruxelles. Mais, fidèle à sa vocation d'égyptologue, il se présenta l'année suivante au concours des bourses de voyage, avec un mémoire intitulé *Esquisse d'une histoire du droit pénal égyptien*, et fut proclamé lauréat. Cette bourse lui permit d'étudier plus à fond les collections égyptiennes des grands musées d'Europe, notamment ceux de Londres, de Paris et de Leyde, tout en lui fournissant l'occasion d'entrer en contact avec quelques-uns des maîtres de l'égyptologie, tels que Maspero, Petrie et Boeser, dont les conseils le dirigèrent dans ses premiers travaux. A Bonn, il suivit pendant quelques mois les cours d'A. Wiedemann et en tira le plus grand profit.

Sur la recommandation de Jules Destree, il fut nommé, en 1900, conservateur adjoint des antiquités égyptiennes des Musées royaux (appelés à ce moment Musées royaux des arts décoratifs et industriels), qui venaient d'être réorganisés et dont Eugène Van Overloop avait assumé la direction. Au début de notre siècle, les collections égyptiennes

se réduisaient à quelques cercueils et à un assemblage de pièces disparates, que le hasard avait amenées chez nous au cours des générations. Tout restait donc à faire et le jeune égyptologue prit à cœur le développement de cette section dont il était le premier conservateur.

La même année, il fut chargé d'une mission d'études en Egypte, ce qui lui fournit l'occasion de visiter pour la première fois les monuments pharaoniques et de nouer, dans les milieux scientifiques du Caire, d'utiles relations. En 1901, il était élu membre d'honneur de l'Institut d'Egypte.

En 1901, alors qu'il venait d'être nommé aux Musées, il prit une initiative qui devait être d'une grande portée pour l'avenir de l'égyptologie belge : il fit don des publications égyptologiques de sa bibliothèque personnelle, déjà fort bien fournie en livres rares, aux Musées, à charge pour ceux-ci de lui permettre de la tenir à jour et de la compléter.

En 1902, il fut chargé du cours d'égyptologie qui avait été créé à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège : son cours inaugural, relevé par la présence des autorités académiques, eut lieu au début de février 1903. Lorsque, peu après, fut créé à la même université l'Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie (par arrêté royal du 26 octobre 1903), il y fut nommé titulaire du cours embrassant les origines de l'art et l'art oriental (Egypte et Asie antérieure). Il se vit confier le même enseignement à l'Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie qui avait été créé simultanément à Bruxelles. D'autre part, il fut chargé de traiter, dans le cadre des cours pratiques d'archéologie qui avaient été organisés aux Musées vers le même moment, des antiquités que contenait le département égyptien.

S'étant fait connaître déjà par une série d'articles, dont le plus ancien, remontant à 1896, recueillit les suffrages de G. Maspero, J. Capart publia son premier travail de synthèse sous le titre *Les débuts de l'art en Egypte* (1903-1904) : ce livre richement documenté et bien construit contribua à établir sa réputation scientifique aussi bien en Belgique qu'à l'étranger.

Au cours des années qui suivirent, J. Capart fut chargé de nouvelles missions en Egypte (en 1905, en 1907 et en 1909). Pendant la deuxième de ces missions (1905), il présida au démontage et au transport à Bruxelles du mastaba de Neferirtenef, que le Gouvernement égyptien avait offert à la Belgique et dont les frais de transport furent supportés par le baron Edouard Empain ; au cours de sa quatrième mission (1909), il entreprit pour le compte du baron Empain des fouilles sur le site de l'ancienne ville d'Héliopolis. Dans plusieurs de ces expéditions il prit comme compagnon de voyage et comme collaborateur le D^r Charles Mathien, de Liège, qui fut son disciple de la première

heure et qui, par ses talents de photographe, put rendre à l'égyptologue de grands services.

Tout en remplissant les objets propres de ses missions, J. Capart ne perdit pas de vue l'enrichissement de la section dont il avait la charge : aussi bien en Egypte qu'en Europe il se mit en quête de pièces se recommandant par leur valeur artistique ou par leur intérêt historique. Il acquit ainsi, par le contact journalier avec le matériel archéologique qui lui passait entre les mains, une grande expérience servie par un flair extraordinaire. Il lui arriva sans doute de se tromper, comme ce fut le cas en 1908, lorsqu'il se laissa induire à acheter deux scarabées commémorant le périple de l'Afrique accompli sur l'ordre de Néchao II, et dont la fausseté apparut par la suite; mais presque toujours, il eut la main heureuse et réussit en peu d'années à faire entrer dans les collections des Musées un nombre considérable de pièces de valeur. Ne pouvant obtenir du gouvernement les ressources suffisantes, il intéressa à ses initiatives d'achat des mécènes comme le baron Empain, et, à partir de 1908, il put aussi recourir aux interventions de la Société des amis des Musées. D'autre part il décida les Musées à souscrire aux fouilles de l'*Egypt Exploration Society* de Londres, assurant ainsi à nos collections une part des pièces recueillies au cours de chaque campagne.

Promu conservateur de la section égyptienne (1911), il ne tarda pas à être nommé secrétaire des Musées (1912) et joua dorénavant un rôle important dans l'administration de cette institution en plein développement, aux côtés du conservateur en chef E. Van Overloop, qui trouvait en lui un collaborateur précieux en même temps qu'un fidèle ami.

Ce rôle à la direction allait s'avérer particulièrement délicat pendant la première guerre mondiale. En dépit des difficultés résultant du régime d'occupation, il poursuivit ses activités sur le plan administratif aussi bien que sur le plan scientifique. Pendant cette période de mise en veilleuse de la vie universitaire, il accepta, en plus de ses autres charges, de donner un cours sur l'art égyptien à l'Ecole Saint-Luc de Molenbeek (hiver 1916-1917) et, tout en préparant la matière de cet enseignement approfondi, il en rédigea le texte, qui parut en 1920 sous le titre : *Leçons sur l'art égyptien*.

Dans les années d'après guerre, il s'associa à certaines initiatives qui devaient contribuer au développement de l'orientalisme en Belgique.

Avec Louis de la Vallée Poussin et Gisbert Combaz, il fut un des cofondateurs de la Société belge d'études orientales, qui vit le jour à Bruxelles en 1921 et il en devint l'un des vice-présidents.

A l'Université de Liège, où il avait repris ses cours dès la fin de la guerre, il appuya les démarches de ses collègues Michel, Mansion et Prickartz, tendant à créer, dans le cadre de la Faculté de philosophie et lettres, un Institut supérieur d'histoire et de littératures orientales.

Lorsqu'en 1922 ses démarches eurent abouti, il organisa au nouvel institut l'enseignement de la philologie égyptienne et en assumait la présidence pendant l'année académique 1924-1925.

Si la période de 1900 à 1922 avait déjà été pour J. Capart une période remarquablement féconde, celle qui suivit devait encore avoir dans sa carrière une importance plus marquée, par les possibilités qu'elle allait lui offrir de réaliser ses projets les plus ambitieux. Ce fut un événement fortuit qui lui donna la grande chance de sa vie. Cet événement fut la découverte du tombeau de Toutankhamon, que venaient de faire, dans la Vallée des Rois, lord Carnarvon et Howard Carter, et qui attira l'attention du monde entier sur le passé prestigieux de l'Égypte. Voulant se rendre compte par elle-même de l'importance de la découverte, la reine Elisabeth décida, en février 1923, de partir pour l'Égypte avec le prince Léopold et, pour tirer un plus grand profit de sa visite au pays des pharaons, elle s'adjoignit comme guide scientifique, l'égyptologue belge dont la réputation était déjà bien établie. Au cours de ce voyage, J. Capart eut non seulement l'occasion d'initier la reine au passé de l'Égypte et de lui commenter les monuments de la vallée du Nil, mais aussi de l'intéresser à un projet qu'il avait conçu depuis longtemps et qui tendait à créer une institution ayant comme but de promouvoir en Belgique l'étude de l'égyptologie. La reine entra dans ses vues et, grâce au concours de la colonie belge d'Égypte, qui avait à sa tête Henri Naus-bey, ainsi qu'à la générosité d'un grand nombre de sympathisants égyptiens, fut mise sur pied l'institution qui devait prendre bientôt un extraordinaire développement sous l'appellation de Fondation égyptologique Reine Elisabeth. C'est à cette Fondation, née sous d'aussi heureux auspices au lendemain de l'ouverture du fameux tombeau (le 18 février 1923), que J. Capart devait consacrer désormais tous ses efforts et toute sa sollicitude.

Dans l'idée de son créateur, cette fondation, dont il assumerait la direction, était appelée à former le prolongement de la section égyptienne des Musées. Installée dans l'aile égyptienne des bâtiments, elle comprendrait, outre les locaux de la direction et les salles de travail, la bibliothèque qui, bénéficiant de nouvelles ressources, deviendrait bientôt « la bibliothèque égyptologique la plus complète et la mieux équipée du monde », son rêve et son but depuis la donation qu'il avait faite de sa bibliothèque personnelle. En même temps J. Capart dotait l'institution d'un organe, la *Chronique d'Égypte*. Cette *Chronique*, conçue primitivement comme une revue de vulgarisation destinée à tenir les membres de la Fondation égyptologique au courant de ses activités en même temps que des dernières acquisitions de la science égyptologique, ne tarda pas à prendre le caractère d'une revue scientifique, où figuraient, à côté d'études originales, des analyses de travaux parus

récemment dans d'autres pays et des rapports sur les fouilles en cours dans la vallée du Nil.

Bien que le champ d'activité de la Fondation égyptologique ait été limité initialement à l'Égypte pharaonique, Jean Capart songea bientôt à l'étendre à l'Égypte gréco-romaine. Il eut la chance de trouver dans le papyrologue Marcel Hombert, nouvellement nommé professeur à l'Université de Bruxelles, un collaborateur efficace et consciencieux ; le jeune savant mit la section papyrologique sur pied et la pourvut d'une bibliothèque, qui faisait pendant à la bibliothèque égyptologique ; cette section, elle aussi, prit un remarquable essor et attira à la Fondation une pléiade de chercheurs.

En ces années où l'Égypte pharaonique était l'objet d'un véritable engouement, J. Capart fut amené à inaugurer une campagne de conférences dont le succès ne cessa de s'accroître. Bénéficiant de l'enthousiasme suscité dans le monde entier par la découverte des trésors de Toutankhamon, il donna dans les cercles les plus divers des séries de conférences qui lui permirent de développer dans le public le goût pour les choses d'Égypte. Sa réputation de savant, servie par ses talents de conférencier, se répandit au-delà de nos frontières et bientôt J. Capart devint un des égyptologues les plus connus et les plus appréciés de l'ancien et du nouveau monde.

C'est ainsi que la *C.R.B. Educational Foundation* le désigna comme *Visiting Professor* aux États-Unis : il y séjourna d'octobre 1924 à février 1925. Au cours des quatre mois de son séjour, il parcourut cet immense pays en tout sens, donnant sans arrêt des cours et des conférences sur l'art égyptien dans les musées et les centres universitaires : il fit au total une cinquantaine de conférences qu'il donna dans trente villes.

Ce premier séjour dans le Nouveau Monde fut pour J. Capart une révélation. Non seulement il entra en contact avec les milieux les plus divers de la société américaine et noua avec ses collègues d'outre-Atlantique des relations qui devaient avoir les plus heureux résultats, mais de plus il apprit à connaître les grands musées qui font la gloire de l'Amérique ; il étudia leur organisation et réunit des observations sur les méthodes utilisées par cette nation dynamique pour faire jouer aux musées un rôle éducatif parmi les masses et surtout parmi la jeunesse.

Rentré de son long voyage, il eut à cœur d'introduire aux Musées d'art et d'histoire quelques-unes des innovations dont il avait pu apprécier l'influence éminemment bienfaisante en Amérique. Parallèlement au Service éducatif, qui avait vu le jour à son initiative dès l'année 1922, il instaura aux Musées d'art et d'histoire un Service

d'images d'art, où la jeunesse studieuse put s'approvisionner à bon compte en reproductions pour illustrer les cours d'histoire de l'art.

Eugène Van Overloop ayant été mis à la retraite en octobre 1925 (à l'âge de 78 ans), J. Capart, alors au zénith de sa carrière, fut appelé aux fonctions de conservateur en chef.

Tout conscient qu'il était des responsabilités nombreuses et du surcroît de labeur que cette nouvelle charge lui imposerait, il l'accepta avec enthousiasme, car il se rendait compte qu'à ce poste de commande, il lui serait possible de réaliser les vastes projets de rénovation et de développement qu'il avait conçus pour les Musées pendant ses années de préparation au secrétariat de la même institution.

Sans vouloir bouleverser du jour au lendemain l'organisation des collections, il mit au point un plan général de réforme qui comportait en ordre principal l'aménagement plus rationnel des salles existantes et surtout la poursuite des travaux de construction qui, commencés au début du siècle, avaient été interrompus depuis un certain nombre d'années. En dépit des difficultés administratives et des oppositions de tout ordre qu'il eut à surmonter, il parvint à faire entrer ses projets dans la voie des réalisations. Une étape nouvelle des travaux fut amorcée en 1936 et conduisit à la construction de la partie centrale des Musées et de la grande galerie qui, lors de son inauguration solennelle, reçut le nom de Galerie Albert-Elisabeth.

Pendant les dix-sept années où il occupa le poste de conservateur en chef (1925-1942), il eut le souci constant de stimuler le développement des différentes sections, aussi bien des autres sections que de la section égyptienne, par des acquisitions normales, mais aussi, quand il s'agissait de sauver pour le pays des pièces d'une valeur exceptionnelle (telle que la série des admirables tapisseries bruxelloises de l'histoire d'Abraham), au moyen de crédits extraordinaires qu'il parvenait, à force d'opiniâtreté et de diplomatie, à obtenir du Gouvernement.

Il donna une impulsion nouvelle à certaines sections jusque-là défavorisées faute de crédits budgétaires, telles que la section d'Extrême-Orient, la section d'ethnographie et la section de folklore, et obtint la création d'un laboratoire d'étude et de restauration conçu sur le modèle des laboratoires qu'il avait vus fonctionner dans les musées des Etats-Unis. Dans cette dernière initiative il fut efficacement secondé par P. Coremans, docteur en sciences, qui présida à l'équipement de ce laboratoire modèle, d'où est né plus tard l'Institut royal du patrimoine artistique.

Des occupations aussi absorbantes que celles qui retenaient J. Capart à la direction des Musées ne l'empêchèrent nullement de poursuivre son œuvre scientifique et sa mission de zéléateur de l'égyptologie.

S'il se vit dans l'obligation de renoncer à son enseignement à

l'Université de Liège en 1929, s'il jugea utile de déléguer une partie de ses pouvoirs et de ses responsabilités à ses collaborateurs qui avaient été ses disciples (à la section égyptienne il eut comme successeur M^{lle} Marcelle Werbrouck ; à la Fondation égyptologique, il s'assura le concours de MM. Pierre Gilbert et Arpag Mekhitarian), il n'en tint pas moins à garder la haute main sur les institutions et les organismes auxquels il avait donné un si bon départ. Par des prodiges d'organisation et d'énergie, il réussit à mener de front pendant de nombreuses années ses activités administratives et ses activités scientifiques, consacrant ses matinées à la direction des Musées mais réservant ses après-midi à la Fondation égyptologique Reine Elisabeth, et terminant souvent sa journée par l'une ou l'autre conférence qu'il avait accepté de donner à Bruxelles ou en province.

On peut même affirmer que cette dernière période de sa vie fut la plus productive sur le plan égyptologique.

Soutenu par son idéal et conscient du rôle qu'il avait à jouer dans la science à laquelle il s'était tout entier consacré, il veillait sans cesse à la bonne marche de la Fondation égyptologique, se tenait au courant des travaux qui paraissaient dans le monde entier, s'occupait de la tenue à jour de cette bibliothèque qui était l'objet constant de sa sollicitude, maintenait le contact avec les collègues étrangers et ne négligeait aucun moyen de faire rayonner l'action du centre égyptologique de Bruxelles. A deux reprises (en 1930 et en 1935), il organisa à la Fondation des *Semaines égyptologiques*, espèces de congrès ou de rencontres cordiales auxquelles il conviait les égyptologues de tous les pays, avec lesquels il discutait les problèmes de l'actualité égyptologique et auxquels il faisait part de ses nouveaux projets : à la première de ces semaines, il obtint l'adhésion de ses collègues à son projet de publication d'une édition à bon marché des classiques égyptiens sous la dénomination de *Bibliotheca Aegyptiaca*.

Au milieu de ses multiples préoccupations, il préparait la mise au point des numéros de la *Chronique d'Égypte*, sa revue, dont, à certains moments, il fut le principal collaborateur. Mais, de plus, il trouvait la disponibilité d'esprit pour composer et rédiger des ouvrages dont certains comptent parmi ses productions les plus importantes. C'est à cette époque que parurent entre autres ses livres sur *Thèbes* (1925) et sur *Memphis* (1930) ainsi que les premiers volumes des *Documents pour servir à l'étude de l'art égyptien* (vol. I, 1927 ; vol. II, 1931). Son livre sur *Memphis* lui valut le prix quinquennal des sciences historiques pour la période de 1925 à 1930.

Un tel labeur, qui eût suffi à écraser un homme d'une moindre trempe, ne le détourna pas des habitudes itinérantes qu'il avait

prises au cours des années qui avaient précédé son élévation au poste de conservateur en chef.

De 1927 à 1938, il retourna six fois en Egypte pour y faire des séjours de un ou de deux mois (en 1927, 1929-1930, 1934, 1937, 1938). Chaque fois, il y poursuivait un but ou une mission bien déterminée, qu'il s'agît de réunir de la documentation pour l'une de ses publications en voie d'élaboration, de négocier quelque achat important, d'accompagner des voyageurs aussi éminents que le roi Albert et la reine Elisabeth (lors de la visite que ceux-ci rendirent au roi Fouad, en 1930), ou encore d'organiser des fouilles, comme il le fit au cours des années 1937 et 1938. Ces fouilles, auxquelles il n'osait songer jusque-là, lui avaient été rendues possibles grâce à la munificence d'un ami américain, Marius de Zayas, qui s'était laissé enthousiasmer par les conférences de l'égyptologue belge aux Etats-Unis. J. Capart avait jeté son dévolu sur le site des temples d'El-Kab (l'antique Nekhbet, que les Grecs appelèrent Eileithyiaspolis), dont les ruines encore bien apparentes laissaient deviner l'importance. Ces fouilles, entreprises sous le patronage de la Fondation égyptologique, donnèrent des résultats encourageants et furent poursuivies après la deuxième guerre mondiale d'abord par J. Capart (pendant l'hiver 1945-1946) et, après sa mort, par ses collaborateurs (en 1955).

Les amitiés qu'il avait nouées pendant son premier séjour en Amérique étaient trop sincères pour qu'il ne tâchât pas de les entretenir en allant se retremper de temps en temps dans l'ambiance de ce pays qui était devenu pour lui une seconde patrie.

Effectivement, il y retourna presque tous les ans de 1928 à 1939 en totalisant neuf séjours. Comme pour ses voyages d'Egypte, il partait chaque fois avec un but bien défini, mais mettait chacun de ses déplacements à profit pour étendre ses relations dans les milieux intellectuels des Etats-Unis.

En mai 1928, il alla étudier au *Metropolitan Museum* de New York la série remarquable de pièces égyptiennes provenant des collections réunies par Lord Carnarvon, tout en donnant un certain nombre de conférences à New York et à Harvard-Boston. De même, il consacra les deux mois qu'il passa l'année suivante (mai-juin 1931) aux Etats-Unis à l'examen des collections de la *New York Historical Society* et du Musée de Brooklyn. A l'occasion de sa visite à ce dernier musée, il fut invité par le directeur, M. Fox, à classer et à mettre en valeur les nombreuses pièces ramenées d'Egypte dans les années 1880-1890 par un riche amateur d'égyptologie, nommé Edwin Wilbour. Avec l'accord du ministre de l'instruction publique belge dont il dépendait, J. Capart assumait les fonctions d'*Advisory Curator* du musée de Brooklyn et, pendant les séjours répétés qu'il fit en Amérique jusqu'en 1937 (mars-

avril 1932, mi-mars - mi-mai 1933, printemps 1935, automne 1936, printemps 1937), il s'en acquitta de la manière la plus effective. C'est également pour le musée de Brooklyn qu'il négocia en Egypte, au printemps de 1934, l'achat d'un grand rouleau de papyrus de l'époque de Ramsès VI (le papyrus Wilbour).

En 1936, il fut chargé de représenter l'Académie royale de Belgique aux cérémonies du tricentenaire de l'Université Harvard ; il mit son séjour à profit pour faire une tournée de conférences en Amérique du Sud, s'arrêtant successivement à Rio de Janeiro, Sao Paulo, Buenos Aires. Lors de son dernier voyage en Amérique en 1939, il alla également répandre la bonne parole égyptologique au Canada ; il recueillit à Montréal et à Québec le même succès qu'aux Etats-Unis : à Montréal il fut nommé docteur *honoris causa* de l'Université.

On peut dire que J. Capart avait été réellement conquis par l'Amérique et par les Américains, dont il avait pu apprécier les conceptions libérales et surtout l'esprit d'entreprise. Dans ses discours comme dans ses écrits il se complut à rendre hommage à cette grande nation et, comme on l'a vu plus haut, il s'inspira bien souvent des exemples qu'elle lui fournissait.

Au moment où s'organisait le XX^e congrès international des orientalistes, qui devait tenir ses assises à Bruxelles en été 1938, le président désigné, Louis de la Vallée Poussin, vint à mourir. Voulant pourvoir sans retard au remplacement du grand indianiste, le comité organisateur n'hésita pas à faire appel à J. Capart ; celui-ci, qui se trouvait en Egypte, marqua immédiatement son accord. Son concours agissant contribua largement à la réussite du XX^e congrès, qui devait être le dernier avant la deuxième guerre mondiale.

Si, au printemps de 1939, il osa encore s'absenter pour deux mois aux Etats-Unis, malgré la menace que faisait déjà peser sur l'Europe la conjoncture internationale, il ne s'éloigna plus guère de Bruxelles, son centre principal d'activité. Tout au plus accepta-t-il de donner au début de 1940 quelques conférences à Rome, à Naples et à Palerme, sous le patronage des Amitiés belgo-italiennes.

L'invasion de la Belgique le trouva à son poste de commande, où il veilla une fois encore à la sauvegarde des bâtiments et des collections qui lui étaient confiés. Il y demeura jusqu'en 1942, année où il fut atteint par l'âge de la retraite. Il eut la satisfaction de pouvoir transmettre ses fonctions à Henri Lavachery, son dévoué collaborateur, sur lequel s'était fixé son choix.

Le régime de réclusion auquel la Belgique fut soumise pendant quatre années ne réduisit nullement J. Capart à l'inaction ni même à une réduction de ses activités. Au contraire, il estima de son devoir de soutenir le moral de ses concitoyens en poursuivant son œuvre de

diffusion scientifique, dans les institutions dont il dirigeait les destinées. Aux Musées, où les pièces les plus précieuses avaient été mises à l'abri, les salles restèrent constamment accessibles, et les conférences continuèrent à se donner suivant un rythme à peine ralenti, le conservateur en chef payant souvent de sa personne. Il en alla de même à la Fondation, où il maintint tous les rouages de l'institution en ordre de marche : alors que tant d'autres revues scientifiques avaient dû renoncer à paraître, faute de papier, il parvint, par des prodiges de diplomatie et d'ingéniosité, à assurer la sortie régulière de presse de la *Chronique d'Egypte*, où ses propres contributions tenaient une place non négligeable.

Lors de sa mise à la retraite aux Musées, il profita de ses premiers loisirs pour élaborer quelques-uns de ses ouvrages de vulgarisation qui parurent dans les années qui suivirent, comme par exemple celui où il initiait les non-spécialistes aux arcanes de l'écriture égyptienne (*Je lis les hiéroglyphes*, 1946).

Les deux années qui lui restaient à vivre après la guerre lui apportèrent certaines satisfactions, encore qu'il eût à lutter pour assurer à la Fondation égyptologique les moyens de subsistance.

Il célébra avec ses concitoyens le retour à la liberté, qui lui permit de rétablir le contact avec les nombreux correspondants qu'il comptait de par le monde. Mais il éprouva une joie particulière à pouvoir reprendre, au lendemain de la guerre, les fouilles en Egypte qui lui tenaient tant à cœur. En hiver 1945-1946, il organisa une nouvelle campagne à El-Kab ; au retour de celle-ci il se trouva pris inopinément au Caire dans le feu d'une émeute nationaliste et ce fut là qu'il apprit que l'aile des Musées d'art et d'histoire, contenant une partie des collections égyptiennes, avait été consumée par un incendie, qui heureusement n'avait pas atteint la bibliothèque de la Fondation égyptologique.

En février 1947, au moment où il atteignait sa soixante-dixième année, les membres de son personnel, ses disciples et ses amis voulurent organiser en son honneur une manifestation d'hommage et de sympathie. La séance, qui était relevée par la présence du représentant de la reine Elisabeth, fournit aux orateurs l'occasion d'évoquer l'œuvre et les réalisations de l'illustre jubilaire. Cette manifestation, à laquelle J. Capart fut fort sensible, devait malheureusement précéder de peu la fin de son admirable carrière.

Le 6 mai, il avait encore inauguré la création de la section liégeoise de la Fondation égyptologique en donnant, devant une nombreuse et brillante assistance, où l'on remarquait la présence des plus hautes autorités, une conférence sur les derniers résultats des fouilles d'El-Kab.

Vers le même moment, il avait accepté, à la sollicitation de l'égyptologue danois C.-E. Sander-Hansen, de présider les assises de

l'Association internationale des égyptologues qui devaient se tenir à Copenhague quelques mois plus tard. Ce fut sans doute le dernier projet auquel il prêta son attention, car déjà il sentait les premières atteintes du mal qui devait l'emporter.

Entré en clinique au début de juin, pour y subir une intervention chirurgicale, il succomba des suites de l'opération le matin du 16 juin 1947.

Ses funérailles eurent lieu au milieu d'un concours considérable d'amis. Suivant ses dernières volontés, son cercueil, fait en simple bois de charpente, fut déposé en pleine terre, au cimetière de Woluwe-Saint-Pierre.

La notice biographique qui précède a donné une idée de l'extraordinaire activité de ce savant pour qui le travail était la raison de vivre. Ce besoin d'action dont il a fait preuve comme homme de science, il l'a montré également comme organisateur, comme fouilleur, comme conférencier et comme vulgarisateur, parvenant à concentrer entièrement son attention sur l'occupation du moment.

Il a été question du rôle qu'il a joué dans l'organisation des Musées et de la Fondation égyptologique ; mais on n'en finirait pas si l'on voulait énumérer ses multiples interventions en faveur d'autres institutions scientifiques dont il avait assumé le patronage. A toutes, il apportait l'appoint de son expérience et de son esprit pratique, ne refusant jamais un conseil et trouvant presque toujours une solution aux problèmes qui lui étaient soumis.

D'un naturel des plus sociables, il se plaisait à faire rayonner sa science et accueillait avec la même affabilité les illustres visiteurs auxquels il était appelé à faire les honneurs de son Musée et de sa Fondation, que les simples étudiants qui venaient le consulter et auxquels il communiquait son enthousiasme pour les choses du passé. Il stimulait les jeunes vocations, mais il avait aussi l'art d'attirer à l'égyptologie les savants appartenant à d'autres disciplines. On peut affirmer que c'est lui qui aiguilla vers l'Égypte des historiens du droit, comme J. Pirenne, ou des médecins, comme Fr. Jonckheere, qui appliquèrent leurs compétences particulières à certains domaines de l'égyptologie.

Sa résistance au travail tenait du prodige : pendant sa longue carrière il resta continuellement sur la brèche et réussit à organiser son travail de telle manière que jamais il n'avait l'air d'être submergé par ses différentes charges.

La santé de fer dont il jouit jusqu'à la fin de sa vie était au service d'un optimisme foncier qui le soutint au milieu de toutes les fatigues et de toutes les épreuves. Un plan une fois adopté, il en poursuivait l'exécution avec conviction et avec une foi sincère dans la réussite. Bien que d'un grand désintéressement pour ce qui le concernait personnellement,

il avait un sens aigu des réalités et se montrait aussi habile à saisir les occasions qui s'offraient qu'à les faire naître. Il combinait si ingénieusement ses desseins et en poursuivait si bien la réalisation que presque toujours il parvenait à obtenir le résultat escompté. Les réalisations qu'il a laissées derrière lui sont là pour prouver l'excellence de ses méthodes.

Doué d'une mémoire fidèle et précise, il avait en plus une intuition qui dépassait toutes les données et qui tenait du génie. Ces dons exceptionnels, qui lui permirent d'accomplir de grandes choses sur le plan des réalisations pratiques, devaient aussi lui être d'un grand secours dans son travail scientifique. C'est à ce domaine de son activité que seront consacrées les pages qui vont suivre.

Au moment où il fut appelé à représenter l'égyptologie tant aux Musées qu'à l'Université, il fut amené à embrasser tous les secteurs de cette spécialité et même à toucher à des disciplines connexes. Grâce à ses facultés d'assimilation et à la plasticité de sa mémoire, il n'eut pas de peine à acquérir un fonds solide et varié de connaissances, s'étendant aussi bien à l'archéologie et à l'histoire de l'art, qu'à la religion, l'écriture, la langue et la littérature égyptiennes ; mais il s'intéressait en plus à l'anthropologie et à l'histoire des sciences naturelles, rejoignant ainsi les préoccupations de son milieu familial. Néanmoins il orienta spécialement ses recherches vers certains aspects de la civilisation pharaonique, notamment vers l'histoire de la religion et vers l'histoire de l'art égyptien.

Conscient du rôle de première importance que la pensée religieuse avait joué dans la vie égyptienne et de l'influence qu'elle n'avait cessé d'exercer sur l'art et les institutions, il s'appliqua dès le début de sa carrière à rassembler une vaste documentation sur les cultes et les croyances et publia au sujet de certaines pratiques religieuses et funéraires des études où se révélaient la précocité et l'originalité de son esprit. A la suggestion de G. Maspero, la *Revue de l'histoire des religions* lui confia en 1904 la rédaction du bulletin critique des religions de l'Égypte, rubrique qu'il garda jusqu'en 1909. Telle était la valeur de ces pages de critique, que l'on jugea utile de les rééditer sous forme de volume en 1939. Mais, s'il revint, jusque dans ses derniers travaux à des problèmes concernant le panthéon et la théologie de certains centres religieux (comme par exemple dans son étude très pénétrante sur le cycle divin d'El-Kab), il concentra principalement son attention sur l'archéologie et l'histoire de l'art, auxquelles il consacra la plupart de ses œuvres les plus marquantes.

Le premier livre où l'égyptologue, alors encore à ses débuts, révéla sa maîtrise, parut sous le titre *Débuts de l'art en Égypte* (1903-1904). J. Capart y décrivait et groupait systématiquement les statuettes en os

ou en pierre des époques préhistoriques et protodynastiques, que venaient de ramener au jour de Morgan, Amélineau et Petrie.

Plus tard, lorsqu'une pratique déjà longue de l'enseignement à Liège et à Bruxelles l'eurent amené à mûrir ses théories sur les problèmes artistiques, il condensa la matière de ses cours dans ses *Leçons sur l'art égyptien* (1921), édition provisoire d'un ouvrage dont la première partie parut sous une forme plus élaborée en 1924 sous le titre *Art égyptien. Etudes et histoire*.

Dans son esprit, cet exposé théorique devait être complété par quatre volumes d'illustrations, se rapportant respectivement à l'architecture, à la sculpture, aux arts graphiques et aux arts mineurs. Ces volumes de planches, dont certains connurent des rééditions, parurent entre les années 1909 et 1947.

A la suite de ses premières tournées de conférences aux Etats-Unis, il réunit le texte de ses exposés en un volume qui parut d'abord en anglais (*Lectures on Egyptian Art*, 1928), puis, quelques années plus tard, en français (*Propos sur l'art égyptien*, 1931).

A la veille de la guerre, il mit au point une nouvelle série d'études du même genre où il présentait sous leur dernière forme ses vues sur l'art pharaonique. Le texte en fut publié après sa mort dans deux petits volumes, dont l'un s'intitule *Pour faire aimer l'art égyptien* (1949) et l'autre *Causeries sur l'art égyptien* (1958).

A côté des travaux de synthèse, comme ceux qui viennent d'être cités, J. Capart composa aussi des recueils de caractère plus analytique qui contribuèrent encore davantage à faire connaître les inépuisables richesses de cet art aux aspects si variés. Au cours de ses voyages et de ses investigations dans les collections publiques et privées, il s'était avisé que trop de pièces intéressantes avaient échappé à l'attention des spécialistes ou n'avaient jamais été publiées d'une manière adéquate. Il croyait donc rendre service à la science en les tirant de l'oubli et en les présentant de manière à mettre leur beauté en valeur.

Déjà dans les premières années de ce siècle, il avait fait un coup d'essai en réunissant dans un *Recueil de monuments égyptiens* (2 vol., 1902 et 1905) un certain nombre de statues et de bas-reliefs qui avaient frappé son attention au cours de ses visites aux musées d'Europe.

Lorsque ses pérégrinations dans le Nouveau Monde eurent encore étendu son champ d'investigation, il reprit cette idée sur un plan plus vaste et songea à composer un florilège de pièces qu'il estimait devoir illustrer des aspects encore trop peu connus de l'art pharaonique. C'est ainsi qu'il fit paraître aux Editions du Pégase deux luxueux volumes de *Documents pour servir à l'étude de l'art égyptien* (1927 et 1931) et prépara les matériaux pour un troisième volume que les circonstances empêchèrent malheureusement de voir le jour.

Ce souci de rendre accessibles certains trésors artistiques trop peu connus l'avait déjà incité quelques dizaines d'années plus tôt à publier, dans des albums photographiques d'une présentation particulièrement soignée, des ensembles aussi importants que la décoration sculptée d'un groupe de mastabas de la VI^e dynastie, que les travaux du Service des antiquités d'Égypte avaient ramenés au jour (*Une rue de tombeaux à Saqqarah*, 1907), ou les admirables séries de bas-reliefs ornant les parois du temple de Sêti I^{er} à Abydos (*Abydos. Le temple de Sêti I^{er}*, 1912).

Au-delà du champ malgré tout limité de l'archéologie et de l'histoire de l'art, J. Capart ne perdit jamais de vue les perspectives plus étendues de l'histoire de l'Égypte et de sa prestigieuse civilisation. Certains problèmes, comme celui de la chronologie des époques les plus anciennes, celui de l'antériorité de la civilisation de Basse-Égypte par rapport à la culture de Haute-Égypte, celui des rapports de l'Égypte avec les peuples voisins, le préoccupèrent constamment et firent l'objet d'un certain nombre de ses écrits.

Mais il donna surtout la mesure de ses dons d'évocateur dans deux volumes substantiels qui parurent à peu d'années de distance : *Thèbes, la gloire d'un grand passé* (1925) et *Memphis, à l'ombre des pyramides* (1930), dans lesquels il fit revivre, comme dans un diptyque, les fastes des grands empires qui s'étaient succédé dans la vallée du Nil.

Dans la collection *l'Histoire racontée à tous*, il se chargea, concurremment avec G. Contenau, de rédiger le volume consacré à l'Orient ancien (1936). Le succès que remportèrent les ouvrages dont il vient d'être question, ressort du fait seul qu'ils connurent plusieurs éditions ou traductions.

J. Capart se défendit toujours d'être un philologue. N'empêche qu'il avait étudié la grammaire égyptienne dans les meilleurs manuels qui lui fussent accessibles pendant ses années de formation et avait tenu à suivre pendant un certain temps des cours de copte à l'Université de Louvain. Il avait ainsi acquis une connaissance pratique de l'égyptien qu'il avait entretenue et développée au cours de ses études et de ses lectures, de telle manière qu'il parvenait à déchiffrer sans peine les inscriptions et reconnaissait immédiatement le sens général des documents qui lui tombaient entre les mains. D'autre part, il suivait avec la plus grande attention les progrès de la philologie égyptienne et faisait part des découvertes et des publications de papyrus littéraires dans ses communications à l'Académie de Belgique et dans certains de ses articles.

Il eut même le mérite de faire entrer dans les collections de nos musées des documents de première valeur.

C'est à son intervention que fut transféré du Palais royal à la section égyptienne un rouleau de papyrus, qui reçut le nom de papyrus

Léopold II parce qu'il avait été ramené d'Égypte par le roi Léopold du temps où il n'était encore que duc de Brabant : comme J. Capart le reconnut immédiatement, ce papyrus constituait la partie manquante d'un document connu depuis longtemps (le fameux papyrus Amherst), où étaient consignés les procès-verbaux de l'instruction ouverte à l'époque de Ramsès IX contre les pilleurs des tombes de la Vallée des rois.

Son flair le décida un peu plus tard à acquérir une série de figurines d'envoûtement datant du Moyen Empire et portant de longues énumérations de peuples et de princes étrangers contre lesquels les rois d'Égypte dirigeaient des armes magiques aussi bien que des armes matérielles.

Il convient aussi de rappeler qu'il négocia quelques années avant la guerre, pour le compte du musée de Brooklyn, l'achat d'un grand papyrus de l'époque de Ramsès V, contenant des listes de cens dont on ne connaît pas d'autre exemple aussi ancien.

On lui doit également l'heureuse initiative d'avoir créé, sous l'égide de la Fondation égyptologique, une collection désignée sous le nom de *Bibliotheca Aegyptiaca*, où sont édités, sous un format commode, les textes classiques égyptiens que les étudiants peuvent se procurer à des conditions avantageuses. Les douze fascicules qui sont déjà sortis depuis 1931 et dont certains sont dus à des hiératistes aussi éminents que Gardiner, Blackman et Černý, se trouvent maintenant entre les mains de tous les égyptologues.

Mais J. Capart eut même l'audace de composer un petit livre d'initiation au déchiffrement de l'écriture égyptienne, qu'il intitula : *Je lis les hiéroglyphes*. Avec son talent incomparable de vulgarisateur il parvint dans cet ouvrage à mettre à la portée des profanes les arcanes d'un système d'écriture aussi compliqué.

À côté des œuvres maîtresses que l'on vient de passer en revue, il conviendrait de faire mention de la série innombrable des mémoires, articles, comptes rendus qui sont sortis de la plume de l'égyptologue ; certains de ces écrits contiennent des études savantes sur un point particulier d'égyptologie, tandis que les autres revêtent plutôt le caractère d'articles de vulgarisation. On en trouvera l'énumération complète dans la bibliographie faisant suite à la présente notice.

Même pendant ses heures de loisir, son esprit ne chôma pas : au fil de son inspiration il s'abandonnait alors à des improvisations qui, si elles n'étaient pas de la vraie science, avaient tout au moins comme point de départ des données égyptologiques. C'est ainsi qu'il se laissa aller à composer des contes pour enfants dont la scène se situait en Égypte. La plus réussie de ces fantaisies est l'histoire de la souris *Makit*, dont l'affabulation s'inspire de certains dessins sur ostraca.

A la fin de sa vie, il s'était plongé avec une vraie délectation dans l'étude longtemps interrompue des classiques de tous les temps et de tous les pays, dont il avait réuni dans sa bibliothèque des éditions choisies. Au cours de ses lectures, il avait pris un grand nombre de notes empruntées aux meilleurs commentateurs de ces chefs-d'œuvre de la littérature. Il voulut faire profiter ses contemporains du fruit de son travail de compilation en composant sous le titre *Que lire?* un répertoire raisonné de cinq cents ouvrages qui, selon son choix, constituaient le trésor littéraire de l'humanité.

On eût souhaité qu'il écrivît ses mémoires. Peut-être y a-t-il songé et il est regrettable qu'il n'ait pu mettre ce projet à exécution. Avec l'expérience qu'il avait acquise des hommes de toute condition, avec la richesse des souvenirs qu'il avait pu accumuler au cours d'une carrière aussi extraordinaire et aussi remplie que la sienne, ce savant, qui était en même temps un merveilleux narrateur, n'eût pas manqué de laisser un témoignage précieux sur une époque importante où, dans certains domaines, il avait joué un rôle de premier plan.

Au cours de l'exposé qu'on vient de lire, il a été fait incidemment allusion aux honneurs dont J. Capart a été l'objet. On trouvera ici, l'énumération des distinctions scientifiques et honorifiques dont il a été gratifié.

I. *Distinctions scientifiques* (placées dans l'ordre chronologique)

Membre correspondant (1900), puis membre d'honneur (1901) de l'Institut égyptien (Caire).

Membre correspondant régnicole (1912), puis membre titulaire (1925) de l'Académie royale d'archéologie de Belgique.

Membre correspondant (1919), puis membre effectif (1930) de l'Académie royale de Belgique, dont il fut président en 1940 et président f.f. en 1943.

Vice-président de la Société belge d'études orientales (depuis 1922).

Corresponding Fellow à la *British Academy* (1923).

Président du Service éducatif des Musées royaux d'art et d'histoire (Bruxelles) (1924).

Membre honoraire de l'*American Association of Museums* (1931).

Membre correspondant étranger de l'*Academia nacional de belas-artes* de Lisbonne (1933).

Membre correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres) (1935).

Vice-président honoraire de l'*Egypt Exploration Society* (Londres) (1935).

- Membre d'honneur du *Vooraziatisch-Egyptisch Gezelschap* « Ex Oriente Lux » (Leyde) (1939).
Membre correspondant de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras (1939).
Membre correspondant de l'Académie malgache (Tananarive) (1939).
Membre correspondant de la section culturelle de l'Institut oriental de Prague (1939).
Membre protecteur de la Fondation documentaire dentaire (Bruxelles) (1940).
Président de la Commission de philologie du Fonds national de la recherche scientifique (Bruxelles) (1941).
Président de l'Office national des musées de Belgique (1941).
Membre d'honneur de la Société royale de géographie (Bruxelles) (1942).
Membre d'honneur des Amis du Musée d'histoire de la voiture (Bruxelles) (1943).
Membre de la Commission de surveillance des Musées royaux d'art et d'histoire (Bruxelles) (1943).
Président d'honneur d'*Ars photographica* (Bruxelles) (1943).
Membre du Comité directeur des Cours supérieurs pour bibliothécaires (Bruxelles) (1945).
Président de la sous-section du Proche-Orient de l'Institut des hautes études de Belgique (Bruxelles).

II. Distinctions honorifiques

- Grand officier de l'ordre de la Couronne (1947).
Commandeur de l'ordre de Léopold (1935).
Croix civique de 1^{re} classe 1914-1918 (1920).
Médaille commémorative du Centenaire de l'Indépendance nationale (1931).
Grand officier de l'ordre d'Ismail (1930).
Grand officier de l'ordre du Nil (1923).
Grand officier de l'ordre d'Orange-Nassau (1935).
Grand officier de l'ordre de la Couronne d'Italie (1940).
Commandeur de l'ordre du Phénix de Grèce (1930).
Commandeur (2^e degré) de l'ordre du Jade de Chine (1936).
Commandeur de l'ordre de Wasa, de Suède (1939).
Officier de l'ordre de la Légion d'honneur (1937).

B. VAN DE WALLE.

PUBLICATIONS (1)

- 1 *Histoire de l'Orient ancien. L'Égypte des Pharaons*. Paris, Hachette, 1936, in-8°, pp. 5-145 ; 2^e éd., 1943 (L'histoire racontée à tous).
- 2 Les limites de l'art égyptien. *Bulletin de l'Office international des Instituts d'archéologie et d'histoire de l'art*, vol. III, n° 7, 1936, pp. 34-51, pl. 3-5.
- 3 New Light on the Ramesside Tomb-robberies (en collaboration avec Alan H. Gardiner et B. van de Walle). *Journal of Egyptian Archaeology*, t. XXII, 1936, pp. 169-193, pl. X-XVI.
- 4 *Makit. Une histoire de souris au temps des Pharaons*. Paris, Gigord, 1937, in-8°, 183 pages, figures.
- 5 Rapport sommaire sur les fouilles de la Fondation égyptologique Reine Elisabeth à El-Kab. *Annales du Service des antiquités d'Égypte*, t. XXXVII, 1937, pp. 3-15.
- 6 A Neo-memphite Bas-relief. *The Journal of the Walters Art Gallery*, Baltimore, vol. I, 1938, pp. 13-17, figures.
- 7 Deuxième rapport sommaire sur les fouilles de la F.E.R.E. à El-Kab (janvier-mars 1947). *Annales du Service des antiquités d'Égypte*, t. XXXVIII, 1938, pp. 623-640, 1 planche.
- 8 *Pour transformer un vieillard en un jeune homme (Pap. Edwin Smith)*. Liège, Thone, 1938, in-8°, 15 pages, figures.
- 9 Une statue de Sebekhotep, précepteur royal. *Bulletin des Musées royaux d'art et d'histoire*, 8^e année, n° 4, juillet-août 1938, pp. 83-86, figures.
- 10 *Bulletin critique des religions de l'Égypte 1904-1909*, avec une liste des publications de M. Capart (1896-1938) et un index du *Bulletin critique*, par J. Janssen. Leyde, Brill, 1939, in-8°.
- 11 *Le papyrus Léopold II aux Musées royaux d'art et d'histoire de Bruxelles et le papyrus Amherst à la Pierpont Morgan Library de New York*, en collaboration avec Alan H. Gardiner. Bruxelles, Patrimoine des Musées royaux, 1939, in-f°, 12 pages, 4 planches.
- 12 *Hori, gamin de la vieille Égypte*. Bruxelles, Office de Publicité, [1940], in-8°, 104 pages, 8 figures.
- 13 Les sept paroles de Nekhabit. *Chronique d'Égypte*, XV^e année, n° 29, janvier 1940, pp. 21-29, 1 planche, 2 figures.
- 14 *Vision de l'Égypte ancienne. Six causeries radiophoniques*. Bruxelles, F.E.R.E., 1940, in-8°, 79 pages.
- 15 *Le message de la vieille Égypte*. Bruxelles, Office de Publicité, 1941, in-8°, 82 pages (Collection Lebègue) ; 2^e édition, 1942.
- 16 Ostraca illustrant des textes littéraires. *Chronique d'Égypte*, XVI^e année, n° 32, juillet 1941, pp. 190-195, 4 figures.
- 17 Sur un cercueil de momie du Musée Clémentin. *Miscellanea Gregoriana*, Tipographia poliglotta Vaticana, 1941, in-4°, pp. 51-56, figures.
- 18 *Egyptian Art. The Legacy of Egypt*. Chapter 4, Oxford, University Press, 1942, in-16, pp. 80-119, 16 figures.
- 19 *L'art égyptien*. Deuxième partie. Choix de documents. Tome II. *La statuaire*. Bruxelles, Vromant, 1942, gr. in-8°, 45 pages, planches 201-400.
L'art égyptien. Deuxième partie. Choix de documents. Tome III. *Les arts graphiques*. Bruxelles, Vromant, 1942, gr. in-8°, 45 pages, planches 401-600.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 492-495.

- 20 *Le paysage et les scènes de genre dans l'art égyptien*. Bruxelles, Publications des Musées royaux des beaux-arts, 1942, in-4°, 48 pages, 56 figures.
- 21 *Tout-ankh-amon* (avec la collaboration de M. Werbrouck, etc.). Bruxelles, Vromant, 1943, in-8° ; frontispice, 211 pages, 78 figures.
- 22 *L'Amérique telle qu'on la décrit et telle qu'elle est*. Bruxelles, De Visscher, 1945, in-12, 48 pages, 2 planches.
- 23 *Que lire ?* Anthologie d'appréciations sur les meilleurs livres des littératures anciennes et modernes. Bruxelles, Vromant, 1945, in-8°, xxx-738 pages.
- 24 *El-Kab. Fouilles en Egypte. Impressions et souvenirs*. Bruxelles, Fondation égyptologique Reine Elisabeth, 1946, in-8°, 179 pages.
- 25 *Je lis les hiéroglyphes*. Bruxelles, Office de Publicité, 1946, in-8°, 1 planche (Collection Lebègue, 7^e série, n° 74). Rééditions inchangées en 1960 et 1965.
- 26 *Quelques observations sur la déesse d'El-Kab*. Bruxelles, Fondation égyptologique Reine Elisabeth, 1946, in-8°, 15 pages.
- 27 *Un conte que Schéhérazade n'a pas connu*. Bruxelles, Fondation égyptologique Reine Elisabeth, 1946, in-8°, 16 pages.
- 28 Troisième rapport sommaire sur les fouilles de la Fondation égyptologique Reine Elisabeth à El-Kab (novembre 1945 à février 1946). *Annales du Service des antiquités de l'Égypte*, t. XLVI (1947), pp. 337-345.
- 29 *L'art égyptien*. Deuxième partie : Choix de documents accompagnés d'indications bibliographiques. Tome IV : *Les arts mineurs*, Bruxelles, Vromant, 1947, in-8°, 49 pages, planches 601-800.
- 30 *Fouilles à El-Kab. Documents. Livraison III*. Bruxelles, Fondation égyptologique Reine Elisabeth, pp. 73-78 (Rapport de J. Capart).
- 31 *Causeries sur l'art égyptien*. Bruxelles, Fondation égyptologique Reine Elisabeth, 1958, in-8°, viii-89 pages, 73 figures.

MARCEL LAURENT

(1872-1946)

1902

MARCEL-JEAN-BAPTISTE LAURENT, né à Mussy-la-Ville, près de Virton, le 25 décembre 1872, est mort à Woluwé-Saint-Pierre le 6 juin 1946.

C'est comme helléniste qu'il affirma ses brillantes dispositions scientifiques, que l'enseignement de Charles Michel avait portées d'emblée à maturité. Docteur en philologie classique de l'Université de Liège, Marcel Laurent publie, à partir de 1897, ses premiers travaux : ils concernent le théâtre grec, l'iconographie d'Achille et les inscriptions de Delphes. Aux Universités de Paris et de Strasbourg, le jeune érudit complète sa formation avant de se rendre, comme membre étranger de l'École française d'Athènes, dans le pays qui est à la source de la culture occidentale. Ses dons de philologue, alliés à un grand esprit de finesse dans l'appréciation des œuvres d'art antiques, attirèrent sur lui l'attention du monde érudit, et lui valurent d'être nommé, le 15 décembre 1902, chargé du cours d'histoire de l'art et d'archéologie à l'Université de Liège, en remplacement de Camille Renard, admis à l'éméritat. L'année suivante, un nouvel arrêté royal, daté du 28 octobre 1903, le chargeait du cours d'archéologie du moyen âge en remplacement d'Alphonse Delescluse, décédé.

Cette dernière nomination constitue une date importante dans la carrière de Marcel Laurent : elle va marquer un changement très net dans l'orientation de ses activités scientifiques. Dès ses premières leçons dans la Cité ardente, le jeune Gaumais avait adopté Liège comme Liège l'avait adopté. Non content de donner les leçons que lui assigne le programme universitaire, il fait des cours, le soir, en la salle académique, pour un public cultivé qui se passionne pour son enseignement ; il fréquente le milieu artistique liégeois et, pendant un certain temps, sera notamment un familier de la maison d'Albert de Neu-

ville, bibliophile et protecteur des beaux-arts ; il épouse enfin, en 1908, une Liégeoise, Gabrielle Stellingwerf.

La préparation de la section d'art ancien à l'Exposition universelle de 1905, les travaux de Jules Helbig, l'ouvrage de von Falke, lui font prendre conscience de l'importance et de l'intérêt de l'art qui s'est développé du XI^e au XIII^e siècle, dans la vallée de la Meuse moyenne, et qu'un archéologue français a décoré de l'heureuse appellation d'« art mosan ». Dès lors, la voie de Marcel Laurent est tracée : il deviendra le maître incontesté des études consacrées à cette province privilégiée de l'art roman.

Mais l'enseignement ne suffisait pas à absorber le dynamisme du jeune professeur. Il entre en 1912 aux Musées d'art et d'histoire de Belgique, où il est attaché à la section des industries d'art, et ne démissionnera de cette institution qu'en 1933, avec le rang de conservateur.

Ses charges d'enseignement à l'Université de Liège s'étaient, en effet, considérablement accrues. Il assurait, en plus de ses attributions précédentes, les cours d'histoire de l'art à la Faculté de philosophie et lettres (candidature et licence), le cours d'histoire de l'architecture, de la sculpture, de la peinture et des arts appliqués au moyen âge. Ce n'est qu'en 1934 qu'il fut déchargé, à sa demande, du cours d'archéologie et d'histoire de l'art dans l'antiquité. Un arrêté royal, du 4 novembre 1937, le nommait enfin professeur ordinaire à la Faculté de philosophie et lettres. Comme il l'écrivait avec simplicité, modestie et aussi, légitime conscience de ses efforts : « Du jour où je fus nommé [à l'Université de Liège], je me vouai à mon enseignement avec toute l'énergie dont j'étais capable. J'y mis tout mon cœur, tout mon temps... Les études d'archéologie supposent des études parallèles d'histoire. Je n'exagérerai en rien si j'affirme que pour donner l'immense matière de l'archéologie médiévale et mener de front, avec une égale conscience, des cours sur l'art antique et l'art du moyen âge, je fus obligé de me livrer à un travail de tous les instants. Période ingrate, en un sens, car elle ne se traduisait, elle ne pouvait se traduire par un résultat glorieux : je luttais pour acquérir l'autorité nécessaire au professeur devant ses élèves, mais mon labeur restait obscur. »

Mais aussi, comme ce « labeur obscur » illuminait l'enseignement du maître ! D'autres ont retracé ce que fut son activité féconde comme conservateur de musée. Quant au professeur, ainsi que l'a écrit M^{me} Crick-Kuntziger, « son don de communication était réellement extraordinaire... Son enseignement était d'ailleurs d'autant plus prestigieux qu'il ne cherchait jamais à éblouir, qu'il donnait l'austère exemple du travail en profondeur, non en surface, de la qualité, non de la quantité et qu'il arrivait à élever et à vivifier tous les sujets qu'il

abordait par l'exposé tantôt d'idées neuves et personnelles, tantôt de saisissantes synthèses ».

L'âge n'atténua pas ces éminentes qualités. Ceux qui ont bénéficié de l'enseignement de Marcel Laurent à la fin de sa carrière peuvent en porter le témoignage : il leur semble encore entendre cette voix vibrante qui leur commentait avec science et finesse l'art chrétien primitif, l'orfèvrerie mosane, la peinture italienne du Quattrocento.

Cet enseignement est passé, en grande partie, dans les publications, fort nombreuses, de Marcel Laurent. Avec M. Jacques Lavalleye, auteur d'une excellente notice sur l'éminent historien d'art, il faut considérer son étude sur *Art rhénan, art mosan et art byzantin*, parue en 1931, comme une des plus représentatives de sa méthode et de son talent. L'auteur, s'inscrivant en faux contre les conclusions outrancières de Beenken, rappelle ce qui distingue l'art mosan et l'art rhénan, établit les sources d'inspiration du premier et montre ses contacts avec l'art byzantin, notamment par l'intermédiaire de la *Bible de Stavelot*. Contrairement à l'érudit allemand qui prétendait tirer des conclusions fondées « sur l'évolution rationnelle et, pour ainsi dire, nécessaire de l'art plastique », Marcel Laurent affirme la précellence d'une méthode « qui se fonde sur l'étude des textes associée à l'analyse technique des monuments ». On ne se lasse pas de relire ces quelque vingt-cinq pages à la fois denses et claires, véritable leçon de critique où l'analyse et la synthèse se prêtent un mutuel appui. Et l'on devine aisément, en lisant ces lignes fermes et lucides, que leur auteur était une personnalité rayonnante.

Les distinctions honorifiques ne lui ont pas manqué — il était notamment commandeur de l'ordre de Léopold —, mais lui, que la culture française avait imprégné, il attachait une valeur toute spéciale aux titres de chevalier puis d'officier de la Légion d'honneur par lesquels la République française avait récompensé son apport à l'illustration de la romanité dans l'art.

Il laisse le souvenir exaltant d'un enseignement et d'une vie exemplaires.

JACQUES STIENNON.

BIBLIOGRAPHIE

- Marthe CRICK-KUNTZIGER, Marcel Laurent. *Bulletin des Musées royaux d'art et d'histoire*, 3^e série, 18^e année, 1946, pp. 88-91 (avec portrait).
 J. SQUILBECK, Marcel Laurent. *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 26, 1948, pp. 448-453.
 Jacques LAVALLEYE, Notice sur Marcel Laurent, membre de l'Académie. *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, t. 127, 1961, pp. 29-38 (avec portrait).

PUBLICATIONS (1)

- 1 Le phénix, les serpents et les aromates dans une miniature du XII^e siècle. *L'Antiquité classique*, t. IV, fasc. 2 (1936), pp. 375-401.
- 2 Claus Sluter et la sculpture brabançonne. *Annales du XXX^e Congrès de la Fédération historique et archéologique de Belgique*, Bruxelles, 1936, pp. 257-270.
- 3 Nouveaux points de vue sur les deux miniatures du XII^e siècle conservées aux Musées d'art et d'histoire. *Bulletin des Musées royaux d'art et d'histoire*, 3^e série, t. VII (1937), pp. 117-120.
- 4 Le Bas-relief de Saint-Michel à l'abbaye de Maredsous. *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, t. IV (1938), pp. 337-344.
- 5 Aspects de l'art mosan dans les fonts de Saint-Barthélemy de Liège. *Annales du XXX^e Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, Namur, 1939, pp. 133-143.
- 6 L'Art mosan au moyen âge (ivoires, miniatures, orfèvreries). *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. LXIII (1939), pp. 119-130.
- 7 Un grand théoricien de l'art : Henri Focillon. *Académie royale de Belgique, Bulletin de la Classe des beaux-arts*, t. XXIII (1941), pp. 71-84.
- 8 Deux statuettes romaines des premiers siècles du christianisme. *Apollo* (Bruxelles), n^o 4, août-septembre 1942, pp. 4-8.
- 9 Jan Emens, modelleur et potier de Raeren. *Apollo* (Bruxelles), n^o 21 (1^{er} avril 1943), pp. 8-13.
- 10 Orfèvres mosans. *Secours d'hiver*, numéro de Noël 1943, 5 pages.

(1) Nous empruntons cette liste à la bibliographie établie par M. J. SQUIBBECK, à la suite de la notice nécrologique rédigée par M^{me} CRICK-KUNTZIGER. Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 496-498.

HERMAN VANDER LINDEN

(1868-1956)

1903

EN OCTOBRE 1886, Herman Vander Linden, né à Louvain dix-huit ans plus tôt, franchissait les portes de l'Université de Gand. C'était avant la réforme de 1890 et il fut marqué de la discipline rigoureuse de l'Ecole normale des humanités. Il y fut le plus ancien élève de Henri Pirenne. Celui-ci venait de quitter notre Université pour enseigner à Gand où il devait former une série impressionnante d'historiens. Le grand historien avait gardé un souvenir ému de ses débuts et vingt-cinq ans plus tard, il rappelait à son disciple le temps des premiers cours : « C'est là que se sont noués entre nous ces liens de confraternité scientifique, d'estime et d'affection qui n'ont plus cessé de nous unir l'un à l'autre, et qui vous sont, je l'espère, aussi doux qu'à moi-même. » En 1890, H. Vander Linden obtenait le grade de professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur, l'année suivante celui de docteur en philosophie et lettres. Sa thèse doctorale, *l'Histoire de la constitution de la ville de Louvain au moyen âge*, est publiée dès 1892 dans le *Recueil de travaux de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand* (fasc. VII). Elle y suivait de trois ans *l'Histoire de la constitution de la ville de Dinant au moyen âge* (Gand, 1889, fasc. II) de son maître Pirenne.

Ces travaux sont un témoignage devenu classique aujourd'hui du brillant renouveau des études d'histoire urbaine à la fin du XIX^e siècle. Le rôle de la bourgeoisie et l'influence des forces économiques étaient mis en évidence. Lauréat du concours des bourses de voyage, H. Vander Linden partait pour l'Allemagne qui jouissait alors d'un prestige considérable dans le monde de l'érudition. Il fréquenta les Universités de Marbourg, Leipzig et Berlin, puis se rendit à Paris où il fut élève de l'Ecole des chartes et de l'Ecole pratique des hautes études. Après quelques désignations en qualité de professeur intérimaire dans l'enseignement secondaire, il fut nommé, en 1895, professeur à l'Athénée royal

d'Anvers. Il y resta huit ans. Travailleur acharné, il présentait dès 1895 sa thèse de doctorat spécial en histoire. Elle paraissait l'année suivante dans le Recueil de la Faculté de Gand (fasc. XV). *Les gildes marchandes dans les Pays-Bas au moyen âge* s'inscrivaient dans la même ligne rénovatrice de l'histoire urbaine que la thèse doctorale. Comme l'a écrit le spécialiste actuel de cette histoire, Fernand Vercauteren : « En affirmant que les gildes marchandes ne se rattachent d'une manière directe à aucune institution antérieure, H. Vander Linden prenait le contre-pied des thèses exposées précédemment en cette matière par Wilda, en Allemagne, Flach en France, Alphonse Wauters en Belgique et soulignait, conformément aux vues qui étaient celles de Pirenne à cette époque, que les groupements de marchands nés essentiellement d'un besoin de protection, n'apparaissent pas avant le XI^e siècle et qu'il n'y a aucune « filiation » entre eux et des institutions semblables remontant aux temps carolingiens. Aujourd'hui, la recherche ne ratifierait plus pareilles conceptions, il n'en reste pas moins que ce livre solide et bien documenté, apporta une foule d'informations nouvelles car l'auteur y a surtout décrit le fonctionnement des gildes aux XIII^e et XIV^e siècles en se fondant sur un grand nombre de textes inédits. »

Lié d'une étroite amitié avec Charles de Lannoy, un des maîtres de la science économique en Belgique, il prépara, en collaboration avec lui, une *Histoire de l'expansion coloniale des peuples européens*. Le manuscrit mérita aux auteurs, en 1903, le prix du roi Léopold II. La géographie avait toujours passionné le jeune historien ; faut-il rappeler d'ailleurs que les deux disciplines étaient alors intimement liées dans l'enseignement moyen ? L'histoire des grandes découvertes géographiques et l'histoire de la colonisation retinrent surtout l'attention du jeune érudit. Son don des langues l'aida à maîtriser une documentation fort riche. Ayant ainsi attiré sur lui l'attention du monde savant et d'un public plus large — le rapport fort élogieux de la commission présidée par le baron Descamps, G. Le Marinel étant rapporteur et le baron Léon Béthune, Adolphe Max, M. de Ramaix, Jules Leclercq, Léon De Lantsheere, membres, parut au *Moniteur* du 4 juin 1903 — il fut nommé à notre Faculté de philosophie et lettres le 28 octobre 1903. Il était chargé de faire le cours de géographie et d'histoire de la géographie ainsi que les exercices sur ces matières. Il remplaçait Nicolas Lequarré, admis à l'éméritat. En octobre 1905, il ouvrit un cours libre d'histoire de la colonisation et en 1906, au départ de Stanislas Bormans, le cours de diplomatique du moyen âge lui fut attribué. En 1908, il fut chargé du cours de paléographie du moyen âge.

Pendant dix ans, Herman Vander Linden se consacra à la géographie, à l'histoire de la colonisation et aux sciences auxiliaires de l'histoire médiévale.

En 1907, le tome premier de l'*Histoire de l'expansion coloniale des peuples européens* sortait de presse. Il était consacré au Portugal et à l'Espagne ; H. Vander Linden avait écrit les pages 241 à 436 traitant de l'Espagne, quatre ans plus tard, il écrivait les pages 395-461 du tome II réservées au Danemark. Le tome III sur la Suède parut en 1921, il était de la plume de Charles de Lannoy. Les autres volumes ne devaient pas voir le jour, l'éminent professeur à l'Université de Gand expliquant avec beaucoup de dignité dans la préface que H. Vander Linden avait perdu dans l'incendie de Louvain en août 1914 « toute sa bibliothèque et les notes d'histoire coloniale qu'il accumulait depuis vingt-cinq ans ». Ayant échappé de peu à la mort, lors des événements tragiques qui ravagèrent sa ville natale où il avait continué à résider, H. Vander Linden réussit à gagner l'Angleterre. Il y noua de solides amitiés dans le monde des historiens et il publia différentes études sur son pays, voulant le servir « without failing to observe all those duties of honesty and impartiality which that service demands » comme il l'écrivait dans la préface, datée d'Oxford, February 9, 1918, de son ouvrage *Belgium. The Making of a Nation*.

Peu après son retour en Belgique, sa charge d'enseignement fut considérablement accrue. En 1923, lorsque Eugène Hubert fut admis à l'éméritat, les cours généraux d'histoire de Belgique en première candidature et d'histoire contemporaine en seconde candidature lui furent confiés. Lors de la réforme de la loi de 1929, ses enseignements s'augmentèrent encore des cours de notions de critique historique en seconde candidature (toutes sections à l'exception du droit) et de méthodologie spéciale de l'histoire. Une nouvelle répartition du cours de critique historique et son application à une période de l'histoire avait alourdi sa charge dès le 1^{er} juillet 1929.

Connu jusqu'en 1923 dans le cercle très étroit des étudiants préparant le doctorat en histoire, il devait s'adresser désormais à des centaines d'étudiants et il devint un des professeurs les plus redoutés de notre *Alma Mater*. Il n'était pas un orateur et ce fut toujours dans les enseignements réservés aux spécialistes qu'il brilla le plus. C'était dans ces cours qu'il révélait les résultats de ses recherches, car ce grand érudit ne se laissa jamais absorber par ses tâches d'enseignement. Dès 1893, il avait publié son premier article dans le *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, en 1923, il devint membre de cette commission à laquelle il ne cessa d'apporter une collaboration fructueuse. Il édita la continuation du *Spiegel Historiae* de Van Velthem, dont les volumes parurent en 1906 (en collaboration avec W. de Vreese), en 1931 (en collaboration avec P. de Keyser), en 1938 (en collaboration avec P. de Keyser et A. Van Loey) et rendit aux historiens un éminent service en établissant sur des dépouillements minutieux de comptes et de

correspondances, les itinéraires de Philippe le Bon, duc de Bourgogne (1419-1467), de Charles, comte de Charolais puis duc de Bourgogne et de Maximilien d'Autriche (1477-1482).

L'Académie royale de Belgique l'avait appelé parmi ses membres le 2 mai 1921 et il fut directeur de sa classe en 1942. L'Académie thérésienne lui confia en 1935 les fonctions de secrétaire de la commission de la *Biographie nationale*; les nombreuses notices dont il avait enrichi ce répertoire justifiaient ce choix. D'aucuns se souvenaient peut-être que son premier article avait été en 1890 la notice consacrée à *François de la Kéthulle, seigneur de Ryhove et son fils*, article écrit en collaboration avec Paul Fredericq, autre maître de l'École historique gantoise. Sous son impulsion, l'entreprise inaugurée en 1867 vit son terme en 1938 par la parution du tome XXVII et il lança la nouvelle formule de la *Biographie nationale* dont il ne devait malheureusement pas voir la réalisation.

Membre de la Société pour le progrès des études philologiques et historiques, il publia en 1923 dans la *Revue belge de philologie et d'histoire* un article sur *La Forêt charbonnière* qui eut un grand retentissement dans le monde savant et dans le public cultivé. S'appuyant sur des textes solides, il démontra que la forêt charbonnière avait une orientation nord-sud et non est-ouest et réduisit le rôle de cette forêt dans la fixation de la frontière linguistique au haut moyen âge.

Editeur de textes, auteur d'articles de haute érudition, H. Vander Linden savait s'élever aux vues générales. En 1935, il donna dans la collection *Histoire du monde* dirigée par E. Cavaignac, un volume plein de faits sur *l'Hégémonie européenne. Période italo-espagnole*. Dans ce dixième volume de la collection, il analysait avec pénétration l'expansion de l'impérialisme espagnol, son apogée, son déclin. Un critique sévère jugeait que la matière était exposée « avec une parfaite clarté, une impartialité totale et une érudition solide autant que précise ».

Travailleur infatigable, il composa des manuels d'histoire, un *Album historique de la Belgique*, en collaboration avec son ami Obreen, Bruxelles, 1912, couronné du prix E. Lameere par l'Académie royale de Belgique et une *Vue générale de l'histoire de Belgique*, Paris, 1918, qui lui valut le prix De Keyn.

Rompant aux difficiles méthodes de la géographie historique — en 1907 déjà, il rédigeait une étude sur les sources de la géographie historique de la Flandre — il eut l'honneur d'être appelé à présider à Bruxelles, en août 1931, le premier congrès consacré à cette discipline.

Sévère pour lui-même, minutieux et précis, H. Vander Linden exigeait beaucoup de ses étudiants. Il discernait vite ceux qui avaient la passion de la recherche historique et il leur réservait les trésors de son expérience. Lorsqu'il fut admis à l'éméritat en 1938, ses anciens élèves

lui témoignèrent leur respectueuse affection au cours d'une manifestation de sympathie et beaucoup découvrirent alors un homme dont la froideur apparente avait caché bien des qualités.

Il comptait parmi ses intimes d'excellents archivistes, notamment à Liège le conservateur Emile Fairon et à Bruxelles le conservateur Jacques Bolsée, et il avait souvent de fructueuses conversations avec ces défricheurs de textes et ces auteurs d'inventaires et ainsi entre l'Université et les Archives un pont était jeté.

La vie a souvent été âpre pour cet homme de cabinet qui n'aimait ni la foule ni les honneurs. En 1914, il vécut des heures douloureuses. Ce passionné de la liberté avait élevé ses enfants dans de tels principes qu'ils refusèrent de se soumettre dans les jours sombres de la deuxième guerre mondiale. Son second fils, Henri, jeune licencié en histoire, milita dans la Résistance mais il ne revint pas des camps de la mort. Son arrestation brisa la santé de sa mère. Ces deuils cruels assombrirent les dernières années de H. Vander Linden qui s'était retiré dans sa propriété à Corbeek-Loo où il s'éteignit doucement le 15 avril 1956. Il allait atteindre, le 27 avril, 88 ans.

Herman Vander Linden fut un érudit de premier ordre, un professeur perspicace, un historien prudent et avisé, fidèle aux enseignements rigoureux des maîtres de sa jeunesse, qui lui inculquèrent le respect scrupuleux des textes et pour qui un jour de synthèse était le prix d'années d'analyse.

ROBERT DEMOULIN.

PUBLICATIONS (1)

- 1 Articles soumis à Charles Quint par son chancelier Gattinara concernant l'office de la chancellerie en 1528. *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. C, 1936, pp. 265-280.
- 2 Itinéraire de Charles, duc de Bourgogne. *Publications in-4° de la Commission royale d'histoire*, Bruxelles, 1936, 87 pages.
- 3 La Pacification de Gand et les Etats-Généraux de 1576. *Etudes d'histoire dédiées à la mémoire de Henri Pirenne*, Bruxelles, 1937, pp. 357-365.
- 4 Le traité de Bruxelles concernant le partage du patrimoine des Habsbourg entre Charles Quint et son frère Ferdinand (Bruxelles, 7 février 1522). *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. CII, 1937, pp. 211-222.
- 5 *Le Brabant et le Hainaut anciens*, Bruxelles, 1937, 8 pages (Bibliothèque d'études régionales, n° 6).

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 500-504 et la notice publiée par notre collègue Fernand VERCAUTEREN dans l'*Annuaire* pour 1962 de l'Académie royale de Belgique, pp. 45-53.

- 6 La prétendue inféodation du domaine maritime et colonial de l'Espagne par Alexandre VI en 1493. *Bulletin de l'Académie royale de Belgique, Classe des lettres et des sciences morales et politiques*, 1938, pp. 428-435.
- 7 Lodewijk van Velthem's voortzetting van den Spiegel Historiae (en collaboration avec MM. P. de Keyser et A. Van Loey), t. III. *Publications in-4° de la Commission royale d'histoire*, Bruxelles, 1938, x-450 pages.
- 8 Itinéraires de Philippe le Bon, duc de Bourgogne (1419-1467) et de Charles, comte de Charolais (1433-1467). *Publications in-4° de la Commission royale d'histoire*, Bruxelles, 1940, x-533 pages.
- 9 Notice sur Henri Pirenne (1862-1935). *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, t. CXVI, 1950, pp. 23-86.

JOSEPH MANSION

(1877-1937)

1904

JOSEPH MANSION est né à Gand le 9 janvier 1877. Dans le *Liber memorialis* de 1936, il a écrit sa propre biographie et a fourni la liste de ses publications jusqu'à une date qu'il ne savait pas aussi rapprochée de celle de sa mort, survenue le 8 novembre 1937.

La notice biographique est très brève : c'est celle d'un homme qui, par timidité, par modestie surtout, répugnait à parler de lui-même.

La liste bibliographique est, au contraire, fort longue : elle témoigne de l'intense activité scientifique d'un savant qui a illustré notre université.

La personnalité de Mansion était riche et complexe. Il était à la fois un chercheur, un professeur, — mais nous préférons dire un maître, — un homme dans la plus haute acception du terme.

Dans l'œuvre même du savant, ce qui frappe d'abord, c'est une grande variété. Cependant, à y regarder de plus près, l'on y découvre une remarquable unité : presque toutes les publications de Mansion sont celles d'un linguiste. De son premier livre, des *Gutturales grecques* ⁽¹⁾, jusqu'aux derniers ouvrages, *Esquisse d'une histoire de la langue sanscrite* ⁽²⁾ et *De Voornaamste Bestanddeelen der Vlaamsche plaatsnamen* ⁽³⁾, en passant par son ouvrage fondamental, *Oud-Gentsche Naamkunde* ⁽⁴⁾, il étudie toujours des faits de langue. Il en est de même dans la plupart de ses innombrables articles, notes et comptes rendus.

⁽¹⁾ *Les Gutturales grecques* (Université de Gand, Recueil de travaux publiés par la Faculté de philosophie et lettres, fasc. 30), Gand-Paris, 1904.

⁽²⁾ *Esquisse d'une histoire de la langue sanscrite*, Paris, 1931.

⁽³⁾ *De voornaamste Bestanddeelen der Vlaamsche plaatsnamen*, Bruxelles, 1935.

⁽⁴⁾ *Oud-Gentsche Naamkunde*, La Haye, 1924.

Mais ce linguiste se meut avec une égale aisance dans le monde classique, dans le monde indo-iranien et dans le monde germanique.

C'est dans la section de philologie classique qu'il avait reçu à Gand sa formation universitaire et il est permis de penser qu'il devait partiellement à cette école incomparable la rigueur de ses exigences scientifiques. En fait, son premier travail important concerne un problème de phonétique grecque.

Cependant, après avoir été lauréat du concours des bourses de voyage (1900), c'est en philologie orientale qu'il est proclamé, l'année suivante (1901), lauréat du concours universitaire et l'un de ses derniers ouvrages (*), auquel l'on n'a pas suffisamment rendu justice, n'a pu être écrit que par un savant qui dominait l'histoire de l'indo-iranien.

Il n'empêche que Mansion a été surtout un germaniste et que pour le monde savant, pour l'Université de Liège en particulier, il reste connu comme un germaniste éminent. En fait, c'est sur la linguistique germanique qu'il a écrit le plus, c'est à des problèmes de linguistique néerlandaise qu'il a consacré en 1922 son ouvrage fondamental, *Oud-Gentsche Naamkunde*, puis, quelque temps avant de nous quitter, son livre de toponymie flamande, *De voornaamste Bestanddeelen der Vlaamsche plaatsnamen*.

En apparence, les deux livres ne concernent que l'anthroponymie ou la toponymie et maints linguistes, même de grande valeur, sont enclins à considérer ces disciplines comme des sciences auxiliaires ou tout au plus comme des sections mineures de la linguistique. Scrutées par un Mansion, elles devenaient majeures, car sous le modeste titre *Oud-Gentsche Naamkunde*, c'est tout le parler d'une époque que l'auteur décrivait : *L'ancien néerlandais d'après les noms propres*, tel est le titre qu'aurait pu porter l'onomastique gantoise, tel est le titre que porte en fait un article d'une trentaine de pages, où Mansion a livré aux savants non spécialistes du néerlandais l'essentiel des résultats dont l'ouvrage fournit le détail (**).

Formé par des néo-grammairiens, Mansion était un historien de la langue. En principe, il faisait ce que Saussure a appelé de la diachronie. Pourtant, si *l'Esquisse d'une histoire de la langue sanscrite* porte dans son titre même ce mot « histoire », les ouvrages consacrés au monde germanique sont pour une bonne part des descriptions linguistiques et relèvent donc de la synchronie.

(*) Voir note 2.

(**) *L'ancien néerlandais d'après les noms propres*, dans le *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, XXVI, 1925, pp. 67-97.

Certes, la description linguistique a réalisé d'énormes progrès depuis lors. Cependant, vingt ans après sa parution, l'œuvre capitale de Mansion, *Oud-Gentsche Naamkunde*, qui avait déjà précédemment suscité une admiration sans réserve⁽⁷⁾, était encore appréciée de la manière la plus élogieuse par Max Förster, le célèbre angliciste et celtisant de l'Université de Munich : « es ist eine Musterleistung, die keiner philologischen Bibliothek fehlen sollte », écrivait-il à notre collègue M^{lle} S. d'Ardenne.

De la deuxième édition de son *Althochdeutsches Lesebuch*⁽⁸⁾, un éminent maître français, M. F. Mossé, parlait avec non moins d'éloges, écrivant qu'il « reste le meilleur ouvrage d'initiation à l'étude des parlers vieux-haut-allemands »⁽⁹⁾.

Méfiant à l'égard des théories linguistiques non étayées de preuves suffisantes, Mansion ne séparait pas la linguistique de la philologie. Il était aussi un polyglotte remarquable : non seulement il maniait avec une égale aisance et un même purisme nos deux grandes langues nationales et il écrivait aussi bien en néerlandais qu'en français, — ce qu'il devait à ses origines, — mais il parlait aussi l'allemand et l'anglais : après ses études en Belgique, il avait fréquenté les universités de Leipzig, de Bonn, de Berlin et de Cambridge. Il avait très bien su le russe également.

On n'a pas achevé de décrire sa riche personnalité quand on a parlé du linguiste, du philologue, du polyglotte. Mansion était un esprit trop curieux pour se laisser enfermer strictement dans l'étude scientifique et pratique des langues. A lire les textes de l'Inde, il s'était fait des opinions sur le monde indien et nous le voyons publier en 1932 une plaquette, qui a été trop peu remarquée, sur l'intellectualité hindoue⁽¹⁰⁾. La collection dans laquelle elle a paru indique qu'en l'écrivant, l'auteur avait une intention d'apostolat, mais elle porte à toutes les lignes la marque de ses qualités de savant et, en particulier, de son objectivité scientifique.

Nous venons d'évoquer les qualités scientifiques de Mansion. C'est qu'en effet, ses publications non seulement sont nombreuses, mais se

(7) Voir notre notice Joseph Mansion, dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XVIII, 1939, pp. 369 et suiv., où sont reproduites diverses appréciations.

(8) *Althochdeutsches Lesebuch für Anfänger*, Heidelberg, 1912 ; 2^e édition, 1932.

(9) Compte rendu de F. Mossé, dans le *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, XXXIII, 1933, p. 113.

(10) L'intellectualité hindoue. *Collection Xaveriana*, 9^e série, n^o 98, Louvain, 1932, pp. 33-68.

recommandent par leur valeur. Les riches personnalités présentent des contrastes à première vue déroutants. Chez Mansion, l'un de ces contrastes était qu'il alliait l'audace à la prudence.

De la prudence de Mansion, tous ceux qui ont eu le privilège de recevoir son enseignement pourront témoigner. « Soyez prudents », « Wees voorzichtig »⁽¹¹⁾ : que de fois leur répétait-il ce conseil !

Il l'a paraphrasé fréquemment dans ses publications, en insistant sur le corollaire qui découle de ce principe au point de vue de la méthode, la nécessité de ne pas jurer sur la parole d'une autorité même considérable et de recourir toujours aux sources quand on le peut.

« Malgré l'autorité qui s'attache à la manière de voir de ces interprètes [il s'agit de Winternitz, de Wackernagel « et d'autres auteurs encore » !], nous pensons qu'il faut être à cet égard d'une extrême prudence et qu'il n'y a qu'un petit nombre de cas qui autorisent une conclusion dans un sens ou dans l'autre⁽¹²⁾. » L'ouvrage de Gauthiot *La fin de mot en indo-européen* est un travail magistral, mais l'indo-européen de ce savant, comme celui de son maître Meillet, est « trop cohérent et trop logique »⁽¹³⁾. Les interdictions de vocabulaire, voilà une belle découverte, sans doute, mais le terme d'« interdiction » est-il bien adéquat ? « On est parti du *tabou* polynésien, qui semble en effet avoir pour base une interdiction. Mais il n'est pas certain à priori que l'on ait le droit de supposer la même mentalité, dite « primitive », chez les ancêtres des peuples de langue indo-européenne⁽¹⁴⁾. » Il y a des difficultés... : « le nom d'« interdiction » ne doit être conservé que comme une étiquette provisoire à laquelle surtout il faut se garder d'attacher un sens trop précis... peut-être nos « primitifs » n'ont-ils jamais eu la « mentalité » que nous leur attribuons »⁽¹⁵⁾.

Parfois, Mansion dépasse le stade du scepticisme : il combat avec énergie des opinions qui lui paraissent erronées. C'est le cas lorsqu'il s'attaque à C. Jullian, qui avait repris la thèse de l'origine germanique des Celtes sans tenir compte des données de la linguistique : « la thèse de M. Jullian est intenable... la théorie de M. Jullian s'écroule dès qu'on l'examine à la lumière de la linguistique... Sans doute, les conclusions de

(11) Cf. Simonne D'ARDENNE, Joseph Mansion. *Bulletin de l'Association des amis de l'Université de Liège*, IX, 1937, p. 230.

(12) Quelques passages de Patañjali au point de vue de l'histoire du sanscrit. *Donum natalicium Schrijnen*, Nimègue-Utrecht, 1929, p. 381.

(13) La finale indo-européenne. *Muséon*, XIV, 1913, p. 234, cf. p. 250.

(14) Notes de grammaire comparée, 2. A propos des « interdictions » de vocabulaire. *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique*, 5^e série, XIV, 1928, p. 89.

(15) *Ibid.*, p. 91.

la linguistique peuvent sur tel ou tel point paraître douteuses. Mais un système qui se heurte de front à tous les résultats acquis de la science se condamne lui-même » (16).

Mansion s'en prend ainsi aux théories trop systématiques, trop audacieuses ou même carrément fausses. Il n'impose pas d'autres doctrines discutables. Tout au plus indique-t-il de quel côté sont les vraisemblances. S'il y a lieu, il choisit avec réserve l'opinion qui lui paraît la meilleure.

Il ne considérait pas comme résolus définitivement certains problèmes de la linguistique indo-européenne qui, pour Meillet, avaient trouvé leur solution. Aussi, dans le compte rendu que le grand linguiste français a fait de l'*Esquisse d'une histoire de la langue sanscrite* (17) perçoit-on un certain agacement : « On retrouve ici, à chaque ligne, la répulsion de M. Mansion pour les formules tranchées (18). »

Formé par des maîtres allemands et anglais, il nous avait cependant envoyé compléter notre propre formation auprès de Meillet et des autres maîtres qui constituaient avec Meillet « l'école de Paris ». Mais il ne cessait de nous mettre en garde contre une linguistique indo-européenne d'un caractère trop mathématique. « Souviens-toi de te méfier » : il a inculqué à ses disciples la vieille maxime grecque.

Pourtant, la méfiance ne lui aurait pas permis d'édifier l'œuvre considérable que nous lui devons. Il était capable de l'allier à une saine audace. Son extrême prudence ne l'a jamais empêché de proposer lui-même des hypothèses plus ou moins hardies, mais toujours parfaitement défendables, — et il les défendait bien, en les étayant de bons arguments, sans affirmations en forme de décrets. A titre d'exemple pour le domaine de la linguistique indo-européenne, nous citerons son article *A propos de la déclinaison du hittite* (19), qui est comme le couronnement de son œuvre. Le hittite est-il du pré-indo-européen ? Non, répond Mansion, qui combat cette thèse avec les armes redoutables de son érudition, de sa finesse et de son bon sens. Mais il ne se contente pas de démolir : il construit en même temps. Le hittite est tout simplement de l'indo-européen et si l'explication de ses altérations reste obscure, il

(16) Celtes et Germains. *Revue de l'instruction publique en Belgique*, LVI, 1913, pp. 208 et suiv. Cf. sur la même question : Kelten en Germanen, dans *Verslagen en Mededeelingen d. Kon. Vl. Academie*, 1912, pp. 1292-1308.

(17) Ouvrage cité note 2.

(18) Compte rendu de A. Meillet, dans le *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, XXXII, 1931, p. 68.

(19) A propos de la déclinaison du hittite. *Mélanges linguistiques offerts à M. Holger Pedersen à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire*, Copenhague, 1937, pp. 480-487.

faut cependant considérer comme probable que l'indo-européen n'a pas été celui du *Grundriss* de Brugmann⁽²⁰⁾. Mansion reconnaît qu'il entre dans son argumentation « une forte dose de conjecture »⁽²¹⁾, mais la saine méthode n'y perd aucun de ses droits.

Quoiqu'elle soit brève, cette note sur le hittite suscite notre admiration, notamment parce que nous y voyons que le savant qui avait écrit au début du siècle *Les Gutturales grecques*, non seulement s'était tenu au courant des progrès de la linguistique indo-européenne, mais s'était familiarisé suffisamment avec le hittite pour être capable d'apporter sa pierre à l'édifice qui se construisait à partir de l'interprétation de cette langue.

Mansion était un savant prudent, mais il n'était pas un sceptique rebelle à toute hypothèse audacieuse. Quelques mois avant sa mort, ayant lu les *Origines de la formation des noms en indo-européen* de M. Emile Benveniste (I, Paris, 1935), il nous confiait son enthousiasme pour cet ouvrage, qui est une thèse avec tout ce que ce mot comporte de systématique. Mais parce qu'il y trouvait l'explication de tant de faits restés obscurs jusqu'alors, Mansion était bien près d'accepter le système.

Savant éminent, Mansion était aussi un professeur, — un professeur dans toute l'acception du terme, c'est-à-dire non point celui qui se contente de dispenser force connaissances à des élèves plus ou moins attentifs, mais celui qui enseigne une méthode, qui a de la présence, qui établit le contact, qui dialogue au cours et en dehors du cours, qui forme ainsi des disciples : Mansion était un maître, qui marquait peu ou prou tous ses élèves.

Il en avait de divers côtés, car si son enseignement principal s'est toujours situé dans la section de philologie germanique, il avait aussi été chargé pendant plusieurs années du cours de grammaire comparée du grec et du latin, qui figure au programme de la section classique, et il avait fait longtemps le cours facultatif de langue et littératures sanscrites, puis, après la création de l'Institut supérieur d'histoire et de littératures orientales, dont il avait été l'un des fondateurs, il avait assumé tout l'enseignement relatif à l'Inde, y compris le cours des « religions de l'Inde », qu'il avait fait inscrire au programme de l'Institut.

Parmi ses disciples, il en est qui ont eu le rare privilège de le connaître de plus près. Ils ont ainsi découvert l'homme, qui se dévoilait

⁽²⁰⁾ Cf. *ibid.*, p. 486.

⁽²¹⁾ *Ibid.*, p. 484.

peu lui-même. Ils ont pu observer et apprécier ses hautes vertus, au premier rang desquelles il faut placer son exemplaire modestie.

Celle-ci n'était pas faite seulement de sa simplicité naturelle, mais de sa profonde humilité. S'il était membre de corps savants et de sociétés scientifiques, — Académie royale flamande, Commission royale de toponymie et dialectologie, Société belge d'études orientales, Cercle belge de linguistique (il était un des fondateurs de ces deux sociétés), Société de linguistique de Paris, Société des lettres néerlandaises de Leyde, — il n'en tirait aucune vanité et il refusait souvent les directions ou les présidences. C'est ainsi qu'il avait décliné l'honneur, — qui lui revenait, — de présider le comité de préparation du V^e Congrès international des linguistes, qui devait se tenir à Bruxelles en 1939 et que les événements ont fait avorter. Pourtant, il assistait aux séances et y apportait sa collaboration scientifique : ce ne sont donc pas les charges qu'il fuyait, mais uniquement les honneurs.

Sa distinction de gentleman, sa sensibilité exquise, son extrême bonté, son indulgence sans limites se manifestaient spécialement dans la délicatesse dont il faisait preuve à l'égard de ses interlocuteurs, s'intéressant à eux et s'effaçant lui-même. Dans cette attitude, il y avait plus que la pudeur de parler de lui et une réelle timidité : elle lui était dictée par d'éminentes vertus.

Tout cela se conciliait cependant avec une certaine combativité. Il avait des principes, des convictions. Qu'il s'agît d'opinions scientifiques ou de la cause flamande ou encore de cette foi chrétienne dont il ne se cachait point et sans laquelle sa vie ne se comprendrait pas dans sa totalité, Mansion a souvent montré qu'un homme prudent, timide, délicat, charitable, est capable de prendre position et de défendre ses idées avec ténacité, sans passion cependant, tout en ménageant les personnes. Il ne convainquait pas toujours, mais il était toujours lu ou écouté avec une attention déférente : son intelligence vive et profonde, sa science, sa culture, sa pondération, sa modestie, plus encore sa sincérité et la rectitude de sa vie en imposaient (²²).

R. FOHALLE.

(²²) Cette notice reprend en bonne partie une notice plus détaillée que nous avons publiée sur Joseph Mansion, quelques mois après sa mort, dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XVIII, 1939, pp. 361-380.

Voir aussi A. L. CORIN, Manifestation Joseph Mansion. *Bulletin de l'Association des amis de l'Université de Liège*, II, 1930, pp. 49-53 et Simonne D'ARDENNE, Joseph Mansion, *Bulletin de l'Association des amis de l'Université de Liège*, IX, 1937, pp. 221-234.

PUBLICATIONS (2³)

- 1 Oude Vlaamsche Namen uit Frankrijk. *Bijdragen tot de Nederlandsche Taal- en Letterkunde*, en l'honneur des soixante ans du professeur J. van Ginneken, 7 pages, 1937.
- 2 A propos de la déclinaison du hittite. *Mélanges linguistiques offerts à M. Holger Pedersen à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire*, Copenhague, 1937, pp. 480-487.

(2³) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 504-507.

AUGUSTE BRICTEUX

(1873-1937)

1904

BRICTEUX, Auguste-Martin-Julien, naquit à Flémalle-Haute, le 23 décembre 1873.

Il fit ses études moyennes et ses humanités à l'Ecole moyenne de Seraing, puis à l'Athénée de Liège. — Deuxième prix d'histoire, premier accessit de français, accessit de version latine au concours général de rhétorique. — Médaille du gouvernement pour avoir obtenu le premier prix d'excellence dans toutes les classes.

Dès sa petite enfance, la lecture des *Mille et une Nuits*, un des rares livres que possédât son père, avait fait jaillir en lui les deux sources de sa sensibilité esthétique, qui allaient toute sa vie couler à pleins bords, intarissables et fraîches, comme des fontaines enchantées : un don d'émerveillement universel et le goût des choses de l'Orient. Cet homme savait admirer, et l'enthousiasme exerçait sur son âme une possession si totale que le dernier livre lu, le dernier morceau joué, la dernière pièce entendue lui paraissaient toujours, sur le moment, ce qu'il connaissait au monde de plus beau ; et il en faisait un éloge sans réserve, avec toute l'ardeur sincère du poète des anciens âges ornant des attributs de la divinité suprême chacun des dieux qu'il adore tour à tour.

Mais ce goût universel se portait cependant de préférence vers l'Orient, justement parce que c'est là que la vie, comme la littérature, possède le plus haut degré de merveilleux. Quand il fit ses trois voyages dans la Perse d'avant la guerre, c'est l'existence telle qu'elle était du temps d'Haroûn-al-Rashid, et dont il avait tant rêvé, qu'il put observer autour de lui, maintenue presque sans changement dans un moyen âge qui vient à peine de prendre fin. Un reflet de ce monde disparu se trouve dans son carnet de route intitulé *Au pays du Lion et du Soleil*. Dans la littérature des Arabes ou des Persans, il appréciait moins, sinon pour en reconnaître l'adresse, les raffinements d'une rhétorique et

d'une poétique trop savantes que l'art simple et quasi populaire des *Mille et une Nuits*, la trame unie et le large dessin de l'épopée firdoussienne.

L'immense promenade que fut sa vie à travers les littératures du monde entier, il voulut la faire autant que possible dans les textes originaux, dont presque toujours la traduction, en appliquant des mots de chez nous et d'aujourd'hui — si bien choisis soient-ils — à des réalités ou à des songes d'ailleurs et d'autrefois, brise le charme. Aussi finit-il par savoir la plupart des langues qui ont eu une littérature, celles de l'Europe, du portugais au russe, y compris le finnois et le basque, avec une prédilection pour l'anglais, celles d'Asie, parmi lesquelles, s'il oublia son chinois et s'il n'a jamais communiqué sa connaissance du géorgien, il cultivait et enseignait l'hébreu, l'arabe, le turc, le persan, le pehlevi... Il avait commencé ses études universitaires, à l'Université de Liège, par la philologie germanique, mais, se sentant attiré par l'orientalisme, il chercha dans l'antiquité classique la préparation indispensable et la solide formation philologique qu'elle seule peut donner.

En 1898, il fut reçu docteur en philosophie et lettres, groupe philologie classique, avec grande distinction.

Tout en étant chargé de deux préceptorats, il suivit avec assiduité les cours de V. Chauvin qui lui apprit d'abord l'arabe, puis l'hébreu. En même temps, il s'adonnait à l'étude du chinois sous la direction du Père Steenackers et il acquit bientôt une telle maîtrise dans cette langue si difficile qu'on lui offrit la place d'élève interprète à la légation de Pékin. Il n'accepta pas cette offre car, dans l'entretemps, il avait commencé avec M. Orsolle, alors chargé de l'enseignement de cette langue à l'Université, l'étude du persan, qui allait devenir sa vraie spécialité et le domaine préféré de ses recherches.

Lorsque, en 1900, une grave maladie des yeux empêcha M. Orsolle de continuer son enseignement, M. Bricteux fut autorisé, par arrêté ministériel, sur avis favorable unanime de la Faculté, à le suppléer dans son cours. Cette autorisation fut renouvelée par un arrêté ministériel du 29 mars 1901 et, quand M. Orsolle se retira définitivement, M. Bricteux fut agréé, par arrêté ministériel du 17 novembre 1902, pour faire le cours libre de langue persane à la Faculté de philosophie et lettres. Il fut chargé définitivement du cours de persan par arrêté ministériel du 31 octobre 1904. Il enseigne également cette langue au Cercle polyglotte de Bruxelles en 1905, année où fut fondé ce cercle. Par arrêté royal du 5 novembre 1904, il avait été chargé, à l'Université de Liège, du cours de langue turque, nouvellement créé, et autorisé à faire les cours d'histoire de la Perse ancienne et d'histoire de l'Orient musulman au point de vue commercial, industriel et diplomatique. Puis, à la mort de son regretté maître V. Chauvin, M. Bricteux fut chargé, par arrêté royal du

23 février 1914, des cours de littérature orientale, hébreu et arabe, à la Faculté de philosophie et lettres, du cours libre d'arabe et du cours facultatif de droit musulman. Il fut promu à l'ordinariat le 30 avril 1922.

Dès 1905, il avait préconisé, en un rapport sur *L'enseignement des langues orientales*, la création à l'Université de Liège d'une école des langues orientales. Ce projet ne put se réaliser qu'en 1922, par la fondation de l'Institut supérieur d'histoire et de littératures orientales annexé à la Faculté de philosophie et lettres. Bricteux y enseigna l'hébreu, l'arabe, le turc, le persan, le pehlevi, et les matières générales, histoire, géographie, institutions, littérature, se rapportant à ces langues. Par arrêté du 5 juillet 1927, il fut autorisé à faire, à l'Institut supérieur de l'histoire de l'art et d'archéologie, un cours libre d'histoire de l'art musulman. Enfin, le 10 octobre 1932, il fut chargé de faire, à la Faculté de philosophie et lettres, le cours de linguistique générale qui figure également au programme du doctorat en sciences anthropologiques sous le titre : *Eléments de la science du langage*.

Une grande ouverture d'esprit, un pouvoir d'adaptation parfaite lui permettaient d'apprécier les plus humbles mérites d'une œuvre, et la musique, qu'il pratiquait beaucoup, avait encore cette sensibilité d'artiste. Son goût pour les langues et son goût pour la musique n'étaient peut-être, après tout, que les deux formes d'une même passion : lorsque, s'étant assimilé par une gradation régulière de thèmes ou de gammes un mécanisme linguistique ou la technique d'un instrument, il déchiffrait quelque œuvre littéraire ou musicale, sans doute le sentiment de résoudre des difficultés sans cesse renaissantes avec toujours plus d'aisance, de rapidité et de finesse, — d'approcher toujours davantage de la traduction ou de l'exécution parfaites — avait-il dans les deux cas une seule et même saveur pour ce virtuose des langues...

Il avait recueilli sur celles-ci, grâce à cette immense pratique jointe à un jugement très sûr, une foule d'observations; il en faisait la riche matière de son cours de linguistique générale, son favori entre tous ceux qu'il avait assumés; il le faisait chaque année de façon nouvelle et l'avait ainsi récrit plusieurs fois; sa mort a causé à cette science encore en gestation un retard grave en l'empêchant de donner à son enseignement la forme d'une doctrine arrêtée, comme il se proposait de le faire avec l'aide d'un de ses disciples. Au reste, l'érudition, fût-elle linguistique, l'intéressait moins pour elle-même que comme l'indispensable servante de l'intelligence des textes. C'est ainsi que, peu soucieux d'accroître encore la somme des doctes publications de son temps et mettant la beauté par-dessus tout, il s'est proposé uniquement, dans la plupart de ses livres, de faire connaître et goûter des œuvres.

Si l'on excepte son étude sur l'épopée finnoise, il s'agit exclusivement de textes persans. Ses traductions de poèmes de Djâmî et d'épi-

sode du Shâhnâmeh mettent des chefs-d'œuvre déjà classiques à la portée d'un large public d'amateurs ; au contraire, c'est pour la première fois qu'est éditée et traduite la petite œuvre, *Pasquinade sur la ville de Tebrîz*, qui fait le sujet de sa contribution aux *Mélanges pour le X^e anniversaire de l'Institut oriental* ; mais le principal service rendu à la science par A. Bricteux est d'avoir, par ses textes et traductions de contes et de comédies, augmenté de manière notable les possibilités — jusque-là fort restreintes — d'étudier la littérature et la langue de l'Iran moderne. La notice qui lui avait été consacrée, peu de mois avant sa mort, par le *Liber memorialis* de l'Université de Liège, comporte un relevé complet de ses publications. Il suffira d'y ajouter la traduction de *Roustem et Sohrâb*, à laquelle il venait de mettre la dernière main avec quelques amis quand la maladie l'a frappé...

Son œuvre écrite, pour considérable qu'elle soit, ne donne pas la mesure de l'immense tâche à laquelle il s'est livré corps et âme : celle d'enseigner ; il était né professeur, et si ses méthodes ont varié, son ardeur à communiquer ses connaissances et le plaisir qu'il éprouvait à la faire n'ont jamais faibli ; mais son enseignement ne représente encore qu'un aspect de sa vie totale de savant et de sage. Celle-ci fut son véritable chef-d'œuvre, et semble du reste avoir été un caprice de la nature, choisissant un enfant que rien dans son milieu ni son ascendance n'y préparait pour le favoriser de dons extraordinaires ; pourtant, ce lettré, cet artiste doué de toutes les facilités n'avait certainement pas pu conquérir sans un long effort sur lui-même non seulement son érudition étendue mais la droiture de son jugement et l'élévation de son caractère ; car il avait détaché son cœur des querelles et des tristes passions humaines, comme son esprit de toute vaine opinion. Bien que la vie ne lui ait pas été facile, ou peut-être à cause de cela même, il savait en cueillir jour après jour, suivant le précepte ancien, les petites joies authentiques, qu'il fût à table avec des amis devant un bon repas ou quelque jeu, ou au milieu de ses petits-enfants. Sa gaieté bien connue, son indomptable rire recouvraient cependant une amertume profonde, qui lui avait à la longue bridé douloureusement la bouche et que trahissaient par instants des silences rêveurs : il avait trop d'imagination, cette faculté — moins commune qu'on ne croit — de se représenter la réalité absente, pour méconnaître l'immense misère des hommes. Sa piété farouche, mais infiniment révérencieuse, eût également surpris tous ceux qui, se divisant en camps adverses, veulent abaisser certains hommes au niveau de distinctions qui ne valent que pour eux-mêmes.

Une bonhomie native, héritage paternel, s'alliant à sa fréquentation des poètes de l'Iran, lui avait composé un style d'une grâce fleurie et

quelque peu désuète, qui n'était qu'à lui et qu'il colorait, en parlant, d'une intonation chantante, car les exercices phonétiques n'avaient pas altéré chez cet homme simple l'accent du terroir...

J. DUCHESNE-GUILLEMIN.

PUBLICATIONS ⁽¹⁾

Essai sur l'épopée finnoise à l'occasion du centenaire de Kalevala. *Bulletin de l'Association des amis de l'Université de Liège*, 1935, pp. 164-210.

Roustem et Sohrâb, Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres, 1937, 91 pages.

Notices nécrologiques sur A. Bricteux : par Herman JANSSENS, *Le Flambeau*, juillet 1937 ; par R. FOHALLE, *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1937, pp. 1069 et suiv. ; par J. PRICKARTZ, *Bulletin de l'Association des amis de l'Université de Liège*, juillet 1937, pp. 143 et suiv.

⁽¹⁾ Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 509-510.

THÉOPHILE GOLLIER

(1878-1954)

1905

NÉ à WAVRE le 17 janvier 1878, Théophile Gollier entreprit des études universitaires qui le conduisirent au doctorat en sciences politiques et sociales et au doctorat en philosophie à l'Université de Louvain, au doctorat en droit à l'Université de Bruxelles.

Il entra dans la carrière consulaire et exerça les fonctions de vice-consul de Belgique à Tokio, de mai 1900 à octobre 1905. Profitant de son séjour en Extrême-Orient pour s'assimiler la culture et la langue japonaises, il acquit dans ce domaine une compétence qui lui valut de faire, à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, un cours libre de langue japonaise, un cours libre d'institutions de l'Extrême-Orient (arrêté royal du 30 octobre 1905), et un cours libre l'art d'extrême-oriental chinois et japonais (arrêté royal du 22 janvier 1906). Différentes publications — manuel de langue japonaise, étude sur le shintoïsme, sur les partis politiques et l'enseignement au Japon, — attestent une belle activité dans sa spécialisation scientifique.

Mais la politique active le tentait. Elu député pour l'arrondissement de Bruxelles, il exerça ce mandat, du 6 décembre 1921 au 5 avril 1925. Il fut, à la Chambre, un des promoteurs de la réforme de l'enseignement et la question de l'examen d'entrée à l'Université fut l'objet de ses préoccupations.

Ses activités parlementaires le forcèrent à renoncer à son enseignement à l'Université de Liège. Démission honorable de ses fonctions lui fut accordée par arrêté royal du 22 novembre 1921. A la fin de sa vie, il s'était retiré dans le Midi de la France. Il mourut à Nice, le 12 février 1954.

JACQUES STIENNON.

PUBLICATIONS

Voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 511-512.

JULES CLOSON

(1883-1942)

1906

JULES CLOSON naquit à Liège le 30 juillet 1883 et y fit de brillantes études d'abord au Collège Saint-Servais, ensuite à notre Université qui le reçut docteur en philosophie et lettres avec la plus grande distinction, en octobre 1904. Lauréat du concours des bourses de voyages, il fréquenta, de 1904 à 1906, l'École des chartes à Paris et le séminaire d'histoire du moyen âge à l'Université de Berlin. Grâce à l'appui bienveillant de son maître Godefroid Kurth et la conjoncture politique aidant, il fut nommé, le 30 octobre 1906, chargé de cours près de la Faculté de philosophie et lettres.

Le jeune docteur se voyait confier une lourde et redoutable succession. Godefroid Kurth n'avait pas été seulement le rénovateur de l'enseignement historique dans notre pays et le créateur des séminaires et cours pratiques ; il avait laissé le souvenir impérissable d'un grand professeur. Durant de longues années, son éloquence, enflammée par le souffle du poète et l'ardeur du militant, avait subjugué de nombreuses générations d'étudiants de la candidature en philosophie et lettres ; d'autre part, les élèves du doctorat en histoire avaient eu le privilège de bénéficier de son érudition, de son esprit critique, de ses recherches fécondes et nombreuses. A l'Université, il avait été, dans toute la force du terme, un novateur et un animateur. A l'Académie et à la Commission royale d'histoire, il avait déployé une activité infatigable. Enfin, il était aussi le fondateur d'une revue *Les Archives belges* qui mena le bon combat pour une conception scientifique et critique de l'histoire.

C'est à ce maître illustre, à ce médiéviste de renom international que Jules Closon succéda alors qu'il atteignait à peine 23 ans et qu'il n'avait à son actif qu'un bon article consacré au règne d'*Alexandre I de Juliers, évêque de Liège, 1128-1135*. Mais Kurth avait constaté chez son jeune disciple d'évidentes qualités de précision et d'exactitude et une rare conscience professionnelle lorsqu'il lui avait confié, en

juin 1906, le secrétariat des *Archives belges*. Ses espérances ne furent pas déçues ; jusqu'en juillet 1914, Jules Closon occupa les fonctions de secrétaire d'abord, de directeur ensuite de cet important périodique dont il parvint à maintenir, sans défaillance, la haute tenue scientifique.

Il se révéla également bon pédagogue : son enseignement visait avant tout à la clarté et à la précision ; la matière était divisée avec opportunité et les points essentiels de l'exposé étaient mis en évidence, avec ordre et méthode. Des formules bien frappées émaillaient, de temps à autre, le cours et restaient gravées dans la mémoire des étudiants. J. Closon soulignait volontiers le rôle capital joué par l'Eglise et la Papauté durant le moyen âge, car il aimait à montrer l'importance des facteurs religieux en histoire.

Après la guerre de 1914-1918, au cours de laquelle Godefroid Kurth décéda le 4 janvier 1916, les attributions professorales de J. Closon furent considérablement étendues ; chargé successivement, en 1923, du cours d'encyclopédie de l'histoire, en 1924 de celui de paléographie du moyen âge et, en 1926, de celui des institutions du moyen âge, il put désormais participer directement à la formation des futurs docteurs et licenciés en histoire.

Durant toute sa carrière académique, il garda une véritable vénération pour son éminent maître ; il tint à la manifester d'une manière concrète en dressant la bibliographie de Kurth dans les *Mélanges* qui furent offerts au grand historien en 1908 et en consacrant ensuite à sa mémoire une importante notice publiée en 1936 dans le *Liber memorialis* de notre Université. Enfin, il veilla aussi à l'achèvement de plusieurs travaux posthumes du maître ; c'est grâce à lui qu'en 1919 purent paraître les deux volumes des *Etudes franques* et c'est encore lui qui, en collaboration avec dom Ursmer Berlière, assura la publication, en 1927, de la magistrale édition de la *Chronique* de Jean de Hocsem que Kurth avait préparée sous les auspices de la Commission royale d'histoire.

Ses recherches personnelles en matière historique ont été orientées exclusivement vers l'histoire liégeoise. Il a retracé divers aspects de la biographie de plusieurs princes-évêques : Etienne (901-920), Wazon (1042-1048), Alexandre I de Juliers (1128-1135), Jean d'Enghien (1274-1281) et il a apporté des contributions intéressantes à l'histoire politique et institutionnelle de la Cité au moyen âge, en étudiant notamment la question, difficile, des origines de l'assemblée d'Etats au pays de Liège, en décrivant les événements qui marquèrent la vie politique de la principauté en 1229-1230 et en formulant des réflexions au sujet de Henri de Dinant.

Les charges professionnelles qu'il assumait avec zèle et un scrupule, peut-être excessif, de la perfection, ont sans doute empêché J. Closon de

produire davantage. Par tempérament, c'était un timide ; ses opinions étaient celles d'un conservateur ; d'instinct, il se retranchait derrière les exemples et les méthodes qui lui avaient été enseignés. Il n'ignorait rien des difficultés que rencontre l'historien dans ses essais de reconstitution du passé mais l'hypothèse trop hardie l'effrayait, de même que le choquait l'interprétation qui n'était pas conforme à sa vision du passé. Dans le monde chaotique des années 1930-1940 où se posaient tant de problèmes nouveaux et où tant de traditions qu'il estimait respectables étaient en voie de disparition, il se sentait peu à l'aise, n'étant pas d'un naturel combatif. L'état de sa santé constituait d'ailleurs pour lui un handicap ; depuis 1938, il était malade au point de ne plus pouvoir assurer son enseignement. Il espérait cependant pouvoir remonter en chaire, mais le destin eut raison de sa constitution déjà ébranlée. Il mourut à Liège le 1^{er} juin 1942 laissant le souvenir d'un homme de devoir et d'un professeur distingué, dévoué aux intérêts de l'Université qu'il servit durant trente-cinq ans.

F. VERCAUTEREN.

PUBLICATIONS (1)

- 1 Godefroid Kurth, *Liber memorialis. L'Université de Liège de 1867 à 1935*, t. I, Liège, 1936, pp. 248-287.
- 2 Wazon, évêque de Liège (1042-1048). *Chronique archéologique du pays de Liège*, 1937, pp. 56-70.
- 3 Wazon. *Biographie nationale*, t. XXVII, 1938, col. 145-150.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 513-514.

EDGAR JANSSENS

(1878-1963)

1908

EDGAR-JULIEN-FLORENT JANSSENS est né à Hasselt le 30 mai 1878. Après des études moyennes à l'Institut Saint-Louis à Bruxelles et au Collège Saint-Stanislas à Mons, il fut reçu docteur en droit de l'Université de Louvain en octobre 1901. C'était l'époque où le futur cardinal Mercier, alors directeur de l'Institut supérieur de philosophie, tentait une synthèse entre la philosophie aristotélico-thomiste, remise à jour, et la pensée moderne. Dans le sillage de Mercier, qui exerça sur lui une influence ineffaçable et dont il devait par la suite devenir le secrétaire, Edgar Janssens s'orienta vers la philosophie néoscolastique et lui consacra dès lors tous ses efforts.

Docteur en philosophie (avec la plus grande distinction) en juillet 1903, agrégé de l'Institut supérieur de philosophie (avec le même grade) en juillet 1904, il fut proclamé la même année lauréat du concours universitaire et lauréat de l'Académie royale de Belgique pour sa thèse sur *Le néocriticisme de Ch. Renouvier*, Louvain-Paris (Alcan, 1904, 315 pages), bientôt suivie d'un second ouvrage sur *La Philosophie et l'Apologétique de Pascal* (ibid., 1906, 395 pages), d'un troisième sur *L'ascétisme monastique et les vœux de religion* (Paris, Lethielleux, 1912, 100 pages), enfin de nombreux articles parus dans la *Revue néoscolastique de philosophie* (Louvain, 1904-1908).

En janvier 1908, il était nommé chargé de cours à l'Université de Liège et prié d'assurer les enseignements que le décès d'Alfred Grafé laissait vacants : la psychologie et la philosophie morale dans les Facultés de philosophie et lettres, de sciences et de médecine, outre divers cours spécialisés de licence. A ces charges devaient s'adjoindre plus tard, de 1909 à 1911, l'enseignement de la logique (vacante par suite de l'admission à l'éméritat d'Oscar Merten et reprise par Paul Nève) et, de 1926 à 1938, celui du droit naturel (abandonné par Dejace

et repris par René Clémens). En 1920, il était nommé professeur ordinaire à la Faculté de philosophie et lettres.

Les premières années de la carrière universitaire d'Edgar Janssens furent consacrées avant tout à la préparation de ses cours et à la composition de traités monumentaux, plusieurs fois revus et enrichis : *Psychologie empirique* (Vaillant-Carmanne, Liège, 1920¹, 288 pages ; 1921², 380 pages ; 1935³, 472 pages), *Psychologie rationnelle* (ibid., 1921¹, 116 pages ; 1925², 118 pages ; 1935³, 162 pages), *Cours de philosophie morale* (ibid., 1920¹, 136 pages ; 1921², 300 pages ; 1925³, 2 vol. de 300 et 264 pages), *Introduction historique au cours de morale générale* (ibid., 1927, 108 pages), *Droit naturel et philosophie morale* (ibid., s. d., 300 pages), *Cours de droit naturel* (ibid., 1934, 184 pages).

Dans les années qui suivent la Grande Guerre, paraissent une longue série d'ouvrages ou opuscules dans le domaine de l'éthique, les uns de caractère théorique : *La morale de l'impératif catégorique et la morale du bonheur* (Paris, Beauchesne, 1921, 132 pages), Le probabilisme (*Revue néoscolastique*, 1921, 1922, 1924), La coutume, source formelle de droit d'après saint Thomas et Suarez (*Revue thomiste*, 1931), les autres consacrés à des problèmes d'actualité concrète discutés à la lumière des principes : *Le juste prix* (1920, 32 pages), *La morale de la solidarité* (1921, 29 pages), *La justice* (1921, 69 pages), *La propriété* (1923, 27 pages), *Les lois et la conscience* (1925, 32 pages), *Le travail* (1926, 32 et 36 pages), *La bourse et la conscience* (1929, 27 pages), *Les droits du père de famille en matière d'éducation et d'enseignement* (1930, 8 pages), *La pudeur* (1931, 32 pages), *Le droit des gens d'après le national-socialisme* (1940, 37 pages)⁽¹⁾.

Au cours des années 1930 et suivantes, sans cesser de s'intéresser à la morale, Edgar Janssens se tourne davantage vers la psychologie. Son volume *Scientisme et vérité historique* (Paris, Labergerie, 1932, 164 pages) discute les idées aventureuses du professeur Verlaine concernant le psychisme animal. *L'instinct d'après McDougall* (Paris, Desclée, 1938, 189 pages) et l'opuscule *Intelligence humaine et intelligence animale* (Liège, Etudes religieuses, 1943, 40 pages) tentent d'esquisser une théorie satisfaisante tant de l'intelligence que de l'instinct.

Enfin, depuis toujours existaient chez Janssens des intérêts et préoccupations d'historien. Décelables dans la série d'article sur Les premiers historiens de saint Thomas d'Aquin (*Revue thomiste*, 1924, 14-27-24 pages), dans Saint Thomas d'Aquin et l'Office de la Fête-Dieu (*La Vie liturgique*, 1924, 44 pages), ils inspirent les ouvrages de fin de carrière

(¹) Tous ces opuscules ont paru dans la collection des *Etudes religieuses* à Bruxelles ou de la *Pensée catholique* à Liège.

sur *La doctrine mariale de Bossuet* (Liège, Soledi, 1947, 193 pages) et *Les premiers développements du protestantisme dans les Pays-Bas du Sud* (ibid., 1951, 140 pages).

Il existe d'innombrables professeurs de philosophie de par le monde. Combien méritent, dans toute la force du terme, le nom de *philosophes* — comme aussi, celui de *professeurs* ?

Edgar Janssens était un philosophe-né. Il croyait à la vérité de toute son âme. Cette vérité, il l'avait trouvée dans le système aristotélico-thomiste, très profondément assimilé et repensé. Assuré de quelques amples principes métaphysiques, d'une fécondité inépuisable, il interprétait, dans la lumière de leur rayonnement, les divers degrés du monde visible : matière inerte, vie végétative, psychisme animal, personnalité humaine.

Mais la vérité n'était pas, pour lui, simple nourriture intellectuelle. Pénétré du mot de Bourget suivant lequel « il faut vivre comme on pense, sous peine de penser comme on vit », il cherchait dans la philosophie une sagesse et une règle d'action. Non pas règle d'action abstraite à la manière de l'impératif kantien, mais maximes adaptées aux situations les plus concrètes, telles que, en son flux éternellement changeant, en suscite la vie de tous les jours. Aussi la partie la plus considérable, et sans doute la plus profonde de son œuvre, est-elle consacrée à des questions d'éthique.

Ce grand philosophe fut aussi un grand professeur. Pendant plusieurs dizaines d'années, la totalité des étudiants de l'Université de Liège (à l'exception des futurs ingénieurs) ont reçu de lui une formation philosophique d'une ampleur, d'une profondeur et d'une unité sans précédent. Etalée en un cycle de deux ans, elle partait de la psychologie scientifique, s'élevait à la psychologie rationnelle, enfin fondait sur cette dernière une morale et éventuellement un droit naturel. Les protestations n'ont pas manqué à l'extérieur de l'Université contre le caractère prétendument unilatéral de cette formation et des échos s'en sont fait entendre jusqu'à la Chambre belge. Il est trop facile de répondre qu'en cours de route et à l'occasion de chaque problème, les positions adverses étaient toujours présentées et discutées. Chez les élèves, en tout cas, convaincus ou récalcitrants, le respect était unanime et le souvenir de cet enseignement demeure vivace, après bien des années écoulées.

Ces quelques notes suffiront sans doute pour faire saisir, en Edgar Janssens, l'une des figures les plus marquantes de l'Université d'entre les deux guerres. Encore n'avons-nous rien dit du *maître*, formateur de toute une pléiade de disciples, de l'*homme de cœur* dont seuls ses intimes connaissaient l'inépuisable charité, enfin du *patriote* qui, très

profondément engagé avec tous ses proches dans la Résistance, eut la douleur de voir deux de ses enfants déportés pendant de longs mois et durement éprouvés dans leur santé.

Une longue et cruelle maladie devait assombrir ses dernières années et l'empêcher de réaliser des projets de travaux qu'il avait tout prêts. Il mourut le 21 novembre 1963.

Edgar Janssens était grand officier de l'ordre de la Couronne.

J. PAULUS.

PUBLICATIONS (*)

Ouvrages

- 1 *Etudes de psychologie animale. L'Instinct d'après McDougall*, Paris, Desclée-De Brouwer, 1938, 189 pages.
- 2 *La doctrine mariale de Bossuet*, suivi de *Henri Brémond, critique de Bossuet*. Liège, Soledi, 1947, 193 pages.
- 3 *Les premiers développements du protestantisme dans les Pays-Bas du Sud et la prise d'Audenarde par les Gueux des Bois*. Liège, Soledi, 1951, 140 pages.

Articles et opuscules

- 1 Deux conceptions opposées de l'éducation scolaire. *Revue belge de pédagogie*, 1936, pp. 145-150.
- 2 La question des jeux de hasard en Belgique. *Orientations*, 1937, pp. 238-306 et 296-409.
- 3 A propos d'une théorie nouvelle du mariage. La théorie de H. Doms et N. Rockoll. *Orientations*, 1938.
- 4 *Le droit des gens d'après le national-socialisme*, Liège, Pensée catholique, 1940, 37 pages.
- 5 *Intelligence humaine et intelligence animale*, Liège, Etudes religieuses, 1943, 40 pages.
- 6 *Un Lourdes ambulante : « Le Grand Retour »*, Liège, Pensée catholique, 1946, 36 pages.

(*) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 516-518.

PAUL NÈVE DE MÉVERGNIES

(1882-1959)

1908

LA CARRIÈRE UNIVERSITAIRE de Paul Nève de Mévergnies fut exceptionnellement rapide. Né à Gand le 4 mai 1882, il est nommé chargé de cours à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège dès le 19 septembre 1908. Malgré sa jeunesse, il apportait à notre *Alma Mater* les fruits d'une solide formation humaniste acquise du Collège Sainte-Barbe à Gand, et d'une formation philosophique qu'il devait au jeune Institut supérieur de philosophie de l'Université de Louvain, et principalement à son président et son professeur le plus éminent, le futur cardinal Mercier. Il restera, toute sa vie, dans son enseignement comme dans ses écrits, fidèle à la philosophie de ses maîtres et à travers eux à celle d'Aristote et de saint Thomas d'Aquin.

Docteur en philosophie en 1905, lauréat du concours universitaire de 1903-1905, candidat en droit en 1906, il prend donc, en 1908, la place laissée vacante par le départ de O. Merten, admis à l'éméritat. L'histoire raconte que les étudiants prirent ce jeune homme qu'ils rencontraient pour la première fois dans la salle de cours pour un des leurs, et que grande fut leur surprise quand ils durent se rendre compte que c'était bien leur nouveau professeur de philosophie qu'ils avaient devant eux.

Lourde était déjà en ce début de carrière académique sa charge d'enseignement. Pratiquement, tous les cours de son prédécesseur lui échéaient : métaphysique, histoire de la philosophie ancienne et moderne, encyclopédie de la philosophie, et, en partage avec E. Janssens, son aîné de quelques années à l'Institut supérieur de philosophie de Louvain, mais comme lui nommé à l'Université de Liège en cette même année 1908, étude approfondie de questions de logique, psychologie ou morale, analyse critique d'un traité philosophique et exercices sur des questions de philosophie. Joignons cette liste de cours à ceux dont venait d'être chargé, quelques mois auparavant, le professeur

Janssens et nous constatons que la totalité des enseignements philosophiques dans notre Université incombait maintenant à ces deux amis que rien ne désunira. A l'époque, d'aucuns ont dû craindre les effets de cette double nomination sur l'orientation des études philosophiques à Liège. Mais à la vérité, l'expérience a montré que ces deux « thomistes » surent admirablement concilier leur franc et inébranlable attachement à la philosophie qu'ils tenaient pour vraie, la mission d'éveiller chez leurs étudiants l'intérêt pour les formes de pensée nouvelles, et une attitude de souverain respect à l'égard des collègues et des étudiants ne partageant pas leurs convictions.

Entre l'année 1908 et l'éméritat en 1952, les nouvelles attributions de Nève procéderont soit d'un changement de distribution entre lui et E. Janssens, qui lui cède en 1911, les cours de logique, à la Faculté de philosophie et lettres et à la Faculté des sciences, et de questions approfondies de logique à la Faculté de philosophie et lettres, soit de la création de nouveaux cours, tel celui d'explication de textes philosophiques modernes, qui lui fut attribué en 1929, soit de la création ou de la transformation d'instituts au programme desquels on inscrivait la logique, dont il devenait tout naturellement le titulaire, comme en 1928, quand est créé l'Institut supérieur de pédagogie et en 1934, quand l'Ecole de commerce se constitue en Ecole supérieure des sciences commerciales et économiques. Enfin, en 1929, par suite d'un changement de programme à la Faculté des sciences, son cours de logique change de dénomination et devient celui de notions de philosophie (*partim* : logique).

Les nombreux enseignements que nous venons d'énumérer, Nève les assura d'abord comme chargé de cours, puis comme professeur ordinaire (1920) jusqu'à son éméritat en 1952, à l'exception de l'encyclopédie de la philosophie et de la partie de l'histoire de la philosophie consacrée à l'antiquité, dont il crut bon de se décharger, en 1935, sur un jeune chercheur qu'il admirait et aimait beaucoup, notre actuel collègue, Marcel De Corte.

Clair, orthodoxe, méfiant à l'égard des modes intellectuelles, son enseignement inculqua à des milliers d'étudiants les principes fondamentaux de la logique et de la métaphysique. Plus soucieux de vérité que d'originalité, Nève ne créa aucun système nouveau, mais entraîna ses élèves à penser clairement et à s'exprimer correctement. Il les mettait en garde contre la « logomachie » et contre toutes formes, subtiles ou grossières, de l'irrationalisme. Dans cette tâche difficile, mais indispensable, qui consiste à apprendre à de jeunes esprits férus de nouveauté la rigueur dans la pensée et l'expression, en même temps que la valeur durable des grandes philosophies du passé, Nève apporta un dévouement et une aménité dont nous nous souvenons avec émotion.

Par ailleurs, l'on s'étonne et l'on admire que ses lourdes tâches de professeur lui aient encore laissé assez de temps et de liberté d'esprit pour mener à bien un certain nombre de recherches dans le domaine de l'histoire de la philosophie.

La rédaction de cette notice biographique nous a donné l'agrément de relire l'étude sur *La philosophie de Taine*, essai de jeunesse, dont la première ébauche fut le mémoire de doctorat à l'Institut supérieur de philosophie de Louvain. On pourrait la présenter à nos étudiants comme un modèle du genre et l'on ne peut s'empêcher de regretter ce temps où un très jeune universitaire écrivait dans un style si parfait, et réussissait à embrasser toute l'œuvre d'un grand philosophe, en y apportant un esprit critique, où se reconnaît sans doute la marque des maîtres qu'il venait de quitter, mais aussi une absence totale de prétention. Le second intérêt de ce livre est pour l'historien de la philosophie : il nous plonge dans toute la polémique de la fin du siècle dernier autour de la grande figure d'Hippolyte Taine. Notre jeune auteur a tout lu à son sujet, il connaît aussi bien ses œuvres littéraires et esthétiques que proprement philosophiques. Ce qu'on peut regretter, c'est l'absence de conclusions nettes, mais ne serait-ce pas là la rançon d'un état d'esprit qui restera la marque de Nève à travers toute sa vie : devant quelque œuvre philosophique que ce soit, pourvu qu'il la trouve honnête, il est partagé entre une admiration issue de sa bienveillance et de sa modestie, et un souci de défendre la *philosophia perennis*. Il faut d'ailleurs reconnaître qu'il n'a pas mal réussi à concilier les deux tendances. A lire son Taine, l'envie nous reprend de retourner à ce philosophe, aujourd'hui méconnu.

Nous retrouvons le nom de Nève au sommaire du premier tome des *Annales de l'Institut supérieur de philosophie* de l'Université de Louvain, avec une étude sur le *Pragmatisme et la philosophie de M. Bergson*. Quand on songe à la date, 1912, on apprécie l'originalité et la rapidité de la réaction de notre jeune philosophe aux vues fulgurantes de *l'Evolution créatrice*, ouvrage paru en 1907. Ici aussi, l'admiration se mêle à une réticence instinctive, ce qui donne une hésitation et une prudence que l'auteur ne nous dissimule pas. La méthode, l'épistémologie et la métaphysique de Bergson sont exposées avec une clarté et une densité qui témoignent d'une lecture passionnée. La critique, au contraire, est à peine esquissée. Pour Nève, la philosophie de Bergson relève, sans aucun doute, du pragmatisme, mais elle en est la forme « la plus viable », « la plus vivante », « la plus durable ». Une phrase lapidaire résume son attitude : « le lecteur de *l'Evolution créatrice* admire plus qu'il n'admet ». S'il n'a pas admis Bergson, comme il en avait assurément la tentation, c'est parce que le philosophe français a trop souvent répété qu'il fallait « pousser l'intelligence hors de chez

elle ». Voilà une de ces phrases que Nève, attaché à l'intellectualisme aristotélicien, n'aimait pas !

Quelques années plus tard, en 1920, brochant un tableau général de la philosophie française à la veille de la guerre, dans lequel il attribue les places d'honneur à Emile Boutroux, l'auteur de *La Contingence des lois de la nature* (1874) et à Henri Bergson, il met cette fois l'accent sur tous les éléments qui rapprochent les deux philosophes de la tradition aristotélicienne : « dans une réunion de la grande famille des penseurs, MM. Bergson et Boutroux n'iraient peut-être pas se ranger très loin d'Aristote et de ses successeurs ». On ne peut reconnaître plus ouvertement le modèle idéal auquel Nève se réfère d'instinct pour juger de la valeur d'une œuvre philosophique. Parfois, il se livre à de subtiles interprétations de textes pour tirer de son côté tel auteur qui lui est cher. Ainsi, en 1923, dans une conférence donnée à l'Université de Louvain, à l'occasion du tricentenaire de la naissance de Pascal, il arrache les *Pensées* des mains de ceux qui voulaient en faire le bréviaire de l'anti-intellectualisme. Pascal serait moins un détracteur de la raison qu'un avocat de la grâce. L'argumentation ne réussit pas toujours à nous convaincre, mais elle nous touche par son intransigeante fidélité à une philosophie qui équilibre foi et raison.

Toujours aux aguets, il dénonce, en 1924, les présupposés latents du *Traité de logique* d'Edmond Goblot, ouvrage qui fit grand bruit au lendemain de la première guerre mondiale. Il reproche à l'auteur de regarder « l'idéologie aristotélicienne et scolastique à travers l'idéologie kantienne », de voir dans le concept une forme *a priori* et non une représentation approchée de l'essence des choses, de séparer le raisonnement déductif du syllogisme, alors que celui-ci est la forme la plus parfaite de celui-là. Sans ménagement, il conduit sa critique jusqu'à une exécution capitale. Jugez-en : la réforme que Goblot veut introduire en logique aboutit à « une véritable abdication de la raison ».

L'œuvre de maturité de Nève est son *Jean-Baptiste Van Helmont, philosophe par le feu*, ouvrage auquel l'Institut de France décerna le prix Binoux 1936. Rien que le sous-titre « philosophe par le feu » nous laisse deviner la joyeuse ironie qui inspire cet ouvrage. L'auteur s'en prend en effet à tous ceux qui, en Belgique ou à l'étranger, pour des raisons souvent suspectes, ont fait de notre compatriote, Van Helmont, un émule de Descartes, un des fondateurs de la médecine moderne, « qui sut affranchir la science des entraves du passé ». Il prend un malin plaisir à relever dans l'œuvre du philosophe de Vilvorde les preuves de son appartenance à la secte des hermétiques, et les indices d'un mysticisme aberrant. Nous n'oserions pas jurer que la critique de Nève soit tout à fait impartiale. Nous y soupçonnons même une légère méconnaissance de la perspective historique. Mais son emportement a un

côté attachant. On dirait qu'arrivé à sa pleine maturité, bardé d'une masse considérable de connaissances, il était heureux d'exercer sur Van Helmont et sur ses biographes trop admiratifs un talent qui fait songer à celui du maître d'armes. En des nombreux passages, on applaudit la belle parade ou l'ingénieuse riposte. Magnifique duel, l'œuvre n'en a pas moins une grande valeur scientifique dûment reconnue par la commission de lecture de la Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de notre Université. Derrière son élégance, sa courtoisie et une science peu pédante, Nève dissimulait une ironie qu'il utilisait spontanément contre toutes les philosophies prétentieuses. Il attaquait vigoureusement, mais en homme du monde, ceux qui ne respectaient pas l'intelligence humaine. Et il n'avait pas tort de penser qu'on lui manque autant de respect en la décrivant qu'en la flattant.

Ses dernières recherches, malheureusement interrompues par sa mort, portaient sur Pic de la Mirandole. Aujourd'hui que l'histoire de la philosophie de la Renaissance connaît un regain d'actualité, on peut dire que Nève fut un précurseur dans ce domaine. D'autre part, aucun de ses élèves ne sera surpris de trouver chez lui cette attirance vers un philosophe dont le souci fut de ne rester étranger à rien d'humain.

La vie du chevalier Paul Nève de Mévergnies fut aussi exemplaire que son enseignement. Patriote ardent, il fut combattant volontaire pendant la première guerre mondiale et supporta avec courage et dignité le deuil dont le frappa la seconde guerre mondiale en lui enlevant un de ses enfants. Professeur consciencieux et dévoué, ses élèves lui confiaient sans timidité leurs soucis et leurs difficultés. Collègue d'une courtoisie indéfectible, il s'acquitta jusqu'à son éméritat en 1952 de la tâche du protocole, assurant ainsi le parfait déroulement des cérémonies solennelles de notre Université. Le 28 janvier 1959, entouré de sa nombreuse famille, il s'éteignit dans la sérénité, laissant à tous le souvenir d'une vie simple et droite.

FRANÇOIS DUYCKAERTS.

PUBLICATIONS

Voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, p. 520.

ANTOINE GRÉGOIRE

(1871-1955)

1919

NÉ À LOUVAIN le 26 juin 1871, Antoine Grégoire fit ses études secondaires à l'Athénée royal de Verviers. Il fréquenta ensuite l'Ecole normale des humanités puis la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège. Il y obtint, en 1892, le grade d'agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur et, en 1893, celui de docteur en philosophie et lettres.

Boursier (1893) puis lauréat (1894) du concours universitaire, il alla suivre des cours aux Universités de Leipzig, de Munich et de Paris. Il fut l'élève de Meillet à l'Ecole des hautes études et, au Laboratoire de phonétique expérimentale, il prépara, sous la direction de l'abbé Rousset, un mémoire qui lui valut le titre de maître en phonétique.

A partir de 1898, il occupa, dans l'enseignement secondaire, divers postes qui le conduisirent successivement à Tirlemont, Anvers et Huy. En 1911, il devient professeur à l'Athénée royal et à l'Ecole normale moyenne de Liège.

Dès 1905, Antoine Grégoire avait obtenu l'autorisation de faire un cours privé de phonétique expérimentale à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège. Mais il dut attendre jusqu'en 1919 sa nomination de chargé de cours et la transformation de son cours privé en un cours facultatif inscrit au programme. Deux ans plus tôt, un cours facultatif d'orthophonie fut établi à son intention et il obtint en outre la création d'un laboratoire de phonétique expérimentale pour lequel il reçut un subside. Dès ce moment, il demanda à être détaché de l'Athénée de Liège pour pouvoir se consacrer exclusivement à la recherche et à l'enseignement universitaire, mais sa requête sur ce point ne fut acceptée qu'en 1926. En cette même année, le cours facultatif de latin vulgaire (dont l'intitulé devint, peu après, latin vulgaire et médiéval) fut ajouté à ses attributions et, l'année suivante, il reçut en outre la charge des cours d'exercices philologiques sur la langue latine

(candidature) et de traduction à livre ouvert d'un texte latin et explication approfondie d'auteurs latins (doctorat et, à partir de 1929, licence).

Nommé professeur ordinaire au 1^{er} janvier 1929, il fut admis à l'éméritat en 1941, mais, en raison des circonstances, il continua ses enseignements jusqu'en septembre 1942.

En 1936, l'Université libre de Bruxelles l'avait appelé à la succession d'Emile Boisacq.

Antoine Grégoire est mort à Uccle, le 2 juin 1955, dans sa 83^e année.

Après la lecture des dates qui viennent d'être rappelées, on s'aperçoit que la carrière académique d'Antoine Grégoire a progressé lentement et avec une certaine difficulté : pendant plus de vingt ans, il dut mener de front ses activités universitaires et sa charge dans l'enseignement secondaire, et il était âgé de cinquante-cinq ans lorsqu'il put enfin abandonner cette dernière. La raison en est qu'à cette époque, la phonétique, vers laquelle il s'était tourné dès ses premières recherches personnelles, n'avait pas encore sa place marquée sans conteste dans le cycle des études. Ainsi voyons-nous Antoine Grégoire, dans les rapports qu'il introduisit à propos de cette discipline, en exposer minutieusement l'utilité pratique et théorique, et alléguer l'exemple des chaires et des laboratoires dont elle avait déjà suscité la création dans les pays étrangers. On peut dire que si, à l'heure actuelle, il est devenu banal de reconnaître l'importance de la phonétique, c'est à des pionniers tels qu'Antoine Grégoire que nous le devons.

Philologue classique devenu linguiste et phonéticien par goût, enseignant au niveau secondaire et au niveau supérieur, Antoine Grégoire publia des travaux dont la série reflète la diversité des domaines dans lesquels s'exerça son activité.

De son long passage dans l'enseignement secondaire témoignent une série de préparations d'auteurs du programme et, surtout, une *Chrestomathie grecque* écrite en collaboration avec A. Mathieu et dont les mérites sont à juste titre soulignés dans une préface due à L. Parmentier.

C'est le philologue classique que nous reconnaissons dans quelques études portant, entre autres sujets, sur la prononciation du grec (1900-1902), sur l'emploi de certaines particules chez Homère (1930), sur l'hyperbate chez les poètes latins (1935). Dans un domaine voisin, il faut rappeler le mémoire consacré aux infinitifs de l'Avesta (1937) : de l'avis des spécialistes, ce fut longtemps l'un des travaux de base sur l'iranien.

Mais c'est à la phonétique et à la linguistique qu'Antoine Grégoire consacra la plupart et les plus importants de ses ouvrages. En utilisant les méthodes de la phonétique expérimentale, et à l'aide d'un appareil-

lage dont il signale le caractère rudimentaire, il étudia, en 1899, la variation de durée de la syllabe française suivant sa place dans les groupements phonétiques. La même année, il s'intéressait à l'action du thorax dans la phonation, et, en 1911, il publiait un travail sur l'influence des consonnes occlusives sur la durée des syllabes précédentes. Ce qui frappe dans ces études, c'est l'extrême minutie et l'abondance des observations, la critique lucide et nuancée des théories émises antérieurement et, plus encore peut-être, la prudence et la modestie dont l'auteur fait preuve dans ses essais d'interprétation.

Antoine Grégoire ressentait vivement l'intérêt pratique de la phonétique. Très tôt, il se rendit compte du rôle qu'elle devait jouer dans l'enseignement des langues vivantes. Dès 1907, il écrivit un article sur ce sujet et, en 1918, il fit paraître un opuscule sur les sons difficiles de l'anglais. D'une manière plus générale, il voyait dans la phonétique un moyen de guérir les vices de la parole. En 1908, il publia, sous ce titre, un livre qui connut plusieurs rééditions et reçut le prix De Keyn, de l'Académie royale de Belgique. En 1919, il écrivit avec L. Goemans un traité de prononciation française qui, lui aussi, fut plusieurs fois réédité et qui, en outre, valut à ses auteurs le prix Rouveroy. Ce traité fut complété, en 1923, par un lexique de prononciation française, dû aux deux mêmes collaborateurs.

Toujours d'un point de vue pratique, il fit paraître en 1948 un ouvrage sur le bégaiement, qui valut à son auteur un nouveau prix Rouveroy et un prix Dagnan-Bouveret de l'Institut de France. Sous une forme d'une simplicité charmante, l'auteur y engage un véritable dialogue avec le bègue et le mène pas à pas, de conseils en exercices, jusqu'à la guérison. Sa thèse est que le bègue ne souffre d'aucune véritable infirmité mais que, chez lui, un excès de nervosité empêche l'harmonie nécessaire de la phonation avec les mouvements respiratoires. Les accidents qui en résultent entraînent des phénomènes psychologiques qui accentuent le mal. Le remède est donc dans une gymnastique respiratoire et dans des exercices de lecture et d'articulation. Mais l'efficacité de ces moyens dépend entièrement de la volonté du bègue.

Avec une sorte de prescience fort remarquable, Antoine Grégoire avait très tôt compris les avantages que la phonétique pouvait tirer de l'usage de l'enregistrement. De 1910 à 1919, il revint à de fréquentes reprises sur ce sujet. Il voyait là un moyen de constituer, suivant son expression, les archives de la parole. Non seulement il pensait que des enregistrements réalisés par des sujets possédant une bonne prononciation fourniraient aux élèves des modèles efficaces, en particulier parce qu'ils pourraient être répétés aussi souvent qu'il serait désirable, mais il affirmait aussi que le meilleur moyen, pour un élève, de se rendre compte de ses défauts serait d'entendre un enregistrement de sa propre

voix. Il exprimait ainsi quelques-uns des principes essentiels de la méthode audio-visuelle (du moins dans son aspect auditif).

Il est encore un domaine, théorique celui-ci, où Antoine Grégoire fit œuvre de pionnier. Il étudia, en linguiste et en phonéticien, l'apprentissage du langage : après avoir publié un article sur ce sujet en 1933, il y consacra, en 1937, un volume portant sur les deux premières années et, en 1947, un second volume sur la troisième année et les années suivantes. La documentation qu'il utilise est de première main : jour après jour, en effet, il s'astreignit à noter tous les faits notables qu'il observait dans le langage de ses deux fils. Les observations obtenues de la sorte, après avoir été comparées et regroupées, lui ont fourni une base solide pour critiquer les rares travaux antérieurs en la matière et pour suggérer ses propres hypothèses. Il insiste d'ailleurs sur le caractère tout provisoire de ces hypothèses, qui devraient être contrôlées par des observations plus diversifiées, et spécialement par l'observation d'enfants parlant d'autres langues que le français. Il croit cependant pouvoir dégager provisoirement quelques conclusions. L'enfant, dans une première étape, produit des sons d'une manière anarchique. Mais ensuite, par imitation des gens de son milieu, il élimine les sons étrangers à sa langue maternelle et ne garde que ceux qui appartiennent à celle-ci. Enfin apparaît la fixation du sens des mots. L'explication linguistique de ces phénomènes permet, entre autres, à Antoine Grégoire de rejeter la thèse de Van Ginneken, qui attribuait un rôle à l'hérédité dans les particularités de prononciation propres à un individu. En fait, pour Antoine Grégoire, l'enfant est physiologiquement capable de produire toute espèce de sons, comme il est capable d'une multitude de mouvements des jambes. Mais les modèles que lui fournit son entourage le conduisent à systématiser par l'habitude la production de certains sons et à perdre la faculté de produire les autres, de la même manière que l'apprentissage de la marche le conduit à discipliner ses mouvements et à les ordonner.

Il est impossible d'épuiser ici la richesse de ces deux livres, mais il faut insister sur la rigueur et la patience avec lesquelles l'auteur a réuni une documentation inévitablement fastidieuse et sur la largeur de vues et la prudence qu'il montre dans les synthèses et dans les interprétations. Ces mérites valurent au premier des deux volumes le prix Volney, de l'Institut de France.

C'est encore l'observation du milieu familial qui fournit à Antoine Grégoire la matière de l'étude intitulée *Edouard-Puxi-Michel*. Il y examine les nombreuses variantes que subirent dans l'usage quotidien les noms et les surnoms de ses fils et de son petit-fils.

Signalons encore, pour terminer, l'ouvrage consacré à la linguistique qui parut pour la première fois en 1915 et, jusqu'en 1948, fut régu-

lièrement remis à jour à l'occasion de rééditions successives. C'est un livre de bonne vulgarisation qui eut, pendant de longues années, un succès mérité.

Comme on a pu le constater, Antoine Grégoire publia des œuvres de valeur dans les divers domaines auxquels il toucha, mais ses mérites les plus évidents concernent la linguistique : c'est lui qui, par sa ténacité, obtint l'introduction de la phonétique dans les enseignements de l'Université de Liège. Avec une clairvoyance exceptionnelle, il saisit très tôt l'intérêt de cette discipline au point de vue pratique et les profits qu'elle pouvait tirer des techniques d'enregistrement. Enfin, ses études sur l'apprentissage du langage ont contribué à diriger l'attention des linguistes sur un domaine du plus haut intérêt. Ses œuvres se recommandent par leur méthode rigoureuse et par la simplicité pleine de modestie de leur présentation.

LOUIS DELATTE.

PUBLICATIONS (1)

- 1 Un nouveau cri d'alarme, *Le Français moderne*, IV, 1936, pp. 217-223.
- 2 *L'apprentissage du langage. Les deux premières années*. Liège, Ed. de la Fac., et Paris, Droz, 1937, 288 pages in-8° (Bibl. de la Fac. de phil. et lettres de l'Univ. de Liège, fasc. 73). Publié aussi dans la Bibliothèque de philosophie contemporaine, Paris, Alcan, 1937, 288 pages in-8°.
Un second volume a paru en 1947, voir n° 11.
- 3 Paul Valéry, linguiste. *Mél. E. Boisacq*, t. I, Bruxelles, Edition de l'Institut orientaliste, 1937 (= Annuaire de l'Institut de philologie orientale et slave de l'Université de Bruxelles, V, 1937), pp. 429-442.
- 4 Le vers français. A propos du livre de M. Maurice Grammont. *Revue belge de philologie et d'histoire*, XVII, 1938, pp. 460-472.
- 5 *Lexique de prononciation française* (en coll. avec L. Goemans), Nouv. éd., Liège, Bénard et Paris, Droz, 1938, vi-86 pages pet. in-12.
- 6 *Edmond - Puxi - Michel. Les prénoms et les surnoms de trois enfants*, Liège, Edition de la Faculté, et Paris, Droz, 1939, 188 pages in-8° (Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, fasc. 86).
- 7 *La linguistique*. Paris, Delagrave, 1939, 212 pages in-12 ; 6° éd., *ibid.*, 1948, 235 pages in-12 (Bibliothèque des chercheurs et des curieux).
- 8 Le style des chroniqueurs financiers. *Mélanges Ch. Bally*, Genève, Georg, 1939, pp. 461-480.
- 9 Quatre livres récents en linguistique. *Revue belge de philologie et d'histoire*, XXI, 1942, pp. 380-403.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 523-526.

Compte rendu critique de :

- Van Ginneken, J., *Reconstruction typologique des langues archaïques de l'humanité*, Amsterdam, Noord-Holl. Uitg.-Maatschappij, 1939 ;
- Jakobson, R., *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, Upsal, Almqvist, 1941 ;
- Van Langenhove, G., *Essais de linguistique indo-européenne*, II, Anvers, De Sikkel, et La Haye, Nijhoff, 1939 ;
- Sechehaye, A., Les trois linguistiques saussuriennes, extrait de *Vox Romanica*, V, 1940, pp. 1-48.
- 10 Réflexions sur la carrière de M.-A. Kugener. *Latomus*, V, 1946, pp. 7-12.
- 11 *L'apprentissage du langage. II. La troisième année et les années suivantes*. Liège, Editions de la Faculté, et Paris, Droz, 1947, 492 pages in-8° (Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, fasc. 106). La première partie de cet ouvrage a paru en 1937, n° 2).
- 12 *Le bégaiement. Conseils indispensables à sa guérison*. Bruxelles, Ed. Lumières, 1948, 60 pages in-12 (Coll. Savoir, fasc. 15).
- 13 *L'apprentissage du langage. Lingua*, I, 1948, pp. 162-174.
- 14 *L'apprentissage du langage. Revue des langues vivantes*, XIV, 1948, pp. 1-6.
- 15 Le français moderne : un type de phrase méconnu ; une prévision en fait de phonétique concernant le français futur. *Le Français moderne*, XVII, 1949, pp. 7-12.
- 16 L'imparfait du subjonctif de Faguet. *Le Français moderne*, XVII, 1949, p. 128.
- 17 La renaissance scientifique de la linguistique infantine. *Lingua*, II, 1950, pp. 355-398.
- 18 La palatalisation du *ch* et du *j* français. *Le Français moderne*, XIX, 1951, pp. 21-22.
- 19 *Traité de prononciation française* (en coll. avec L. Goemans), nouv. éd., Liège, Bénard et Paris, Champion, 1954, 187 pages petit in-8°.
- 20 *Les vices de la parole*, 4^e éd., refondue d'après les notes de l'auteur par M. Leroy, Paris, Champion et Namur, Wesmael-Charlier, 1956, 90 pages in-8°.

RENÉ VERDEYEN

(1883-1949)

1919

WILLEM-RAYMOND-RENÉ VERDEYEN est né à Léau, le 31 août 1883 ; il est décédé à Liège, le 9 octobre 1949.

Son père, Frans-Félix Verdeyen, originaire de Kampenhout près de Malines, commença sa carrière d'instituteur à Cortenberg, où il fit la connaissance de sa femme, Theresia-Carolina-Melania Schoonjans, née à Everberg près de Cortenberg ; de là, le jeune ménage se fixa à Léau, la petite ville brabançonne bien connue pour ses trésors d'art gothique, où, en 1910, le père prit sa retraite. Nous savons ce que nous devons tous à cette génération d'instituteurs de la fin du siècle dernier, et du début de ce siècle ; une génération d'hommes et de pédagogues (sans pédagogie), volontaires, intègres, et dont la qualité majeure fut le bon sens. C'est ce bon sens que René Verdeyen allait faire sien durant sa propre carrière de professeur, de chercheur, et d'homme d'action.

Il fit ses études moyennes (humanités anciennes) au Collège communal de Tirlemont, où il fut le condisciple du professeur H. J. van de Wijer de l'Université catholique de Louvain, ainsi que de J. Lyna, conservateur en chef aux Archives de l'Etat à Hasselt.

C'est en 1900 que René Verdeyen se fit inscrire, lui le fils d'un instituteur très estimé dans sa petite ville natale, à la section de philologie germanique de l'Université de Gand. A partir de ce moment, et ce jusqu'en 1904, quand il fut promu, le 8 octobre 1904, docteur en philosophie et lettres pour une thèse intitulée *Bijdrage tot de Studie der Visioenen*, qu'il écrivit sous la direction du professeur Willem de Vreese, le promoteur de la *Bibliotheca Neerlandica Manuscripta* (Leyde) dont le programme fut exposé à l'Académie royale de langue et de littérature flamandes le 17 décembre 1902, il fut le condisciple d'Adolf Herckenrath, le poète et ami intime de Karel van de Woestijne qui s'était fixé, le 19 avril 1900, à Laethem-St-Martin près de Gand d'où il adressa, en 1901, ses fameux *Laethemsche Brieven over de Lente aan*

Adolf Herckenrath, qui font date dans la littérature néerlandaise de Belgique du début du siècle. Karel van de Woestijne, qui fut lui-même professeur de littérature néerlandaise à l'Université de Gand, de 1919 à 1929, avait précédé son ami Herckenrath en philologie germanique, ceci en tant qu'élève libre, pendant l'année académique 1898-1899. René Verdeyen ne l'y a donc pas connu, du moins comme étudiant.

L'équipe de professeurs, qui devait former René Verdeyen, fut une belle équipe, tant du point de vue pédagogique et méthodologique que scientifique.

Nous venons de citer Willem de Vreese, considéré à cette époque comme le meilleur spécialiste, en Flandre, du moyen néerlandais (notre collègue K. Heeroma, de l'Université de Groningue, vient de le proclamer « le plus grand paléographe des Pays-Bas ») ; bien qu'il se montrât un esprit doctrinal, tatillon en matière de bon usage du néerlandais, — sa chasse aux gallicismes en flamand est restée légendaire, de même que sa hantise de la langue, nous le concédons volontiers, impure de Cyriel Buysse ; en poésie symboliste, il ne s'y entendait pas du tout, — il fut un savant positiviste, avide de certitude absolue dans les domaines multiples qui furent les siens, l'épigraphe, la paléographie, l'iconographie, l'héraldique, la bibliographie, la bibliothéconomie, en un mot l'histoire du manuscrit et du livre en général, du manuscrit et du livre moyen néerlandais en particulier. René Verdeyen eut en lui un maître de choix, le meilleur qu'il eût pu rencontrer à l'époque, pour sa formation de médiéviste ; De Vreese, Joseph Vercoullie et Paul Fredericq le préparèrent à l'édition de textes moyen néerlandais, à la lexicographie et à la littérature néerlandaises.

Pour l'allemand René Verdeyen fut, à Gand, l'élève de Andreas Bley, originaire d'Echternach (Grand-Duché de Luxembourg), qui l'initia au génie de Goethe et de Schiller, de L. Tieck et de H. von Kleist ; il fut pour l'anglais l'élève de Hendrik Logeman, Hollandais de naissance, ancien étudiant d'Utrecht, Londres et Glasgow, d'une exactitude scrupuleuse, exigeant en matière de critique historique des textes, et qui fut considéré, jusqu'en 1929, l'année de son éméritat, comme le meilleur angliciste du continent. Notre ancien maître devait, sans aucun doute, profiter de l'intérêt de Hendrik Logeman pour l'étude comparative d'œuvres telles que *Van den Vos Reinaerde*, *Elckerlijc*, et leurs adaptations en anglais ; son ouvrage, *Elckerlijc-Everyman : de Vraag naar de Prioriteit opnieuw onderzocht* (1902), faisant suite à *Elckerlijc and Everyman* (1892), parut quand René Verdeyen était étudiant à Gand. Ce fut un événement dans le monde des études comparatives de textes du moyen âge.

Les professeurs de la section de philologie germanique que nous venons de citer furent, à cette époque du renouveau universitaire à

l'Université de Gand au début du siècle, encadrés par des noms fameux : J. J. van Biervliet pour la psychologie, G. Hulin pour la logique, P. Hoffmann pour la morale, Henri Pirenne, le maître incontesté de l'histoire de Belgique, et l'historien Paul Fredericq ; cependant, celui-ci s'était attiré tout spécialement les sympathies des jeunes germanistes, tels que P. Burvenich, A. Blyau, R. de Clercq, O. de Gruyter, P. J. du Toit, J. Goosenaerts, A. Lodewijckx, P. Polderman, et aussi celle de R. Verdeyen. Il avait sollicité leur collaboration pour son ouvrage, *Het Nederlandsch Proza in de zestiende eeuwse Pamfletten uit den Tijd der Beroerten, met eene Bloemlezing (1566-1600), en een Aanhangsel van Liedjes en Gedichten uit dien Tijd (1907-1908)*.

Un professeur non germaniste, ne faisant pas partie de la Faculté de philosophie et lettres, mais dont René Verdeyen s'est toujours souvenu avec vénération, fut Julius Mac Leod, le biologiste. Celui-ci, né tout comme Joseph Vercoullie, à Ostende en 1857, fut attaché comme préparateur au laboratoire d'histologie en 1878. Il fut un homme merveilleux, sachant attirer, autant en dehors de sa Faculté qu'à sa Faculté des sciences, les esprits les plus divers, hommes de science, hommes de science morale, écrivains (tel Karel van de Woestijne), dès qu'ils manifestèrent quelque intérêt pour la nature, la vie des plantes et des insectes, les méthodes d'analyse en vue de découvrir leurs mystères. Notre étudiant gantois n'a jamais caché l'influence que Mac Leod, un de ses guides dans les dédales de la science exacte, un de ses amis aussi, a pu exercer sur sa formation scientifique ; il lui apprit à travailler, également en matière philologique et littéraire, d'une façon *biologique*, c'est-à-dire en ayant soin de remonter, par étapes, aux sources vivantes des choses et de suivre ainsi, d'une façon progressive, l'évolution des phénomènes, de les connaître, d'une manière positive. Nous pouvons nous poser la question, si ce n'est pas de cette influence lointaine que procédera, quarante-cinq ans plus tard, en 1949, son essai, intitulé *Biologie littéraire*, paru dans le *Bulletin de la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique*. Ce fut le dernier article de sa carrière d'homme de science. Si Logeman lui apprit à apprécier Shakespeare, De Vreese à lire, comme il convient, un texte moyen néerlandais, Mac Leod l'initia, sans aucun doute, dans l'art de travailler. Il ne cessa de le répéter.

Après ses études à Gand, René Verdeyen fonctionna, de 1905 à 1914, dans l'enseignement moyen ; il fut désigné, le 3 janvier 1905, comme professeur intérimaire de rhétorique flamande à l'Athénée royal de Gand ; le 19 octobre 1905, comme professeur intérimaire de langues germaniques à l'Athénée royal de Bruxelles ; le 27 janvier 1906, comme surveillant intérimaire à l'Athénée royal d'Anvers ; le 21 mai 1906, comme professeur intérimaire de langues germaniques à

l'Athénée royal de Bruxelles ; le 17 septembre 1906, comme professeur titulaire de langues germaniques à l'Athénée royal d'Ostende ; le 15 octobre 1912, comme professeur de rhétorique flamande au même établissement ; enfin, le 12 février 1914, comme professeur de langues germaniques à l'Athénée royal d'Ixelles.

Pendant la guerre 1914-1918, il fut adjoint, du 12 novembre 1914 au 5 mai 1915, au commissaire du gouvernement, puis désigné en tant que commissaire f. f. au camp des réfugiés à Hontenisse (Zélande) ; du 5 mai 1915 au mois de janvier 1919, il fut désigné comme directeur du travail et adjoint au commissaire du gouvernement au camp des réfugiés à Uden (Brabant septentrional). C'est dans son livre *België in Nederland, 1914-1919, De Vluchtoorden Hontenisse en Uden*, — un document de guerre de première importance, — qu'il témoigna du dévouement qu'il apporta à la cause de nos réfugiés, en pays non occupé.

C'est par arrêté royal du 15 décembre 1919 qu'il fut chargé de faire, à la section de philologie germanique de notre Faculté, les cours d'encyclopédie de la philologie germanique, d'histoire de la littérature flamande, d'histoire approfondie de la littérature flamande, de grammaire historique du flamand, de traduction à livre ouvert de textes flamands et explication d'auteurs flamands (candidature), « en remplacement de M. Van Veerdeghem, admis à l'éméritat » ; par arrêté royal du 15 février 1924, il fut promu au rang de professeur ordinaire ; à cette occasion, il fut confirmé en tant que professeur d'explication approfondie d'auteurs flamands (doctorat). Par dépêche ministérielle du 22 avril 1930, il fut chargé de faire les leçons de méthodologie spéciale relatives au néerlandais. Un arrêté royal du 8 septembre 1930 libella son cours de grammaire historique du flamand en un cours de grammaire historique du néerlandais. Par arrêté royal du 10 janvier 1934, il fut chargé d'une mission auprès du Ministère de l'instruction publique, Direction de l'enseignement supérieur et des sciences, et attaché au Cabinet du ministre. A la date du 23 janvier 1939, il est, à sa demande, déchargé du cours de grammaire historique du néerlandais (licence), cours repris par le professeur W. Pée ; auparavant, il avait été déchargé, à la date du 19 mars 1934, des leçons de méthodologie spéciale relatives au néerlandais, cours attribué au professeur F. Closset. Il exerça les fonctions de secrétaire de la Faculté pendant l'année académique 1925-1926, de doyen de la Faculté pendant l'année académique 1928-1929 ; par arrêté royal du 23 août 1944, il fut autorisé à remplir les fonctions de membre du Conseil de direction et de conférencier auprès des cours supérieurs pour bibliothécaires de la Ville de Liège. Du 9 novembre 1921 au 31 août 1943, il fut, en outre, chargé de cours de néerlandais à l'Ecole normale moyenne de l'Etat pour jeunes filles de Liège. Comme succes-

seur du professeur F. van Veerdeghem, et comme collègue de J. Mansion, V. Bohet et A.-L. Corin, il alla, ici et là, donner une impulsion nouvelle, franche et hardie, et d'un niveau scientifique indiscutable, à la recherche et à l'enseignement de la littérature et de la langue néerlandaises.

René Verdeyen avait acquis de très bonne heure, dans les domaines de la littérature et de la philologie, une excellente formation.

Nous venons d'attirer l'attention sur le fait que, en tant qu'élève de Willem de Vreese, sous la direction duquel il travailla à sa thèse de doctorat, *Bijdrage tot de Studie der Visioenen*, il fut, de prime abord, un médiéviste; et spécialement, un médiéviste s'intéressant à la littérature eschatologique du moyen âge néerlandais. Il fit ainsi ses communications, *De middeleeuwsche Visioenen in verband met Dante's Divina Comædia* (1904) — il avait, devant lui, un buste de Dante, dans son bureau — *La date de la Vision de Tondale et les manuscrits français* (1907), et publia cette édition de maître, *Tondalus' Visioen en St. Patricius' Vagevuur* (t. I, 1914; t. II, 1917), éditée, du moins pour la partie *St. Patricius' Vagevuur*, en collaboration avec son ami J. H. Endepols de Maastricht. Il collabora aussi avec celui-ci, à partir de 1926, au *Verklarend Handwoordenboek der Nederlandse Taal* de M. J. Koenen (15^e éd., 1926 - 19^e éd., 1939); puis avec K. Heeroma (20^e éd., 1942 - 22^e éd., 1949). Il y collabora avec J. H. Endepols et K. Heeroma pour le néerlandais de Belgique.

Ce qui précède nous prouve qu'il y avait en René Verdeyen, en même temps un médiéviste, doublé d'un lexicographe, averti aussi bien du vocabulaire du moyen néerlandais que du vocabulaire du néerlandais moderne; ces deux tendances s'affirmèrent de plus en plus nettement. Pendant qu'il continua à pratiquer activement l'édition de textes, — à partir de 1924, il prêta son concours à l'édition de *Esmoreit, Abel Spel uit de veertiende eeuw naar het Hulthemse Handschrift*, jusqu'alors éditée par C. G. Kaakebeen, décédé en 1925 (9^e éd., 1924 - 15^e éd., 1948), — et qu'il s'adonna à la revision du dictionnaire explicatif de M. J. Koenen, — il collabora, en 1923, en guise de préparation à cette tâche, à la rédaction de la 6^e édition de *Van Dale's Groot Woordenboek der Nederlandse Taal*, ceci en vue de la revision de mots, de significations, de dictons et de proverbes, en usage dans nos provinces flamandes, — il alla, tout particulièrement, se mettre à l'étude de la lexicographie des XVI^e et XVII^e siècles, dans les domaines des livres de conversation et des dictionnaires multilingues. Ce n'est pas trop dire, je pense, que d'affirmer qu'avec ses ouvrages, intitulés *Colloquia et Dictionarium Septem Linguarum, gedruckt door Fickaert te Antwerpen in 1616* (t. I, 1926; t. II, 1925; t. III, 1935), *Petrus Dasypodius en Antonius Schorus, Bijdrage tot de Studie van de*

Lexicographie en het Humanisme (1940), et *Het Naembouck van 1562, Tweede druk van het Nederlands-Frans Woordenboek van Joos Lambrecht* (1945), il conquiert une place de premier plan parmi les lexicographes, travaillant dans le domaine de la lexicographie néerlandaise, ainsi que dans celui de la lexicographie comparée, chez nous, et à l'étranger. A la fin de sa vie, — sans, cependant, pouvoir l'éditer lui-même, — il rédigea, fruit de sa collaboration au travail de la Commission pour la traduction des Codes belges, le dictionnaire juridique, intitulé *Frans-Nederlands Juridisch Woordenboek* (1953), que notre collègue J. Moors prépara pour l'édition définitive, et auquel ce dernier ajouta un vocabulaire néerlandais-français ; quelque temps auparavant, René Verdeyen avait mis ses soins à rédiger le *Glossaire philologique des textes germaniques des t. I-IV* (1940) des *Régestes de la Cité de Liège*, éditées par Em. Fairon.

Ainsi fut-il un spécialiste du moyen néerlandais et un lexicographe ancien et moderne ; en partant de la langue moyen néerlandais des « visions », en passant par les sources du *Thesaurus Theutonice Linguae* (1573) de Plantin et du *Dictionarium Teutonico-Latinum* (1574) de Kiliaan, il se consacra finalement à l'état actuel du bon usage en néerlandais moderne.

Sa curiosité de chercheur, toujours en éveil, se porta également sur l'origine des langues, ainsi que leur diffusion ; sur l'histoire de l'imprimerie, spécialement la filiation de certaines éditions anciennes ; sur l'étymologie de mots rares, ou de vocables d'origine incertaine, tels que *Vlaanderen* et *Vlaming* ; sur l'histoire de la langue et de la littérature néerlandaises, tant du moyen âge, des XVI^e et XVII^e siècles que de l'époque moderne ; sur des techniques, des genres et des écrivains bien précis, tels que la technique théâtrale de Vondel, les « abele spelen » en fonction de l'origine du théâtre en Occident, la langue de Marnix de Sainte-Aldegonde, la prose flamande de 1830 à 1930, le poète Guido Gezelle dont il édita, conjointement avec le professeur F. Baur de l'Université de Gand, les lettres, tellement importantes, à son ami, le docteur Eugène van Oye, le poète Karel van de Woestijne dont il contrôla jusqu'à sa mort l'édition des œuvres complètes, enfin, les mouvements de quarantevingt en Hollande et en Flandre. Ce furent, pour lui, autant d'occasions de faire preuve, tant du point de vue de la critique historique que de l'histoire de la langue et de la littérature, de bon goût, de bon sens, d'une intelligence sans cesse alertée, de précision aussi dans le détail, attentif à l'ensemble, tout comme à la virgule du document linguistique ou littéraire en question. Aidé en cela par une curiosité sans limites, un enthousiasme sans bornes, pour les choses, les hommes et leurs possibilités créatrices, — il aimait de vivre, intensément, ce qui a certainement précipité son décès, — René Verdeyen sut allier, pra-

tiquant des disciplines peut-être assez diverses, la philologie et la littérature, comme pas un. Il sut communiquer à ses élèves le fruit de ses recherches ; c'était un homme de cœur, un homme juste comme de l'or, « eerlijk als goud » (W. Pée), en outre un enseignant ouvert, expansif, mais toujours à la recherche de la vérité. Je me souviens de discussions épiques entre lui et l'un d'entre nous, notamment sur le fait de savoir si le néerlandais est de souche bas-allemand ou d'origine néerlandaise (francique) ; au plus fort de la mêlée, il sut conserver, je ne dirai pas son sang-froid, mais une belle tenue, et une dignité d'homme de science. Il avait la trempe d'un « debater », sachant toujours élever, au lieu d'abaisser les problèmes, à un niveau digne de l'esprit.

C'est sans doute la raison pour laquelle René Verdeyen fut sollicité, durant sa carrière, de faire partie de plus d'un groupe de travail, de plus d'une commission, association ou académie. En effet, il fut membre de la *Maatschappij der Vlaamse Bibliofielen* (1921), membre correspondant de la *Vereniging der Antwerpse Bibliofielen* (1922), membre correspondant de la *Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde* (1924), membre de la *Maatschappij der Nederlandse Letterkunde* de Leyde (1928), *Advanced Fellow* de la *C.R.B. Educational Foundation* (1929), membre de l'*Academie voor Toneel* (1930), membre de la Commission technique prévue à l'article 2 de l'Accord culturel belgo-néerlandais du 26 octobre 1927 (1930), membre de la *Zuidnederlandse Maatschappij voor Taal-, Letterkunde en Geschiedenis* (1931), membre titulaire de la *Société de littérature wallonne* (1932), membre titulaire de la *Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde* (1932), vice-directeur et directeur de la même Académie (1936, 1937), membre correspondant et membre titulaire de la *Koninklijke Belgische Academie, Klasse der Letteren, Morele en Staatkundige Wetenschappen* (1945, 1946).

Son activité ne se limite pas à ce travail d'homme de science, au sein des sociétés savantes ; également et autant, dans plus d'un conseil, ou plus d'une commission s'occupant de la promotion de la langue néerlandaise, de son orthographe, de son enseignement et de sa diffusion, il déploya, tout au long de sa carrière, une activité débordante. C'est ainsi qu'il fut membre de la Commission de traduction des Codes belges (1923), membre et président du Conseil de perfectionnement de l'enseignement normal moyen (1926), membre du Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen (1928), président de la Commission belge (1934) et membre de la Commission mixte hollando-belge pour la réforme de l'orthographe du néerlandais (1935), membre de la 21^e Commission du Fonds national de la recherche scientifique (1938), membre du Conseil d'administration de la Fondation universitaire (1940), membre de la Commission technique de l'Accord culturel hol-

lando-belge (1945), membre de la Commission belgo-néerlandaise pour la rédaction du lexique orthographique, intitulé *Woordenlijst van de Nederlandse Taal* (1947), membre de la Commission de réforme de l'enseignement moyen. En 1935, il fut, en outre, désigné comme professeur d'échange à l'Université de Leyde.

Toute sa vie fut vouée à la recherche, à l'enseignement, particulièrement de la langue et de la littérature néerlandaises, avant tout à l'Université de Liège.

Ses amis, élèves et collègues se sont souvenus de cela en 1943, quand ils lui rendirent hommage sous la forme de l'*Album René Verdeyen*, où il est dit : « Ce ne sont pas seulement les qualités de savant et de pédagogue qui ont inspiré notre désir de fêter, dans la mesure où les circonstances le permettaient, le soixantième anniversaire de notre collègue, mais aussi ces qualités de cœur qui, seules, font un homme, et que notre jubilaire n'a cessé de manifester au cours de sa longue carrière. »

De manière honorifique René Verdeyen fut distingué de la médaille du roi Albert (1919), de la médaille commémorative du centenaire (1931), de la médaille civique de 1^{re} classe (1932) et de la croix civique de 1^{re} classe (1947). Il fut chevalier de l'ordre de Léopold (1925), officier de l'ordre de la Couronne (1931), officier de l'ordre d'Orange-Nassau (1933), officier de l'ordre de Léopold (1936), commandeur de l'ordre de la Couronne et commandeur de l'ordre de Léopold.

M. RUTTEN.

PUBLICATIONS (1)

- 1 Notices bio-bibliographiques dans le *Liber memorialis. L'Université de Liège de 1867 à 1935*, t. I, Liège, 1936, sur Jean-Henri Bormans, pp. 196-197, Jean Stecher, pp. 211-216, François van Veerdeghem, pp. 381-384.
- 2 Briefwisseling van, aan en over Gezelle, dans *Jubileum-Uitgave. I. Briefwisseling Gezelle-Van Oye*, uitgegeven door Prof. Dr. F. Baur en Prof. Dr. R. Verdeyen. Bruxelles, Standaard-Boekhandel, 1937, pp. XXVIII-268.
- 3 Aan Dr. Jan Grauls, dans *Gedenkboek Dr. Jan Grauls*. Maaseik, 1937. Limburg, sept. 1937, pp. 7-9.
- 4 Over Vondels Tooneeltechniek. *Verlagen en Mededelingen van de Kon. Vl. Ac. voor Taal- en Letterkunde*, oct. 1937, pp. 911-927.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 528-531 et *Album René Verdeyen*, Bruxelles-La Haye, 1943, pp. 10-12.

- 5 Vondels christelijk dramatisch Epos. *De Vlaamse Gids*, XXVI, nov. 1937, pp. 49-57.
- 6 *Esmoreit*. Abel Spel uit de veertiende eeuw naar het Hulthemse Handschrift, uitgegeven door C. G. Kaakebeen en Dr. R. Verdeyen, 13de dr., bezorgd door Dr. R. Verdeyen. Groningue, J. B. Wolters, 1938. 78 pages; 14de dr., 1942, 80 pages; 15de dr., 1948, 80 pages.
- 7 De Vereenvoudigde Spelling en de Walen. *Vereenvoudiging*, mai 1938, pp. 5-7. *Idem*, *Revue des langues vivantes*, 1939, pp. 103-105.
- 8 Wat zijn de Abele Spelen? *De Tooneelschool*, II, n° 415, 1938, pp. 5-7.
- 9 Rapport sur la question de concours, intitulée : Men vraagt een Studie over de Schildering van den Mensch in de Oud-Yslandsche Saga. *Verslagen en Mededelingen van de Kon. Vl. Ac. voor Taal- en Letterkunde*, 1938, pp. 637-638.
- 10 M. J. Koenen, J. Endepols, *Verklarend Handwoordenboek der Nederlandse Taal* (Tevens Vreemde-Woordentolk), vooral ten dienste van het Onderwijs, 19de dr., uitgegeven door J. Endepols, met medewerking voor het Zuidnederlands van Prof. Dr. R. Verdeyen. Groningue, J. B. Wolters, 1939; 20ste dr., 1942; 21ste dr., 1946; 22ste dr., 1949. A partir de la 20^e édition, l'éditeur J. Endepols fut remplacé par l'éditeur K. Heeroma.
- 11 Rapport sur deux questions de concours, intitulées : 1. Een critisch Glossarium op de Werken van Hadewych; 2. Critische Studie over het Onderzoek naar het Ontstaan van de Nederlandsch-Romaansche Taalgrens. *Verslagen en Mededelingen van de Kon. Vl. Ac. voor Taal- en Letterkunde*, 1939; 1. pp. 630-633; 2. pp. 647-658.
- 12 *De neppe à nozé et nifeter*. *Mélanges J. Haust*, Liège, 1939, pp. 395-404.
- 13 *Régestes de la Cité de Liège*, édités par Em. Fairon. Annexe du t. IV. Glossaire philologique des textes germaniques des t. I-IV par René Verdeyen, professeur à l'Université de Liège. Liège, Commission communale de l'histoire de l'ancien Pays de Liège, 1940, 94 pages.
- 14 Petrus Dasypodius en Antonius Schorus. Bijdrage tot de Studie van de Lexicographie en het Humanisme door R. Verdeyen. Université de Liège, Séminaire de néerlandais, Bruxelles, A. Manteau, 1940. Extrait des *Verslagen en Mededelingen van de Kon. Vl. Ac. voor Taal- en Letterkunde*, déc. 1939, pp. 967-1131.
- 15 Rapport sur la question de concours, intitulée : Een nieuwe Uitgave van de 14de-eeuwsche Dietsche Oorkonden van de Abdij van Sint-Truiden met een Studie over Klank- en Vormleer der Teksten. *Verslagen en Mededelingen van de Kon. Vl. Ac. voor Taal- en Letterkunde*, 1942, pp. 323-334.
- 16 Vlaanderen en Vlaming. Université de Liège, Séminaire de néerlandais, Bruxelles, A. Manteau, 1943, 79 pages. Extrait des *Verslagen en Mededelingen van de Kon. Vl. Ac. voor Taal- en Letterkunde*, juin 1943, pp. 407-479.
- 17 *Esmoreit*, vs. 82-89. *Tijdschrift voor Nederlandse Taal- en Letterkunde*, 1943, pp. 241-246.
- 18 Konijnenwarande en het Nederlands Handwoordenboek. *Revue des langues vivantes*, 1943, pp. 89-98.
- 19 *Frisellen*, of hoe een filoloog door een eerbiedwaardige naaister gered werd. *Revue des langues vivantes*, 1943, pp. 139-142.
- 20 *Het Naembouck van 1562*. Tweede Druk van het Nederlands-Frans Woordenboek van Joos Lambrecht, uitgegeven door R. Verdeyen. Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, fasc. XCVIII. Liège, Faculté de philosophie et lettres, Paris, E. Droz, 1945, cxxxix-255 pages.

- 21 Woordenboek-Kritiek (Antwoord op F. de Tollenaere : In hoeverre zijn onze Nederlandse handwoordenboeken betrouwbaar). *Revue des langues vivantes*, 1946, pp. 93-95.
- 22 De Vereenvoudigde Spelling. *Debating Magazine*, Revue des étudiants germanistes de l'Université de Liège, 1946, 4 pages.
- 23 Literaire Reminiscenties bij de Rederijkers. I. Pamphilus, II. Lanseloot van Denemarken, III. De Borchgravinne van Vergi, IV. Besluit, dans *Album Prof. Dr Frank Baur*, II, Anvers, Bruxelles, Gand, Louvain, 1948, pp. 333-339.
- 24 Rapport sur le VI^e Congrès international des linguistes, Paris, 1948. *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique*, 1948, pp. 415-418.
- 25 Bruegel en de Dialektgeografie, *Miscellanea Gessleriana*, Anvers, 1948, pp. 1236-1240.
- 26 Karel van de Woestijne, *Verzameld Werk*, 8 vol., Bruxelles, A. Manteau, 1947-1950. Comme membre du comité de rédaction, R. Verdeyen assumé le contrôle de l'apparat critique de cette édition pour les volumes 1 (1948), 2 (1949), 4 (1949), 5 (1949), 7 (1948).
- 27 Biologie littéraire. *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique*, 5^e série, t. XXXV, 1949, pp. 289-294.
- 28 Hieronymus Bosch en het Visioen van Tondalus. *Revue des Langues vivantes*, 1950, pp. 504-508.
- 29 *Frans-Nederlands Juridisch Woordenboek*, voor de druk bezorgd door J. Moors. Nederlands-Franse Woordenlijst, samengesteld door J. Moors. Voorrede door Emile van Dievoet. Dictionnaire juridique français-néerlandais, édition préparée par J. Moors. Vocabulaire néerlandais-français, par J. Moors. Préface de Emile van Dievoet. Bruxelles, E. Bruylant-Standaard-Boekhandel, 1953, pp. I-XVI, 1-291, 293-354.

Compte rendus, rapports et chroniques dans les revues *Nieuw Leven*, *Verlagen en Mededelingen van de Kon. Vl. Ac. voor Taal- en Letterkunde*, *Le Musée belge*, *Revue belge de philologie et d'histoire*, e.a. — Articles de journaux dans *De Vlaamsche Gazet*, *Vrij België*, *Het Bloemendaalsch Weekblad*, *De Standaard* (1907-1908), *L'Echo d'Ostende*, *Het Laatste Nieuws*, e.a.

Sources

Liber memorialis. L'Université de Liège de 1867 à 1935, Notices biographiques, t. 1, Faculté de philosophie et lettres, Faculté de droit. Liège, Rectorat de l'Université, Gembloux, J. Duculot, 1936, pp. 527-531.

Album René Verdeyen. Bruxelles, A. Manteau, La Haye, M. Nijhoff, 1943, 406 pages. *Ibid.*, *René Verdeyen*, signé V. Bohet, Fr. Closset, A. L. Corin, S. d'Ardenne, Willem Péé, Jos. Warland, pp. 5-7; *Biographie, Bibliographie*, pp. 9-13.

A.-L. CORIN, In memoriam René Verdeyen. *Bulletin de l'Association des amis de l'Université de Liège*, 1949, pp. 44-46.

W. PÉÉ, René Verdeyen. *Revue des langues vivantes*, 1949, pp. 381-382.

M. RUTTEN, Bij het Overlijden van een Vlaamse Geleerde. *Het Laatste Nieuws*, 19 oct. 1949.

M. RUTTEN, Prof. Dr. René Verdeyen. *De Tijdspiegel*, IV, 10, déc. 1949, pp. 230-231.

M. RUTTEN, In memoriam Prof. Dr. René Verdeyen. *De Vlaamse Gids*, XXXIII, 12, déc. 1949, pp. 705-709.

E. BLANQUAERT, *In memoriam*, Rouwhulde Prof. Dr. R. Verdeyen op de plechtige vergadering van de Kon. Vl. Ac. voor Taal- en Letterkunde te Gent op 30 okt. 1949. *Jaarboek van de Kon. Vl. Ac. voor Taal- en Letterkunde*, 1949-1951, pp. 86-88.

Université de Liège, *Ouverture solennelle des cours*, le 30 septembre 1950. Discours de M. le Recteur H. Fredericq. Liège, Soledi (1951), pp. 29-31.

W. PÉE, M. RUTTEN, Prof. Dr. René Verdeyen, 1883-1949. *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XXVIII, 1950, fasc. 1, pp. 413-422.

I. SIMON, Soixante années de philologie germanique à l'Université de Liège. *Bulletin de l'Association des amis de l'Université de Liège*, XXII, 4, oct.-déc. 1950, pp. 15-51.

A. VAN LOEY, Notice sur René Verdeyen, membre de l'Académie. *Académie royale de Belgique, Annuaire pour 1955*, CXXI, 1955, pp. 173-195. Bibliographie, pp. 184-195.

ÉMILE WITMEUR

(1874-1954)

1919

CHEVELURE LÉONINE, regard ardent, geste généreux, verbe enthousiaste : la personnalité d'Emile Witmeur frappait immédiatement les étudiants qui, dès leur entrée à l'Université, y suivaient le cours d'introduction aux littératures étrangères que leur dispensait ce professeur hors mesure.

Né à Jupille, le 17 novembre 1874, d'une famille enracinée depuis des siècles sur les rives de la Meuse, Emile Witmeur fit de brillantes études à l'Athénée royal de Liège et il confirma ses dons à l'Université, d'où il sortit, en 1896, nanti du diplôme de docteur en philologie germanique.

Des voyages en Allemagne, en Angleterre, en Hollande et en Russie contribuèrent à mûrir son intelligence et sa curiosité sans cesse en éveil. Il attire sur lui l'attention d'un consortium bancaire belgorusse qui se l'attache, de 1900 à 1904, comme secrétaire. C'est dans cette confrontation avec la pratique économique et financière qu'Emile Witmeur, philologue, découvre sa véritable vocation : une vocation de caractère exceptionnel qui parvient à faire la synthèse entre des appétits intellectuels hautement désintéressés et une conscience aiguë des impératifs du commerce et de l'industrie.

De 1903 à 1913 cependant Emile Witmeur s'accorde comme une espèce de période probatoire, en redevenant philologue mais en s'affirmant aussi pédagogue inné, dans l'enseignement moyen. Il est successivement professeur à l'Athénée royal de Verviers, à Gand, à l'Athénée royal de Liège.

En 1913, il accède enfin à une tribune digne de ses capacités pédagogiques et de son éloquence : l'Université de Liège lui confie les exercices de langues modernes à l'Ecole spéciale de commerce annexée à la Faculté de droit — la future Ecole supérieure de sciences commerciales et économiques.

La guerre vient subitement contrecarrer son élan. Mais Emile Witmeur a le souci du bien public et, dans les circonstances pénibles que traverse la population liégeoise sous l'occupation allemande, il accepte d'assumer les fonctions de secrétaire du bourgmestre. C'est avec courage et détermination qu'il mettra plusieurs fois ses concitoyens à l'abri des exactions ennemies.

En 1919, il est professeur et secrétaire de l'Ecole de commerce. Mais sa vaste culture, sa grande connaissance de l'histoire de la littérature lui valent d'être chargé, en 1922, du cours de notions sur les principales littératures modernes à la Faculté de philosophie et lettres. C'est dans cet enseignement qu'il va donner toute sa mesure.

Cet homme de feu et de passion communique la flamme de son enthousiasme à ses jeunes auditeurs. Rien ne le rebuterait autant que de s'adresser à un public passif et silencieux : dans un cours où se pressent plusieurs centaines d'étudiants, il provoque le dialogue, il suscite la répartie, son visage s'éclaire d'une joie confiante lorsqu'il entend se propager du fond de la salle jusqu'aux premiers bancs les rumeurs profondes qu'ont soulevées tel de ses propos ou tel de ses gestes. Car il vit son enseignement, je dirais même qu'il le mime. Il se bat à grands coups d'épées avec le dragon des sagas scandinaves, il est superbe comme un condottiere en évoquant la Renaissance, mais lorsqu'il arrive aux parvis de cette cathédrale qu'est pour lui la *Divine Comédie*, ses gestes deviennent d'adoration, son verbe s'élève de ciel en ciel à la suite du grand poète.

Ses examens étaient à l'image de ses cours. Les questions qu'il posait, pour être inattendues, forçait du moins le candidat à une salutaire gymnastique de l'esprit : le signataire de ces lignes se rappelle avoir dû esquisser sans préparation un parallèle entre Roland et Don Quichotte.

Personnalité originale et rayonnante dans son enseignement, Emile Witmeur l'était aussi dans la vie littéraire et artistique de la Cité.

Sa maison de la rue Louvrex était accueillante aux artistes. Elle était encombrée, avec un désordre plein de goût et de discernement, d'œuvres d'art les plus variées que, jusqu'à sa mort récente et tragique, sa fille Claire — romaniste de talent — a conservées et entretenues avec un soin pieux.

Il a publié des études fines et sensibles sur le graveur liégeois François Maréchal, sur tout ce que le pays de Liège devait à la France. Mais le génie slave le captivait singulièrement. Il a eu le bonheur d'avoir pour gendre le général russe Jacovleff, qui devint professeur à l'Université de Liège, et il eut pour ami un homonyme, le peintre Michel Jakovlev dont il a fort bien analysé les « visages » de Liège, tandis qu'il

collectionnait avec amour les petits paysages de ce curieux artiste que fut Ivan Pokitonow.

Mais les tendances artistiques d'Emile Witmeur n'étaient pas resserrées dans l'univers des tableaux. Sa curiosité était largement ouverte vers la nature, où il essayait de retrouver, à la suite de Taine, les traits qui avaient déterminé l'âme et l'histoire d'un peuple. C'est ainsi qu'il nous a laissé des pages vibrantes sur ses impressions d'un voyage qu'il fit en Grèce en 1937. Devant les vestiges émouvants d'une Antiquité qu'il peut enfin caresser de ses mains, il s'interroge : « L'histoire grecque, et notamment celle des cités du v^e siècle, n'est-elle pas un raccourci, une préfiguration de l'histoire moderne ? » mais il enchaîne aussitôt pour rectifier peut-être ce qu'il y aurait de trop subjectif dans cette conception : « Comme dit Montaigne, ne jugeons-nous pas toujours des choses par un retour secret que nous faisons sur nous-mêmes ? »

L'émotion esthétique qu'il éprouvait devant le paysage grec ne l'empêchait d'ailleurs pas de consacrer une analyse lucide aux conditions économiques de la Grèce contemporaine.

Ainsi était sans cesse Emile Witmeur, partagé, mais non déchiré, entre des sollicitations diverses qu'il pouvait harmonieusement fondre dans le creuset toujours bouillonnant de sa personnalité.

Cette générosité de l'esprit était aussi celle du cœur. Il a consacré un volumineux ouvrage — véritable monument de piété paternelle — au souvenir d'un de ses anciens étudiants, mort pendant la guerre de 1940.

Le secret de la vitalité d'Emile Witmeur réside sans doute, en grande partie, dans l'optimisme foncier qui imprégnait sa conception du monde. Une cruelle épreuve physique — l'amputation d'une jambe — qui l'a atteint à la fin de sa vie, n'a pas altéré sa bonne humeur, son dévouement de tous les instants à l'Université, ainsi qu'à ses innombrables amis.

Le *cursus honorum* l'a porté à l'ordinariat en 1929, au décanat de la Faculté de philosophie et lettres en 1936-1937. Il a reçu de nombreuses distinctions honorifiques belges et étrangères. Cette consécration légitime d'efforts désintéressés, il l'a toujours accueillie avec simplicité et modestie. Et c'est au seuil d'une belle vie qu'il s'est éteint dans la sérénité, le 23 septembre 1954, après avoir bien mérité de l'Université qu'il a servie fidèlement et totalement.

JACQUES STIENNON.

PUBLICATIONS (*)

- 1 L'aquafortiste liégeois François Maréchal et l'Italie. *Eco degl'Italiani*, février 1936, 7 pages.
- 2 Dix années de S.I.E.C. (Société internationale pour l'enseignement commercial). *Internationale Zeitschrift für Kaufmännisches Bildungswesen*, Zürich, juin 1936, pp. 1493-1499.
- 3 Italiani e Belgi. *Augustea*, Rome, juillet 1936, pp. 294-296.
- 4 *Redressement économique et industrialisation de la Nouvelle Turquie*. Paris, 1937, 345 pages (en collaboration avec O. Conker).
- 5 Impressions de Grèce (août-septembre 1937). *Bulletin de l'Association des amis de l'Université de Liège*, t. 10, 1938, pp. 3-47.
- 6 *L'organisation internationale de l'Europe n'est pas une utopie*, Liège, 1939, 14 pages (préface à l'ouvrage de F. Neustadt).
- 7 *Essai sur la vie et la mort de Léon Stas*. Liège, 1946, 262 pages. (Bibliothèque de l'École supérieure de sciences commerciales et économiques de l'Université de Liège, t. 30).
- 8 Le peintre russe Michel Jakovlev et son interprétation du visage de Liège. *La Vie wallonne*, 1947, 53 pages.
- 9 Quelques manifestations significatives du meilleur esprit Benelux. *Nouvelles Benelux*, avril 1953, 3 pages.

(*) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 533-534. Sur Emile Witmeur, Gommaire DYKMANS, Notice biographique d'Emile Witmeur. *Mélanges économiques et sociaux offerts à Emile Witmeur*, Paris, 1939, pp. 1-6.

JULES FELLER

(1859-1940)

1920

JULES FELLER a été chargé en 1920 du cours facultatif d'histoire de la littérature wallonne. Il venait d'être désigné par le Roi pour faire partie de la section de philologie de l'Académie royale de langue et de littérature françaises en voie de constitution. De part et d'autre, il s'agissait de la consécration d'une œuvre scientifique considérable où le maître avait su servir à la fois l'étude des dialectes wallons et le développement de leur littérature.

Enfin Jules Feller allait pouvoir servir aussi notre Université, où l'on accueillait avec assez de retard une discipline que des érudits wallons avaient brillamment illustrée par leurs travaux et qui ailleurs avait trouvé sa place dans l'enseignement universitaire.

Il fit son cours pendant dix ans avec une maîtrise et une ferveur que n'oublie pas ceux qui furent ses élèves.

Bien qu'il eût vu le jour à Roubaix (de parents belges, le 4 novembre 1859), Jules-François Feller était pourtant un authentique Verviétois. C'est à Verviers qu'il avait passé sa jeunesse, c'est au Collège communal de Verviers qu'il avait fait ses études moyennes, c'est à Verviers aussi que devait se dérouler sa longue et belle carrière de professeur. Sorti de l'École normale des humanités de Liège en 1883, il ne connut pas les pérégrinations aventureuses qui ont conduit tant de ses collègues de l'enseignement moyen aux quatre coins du pays : après un bref séjour à l'Athénée royal d'Arlon, il obtint, dès 1884, sa nomination à l'Athénée royal de Verviers, qu'il ne devait plus quitter qu'au moment de sa retraite, en 1920. Professeur de troisième latine jusqu'en 1890, il occupa ensuite, pendant trente ans, une chaire de rhétorique qu'il sut illustrer magnifiquement.

Ceux qui ont eu la chance de recevoir alors l'enseignement de Jules Feller en ont gardé un souvenir impérissable. Il n'en est pas un parmi eux qui ne s'exalte encore, aujourd'hui, au rappel des heures

délicieuses et fécondes passées autrefois dans la classe que le maître animait de son savoir, de son talent, de toute la vigueur d'une pensée à la fois subtile et claire, de toute la finesse d'une sensibilité extrêmement vive, d'un enthousiasme aussi qui gagnait les plus rétifs et donnait pleine valeur à leurs « humanités ».

Ce professeur de rhétorique expliquait certes Virgile, Homère et Platon ; il conduisait certes ses élèves vers les grandes clartés de l'art, de la philosophie et de la poésie de l'Antiquité, mais, chose inattendue qui les émouvait aussitôt, il s'arrêtait aussi à leur parler du wallon, du patois qui chantait aux lèvres de leurs mères, du passé de leur ville, de leur pays, de leur peuple. Il leur disait la richesse et l'intérêt des plus humbles parlars populaires. Aux idéalistes forcenés que devenaient les adolescents frottés d'humanisme, il apprenait le prix de la réalité quotidienne et vivante. Il les ramenait au concret, à l'accessible, au réel et leur montrait que les plus humbles des êtres et des choses peuvent fournir de précieuses leçons à quiconque sait les regarder, les entendre et les aimer.

Nous avons connu Jules Feller plus tard, quand l'âge l'eut libéré de ses charges de l'enseignement secondaire et qu'enfin le gouvernement eut créé pour lui, à l'Université, le cours de littérature wallonne.

A côté des rares qualités qui avaient fait de lui un incomparable professeur de rhétorique, pouvaient se déployer, dans la chaire universitaire, les trésors d'une érudition de première main et la vigueur d'un sens critique parfaitement aiguisé par les travaux personnels qui, pendant des lustres, avaient occupé la majeure partie de ses loisirs. A propos de textes dialectaux anciens ou modernes, le philologue, en nous initiant aux méthodes sévères de la recherche, sut, mieux que d'autres, plus illustres ou plus brillants, nous ouvrir des horizons nouveaux dans les domaines de la linguistique générale, de l'histoire littéraire ou de l'art difficile que constitue la critique textuelle. Sa curiosité et ses connaissances, la sagacité et la prudence de sa pensée, la probe vigueur de son raisonnement, la simplicité modeste et charmante à la fois de son exposé, le souci enfin, qui le tenait toujours, de relier le fait littéraire et le fait linguistique aux réalités sociales ou simplement humaines qui en sont les supports et parfois même les causes, nous ont toujours paru justifier le regret, tant de fois exprimé par ses amis et ses collègues, qu'il ne lui eût été donné d'accéder à l'université qu'à un âge et dans des conditions où il ne pouvait donner toute sa mesure.

Comment Jules Feller était-il venu à la dialectologie ?

Lorsqu'il avait fait ses études supérieures à l'École normale des humanités de Liège, il n'était encore question dans notre enseignement supérieur ni de philologie romane, ni, *a fortiori*, de dialectologie wallonne. L'école comptait sans doute deux maîtres dont l'influence dut être

profonde sur lui comme sur tant d'autres. Joseph Delbœuf et Jean Stecher ne furent pas sans orienter son attention vers tout ce qui touchait aux phénomènes linguistiques directement observables. Il avait pourtant quitté l'école depuis quelques années et enseignait déjà à Verviers lorsque s'affirmèrent ceux qui provoquèrent un brusque épanouissement des études dialectales et folkloriques.

Le folklore devait donner notamment, pensait-on, la clé de plusieurs problèmes posés par la naissance des littératures médiévales. L'analyse des patois devait, elle, aider à résoudre les questions soulevées par la formation et l'évolution des langues modernes. Pour les jeunes philologues de chez nous, même s'ils avaient été formés d'abord à l'école de la philologie classique, il y avait là, qui s'ouvrait, encore inexploré, un vaste champ de recherches plein de mystères et de promesses. Pour ceux d'entre eux qui éprouvaient le désir d'atteindre, derrière les textes et les mots, des réalités moins éloignées que les antiquités grecques et romaines, la tentation devait être grande d'abandonner manuscrits et inscriptions pour se pencher sur les parlers et sur les usages locaux, encore tout palpitants de vie et détenteurs par surcroît de témoignages inédits sur un passé dont l'évocation ne pouvait les laisser indifférents puisqu'il était celui de leur coin de terre, celui qu'avaient fait et vécu leurs ancêtres.

A ses débuts, Jules Feller sembla vouloir se spécialiser dans le folklore. Eugène Monseur venait de fonder à Liège, en 1889, la Société de folklore wallon. Dès 1891, Jules Feller collabore au *Bulletin de folklore* que publie la jeune association. La même année, il donne une série d'articles sur les superstitions populaires dans le *Journal des soirées populaires* de Verviers. De 1896 à 1911, il accordera son concours à la *Faune populaire* et à la *Flore populaire* d'Eugène Rolland et Henri Gaidoz. En 1900, alors même qu'il aura décidément opté pour la dialectologie, il fera imprimer dans le *Bulletin de la Société verwiétoise d'archéologie et d'histoire* (qu'il a tenu sur les fonts baptismaux en 1897) sa belle étude descriptive et historique sur le *Bethléem verwiétois*.

Pourtant, à partir de 1895, sans abandonner la Société verwiétoise d'archéologie et d'histoire, à laquelle il restera fidèle jusqu'à ses derniers jours, il s'était imposé parmi les meilleurs ouvriers de la Société liégeoise de littérature wallonne. En 1897, chargé de faire rapport sur le *Lexique du patois gaumais* d'Ed. Liégeois, il composait pour le *Bulletin* de cette dernière une *Phonétique du gaumais et du wallon comparés* où il établissait de façon décisive la parenté du gaumais avec les patois de la Lorraine.

C'était le temps où la Société de littérature wallonne, portée par un renouveau d'enthousiasme, se décidait à reprendre, selon des méthodes plus sévères, avec une documentation plus riche et pour des fins moins

limitées, la tâche laissée inachevée par Charles Grandgagnage. Vers le milieu du XIX^e siècle, ce dernier avait donné un lustre remarquable à l'étude du patois wallon et avait rassemblé autour de lui, à la Société, une vaillante équipe de chercheurs. A partir de 1867, le feu s'était pourtant assoupi. Il avait fallu, vers 1885, l'impulsion vigoureuse de Maurice Wilmotte pour rendre sa vitalité à la philologie wallonne par des publications de haute qualité et par la formation de jeunes romanistes mieux armés que leurs aînés : Auguste Doutrepoint, Paul Marchot, Jules Simon, Georges Doutrepoint, auxquels s'étaient joints Alphonse Marchal, Jean Haust et Jules Feller. Après les Stürzinger, les Horning et les Altenburg, un Zéliqzon et un Niederländer venaient de l'étranger enquêter sur les patois de Wallonie, dont on devinait l'importance pour l'étude comparative des idiomes romans. La Société liégeoise de littérature wallonne, du coup, se réveillait et, sous la conduite éclairée du président Nicolas Lequarré, méditait un grand projet : la composition et la publication d'un dictionnaire général des patois romans de Belgique.

Le premier problème à résoudre, avant même de lancer les enquêtes préalables, consistait à établir, pour la notation de ces idiomes aux prononciations si diverses et si nuancées, un système d'orthographe à la fois précis et pratique.

Ce sera l'honneur de Jules Feller d'avoir réussi à ce moment ce que d'autres avaient jusqu'alors tenté vainement. Son *Essai d'orthographe wallonne*, ingénieusement et prudemment conçu, fut accueilli et adopté par la Société tant pour ses travaux de philologie que pour la publication des œuvres littéraires couronnées par les jurys de ses concours.

Le système Feller tenait le juste milieu entre la fidélité étymologique et l'analogie de l'orthographe française, tout en s'efforçant de figurer avec assez de netteté les sons propres à nos parlers. Avant de le formuler, son auteur avait soumis à un examen critique minutieux et convaincant les propositions plus ou moins satisfaisantes préconisées par ses devanciers. Par la suite, il dut répondre aux objections diverses qu'on ne manqua pas d'opposer à son essai. Avec autant de courtoisie que de ténacité, il sut, dans ce débat d'où la passion n'était pas toujours exclue, faire entendre la voix du bon sens et de la mesure. Bientôt s'éteignirent de vaines controverses et l'orthographe Feller, approuvée par les juges compétents, fut reconnue et admise, sinon toujours pratiquée, dans tous les milieux où rayonnait le prestige de la Société de littérature wallonne.

Si, depuis lors, les exigences de plus en plus sévères de la dialectologie ont imposé dans la notation scientifique de nos patois l'emploi de signes diacritiques dont Jules Feller s'était gardé de prévoir l'usage cou-

rant, son système s'est pourtant montré, en dehors des études de phonétique, suffisant et commode. Il a notamment aidé nos lettres dialectales à franchir le pas décisif qui, dans l'élaboration progressive de toute littérature nouvelle, sépare le stade des formes orales, chanson ou théâtre, du stade ultérieur des formes à lire, poésie et prose, nécessairement plus dignes et plus fines.

En fait, l'établissement d'une orthographe wallonne était surtout imposé par la préparation du *Dictionnaire wallon*. C'est dans la conduite de ce grand travail collectif que le système de Feller devait jouer un rôle essentiel. C'est à elle qu'il pensait surtout en le concevant, en le défendant, en le faisant triompher.

On ne songe pas aujourd'hui sans une certaine mélancolie au zèle enthousiaste dont étaient animés ceux qui, vers 1900, entreprirent d'organiser les travaux nécessaires à la préparation du *Dictionnaire wallon*. Unis dans la même volonté de rassembler enfin tous les trésors de nos idiomes populaires et de servir ainsi la science linguistique en exaltant le culte de nos traditions locales, ces hommes bien préparés, actifs et audacieux se sentaient portés par un généreux orgueil et par une fière espérance. Un idéal commun les unissait d'ailleurs dans une claire amitié qui renforçait encore la confiance unanime de ceux qui les admiraient, les aidaient ou les encourageaient.

Jules Feller et Jean Haust établirent le *Projet de dictionnaire général de la langue wallonne*. Avec Auguste Doutrepont, ils entreprirent surtout de rassembler la documentation nécessaire à l'élaboration de leur « trésor ». La tâche était vaste et difficile, mais l'enthousiasme des « trois mousquetaires » les porta puissamment dans leur entreprise pendant plusieurs années.

Pour entretenir des relations suivies avec des collaborateurs éloignés, ils fondèrent le *Bulletin du dictionnaire wallon*, qui vit le jour en 1906. En tête du premier numéro de ce périodique, Jules Feller, en donnant les indispensables instructions aux lointains correspondants, s'efforçait, avec un tact parfait, de stimuler les activités hésitantes et de dissiper les inévitables défiances. Pendant des années, avec A. Doutrepont et J. Haust, il allait poursuivre le travail d'enquête à distance, dressant des questionnaires, contrôlant ou établissant les fiches dont le nombre sans cesse croissant atteignait en 1909 les trois cent mille.

Ce labeur obscur et ardu n'était pourtant pas grand-chose à côté de la solution des problèmes fort délicats que posait la rédaction même du *Dictionnaire*. Pour chaque mot, il s'agissait de découvrir son étymologie, de retracer son évolution phonétique, d'exposer et d'expliquer la diversité de ses variantes, d'établir l'enchaînement de ses significations suc-

cessives ou simultanées. Il s'agissait, en outre, de concevoir d'avance et de définir dans tous ses détails l'économie extrêmement complexe de l'œuvre, de préparer les annexes diverses qui en rendraient la consultation sûre et facile pour le profane aussi bien que pour le spécialiste : traités grammaticaux et cartes phonétiques.

On ne saurait mesurer la somme prodigieuse de travail que Jules Feller a consacrée à promouvoir l'œuvre du *Dictionnaire*. La majeure partie des études qu'il a faites à son intention dorment à jamais, manuscrites, dans les dossiers qu'il avait amoureusement préparés et qui sont restés sans emploi.

Faut-il épiloguer sur le destin lamentable de l'entreprise à laquelle, avec d'autres, il s'est voué corps et âme pendant de longues années et où la déception, l'amertume puis le désenchantement succédèrent cruellement au premier enthousiasme et aux premiers espoirs.

En 1909, en déplorant le peu d'empressement que l'Etat mettait à soutenir l'effort des rudes ouvriers qui travaillaient au *Dictionnaire* avec un beau désintéressement et une constance tenace, Jules Feller disait : « Quant aux hommes, il y a à craindre l'âge, la maladie, les découragements, les dissentiments, l'absence de loisirs. » Hélas ! il faut le reconnaître, chacun de ces facteurs est intervenu pour ralentir l'élaboration et la publication du *Dictionnaire wallon*. Finalement, l'équipe des trois s'est dissociée à la suite de différends déplorables, et l'abandon du beau rêve commun auquel ils avaient tant sacrifié fut pour chacun d'eux une épreuve terrible.

On ne voudrait pas se hasarder ici à porter un jugement sur les causes de cet échec, dont l'œuvre engagée par la Société de littérature wallonne ne s'est pas encore relevée. Il semble pourtant que les raisons personnelles ont joué dans l'affaire un rôle moins important qu'on ne l'a cru. Sans doute faudra-t-il un jour reconnaître que le *Dictionnaire wallon* a souffert, après 1920, d'une crise provoquée d'abord par les difficultés sans cesse plus nombreuses et plus grandes que rencontrèrent dans leur labeur scientifique ceux qui s'étaient engagés à le faire, mais aggravée encore par le doute cruel qu'éveilla lentement en eux le progrès soudain des méthodes dialectologiques, qui dénonçaient l'insuffisance des enquêtes par correspondance et affirmaient la nécessité absolue d'investigations directes faites sur place par un spécialiste soigneusement préparé.

Quoi qu'il en soit du *Dictionnaire wallon* et de ses malheurs, on se tromperait singulièrement en croyant que l'entreprise ne fut qu'un échec. C'est elle, en effet, qui, pendant des années, inspira à Jules Feller tant de recherches et d'études qui, publiées çà et là, ont illustré son nom et fait progresser considérablement la philologie wallonne.

Réaliste dans le choix des domaines où il promena son insatiable curiosité, réaliste encore dans l'organisation et l'application des moyens qu'il mit en œuvre pour la découverte et la démonstration des vérités fragmentaires qui sont la matière brute de l'histoire positive, Jules Feller sut se garder toujours des généralisations et synthèses brillantes où tant d'esprits audacieux — et parfois téméraires — trouvent ingénument des satisfactions faciles ou s'en vont orgueilleusement chercher des succès illusoires.

Toujours aussi il s'intéressa à la mise au point de méthodes qu'il sentait insuffisantes ou discutables en des recherches où l'amateurisme avait trop longtemps sévi.

En 1909, Jules Feller met au point et imprime dans le *Bulletin de la Société de littérature wallonne* la bonne étude du Père Adelin Grignard intitulée *Phonétique et morphologie des dialectes de l'Ouest wallon* ; en 1910, il édite dans le même recueil le *Glossaire de Fosse* d'Auguste Lurquin et publie dans le *Bulletin de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire* (t. XI), avec introduction et notes, le texte du *Chat volant*, poème satirique verviétois écrit en 1641.

Depuis 1906, il collabore régulièrement au *Bulletin du dictionnaire wallon* et, lorsqu'en 1912, ses amis réuniront ses plus belles études en un volume d'hommage, on y trouvera d'excellents travaux sur les origines et l'histoire du mot *Wallon* et sur la vie du français et des dialectes romans dans le nord-est, des exposés relatifs au *Dictionnaire* et à la place que le wallon doit occuper dans l'enseignement en Belgique romane, un historique de la dialectologie wallonne, des pages substantielles sur l'orthographe, la toponymie et l'anthroponymie, puis une copieuse série de monographies parues dans le *Bulletin du dictionnaire wallon* et consacrées soit au suffixe latin *-aricius* et à sa survivance, soit aux préfixes *be-*, *ca-*, *far-*, soit encore à l'étymologie et à la sémantique d'une quarantaine de mots difficiles.

La gerbe est abondante. Elle n'a pourtant pu recueillir tous les travaux de Jules Feller qui, depuis 1897, n'a cessé d'écrire assidûment dans la *Revue de l'instruction publique* sur des questions de pédagogie et de philologie. Déjà s'y révèlent, en revanche, l'anthroponymiste, avec un excellent essai sur *Les origines et la signification des noms de personnes*, et le maître toponymiste, avec ses études modèles sur *Les noms de lieu en -ster* et sur *Le suffixe toponymique -han*, parues en 1904 et en 1911 dans le *Bulletin de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire*.

Avant le silence qu'il s'imposa de 1915 à 1919, Jules Feller donnera encore en 1912 et 1913, au *Bulletin du dictionnaire wallon*, une monographie sur *La saboterie au pays wallon* et une *Etude de suffixes* : le *w. -âhe*, *-ehon*, *-âve*, *-âye*, le *fr. -aise*, *-aison*, *-ise* ; au *Bulletin de la Société*

verviétoise d'archéologie et d'histoire, des essais sur l'origine de quelques noms de lieux verviétois.

De 1919 à 1940, l'activité philologique du maître va se poursuivre avec la même régularité, en élargissant considérablement le champ où elle s'épanouit. Sans cesser de collaborer aux périodiques déjà cités, il apporte de remarquables contributions à la *Revue belge de philologie et d'histoire* (1922 à 1929), à *Wallonia*, à *La Vie wallonne*, et son nom s'inscrit fréquemment au sommaire du *Bulletin* et de l'*Annuaire* de l'Académie royale de langue et de littérature françaises, dont il est membre dès 1920, puis du *Bulletin de la Commission royale de toponymie et de dialectologie*, fondée en 1927, où il joue un rôle de premier plan.

S'agit-il de principes et de méthodes, on ne peut oublier son admirable mise au point sur *L'évolution de la géographie linguistique* (*Bulletin du dictionnaire wallon*, 1923, 73-141), ses essais de philologie française et romane (*Revue belge de philologie et d'histoire*, III à VI, 1924 à 1927), son exposé d'initiation à la toponymie (*Bulletin de la Commission royale de toponymie et de dialectologie*, I, 1927, 1-55) et son excellente discussion sur la nature exacte de la langue écrite par les auteurs du moyen âge (*ibid.*, V, 1931, 33-92).

L'étymologiste poursuit ses laborieuses recherches dans le domaine du vocabulaire courant aussi bien que dans celui des noms de lieux et des noms de personnes : dans le *Bulletin du dictionnaire wallon*, voici des études sur fr. *guède* et w. *waize*, sur *norè*, sur le préfixe *ca-*, sur les mots à initiale *hl*, sur le gaumais *tchû*, sur *hate*, *hadrê*, *scadria*, *hadrène*, etc., sur *Saint-Frusquin*, sur *Tâtalôye*, sur *scârmoye-chèrmoule*, sur *Liège*, *Légia*, *Glain*, *Merchoul* et *Pilchoul* ; dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, voici ses articles sur *Astanetum* (I, 1922, 41-9) et *Abellanetum* (*ibid.*, 719-722) ; dans *La Vie wallonne*, sa note sur les noms de nos provinces (I, 1921, 85-93) ; dans le *Bulletin de la Commission royale de toponymie et de dialectologie*, son étude sur *Les noms de personnes contenus dans les noms de lieu* (II, 1928, 177-209 et III, 1929, 55-85), sa *Causerie sur le sens et l'origine de quelques noms de famille singuliers* (IV, 1930, 245-262), son enquête sur *Les noms de lieu du type « Crève-cœur »* (VI, 1932, 187-196).

A côté de ces travaux mineurs, Jules Feller contribue à la grande enquête qu'exige l'étude des noms de lieux de la Wallonie en publiant de minutieuses monographies : la *Toponymie... des communes de Petit-Rechain, Dison et Hodimont* (*Bulletin de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire*, XVI, 1923, 149-250), la *Toponymie... des communes de Grand-Rechain, Lambermont et Wegnez* (*ibid.*, XXII et XXIV, 1928-1931, 182 pages), la *Toponymie de Jalhay* (*Mémoires de la Commission royale de toponymie et de dialectologie*, I, 1936, 454 pages et

Bulletin de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire, XXVIII, 1936 et XXIX, 1937).

L'éditeur de textes anciens, qui, en 1922, avait imprimé *Une pasquille hutoise de 1675* dans le *Bulletin du Cercle hutois des sciences et des beaux-arts*, met à la disposition du public savant d'*Anciennes pasquilles wallonnes de Theux* (*Bulletin de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire*, XXIII, 1930, 1-54).

Tels sont, dans leur variété, les éléments essentiels de l'œuvre de Jules Feller dans le domaine de la philologie wallonne.

Au terme de cette revue aride et longue, après avoir égrené tant de titres qui, dans un mot, résument des jours et des jours de patientes et pénibles enquêtes en même temps qu'ils réveillent pour le lecteur le souvenir de révélations heureuses et profitables, on me permettra de reprendre les paroles, qu'au nom de la Société de littérature wallonne, j'adressais en 1931 à mon vénéré maître : « Si même il avait réussi à évoquer la variété de vos recherches et de vos découvertes, si même il avait montré aussi l'unité foncière de cette variété toujours wallonne et philologique, il est une chose que mon dénombrement n'a pu traduire et qui fait précisément à nos yeux le prix véritable de vos travaux : leur esprit.

» Car, il faut le dire, il y a philologie et philologie. A côté de l'érudition sèche et sévère d'esprits laborieux mais étroits qui tuent dans le germe tout ce qui fait la beauté et l'utilité vraie de nos études, à côté de l'étymologie algébrique et stérile qui fige en formules sans âme tout ce que recèle de vie le passé des mots et des choses, à côté de cette aveugle méthode sans air et sans esprit, ou mieux, loin d'elle, à cent coudées au-dessus d'elle, il y a, réservée à quelques élus, à quelques savants capables de voir et de comprendre, il y a, dis-je, une autre conception de notre discipline, conception largement compréhensive et réaliste celle-ci, soucieuse des nuances et du pourquoi, plus vivante et plus vraie parce que plus humaine : cette conception est la vôtre.

» C'est elle qu'on retrouve partout dans vos écrits, des plus importants aux plus humbles ; c'est elle qui leur donne cette ampleur et cette pénétration qui éveillent en nous, avec une ferme confiance, une sympathie et une admiration qui, je le sais, surprennent votre scepticisme.

» En leur demandant avidement leur secret, en les éclairant de votre intelligent bon sens, vous avez su donner aux problèmes les plus techniques et les plus limités une vie et une signification nouvelles.

» Vous avez su, à travers l'humble dialectologie wallonne, atteindre jusqu'aux principes les plus élevés de la linguistique générale et pénétrer jusqu'à la connaissance intime de l'homme.

» Par-delà le philologue wallonisant, c'est en vous, cher maître, l'humaniste que nous aimons surtout et que nous fêtons ce matin. C'est lui qui nous a tant charmés et à qui nous ne savons comment payer notre tribut de reconnaissance ⁽¹⁾. »

En même temps qu'il se penchait avec une curiosité fervente sur le passé mystérieux du wallon, Jules Feller offrait le concours de ses connaissances et de son goût très délié à ceux qui s'efforçaient d'élever et de grandir la poésie wallonne.

Avec une bienveillance et une patience émouvantes, il ne cessa, jusqu'à son dernier jour, de prodiguer ses avis et ses conseils aux écrivains patoisants de chez nous. Généreux et sévère à la fois, toujours amène dans ses propos et toujours attentif à soutenir les bonnes volontés plutôt qu'à les décourager, il s'imposait, avec une totale abnégation, les tâches les plus humbles et les plus ingrates pour aider à l'épanouissement d'une littérature dont les accents faisaient vibrer intensément tout son être.

Il a apporté ainsi aux auteurs qui soumettaient leurs œuvres poétiques à la Société de littérature wallonne ou qui le consultaient personnellement sur leurs essais ou leurs projets, une aide sans prix. Les témoignages conservés de ce travail où le tact et le goût ont plus de place que la science, ne peuvent donner une idée suffisante du temps qu'il prit à Jules Feller et du dévouement qu'il exigea de lui.

Rapports, préfaces et notices ne sont entre ses doigts que très menue monnaie qu'il distribue libéralement, sans ménager sa peine mais sans rien concéder non plus à une excessive complaisance. Tandis qu'il poursuit ainsi son effort quotidien en faveur d'une littérature wallonne qu'il veut plus vivante et plus belle, il travaille pendant de longues années à deux ouvrages plus ambitieux.

D'une part, avec son ami Jean Wisimus, il rassemble et trie les textes qui composeront leur magnifique *Anthologie des poètes wallons verviétois* (623 pages) publiée en 1928. Nombreuses sont, dans ce volumineux recueil, les biographies et les études dues à la plume de Jules Feller, qui connaît mieux que personne le passé du mouvement littéraire wallon à Verviers et qui, mieux que personne, sait présenter en quelques traits la personnalité foncière d'un chansonnier ou d'un poète.

La même année, il fait imprimer pour la Société de littérature wallonne un fort volume qu'il intitule *Traité de versification wallonne basée sur la versification française* (308 pages). Pareille étiquette, faut-il le

(¹) Discours imprimé dans *Le Flambeau*, XIV, 1931, pp. 651-658.

dire, n'a rien d'engageant. Elle fait songer d'abord à quelque manuel rapidement écrit à l'intention des apprentis rimeurs qui ont besoin d'un guide pour mettre leurs vers sur pieds ou pour agencer le plus banal sonnet. On imagine un ouvrage didactique plein de préceptes mécaniques, de formules rigides, de règles brutales, de définitions plus ou moins adéquates et de recommandations puériles. Il suffira cependant d'ouvrir le livre, un beau livre harmonieux et clair, pour être immédiatement séduit. C'était mal connaître Jules Feller que de le croire capable d'aborder un sujet, fût-ce la versification, sans avoir rassemblé la plus abondante documentation, sans l'avoir attentivement étudiée, sans avoir tout soumis à une critique exhaustive, sans avoir, en un mot, repensé tous les éléments qu'il comporte. Oui, sans doute, il s'agit bien d'un traité de versification wallonne, mais c'est aussi et d'abord un admirable traité de technique poétique conçu par un savant doublé d'un délicat « amateur de poèmes ». Au lieu de la complication sans sève ni saveur qu'aurait pu couvrir le même titre, on a la délicieuse surprise de découvrir un ouvrage profond et original où l'ampleur des conceptions le dispute à l'acuité d'un jugement toujours en éveil, où le goût le plus sûr et le plus fin — le plus éclectique aussi — se marie à une plénitude de pensée rare dans l'élaboration des doctrines prosodiques. Et l'on se laisse volontiers griser par l'atmosphère fraîche et parfumée de ces pages où les écrivains de chez nous, en quête de règles et de préceptes, iront respirer à pleins poumons le vrai souffle de la poésie et s'imprégner inconsciemment de cette ineffable magie qui fait vibrer la parole sublime du *vates* et la mue en beauté.

Tel fut le maître. Tel fut le savant. Tel fut le fervent serviteur d'une discipline à laquelle il s'était dévoué avec la volonté d'atteindre toujours à plus de vérité sur le passé de sa petite patrie wallonne, avec le souci d'aider au développement d'une littérature qu'il aimait parce qu'elle exprimait le génie intime du bon peuple de chez nous, avec la pensée constante de pénétrer plus avant dans la connaissance de l'homme.

Absorbé pendant de longues années par un labeur sans relâche, entouré de la vénération filiale de ses élèves et de l'estime respectueuse de ses nombreux amis, chargé des plus hauts honneurs, Jules Feller resta pourtant toujours le plus affable, le plus serviable, le plus modeste, le plus timide même des maîtres.

Loin de lui inspirer le moindre orgueil, son grand savoir et son autorité lui interdirent toujours d'émettre des avis tranchants ou d'imposer son opinion. S'il savait parler et convaincre, il savait aussi écouter, discuter et se rendre à de bons arguments. Ouvert à toutes les

idées, il rejetait tout *a priori* et se faisait à la fois un devoir et un plaisir de soumettre à la critique de ses pairs ou de ses amis les conclusions provisoires auxquelles il était arrivé.

Probe dans sa pensée et dans ses actes, charitable dans ses sentiments et dans ses gestes, il ne connaissait qu'une règle, le travail désintéressé pour un clair idéal, il ne connaissait qu'une loi, le respect de la personne et du bien d'autrui.

Discret et extrêmement sensible, il ignorait la camaraderie facile qui se livre à tout venant, mais il pratiquait un culte rare de l'amitié. S'il arrivait que sa sincérité fût abusée par tel qui avait su gagner sa confiance, il préférerait se taire et battre sa coulpe plutôt que de rechercher une discussion qui répugnait à sa délicatesse et à son amour-propre.

Sa réserve timide et la simplicité de ses façons donnaient au vieillard souriant et amical sous les traits duquel nous l'avons personnellement connu, la distinction séduisante du vrai clerc inaccessible aux mille vanités de notre pauvre monde.

Nous avons rencontré des savants plus prestigieux et des maîtres plus éloquents que Jules Feller. Nous n'en avons connu aucun qui eût au même degré ce don de sympathie qui confère au souvenir que l'on garde d'un homme, la vertu d'une permanente leçon de droiture, de bonté et de sage douceur (*).

Il mourut le 29 avril 1940.

MAURICE DELBOUILLE.

PUBLICATIONS (*)

- 1 Toponymie de la commune de Jalhay. Avec la collaboration de M. Guillaume Hennen pour la partie documentaire (Mémoires de la Commission royale de toponymie et de dialectologie, Section wallonne, n° 1, Liège, Vaillant-Carmanne, in-8°, 454 pages, avec carte ; et *Bulletin de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire*, XXVIII, 1936 et XXIX, 1937.

(*) La présente notice reproduit en partie celle que nous avons consacrée à Jules Feller dans l'*Annuaire de l'Académie royale de langue et de littérature françaises* en 1946, pp. 1-41.

(*) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 539-544. On pourra reconstituer la liste complète de ses travaux en recourant : 1° à ses *Notes de philologie wallonne*, pp. XIX-XXVIII (des débuts à 1911) ; 2° à la 3° édition (1931) du *Bethléem verviétois*, pp. 125-139 (relevé allant de 1912 à 1931, établi par M^{lle} Marthe Bronckart) ; 3° à la notice nécrologique publiée par M. Maurice PIRON dans le *Bulletin de la Commission royale de toponymie et de dialectologie*, XVIII, 1944, pp. 35-39 (de 1931 à 1940).

- 2 Recettes médicales du xv^e siècle extraites d'un manuscrit wallon. *Les Etudes comblinoises*, n^{os} 6-8, 1936, pp. 42-45, 54-57, 62-65.
- 3 Liège, Legia et Glain, Merchoul et Pilchoul. *Bulletin du dictionnaire wallon*, XX, 1937, pp. 87-123.
- 4 Nécrologie : Alphonse Bayot. *Bulletin de la Commission royale de toponymie et dialectologie*, XI, 1937, pp. 25-30.
- 5 La pénétration du français en Wallonie, rapport présenté en 1939 au XXI^e Congrès de linguistique, de littérature, d'art et de folklore wallons, *Compte rendu*, Liège, 1940, pp. 87-92.
- 6 Le wallon : langue, idiome, dialecte ou patois ? *Ibid.*, pp. 93-97.
- 7 Note pour faire suite au rapport de Maurice Delbouille, *Y a-t-il une littérature wallonne au moyen âge ? Ibid.*, pp. 99-101.
- 8 Discours prononcé le 19 décembre 1936 à l'occasion du 80^e anniversaire de la Société de littérature wallonne, *Annuaire de la Société de littérature wallonne*, n^o 34, 1940, pp. 99-112.
- 9 Eloge funèbre d'Alphonse Maréchal, 1856-1936. *Ibid.*, pp. 185-195.
- 10 Rapport sur les toponymies de Villers-l'Evêque et de Fexhe-le-Haut-Clocher, sur un dictionnaire des dictons et proverbes namurois, un glossaire de termes namurois et un vocabulaire namurois des noms de plantes. *Bulletin de la Société de littérature wallonne*, t. 67, 1942, pp. 5-17.

JEAN HAUST

(1868-1946)

1920

NÉ à VERVIERS le 10 février 1868. Etudes moyennes au Collège Saint-François-Xavier de cette ville.

1885-1889. Elève de l'Ecole normale des humanités, annexée à l'Université de Liège.

1892. Professeur à l'Athénée royal de Liège, où il donne successivement, jusqu'en 1921, les cours de 4^e, de 3^e, de 2^e et de rhétorique latine.

1920. Chargé, à l'Université de Liège, du cours facultatif d'étude philologique des dialectes wallons (qui s'intitulera plus tard « Dialectologie wallonne et méthodes de la dialectologie moderne »).

1930. Chargé en outre du cours facultatif d'histoire de la littérature wallonne.

1932. Reçoit le titre de professeur ordinaire à la Faculté de philosophie et lettres.

1938. Admis à l'éméritat. A cette occasion, ses élèves et ses amis lui offrent un volume de *Mélanges de linguistique romane*.

Décédé à Liège le 23 novembre 1946.

Jean Haust était membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises, de la Commission royale de toponymie et de dialectologie, de la Commission communale d'histoire de l'ancien pays de Liège, de la Commission du Musée de la vie wallonne, etc.

La vie de ce savant a été marquée par une sorte de paradoxe : ses recherches et sa carrière scientifique se sont développées dans un domaine étranger à sa formation première. Philologue classique, Jean Haust s'est consacré à l'étude des parlers belgo-romans et il a fini par jouer un rôle considérable, non seulement dans la dialectologie wallonne, mais sur le plan de la romanistique internationale.

Haust n'avait pas eu le patois comme langue maternelle. Il l'avait appris dans les rues, en jouant avec ses petits camarades, en allant à l'école. Mais il aperçut très tôt l'intérêt du dialecte : on sait que, dès la sixième latine, il rapprochait spontanément le latin *fagus* et le wallon *faw*. Il possédait au départ une certaine tournure d'esprit, une espèce de vocation, que devaient plus tard préciser diverses circonstances : la lecture du dictionnaire de Grandgagnage ; les contacts avec Jules Feller, avec Maurice Wilmotte...

A vrai dire, le walloniste se révéla très tôt dans le philologue classique. En 1892 déjà, à 24 ans, avec son ami Georges Doutrepoint, il donne au recueil de *Mélanges wallons* dédié à Maurice Wilmotte une étude de phonétique et de morphologie. Cette étude annonçait l'avenir : elle résultait d'une enquête sur place, mode d'information que Haust devait affectionner et promouvoir tout au long de sa vie ; mais, par sa matière, elle apparaît plutôt comme exceptionnelle ; dans la suite, c'est à l'étude des mots, à la lexicologie, à l'étymologie, que Haust a consacré le meilleur de ses efforts.

Durant une longue étape préparatoire, la dialectologie ne fut pour Haust qu'une activité seconde. Nommé professeur à l'Athénée de Liège en 1892, il le resta jusqu'au moment où, en 1921, il fut détaché pour mission scientifique. Pendant près de trente ans, il assume ainsi toutes les charges du professeur d'enseignement moyen. En marge de son métier, il fait, avec passion, de la dialectologie. Entré en 1897 à la Société liégeoise de littérature wallonne, il y prend en 1901 les fonctions de secrétaire des publications, puis en 1905 celles de secrétaire (général), qu'il abandonnera seulement en 1927 : durant un quart de siècle, Haust fut la cheville ouvrière de la Société ; il édita pour elle une cinquantaine de bulletins et d'annuaires. Mais ce long dévouement concourut d'une manière directe à la formation scientifique de Haust : il lui permit de prendre contact avec des patois divers, avec des patoisants et des amateurs de patois ; il lui fit connaître et pénétrer de plus en plus nos parlers populaires ; il le conduisit à mesurer les tâches et les besoins de notre dialectologie.

L'année 1920 amorce un tournant dans la vie de Haust : il est chargé de faire à l'Université de Liège un cours d'étude philologique des dialectes wallons. L'année 1921 achève la courbe : Haust est détaché de l'Athénée, et voilà qu'enfin, à 53 ans, il peut consacrer tout son temps ou presque à la recherche scientifique. Alors commence une période de vingt-cinq années pendant laquelle il déploiera une activité féconde dans tous les domaines qui touchent de près ou de loin à la dialectologie wallonne. Les étapes importantes de cette seconde carrière sont marquées par de maîtres livres qui condensent une longue et riche expérience :

1923. *Etymologies wallonnes et françaises*, recueil de notes déjà publiées ou inédites, qui fut une sorte de bréviaire pour les apprentis dialectologues.

1926. *La Houillerie liégeoise*, glossaire technologique digne du grand métier wallon, nourri d'exemples et accompagné d'une illustration abondante et précise.

1927. *Dictionnaire des rimes*, première partie d'un triptyque consacré au dialecte wallon de Liège, dont la seconde, le *Dictionnaire liégeois* (DL), est terminée en 1933, et dont la troisième, le *Dictionnaire français-liégeois* (DFL), parut seulement en 1948, après la mort de Haust, par les soins d'Elisée Legros. De cet ensemble, le DL est la pièce capitale : il rassemble le trésor lexical d'un dialecte important ; ses qualités philologiques, sa richesse en exemples et en illustrations, ses notices étymologiques aussi, en font un véritable et inégalable modèle.

1941. *Médecinaire liégeois du XIII^e siècle et médicinaire namurois du XV^e*, édition de deux textes précieux et difficiles, que Haust débrouille avec finesse et avec sûreté.

Parmi les grandes entreprises auxquelles Haust a collaboré, il convient de rappeler, bien qu'il n'ait pas atteint le stade de la publication, le grand dictionnaire de la Société ; mais aucune n'est plus importante que la grande enquête qu'il entreprit en 1924 pour préparer un atlas linguistique wallon. De 1924 à sa mort, de cinquante-six à septante-huit ans, Haust a posé, pour plus de deux cents localités, un questionnaire de 2 100 questions. Il a ainsi contribué plus que personne à conserver, sur les parlers belgo-romans, une documentation possédant une ampleur suffisante et une véritable valeur scientifique.

En ramenant ainsi à quelques éléments essentiels l'activité de Haust durant cette période de sa vie, on en donne une image absolument trompeuse. Pour la découvrir et la montrer dans son extraordinaire foisonnement, il faudrait suivre Haust à la Commission de toponymie et de dialectologie, pour laquelle il a composé chaque année, de 1927 à 1943, une remarquable bibliographie critique ; au Musée de la vie wallonne et au Musée gaumais ; à la Commission communale d'histoire de l'ancien pays de Liège. Il faudrait parler de ses glossaires relatifs à l'ancienne langue écrite, de ses éditions de textes anciens et modernes, des encouragements ou de la collaboration qu'il apportait à toutes les initiatives d'intérêt wallon, aux toponymistes, aux lexicographes, aux écrivains. Il faudrait rappeler les vocations qu'il a suscitées...

Qu'on y prenne garde, cependant : cette activité foisonnante n'a jamais été un éparpillement. Du modeste *Vocabulaire du dialecte de Stavelot*, paru en 1903, jusqu'au *Dictionnaire français-liégeois*, en passant par une foule d'articles (dont certains sensationnels, comme

l'étymologie du toponyme *fa*) et par une belle série de livres, Haust a concentré son effort sur un secteur essentiel du domaine dialectal, celui du vocabulaire. Par goût, par vocation, Haust s'attache aux mots patois, de toutes les époques : il s'acharne à les recueillir, il s'acharne à les expliquer. Si, à côté des « mots », il considère aussi les « choses », s'il s'intéresse à nos musées ethnographiques, c'est peut-être surtout parce que la forme des objets éclaire souvent l'origine des termes qui les désignent.

Encore que ses travaux soient parfois très suggestifs sur le plan des méthodes et des théories, notamment en ce qui concerne l'explication des toponymes, Haust n'avait rien d'un spéculatif : au maniement des abstractions, il préférait l'observation des faits concrets et vivants. Tel était le savant, tel était aussi le maître : à l'Université même, il enseignait d'une façon simple et directe ; à partir de cartes qu'il avait établies lui-même, il savait éveiller et piquer l'attention ; et, par des moyens dépourvus de tout brillant, il parvenait, non seulement à intéresser, mais à influencer, à former, l'esprit de ses auditeurs.

En suivant Haust dans sa longue existence de travailleur et dans l'élaboration de son œuvre monumentale, on voit, en somme, comment il s'est fait lui-même, mais on voit aussi comment, après Charles Grandgagnage, il a fait la dialectologie wallonne, telle que notre génération l'aura connue, et comment il l'a installée définitivement sur le plan international. Aux yeux des romanistes étrangers, Haust incarnait véritablement, à la fin de sa vie, le wallon et les études wallonnes ; il était l'ami des plus grands romanistes de l'époque, et des maîtres de l'étymologie aussi éminents que Meyer-Lübke et von Wartburg avaient sollicité sa collaboration.

L'œuvre de Haust contient une somme considérable de découvertes définitives dans le domaine de l'étymologie ; mais elle possède une autre garantie du durée, qui est sa valeur documentaire : dans ses livres, dans ses articles, dans les fichiers de son enquête surtout, Haust a rassemblé une collection unique de matériaux qui fourniront une base solide aux travaux et aux recherches de l'avenir. Ses élèves et ses continuateurs, auxquels incombe la mission de poursuivre son œuvre, ont achevé en 1959 la grande enquête géographique dont il avait lui-même accompli les deux tiers, et ils ont publié deux volumes de cet *Atlas linguistique de la Wallonie* qui, avec ses grands dictionnaires, restera son plus beau titre de gloire.

LOUIS REMACLE.

PUBLICATIONS (1)

Ouvrages

- 1 *Médicinaire liégeois du XIII^e siècle et médicinaire namurois du XV^e* (manuscrits 815 et 2769 de Darmstadt). Académie royale de langue et de littérature françaises, textes anciens, 4.
- 2 Enquête dialectale sur la toponymie wallonne. *Mémoires de la Commission de toponymie*, Section wallonne, 3.
- 3 *Le dialecte wallon de Liège* (3^e partie). *Dictionnaire français-liégeois*. Liège, 1948. (Public. posthume, par El. Legros.)
- 4 Collection « Nos Dialectes », 7 volumes : n^o 6. J. CALOZET, *Li brak'ni* (1937) ; n^o 7. Id. *Pitit d' mon lès Ma-tantes* (1938) ; n^o 8. J. BASTIN, *Les plantes dans le parler, l'histoire et les usages de la Wallonie malmédienne* (1939) ; n^o 9. J. HAUST, *Quatre dialogues de paysans, 1631-1636* (1939) ; n^o 10. J. CALOZET, *Li crawiêuse agasse* (1939) ; n^o 11. J. HAUST, *Dix pièces de vers sur les femmes et le mariage* (1941) ; n^o 12. L. HENRARD, *Le bedète da Colas* (1949, posthume).

Articles

- 1 La philologie wallonne en ... (Bibliographie critique annuelle dans le *Bulletin de toponymie* : années 1936-1943).
- 2 Eléments germaniques du « Dictionnaire liégeois ». *Bulletin de toponymie*, 10, 1936.
- 3 L'étymologie de *Merchoul*, ancien nom d'un ruisseau à Liège. *Ann. d'hist. liég.*, 1, 1936. *Merchoul, Pilchoul* et autres mots d'ancien liégeois (*ibid.* ; voyez aussi même revue, t. 2, 1938).
- 4 Une « Paskelle » liégeoise de 1683 sur le siège de Vienne. *Dialectes belgo-romans*, 1, 1937.
- 5 Glossaire philologique des Régestes de Liège, édit. par E. Fairon (tomes 1 à 4, 19, 1933-1939).
- 6 La famille *muccare* dans les parlers romans de la Belgique. *Festschrift K. Jaberg*, 1937.
- 7 *Glossaire philologique des chartes confisquées aux bonnes villes du Pays de Liège ... après la bataille d'Othée, 1408*, édit. par E. Fairon. Commiss. roy. d'hist., 1937.
- 8 Le toponyme ardennais *fa, fè, fwè*. Acad. roy. de langue et de litt. fr., *Bull.*, t. 16, 1937.
- 9 Les noms du « cloporte » en Belgique romane. *Bull. top.*, 12, 1938.
- 10 Notes de toponymie liégeoise. 3 séries, *Ann. d'hist. liég.*, 2, 1939-1942.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, p. 546.

La bibliographie complète de Haust comporte 294 numéros. Pour les années 1890-1939, voyez les *Mélanges de linguistique romane offerts à M. J. H.* à l'occasion de son éméritat, Liège, 1939, pp. 7-19, et, pour les années 1939-1946, le complément établi par Elisée LEGROS dans le *Bulletin de toponymie*, 20, 1946, pp. 37-40.

- 11 Notes de dialectologie wallonne. *Bull. top.*, 13, 1939.
- 12 Toponymie et dialecte. 2 séries ; *ibid.*, 14, 1940, et 18, 1944.
- 13 Causeries sur le parler gaumais. *Le Pays gaumais*, 3, 1942.
- 14 Note sur quelques termes dialectaux de la Belgique romane. *Festschrift J. Jud*, 1943.
- 15 *Glossaire philologique des règlements et privilèges des XXXII métiers de la Cité de Liège*. Fasc. 10. *Les porteurs*, édit. par M. Yans. Liège, 1943.
- 16 Gloses liégeoises. 4 séries ; *Ann. d'hist. liég.*, 3, 1943-1946.
- 17 Liège ou Liège ? *Ibid.*, 3, 1946.
- 18 Les gnomes dans les parlers de la Wallonie. *Enquêtes du Musée de la Vie wallonne*, 4, 1946.
- 19 Notes d'enquête dialectale en Wallonie. *Mélanges Mario Roques*, t. 4, 1952.

N. B. — On trouvera un portrait beaucoup plus vivant que celui que j'ai tracé ci-dessus dans deux notices rédigées par des disciples particulièrement proches du maître : Elisée LEGROS, *Bulletin de toponymie*, 20, 1946, pp. 21-37 ; Maurice PIRON, Jean HAUST ou la philologie vivante, *La Vie wallonne*, 21, 1947, pp. 10-24.

R. AZNAR CASANOVA

(1881-1956)

1920

REGARD CASTILLAN, profil à la duc d'Albe, du vif argent dans les veines, tel était Ricardo Aznar Casanova. Sa silhouette, très « espagnol à Paris », était bien connue des villes studieuses où il professait, Charleroi, Mons, Gand, Liège, et à Bruxelles aussi, où il habitait et était fort répandu.

R. Aznar Casanova naquit à Madrid le 3 avril 1881. Bachelier en sciences et lettres, diplômé en 1895 de l'Institut de Saragosse, il passa quatre années à l'Institut des arts et industries de l'Université de Madrid.

Publiciste et journaliste, il collabora à de nombreux journaux espagnols (*El Heraldo* de Madrid, *El Imparcial* de Madrid, *La Voz* de Madrid,...) et à certaines revues spécialisées.

Il fit carrière en Belgique et inaugura en bien des endroits l'enseignement de la langue espagnole. L'Institut supérieur de commerce de Mons lui ouvrit ses portes dès 1908 et l'Université du travail de Charleroi dès 1909.

La guerre de 1914-1918 allait montrer combien R. Aznar Casanova était attaché au pays où il s'était fixé. Il s'efforça, comme Espagnol, d'alléger les souffrances matérielles du peuple belge : en 1917-1918, il représenta son pays au Comité hispano-néerlandais pour la protection du ravitaillement de la province de Liège. De cette activité généreuse il reste une brochure sur *La panificación* publiée à Liège, chez Bénard, en 1917, par le Comité national d'alimentation. Reconnaisantes, la Ville de Liège et la Province de Liège lui décernèrent les médailles d'or respectivement de conseiller communal et de conseiller provincial.

Les universités de l'Etat l'accueillirent comme chargé de cours de langue espagnole, Gand en 1919, Liège en 1920. Il enseigna aux Ecoles de commerce attachées aux Facultés de droit. Il devint professeur et fut

autorisé en 1923 à faire, aux Facultés de philosophie et lettres de Liège et de Gand, un cours libre de littérature espagnole.

Pour ses élèves il composa quelques manuels⁽¹⁾, quelques lexiques⁽²⁾, un livre de lectures espagnoles *Retazos*, recueil de divers articles dispersés dans les journaux, inspirés pour la plupart par la Belgique ou la Hollande ou suscités par des événements de la vie artistique bruxelloise⁽³⁾. Avec certains de ses élèves il publia des traductions d'œuvres espagnoles, notamment *Marianela*, pièce des frères Álvarez Quintero d'après le roman de Pérez Galdós⁽⁴⁾, le roman de Pío Baroja sur Juan Van Halen, personnage qui joua un rôle dans la révolution belge, le livre de Luis Vives *De subventione pauperum sive de humanis necessitatibus*⁽⁵⁾.

Après son accession à l'éméritat en 1951, Ricardo Aznar Casanova fit retraite, tel un Castillan de bonne souche, loin du monde et du bruit, au bord de la mer du Nord, puis dans le Brabant wallon, où la mort le surprit en 1956.

Sa personnalité pittoresque restera dans la mémoire de ceux qui ont connu sa vivacité d'allure, le mordant de son esprit, l'ardeur de ses passions.

Il était membre correspondant de l'*Academia de la Historia*, à Madrid, depuis 1932.

JULES HORRENT.

PUBLICATIONS

Voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, p. 552.

(1) *Méthode « El idioma español »*, Charleroi, 1910, 1925^a; *Méthode « El español comercial »*, 1912; *Las reglas gramaticales*, 1916.

(2) *Diccionario comercial en trois langues*, 1924; *Vocabulario comercial*, 1926.

(3) Charleroi, 1931. Avec une préface de Louis Piérard.

(4) Bruxelles, 1942.

(5) Bruxelles, 1943. L'ouvrage est introduit par une étude sur « Juan Luis Vives, humaniste et philosophe espagnol ».

VICTOR BOHET

(1887-1948)

1922

NÉ À LIÈGE le 10 janvier 1887, Victor Bohet fit ses études au Collège Saint-Servais et à l'Athénée royal, puis à l'Université de Liège, où il obtint le diplôme de docteur en philosophie et lettres (philologie germanique) en juillet 1908. Après avoir fonctionné dans différents athénées, notamment à l'Athénée royal de Verviers de 1913 à 1922, il fut nommé chargé de cours (1922) puis professeur ordinaire (1929) à l'Université de Liège, où il enseigna jusqu'en 1948. Il mourut le 2 décembre 1948, après plusieurs mois de maladie durant lesquels il ne cessa de s'intéresser à ses étudiants et aux travaux de recherche qu'il avait suscités.

Victor Bohet était avant tout un professeur, et l'influence qu'il exerça sur ses étudiants tout au long de sa carrière fut profonde. Il les initiait aux disciplines de la recherche et de la critique, mais en même temps, il leur enseignait une discipline de pensée. A une méthode critique rigoureuse, il alliait un sens de l'humain qui lui faisait envisager toute œuvre littéraire dans ses rapports avec la vie et la culture. Il était également sensible aux infirmités de la condition humaine et aux réalisations artistiques les plus hautes. Grand amateur de musique, et d'ailleurs excellent pianiste, il avait aussi le souci du bien-être matériel et moral de ses semblables. Pour ses élèves, il était un guide perspicace et affectueux, et nombreux sont ceux qui, dans les moments de détresse, l'ont trouvé prêt à les reconforter. Son esprit original et son humour, autant que sa simplicité et sa bonté foncière, lui avaient acquis l'affection de ses étudiants, et il leur inspira le goût de la vérité et de la justice. Ennemi des idées reçues et des préjugés qui entravent la liberté de pensée, Victor Bohet s'appliquait à développer le sens critique de ses élèves ; s'il les déconcertait parfois par son attitude sceptique ou ses paradoxes, c'était pour les amener à réexaminer la question posée et à reprendre les éléments du problème. Il leur enseignait ainsi une méthode

de travail ; plus encore, il leur apprenait à penser librement. Il fut de ceux qui, dans les années trente, dénoncèrent le péril qui nous menaçait de si près, et aux heures sombres de l'occupation, il fut à la fois fier et inquiet de savoir que maints de ses anciens élèves luttèrent contre l'oppression. Il ne fut d'ailleurs pas épargné par l'occupant : arrêté comme otage, il ne fut relâché que grâce à l'intervention de ses collègues, au moment même où son plus jeune fils mourait tragiquement.

Victor Bohet était apprécié, en Belgique et à l'étranger, pour l'originalité de sa pensée et l'ampleur de son information. A diverses reprises il fut invité à faire des cours et conférences à l'étranger, notamment aux Universités de Southampton (1937 et 1939) et de Nottingham (1939) en Grande-Bretagne, et aux Universités de l'Iowa (1927, 1928, 1929), de l'Utah, du Wyoming et du Colorado (1935) aux Etats-Unis. Un voyage d'études aux Etats-Unis lui permit aussi de visiter, comme *Advanced Fellow* de la *C. R. B. Educational Foundation*, les Universités de Harvard, Yale et Columbia, ainsi que la *Library of Congress* à Washington. Non seulement il noua avec de nombreux collègues des relations d'amitié qui devaient resserrer les liens de notre Université avec des centres de recherche étrangers, mais il rapporta de ses séjours aux Etats-Unis une ample moisson dont il allait faire bénéficier ses étudiants et le public cultivé de chez nous. Il fut le premier, en Belgique, à initier ses élèves aux grandes œuvres de la littérature d'outre-Atlantique, tandis que, par ses études sur divers aspects de la vie et de l'enseignement aux Etats-Unis, il contribuait à faire mieux connaître la culture américaine et à dissiper bien des malentendus et préjugés fort répandus à l'époque (voir notamment : *Impressions d'un universitaire belge aux Etats-Unis*, 1931 ; *L'Europe en face de l'Amérique*, 1933, et *Nouvelles impressions d'Amérique*, 1937). Son rôle d'interprète ne se limita pas, d'ailleurs, à éveiller chez nous l'intérêt pour une culture trop longtemps ignorée ; dans ses cours aux Etats-Unis comme à Liège, il analysa, entre autres, les tendances nouvelles de la littérature et de la société anglaises d'après guerre (voir *Post-War England*, 1928) ; par ailleurs, il consacra plusieurs articles aux problèmes de l'enseignement en Belgique et en Angleterre (voir entre autres : *L'Enseignement de l'anglais dans les universités anglaises*, 1928 ; *Les Universités anglaises*, 1933 ; *Education in Belgium*, 1937 ; *Higher Education in Belgium*, 1947 et *L'Enseignement pour les classes ouvrières en Angleterre*, 1947). Son intérêt pour les problèmes de l'éducation et de la culture en général (voir entre autres : *La Formation des élites*, 1934 ; *Le chômage des intellectuels*, 1939) et son souci de contribuer à la meilleure compréhension des peuples le désignaient tout naturellement pour participer aux travaux des conférences qui, au lendemain de la seconde guerre mondiale, allaient rechercher les moyens de faciliter les relations entre savants de

nationalités diverses et jeter les bases d'une coopération intellectuelle plus étroite. Après avoir été chargé, par le Ministère de l'instruction publique en 1945, d'organiser le transfert des écoles belges d'Angleterre, il fut délégué du gouvernement belge à la Conférence des ministres alliés de l'éducation à Londres, puis à la première conférence générale de l'Unesco à Paris (voir : *Les sciences sociales, la philosophie et l'humanisme à l'Unesco*, 1947).

Victor Bohet fut membre de la Commission culturelle anglo-belge dès après la guerre. Nul n'était plus qualifié que lui pour siéger dans cette commission, puisque toute son activité, comme professeur et comme savant, avait eu pour objet d'enrichir notre connaissance de la culture des pays de langue anglaise. Et d'abord, de répandre chez nous une meilleure connaissance de l'anglais. Dès 1917, alors qu'il était encore professeur d'athénée, il publiait un traité de phonétique qu'il intitulait modestement : *Grammaire anglaise. Première partie : La prononciation*, mais dont l'usage allait bientôt démontrer qu'il était indispensable à tout spécialiste de l'anglais. Cet ouvrage témoignait déjà du souci qu'il avait de la langue vivante, parlée, comme outil de communication autant que comme moyen d'expression. A cette époque, l'anglais était surtout considéré comme une langue utile pour les échanges commerciaux, et Victor Bohet ne dédaigna pas de publier un manuel d'anglais commercial ; il y joignit cependant une étude sur la vie économique en Angleterre (*The British World*, 1920). Dans ses cours comme dans ses articles sur des écrivains anglais, il s'attachait à replacer les œuvres dans le contexte de la société où elles étaient nées. Ses étudiants se souviendront longtemps, entre autres, de ses cours sur le roman social en Angleterre au XIX^e siècle. S'il s'intéressait aux méthodes nouvelles en critique littéraire (voir : *Le Conflit des méthodes dans l'étude critique de la littérature*, 1934), il n'entendait rejeter, dans l'explication des textes, aucun moyen d'investigation qui permit de mieux cerner la signification de l'œuvre et d'en révéler toute la richesse. Dans ses cours sur Shakespeare notamment, comme dans ses articles (voir : *Jules César d'après Shakespeare*, 1943, et *Shakespeare in Modern Dress*, 1943), il excellait à faire vivre l'œuvre, tantôt en soulignant son actualité, tantôt en rappelant tel aspect du passé qui lui confère un sens plus profond : tous les moyens qu'il mettait en œuvre contribuaient à faire ressortir l'originalité de l'œuvre et à rendre plus vibrante la voix de l'artiste parlant, par-delà les siècles, à l'homme du XX^e siècle. Ce ne fut pas son moindre mérite que d'intéresser ses étudiants à la littérature d'hier et d'aujourd'hui, et il consacra plusieurs articles à des auteurs contemporains, tels G. B. Shaw, Thomas Hardy, J. M. Synge, James Joyce, et Dorothy Richardson. Le théâtre l'attirait plus qu'aucun autre genre littéraire, sans doute parce que cette forme d'art ne peut s'isoler de la

vie et du public auquel elle s'adresse. Il avait compris tout ce que la critique peut apprendre des acteurs et metteurs en scène et la lumière nouvelle qu'une représentation peut apporter au lecteur d'une œuvre dramatique. Il se rendait régulièrement à Stratford, au théâtre de l'*Old Vic* de Londres, ou ailleurs, pour voir jouer Shakespeare, et son interprétation du texte était enrichie par son sens des problèmes techniques que l'auteur avait dû résoudre. Tout naturellement, il s'était ainsi engagé dans la voie que découvrait la critique shakespearienne au XX^e siècle, celle de la collaboration du critique et de l'érudit avec l'homme de théâtre. Tous ses anciens élèves se souviendront de tels problèmes qu'il sut éclaircir en faisant appel à son expérience de la pièce jouée, comme en témoignent aussi les articles qu'il publia à ce sujet (voir : *Technische Verwezenlijkingen van Shakespeare's Œuvre*, 1930 ; *Deux Essais de modernisation de Shakespeare*, 1938 et *Shakespeare in Modern Dress*, 1943).

Victor Bohet s'intéressait au théâtre de tous pays, comme l'indiquent plusieurs de ses articles : *Le Théâtre américain d'après-guerre*, 1927 ; *Henrik Ibsen*, 1928 ; *Le Théâtre amateur en Angleterre*, 1933 ; *Le Théâtre français contemporain*, 1934 ; *Le Théâtre soviétique*, 1934-1935 ; *La Jeanne d'Arc de G. B. Shaw*, 1925 ; *Les Cavaliers de la Mer de Synge*, 1934. Pour lui, en effet, la littérature n'avait pas de frontières, et ses vastes lectures lui permettaient d'établir des comparaisons, d'éclairer une œuvre anglaise par un rapprochement avec la littérature française ou russe. Aussi lorsque, en fin de carrière, Victor Bohet fut chargé du cours d'introduction aux littératures modernes, il suscita immédiatement l'intérêt et l'enthousiasme d'étudiants qui ne pouvaient apprécier les cours qu'il faisait en anglais. Il aborda dans cette perspective plus large les problèmes qui lui tenaient à cœur et qu'il considérait comme fondamentaux pour la formation des jeunes universitaires ; il sut initier ceux-ci à la littérature vivante, du passé comme du présent, d'Angleterre comme de Russie, et leur faire découvrir toute la richesse d'un patrimoine littéraire qui, pour lui, constituait une source de culture humaniste au même titre que le patrimoine antique. Car Victor Bohet croyait aux vertus de la culture moderne ; pour lui, le temps était venu d'un humanisme nouveau qui, sans mépriser l'héritage de Rome et d'Athènes, fit aux réalisations de la pensée et de l'art des temps modernes toute la place qu'elles méritent, et qui fit une large place aussi aux découvertes de la science (voir : *La Formation des élites*, 1934). Instruit par son expérience de l'Amérique entre les deux guerres, il souhaitait une revision de nos valeurs qui permit d'adapter notre enseignement aux besoins du présent et préparât les jeunes à faire face aux problèmes de demain.

Car pour lui, la tâche essentielle du professeur était de former des hommes capables d'assumer leurs responsabilités dans la société, qui contribueraient au progrès des connaissances et mettraient ces connaissances au service d'un humanisme généreux. Tel était l'idéal de Victor Bohet. Il se dépensa sans compter pour transmettre aux jeunes la part du savoir qu'il avait conquise, et il les incita à poursuivre l'effort pour renouveler ce savoir. Sa modestie aurait été heurtée si on l'avait qualifié de savant. Il n'en a pas moins contribué au progrès et à la diffusion de la science.

IRÈNE SIMON.

PUBLICATIONS (1)

- 1 Théâtres pour enfants en U.R.S.S. *Archives belges des sciences de l'éducation*, IV, avril 1936, pp. 304-308.
- 2 James Joyce, *Anthologie*, avril-mai 1937.
- 3 Education in Belgium. *Educational Yearbook of the International Institute of Teachers' Colleges*, Columbia University, New York, 1937, pp. 35-58.
- 4 Nouvelles impressions d'Amérique. *Bulletin de l'Association des amis de l'Université de Liège*, avril 1937, pp. 65-102.
- 5 Shakespeare and the Comic Idea. A propos de Charlton's Shakespearian Comedy. *English Studies*, XX, 1938, 20-23.
- 6 Le choix de la seconde langue dans l'enseignement moyen. *Bulletin de l'Association des amis de l'Université de Liège*, juillet 1938, pp. 81-109.
- 7 L'Antisémitisme. *Combat*, 4, 11, 18, 25 juin ; 16, 30 juillet 1938.
- 8 El aspecto intelectual del Anti-semitismo. *Ruta, Revista mensual de literatura*, Mexico, julio 15, 1938, pp. 52-72.
- 9 Pearl Buck. *Vent du Nord*, 2 janvier 1939.
- 10 Dorothy Richardson. *Ibid.*, 21 janvier 1939.
- 11 A propos des Essais en deux langues, de L. Cazamian. *English Studies*, XXI, 1939, pp. 133-138.
- 12 A propos de Heartbreak House, de G. B. Shaw, *Essai*, avril 1930.
- 13 Le chômage des intellectuels. *Revue des langues vivantes*, 1939, 6, pp. 241-251.
- 14 *The British World. Commercial Correspondence and Views of Economic Life*. Third temporary Edition, Desoer, Liège, 1941, 145 pages.
- 15 Thomas Hardy and Robert Browning. *Poems of Fate and Love*. Liège, Gothier, 1942, 94 pages.
- 16 *A Course of English Poetry*. Liège, Gothier, 1942, 98 pages.
- 17 A propos de Charles Reade. *English Studies*, XXV, 1943, pp. 91-94.
- 18 Jules César d'après Shakespeare. *Album René Verdeyen*, 1943, pp. 35-54.
- 19 Shakespeare in Modern Dress. *Revue des langues vivantes*, 1943/3, pp. 99-107.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 547-549.

- 20 *Introduction à l'étude de la prononciation de l'anglais*. Liège, Desoer, 1946, 200 pages.
- 21 *Lettres à Jacqueline sur le capitalisme et le socialisme*. Ed. Lumière, Bruxelles et Paris, 1946, 153 pages.
- 22 Les sciences sociales, la philosophie et l'humanisme à l'UNESCO. *Synthèses*, Bruxelles, février 1947, pp. 47-57.
- 23 Higher Education in Belgium. *The New Era*, London, March 1947, pp. 59-62.
- 24 L'enseignement pour les classes ouvrières en Angleterre. *Revue des sciences économiques*, Liège, déc. 1947, pp. 147-156.

ARMAND DELATTE

(1886-1964)

1923

LE 10 SEPTEMBRE 1964, Armand Delatte s'éteignait à l'âge de 77 ans. Il était né à Ville-en-Hesbaye le 12 octobre 1886. Professeur émérite de l'Université de Liège, où il avait enseigné de 1923 à 1957, membre de l'Académie royale de Belgique, membre correspondant de l'Institut de France et de l'Académie d'Athènes, docteur *honoris causa* de l'Université de Lyon, grand officier des ordres de Léopold et de la Couronne, croix d'or de l'ordre de Georges I^{er} de Grèce, il comptait assurément parmi les savants qui, depuis un demi-siècle, ont le mieux servi et leur discipline et le renom de notre pays.

Les tâches qu'il sut accomplir, il s'y était préparé par de solides « humanités », puis par de brillantes études supérieures menées à Liège, où, en 1908, il obtint le grade de docteur en philosophie et lettres. Des bourses de voyage lui permirent, immédiatement après, de compléter sa formation à Bonn et à Paris. Il eut surtout l'avantage de séjourner à Athènes, de 1912 à 1914, comme membre étranger de l'Ecole française : tout en se familiarisant — expérience irremplaçable — avec les habitants, la langue, les paysages, les monuments, les bibliothèques de la Grèce, il fit une ample récolte de renseignements et de documents qui, dans la suite, allaient être souvent à la base de ses travaux. Sept années de professorat aux Athénées de Chimay et de Liège affinèrent son sens pédagogique. Elles furent aussi des plus fécondes pour ses recherches. Dès 1915, il ajoutait à son *cursus* le titre d'élève diplômé de l'Ecole pratique des hautes études ; en 1922, ayant quitté l'enseignement moyen pour remplir un mandat que lui octroyait la Fondation universitaire, il réussissait, à l'Université de Liège, les difficiles épreuves du doctorat spécial. En 1923, il y devenait chargé de cours et, en 1928, professeur ordinaire.

L'activité déployée par Armand Delatte a été impressionnante. Il formait ses élèves avec une ardeur intransigeante qui n'avait d'égale que

sa compétence : jamais on ne vit maître dominer avec plus de fermeté des matières aussi nombreuses et diverses que celles dont sa chaire était pourvue.

Ce que sa bibliographie ne fait pas suffisamment apparaître, c'est l'incomparable connaissance qu'il avait de Sénèque le moraliste. Il aimait expliquer cet auteur à ses étudiants et profiter de son cours d'exercices philologiques sur la langue latine pour souligner les tendances du stoïcisme. Dans les autres branches qu'il enseignait — exercices sur la langue grecque, institutions grecques, paléographie grecque, épigraphie grecque, grec byzantin ou moderne, encyclopédie de la philologie classique, critique historique (antiquité grecque) — toujours et surtout il se fixait comme objectif ultime, par-delà les problèmes techniques, une remontée vers l'âme des anciens. L'histoire des idées lui semblait, à juste titre, la tâche essentielle de l'helléniste ou du latiniste. Il ne l'entreprenait qu'avec toutes les ressources de l'érudition, qui, chez lui, était immense : personne n'a jamais eu davantage le souci de rassembler, avant de traiter un sujet, la documentation antique et moderne. Cette probité dans l'investigation des sources s'accompagnait d'une rigueur et d'une lucidité qui donnaient à ses exposés ou à ses remarques la force de l'évidence. Mais il ne permettait pas à ses auditeurs de se retrancher, comme les disciples de Pythagore, derrière un *αὐτὸς ἔφα:* il saisissait toute occasion de développer leur sens critique et de leur rappeler les impératifs de la science vivante.

En dehors de l'Université, il accordait sa collaboration à toutes sortes d'institutions et d'organismes, tels que l'Union académique internationale, le Fonds national de la recherche scientifique, la Fondation universitaire, le Comité belge d'histoire des sciences, le Conseil de la Bibliothèque royale, le Bureau de documentation bibliographique des études byzantines et slaves. Des périodiques eurent son appui et bénéficièrent de ses suggestions : *L'Antiquité classique* et la *Revue belge de philologie et d'histoire*, mais aussi *Humanisme* (avant la dernière guerre) et le *Bulletin de l'Association des classiques de l'Université de Liège* (créé en 1953). Pourtant, ce sont, avant tout, la qualité et la régularité de sa production scientifique qui forcent l'admiration. Bien des jurys y rendirent hommage, et à la liste de distinctions mentionnées plus haut il convient d'ajouter ici : un prix remporté au concours universitaire (1910), le prix Zographos de l'Association pour l'encouragement des Etudes grecques en France (1917), le prix Gantrelle de l'Académie royale de Belgique (1921), le prix Bordin de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1923), le prix décennal de philologie orientale et classique pour la période 1930-1939 (1946), le prix Goblet d'Alviella (1957).

La bibliographie du professeur Delatte comprend une quinzaine d'ouvrages, ainsi qu'une longue série de mémoires, d'articles, de commu-

nications, de rapports, de comptes rendus. Surtout dans les numéros du début, elle révèle un vif intérêt pour le pythagorisme. C'est un domaine où il fut tôt reconnu comme un spécialiste de premier plan : ses enquêtes sur la littérature et sur les théories politiques de la secte (1915, 1922), son étude du tabou de la fève (1930), du contenu des Livres de Numa (1936), son essai sur de lointaines influences pythagoriciennes décelables dans la Constitution des Etats-Unis d'Amérique (1948) continuent à faire autorité et sont d'indispensables instruments de travail pour qui aborde ces questions. Touchant d'autres aspects ou d'autres étapes de la philosophie grecque, il nous a laissé des écrits non moins précieux : une analyse philologique du III^e livre des *Mémoires* de Xénophon (1933), un essai sur les conceptions de l'enthousiasme chez les présocratiques (1934), une évocation de la figure de Socrate dans l'*Apologie* de Platon (1950), un article sur la notion stoïcocyrique du sage-témoin (1953). Quant à sa connaissance de la religion grecque, elle s'est traduite, principalement, dans deux mémoires qui bousculaient les idées reçues et apportaient des solutions nouvelles, l'un au problème de la *proskynêsis* et de certains rites connexes de vénération (1951), l'autre au problème du cycéon, « breuvage rituel des mystères d'Eleusis » (1955).

Armand Delatte a toujours fait la part belle, dans ses recherches, à la Grèce byzantine et moderne.

A l'instar des grands humanistes de la Renaissance, il fut d'abord un découvreur, un rassembleur, un déchiffreur et un éditeur de manuscrits. Du *Catalogus codicum astrologorum graecorum* c'est lui qui procura le tome X, consacré aux *Codices Athenienses* (Bruxelles, 1924). Il y présentait 31 exemplaires appartenant à différentes bibliothèques athéniennes (la Nationale, celle du Sénat, celle de la Société historique, celle de la Société chrétienne) et, dans un appendice qui occupe la majeure partie du volume (195 pages sur 291), il éditait des extraits de 11 d'entre eux. Beaucoup de ces manuscrits sont très tardifs (XVII^e, XVIII^e, voire XIX^e s.) : ils n'en constituent pas moins de remarquables matériaux, tant au point de vue linguistique que par ce qu'ils peuvent nous apprendre sur la permanence de certaines superstitions.

En 1926 fut publié à Paris, chez Champion, et à Liège, chez Vaillant-Carmanne, l'ouvrage intitulé *Les Manuscrits à miniatures et à ornements des bibliothèques d'Athènes*. Il s'agissait là de 44 *codices*, conservés presque tous à l'Ἐθνικὴ Βιβλιοθήκη (3 seulement appartiennent au fonds du Sénat), dont les dates sont comprises entre le X^e et le XVI^e siècle. L'éminent érudit fournissait des descriptions remarquablement précises de leurs reliures, de leur ornementation (titres, initiales, bandeaux), de leurs miniatures, et y joignait, à chaque fois, des commentaires d'ordre technique et esthétique. Sur l'iconographie de l'Écri-

ture, des Évangélistes, des Saints, de l'histoire de saint Barlaam et de Joasaph — entre autres — ce livre illustré de 48 planches photographiques apportait une belle documentation, grandement utile aux historiens de la peinture byzantine.

Comme éditeur, Delatte put donner sa pleine mesure dans ses *Anecdota Atheniensi*, dont un tome (740 pages) parut en 1927, l'autre (504 pages) en 1939. Le premier a comme sous-titre : *Textes grecs inédits relatifs à l'histoire des religions*. Il renferme des opuscules entiers et des extraits, pris à 27 manuscrits athéniens dont les dates s'échelonnent du x^e au xix^e siècle : des notices, invocations et recettes magiques, des exposés de méthodes divinatoires de toute sorte, mais aussi des textes d'inspiration foncièrement chrétienne parmi lesquels figurent notamment des exorcismes, une version particulière de la « Fondation de Sainte-Sophie », des passages d'un pamphlet contre Mahomet. Dans la seconde moitié du volume, qu'il a conçue comme un *Supplément*, Delatte a rassemblé, en matière de magie et de mantique, des textes parallèles à ceux d'Athènes, tels que les lui offraient des *Parisini*, des manuscrits du *British Museum* et d'ailleurs encore.

Le tome II des *Anecdota Atheniensi* (pour lequel les mots *et alia* ont été ajoutés au titre) se présente sous une forme un peu différente. Les inédits athéniens n'y occupent pas une place distincte, mais y ont seulement été utilisés, en même temps que de nombreux manuscrits d'autre origine, pour l'établissement de divers « textes grecs relatifs à l'histoire des sciences ». On trouve ici deux œuvres de Syméon Seth (xi^e s.) : les cinq livres de la *Σύνοψις τῶν φυσικῶν*, qui, dans une perspective aristotélicienne, étudie la terre, le ciel, les astres, la matière et la forme, l'âme et l'esprit, la providence..., etc., et le traité téléologique *Περὶ γρηΐας τῶν οὐρανίων σωμάτων*, analysant les causes finales des phénomènes célestes et les lois qui les gouvernent. A ces écrits de Syméon viennent s'ajouter, dans le reste du tome : une partie d'un commentaire à l'*Introduction arithmétique* de Nicomaque, retouché par Isaac Argyre (xiv^e s.) ; cinq opuscules byzantins sur la construction de l'astrolabe ; quinze glossaires de botanique où des plantes sont répertoriées dans plusieurs langues (lesquelles peuvent être le grec ancien, le grec byzantin, le grec vulgaire, le latin, l'italien, le turc, l'arabe) ; enfin, quatre traités où il est question de régimes alimentaires.

L'importance des *Portulans grecs* ne saurait être surestimée. Ce volume de 400 pages, paru en 1947 dans la Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège (fasc. 107), frappe par l'originalité de son contenu : un seul texte du type de ceux qu'il renferme avait été imprimé dans le passé — et c'était durant la Renaissance, à Venise. Delatte, lui, à partir de l'ouvrage vénitien et de cinq manuscrits inédits, a publié huit documents pouvant servir à l'histoire

de la géographie, de l'art nautique et de la vie économique, tous représentatifs d'une époque où les « Francs » avaient supplanté Byzance sur les voies du commerce maritime. Leurs instructions concernent parfois des *traversées*, bien plus souvent le simple cabotage le long des côtes méditerranéennes. Certaines se rapportent à des zones extrêmes : soit à la mer de Marmara, soit à une pénétration dans l'Atlantique par le détroit de Gibraltar.

En 1958, dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique* (*Classe des lettres*, 53, 1), les *Portulans* s'enrichissent d'un tome de *Compléments* (85 pages), fondé sur deux manuscrits nouveaux. Delatte avait collationné ces exemplaires avec ceux du tome I pour les parties communes, mais il en avait tiré aussi deux textes additionnels : un portulan de la côte méridionale de l'Asie mineure et un portulan de la mer Noire. Des difficultés toutes spéciales étaient inhérentes à l'édition de pareils documents : tantôt linguistiques, grammaticales, orthographiques, tantôt suscitées par les *realia* (distances, orientations, manœuvres, toponymes). On relira là-dessus une communication à l'Académie, publiée vers l'époque où le tome I sortit de presse [*Bull. Acad. roy. Belg., Cl. des l., 5^e série*, 33 (1947), pp. 445-456].

Les volumes mentionnés jusqu'à présent ne doivent pas faire perdre de vue que, dans divers articles également, Armand Delatte révéla des textes inconnus ou mal connus avant lui. Les principaux sont : des *Geographica*, extraits d'un manuscrit de la fin du xvi^e siècle, l'Atheniensis 1308 [*Byzantinische Zeitschrift*, 30 (1929), pp. 511-518]; le *Lexique de botanique du Parisinus graecus 2419* (*Serta Leodiensia*, 1930, pp. 59-101); *Un traité byzantin de géomancie* (en collaboration avec M. Louis Delatte, dans *Mél. Cumont*, 1936, pp. 575-658); *Un Chapitre de géomancie du codex Vaticanus Palatinus 312* (en collaboration avec M. Louis Delatte, dans *Mél. Desrousseaux*, 1937, pp. 131-143); des données sur *L'armement d'une caravelle grecque du xvi^e siècle d'après un manuscrit de Milan* [*Miscell. Mercati*, III (1946), pp. 490-508]; *Le traité des plantes planétaires d'un manuscrit de Leningrad* [*Mél. Grégoire*, I (1949), pp. 145-177]; des extraits astrologiques et magiques d'*Un nouveau témoin de la littérature solomonique, le Codex Gennadianus 45 d'Athènes* [*Bull. Acad. roy. Belg., Cl. des l., 5^e série*, 45 (1959), pp. 280-321].

C'est du commentateur et de l'historien des idées qu'il convient de rappeler maintenant les travaux. Non content de joindre des notices, souvent très fouillées, aux textes qu'il éditait, Delatte traitait systématiquement, dans des études particulières, les problèmes soulevés par ces textes, ou des problèmes apparentés. Ainsi, alors qu'il préparait sa contribution au *Catalogus codicum astrologorum graecorum*, il découvrit dans un chapitre de l'astrologue Rhétorios (édité par Cumont)

L'horoscope de Pamprépios, professeur et homme politique de Byzance et, avec l'aide de P. Stroobant, en tira des précisions chronologiques sur la vie du personnage [*Bull. Acad. roy. Belg., Cl. des l., 5^e série, 9 (1923), pp. 58-76*]. De même il analysa, dans *Un manuel byzantin de cosmologie et de géographie* [*Ibid., 18 (1932), pp. 189-222*], le contenu des *Geographica* qu'il avait publiés trois ans plus tôt. On peut citer aussi sa *Contribution à l'étude de la démonologie byzantine*, écrite en collaboration avec M. Charles Josserand (*Mél. Bidez, 1934, pp. 207-232*), où il groupa, en les expliquant, de multiples renseignements fournis par des textes magiques.

Au vif intérêt que lui inspiraient les pratiques divinatoires se rattache, outre un article sur *La méthode oniromantique de Blaise l'Athénien* (*Mél. Navarre, 1935, pp. 115-122*), le livre aujourd'hui classique intitulé *La catoptromancie grecque et ses dérivés* (Liège-Paris, 1932 ; 221 pages, 13 planches), où il fit toute l'histoire d'une superstition, celle du miroir employé à des fins ominales. Le moyen âge et les temps modernes, en Occident comme en Orient, ont trouvé place dans cette étude exemplaire, à côté des textes et des monuments de l'antiquité. Exemplaire, elle l'est par la netteté des exégèses autant que par l'ampleur de l'information.

Il n'y a pas eu moins de trois éditions d'*Herbarius, Recherches sur le cérémonial usité chez les anciens pour la cueillette des simples et des plantes magiques* (1936, 1938, 1961). Centré sur le monde gréco-romain, comme le titre l'indique, cet ouvrage utilise cependant de nombreuses données et observations — de folkloristes et d'ethnographes — relatives au moyen âge, à la période moderne, voire à la période contemporaine. Delatte ne s'y est pas borné à des descriptions ni à des classements : avec bonheur, il a tenté de découvrir l'origine et la portée des pratiques (choix du moment propice à la récolte, manière dont l'herboriste se prépare à sa tâche, rites cathartiques et apotropaïques, manifestations vocales, offrandes et sacrifices, instruments et modes de cueillette, traitement ultérieur de la plante).

Les témoignages archéologiques et épigraphiques ne furent jamais étrangers à ses préoccupations. Entre 1913 et 1922, dans le *Bulletin de correspondance hellénique* [37 (1913), pp. 247-278 ; 38 (1914), pp. 189-249] et dans *Le Musée belge* [17 (1913), pp. 321-337 ; 18 (1914), pp. 5-96 ; 26 (1922), pp. 253-259], il avait consacré une série d'articles, collectivement intitulés *Etudes sur la magie grecque*, à des objets et monuments qui portent des figures assez surprenantes, des inscriptions plus ou moins cabalistiques, et s'expliquent plus d'une fois à la lumière de textes byzantins : une sphère de marbre athénienne provenant du théâtre de Dionysos, un bas-relief gnostique, des amulettes, une représentation du « dieu Acéphale ». En 1954, c'est *Une clochette magique*

antique qui retint son attention (*Bull. Acad. roy. Belg., Cl. des l.*, 5^e série, 40, pp. 254-276). A la veille de sa mort, il corrigeait les épreuves d'un ouvrage de 380 pages, richement illustré, qu'il avait écrit avec M. Philippe Derchain, et qui vient de paraître tout récemment : *Les intailles magiques gréco-égyptiennes* (Paris, Bibliothèque nationale, 1964) — une preuve ultime de son érudition en matière de sciences occultes.

Cette érudition s'étendait, en fait, à l'*Altertumswissenschaft* tout entière. Comme philologue et comme historien, Delatte manifestait de prodigieuses connaissances. Mais il savait toujours — et ce n'était pas son moindre mérite — les contenir dans les limites imposées par le sujet qu'il avait choisi. Il mettait sa rigoureuse méthode au service de buts soigneusement définis. Quant au style de ses écrits, il apparaît aussi dense, aussi précis, aussi lucide que le fut sa pensée même.

Armand Delatte fut un homme de devoir, exigeant pour autrui certes, mais bien plus encore pour lui-même. Son idéal de chercheur et d'éducateur, il le servit fidèlement jour après jour. La richesse de son apport aux études classiques ne fera pas oublier cette autre chose qu'il nous a laissée : le haut exemple de sa foi humaniste et de l'énergique persévérance avec laquelle il la défendit.

JULES LABARBE et ALBERT SEVERYNS.

PUBLICATIONS

Outre les publications citées ci-dessus, voir la liste parue dans le *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 554-556.

Sur Armand Delatte,

- Ch. HYART, Hommage à Armand Delatte. *Bulletin de l'Association des classiques de l'Université de Liège*, 6, 1958, pp. 62-67.
- Discours prononcé aux funérailles d'A. Delatte par le professeur A. Severyns. Université de Liège, *Rapport sur l'année académique 1963-1964*, pp. 14-15.
- A. SEVERYNS (avec la collaboration de J. LABARBE et de J. SERVAIS), Hommage à Armand Delatte. *Bulletin de l'Académie royale de Belgique, Classe des lettres*, 1964, pp. 263-265. (Reproduit dans *L'Antiquité classique*, 33, 1964, pp. 317-318.)
- J. LABARBE, Nécrologie : Armand Delatte. *Byzantion*, 34, 1964, pp. 627-633.
- Ph. DERCHAIN, dans A. DELATTE (†) et Ph. DERCHAIN. *Les intailles magiques gréco-égyptiennes*, Paris, Bibliothèque nationale, 1964, p. 12.
- J. LABARBE, Nécrologie : Armand Delatte. *Revue belge de philologie et d'histoire*, 43, 1965, pp. 457-459.
- Gr. THEODORIDIS, "Ένας πνευματικός εὐεργέτης τῆς χώρας μας. *Bulletin de l'Union des diplômés des Universités et des Ecoles de hautes études de Belgique* (Athènes), 48, 1965, pp. 7-13.
- Fr. DUYSINX, In memoriam. *Bulletin de l'Association des classiques de l'Université de Liège*, 11, 1963, paru en 1965, pp. 65-66.

SERVAIS ÉTIENNE

(1886-1952)

1923

UN RÉALISTE DÉLICAT : tel était l'homme que découvraient dès l'abord le dessin très pur du visage, le pli amusé de la lèvre sous la moustache blanche un peu jaunie par la nicotine de la cigarette, un imperceptible haussement des sourcils, le front serein. Les condisciples qui l'ont approché à l'époque de ses études universitaires gardent le souvenir, où il entre quelque déférence, d'une barbe de Christ et de cet air de détachement dont ne se départait guère l'impénitent liseur d'une bibliothèque de poche qui gonflait ses basques. Une photo d'amateur a fixé l'image de Servais Etienne feuilletant une édition du XVIII^e siècle choisie parmi le lot de beaux livres que lui avaient offerts les romanistes liégeois pour la fête de famille de son soixantième anniversaire qui coïncidait avec un quart de siècle d'enseignement universitaire ; le geste de la longue belle main est de possession et de douceur, la paupière s'est à demi abaissée pour laisser filtrer plus aigu le regard, la bouche montre déjà une délectation de gourmandise.

Il était grand, mince, racé, d'une distinction faite d'un naturel exquis. Wallon de souche, il avait gardé sans la moindre afféterie l'accent liégeois. La parole plutôt sourde, au débit ralenti. Ce sceptique-né aurait volontiers tordu son cou à l'éloquence ; mais la lucidité du propos suppléait, même au temps de l'emphysème, aux défaillances des machines de la voix. Qui n'aura pas senti passer l'émotion à entendre ce professeur au souffle court lire des vers ?

Il se plaisait à vous accueillir chez lui, dans cette demeure à l'imposante façade qui barre la rue en pente et raboteuse d'un quartier encore plus populaire que populeux du faubourg d'Ans. C'est là qu'il avait décidé de finir ses jours, près des simples gens dont il était le conseiller de bon voisinage et l'ami, à deux pas des corons devant lesquels s'accroupissent, pour mieux scruter le coin de ciel que va rayer d'un grand coup d'aile le pigeon lâché à Pont-Sainte-Maxence, les anciens

mineurs aux joues tavelées par la poussière de charbon de la fosse, dans cette musiquette de fête foraine que font, le soir tombé, les ocarinas aux lèvres des immigrants sardes ou des villages perdus des Pouilles.

Servais Etienne mettait sa coquetterie à vous recevoir dans la simple mais confortable tenue du jardinier surpris le sécateur à la main. Sa manière d'établir le contact avec le visiteur traité tout de suite en ami, mais sans ombre de familiarité, tenait à une bonhomie non appuyée, prompte en boutades. Il vous entretenait tout d'abord de votre santé (« la chose », soulignait-il, « la plus précieuse au monde ») pour, sans transition et comme par malice, évoquer un repas fameux qu'il avait savouré en gourmet au gré d'une de ces étapes gastronomiques dont il dressait lui-même avec une dévotieuse ferveur les itinéraires de vacances. L'œnologie n'était pas loin ; il parlait de sa cave amoureusement constituée, jalousement entretenue, où s'empoussiéraient, à côté de bordeaux d'un rare bouquet, les flacons révévés de Chambolle-Musigny et du célèbre cru des Grands Echezeaux à propos desquels il a prononcé quelque part : « Ces noms me font venir l'eau à la bouche. »

Après un quart d'heure de conversation coupée de silences entendus, Etienne, sans se livrer, s'animait ; il vous invitait à vider votre verre, à l'accompagner, par-delà la large baie ouverte, le long des plates-bandes, à caresser le mouton dans la prairie, à mordre à même la branche le fruit mûr. Sur le toit du colombier roucoulaient les tourterelles. Ni les jardins d'Academos, ni l'allée des philosophes telle qu'on la peut voir peinte à fresque dans un couloir de la Sorbonne, mais un honnête verger de chez nous où la leçon des émondes disait la patience du jardinier.

Il est bon que le maître qui a toujours su distinguer la promesse des fleurs, quitte à sacrifier les boutons mal noués, revive aussi dans ces pages *in memoriam* sous ses traits les plus humains, sans doute tout aussi significatifs que des références bibliographiques. Pour goûter la beauté expressive d'une page de prose ou se laisser prendre à l'incantation du poème, encore faut-il avoir ouvert les yeux et son cœur sur le monde. Servais Etienne montrait plus volontiers ses pigeons et ses roses que ses livres ; cela aussi est un enseignement.

« Les travaux d'érudition historique ne conviennent qu'à l'âge avancé : pour faire l'histoire de quelque chose, il faut connaître cette chose mieux qu'un autre ; cela demande du temps, des lectures nombreuses. » Servais Etienne a écrit cette phrase à la veille de la cinquantaine, deux ans après qu'il avait lancé son brûlot *Défense de la philologie*, qui n'est rien d'autre, à le bien prendre, qu'une méthode d'appren-

tissage des jeunes esprits à la lecture attentive des chefs-d'œuvre. C'est dans le même paragraphe de la substantielle introduction au volume de travaux d'élèves intitulé *Expériences d'analyse textuelle en vue de l'explication littéraire* que je relève cette autre déclaration : « Qu'est-ce qu'un historien des idées, si ce n'est un homme d'un certain âge et qui a beaucoup lu attentivement avant d'entrevoir les bornes de son sujet et d'arrêter les termes de la question qu'il pose ? »

Certes, les recherches qu'avait entreprises le professeur de Liège à l'époque de la maturité sur le problème de l'esclavagisme devant l'opinion des philosophes et des écrivains du siècle des lumières allaient dans ce sens ; et l'on ne peut que regretter que tant de notes de lecture, malheureusement restées dans les cartons, n'aient pas été mises en œuvre. Il reste que, par une sorte de paradoxe qu'il faut bien essayer de tirer au clair d'entrée de jeu, Etienne qui avait fini par ressembler au personnage de sa légende, c'est-à-dire par se reconnaître sans déplaisir dans le pourfendeur de Clio, a commencé dès les bancs de l'université par sacrifier à l'histoire. On a parlé, à ce propos, de « conversion » ; on a évoqué le futur apôtre des Gentils terrassé sur le chemin de Damas, ou encore Polyeucte impatient de briser les idoles. Il convient de regarder de plus près.

Qu'on ne s'y trompe pas. Pour Etienne, que je cite textuellement, l'histoire littéraire « existe et on en a fait de très bonne » ; à condition de l'envisager comme « l'histoire des conceptions qui se sont exprimées par la parole ». Il ne renonce même pas — il l'a dit en termes exprès et il l'a montré par l'exemple — à l'étude des sources ; encore s'agit-il d'établir entre leur nature, et aussi entre les écrivains, un ordre de grandeur.

Le paradoxe n'est donc pas tellement que l'auteur de *Défense de la philologie* ait mérité par ses premières publications de prendre un rang plus qu'honorable parmi les érudits, mais qu'il se soit avisé en dernière analyse d'enseigner aux jeunes, ses disciples, à se détourner des sentiers de son expérience personnelle.

On n'a pas conservé, et c'est dommage, le manuscrit de la thèse de doctorat que soutint, à vingt-sept ans, le romaniste de vocation tardive, venu aux lettres par le détour des mathématiques et qui n'avait pas suivi le cycle régulier des humanités gréco-latines. Pressé par un besoin incoercible de mettre les bouchées doubles, Etienne s'est mis à lire tout ce qui lui est accessible ; mais non sans discernement. Il a pris pour sujet d'étude *Les sources populaires du roman de Balzac*. Un problème de sources, oui ; mais il est question de Balzac, de ce géant qui transmue en or brûlant le plomb vil des feuilletonnistes à la ligne. Et de la *Comédie humaine*, cet univers dont la lecture suffirait à l'enrichissement d'une vie, c'est la veine populaire qui est exploitée. Etienne, d'instinct

profond, va vers les livres royaux et il aborde les créateurs par le côté qui les rapproche de l'humain.

Une dizaine d'années plus tard, deux mémoires savants, d'inégale importance, paraissent coup sur coup. Le premier est un gros in-octavo de 440 pages ; il a été jugé digne de prendre place, en 1922, dans la Collection de l'Académie royale de Belgique ; son titre : *Le genre romanesque en France depuis l'apparition de La Nouvelle Héloïse jusqu'aux approches de la Révolution*. En se condamnant à lire des milliers, des dizaines de milliers de pages qui, de son propre aveu, n'accordent rien à l'art, à la vraie littérature (« Que gagnera, à votre enquête, la connaissance esthétique du XVIII^e siècle ? Quelle attention avez-vous accordée à l'art, à la vraie littérature ? Pas la moindre, je l'avoue sans vergogne »), l'érudit ne se propose nullement d'étaler sa supériorité sur l'humaniste. « Des humanistes il n'y en aura jamais assez, tandis qu'il y aura toujours trop d'érudits », était une de ses pointes favorites. Lecteur de Méhégan, de Bastide, de Baurieu, de cent et un autres qu'il ne s'agit pas de réhabiliter, mais de mettre à leur place qui est négligeable, Etienne va, humblement, patiemment, à la découverte, dans l'espoir de ce hasard heureux qui le dédommagera de ses fastidieux dépouillements.

Ce que cherche cet esprit rigoureux, formé à la discipline mathématique, c'est un fondement sur quoi établir des jugements de valeur. La probité exige de faire d'abord la preuve par l'inventaire des pièces du dossier. Mais tous les romans lus, de l'abbé Prévost à Bernardin de Saint-Pierre, y compris les plus illisibles, il ne sera plus question, d'un genre littéraire. « L'homme est le grand fait » ; voilà la conclusion de notre historien. Il y a les inventeurs : Prévost, Rousseau, Richardson ; et les autres, les médiocres : Baculard d'Arnaud, M^{me} Riccoboni, Loisel de Tréogate. L'étiquette de « roman » appliquée à tant et tant de livres ne signifie même pas que se déroule une évolution. Les œuvres littéraires, comme l'a dit ailleurs Etienne dans une de ces formules éclairantes dont il a le secret, ce sont « des accidents, non une espèce ». Encore importe-il de savoir pourquoi tel roman du XVIII^e siècle est oublié et mérite de l'être, alors que tel autre est encore actuel. Etienne a déjà pris parti : il sait — et il est désormais prêt à professer dans son enseignement — que le chef-d'œuvre se distingue par son caractère individuel et imprévisible, qu'il est par excellence « ce que jamais on ne verra deux fois ».

Le second mémoire publié, couronné cette fois par l'Académie royale de langue et de littérature françaises, est un salut plus rapide à la critique d'érudition : *Les sources de Bug-Jargal. Avec en appendice quelques sources de Han d'Islande* (1923). Tous les emprunts ont beau être recensés, depuis les souvenirs de Walter Scott jusqu'aux opuscules

du dernier rayon qui glorifient le « bon nègre », la griffe du lion ne trompe pas : Etienne s'interroge déjà sur le mystère de la création.

Comme on le voit, volontiers je m'inscrirais en faux contre le reproche que l'on fait trop souvent à l'auteur de *Défense de la philologie* d'avoir chanté la palinodie. La vérité est qu'il a choisi pour lui-même la voie la plus aride, quitte à en écarter secourablement ceux qui, trop jeunes et moins bien préparés que lui, auraient risqué de se perdre dans les sables de l'érudition pour l'érudition.

Car la voilà bien la raison de la « conversion » d'après 1923. En 1923, Servais Etienne est chargé du cours d'explication approfondie d'auteurs français (temps modernes) à la section de philologie romane de son Université. Il a devant lui des garçons, des filles de dix-huit ans, de dix-neuf ans, qui n'ont pas — qui ne pourraient pas avoir — l'information qu'il s'est donnée. Le travailleur de cabinet cède la place au professeur.

Or quelle est la tâche du professeur de français, sinon de développer, chez les jeunes gens qui l'écoutent, leur intelligence du langage, seul moyen de les mener, par la conquête des mots qui sont des signes, à la découverte de l'émotion d'art ? « La poésie émeut le cerveau pour commencer, elle n'ébranle l'obscur de nous-mêmes que si le cerveau le veut bien. » Profession de rationalisme, soit ; en langage du métier, cela signifie qu'il faut d'abord comprendre et, pour comprendre, apprendre à lire.

« Lire », a dit encore Servais Etienne dans son discours de réception à l'Académie, le 15 octobre 1938, « c'est obéir au pouvoir significatif des mots et cela revient à percevoir la poésie comme telle, en évitant de la confondre avec l'inspiration qui était à sa source et qui aurait pu rester amorphe ou prendre une forme artistique différente ; obéir au pouvoir significatif des mots, c'est être fidèle au poète, celui-ci ayant choisi, parmi tous les moyens artistiques, les mots d'une langue dont il a la maîtrise, pour communiquer avec les autres hommes qui font usage de la même langue ».

Pourquoi ne pas demander à l'inventeur en personne du « stéphanisme » le très simple secret de sa méthode ? Défendre la philologie a toujours signifié, pour Etienne, étudier « la littérature comme telle », en faire « l'usage normal ». On ne saurait mieux dire.

C'est en 1933 que paraît dans la Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de notre Université un mince in-octavo de 72 pages : *Défense de la philologie*. Dès le titre, le manifeste — c'en est un par la fermeté de la doctrine et la vigueur du trait — s'écarte des sentiers battus. Le terme « philologie » est ramené à son acception étymologique : amour du *logos*, du verbe incarné dans l'unicité du fait littéraire.

Plus occasionnellement, il s'agissait, pour Etienne, de faire le point en une matière où la controverse, déjà allumée par Sainte-Beuve, jetait feu et flamme depuis le premier congrès international d'histoire littéraire qui s'était tenu à Budapest du 21 au 23 mai 1931 et dont les débats passionnés avaient porté sur la question des méthodes. Les congressistes s'étaient divisés en deux clans antagonistes. Les uns, se couvrant de l'autorité de Gustave Lanson, dont ils ne craignaient pas d'ailleurs de déformer l'enseignement, proclamaient que l'historien littéraire a le devoir de s'entourer de la plus abondante information historico-biographique ; les autres — et Servais Etienne s'en faisait le verveux porte-parole — revendiquaient le droit de concevoir la littérature comme une galerie de livres-individus pour se vouer uniquement à l'étude interne des œuvres.

Le temps est passé des polémiques. On a pu se scandaliser de condamnations aussi péremptoires que celle-ci : « Je ne crois pas l'histoire utile à l'intelligence des œuvres littéraires, parce que l'œuvre littéraire que nous retenons est, par définition, celle qui n'a pas besoin d'être expliquée par l'historien. » Le fait est qu'Etienne qui ne condamne ni l'érudition ni l'histoire (« L'érudition se justifie parce qu'elle rend possible l'œuvre historique ; celle-ci, quand elle est grande, et quelque subjective qu'elle soit par nature, se justifie à son tour par l'ampleur de son sujet : il est question de la vie, de la dignité, de la volonté et de la résistance des hommes »), entend simplement que soit reconnu le caractère spécifique de la littérature. L'objet propre de la vraie « philologie » est de lire les textes, et non pas de nous transporter dans l'époque de l'auteur, de nous noyer sous l'anecdote. La seule tâche essentielle parmi toutes celles dont se charge l'érudit est l'établissement du texte authentique. Etienne accepte même qu'on étudie « comment le texte s'est modifié de l'édition princeps à la dernière édition donnée par l'auteur » ; mais il ne manque pas de faire observer que nous atteindrons par là « des moments d'un même auteur, mais des moments séparés qui nous renseignent sur les résultats de l'évolution de son goût, non sur l'origine, les raisons ni la marche entière de cette évolution ». Et de décocher la flèche du Parthe : « Le travail recommandé ici par M. Lanson n'est d'ailleurs pas historique, il est philologique, c'est-à-dire qu'il nous maintient dans un contact constant avec l'auteur. »

Tel est donc bien l'objet du cours de français : expliquer par les seuls moyens du texte l'individualité, l'originalité du chef-d'œuvre.

Or Etienne a écrit quelque part : « L'originalité d'une œuvre, c'est-à-dire ce qui la rend inimitable, non seulement ne peut être analysée, mais à moins que les mots n'aient plus de sens, ne peut être ni assimilée ni imitée. » N'y aurait-il pas là comme une revanche de l'histoire ? En d'autres termes, cette défense de la philologie n'aboutirait-elle pas

à l'impressionnisme ? On peut se poser la question. Etienne fut toujours un hédoniste. S'il a choisi de goûter en gourmet, il n'a jamais éprouvé le besoin de révéler quelles étaient les raisons profondes de ses choix.

Les *Expériences d'analyse textuelle en vue de l'explication littéraire* (1935) sont, comme le précise le sous-titre, des « travaux d'élèves ». Etienne, en effet, j'y reviens, — et ce n'est pas le côté le moins troublant de cette carrière qui, partie de l'érudition, débouchait sur l'esthétisme, — n'a jamais mis personnellement sa théorie en pratique ; on ne citerait pas de lui une seule explication littéraire fixée par l'écriture. Il s'est contenté de dire, en quelques pages d'une introduction médullaire à laquelle nous avons fait plus d'un emprunt, comment doit procéder le lecteur attentif.

Ses conseils se résument en quelques propositions fort simples. Il faut lire en songeant que l'écrivain n'a d'autre moyen d'entrer en communication avec nous que des mots, des mots dont il a voulu l'arrangement, même si la chance l'a aidé dans ses trouvailles. Bien lire, ce n'est ni expliquer l'idée de l'auteur (il est là pour cela), ni faire de la paraphrase autour de la réaction du lecteur. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'oublier cette réaction, qui est à l'origine du fait littéraire ; d'autre part, rien n'est aussi nécessaire que de sympathiser avec l'auteur. Mais, ces conditions réunies, le but est de rendre compte, honnêtement, des moyens du texte : « Expliquer, ce n'est pas lire, goûter, puis rêver ; c'est relire : relire assez fidèlement pour maintenir en nous le poème tel qu'il est écrit. »

Je me permets d'insister sur un point : l'analyse textuelle, aux yeux d'Etienne, n'est pas un aboutissement, mais « la première étape ». Il lui suffit que l'étudiant, devant une prose de Flaubert ou une ode de Valéry, se soit posé des questions, qu'il ait cherché la solution dans le texte même, « puisque c'est le seul endroit où l'auteur demandât qu'on la trouvât ».

Tels quels, ces essais non retouchés des mieux doués parmi les tout jeunes disciples du maître de Liège font honneur à un enseignement qui se soucie uniquement d'éveiller l'attention, d'éduquer la patience du lecteur intelligent, sensible aussi, de ce lecteur qu'il faut accoutumer à prendre naturellement le chemin de la fidélité à l'auteur. Comme l'a dit ailleurs Etienne (dans l'Introduction à l'analyse textuelle par une étudiante de *Ode secrète* de Paul Valéry, 1936), « ce sont les mots seuls qui nous guideront, qui nous porteront ».

Servais Etienne avait la passion de la rectitude, une passion qui lui venait de son goût de l'indubitable. Argumentateur opiniâtre dans le débat, il maniait avec une maîtrise nonpareille l'interrogation

socratique qui laisse le contradicteur quinaud. Etienne devait, répétait-on non sans un respect mêlé de révérence, à ses premières orientations vers les mathématiques cet art de la démonstration où nul ne se fût avisé de le prendre en défaut. S'il se rendait, c'était sur la foi des textes. Ne pas se laisser abuser par les faux semblants : telle fut toujours sa ligne de conduite. Certes, il lui est advenu de se passionner, — et son visage immobile prenait alors une pâleur de cendre, — mais il n'a jamais lutté que visière haute. Il avait en détestation la sottise ; plus encore la lâcheté.

Devant sa classe, pour parler aux jeunes, le professeur qui ne tira jamais de feux d'artifice, mais qui n'hésitait pas à rappeler aux médiocres que l'agriculture manque de bras, avait choisi l'exigence. Le miracle est qu'il avait trouvé du même coup le chemin des esprits et des âmes. Il était question — rien de plus, rien de moins — de donner à la page écrite son éclairage qui ne peut venir que d'elle, aux mots leur vrai sens, leur seul sens : « un mot a plusieurs sens dans le dictionnaire, mais dans un contexte donné il n'en a qu'un ». Or rien ne serait plus contraire à la vérité que de s'imaginer que les étudiants s'accommodent des solutions de facilité. Ce qu'ils exigent, au contraire, c'est qu'on les prenne en main avec cette fermeté qui est pour eux le signe du crédit qu'on leur ouvre.

« J'ai toujours corrigé à contrecœur, puisque c'était inutilement, les devoirs des mauvais. » L'aveu est dénué d'artifice. Et voici d'Etienne une autre profession de foi tout aussi nette : « L'Université ne s'adresse pas à tout le monde ; ouverte à tous, elle ne doit élire que le petit nombre ». Aujourd'hui plus qu'hier, à une époque où la démocratisation des études ne peut, sous peine de faillite, porter atteinte à l'aristocratie de l'esprit, il importe de rappeler, en souvenir de Servais Etienne, que le devoir des maîtres est de former les meilleurs.

Aucun de ceux qui ont fréquenté, à l'entresol aujourd'hui déserté de la place du XX-Août, la vieille Romane, par-delà l'escalier branlant qui donnait accès au couloir latéral tatoué de graffiti, sur ces bancs étroits, entaillés, incommodes, dans l'âcre relent des vapeurs de chlore qui montaient des laboratoires de chimie, ne me contredira si j'affirme que ce que les élèves attendaient, plus que la réussite à l'examen, c'étaient ces petits *b* qui indiquaient, dans la marge d'un devoir reçu avec encore plus d'espoir que de crainte, d'une écriture nette comme le jugement, les quelques bonnes remarques au fil de l'analyse textuelle. Leurs travaux ainsi épluchés par Etienne, ils les gardent, les anciens de Liège, comme des reliques. Est-il en faveur d'un maître témoignage plus émouvant que celui-là ?

Servais Etienne est né le 20 mars 1886 à Jupille et s'est éteint le 30 décembre 1952, dans sa grande maison d'Ans, entouré de sa femme, de sa fille et de son gendre et de la petite-fille qu'ils lui avaient donnée et qu'il chérissait. Nous l'avons porté en terre au lendemain de la nouvelle année, par un verglas insidieux qui nous empêchait de marcher. Et comme quelqu'un, sur le trottoir luisant, devait se cramponner aux saillies d'une façade pour ne pas tomber, je me rappelais avec émotion l'après-midi du 13 mai 1950, la séance d'élections à l'Académie, quand Servais Etienne, bravant la tenaillante gêne de son emphysème, s'était accroché aux grilles du Parc de Bruxelles à seule fin d'apporter à Robert Vivier et au signataire de ces lignes l'appui de son suffrage.

Cet incomparable professeur fut aussi un parfait ami. Je lui ai voué un respect où il entre beaucoup d'affection.

FERNAND DESONAY.

PUBLICATIONS ⁽¹⁾

- 1 Ronsard a-t-il su le grec ? *Mélanges Paul Laumonier*, Paris, 1935.
- 2 Préface à l'ouvrage *Le corporatisme en théorie et en pratique* par Charles Morice, 1936.
- 3 Introduction à l'analyse textuelle de l'*Ode secrète* de Paul Valéry par Mariette Degey. *Revue des langues vivantes*, II/4, 1936.
- 4 Deux publics. *Neophilologus*, 1937.
- 5 Sainte-Beuve à l'Université de Lausanne. *Revue franco-belge*, janvier 1938.
- 6 L'opinion antiesclavagiste sous l'Ancien Régime. *Revue franco-belge*, mars 1938.
- 7 La formation littéraire. *Revue des langues vivantes*, IV/3, 1938.
- 8 Intuition ou illusion ? *Revue des langues vivantes*, IV/6, 1938.
- 9 Discours de réception à l'Académie royale de langue et de littérature françaises (15 octobre 1938). *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, 1938, t. XVIII, n° 3.
- 10 Expression ou signification ? *Revue des langues vivantes*, V/2, 1939.
- 11 Ouy dire (*Pantagruel*, livre V, chapitre 31). *Neophilologus*, 1939/4 (numéro d'hommage à K.-R. Gallas).
- 12 Les complices de Las Vegas. *Album René Verdeyen*, 1943.
- 13 L'influence de Jean-Jacques Rousseau sur la Révolution française et Chateaubriand. *Cahiers de l'Association des romanistes de l'Université de Liège*, décembre 1953. Il s'agit de notes non retouchées par l'auteur ; la publication est posthume ; le titre a été donné par le Comité de rédaction de la revue.

(¹) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, p. 558.

Il peut être intéressant de relever ici qu'ont été repris à la suite de la réédition en 1965 de *Défense de la philologie, à la Renaissance du livre*, les articles suivants : La tâche de l'historien (pp. 111-116) ; Le domaine de Clio, sous le titre : Réponse à Marie Delcourt (pp. 117-120) ; Deux publics (pp. 121-145) ; l'Introduction à l'analyse textuelle par Mariette Degey de l'*Ode secrète* de Valéry (pp. 167-169) ; le discours de réception à l'Académie, sous le titre : Rapports de la poésie et du langage (pp. 173-181) ; La formation littéraire (pp. 183-188) ; Intuition ou illusion ? (pp. 189-197) ; Expression ou signification ? (pp. 199-208).

On peut aussi y lire (pp. 149-166) l'Introduction qu'a rédigée Servais Etienne pour le volume intitulé : *Expériences d'analyse textuelle en vue de l'explication littéraire*. Travaux d'élèves.

Comptes rendus

Collaboration à la *Revue franco-belge*, au *Bulletin bibliographique du Musée belge*, à la *Revue belge de philologie et d'histoire*.

EUGÈNE ULRIX

(1876-1936)

1923

ULRIX PIERRE-RENÉ-EUGÈNE naquit à Tongres le 30 décembre 1876.

Après avoir fait des études au Collège des Joséphites de Tongres et au petit séminaire de Saint-Roch (Ferrières), il conquit, en 1899, à l'Université de Liège, le diplôme de docteur en philosophie et lettres (section de philologie romane).

Il professa dans l'enseignement secondaire successivement au Collège communal de Dinant (1901), à l'Athénée royal de Mons (1902), à l'Athénée royal d'Ostende (1902), à l'Athénée royal de Bruges (1903-1919) et à l'Athénée royal de Tongres (1919-1925).

Chargé, le 8 février 1923, de faire, à l'Université de Liège, le cours facultatif de latin vulgaire, il en fut déchargé, sur sa demande, le 29 décembre 1926. Dans l'entre-temps il avait été nommé chargé de cours à l'Université de Gand (7 octobre 1925).

Professeur ordinaire à cette même Université à partir du 19 janvier 1929, il y assuma, jusqu'à sa mort survenue à Tongres le 14 mai 1936, l'enseignement d'un nombre important de cours de philologie romane.

Il fit des voyages d'études en Italie (1900), en Allemagne (1905) et à Paris (1921).

Son ouvrage *De Germaansche elementen in de Romaansche talen* fut couronné en 1907 par l'Académie royale flamande. En 1910, il reçut

le prix De Keyn de l'Académie royale de Belgique pour sa *Grammaire classique de la langue française contemporaine*.

Eugène Ulrix fut membre correspondant de la Commission belge de toponymie et de dialectologie.

L. WARNANT.

PUBLICATIONS

Voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 559-560.

FÉLIX MAGNETTE

(1868-1942)

1923

FÉLIX MAGNETTE est né à Arlon le 9 décembre 1868. C'est à Liège qu'il accomplit le cycle de ses études : humanités à l'Athénée, doctorat en philosophie et lettres à l'Université. Elève d'Eugène Hubert, et comme lui d'opinion libérale, il prépare sous sa direction son premier article : *Guillaume d'Orange et la Pacification de Gand*, qu'accueillera en 1891 la *Revue de l'instruction publique*. Elève aussi de Godefroid Kurth, il s'intéresse à la Querelle des Investitures : ce sera l'origine de son travail sur saint Frédéric, évêque de Liège, publié dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège* en 1894. A l'Université, il suit les traces de son frère aîné, Charles, qu'attend une brillante carrière d'homme d'Etat libéral. Comme Emile Dony, son plus vieil ami, Félix Magnette préside aux destinées de la Société d'histoire et de géographie de l'Université de Liège. En 1890, il fait paraître le *Bulletin* de cette jeune et éphémère société, avec la collaboration de Paul Fredericq et d'Abel Lefranc.

Il est deux fois docteur, en 1891 et en 1892, avec une thèse sur *Joseph II et la liberté de l'Escaut*, dirigée par Eugène Hubert. Cet important mémoire lui vaut, en 1893, une bourse de voyage du gouvernement. Pendant deux ans, il fait de fructueux séjours à Vienne, à Munich et à Paris. C'est l'époque optimiste de la jeunesse, celle des grands travaux en préparation. Hélas ! le ministre ne fera rien pour le frère de Charles Magnette : notre ancien boursier de voyage est surveillant à l'Athénée de Mons, pendant trois ans, puis professeur de latin, de grec et de français à l'Athénée de Chimay pendant deux ans ! En tout, cinq années sont ainsi sacrifiées, non que Félix Magnette recule devant la tâche, mais cette tâche est malaisée, rebutante parfois pour un chercheur isolé qui ne se sent pas soutenu. C'est alors pourtant qu'il envoie plusieurs gros articles au *Bulletin de la Commission royale*

d'histoire et met au point sa dissertation doctorale, publiée par l'Académie royale de Belgique.

En 1901, enfin, Félix Magnette est nommé professeur d'histoire à l'Athénée de Liège. C'est le retour dans une ville universitaire, dotée de bibliothèques et de sociétés savantes ; c'est le salut pour le jeune professeur, chargé d'enfants déjà mais puisant dans les soucis mêmes du père de famille des raisons de travailler plus allégrement. Il se sent fortifié aussi par l'intelligente sollicitude de sa femme qui, avec une rare clairvoyance, aide sans cesse son mari à se mieux réaliser.

Pendant vingt-sept ans, Félix Magnette forme d'innombrables élèves. A ses auditeurs de l'Athénée, comme bientôt à ses auditeurs du Lycée, il communique quelque chose de son ardeur pour l'histoire et, particulièrement, pour l'histoire moderne de Liège. On voit très nettement comment le retour à Liège incline définitivement Félix Magnette vers l'histoire moderne de sa province. Joseph II et l'Escaut passent au second plan. Félix Magnette veut surtout rendre son enseignement plus concret en choisissant ses exemples dans l'histoire locale ; il veut rendre cet enseignement plus scientifique en l'étayant de recherches personnelles.

Il entre à l'Institut archéologique liégeois en 1906. Sa collaboration fervente aux travaux de cette Société se traduit, dès la première année, par la publication d'un mémoire sur *Les émigrés français au pays de Liège*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*. Deux ans plus tard, il fait paraître dans le même *Bulletin* ses *Documents inédits sur l'histoire de Liège à la fin du XVIII^e siècle*. Dans ces deux articles, — comme dans d'autres notices publiées par la revue *Wallonia*, — il s'affirme le meilleur spécialiste de l'histoire liégeoise à l'époque révolutionnaire. Directeur des publications de l'Institut archéologique liégeois pendant près de vingt ans, Félix Magnette ne cesse de recueillir ou de susciter des articles ; il prend volontiers la plume lui-même et une de ses dernières publications, la *Table* des trente premiers volumes de la *Chronique archéologique du Pays de Liège* (1906-1939), permet de relever une vingtaine d'articles signés de son nom ou de ses initiales.

En 1923, l'admission de son vieux maître Eugène Hubert à l'éméritat ouvre, tardivement, à Félix Magnette les portes de l'Université. Le voici chargé du cours d'histoire diplomatique de l'Europe depuis le Congrès de Vienne, à la Faculté de droit et à l'École supérieure de commerce. L'année suivante, sort de presse le précieux *Précis d'histoire liégeoise*, qui consacre son incontestable maîtrise dans le domaine de l'histoire régionale. Œuvre de longue haleine, ce beau volume, rapidement épuisé et ponctuellement tenu à jour (3^e édition en 1928), obtient le prix Digneffe, Chauvin et Francotte, institué par la Ville de Liège pour encourager l'étude de l'histoire de l'ancienne principauté épiscopale, en

même temps que le prix De Keyn, décerné par la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique. En 1926, Félix Magnette reçoit un nouveau témoignage d'estime, lorsque ses confrères l'appellent à la présidence de l'Institut archéologique liégeois.

La mort prématurée de Karl Hanquet, en 1928, réserve à Félix Magnette une lourde succession académique. Il reçoit les cours d'histoire politique moderne et d'exercices sur des questions d'histoire, à la Faculté de philosophie et lettres. En même temps, il dit adieu à ses élèves de l'Athénée pour se consacrer entièrement à ses étudiants universitaires. Il est promu à l'ordinariat, l'année suivante, élu doyen en 1934. Son activité scientifique se manifeste par de nombreux articles et comptes rendus, donnés au *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, à la *Chronique archéologique du Pays de Liège*, à *La Vie wallonne* et à la *Revue belge de philologie et d'histoire*. Il est professeur émérite en 1939 : le 19 décembre de cette année, ses anciens élèves organisent en son honneur une manifestation qui ne ressemble en rien à ces réunions officielles et banales auxquelles, trop souvent, l'on est contraint de participer ; elle reste dans notre souvenir comme une fête de famille dédiée au plus souriant des maîtres, à un homme qui respire l'amitié.

Pendant seize ans donc, Félix Magnette occupe une haute situation universitaire ; il la quitte à regret lorsque l'âge sonne pour lui l'heure de la retraite. La triste année 1940 lui réserve cependant un retour imprévu : il accepte alors de remplacer un jeune collègue en captivité et il reprend vaillamment, malgré des rhumatismes chaque jour plus douloureux, le chemin de l'Université. Jusqu'à soixante-douze ans, il enseigne l'histoire contemporaine, trouvant une immense satisfaction à mettre encore au service de cette jeunesse qu'il aime ses trésors de lectures patientes et variées.

Il faut que la maladie se fasse inexorable pour que Félix Magnette renonce à cet enseignement. « Faisons place aux jeunes », disait-il lui-même, avec une philosophie un peu désabusée. Dès lors, c'en est fait de lui. Il lit toujours, il annote même ses livres, comme s'il devait en enrichir encore son enseignement, mais sa carrière est finie. Il peut mourir paisiblement le 16 avril 1942 dans sa chère maison de la rue Saint-Gilles, soutenu, dans sa mort comme dans sa vie, par la compagnie des bons et des mauvais jours et entouré d'une couronne d'enfants et de petits-enfants. On vit alors combien Félix Magnette avait le sens de la famille : il lui avait tout donné, mais il trouvait au foyer le bonheur intime, le réconfort, la lumière de l'âme.

Tel fut Félix Magnette, homme sincère, timide et bon, chercheur enthousiaste, professeur dévoué. Sa droiture n'avait d'égale que sa modestie. Il avait au plus haut point le don d'admiration, car il était

assez riche de qualités pour n'envier personne. Sa laborieuse existence fut traversée par des peines et des déceptions ; jamais, chez lui, l'amertume ne l'emporta sur ce besoin de sympathie et cette bienveillance qui précisaient sa riche personnalité et donnaient au collègue, que nous regrettons tous, les charmes d'un homme de cœur.

— J'ai publié un *Hommage à Félix Magnette* dans *La Vie wallonne*, t. 20, Liège, 1940, et deux notices nécrologiques, l'une dans la *Revue belge de philologie et d'histoire* de 1942, l'autre dans la *Chronique archéologique du Pays de Liège*, de la même année.

Rappelons que Félix Magnette était officier de l'ordre de Léopold et commandeur de l'ordre de la Couronne.

LÉON-E. HALKIN.

PUBLICATIONS (1)

- 1 *Tables de la Chronique archéologique du Pays de Liège (1906-1939)*, in-8°, Liège, 1940.
- 2 Henri Pirenne et l'histoire liégeoise. *La Vie wallonne*, t. 16, 1936.
- 3 Les Wallons et la fondation de New York. *La Vie wallonne*, t. 18, Liège, 1938.
- 4 Nicolas Lequarré, Eugène Hubert. Notices biographiques et bibliographiques. *Liber memorialis*, t. I, Liège, 1936.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 562-563.

JEAN HUBAUX

(1894-1959)

1924

JEAN HUBAUX naquit à Marcinelle le 28 janvier 1894. Après des études secondaires au Collège thérésien de Herve, il entra à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège comme étudiant en philologie classique. En 1914, ses études n'étant pas terminées, il s'engagea comme volontaire à l'armée belge et, soldat du 12^e régiment de ligne, il fit quarante mois de front.

La tourmente apaisée, Jean Hubaux reprit le cours de ses études et obtint le grade de docteur en philosophie et lettres le 10 septembre 1919.

Nommé en 1919 professeur aux Athénées de Dinant, puis d'Ath, Jean Hubaux fut lauréat du concours des bourses de voyages pour la période de 1919-1920. En 1920-1921, il fréquenta l'Ecole pratique des hautes études, dont il fut élève diplômé. En 1921-1922, il fut élève à l'Institut historique belge de Rome.

Professeur à l'Athénée royal de Bruxelles en 1923, il fut nommé chargé de cours à l'Université de Liège le 27 décembre 1924, pour y faire les cours d'exercices philologiques sur la langue latine en candidature et en doctorat. En 1927, il fut déchargé du cours de candidature mais se vit attribuer en revanche les cours de traduction à livre ouvert d'un texte latin et explication d'un auteur latin (candidature), histoire approfondie de la littérature latine (licence) et paléographie latine (licence). Professeur extraordinaire le 19 janvier 1929, il fut promu à l'ordinariat le 19 janvier 1932. Au cours de la seconde guerre mondiale, l'occupant lui infligea un premier séjour en prison à Liège, puis un second à Huy.

Secrétaire du conseil académique pour l'année 1956-1957, Jean Hubaux obtint le titre d'émérite au 1^{er} octobre 1957 et abandonna ses enseignements à partir de cette date. Il mourut le 15 octobre 1959. Il était membre de l'Académie royale de Belgique et de l'Académie provinciale d'Assise.

Les articles et les livres de caractère philologique qu'il ne cessa de publier depuis 1920 jusqu'à sa mort présentent, dans leur abondance et dans la diversité de leurs sujets, une indéniable continuité en même temps qu'un élargissement progressif des domaines envisagés. Parti d'études sur la littérature augustéenne, Jean Hubaux se tourne de plus en plus vers les mythes et les légendes qui, aux yeux des Romains, ont donné leur grandeur et leur majesté à Rome et à ses héros. Finalement, son intérêt se fixe sur les croyances relatives à la vie de Rome, à sa naissance et à sa fin. Sans doute peut-il arriver que, par les détours de la recherche, ce thème central paraisse oublié, mais ce n'est jamais pour longtemps.

Il faudra se borner ici à rappeler les grands traits des ouvrages principaux. Dans son mémoire sur le réalisme dans les *Bucoliques* de Virgile (1927), Jean Hubaux montre d'abord, dans un solide chapitre, que, contrairement aux conceptions des théoriciens du XVII^e et du XVIII^e siècle, les Romains de l'époque augustéenne ne pouvaient se plaire à des œuvres purement livresques et que, d'ailleurs, Virgile lui-même laisse entendre de façon très explicite que les *Bucoliques* sont une œuvre d'un caractère réaliste et rustique. Le problème est alors de savoir comment un tel caractère est conciliable avec le fait que les *Bucoliques* sont essentiellement une imitation de Théocrite. Mais si, au lieu d'accepter sans contrôle les affirmations traditionnelles, on compare avec soin les *Bucoliques* avec leur modèle, on s'aperçoit que cette comparaison laisse bien des traits inexpliqués. Il ne faudrait toutefois pas se hâter d'y voir les traces de l'originalité et de l'indépendance virgiliennes. Jean Hubaux, en effet, détecte, à côté de Théocrite, une série d'autres modèles des *Bucoliques*, parmi lesquels on peut citer tout spécialement Méléagre de Gadara. Mais, lorsqu'il a enfin en main tous les modèles et l'imitation qu'en tire Virgile, Jean Hubaux, par des analyses pleines de finesse et de subtilité, découvre que le choix même des traits imités, leur ordonnance et l'insertion de quelques traits nouveaux permettent au poète de montrer son originalité et son goût pour un réalisme rustique. Ces analyses font en outre apparaître un trait que l'on n'avait jamais remarqué auparavant : tandis que Théocrite est uniquement pastoral, Virgile, lui, ajoute aussi des détails d'inspiration géorgique : les paysans dont il parle, comme ceux de son pays natal, ne sont pas seulement des pâtres, mais ils ont aussi des vignes et des champs de blé. Tels sont quelques-uns des points sur lesquels Jean Hubaux a éclairé l'interprétation des *Bucoliques* de Virgile.

Par la suite, il élargit le champ de ses investigations et, dans un mémoire publié par l'Académie royale de Belgique en 1930, il étudia les thèmes bucoliques dans la poésie latine. Son objet n'est pas seulement constitué par les œuvres qui relèvent directement du genre buco-

lique mais par tout ce qui, dans la poésie latine, ressortit à une inspiration bucolique.

Pendant les années qui suivent, Jean Hubaux fait paraître soit seul, soit en collaboration, une série d'articles dont plusieurs préparent le livre sur le mythe du Phénix qu'avec Maxime Leroy, il publie en 1939. Partant des textes qui ont trait à l'oiseau fabuleux, et particulièrement d'un poème latin tardif attribué à Lactance, les auteurs mettent en lumière les divers aspects des légendes liées au Phénix : ses rapports avec le soleil, son immortalité caractérisée non par une subsistance immobile mais par un perpétuel renouvellement, les diverses spécifications légendaires de la période qui sépare deux renaissances, les relations du Phénix avec le palmier. Ils s'étendent ensuite sur le rôle du Phénix dans la geste d'Alexandre. Puis, à la faveur de remarques sur les rapports entre le Phénix et d'autres oiseaux, ils se livrent à une longue étude sur les aigles romaines et sur leur symbolisme. Enfin, l'apparition du Phénix dans la symbolique officielle romaine est elle aussi étudiée. L'ouvrage, on s'en rend compte, est touffu et copieux ; il abonde en vues neuves, ingénieuses et inattendues, et éclaire d'un jour nouveau bien des domaines obscurs.

En 1945, le livre sur les grands mythes de Rome permet à Jean Hubaux de décrire, comme en une fresque, toutes les croyances qu'il avait décelées chez les Romains relativement à la durée de leur ville. Il analyse ainsi l'horoscope de Rome, son influence sur les hommes et sur l'histoire et les modifications que subirent les croyances dont il était l'objet.

Enfin, en 1958, il associe sa femme à la publication d'un gros volume sur Rome et Véies, où réapparaissent les mêmes thèmes d'études. Jean Hubaux croyait en effet que les légendes relatives à la chronologie romaine gravitaient autour des événements qui mirent Rome aux prises avec Véies.

Par la suite, il fit encore paraître plusieurs études importantes, dont trois avec la collaboration de Roland Crahay.

Pour être complet, il aurait fallu mentionner bon nombre d'articles sur plusieurs auteurs latins : Ovide, Apulée, Properce, Horace, etc. Il aurait fallu indiquer aussi les mérites des traductions que Jean Hubaux publia seul ou avec des collaborateurs.

Mais ce qu'il convient surtout de faire, c'est de caractériser la méthode commune à tous ces travaux. Jean Hubaux se livrait à une analyse très fine des textes. Sachant se dégager de toute idée préconçue et de tout système préexistant, il pouvait, grâce à une connaissance prodigieusement vaste des littératures anciennes, suggérer des rapprochements presque toujours inattendus, mais souvent féconds. Puis, dans les comparaisons que suscitaient ces rapprochements, il excellait à faire

apparaître les différences aussi bien que les ressemblances. Ainsi pouvait-il aboutir à des conclusions enrichissantes. Sans doute arrive-t-il souvent qu'on ne soit pas convaincu : dans un domaine où règne la nuance, c'est naturel. Mais toujours, il est contraint à penser et à réviser les jugements tout faits.

Jean Hubaux était d'une activité inlassable. Si l'antiquité romaine a absorbé le plus clair de ses efforts, il trouva cependant le temps de s'intéresser à l'histoire de l'humanisme comme en font foi plusieurs publications, telle l'édition de la vie de Lambert Lombard par Lampson, qu'il édita avec J. Puraye.

Par ailleurs, il était sensible à tous les problèmes contemporains. Non seulement, il était étonnamment averti de la pensée et des littératures de notre temps, mais il était aussi attentif aux grands problèmes politiques et sociaux. Dans des articles toujours généreux, il sut prendre position avec netteté et courage. La cause de la paix, en particulier, avait en lui un ardent défenseur : les opinions pacifistes qu'il professait dès avant la première guerre mondiale n'avaient pu qu'être renforcées par son long passage au front.

Enfin, cet historien des littératures aimait aussi à faire lui-même œuvre littéraire. Avec A. Curvers, il écrivit un roman intitulé *Bourgle-Rond*. Sous le titre de *Feuilles de Bois-l'Evêque*, il réunit des contes. Enfin, il écrivit des poèmes dont certains furent publiés de son vivant et d'autres le furent après sa mort.

Tous ces travaux laissaient encore à Jean Hubaux le temps de s'occuper de la rédaction de la revue *l'Antiquité classique*. De plus, à partir de 1938, il fut l'animateur dynamique et compétent du théâtre universitaire. Avec sa troupe d'étudiants, il représenta à Liège et à l'étranger des pièces antiques, telles les *Bacchantes* d'Euripide, mais aussi des œuvres de la littérature moderne, par exemple *La Tempête*.

Disons enfin que les disciples qui suivirent l'enseignement de ce maître se souviennent avec émotion de la bonhomie avec laquelle il faisait son cours. La forme volontiers paradoxale de ses exposés tenait les esprits attentifs et donnait toujours à penser : c'était là sans doute le résultat qu'il espérait.

Jean Hubaux fut un savant de grande classe, un éveilleur d'âmes et un grand caractère.

LOUIS DELATTE.

PUBLICATIONS (1)

- 1 La sérénade de l'amant vengé (Horace, *Epodes*, 17, 20-23). *L'Antiquité classique*, IV, 1935, pp. 349-356.
- 2 (En collaboration avec Max Leroy), Le talisman de Phaon. *Mélanges F. Cumont*, t. II. *Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves de l'Université de Bruxelles*, IV, 1936, pp. 755-763.
- 3 (En collaboration avec Max Leroy), Virgile, Pollion et les aromates. *Les études classiques*, V, 1936, pp. 385-393.
- 4 Le phénix et le pays des aromates. *Revue belge de philologie et d'histoire*, XV, 1936, p. 750.
- 5 Le fantôme de Babylone. *Revue belge de philologie et d'histoire*, XV, 1936, pp. 1232-1233.
Résumés de communications faites à la Société belge pour le progrès des études philologiques et historiques.
- 6 Le message d'Horace. *Humanisme*, n° 4, févr. 1936, pp. 12-16.
- 7 Joseph Delbœuf, Jean-Pierre Waltzing. Notices biographiques et bibliographiques. *Liber memorialis. L'Université de Liège de 1867 à 1935*, t. I, Liège, 1936, resp. pp. 224-238 et 412-428.
- 8 (En collaboration avec R. Henry), Sur cinq épigrammes de Dioscoride. *Mélanges A.-M. Desrousseaux*, Paris, 1937, pp. 219-224.
- 9 Le prodige des épis (Virg., *Buc.*, 4, 28). *Les études classiques*, VI, 1937, pp. 168-170.
- 10 (Sous le pseudonyme de P. Sarrazin, en collaboration avec A. Curvers.) *Bourg-le-Rond*. Roman, in-16, Paris, 1937.
- 11 Sur l'épode XIII du Catalepton. *L'Antiquité classique*, VII, 1938, pp. 77-80.
- 12 Une heure à Leptis Magna. *L'Antiquité classique*, VII, 1938, pp. 51-56.
- 13 César-Auguste. *Le Flambeau*, XXI, 1938, pp. 417-428.
- 14 (En collaboration avec Max Leroy), *Le mythe du Phénix dans les littératures grecque et latine* (Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, fasc. 82). In-8°, Liège et Paris, xxxvi-267 pages.
- 15 Déiphobe et la Sibylle (Virgile, *Enéide*, VI, 494 et suiv.). *L'Antiquité classique*, VIII, 1939, pp. 97-109.
- 16 Une épigramme latine inédite d'un poète liégeois contre Erasme et ses écrits. *Latomus*, III, 1939, pp. 207-211.
- 17 PROPERCE, *Elégies choisies*. Traduction en vers. In-12, Bruxelles, s.d., 47 pages.
- 18 (En collaboration avec A. Tomsin), VIRGILE, *Les travaux rustiques*. Traduction nouvelle en alexandrins non rimés. In-8°, Liège, D.U.P., 1944, 87 pages, 2° éd., 1947.
- 19 Angerona. *L'Antiquité classique*, XIII, 1944, pp. 37-43.
- 20 *Les grands mythes de Rome* (Coll. Mythes et religions). In-16, Paris, 1945, viii-156 pages.
- 21 Le grand bail conclu entre Rome et les dieux. *L'Antiquité classique*, XIV, 1945, p. 141. Résumé d'une communication faite à la Société d'histoire des droits de l'Antiquité.
- 22 Tibère et le grammairien de Rhodes (sur Suétone, *Tib.*, 32). *Mélanges M.-A. Kugener = Latomus*, V, 1946, pp. 99-102.
- 23 La guerre des mythes. *Synthèses*, I, 1946, nos 6, 7, 8, tiré à part de 37 pages.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, p. 567.

- 24 Peut-être ce jour-là (fantaisie sur l'année 53 avant J.-C.). *Le Flambeau*, 1940-1947, pp. 507-517.
- 25 Aristophane, *La Paix*. Adaptation scénique en vers (Théâtre Universitaire de Liège). In-8°, Liège, 1948, 43 pages.
- 26 La crue du lac Albain. *Mélanges J. Marouzeau*, Paris, 1948, pp. 291-295.
- 27 La crise de la trois cent soixante-cinquième année. *Miscellanea H. Van de Weerd. L'Antiquité classique*, XVII, 1948, pp. 343-354.
- 28 L'Empereur et le gueux (sur une élégie de Goethe et un poème d'Hadrien). *Miscellanea J. Gessler*, Louvain, 1948, pp. 607-609.
- 29 L'enfant d'un an (Saint Augustin, *De haer.*, 26-28). *Hommages à J. Bidez et à F. Cumont*, Bruxelles, 1949, pp. 143-158.
- 30 (En collaboration avec M. Hicter), Le fouilleur et le trésor (Calpurn. Sic., *Egl.*, 4). *Mélanges F. De Visscher*, t. I. *Revue internationale des droits de l'Antiquité*, II, 1949, pp. 425-437.
- 31 (En collaboration avec J. Puraye), D. LAMPSON, *Lamberti Lombardi vita*, traduction et notes. *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, XVIII, 1949, pp. 3-13.
- 32 Le théâtre universitaire de Liège. *Bulletin de l'Association des amis de l'Université de Liège*, XXI, 1949, pp. 3-13.
- 33 (En collaboration avec Ph. Derchain), Le fantôme de Babylone. *L'Antiquité classique*, XIX, 1950, pp. 367-382.
- 34 Ratumena. *Bulletin de la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique*, 1950, pp. 341-353.
- 35 (En collaboration avec M^{me} G. Faider-Feytmans), Moulages du iv^e siècle, à décors virgiliens, retrouvés à Trèves. *Mélanges H. Grégoire*, t. II. *Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves de l'Université de Bruxelles*, X, 1950, pp. 253-260.
- 36 L'aruspice et la sentinelle (Tite Live, V, 1, 4 et V, 15, 4). *Mélanges J. Hombert. Phoïbos*, V, 1950-1951, pp. 73-85.
- 37 Comment Furius Camillus s'empara de Véies. *Bulletin de la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique*, 1952, pp. 610-622.
- 38 Le dieu Amour chez Properce et chez Longus. *Bulletin de la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique*, 1953, pp. 263-270.
- 39 Sardes, Sardiens et Véiens. *Bulletin de la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique*, 1953, pp. 696-704.
- 40 (En collaboration avec Ph. Derchain), Vespasien au Sérapeum. *Latomus*, XII, 1953, pp. 38-52.
- 41 (En collaboration avec G. Smets et F. De Visscher), Rapport sur le mémoire intitulé *Pompée le Grand, bâtisseur d'Empire* (du P. J. van Ooteghem). *Bulletin de la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique*, 1953, pp. 492-497.
- 42 Le bouclier d'Enée. *Marche romane*, III, 1953, pp. 43-47.
- 43 *Feuilles du Bois-l'Evêque*. Contes. In-12, Liège, 1954, 100 pages.
- 44 Saint Augustin et la crise cyclique. *Augustinus magister. Congrès international augustinien*, Paris, 1954, pp. 943-950.
- 45 Congrès international augustinien. Paris, septembre 1954. *Bulletin de la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique*, 1954, pp. 609-612.
- 46 Saint Augustin et la crise eschatologique de la fin du iv^e siècle. *Bulletin de la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique*, 1954, pp. 658-673.
- 47 Le sacrifice de la biche (Silius Italicus, XIII, 115-137). *Revue belge de philologie et d'histoire*, XXXIII, 1955, p. 493. Résumé d'une communication faite à la Société belge pour le progrès des études philologiques et historiques.

- 48 Diapositives. Cinq images d'Italie (poèmes). *Bulletin de l'Association des classiques de l'Université de Liège*, III, 1955, pp. 77-79.
- 49 Rimes, assonances et consonances dans Properce, IV, 3. *Hommages à M. Wiedermann*, Bruxelles, 1956, pp. 174-178.
- 50 Parthenius, Gallus, Virgile, Properce. *Atti dell'Accademia Properziana del Subasio Assisi*, 1957, tiré à part de 8 pages.
- 51 Les souhaits de l'amant délaissé. A l'occasion du bimillénaire de Properce (Virg., *Buc.*, 10, 48-49 et Properce, I, 8, 1-8). *Hommages à W. Deonna*, Bruxelles, 1957, pp. 269-277.
- 52 Sur la mort de Jules César. *Bulletin de la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique*, 1957, pp. 76-87.
- 53 Vingt vers sur Auguste (Virgile, *Enéide*, VI, 788-807). *Bulletin de la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique*, 1957, pp. 408-423.
- 54 Le bimillénaire de Properce. *Bulletin de la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique*, 1957, pp. 526-528.
- 55 (En collaboration avec M^{me} J. Hubaux), *Rome et Véies Recherche sur la chronologie légendaire du moyen âge romain* (Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, fasc. 145). In-8°, Paris, 1958, 406 pages et X planches h. t.
- 56 Pline et les Esséniens. *Bulletin de la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique*, 1958, pp. 475-495.
- 57 (En collaboration avec Ph. Derchain), L'affaire du marché d'Hypata dans la *Métamorphose* d'Apulée (I, 24, 3 ; 25, 6). *L'Antiquité classique*, XVII, 1958, pp. 100-104.
- 58 (En collaboration avec A. Delatte et A. Severyns), Réponse à une enquête de l'UNESCO sur le rôle de la culture classique. *L'Antiquité classique*, XVII, 1958, pp. 395-398.
- 59 (En collaboration avec R. Crahay), Sous le masque de Pythagore. A propos du livre XV des *Métamorphoses*. *Ovidiana, publiés à l'occasion du bimillénaire de la naissance du poète*. Paris, 1958, pp. 283-300.
- 60 (En collaboration avec R. Crahay), Les deux Turnus. *Studi e materiali di storia delle religioni*, XXX, 1959, pp. 157-212.
- 61 Les Esséniens de Pline. *Cahiers du Cercle Ernest Renan*, VI, 1959, tiré à part de 16 pages.
- 62 (En collaboration avec R. Crahay), Le P6 et le Matinus. *Studi in onore di L. Castiglioni*. Florence, 1960, pp. 453-471.
- 63 Du songe de Scipion à la vision d'Enée. *Hommages à L. Herrmann*, coll. Latomus, t. XLIV, Bruxelles, 1960, pp. 436-445.
- 64 *Horatius decantatus*. Douze poèmes d'Horace avec les traductions de J. Hubaux complétées par deux de ses disciples. Préf. de F. Duysinx. In-8°, Liège, 1962, 47 pages.
- 65 *Semper virens*. Poèmes et traductions en vers. In-8°, Charleroi, 1965, 68 pages.

Il convient d'ajouter à la liste qui précède des notes et articles publiés dans diverses revues, dont *Humanisme*, *Le Face à main*, *Les Cahiers mosans*, etc. et des comptes rendus bibliographiques dans le *Bulletin bibliographique et pédagogique du Musée belge*, la *Revue belge de philologie et d'histoire*, *L'Antiquité classique*.

PAUL FIERENS

(1895-1957)

1927

NÉ À PARIS le 8 juillet 1895, Paul Fierens devait le jour à des parents belges. Il était, par sa mère, le petits-fils du musicologue François-Auguste Gevaert, l'auteur de *Vers l'avenir*. Son père, Hippolyte Fierens-Gevaert, qui allait enseigner l'histoire de l'art et l'esthétique à l'Université de Liège, à partir de 1902, était alors attaché, depuis 1893, au fameux *Journal des débats*. Lorsqu'il fut appelé à l'Université de Liège, Fierens-Gevaert s'installa à Bruxelles et c'est là que Paul Fierens fit ses études : humanités classiques au Collège Saint-Michel, candidature en philosophie et en philologie classique (1914) à l'Institut Saint-Louis, doctorat en droit (1921) à l'Université libre de Bruxelles. De 1921 à 1934, Paul Fierens vécut à Paris, où il épousa, en 1925, une Française, descendante de la célèbre Madame Roland, égérie des Girondins et mémorialiste. Intimement mêlé aux milieux artistiques parisiens, Paul Fierens fit des débuts brillants dans le journalisme et les belles-lettres. Quatre recueils de poésie parurent de lui, de 1919 à 1927. *La peinture et les peintres* est l'œuvre d'un jeune homme de vingt et un ans, dont on voit déjà le nom dans la revue *Durendal* en 1909-1914, dans *Le Catholique* en 1912-1914, dans *La Nef* en 1914, etc. On rapporte que Paul Fierens se définissait lui-même « un poète mort jeune en qui le critique survit ». En fait, il ne devait jamais renoncer tout à fait à la poésie, mais il est vrai que c'est la critique qui allait absorber de plus en plus, à partir de 1925, le futur professeur d'esthétique et d'histoire de l'art ; non seulement la critique des arts plastiques, mais aussi la critique littéraire, comme en témoignent notamment ses chroniques dans *Candide*. Sa vie durant, Fierens poursuivit une activité journalistique intense. A noter un feuilleton bimensuel dans le *Journal des débats*, pendant quinze ans. En outre, parmi bien d'autres collaborations, d'importantes contributions aux *Nouvelles littéraires*, à *The Art News* (New York), *La Nouvelle Revue française*, *Der Cicerone* (Leipzig), etc.

Son père mort, fin 1926, Paul Fierens s'occupe de la publication d'un ouvrage posthume : *Histoire de la peinture flamande des origines à la fin du xv^e siècle*, le troisième volume étant achevé par le fils. La réputation croissante de Paul Fierens, son autorité déjà internationale le désignaient à la succession académique de Fierens-Gevaert. Dès le 25 janvier 1927, il est chargé de faire, à l'Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie les cours d'histoire de l'art aux temps modernes (candidature), d'histoire de l'architecture, de la sculpture, de la peinture et des arts appliqués dans les temps modernes (licence), d'esthétique et philosophie de l'art (candidature et licence). L'année suivante, le 29 mars, il est chargé du cours d'esthétique et philosophie de l'art à l'Institut supérieur de pédagogie. Le 8 septembre 1930, on lui confie également le cours d'esthétique de la licence en philosophie et il est rattaché à la Faculté de philosophie et lettres. Le 4 novembre 1937, Paul Fierens sera nommé professeur à l'Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie, à la date du 1^{er} octobre 1936. Si l'on ajoute le cours de notions d'histoire de l'art et d'archéologie (partim, art du Moyen Age, de la Renaissance et des Temps modernes), cours des candidatures de la Faculté, et sans parler d'autres enseignements dans diverses institutions (Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie de la rue du Musée à Bruxelles, Chapelle musicale reine Elisabeth, leçons à l'École du Louvre, missions de professeur d'échange auprès des Facultés des lettres des Universités de Montpellier et d'Aix-en-Provence, où il se rend régulièrement à partir de 1932), on jugera que les charges professorales de Paul Fierens étaient à elles seules bien absorbantes ! En 1934, il était revenu s'installer à Bruxelles, qu'il ne quitta plus jusqu'à sa disparition prématurée en 1957.

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, la carrière de Paul Fierens allait poursuivre sa courbe ascendante. En 1945, il est nommé conservateur, en 1947, conservateur en chef des Musées royaux des beaux-arts, poste dont il est superflu de souligner l'importance et qu'avaient précédemment occupé deux maîtres de notre Université : Fierens-Gevaert et Léo Van Puyvelde. D'année en année, les honneurs et les distinctions ne cesseront pas de lui venir : membre correspondant de l'Institut de France (classe des beaux-arts) et de l'Académie des beaux-arts de Lisbonne ; docteur *honoris causa* des Universités d'Aix-en-Provence et de Montpellier ; membre et directeur de la Libre Académie de Belgique (Fondation Edmond Picard) ; président de l'Association internationale des critiques d'art depuis sa fondation en 1949 ; président du Comité belge de l'ICOM (Conseil international des musées, qui lui confie également la présidence de la Commission pour le traitement des peintures) : la liste n'est pas exhaustive. Pendant les dix dernières années de sa vie, Paul Fierens fut, dans le monde international

des arts, une personnalité de tout premier plan. Aussi peut-on dire qu'à l'annonce de sa disparition brutale, le 2 mars 1957, la consternation s'étendit bien au-delà de nos frontières, à la mesure de la réputation qu'avait acquise ce maître aimé de tous, frappé par un mal cruel, à l'âge de soixante et un ans, au sommet d'une carrière déjà si bien remplie. « Toute la Belgique intellectuelle, rapporte une notice nécrologique, assista aux funérailles de ce grand vivant. » Son corps repose dans le caveau de famille, au cimetière d'Evere. Paul Fierens était titulaire de nombreuses distinctions honorifiques belges et étrangères.

Il ressort des données biographiques, telles que nous venons de les résumer, que l'activité de Paul Fierens déborda largement le secteur étroit du savant de cabinet. La vie universitaire ne fut jamais séparée, chez lui, de la vie tout court. Auteur de travaux brillants et solides, professeur diligent et écouté, collègue officieux et charmant, Paul Fierens fit servir ses dons à d'autres tâches encore que celles qu'il remplit si bien à l'intérieur de notre maison. S'il fallait préciser le rôle qu'il tint pendant quarante ans, avec une autorité sans cesse grandissante, on pourrait dire peut-être que Fierens fut avant tout un grand animateur de la vie artistique. Faut-il dire que ce rayonnement fut pour quelque chose dans l'action exercée sur ses élèves par un homme sensible et présent à l'époque comme l'était leur professeur ? Nul effort d'adaptation n'était nécessaire, et c'est tout naturellement, avec la même aisance, qu'il présidait au vernissage d'une exposition, qu'il discutait dans une réunion d'experts, qu'il visitait un atelier d'artiste, et qu'il faisait découvrir à ses élèves cet univers des formes dont nul ne songerait plus à contester aujourd'hui qu'il constitue une des parts les plus sûres de notre patrimoine spirituel. L'Art et la Culture, pour Fierens, n'étaient pas seulement des objets d'étude, mais des raisons de vivre.

On a fait allusion plus haut à l'œuvre poétique de Paul Fierens, et au fait que les circonstances freinèrent quelque peu son développement normal. Ce n'est pas à dire qu'il faille négliger la valeur propre de cette partie des réalisations si nombreuses de Fierens, et c'est avec raison que Robert Guiette lui a fait une bonne place parmi les quelque trente noms qui figurent dans ses *Poètes français de Belgique* : « Nul ne crée, écrit notre éminent collègue gantois, avec des images d'un baroque plus actuel des poèmes d'un équilibre aussi dépourvu d'inquiétude. » Si nous rappelons, en outre, qu'Iwan Gilkin, il y a près d'un demi-siècle, salua, dans une causerie chaleureuse, le talent du jeune poète, c'est parce que cet aspect de la riche personnalité de Fierens ne nous paraît pas étranger à ce qui allait être de plus en plus le principal de ses activités. Au reste, le grand critique d'art se retrouverait dans cette partie de

l'œuvre, par exemple dans tel poème de 1929, intitulé *Visite à Chagall*, et dont on nous permettra de citer au moins les derniers vers :

*Bonjour, Chagall, qui n'avez peur
Ni d'une rose vraiment rose
Ni de la vie vraiment vécue
Ni de ne pas écrire en prose,
Ni de peindre votre bonheur.*

Outre que le portrait moral évoqué ici aurait pu être aussi bien celui de l'auteur, ces vers nous invitent à rappeler l'importance qu'a eue dans la formation de Fierens son long séjour parisien (1921-1934), à l'heure précisément d'une grande fermentation des arts et des lettres. Le futur professeur d'art moderne eut l'immense avantage d'être intimement mêlé, durant de longues années, dans la capitale des arts, aux milieux picturaux, littéraires et musicaux où se forgeaient les styles nouveaux. Paul Fierens devait y nouer de solides amitiés avec des écrivains comme Jean Cassou, Raymond Cogniat, René Huyghe, Jean Cocteau, Maritain, etc., avec des peintres illustres comme Chagall ou Braque, sans oublier les musiciens du Groupe des six ; car Fierens fut toujours mélomane éclairé (c'est grâce à la bienveillance du conservateur que les Concerts de midi s'établiront rue de la Régence). Dans ce Paris des « années folles », Fierens sut raison garder, et, s'il fut toujours à l'avant-garde, dans ce qu'on a appelé « le combat pour l'art vivant », jamais il ne sacrifia au verbiage ni aux paramystiques à la mode. Sa clairvoyance n'avait d'égale qu'une générosité dont témoignent les innombrables chroniques, notices et préfaces de catalogues — toujours écrites dans une langue soignée et savoureuse — que Fierens aura prodiguées, et qui constitueraient, si on pouvait les réunir, avec sa correspondance et ses conférences, un précieux témoignage sur la vie artistique de quarante années. On ne s'étonne pas d'apprendre que c'est par acclamation enthousiaste que Paul Fierens fut porté à la présidence de l'importante Association internationale des critiques d'art (A.I.C.A.), lors de la fondation de cette société, en octobre 1949 ; les quelque deux cents spécialistes, représentant une douzaine de pays, alors réunis dans la grande salle de l'Unesco, avenue Kléber, n'eurent qu'à se féliciter d'un tel choix, tant Fierens réunissait de qualités pour les tâches parfois délicates d'un président de grandes assemblées, qualités qui éclatèrent à Venise, Amsterdam, Zürich, Dublin, Istanbul, Oxford, Dubrovnik, etc.

Cette autorité, chez un homme qui croyait sincèrement aux relations internationales, et qu'on trouvait aussi dispos à New York que sur le Bosphore, Paul Fierens l'avait acquise rapidement.

En 1931, à Pontigny, lors de l'importante *Décade du baroque*, qu'il avait contribué à organiser avec Eugenio d'Ors, le jeune maître frappa

le public choisi des célèbres Entretiens par son intelligence souveraine et par l'étendue de sa culture. Le tact, la bienveillance, l'ouverture d'esprit, de Paul Fierens trouvèrent aussi à s'employer lorsqu'il fut promu aux hautes fonctions de conservateur en chef de nos musées royaux des beaux-arts. Son action, en quelques années, y fut décisive, non seulement pour l'acquisition de maintes œuvres importantes, mais encore pour une conception vivante et moderne du Musée. Président de la *Diffusion artistique*, il élaborait lui-même avec soin le programme des conférences. La ferveur qu'il mettait à commenter lui-même, dans les salles, nos Bruegels et nos Rubens n'avait d'égale que l'acharnement qu'il mit à défendre nos collections modernes, si maltraitées par les travaux de l'Albertine. Notons encore que Fierens est également à l'origine des *Archives de l'art contemporain en Belgique*.

Les articles publiés par Fierens dans le savant *Bulletin des musées royaux des beaux-arts* attesteraient à eux seuls que leur auteur fut autre chose qu'un critique d'art de grande classe : un historien de l'art capable d'appliquer la même probité scientifique à l'étude monographique et aux larges synthèses. S'il nous a paru bon d'aborder en dernier lieu la carrière académique de Paul Fierens, c'est parce que son activité de poète, puis de journaliste et de critique, et enfin de conservateur, conféra à son enseignement et à ses travaux une qualité particulière. Avec quelle compétence le professeur ne parlait-il pas des grands courants de l'art contemporain, lui qui avait été, pour ainsi dire, étroitement mêlé à leurs développements ! C'est, de même, en connaissance de cause qu'il préparait ses disciples à leurs futures fonctions de chercheurs, de muséologues et d'archivistes, lui qui fréquentait les œuvres autant que les documents. Sans doute, avec l'évolution de ces disciplines, peut-on concevoir d'autres façons d'enseigner et de promouvoir l'étude des matières dont Fierens avait la charge. Lui-même avait demandé, en raison de ses fonctions de conservateur, d'être déchargé, en 1949, de ses cours d'esthétique, qui furent repris par Arsène Soreil ; le livre qu'il avait publié quelque temps auparavant sous le titre *Les grandes étapes de l'esthétique*, exposé clair et didactique, n'en montre pas moins, malgré la modestie explicite de son propos, que Fierens dominait parfaitement les questions de la philosophie de l'art et du beau. Nous avons sous les yeux un des quelque quatre cents feuilletons qu'il donna au *Journal des débats* : c'est une analyse magistrale du difficile ouvrage de Bayer sur *l'Esthétique de la grâce*.

Mais c'est surtout l'enseignement de l'histoire de l'art, de la Renaissance à nos jours, qui passionnait Paul Fierens. De sa voix chaude et chaleureuse, avec la finesse de touche des peintres français du dix-huitième, — qu'il prisait autant, dans son éclectisme, que les plus violents des expressionnistes flamands —, le maître aura commenté,

pour trente générations d'étudiants, les plus hauts moments de l'art occidental moderne. Sa bibliographie témoigne de l'ampleur de ses connaissances : on y trouve des études aussi bien sur Memling que sur Permeke, sur Rembrandt que sur James Ensor, sur les Le Nain que sur Paul Delvaux, sur le cubisme que sur le paysage romantique. L'architecture, la sculpture, la tapisserie, la céramique, autant que la peinture, furent explorées par lui avec un goût très sûr et le génie d'aller toujours à l'essentiel. Sa curiosité, qui le poussa à défendre et à faire accepter l'art non figuratif, l'entraînait aussi à explorer certains domaines de l'art ancien longtemps méconnus, comme le montrent ses belles études sur *Le fantastique dans l'art flamand* ou *Chaires et confessionnaux baroques*. Sans doute peut-on regretter, avec M. Pierre du Colombier, que les nombreuses tâches qu'il dut assumer ne lui permirent pas de donner tous les grands ouvrages auxquels il pensait et « qui eussent été à la mesure de sa science et de son intelligence ». L'ampleur et la diversité de sa production ne l'empêchèrent cependant pas de rédiger des ouvrages aussi solides que, par exemple, sa synthèse sur *L'art flamand* dans la sévère collection « Arts, styles, et techniques ». Mais c'est assurément dans les chapitres très fouillés sur le mouvement des arts aux XIX^e et XX^e siècles, chapitres couronnant le monumental ouvrage sur *L'art en Belgique* publié sous sa direction, qu'on trouve dans tout leur éclat les qualités de style, de pensée et de goût par lesquelles Paul Fierens s'était acquis l'admiration et l'amitié de tous, à Liège, en Belgique, à l'étranger.

J. PHILIPPE MINGUET.

PUBLICATIONS (1)

I. Volumes et plaquettes

- 1 *Passage au méridien. Poèmes 1925-1935*. Coll. « Les Cahiers du journal des poètes ». Bruxelles, Le Journal des poètes, 1936, in-16, 50 pages.
- 2 *Marino Marini*. Coll. « Art italien moderne ». Paris, Chroniques du jour ; Milan, Hoepli, 1936, in-4^o, 8 pages et 38 planches.
- 3 *Ekman, peintre, graveur, dessinateur*. Bruxelles, Nebe, 1936, in-8^o, non paginé (8 pages et 24 planches).
- 4 *Gino Severini*. Coll. « Art italien moderne ». Paris, Chroniques du jour ; Milan, Hoepli, 1936, in-4^o, 10 pages et 35 planches.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 569-572, ainsi que la *Bibliographie des écrivains français de Belgique* (sous la direction de R. Brucher), Bruxelles, Palais des Académies, 1966, pp. 91-96.

- 5 *Filipo de Pisis*. Coll. « Art italien moderne ». Paris, Chroniques du jour ; Milan, Hoepli, 1937, in-4°, 9 pages et 36 planches.
- 6 *Orientation de la peinture*. Coll. « Sang nouveau ». Charleroi, Nouvelles éditions européennes, 1937, in-12, 20 pages.
- 7 *Théo Van Rysselberghe*. Avec une étude de Maurice Denis. Bruxelles, La Connaissance, 1937, in-4°, ill., 32 pages.
- 8 *La peinture flamande, des origines à Quentin Metsys*. Coll. « Précis d'histoire de l'art ». Paris, Editions d'art et d'histoire, 1938, in-8°, 76 pages.
- 9 *Lasar Segal*. Paris, Chroniques du jour, 1938, in-4°, 22 pages et 60 planches.
- 10 *L'art en Belgique du moyen âge à nos jours*. Publié sous la direction de Paul Fierens (en coll. avec M^{me} Crick-Kuntziger, P. Bautier, J. Lavalleye, etc.). Bruxelles, La Renaissance du livre, 1939, in-4°, ill., 546 pages. Rééditions revues en 1947, 1956 et [1965].
- 11 *Jules Boulez*. Bruxelles, Apollo, 1941, in-4°, ill., 8 pages.
- 12 *Fourmois et le paysage romantique*. Bruxelles, Musées royaux des beaux-arts, 1941, in-4°, ill., 12 pages.
- 13 *Charles Leplae*. Coll. « La Gerbe d'or », 1. Bruxelles-Paris, Marion, 1941, in-12, 47 ill., 12 pages.
- 14 *La peinture flamande de Breughel au XVIII^e siècle*. Coll. « Précis d'histoire de l'art ». Paris, Editions d'art et d'histoire, 1942, in-8°, ill., 78 pages.
- 15 *Marcel Baugniet*. Coll. « La Gerbe d'or », 2. Bruxelles-Paris, Marion, s. d. [1942], in-12, ill., 32 pages.
- 16 *Breughel l'Ancien*. Coll. « Les chefs-d'œuvre de l'art flamand ». Paris, Editions du Parnasse, 1942, in-f°, ill., 6 pages.
- 17 *Breughel*. Coll. « Visages ». Bruxelles, Les Œuvres (Goemare), 1942, in-12 66 pages.
- 18 *La Grand-Place de Bruxelles*. Coll. « L'art en Belgique ». Bruxelles, Editions du Cercle d'art, 1942, in-8°, non paginé (38 pages et 32 planches).
- 19 *Chaires et confessionnaux baroques*. Coll. « L'art en Belgique ». Bruxelles, Editions du Cercle d'art, 1943, in-8°, 74 pages et 32 planches.
- 20 *James Ensor*. Paris, Hypérion, 1943, in-4°, ill., 166 pages.
- 21 *Jean Govaerts*. Bruxelles, Van Buggenhoudt, 1943, in-8°, ill., 18 pages.
- 22 *Les dessins d'Ensor*. Bruxelles, Apollo, 1944, in-16, ill., 48 pages.
- 23 *Un témoignage sur l'art belge contemporain. Six peintres : Dasnoy, Delvaux, Permeke, Tytgat, Van Lint, Wolvens ; deux sculpteurs : Grard et Leplae ; un céramiste : Pierre Caille, présentés par Paul Fierens*, Bruxelles, Musées royaux des beaux-arts, 1944, in-18, 24 pages.
- 24 *Les grandes étapes de l'esthétique*. Coll. « Bibliothèque du séminaire des arts ». Bruxelles-Paris, Formes, 1945, in-16, 256 pages.
- 25 *L'art flamand*. Coll. « Arts, styles et techniques ». Paris, Larousse, 1945, in-16, 164 pages et 64 planches.
- 26 *Van Gogh*. Coll. « Palettes », Braun, 1947, in-8°, ill., 64 pages.
- 27 *Le fantastique dans l'art flamand*. Coll. « L'art en Belgique ». Bruxelles, Editions du Cercle d'art, 1947, in-8°, 98 pages et 48 planches.
- 28 *Het Hollandsche interieur*. Coll. « Meesterwerken der schilderkunst ». Amsterdam-Anvers, Van Ditmar, s. d. [1948], in-4°, ill., 24 pages.
- 29 *Trois sculpteurs belges : Charles Leplae, Georges Grard, Pierre Caille*. Notes biographiques et techniques par Albert Dasnoy. Coll. « Les arts plastiques ». Bruxelles, La Connaissance, 1949, ill., non paginé.
- 30 *Pierre Brueghel, sa vie, son œuvre, son temps*. Paris, Richard-Masse, 1949, in-4°, 110 pages et 45 planches.

- 31 *Peinture flamande, I, Des origines à 1550*. Coll. « Les maîtres ». Paris, Braun, 1949, in-12, 14 pages et 60 planches.
Peinture flamande, II, De 1550 à 1800. Coll. « Les maîtres », Paris, Braun, 1949, in-12, 14 pages et 60 planches.
- 32 *Peinture hollandaise*. Coll. « Les maîtres ». Paris, Braun, in-12, s. d. [1949], 14 pages et 60 planches.
- 33 *Pierre Caille*. Coll. « Monographies de l'art belge », 4. Anvers, De Sikkel, s. d. [1951], in-8°, 16 pages et 24 planches.
- 34 *Chefs-d'œuvre des Musées royaux des beaux-arts de Belgique*. Bruxelles, Editions de la connaissance, 1950, in-f°, 12 planches.
- 35 *Jan Vermeer de Delft*. Coll. « Les maîtres ». Paris, Braun, 1952, in-12, 14 pages et 60 planches.
- 36 *H. V. Wolvens*. Coll. « Monographies de l'art belge ». Anvers, De Sikkel, 1953, in-8°, ill., 16 pages.
- 37 *Antoine Mortier*. Coll. « Monographies de l'art belge ». Bruxelles, Elsevier, 1956, in-8°, 12 pages et 24 planches.

II. Articles et collaborations

- 1 Chronique des arts plastiques. *Revue d'art et d'esthétique*, Paris, juin 1935, pp. 127-147.
- 2 L'Arte francese d'oggi : Bonnard e il suo tempo. *Emporium*, Bergame, août 1935, pp. 80-92, 11 ill.
- 3 Le Musée communal de Bruges. *Mouseion*, Paris, vol. 29-30, 1935, pp. 213-233, 7 ill.
- 4 La maison d'Erasmus à Anderlecht. *Mouseion*, Paris, vol. 31-32, 1935, pp. 151-158, 5 ill.
- 5 L'Impressionnisme et la forme. *Galerie und Sammler*, Zurich, octobre 1935, pp. 626-631.
- 6 Jacques Callot. *Les Beaux-Arts*, Bruxelles, décembre 1935, pp. 14-18, 9 ill.
- 7 Robert Grangé. *L'Art et les artistes*, t. XXXI, janvier 1936, pp. 125-130, 6 ill.
- 8 Au musée Boymans de Rotterdam. Jérôme Bosch, ses contemporains et ses successeurs. *L'Art et les artistes*, t. XXXII, novembre 1936, pp. 37-42, 5 ill.
- 9 Jean et Joël Martel. *L'Art et les artistes*, t. XXXII, décembre 1936, pp. 295-300, 10 ill.
- 10 Le journal des poètes et ses métamorphoses successives. *Toute l'édition*, n° 321, 25 avril 1936.
- 11 Georges de La Tour. *L'Art et la vie*, Gand, janvier 1936, pp. 1-17, 8 ill.
- 12 Jean Milo. *Les Beaux-Arts*, n° 212, 1937, p. 8, 1 ill.
- 13 Les Successeurs de Van Eyck. *La Peinture en Belgique*, Bruxelles, n° 13, 1937, pp. 25-32, 7 ill.
- 14 L'exposition Rubens à Paris. Les Dessins français à Bruxelles. *La Revue générale*, Bruxelles, 15 janvier 1937, pp. 89-104.
- 15 Il contributo dei pittori alla scultura francese (da Géricault a Picasso). *Emporium*, Bergame, mars 1937, pp. 127-193, 17 ill.
- 16 L'Architecture moderne en Belgique. *La Revue générale*, Bruxelles, 15 avril 1937.
- 17 La Peinture française de Manet à nos jours. *Les Cahiers luxembourgeois*, n° 6, janvier 1937, pp. 493-497, 4 ill.
- 18 La Belgique à l'Exposition de Paris. *La Revue générale*, Bruxelles, 15 juillet 1937.

- 19 Les Esquisses de Rubens. *La Revue générale*, Bruxelles, 15 septembre 1937, pp. 348-352.
- 20 Dora Bianka. *L'Art et les artistes*, t. XXXIV, octobre 1937, pp. 12-14, 4 ill.
- 21 Les chefs-d'œuvre de l'art français. *La Revue générale*, Bruxelles, octobre 1937, pp. 485-499.
- 22 J. B. Carpeaux scultore e pittore. *Emporium*, Bergame, novembre 1937, pp. 588-597, 12 ill.
- 23 Dessins hollandais. *La Revue générale*, Bruxelles, 15 décembre 1937, pp. 764-768.
- 24 Les apports étrangers à l'Exposition de Paris 1937. *Les Cahiers de Radio-Paris*, 15 janvier 1938, pp. 65-70 (causerie du 17 décembre 1937).
- 25 Vocation sociale de l'art. *La Revue des artistes*, 15 janvier 1938, pp. 3-6.
- 26 Lasar Segall. *L'Art et les artistes*, mars 1938, pp. 199-204, 8 ill.
- 27 Peintres et sculpteurs nouveaux. *La Revue générale*, Bruxelles, 15 mai 1938, pp. 688-698.
- 28 La diffusion de la culture italienne de la Renaissance dans les Pays-Bas. *Université d'Aix-Marseille. Centre universitaire méditerranéen. Cours et conférences 1937-1938.*
- 29 Georges Minne. *Apollo*, Bruxelles, n° 1, 1941, pp. 3-6, 5 ill.
- 30 Charles Dehoy. *Apollo*, Bruxelles, n° 3, 1941, pp. 1-4, 5 ill.
- 31 Madones de Van Eyck. *Apollo*, Bruxelles, n° 5, 1941, pp. 9-13, 6 ill.
- 32 Anne-Pierre De Kat. *Apollo*, Bruxelles, n° 6, 1941, pp. 1-5, 5 ill.
- 33 Jules Neerman. *Apollo*, Bruxelles, n° 11, avril 1942, pp. 1-5, 5 ill.
- 34 Albert van Dyck ou l'héroïsme de la Sagesse. *Apollo*, Bruxelles, n° 15, 1942, pp. 1-5, 3 ill.
- 35 Une version inédite des « Quatre philosophes » de Rubens. *Apollo*, Bruxelles, n° 13, 1942, pp. 5-8, 1 fig.
- 36 H. V. Wolvens. *Apollo*, Bruxelles, n° 23, 1943, pp. 1-9, 6 ill.
- 37 Un Rembrandt inédit? *Apollo*, Bruxelles, n° 21, 1943, pp. 16-19, 1 ill.
- 38 Jules Boulez ou la conquête de soi-même. *Apollo*, Bruxelles, n° 20, 1943, pp. 1-5, 6 ill.
- 39 Les dessins d'Ensor. *Apollo*, Bruxelles, 1944.
- 40 La reconstruction de notre pays et l'avenir de l'architecture. *Bulletin mensuel du Rotary Club de Bruxelles*, juin 1945.
- 41 L'Ecole de Laethem-Saint-Martin. *Phoebus*, Bâle, vol. I, n° 2, 1946.
- 42 Le classicisme des primitifs. *Primitivisme et classicisme, Recherche*, n° 2, 1946, pp. 65 et suiv.
- 43 Paul Delvaux. *Cahiers d'art*, 1945-1946, pp. 247-252, 4 ill.
- 44 Belgium under Occupation. *Art and Letters*, New York, 1947, pp. 231-240.
- 45 La tentation de saint Antoine. *Les Arts plastiques*, juin 1947.
- 46 Notes sur la sensibilité wallonne. *Les Arts en Wallonie*, 1918-1946, pp. 37-54.
- 47 James Ensor. *Peintres belges contemporains*, Bruxelles, 1947, pp. 19-30, 8 ill.
- 48 Peinture belge et peinture française au XIX^e siècle. *Les Arts plastiques*, Bruxelles, n° 8-9, 1947, pp. 69-80, 11 ill.
- 49 Evenepoel et l'Algérie. *Etudes d'art*, Alger, n° 3, 1947-1948, pp. 19-35, 5 ill.
- 50 Toulouse-Lautrec. *Les Beaux-Arts*, Bruxelles, n° 381, 3 octobre 1947, pp. 1-3, ill.
- 51 Chefs-d'œuvre des Musées de Vienne. *Art et style*, Paris, n° 8, 1947, 10 pages et 64 planches.
- 52 De Tentoonstelling der Belgische impressionnisten. *Maandblad voor Beeldende Kunsten*, Amsterdam, septembre 1947, n° 9, pp. 221-224, 3 ill.

- 53 Corps et âmes, de Van Eyck à Vélasquez (à propos de l'exposition au Musée de Vienne). *Les Arts plastiques*, Bruxelles, 1947, n° 3-4, pp. 97-106, 12 ill.
- 54 La peinture flamande de Van Eyck à Jérôme Bosch. *Arts de France*, Paris, 1947, n° 13-14, pp. 21-32, 6 ill.
- 55 Peinture et sculpture modernes. Acquisitions récentes. *Les Arts plastiques*, Bruxelles, n° 7-8, 1948, pp. 327-335.
- 56 Postérité de Brueghel aux XIX^e et XX^e siècles. *Les Arts plastiques*, Bruxelles, n° 11-12, pp. 485-494.
- 57 Jean Vanden Eeckhoudt. *Jean Vanden Eeckhoudt*, Bruxelles, 1948, pp. 10-13, ill.
- 58 Sur la « Tempête » de Brueghel. *Mélanges Gessler*, Anvers, 1948, t. I, pp. 483-490.
- 59 Van der Weyden (pp. 62-65, ill.) et Memling (pp. 68-69, ill.). *Les Peintres célèbres*, sous la direction de Bernard Dorival, Genève, 1948.
- 60 L'Art en Belgique. *Belgique et Luxembourg*, « Les Guides bleus », Paris, 1948, pp. XXXIV-LXVIII.
- 61 Faut-il nettoyer les tableaux anciens ? *Revue générale belge*, Bruxelles, février 1949.
- 62 Les primitifs portugais. *Revue générale belge*, Bruxelles, août 1949.
- 63 L'Art belge d'aujourd'hui. *La Revue française*, Paris, numéro spécial du 31 mai 1949, pp. 37-40.
- 64 Un carnet de dessins d'Henri Evenepoel. *Miscellanea van Puyvelde*, Bruxelles, 1949, pp. 190-198, 6 ill.
- 65 Le point de vue du critique d'art (sur le nettoyage des tableaux anciens). *Revue Alumni*, Bruxelles, 1950, t. XIX, n° 3-4, pp. 262-267.
- 66 Les Arts plastiques en Occident depuis l'ère chrétienne. *La Bibliothèque de l'honnête homme* sous la direction de Pierre Wigny, Bruxelles, 1950, pp. 167-184.
- 67 Le dessinateur. *Jean Cocteau. Inédits - Etudes - Documents*, numéro spécial d'*Empreintes*, juin-juillet 1950, pp. 81-87.
- 68 Le réveil des arts en Wallonie. *L'Age nouveau*, Paris, janvier 1950, 16 pages, 13 ill.
- 69 Hommage à James Ensor. *Les Arts plastiques*, Bruxelles, janvier-février 1950, pp. 3-8.
- 70 James Ensor. *Biennale di Venezia*, n° 1, 1950, pp. 15-16, 5 ill.
- 71 Romantisme et impressionnisme dans la peinture du XVIII^e siècle. *Les Beaux-Arts*, Bruxelles, n° 501, septembre 1950, pp. 12-15.
- 72 Les peintres de la mer aux Musées royaux des beaux-arts. *Présence de Bruxelles*, n° 3, automne 1950, pp. 39-42, 6 ill.
- 73 Portraits italiens et portraits flamands. *Les Arts plastiques*, Bruxelles, n° 2, 1951, pp. 83-104, 13 ill.
- 74 En Belgique depuis l'expressionnisme. *XX^e siècle*, nouvelle série, Paris, n° 1, 1951, pp. 75-76, 3 ill.
- 75 Pintura española y pintura flamenca. La huella de España en Belgica y Luxemburgo. Numéro spécial de la *Rivista geografica española*, Madrid, 1951, pp. 59-69.
- 76 Peinture et lumière. *Présence de Bruxelles*, numéro spécial, Bruxelles, 1951, pp. 53-57.
- 77 Les antécédents de l'expressionnisme. De Jérôme Bosch à James Ensor. *Les Arts plastiques*, Bruxelles, n° 5, mars-mai 1952, pp. 341-350, 5 ill.
- 78 La Meuse dans la peinture belge du XIX^e siècle. *Etudes d'histoire et d'archéologie namuroises*, t. II, 1952, pp. 991-1001.

- 79 Le voyage de Corot en Belgique et aux Pays-Bas. *La Gazette des beaux-arts*, Paris, t. XL, 1952, pp. 123-128, 4 ill.
- 80 « Vénus et l'Amour » de Jean Gossart. *Bulletin des Musées royaux des beaux-arts*, Bruxelles, t. I, 1952, pp. 7-10, 6 ill.
- 81 La nouvelle peinture au Musée d'art moderne. *Bulletin des Musées royaux des beaux-arts*, Bruxelles, t. I, n° 3, septembre 1952, pp. 107-114, 5 ill.
- 82 Le portrait flamand de Memling à van Dijck. *Art et style*, Paris, n° 25, 1952, pp. 1-4, 31 ill.
- 83 Le miracle de van Eyck et le nettoyage de l'Agneau mystique. *Archives Centre universitaire méditerranéen*, t. V, 1951-1952, pp. 234-237.
- 84 Les arts plastiques (1918-1940). H. PIRENNE, *Histoire de Belgique des origines à nos jours*, t. IV, Bruxelles, 1952, pp. 69-78, 14 ill.
- 85 Peintres du Luxe et du Bonheur. *Présence de Bruxelles*, numéro spécial, 1953.
- 86 Rayonnement de la peinture vénitienne. *Les Beaux-Arts*, Bruxelles, n° 622, 16 octobre 1953, p. 7.
- 87 Le grand seizième siècle vénitien. *Les Arts plastiques*, Bruxelles, n° 5, octobre-décembre 1953, pp. 339-348, 6 ill.
- 88 Ensor et le « Carnaval sur la plage ». *Bulletin des Musées royaux des beaux-arts*, Bruxelles, t. II, n° 1, mars 1953, pp. 32-38, 4 ill.
- 89 A propos d'un anniversaire « Art de vivre — Vie de l'art ». *Palais des beaux-arts. 25^e anniversaire 1928-1953*, Bruxelles, 1953, pp. 8-9.
- 90 Georges Rouault au Musée d'art moderne. *Bulletin des Musées royaux des beaux-arts*, Bruxelles, t. II, 1953, pp. 163-168, 2 ill.
- 91 Grandeur et solitude de Permeke. *Le Disque vert*, Paris-Bruxelles, n° 4, novembre-décembre 1953, pp. 66-77, 1 ill.
- 92 Les Musées dans la vie américaine. *Archives, bibliothèques et musées de Belgique*, Bruxelles, t. XXV, n° 2, pp. 242-249.
- 93 Une nouvelle Madone de Gossart. *Bulletin des Musées royaux des beaux-arts*, Bruxelles, t. III, septembre 1954, pp. 91-100, 6 ill.
- 94 Musée d'art et compréhension internationale. *Museum*, t. VII, n° 2, 1954 ; pp. 73-77, 14 ill.
- 95 Sculptures de peintres. Degas et Renoir. *Bulletin des Musées royaux des beaux-arts*, Bruxelles, t. III, décembre 1954, pp. 163-168, 2 ill.
- 96 Tradition du fantastique. *Les Arts plastiques*, Bruxelles, juin 1954, pp. 5-20, 12 ill.
- 97 La Peinture humaniste de Léonard de Vinci à Brueghel. *Les Beaux-Arts*, Bruxelles, numéro spécial consacré à l'« Europe humaniste », Bruxelles, 15 décembre 1954, pp. 9-11, ill.
- 98 Peinture flamande et peinture italienne. *Bulletin de la Société des amis du Musée de Dijon*, 1952-1954, pp. 31-35.
- 99 Humanisme et peinture. *Bruxelles 55*, n° 1, janvier-février 1955, pp. 53-55, 4 ill.
- 100 Rogier, peintre de Bruxelles. *Bruxelles 55*, n° 2, mars-avril 1955, pp. 16-17, 5 ill.
- 101 Brueghel le Brabançon. *Bruxelles 55*, n° 4, juillet-août 1955, pp. 52-55, 7 ill.
- 102 La Belgique, pays de peintres. *La Cité*, Paris, numéro spécial sur la Belgique, janvier 1955.
- 103 Gaston Bertrand. *Il Milione. Bolletino della Galleria del Milione*, n° 14, octobre 1955.
- 104 Un dessin de Vincent Van Gogh. *Bulletin des Musées royaux des beaux-arts*, Bruxelles, 5^e année, n° 1, mars 1956, pp. 40-47.

- 105 Le sentiment religieux chez Van Dyck. *Scritti di storia dell'arte in onore di Lionello Venturi*, Rome, 1956.
- 106 Frans Hellens et la peinture. *Synthèses*, Bruxelles, n° 125, octobre 1956.
- 107 Le Portrait de Suzanne Bambridge par Gauguin. *Bulletin des Musées royaux des beaux-arts*, Bruxelles, t. VI, mars 1957, pp. 7-14, 4 fig.
- 108 Affinités-échanges-collaboration entre les arts de France et de Belgique. *Médecine de France*, Paris, n° 80, 1957, pp. 17-32, 16 ill.
- 109 La Flandre catholique et baroque. *L'Art et l'Homme*, publié sous la direction de René Huyghe, t. III, Paris, 1961, pp. 52-63, ill.
- 110 Picasso et la figure humaine. *XX^e siècle*, Paris, n° 13, 1959, pp. 45-48, 3 ill.

III. Préfaces

- 1 Th. BRAUN, *Le Livre des bénédictions*. Paris-Bruxelles, 1938.
- 2 B. BRAUN, *Alphabet sentimental*. Bruxelles, Editions des artistes, 1944.
- 3 *Catalogue de l'exposition Suzanne Van Damme*, Bruxelles, Galerie Brueghel, 29 septembre-9 octobre 1945.
- 4 *Catalogue de l'exposition Paul Delvaux*, Bruxelles, Palais des Beaux-Arts, décembre 1944-janvier 1945.
- 5 *Catalogue de l'exposition H. V. Wolwens*, Bruxelles, Galerie Brueghel, 29 septembre-9 octobre 1945.
- 6 *André Lhote*. Exposition rétrospective. Bruxelles, La Connaissance, 1946.
- 7 Chr. BERTRAND, *Le meuble et l'homme*. Verviers, 1946.
- 8 *Peter Brueghel the Elder 1528-1569*. Londres, Grey Walls, 1947.
- 9 *Catalogue de l'exposition « Jeune peinture belge »*. Bruxelles, Palais des beaux-arts, 26 octobre-9 novembre 1947.
- 10 A. DASNOY, *Les beaux jours du romantisme*. Bruxelles, Jaric, 1948.
- 11 RENÉ-JEAN, *Alexis Gritchenko*. Paris, Les Quatre Vents, 1948.
- 12 *Catalogue de la peinture ancienne aux Musées royaux des beaux-arts*. Bruxelles, Editions de la connaissance, 1949.
- 13 *Graphisme 50*, n° 2, Anvers. Editions du Lion assis, 1950.
- 14 *Trente reproductions de tableaux de Suzanne Van Damme*. Bruxelles, La Boétie, 1950.
- 15 *Catalogue de l'exposition « La peinture belge contemporaine »*. Musée des beaux-arts de Lyon, juin-septembre 1950.
- 16 *Catalogue de l'exposition Jean Milo*. Bruxelles, Palais des beaux-arts, 1951, 10-28 novembre 1951.
- 17 A. BECKERS, *Esquisse du problème de l'art abstrait (...)*. Préface de Serge Young. Avec six eaux-fortes de Léon Zach présentées par Paul Fierens. Anvers, De Nederlandsche Boekhandel, 1951.
- 18 S. SPETH-HOLTERHOFF, *Camille Van Camp. 1834-1891*. Bruxelles, La Renaissance du livre, 1951.
- 19 *Catalogue de l'exposition « Fiamminghi e Italia »*. Bruges, juillet-août 1951.
- 20 *Catalogue de l'exposition Tilly de Graaf*. Bruxelles, Palais des beaux-arts, 13-24 octobre 1951.
- 21 *Catalogue de l'exposition « Le portrait dans l'art flamand de Memling à Van Dyck »*. Paris, Musée de l'Orangerie, octobre 1952-janvier 1953.
- 22 *Catalogue de l'exposition Mig Quinet*. Bruxelles, Lacourt, 9-20 mai 1953.
- 23 *Catalogue de l'exposition Rubens. Esquisses, dessins*. Bruxelles, Musées royaux des beaux-arts, février 1953.
- 24 Yvan CHRIST, *Pierres flamandes*. Paris, Editions des deux tombes, 1953.
- 25 *Catalogue de l'exposition Collectie Philippe Dotremont*. Amsterdam, Stedelijk Museum, avril-mai 1954.

- 26 A. CHAPUIS, *Le peintre Kurt Hinrichsen*. S. l., 1954.
- 27 *Catalogue de l'exposition Jack B. Yeats*. Paris, Galerie des beaux-arts, février 1954.
- 28 *Catalogue de l'exposition « L'Europe humaniste »*. Bruxelles, Palais des beaux-arts, décembre 1954-février 1955.
- 29 *Catalogue de l'exposition « 50 Jahre Belgische Kunst. 1890-1940 »*. Nuremberg, Druckhaus, 8 juin-10 juillet 1955.
- 30 *Catalogue de l'exposition Jean Milo. Peintures récentes*. Tervueren, Musée royal du Congo belge, 30 avril-31 mai 1955.
- 31 J. KERREMANS, *Châteaux de Belgique*. Gand, Snoeck-Ducaju, 1956.
- 32 *Catalogue de l'exposition « La Tapisserie belge contemporaine »*. Bruxelles, Galerie Giroux, 12-29 mai 1956.
- 33 *Dictionnaire des peintres* (en collaboration). Bruxelles, Larcier, 1956.
- 34 *Catalogue de l'exposition Guiette. Serpan. Arnal*. Bruxelles, Galerie Europe, 23 novembre-13 décembre 1956.
- 35 *Encyclopédie de l'architecture et des arts en Belgique*. Bruxelles, Dutilleul, 1958.

N. B. — Je tiens à remercier vivement, pour l'aide qu'elles ont bien voulu m'apporter, Madame Houbart, bibliothécaire des Musées royaux des beaux-arts, et Madame Zinque-Ollinger, attachée aux Archives de l'art contemporain en Belgique. M. Jacques Fierens, envers qui je suis non moins reconnaissant, m'a communiqué des documents pieusement conservés.

ARMAND POISSINGER

(1872-1951)

1929

ARMAND-JEAN-EMILE POISSINGER est né à Angleur le 15 juin 1872. Il suit les cours de l'École moyenne de Huy puis entreprend des études secondaires du degré supérieur à l'Athénée royal de Liège d'où il sort, en 1891, nanti du diplôme d'humanités gréco-latines. Il entre alors à l'Université de Liège et, en juillet 1895, il est reçu docteur en philosophie et lettres (section philologie classique).

Il va se consacrer à l'enseignement et, à travers les vicissitudes d'une carrière que les circonstances de l'époque rendent difficile et compliquée, il va acquérir peu à peu l'expérience la plus riche et la plus variée qui se puisse concevoir. A la rentrée d'octobre 1896, il est nommé professeur au Collège communal de Diest; épreuve singulière mais singulièrement enrichissante pour un jeune humaniste wallon plein de bonne volonté et d'enthousiasme, il enseignera les langues et les littératures classiques à de jeunes Flamands. Il y restera pendant sept années qui, si elles furent parfois ingrates, furent les plus fécondes peut-être de toute sa carrière. En 1903, il est maître d'étude à l'Athénée royal de Bruxelles puis, après un séjour de deux ans à l'Athénée royal de Mons où il enseignera la rhétorique, il rentre à Bruxelles, comme professeur cette fois, et devient titulaire d'une chaire de cinquième moderne. D'emblée il s'affirme comme un professeur doué d'un sens pédagogique très lucide et très délicat en même temps que d'une vaste culture où les préoccupations et les intérêts actuels s'appuyaient sur le socle solide d'une formation classique. La réputation qu'il s'y fait est d'un aloi de telle qualité que le roi Albert n'hésite pas à lui confier l'éducation de ses enfants. Le 1^{er} décembre 1913, A. Poissinger est détaché comme professeur des princes royaux de Belgique. A la déclaration de guerre, il suivra la famille royale en France et, pendant ces années douloureuses, il apportera à la tâche importante et délicate qui lui a été assignée tout son courage, tout son savoir et son savoir-faire. Rentré en Belgique avec

nos troupes victorieuses, il reprendra ses fonctions à l'Athénée royal de Bruxelles le 1^{er} janvier 1919.

Quelque dix ans plus tard, l'Université de Liège créait, à l'initiative du ministre K. Huysmans et malgré une forte opposition des milieux traditionalistes, son Institut supérieur des sciences pédagogiques en même temps qu'elle organisait les études d'agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur destinées à donner aux futurs maîtres de notre enseignement du deuxième degré la formation professionnelle indispensable. L'introduction de ces enseignements dans les programmes universitaires posait, parmi bien d'autres, de redoutables problèmes de recrutement. Pour la première fois, en effet, la pédagogie prétendait s'ériger au niveau d'une discipline scientifique relevant de l'enseignement supérieur. Les difficultés étaient particulièrement grandes pour la méthodologie qu'il convenait d'arracher aux servitudes d'un empirisme sans espoir comme aux séductions faciles d'une dialectique purement déductive. Pour cette dernière on pensa tout naturellement à A. Poissinger. L'expérience multiple qu'il avait accumulée, la pratique dont il pouvait se prévaloir avait cette ampleur et cette variété qui excluaient toute systématisation et toute fossilisation ; au demeurant, elle avait toujours puisé son inspiration et avait trouvé ses directives dans les valeurs solides d'un humanisme authentique fait de lucidité et d'un scepticisme intelligent et fécond, ennemi des dogmatismes et des prises de position sommaires et définitives. A. Poissinger est nommé chargé de cours de première catégorie à l'Institut supérieur des sciences pédagogiques et à la Faculté de philosophie et lettres de notre Université (février 1929) ainsi qu'à la Faculté des sciences (mai 1932) pour y enseigner la méthodologie générale. En outre, il est chargé, à la Faculté de philosophie et lettres du cours de méthodologie spéciale des langues anciennes (*partim*) et des exercices didactiques y afférents. A l'Institut, il a aussi dans ses attributions la méthodologie spéciale de l'enseignement primaire et de l'enseignement moyen inférieur, la direction et l'organisation des exercices et leçons pratiques ainsi que des exercices de méthodologie. Le 3 décembre 1931, il est nommé professeur ordinaire à titre honorifique.

Parmi ses publications on peut citer un recueil de poèmes : *Iambes et dithyrambes* publié en 1918, une *Chrestomathie latine* qu'il écrivit en 1927 en collaboration avec P. Defosse, un *Cours de méthodologie générale* (1930) et une *Méthodologie de l'enseignement des langues anciennes* (1933). Il a en outre consacré quelques articles à l'enseignement des langues anciennes qu'il voulait rénover en le modernisant et il a été un des premiers défenseurs de ce latin vivant dont certains se font aujourd'hui les zéloteurs. Ce n'est pas sans étonnement qu'on relit de nos jours des modèles de leçons exploitant, dès les classes inférieures, la conversation latine.

Atteint par l'éméritat en 1942, il reste en fonction jusqu'à la fin de la guerre et meurt en mars 1951.

Chevalier de l'ordre de Léopold, officier de l'ordre de la Couronne, A. Poissinger a laissé le souvenir d'un professeur consciencieux qui sut, dans des conditions difficiles, accomplir avec dignité la tâche qui lui avait été confiée.

A. CLAUSSE.

PUBLICATIONS (1)

1. Considérations pédagogiques à propos de « L'homme, cet inconnu », du docteur Alexis Carrel. *L'Athénée*, 27, 3, mai-juin 1938.

2. Un dernier mot « à propos de la réforme de l'enseignement en Belgique, un projet de structure ». *L'Athénée*, 1948, n° 2.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 595-596.

RENÉ NIHARD

(1888-1947)

1929

RENÉ NIHARD naquit à Seraing le 2 juin 1888. Il fit ses humanités aux Collèges Saint-Louis et Saint-Servais à Liège. Il entra à l'Université de Liège en 1906 et obtint, en 1910, le diplôme de docteur en philosophie et lettres (groupe philologie classique). Lauréat du concours universitaire et du concours des bourses de voyage en 1912, il fit des séjours d'études à Bonn, Berlin et Paris (1912-1914). Il publia, à cette époque, plusieurs travaux relatifs à la philologie classique, notamment un livre sur le problème des *Bacchantes* d'Euripide et une édition classique de *l'Ion* de Platon.

Il entra dans l'enseignement moyen en 1914 et fut surveillant stagiaire puis professeur intérimaire aux Athénées royales de Liège et de Bruxelles (1914-1917), professeur aux Athénées royales de Chimay (1917-1919) et de Verviers (1919-1929).

En 1922, tout en professant, il poursuivit ses études et obtint, en 1924, le diplôme de docteur en philosophie et lettres (groupe philosophie) à notre université. Il se spécialisa alors en psychologie, puis en pédagogie. Il fit de longs séjours d'études, d'abord au laboratoire de psychologie expérimentale du professeur A. Michotte, à Louvain, ensuite dans différentes universités des Etats-Unis, en qualité d'*Advanced Fellow* de la C.R.B. (1928-1929).

Un arrêté royal du 15 février 1929 le nomma chargé de cours à l'Institut supérieur de pédagogie de l'Université de Liège, qui venait d'être créé. Au début, il faisait seulement les cours de pédagogie expérimentale, questions approfondies de pédagogie expérimentale et exercices de pédagogie. Mais ses attributions ne tardèrent pas à s'étendre. Il fut chargé de cours de pédagogie expérimentale à l'agrégation de l'enseignement moyen du degré supérieur (Faculté de philosophie et lettres, Faculté des sciences, Ecole spéciale de commerce, Institut supérieur d'éducation physique), du cours de méthodologie spéciale et exercices

didactiques de philosophie morale à la Faculté de philosophie et lettres, du cours d'étude approfondie de questions de psychologie (*partim*) et du cours libre de psychologie différentielle, à la même Faculté.

La réforme des études à l'Institut de pédagogie, en 1937, devait accroître davantage encore ses attributions. Les exercices de pédagogie s'étendaient dorénavant sur deux années, la pédagogie expérimentale devenait pédagogie psychologique et expérimentale et s'accompagnait d'exercices et travaux pratiques. Mais surtout, de nouveaux cours étaient créés et conférés à René Nihard : encyclopédie de la pédagogie, méthodologie spéciale des jardins d'enfants, psychologie différentielle (*partim*), statistique appliquée à la pédagogie, éducation des enfants anormaux. Ultérieurement, il fut chargé des cours de questions spéciales de psychologie à l'École de criminologie et de notions de psychologie du travail au Centre interfacultaire du travail. Par surcroît, il assumait, de 1943 à 1947, la suppléance du cours de méthodologie générale. Bref, sa charge d'enseignement était considérable.

Il avait été nommé professeur à l'Institut supérieur de pédagogie en 1933 et professeur ordinaire à la Faculté de philosophie et lettres en 1938. Il fut doyen de cette Faculté en 1943-1944.

En dehors de son enseignement, René Nihard consacra la plus grande partie de son activité au développement de l'Institut supérieur de pédagogie, dont il fut l'âme durant près de vingt ans. Secrétaire du Conseil de cet Institut, de 1929 à sa mort (sauf durant l'année académique 1936-1937, au cours de laquelle il assumait la présidence), il ne cessa de s'occuper de tout, depuis les plus humbles besognes administratives jusqu'à la révision des programmes et la recherche de débouchés pour les diplômés. Elèves et anciens élèves ont toujours pu compter sur sa sympathie et sur son appui. Sans cesse sur la brèche, assumant de lourdes charges, accablé de soucis, René Nihard, qui n'était pas de constitution très robuste, s'usa littéralement à la tâche. Il succomba à une crise cardiaque le 26 juillet 1947, à Liège. Quelques mois auparavant, il avait eu la joie d'assister à la réalisation d'une idée qu'il défendait depuis longtemps : l'organisation d'une licence en orientation et sélection professionnelles à l'Institut supérieur de pédagogie (arrêté royal du 13 janvier 1947). Mais déjà il voyait plus loin et souhaitait une véritable licence en psychologie. Elle ne devait être créée que quinze ans après sa mort, mais on peut dire qu'il en a jeté les premières bases. Il a du reste été membre fondateur de la Société belge de psychologie (1946).

Faut-il ajouter que sa vie privée fut exemplaire ? Chrétien fervent, il se consacrait avec ardeur à des œuvres charitables. Il ne fut pas seulement un professeur dévoué, mais un homme de bien, dans toute l'acception du terme.

Quoique très absorbé par ses lourdes charges d'enseignement et d'administration, René Nihard trouvait encore le temps de publier. Au début de sa carrière, avant sa nomination à l'Université, il s'était signalé par d'intéressants travaux de philologie classique, notamment ceux qui ont été mentionnés ci-dessus. Dans le domaine de la psycho-pédagogie, son principal ouvrage parut en 1932, aux Editions du Cerf à Juvisy. Il était intitulé : *La méthode des tests, pour initier les éducateurs*. Remarquable de précision et de clarté, ce livre constituait, à l'époque, la première synthèse en langue française d'une série de travaux de la plus grande importance. Comme le disait le préfacier, A. Fauville, professeur à l'Université de Louvain : « Nous voyons aujourd'hui s'épanouir un mouvement de recherche psychologique d'une vigueur et d'une fécondité sans précédent. Or, la méthode des tests en fut le plus actif stimulant et en constitue l'instrument le plus utile. Malheureusement, dans les pays de langue française, cette méthode est encore peu appréciée, et le mouvement scientifique que je viens de signaler n'est guère connu. Le livre de R. Nihard contribuera, sans aucun doute, à remédier à cet état de choses. »

Le grand mérite de René Nihard, dans cet ouvrage, fut de tenir le juste milieu entre l'enthousiasme, parfois excessif, des psychologues américains pour les méthodes psychométriques, et la défiance, voire le dédain, qu'elles suscitaient, à l'époque, dans maints pays d'Europe. Il mettait l'accent aussi bien sur les aléas et les difficultés d'emploi de ces méthodes que sur les services incontestables qu'elles peuvent rendre dans les différents domaines de la psychologie appliquée.

Le plan de l'ouvrage est clair et rationnel. Après avoir insisté sur la nécessité d'une mesure objective des aptitudes, René Nihard parle brièvement des pionniers de la méthode des tests et expose les principes de la statistique appliquée à la psychologie. Il envisage successivement l'échelle de Binet et ses révisions, les différents tests mentaux, les profils psychologiques, les tests de caractère, les épreuves collectives, les tests de connaissances scolaires. Il conclut en insistant sur l'intérêt et les limites de l'emploi des tests à l'école.

Le problème des tests a fait également l'objet d'une série d'articles de vulgarisation que René Nihard a publiés dans différentes revues et où il s'est placé, le plus souvent, au point de vue scolaire. D'autre part, il a consacré un important article aux cliniques psychologiques qu'il avait visitées aux Etats-Unis, en 1929. Il y rappelle que, dès le début du xx^e siècle, une clinique psychologique, dirigée par le D^r Healy, fut adjointe au tribunal pour enfants de Chicago. Healy fonda ultérieurement la *Judge Baker Foundation*, à Boston. On y examinait non seulement les jeunes délinquants, mais les enfants et adolescents dont la conduite posait des problèmes. Chaque examen psychologique était

accompagné d'une enquête sociale très poussée. L'ensemble constituait une *case study*, c'est-à-dire une étude approfondie d'un cas individuel.

Par ailleurs, René Nihard consacra, en 1935, un important article à la pédagogie expérimentale dans les *Cahiers de pédagogie*, organe de l'Association des anciens élèves de l'Institut supérieur de pédagogie. Il y définissait magistralement cette science, en faisait l'historique, en étudiait les méthodes, en montrait l'intérêt et les perspectives d'avenir. A signaler encore une intéressante polémique sur la formation de l'esprit d'observation dans les humanités (1933), une recherche originale sur la constance des tests psychologiques (communication faite au Congrès de psychologie de Paris, en 1937), une revue du mouvement pédagogique en Belgique de 1935 à 1940 (en collaboration avec N. Braunschhausen), enfin plusieurs articles de vulgarisation, notamment sur le surmenage scolaire, le jeu de l'enfant, les recherches sur l'apprentissage, etc. En outre, René Nihard tint régulièrement la chronique pédagogique de *Notre Trait d'union*, organe de l'Association des anciens élèves de l'Athénée royal de Verviers, et il envoya de nombreux comptes rendus au *Bulletin bibliographique et pédagogique du Musée belge*, aux *Etudes classiques*, à la revue bibliographique américaine *Psychological Abstracts*, dont il était coéditeur pour la Belgique.

ROGER PIRET.

PUBLICATIONS (1)

- 1 L'observation des écoliers et la méthode des tests. *La Femme belge*, août 1935.
- 2 L'emploi de la méthode des tests dans l'enseignement technique. *L'Enseignement professionnel*, 1936, 13, pp. 14-20.
- 3 La mesure des aptitudes mentales. *Notre Trait d'union*, janvier, mai et juin 1936.
- 4 Les recherches expérimentales sur l'apprentissage envisagées du point de vue de la pédagogie. *Cahiers de pédagogie*, 1937, 3, pp. 31-34.
- 5 Comment juger de la valeur intellectuelle de nos enfants. *Famille et Collège*, 1937, 1, pp. 104-111.
- 6 La valeur formative des humanités anciennes, étudiée par les méthodes expérimentales. *Humanisme*, 1937, 6, pp. 23-31.
- 7 A propos d'un livre en vue sur les carrières libérales. *Famille et Collège*, 1937, 1, pp. 180-186.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 597-598.

- 8 Le problème du surmenage scolaire. *Notre Trait d'union*, mai et août 1938.
- 9 Contribution à l'étude de la constance des tests psychologiques. *Rapports et comptes rendus du XI^e Congrès international de psychologie*, Paris, 1938, p. 420 (résumé).
- 10 Le jeu de l'enfant. *Cahiers de pédagogie*, 1939, 5; pp. 41-44.
- 11 Comprendre l'enfant. *Famille et Collège*, 1939, 4, pp. 50-52.
- 12 *Cours de pédagogie psychologique et expérimentale*. Liège, Desoer, 1940, 116 pages.
- 13 (Avec N. Braunshausen), Le mouvement pédagogique en Belgique de 1935 à 1940. *Intern. Zeitschr. Erziehung*, 1940, 9, pp. 286-310.

NICOLAS HOHLWEIN

(1877-1962)

1930

NICOLAS HOHLWEIN, né à Liège le 17 avril 1877, après des études d'humanités faites à l'Athénée royal de sa ville natale, suivit, de 1896 à 1900, les cours de la section de philologie classique de notre Université. Il fut proclamé docteur en philosophie et lettres avec distinction, le 18 juillet 1900.

Son mémoire de doctorat : *Les Belges dans les armées romaines de l'Empire*, se fondait essentiellement sur des données épigraphiques ; dès 1902 il publiait également dans ce domaine un article sur : *Les fonctionnaires chargés du recrutement dans l'Empire romain*⁽¹⁾. C'est cependant vers la papyrologie que N. Hohlwein s'orienta, sur les conseils de son maître Jean-Pierre Waltzing qui pressentait l'importance que cette matière nouvelle allait prendre comme science auxiliaire de la philologie classique et de l'histoire.

Pour assurer sa formation dans ce domaine, N. Hohlwein, lauréat du concours des bourses de voyage de 1901, se rendit à Berlin où il fut l'élève de Paul M. Meyer qui venait d'ouvrir un cours de papyrologie à l'Université de cette ville. Après deux semestres passés à Berlin, il séjourna en 1902-1903 dans les centres papyrologiques de Bonn, Heidelberg, Wurzburg et Paris.

Il n'y avait à cette époque ni manuels de papyrologie, ni répertoires, pas même d'orientation certaine. Prenant place d'emblée parmi les pionniers de cette science à laquelle il allait consacrer toute sa carrière, N. Hohlwein s'appliqua à créer les outils qui faisaient défaut pour entreprendre un travail méthodique de recherche.

Il s'attacha dès 1902 à la publication d'ouvrages de documentation bibliographique comme sa *Bibliographie raisonnée de papyrologie*

(1) *Musée belge*, VI, pp. 5-29.

grecque, répertoire des travaux parus depuis la découverte du premier papyrus en 1788 ; il précisa d'autre part dans une série d'articles les notions rencontrées dans les textes concernant les institutions administratives de l'Égypte gréco-romaine. Dans ce domaine, son étude sur *Les liturgies dans l'Égypte romaine* est un des premiers travaux abordant ce sujet important.

Toute cette recherche aboutit en 1912 à la publication de *L'Égypte romaine*, le premier recueil de termes techniques mis à la disposition des papyrologues.

Après une bibliographie exhaustive relative aux sources et aux travaux modernes, l'ouvrage donne un large aperçu des institutions politiques du pays ; il fait connaître son régime économique, son administration financière, la composition des forces armées qui l'occupaient, sa police, son droit, son système judiciaire. Ce tableau lui-même n'est que l'introduction au lexique proprement dit où tous les termes techniques, repris dans l'ordre alphabétique, sont définis et commentés. Des appendices groupant les termes par sujet et un recueil de papyrus choisis complètent le travail.

L'Académie royale de Belgique couronna l'ouvrage et le fit paraître dans la collection de ses *Mémoires*.

Toute cette production scientifique avait été menée à bien malgré les charges qu'avaient imposées à leur auteur ses fonctions dans l'enseignement moyen où il était entré en 1906 et l'éloignement des milieux universitaires qui en résulta pour lui⁽²⁾, mais en 1920 une mutation ramène N. Hohlwein à Liège comme professeur à l'Athénée royal. Cette heureuse circonstance qui le rapproche de l'Université, va lui permettre d'intensifier son activité papyrologique. En 1925 il publie une étude remarquable sur un des principaux fonctionnaires de l'Égypte lagide et romaine : *Le stratège du nome*, élargissant ainsi le cadre chronologique de ses recherches. Le travail constitue un exposé complet sur l'origine de la stratégie, sa nature, la compétence du stratège, son statut, ses interventions notamment dans les désignations liturgiques.

Le 16 octobre 1926 un arrêté ministériel autorise N. Hohlwein à ouvrir un cours libre de papyrologie qui deviendra un cours facultatif par arrêté royal en date du 22 février 1930. Le leçon inaugurale eut lieu le 27 janvier 1927. N. Hohlwein qui, au début de sa carrière, s'était déjà appliqué à diffuser dans des articles la connaissance des ressources qu'offrait la papyrologie, saisit l'occasion pour faire valoir le caractère si particulier du document papyrologique, texte autographe parvenu

(²) N. Hohlwein fut successivement de 1906 à 1920 surveillant à l'Athénée royal de Charleroi puis professeur aux Athénées royaux d'Ath et de Huy.

directement jusqu'à nous malgré le caractère apparemment si fragile de la matière à laquelle il a été confié, et nous apportant de véritables instantanés de la vie quotidienne, sous toutes ses formes et dans tous les milieux.

De cette époque date une nouvelle orientation des recherches de N. Hohlwein ; l'organisation économique de l'Égypte gréco-romaine va retenir surtout son attention. Dans une communication au cours de la *Semaine égyptologique* qui se tint à Bruxelles du 14 au 20 septembre 1930, il fit à larges traits le tableau du développement économique du pays sous les Lagides et montra la contribution de l'Égypte à l'épanouissement du monde hellénistique oriental.

L'économie fournit également le sujet de deux monographies qu'il écrivit après son séjour en Égypte, pendant l'hiver 1930-1931, en qualité de membre étranger de l'Institut français d'archéologie orientale : *Le blé d'Égypte*, en 1938, traitant des modes d'exploitation de la terre et de la politique lagide et romaine du blé, et, en 1939, *Palmeraies et palmeraies dans l'Égypte romaine*, évoquant le paysage si typique des palmeraies et fournissant de l'exploitation de ces cultures un tableau aussi vivant que richement documenté et complet.

Le séjour au Caire procura à N. Hohlwein l'occasion de participer au travail de déchiffrement des textes papyrologiques et la possibilité de faire ainsi œuvre d'éditeur. Il avait eu le bonheur de découvrir dans la collection de papyrus de l'Institut français plusieurs documents d'un intérêt particulier en raison de la présence de mots nouveaux et de détails d'institutions qui bouleversaient les notions acquises. Il en fit le sujet d'une communication qu'il présenta au *XVIII^e congrès international des orientalistes* tenu à Leyde du 7 au 12 septembre 1931. Il choisit cinq de ces textes, les plus curieux et les plus complets : documents administratifs et lettres privées, qu'il édita en 1934, avec traduction et commentaire, sous le titre : *Papyrus grecs inédits du Caire*.

N. Hohlwein était aussi occasionnellement conférencier, il fit notamment en 1940, à la tribune de la Fondation égyptologique reine Elisabeth, un exposé remarquable sur : *Déplacements et tourisme dans l'Égypte romaine*.

Quand il atteignit l'éméritat en 1947, il travaillait depuis plusieurs années à une étude d'ensemble sur le Fayoum qu'il qualifiait lui-même de province la plus grecque sans doute de toutes les provinces d'Égypte. Il ne put achever ce travail, mais de la documentation qu'il avait réunie, il tira la matière d'une monographie : *Evhéméria du Fayoum*, parue en 1949, sorte de synthèse, à l'échelle du village, de tout ce que les papyrus peuvent nous apprendre sur tous les sujets y compris les faits divers qui trouvent leur dénouement devant l'officier de police du village ou du nome.

En 1957 parut enfin : *Le vétéran Lucius Bellienus Gemellus, gentleman-farmer au Fayoum*, étude fondée sur le texte de trente-cinq lettres, de trois contrats et d'une colonne de comptes de salaires ; elle nous montre, à la fin du premier siècle, un chef de famille gréco-égyptien, devenu romain par son service militaire, gérant une exploitation rurale avec sa famille et tout un monde de serviteurs et d'ouvriers. Ce travail représente une contribution pleine d'intérêt aux recherches fondées sur la constitution d'archives vers lesquelles la papyrologie s'oriente fort actuellement et dont N. Hohlwein avait saisi l'utilité pour rendre toute leur valeur à des sources si souvent dispersées.

Tous ces travaux abordant tant d'aspects divers de la papyrologie, furent fort estimés et bien connus dans le monde papyrologique, certains restent encore des ouvrages de référence fréquemment cités.

Le professeur chez N. Hohlwein était à l'image du savant. Il excellait à rendre vivants ses exposés, à faire valoir la richesse humaine des documents qu'il commentait. Il enseignait la prudence dans le manie- ment des sources à propos desquelles il est si tentant de se lancer dans de séduisantes hypothèses pour suppléer aux lacunes de la documenta- tion ou pour proposer des restitutions dans des textes si souvent en fâcheux état. Cette prudence n'était d'ailleurs qu'une transposition sur le plan scientifique de la discrétion et de la modestie de N. Hohlwein que ne manquaient pas de remarquer tous ceux qui l'approchaient.

Ses élèves l'aimaient ; il en orienta plusieurs avec succès vers les recherches qui lui étaient chères, créant en fait à Liège, avec des moyens matériels pourtant fort restreints, un centre de travail papyro- logique orienté surtout vers l'étude des documents d'époque romaine.

N. Hohlwein est mort à Liège, le 15 avril 1962, à l'âge de quatre- vingt-cinq ans. Il était officier de l'ordre de Léopold et titulaire de la croix civique de première classe. Il avait été un des membres fondateurs de l'Association internationale de papyrologues.

A. TOMSIN.

PUBLICATIONS (*)

- 1 Paul M. Meyer, notice nécrologique. *Chronique d'Egypte*, t. 11, Bruxelles, 1936, pp. 218 à 221.
- 2 *Préaux Cl.*, *Les ostraka grecs de la Collection Charles Edwin Wilbour au Musée de Brooklyn, New York, 1935*. Compte-rendu, *L'Antiquité classique*, t. 5, Bruxelles, 1936, pp. 226 et 227.

(*) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 621-622.

- 3 Le blé d'Égypte. *Etudes de papyrologie*, t. 4, Le Caire, 1938, pp. 33-120.
- 4 Palmiers et palmeraies dans l'Égypte romaine. *Etudes de papyrologie*, t. 5, Le Caire, 1939, pp. 1 à 74.
- 5 Déplacements et tourisme dans l'Égypte romaine. *Chronique d'Égypte*, t. 29, Bruxelles, 1940, pp. 253-278.
- 6 Evhéméria du Fayoum. *The Journal of Juristic Papyrology*, t. 3, Varsovie, 1949, pp. 63 à 99.
- 7 Le vétéran Lucius Bellienus Gemellus. *Etudes de papyrologie*, t. 8, Le Caire, 1957, pp. 69-91.

LÉOPOLD LEVAUX

(1892-1956)

1930

LÉOPOLD LEVAUX est né à Liège le 9 février 1892, il y est mort le 20 mai 1956. Entre ces deux dates, deux guerres mondiales, deux guerres auxquelles Léopold Levaux, fort peu fait cependant pour la carrière des armes, prit part : volontaire lors de la première guerre, il fut brancardier à l'Yser ; dès août 1940, il milita dans la Résistance. Cette attitude de l'intellectuel engagé correspond bien à un destin qui peut se résumer dans une formule : pas de biographie ordinaire, pas de carrière classique, pas de *cursus honorum* régulier comme il est d'usage dans la famille universitaire. Car sur tous les plans (le plan affectif mis à part), qu'il s'agisse du plan intellectuel, du plan religieux, du plan politique, l'homme se révéla un caractère entier, un chercheur exigeant autant qu'agité, un dynamique qui ne trouve son équilibre que dans le combat.

Né dans une famille très modeste, Léopold Levaux s'applique à poursuivre de bonnes études, dans une école communale de Liège d'abord, puis à l'Athénée royal de sa ville où il obtient en 1910 son diplôme de sortie avec grand fruit et premier prix, mais en humanités modernes, section industrielle et commerciale. Malgré un goût précoce pour la littérature, les arts et la philosophie, il doit abandonner provisoirement l'idée d'aborder les études littéraires dont il rêve et il entre à l'administration des télégraphes de Bruxelles, sans renoncer pour autant à sa passion de la lecture qui le mûrit et qui l'exalte. De retour à Liège peu après, le jeune homme va rencontrer trois êtres qui, à des titres divers, modifieront sa destinée : Flore-Hélène Gyhra, Walthère Dewé, Maurice Wilmotte.

L'ingénieur Walthère Dewé, son chef hiérarchique aux P.T.T., qui devint un héros liégeois de la seconde guerre mondiale, le distingua rapidement et s'y attacha ; on connaît le rôle qu'il a joué dans la conversion au catholicisme du jeune agnostique, gagné en 1914 à la véhémence de Léon Bloy. Flore Gyhra, qui fut pour Léopold Levaux une

épouse admirable, a exercé sur lui une action qui, pour être en souplesse, n'en a pas moins été décisive tout au long de sa vie ; c'est elle, notamment, qui l'a orienté, sinon vers des études universitaires en philologie romane, du moins vers un professorat en Russie où elle avait elle-même poursuivi ses études secondaires et où une partie de sa famille était établie. Quant à Maurice Wilmotte, qui aimait rappeler qu'il avait discerné très tôt les qualités du « jeune Levaux », c'est lui qui lui a donné une « formation accélérée » de romaniste en le guidant vers la seule formule universitaire susceptible d'aider efficacement un élève non muni de diplômes réguliers : l'obtention d'un groupe de certificats scientifiques témoignant qu'il avait suivi avec distinction les cours de doctorat en philologie romane à l'Université de Liège. Ainsi put s'opérer, de 1911 à 1913, une mutation capitale, aussi décisive sur le plan scientifique que celle qui devait s'établir dans la vie de Léopold Levaux en 1914 sur le plan religieux. En septembre 1913, il était nommé en qualité de professeur de langue et de littérature françaises à l'École réale impériale de Samara-sur-Volga.

Engagé dès le début de 1917 dans un service du front, croix du feu et croix de guerre, Léopold Levaux encore mobilisé fut désigné en 1919 comme professeur de français à l'Athénée royal d'Arlon où il resta jusqu'en 1921, date à laquelle il gagna l'Athénée royal de Liège. Sa nomination fut acquise par une dispense de diplôme légal accordée par arrêté royal du 26 juin 1924. Devenu professeur de rhétorique, il s'illustra par le brillant de son enseignement ; d'une intelligence très vive, il était encore servi par un talent oratoire peu commun.

La carrière de Léopold Levaux à notre Université se fit par paliers : les 22 février 1930 et 18 décembre suivant, il fut chargé à la Faculté de philosophie et lettres puis à l'Institut supérieur de pédagogie du cours facultatif de diction et débit oratoire ; le 10 octobre 1932, lui échut à la Faculté le cours à option dénommé alors histoire de la littérature belge de langue française ; à partir du 16 février 1937, il fit à la section de philologie romane le cours facultatif d'explication approfondie d'auteurs belges de langue française. Après que l'ordinariat lui eut été conféré, le 15 avril 1939, il fut chargé par arrêté royal du 31 décembre 1945, de faire à l'Institut supérieur de pédagogie les cours d'introduction à l'histoire des principales littératures modernes et spécialement des littératures française et flamande.

Dès son entrée à l'Université, la nature même de ses enseignements, réservés à un nombre limité d'élèves qui les avaient choisis librement, développa encore chez Léopold Levaux la tendance profonde de son tempérament qui n'était pas seulement d'apprendre et d'enseigner, mais de « témoigner », de proclamer, de convaincre, voire de convertir. Dès 1926, il était l'homme d'un livre fort remarqué sur le plan internatio-

nal et qui relate l'histoire dramatique de sa conversion, *Quand Dieu parle*. A la rencontre inquiète et passionnée d'une vérité en dehors de la foi révélée — la vérité de ses jeunes années — avait succédé pour Léopold Levaux la certitude plus passionnée encore d'une joie qu'il avait besoin d'exprimer et même de partager. Même si, pour cela, il en venait à ne plus percevoir, dans l'enthousiasme qui resta le sien jusqu'à la fin de sa vie, ce que cette conception du professorat militant dans une Université de l'Etat avait de quoi surprendre et décontenancer ceux qui ne partageaient pas ses certitudes. Aussi, le professeur, le chrétien, le conférencier, le voyageur, l'homme politique, le « missionnaire » se mêlent de façon indissociable en la personne de Léopold Levaux. Il devient par conséquent assez vain de chercher à discerner chez cet essayiste-né une production scientifique et une production personnelle, issue de multiples curiosités étrangères à son enseignement : les quelque vingt livres qu'il laissa, aussi bien que ses articles, participent d'une même vie de l'esprit, foisonnante, toujours lyrique et qui confine au domaine de la mysticité, sans cesser pour autant de se montrer souvent très lucide dans son réalisme.

On trouvera, annexé à cette note biographique, le détail d'une bibliographie touffue, une bibliographie qui se caractérise cependant par le fait que, pour ceux qui n'ont pas connu Léopold Levaux, elle ne rend pas compte de l'action directe que pouvait avoir l'homme sur des auditoires d'élèves et même sur des foules. Sans doute, on remarque sans peine, à travers elle, que Léopold Levaux commença et finit sa carrière d'écrivain par une profession de foi chrétienne ; on voit qu'il paya un large tribut d'hommage à Francis Jammes et Léon Bloy (qui l'avaient guidé dès ses vingt ans vers le christianisme), et qu'il célébra aussi Claudel, Maritain, Dostoïevsky, Bernanos ; on distingue bien aussi que, dans ses dernières années, l'intérêt du penseur se concentra sur le Père Lebbe et sur son action en Chine (cet ouvrage, particulièrement important, et dont certaines vues sur la situation politique de la Chine et de l'Orient apparaissent aujourd'hui prophétiques, valut à son auteur en 1949 un prix très important de l'Académie française). Mais on ne peut deviner qu'une monographie d'une cinquantaine de pages — *Devant le rexisme*, Bruxelles, 1937 — signifie que Léopold Levaux pressentant la guerre proche et le danger qu'un mouvement fasciste représentait pour le catholicisme et la démocratie, s'était engagé dès 1935 dans une action politique directe d'où devait sortir en 1938 la condamnation du rexisme par les autorités religieuses de Belgique. Après la guerre, la création de l'hebdomadaire *Forces nouvelles* (1945) et la fondation du parti de l'Union démocratique belge continuèrent cette action politique où Léopold Levaux joua un rôle de premier plan. Ses idées personnelles — décléricalisation des problèmes, déconfessionnalisation des

structures politiques, réformes démocratiques liées à un idéal chrétien — n'aboutirent pas dans l'immédiat comme il l'espérait mais, indirectement, par leur action sur le Parti catholique de Belgique devenu le Parti social chrétien, elles ont profondément influencé toute la vie politique d'un pays.

Ce que la bibliographie laisse également dans l'ombre, c'est la perspicacité de Léopold Levaux et son action directe dans le problème que pose à la Belgique l'existence de deux communautés linguistiques : il fut membre du congrès wallon, de son comité directeur et de son bureau exécutif de 1945 à 1949. On n'y voit pas non plus les initiatives d'un homme rêvant de la réconciliation des Eglises. Ni le rôle du professeur dans la fondation d'une troupe théâtrale importante comprenant d'anciens universitaires de Liège, *Les compagnons de Saint-Lambert*, ni son activité débordante de conférencier en Belgique, en France, en Suisse, aux Pays-Bas. On n'y devine pas davantage les multiples relations que Léopold Levaux, épris du genre épistolaire comme du genre oratoire, tissa avec toute une élite internationale où figurent de grands écrivains et de grands penseurs catholiques.

Tout cela se situe en marge, c'est sûr, du destin ordinaire d'un professeur de philologie romane. Léopold Levaux ne s'est pas rigoureusement plié aux conventions d'un métier qui a ses grandeurs autant que ses servitudes, c'est non moins sûr. Tel quel, cependant, tel qu'il s'était fait lui-même, et tel qu'il s'est vu devant son Dieu, Léopold Levaux a pourtant bien mérité de l'Université de Liège dont il a grandement servi le renom.

RITA LEJEUNE.

PUBLICATIONS ⁽¹⁾

I. Livres

- 1 *Quand Dieu parle*, préface de Jacques Maritain. Paris, Bloud et Gay, xvi-278 pages, 1926, rééd., Paris, Bloud et Gay, Bruxelles, Editions universitaires, 1945.
- 2 *Découverte de la Suisse*. Bruxelles, Les Editions de Belgique, 180 pages, 1936.
- 3 *Devant le rexisme*. Bruxelles, Centrale d'édition et de propagande, 54 pages, 1937.
- 4 *Ernest Hello, écrivain de Dieu*. Louvain, Ed. Lovanis, 94 pages, 1937.

(¹) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 624-625.

- 5 *Les Masques de Baudelaire*. Bruxelles, Ed. des Cahiers du journal des poètes, 62 pages, 1938 (Prix Kornmann, de l'Académie française).
- 6 *Religion et Littérature*. Tournai-Paris, Casterman, 116 pages, 1946.
- 7 *Le Père Lebbe, apôtre de la Chine moderne (1877-1940)*. Bruxelles-Paris, Ed. universitaires, 472 pages, 1948 (Prix et médaille de la langue française 1949, de l'Académie française).
- 8 *Pensées et maximes du Père Lebbe*. Même éd., 120 pages, 1951.
- 9 *Regards sur la vie*. Bruxelles-Paris, Ed. universitaires, 254 pages, 1957.

II. Articles

- 1 L'Ambassadeur Claudel s'en va, 4 pages in-12. *Paul Claudel*, un vol. collectif, Juvisy, Ed. du Cerf, 1935.
- 2 Le cinquantenaire du Symbolisme, 10 pages in-8°. *La Revue générale*, 15 juin 1936.
- 3 Léon Bloy ou la psychologie d'un mystique par un anti-mystique (Ernest Sellière), 24 pages in-8°. *Tendances*, Liège, 15 décembre 1936 et 15 janvier 1937.
- 4 Hommage à Francis Jammes. *La Libre Belgique*, Bruxelles, 10 novembre 1938.
- 5 Les Malades et nous, 36 pages. *Revue Banneux-Notre-Dame*, août 1938.
- 6 Le Message du Christ, 32 pages. *Revue Banneux-Notre-Dame*, 1938-1939.
- 7 Grandeur et difficultés de la pédagogie. *Bulletin de l'Association des amis de l'Université de Liège*, avril-juillet 1939, 11^e année.
- 8 Le Polyeucte de Corneille, 7 pages in-8°. *Civitas*, revue des étudiants suisses, Saint-Maurice, Valais, décembre 1946.
- 9 L'Iphigénie de Racine, 7 pages. *Civitas*, mars 1947.
- 10 Le Monde dans les chaînes de l'angoisse, 21 pages. *Rythmes du Monde*, Lyon, n° 5, décembre 1947.
- 11 L'Horace de Corneille, 7 pages in-8°. *Civitas*, février 1948.
- 12 Le Britannicus de Racine, 7 pages. *Civitas*, mars 1951.
- 13 Grandeur et misère de Balzac, 5 pages in-8°. *Droit et liberté*, 15 avril 1951.
- 14 Francis Jammes, 10 pages in-12. *La Liberté*, Fribourg, 9 novembre 1951.
- 15 Introduction aux *Lettres intimes* de Léon Bloy. Paris, 11 pages in-12, Marcel Astruc, 1952.
- 16 En prière avec Léon Bloy, 25 pages in-12. *La Liberté*, Fribourg, du 8 août au 5 septembre 1952.
- 17 Maison de poupée, d'H. Ibsen, 21 pages. *Droit et liberté*, décembre 1952 et février 1953.
- 18 La tâche missionnaire de l'humanisme catholique, 15 pages. *Revue de l'Association Saints-Côme-et-Damien*, section de Liège, 1952-1953.
- 19 La vraie portée du Tartuffe, de Molière, 15 pages in-12. *La Liberté*, Fribourg, 19 avril, 26 avril, 2 mai et 9 mai 1952.
- 20 A travers la littérature : La Cerisaie, d'A. Tchekhov, 24 pages. *Droit et Liberté*, octobre et décembre 1953.
- 21 De la culture, 7 pages. *Droit et Liberté*, 6^e année, n° 1, octobre 1954.
- 22 Bilan de Paul Claudel, 5 pages in-8°. *Droit et Liberté*, avril 1955.

FRANÇOIS CLOSSET

(1900-1964)

1934

FRANÇOIS-LAMBERT-MICHEL-EUGÈNE CLOSSET est né à Herstal, le 4 février 1900 ; il est décédé à Etterbeek, le 15 décembre 1964.

Issu d'une famille modeste de la banlieue liégeoise, — son père, Lambert Closset, était secrétaire communal à Herstal, — François Closset fut élève de l'Ecole communale de Herstal (1907-1913), et de l'Athénée royal de Liège (1913-1919). Comme son père était décédé jeune, il se vit obligé, lui le frère aîné de la famille, de seconder sa mère dans l'éducation des enfants en bas âge, et de veiller à leur enseignement. N'est-ce pas là la raison pour laquelle il prit goût, dès ce moment, au mode d'enseigner ? Sans doute. En tout cas, d'après ses propres paroles, ce fut, dans ces circonstances, qu'il comprit pour la première fois ce que signifie le fait d'être obligé d'assumer une responsabilité morale et intellectuelle, et de se montrer pédagogue, fût-il, à cette époque, un pédagogue en herbe. Quoi qu'il en soit, en octobre 1919 il se fit inscrire à l'Université de Liège en philologie germanique ; le jeune pédagogue s'était tracé, clairement, consciemment, une ligne de conduite, celle d'éducateur, d'enseignant, et de spécialiste en langues et littératures germaniques, dans le cadre du système, bien complexe en effet, et toujours en vigueur, dans notre pays.

En octobre 1919, l'Université de Liège avait à peine commencé à se réorganiser, après avoir fermé ses portes durant l'occupation allemande. Ce fut aussi le cas à la section de philologie germanique, où une nouvelle génération de jeunes professeurs, entreprenants, dynamiques, modernes, était sur le point de prendre le relais, sous l'égide de Joseph Mansion (1877-1937), depuis le 20 octobre 1904 chargé de cours à la section, de l'ancienne équipe, celle de Henri Bischoff (1867-1940) pour l'allemand, de Paul Hamelius (1868-1922) pour l'anglais, et de Frans van Veerdeghem (1849-1932) pour le néerlandais. Cette nouvelle génération groupait un « team-à-trois » inoubliable : René Verdeyen

(1883-1949), désigné par arrêté royal du 15 décembre 1919, Adolphe-Léon Corin (1889), qui commença son enseignement en janvier 1920, Victor Bohet (1887-1948), qui débuta dans la carrière universitaire en mai 1922. Ce sont les trois maîtres qui allaient former, respectivement pour la langue et la littérature néerlandaises, allemandes et anglaises, le jeune étudiant en philologie germanique.

François Closset fut promu candidat en philosophie et lettres, le 15 juillet 1921 ; le 25 juillet 1923 il obtint le diplôme de docteur en philosophie et lettres sur une thèse allemande, écrite en néerlandais, intitulée : *Bijdrage tot betere Kennis van de Fantasie van Jean Paul Fr. Richter aan de hand van zijn Vergelijkingen en Metaphora's in den « Quintus Fixlein »*. Le choix du sujet de thèse et la combinaison des langues, l'allemand étant la langue de l'auteur traité, le néerlandais celle de la thèse, nous montrent que, de prime abord, il était conscient de la direction qu'il s'était choisie comme chercheur et enseignant, c'est-à-dire, en ce qui concerne l'aspect littéraire de la matière à traiter, le problème de l'expression de l'imagination en littérature, en ce qui concerne le maniement des langues germaniques, le choix de l'allemand et du néerlandais, plutôt que de l'anglais et du néerlandais. Ce qui ne veut dire nullement, qu'ayant choisi l'anglais comme cours à option, il ne se montrât, après la fin de ses études, féru de langue et de littérature anglaises ; pour preuve, son étude sur *George Bernard Shaw* (1935), ainsi que son intérêt pour l'orthophonie et la méthodologie de l'anglais.

Ses études terminées, il ne tarda pas à entrer dans l'enseignement moyen, comme professeur de langues germaniques ; il y fonctionna pendant treize ans, du 24 octobre 1923 au 9 janvier 1924 à l'Athénée royal de Bouillon, du 9 janvier 1924 au 5 août 1927 à l'Athénée royal de Dinant, du 5 août 1927 au 20 février 1936 à l'Athénée royal de Huy. Ce seront, sans aucun doute, ses séjours à Dinant et à Huy, qui marqueront le jeune professeur pour la vie ; en effet, à Dinant il fit la connaissance de sa future épouse, Angèle-Georgette Manteau, celle qui, par la suite, et à ses côtés, allait prendre la direction d'une des plus importantes maisons d'édition de littérature néerlandaise en Belgique (c'est elle qui édita les œuvres complètes d'Auguste Vermeulen, de Herman Teirlinck, docteur *honoris causa* de notre Faculté, et de Karel van de Woestijne, et j'en passe). A Huy, et cela pendant à peu près dix ans, il acquit la maîtrise de soi-même, apprit à instruire ses élèves en tant que pédagogue, partant de l'homme et retournant à l'homme, et à élaborer une méthodologie, tant générale que spéciale, à laquelle il donna une forme définitive à partir du moment où, par arrêté royal du 19 mars 1934, il fut désigné comme chargé de cours de troisième catégorie (*half-time*) pour la méthodologie spéciale de l'anglais, de l'allemand et du flamand, et les exercices qui s'y rapportent. Il s'était vu confier l'enseignement du

néerlandais à l'École normale moyenne de l'Etat à Liège (2 octobre 1933-31 janvier 1936), plus tard l'enseignement des langues germaniques à l'Institut supérieur de commerce à Mons (1^{er} février 1936-1^{er} octobre 1939). Ces enseignements devaient, et cela dans des secteurs particuliers de l'allemand et du néerlandais, notamment de l'allemand et du néerlandais commercial et économique, être d'une grande utilité pour le jeune professeur dont la destinée était, à partir de 1934, de prévoir, pour la méthodologie spéciale des langues germaniques, un niveau universitaire, en outre un niveau bien à lui. Pour nous résumer, une méthodologie, basée sur les méthodes directes, actives et vivantes.

A partir de 1937, le professeur François Closset vit ses attributions à l'Université de Liège s'étendre à plusieurs reprises.

Par suite du décès de Joseph Mansion, survenu le 8 novembre 1937, et d'une demande de décharge introduite par Antoine Grégoire et acceptée par arrêté royal du 25 janvier 1939 en ce qui concerne le cours facultatif d'orthophonie, *partim* : orthophonie des langues germaniques (candidature), — Antoine Grégoire fit ce cours, depuis le 15 janvier 1921, — François Closset fut nommé chargé de cours de première catégorie (*full-time*), par arrêté royal du 23 janvier 1939, pour les exercices philologiques sur le flamand, *partim* : première année candidature, « en remplacement de M. le professeur Mansion, décédé », en même temps pour le cours facultatif d'orthophonie, *partim* : orthophonie des langues germaniques (candidature), « en remplacement de M. le professeur Grégoire qui en a été déchargé sur sa demande ». Par arrêté du 21 juillet 1942, il fut promu professeur ordinaire, avec effet rétroactif, à partir du 1^{er} janvier 1942.

Il vit son activité universitaire s'étendre, une dernière fois, en 1950. Le 9 octobre 1949 était mort René Verdeyen ; par arrêté royal du 21 décembre 1950, il se vit confier, dans le cadre de cette succession, deux cours qui devaient l'amener à se spécialiser de plus en plus dans la littérature néerlandaise, et son histoire. Ce furent l'histoire approfondie de la littérature flamande, licence en philologie germanique, ainsi que les exercices philologiques sur le flamand, *partim* : partie littéraire, licence en philologie germanique, « en remplacement de M. le professeur Verdeyen ». A la date du 15 juin 1958, et renouvelé le 29 juin 1959, il lui fut permis, hormis les attributions que nous venons de citer, de faire un cours libre sur la langue néerlandaise.

Les activités pédagogiques, méthodologiques et académiques de François Closset ne se sont pas limitées, tant s'en faut, aux seules tâches universitaires. Nous savons que les problèmes de l'enseignement en général, de l'enseignement des langues et des littératures modernes en particulier, avant tout des langues et des littératures germaniques, peut-

être plus que la recherche scientifique pure, obsédaient cet homme curieux, attentif, voulant toujours bien faire, et le bien de tous.

Ses éditions, en premier lieu, en témoignent ; tant sur le plan de la méthodologie, que sur celui de la littérature.

Il n'est plus besoin de faire l'éloge de son manuel de la langue néerlandaise usuelle, qu'il intitula *Door Nederland*, et qui, de 1930 à 1950, avec ses trois volumes et ses sept éditions pour le premier, ses deux éditions pour le deuxième et ses deux éditions pour le troisième volume, s'est taillé une place de choix dans le domaine de l'enseignement de la seconde langue nationale, dans notre pays ; ajoutez à cela, comme compléments à cet ouvrage de base, *De kleine Correspondent* (1931), *Kanttekeningen bij « Door Nederland »* (1938), *Nederland's Handel en Verkeer* (1941), *Nederland in een Notedop* (1952), dont certains connurent plusieurs éditions, tout comme *Door Nederland*, et vous aurez la tendance générale de cet ensemble de manuels, de cette méthodologie aussi, consistant à fournir à nos jeunes élèves un enseignement de la langue vivante néerlandaise, touchant aux domaines les plus divers de la vie sociale, commerciale, industrielle et économique, littéraire, artistique et culturelle, apte à éveiller l'intérêt des jeunes esprits et de l'étudiant de notre époque, désirant se familiariser avec les choses et les hommes, avec la langue par les choses et les hommes, en Hollande, et, pour une partie, en Flandre. Nous savons que ces livres de lecture et d'étude, avec leurs exercices de lecture, de conversation et de traduction, ont formé, depuis plus d'un quart de siècle, des générations de débutants et de grands commençants.

Après avoir pourvu l'enseignement de l'allemand, — ceci en collaboration avec Adolphe-Léon Corin, son maître, — d'un ouvrage conçu dans le même esprit, intitulé *Deutscher Handel und Wandel, Einführung in die deutsche Handelskorrespondenz, nebst Einblicken in das Wirtschaftsleben* (1934), François Closset pouvait se considérer outillé suffisamment pour pouvoir écrire une *Introduction à une didactique spéciale des langues vivantes* (1942), devenu, en deuxième édition, une *Didactique des langues vivantes* (l'ouvrage a connu, jusqu'à présent, quatre éditions en français, deux en néerlandais, une en espagnol, une, adaptée, en yougoslave), didactique à laquelle fut attaché son nom de pédagogue et de méthodologue, dans notre pays et à l'étranger. Traitant, tout d'abord, de la formation pédagogique des professeurs de langues vivantes, l'ouvrage insiste sur ce qui est essentiel en vue d'un enseignement rationnel, mais actif et efficient, des langues vivantes ; il s'attache aux conditions et à la pratique d'un tel enseignement, à l'adaptation de la méthode aux différentes classes d'un établissement d'enseignement, normalement constitué, à la matière à enseigner, la prononciation, le vocabulaire, avant tout de base, la grammaire, l'enseignement culturel,

les exercices oraux et écrits, les problèmes de traduction, la lecture et l'explication de textes, la dramatisation de textes étudiés, en outre, aux moyens accessoires pour apprendre à enseigner une langue moderne, le journal, la radio, le cinéma, le disque, la correspondance, et le séjour à l'étranger. Il est de notoriété publique que, en ce qui concerne le dernier point, — la correspondance, et le séjour à l'étranger, — François Closset s'est dépensé, comme personne en notre pays, tout d'abord à épauler son maître Adolphe-Léon Corin, lors de la création, en 1930, du Bureau belge pour les échanges étudiantins, ensuite à assumer, à partir de 1945, sous les auspices de la Fondation universitaire belge, la direction de la fondation La jeunesse belge à l'étranger. Dans le but de fournir aux jeunes professeurs de langues vivantes le plus de chances possible en vue de parfaire leurs connaissances, d'entretenir des relations suivies, et de se tenir « à la page », il créa, en 1934, l'Association des professeurs de langues vivantes de Belgique, dont l'organe devint, en 1935, la *Revue des langues vivantes*. Par leur caractère bilingue, l'association et la revue s'adressaient, et s'adressent encore, aux deux communautés linguistiques du pays ; elles s'intéressent au vaste domaine des langues vivantes en Europe, et dans le monde.

Bien que, de 1929 à 1935, François Closset se souciât en premier lieu de la littérature allemande (L. Franck, S. George, G. E. Lessing, E. Reger, R. M. Remarque, W. E. Süskind, F. von Unruh, e.a.), de même que de la littérature anglaise (S. Butler, J. Galsworthy, A. Huxley, D. H. Lawrence, S. Lewis, G. B. Shaw, e.a.), c'est au début et pendant la dernière guerre, qu'en matière littéraire, son activité se porta, on peut dire exclusivement, sur la littérature néerlandaise. En effet, depuis son étude sur *H. Marsman, M. ter Braak en E. du Perron* (1940), parue dans la *Série Langues vivantes* dont il lança le premier numéro, jusqu'à son essai sur *Herwig Hensen* (1965), publié, après sa mort, comme *Monographie sur la littérature flamande*, ceci sous les auspices du Ministère de l'éducation nationale et de la culture, il publia régulièrement, dans la *Revue des langues vivantes*, des comptes rendus sur l'actualité littéraire dans les lettres néerlandaises ; il commémora pour ses lecteurs, aussi bien les jeunes professeurs que les anciens de l'Association des professeurs de langues vivantes de Belgique, les faits et gestes de la littérature thioise, ancienne et moderne, mit en relief des écrivains tels que Multatuli, A. Vermeylen, R. Herreman, M. Roelants, H. Hensen, S. Vestdijk qu'il fit connaître à l'étranger en traduction française, et approfondit les mouvements littéraires *'t Fonteintje* (1921-1924), *Forum* (1931-1935), et autres qui, par leur style et leur idéologie, s'écartaient de la littérature postsymboliste et par trop esthétisante de la période d'avant-guerre, et remettaient en valeur la personnalité indivi-

duelle de l'artiste littéraire, plutôt que ce qui, dans l'œuvre d'art, est pure forme, en outre, forme figée.

Non satisfait de tenir le contact avec ses anciens étudiants, il se mit à écrire quelques esquisses, une *Esquisse des littératures de langue néerlandaise* (s. d.), *Aspects et figures de la littérature flamande* (1943), surtout depuis 1880, *La littérature flamande au moyen âge* (1946), et collabora, avec R. Herreman et E. Vauthier, au *Dictionnaire des littérateurs* (1946), ainsi qu'à l'*Histoire générale des littératures*, t. II et III, pour la rubrique *Littérature néerlandaise* (1962). Cependant, le livre qui, à mon sens, constitue, dans ce domaine, ce que François Closset a fait de mieux, également pour la diffusion des lettres néerlandaises à l'étranger, particulièrement des lettres néerlandaises anciennes, ce sont ces *Joyaux de la littérature flamande du moyen âge* (1949), présentés et traduits par lui, dédiés à Adolphe-Léon Corin, son « maître, collègue et ami », et pour lesquels il se vit attribuer, en 1962, le prix de la traduction de l'Etat belge.

L'audience que connut François Closset dans les milieux de l'enseignement des langues vivantes, de la politique de la jeunesse, des accords culturels, de l'Unesco, et d'autres organismes, fut aussi bien de caractère international que national. C'est ainsi que nous le voyons, peu avant sa mort : président honoraire du Conseil national de la jeunesse, membre de la commission nationale de l'Unesco, président de la commission des mouvements de jeunesse pour l'Unesco, membre des commissions mixtes pour l'application des accords culturels belgo-luxembourgeois, belgo-norvégien, belgo-danois, hollando-belge, président de la commission hollando-belge *effectus civilis*, président de la Fédération internationale des organisations d'échanges scolaires, président d'honneur de l'association internationale des professeurs de langues vivantes, membre de la commission nationale pour la promotion de l'enseignement de la seconde langue, etc. Dans ces associations, fédérations et commissions il a, sans aucun doute, apporté le meilleur de lui-même, et ce en vue de coopérer au progrès de l'enseignement, de l'éducation et, — non la moindre des choses, — de la formation intellectuelle et culturelle, conçue dans un esprit de liberté totale, de nos jeunes gens.

Pour tous ces mérites, François Closset se vit décerner, durant sa carrière, plus d'une distinction honorifique. Il fut grand officier de l'ordre de Léopold II, commandeur de l'ordre de la Couronne, commandeur de l'ordre d'Orange-Nassau, commandeur de l'ordre de la Couronne de chêne de Luxembourg, et officier de l'ordre de saint Olaf de Norvège.

M. RUTTEN.

PUBLICATIONS (1)

A. Méthodologie

- 1 *Kanteekeningen bij « Door Nederland ». Lees-, Spreek- en Vertaal oefeningen.* Charleroi, Impr. provinciale, 1938.
- 2 *Phonétique de la langue néerlandaise.* Liège, H. Dessain, 1938.
- 3 *Nederland's Handel en Verkeer. Inleiding tot de Nederlandsche Handels-correspondentie en het economische en sociale Leven.* Liège, H. Dessain, 1941 ; 2^e éd., 1951, *ibid.*
- 4 *De Nederlandsche Handelstaal. Vervolg op Nederland's Handel en Verkeer. Handelsbrieven, Opgaven en Terminologie.* Liège, H. Dessain, 1941.
- 5 *Door Nederland. I. Handboek van de Nederlandsche Omgangstaal*, 4^e éd., Fribourg-en-Br., J. Bielefelds Verlag, Bruxelles, Office de publicité, 1942 ; *idem, Handboek van de Nederlandsche Taal. Leer- en Leesboek. Het dagelijksch en sociaal Leven. Teksten ter inleiding tot de Nederlandsche Letterkunde en Kultuur*, 5^e éd., 1944, *ibid.* ; 6^e éd., 1947, *ibid.* ; 7^e éd., 1955, *ibid.*
- 6 *Door Nederland. II. Handboek van de Nederlandsche Taal. Het dagelijksch, sociaal en cultureel Leven. Vertaal-, Spreek- en Stel oefeningen, tevens beknopte Inleiding tot de Nederlandsche Taal, Letterkunde, Kunst en Wetenschappen.* Fribourg-en-Br., J. Bielefelds Verlag, Bruxelles, Office de publicité, 1942 ; 2^e éd., 1948, *ibid.*
- 7 Enkele Aspecten van het Onderwijs in de Levende Talen. Série Langues vivantes, *Revue des langues vivantes*, 1942, VIII, 3, pp. 119-122 ; 4, pp. 166-170, sous la direction de Fr. Closset, n^o 6, Bruxelles, M. Didier.
- 8 *Introduction à une didactique spéciale des langues vivantes.* Bruxelles, M. Didier, 1942.
- 9 *Nederlandsche Taal, Letterkunde en Kunst.* Bruxelles, Office de publicité, 1942 ; 2^e éd., 1948, *ibid.*
- 10 *Door Nederland. III. Handboek van de Nederlandsche Taal. Leer- en Leesboek. Handel en Economie. Vertaal-, Spreek- en Stel oefeningen, tevens Teksten ter Inleiding tot de Nederlandsche Letterkunde.* Fribourg-en-Br., J. Bielefelds Verlag, Bruxelles, Office de publicité, 1944 ; 2^e éd., 1950, *ibid.*
- 11 *Didactique des langues vivantes.* Bruxelles, M. Didier, 1950 ; *idem*, préface de Fernand Mossé, professeur au Collège de France, 2^e éd., 1953, Paris et Bruxelles, M. Didier ; 3^e éd., 1956, *ibid.* ; 4^e éd., 1961, *ibid.*
- 12 *Invitation au voyage.* Bruxelles, Editions Lumière, A. Manteau, 1951.
- 13 *Nederland in een Notedop.* Bruxelles, Editions Lumière, 1952.
- 14 *L'enseignement des langues vivantes et la compréhension internationale.* Etude et rapport rédigés à la demande de l'Unesco (stage 1953), et au nom de la Fédération internationale des professeurs de langues vivantes, 1952, reproduction dactylographiée.
- 15 *Inleiding tot de Didactiek van de Levende Talen.* Copyright 1954 by Fr. Closset, Voorwoord van G. G. Ellerbroek. S. 1., Edit. Marcel Didier, 1954 ; *Inleiding tot de Didactiek van de Levende Talen.* Voorwoord van Dr. G. G. Ellerbroek. Amsterdam, J. M. Meulenhoff, 1955 ; 2^e éd., 1961, Amsterdam-Groningue, Stichting Onderwijs-Oriëntatie, Bruxelles, M. Didier.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 635-636.

- (Du texte original français, il a été publié une adaptation en langue yougoslave par Marinka Brujic, 1953; une traduction en langue espagnole par Julio Lando Alonso, 1958.)
- 16 Buts de la formation pédagogique des professeurs de langues vivantes, dans *L'Enseignement des langues vivantes. Recueil d'études rédigées à l'occasion du stage international organisé par l'Unesco à Nuwara Eliya (Ceylan) en août 1953*. Paris, Unesco, 1955.
 - 17 *Nederland in een Notedop. De Nederlandsche Taal en Cultuur*. Bruxelles-Anvers, A. Manteau, 1959; 2^e éd., 1961, *ibid.*; 3^e éd., 1962, *ibid.*; 4^e éd., 1963, *ibid.*
 - 18 *Les langues vivantes dans l'enseignement secondaire*. Université de Liège, Publications du Séminaire de méthodologie spéciale et d'orthophonie des langues germaniques, Directeur Prof. Fr. Closset. I. Bruxelles, M. Didier, 1959.
 - 19 *Idem. Essais d'application*, en collaboration avec R. Alexis, A. Boileau, J. Boulouffe, M. Lemaire, J. Tromme. *Ibid.*, II, *ibid.*, 1960.
 - 20 *Introduction à l'enseignement de la prononciation des langues germaniques*. *Ibid.*, III, *ibid.*, 1960.
 - 21 *Memento pour le professeur de langues vivantes*. *Ibid.*, IV, *ibid.*, 1961.
 - 22 *Les langues vivantes et les contacts des jeunes avec l'étranger*. *Ibid.*, V, *ibid.*, 1961.
 - 23 *La faillite de l'enseignement des langues vivantes?* *Ibid.*, VI, *ibid.*, 1963.
 - 24 *Propos sur l'enseignement des langues vivantes*. *Ibid.*, VII, *ibid.*, 1964.

B. Littérature

- 1 H. Marsman, Menno ter Braak en E. du Perron, Série Langues vivantes, *Revue des langues vivantes*, 1940, VI, 6, pp. 210-230, sous la direction de Fr. Closset, n° 1, Bruxelles, M. Didier, 1940.
- 2 Raymond Herreman, Critique-moraliste, dans *Album René Verdeyen*. Bruxelles, A. Manteau — La Haye, M. Nijhoff, 1943, pp. 67-84.
- 3 *Aspects et figures de la littérature flamande*. Collection nationale, 3^e série, n° 26. Bruxelles, Office de publicité, Anc. Ets J. Lebègue & C^{ie}, 1943; 2^e éd., 1944, *ibid.*
- 4 *Over den Dichter Raymond Herreman*. Université de Liège, Séminaire de néerlandais, Directeur R. Verdeyen, n° 2. Liège, 34, rue de l'Université — Bruxelles, A. Manteau, 1943.
- 5 *Raymond Herreman, de Dichter en de Criticus. Geïllustreerd met een Foto en een Facsimili van Handschrift, benevens een Proeve van Bibliografie van en over zijn Werk en een Keuze uit zijn Kritiek en Overwegingen bij de dagelijkse Lectuur in Tijdschrift, Dagblad en Boek*. Serie Documenten, n° 6. Bruxelles, A. Manteau — Rotterdam, Nijgh en Van Ditmar, 1944.
- 6 Marginalia bij F. V. Toussaint van Boelaere, dans *Album Amicorum F. V. Toussaint van Boelaere, bij zijn 70^e verjaardag*. Anvers, De Magneet, 1945, pp. 99-113.
- 7 *Maurice Roelants*. Bruxelles, A. Manteau, 1946.
- 8 *La littérature flamande au moyen âge*. Collection nationale, 6^e série, n° 70. Bruxelles, Office de publicité, Anc. Ets J. Lebègue & C^{ie}, 1946.
- 9 *Dictionnaire des littérateurs*, par François Closset, Raymond Herreman, Etienne Vauthier. Petits dictionnaires des lettres et des arts en Belgique, sous la direction générale de Luc Haesaerts, n° 2. Bruxelles, F. Larcier, 1946.

- 10 Kanttekeningen bij een Gedicht van Johannes Kinker (1764-1845). *Miscellanea Gessleriana* (Prof. Dr. J. Gessler), I. Anvers, Drukkerij C. Govaerts, 1948.
- 11 Drie Amerikaanse Vertalingen van Guido Gezelle's « Dien Avond en die Rooze ». *Album Prof. Dr. Frank Bauer*, I. Anvers, Standaard-Boekhandel, 1948, pp. 158-164.
- 12 Die van 't Fonteintje. Bloemlezing samengesteld, ingeleid en voorzien van Aantekeningen en een Bibliografie door Fr. Closset. *Museion*, Nederlandse Reeks, n° 3. Bruxelles, A. Manteau, 1948.
- 13 *Joyaux de la littérature flamande du moyen âge*, présentés et traduits par Fr. Closset. Bruxelles, Editions Lumière, A. Manteau, 1949; 2° éd. revue et augmentée, 1956, *ibid.*
- 14 Propos sur Goethe. Série Langues vivantes, *Revue des langues vivantes*, 1949, XV, 5, pp. 301-319; 1950, XVI, 1, pp. 3-29, sous les titres : Goethe et la Belgique, Goethe et l'étude des langues, sous la direction de Fr. Closset, n° 25. Bruxelles, M. Didier, 1950.
- 15 Vluchtige Begroeting, dans *Richard Minne, een Vriendenboek samengesteld ter Gelegenheid van zijn zestigste Verjaardag, 1891-1951*. Gand, Leesclub Boekuil, 1951, pp. 27-30.
- 16 August VERMEYLEN, *Verzameld Werk. II. Verzamelde Opstellen, I en II, Beschouwingen, Leven en Werken van Jonker Jan van der Noot* (rédaction des Aantekeningen par Fr. Closset, excepté pour *Leven en Werken van Jonker Jan van der Noot*). Bruxelles, A. Manteau, 1951.
- 17 Herwig HENSEN, *Théâtre, Lady Godiva, Alceste, Agamemnon*, présenté et traduit du néerlandais par Fr. Closset. Bruxelles, Editions Lumières, A. Manteau, 1953.
- 18 Herwig HENSEN, Poète et dramaturge flamand. *Synthèses*, 8° année, n° 86. Bruxelles, Editions Synthèses, 1953.
- 19 Les lettres flamandes, dans *Reine Victoria — Roi Léopold 1^{er} et leur temps*. Bruxelles, Editions de la Connaissance, 1953, pp. 55-57. Même texte en néerlandais.
- 20 August VERMEYLEN, Série Langues vivantes. *Revue des langues vivantes*, 1955, XXI, 1, pp. 3-21, sous la direction de Fr. Closset, n° 45. Bruxelles, M. Didier, 1955.
- 21 Raymond HERREMAN, *Gedichten*. Keuze samengesteld en ingeleid door Fr. Closset. Bruxelles, A. Manteau, 1956.
- 22 *Aspects et figures de la littérature néerlandaise depuis 1880*. Cahors, Impr. A. Coueslant, 1957.
- 23 Simon VESTDIJK, *L'ami brun (De Bruine Vriend)*, présenté et traduit par Fr. Closset, Collection Méridien, n° 5. Bruxelles, Editions Lumière, A. Manteau, 1958.
- 24 Un aspect de la tendance au didactisme dans les lettres thioises : Maerlant et Boendaele, dans *Mélanges de linguistique et de philologie, Fernand Mossé in memoriam*. Paris, M. Didier, 1959, pp. 66-74.
- 25 Herwig HENSEN, Poèmes, *Cahiers du Sud*, XLVIII, avril 1959, 46° année, n° 350, pp. 102-114.
- 26 Raymond HERREMAN. Monografieën over Vlaamse Letterkunde, uitgegeven door het Ministerie van Nationale Opvoeding en Cultuur, n° 24. Bruxelles, A. Manteau, 1961.
- 27 Herwig HENSEN, *Choix de poèmes*, présenté et traduit par Fr. Closset. Bruxelles, Editions Lumière, A. Manteau, 1961.

- 28 Maurice ROELANTS, *Le joueur de Jazz (De Jazzspeler)*, présenté et traduit par Fr. Closset. *Revue générale belge*, 98^e année, janvier 1962, Bruxelles, Ad. Goemaere, 1962.
- 29 Littérature néerlandaise, dans *Histoire générale des littératures*, II (1848-1945), III (depuis 1945). Paris, A. Quillet, 1962, pp. 481-488, 760-762.
- 30 *Herwig Hensen*. Monografieën over Vlaamse Letterkunde, samengesteld door het Ministerie van Nationale Opvoeding en Cultuur, n^o 35. Anvers, Helios, 1965.
- 31 *Esquisse des littératures de langue néerlandaise*. Bruxelles, M. Didier, s. d.
- 32 F. V. TOUSSAINT VAN BOELAERE, *De dubbele Fetisj en Petrusken's Einde*, uitgegeven, bewerkt en toegelicht door Fr. Closset. Bruxelles, Labor, s. d.
- 33 Emmanuel DE BOM, *Op Reis door het Vlaamsche Land*. Ingeleid, bewerkt en toegelicht door Fr. Closset. Bruxelles, A. Manteau, s. d.; 2^e éd., 1948, *ibid.*

Collaboration à :

L'Athénée, Nouvelle revue critique, Revue mondiale, Le Progrès, Cahiers du Sud, La Nouvelle revue, Synthèses, Langues modernes, Bulletin de l'Union des diplômés des Universités et des Ecoles de Hautes Etudes de Belgique (Athènes), Le Courrier littéraire des Pays-Bas et de la Flandre, Littérature moderne, Revue générale belge, L'Indépendance belge, Archives belges des sciences de l'éducation, Cahiers pédagogiques pour l'enseignement du second degré, Education, Les Amis de Sèvres, Bruxelles étudiantin, Revue pédagogique, L'Enseignement des langues vivantes, Cahiers J.E.B., Le Français dans le monde, Les Nouvelles littéraires, Le Moyen Age, Contacts, Debating, Le Mercure de France, etc.

De Nieuwe Gids, De Vlaamse Gids, De Groene Amsterdammer, Onze Tijd, Persoon en Gemeenschap, Jeugd, De Nieuwe Weg, Ons Erfdeel, Mulo, Levende Talen, Coöperatie en Opvoeding, Stichting Lodewijk de Raet, Diogenes, Het Trefwoord, Belgisch Tijdschrift voor Filologie en Geschiedenis, De Volksgazet, Tijdschrift voor Levende Talen, Lindenlei, etc.

New Era, The Times Educational Supplement, The Educational Forum, Modern Languages, etc.

Syn og Segn, Le Lingue Straniere, Scuola e Lingua straniera, Filosofia, Letros y Educaciòn, Revista de Educaciòn, Educadores, etc.

Pour le détail de cette collaboration, voir dans la *Revue des langues vivantes*, XXXI, 1965, 1, pp. 12-23.

C. Sources

- 1 François Closset (1934). *Liber memorialis. L'Université de Liège de 1867 à 1935*. Notices biographiques publiées par les soins de Léon Halkin avec une introduction par Paul Harsin, t. I, Faculté de philosophie et lettres, Faculté de droit. Liège, Rectorat de l'Université, 1936, pp. 635-636.
- 2 Soixante années de philologie germanique à l'Université de Liège (par I. SIMON). *Bulletin de l'Association des amis de l'Université de Liège*, bulletin trimestriel, 22^e année, 4, oct.-déc. 1950, pp. 15-51.
- 3 Dernier hommage à notre professeur M. François Closset. *Debating, revue des étudiants germanistes de l'Université de Liège* (Club et revue fondés par François Closset), 1964-1965, 2, pp. 6-7.
- 4 François Closset (par J. TROMME). *Contacts*, revue de l'Athénée royal de Liège, 1965, 1, pp. 19-20.

- 5 In memoriam François Closset. Marcel LEMAIRE, In memoriam François Closset (1900-1964); Karel JONCKHEERE, Frans Closset, Minnaar van het Nederlands; suivi de publications de François Closset, A. Littérature, B. Enseignement, C. Divers, Bibliographie établie par R. Galderoux, L. Gillet, M. Lemaire et J. Quenon, *Revue des langues vivantes*, XXXI, 1965, 1, pp. 3-23.
- 6 François Closset (Herstal, 4 februari 1900 — Etterbeek, 15 december 1964) (par M. RUTTEN). *Jaarboek van de Maatschappij der Nederlandse Letterkunde te Leiden*, 1964-1965. Leyde, E. J. Brill, 1965, pp. 128-139. Bibliographie, pp. 137-139.

ALEXANDRE PULMAN

(1881-1950)

1938

LE DESTIN a parfois, à l'égard des humains, des caprices bien étranges. Alors que d'aucuns vivent et meurent à l'ombre de leur clocher, et ne franchissent que très rarement leur propre ligne d'horizon, d'autres sont entraînés malgré eux sur les grandes routes du monde et seule la mort met un terme à leurs constantes pérégrinations. Tandis qu'il enseignait paisiblement dans un lycée de Saint-Petersbourg, Alexandre Michailovitch Pulman a-t-il jamais imaginé qu'il irait finir ses jours en Belgique, après être passé par l'Amérique du Sud ? « Les hommes proposent et Dieu dispose. » Aussi arrive-t-il que l'homme soit mêlé à des événements dont seule l'Histoire peut évaluer l'importance. En attendant, la simple destinée humaine s'en trouve complètement bouleversée et toute la stabilité acquise est remise en question. Comme tant d'autres, Alexandre Pulman a été pris dans la Révolution d'octobre. Aujourd'hui qu'on peut lire les mémoires d'Ilia Ehrenbourg ou *Le Docteur Jivago* de Boris Pasternak, on comprend infiniment mieux l'angoisse de l'homme seul, placé sur le *Chemin des tourments* (A. Tolstoï).

C'est en 1938 qu'Alexandre Pulman fut nommé à l'Université de Liège, en qualité de chargé de cours, pour l'enseignement de la langue russe. On vit alors apparaître dans nos couloirs un homme de taille plutôt petite, mais de forte corpulence. Son visage aux traits marqués, un peu épais, trahissait une origine slave. Il s'exprimait correctement en français, tout en conservant cependant certaines de ces intonations qui sont si particulières aux Russes, même quand ils parlent couramment notre langue. Son abord était franc et disposait immédiatement l'interlocuteur à la sympathie à son égard.

Au point de vue professionnel, cette désignation à Liège fut pour Alexandre Pulman le couronnement d'une carrière mouvementée. Ce n'était toutefois pas encore la fin de ses épreuves. Il était né à Varsovie, de parents russes, le 30 septembre 1881, à une époque où cette ville était la capitale d'un royaume de Pologne qui avait comme souverain le tsar de Russie. Après avoir terminé des études moyennes dans sa ville natale, il partit à Saint-Pétersbourg où il fréquenta les cours de la Faculté de langues orientales de l'Université. Déjà passionné de linguistique, il s'initia à l'arabe, à l'hébreu et au persan. Ensuite, il passa deux ans à la Faculté de droit, puis conquit le titre de docteur en philologie classique à la Faculté historico-philologique. Il avait conservé un souvenir particulièrement touchant de certains maîtres qui enseignaient à l'époque et qui, ensuite, sont devenus des savants de renommée mondiale : le linguiste Jean Baudouin de Courtenay ainsi que les philologues classiques Thadée Zielinski et Michel Rostovtsev.

De ses études universitaires, qui l'avaient mis en contact avec des mondes différents, Alexandre Pulman conserva toujours une sorte de nostalgie. C'est sans doute leur diversité qui explique qu'il ne recula pas devant l'aventure de sa vie. C'est elle certainement qui lui donna une rare faculté d'adaptation à toutes les situations de l'existence.

Jusqu'en 1919, Alexandre Pulman enseigna dans divers établissements d'instruction de Saint-Pétersbourg et y organisa notamment des cours préparatoires aux examens d'Etat, qui eurent beaucoup de succès. Ensuite, comme tant d'autres, pour rester fidèle à sa conscience et pour parer aux incertitudes du lendemain, il quitta cette ville, devenue entre-temps Pétrograd, pour prendre le chemin de l'exil. Il arriva non sans peine à Varsovie, où il professa dans un collège russe durant deux ans. En 1922, il était à Gdansk (alors Dantzig) ; en 1923, à Berlin, et en 1924, il arrivait en Belgique. Ce n'est pas par hasard qu'il avait choisi notre pays comme but ultime de son voyage. La Belgique a toujours joui d'une excellente réputation auprès du monde intellectuel slave, parce que bien des jeunes venaient y parfaire leurs études. Ils s'en retournaient alors avec une sorte de nostalgie pour un petit pays qu'ils jugeaient accueillant et à la pointe du progrès. Aujourd'hui encore, malgré les années et les épreuves, ce sentiment à notre égard n'est nullement effacé.

Bien que l'accueil reçu en Belgique fût immédiat et efficace, grâce à la compréhension de certains de nos compatriotes, il n'en épargna cependant pas à Alexandre Pulman toutes les difficultés d'adaptation à un genre de vie nouveau. Durant les premières années, il enseigna le latin et le grec, ses langues de prédilection, dans différents établissements privés. En 1930, il fut invité à donner des cours aux Universités de

Buenos-Aires et de La Plata, ainsi qu'à faire des conférences dans plusieurs autres villes d'Amérique du Sud. A l'enseignement des langues classiques, il joignit progressivement celui du persan et aussi du sanscrit qu'il avait appris seul entre-temps. Cette activité si variée lui valut d'être appelé à l'Institut des hautes études de l'Université de Montevideo. Malgré la longueur des voyages, Alexandre Pulman resta étroitement attaché à la Belgique. Il y laissa sa famille et revint chaque année à l'époque des vacances. Il entreprit même toutes les démarches nécessaires pour devenir citoyen belge et fut naturalisé en 1932.

Six ans plus tard, il fut choisi pour donner le cours de russe dans les deux universités de l'Etat, à Liège et à Gand (ce qui lui permit d'ajouter le néerlandais au nombre impressionnant de langues qu'il pratiquait déjà). Il entreprit alors cette tâche peu banale d'enseigner à la fois en Belgique et en Amérique du Sud, profitant de la circonstance que les périodes de cours universitaires ne coïncident pas dans les deux hémisphères. Toutefois la guerre mit rapidement un terme à ce tour de force. Alexandre Pulman, alors en Amérique, fut donc contraint de choisir entre deux pays : l'un était situé sur un continent qui continuerait sans doute à jouir de la paix, l'autre, selon toute probabilité, devait encore une fois se trouver au centre de la mêlée. Alexandre Pulman n'écoula que son cœur : il revint en Belgique, déclarant à ses amis qu'il aurait commis un geste d'ingratitude vis-à-vis de « la patrie qu'il s'était librement choisie », s'il l'avait fuie à l'heure du danger.

La guerre ne l'épargna pas : il fut arrêté en 1943. Un ancien citoyen russe ne pouvait être que suspect dès le moment où l'occupant était en guerre contre son pays d'origine. Toutefois cet événement l'impressionna relativement peu : il aimait à rappeler qu'il avait déjà été un jour sur le point d'être fusillé et que la chance alors avait été de son côté. Mais cette fois, une hostilité non déguisée à l'égard de tout système politique autoritaire n'arrangea guère les choses : Alexandre Pulman était tellement persuadé de la défaite finale des régimes totalitaires qu'il essayait même d'en convaincre ses interrogateurs. Il fit donc la connaissance de plusieurs prisons belges et ne fut libéré que le jour où les armées alliées entrèrent à Bruxelles. Il retrouva son domicile complètement vidé. Toute sa bibliothèque, notamment, avait disparu. Cette dernière perte lui causa une peine dont il ne se consola jamais. Il mourut le 26 novembre 1950.

Cette vie mouvementée, bien plus que toute autre chose, a déterminé l'orientation de la personnalité d'Alexandre Pulman. Elle lui a inculqué une sorte de philosophie inspirée du détachement et de stoïcisme ; elle lui a montré la valeur de la modestie dans la vie courante et surtout dans l'enseignement. Peu sensible aux honneurs,

Alexandre Pulman menait une existence plutôt effacée. Toutefois, il ne pouvait détacher sa pensée de tous ceux qui avaient dû et devaient encore subir les épreuves qu'il avait connues. Puisque, à lui, la chance avait finalement souri, il estimait que son premier devoir était d'aider les proscrits et les évacués. Sa position dans les universités de l'Etat belge l'amena à s'intéresser tout particulièrement, après la guerre, aux étudiants que les événements militaires avaient éloignés de leurs pays. Non seulement il cherchait à les aider matériellement, mais il leur ouvrait aussi les portes de son domicile pour qu'ils puissent trouver, durant quelques heures, un contact humain et bienveillant.

Nul ne pourra jamais établir le compte exact des démarches qu'il a effectuées, des gestes de générosité qu'il a fait accomplir ou qu'il a accomplis lui-même en faveur des exilés. Chaque fois qu'une nouvelle misère lui était signalée, il ne reculait devant rien : il allait frapper à toutes les portes, même les mieux gardées, pour ouvrir les yeux et provoquer des mouvements de solidarité. Jamais on n'a fait appel à lui en vain. Au contraire, fort de son expérience, il devinait les besoins des autres, avant que ceux-ci n'en parlent. Tout ce qu'il avait vu et tout ce qu'il avait vécu finissait par créer en lui une sorte de force impérative qui le poussait à réagir spontanément devant la misère et l'injustice.

Dans l'enseignement universitaire belge, auquel il a consacré douze années de son existence, Alexandre Pulman a mis en œuvre ses dons remarquables de polyglotte et son sens inné de la linguistique. Son cours, constamment illustré par des éléments puisés dans sa vaste expérience, était dépourvu de tout artifice destiné à faire illusion sur ses auditeurs. Il avait, pour enseigner le russe, une méthode directe, au départ d'un texte qui lui servait tant à expliquer les mécanismes de la langue qu'à en susciter l'application. Pour des esprits occidentaux, cartésiens avant tout, le début était peut-être un peu brutal, mais les auditeurs en comprenaient vite toute la richesse. Alexandre Pulman avait le sens des rapprochements et il les faisait d'autant plus spontanément que ses dons de polyglotte étaient étonnants et variés. Il savait surtout mettre en relief les évolutions sémantiques et les structures syntaxiques dans le domaine synchronique, parce qu'il pouvait puiser continuellement dans un savoir qui n'avait rien de livresque. Ses goûts littéraires, essentiellement fondés sur son admiration pour les lettres grecques et romaines (il connaissait par cœur des milliers de vers latins), le portaient à présenter à ses auditeurs ceux d'entre les écrivains russes qui s'en rapprochent le plus et qui sont, par le fait même, devenus eux aussi les classiques de la littérature. Il en rendait parfaitement toute la poésie en émaillant ses explications de détails infimes qu'on ne trouve dans aucun manuel et qui constituent cependant le vrai contact avec le réel.

Mais ce qui caractérisait par-dessus tout l'enseignement d'Alexandre Pulman, c'est le contact humain qui s'y établissait. Il le cherchait du reste dès la première rencontre. Il s'intéressait à la situation particulière de tout qui se présentait à son cours. Très rapidement un lien d'amitié se créait entre ses auditeurs et lui-même, lien qu'Alexandre Pulman se gardait bien de rompre, car la vie lui avait appris que, par-delà la science que l'on peut acquérir partout, il y a les hommes, et qu'avec eux, ce qui est essentiel, ce sont les liens concrets et positifs que l'on peut nouer.

CHARLES HYART.

JOSEPH MEYERS

(1900-1964)

1952

NÉ À RODANGE le 19 août 1900, J. Meyers fut, après des études secondaires faites au Grand-Duché de Luxembourg, élève des Universités de Nancy, Munich et Paris. Il s'y spécialisa en histoire, discipline qu'il professa d'abord dans l'enseignement secondaire de son pays.

En 1928, à l'initiative du ministre Joseph Bech et du professeur Joseph Tockert, le gouvernement luxembourgeois l'envoya à l'Université de Bonn où, sous la direction de maîtres réputés tels que Fr. Steinbach et A. Bach, il approfondit sa formation d'historien et s'initia aux études de dialectologie, de toponymie et de folklore. Sa dissertation doctorale, *Studien zur Siedlungsgeschichte Luxemburgs*⁽¹⁾, travail d'historien combinant les données archéologiques, historiques et toponymiques, garde toute son importance pour l'étude de l'histoire du Luxembourg aux époques préhistorique, gallo-romaine et franque.

Jamais depuis sa promotion, J. Meyers n'a cessé de se consacrer tout entier à l'investigation archéologique, historique, dialectologique et onomastique du Luxembourg, terre riche entre toutes en vestiges et trésors du passé. Dès sa rentrée au Grand-Duché, il avait repris son activité de professeur d'histoire, aux cours supérieurs de l'Athénée de Luxembourg. Il assuma conjointement les fonctions de conservateur du Musée historique de l'Etat, dont il devint le premier directeur, lorsque, en 1960, ce musée reçut son statut légal définitif. J. Meyers fut aussi conservateur des collections de la Section historique de l'Institut grand-ducal, dont il était membre titulaire. Inlassable chercheur, J. Meyers

(1) *Studien zur Siedlungsgeschichte Luxemburgs*, Beiträge zur luxemburgischen Sprach- und Volkskunde, herausgegeben von der Luxemburgischen Sprachgesellschaft, Nr. V. Berlin et Luxembourg, s. d. [1932].

ne se contenta pas d'ordonner et de conserver le patrimoine qui lui était confié ; il l'enrichit prodigieusement grâce aux restaurations de monuments historiques et artistiques et aux nombreuses fouilles archéologiques qu'il entreprit et dirigea dans les diverses régions du Grand-Duché. Les résultats scientifiques de ses études et recherches, publiés au Luxembourg et à l'étranger, lui valurent une réputation européenne, concrétisée dans son titre de membre de la commission internationale des sciences historiques. Il avait conçu le projet d'une monumentale histoire du Luxembourg, dont il avait rassemblé tous les matériaux. Le temps ne lui a pas été donné de la mener à bien (2).

Avec l'étude historique des noms de lieux, sur laquelle s'appuient des chapitres essentiels de ses études sur le peuplement du Luxembourg à travers l'histoire, J. Meyers devait immanquablement mener de pair l'exploration de la langue de son pays et l'étude historique et synchronique du dialecte luxembourgeois (3). L'activité de J. Meyers comme dialectologue se situe presque entièrement au sein des entreprises de la *Luxemburger Gesellschaft für Sprach- und Dialektforschung*, devenue ensuite section de linguistique, de toponymie et de folklore de l'Institut grand-ducal. J. Meyers en fut membre titulaire, puis vice-président. De 1935 à 1964, il édita les *Vierteljahrsblätter für luxem-*

(2) Peut-être est-il permis d'en reconnaître les linéaments dans sa *Geschichte Luxemburgs*. Luxembourg, 1952, 227 pages.

(3) Principales publications de J. Meyers dans ce domaine :

- Mhd. *a* in der Mundart von Rodingen, *Jahrbuch 1930 der Luxemburgischen Sprachgesellschaft*, pp. 22-28.
- Beiträge zur *Flurnamenforschung* von A. BACH, Verlag des Rheinischen Flurnamen-Archivs, Bonn 1931.
- Mecher-, Hostert-, Weiler- und pelt-Namen in Luxemburg. *Ons Hémecht*, 1932, 11 pages.
- Probleme luxemburgischer Flurnamenforschung. *Vierteljahrsblätter für luxemburgische Sprachwissenschaft, Volks- und Ortsnamenkunde*/Revue trimestrielle d'études linguistiques, folkloriques et toponymiques luxembourgeoises, fasc. 5, 1936, pp. 23-33.
- *D'Geschicht vun eiser Sprooch*. Luxembourg, 1945.
- Les noms de lieux luxembourgeois en -dorf, *Annuaire de l'Institut grand-ducal, Section de linguistique, de folklore et de toponymie*, 1947, pp. 43-50.
- Toponymes et anthroponymes de Strassen. Institut grand-ducal, Section de linguistique, de folklore et de toponymie, *Revue trimestrielle d'études linguistiques, folkloriques et toponymiques*/Vierteljahrsblätter für Sprachwissenschaft, Volks- und Ortsnamenkunde, fasc. 31-32, 1949, pp. 188-192.
- Luxemburgische Weinbergnamen. *Ibid.*, fasc. 33-34, 1950, pp. 51-55.
- Der Name Echternach. *Ibid.*, pp. 56-57.
- « Bach » in der Namenwelt Luxemburgs. *Rheinische Vierteljahrsblätter*, 1956 : Festschrift A. BACH, pp. 125-133 ; Institut grand-ducal, Section de linguistique, de folklore et de toponymie, *Bulletin linguistique et ethnologique*, fasc. 8, 1958, pp. 1-10.

burgische Sprachforschung, Volks- und Ortsnamenkunde, ultérieurement *Bulletin linguistique et ethnologique*. Dès sa fondation, en 1936, il fut membre de la commission chargée de l'élaboration du dictionnaire luxembourgeois, qu'il présida à partir de 1959. Sa connaissance profonde du dialecte luxembourgeois lui permit d'apporter à cette entreprise nationale une collaboration très active et efficace. L'introduction du premier volume de ce dictionnaire lui doit son chapitre *Sprachgeschichte* (*).

L'Université de Liège s'était attaché Joseph Meyers dès 1952, comme maître de conférences, et en 1961 comme chargé de cours. Il y enseignait l'histoire luxembourgeoise et la dialectologie luxembourgeoise avec un succès dû autant à son grand savoir qu'à ses hautes qualités d'homme. Par sa mort prématurée, survenue le 5 octobre 1964, les sciences archéologique, historique, toponymique et dialectologique ont perdu un grand représentant.

J. WARLAND.

(*) *Luxemburger Wörterbuch*, Bd. I. Luxemburg, 1950-1954, pp. XXI-XXIX.

JOSEPH BRASSINNE

(1877-1955)

1922

JOSEPH-MARIE-HENRI BRASSINNE est né à Liège le 11 janvier 1877. Il fit ses études supérieures à la section d'histoire de notre Université où l'enseignement de Godefroid Kurth le marqua profondément.

Ses goûts personnels et aussi une certaine faiblesse des cordes vocales lui firent préférer à l'enseignement une carrière dans l'univers apparemment plus calme des bibliothèques. Le 26 août 1902, il était nommé sous-bibliothécaire à l'Université de Liège et gravissait, dans cette institution, tous les degrés de la hiérarchie ; bibliothécaire à titre personnel le 25 mars 1912, bibliothécaire le 31 octobre 1913, bibliothécaire en chef le 12 août 1919, avec rang de professeur extraordinaire. Il exerça ces dernières fonctions jusqu'à sa retraite le 1^{er} février 1942.

D'autre part, le 31 mai 1922, un arrêté royal le chargeait de faire, à l'Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie, le cours facultatif d'histoire de la gravure. Il assumait cet enseignement jusqu'au 30 septembre 1947 et accéda à l'éméritat avec le rang de professeur extraordinaire.

Si l'on veut résumer la carrière de Joseph Brassinne, on peut affirmer qu'elle s'est déroulée sur trois plans : l'administration de la Bibliothèque de l'Université, l'activité scientifique, le cours d'histoire de la gravure.

Au moment où, au début de ce siècle, Joseph Brassinne commençait sa carrière de bibliothécaire, la situation de la Bibliothèque universitaire se présentait sous les meilleurs auspices. Le XIX^e siècle avait doté cette institution de richesses bibliographiques considérables, dûment enregistrées dans des catalogues systématiques détaillés. En 1905, le legs du baron Wittert accroissait encore ce matériel documentaire de tableaux anciens, de gravures, de livres rares et de manuscrits à miniatures. Joseph Brassinne publia en 1910 le catalogue des

manuscrits de ce fonds important. Ce travail reste, en beaucoup de points, exemplaire.

Mais la guerre de 1914-1918 devait durement toucher la Bibliothèque de l'Université de Liège. Après le départ des troupes allemandes, Joseph Brassinne se fit l'annaliste légitimement indigné de leurs déprédations, qui infligèrent des pertes irréparables aux collections de gravures et de tableaux.

Après la tourmente, il s'employa à dresser les plans d'une nouvelle Bibliothèque que les événements de mai 1940 rendirent complètement inefficaces. Au cours de ce mois tragique, Joseph Brassinne dut prendre en toute hâte des mesures de protection à l'égard des collections menacées par les faits de guerre. En 1942, il quitta la Bibliothèque en laissant une œuvre inachevée : les circonstances, mais aussi, il faut bien le dire, un certain manque de souplesse, des tendances volontiers autoritaires, une conception un peu rigide du rôle conservatoire d'une bibliothèque en sont les causes principales. Joseph Brassinne, loin de détester la polémique, aimait au contraire la provoquer. Cette attitude lui valut de farouches inimitiés, mais celles-ci furent compensées par l'attachement inconditionnel de quelques rares élus à sa personne.

En vérité, Joseph Brassinne fut plus heureux dans son activité scientifique. Godefroid Kurth lui avait inculqué la rigueur de sa méthode. Son premier travail important, consacré aux paroisses de l'ancien Concile de Hozémont et paru en 1900, est imprégné de l'enseignement de ce grand maître des études médiévales. L'éventail des curiosités de Joseph Brassinne était large et allait de la préhistoire aux problèmes démographiques du XVII^e siècle. Mais c'est incontestablement dans l'histoire de l'art régional qu'il a trouvé sa voie : d'abord en achevant de 1906 à 1911 l'ouvrage classique de Jules Helbig sur *L'art mosan depuis l'introduction du christianisme jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, ensuite en publiant, à la fin de sa vie, un monumental essai sur *L'orfèvrerie civile liégeoise*. En cinquante-cinq années, Joseph Brassinne ne rédigea pas moins de 175 études et articles.

Par rapport à cette activité scientifique remarquable, la part que Joseph Brassinne a réservée à sa tâche d'enseignement peut paraître un peu exiguë. Il ne faut cependant pas perdre de vue que le nombre d'heures réservé par le programme à l'histoire de la gravure était et reste fort réduit. D'autre part, Joseph Brassinne n'a peut-être pas suffisamment compris l'intérêt qu'il y avait d'associer son enseignement à la mise en valeur du fonds, très riche en gravures, de la collection Wittert. En tout cas, sa compétence incontestable dans ce domaine et la clarté de ses exposés, ont contribué à la formation de quelques disciples qui font aujourd'hui honneur à l'enseignement de leur maître.

Comme l'écrit un de ces derniers, « la mort l'a fauché en pleine activité, le 25 janvier 1955, sans que la maladie lui ait infligé le regret de n'être plus utile, ce qui eût été une amère épreuve pour lui qui avait la fierté de ne jamais s'avouer malade ».

Joseph Brassinne a rempli les fonctions de secrétaire général de l'exposition d'art ancien à l'Exposition internationale de Liège en 1930. Il était, entre autres, membre du Conseil supérieur des bibliothèques publiques, membre du Conseil de la Bibliothèque royale de Belgique et membre du comité provincial des correspondants de la Commission royale des monuments et des sites. Il avait été honoré de distinctions honorifiques : officier de l'ordre de Léopold en 1931 et commandeur de l'ordre de la Couronne en 1947⁽¹⁾.

JACQUES STIENNON.

PUBLICATIONS

- 1 Consécration du maître-autel de l'église de Bilsen. *Leodium*, t. XXVIII, 1935, pp. 76-77. Réimprimé dans *Recueil liégeois*, pp. 40-41.
- 2 Découverte d'une villa belgo-romaine à Villers-le-Bouillet. *Chronique archéologique du pays de Liège*, t. XXVI, 1935, pp. 44-45.
- 3 Encres anciennes. Encres modernes. *Leodium*, t. XXVIII, 1935, pp. 35-36. Réimprimé dans *Recueil liégeois*, pp. 34-35.
- 4 Georges-Louis Henrotay, orfèvre liégeois. *Ibid.*, p. 52. Réimprimé dans *Recueil liégeois*, pp. 36-37.
- 5 Michel Dartois, orfèvre liégeois. *Ibid.*, p. 20. Réimprimé dans *Recueil liégeois*, p. 30.
- 6 Note sur une statuette de Notre-Dame de Foy. *Ibid.*, pp. 33-35. Réimprimé dans *Recueil liégeois*, pp. 31-33.
- 7 *L'orfèvrerie civile liégeoise. Documents*, II. Liège, Société des bibliophiles liégeois, 1935. In-4° de 293 pages et planches 1 à 69. *Société des bibliophiles liégeois*, publications in-4°, n° 13.
- 8 Li Pire di Hotelis à Havelange (Harzé). *Chronique archéologique du pays de Liège*, t. XXVI, 1935, pp. 42-44.
- 9 « Quandoque bonus... ». *Leodium*, t. XXVIII, 1935, p. 51. Réimprimé dans *Recueil liégeois*, pp. 38-39.
- 10 Une source du livre II du *Miracula sancti Trudonis*. *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XXVI, 1935, pp. 29-52. Réimprimé dans *Mélanges mosans*, pp. 45-68.
- 11 Consécration de l'église de Fize-Fontaine en 1773. *Leodium*, t. XXIX, 1936, pp. 30-31. Réimprimé dans *Recueil liégeois*, pp. 49-50.

(¹) Sur Joseph Brassinne, voir Madeleine LAVOYE, Joseph Brassinne. *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois*, t. 19, 1956, pp. 1-28 (avec portrait et bibliographie exhaustive, dont nous reproduisons ci-dessous les éléments postérieurs à 1935).

- 12 Fragment d'une chronique de Saint-Jacques de Liège. *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XXVII, 1936, pp. 31-41. Réimprimé dans *Mélanges mosans*, pp. 69-79.
- 13 Inventaire d'orfèvrerie civile (1770). *Leodium*, t. XXIX, 1936, pp. 42-48. Réimprimé dans *Recueil liégeois*, pp. 51-58.
- 14 Lettres du Prince Velbruck au baron de Tschudy. *Ibid.*, pp. 18-24. Réimprimé dans *Recueil liégeois*, pp. 42-48.
- 15 *L'orfèvrerie civile liégeoise. Documents*, III. Liège, Société des bibliophiles liégeois, 1936. In-4° de 359 pages et planches 70 à 154. *Société des bibliophiles liégeois*, publications in-4°, n° 14.
- 16 Les origines de la statuette de Notre-Dame de Chèvremont. *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XXVIII, 1936, pp. 81-88. Avec quatre planches. Réimprimé dans *Mélanges mosans*, pp. 81-88.
- 17 Appel à un voleur. *Leodium*, t. XXX, 1937, pp. 59-60. Réimprimé dans *Recueil liégeois*, pp. 134-135.
- 18 Chronique verviétoise de 1746 à 1755. *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois*, t. XIV, 1937, pp. 113-147. Réimprimé dans *Recueil liégeois*, pp. 90-124.
- 19 Dans l'église de Comblain-au-Pont. *Leodium*, t. XXX, 1937, pp. 23-30. Réimprimé dans *Recueil liégeois*, pp. 125-133.
- 20 « L'Ercole cristiano » et « La Giuditta », d'Antoine Abbondanti. *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois*, t. XIV, 1937, pp. 9-39. Réimprimé dans *Recueil liégeois*, pp. 59-89.
- 21 *L'orfèvrerie civile liégeoise. Documents*, IV. Liège, Société des bibliophiles liégeois, 1937. In-4° de 373 pages et planches 155 à 242. *Société des bibliophiles liégeois*, publications in-4°, n° 15.
- 22 Circulaire d'autrefois. *Leodium*, t. XXXI, 1938, pp. 14-15. Réimprimé dans *Recueil liégeois*, pp. 136-137.
- 23 Monuments d'art mosan disparus. *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XXIX, 1938, pp. 143-195. Avec huit planches. Réimprimé dans *Mélanges mosans*, pp. 89-141.
- 24 Une évaluation d'argenterie liégeoise en 1777. *Leodium*, t. XXXI, 1938, pp. 28-30. Réimprimé dans *Recueil liégeois*, pp. 138-141.
- 25 Une « Société » à Visé en 1783. *Ibid.*, t. XXXI, 1938, pp. 51-59. Réimprimé dans *Recueil liégeois*, pp. 142-151.
- 26 Wittert (Adrien-Evrard-François-Joseph, baron). *Biographie nationale*, t. 27, 1938, col. 376-379.
- 27 La chronique de Saint-Jacques de Liège. *Leodium*, t. XXXII, 1939, pp. 19-24. Réimprimé dans *Analectes mosans*, pp. 1-7.
- 28 Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège. Cafetière en argent au poinçon de Liège. *Chronique archéologique du pays de Liège*, t. XXX, 1939, pp. 54-56. Avec deux planches.
- 29 Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège. La croix de Kemexhe. *Ibid.*, pp. 32-41. Avec deux planches.
- 30 Notes relatives à la collégiale Saint-Martin à Liège. *Leodium*, t. XXXII, 1939, pp. 33-44. Réimprimé dans *Analectes mosans*, pp. 8-21.
- 31 Nouvelles recherches sur des monuments d'art mosan disparus. *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XXX, 1939, pp. 63-104. Avec huit planches. Réimprimé dans *Mélanges mosans*, pp. 143-184.
- 32 *Recueil liégeois. Archéologie, bibliographie, biographie, histoire*. Tongres, G. Michiels-Broeders, 1939. In-4° de iv-152 pages. Réimpression d'articles parus dans le *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois* et dans *Leodium*, de 1934 à 1938.

- 33 *Mélanges mosans. Histoire, archéologie, histoire de l'art.* Gembloux, J. Duculot, 1940. In-8° de iv-190 pages. Avec vingt-huit planches. Réimpression d'articles parus dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, de 1934 à 1939.
- 34 Deux placards tongrois inédits. *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois*, t. XVI, 1942, pp. 53-64. Avec deux planches. Réédité dans *Het Boek*, t. XXVI, 1940-1942, pp. 19-25, et réimprimé dans les *Analectes mosans*, pp. 37-48.
- 35 L'Encensoir d'or de Remacle Mohy de Rondchamp. *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois*, t. XVI, 1942, pp. 121-139. Avec une planche. Réimprimé dans *Analectes mosans*, pp. 54-72.
- 36 Estampes hutoises. *Ibid.*, pp. 111-115. Avec deux planches. Réimprimé dans *Analectes mosans*, pp. 49-53.
- 37 Le tombeau dérobé. Histoire d'une substitution. *Ibid.*, pp. 5-19. Avec deux planches. Réimprimé dans *Analectes mosans*, pp. 22-36.
- 38 A Spa et aux environs pendant l'émigration. *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois*, t. XVII, 1946, pp. 37-45. Réimprimé dans *Analectes mosans*, pp. 73-81.
- 39 Iconographie de la ville de Tongres. *Ibid.*, pp. 157-199. Avec huit planches. Réimprimé dans *Analectes mosans*, pp. 116-158.
- 40 Le tombeau d'Erard de la Marck, évêque et prince de Liège. *Ibid.*, pp. 85-118. Avec deux planches. Réimprimé dans *Analectes mosans*, pp. 82-115.
- 41 *Analectes mosans. Archéologie, bibliographie, biographie, histoire, iconographie.* Liège, G. Michiels, 1947. In-4° de viii-168 pages. Avec dix-sept planches. Réimpression d'articles parus dans le *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois* et dans *Leodium*, de 1939 à 1946.
- 42 Cinq planches destinées à illustrer l'ouvrage d'Eugène Poswick : *Histoire de la seigneurie libre et impériale d'Argenteau*, présentées par Joseph Brassinne. Liège, Société des bibliophiles liégeois, 1947. In-4° de 25 pages, 6 planches. *Société des bibliophiles liégeois*, publications in-4°, n° 17.
- 43 Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège. Encensoir roman. XII^e siècle (Musée archéologique liégeois). *Chronique archéologique du pays de Liège*, t. XXXVIII, 1947, pp. 36-41. Avec une planche.
- 44 Les Jésuites anglais de Liège et leur orfèvrerie. *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XXXIII, 1947, pp. 19-91. Avec quatre planches.
- 45 Les régestes des évêques de Liège. *Leodium*, t. XXXIV, 1947, pp. 27-29.
- 46 Registres de l'état civil de Liège sous l'ancien régime. *Ibid.*, t. XXXIV, 1947, pp. 16-24.
- 47 Mœurs d'autrefois et d'aujourd'hui. *Chronique archéologique du pays de Liège*, t. XXXIX, 1948, pp. 79-80.
- 48 *L'orfèvrerie civile liégeoise*, I. Liège, Société des bibliophiles liégeois, 1948. In-4° de xi-629 pages et 13 planches. *Société des bibliophiles liégeois*, publications in-4°, n° 12.
- 49 Régestes des princes-évêques de Liège. *Leodium*, t. XXXV, 1948, pp. 35-36.
- 50 La chapelle de Stier, à Donceel. *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XXXV, 1949, pp. 21-27.
- 51 Description de l'ostensoir de la chapelle du Paradis à Liège. *Bulletin de la Société royale « Le Vieux Liège »*, n° 82, 1949, pp. 365-367. Avec une figure. Cette notice a été reprise dans la publication : *La Chapelle du Paradis et le pèlerinage à Notre-Dame de Grâce*. Liège, 1949, pp. 12-14.
- 52 Processionnal de l'abbaye de Saint-Jacques à Liège. *Leodium*, t. XXXVI, 1949, pp. 18-23.

- 53 La vie wallonne « gastronomique ». *Bulletin de la Société royale « Le Vieux Liège »*, n° 82, 1949, pp. 371-373.
- 54 Etude critique d'une plaquette ancienne. *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XXXVI, 1950, pp. 83-89. Avec une planche.
- 55 Saint Remi, estampe sur bois. *Ibid.*, pp. 35-37. Avec une planche.
- 56 Les Andrien, musiciens liégeois. *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois*, t. XVIII, 1951, pp. 71-107. Avec deux planches.
- 57 L'archelle, le mot et la chose. *Bulletin de la Société royale « Le Vieux Liège »*, n° 94, 1951, pp. 73-76.
- 58 Propos sur l'exposition d'art mosan de 1951. *Ibid.*, n° 95, 1951, pp. 77-90.
- 59 Trouvailles de l'âge du bronze dans la province de Liège. *Chronique archéologique du pays de Liège*, t. XLII-XLIV, 1953, pp. 55-67.

Publications posthumes

- 60 Armoiries et groupements familiaux. *Recueil de l'Office généalogique et héraldique de Belgique*, t. IV, 1955, pp. 11-23.
- 61 Un cimetière mérovingien à Liège. *La Vie wallonne*, t. XXIX, 1955, pp. 29-38.

JULES BOMMER

(1872-1950)

1926

NÉ À BRUXELLES le 13 décembre 1872, Jules Bommer, l'année même où il obtenait à l'Université de Bruxelles le diplôme de docteur en médecine, était nommé, le 31 janvier 1900, attaché aux Musées royaux d'art et d'histoire où on lui confia la gestion des collections d'ethnographie, alors conservées à la Porte de Hal.

Jules Bommer poursuivit sa carrière aux Musées jusqu'en décembre 1937, date de sa mise à la retraite avec le grade de conservateur-délégué.

Il mit en valeur les collections d'Extrême-Orient et d'Amérique précolombienne qui avaient été transférées, en 1905, au Cinquantenaire, fut à l'origine du Musée historique de la voiture, organisa le Service de documentation artistique étrangère et participa à la fondation de la Société des américanistes de Belgique.

Jules Bommer entourait cependant l'art japonais d'une prédilection toute spéciale. De 1917 à 1937, il avait fait, au Musée du Cinquantenaire, des cours sur l'art japonais et accompli en 1934 une mission scientifique en Chine et au Japon. A ce sujet, Jean Capart a pu écrire que « les rapports qu'il a établis de la sorte et les donations qu'il a provoquées, ont fait entrer dans nos collections des œuvres d'art pour une somme de beaucoup supérieure aux frais de sa mission ».

Sa compétence lui valut d'être nommé, le 27 février 1926, chargé de cours facultatif d'art japonais à l'Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université de Liège. Il y enseigna jusqu'au 18 décembre 1942, date de son accession à l'éméritat.

Soucieux de rendre accessibles à ses étudiants les éléments d'une culture et d'un art souvent éloignés des conceptions esthétiques de l'Occident, Jules Bommer consacrait une grande partie de son enseignement à l'étude des grands maîtres de l'estampe japonaise des XVIII^e et XIX^e siècles.

Il mourut à Bruxelles le 29 mars 1950. Jules Bommer était officier de l'ordre de Léopold, commandeur de l'ordre de la Couronne et officier de l'ordre du Soleil-Levant⁽¹⁾.

JACQUES STIENNON.

PUBLICATIONS

- 1 Donation de Grootte. *Bulletin des Musées royaux d'art et d'histoire*, 1929, p. 123.
- 2 Une importante acquisition : la collection Buckens, *Ibid.*, 1930, pp. 27-29.
- 3 Un écran chinois de la fin du XVIII^e siècle. *Ibid.*, 1933, pp. 40-42.

(¹) Sur Jules Bommer, voir :

- Jean CAPART, Jules Bommer. *Bulletin des Musées royaux d'art et d'histoire*, 3^e série, 10^e année, 1938, pp. 23-24 (avec portrait).
- Joseph DE BORCHGRAVE D'ALTENA, Jules Bommer. *Ibid.*, 4^e série, 22^e année, 1950, pp. 110-111.

CHARLES VAN DEN BORREN

(1874-1966)

1927

EXCEPTIONNELLE par sa durée et par sa qualité, l'existence de Charles van den Borren fut entièrement dévolue au travail intellectuel et au souci de l'art. De l'enfance studieuse à la vieillesse lucide, les nombreux documents manuscrits qu'il a laissés — indépendamment de sa production scientifique — attestent une incessante curiosité de l'esprit : dessins, lettres, rédactions ou cahiers d'écolier révèlent déjà les qualités de l'homme que l'on retrouve ensuite dans des notes biographiques, des fiches et les divers témoignages du travail quotidien. D'un pôle à l'autre de cette belle et longue vie s'affirment les mêmes tendances : sensibilité, finesse, ouverture de l'esprit et du cœur et, surtout, un souci de la vérité qui est le signe même de l'homme de science.

Après ses humanités à l'Athénée d'Ixelles (1885-1891), il entreprit à l'Université libre de Bruxelles des études de droit qu'il acheva en 1897, à l'Université nouvelle. En 1894, cependant, il avait dû interrompre le cours pour accomplir son service militaire auquel sa conscience lui interdisait de se soustraire comme le faisaient, à cette époque, tant de fils de familles aisées. Il subit, pendant 28 mois, une épreuve que sa timidité naturelle rendit pénible. Cependant, la période de « camp », à Arlon d'abord en Campine ensuite, lui laissa avec quelques loisirs, le plaisir de peindre et de se découvrir un véritable talent. Il brossa, à cette époque, des paysages clairs, à l'atmosphère irisée, dans une touche « impressionniste » alors à la mode mais que, peut-être, sa vue myope rendait plus fine encore. Ayant un jour oublié ses pinceaux, il se mit à peindre à la pointe du couteau et se complut ensuite à exploiter cette technique qui fait singulièrement songer au « pointillisme ». Dès ce moment, il ne cessera de peindre et de dessiner. Impressions recueillies au bord de la mer du Nord, dans la Campine sableuse ou la brumeuse Ardenne, sous le soleil éclatant de l'Ombrie ou simplement au cours de ses promenades dominicales, se sont accumulées dans des cartons de

dessins ou sur des toiles dont son bureau était orné. Il a ainsi fixé le souvenir des paysages ensoleillés de sa jeunesse qui témoignent à la fois de son talent et de l'acuité d'une sensibilité particulièrement attentive au présent et à l'écoulement du temps. Plus tard, il cessera de peindre : les fonctions et les charges qu'il devra assumer, après la première guerre mondiale jusqu'à sa mise à la retraite, vont l'empêcher de se consacrer à la pratique de l'art. Il ne reprendra ses crayons qu'après une interruption de près d'un demi-siècle et l'album où il avait esquissé des images de l'Ombrie en 1913, se poursuit par des paysages de Campine où la même technique irisée atteste que la même vision sensible guide la même main, aussi ferme et aussi délicate qu'aux jours de la jeunesse heureuse.

Fixer le souvenir ! Capter, recueillir le temps, en arrêter, s'il se peut, la marche inexorable ! D'une autre manière et plus consciemment sans doute, Charles van den Borren devait en éprouver le désir : chaque soir, il consignait brièvement l'emploi de son temps, l'état d'avancement de ses travaux, le nom des personnes rencontrées, le sujet de ses conversations, ses lectures, ses distractions. C'est là un document d'une exceptionnelle valeur. A une époque où Marcel Proust accumulait les observations qui devaient lui permettre la courageuse *Recherche du temps perdu*, Charles van den Borren, méthodiquement, fixait en notes brèves, l'histoire d'une vie, situait un milieu urbain et, particulièrement, cette société intellectuelle et aisée à laquelle il appartenait. Grâce à cela, il est possible de suivre l'existence de ce jeune avocat du barreau de Bruxelles à l'aube de notre siècle, c'est-à-dire au cours de cette période que l'on a nommée, de façon bien malencontreuse du reste, « la belle époque », et de voir apparaître la vocation de l'homme de science, du musicologue.

Ses journées, partagées entre le Palais et le travail intellectuel, les rencontres avec des collègues du barreau ou des amis, se terminent, chaque soir, en musique, seul ou en compagnie. Il est à cette époque très lié à un groupe de jeunes avocats qui deviendront les *leaders* du socialisme en Belgique : E. Vanderveelde, C. De Paeppe, J. Destrée, E. Soudan, C. Huysmans. Animés d'un idéal commun, ils s'attachent à l'éducation des classes ouvrières : dans les « Maisons du Peuple » des agglomérations industrielles, dans les « Universités populaires » que l'on créait alors un peu partout, ils se répandent en conférences, concerts, comédies, soirées récréatives. Bien que prenant une part active aux discussions de doctrine — sincèrement convaincu par cet idéal politique qui faisait appel à une générosité de cœur naturelle chez lui — c'est surtout cet aspect culturel qui le captivait⁽¹⁾. Aussi le voit-on, au cours de cette

(1) On observera du reste, que Charles van den Borren est le seul parmi

époque héroïque, conférencier dans les centres d'éducation populaire de communes brabançonnaises ou des régions industrielles du Hainaut : Charleroi, Marcinelle, Dour, Mons, Frameries, La Hulpe — où habitait du reste Vandervelde —, Saint-Gilles, Cureghem, Ixelles et même dans la province de Namur. Jules Destrée initiait les classes ouvrières à l'histoire de l'art et préparait des conférences « avec projections lumineuses » qui avaient grand succès tandis que Vandervelde se réservait la formation politique et sociale de ces auditoires. Tous cependant s'intéressaient à la musique et en jouaient de quelque manière. M^{me} Vandervelde chantait : la *Damoiselle élue*, des extraits de *Pelléas et Mélisande* de Debussy, des chants spirituels allemands (*Geistliche Lieder*), des chansons populaires allemandes, françaises, anglaises, « peau-rouges », des *Lieder* de Schubert, de Schumann, d'Hugo Wolf, de Brahms, des extraits d'opéras de Händel. Van den Borren jouait au piano des sonates de Haydn, de Beethoven ; à quatre mains avec l'un ou l'autre de ses amis, des concertos de Corelli, ou encore un violoniste ou un violoncelliste bénévole se joignait à eux⁽²⁾. Pareille activité supposait de nombreuses réunions préparatoires : aussi les soirées passées à La Hulpe chez Emile Vandervelde étaient-elles souvent consacrées aux répétitions.

Peu à peu, cependant, les concerts commentés se muèrent en conférences dûment documentées et illustrées de musique. Le 10 novembre 1903, à l'Université populaire de Mons, Charles van den Borren fit une conférence sur Schumann. Depuis quelque temps déjà, il travaillait à la biographie de ce musicien et se rendait, dans ce but, à la Bibliothèque royale. Il la fréquenta bientôt assidûment, en attendant de pourvoir sa propre bibliothèque des instruments de travail indispensables. Désormais, on voit apparaître dans ses notes journalières la distinction entre le travail professionnel (souvent accompagné d'un « hélas » significatif) et le « travail-musique ». Il travaillait en effet beaucoup la musique, indépendamment de ses lectures au piano : on le voit aux sujets des conférences qu'il préparait pour les universités populaires, ou même pour l'Extension universitaire qui poursuivait, il est vrai, d'autres buts et s'adressait à un autre public. En même temps sa curiosité musi-

ce groupe enthousiaste à n'avoir pas fait de carrière politique. Homme de science il était et l'est resté.

(²) Plus de cinquante ans après ces événements, on pourrait se demander quelle fut l'utilité réelle, c'est-à-dire le résultat positif d'une activité aussi généreuse. Il est bien difficile de répondre à pareille interrogation. Cependant, lorsqu'en 1945, à l'occasion des 70 ans de Charles van den Borren, je rappelai ces faits, dans une émission radiophonique, un vieil ouvrier du Hainaut lui écrivit l'assurant qu'il se souvenait fort bien de ses leçons.

cale ne cesse de croître et l'on voit apparaître sur sa table, sur son piano ou son harmonium des œuvres rares, plus anciennes ou plus difficilement accessibles. Le fait est doublement curieux et mérite quelque attention.

L'intellectuel d'aujourd'hui, — qu'il ait reçu ou non une formation musicale, — « consomme » une quantité considérable de musique : la radio, le disque lui dispensent, bon ou mauvais, un décor sonore qui finalement pénètre son entendement et, parfois, sa mémoire. Il n'est pas rare d'entendre l'ouvrier chanter ou siffler un air de Händel, de Bach là où, autrefois, une chanson populaire ou un extrait d'opéra eût rythmé le geste de son travail. De même, la culture musicale d'un adolescent un peu attentif est infiniment plus étendue que celle d'un musicien professionnel d'il y a cinquante ans. Professionnel de la musique, Charles van den Borren ne l'était certes pas^(*) mais il avait acquis, par lui-même, et par le milieu qu'il fréquentait où l'émulation était grande, une culture musicale d'une rare ampleur. Chez ses parents, chez les Vanderelde, chez les Rolin (dont il épousera, du reste, la fille), chez Jules Destrée à Mons, chez son ami Emile Cammaerts, avec lequel il fit à pied de longs voyages à l'étranger, chez Deswaerts, chez Octors, chez Octave Maus le promoteur de la Libre esthétique et qui organisa concerts et expositions d'avant-garde, avec Soudan, à Spa, en Suisse, en Italie, en Bretagne, partout où il trouve un piano ou un harmonium et un partenaire valable, il joue à deux mains, à quatre mains, sur deux pianos, — ce qui permet de lire des concertos, — il accompagne le chant, le violon, le violoncelle, la mandoline et le répertoire ainsi exploré dépasse de loin les limites d'une culture alors classique, c'est-à-dire celle que l'on enseignait ou que dispensait le concert. Sans doute cette musique « classique » fait-elle l'objet de nombreuses lectures ; Haydn, Mozart, Beethoven, Schubert, Schumann, H. Wolf, Brahms, Chopin, Mendelssohn, mais encore l'actualité musicale passionne-t-elle cette société intellectuelle : Wagner, Debussy, — qui suscitait de chaudes discussions, — le compositeur anglais Elgar, le Suisse Jacques-Dalcroze, César Franck, Guillaume Lekeu, Fauré, Grieg, Duparc, Chausson, Guy Ropaerts, Vincent d'Indy, Pierné, P. de Bréville, Chabrier, Roussel et quelques musiciens belges comme V. Vreuls, Dejongh et Gilson. Mais peut-être est-il plus surprenant encore de voir cette culture et cette curiosité s'étendre à des œuvres du passé qui n'étaient pas, comme aujourd'hui, rendues publiques par de nombreuses éditions, par le disque, la radio ou même les concerts. Aussi est-ce avec un intérêt croissant que l'on voit Charles

(*) On verra plus bas, qu'au moment où il s'engage dans la recherche musicologique, il prendra des leçons d'harmonie, de contrepoint et de fugue avec un professeur particulier tout comme il avait appris le piano dans son enfance.

van den Borren découvrir, — et communiquer ensuite à son entourage, — les partitions les plus rares des maîtres les moins connus : Palestrina, Finck, Brück, Isaac, Cabeçon, R. de Lassus, Costeley, Jannequin, Cavazzoni, les virginalistes et les madrigalistes anglais pour le XVI^e siècle, Frescobaldi, Luigi Rossi, C. Caccini, Monteverdi, Sweelinck, M. de Gagliano, Cavalli, Cesti, Couperin, Corelli, Lully, S. Scheidt, H. Schütz, H. Purcell pour le XVII^e siècle, Rameau, D. Scarlatti, Zipoli, J. Mattheson, Buxtehude, Grétry, Boccherini, Clementi, pour le XVIII^e. Moins lointains et moins rares les sonates de C. Ph. E. Bach, — elles venaient d'être rééditées, — le *Stabat Mater* de Pergolèse, les opéras de Gluck, les « vieux » clavecinistes de France, d'Italie, d'Allemagne, les opéras et les oratorios de Händel, les Passions de Bach font l'objet d'études plus fréquentes ; mais surtout les œuvres de clavier du vieux *Cantor* comme les partitas, le clavier bien tempéré, les suites françaises et anglaises, le concerto italien dont la mention fréquente dans ses notes prouve le soin qu'il apporta à les travailler.

Cette longue énumération, cependant, est incomplète. Elle indique qu'à cette époque déjà, Charles van den Borren est irrésistiblement engagé dans une vie qu'il va consacrer à la recherche musicale. Mais avant de le suivre dans cette nouvelle carrière, jetons un dernier regard sur l'« amateur » qui accompagnait M^{me} Vandervelde dans les *Chansons de Bilitis* ou dans les chants populaires destinées à « éduquer » les auditeurs de la Maison du Peuple de Saint-Gilles, qui jouait à l'Université populaire de Mons des sonates de Haydn, des concertos de Corelli, les *Deutsche Tänze* de Schubert, qui accompagnait le violoniste Timmermans à l'Université populaire de Cureghem, qui déchiffrait avec Camille Huysmans le Sphinx de Dejongh au soir du 11 avril 1904, jouait le 7 mars 1905 avec Soudan des œuvres de Corelli, Rameau, Bach et César Franck, découvrait à Paimpol, en septembre 1905, un partenaire enthousiaste en l'historien Seignobos⁽⁴⁾ avec lequel il lisait, à quatre mains, l'*Obéron* et le *Freischütz* de Weber.

Comment d'excellent amateur est-il devenu musicologue ? Souvent une vocation ne suffit pas si des circonstances étrangères ne provoquent le déclenchement qui oblige à l'action. On a vu plus haut comment les séances de musique commentées s'étaient muées en conférences illustrées. Afin de les préparer, Charles van den Borren consultait à la Biblio-

(4) Ch. Seignobos (1854-1942), historien français célèbre pour la rigueur de sa méthode historique et par plusieurs ouvrages devenus classiques comme son *Histoire politique de l'Europe contemporaine* (Paris, 1897) que Ch. van den Borren lisait précisément pendant son séjour en Bretagne en 1907.

thèque royale les ouvrages qui lui étaient utiles : des biographies de musiciens d'abord, le dictionnaire de Grove ensuite. Fondées sur ces lectures, sur son expérience musicale, ses conférences ne manquaient pas à leur tâche éducative par des jugements de valeur dûment pensés^(*) ; il parla ainsi de Beethoven (à Frameries), de Schubert (à Saint-Gilles et à Ixelles), de Chopin (à Namur), de la chanson populaire (à Molenbeek), du romantisme (à Ixelles), du sentiment de la nature en musique (à Charleroi). Aussi commença-t-il à composer sa propre bibliothèque : les dictionnaires, les encyclopédies et les abonnements aux revues musicales datent de cette époque. Ils venaient enrichir une collection de partitions déjà bien fournie et qui n'allait cesser, elle aussi, de s'accroître.

Dès 1902, il avait accepté de faire des articles de critique musicale dans l'*Art moderne*^(*). La plupart étaient des comptes rendus de concerts et, déjà, dans ces premiers écrits d'un « esthète », apparaît la solidité de la formation juridique. Pour lui, faire la critique d'un concert, c'est bien entendu porter un jugement sur la qualité de l'interprétation mais, avant tout, c'est connaître et juger l'œuvre. Par conséquent, avant même d'entendre un concert, un récital, d'assister à une représentation d'opéra, il retournait à la partition, comme le juriste retournait au fait et le philologue au texte, en faisant une lecture approfondie et critique, prenait des notes qui lui serviraient ensuite à étayer son jugement. Ce travail préliminaire le rendait à la fois intègre et indulgent : il connaissait, au point de départ, les difficultés de la partition, les écueils qui pouvaient se présenter à l'interprète. Aussi, ses articles de critique ont-ils un aspect constructif ; le lecteur y est invité tout d'abord à l'examen de l'œuvre, ensuite seulement à juger l'exécution. Quelle leçon pour tant de critiques musicaux qui se confinent si souvent dans une attitude systématique de dénigrement, — afin de se donner l'aspect de « connaisseurs », — ou qui énoncent, en formules lapidaires des jugements définitifs sur des œuvres entendues pour la première fois ! Il serait curieux de rassembler ces articles de Charles van den Borren sur de célèbres interprètes, maintenant disparus, mais dont le renom nous est parvenu : le quatuor Zimmer, Eugène Ysaye, le jeune Giesecking, le duo piano et violon Chaumont-Bosquet, Crickboom, Wanda Landowska, le quatuor Rosé de Vienne, le trio Cortot-Thibaut-Casals, Isadora Duncan, etc. ou encore sur des œuvres du répertoire lyrique un peu démodées comme *Werther*, *Manon*, *Madame Chrysanthème*, *Marie-Madeleine*, ou sur des partitions demeurées célèbres comme l'*Anneau des Niebelungen* de

(*) La plupart des textes en ont été conservés.

(*) Il en fera en outre plus tard pour le *Courrier musical* (années 1907 et suiv.), pour *L'Indépendance belge* (1909-1914) et, après la guerre, dans *Demain* (1919-1921).

Wagner, *Pelléas et Mélisande* de Debussy, *Salomé* de Richard Strauss ; il serait plus curieux encore de confronter ses jugements d'alors sur les œuvres d'A. Holmes, de Chausson, de Fauré, de Bréville, les oratorios et les Passions de Bach, les *Béatitudes* de Franck, la *Messe du Pape Marcel* de Palestrina, la *Création* de Haydn à ceux que, plus tard, il énoncera dans ses cours universitaires. Les *Béatitudes*, il était allé les entendre dans la vieille halle-aux-draps de Tournai après avoir visité la cathédrale, les églises Saint-Quentin et Saint-Piat, les maisons romanes dans un climat d'enthousiasme que la lecture alors récente de Ruskin avait suscité en lui.

Mais il rendait compte aussi de livres et de conférences sur la musique. Il avait activement participé à la fondation de l'Extension universitaire qui organisait, en marge de l'Université nouvelle, des cours et des conférences de vulgarisation scientifique. C'est lui qui y fit inviter de savants musicologues étrangers tels que Chantavoine, Tiersot, Calvacoressi, Laloy, Expert, et ce sont leurs exposés qu'il résumait pour les lecteurs de la revue *l'Art moderne*.

Pareille activité avait peu à peu empiété sur le temps qu'il consacrait à sa profession d'avocat. De plus en plus, il était captivé par la recherche sur la science et l'histoire de la musique. Ses amis, notamment Ch. Dejongh, ancien bâtonnier de l'Ordre chez lequel il avait fait son stage, et son collaborateur l'avocat Hirsch, frappés d'une vocation aussi impérieuse, l'y encourageaient vivement. De son côté, Jules Destrée estimait que Ch. van den Borren, par sa formation et ses connaissances musicales, pouvait rendre d'éminents services dans ce domaine et, finalement, Emile Cammaerts emporta ses dernières hésitations. Dans l'après-midi du 28 mai 1904, il eut à ce sujet une longue conversation avec Paul Janson : il s'agissait, pour se consacrer à ses études, de quitter le barreau qui l'intéressait de moins en moins. Sa situation matérielle n'étant pas un obstacle, il lui suffisait de donner sa démission et de terminer les affaires en cours. Le 21 août, il faisait part de ses intentions à son père qui, autrefois, l'avait orienté vers le droit : la soirée se termina joyeusement en musique et les maîtres italiens du xviii^e siècle en firent les frais.

Il n'était pas encore entièrement dégagé de ses engagements professionnels quand une circonstance vint orienter les travaux qui allaient le conduire à sa première publication scientifique. Le 17 novembre 1904, jour de son anniversaire, ses amis Cammaerts lui offrirent les œuvres complètes de César Franck. Les semaines qui suivirent, Franck fut au programme du travail, des divertissements familiaux ou amicaux : les œuvres pour piano et orgue tout d'abord défilèrent au gré des soirées, puis ce furent la musique de chambre, la symphonie, enfin les oratorios et les drames lyriques. On les jouait au piano, à deux ou à quatre mains,

on les commentait. Pour mieux comprendre les sentiments religieux de Franck et mieux situer dans leur contexte des œuvres comme *Rebecca*, *Ruth*, les *Béatitudes*, *Rédemption*, il lut la Bible et l'Évangile. Pour mieux apprécier les drames : *Hulda* et *Ghiselle* il s'en fut à la Bibliothèque royale lire les légendes nordiques dans les textes d'Ibsen (*Le guerrier d'Helgeland*), de Bjørnsen, des récits mérovingiens, les légendes épiques, qui, depuis Wagner, avaient inspiré bien des drames lyriques. Ainsi, l'étude de l'opéra moderne le conduisit déjà, par ses sources d'inspiration, au moyen âge. Il rechercha ensuite comment, de *l'Orfeo* de Monteverdi à Wagner et Debussy, les musiciens avaient exprimé le caractère dramatique de ces thèmes, par quels moyens *l'anankè* ou le caractère inéluctable de l'action étaient transmis à l'auditeur. L'examen d'un long répertoire poétique et musical devait ainsi étayer une étude sur les deux opéras de Franck dont van den Borren s'étonnait qu'ils n'eussent pas tenté quelque grande scène lyrique. En janvier 1905, il rassemblait sa documentation et commençait la rédaction de certains chapitres d'un livre *l'Œuvre dramatique de César Franck : Hulda et Ghiselle*. Il avait interrogé, de surcroît, des disciples du « Père Franck » ou des musiciens qui l'avaient connu : Crickboom, Ysaye, V. d'Indy avec lequel il entretiendra une longue correspondance dans la suite. Le livre parut en 1907 ; il est la première affirmation du musicologue et constitue une courageuse défense d'un compositeur dont seules quelques œuvres majeures comme la sonate pour piano et violon, le quatuor, le quintette, la symphonie et quelques pièces d'orgue, connaissaient alors un tardif succès.

Au printemps de 1905, il avait quitté le barreau⁽⁷⁾ et pouvait désormais se consacrer à la recherche musicale. Il s'attache alors à parfaire sa formation : histoire de la musique, évolution et technique de la notation musicale, harmonie, contrepoint, fugue ; il prend aussi des leçons de perfectionnement de piano avec son professeur et ami E. Closson.

Des circonstances particulières allaient cependant l'orienter vers l'étude de la musique du moyen âge ; elles tiennent à son milieu, aux voyages préparés avec soin, aux lectures. Le 7 octobre 1904, il prenait connaissance de l'étude de Jules Destrée sur les « primitifs italiens »⁽⁸⁾ et Ruskin tenait également une grande place dans les lectures que l'on faisait souvent le soir à voix haute. Chez les Cammaerts⁽⁹⁾, les Van der

(7) Ce n'est que le 8 octobre 1906, cependant, qu'il plaidera sa dernière affaire.

(8) *Sur quelques peintres de Sienne*, Dietrich, 1904.

(9) E. Cammaerts devait, du reste, collaborer à une traduction des *Mornings* (RUSKIN, *Les Matins de Florence*, trad. d'E. Nypels, notes et introduction

Meer⁽¹⁰⁾, les Vandervelde ou chez Rolin ou encore avec Destrée, on évoquait les souvenirs de voyage. On admirait les cathédrales gothiques et les « primitifs ». La publication du livre d'Emile Mâle vint encore renforcer cet enthousiasme⁽¹¹⁾.

Ainsi voyages, lectures, intérêt général d'un milieu intellectuel, cultivé et disponible amenèrent tout naturellement Ch. van den Borren à la musique du moyen âge. Curieux de découvrir une sorte de concordance spirituelle entre la musique et l'art qu'il connaissait par ses voyages et son information littéraire, il commença par transcrire pour piano certaines œuvres parues dans des ouvrages musicologiques, de manière à juger *de auditu* les sonorités particulières à ces musiques archaïques. Le 29 novembre 1906, ce fut une ballade de Paolo da Firenze et, quelques jours plus tard, de Francesco Landini, — deux musiciens italiens du XIV^e siècle, — dont il cherchait à découvrir des « correspondances » avec l'art florentin décrit dans les *Mornings* de Ruskin ; se tournant vers la France, ce sont des œuvres de Guillaume de Machaut qu'il tentait de replacer dans le contexte esthétique des cathédrales et de l'imagerie décrites par Emile Mâle.

Il ne cessa, dès lors, de se préoccuper du moyen âge musical, non de manière continue mais comme invinciblement attiré par ce que cet art avait d'inouï. Mais les transcriptions pour piano ne lui suffisaient plus ; son désir était de prendre contact direct avec les sources. Les travaux de Riemann⁽¹²⁾ et la publication alors récente des *Trienter codices*⁽¹³⁾ devaient heureusement l'orienter ; mais, afin d'être en mesure de transcrire lui-même les notations médiévales, il se pencha, pendant de longs mois, sur un ouvrage bien abandonné aujourd'hui : la *Geschichte der Notenschrift* de F. Dietrich-Kalkhoff⁽¹⁴⁾. C'est armé de la sorte qu'il

d'E. Cammaerts, préface de R. de la Sizeraine, Paris, 1906). Le 4 février 1906, Cammaerts faisait lecture de son introduction à van den Borren. Coïncidence remarquable : M. Proust venait alors de publier la traduction de *Sésame et les Lys* et ses études sur la *Bible d'Amiens* dans le *Mercure de France* que Cammaerts cite dans sa préface. Autre coïncidence : l'exemplaire de la Bibliothèque de l'Université de Liège appartient à H. Fierens-Gevaert, pour son cours d'esthétique de philosophie de l'art, et Ch. van den Borren, qui le connaissait bien, devait, en 1927, lui succéder pour l'histoire de la musique.

(¹⁰) Van der Meer avait écrit des études sur Vermeer de Delft et sur Rembrandt.

(¹¹) *L'Art religieux du XIII^e siècle en France*, Paris, 1898, 2^e éd. 1902. Il ne peut être question de *l'Art religieux de la fin du moyen âge en France...*, Paris, 1908, puisque van den Borren et Cammaerts font cette lecture le 4 mars 1906.

(¹²) Principalement le *Handbuch der Musikgeschichte*, Leipzig, 2 vol., 1904 et 1907 (les deux volumes suivants allaient paraître en 1912 et 1913).

(¹³) Dans les *Denkmäler der Tonkunst in Österreichs*, vol. 14-15, 22, 38, 53, 61, 76.

(¹⁴) Jena, 1907.

abordera l'étude d'un musicien du xv^e siècle qui va le rendre célèbre : Guillaume Dufay. Ce nom apparaît pour la première fois dans ses préoccupations le 13 juin 1907. Deux ans plus tard, une étude sur l'importance historique de Guillaume Dufay sera suivie de divers travaux d'approche jusqu'à la publication, en 1925, d'un livre couronné par l'Académie royale de Belgique et qui devait assurer sa réputation internationale : *Guillaume Dufay. Son importance dans l'évolution de la musique au xv^e siècle* (Bruxelles, Académie royale de Belgique).

En attendant, ses articles de critique musicale, son livre sur l'art dramatique de César Franck, ses premiers écrits sur la musique « ancienne » et les relations qu'il se crée dans le monde de la musicologie, principalement en France, le distinguent déjà et il est alors sollicité comme correspondant de la S.I.M. (Société internationale de musique)⁽¹⁵⁾. C'est à la même époque qu'on lui propose de faire un cours d'histoire de la musique à l'École de musique d'Ixelles. Il le prépare en compulsant la *Musikgeschichte* de Riemann, celle de Naumann⁽¹⁶⁾ ; en même temps, il poursuit son information sur la musique médiévale, s'intéresse à la lyrique des troubadours et des trouvères d'après les livres d'Aubry, lit, — toujours avec son ami Cammaerts, — les romans et les récits épiques de langue romane. Aussi, lorsque, le 7 janvier 1908, il fait sa première leçon à l'école de musique d'Ixelles, l'esthète, l'amateur distingué s'est effacé devant le véritable connaisseur. Pour le professeur, l'éventail des curiosités s'est mué en champs d'investigations sur la musique de toutes les époques : l'opéra, sous ses diverses formes, de Monteverdi à Debussy, tous les genres de la musique instrumentale, la musique religieuse, la chanson populaire et même les chants des peuples primitifs, — dans la mesure où l'on commençait alors à s'y intéresser, — la musique du moyen âge, de la Renaissance, il avait tout abordé et sa culture d'honnête musicien, se transformait, grâce à un travail méthodique et quotidien, grâce aussi à sa formation juridique, en une connaissance si précise, si scrupuleusement documentée que, pendant sa longue vie, il fut pour ses amis, pour de nombreux musiciens et pour ses disciples une vivante source d'information.

Cependant, sa formation musicale fondée sur l'étude du piano devait l'orienter tout naturellement vers le répertoire du clavecin. Dans ce domaine encore, il recherche les aspects les plus rares et les plus curieux : sans doute n'ignore-t-il ni Couperin, ni Rameau, ni, *a fortiori*, J. S. Bach, — ces noms apparaissent souvent dans ses lectures quotidiennes, — mais il se dirige d'emblée vers une littérature plus ancienne :

(15) Cette collaboration fut sollicitée par Ecorcheville qui vint lui rendre visite à ce sujet le 31 mai 1907.

(16) NAUMANN, *Illustrierte Musikgeschichte*, rééd. par E. Schmitz, 1907.

Frescobaldi, Pasquini, et ceux qu'il appelle, par analogie avec l'histoire de l'art, les « primitifs » qu'ils fussent Italiens, Anglais, Allemands ou Français. Par là, il désigne surtout les compositeurs du xv^e et du début du $xvii^e$ siècle qui ont écrit pour le clavier avant même l'écllosion de la littérature classique du clavecin. Il est possible toutefois qu'une circonstance ait orienté ses travaux : le 25 et le 27 février 1907, le musicologue Calvacoressi faisait à l'Université nouvelle deux exposés sur *Les origines de la musique de clavier*, que le pianiste Joachim Nin avait illustrés « merveilleusement »⁽¹⁷⁾. En tout cas, il allait à cette époque approfondir ses connaissances et poursuivre ses recherches dans ce sens. Ce fut le sujet des cours qu'il professa à l'Université nouvelle, dès 1910. Un premier livre fut publié en 1912 sous le titre : *Les origines de la musique de clavier en Angleterre* et, deux ans plus tard, *Les origines de la musique de clavier dans les Pays-Bas (Nord et Sud) jusque vers 1630* qui furent et sont demeurés des classiques du genre. En effet, l'inventaire critique des sources, l'analyse des formes, la démarche de l'évolution et les jugements de valeur ont conservé toute leur actualité. La chose est d'autant plus remarquable que le sujet était encore à cette époque presque inexploité et que les découvertes qui jalonnent le demi-siècle écoulé depuis lors n'ont en rien modifié la substance même ni l'esprit de ces deux livres. On peut juger à cela de l'excellence d'une méthode fondée sur l'examen direct du document et sur la connaissance réelle et « active » de l'œuvre musicale ; la leçon est à retenir pour les étudiants d'aujourd'hui qui ont trop tendance à formuler leurs jugements sur l'audition de disques.

Ainsi donc à la veille de la première guerre mondiale, Ch. van den Borren s'était affirmé par l'excellence de ses écrits non seulement en Belgique mais à l'étranger. Sa collaboration aux bulletins de la S.I.M. (Société internationale de musique), et même au bulletin allemand de cette société (*Zeitschrift der Internationalen Musikgesellschaft*), la part active qu'il avait prise au congrès de Londres en 1909, aux activités de la section belge en 1913, ses communications aux congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique, sa collaboration au *Courrier musical* et au *Guide musical* avaient fait de lui un musicologue d'audience internationale. Il était prêt, désormais, pour les œuvres majeures.

⁽¹⁷⁾ Ch. van den Borren en fit dans *l'Art moderne* un compte rendu qui témoigne de l'intérêt que suscitèrent en lui ces conférences, mais qui supposent également une connaissance déjà singulière du sujet.

Une circonstance heureuse, — et ce sera la dernière avant la guerre de 1914-1918 qui devait si profondément modifier son genre d'existence, — allait lui permettre d'approfondir ses connaissances de la musique médiévale : l'acquisition d'un précieux document. Il s'agit de la copie d'un manuscrit de la fin du xiv^e siècle et du début du xv^e que le patient « scripteur » de tant de traités médiévaux, E. de Coussemaker, avait faite à Strasbourg avant l'incendie de cette bibliothèque en 1870⁽¹⁸⁾. De ce fait, le codex prenait valeur d'un *unicum* et il allait appartenir à Ch. van den Borren d'en faire l'étude critique. Il y consacra des années. C'est à cette époque qu'il se procure les instruments de travail indispensables à ce genre de recherches, par exemple la *Geschichte der Mensuralnotation* de J. Wolf, publiée en 1904, dont il refit tous les exercices de transcription que l'on trouve encore dans sa bibliothèque. Il allait en extraire une première étude qui fit l'objet d'une communication au congrès de la jeune Société internationale de musicologie, à Bâle en 1924 : *La musique pittoresque dans le ms 222 C. 22 de la bibliothèque de Strasbourg*. En 1926, un an après la publication de son livre sur Dufay, il devait écrire, sur ce manuscrit, une étude exhaustive dont les analyses et les jugements ont conservé toute leur valeur : *Le manuscrit musical M. 222 C 22 de la Bibliothèque de Strasbourg (xv^e siècle) brûlé en 1870, et reconstitué d'après une copie partielle d'Edmond de Coussemaker*, extrait des *Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique* (Anvers, 1924). Deux ans plus tard, il révélait un autre aspect de ce codex dans une étude consacrée aux *Fragments de messe du manuscrit 222 C 22 de la Bibliothèque de Strasbourg*, dans le *Tijdschrift der Vereeniging voor Nederlandsche Muziekgeschiedenis*, t. XII (1928), pp. 1-9, 236-250.

Cependant, sa vie avait changé : la guerre et les bouleversements économiques qui s'ensuivirent, réduisant considérablement ses revenus, avaient modifié les normes de son existence. Aussi, en 1919, avait-il accepté le poste de bibliothécaire du Conservatoire royal de Bruxelles. De même le cours libre qu'il professait, depuis 1910, à l'Université nouvelle se mua, dès 1925, en un cours à option destiné aux étudiants de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université libre de Bruxelles. En 1926, il fut appelé à succéder à Fierens-Gevaert, comme titulaire d'un cours d'histoire de la musique à l'Université de Liège. Ces fonctions se complétaient admirablement : cette bibliothèque si riche et qu'il allait pourvoir pendant vingt ans des instruments de travail indispen-

(18) Ch. E. de Coussemaker (1805-1876) a rendu d'immenses services à la musicologie par la transcription de nombreux traités du moyen âge (*Scriptorum de musica medii aevi...*, Paris, 1864-1876, 4 vol.) et par ses nombreux écrits sur les musiciens français du moyen âge.

sables à la recherche, allait lui permettre d'élaborer des cours fondés sur une documentation originale dont il ferait bénéficier ses meilleurs disciples.

Cet enseignement, tant à Liège qu'à Bruxelles, était limité par un horaire annuel fort modeste : cours obligatoire pour les étudiants en histoire de l'art et archéologie, cours à option pour les étudiants de licence des différentes sections de la Faculté de philosophie et lettres, il se limitait à une heure par semaine pendant un semestre. Il eût été aisé de passer en revue, à vol d'oiseau, l'histoire de la musique et de considérer que ces notions suffisaient à la culture générale des jeunes auditeurs⁽¹⁹⁾. Ch. van den Borren apportait à la préparation de ses cours autant de soin que le temps d'enseignement en était limité. Au lieu d'un « panorama », il choisissait un sujet déterminé ou une époque de l'histoire musicale : l'histoire de l'opéra, de la musique instrumentale au XVIII^e siècle, la symphonie classique, la polyphonie au moyen âge, la Renaissance, etc. Fondés sur l'étude approfondie des sources, sur une connaissance parfaite et personnelle des formes et des techniques musicales, ses jugements de valeur, souvent audacieux parce que nouveaux pour l'époque, finissaient par s'imposer à de jeunes auditeurs d'abord un peu inquiets et finalement séduits. Le cours d'histoire de la musique avait, pour les étudiants de la faculté, la réputation d'être difficile : une bibliographie abondante, une étude critique des sources, un exposé général sur l'époque choisie, souvent même le résumé des controverses musicologiques, mettaient l'auditeur attentif en mesure de comprendre le déroulement du sujet, de saisir l'évolution des formes musicales, et, finalement, d'accéder à la compréhension des langages successifs de l'art des sons. Un mauvais piano lui permettait d'illustrer ses leçons, mais les nombreuses transcriptions qu'il avait faites autrefois et son habileté à saisir de ses dix doigts les complexités d'une partition, aidaient à rendre le jeu d'une polyphonie, l'éclat d'un orchestre ou la délicatesse d'une ligne mélodique. Du reste, il chantait souvent la voix supérieure. Malgré ces conditions qui ne sont guère à comparer au matériel technique sans cesse amélioré dont disposent aujourd'hui nos universités, le professeur van den Borren réussissait à rendre sensible la beauté d'une œuvre, la clarté ou la logique d'une forme, l'esprit même d'un temps. Sa vaste culture artistique et littéraire y contribuait du reste, et, qu'il s'adressât à de futurs historiens de l'art ou à de jeunes philologues, il trouvait toujours le langage propre à les convaincre. Ses comparaisons

(19) Cette solution de facilité avait été adoptée avant Ch. van den Borren et fut assez longtemps en vigueur dans les universités belges. Certains cours se limitaient même à quelques conférences sur une œuvre musicale ou sur un musicien.

entre les motets de Machaut et l'architecture ou l'orfèvrerie gothiques, entre les sonorités suaves d'un Dufay ou d'un Dunstable et la douceur poignante et réservée d'un tableau de Roger de la Pasture, l'évocation des grands édifices de la Renaissance comme cadre des motets à double chœur des maîtres italiens du XVI^e ou du XVII^e siècle ont laissé à ses auditeurs d'autrefois d'inoubliables souvenirs. Qu'il soit permis aujourd'hui d'évoquer ces lundis après-midi dans la poussière qu'irradiait la lumière de mai pénétrant ce sombre auditoire du rez-de-chaussée dans le bâtiment central de la place du XX-Août et cet heureux temps où l'année académique s'ouvrait au troisième samedi d'octobre pour se terminer aux premières chaleurs de juin : une ballade de Francesco Landini faisait surgir la lumineuse vision d'un Fra Angelico, des fragments de la messe de Machaut appelaient l'éclat coloré qui filtrait à travers la rose d'une cathédrale gothique, Palestrina s'inscrivait sous les voûtes de la chapelle Sixtine et la fantaisie exquise et raffinée des virginalistes anglais évoquait la verte Albion des Tudor et, nous ne savions pourquoi, la reine intelligente, capricieuse, autoritaire dans ses habits de parade qui se confondait avec le flamboiement du style gothique anglais. Le verbe du maître faisait ainsi passer ces visions fugitives que nos souvenirs ont fixées à travers les hautes vitres toujours sales de l'auditoire que les yeux rêveurs fixaient tandis que du piano surgissaient ces musiques pour nous inouïes.

De telles leçons s'oublient d'autant moins qu'elles étaient, il faut le répéter, fondées sur une information de première main. A l'heure actuelle encore, on peut reprendre les cours de Ch. van den Borren au chapitre des sources, des analyses, des jugements de valeur : il n'y a rien à y changer. Cette constatation est d'autant plus surprenante que la science musicologique s'est considérablement développée depuis la fin de la seconde guerre mondiale et principalement aux Etats-Unis et que la bibliographie s'en trouve considérablement amplifiée.

Ces tâches multiples et la conscience qu'il apportait à les accomplir ne furent nullement préjudiciables à sa production scientifique, comme on pourra s'en convaincre en parcourant sa bibliographie. Je voudrais me limiter ici à mettre l'accent sur les principales étapes de sa démarche intellectuelle et souligner ses travaux les plus remarquables.

Ses études sur le manuscrit de Strasbourg et sur Guillaume Dufay l'avaient familiarisé avec les notations anciennes et avaient orienté de la sorte ses recherches vers un domaine fort peu exploré à cette époque et connu de quelques spécialistes seulement. Successivement il s'intéressa à Gilles Binchois et aux musiciens de la cour de Bourgogne au XV^e siècle, à Arnold et Hugo de Lantins, à Johannes Tinctoris, qui joua

un rôle considérable à Naples comme théoricien et maître de musique de Béatrice d'Aragon. Cela ne l'empêchait pas de revenir à Dufay dans plusieurs articles, soit qu'il relevât un aspect particulier et nouveau du musicien soit qu'il en fit le point de départ de considérations générales sur son siècle⁽²⁰⁾. Sa compétence en ce domaine était telle que la *Plainsong and Medieval Music Society* de Londres lui confia la publication en notation moderne des compositions religieuses les plus remarquables du célèbre manuscrit d'Oxford (Bodleian, Can. 213)⁽²¹⁾ sur lequel il présentera une étude détaillée à la *Royal Music Association* à Londres, en 1947. Entre-temps, il avait consigné la somme de ses connaissances sur l'époque de Dufay dans un livre vite épuisé qui, sous un titre général : *Etudes sur le xv^e siècle musical*⁽²²⁾, révélait bien des aspects nouveaux de la civilisation musicale à la fin du moyen âge. Pour la première fois, notamment, apparaissait la notion d'une « école liégeoise », quelque peu antérieure mais parallèle à celle de Cambrai, — où s'était formé Dufay, — première étape de la poussée vers le Nord d'une culture musicale française qui s'était épanouie, au xiv^e siècle, à Paris et dans la cité pontificale d'Avignon. Et pour mieux souligner l'originalité de ce centre, il révélait en 1950 un autre aspect du codex 213 d'Oxford sous le titre *Polyphonies profanes de provenance liégeoise* (xv^e siècle) en choisissant dans le riche répertoire de chansons qu'il contient, celles de compositeurs liégeois.

Depuis longtemps, toutefois, le xvi^e siècle le captivait. Au cours de ses travaux, sur la musique de clavier en Angleterre, il avait observé la présence, dans ce pays, de musiciens originaires des Pays-Bas, de religion réformée et réfugiés pour cette raison, notamment après la prise d'Anvers par Farnèse en 1585. En 1913, il publiait un livre sur *Les Musiciens belges en Angleterre à l'époque de la Renaissance*. D'autre part, un *Orlando de Lassus*, que lui avait demandé la maison d'édition Alcan pour la collection « Les maîtres de la musique »⁽²³⁾ est le résultat d'une étude approfondie comme en témoigne, dans sa bibliothèque, l'imposante liasse des œuvres de Roland de Lassus entièrement transcrites de sa main. Aussi les jugements qu'il porte sur quelques centaines de partitions résultent-ils d'une connaissance de première main. Travail considérable dont il bénéficiera en 1943 lorsque Suzanne Charlier-Tassier, qui dirigeait alors à la Renaissance du livre la collection

⁽²⁰⁾ Cf. Bibliographie : *Considérations générales...*, *Guillaume Dufay, centre de rayonnement... et Actions et réactions...*

⁽²¹⁾ *Polyphonia sacra*, Londres, 1932, 2^e éd., 1962.

⁽²²⁾ *Bibliographie*.

⁽²³⁾ Le directeur de cette collection, J. Chantavoine, était en relations avec Ch. van den Borren depuis 1907 ; l'ouvrage fut publié à Paris en 1920.

« Notre Passé », lui demandera une biographie de Lassus, depuis lors plusieurs fois épuisée.

Mais d'autres musiciens du xvi^e siècle firent l'objet d'un travail aussi approfondi et aussi consciencieux : Josquin des Prés, sur lequel il eut si souvent l'occasion de livrer le résultat de ses sagaces analyses, Obrecht, Ockeghem, Brumel, Pierre de la Rue et combien d'autres. Dès 1932, il entreprenait en collaboration avec M^{sr} van Nuffel, directeur de la Maîtrise de Saint-Rombaud à Malines et professeur à l'Université de Louvain, et avec le D^r G. van Doorslaer, érudit malinois, la publication des œuvres complètes de Philippe de Monte.

Finalement, il eut l'occasion de rassembler le résultat de ses études sur les musiciens du xvi^e siècle originaires des anciens Pays-Bas et du Nord de la France en deux ouvrages de synthèse. En 1948, paraissait le premier tome d'une *Geschiedenis van de Muziek in de Nederlanden* ⁽²⁴⁾ consacré à la musique du moyen âge et de la Renaissance. En 1950, la Renaissance du livre lui ayant confié la rédaction d'une encyclopédie : *La musique en Belgique*, Ch. van den Borren s'était réservé la rédaction de la première partie : des origines à la fin du xvi^e siècle.

Il serait vain de suivre, de siècle en siècle, les diverses étapes d'une curiosité qui embrasse bien des aspects de la création musicale. Toujours, elle se traduit en articles substantiels où il révélait, — de Palestrina à J. S. Bach, en passant par tant de maîtres inconnus ou méconnus, — le résultat de sa longue expérience et de sa connaissance effective de la musique. Qu'il soit permis, toutefois, de souligner l'intérêt tout particulier qu'il porta à Monteverdi, ce créateur de la musique des temps modernes dont l'œuvre commence à peine à pénétrer dans notre vie musicale. Déjà à l'époque où sa vocation de musicologue était entravée par les nécessités du barreau, il reprenait souvent sur le pupitre de son piano les partitions de *l'Orfeo* et *l'Incoronazione di Poppea*. On peut, du reste, observer, à la composition de sa bibliothèque, à quel point le créateur de l'opéra le fascinait. Il entreprit une traduction française du *Couronnement de Poppée* qui fut publiée en 1923 et c'est sa version qui fut choisie pour la représentation qu'en fit l'Opéra-Comique de Paris, en 1937.

Il faudrait encore mentionner ses études sur Rameau, Lully, Alessandro Scarlatti et son intérêt pour le théâtre lyrique de l'époque contemporaine. Ses publications nombreuses en font foi. En cela, il se rattachait à la musicologie française dont la tradition à travers Stendhal remonte sans doute aux écrits de J.-J. Rousseau ; Romain Rolland s'était encore inscrit dans cette lignée avant de s'intéresser exclusivement au cas Beethoven. Ceci appelle quelque précision.

(24) Il s'agit d'une traduction, le livre ayant été écrit en français.

La longue série des chefs-d'œuvre qui illustre la musique d'Italie et de France aux XVII^e et XVIII^e siècles avait suscité l'intérêt des philosophes au « Siècle des lumières », des historiens ensuite. C'est là une tradition bien naturelle dans les pays latins. L'opéra y était considéré, non sans raison, comme l'une des formes les plus accomplies de l'évolution musicale. L'observation reposait à la fois sur la critique littéraire et sur des jugements de valeur souvent subjectifs. Par contre, la musicologie allemande, née du concept de l'*Altertumwissenschaft* avait pris pour objet l'examen des sources, l'analyse des formes musicales et l'étude des principes mathématiques qui régissaient l'évolution de l'écriture et du langage. De nombreux textes musicaux furent publiés en de vastes collections de *Monumenta* et de *Sämmtliche Werke* et les auteurs de ces publications se montraient attentifs à tous les problèmes de la paléographie musicale. De ces deux branches bien distinctes d'une même discipline, Charles van den Borren fit la synthèse. On l'a vu, quel que fût l'objet de son étude, — œuvres d'un lointain passé ou production de la musique de son temps, — il procédait à la recherche et à l'examen critique des sources, n'ignorait rien des secrets des notations les plus difficiles, procédait à l'analyse de l'écriture, de la forme et du langage, replaçait l'œuvre dans son contexte historique. La musicologie n'était plus seulement une science littéraire et esthétique ou une philologie des sons, mais une science complète dont l'objet, la musique, s'intégrait dans l'évolution générale de la civilisation où elle prenait une place égale à la littérature, aux arts plastiques et aux mouvements de la pensée. Aussi la rigueur de l'information alliée au souci d'un jugement esthétique, la clarté des exposés où les analyses sous-jacentes étaient habillées dans un langage accessible à tous, faisaient de la musicologie, selon Ch. van den Borren, non plus une science ésotérique mais le point de départ, combien fécond, d'un renouveau dans la découverte de la musique ancienne ou dans le jugement de la musique moderne. C'est cette science, ainsi élargie et nouvelle dans ses accents, qu'il a instaurée dans notre Université.

Ce tableau des activités de Ch. van den Borren ne serait pas complet si l'on ne rappelait que depuis le 4 octobre 1924 jusqu'à sa mort le 14 janvier 1966, il fut le secrétaire général de l'Institut des hautes études de Belgique. Pendant « quarante ans et plus », — pour reprendre les termes mêmes de Guillaume Cretin dans sa déploration sur la mort d'Ockeghem, — il a élaboré les programmes de cette institution et invité des savants de toute discipline et de tous pays. Jusqu'à l'extrême limite de ses forces physiques, il a tenu à assister à toutes les conférences, heureux de développer ses connaissances dans des domaines

qui n'étaient pas le sien. Bien entendu, une place légitime était réservée aux conférences sur la musique et les maîtres les plus éminents de France, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie, des Etats-Unis, de Hollande étaient chaque année appelés et accueillis à la tribune de l'Institut des hautes études dont il a maintenu, en dépit de bien des difficultés, une activité incessante et toujours en pointe de l'actualité scientifique, dans cet esprit de tolérance et d'objectivité qui avait animé, au début du siècle, les créateurs de l'Extension universitaire.

En 1937, il avait été élu membre correspondant de l'Académie royale de Belgique et, par arrêté royal du 24 juillet 1939, membre titulaire. La Classe des beaux-arts, dont il allait assurer la direction en 1943 et la présidence en 1953, bénéficia pendant près de trente ans de sa présence fidèle et de son impulsion. C'est lui qui suscita des candidats aux concours de l'Académie en posant des questions relatives à l'histoire de la musique de Belgique susceptibles d'intéresser de jeunes universitaires. D'autre part, il a considérablement enrichi les bulletins de l'Académie de nombreuses études que, désormais, il lui réservait de préférence à d'autres revues. On en verra le nombre et la diversité dans les pages qui suivent.

Il n'est pas possible, non plus, d'évoquer longuement son action comme fondateur (en 1946) et président de la Société belge de musicologie⁽²⁵⁾ si ce n'est en attirant, une fois de plus, l'attention sur les pages nombreuses qu'il publia dans la *Revue belge de musicologie* et principalement des comptes rendus dont la substance était parfois si dense que l'on pourrait les considérer comme des articles originaux.

Cette évocation du savant serait incomplète si, après avoir rappelé ce qu'il fit, l'on n'esquissait ce qu'il fut, car certains traits de son caractère appartiennent encore à l'homme de science. Conscient de la valeur de son travail mais infiniment modeste, affable mais clairvoyant, conciliant mais n'hésitant pas à s'insurger contre l'injustice, l'obstination ou la bêtise, généreux de son temps, de son savoir et de son inépuisable documentation. Savants, étudiants, musiciens de tous pays, de toutes langues y ont eu recours et pourront témoigner de l'étendue de sa science, de la sûreté de son information, de la finesse de son jugement.

Mort à l'âge respectable de quatre-vingt-onze ans, Charles van den Borren a eu, de surcroît, le bonheur de voir l'aboutissement de ses nombreux travaux. Tant d'études sur la musique du passé ne pouvaient

(25) On pourra lire les lignes qui lui sont consacrées par M. Fl. Van der Mueren et l'auteur de ces pages dans la *Revue belge de musicologie* de 1966 : In memoriam Charles van den Borren.

rester vaines mais encore aurait-il pu, comme tant d'autres, disparaître avant d'en voir poindre les effets. En 1935, il avait suscité la renaissance de la musique du moyen âge et du xvi^e siècle en présidant à la création du groupe *Pro musica antiqua* auquel il prodigua, pendant près de trente ans, ses conseils éclairés. Depuis lors, on le sait, l'industrie du disque, la radio et même les concerts publics ont introduit dans la culture artistique des jeunes générations la connaissance de cette musique qui était autrefois l'apanage de quelques musicologues. Que celui qui, dans notre pays, fut l'initiateur de cette « renaissance », ait pu connaître le résultat heureux de ses efforts et contempler ainsi le rayonnement de ses travaux, c'est là un phénomène d'une insigne rareté. Qu'il en ait joui dans la plénitude de ses facultés intellectuelles et sensibles est plus exceptionnel encore. Aussi, pour tous ceux qui auront mission à l'Université de Liège, de poursuivre l'œuvre entreprise par Charles van den Borren, son nom demeurera associé au souvenir de son destin exemplaire.

SUZANNE CLERCX.

PUBLICATIONS ⁽²⁶⁾

Liste des abréviations

A.M. : *Acta musicologica*.

B.A.R.B. : *Académie royale de Belgique. Bulletins de la classe des beaux-arts*.

R.B.A.H.A. : *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*.

R.B.M. : *Revue belge de musicologie*.

R.I.M. : *Revue internationale de musique*.

R.M. : *Revue musicale* (Paris).

R.M.B. : *Revue musicale belge*.

R.U.B., B. : *Revue de l'Université de Bruxelles, Bibliographie*.

⁽²⁶⁾ Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 573-575.

La bibliographie de Ch. van den Borren a été publiée plusieurs fois. La première, dans *Hommage à Ch. van den Borren. Mélanges* (Anvers, 1945, pp. 19-53) qui lui fut offert à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire, avait été élaborée par R. Wangermée. Divisée en deux parties : a) ouvrages et articles de revues ; b) comptes rendus, elle s'arrêtait à l'année 1943. Cinq ans plus tard A. Vander Linden la complétait dans la *Revue belge de musicologie*, t. III, 1949, pp. 208-212 ; enfin à l'occasion des quatre-vingt-dix ans de Ch. van den Borren, il rassembla ces bibliographies et les compléta des livres et des articles parus de 1949 à 1964, dans la *Revue belge de musicologie*, t. XVIII, 1964, pp. v-xxxv.

I. *Etudes sur la musique du moyen âge*

- 1 A light of the fifteenth century : Guillaume Dufay. *The Musical Quarterly*, t. XXI, 1935, pp. 279-300.
- 2 Quelques remarques sur les tendances esthétiques de la musique du moyen âge. *B.A.R.B.*, t. XIX, 1937, pp. 136-148.
- 3 Considérations générales sur la conjonction de la polyphonie italienne et de la polyphonie du Nord pendant la première moitié du XV^e siècle. *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. XIX, 1938, pp. 175-187.
- 4 Van Hucbald tot Dufay. *Algemeene muziekgeschiedenis...*, Utrecht, 1938, pp. 37-106.
- 5 La pureté du style et l'interprétation de la musique du moyen âge. *R.I.M.*, t. I, 1938-1939, pp. 96-102, 273-279.
- 6 Guillaume Dufay, centre de rayonnement de la polyphonie européenne à la fin du moyen âge. *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. XX, 1939, pp. 171-185.
- 7 Mysticisme et musique au moyen âge. *B.A.R.B.*, t. XXI, 1939, pp. 55-66.
- 8 Le codex de Johannes Bonadies, musicien du XV^e siècle. *R.B.A.H.A.*, t. X, 1940, pp. 251-261.
- 9 De quelques publications récentes relatives à la musique italienne du moyen âge et de la Renaissance. *B.A.R.B.*, t. XXII, 1940, pp. 157-175.
- 10 *Etudes sur le quinzième siècle musical*. Anvers, 1941, 290 pages.
- 11 La chanson savante des trouvères, troubadours, Minnesaenger et Meistersinger (pp. 107-110); L'école et le temps de Guillaume de Machaut et de Francesco Landini (pp. 114-118); L'école et le temps de Dufay (pp. 118-122); Le mouvement polyphonique en Espagne, jusqu'au premier tiers du XV^e siècle (p. 132). *La musique, des origines à nos jours*, Paris, Larousse, 1946.
- 12 The Codex Canonici 213 in the Bodleian Library at Oxford. *Proceedings of the Royal Musical Association*, 73^e session, 1946-1947, pp. 45-58.
- 13 Les « Opera omnia » de Dufay. *R.M.B.*, II, 1947, 3-4, pp. 133-138.
- 14 Guillaume Dufay. *The Score*, n^o 2, janvier 1950, pp. 26-36.
- 15 *Pièces polyphoniques de provenance liégeoise (XV^e siècle)*. Bruxelles, 1950, coll. « Flores musicales belgicae », vol. 1, 76 pages.
- 16 Musique profane française de la fin du XIV^e siècle. *R.M.B.*, IV, 1950, 3, pp. 138-142.
- 17 Les « Studies in Medieval and Renaissance Music » de Manfred F. Bukofzer. *A.M.*, t. XXIII, fasc. 1-3, pp. 50-63.
- 18 *Missa Tornacensis, Corpus mensurabilis musicae 13*. American Institute of Musicology, 1957, xi-33 pages.
- 19 L'Ars nova. *Les Colloques de Wégimont*, t. II, 1955 (Paris, 1959), pp. 17-26.
- 20 Dufay and his school. *The New Oxford History of Music*, vol. III, Londres, 1960, pp. 214-238.

II. *Etudes sur la musique du XVI^e siècle*

- 1 Philippi De Monte. *Opera*, 24 vol., Bruges, 1927-1939.
- 2 Actions et réactions de la polyphonie néerlandaise et de la polyphonie italienne aux environs de 1500. *R.B.A.H.A.*, t. VI, 1936, pp. 51-61.
- 3 Note sur un essai de M. Federico Ghisi intitulé « Alle fonti della monodia ». *B.A.R.B.*, t. XXIII, 1941, pp. 9-17.
- 4 Sur l'interprétation des pièces vocales polyphoniques du XVI^e siècle. *B.A.R.B.*, t. XXIII, 1941, pp. 20-39.
- 5 *Roland de Lassus*. Bruxelles, Collection « Notre passé », 1943, 117 pages.
— Traduction italienne, Milan, 1944.
— Traduction néerlandaise, Anvers, 1945.

- 6 Les polyphonistes : Josquin des Prez. *Les Musiciens célèbres*. Genève, Editions d'art Lucien Mazenod, pp. 30-35 et 42-45.
- 7 La contribution italienne au « Thesaurus musicus » de 1564. *Journal of Renaissance and Baroque Music*, I, 1946, pp. 33-46.
- 8 Y avait-il une pratique musicale ésotérique au temps de Roland de Lassus ? *R.M.B.*, II, pp. 38-43.
- 9 Promenades dans la « Selva di varia recreatione » d'Orazio Vecchi. *Orazio Vecchi, precursore del melodramma (1550-1605) nel IV Centenario della nascita*, Modène, 1950, pp. 177-187.
- 10 Les « Opera omnia » d'Antoine Brumel et de Clemens non papa. *R.B.M.*, VII, 1952, pp. 40-47.
- 11 A propos de quelques messes de Josquin. *Compte rendu du V^e Congrès de la Société internationale de Musicologie*, Utrecht, 1952 (Amsterdam, 1953), pp. 79-85.
- 12 Une hypothèse concernant le lieu de naissance de Josquin des Prez. *Festschrift Schmidt-Goerg*, Bonn, 1957, pp. 21-25.
- 13 L'internationalisme musical au XV^e et au XVI^e siècles. *B.A.R.B.*, t. XXXVIII, 1956, pp. 208-218.
- 14 L'énigme du « Credo de Village ». *Hans Albrecht in memoriam*, Kassel, 1962, pp. 48-54.
- 15 Où en est, à l'heure actuelle, la nouvelle édition des Œuvres complètes de Roland de Lassus ? *B.A.R.B.*, t. XLV, 1963, t. XLV, 1963, pp. 140-155.

III. *Etudes et articles sur la musique des temps modernes
et de l'époque contemporaine* ⁽²⁷⁾

- 1 *Peter Benoit*. Bruxelles, « Collection nationale », 1942, 89 pages.
— Traduction néerlandaise, Anvers, 1942.
- 2 A propos du Baroque musical. *B.A.R.B.*, t. XXXI, 1949, pp. 164-173.
- 3 *César Franck*. Bruxelles, Coll. « Notre passé », 1950, 142 pages.

IV. *Divers et études générales sur la musique*

- 1 Horace et la musique. *Etudes horatiennes*, recueil publié en l'honneur du bimillénaire d'Horace, Bruxelles, 1937.
- 2 A propos de quelques publications musicologiques récentes (manuscrit d'Apt, œuvres de Constanço Festa, polyphonie classique portugaise). *B.A.R.B.*, t. XX, 1938, pp. 83-96.
- 3 De quelques aspects de la parodie musicale. *B.A.R.B.*, t. XX, 1938, pp. 146-163.
- 4 Du rôle de la musique ancienne dans la vie contemporaine. *Vlaamsch Jaarboek voor Muziekgeschiedenis*, t. II-III, 1940-1941, pp. 51-60.
- 5 Rabelais et la musique. *B.A.R.B.*, t. XXIV, 1942, pp. 78-111.
- 6 Mozart d'après sa correspondance. *B.A.R.B.*, t. XXV, 1943, pp. 81-108.
- 7 *Geschiedenis van de Muziek in de Nederlanden* (traduction de M. Boereboom). Anvers, 1948 et 1950, 2 vol., 430 pages et 410 pages.
- 8 *La Musique en Belgique* : a) *Le moyen âge et la Renaissance* (pp. 17-144) ; b) *La musicologie* (pp. 435-448) ; c) *Manuscrits et Impressions* (pp. 469-478). Bruxelles, 1950.

⁽²⁷⁾ La majorité de ces études, antérieures à 1935, ainsi qu'on l'observera dans la notice biographique ci-dessus, n'ont pu être reprises ici.

- 9 Musicologie et géographie. *La Renaissance dans les Provinces du Nord*, Paris, C.N.R.S., 1956, pp. 19-25.
 10 Esquisse d'une histoire des « Tombeaux » musicaux. *B.A.R.B.*, t. XLIII, 1961, pp. 253-274.

V. *Articles parus dans la « Biographie nationale »* (de Belgique)

- Verdelot (Philippe)*, t. XXVI, 1936-1938, col. 595-601.
Waelrant (Hubert), musicien, éditeur et pédagogue, t. XXVII, 1938, col. 14-23.
Weerbeke (Gaspar van), t. XXVII, 1938, col. 152-159.
Wijnen (Charles), violoniste, t. XXVII, 1938, col. 306-307.
Wilder (Jérôme, Albert, Victor Van), musicographe, t. XXVII, 1938, col. 310-314.
Wilder (Philippe Van), t. XXVII, 1938, col. 314-318.
Agniez (Emile) (col. 29-30), *Antoine (Georges)* (col. 136-138), *Benoit (Peter)* (col. 236-266), *Bériot (Charles de)* (col. 274-297), t. XXIX, 1957.
Accolay (Jean-Baptiste) (col. 7-8), *Acqua (Eva dell')* (col. 10), *Agniez (Louis)* (col. 23-24), *Albeniz (Isaac)* (col. 25-26), *Albers (Henri)* (col. 26-27), *Andelhof (August)* (col. 49-50), *Anthoni (François)* (col. 74), *Aoust (Léon d')* (col. 74-75), *Archambeau (Jean d')* (col. 75), *Artôt (Désiré)*, (col. 99-100), *Artôt de Padilla (Désiré)* (col. 100-101), *Assche et de Wemmel (marquise d')* (col. 104-105), t. XXX, 1959.
Artôt (Alexandre-Joseph) (col. 37) et *Bergmans (Charles)* (col. 72), t. XXXI, 1962.

VI. *Articles parus dans « Die Musik in Geschichte und Gegenwart », Kassel-Bärenreiter, 1950-1967*

- T. I. *Antwerpen* (col. 551-559).
Basse danse (col. 1399-1402), *Belgien* (col. 1579-1606), *Benoit* (col. 1663-1665).
 T. II. *Bonadies* (col. 102-105), *Borren (van den)* (col. 144-145), *Brügge* (col. 383-386), *Brüssel* (col. 388-395), *Burbure de Wesembeeck* (col. 468-469), *Closson* (col. 1541-1545), *Courtrai* (col. 1748-1751), *Coussemaker (de)* (col. 1753-1758).
 T. III. *Delatre* (col. 122-125), *Divitis* (col. 613-615), *Douai* (col. 706-709), *Duc* (col. 847-849).
 T. IV. *Fossa* (col. 588-591), *Galli (Antonius)* (col. 1280-1283).
 T. V. *Ghiselin (Johannes)* (col. 61-65), *Ghiselin Danckerts* (col. 66-70), *Gosse* (col. 538-539), *Gosswin (Antonius)* (col. 547-551), *Ghizeghem (Hayne van)* (col. 1950-1952).
 T. VI. *Hubertus de Salinis* (col. 819-820) et *Jean (Maître)* (col. 1821-1823).
 T. VIII. *Lecoq (Jean)* (col. 448-450), *Lepetit* (col. 654-655), *Maleingreau (Paul de)* (col. 1543-1544).

VII. *Rapports sur les mémoires de l'Académie de Belgique*

- 1 Rapport sur un mémoire intitulé Henri-Jacques de Croes, compositeur et maître de musique du prince Charles de Lorraine. *B.A.R.B.*, t. XIX, 1937, pp. 164-168.
 2 Rapport sur un mémoire intitulé « Bibliographie des éditions musicales plan-tiniennes ». *B.A.R.B.*, t. XXIX, 1947, pp. 67-71.
 3 Rapport sur un mémoire intitulé « Willem De Fesch, 1687-1757 ». *B.A.R.B.*, t. XXX, 1948, pp. 84-89.

- 4 Rapport sur la question « On demande une étude sur l'influence de la revue « L'Art moderne » et du groupe « La Libre Esthétique », sur la vie musicale belge ». *B.A.R.B.*, t. XXXI, 1949, pp. 136-140.
- 5 Rapport sur une monographie intitulée « François-Joseph Fétis ». *B.A.R.B.*, t. XXXII, 1950, pp. 106-111.
- 6 Rapport sur un mémoire intitulé « Pierre de la Rue ». *B.A.R.B.*, t. XXXIV, 1952, pp. 140-143.
- 7 Rapport sur un mémoire intitulé « Johannes Ciconia, un musicien liégeois et son temps (vers 1335-1411) ». *B.A.R.B.*, t. XXXVI, 1954, pp. 146-152.
- 8 Rapport sur un mémoire intitulé « Proeve van een Repertorium van de archivalia betrekking hebbende op het Nederlandse Orgel en zijn makers tot omstreeks 1620 ». *B.A.R.B.*, t. XXXVI, 1954, pp. 124-125.
- 9 Rapport sur un mémoire intitulé « Jean-Noël Hamal (1709-1778) ». *B.A.R.B.*, t. XXXIX, 1957, pp. 114-117.
- 10 Rapport sur un mémoire intitulé « Les livres de luth de Pierre Phalèse ». *B.A.R.B.*, t. XL, 1958, pp. 149-154.
- 11 Rapport sur un mémoire intitulé « Etude bio-bibliographique sur Philippe Verdelot, musicien français de la Renaissance ». *B.A.R.B.*, t. XLI, 1959, pp. 142-149.
- 12 Rapport sur le mémoire intitulé « Les maîtres de chant et la maîtrise de la Collégiale de Saint-Denis, à Liège, au temps de Grétry ». *B.A.R.B.*, t. XLV, 1963, pp. 17-18.
- 13 Rapport sur un mémoire intitulé « Antoine Brumel (vers 1464-vers 1520), Etude bibliographique ». *B.A.R.B.*, t. XLVII, 1965, pp. 206-212.

LÉO VAN PUYVELDE

(1882-1965)

1927

C'EST EN UNE SORTE DE TRIPTYQUE que peut se résumer l'activité de Léo Van Puyvelde : activité du professeur, activité de l'historien d'art et activité du conservateur. Si nous considérons que ces trois domaines synthétisent l'essentiel de sa vie, c'est parce que ces champs d'action en sous-entendent quantité d'autres : de voyageur, de guide, de conférencier, de pionnier, de découvreur, d'auteur... et nous nous limitons ici encore à l'essentiel.

Un triptyque, disions-nous. Et cette image n'est certes pas venue comme par hasard à notre esprit. Le spécialiste de la peinture que fut essentiellement Léo Van Puyvelde se serait-il formalisé de voir son œuvre scientifique résumée symboliquement par quelque retable monumental à la manière de Rubens ? Nous ne le pensons pas car c'est du célèbre maître anversois qu'il chanta la grandeur, toute sa vie. C'est sur une toile de fond rubénienne que semble devoir être esquissée la carrière longue et laborieuse du savant qui eut comme préoccupation fondamentale de faire revivre les gloires des Flandres et de la métropole de l'Escaut dans l'art pictural.

Le panneau central de ce triptyque serait, pour nous, représenté par l'activité du professeur puisque c'est sous cet aspect que nous avons le mieux connu Léo Van Puyvelde, ayant eu le privilège d'être son élève à notre Université.

Il paraîtra banal, sans aucun doute, de reprendre, à ce sujet, des expressions périmées en disant que le maître dispensait son savoir avec la ferveur d'un apôtre ou encore qu'il s'identifiait étroitement à son sujet.

Et pourtant, ceci était tellement vrai que, si Léo Van Puyvelde nous entretenait de Michel-Ange, nous étions absolument certains qu'il avait dû rencontrer fréquemment Buonarroti au cours de ses périples italiens ; s'il parlait de Pierre-Paul Rubens, l'impression n'en était que

plus profonde encore car celui-là surtout avait dû passer de longs moments de confidences en sa compagnie... Aussi, tout naturellement, en arrivait-on à superposer les deux images et à croire qu'effectivement le professeur qui parlait du haut de la chaire revenait vers nous d'un passé brillant dont il avait connu les heures glorieuses et qu'il savait rendre tellement proches par sa parole convaincante, son geste éloquent suppléant à l'indigence des diapositives, encore privées de couleurs...

Geste éloquent, démarche empreinte de dignité et d'assurance, stature solide à l'instar des effigies chères au maître de la *Descente de croix*, la confusion se prolongeait ainsi à l'insu de l'orateur et néanmoins étonnamment favorisée, affirmée, renforcée par lui. Rubens était donc revenu parmi nous et nul ne pouvait plus douter de la métamorphose jusqu'au moment où la lumière parcimonieuse d'un matin d'hiver liégeois venait remettre chaque chose à sa place, sans parvenir pourtant à détruire complètement l'étonnante symbiose.

On parlait autrefois d'« affinités électives ». Si l'expression a, elle aussi, passé de mode, il n'en est pas moins toujours évident que les êtres de même caractère s'attirent, ou à travers l'espace, ou à travers le temps, et que des rayonnements de même « longueur d'ondes » s'établissent entre eux. Ce fut certes le cas pour Rubens et pour son interprète, j'allais dire son hagiographe.

Quand, le 15 octobre 1965, s'ouvrit à Bruxelles, l'exposition : « Le siècle de Rubens », chacun pensa qu'elle serait la consécration la plus tangible d'une carrière déjà longue mais que rien, d'autre part, n'annonçait comme devant être la dernière.

Hélas ! Ce fut pourtant l'ultime consécration. Léo Van Puyvelde y avait apporté tous ses soins, y travaillant sans relâche depuis des mois, ne reculant devant aucun obstacle (et ils furent légion), ne désespérant jamais et ne montrant aucune indulgence pour son âge même. A vrai dire, il ignora toute sa vie, à la fois la fatigue et les précautions que réclame tout effort prolongé, avec des nuits de veille et des soucis renaissants. Ce combattant voyait son courage se durcir dans l'épreuve. Peut-être même l'obstacle à vaincre ajoutait-il un stimulant à ses efforts.

On peut aussi admettre que, secrètement, le destin lui avait fait comprendre que sa tâche était accomplie et qu'elle allait s'achever dans une dernière apothéose...

Cette apothéose eut lieu mais malheureusement en l'absence de son héros. « Le siècle de Rubens » devait être inauguré sans son promoteur. Pourtant personne n'ignora que le maître qui, sa vie durant, avait pensé et repensé les problèmes de l'art baroque, était présent, et plus que quiconque, tant dans les salles où affluaient les foules, que dans les commentaires qui s'échangeaient, dans les catalogues dont il avait signé un nombre impressionnant de notices et dont la couverture

reprenait, en une coïncidence saisissante, un fragment d'une des dernières grandes œuvres décoratives rubéniennes, *Le martyr de saint Liévin*. On sait l'horreur du thème : le saint gantois, arrêté par des bandits, a la langue arrachée. Rubens a tiré de ce sujet rébarbatif à l'extrême une dualité d'effets bouleversante car, tandis que, dans le bas du tableau, c'est le sinistre forfait qu'on voit s'accomplir, dans le haut, c'est déjà l'apothéose annoncée par des anges brandissant la foudre dans un ciel vertigineux. L'image du triomphe l'emporte sur l'image du martyr et c'est à ce point qu'on en arrive à ne retenir, dans cet antagonisme de lignes, de couleurs et de lumières, que l'envolée des nuages argentés d'où putti et messagers célestes descendent, victorieux du mal. Rubens fut toujours épris de semblables contrepoints et il nous apparaît évident que Léo Van Puyvelde sut, mieux que quiconque, commenter cette idée de ferveur, d'exaltation et de triomphe à laquelle toute la peinture du XVII^e siècle est subordonnée. Qu'il nous soit permis de rappeler ici une leçon qu'il fit jadis sur *La montée au Calvaire* de Rubens d'où il ressortait que cette montée vers le supplice était devenue, sous le pinceau du maître anversois, presque une marche triomphale dans la lumière.

Aux cimaises des Musées royaux des beaux-arts, le professeur donnait, en définitive, une dernière leçon où il avait pu résumer l'essentiel de ses recherches, de ses découvertes, de ses préférences, de ses prises de position.

Mais, tout autant que l'historien d'art, c'est encore le conservateur qui s'affirmait dans ces Musées royaux dont il avait assumé la direction durant de longues années.

En effet, dans le domaine de la muséographie, il avait rendu d'éminents services dont il est utile de résumer l'essentiel, très brièvement.

Actuellement, la présentation des œuvres dans un musée est devenue à la fois une science et un art. Car il ne convient plus de laisser errer, comme dans quelque repaire hostile, ceux que les témoignages du passé captivent et passionnent. Combien de musées, autrefois, furent de véritables nécropoles où venaient sombrer à jamais les intentions les meilleures de l'étudiant, du chercheur, du touriste, du passant. Dans un coude à coude niveleur, chefs-d'œuvre et essais médiocres s'entassaient, pêle-mêle, au hasard des acquisitions ou en fonction des cimaises à garnir, souvent sans la moindre mention utile, ou de date, ou d'auteur, ou d'école. Dante aurait pu s'écrier, comme aux portes de l'enfer : « Vous qui entrez, laissez toute espérance ! »

Mais l'espérance est revenue. Le musée imaginaire est devenu réalité. Il s'est mis à vivre au diapason de notre temps. Léo Van Puyvelde a contribué grandement à ce réveil et son œuvre, en ce sens, se poursuivra d'elle-même à l'avenir. Les salles des musées sont devenues des

salons d'allure familière d'où les œuvres mineures ont été éliminées et où les meilleures se sont regroupées, en famille autour du prototype, en école autour de la famille, comme un crayon généalogique remontant infailliblement aux sources ou comme des satellites rayonnant autour d'une planète.

C'est en cela que la muséographie est un art. Et Léo Van Puyvelde fut, en ce sens encore, un artiste.

Mais c'est aussi une science, science secrète à bien des titres car elle s'élabore dans les fiches des dossiers, au fond des tiroirs, à l'abri des regards et des indésirables. Alchimie du musée, tâche secrète mais combien délicate du conservateur. Qu'on songe aux problèmes que soulève, par exemple, une œuvre nouvellement acquise, sorte d'inconnue à qui l'on a ouvert la porte et dont il faut définir l'identité, les mérites, les faiblesses, l'état physique. Parfois, grande malade dont il faut tâter le pouls, prévoir les chances de survie, définir les soins de sauvegarde, de restauration, sinon de résurrection. Et nul n'ignore que, dans ce domaine encore, le conservateur présida à quelques miracles.

En refermant ce triptyque de la vie d'un homme qui lutta sans croire jamais qu'une défaite fût possible, nous avons l'impression de n'avoir rien dit, sinon presque rien, de ce qui fut son activité scientifique. La bibliographie qui va suivre pourvoira à ces lacunes. On a répété que cette bibliographie comportait quelque seize cents études. Il n'est, en conséquence, pas possible d'en donner un recensement complet. Nous dirons que ce sont essentiellement les personnalités de Rubens, Van Dijck et Jordaens qui ont le plus charmé ses yeux et inspiré sa plume : elles résument bien l'apogée de notre peinture.

Le xv^e siècle l'a semblablement intéressé avec l'illustre famille des « primitifs » belges. Aussi le nom de Van Eyck revient-il comme une incantation continue dans ses écrits. Dans les deux cas, c'est un rappel des sommets de notre passé artistique, passé que Léo Van Puyvelde a toujours montré comme profondément original, en dépit même de ce que l'art d'outre-monts avait pu éventuellement lui apporter de renouveau quant au fond ou quant à la forme.

Né à Saint-Nicolas-Waes, le 30 juillet 1882, Léo Van Puyvelde acquiert le titre de docteur en philosophie et lettres à l'Université de Louvain, en 1905. D'abord professeur à l'Athénée royal de Gand, il est nommé chargé de cours à l'Université de Gand en 1912 et donne des cours d'histoire de l'art en remplacement du professeur De Ceuleneer.

Durant la première guerre mondiale, il est professeur en Hollande et y défend la cause de la Belgique.

Professeur ordinaire à l'Université de Gand, en 1920, il y est nommé doyen de la Faculté de philosophie et lettres, en 1926.

Son professorat à l'Université de Liège se situe entre 1927 et 1952, soit pendant un quart de siècle exactement. C'est en 1927 également qu'il avait été appelé à succéder à H. Fierens-Gevaert comme conservateur en chef des Musées royaux des beaux-arts de Belgique, à Bruxelles, poste qu'il assumera jusqu'en 1947.

Surpris par la deuxième guerre mondiale, à Amsterdam où il inaugurait, le 9 mai 1940, une exposition consacrée à des artistes belges, il ne put regagner la Belgique et c'est en Angleterre qu'il travailla durant les quatre années d'hostilité, étudiant les dessins flamands et hollandais des collections royales de Windsor Castle.

A la fin de la guerre, en tant que directeur général des beaux-arts, il préside à la récupération des œuvres d'art enlevées par les nazis en Belgique, notamment à celle de l'*Agneau Mystique*, déposé, comme on le sait, dans les mines de sel d'Alt-Aussee.

Désormais, sa vie va se résumer entièrement dans sa triple activité de professeur, d'auteur et de conservateur, activité enrichie par d'incessants voyages d'études, par de multiples participations aux congrès, aux Académies nationales et internationales, par l'organisation d'expositions nombreuses en Belgique ou à l'étranger, par des conférences, des visites guidées, etc. Et nous avons montré que cette activité multiforme ne devait jamais ralentir, fût-ce à la veille de la mort, survenue le 27 octobre 1965.

Parallèlement à ses recherches et à ses publications, l'estime dont il était l'objet s'élargissait à travers le monde savant ainsi que le prouvent les titres qui lui furent conférés tout au long de sa carrière. Nous devons nous excuser de ne pouvoir les citer tous mais retenons ceux qui lui furent particulièrement chers :

Membre de la *Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal en Letterkunde*, dès 1911. Président de ladite Académie en 1934 et en 1945. Membre de l'Académie royale d'archéologie de Belgique en 1923. Président en 1933, 1952, 1954, et 1961. Membre de l'*Historich Genootschap* d'Utrecht, en 1925. Membre correspondant de l'*Academia Nacional de Belas Artes* de Lisbonne, en 1933. Membre honoraire de la Société d'archéologie et d'histoire de l'art de Budapest, en 1935. Docteur *honoris causa* de l'Université d'Alger, en 1938. Membre de l'*Academia Nazionale dei Lincei* de Rome, en 1947. Membre correspondant de l'Institut de France, section des beaux-arts, en juin 1963. Vice-président du *Vlaamse P.E.N. Club*.

Ses distinctions honorifiques sont aussi nombreuses : médaille commémorative de la guerre 1914-1918 (A.R. 18-10-1921); médaille de la victoire (A.R. 18-10-1921); commandeur de l'ordre d'Orange-Nassau (27-2-1928); officier de la Légion d'honneur (24-10-1932); com-

mandeur de la Rose blanche (23-1-1936); grand officier de l'ordre de Léopold I^{er} (A.R. 3-11-1951); grand officier de l'ordre de la Couronne (A.R. 1951); commandeur de l'Etoile polaire, médaille commémorative du Centenaire, etc.

S. COLLON-GEVAERT.

PUBLICATIONS (1)

- 1 *Dessins de maîtres de la collection des Musées royaux des beaux-arts de Belgique, Bruxelles, publiés par Léo van Puyvelde. Maîtres flamands et hollandais. Avec notes de Ernest Goldschmidt.* Bâle, Les Editions Holbein, 1937, in-pl., 70 pages.
- 2 *Meisterzeichnungen aus den Königl. Belgischen Museen der Schönen Künste zu Brüssel. Flämische und Holländische Meister. Herausgegeben von Léo van Puyvelde.* Francfort-sur-le-Main, Prestel-Verlag, 1937.
- 3 *Les Primitifs flamands.* Paris-Bruxelles, Editions Hypérion, 1940, in-4°, 160 pages; 2^e édition augmentée, Paris-Bruxelles, Editions Marion, 1947, 32 pages et 151 planches.
De Vlaamsche Primitieven. Ibid.
Die Altflämische Meister. Ibid.
- 4 *Les Esquisses de Rubens.* Bâle, Editions Holbein, 1940, in-4°, 202 pages.
Skizzen des Peter Paul Rubens. Francfort-sur-le-Main, Prestel-Verlag, 1940, in-4°, 215 pages.
- 5 *The Flemish Drawings in the Collection of His Majesty the King at Windsor Castle.* Londres, The Phaidon Press, George Allen and Unwin Ltd., 1942, in-4°, 162 pages.
- 6 *The Dutch Drawings in the Collection of His Majesty the King at Windsor Castle.* Londres, The Phaidon Press, 1944, in-4°, 182 pages.
- 7 *Van Eyck. L'Agneau mystique.* Paris-Bruxelles, Editions Marion, 1946, in-4°, 125 pages.
- 8 *Van Eyck. The Holy Lamb.* Trad. Doris J. Wilton, New York, Continental Book Center, Inc., 1947, in-8°, 121 pages.
- 9 *The Sketches of Rubens,* trad. Eveline Winkworth, Londres, Kegan Paul, Trench, Trubner Co. Ltd., s. d. [1947], in-8°, 97 pages.
- 10 *Van Eyck. Het Lam Gods.* Rotterdam, A. Donker, 1948, in-8°, 124 pages.
- 11 *Les Esquisses de Rubens,* 2^e éd. augmentée. Bâle, Editions Holbein, 1948, in-4°, 97 pages.
- 12 *The Genius of Flemish Art.* Londres, Les Editions Phaidon, 1949.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 577-580. M^{lle} Hairs a bien voulu se charger du récolement de la bibliographie. Nous l'en remercions cordialement. On peut également consulter : Dr. Rob. ROEMANS, *Analytische Bibliographie van Prof. Dr. Léo van Puyvelde.* Turnhout, N.V.J. van Mierlo-Proost, 1949, 170 pages; Extrait de la bibliographie de Léo van Puyvelde. *Miscellanea Léo van Puyvelde*, Bruxelles, Editions de la Connaissance, S.A., 1949, pp. 37-42.

- 13 *Les Primitifs portugais et la Peinture flamande*, Lisbonne, Académie des beaux-arts, 1949, 19 pages.
- 14 *La Peinture flamande à Rome*. Bruxelles, Editions de la Librairie encyclopédique, S.P.R.L., 1950, in-4°, 240 pages.
- 15 *Kunst und Kunstgeschichte*. Anvers, De Nederlandsche Boekhandel, 1950, in-8°, 408 pages.
- 16 *La Bataille des Amazones de Rubens*. Amsterdam, Editions Ditmar, 1950. A paru également en néerlandais, anglais, allemand et espagnol.
- 17 *L'Atelier et les collaborateurs de Rubens*. Bruxelles, Editions de la Librairie encyclopédique, 1952, in-8°, 55 pages. (Extrait de la *Gazette des beaux-arts*, Paris-New York, février-octobre-décembre, 1949.)
- 18 *Van Dyck*. Paris-Bruxelles-Amsterdam, Editions Elsevier, 1950, in-4°, 243 pages.
- 19 *Rubens*. Paris-Bruxelles-Amsterdam-Londres-New York-Houston, Editions Elsevier, 1952, in-4°, 243 pages.
- 20 *Jordaens*. *Ibid.*, 1953, in-4°, 238 pages.
- 21 *La Peinture flamande au siècle des Van Eyck*. Paris-Bruxelles-Amsterdam-Londres, Editions Elsevier, 1953, in-8°, 356 pages.
- 22 *Les Primitifs flamands*, 3^e édition revue. Paris-Bruxelles-New York-Amsterdam-Londres, Editions Elsevier, 1953.
- 23 *Hubert et Jean van Eyck*. Paris, Editions de la Bibliothèque des merveilles, Amiot-Dumont, 1955.
(A paru également en italien, en allemand, en espagnol.)
- 24 *De Bedoelingen van Bosch*. Amsterdam, Noord-Hollandsche uitg. Maatschappij. *Mededelingen der Koninklijke Nederlandse Academie van Wetenschap en Letteren*, t. 19, 1956, n° 2, pp. 89-118.
- 25 *Van Dyck*, 2^e édition. Paris-Bruxelles, Editions Elsevier, 1959, 294 pages.
- 26 *L'Agneau mystique d'Hubert et Jean van Eyck*, 2^e édition revue. *Ibid.*, 1959.
- 27 *La Peinture flamande au siècle de Bosch et Breughel*. Paris, Elsevier, 1962, in-4°, 491 pages.
- 28 *Velasquez*. Paris-Bruxelles, Editions Meddens, 1963, in-4°, 80 pages.
- 29 *Rubens*, 2^e édition. *Ibid.*, 1964, in-8°, 288 pages.
- 30 *Goya*. *Ibid.*, 1966, in-4°, 80 pages.

Laissant tomber, faute de place, quantité d'articles parus dans les revues d'archéologie et d'histoire de l'art d'Europe et d'Amérique, nous signalerons encore les principales expositions qui furent organisées par l'érudite et quelques études touchant son activité de conservateur des Musées royaux des beaux-arts de Belgique.

- 1 *Catalogue de l'exposition internationale d'art moderne*. Bruxelles, 1935, 205 pages.
- 2 *Catalogue de l'Exposition Esquisses de Rubens*. Bruxelles, 1937, 122 pages.
- 3 *Exposition d'art belge à Alger. Catalogue et introduction*. Alger, 1938, 60 pages.
- 4 *Catalogue de l'exposition du centenaire Alfred Verwée. Catalogue van de Tentoonstelling van het Eeuwfeest Alfred Verwée*. Knocke, 1938, 13 pages.
- 5 *Dessins de Pierre-Paul Rubens. Introduction au catalogue de l'exposition de dessins de Rubens*. Bruxelles, Palais des beaux-arts, 1938.
- 6 *Catalogue de l'exposition Ensor*. Paris, 1939, 37 pages.
- 7 *The Flemish Painting. Introduction to the Worcester-Philadelphia Exhibition of Flemish Painting*. Worcester, 1939, pp. 9-13.
- 8 *Catalogue de l'exposition Laermans, Ensor, Rik Wouters, Permeke, Opsomer*. Liège, 1940, 28 pages.

- 9 *Catalogus Belgische Kunstenaars van Heden, Rijksmuseum te Amsterdam.* Bruxelles, 1940, 28 pages.
- 10 *Five Contemporary Belgian Artists. Jan Stobbaerts, James Ensor, Jacob Smits, Rik Wouters, Walter Vaes. Catalogue and introduction.* Londres, 1942, 8 pages.
- 11 *The Art of a Happy People. Introduction to the Catalogue of the Exhibition : Early Flemish and Dutch Painters.* Londres, 1943, 27 pages.
- 12 *Van Jan van Eyck tot Rubens. Inleiding tot den Catalogus van Meesterwerken uit de Belgische Museums.* Amsterdam-Rotterdam, 1946, 13 pages.
- 13 *The Works of James Ensor. An Exhibition organized by the Arts Council of Great Britain at the National Gallery.* Londres, The Arts Council of Great Britain, 1946, 18 pages.
- 14 *Musée de l'Orangerie. Les Primitifs flamands. Catalogue, 5 juin-7 juillet 1947.* Bruxelles, Editions de la Connaissance, S.A., 1947, 52 pages.
- 15 *Le Siècle de Brueghel. La peinture en Belgique au XVI^e siècle. Musées royaux des beaux-arts de Belgique, Bruxelles, 27 septembre-24 novembre 1963.* Introduction au Catalogue pp. 17-22. Notices : Adam van Noort, p. 140 ; Bernard van Orley (biographie et tableaux n^{os} 181, 182, 183, 184, 185, 186, pp. 140-144) ; Tobie Verhaecht (n^o 229, p. 162).
- 16 *Le Siècle de Rubens. Musées royaux des beaux-arts de Belgique, Bruxelles, 15 octobre-12 décembre 1965. Catalogue.* Introduction pp. XIX-XXXI. Notices : Van Dyck (biographie pp. 52-53 ; tableaux n^{os} 50 à 76, pp. 53-76 ; dessins n^{os} 315 à 326, pp. 298-304 ; Jordaens (biographie, pp. 107-108 ; tableaux n^{os} 115 à 132, pp. 108-124 ; dessins n^{os} 327 à 335, pp. 304-308) ; Rubens (biographie, pp. 165-168 ; tableaux n^{os} 181 à 241, pp. 168-230 ; dessins n^{os} 344 à 352, pp. 312-318).

Quelques études permettront enfin de connaître Léo Van Puyvelde en tant que conservateur, soit comme théoricien et comme praticien. Ici encore, nous ne pouvons songer à donner une bibliographie exhaustive de l'œuvre du spécialiste. Retenons :

- 1 L'application des procédés de recherche scientifique à l'examen des œuvres d'art. *Revue des questions scientifiques*, Bruxelles, LIV, 1935, pp. 189-209.
- 2 Les transformations aux Musées royaux des beaux-arts à Bruxelles. *Annuaire général des beaux-arts de Belgique*, Bruxelles, IV, 1935, pp. 17-26.
- 3 On Cleaning Old Pictures. *Apollo*, Londres, XXI, 1935, pp. 18-22.
- 4 Les Musées aux Etats-Unis. *Beaux-Arts*, Paris, 25 mai, 9 juin, 4 juillet, 25 août 1939.
- 5 The Taste of John G. Johnson Collection at Philadelphia. *Art News*, New York, 1941, pp. 15-20.

OLYMPE GILBART

(1874-1958)

1928

LE NOM D'OLYMPE GILBART est un de ceux qui furent le plus fréquemment prononcés dans la Cité ardente durant la première moitié du XX^e siècle. Ce nom était, en effet, associé étroitement à toutes les manifestations culturelles et artistiques, à toutes les initiatives visant l'essor du pays wallon, à toutes les cérémonies marquant une date ou rappelant un anniversaire de l'histoire liégeoise.

C'est dire qu'Olympe Gilbart incarna, durant plus d'un demi-siècle, l'âme même de la ville mosane dans ce qu'elle a de meilleur.

Sans doute, un tel éloge lui eût-il été particulièrement sensible si, du moins, le souvenir que nous avons conservé de sa personnalité correspond bien à celui qu'il souhaitait laisser à ses contemporains et à ses successeurs. Il nous semble traduire sa vocation la plus profonde, sa vocation de citoyen, si l'on veut bien entendre ce mot dans ce qu'il présuppose essentiellement de devoirs à remplir, de tâches à réaliser.

Ainsi orientée, l'activité de celui dont nous tentons de définir l'image fut diversifiée à l'extrême. Aussi se laisse-t-elle malaisément circonscrire. Vouloir la préciser en quelques lignes est tâche bien délicate.

En fait, la carrière d'Olympe Gilbart échappa souvent au cadre universitaire, cadre qu'il fut contraint de sacrifier à ce qui fut sa deuxième raison d'être : le journalisme.

Citoyen exemplaire et journaliste de premier ordre : telle fut cette personnalité à qui rien d'humain n'était étranger.

Intéressé par tous les faits pouvant avoir une répercussion sur les êtres et les choses de son pays, voire de l'Europe et du monde entier, il prenait plaisir à les enregistrer, les analyser, les commenter d'une plume toujours alerte, souple et précise, sans recherches. C'est de la sorte que le journalisme devient témoignage de haute qualité.

Le savaient tout spécialement ceux qui, chaque matin, découvraient, dans leur quotidien, la chronique épinglant et commentant, tantôt le fait peu connu, l'incident insolite, l'image cocasse, mais plus souvent se faisant l'écho des événements les plus glorieux ou les plus douloureux de l'heure. L'ensemble de ces éphémérides pourrait fournir la matière d'un ouvrage copieux dont l'intérêt n'est pas à démontrer. Cet ouvrage consolerait, d'autre part, de ce que les publications d'Olympe Gilbart sont, à ce jour, extrêmement réduites.

« Il faudra un certain temps, écrit Georges de Froidcourt, pour reconstituer les activités multiples et éparses d'O. Gilbart dans la vie de la Wallonie. »

Né à Saint-Trond, le 7 juin 1874, O. Gilbart fit ses humanités anciennes à l'Athénée royal de Huy. Dans cette ville, au sortir du « pontia », sur la rive droite de la Meuse, ses parents dirigeaient une maison de confection, bien connue des habitants de la Hesbaye et du Condroz. Les nécessités du trafic routier ont fait disparaître la vieille maison que désignait à l'attention l'enseigne *Au drapeau belge*. Cette enseigne devait-elle symboliser secrètement la vocation future du jeune homme ? On le croirait assez facilement. Quoi qu'il en soit, toujours il se souviendra avec émotion de son adolescence studieuse sur les rives de la Meuse. Sa carrière se résumera, en quelque sorte, dans la mise en valeur de tout ce qui fit la beauté et la grandeur du pays wallon.

Élève particulièrement doué, O. Gilbart s'inscrit, en 1892, à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université, et bientôt son étoile brille au firmament étudiantin. Esprit dynamique, combatif, il est de toutes les réunions de la Fédération des étudiants libéraux et se passionne déjà pour le journalisme, tenant la chronique étudiantine du journal *L'Express* et fondant bientôt *Liège-Universitaire*.

Spécialisé dans l'étude de la philologie romane, il se sent attiré par des sujets peu connus, d'un abord difficile, et présente, avec le plus grand succès, un mémoire sur le dialecte du canton de Gedinne, soit d'une trentaine de villages dont on ne connaissait rien du point de vue philologique. On en était alors tout au début de l'étude des patois ; sa thèse, restée malheureusement inédite, témoignait d'une originalité incontestable.

Deux années plus tard, en 1899, alors qu'il n'a que 25 ans, il voit son destin se fixer définitivement tandis qu'il entre à la rédaction d'un des principaux quotidiens de la région liégeoise : *La Meuse*, dirigée à cette époque, par le chevalier Maurice de Thier. Il y devient secrétaire de rédaction et crée les *Mardis littéraires* où, pendant de nombreuses années, il consacre, toutes les semaines, à la littérature en général et plus

spécialement aux lettres belges, un feuilleton important. L'ensemble constituerait une mine de renseignements intéressants. Devenu rédacteur en chef en 1918, fonction qu'il occupa jusqu'en 1940, sa vie allait donc se confondre avec celle du journal.

Si la littérature l'intéressa toujours au premier chef, il fut lui-même séduit par la Muse. Deux plaquettes de vers *Isis* et *Eros*, actuellement introuvables — son appartement fut pillé, en 1940, par les Allemands — auraient pu en témoigner comme en témoignent des essais sur les écrivains liégeois, sur la littérature wallonne, sur tout ce qui touche à la région mosane avec Liège comme point central de radiation.

Ses billets quotidiens dans *La Meuse*, signés modestement du pseudonyme « Mestré » (le « ménestrel »), prouvent l'aisance avec laquelle il pouvait passer d'un sujet à un autre et y faire preuve de la même compétence. On doit encore à O. Gilbart une grande quantité de monographies d'écrivains wallons les plus notoires, publiées la plupart dans *Wallonia*, deux belles études sur les peintres liégeois, une étude sur Richard Heintz et, en collaboration avec Jules de Thier, quatre volumes sur *Liège pendant la Grande Guerre*. On y trouve une « somme étonnante de détails savoureux, une poussière de vie bien oubliée qui forme pourtant un des aspects du drame épouvantable de la guerre », a-t-on écrit à ce sujet.

Ce connaisseur du terroir devenait le spécialiste dont on sollicitait les avis et la collaboration. *La Vie wallonne*, dès sa fondation, en faisait son chroniqueur attitré, revue qui poursuit allégrement sa route à l'heure présente. Il y abordait des domaines extrêmement variés et, le plus fréquemment, les problèmes relevant de l'histoire des beaux-arts au pays wallon. Tout ce qui touche de loin ou de près à l'art wallon passionnait le critique d'art qui présida, en 1924, le Comité organisateur d'une Exposition de l'art ancien au Pays de Liège, exposition qui réunit les principaux joyaux de l'art wallon et se tint dans les salles du Pavillon de Marsan, à Paris. Elle obtint un succès considérable, de même que l'exposition organisée à Brighton, deux ans plus tard, et dont les journaux de Londres parlèrent avec enthousiasme : l'Exposition de la gravure liégeoise ancienne et contemporaine.

Tout naturellement, son information et son sens d'esthète averti le désignèrent à l'attention des autorités académiques quand fut créé, en 1928, le cours d'histoire de l'art wallon à l'Université. Il allait occuper ce poste jusqu'à son admission à l'éméritat, en 1944.

A l'*Alma Mater*, Olympe Gilbart allait pouvoir reprendre la cause qui lui était chère et qu'il avait déjà eu l'occasion de plaider dans ses écrits et ses conférences, mais aussi dans ses cours d'histoire de l'art faits au Lycée communal de Liège. A ses nouveaux auditeurs, il allait démontrer, pendant une quinzaine d'années, l'excellence des artistes de

notre passé mais aussi du présent, en un exposé clair et vivant, malheureusement succinct, le programme ne prévoyant que quinze leçons par an, dans cette discipline... Son talent d'orateur lui permettait de les rendre extrêmement enrichissantes et attachantes. La cause wallonne fut ainsi particulièrement bien défendue par ses soins.

Parallèlement à son enseignement, ses fonctions d'homme politique le mettaient au faite des charges, toujours, et des honneurs, très souvent.

Il n'est pas possible de s'étendre ici sur cette question mais nous signalerons qu'il siégea au conseil communal de Liège pendant trente-sept ans, qu'il fut échevin à maintes reprises ; ensuite, premier échevin, titre qu'il portait lors de son décès à Liège, le 26 août 1958. Il avait été sénateur de 1939 à 1946.

Bien d'autres activités retinrent son attention. Il fut membre titulaire de la Société de langue et de littérature wallonnes, président du Musée de la vie wallonne, en 1952-1953, président du Cercle royal des beaux-arts depuis 1925, secrétaire de la commission de surveillance du Conservatoire royal depuis 1931, président de la commission culturelle consultative de la radio et de la télévision de Liège depuis 1948, membre de la Commission royale des monuments et des sites depuis 1926, membre fondateur (1909) et secrétaire général des Amitiés françaises de 1918 à 1921, président d'honneur de l'Entente libérale wallonne, président d'honneur des journalistes libéraux.

Nous en passons, certes, mais nous pouvons résumer en disant que toujours Olympe Gilbert resta au premier plan de la vie culturelle de son pays. Il en fut un des représentants les plus qualifiés, les plus respectés.

Commandeur de l'ordre de Léopold, commandeur de la Légion d'honneur, titulaire de la médaille civique de première classe, il avait reçu également de nombreuses distinctions honorifiques étrangères.

S. COLLON-GEVAERT.

PUBLICATIONS (2)

- 1 Liège. Cité ardente. Ruche industrielle. Foyer d'art. A. DANDROY, L. DEWEZ et O. GILBART, *Liège, centre d'art*. Liège, 1947.

(2) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 587-588.

- 2 La maison de Grétry à Liège. *Ostend-Dover, Revue de l'élégance, de l'art et du tourisme*, Noël 1953, pp. 38-41.
- 3 Liège. *Le visage de la patrie. Belgique-Congo*, publié sous les auspices du Ministère de l'instruction publique et des colonies. S. 1., 1956, pp. 27-29.

Nous remercions M. Pierre Colman, chef de travaux, pour l'aide qu'il nous a apportée en collationnant les données bio-bibliographiques ici rassemblées.

HERMAN JANSSENS

(1903-1963)

1938

DANS L'APRÈS-MIDI du jeudi 27 juin 1963, Herman Janssens interrogeait des élèves qui se présentaient à la première session d'examens. La nuit n'était pas tombée qu'en rentrant à son domicile, il tombait foudroyé sous le coup du mal qui le guettait depuis une dizaine d'années. L'Institut supérieur d'histoire et de littératures orientales se trouvait du coup privé de l'un de ses membres les plus éminents.

Né à Anvers le 22 mai 1903, H. Janssens y fit de brillantes études primaires et secondaires. Décidé à venir poursuivre des études universitaires à Liège, il s'y inscrivit à la section de philologie classique, en 1921. Il s'affirma tout de suite un étudiant d'élite et, en 1925, il était proclamé docteur en philosophie et lettres avec le plus haut grade.

Tout en poursuivant ses études de philologie classique, H. Janssens avait été attiré par celles des langues orientales. Il s'adonna à l'arabe, à l'hébreu, au persan et au turc sous la direction du remarquable maître que fut Auguste Bricteux. Dès 1926, il obtenait le titre de licencié en histoire et littératures orientales, trois ans plus tard, en 1929, celui de docteur, toujours avec le plus haut grade.

Au concours universitaire, il s'assure la première place. Il se présente ensuite au concours des bourses de voyage dont il est proclamé lauréat. Il se décide alors à poursuivre ses études d'orientalisme à l'*Oriental Institute* de l'Université de Chicago. Plus particulièrement attiré par la littérature syriaque, il se met à l'école d'un maître réputé de cette discipline, le professeur Martin Sprengling. En ce nouveau domaine, il fait de si rapides progrès qu'il publiera son premier travail important *Bar Hebraeus' Book of the Pupils of the Eye* dans le *Journal of Semitic Languages and Literatures*. Dans cette édition d'un texte syriaque inédit s'affirme déjà le philologue précis, solide et minutieux.

Le séjour de Chicago lui avait fait découvrir sa voie scientifique : la littérature syriaque. Dès son retour en Belgique, il est nommé assistant du professeur Bricteux, ce qui ne l'empêche pas de préparer sa thèse d'agrégation de l'enseignement supérieur : *L'entretien de la sagesse. Introduction aux œuvres philosophiques de Bar Hebraeus*. Comme on pouvait s'y attendre, il subit brillamment les différentes épreuves de l'agrégation. L'ouvrage de H. Janssens marque d'ailleurs une date dans les études syriaques.

L'année même de la publication de la thèse du nouvel agrégé (1937), l'Université était éprouvée par le décès du professeur Auguste Bricteux, dont la science et l'enseignement s'étaient affirmés durant tant d'années. H. Janssens recueillit une partie de la succession de son maître, à savoir : les enseignements relatifs à la langue hébraïque, à la langue arabe et à la langue turque. Nommé chargé de cours le 1^{er} janvier 1938, il obtint le titre de professeur le 1^{er} janvier 1943. Peu de temps après la seconde guerre mondiale, en 1946, l'Université de Bruxelles réorganisait les enseignements de son Institut oriental. Ce fut à la compétence de H. Janssens qu'elle fit appel pour lui confier les cours relatifs à la langue hébraïque et à la langue syriaque.

Chercheur d'élite, comme l'attestent ses ouvrages, ses articles et ses recensions critiques où se manifestent toujours une pensée originale et une méthode rigoureuse, Herman Janssens était en même temps un professeur hors de pair. Tous ceux qui ont eu le privilège de suivre ses leçons sont unanimes à en souligner la clarté, la précision et même l'humour qu'il aimait à y glisser.

Herman Janssens ne comptait parmi ses collègues que des amis ; on ne pouvait pas ne pas être séduit par sa vivacité d'esprit, sa délicatesse, sa modestie, sa prévenance, toutes qualités qu'il parvenait mal à dissimuler sous des dehors indifférents ou graves.

Il était commandeur de l'ordre de la Couronne.

G. DOSSIN.

PUBLICATIONS

- 1 Bar Hebraeus' Book of the Pupils of the Eye, Introduction. *American Journal of Semitic Languages*, octobre 1930, pp. 26-49.
- 2 Bar Hebraeus' Book of the Pupils of the Eye, Syriac Text and Variants. *American Journal of Semitic Languages*, janvier 1931, pp. 94-134 ; juillet 1932, pp. 209-263.
- 3 Crème de la science ou science des sciences, le vrai titre d'un ouvrage de Bar Hebraeus. *Le Muséon*, 1931, pp. 365-372.

- 4 Les dix vertus du chien, texte inédit extrait du manuscrit syriaque n° 9 de l'India Office. *Mélanges de philologie orientale*, Liège, 1932, pp. 119-135.
- 5 Deux textes syriaques inédits relatifs au Phénix. *Le Muséon*, t. XLVII, 1934, pp. 61-71.
- 6 Bar Hebraeus' Book of the Pupils of the Eye, III. Translation and Notes (first part). *American Journal of Semitic Languages and Literatures*, t. LII, octobre 1935, 21 pages.
- 7 L'entretien de la Sagesse. *Introduction aux œuvres philosophiques de Bar Hebraeus*, Liège, 1937, 375 pages.
- 8 Auguste Bricteux. *Le Flambeau*, juillet 1937, 12 pages.
- 9 Ibn Batouta « Le voyageur de l'Islam ». Bruxelles, 1948, 113 pages.
- 10 Haymônûthô chez les logiciens syriens. *Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves*, Bruxelles, 1951, pp. 169-177.
- 11 Un sens peu commun d'ijmâ' chez Avicenne. *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, XIV, Londres, 1952, 3 pages.
- 12 *Vocabulaire du « Manuel de discipline »*. Bruxelles, 1952, 36 pages.
- 13 Le Yiddish. *Revue des langues vivantes*, septembre 1955, pp. 387-399.
- 14 Asa ou un caractère sur le trône de Juda. *Revue de l'Université de Bruxelles*, janvier 1956, pp. 147-166.
- 15 Les couleurs dans la Bible hébraïque. *Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales*, t. XIV, Bruxelles, 1957, pp. 145-171.
- 16 Ibn Batouta et Sir Hamilton Gibb. *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1959, pp. 283-308.
- 17 Les couleurs dans la Pechittô. *Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves*, t. XV, Bruxelles, 1960, pp. 89-107.
- 18 Les Juifs au haut moyen âge, d'après trois livres récents. *Le Moyen Age*, 1962, pp. 535-551.

Nombreuses chroniques et comptes rendus dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, *Le Moyen Age*, et la *Revue des langues vivantes*.

**INSTITUT SUPÉRIEUR
DE PÉDAGOGIE**

NICOLAS BRAUNSHAUSEN

(1874-1956)

1929

NICOLAS BRAUNSHAUSEN naquit à Garnich (Grand-Duché de Luxembourg) le 16 octobre 1874.

Après avoir fait ses humanités à l'Athénée de Luxembourg, il étudia d'abord la philosophie et la théologie dans cette ville, puis la philologie et la philosophie à Paris, Bonn et Berlin, où il se spécialisa en psychologie expérimentale sous la direction de Stumpf. Il obtint le doctorat en philosophie et lettres en 1901.

Il fut répétiteur puis professeur à l'Athénée de Luxembourg et, de 1907 à 1934, il enseigna la psychologie expérimentale aux cours supérieurs de cet athénée.

Nommé chargé de cours (1929) puis professeur (1933) à l'Institut supérieur de pédagogie de l'Université de Liège, dont il fut secrétaire en 1936-1937 et président en 1935-1936 et en 1944-1945, il y enseigna la psychologie expérimentale, la psychologie de l'enfant et de l'adolescent, la psychologie différentielle et la psychotechnique. Il fut également chargé, à partir de 1930, du cours à option de psychologie expérimentale à la Faculté de philosophie et lettres (licence en philosophie).

Il eut de nombreuses activités publiques. Il fut président de l'Association des fonctionnaires du Grand-Duché (1919-1921), président de l'Association des professeurs (1924-1928), conseiller municipal et échevin de l'instruction de la ville de Luxembourg (1924-1936), ministre de l'intérieur, du commerce et de l'industrie du Grand-Duché (1936-1937), commissaire du gouvernement pour l'orientation professionnelle dans le Grand-Duché (1938), membre de la conférence nationale du travail (1944), président de la commission d'experts pour l'étude et la législation concernant la sécurité sociale (1951), président de la commission des curateurs de l'Athénée de Luxembourg (1951), etc. (1).

(1) Voir aussi, pour la période antérieure à 1936, le *Liber memorialis* de l'Université de Liège, 1936, t. I, pp. 599 et suiv.

Il fut membre de diverses sociétés scientifiques, notamment membre effectif de la section des sciences de l'Institut grand-ducal (1910), membre fondateur de la Société belge de psychologie (1946), membre du Comité belge pour l'investigation scientifique des phénomènes réputés paranormaux (1949), membre *honoris causa* de la *Philophrenological Society of Great Britain* (1951). Il était titulaire de nombreuses distinctions honorifiques.

Après son admission à l'éméritat (1944), il continua de s'adonner à de multiples activités scientifiques et sociales. Il mourut d'une crise d'urémie, à Luxembourg, le 11 décembre 1956.

Nicolas Braunshausen fut un véritable pionnier de la psychologie expérimentale, de la psychotechnique et de l'orientation professionnelle dans le Grand-Duché de Luxembourg et sa renommée dépassa largement les frontières de son petit pays. Durant plus d'un demi-siècle d'activité, il aborda les domaines les plus variés de la psychologie expérimentale et appliquée. Sa vaste érudition, son souci constant de se tenir au courant des progrès de la psychologie, son esprit critique toujours en éveil, lui permirent non seulement de publier des travaux du plus haut intérêt, mais de faire des cours remarquables et de susciter des recherches fécondes. Ses élèves garderont de lui le souvenir d'un maître éminent, dont le prestige et l'influence furent considérables. Ils éprouvaient à son égard autant d'affection que d'admiration, car il était l'affabilité même.

Nicolas Braunshausen a publié huit livres ou brochures et une centaine d'articles. Il n'est pas possible de faire ici une analyse complète de cette œuvre très étendue. Il faudra donc se borner à passer en revue ses ouvrages.

Son premier livre s'intitulait *Die experimentelle Gedächtnisforschung* (Langensalza, Beyer-Mann, 1914). Bien documenté et d'une remarquable clarté d'exposition, il renfermait une synthèse des travaux effectués, avant la première guerre mondiale, dans le domaine de la mémoire, où la psychologie expérimentale, depuis Ebbinghaus et G. E. Müller, avait obtenu des succès notoires.

Souci de documentation et clarté d'exposition caractérisaient également le deuxième ouvrage de Nicolas Braunshausen, *Einführung in die experimentelle Psychologie* (Leipzig, Teubner, 1914), qui fut traduit en espagnol sous le titre *Introducción a la Psicología experimental* (Barcelone, Labor, 1930). Cette introduction fut favorablement accueillie dans les milieux scientifiques. Seul Hans Henning émit quelques critiques, du reste peu fondées. Il reprochait surtout à l'auteur d'avoir fait preuve de trop d'éclectisme, de n'avoir pas rejeté avec vigueur les travaux de l'Ecole de Wurtzbourg et la psychanalyse de Freud. La suite

a montré que c'était Nicolas Braunshausen qui avait raison. Il faisait d'ailleurs des réserves quant aux résultats obtenus à Wurtzbourg, par Külpe notamment, et il formulait des critiques pertinentes à l'égard du freudisme.

Dans une brochure intitulée *Psychologische Personalbogen als Hilfsmittel für Pädagogik und Berufsberatung* (Leipzig, Barth, 1919), Nicolas Braunshausen rapportait les expériences qu'il avait faites sur des élèves de l'Ecole professionnelle Emile Metz, près de Luxembourg. Il y mettait en rapport les aptitudes de ces jeunes gens, consignées dans des fiches individuelles, et les différentes professions auxquelles ils se destinaient.

Au seuil de la psychologie expérimentale (Bruxelles, Lamertin, 1931) inaugura la série des ouvrages en langue française de Nicolas Braunshausen, qui venait d'être nommé chargé de cours à l'Université de Liège. Ce petit livre a une allure un peu plus vulgarisatrice que l'*Einführung* de 1914. L'auteur y examine successivement les principes de l'expérimentation en psychologie, l'histoire et les méthodes de la psychologie expérimentale, les tests, la psychologie animale, la psychologie de l'enfant, la psychologie pathologique et les phénomènes occultes. Il conclut par un acte de foi dans les destinées de la méthode expérimentale en psychologie. Certes, envisager tant de points aussi importants en une centaine de pages constituait une véritable gageure. Aussi l'exposé est-il forcément incomplet, mais le livre renferme quantité de faits intéressants et est d'une lecture fort attachante.

Deux ans plus tard, parut l'ouvrage peut-être le plus original de Nicolas Braunshausen, *Le bilinguisme et les méthodes d'enseignement des langues étrangères* (Bruxelles, Cahiers de la Centrale du P.E.S., 1933). Analysant tout d'abord les principaux travaux consacrés au bilinguisme dans divers pays, l'auteur constate que des facteurs d'ordre affectif (luttres linguistiques) ont souvent embrouillé le problème et qu'il est difficile de dégager des données psychologiques précises. Quoi qu'il en soit, ces travaux mettent en lumière, tantôt des avantages, tantôt des inconvénients de l'acquisition simultanée de deux langues. Certes, les inconvénients semblent à première vue l'emporter : le bilinguisme paraîtrait retarder la pleine éclosion de l'intelligence. Cependant, Nicolas Braunshausen fait observer à juste titre que les enfants qui apprennent facilement une seconde langue et s'en servent couramment, ont une intelligence capable d'embrasser un horizon plus vaste, ou du moins un plus grand nombre de formes de langage. Par contre, ceux qui présentent des troubles, soit dans la maîtrise de la langue maternelle, soit dans le développement mental, sont moins bien doués pour l'adaptation générale au milieu et pour l'acquisition des formes de langage. Ce n'est donc pas l'apprentissage d'une langue étrangère qui entrave le dévelop-

pement normal de l'esprit. C'est l'écart existant entre la puissance d'assimilation d'un esprit et la quantité des formes assimilées, qui est à la base des difficultés éprouvées. D'autre part, l'auteur passe en revue les recherches consacrées aux méthodes d'enseignement des langues étrangères. Il en conclut que la méthode directe est préférable pour apprendre à parler une langue, tandis que l'étude approfondie de la grammaire et les exercices de traduction sont indispensables pour apprendre à l'écrire.

L'ouvrage qui valut à Nicolas Braunshausen la plus grande notoriété dans les milieux scientifiques fut *L'Etude expérimentale du caractère, méthodes et résultats* (Uccle, Centre national d'éducation, 1937). C'était le premier tableau d'ensemble présenté en langue française sur la question, et l'auteur y fait montre d'une vaste érudition. Il passe successivement en revue les études expérimentales sur la volonté, les différentes typologies, les profils psychologiques, les recherches sur les qualités isolées du caractère, enfin les tentatives qui ont été faites pour déterminer le caractère au moyen des phénomènes somatiques (composition du sang, mimique, physiognomonie, phrénologie, chirologie, graphologie, etc.). Il conclut qu'aucune méthode, employée seule, ne peut résoudre le problème du caractère, mais que des données tirées d'un questionnaire typologique, mises en rapport avec les résultats de tests portant sur divers aspects de la personnalité, peuvent permettre un diagnostic qui offre des garanties suffisantes.

Dans la suite, Nicolas Braunshausen ne publia plus, en fait d'ouvrages, que deux brochures d'un caractère plus administratif que scientifique, et qui n'intéressaient guère que le Grand-Duché de Luxembourg : *Rapport et propositions sur l'organisation de l'orientation professionnelle* (Luxembourg, Collection du Journal d'Esch, 1939) et *L'organisation de l'éducation nationale* (Luxembourg, Collection du Journal d'Esch, 1946).

R. PIRET.

PUBLICATIONS (2)

- 1 L'étude expérimentale de la volonté. *Archives belges des sciences de l'éducation*, 1936, 1, pp. 102-126.
- 2 Le chômage de la jeunesse intellectuelle. *La voix des jeunes* (Luxembourg), 1936, 18, pp. 1-5.

(2) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 600-603.

- 3 L'éducation pour la société par la société. *Journal de l'Association des professeurs* (Luxembourg), avril 1936, pp. 5-12.
- 4 A propos d'un anniversaire. *Cahiers luxembourgeois*, 1936, 100, pp. 377-384.
- 5 Discours prononcé à l'inauguration d'un nouveau bâtiment scolaire à Bel-Air. *Inauguration du nouveau bâtiment d'écoles à Bel-Air*, Luxembourg, 1936.
- 6 Le milieu social et l'intelligence. *Archives belges des sciences de l'éducation*, 1937, 2, pp. 284-287.
- 7 L'équation personnelle des correcteurs. *Cahiers de pédagogie* (Liège), 1937, 3, pp. 107-116.
- 8 Le maître vu par l'élève. *Journal de l'Association des professeurs*, mai 1937, pp. 5-12.
- 9 La protection des classes moyennes dans le Grand-Duché. *Bulletin de la Société belge d'études et d'expansion*, 1937, 4, pp. 648-652.
- 10 La loi scolaire de 1912 et le quatrième degré. *Journal des instituteurs luxembourgeois*, 1937, 32, pp. 284-287.
- 11 Introduction à l'édition spéciale du *Bulletin de la Chambre de commerce néerlandaise pour la Belgique et le Luxembourg*, à l'occasion de son 35^e anniversaire, Bruxelles, 1938, pp. 15-17.
- 12 La psychologie de la forme et la psychologie appliquée. *Cahiers de pédagogie* (Liège), 1938, 4, pp. 148-150.
- 13 La formation des professeurs. *Journal de l'Association des professeurs*, sept. 1938, pp. 11-36.
- 14 La psychotechnique et la formation du personnel enseignant. *Cahiers de pédagogie* (Liège), 1938, 4, pp. 41-46.
- 15 A qui l'avenir ? *La voix des jeunes* (Luxembourg), 1938, 20, pp. 1-3.
- 16 L'œuvre de la coopération intellectuelle dans le monde. *Cahiers luxembourgeois*, nov. 1938, pp. 665-675.
- 17 L'orientation professionnelle et la psychotechnique. *Document 108 de la Ligue de l'enseignement*, Bruxelles, 1938, pp. 23-30.
- 18 Geschichte der Luxemburgischen Verfassung. *Luxemburger Kalender*, janv. 1939, pp. 25-29.
- 19 Le passé garant de l'avenir. *Fêtes du centenaire de l'indépendance*, Luxembourg, 1939, pp. 20-24.
- 20 Un siècle de philosophie à l'Athénée de Luxembourg. *Un siècle de vie intellectuelle dans le Grand-Duché*, Edit. du *Journal des professeurs*, Luxembourg, 1939, pp. 60-79.
- 21 Recherches expérimentales pour l'amélioration du caractère. *Education familiale* (Bruxelles), 1939, 2, pp. 403-408. Reproduit dans *Domi i Outchilichté*, Sofia, 1939.
- 22 *Annuaire du Parti libéral luxembourgeois* : Préface, pp. 17-19 ; Der Liberalismus und die Luxemburgische Verfassung, pp. 34-37 ; das Primärschulwesen unter dem Einfluß der liberalen Ideen, pp. 93-97 ; die Liberale Partei und die Probleme der Gegenwart, pp. 150-153, Luxembourg, 1939.
- 23 La psychologie des témoignages et la technique des interrogatoires judiciaires. *Rapport de la Commission spéciale pour la révision des procès*, Luxembourg, 1939, 16 pages.
- 24 *Le tempérament et l'hérédité*. Communication au Congrès pédagogique international consacré à l'éveil et l'épanouissement de la personnalité humaine dans l'enfance et l'adolescence, Bruxelles et Liège, 1939.
- 25 La France vue du Grand-Duché. *Les amis de la France dans le monde*, Paris, 1939, pp. 209-210.

- 26 (Avec R. Nihard), Le mouvement pédagogique en Belgique de 1935 à 1940. *Intern. Zeitschr. Erziehung*, 1940, 9, pp. 286-310.
- 27 La psychologie expérimentale et son importance pour la psychologie générale. *Cahiers de pédagogie* (Liège), 1940, 5, pp. 143-147.
- 28 La rééducation professionnelle. *L'Avenir du travail*, 1946, 1, pp. 19-24.
- 29 Le Congrès des S.I.P.E.G. à Zürich (Semaines internationales d'études pour l'enfance victime de la guerre). *Cahiers de pédagogie* (Liège), 1946, 6, pp. 19-24.
- 30 L'intelligence et la vie. *Journal des instituteurs luxembourgeois*, 1946, 41, pp. 183-185 et 234-237.
- 31 Le libre arbitre à la lumière de la psychologie expérimentale et de la science moderne. *Revue des sciences pédagogiques* (Bruxelles), 1946 et 1947, n^{os} 34, 35, 37 et 38, 63 pages.
- 32 Les méthodes modernes. *L'Ecole supérieure du travail*, n^o 10a des *Publications de la Conférence nationale du travail*, Luxembourg, 1946, 15 pages.
- 33 Pierre Krier als Mensch. *In memoriam P. Krier*, Luxembourg, 1947, pp. 23-25 et 48-51.
- 34 Die soziale Sicherheit, n^o 10b des *Publications de la Conférence nationale du travail*, Luxembourg, 1946, 4 pages.
- 35 Discours prononcé à la Conférence générale de l'Unesco comme délégué du Gouvernement luxembourgeois. *Compte rendu de la première session de la Conférence générale de l'Unesco à Paris*, Paris, 1946, pp. 51-52.
- 36 L'Unesco et l'éducation. *Horizons nouveaux*, 1947, 2, pp. 218-224.
- 37 La langue et l'enseignement dans l'histoire du Grand-Duché. *Le Luxembourg, Livre du Centenaire*, Luxembourg, 1948, pp. 75-93.
- 38 Luxembourg en 1900. *Cahiers luxembourgeois*, sept. 1948, pp. 369-373.
- 39 Benelux. *Le Luxembourg dans le monde nouveau*, Luxembourg, 1948, 1, pp. 12-13.
- 40 Unesco. *Le Luxembourg dans le monde nouveau*, Luxembourg, 1948, 2, pp. 2-3.
- 41 L'orientation professionnelle au Grand-Duché de Luxembourg, pendant et après la guerre, in F. BAUMGARTEN, *Progrès de la psychotechnique*, Berne, Francke, 1948, 3 pages.
- 42 Compte rendu de BOLLER-BRINKMANN-WELTER, *Einführung in die Farbenlehre. Erasmus*, 1949, 2, 3 pages.
- 43 Tourisme d'autrefois. *Nature et tourisme* (Luxembourg), 1949, 3, pp. 12-14.
- 44 Examen scientifique des phénomènes dits occultes. *Cahiers luxembourgeois*, 1949, 1, pp. 261-269 et 2, pp. 219-226 (La télépathie), 1950, 1, pp. 170-183 (La radiesthésie).
- 45 L'étude de la pensée par la psychologie expérimentale. *Archives de l'Institut grand-ducal des sciences naturelles, physiques et mathématiques*, 1950, 19, 11 pages.
- 46 La valeur de la connaissance humaine. *Synthèses*, 1950, 3, 11 pages.
- 47 Perspectives d'avenir. *Fraternité mondiale*, 1950, 6, 2 pages.
- 48 Espoirs fédéralistes. *Voix fédéraliste* (Luxembourg), juillet 1951, 2 pages.
- 49 La clairvoyance dans l'occultisme. *Luxemburger Tageblatt*, 13 nov. 1953.
- 50 Tag der Menschenrechte. *Luxemburger Tageblatt*, 23 déc. 1953.
- 51 *Hubert Clément, ein Humanist der Arbeit*. Introduction à la plaquette-souvenir, Luxembourg, 1954.

JÉRÔME MAQUET

(1874-1955)

1929

JÉRÔME MAQUET naquit à Chokier le 15 juin 1874. Il fit ses humanités au Collège Saint-Servais à Liège. Il obtint successivement, à l'Université de Liège, les diplômes de docteur en droit, licencié du degré supérieur en sciences commerciales et consulaires, licencié en sciences sociales.

Il fit d'abord carrière au Ministère de l'intérieur et de l'hygiène, où il atteignit, en 1920, le grade de directeur général. La même année, il fut appelé à diriger l'Œuvre nationale de l'enfance, qui venait d'être créée. Il devint ultérieurement secrétaire général de l'Association internationale pour la protection de l'enfance.

Il avait trouvé sa véritable voie, car il devait se consacrer désormais à l'enfance. On lui doit, entre autres, le développement de campagnes pour le contrôle du lait, pour la préservation de la santé des futures mères et des jeunes enfants, pour l'amélioration du sort des orphelins. Il s'intéressa également aux problèmes posés par l'orientation professionnelle, le choix du métier, la documentation des jeunes, la surveillance des études et de l'apprentissage.

Ses publications reflétaient ces diverses préoccupations. Son principal ouvrage, intitulé *La femme et l'enfant dans la législation belge*, renfermait un commentaire très fouillé des dispositions légales prises en la matière, dans notre pays. C'est un ouvrage classique, qui fut complété, mais non remplacé, par des mises au point plus récentes.

Un autre livre de Jérôme Maquet, écrit en collaboration avec plusieurs personnes, attirait l'attention sur le problème de l'orientation professionnelle, encore assez neuf à l'époque (1923), car nos compatriotes Decroly et Christiaens avaient à peine commencé à s'en occuper une dizaine d'années auparavant. C'était, à certains égards, un travail de

pionnier, et il a fait date dans l'histoire de l'orientation professionnelle⁽¹⁾.

Par arrêté royal du 15 février 1929, Jérôme Maquet fut chargé de faire, à l'Institut supérieur de pédagogie de l'Université de Liège, le cours de législation protectrice de l'enfance. Sa vaste documentation et son talent d'exposition le rendaient parfaitement apte à assurer cet enseignement qu'il poursuivit jusqu'à son admission à l'éméritat, en 1944. Il était très attaché à l'Institut et manifestait un grand dévouement aux étudiants. Il mourut le 1^{er} avril 1955, au terme d'une existence consacrée, en grande partie, à l'une des plus belles causes qui soient : la protection de l'enfance⁽²⁾.

R. PIRET.

(1) En collab. avec MONCHAMPS, VANDERVEST, BORREMANS-PONTHIERE, *Un nouveau problème d'économie sociale : l'orientation professionnelle, la mesure des aptitudes, la connaissance de l'enfant et de la profession*, Bruxelles, Lib. Falk et fils, 1923.

(2) Cette notice doit beaucoup à l'obligeance de M^{me} Y. Feyerick-Nevejan, directrice de l'Œuvre nationale de l'enfance.

JEAN-MARIE PIRLOT

(1900-1944)

1940

JEAN-MARIE PIRLOT naît à Freux le 21 juillet 1900. Il entreprend, à l'Université de Liège, des études de zoologie et obtient en 1924 le grade de docteur en sciences naturelles, groupe zoologique, avec la plus grande distinction.

En novembre 1924, il est attaché en tant qu'assistant au département de zoologie du professeur D. Damas et, dès lors, son temps se divise entre les cours pratiques qu'il assure avec beaucoup de soin et de dévouement, et ses recherches.

Ses recherches, il les oriente dans deux directions bien différentes. Sur le plan purement zoologique, il reste fidèle à l'intérêt qu'a suscité chez lui, alors qu'il était encore étudiant, l'étude systématique et zoogéographique des crustacés amphipodes hypérides. Il approfondit ce sujet qui était déjà celui de son travail de doctorat. Ses premières observations, faites sur le matériel recueilli par l'expédition de l'*Armauer Hansen*, attirent sur lui l'attention du professeur Weber, d'Amsterdam, qui s'assure sa collaboration dans la classification des amphipodes ramenés au Musée d'Amsterdam par l'expédition du *Siboga*. Van Straelen, directeur du Musée royal de Bruxelles, lui confie l'étude des amphipodes du Musée de Bruxelles. J.-M. Pirlot acquiert progressivement une grande compétence dans le domaine des amphipodes hypérides et l'éminent spécialiste danois, le professeur Stephensen, de l'Université de Copenhague, se l'associe pour entreprendre la révision des tribus primitives d'amphipodes hypérides sur un vaste matériel provenant de plusieurs musées. Enfin, l'Institut scientifique chérifien le charge de l'étude des amphipodes de la côte atlantique du Maroc.

Parallèlement à cette activité, J.-M. Pirlot s'intéresse à des problèmes de biologie générale. Pour les aborder valablement, il est amené à parfaire ses connaissances de chimie au laboratoire du professeur

Huybrecht, de Liège, et à se familiariser avec certaines méthodes de microdosage au laboratoire du professeur Blanchetière, de Paris.

Ses divers travaux le poussent à de nombreux séjours dans des stations biologiques étrangères : Bergen, Roscoff, Croisic, Concarneau. Il travaille aussi volontiers dans le petit laboratoire maritime créé à l'initiative du professeur D. Damas à Blankenberghe et dont l'existence fut éphémère.

La vie universitaire de J.-M. PirLOT s'écoule harmonieusement, partagée entre l'enseignement, le travail de laboratoire, les voyages. Elle est jalonnée par des publications, des promotions qui se suivent régulièrement.

Il est chef de travaux en 1930. En 1932, il devient agrégé de l'enseignement supérieur près de la Faculté des sciences. Son mémoire porte sur l'*Introduction à l'étude des amphipodes* et sa leçon publique traite de l'« Adaptation ».

Il est nommé en 1939 agrégé près de la Faculté des sciences et est autorisé à faire, à la licence en zoologie, un cours de 15 heures sur la systématique des arthropodes.

Enfin, en 1940, il est chargé de faire à l'Institut de pédagogie le cours d'éléments de la biologie (y compris les démonstrations) laissé vacant par la mort prématurée du professeur Louis Verlaine.

Hélas, les quatre années de guerre ne sont pas écoulées que, pendant l'hiver 1944, il contracte une broncho-pneumonie et meurt le 18 décembre plongeant dans le deuil et l'affliction sa famille, ses amis et ses collaborateurs.

Son passage trop bref à l'Institut de zoologie laisse le souvenir d'un jeune spécialiste très érudit, d'un professeur dévoué, d'un homme affable et plein d'urbanité.

A. DUBUISSON-BROUHA.

PUBLICATIONS

- 1 Sur l'activation traumatique des œufs de *Petromyzon fluviatilis*. *C. R. des séances de la Soc. biol. belge*, t. 93, 1925.
- 2 L'action des vapeurs de chloroforme sur les œufs de *Petromyzon fluviatilis*. *C. R. des séances de la Soc. biol. belge*, 1925.
- 3 Les Amphipodes hypérides. Résultats zoologiques de la croisière atlantique de l'*Armauer Hansen*. *Mém. Soc. roy. sciences*, Liège, série 3, vol. XV, 1929.
- 4 Les Amphipodes gammarides, *Ibid.*
- 5 Les Amphipodes de l'expédition du Siboga. 1^{re} partie : les Amphipodes hypérides (à l'exception des thaumatopsides et oxycéphalides). *Siboga Expeditie*, XXXIII, a, Leyde, 1930.

- 6 Les Amphipodes hypérides et voisins. *Arch. zool. expér. et gén.*, t. 71, 1931 (en collaboration avec K. Stephensen).
- 7 *Metalanceola chevreuxi*, genre et espèce nouveaux d'Amphipodes hypérides. *Bull. Inst. océan. Monaco*, n° 572, 1931.
- 8 Sur quelques Amphipodes associés aux colonies de tubulaires dans la région de Bergen. *Bull. Soc. roy. sciences*, Liège, 1932.
- 9 Introduction à l'étude des Amphipodes hypérides. *Ann. Inst. océan. Monaco*, t. XII, fasc. 1, Paris, 1932.
- 10 Etude cytologique de l'activation normale ou provoquée par les vapeurs de chloroforme dans l'œuf de *Petromyzon*. *Bull. Soc. roy. sciences*, Liège, n° 11, 1932 (en collaboration avec M. Welsch).
- 11 Les Amphipodes de l'expédition du *Siboga*. 2^e partie : Les Amphipodes gammarides. I. Amphipodes fouisseurs : Phoxocéphalides. *Siboga Expeditie*, XXXIII, b, Leyde, 1932.
- 12 La ponte de l'*Arenicola marina* L. à la côte belge. *Bull. Mus. roy. hist. nat. Belg.*, t. IX, n° 28, 1933.
- 13 Un *Niphargus fontanus* Bate anormal. *Bull. Mus. roy. hist. nat. Belg.*, t. IX, n° 28, 1933.
- 14 Les Proscinidae, nouvelle famille d'Amphipodes hypérides. *Bull. Inst. océan. Monaco*, 1933.
- 15 Un nouvel Amphipode ascidicole. *Bull. Inst. océan. Monaco*, n° 633, 1933.
- 16 Les Amphipodes de l'expédition du *Siboga*. 2^e partie. Les Amphipodes gammarides. II. Amphipodes de mer profonde. *Siboga Expeditie*, XXXIII, c, 1933.
- 17 Etude anatomique et expérimentale de quelques tumeurs chez la grenouille rousse (*Rana fusca* L.). *Arch. intern. méd. expér.*, t. IX, fasc. 3, 1934.
- 18 Les Amphipodes de l'expédition du *Siboga*. 2^e partie. Les Amphipodes de mer profonde. 2. Hyperiopsides. *Siboga Expeditie*, XXXIII, d, 1934.
- 19 Les Amphipodes de l'expédition du *Siboga*. 2^e partie. Les Amphipodes gammarides. II. Les Amphipodes de mer profonde. III. Les Amphipodes littoraux. *Siboga Expeditie*, XXXIII, c, 1936.
- 20 Les Amphipodes de l'Expédition du *Siboga*. 1^{re} partie. Les Amphipodes hypérides. Famille des lanceolides, cystisomatides. La sexualité chez *Cystisoma* Guerin. *Siboga Expeditie*, XXXIII, f., 1938.
- 21 Les Amphipodes de l'expédition du *Siboga*. 2^e partie. Les Amphipodes gammarides. III. Les Amphipodes littoraux. Famille des dexaminides. *Siboga Expeditie*, XXXIII, 1938.
- 22 Amphipoda. *Mém. Mus. roy. hist. nat. Belg.*, Bruxelles, 1939.

DÉSIRÉ ROUSSEAU

(1890-1949)

1947

DÉSIRÉ ROUSSEAU naquit à Jemeppe-sur-Meuse le 3 juillet 1890. Après avoir obtenu les diplômes d'instituteur et de régent aux écoles normales de Huy et de Nivelles, il exerça les fonctions d'instituteur communal, puis de professeur aux écoles moyennes de Fleurus, Braine-le-Comte et Soignies.

A la fin de la première guerre mondiale, qu'il fit d'abord dans le Service sanitaire de l'armée, puis à la Direction générale des établissements d'artillerie, après une invalidité contractée au front durant la bataille de l'Yser, il fut détaché à l'Administration centrale du Ministère des sciences et des arts, où il collabora à la réorganisation de l'enseignement moyen. Il professa ensuite à l'École moyenne de Huy, puis à l'École des pupilles de l'armée.

Inscrit à la Faculté des sciences de l'Université de Liège en 1921, il y obtint, en 1926, le grade de docteur en sciences naturelles (botanique), avec grande distinction. Il fit partie du groupe de botanistes qui, sous la direction du professeur A. Gravis, se consacraient à des recherches dans le domaine de l'anatomie végétale. Ses travaux lui valurent d'être proclamé lauréat du concours universitaire (premier en sciences botaniques) en 1927.

Professeur à l'Athénée royal de Saint-Gilles, puis à celui de Bruxelles, il y enseigna les sciences naturelles de 1925 à 1938. Il fut nommé préfet des études de l'Athénée royal de Forest en 1939.

Très intéressé par la pédagogie, il attira l'attention du professeur A. Poissinger, titulaire du cours de méthodologie générale à l'Institut supérieur de pédagogie de l'Université de Liège. Peu après la création de cet Institut, en 1929, A. Poissinger se l'adjoignit comme collaborateur pour l'organisation des leçons et exercices didactiques concernant l'arithmétique et les sciences. Durant de longues années, Désiré Rousseau eut un statut précaire de chargé de mission temporaire, cette mis-

sion étant renouvelée périodiquement. Il ne fut nommé chargé de cours à l'Institut supérieur de pédagogie que par un arrêté du régent en date du 10 novembre 1947, complété par un arrêté du 10 novembre 1948, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1943. Ces arrêtés le chargeaient du cours de méthodologie spéciale (*partim* : arithmétique et sciences dans l'enseignement primaire, sciences naturelles dans l'enseignement moyen), ainsi que des exercices et travaux pratiques de méthodologie, notamment en vue de l'inspection scolaire (*partim* : arithmétique et sciences dans l'enseignement primaire, sciences naturelles dans l'enseignement moyen).

Il mourut à Bruxelles, le 15 août 1949, d'une crise cardiaque. Une dernière distinction lui était échue quelque temps auparavant : il avait été nommé membre du Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen.

Il a peu publié, car son activité fut surtout d'ordre pratique. Outre deux travaux de botanique, il faut signaler un article de synthèse, paru dans *Le Flambeau* en 1935, où il exposait sa conception de la méthodologie des sciences naturelles dans l'enseignement moyen et le rôle qui doit leur être dévolu dans la formation de la jeunesse.

Désiré Rousseau laissera le souvenir d'un pédagogue averti, d'un professeur consciencieux et affable, et aussi d'un grand patriote, invalide de la guerre 1914-1918 et titulaire de la médaille de la Résistance 1940-1945 ⁽¹⁾.

R. PIRET.

PUBLICATIONS

- 1 *Contribution à l'anatomie comparée des pipéracées*, mémoire publié par l'Académie royale de Belgique, Classe des sciences, Coll. in-8°, t. IX, 1927.
- 2 *La Keinia Articulata* Haworth. *Bull. Soc. royale de botan. de Belg.*, t. LXIII, fasc. 1, 1930.
- 3 Les sciences naturelles dans l'enseignement moyen. *Le Flambeau*, 18^e année, mars 1935, pp. 365-370.

⁽¹⁾ Cette notice doit beaucoup à l'obligeance de M. H. Rousseau, fils du défunt, et de M. Marion Coulon, directeur au Ministère de l'éducation nationale et de la culture.

HENRI MALCHAIR

(1907-1954)

1948

NÉ à CHERATTE en 1907, Henri Malchair fait d'excellentes études à l'Ecole moyenne puis à l'Athénée royal de Liège d'où il sort, en 1924, avec le diplôme d'humanités modernes scientifiques et le prix spécial du gouvernement « pour la façon exceptionnellement brillante dont il a accompli ses études moyennes du degré supérieur ».

En 1929, il est reçu docteur en sciences physiques et mathématiques avec la plus grande distinction par la Faculté des sciences de notre Université. Il poursuit alors une carrière scientifique remarquable, accumulant les titres et les honneurs. En 1930, il est aspirant au Fonds national de la recherche scientifique, il est classé premier au concours universitaire pour la période 1929-1930. En 1932, il est désigné comme assistant au service du professeur Fouarge, poste qu'il occupera jusqu'en 1938. Avec l'aide du Patrimoine et du F.N.R.S., il poursuit ses études à l'étranger et fait des séjours dans plusieurs universités, notamment à Paris et à Varsovie. Dès 1932 il est membre de la Société royale des sciences de Liège et, en 1934, il obtient un prix au concours organisé par les Amis de l'Université de Liège. Cette même année l'Université de Liège lui décerne le titre suprême d'agrégé de l'enseignement supérieur.

En 1938, arrivé au terme de son mandat d'assistant, il se tourne vers l'enseignement secondaire et est nommé professeur de mathématiques supérieures à l'Athénée royal de Chênée. Il s'y révèle immédiatement comme un maître extraordinairement efficace qui savait concilier les exigences d'une science rigoureuse et les nécessités délicates de la transmission de cette science à de jeunes cerveaux.

Mobilisé en 1939 comme officier d'artillerie au fort de Battice, il fera la campagne de 1940 et sera fait prisonnier à Abbeville le 21 mai. Il passera cinq années derrière les barbelés, se dévouant sans compter pour aider ses compagnons de captivité à tenir.

En 1947 il est nommé directeur de l'École normale de Nivelles. Il eut ainsi l'occasion de se familiariser avec les problèmes pédagogiques proprement dits et cet universitaire éminent fut un chef et un guide généreux, compréhensif et lucide dont tous ses collaborateurs ont gardé un souvenir ému.

Il apparaissait ainsi comme spécialement qualifié pour succéder, en 1948, à René Nihard à la chaire de statistique de l'Institut supérieur de pédagogie. La succession était particulièrement difficile. Il y fallait une science assez sûre d'elle-même pour pouvoir, sans compromis vis-à-vis de la vérité scientifique, s'humaniser, se transposer sur le plan plus nuancé et plus souple de la vérité vivante. Traduire la psychologie et la pédagogie en formules mathématiques exige des dons exceptionnels si l'on veut, tout en restant fidèle à la science, ne pas perdre le contact avec une réalité mouvante et infiniment complexe. La tâche était d'autant plus difficile qu'il fallait tenir compte de la faiblesse d'auditeurs où se retrouvaient bien des éléments dont la formation mathématique laissait pour le moins à désirer.

Agrégé de l'enseignement supérieur, ancien professeur de mathématiques dans l'enseignement secondaire, directeur d'école normale spécialement attentif aux problèmes pédagogiques, H. Malchair réussit pleinement. Ses élèves eurent en lui un maître vénéré qui savait, avec une grande simplicité et une patience inépuisable, les conduire, par des chemins parfois escarpés pour leur inexpérience, jusqu'aux questions les plus directement liées au bonheur des hommes et à l'harmonie des sociétés.

Chargé d'un enseignement de trente heures seulement, le professeur Malchair devait nous être ravi prématurément après une maladie brève et brutale. Il nous quittait le 7 janvier 1954, dans la fleur de l'âge, sans avoir eu la possibilité de donner toute sa mesure. Ses collègues ont gardé de lui le souvenir d'un homme aimable et bon, d'une humeur toujours égale, toujours prêt à se dévouer pour quelqu'un ou quelque chose.

A. CLAUSSE.

PUBLICATIONS

- 1 Sur les suites transfinies convergentes de fonctions de Baire. *Mémoires de la Société royale des sciences de Liège*, 3^e série, t. XVII, 1932.
- 2 Sur les suites et séries transfinies. *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, n^o 2, 1932.
- 3 Sur les suites et séries transfinies de fonctions non décroissantes. *Ibid.*, n^o 3.
- 4 Un théorème sur les suites transfinies de fonctions. *Ibid.*, n^o 6.

- 5 Sur les fonctions de classe alpha ne prenant qu'un nombre limité de valeurs différentes (en collaboration avec M. Bureau). *Mémoires de la Soc. royale des sciences de Liège*, t. XIX, 1933, 20 pages.
- 6 Sur les classifications de M. Baire et de M. Sierpinsky. *Bull. de la Soc. royale des sciences de Liège*, 1932, pp. 165-171.
- 7 Sur les systèmes de Pfaff. *Ibid.*, pp. 205-210.
- 8 Sur les fonctions limites de suites monotones. *Ibid.*, 1933, pp. 5-8.
- 9 Sur les fonctions ne prenant qu'un nombre limité de valeurs différentes. *Ibid.*, pp. 124-125.
- 10 Sur les anneaux de fonctions. *Ibid.*, pp. 122-124.
- 11 Sur les systèmes de Pfaff. *Congrès de l'Assoc. française pour l'avancement des sciences*, Bruxelles, 1932, pp. 69-72.
- 12 *Recueil d'exercices de géométrie analytique à trois dimensions (autog. Pholien)*. Un vol. de 152 pages in-8°.
- 13 Recherches sur les familles normales et quasi-normales, thèse d'agrégation de l'enseignement supérieur. *Mém. de la Soc. roy. des sci. de Liège*, 1934, t. XIX, pp. 1-51.
- 14 Un théorème sur les fonctions de plusieurs variables. *Bull. de la Soc. roy. des sci. de Liège*, 1934, pp. 12-13.
- 15 Sur les fonctions de plusieurs variables semi-continues par rapport à chacune d'elles. *Ibid.*, pp. 29-30.
- 16 Sur un théorème de M. Kempisty. *Ibid.*, pp. 99-101.
- 17 Quelques remarques sur les anneaux de fonctions. *Ibid.*, pp. 101-103.
- 18 Sur de nouvelles notions relatives aux suites et séries transfinies. *Ibid.*
- 19 Sur les suites et séries transfinies. *Societas scientiarum ac litterarum varsoviensis*, 1934, 5 pages.
- 20 Quelques nouvelles considérations relatives aux suites et séries transfinies. *Bull. de la Soc. roy. des sci. de Liège*, 1934, 8 pages.
- 21 Sur l'angle d'univalence des fonctions entières. *Ibid.*, 1934, 3 pages.
- 22 Sur les suites transfinies absolument convergentes. *Ibid.*, 1934, 3 pages.
- 23 Sur les fonctions sous-harmoniques. *Mém. de la Soc. roy. des sci. de Liège*, 3^e série, t. XX, 15 pages.
- 24 Sur les plus petites majorantes harmoniques des fonctions sous-harmoniques. *Comptes rendus des séances de la Société des sciences et lettres de Varsovie*, 1935, 12 pages.
- 25 Sur les fonctions sous-harmoniques. *Ibid.*, 1935, XXVIII, classe III, pp. 71-76.
- 26 Sur les fonctions de classe alpha qui sont limites de suites monotones de fonctions de classe $< \alpha$. *Bull. de la Soc. roy. des sci. de Liège*, 1936, pp. 12-13.
- 27 Quelques propriétés des suites non croissantes ou non décroissantes de fonctions sous-harmoniques. *Ibid.*, pp. 148-152.
- 28 Sur les meilleures majorantes harmoniques et les plus petites majorantes harmoniques des fonctions sous-harmoniques. *Mém. de la Soc. roy. des sci. de Liège*, 1936, 4^e série, I, pp. 1-20.
- 29 Sur les superpositions de fonctions. *Ibid.*, 1937, 4^e série, II, pp. 139-157.
- 30 Sur les suites non croissantes de fonctions sous-harmoniques. *Bull. de la Soc. roy. des sci. de Liège*, 1937, pp. 163-167.

MARCEL HECQ

(1904-1950)

1948

MARCEL HECQ naquit à Haine-Saint-Pierre le 1^{er} août 1904. Il fit ses études à l'École normale de Mons, où il obtint le diplôme d'instituteur en 1923. Ensuite, tout en professant dans l'enseignement primaire, il suivit les cours de l'Université libre de Bruxelles, où il conquist le grade de docteur en sciences pédagogiques en 1932. Il réussit également les examens de professeur d'école normale et d'inspecteur cantonal de l'enseignement primaire.

Il fut successivement instituteur communal à Haine-Saint-Pierre (1924), puis à l'École d'application annexée à l'École normale de Mons (1938), inspecteur cantonal de l'enseignement primaire à Beauraing (1941) et à Pâturages (1945), professeur de pédagogie à l'École normale de Huy (1946), inspecteur principal de l'enseignement primaire à Namur (1^{er} janvier 1949), enfin inspecteur général du même enseignement (1^{er} février 1949). Du 21 mars 1947 au 31 janvier 1949, il fut attaché au Cabinet de C. Huysmans, ministre de l'instruction publique.

Il n'enseigna que deux ans à l'Université de Liège. Nommé chargé de cours à l'Institut supérieur de pédagogie par arrêté royal du 1^{er} septembre 1948, il devait décéder le 8 juillet 1950, à Charleroi, des suites d'une intervention chirurgicale. Il faisait les cours d'encyclopédie de la pédagogie, d'éducation des enfants anormaux et de questions approfondies de pédagogie psychologique et expérimentale.

Marcel Hecq fut un pédagogue complet, unissant de solides connaissances théoriques, attestées par son doctorat de l'U.L.B., à une longue expérience personnelle, acquise dans l'enseignement primaire et normal. Le destin ne lui a malheureusement pas permis d'occuper longtemps le poste d'inspecteur général, mais il y a donné sa mesure. Se gardant de l'aventure pédagogique comme de la routine stérile, il préconisait une pédagogie positive et sensée. Il a notamment développé, dans un article qui fut très remarqué (*Sommes-nous decrolyens ?*), une

conception réaliste et mesurée de l'application, dans l'enseignement primaire, des idées du D^r Decroly.

Marcel Hecq avait une grande puissance de travail. Dans une notice nécrologique qu'il lui a consacrée⁽¹⁾, G. Goderniaux a écrit fort justement : « Il faut avoir vu, par la suite, quel soin M. l'Inspecteur général apportait à mettre au point pour le personnel enseignant la réalisation de l'une ou l'autre idée du plan d'études, lisant, s'informant, prenant conseil, discutant et n'avançant rien en fin de compte qui n'eût été mûri et éprouvé. Les semaines pédagogiques annuelles, par exemple, l'accaparaient tout entier ; les exposés qu'il faisait aux inspecteurs lors de leurs réunions traduisaient chaque fois une pensée claire et ordonnée, mais attestaient une somme de travail peu commune. »

La plupart des publications de Marcel Hecq furent des manuels et opuscules scolaires qu'il serait difficile d'analyser ici, mais on en trouvera la nomenclature ci-après.

Durant les deux années qu'il passa à l'Université de Liège, il se signala par un enseignement clair, méthodique et bien documenté. Il laissera le souvenir d'un brillant pédagogue, dont l'action a contribué à orienter l'enseignement primaire dans les voies de la modération et de la sagesse⁽²⁾.

R. PIRET.

PUBLICATIONS

Manuels et opuscules scolaires (nombreuses rééditions) :

a) Aux éditions Labor : *Etude de la table de multiplication — Le bois.*

b) Aux éditions Metens : *Le feu — L'eau — L'alimentation — L'habitation — Exercices d'identification — Devinettes.*

Premin Mèchon (recueil de poèmes wallons). Edit. Labor, 1926.

Histoire d'Haine-Saint-Pierre. Edit. Labor, 1935.

Recherche d'une définition sociologique du milieu. Edit. Labor, 1947.

A propos des quatrièmes degrés. *La Tribune de l'enseignement*, n° 21, 25 novembre 1949.

Sommes-nous decrolyens ? *Education*, n° 1, mai 1950, pp. 13-19.

Considérations sur l'examen cantonal (en collaboration avec J. Peeters). *Cahiers de péd. et d'orient. profes.*, IX, 3, 1950, pp. 5-25.

(¹) In memoriam Marcel Hecq, *Education*, n° 3, sept. 1950, pp. 43-44.

(²) Cette notice doit beaucoup à l'obligeance de M. Marion Coulon, directeur au Ministère de l'éducation nationale et de la culture.

conception réaliste et mesurée de l'opinion dans l'enseignement
primaire, des idées du D. Decroly.

Marcel Hérod avait une grande puissance de travail. Dans une notice
nécrologique qu'il lui a consacrée (1), G. Godwiniaux a écrit fort juste-
ment : « Il faut avoir vu par la suite, quel soin M. l'inspecteur général
apportait à mettre les principes de son enseignement dans la réalisation
de l'une ou l'autre idée du plan d'études, lisant, s'informant, prenant
conseil, discutant et n'avançant rien en fin de compte qui n'eût été
mûri et éprouvé. Les semaines pédagogiques annuelles, par exemple,
l'occupaient tout entier ; les experts qu'il faisait aux inspecteurs lors
de leurs réunions traduisaient chaque fois une pensée claire et ordonnée,
mais allaient une somme de travail peu commune. »

La plupart des publications de Marcel Hérod furent des manuels et
opuscules scolaires qu'il savait difficile d'analyser ici, mais on en trou-
vera la nomenclature ci-après.

Durant les deux années qu'il passa à l'Université de Liège, il se
signala par un enseignement clair, méthodique et bien documenté. Il
fut successivement professeur de psychologie, de pédagogie, de philosophie et
de sciences sociales. Ses travaux de recherche furent publiés dans les revues de la
faculté de lettres et de sciences sociales de Liège. Ses ouvrages les plus
importants sont : *La psychologie de l'enfant* (1924), *La pédagogie de l'enfant*
(1926), *La philosophie de l'enfant* (1928), *La psychologie de l'adulte* (1930),
La philosophie de l'adulte (1932), *La psychologie de l'adolescent* (1934),
La philosophie de l'adolescent (1936), *La psychologie de l'adulte* (1938),
La philosophie de l'adulte (1940), *La psychologie de l'adulte* (1942),
La philosophie de l'adulte (1944), *La psychologie de l'adulte* (1946),
La philosophie de l'adulte (1948), *La psychologie de l'adulte* (1950),
La philosophie de l'adulte (1952), *La psychologie de l'adulte* (1954),
La philosophie de l'adulte (1956), *La psychologie de l'adulte* (1958),
La philosophie de l'adulte (1960), *La psychologie de l'adulte* (1962),
La philosophie de l'adulte (1964), *La psychologie de l'adulte* (1966),
La philosophie de l'adulte (1968), *La psychologie de l'adulte* (1970),
La philosophie de l'adulte (1972), *La psychologie de l'adulte* (1974),
La philosophie de l'adulte (1976), *La psychologie de l'adulte* (1978),
La philosophie de l'adulte (1980), *La psychologie de l'adulte* (1982),
La philosophie de l'adulte (1984), *La psychologie de l'adulte* (1986),
La philosophie de l'adulte (1988), *La psychologie de l'adulte* (1990),
La philosophie de l'adulte (1992), *La psychologie de l'adulte* (1994),
La philosophie de l'adulte (1996), *La psychologie de l'adulte* (1998),
La philosophie de l'adulte (2000).

Il fut aussi directeur de l'Institut de pédagogie de l'Université de Liège
(1924-1926), directeur de l'Institut de philosophie de l'Université de Liège
(1926-1928), directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Liège
(1928-1930), directeur de l'Institut de sciences sociales de l'Université de Liège
(1930-1932), directeur de l'Institut de philosophie de l'Université de Liège
(1932-1934), directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Liège
(1934-1936), directeur de l'Institut de sciences sociales de l'Université de Liège
(1936-1938), directeur de l'Institut de philosophie de l'Université de Liège
(1938-1940), directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Liège
(1940-1942), directeur de l'Institut de sciences sociales de l'Université de Liège
(1942-1944), directeur de l'Institut de philosophie de l'Université de Liège
(1944-1946), directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Liège
(1946-1948), directeur de l'Institut de sciences sociales de l'Université de Liège
(1948-1950), directeur de l'Institut de philosophie de l'Université de Liège
(1950-1952), directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Liège
(1952-1954), directeur de l'Institut de sciences sociales de l'Université de Liège
(1954-1956), directeur de l'Institut de philosophie de l'Université de Liège
(1956-1958), directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Liège
(1958-1960), directeur de l'Institut de sciences sociales de l'Université de Liège
(1960-1962), directeur de l'Institut de philosophie de l'Université de Liège
(1962-1964), directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Liège
(1964-1966), directeur de l'Institut de sciences sociales de l'Université de Liège
(1966-1968), directeur de l'Institut de philosophie de l'Université de Liège
(1968-1970), directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Liège
(1970-1972), directeur de l'Institut de sciences sociales de l'Université de Liège
(1972-1974), directeur de l'Institut de philosophie de l'Université de Liège
(1974-1976), directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Liège
(1976-1978), directeur de l'Institut de sciences sociales de l'Université de Liège
(1978-1980), directeur de l'Institut de philosophie de l'Université de Liège
(1980-1982), directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Liège
(1982-1984), directeur de l'Institut de sciences sociales de l'Université de Liège
(1984-1986), directeur de l'Institut de philosophie de l'Université de Liège
(1986-1988), directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Liège
(1988-1990), directeur de l'Institut de sciences sociales de l'Université de Liège
(1990-1992), directeur de l'Institut de philosophie de l'Université de Liège
(1992-1994), directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Liège
(1994-1996), directeur de l'Institut de sciences sociales de l'Université de Liège
(1996-1998), directeur de l'Institut de philosophie de l'Université de Liège
(1998-2000), directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Liège
(2000-2002), directeur de l'Institut de sciences sociales de l'Université de Liège
(2002-2004), directeur de l'Institut de philosophie de l'Université de Liège
(2004-2006), directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Liège
(2006-2008), directeur de l'Institut de sciences sociales de l'Université de Liège
(2008-2010), directeur de l'Institut de philosophie de l'Université de Liège
(2010-2012), directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Liège
(2012-2014), directeur de l'Institut de sciences sociales de l'Université de Liège
(2014-2016), directeur de l'Institut de philosophie de l'Université de Liège
(2016-2018), directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Liège
(2018-2020), directeur de l'Institut de sciences sociales de l'Université de Liège
(2020-2022), directeur de l'Institut de philosophie de l'Université de Liège
(2022-2024), directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Liège
(2024-2026), directeur de l'Institut de sciences sociales de l'Université de Liège
(2026-2028), directeur de l'Institut de philosophie de l'Université de Liège
(2028-2030), directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Liège
(2030-2032), directeur de l'Institut de sciences sociales de l'Université de Liège
(2032-2034), directeur de l'Institut de philosophie de l'Université de Liège
(2034-2036), directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Liège
(2036-2038), directeur de l'Institut de sciences sociales de l'Université de Liège
(2038-2040), directeur de l'Institut de philosophie de l'Université de Liège
(2040-2042), directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Liège
(2042-2044), directeur de l'Institut de sciences sociales de l'Université de Liège
(2044-2046), directeur de l'Institut de philosophie de l'Université de Liège
(2046-2048), directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Liège
(2048-2050), directeur de l'Institut de sciences sociales de l'Université de Liège
(2050-2052), directeur de l'Institut de philosophie de l'Université de Liège
(2052-2054), directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Liège
(2054-2056), directeur de l'Institut de sciences sociales de l'Université de Liège
(2056-2058), directeur de l'Institut de philosophie de l'Université de Liège
(2058-2060), directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Liège
(2060-2062), directeur de l'Institut de sciences sociales de l'Université de Liège
(2062-2064), directeur de l'Institut de philosophie de l'Université de Liège
(2064-2066), directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Liège
(2066-2068), directeur de l'Institut de sciences sociales de l'Université de Liège
(2068-2070), directeur de l'Institut de philosophie de l'Université de Liège
(2070-2072), directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Liège
(2072-2074), directeur de l'Institut de sciences sociales de l'Université de Liège
(2074-2076), directeur de l'Institut de philosophie de l'Université de Liège
(2076-2078), directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Liège
(2078-2080), directeur de l'Institut de sciences sociales de l'Université de Liège
(2080-2082), directeur de l'Institut de philosophie de l'Université de Liège
(2082-2084), directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Liège
(2084-2086), directeur de l'Institut de sciences sociales de l'Université de Liège
(2086-2088), directeur de l'Institut de philosophie de l'Université de Liège
(2088-2090), directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Liège
(2090-2092), directeur de l'Institut de sciences sociales de l'Université de Liège
(2092-2094), directeur de l'Institut de philosophie de l'Université de Liège
(2094-2096), directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Liège
(2096-2098), directeur de l'Institut de sciences sociales de l'Université de Liège
(2098-2100), directeur de l'Institut de philosophie de l'Université de Liège

A propos de son œuvre, voir la notice de l'Institut de pédagogie de l'Université de Liège
(1924), la notice de l'Institut de philosophie de l'Université de Liège (1926),
la notice de l'Institut de psychologie de l'Université de Liège (1928), la notice
de l'Institut de sciences sociales de l'Université de Liège (1930), la notice de
l'Institut de philosophie de l'Université de Liège (1932), la notice de l'Institut
de psychologie de l'Université de Liège (1934), la notice de l'Institut de
sciences sociales de l'Université de Liège (1936), la notice de l'Institut de
philosophie de l'Université de Liège (1938), la notice de l'Institut de
psychologie de l'Université de Liège (1940), la notice de l'Institut de
sciences sociales de l'Université de Liège (1942), la notice de l'Institut de
philosophie de l'Université de Liège (1944), la notice de l'Institut de
psychologie de l'Université de Liège (1946), la notice de l'Institut de
sciences sociales de l'Université de Liège (1948), la notice de l'Institut de
philosophie de l'Université de Liège (1950), la notice de l'Institut de
psychologie de l'Université de Liège (1952), la notice de l'Institut de
sciences sociales de l'Université de Liège (1954), la notice de l'Institut de
philosophie de l'Université de Liège (1956), la notice de l'Institut de
psychologie de l'Université de Liège (1958), la notice de l'Institut de
sciences sociales de l'Université de Liège (1960), la notice de l'Institut de
philosophie de l'Université de Liège (1962), la notice de l'Institut de
psychologie de l'Université de Liège (1964), la notice de l'Institut de
sciences sociales de l'Université de Liège (1966), la notice de l'Institut de
philosophie de l'Université de Liège (1968), la notice de l'Institut de
psychologie de l'Université de Liège (1970), la notice de l'Institut de
sciences sociales de l'Université de Liège (1972), la notice de l'Institut de
philosophie de l'Université de Liège (1974), la notice de l'Institut de
psychologie de l'Université de Liège (1976), la notice de l'Institut de
sciences sociales de l'Université de Liège (1978), la notice de l'Institut de
philosophie de l'Université de Liège (1980), la notice de l'Institut de
psychologie de l'Université de Liège (1982), la notice de l'Institut de
sciences sociales de l'Université de Liège (1984), la notice de l'Institut de
philosophie de l'Université de Liège (1986), la notice de l'Institut de
psychologie de l'Université de Liège (1988), la notice de l'Institut de
sciences sociales de l'Université de Liège (1990), la notice de l'Institut de
philosophie de l'Université de Liège (1992), la notice de l'Institut de
psychologie de l'Université de Liège (1994), la notice de l'Institut de
sciences sociales de l'Université de Liège (1996), la notice de l'Institut de
philosophie de l'Université de Liège (1998), la notice de l'Institut de
psychologie de l'Université de Liège (2000).

CHARLES DE JACÉ

(1856-1944)

1326

FACULTÉ DE DROIT

Charles De Jacé est né à Dinan, Grande-Bretagne le 12 mars 1856. Agrégé de philosophie à Saint-Quentin, à Hainaut, philosophe et lettres à l'âge de 30 ans.

Lauréat du concours universitaire le même année (groupe des sciences historiques), il conquiert une bourse de voyage et poursuit pendant deux ans ses études d'histoire, de philosophie et d'économie politique aux Universités de Bonn, de Leipzig et de Berlin, à la Sorbonne et au Collège de France.

Rentré en pays, il est docteur en droit en 1880 et s'inscrit au barreau de Liège.

C'est en 1880 que débute sa carrière à l'Université. Il y est chargé de donner, en qualité de professeur extraordinaire, les cours d'introduction historique au droit civil et d'histoire du droit des peuples, d'abord par G. J. Masson. Il se voit confier la même année, l'enseignement du droit naturel. Promu à Pordingriet en 1889, il est chargé, à la Faculté de droit, en 1892, de l'économie politique, et, en 1893, du cours de régime du travail ou législation comparée. En 1906, il est en outre chargé à l'École spéciale de commerce, des cours d'histoire contemporaine du commerce et de l'industrie ou d'économie politique (matières spéciales).

La vaste culture de Charles De Jacé, l'intérêt qu'il portait aux problèmes économiques et sociaux et ses études d'histoire ne pouvaient le laisser indifférent aux transformations qui entraînaient la société de la fin de XIX^e siècle.

Avant même d'entrer dans le corps enseignant de l'Université, il s'intéressait à l'histoire du socialisme en Allemagne, à la vie et à l'œuvre

FACULTÉ DE DROIT

CHARLES DE JACE

(1856-1941)

1886

CHARLES DE JACE est né à Flémalle-Grande le 12 mars 1856. Après avoir fait ses humanités classiques au Collège Saint-Quirin à Huy, il entre à l'Université et est reçu docteur en philosophie et lettres à l'âge de 20 ans.

Lauréat du concours universitaire la même année (groupe des sciences historiques), il conquiert une bourse de voyage et poursuit pendant deux ans ses études d'histoire, de philosophie et d'économie politique aux Universités de Bonn, de Leipzig et de Berlin, à la Sorbonne et au Collège de France.

Rentré au pays, il est docteur en droit en 1880 et s'inscrit au barreau de Liège.

C'est en 1886 que débute sa carrière à l'Université. Il y est chargé de donner, en qualité de professeur extraordinaire, les cours d'introduction historique au droit civil et d'histoire du droit des gens, délaissés par G. J. Macors. Il se voit confier la même année, l'enseignement du droit naturel. Promu à l'ordinariat en 1889, il est chargé, à la Faculté de droit, en 1892, de l'économie politique, et, en 1893, du cours de régime du travail en législation comparée. En 1906, il est en outre chargé à l'École spéciale de commerce, des cours d'histoire contemporaine du commerce et de l'industrie et d'économie politique (matières spéciales).

La vaste culture de Charles De Jace, l'intérêt qu'il portait aux problèmes économiques et sociaux et ses études d'histoire ne pouvaient le laisser indifférent aux transformations qui entraînaient la société de la fin du XIX^e siècle.

Avant même d'entrer dans le corps enseignant de l'Université, il s'intéresse à l'histoire du socialisme en Allemagne, à la vie et à l'œuvre

de Le Play en France, il collabore à la revue française *Réforme sociale*, il est membre fondateur en 1881 de la Société belge d'économie sociale.

Entré dans le corps universitaire, il sera appelé par le gouvernement à participer à la Commission du travail instituée par arrêté royal du 15 avril 1886. Nommé membre du Conseil supérieur du travail depuis sa fondation (7 avril 1892), il sera désigné ensuite comme membre de diverses commissions officielles chargées soit de préparer des réformes législatives en matière de contrat de louage des ouvriers et des domestiques (1891), soit d'enquêter sur la durée du travail dans les mines de houille (1907). Après avoir participé en 1889 et 1891 à des congrès internationaux s'intéressant aux accidents du travail ainsi qu'aux assurances sociales, il publia dans la *Revue générale* de 1896 à 1903 différents articles relatifs à ces accidents et aux pensions de vieillesse. Il est membre depuis sa fondation de la Commission des accidents du travail dont il devint président en 1926.

Pendant la guerre 1914-1918, il organise d'abord à Cambridge, avec plusieurs collègues des universités belges, et dirige avec une maîtrise remarquée un cycle important d'études universitaires, destiné aux jeunes gens que n'appelaient pas encore, en raison de leur âge, le service de la patrie. Il est aussi chargé de présider à Londres le Tribunal des sursis. Le gouvernement du Havre lui confie bientôt des responsabilités dans l'administration active : il devient directeur général de l'enseignement supérieur à Paris puis secrétaire général du ministère de la reconstitution nationale au Havre et chef du cabinet du ministre des affaires économiques. Ainsi mêlé à la gestion des plus hautes affaires publiques, il voit s'élargir encore les horizons de son action et parviendra au sommet de sa carrière dans la Belgique reconquise. Charles De Jace est nommé recteur de l'Université de Liège pour la période triennale 1921-1924. D'autre part, le Sénat de Belgique l'appelle le 27 décembre 1921 à faire partie de cette assemblée en qualité de sénateur coopté, dignité conférée, on le sait, dans l'esprit du constituant de 1920-1921, à des personnalités éminentes, aptes au plus haut point à servir comme législateur les intérêts publics. Dans cette haute charge, son activité est remarquable notamment comme rapporteur de propositions et projets de lois sur la collation des grades académiques.

Admis à l'éméritat en 1926, il continue à s'occuper activement de plusieurs organismes officiels auxquels il appartenait de longue date, notamment le Conseil supérieur du travail, la Commission des accidents

du travail, le Conseil supérieur de l'assistance. Il y est invité maintes fois à établir les rapports introductifs de questions importantes et présente encore au Conseil supérieur de l'Assistance publique un *Rapport sur l'enquête relative à l'assistance préventive* dont il fut donné lecture à la séance du 28 octobre 1936.

Charles De Jace est décédé à Liège le 7 janvier 1941. Il était docteur *honoris causa* de l'Université de Cambridge et titulaire de hautes distinctions belges et étrangères. Un arrêté royal du 7 novembre 1936 l'avait élevé à la dignité de grand-croix de l'ordre de Léopold II.

L. MOUREAU.

PUBLICATIONS

Voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 734-737.

ERNEST MAHAIM

(1865-1938)

1892

ERNEST MAHAIM est né le 27 avril 1865 et mort le 1^{er} décembre 1938.

« Qu'est-ce qu'une grande vie ? C'est un rêve de jeunesse réalisé dans l'âge mûr. »

Le mot est d'Alfred de Vigny. Ernest Mahaim l'aurait goûté, lui qui aimait rappeler que sa mère, née à Paris en 1840, dans le bâtiment de la Madeleine, se souvenait avoir entendu, en 1848, une harangue de « Monsieur de Lamartine »... Mais il était de toute évidence moins bien placé que nous pour se rendre compte à quel point la formule peut s'appliquer à sa vie personnelle, à la remarquable unité qui anime sa doctrine et ses travaux, depuis le premier jour où tout était contestation jusqu'à ceux où, sous ses yeux, l'idéal de sa jeunesse va s'insérer, puis s'épanouir dans les lois, les traités, les institutions.

Sur pareil thème, le général de Gaulle s'est naguère exprimé à la manière qui est la sienne, c'est-à-dire en termes à la fois plus sobres et, comme il sied, plus martiaux. Qu'est-ce qu'un grand homme ?, s'est-il un jour demandé. « C'est la rencontre d'un grand caractère et d'un grand événement. » Diagnostic exact s'il en est, pourvu qu'il ne soit pas déformé et ne conduise pas au culte de la personnalité.

Le grand événement, à la fin du XIX^e siècle, ce sont, dans le cas présent, les puissantes aspirations populaires qui s'affirment de toutes parts et qui tendent vers ce que l'on appellera plus tard, avec la partie XIII du traité de Versailles, la *justice sociale*. C'est précisément l'époque où Mahaim conquiert ses grades, accomplit, comme boursier de l'Etat, un large tour d'Europe et, surtout, reçoit l'enseignement d'Emile de Laveleye, autre maître illustre, qui domine de toute sa hauteur l'économie politique de son temps. Notre Université se devrait bien, quelque jour, d'honorer également son souvenir. Elle soulignerait ainsi la permanence d'un rayonnement qu'il n'est au pouvoir de personne de lui enlever, celui de ses grands maîtres, son bien le plus précieux.

Emile de Laveleye fut le maître d'Ernest Mahaim, un maître inoubliable qu'il ne cessa jamais de révéler. Que lui a-t-il essentiellement emprunté ? Avec le recul de l'histoire, je serais tenté de considérer que ce sont, en ordre principal, ses préoccupations d'ordre moral. Il ne faut jamais perdre de vue qu'Emile de Laveleye est le savant qui définissait l'économie politique de la façon suivante : « La science qui détermine quelles sont les lois que les hommes doivent adopter, afin qu'ils puissent, avec le moins d'efforts possible, se procurer le plus d'objets utiles à la satisfaction de leurs besoins, en les répartissant conformément à la justice et en les consommant conformément à la raison. » Je ne pense pas que cette définition serait encore formulée aujourd'hui... Elle valut du reste à son auteur les foudres du *Journal des économistes*, mais le jeune Mahaim me paraît bien y avoir puisé le haut souci de moralité qui a été à la base même de sa conception de la vie en société.

C'est sous l'influence d'Emile de Laveleye que, cherchant un sujet de thèse d'économie politique, il devait choisir pour son doctorat spécial une série d'*Etudes sur l'association professionnelle*. On y trouve deux des orientations majeures de la pensée d'Ernest Mahaim. D'abord la tendance qui le porte à se pencher sur les problèmes sociaux et à les envisager sous l'angle de leurs relations avec l'économie politique. Ensuite une manifestation de l'estime, j'allais dire du culte, qu'il nourrira toute sa vie envers l'organisation syndicale, synonyme pour lui d'organisation de la responsabilité dans la liberté et dans la poursuite de la justice.

Deux autres éléments ont été déterminants dans l'option sociale de Mahaim économiste. Ils ont été excellemment mis en lumière par M. Max Gottschalk, qui fut un de ses collaborateurs les plus proches à l'Institut de sociologie Solvay⁽¹⁾.

Quand Mahaim termine son doctorat en droit à l'Université de Liège, la Belgique vient d'être le théâtre des graves soulèvements de mars 1886 et de la répression violente qui les a accompagnés. L'attention du jeune chercheur est attirée ainsi, de la façon la plus vive, sur l'existence de conditions de travail indignes, sur les problèmes qu'elles posent et sur le devoir d'y porter remède. Il en demeurera à tout jamais marqué, comme nombre de ses contemporains.

Quelque temps après, une autre influence va s'exercer sur lui et assigner à ses recherches un cadre tout à fait précis. Cette influence, c'est celle des maîtres qu'il approche au cours de ses voyages et, en particulier, celle de ses maîtres de l'Université de Berlin, où il effectue un long séjour. Il y fréquente surtout les séminaires d'Adolf Wagner, de Gustav von Schmoller et d'August Meitzen. Du premier, il apprécie

(1) Ernest Mahaim, *Revue de l'Institut de sociologie Solvay*, 1939, n° 2.

fort la méthode « historique » qui corrige ce qu'avait d'un peu abstrait l'enseignement d'Emile de Laveleye. Il en reçoit le même accueil sympathique que de son patron liégeois. Et c'est Adolf Wagner qui va lui confier, entre autres travaux, un compte rendu qui fera date dans la fixation de son activité scientifique.

Il s'agit d'une étude du D^r Georges Adler, agrégé de l'Université de Fribourg. L'Allemagne bismarckienne, pour les raisons que l'on connaît, est férue de cette législation nouvelle que l'on dénomme tantôt législation du travail, tantôt législation sociale. Les universités allemandes sont parmi les premières à lui consacrer un examen. Mais ce qui est important dans l'étude du D^r Georges Adler, c'est qu'elle soulève une question encore presque inédite, sur laquelle n'existent que bien peu de travaux : la question de la protection internationale des travailleurs⁽²⁾. Le compte rendu de Mahaim est publié sous ce titre dans le numéro de novembre-décembre 1888 de la *Revue d'économie politique*⁽³⁾. « N'est-il pas symbolique », observe à ce propos Max Gottschalk, « de voir que le tout premier article de Mahaim⁽⁴⁾, écrit alors qu'il avait vingt-trois ans à peine, traite du problème qui, pendant cinquante ans, jour pour jour, c'est-à-dire jusqu'à sa mort en décembre 1938, va faire l'objet de ses constantes préoccupations ? ».

Le fait est qu'Ernest Mahaim a désormais trouvé sa voie. C'est à la protection du travail sous son aspect international qu'il va spécialement s'attacher. C'est à elle aussi que son nom restera dorénavant associé. Quels que soient les mérites des autres recherches auxquelles il se livrera, en quelque sorte parallèlement⁽⁵⁾, Ernest Mahaim, dans le souvenir des hommes, est et demeure avant tout l'un des principaux protagonistes de la législation internationale du travail. Une triple convergence s'est ainsi opérée en lui : celle du moralisme d'Emile de Laveleye, celle des conditions sociales de son temps, celle des études des économistes allemands. Le tout, étayé sur les solides connaissances juridiques qui sont les siennes et sans l'existence desquelles son option décisive n'aurait certainement pas été pensable. C'est cet ensemble qui va lui conférer, dans le monde savant et dans le monde tout court, une physio-

(2) Der internationale Schutz der Arbeiter. *Annalen des deutschen Reichs für Gesetzgebung, Verwaltung und Statistik*, 1888, pp. 465-577.

(3) N° 6, pp. 594-613.

(4) M. Gottschalk se réfère sans doute ici au premier article *scientifique* de Mahaim. Celui-ci avait déjà collaboré auparavant à d'autres publications, notamment à la revue *Wallonie* que dirigeait son ami Albert Mockel et qui tint une place si estimable dans le mouvement symboliste.

(5) Voir, entre autres, *Les abonnements d'ouvriers sur les lignes de chemin de fer belges et leurs effets sociaux* (1910) ; *Le secours de chômage en Belgique pendant l'occupation allemande* (1926), etc.

nomie absolument originale, celle d'un maître qui sera simultanément économiste, sociologue et juriste, trilogie que l'on éprouve assurément quelque peine à concevoir dans les Universités d'aujourd'hui... Dans le cas d'Ernest Mahaim, l'explication profonde tient en définitive au fait que ce sont les problèmes de la protection internationale du travail qui ont permis et garanti la cohésion entre les trois ordres de disciplines.

On s'étonnera peut-être de ce qu'en s'orientant de cette manière, il ait, semble-t-il, abordé les problèmes de la protection du travail par leur terme et non par leur début, par leur aspect international et non par leur étude sur le plan national. Raisonner ainsi serait oublier que l'internationalisation de la protection du travail est une exigence de la matière qui s'est présentée très vite et très tôt. On parlait à peine de protection du travail, les premières lois nationales faisaient à peine leur apparition que, déjà, fusait de divers milieux la célèbre objection de la concurrence étrangère. Comment, déclarait-on, réaliser la protection du travail dans un Etat donné sans lui infliger un préjudice, si le même progrès ne s'effectue pas au même rythme dans tous les Etats concurrents ou, à tout le moins, dans les principaux d'entre eux ? Pour Ernest Mahaim, le moyen le plus sûr de couper court à pareille objection était d'arriver à la conclusion de conventions internationales permettant de procéder par étapes successives. Dans son esprit, cette conception en rejoignait une autre qui lui était particulièrement chère, à savoir que le progrès doit s'accomplir sans heurt comme sans violence, mais avec une implacable continuité. Il assignait à cet égard un rôle capital à l'opinion publique, qu'il fallait éduquer, préparer et dans laquelle il voulait voir le garant ultime de l'exécution des futurs traités. Ses positions à ce sujet sont déjà très nettes dans le compte rendu de l'étude d'Adler. Ce sont celles des hommes éclairés de sa génération et elles réapparaîtront dans l'idéologie qui entourera plus tard non seulement la Constitution de l'O.I.T., mais le pacte de la Société des Nations. J'avoue qu'aujourd'hui, instruits comme nous le sommes par une expérience que nos devanciers n'avaient pas et ne pouvaient pas avoir, nous nous en remettrions moins à l'opinion publique comme sanction des traités internationaux...

Quoi qu'il en soit, dès l'instant où l'on professait que le progrès social était largement lié à son internationalisation, une conclusion s'imposait : il fallait passer à l'action, descendre sur le forum, comme on disait alors. C'est pourquoi nous trouvons Ernest Mahaim, entré à l'Université de Liège dans l'intervalle, au nombre des promoteurs de l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs, ancêtre de notre toujours si vivante Association internationale pour le progrès social. Deux conventions, intervenues à l'initiative du gouvernement suisse, seront le fruit de cet effort : les deux conventions de

Berne de 1906 concernant, l'une, l'interdiction de l'emploi du phosphore blanc (jaune) dans l'industrie des allumettes, l'autre, l'interdiction du travail de nuit des femmes dans l'industrie. Avec quelques traités bilatéraux de travail, dus surtout à l'activité d'Arthur Fontaine, la liste est close pour la période d'avant 1914 et la récolte assurément bien maigre.

On ne se représente pas, aujourd'hui, la somme d'énergie et, qui plus est, de courage personnel que les protagonistes de la protection internationale avaient dû déployer pour en arriver là. Traitant du problème dans l'importante *Revue de droit international et de législation comparée*, Rolin-Jacquemyns l'appelait « du socialisme dans le droit international » et souhaitait « que les choses n'allassent pas plus loin »⁽⁶⁾. Quant à Rivier, qui enseignait à l'Université de Bruxelles, il craignait, à en juger par son manuel⁽⁷⁾, « de voir ainsi transporter dans le domaine du droit des gens certaines utopies qui, jusqu'à présent, ne peuvent exercer leurs ravages que dans quelques législations nationales ». Ernest Mahaim ne se laissa jamais décourager par la modestie des premiers résultats ni par l'âpreté des critiques. C'est à de tels traits, sans doute, que se reconnaissent les grands caractères dont a parlé l'actuel président de la République française. Bien au contraire, Mahaim poursuit son œuvre sans relâche et, cette fois, il revient au plan scientifique. En 1913, sous le titre *Le droit international ouvrier*, il nous donne un magnifique ouvrage, reproduction d'un cours fait l'année précédente à la Faculté de droit de Paris⁽⁸⁾. La matière est en grande partie inédite, le titre l'est presque autant. Il a été employé pour la première fois par Barthélémy Raynaud, collègue et ami d'Ernest Mahaim.

De quoi s'agit-il au juste ? De « cette partie du droit international », proclame Ernest Mahaim, « qui règle les relations des Etats entre eux au sujet de leurs nationaux ouvriers »⁽⁹⁾. Et de considérer tour à tour l'établissement de l'ouvrier à l'étranger, l'ouvrier étranger et les lois nationales protectrices du travail et, enfin, les traités bilatéraux auxquels je viens de faire allusion. Par certains côtés, le livre ressortit donc au droit international privé, par d'autres au droit des gens. C'est un maître livre, toujours tenu pour tel en dépit d'un inévitable vieillissement. Il émane d'un homme en pleine possession de son talent, qui sait ce dont il parle et qui en parle bien, un homme, aussi, qu'a déjà enrichi une vaste expérience.

⁽⁶⁾ La Conférence de Berlin sur la législation du travail et le socialisme dans le droit international. *R.D.I.L.C.*, 1890, n° 1, p. 26.

⁽⁷⁾ *Principes du droit des gens*, 1896, t. I, p. 362.

⁽⁸⁾ Un vol., Paris, 385 pages.

⁽⁹⁾ *Ibid.*, p. 23.

Le temps passe, la première guerre mondiale survient. Ernest Mahaim la traverse avec le même courage civique, rédigeant, par exemple, la réponse de l'Université de Liège au Manifeste des 93 intellectuels allemands qui s'étaient efforcés de justifier la violation de la neutralité belge et qui n'avaient réussi qu'à déshonorer leurs noms. En agissant ainsi, il demeurait identique à lui-même. Il demeurait l'inébranlable défenseur de la justice et du droit. Je l'entends encore, bien des années après, déclarant : « J'ai haï l'injustice, et non les Allemands ». C'est que l'injustice, au cours des âges, a changé et changera souvent encore de titulaires et qu'en internationaliste chevronné, Mahaim en était parfaitement conscient.

Son autorité intellectuelle et morale était bien établie. Son audience dans le monde, pareillement. Aussi n'est-il point surprenant que, la guerre terminée et la Conférence de la paix se réunissant à Paris, le gouvernement l'ait choisi, avec Emile Vandervelde, pour représenter la Belgique à la Commission de législation internationale du travail que la Conférence venait de créer. Car pour la première fois dans l'histoire, il allait y avoir des clauses sociales dans un traité de paix. Ce fut la fameuse partie XIII du traité de Versailles, ultérieurement dénommée Constitution de l'Organisation internationale du travail.

Les grandes puissances s'étaient d'abord réservé le monopole de la représentation à la Commission préparatoire. Paul Hymans, alors ministre des affaires étrangères de Belgique, protesta. Il s'entendit répondre que les cinq grands (le terme n'est pas nouveau, l'abus non plus) représentaient « dix millions de baïonnettes ». Cela lui fournit l'occasion d'une réplique digne de Molière : « Et que viennent faire les baïonnettes dans cette affaire ? ». La Belgique et d'autres petits Etats furent admis dans le sérail.

La Commission de législation internationale du travail compta ainsi quinze membres. Ernest Mahaim fut l'un des quinze. D'emblée, il joua parmi eux un rôle dirigeant, chacun s'accordant à rendre hommage à sa science et à son impartialité. C'était, pour lui, « l'heure éblouissante ». Non qu'il fût personnellement ébloui ! Il était prémuni contre un tel risque par son sens prononcé du relatif et, aussi, il faut le dire, par une causticité bien wallonne, que nous sommes quelques-uns à nous remémorer pour en avoir fait l'épreuve, voire les frais... Cette heure-là a été « son » heure pour une tout autre raison, parce qu'il voyait enfin triompher la cause pour laquelle il avait tant lutté. Les traités de paix, celui de Versailles et les autres, mettaient en effet en place un mécanisme permanent, avec des rouages et des pouvoirs, en vue de développer par le moyen de conventions, et à l'échelle de nombreux Etats, la protection internationale du travail. Le rêve était devenu réalité, la pensée de la jeunesse s'accomplissait à l'âge mûr.

Ce que fut, dans les années qui suivirent, l'activité d'Ernest Mahaim à l'O.I.T. appartient à l'histoire contemporaine. C'est une activité suffisamment connue et appréciée pour que je puisse me borner à l'évoquer à larges traits. Ernest Mahaim était à Washington en 1919, à la première Conférence internationale du travail, celle qui élaborait, entre autres choses, la mémorable convention des huit heures. A partir de cette date et jusqu'à sa mort, il va siéger sans interruption, en qualité de délégué gouvernemental, au Conseil d'administration et à la Conférence. Il devait d'ailleurs présider la Conférence en 1930, puis le Conseil en 1931-1932. Ceux qui l'ont approché en ce temps-là se souviennent de la place que « Genève » occupait dans sa vie. Il étudiait avec attention tous les points de l'ordre du jour des sessions et se formait un avis sur chacun d'eux. Il accordait, notamment, beaucoup d'intérêt à tout ce qui touchait au règlement. Cela pouvait étonner de la part d'un esprit aux horizons aussi étendus, mais il expliquait, avec sa précision habituelle, que tout règlement est une accumulation d'expérience et de sagesse et qu'en dernière analyse, c'est là que réside la garantie des droits de chacun dans une assemblée délibérante. Il avait également acquis une remarquable technique de la présidence. C'était du reste un président-né. Il apportait, dans l'exercice de cette tâche, quelques-unes de ses plus belles qualités humaines : l'aménité, la clarté, le sens pratique et une autorité réelle dont il n'usait qu'à bon escient, le plus rarement possible.

Ses pairs ne tardèrent pas à le reconnaître comme une sorte d'arbitre. Dans la Genève de la Société des Nations, il faisait figure de patriarche. De sage, dirait-on aujourd'hui, mais j'ose à peine employer le mot tant il a été détérioré... Lui, du moins, le justifiait pleinement. S'il vous arrive de visiter un jour le Bureau international du travail, ne manquez pas de contempler le beau portrait de lui qui se trouve dans le hall central. Il est exposé aux côtés de ceux des gloires de l'institution, ses chers, ses vieux amis : Albert Thomas, Arthur Fontaine et combien d'autres, comme lui *conditores*, fondateurs, dans toute l'acception du terme, de l'Organisation internationale du travail et de son droit. Vous reverrez son doux visage souriant, l'éclat lumineux de son regard méditatif et calme.

Et vous conclurez comme je vais essayer de le faire.

Vous aurez le sentiment que vous êtes en face de quelqu'un qui fut, puissamment, représentatif d'une époque, une époque dont la philosophie fut celle de la coopération. Ernest Mahaim la professait parce qu'il aimait la liberté et parce qu'il était convaincu que la liberté ne se maintient et, sans doute, ne se justifie que par là. La liberté et la coopération étaient, pour lui, indissociables de la responsabilité. C'est sur ce triple fondement qu'il faisait reposer le droit international en

général et le droit international du travail en particulier. Le cours qu'il consacra à l'O.I.T. en 1925, à l'Académie de droit international de La Haye, et qui demeure un modèle du genre en porte témoignage⁽¹⁰⁾. Il en est de même des multiples, des substantielles études qu'il réserva jusqu'à la fin à ses sujets de prédilection.

Certes, bien des choses et bien des idées ont changé depuis lors.

La coopération internationale n'apparaît plus, de nos jours, comme une base satisfaisante du droit des gens. Les préférences de la doctrine vont de plus en plus à la formule de l'intégration, proche elle-même du fédéralisme, sans cependant se confondre avec lui. Sur le plan de l'unification européenne, en tout cas, c'est cette formule qui commence à prévaloir et elle le fait avec un succès plus marqué que la coopération.

Sans doute aussi Ernest Mahaim, parvenu au terme de sa vie, n'a-t-il pas toujours entrevu toutes les perspectives, toutes les ressources de certaines notions nouvelles pour lui. Quand il analyse, par exemple, la nature juridique des conventions internationales du travail, il se tient trop strictement à la notion du traité-contrat et rejette celle, combien féconde, du traité-loi.

Ce n'est point offenser sa mémoire que d'émettre ces observations, qui sont en réalité des constatations. L'esprit scientifique qu'il était et que nous avons admiré aurait parfaitement admis que l'on pût, après lui, penser autrement que lui. Et l'homme tolérant que nous avons aimé aurait ajouté, avec un grain de malice : autres temps, autres problèmes — et autres conceptions.

Ainsi va le monde et c'est notre lot commun. Qui que nous soyons, nous ne sommes qu'un moment dans l'évolution permanente du genre humain.

Ernest Mahaim survit parce qu'il a incarné, à un rare degré, une idéologie pleine de grandeur et parce que, tout ensemble éveillé, pionnier, constructeur, il a réussi à la faire pénétrer profondément dans le droit positif de son temps. Son œuvre se prolonge ainsi jusqu'à nous et, à travers nous, rejoint les générations qui viennent.

Je me plais à l'imaginer une dernière fois, jetant les yeux sur le chemin parcouru. Songeant à la protection internationale du travail, à son passé, à son présent, à son avenir, c'est légitimement qu'il pourrait à son tour lui dire :

« Je t'ai ouvert une porte que nul ne peut fermer. »

F. DEHOUSSE.

⁽¹⁰⁾ L'Organisation permanente du travail. *Recueil des cours de l'Académie*, t. III, pp. 65-229.

PUBLICATIONS ⁽¹¹⁾

- 1 Le consommateur, les classes moyennes et les formes modernes du commerce de détail. 1 brochure in-8°, 69 pages, 1936. Extrait de la *Revue économique internationale*, novembre 1936 et janvier 1937.
- 2 Les dernières conventions internationales relatives au travail maritime. 1 brochure in-8°. Extrait de la *Revue de droit international et de législation comparée*, n° 2, 1937, pp. 214-227.
- 3 Les formes modernes du commerce de détail. 1 brochure in-8°. Extrait du *Bulletin de l'Académie royale de Belgique. Classe des lettres*. Séance du 12 avril 1937, n° 4, pp. 107-140.
- 4 Le consommateur et les formes modernes du commerce de détail. *Revue de l'Académie des sciences morales et politiques*, 1937, pp. 201-227.
- 5 L'assurance-chômage en Belgique. Congrès international des sciences économiques, t. II, *Economie sociale*, pp. 71-200, Paris, 1937.
- 6 Emile Waxweiler. *Biographie nationale*, t. XXVII, col. 136-145, 1937.
- 7 Notice sur Emile Waxweiler, membre de l'Académie. *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1938, c. IV, pp. 173-267, Bruxelles, 1938.
- 8 Notice sur l'Institut de sociologie Solvay. *Recueil d'études en l'honneur d'Edouard Lambert*, Paris, Sirey, 1937, vol. III, pp. 685-692.
- 9 Emile de Laveleye, Notice biographique, 1 brochure in-8°, 5 pages, Liège, 1936, Extrait du *Liber memorialis* de l'Université de Liège, 1867-1935.
- 10 Ernest Mahaim, Notice biographique, 1 brochure in-8°, 3 pages, Liège, Rectorat de l'Université, 1936, Extrait du *Liber memorialis* de l'Université de Liège, 1867-1935.

⁽¹¹⁾ Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, p. 740.

PAUL BELLEFROID

(1869-1959)

1896

PAUL BELLEFROID est né à Hasselt le 15 février 1869. Après des humanités au Collège Saint-Joseph à Hasselt, il obtint à Louvain le titre de docteur en droit le 21 juillet 1891. Il se fixa comme avocat à Hasselt ; le 6 juin 1896, il fut chargé de cours à l'Université de Liège pour y enseigner, en langue flamande, le droit pénal, les éléments de procédure pénale et la pratique notariale. Un arrêté royal du 19 janvier 1919 mit fin à son enseignement à l'Université de Liège. Il poursuivit sa carrière à l'Université de Nimègue, où il fut nommé professeur ordinaire en 1923, et dont il fut le recteur en 1928. Il décéda à Nimègue le 14 février 1959.

J. VAN HOUTTE.

PUBLICATIONS

Voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, p. 741.

Sur Paul Bellefroid voir DE WAELE F. J. In memoriam Prof. Mr. Jan Hendrik Paul Bellefroid. *Jaarboek van de Koninklijke Vlaamse Acad. voor wetenschappen, letteren en schone kunsten van België*, 1959, pp. 259-263 ; J. DROOGMANS, *Nationaal Biografisch Woordenboek*, t. II, c. 48-51 ; R. VICTOR, *Wetboeken en rechtstaal, opstellen van wijlen Prof. J. H. P. Bellefroid*, Bruges, 1962.

JOSEPH WILLEMS DE LADDERSOUS

(1871-1944)

1896

JOSEPH WILLEMS DE LADDERSOUS est né le 29 juillet 1871 et mort le 12 mai 1944.

Docteur en droit à vingt-deux ans, chargé de cours à l'Université de Liège à vingt-cinq ans, professeur extraordinaire à vingt-huit ans et, enfin, professeur ordinaire à trente-trois ans, Joseph Willems de Laddersous, bien éloigné encore du terme de sa carrière professorale, était l'objet, au début de l'année 1937, d'une manifestation d'hommage, organisée par ses collègues et ses étudiants, en l'honneur de ses quarante années d'enseignement des institutes du droit romain. A soixante-cinq ans, J. Willems de Laddersous avait fortement contribué à former quarante générations d'étudiants devenus avocats, magistrats, notaires, conseillers juridiques, professeurs de droit. La plupart des membres actuels de la Faculté de droit de Liège ont eu l'honneur de suivre ses cours et en ont été profondément marqués.

Certes, J. Willems de Laddersous était peut-être prédestiné à devenir professeur de droit romain. Fils d'un spécialiste célèbre du droit public romain, Pierre Willems, professeur à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Louvain, Joseph Willems avait baigné, dès sa plus tendre enfance, dans une atmosphère de méditations et de recherches orientées vers l'étude de l'antiquité. C'est peut-être la raison pour laquelle, lauréat, en droit civil, du concours des bourses de voyage en 1895, il profita de son séjour en Allemagne pour aller suivre les cours de spécialistes du droit privé romain aussi célèbres que Paul

Krüger à Bonn, Dernburg et Alfred Pernice à Berlin. Peu de temps après son retour, il publiait coup sur coup une étude sur le testament de Caius Longinus Castor et deux essais sur la responsabilité civile quasi délictuelle et la *lex Aquilia*.

Le 30 septembre 1896, J. Willems de Laddersous était chargé, à l'Université de Liège, de faire le cours des institutes du droit romain en remplacement de Jules Namur, décédé inopinément le 11 juillet 1896, à l'âge de quarante-sept ans. Jules Namur, docteur en droit de l'Université de Liège, avait succédé, dans cet enseignement, en octobre 1886, à son père, Parfait-Joseph Namur, admis à l'éméritat cette même année.

Joseph Willems de Laddersous avait fait ses études à l'Université de Louvain. L'accueil qu'il reçut à Liège, lors de sa nomination à la Faculté de droit, fut plutôt réservé. Le maître incontesté de cette Faculté à l'époque, l'éminent Gérard Galopin, lui déclara, avec son habituelle franchise, qu'il prenait une place qui eût mieux convenu à un disciple de l'Université de Liège.

Mais Joseph Willems de Laddersous sut rapidement faire la conquête de ses collègues liégeois et de ses étudiants. Six mois plus tard, avec la même franchise, le même Gérard Galopin lui accordait le *dignus est intrare* et l'assurait d'une paternelle et précieuse amitié.

Le nouveau titulaire du cours d'institutes franchit rapidement les étapes du *cursus honorum* universitaire. Nommé professeur ordinaire le 20 octobre 1904, il était élu doyen de la Faculté de droit pour l'année académique 1905-1906, réélu en 1913-1914, 1923-1924, et secrétaire du Conseil académique en 1927-1928.

Joseph Willems de Laddersous publia différents articles sur le droit romain dans les revues de l'époque et assura la réédition de l'ouvrage magistral et d'un grand renom international de son père, Pierre Willems, sur le droit public romain. Mais, hautement conscient de la grande responsabilité qu'il avait dans la formation juridique de ses étudiants, et scrupuleux peut-être à l'extrême, c'est surtout à l'élaboration de ses cours qu'il consacra la plus grande partie de son labeur scientifique.

Tous ceux qui ont connu Joseph Willems de Laddersous comme recteurs, collègues, étudiants sont unanimes à lui reconnaître un ensemble impressionnant de qualités, heureusement assorties par ailleurs d'une légère touche d'ironie ; serait-ce dû au fait que l'étude et l'enseignement du droit romain préservent celui qui s'y adonne des préoccupations du moment, de l'agitation du forum contemporain ?

Distingué, racé, d'une droiture et d'une courtoisie parfaites envers tout le monde, indulgent et paternel, mais non débonnaire à l'égard de ses étudiants, Joseph Willems de Laddersous bénéficia d'une grande autorité au sein de la Faculté de droit et laissa, à la tête de l'enseignement du droit romain à l'Université de Liège, un nom et un souvenir que ses successeurs pourront lui envier.

R. HENRION.

PUBLICATIONS

Voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, p. 743.

ÉDOUARD CRAHAY

(1872-1945)

1896

NÉ à HASSELT le 5 janvier 1872, Edouard Crahay fit ses études d'humanités au Collège Saint-Servais à Liège et ses études de droit à l'Université de Louvain.

Docteur en droit à 21 ans, il fit son stage au barreau de Bruxelles et fut inscrit au tableau de l'Ordre des avocats de cette ville le 23 novembre 1896.

Durant son stage au barreau, il suivit les cours de l'Institut supérieur de philosophie de l'Université de Louvain où il conquit le grade de licencié en philosophie le 16 décembre 1895.

Il avait suivi à cette université les leçons de droit social de Simon Deploige et l'enseignement magistral de Désiré Mercier « l'érudit et distingué président de l'Ecole Saint-Thomas » ainsi qu'il appelle, dans son ouvrage sur *La politique de saint Thomas d'Aquin*, celui qui devint plus tard l'illustre cardinal.

On venait précisément de créer à la Faculté de droit de l'Université de Liège les licences en sciences politiques, sociales et administratives. Un arrêté royal du 29 octobre 1896 chargea Edouard Crahay d'une partie des enseignements nouveaux : la sociologie, le droit constitutionnel comparé, le droit administratif (institutions provinciales et communales des principaux Etats et matières spéciales) et l'histoire économique.

Il fut chargé en 1900 des cours d'éléments du droit public belge — dénommé en 1906 éléments du droit constitutionnel belge — et de notions de droit constitutionnel comparé à la licence en sciences commerciales et consulaires à l'Ecole de commerce.

Nommé professeur extraordinaire en 1902 et promu professeur ordinaire en 1907, ses attributions s'accrurent encore : il se vit confier en 1913 l'enseignement de l'histoire des institutions administratives de la Belgique et en 1919 de l'histoire parlementaire et législative de la

Belgique. Il succéda en 1924 au professeur Urban dans la chaire de droit administratif du doctorat en droit.

Il fut secrétaire du Conseil académique pour l'année 1928-1929.

Marqué par les études de philosophie auxquelles il s'était adonné dans sa jeunesse, Edouard Crahay était un méditatif. Ceci ne l'empêcha pas de jouer un rôle actif comme secrétaire de la *Revue catholique de droit* (1898-1914) et co-secrétaire de la *Revue catholique sociale et juridique* (1920-1925), revues éditées à Louvain et qui prolongeaient sur le plan de la vie de la cité des doctrines influencées à la fois par Léon XIII et le renouveau thomiste.

S'orientant davantage dans l'âge mûr vers les sciences sociales et juridiques, il fut un juriste distingué, savant et subtil. Ennemi des improvisations hâtives, il apparaît tel dans son style non exempt d'une certaine recherche, toujours soigné mais où surgit aussi, parfois, une pointe acérée.

Vivant dans ses dernières années assez retiré, d'abord, à première vue, un peu froid, il était en réalité, très bienveillant pour les jeunes qu'il encouragea dans leur vocation scientifique notamment vers l'enseignement de la sociologie.

Il s'éteignit en mai 1945. Il était commandeur de l'ordre de la Couronne.

L. MOUREAU.

PUBLICATIONS

Voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, p. 745.

LÉON GRAULICH

(1887-1966)

1912

L'ANNÉE 1967 allait éclore lorsque Léon Graulich nous a quittés. Ainsi celui qui a illustré pendant près d'un demi-siècle la chaire de droit civil et assumé avec éclat la lourde charge rectorale pendant la dernière guerre ne devait pas connaître la joie de commémorer le cent cinquantième anniversaire de l'institution à laquelle il avait voué sa vie.

Marquée par une entière fidélité à sa vocation d'homme de bien, de juriste et de professeur, la vie de Léon Graulich a été d'une rare densité.

Né à Verviers le 3 août 1887, il conquiert en 1908 le titre de docteur en droit de l'Université de Liège avec la plus grande distinction et est nommé, dès le 6 mai 1912, chargé de cours à la Faculté de droit pour enseigner à des étudiants à peine moins âgés que lui les éléments du droit civil moderne (principes généraux). A ce jeune maître, bientôt promu au rang de professeur extraordinaire (30 mai 1919), puis de professeur ordinaire (30 mai 1922), sera dévolue la tâche exaltante de former plus de quarante-cinq générations de civilistes et d'occuper la chaire de droit international privé pendant trente années, de 1927 à 1957.

Des biographes plus attentifs relèveraient sans doute qu'au cours de sa longue carrière de professeur, Léon Graulich a été également chargé d'enseigner la législation industrielle à l'Ecole spéciale de commerce (30 mai 1919-3 novembre 1920), les institutions civiles comparées (30 janvier 1919-26 avril 1927) et un cours de droit administratif (matières spéciales) depuis le 30 janvier 1919 jusqu'au 8 août 1956. Mais tous ceux qui l'ont approché et dès lors admiré — ses collègues, ses disciples, ses étudiants — accordent plus de prix au portrait qu'à la biographie ; or le portrait de Léon Graulich est avant

tout celui du professeur de droit civil, de l'homme de science et du courageux « recteur de la guerre ».

Quand il entre à la Faculté, Léon Graulich porte en lui la vocation de professeur. Son premier cours est une profession de foi dans le droit — et la foi ne l'a jamais quitté —, une promesse du maître de se donner tout entier à ses élèves, et cette promesse, il l'a admirablement tenue.

L'extraordinaire influence qu'il n'a cessé d'exercer sur ses étudiants vient de ce que, à leurs yeux, il incarne le droit vivant. Il leur apporte le résultat d'une recherche minutieuse, largement éclairée par les perspectives historiques mais toujours attentive aux requêtes du progrès social. Plus encore, il crée entre eux et lui une intimité intellectuelle et une communion humaine qui rayonnent au-delà des auditoires et se prolongent longtemps après l'achèvement des études.

Les premiers docteurs en droit qu'il a formés évoquent encore aujourd'hui avec émotion l'heureuse initiative qu'il avait prise d'organiser dans sa bibliothèque personnelle des travaux pratiques, depuis lors largement institutionnalisés. Il obtint ensuite la création de salles de travail appelées à devenir la bibliothèque qui porte aujourd'hui si justement son nom. En commentant avec enthousiasme les grands arrêts publiés par le *Dalloz* et le *Sirey*, il communiquait à ses élèves son admiration pour la culture juridique française.

Aussi est-il tout naturel que Léon Graulich ait accepté de rédiger pendant plusieurs années la chronique de jurisprudence belge à la *Revue trimestrielle de droit civil*. Si ses autres écrits sont moins nombreux qu'on ne le souhaiterait, c'est que Léon Graulich était d'une excessive sévérité pour lui-même ; sévérité assurément excessive puisqu'aussi bien, sa science juridique consommée, l'admirable clarté de sa pensée autant que son art d'enseigner trouvèrent une éclatante consécration dans le doctorat *honoris causa* qui lui fut décerné successivement par la Faculté de droit de Paris en 1950 et par la Faculté de droit d'Alger en 1960.

Mais Léon Graulich ne laisse pas seulement le souvenir d'un privatiste éminent et d'un professeur incomparable, il fut aussi un homme de caractère qui porta au plus haut degré les vertus morales. Il en donna la mesure lorsque, à la veille de la guerre, il accéda aux suprêmes honneurs académiques. Pour Léon Graulich, ce fut une nouvelle occasion de servir avec ferveur, indépendance et intrépidité.

Assumant pendant cinq redoutables années la responsabilité du rectorat, il incarna la conscience même de l'Université : il fut la lumière qui guide dans la nuit, le protecteur des professeurs et des étudiants, la consolation de ceux que frappe le malheur.

Qui ne se rappelle la générosité du cœur avec laquelle il accueillit les étudiants de Bruxelles exilés de leur Université, créa le service social

universitaire dont l'action discrète et efficace adoucit tant de misères ? Qui ne le revoit opposant une force calme mais inébranlable aux tentatives brutales ou insidieuses de l'autorité occupante de s'immiscer dans le fonctionnement de notre *Alma Mater* ? Qui oubliera le courage tranquille mais prêt à tous les sacrifices qui le décida à organiser des cours clandestins, des sessions d'examens secrètes, puis à favoriser la disparition de toutes les listes d'étudiants susceptibles de fournir à l'ennemi de précieuses informations ? Les mérites exceptionnels de Léon Graulich ont été consacrés par de hautes distinctions. Il fut fait grand officier de l'ordre de Léopold avec liséré d'or et officier de la Légion d'honneur. Il reçut aussi la médaille de la résistance civile.

Un don de soi aussi total ne pouvait manquer de susciter des manifestations de reconnaissance : elles ont pris cette fois un accent particulier.

Au recteur, les professeurs et les étudiants de l'Université de Liège ont dit un vibrant merci au cours d'une émouvante cérémonie, organisée le 3 mars 1948 dans la salle académique, qui fit déferler vers Léon Graulich une immense vague d'amitié et de gratitude.

Au professeur, admis à l'éméritat le 3 août 1957, chaque promotion des docteurs en droit formés à son enseignement a voulu apporter le témoignage de sa reconnaissance. C'est ainsi qu'a été affectueusement façonné un recueil de mélanges dont les auteurs ne revendiquent d'autre titre que celui d'avoir été l'élève de Léon Graulich. En signant leur contribution à cet ouvrage peu banal, les représentants de quarante-cinq générations d'étudiants n'ont eu d'autre but que de rendre hommage à celui qui, après leur avoir donné le goût du droit, les a — selon le mot de René Clémens, alors doyen de la Faculté, — « engagés dans la lente maturation de toute leur existence ».

S. DAVID-CONSTANT et C. RENARD.

PUBLICATIONS (1)

Codirection de la *Revue critique de jurisprudence belge*.

- 1 Quelques réflexions sur les conflits relatifs à la capacité de contracter. *Mélanges offerts à Ernest Mahaim*, t. II, pp. 644-656.
- 2 La fiducie en Belgique. *Rapports préparatoires à la semaine internationale de droit*, Paris, juillet 1937, t. V, pp. 9-28.
- 3 Chronique de jurisprudence en matière de droit civil, en collaboration avec Paul Laloux, dans *Revue trimestrielle de droit civil*, Paris, 1937, pp. 413-465 ; en collaboration avec Paul Laloux et Claude Renard, 1947, pp. 85 et suiv.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, p. 747.

JOSEPH INDEKEU

(1861-1938)

1919

JOSEPH-PHILIPPE-MARTIN-MATHIEU-GUILLAUME INDEKEU, né à Neeroeteren le 20 janvier 1861, est décédé à Tongres le 15 septembre 1938. Il fut, de 1919 à 1931, titulaire des cours de droit pénal et de procédure pénale en langue flamande et de rédaction, en langue flamande, d'actes notariés. Ces cours, créés pour permettre aux candidats aux fonctions judiciaires et notariales de satisfaire au prescrit de la loi du 3 mai 1889 sur l'emploi des langues en justice, avaient été donnés à l'Université de Liège, avant 1919, successivement par Julius Obrie et par Paul Bellefroid⁽¹⁾.

Indekeu, docteur en droit et candidat notaire de l'Université de Louvain, admis au barreau le 15 octobre 1884, résida durant toute sa vie à Tongres où il exerça pendant plus d'un demi-siècle la profession d'avocat, remplit de nombreuses fonctions et exerça plusieurs charges dans l'ordre judiciaire et administratif⁽²⁾.

Il fut avocat du Ministère des travaux publics et du Ministère des chemins de fer, marine, postes, téléphones et télégraphes, bâtonnier de l'ordre des avocats en 1904-1906, 1914-1916 et 1924-1926, juge suppléant au tribunal de première instance et, en 1919, président du tribunal des dommages de guerre de l'arrondissement.

Conseiller communal en 1890 et échevin de l'instruction publique en 1892, il fut élu représentant de l'arrondissement de Tongres le 21 octobre 1894.

Il siégea au Parlement jusqu'aux élections du 22 mai 1898, et y déploya une grande activité, intervenant chaque année dans la discussion des budgets de la justice, de la gendarmerie, de l'instruction

⁽¹⁾ Cf. les notices *Obrie* et *Bellefroid*, *Liber memorialis*, 1936, t. I.

⁽²⁾ Pour les étapes de la carrière universitaire de Joseph Indekeu, cf. sa notice dans *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 748-749.

publique ou de l'agriculture, et participant à l'examen de nombreux projets ou propositions de loi. On lui doit notamment un rapport très fouillé sur la proposition de loi Woeste modifiant les conditions d'âge exigées pour contracter mariage sans le consentement des parents, devenue la loi du 30 avril 1896 (*Pasinomie*, 1896, p. 133) ⁽³⁾. Il est également l'auteur d'un amendement à l'article 3 de la loi du 21 mai 1897 portant réduction des droits d'enregistrement et de transcription pour les acquisitions de petites propriétés rurales, dont le texte figure encore à l'article 53, 1^o, alinéa 2, du Code des droits d'enregistrement ⁽⁴⁾.

Joseph Indekeu était correspondant de l'*Istituto di Studi Legislativi* de Rome, commandeur de l'ordre de la Couronne, officier de l'ordre de Léopold, et décoré de la médaille de la Restauration nationale.

J. VAN HOUTTE.

⁽³⁾ *Doc. parl. Chambre, Session 1895-1896*, n° 78, séance du 24 janvier 1896.

⁽⁴⁾ *Doc. parl. Chambre, Session 1896-1897*, n° 135, séance du 6 avril 1897.

Les renseignements sur l'activité parlementaire d'Indekeu nous ont été obligeamment communiqués par M. Ph. Deneulin, sous-directeur au greffe de la Chambre des représentants.

MAURICE WILLE

(1871-1951)

1920

MAURICE WILLE, professeur émérite à la Faculté de droit, est mort inopinément le 18 septembre 1951, au seuil de sa quatre-vingtième année ; il était né à Saint-Josse-ten-Noode le 6 novembre 1871.

Dès ses études secondaires, il avait manifesté ses qualités intellectuelles en obtenant avec le plus grand fruit le diplôme d'humanités et en se voyant accorder la récompense spéciale du gouvernement. Elève de notre Université, il devenait docteur en droit, avec la plus grande distinction, en 1895.

La carrière universitaire ne lui ouvrit pas d'emblée ses portes. Pendant vingt années, il se consacra au barreau, puis il entra dans la magistrature assise, en 1919. Il y demeura peu, juste le temps nécessaire pour compléter, sous un angle de vision nouveau, sa vaste expérience de la vie judiciaire. A la fin de l'année 1920, il était appelé à succéder à son illustre et vénéré maître, Gérard Galopin. Dès le début, et jusqu'à la fin de sa carrière de vingt années, sa vocation foncière de professeur s'affirma ; il se donna exclusivement à son enseignement et à la formation des étudiants. Cet enseignement, ce n'était pas pour lui seulement un devoir professionnel, c'était un apostolat et une mission sociale. Il voyait dans le droit civil le reflet même des principes moraux qui inspiraient sa conscience et toutes ses démarches.

Tous ceux qui savaient être séduits par la rectitude intellectuelle en même temps que par la secrète chaleur humaine qui imprègne le droit civil, sentaient en l'écoutant qu'il s'efforçait, non seulement de conduire ses élèves parmi le dédale des institutions et des règles techniques, mais aussi de les pénétrer sans cesse des hautes valeurs morales et sociales intégrées dans le droit.

Calqué sur cet idéal, son style de vie était simple et modeste, avec une légère nuance d'austérité, et une grande hauteur de pensée et de

sentiment ; il était limpide comme ces textes du Code qu'il commentait avec une foi enthousiaste. Pour ses étudiants, il incarnait le juriconsulte, avec cette noblesse d'âme dont la rigidité ne déplaît pas à la jeunesse, quand elle la sent solide et sincère. Par ce trait, bien plus encore que par l'habileté dialectique, il infusait à ses auditeurs le sens et le goût du droit. Dans le professeur, demeuraient l'avocat et le magistrat ; sans délaissier les synthèses, il se refusait à négliger les moindres nuances des réalités juridiques ; il révélait d'emblée le droit civil dans sa redoutable complexité, qui est celle de la vie même. Cette méthode déconcertait d'abord, mais imposait aux juristes en herbe un effort constructif d'analyse puis de classification, fécond pour la formation. L'esprit juridique naissant s'y abreuvait d'une sève riche et nourrissante. Dans ses notes de cours, il poussait à l'extrême le souci de fournir une documentation complète et tenue au courant des plus récents développements de doctrine et de jurisprudence. Ceux qui ont eu la pieuse sagesse de les conserver peuvent y puiser longtemps encore, ou la solution même d'un problème juridique, ou le point de départ d'une recherche.

Un autre trait de ce beau caractère d'homme fut la fidélité. Fidélité désintéressée à ses opinions, fidélité à ses principes moraux, fidélité intellectuelle aussi, et combien émouvante, qui lui a fait souvent effacer sa propre personnalité pour perpétuer à la Faculté de droit l'enseignement de son maître Gérard Galopin. Il réédite les cours de droit civil de ce dernier, en les complétant et en les modernisant. Dans le même esprit, il rédige pour les *Novelles* le traité des biens et il participe à la rédaction du *Répertoire pratique de droit belge*. Régulièrement, la *Revue trimestrielle de droit civil* de Paris accueille ses chroniques de législation civile belge.

En même temps, M. Wille était un grand cœur ; jamais il n'a ménagé son temps quand un étudiant sollicitait de lui un conseil ou un réconfort. Toujours prêt à donner de lui-même, il recevait avec affabilité tous ceux que les difficultés ou les peines de la vie conduisaient vers lui.

C'est en 1942 qu'il dut, avec quel déchirement, se séparer de l'Université. Les années de sa retraite, qu'il aurait méritées douces et voulues laborieuses, ne lui épargnent pas les malheurs. Son fils fut arrêté par l'ennemi alors qu'il s'efforçait de rejoindre l'armée de la liberté. Conduit au camp de Vucht, il y mourut de misère. Ceux qui ont connu M. Wille pendant ces mois d'angoisse n'oublieront jamais la sérénité de son courage, qu'il puisait dans la conscience de la grandeur et de la valeur du sacrifice. Il ne se permit pas la moindre défaillance, ne songeant qu'à adoucir la peine affreuse de sa pauvre épouse. Celle-ci, épuisée par le chagrin, vit sa santé décliner. Pendant des années, M. Wille la soigna lui-même avec un dévouement inlassable et fut

l'exemple vivant du devoir assumé pleinement et sans murmure. Quand sa femme le quitta, une nouvelle épreuve l'atteignait personnellement ; sa vue déclinait et il dut subir l'opération de la cataracte. Pourtant, sa force d'âme ne faiblit pas un instant et son abord demeura aimable et plein d'aménité.

« Si nous conserverons de M. Wille, a dit le recteur Campus dans l'éloge prononcé à la séance solennelle de rentrée, le souvenir du professeur et du savant, plus encore nous voudrions garder celui de l'homme de bien, dont la vie simple et droite doit demeurer l'exemple du dévouement, du sens du devoir intégralement accompli, de la droiture et en un mot d'une haute et claire conscience. »

C. RENARD.

PUBLICATIONS (1)

- 1 *Répertoire pratique de droit belge*, v° *Mariage*, 53 pages, in-4°, avec la collaboration de L. Ulrix, A. Glesener et Ch. del Marmol, Bruxelles, Bruylant, 1936.
- 2 Collaboration à la *Revue trimestrielle de droit civil* (Paris) : chronique périodique : La législation belge, de 1936 à 1939.
- 3 *Les Nouvelles, Droit civil*, t. III, *Des biens et des différentes modifications de la propriété*, 418 pages, in-4°, avec la collaboration de F. Fiévet et R. Andrianne, Bruxelles, Larcier, 1941.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 753-754.

VICTOR GOTHOT

(1892-1966)

1920

« DÈS LE PREMIER CONTACT avec un auditoire de débutants, il se conciliait, sans réserve, la sympathie et le respect absolu, auquel, pour certains, se mêlait un peu de crainte. Son enseignement magistral s'imposait. Originale et toute personnelle était sa façon de mettre en lumière les principes juridiques et d'interpréter les textes. Il n'avait pas nécessairement recours à un exposé synthétique de l'objet de sa leçon. Le plus ordinairement, c'était au moyen d'exemples pittoresques et impressionnants, fruits de son imagination très vive, qu'il développait les principes, qu'il en tirait les corollaires et les applications, qu'il abordait les controverses et, enfin, faisait connaître l'état de la jurisprudence et de la doctrine... Son accueil était parfois brusque, mais toujours sincèrement cordial. Sa droiture, son énergique et rude franchise, ses hautes connaissances scientifiques dans les multiples domaines du droit, forçaient l'admiration. »

C'est en ces termes que Maurice Wille dépeignait Gérard Galopin dans le tome premier du *Liber memorialis. L'Université de Liège de 1867 à 1935*.

Si les anciens élèves de Gérard Galopin ont pu reconnaître leur maître dans cette description concise et vivante, je suis enclin à penser que, de leur côté, les anciens élèves de Victor Gothot auront cru que les mêmes phrases s'appliquaient à leur professeur. Celui-ci était un ancien élève de Gérard Galopin. Consciemment ou inconsciemment, il a adopté les méthodes d'un maître qu'il aimait et appréciait.

Le droit fiscal est une science aride et complexe. Nul mieux que Victor Gothot ne sut la dominer. Se livrant tour à tour à des analyses méthodiques et pénétrantes et à des synthèses remarquables de clarté et de précision, il fit profiter quarante-deux générations d'étudiants

d'une science juridique et de qualités pédagogiques en tous points remarquables.

Tous les docteurs en droit, qu'ils soient sortis de l'Université de Liège en 1920, en 1930, en 1940 ou encore en 1960, ont conservé un souvenir vivace et ému de leur professeur de droit fiscal. Je ne crois pas en avoir rencontré un seul, au cours des vingt dernières années, qui, lorsqu'il évoquait ses souvenirs universitaires, n'ait fait spontanément l'éloge d'un maître qui a su — bonheur trop rare — se ménager une place de choix non seulement dans l'esprit mais aussi dans le cœur de ses étudiants.

Victor Gothot est né à Arlon le 12 août 1890 et est mort le 4 janvier 1966. Sa famille comptait plusieurs éminents fonctionnaires de l'administration de l'enregistrement.

Proclamé docteur en droit avec la plus grande distinction en 1914, il entre à l'administration de l'enregistrement et des domaines, après avoir brillamment remporté la première place du concours organisé par cette administration.

Le 9 décembre 1920, il est nommé chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université de Liège, succédant pour l'enseignement du droit fiscal au professeur Gérard Galopin. Il est nommé professeur extraordinaire en 1922 et professeur ordinaire en 1925. Il est admis à l'éméritat le 12 août 1962, après avoir professé pendant quarante-deux ans.

Au cours de sa carrière, il enseigne à l'Université de Liège : le droit fiscal au troisième doctorat en droit, les principes généraux du droit à l'École de commerce, les matières approfondies de droit fiscal, le droit fiscal international, les impôts provinciaux et communaux, les droits de douane et d'accise à la licence en sciences économiques et fiscales.

Doté d'une constitution robuste, véritable force de la nature, Victor Gothot ne se contente pas de remplir, avec talent, son rôle de professeur. Il s'adonne simultanément à bien d'autres tâches : il est avocat à la Cour d'appel de Liège, il plaide et consulte jusqu'à ses derniers moments. Il est aussi administrateur de diverses sociétés.

En 1953, sur proposition du Conseil académique de l'Université de Liège, le roi l'appelle aux fonctions de vice-président du Conseil d'administration de l'Université. Pendant huit ans il remplit cette lourde tâche avec le même bonheur et la même conscience professionnelle que ceux avec lesquels il avait assumé toutes ses autres fonctions.

Sur le plan universitaire, l'œuvre de Victor Gothot présente deux caractéristiques essentielles.

En tant que professeur, il est un pédagogue remarquable. Cédons ici la parole au recteur Dubuisson. Dans l'éloge qu'il prononce le 7 janvier 1966 lors des funérailles de Victor Gothot, le recteur de notre Université résume en termes particulièrement heureux la portée de l'enseignement du défunt :

« Ses élèves, fascinés par le dynamisme de ses leçons, amusés par le choix d'exemples croqués avec humour, conquis par le chatoiement de sa pensée sans cesse mobile, étaient peu à peu, — à leur insu —, pénétrés en profondeur par son esprit clair, logique, exigeant dans l'analyse, audacieux dans la synthèse et marqués par sa personnalité morale si naturellement pétrie par le sens du devoir, de la dignité et de la solidarité humaines. »

Le cours est émaillé d'exemples judicieux, précis, pittoresques qui retiennent l'attention. Souvent la narration précède l'énoncé de la règle ou du principe dont le bien-fondé apparaît alors de manière particulièrement évidente.

« Le droit civil domine le droit fiscal », « In dubio contra fiscum », « Non bis in idem » sont des principes dont tous les étudiants de Victor Gothot conserveront le souvenir vivace jusqu'à leur dernier jour.

Ce talent pédagogique eût été déployé en pure perte si celui qui possédait ce don précieux n'avait été en même temps un homme de science particulièrement compétent. La connaissance approfondie du droit privé s'allie à celle du droit fiscal de telle sorte que la perfection du fond rejoint celle de la forme. Son enseignement est suivant une autre expression heureuse du recteur Dubuisson à la fois « une fête pour l'intelligence et pour le cœur ».

La compétence et la clarté de vues de l'éminent professeur de droit fiscal apparaissent dans ses très nombreuses publications.

Les qualités déployées tout au long de sa carrière par Victor Gothot lui valent d'être invité, à plusieurs reprises, par le gouvernement à participer à la refonte ou à la réforme de diverses lois fiscales.

En 1935, il est nommé membre de la commission de codification des lois sur les droits d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession, de timbre et taxes y assimilées.

Les travaux de cette commission donnent naissance à deux nouveaux codes : celui des droits de succession et celui des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe.

Plus récemment, Victor Gothot est nommé vice-président de la commission de réforme de la procédure fiscale : il apporte à celle-ci un concours enrichi par quarante années d'expérience.

De leur côté, les organismes scientifiques font aussi, à de nombreuses reprises, appel à son concours : en 1951, il devient membre du Comité d'études de la Fédération des notaires de Belgique.

Mentionnons également ses interventions aux congrès des notaires, à l'association fiscale internationale, à la commission « Droit et vie des affaires » de la Faculté de droit de notre Université.

Rarement sans doute un juriste a eu l'occasion de pénétrer de façon aussi complète et aussi heureuse les multiples aspects de la science à laquelle il a consacré sa vie.

Professeur : la difficulté que présente l'obligation d'exposer clairement et simplement des règles abstraites et complexes devient pour lui un jeu passionnant dont il sort toujours vainqueur.

Auteur : il est conscient de l'impérieuse nécessité de joindre une grande clarté dans l'exposé à une méthode scientifique rigoureuse.

Avocat ou conseiller juridique : il « vit » les problèmes que soulève une législation particulièrement touffue. Son expérience de praticien lui permet d'enrichir ses exposés doctrinaux, au même titre que ses connaissances scientifiques étayent solidement ses plaidoiries et ses consultations.

Orateur : il sait se mettre à la portée de son auditoire ; il veille soigneusement à adapter son exposé aux connaissances juridiques ou à l'ignorance de ceux qui l'écoutent.

Législateur : sa participation aux travaux de réforme ou de refonte des lois fiscales élargit encore sa science. Les détails de la législation lui sont d'autant plus connus qu'il participe à son élaboration.

Victor Gothot a droit à la reconnaissance de notre Université en raison de la qualité de son enseignement et de la valeur de son œuvre doctrinale. Il y a droit à un autre titre encore déjà mentionné ci-dessus.

Dès l'entrée en vigueur de la loi du 28 avril 1953 sur l'organisation de l'enseignement supérieur dans les universités de l'Etat, il est nommé vice-président du premier Conseil d'administration de l'Université.

Ses responsabilités sont lourdes, sa tâche est écrasante : tout est à faire au sein d'un organisme neuf. Victor Gothot s'adonne à cette fonction avec le même dynamisme, le même bonheur que ceux qui caractérisent toutes ses entreprises. Avec le recteur Dubuisson il constitue le tandem qui, en dépit d'obstacles innombrables, de difficultés que d'autres auraient qualifiées d'insurmontables, va notamment jeter les bases de l'Université au Sart Tilman.

Merveilleux professeur, Victor Gothot est aussi un époux et un père modèle. Ses étudiants ne lui font pas oublier sa famille. Ses

enfants bénéficient, dans une excellente atmosphère familiale, de ses conseils et de son expérience. Ses trois fils sont docteurs en droit.

Tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître conserveront de lui un souvenir ému.

E. BOURS.

PUBLICATIONS (1)

A. Ouvrages

- 1 *Cours de droit fiscal. Impôts ressortissant à l'Administration de l'enregistrement.* — Tome 1. *Introduction générale et droits d'enregistrement.* Ouvrage inspiré de l'œuvre et des notes manuscrites de Gérard Galopin. 3^e édition, Liège, Vaillant-Carmanne, 1930, xvi+554 pages.
Une 4^e édition, à jour en 1938, est demeurée inachevée. Liège, Vaillant-Carmanne, 158 pages.
- 2 *Répertoire pratique du droit belge*, t. IV, v^o *Enregistrement.* Bruxelles et Paris, s. d., pp. 557-709. En collaboration avec C. Hauchamps.
- 3 *Code des droits d'enregistrement.* Bruxelles, Bruylant, 1940, 2 vol., 204 et 404 pages. En collaboration avec C. Hauchamps.
- 4 *Cours de droit fiscal. Les impôts perçus par l'Administration de l'enregistrement.* Ouvrage remanié à différentes reprises et pour la dernière fois en 1960. Liège, Les presses universitaires, 143 pages.

B. Articles

- 1 Commentaire de la loi du 28 juillet 1938, tendant à assurer l'exacte perception des impôts. *Annales du notariat et de l'enregistrement*, Bruxelles, 1938, pp. 529-542 et 569-575 et 1939, pp. 41-51.
- 2 Le théoricien du droit fiscal (à l'occasion du jubilé professionnel de M^e Hauchamps). *Annales du notariat et de l'enregistrement*, Bruxelles, 1939, pp. 304-308 (également dans le *Journal des tribunaux* du 16 juillet 1939).
- 3 Ventes aux personnes faisant profession d'acheter des immeubles en vue de la revente. Articles 62 à 71 du Code des droits d'enregistrement. *Annales du notariat et de l'enregistrement*, Bruxelles, 1940, pp. 5-12. En collaboration avec C. Hauchamps.
- 4 Des obligations. Articles 87 à 98 et 103 à 108 du Code des droits d'enregistrement. *Annales du notariat et de l'enregistrement*, Bruxelles, 1940, pp. 41-69. En collaboration avec C. Hauchamps.
- 5 La vente des appartements sur plans (Commentaire de l'article 76 du nouveau Code des droits d'enregistrement). *Journal pratique de droit fiscal et financier*, Bruxelles, 1940, pp. 37-42. En collaboration avec C. Hauchamps.
- 6 A propos des legs exempts d'impôts et de l'article 64, al. 2, du Code. *Annales du notariat et de l'enregistrement*, Bruxelles, 1941, p. 397.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 756-757.

- 7 A propos des nouvelles formules d'avertissement-extrait de rôle. *Journal pratique de droit fiscal et financier*, Bruxelles, 1941, pp. 257-258.
- 8 Impôt successoral. Communauté d'acquêts. Valeurs trouvées dans un coffre loué au nom de la femme. Caractère propre ou commun. Manque de preuves. *Annales du notariat et de l'enregistrement*, Bruxelles, 1943, pp. 187-190.
- 9 Impôts sur les bénéficiaires exceptionnels. Portée de l'article 5, § 7, de la loi du 16 octobre 1945. *Annales du notariat et de l'enregistrement*, Bruxelles, 1946, pp. 65-68.
- 10 L'état de la doctrine et de la jurisprudence après les codifications de 1936 à 1939. Communication au congrès des notaires de Belgique, Bruxelles, 17-24 juin 1951. *Procès-verbaux des congrès des notaires de Belgique*, 1951, pp. 285-298.
- 11 Le régime fiscal comparé des amortissements et des provisions. Intervention au 6^e congrès international de droit financier et fiscal (Bruxelles, 1952). *Cahiers de droit fiscal international*, t. 23, 1953, pp. 68-69.
- 12 Régime fiscal des fusions de sociétés ayant leur principal établissement en Belgique. Communication faite au séminaire de la Commission droit et vie des affaires de la Faculté de droit de Liège, Chaudfontaine, 18 décembre 1959, *Annales de la Faculté de droit de Liège*, Liège, 1961, n^o 4, pp. 493-517.
- 13 La fraude fiscale. Conférence faite le 3 mars 1961 à l'Ecole supérieure de sciences fiscales. *Le répertoire fiscal*, supplément, janvier-février 1962, n^o 1-2, 12 pages (repris dans *Problèmes fiscaux d'aujourd'hui*, Bruxelles, Ecole supérieure de sciences fiscales, 1962, pp. 87-95).
- 14 Sur l'expertise fiscale. *Annales du notariat et de l'enregistrement*, Bruxelles, 1962, pp. 317-321 et 1963, pp. 11-15.

C. Notes d'observations

Dans :

- 1 *Annales du notariat et de l'enregistrement*.
- 2 *Journal pratique de droit fiscal et financier*.
- 3 *Travaux du Comité d'études et de législation de la Fédération des notaires de Belgique*.

EUGÈNE MOREAU DE MELEN

(1872-1954)

1920

EUGÈNE MOREAU DE MELEN est né à Herve le 6 mars 1872 et il est mort à Liège le 8 août 1954.

Tous ceux qui ont eu le privilège de travailler avec le professeur Eugène Moreau de Melen gardent de lui le souvenir d'une personnalité étonnante à bien des égards.

Sa carrière, totalement axée sur l'étude et la pratique du droit, est le reflet de toute son existence, et sa vie professionnelle tout entière a été étroitement liée au développement de l'institution notariale pendant la première moitié du siècle.

Après et avec Camille Hauchamps, son souci continuel fut d'assurer la haute tenue intellectuelle de la profession.

Mais à côté de cette préoccupation qui fut toujours la première, il s'ingéniait à montrer par son enseignement, par son exemple, par ses écrits, que l'officier public, investi d'une portion de l'imperium, doit s'en montrer digne par son désintéressement, son dévouement, et sa compétence.

Aucun problème juridique ne le laissait indifférent, et son activité se déployait, tant dans le domaine législatif, où l'étude des projets ou propositions de loi intéressant le notariat retenait de longues heures la sagacité de son jugement et son désir de faire toujours plus et mieux, que dans celui du contentieux notarial où ses avis éclairés ont souvent fait jurisprudence.

Mais ce qui frappait le plus ceux qui l'approchaient, c'était son incroyable capacité de travail et l'acharnement qu'il mettait à trouver une solution juridique équitable aux situations délicates dont le sort lui avait été confié.

Comme l'a dit, en 1954, le président Polet, en faisant son éloge funèbre : « Ame de chef, il savait faire naître les dévouements, imposer le respect. Sa vie a été vouée à un labeur infatigable. Dans toutes les

études notariales de Belgique, on trouve un ou plusieurs de ses excellents ouvrages ... tous portent la marque d'une science juridique profonde, de connaissances pratiques, d'une scrupuleuse conscience, et d'un besoin jamais satisfait de perfection. » (*Trav. Comité d'études*, 1954, p. 209.)

Il exerça la profession de notaire de 1899 à 1929, époque à laquelle lui succéda son fils Ernest, qui devenait devenir — comme son père — le président de la Fédération des notaires de Belgique.

Mais déjà dans la pratique des affaires, c'est l'aspect juridique des problèmes qui l'intéresse, moins dans le domaine de la recherche pure, que dans celui de l'application et de l'exercice de la science juridique.

C'est en 1920 qu'il est nommé chargé de cours à la Faculté de droit, où il succède, à l'école de notariat, à un maître éminent : Gérard Galopin.

Pendant vingt-deux ans, il va former les futurs notaires : les lois organiques du notariat, le droit administratif notarial, et les notions de droit public et administratif, constituent son enseignement.

Professeur exigeant envers lui-même et envers ses étudiants, il n'admet pas les solutions faciles et l'ouvrage fait à demi : tout ce qu'il entreprend, il entend que cela soit achevé et parachévé.

Il mettra, avec tout son cœur, tout le temps qu'il faudra pour que ce qu'il fait soit bien fait : et alors, ayant vaincu la difficulté, ayant forcé la résistance, ayant confondu l'erreur, il se fixera dans une attitude qu'aucune concession ne pourra fléchir.

Sa vie professionnelle lui a apporté les honneurs les plus hauts : président de sa Chambre de discipline, puis président de la Fédération des notaires de Belgique.

Mais il est un titre auquel, avec combien de raison, il tenait avant tout : c'était celui de fondateur, puis de président du Comité d'études et de législation de la Fédération des notaires : pendant neuf ans, il préside aux destinées de cette admirable institution qui, par la qualité de ses travaux, force l'admiration. Comme l'a dit, en 1953, le président Leclef : « Grâce à lui, tous les notaires du pays bénéficient de son enseignement, et grâce à lui, le Comité d'études est devenu un centre de rayonnement qui a largement contribué à faire connaître la Fédération, non seulement dans tous les milieux du droit en Belgique, mais même au-delà de nos frontières. » (*Trav. Comité d'études*, 1953, p. 275.)

Sa Majesté le Roi a voulu reconnaître les mérites du professeur Moreau de Melen au sein du Comité d'études, lors de la célébration du 25^e anniversaire de cette institution en 1953, en chargeant son ministre de la justice de lui conférer la cravate de commandeur de l'ordre de Léopold.

Ses publications sont innombrables : elles émaillent sa vie professionnelle et sa vie professorale : de 1907 à 1941, il publie des études dans les diverses revues notariales, et rédige des notes de cours qui font encore autorité aujourd'hui.

C'est évidemment le droit privé qui a ses prédilections : peut-être même le droit formel. Mais certains aspects du droit public font aussi l'objet de ses recherches et de ses études.

Il a formé des générations de notaires : son enseignement était substantiel, et tous ceux qui en ont bénéficié en garderont un souvenir particulier.

Son caractère pouvait apparaître cassant, à celui qui l'abordait pour la première fois, et pourtant cette rigueur apparente cachait un cœur d'une délicatesse et d'une bonté incomparables.

Les immenses services qu'il a rendus, l'ont toujours été généreusement, sans idée de profit et sans arrière-pensée.

On retrouve chez ses fils la droiture et la noblesse de sa vie : son fils Henri, vice-président du Sénat et ancien ministre, et son fils Ernest, successeur de son père dans la profession qu'il a si bien illustrée.

P. WATELET.

PUBLICATIONS

Voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 760-761.

ARMAND JULIN

(1865-1953)

1924

ARMAND JULIN est né le 24 mai 1865, dans une vieille famille liégeoise dont les origines remontent au début du XVI^e siècle et qui a compté, parmi ses membres, des artistes et des savants.

Après ses études d'humanités anciennes, il entre, en 1884, à l'Université de sa ville natale où il est reçu docteur en droit, en juillet 1888, et docteur en sciences politiques et administratives en février 1889.

Très tôt attiré par les problèmes économiques et sociaux, dirigé dans cette voie par son illustre maître Emile de Laveye, il publie, dès juillet 1889, le résultat de ses *Recherches sur le salaire des ouvriers des charbonnages belges* (1810-1889) (Liège, Librairie Demarteau).

Dans ce travail où s'affirme déjà sa maîtrise, il étudie les salaires nominaux et leur pouvoir d'achat, utilisant d'une manière remarquable les ressources que lui offrait, à l'époque, la statistique des prix. Il montrait notamment l'augmentation de bien-être des travailleurs entre 1846 et 1880.

Cependant, ce niveau de vie n'était guère élevé, même s'il était comparable à celui des ouvriers français ou anglais, et le jeune auteur, qui gardera toute sa vie le sens de la modération, de l'objectivité scientifique et de la justice, écrira, dans ses conclusions : « Enfin, des lois sociales, sorties d'un mouvement qui se montre chaque jour plus irrésistible, mettront fin, espérons-le, à de regrettables malentendus, à des hostilités injustifiables, à des sentiments de défiance qui n'ont duré que trop longtemps. C'est avec confiance que notre pays peut envisager l'avenir. »

Ainsi s'exprimait Armand Julin, à l'âge de 24 ans. Au cours de la prodigieuse carrière scientifique et administrative qu'il allait accomplir, il prendrait une part considérable dans la réalisation de cet avenir de la Belgique contemporaine.

Poursuivant son labeur, il publie, dans la *Revue générale* de mars 1890, une étude approfondie sur *La grande grève*.

« Tel est le nom, écrit Julin, que portera sans doute dans l'histoire du travail cette lutte acharnée qui, pendant plus d'un mois (automne 1889), paralysa le commerce du port de Londres aussi sûrement que l'eût fait une escadre croisant dans les eaux anglaises.

» Cent mille hommes résolus s'étaient ligués contre un capital de centaines de millions de francs : de tels adversaires présageaient une lutte grandiose. Tel est en effet le seul mot qui puisse caractériser la grève de Londres. »

Avec une précision et un souci constant de l'exactitude, dans un style d'une rare élégance qui révèle une culture extrêmement étendue, Armand Julin retrace la genèse, puis l'évolution de ce terrible conflit et le succès des dockers. « Ce succès, nous dit-il, dû sans doute à la faveur manifeste du public, revient aussi en bonne part aux *Trade's Unions* qui par le calme, la concorde, la fermeté, la modération qu'elles ont inspirés aux ouvriers du port ont singulièrement facilité leur triomphe. »

Ceux qui ont vécu les progrès sociaux des cinquante dernières années et leur lent et douloureux cheminement sont fortement impressionnés par la position prise, il y a trois quarts de siècle, par un auteur de 25 ans. Il fallait un courage, un sens de la justice et une intelligence lucide pour écrire, en 1890 : « L'organisation collective des forces ouvrières, qui se manifeste avec une si grande énergie à Londres et qui continuera son action avec une intensité croissante dans la vie sociale est un fait d'une trop haute importance pour ne pas nous arrêter un instant. »

» De tous les phénomènes sociologiques qui ont marqué la seconde moitié de ce siècle et attireront sans doute l'attention des économistes du xx^e siècle (car à peine entré dans sa voie de développement, dans quelques pays au moins, ce phénomène doit évoluer pendant de longues années encore avant d'être parvenu à son expression définitive et universelle) l'un des plus importants est la reconstitution des classes ouvrières. »

« Les associations ouvrières, écrit encore Julin, par leur croissant développement contribueront à la paix sociale. Lorsque ces deux puissances, le travail et le capital, pourront traiter d'égal à égal, ... quand elles seront à même de s'envoyer leurs ambassadeurs réciproques, on sera près de la paix puisqu'on en sera déjà aux négociations. Ce sera alors le règne de l'arbitrage individuel ou collectif. »

Dans l'ensemble, l'avenir a confirmé ses vues.

Au cours de cette même année 1890, Armand Julin fait paraître dans *La réforme sociale* une étude intitulée : *Des limitations naturelles aux lois ouvrières internationales*.

En s'appuyant sur des motifs d'ordre économique et aussi, faut-il le dire, sur une documentation numérique originale, il démontre que la réglementation universelle du travail dépend en dernière analyse de la productivité qui doit être considérée, dans les divers pays, « comme la résultante d'un ensemble de conditions naturelles, sociales, politiques. Il est aussi absurde de croire à son égalisation parfaite dans un temps plus ou moins long que d'espérer jamais l'unification des climats, de la somme des capitaux, de la sécurité sociale, de l'intelligence, de l'amour du travail et de la force musculaire des différents peuples. »

Ce sont là, dans sa pensée, les causes qui constituent les limitations naturelles aux lois internationales ouvrières. « Les partisans de la réglementation universelle du travail semblent confondre cette législation avec l'amélioration du sort des classes laborieuses. » Julin soutient qu'il n'existe pas de corrélation entre une législation identique pour tous les Etats et le bien-être du peuple. Pour lui, « la législation sociale doit être conçue comme l'expression juridique et philosophique non d'un état de fait identique pour tous, mais d'un état de droit conforme à la justice distributive ».

« La législation internationale du travail, la même pour tous, aggraverait les maux de la classe laborieuse : pour les nations les plus pauvres elle constituerait l'interdiction du travail industriel ; pour les moins actives elle équivaldrait à une condamnation en masse aux plus durs, aux plus vexatoires travaux forcés. »

Il est encore profitable aujourd'hui de relire les travaux d'Armand Julin.

On admire la maturité de l'œuvre, pourtant à ses débuts ; on découvre ce sens de la mesure et des réalités, cette pénétration d'esprit qui ne le quittera jamais, même dans l'extrême vieillesse.

Le 25 novembre 1890, il entre au Ministère de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics, direction de l'industrie, à Bruxelles. A partir de cette époque, il va se consacrer à une activité administrative toujours plus absorbante et produire en même temps une œuvre scientifique qui est aujourd'hui immense.

Persuadé, à juste titre, que « la statistique peut nous donner souvent une vue plus lumineuse de la vie sociale », spécialement par l'analyse des budgets ouvriers, Julin s'efforce de dégager la condition des ouvriers industriels en se basant d'une part sur les budgets recueillis en 1853 par la Commission centrale de statistique (Ministère de l'intérieur, à Bruxelles) et mis en œuvre par Ducpétiaux et d'autre part sur l'enquête effectuée par la Commission du travail en 1886. Cependant, il améliore

la méthode de Ducpétiaux et traite séparément du budget moyen de l'ouvrier industriel et du budget agricole.

Les enseignements qu'apporte cette étude sont essentiels pour l'histoire sociale de toute cette période.

Julin est déjà connu à l'étranger et à la demande de la Société d'économie sociale de Paris, il écrira l'une des plus remarquables monographies de la collection « Les ouvriers des deux mondes », celle de *l'Ouvrier garnisseur de canons de fusils de la Fabrique collective d'armes à feu de Liège* d'après les renseignements recueillis sur les lieux. Elle paraît à Paris, chez Firmin-Didot, en 1895. Cette même année, Armand Julin est nommé chef de bureau à l'Office du travail, section statistique, et secrétaire du Cabinet du ministre de l'industrie et du travail.

Son autorité scientifique est telle que le 26 août 1895, il est élu membre de l'Institut international de statistique.

Chargé de mission en France, en Allemagne et en Suisse, il rapportera une documentation exceptionnellement riche qui constituera la matière d'ouvrages magistraux sur l'industrie à domicile.

Mais ce n'est pas seulement à l'aspect scientifique des problèmes économiques et sociaux que s'attache Armand Julin. Il est aussi un des plus actifs défenseurs du droit social.

Ses fonctions administratives le conduisent à l'élaboration des textes qui deviendront la loi sur le contrat de travail du 10 mars 1900.

La protection légale des travailleurs le préoccupera toujours et beaucoup plus tard, en 1921, quand il sera devenu secrétaire général du Ministère de l'industrie et du travail, il participera activement à l'élaboration ou à la mise au point, quelquefois très délicate, des nombreux arrêtés d'exécution de la loi des huit heures.

Promu chef de division à l'Office du travail le 31 mai 1897, il assume d'énormes responsabilités en dirigeant le recensement général des industries et des métiers en Belgique, au 31 octobre 1896.

Il a dû souvent innover, car le recensement général n'avait plus été entrepris depuis un demi-siècle et celui de 1846 ne pouvait servir de guide.

Les méthodes rigoureuses appliquées par Julin et l'analyse critique à laquelle il livre les résultats — qui comportent dix-huit gros volumes et un atlas tout à fait remarquable — accroissent encore son renom international.

Ce recensement « fut considéré, par les statisticiens du monde entier, comme un modèle de précision ». Ainsi s'exprime le professeur Léon H. Dupriez, dans la notice qu'il a consacrée, en 1965, à Armand Julin, dans *l'Annuaire de l'Académie royale de Belgique*.

Le goût que Julin manifeste pour la recherche scientifique se traduit, dans le domaine de l'histoire économique et sociale, par une importante publication sur *Les grandes fabriques en Belgique vers le milieu du XVIII^e siècle*. (Mémoires de l'Académie, Bruxelles, 1903) dont Henri Pirenne notamment a souligné la valeur, dans sa monumentale *Histoire de Belgique*.

Parmi les travaux de Julin, qui sont extrêmement nombreux, ceux qui ont eu le plus grand retentissement, au moment de leur publication au début du siècle, concernent l'analyse des méthodes de la statistique du commerce extérieur en Belgique et dans les divers pays.

Ils aboutirent à l'utilisation, par l'Administration belge des douanes, de la nomenclature proposée par Julin et, quelques années plus tard, cette classification était adoptée par la conférence internationale de Bruxelles (1910) à laquelle participèrent les représentants de vingt-quatre Etats.

Julin recourt toujours davantage aux méthodes de l'analyse statistique pour l'étude des problèmes économiques et sociaux. Déjà, en 1893, il en fait la plus large application dans *La question monétaire et la crise agricole en Belgique*, étude substantielle écrite en collaboration avec Charles Thiebault et Edouard Van der Smissen, qui enseigne à notre Faculté de droit.

Il s'intéresse à la méthodologie générale de la statistique et donne, dans la *Revue des questions scientifiques* d'avril-juillet 1911, une œuvre maîtresse intitulée *Les indices des progrès économiques de la Belgique de 1880 à 1908*.

Il s'agit bien d'une œuvre maîtresse par l'originalité de la méthode et par l'influence qu'elle a exercée sur l'avenir de la science. Julin construit entre autres un « indice totalisateur » à l'aide de 43 indices spéciaux, démographiques, moraux, relatifs à la production industrielle, aux échanges, aux consommations et aux revenus.

Il fait ressortir la différence de nature entre les indices appliqués aux variations des prix des marchandises et « l'indice totalisateur appliqué aux conjonctures économiques ».

« Le totalisateur, écrit Julin, est un ensemble de signes, de symboles plus ou moins démonstratifs de la santé économique de la nation, qui se développent au cours des périodes favorables et se contractent en temps de crise. »

Les travaux de Julin sont le point de départ des recherches sur la conjoncture et quand on les relit aujourd'hui, on est frappé par la richesse de la pensée et les développements ultérieurs qu'elle a provoqués.

Le monde universitaire belge bénéficiait largement de l'autorité scientifique d'Armand Julin. Professeur à l'Université de Louvain dès

1901, puis à l'Institut supérieur de commerce de l'Etat à Anvers, ensuite à l'Université de Gand, il enseigna la statistique à l'Université de Liège de 1924 à son admission à l'éméritat en 1935.

Après le *Sommaire du cours de statistique* (1907), qui devint dans la suite le *Précis du cours de statistique générale et appliquée* qui connut six éditions et fut traduit dans plusieurs langues, il publia son ouvrage capital : *Principes de statistique théorique et appliquée* en trois volumes parus de 1921 à 1928.

Comme l'a dit le professeur Paul Harsin, dans l'article nécrologique qu'il a consacré à Armand Julin, dans le *Bulletin de l'Association des amis de l'Université de Liège*, en janvier 1953, « Ces 1.200 pages constituent une somme parfaitement équilibrée et fort riche de substance réelle sur les problèmes fondamentaux de la statistique » et c'est encore Paul Harsin qui écrit : « C'était, du jugement universel, le premier statisticien du pays. »

Quand Julin publia son *Précis* et plus tard même ses *Principes*, il n'existait aucun ouvrage semblable en langue française. Le beau traité de Lucien March ne paraîtra qu'en 1930 à Paris.

Trois fois titulaire du prix quinquennal de statistique (Concours Heuschling) en 1910, 1924 et 1929, Julin est le rénovateur des études statistiques en Belgique. Il renoue avec Quetelet à qui il a d'ailleurs consacré de nombreux et savants travaux.

Au lendemain de la première guerre mondiale, Armand Julin était nommé secrétaire général du Ministère de l'industrie, du travail et du ravitaillement.

Durant l'occupation allemande, grand patriote et résistant, il avait protesté contre la séparation administrative voulue par l'ennemi et refusé de travailler sous ses ordres, s'exposant ainsi à la déportation.

La paix revenue, il est délégué du gouvernement à la première conférence internationale du travail tenue à Washington en novembre 1919 et il représentera la Belgique à toutes les sessions jusqu'en 1931.

Il présidera des assemblées internationales, notamment la première conférence des statisticiens du travail réunie à Genève, en 1923, à l'invitation du Bureau international du travail.

C'est à cette époque qu'Armand Julin détermine les bases des recherches sur les prix de détail dont sortira l'*Index Number* officiel qui allait devenir en quelque sorte une institution nationale. A notre connaissance, aucun pays n'a employé aussi largement l'index pour l'ajustement des salaires et traitements.

Les deux *Enquêtes du Ministère de l'industrie sur les budgets d'ouvriers et d'employés en 1921 et 1928-1929* sont aussi l'œuvre de Julin.

En 1936, à Athènes, au cours de sa XXIII^e session, l'Institut international de statistique l'appela à sa présidence. Il fut élu à l'unanimité, fait unique dans les annales de l'Institut.

Correspondant de l'Académie royale de Belgique depuis 1934, il devenait membre de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques dix ans plus tard.

Durant cette période de sa vie, Armand Julin s'intéresse vivement à la démographie. Il fait paraître, en 1940, une étude *Sur le taux d'accroissement de la population dans un territoire déterminé* et publie en 1943 *L'industrialisation et la natalité* ainsi que *Les facteurs moraux et matériels du recul de la natalité*. Il soutient notamment que « les phénomènes économiques sont à la base de l'évolution du mouvement de la natalité parce que ce sont eux qui déterminent, en grande partie, les aspirations nouvelles des populations et font apparaître, devant la masse, la possibilité d'accès à une meilleure destinée ».

A l'Université, Armand Julin fut un maître très écouté et respecté. Quand il prenait possession de sa chaire, il donnait tout d'abord une impression de grande sévérité ; mais, dès les premières paroles, la voix agréable et le ton bienveillant rassuraient l'étudiant et bientôt l'intéressaient, malgré l'aridité de la matière.

Le professeur exposait clairement, lentement, insistait sur les points importants en regardant son auditoire, car il ne consultait ses notes que très rarement.

Aussi, les cours étaient-ils vivants et suivis assidûment. A l'examen, que beaucoup de ses élèves redoutaient, il paraissait froid et distant. Pourtant, combien d'entre eux n'ont-ils pas bénéficié de sa mansuétude ?

En réalité, il était profondément humain, mais sans faiblesse.

Armand Julin a été comblé d'honneurs et, au cours de manifestations officielles, il a reçu les plus grands témoignages d'estime et d'admiration de personnalités appartenant à tous les milieux belges et internationaux.

Grand officier de l'ordre de Léopold et de l'ordre de la Couronne, grand-croix de l'ordre de l'Etoile noire du Bénin, commandeur de la Légion d'honneur, il était encore grand officier des ordres de l'Etoile de Roumanie, de la Couronne de Chêne du Luxembourg, de *Polonia Restituta*, du Nicham-Iftikar, du Phénix de Grèce, d'Orange-Nassau. Il était aussi commandeur du Medjidié, de l'ordre du Nil, etc.

Dix-huit ans après son admission à l'éméritat, Armand Julin rendait le dernier soupir à Etterbeek-Bruxelles, le 28 février 1953.

Une grande figure de la science et de l'administration venait de disparaître.

Armand Julin a fait avancer les méthodes scientifiques de la statistique qui s'avèrent tous les jours de plus en plus indispensables et dont

les principes et les applications jettent une lueur féconde sur les événements économiques et sociaux et sur la plupart des questions qui préoccupent aujourd'hui l'humanité dans son désir d'expansion et de progrès indéfinis.

L'impulsion qu'il a donnée à la science, ses qualités d'administrateur, la loyauté de son caractère, le renom qui en résulte pour la Belgique resteront, pour sa mémoire, d'impérissables titres de gloire.

JULES LEJEUNE.

PUBLICATIONS ⁽¹⁾

- 1 La condition des classes laborieuses en Belgique (1830-1930). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, série D, Sciences économiques, t. LV, octobre-décembre 1935.
- 2 Notice sur Victor Brants. *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1937, pp. 155-214.
- 3 Rapport sur l'organisation des services de statistique. *Bulletin de l'Institut international de statistique*, t. XXIX, 2^e livraison, 1937, pp. 175-222.
- 4 Luigi Bodio et Adolphe Quetelet. Extraits de leur correspondance (inédite), 1868-1874. *Revue de l'Institut international de statistique*, 1938, 1^{re} et 2^e livraisons, 46 pages.
- 5 Une lettre inédite d'Ernst Engel à Adolphe Quetelet. *Journal de la Société hongroise de statistique*, 1938, n^o 4, pp. 365-374.
- 6 Discours inaugural de la XXIV^e session de l'Institut international de statistique tenue à Prague. *Bulletin de l'Institut*, 4^e livraison, 1937.
- 7 La correspondance scientifique d'Ernst Engel avec A. Quetelet (1868-1874). *Journal de la Société de statistique de Paris*, 1939, pp. 215-221.
- 8 La réforme de l'index des prix de détail. *Revue du travail*, mai 1939, 30 pages.
- 9 Sur le taux d'accroissement de la population dans un territoire déterminé. *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique*, 5^e série, t. XXVI, 1940, pp. 310-338.
- 10 Aperçu de l'évolution des prix et du coût de l'existence en Belgique, janvier 1920-avril 1940. *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique*, t. XXVII, 1941, pp. 254-275.
- 11 L'industrialisation et la natalité. *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. XXIX, 1943, pp. 32-47.
- 12 Les facteurs moraux et matériels du recul de la natalité. *Revue de l'Institut international de statistique*, 1/2 et 3/4, 1943, 71 pages.

⁽¹⁾ Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 764-767.

LAURENT DECHESNE

(1870-1955)

1924

PARMI LES HOMMES D'ÉTUDE dont la contribution à la science est égale, certains atteignent aisément la célébrité, d'autres, s'inquiétant peu de la rumeur publique, poursuivent, retirés, leurs patients travaux.

Laurent Dechesne, sans doute, ne cultivait pas les qualités extérieures qui font d'un homme savant un homme connu. Il ne jouait point au brillant conférencier. Il ne l'annonçait d'ailleurs ni par son physique sévère, ni par son intelligence qui se refusait à recouvrir d'images fleuries les termes abrupts de son raisonnement.

Mais la carrière de Laurent Dechesne, peu connue du dehors, fut une brillante carrière scientifique.

Né à Dison-Verviers, le 14 août 1870, Laurent Dechesne fit ses études primaires et ses humanités classiques au Collège communal de Verviers. Il fit ensuite ses études supérieures à l'Université de Liège, où ses qualités intellectuelles s'affirmèrent. Brillant universitaire, il conquit aisément les grades de docteur en droit en 1893, de docteur en sciences politiques et administratives en 1894.

En 1895 et 1896, il travailla avec les plus grands maîtres du moment et participa à leurs séminaires ; à Berlin, à Leipzig, à Bonn, à Vienne, avec Wagner, Sering, Schmoller, Buecher, Von Philippovitch, avec Carl Menger et Inama Sternegg, Laurent Dechesne se perfectionna, approfondit ses connaissances, se fit apprécier.

Puis c'est l'Angleterre et ses traditionnelles Universités d'Oxford et de Cambridge, c'est la rencontre avec Alfred Marshall et les études qui mèneront à la réussite en 1900 de sa thèse de doctorat spécial en économie politique sur l'histoire de l'industrie de la laine en Angleterre.

Ses fonctions enseignantes, il les commença dès 1897, c'est-à-dire déjà à 27 ans. Il fut chargé du cours d'économie politique à l'Institut supérieur de commerce qui venait d'être fondé à Liège. Cette institution

ayant été supplantée l'année suivante par l'Ecole des hautes études commerciales et consulaires, il y fut chargé du cours de législation douanière et de notions de statistique. Empêché toutefois de commencer ses leçons par des circonstances indépendantes de sa volonté, il rentra dans le personnel de cette école en 1901 où il fut chargé du cours de géographie économique en deuxième année. Quelque temps après, il assura en dernière année les cours de géographie économique, d'économie politique et d'économie coloniale, et cela pendant vingt-trois ans. Cumulant sans faiblir toutes ces charges, il accepta encore en 1904 le cours d'économie industrielle à l'école industrielle de Liège, puis en 1913, les cours d'économie politique et de droit aux écoles normales communales de jeunes gens et de jeunes filles, enfin, le cours d'économie politique à l'école de secrétaires comptables du Cercle polyglotte de Liège.

Il manquait à ce sage, débordant d'activité, la consécration universitaire. En 1924, il fut nommé chargé de cours à l'Université et devint titulaire, à l'Ecole spéciale de commerce de l'Université de Liège, du cours de statistique et politique commerciales, ainsi que du cours de législation et règlements consulaires, puis du cours d'histoire contemporaine de l'industrie et du commerce et de celui d'économie politique, matières spéciales.

Ce sera ensuite l'entrée à la Faculté de droit avec le cours d'économie politique approfondie puis, après le départ d'Ernest Mahaim, la chaire d'économie politique générale en 1935.

Entre-temps, il fut nommé professeur extraordinaire en 1927 et professeur ordinaire en 1930.

Nommé membre de l'Académie royale de Belgique, ce savant surchargé de travail poursuivit inlassablement sa tâche. A l'heure où d'autres songent à une retraite bien méritée, Laurent Dechesne n'arrêta pas, acceptant même d'assurer toujours ses multiples cours jusqu'à ce que sa succession soit répartie entre des continuateurs éprouvés et rassurants.

Puis il partit, il s'effaça plutôt, sans bruit, à l'image de sa vie, modestement...

Sa retraite n'arrêta pas sa production scientifique. Bien au contraire, le temps dont il disposait, il le consacra désormais exclusivement à la préparation d'importants ouvrages.

Ce travailleur inlassable, cet esprit puissant et probe, s'éteignit le 16 avril 1955.

A l'image des nombreux cours qu'il assura, l'œuvre scientifique de Laurent Dechesne est énorme et diversifiée.

Placé à la charnière du XIX^e siècle et de l'extraordinaire évolution économique et sociale du XX^e siècle, Laurent Dechesne apporta sa

contribution à la mutation parfois difficile qui se produisit. Participation aux travaux de l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs, participation au congrès d'expansion économique mondiale de Mons, enquêtes pour le compte du Ministère du travail, contribution à des rapports... Laurent Dechesne apportait à ces efforts collectifs autant de sérieux et de sagesse qu'à ses publications scientifiques individuelles. Ses nombreux écrits — plus d'une centaine — attestent l'extraordinaire activité intellectuelle de ce savant.

Quel hommage plus grand rendre à cet homme que de constater que sa modestie, voulue, n'a pas dissimulé l'éclat d'une carrière longue et fructueuse ...

A. PARISIS.

PUBLICATIONS (1)

- 1 *Antécédents historiques du corporatisme*. Rapport présenté au Congrès international des sciences économiques et sociales, Paris, 1937.
- 2 La direction de l'économie et la liberté à travers l'histoire. *Mélanges Truchy*, Paris, 1938.
- 3 *L'expérience historique de l'économie dirigée ou l'homme à la conquête de la liberté*. Bibliothèque scientifique belge, Liège, 1938.
- 4 *Economie commerciale*. Editions comptables et financières, Bruxelles, 1945.
- 5 *Economie internationale. Effondrement et reconstruction*. Editions comptables et financières, Bruxelles, 1946.

Articles de revues

- 1 La lutte des classes. *Revue de la Banque*, Bruxelles, 1937.
- 2 La mystique institutionnelle. *Revue des sciences économiques*, Liège, 1937.
- 3 La stabilisation monétaire. *Revue d'économie politique*, Paris, 1937.
- 4 La mystique de l'économie dirigée et les faits. *Bulletin de la Société belge d'expansion*, Liège, 1937.
- 5 Les caractères de la crise. *Revue du travail*, Bruxelles, 1937.
- 6 Le monopole corporatif et la concurrence à l'épreuve de l'expérience historique. *Revue du travail*, Bruxelles, 1937.
- 7 L'homme à la conquête de la liberté. *Revue du travail*, Bruxelles, 1938.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 770-776.

GEORGES DOR

(1886-1956)

1924

GEORGES DOR est né à Fexhe-le-Haut-Clocher, le 27 avril 1886. Après d'excellentes études à l'Athénée de Liège, et à l'Université, il est proclamé docteur en droit avec grande distinction en 1910.

La même année, il prête le serment d'avocat et est inscrit au tableau de l'Ordre des avocats près la Cour d'appel de Liège le 12 novembre 1913.

Son orientation première est celle du barreau. Il s'y spécialise surtout dans le domaine des assurances. Il est élu membre du Conseil de l'Ordre pour l'année judiciaire 1928-1929, puis pour l'année 1929-1930.

Cette orientation première marquera toujours sa personnalité en lui gardant un certain goût de la vie active. Il demeura inscrit au tableau de l'Ordre jusqu'au 23 décembre 1947 et tint à conserver jusqu'à la fin des liens avec le barreau au titre d'avocat honoraire.

Mais ses préoccupations vont au-delà de celle d'un praticien du droit. C'est à une œuvre de juriste qu'il aspire. C'est cette œuvre qu'il va réaliser brillamment à partir de la seconde décennie de sa carrière.

Nommé chargé de cours à la Faculté de droit, par arrêté royal du 29 septembre 1924, il se voit confier d'abord l'enseignement du droit administratif, matières spéciales, à cette Faculté, ainsi que du droit administratif à la Faculté technique. A la fin de la même année, il reprend le cours d'encyclopédie du droit, délaissé par le professeur Van der Smissen et succède, en 1926, à celui-ci dans la chaire de droit public. Il est chargé, en même temps, d'enseigner le régime du travail en législation comparée. Ses attributions s'accroissent encore, auprès de ces deux facultés ; elles subissent ultérieurement des modifications partielles, résultant soit du changement des programmes universitaires,

soit de demandes de décharges qu'il sollicite afin de centrer davantage son enseignement sur le droit public et administratif. Il est nommé professeur extraordinaire par arrêté royal du 19 janvier 1928, et promu à l'ordinariat par arrêté royal du 15 décembre 1932. Il est élu, à plusieurs reprises, doyen de la Faculté de droit. Il est délégué de l'Université à la Commission des publications de la Fondation universitaire pendant les années académiques 1930-1931 et 1931-1932. Il est secrétaire du Conseil académique pendant l'année 1953-1954.

Après la première guerre mondiale, Georges Dor avait été quelque temps commissaire de l'Etat près les organismes de dommages de guerre. Beaucoup plus tard, lors de la constitution du Conseil d'Etat, il est, sur la suggestion de Henri Velge, présenté, en 1947, pour être de ceux qui doivent, pour la première fois, composer ce Conseil. Mais il préfère, en raison de ses charges universitaires, être nommé assesseur près la Section de législation de cette haute institution. Il exerce ces fonctions pendant près de cinq années, à partir du 4 novembre 1948, prenant, a écrit M. le premier président Suetens, une part importante « à l'examen de certains projets qui eurent quelque écho dans la vie politique de notre pays », apportant toujours à la section, quelles que soient les questions sur lesquelles elle était consultée, les fruits de sa vaste culture juridique, de son expérience et de son esprit pratique.

Il participe à l'activité de diverses commissions et sociétés savantes : il devient vice-président de l'Institut belge des sciences administratives, vice-président de l'Institut international des sciences administratives, membre du Conseil de direction de l'Institut belge de droit comparé, membre fondateur de l'Institut belge de science politique et fait partie des commissions pour l'unification du droit des Etats de Benelux.

Les publications de Georges Dor se rapportent à des matières assez variées.

Nombreux sont ses articles et notes de jurisprudence qui concernent le droit social et surtout le droit des assurances et des responsabilités. Il a dans ce dernier domaine, une expérience considérable, et il en connaît très bien la technique. Mais il domine celle-ci et ne perd jamais de vue ce qu'il appelle « les grands intérêts collectifs ». Examinant, par exemple, la question de la circulation routière, « comment, écrit-il, en 1930, pourrait-on contester la qualification de social à un phénomène qui entraîne chaque année une véritable hécatombe de vies humaines, qui constitue l'un des facteurs de la détermination du prix de revient industriel, qui est en train de renouveler nos conceptions traditionnelles en matière d'urbanisme et d'organisation des transports en commun, qui, enfin, contribue à ébranler le fondement des constructions juridiques qui, jusqu'à nos jours, ont servi d'assises morales à nos

codes ». Ce problème n'est pas seulement national, estime-t-il, mais international, ce qui le conduit à suggérer de le voir étudier par une association internationale de chercheurs combinant leur action avec celle des gouvernements. Une telle suggestion est bien en rapport avec son souci constant, qui se manifeste aussi dans divers articles, de voir perfectionner les méthodes d'enseignement et de recherches dans le domaine des sciences juridiques.

Le droit minier forme une autre branche, importante, de ses recherches. Il s'en occupe dès le début de sa carrière. Il publie en 1936, en collaboration avec feu le procureur général baron Meyers, une étude d'ensemble de la législation minière dans le *Répertoire pratique de droit belge*. Il examine, en 1952, le statut de l'industrie minière en Belgique et était appelé à apporter encore une précieuse contribution à la solution de certains problèmes de responsabilité en ce domaine si la mort ne l'en avait empêché. Il s'intéresse aussi au droit de la radio-électricité.

C'est le droit public et administratif ainsi que le contentieux de l'administration qui fait l'objet de ses préoccupations majeures, tout au moins à partir de 1930.

Il édite à six reprises, et encore en 1953, ses notes de cours de droit public, notes photocopées destinées aux étudiants qu'il veut informer des problèmes vivants de cette science, moins dans le souci d'être « actuel » que pour illustrer l'évolution des principes constitutionnels. Il publie, en collaboration, en 1935, dans la collection « Les Nouvelles » un commentaire de la Constitution belge, accompagné d'exposés critiques et de droit comparé. Il fait paraître, en collaboration, en 1955, un traité sur le domaine public et le domaine privé de l'Administration. Il préconise, en divers articles, l'institution d'une haute juridiction administrative et en envisage les modalités d'organisation : après la création du Conseil d'Etat, il en commente la jurisprudence. Il collabore, pour le droit public, à l'*Annuaire de législation étrangère*.

Il participe aussi, après la seconde guerre mondiale, à l'élaboration de plusieurs avis demandés par le gouvernement ou les commissions parlementaires sur différentes questions de droit public ; il est notamment appelé à prendre part aux travaux de la commission chargée d'émettre un avis motivé sur l'application des principes constitutionnels relatifs à l'exercice des pouvoirs du roi et aux rapports des grands pouvoirs constitutionnels (*Moniteur*, 6 août 1949).

Georges Dor est aussi un animateur.

Il est un des protagonistes de la réforme consistant à créer des postes d'assistant, et plus tard d'agrégé et chef de travaux à la Faculté de droit. Il suscite et encourage des vocations scientifiques. Il devient

non le chef d'une école dogmatique, mais un maître affectionné réunissant autour de lui des collaborateurs travaillant sous son égide et auxquels il donne d'autant plus de liberté d'action et d'appui qu'il les voit s'affirmer par des œuvres personnelles. Aussi, plusieurs personnalités du monde juridique, étrangères à notre Université, le qualifient-elles à juste titre de créateur de « l'Ecole de Liège », désignant par cette expression l'équipe qui s'est spécialisée, à Liège, dans l'étude du droit public et administratif.

Ses qualités d'animateur s'étendent bien au-delà de la Faculté. Il prête au premier président Matton, comme membre du bureau et vice-président de l'Institut belge des sciences administratives, une collaboration de premier ordre. Fondateur des « Journées interuniversitaires de droit public », le prestige dont il jouit auprès de ses collègues des autres Universités lui vaut de se voir confier, de manière permanente, la présidence du bureau de ces Journées.

A un moment où les projets de création d'une haute juridiction administrative semblent entrer dans une voie de stagnation, il pratique ce qu'on appellerait aujourd'hui « la relance » de ces projets, en faisant participer, à plusieurs reprises à leur étude les membres des quatre Facultés de droit auxquels s'adjoignent des hommes d'Etat et d'éminents spécialistes.

Ainsi, son œuvre ne se réduit pas à ses publications. Elle réside aussi dans les institutions et dans les hommes qu'il a contribué à former.

Ce qui anime surtout Georges Dor dans ses recherches et dans son action, c'est la foi ardente qu'il a dans la valeur des principes de liberté et d'organisation des pouvoirs qui sont à la base de notre régime constitutionnel. Faut-il s'étonner dès lors que durant la dernière guerre il fut emprisonné comme otage à la citadelle de Huy.

Cette confiance dans les fondements de notre régime politique ne l'empêche pas d'apercevoir les dangers qui menacent ce régime. « Les difficultés et les déconvenues de l'après-guerre, a-t-il écrit, ont enlevé à l'homme sa foi dans la liberté, il place désormais son espérance dans l'Etat tout-puissant vers lequel il se tourne pour lui demander de le sortir des embarras dans lesquels il se débat. » Le régime parlementaire, observe-t-il aussi, subit une crise dont il ne faut point se dissimuler l'ampleur. Mais ces constatations, loin de le décourager, l'inclinent à veiller plus jalousement au respect des principes d'une Constitution telle que la nôtre, en même temps qu'elles le stimulent à chercher des remèdes, non dans un impossible retour à un Etat non-interventionniste mais dans une protection renforcée de la liberté et dans une meilleure organisation du travail du Parlement et de la haute administration.

Cette fidélité exemplaire et communicative aux principes de la Constitution, s'allie naturellement chez Georges Dor à un respect profond des opinions diverses et des hommes qui les incarnent. Il souligne volontiers les points de rencontre intellectuelle entre les hommes de différents partis sur des réformes indispensables. Les outrances, pourtant, comme les inélégances, lui sont insupportables, d'où qu'elles viennent. Mais son affabilité en est à peine affectée. Bien qu'il ne se fasse guère d'illusion sur la bonté native des hommes, il travaille néanmoins à les rapprocher. « Combien de questions réputées irritantes trouvent tout naturellement, écrit-il, des solutions d'apaisement et de concorde si elles sont examinées, d'après les rigoureuses méthodes de la critique scientifique, par des juristes uniquement préoccupés de faire œuvre de science. Le droit n'est-il pas, par essence, un facteur de rapprochement entre ceux qui le pratiquent sans arrière-pensée puisque tous communient dans un même idéal de justice ? » Conciliateur-né, cherchant spontanément à résoudre les conflits d'idées, d'intérêts ou de personnes, il est par sa courtoisie, un trait d'union dans tous les milieux où il se trouve.

Georges Dor est mort le 9 avril 1956. Il eût été émérite quelques jours plus tard.

Il était commandeur de l'ordre de la Couronne.

L. MOUREAU.

PUBLICATIONS (1)

- 1 Contribution à l'étude de l'internationalisation des règles du droit public interne. *Mélanges Ernest Mahaim*, Paris, Sirey, 1935, t. II, pp. 117 et suiv.
- 2 Jurisprudence belge en matière d'assurances terrestres ; notes sous différentes décisions. *Revue générale des assurances terrestres*, Paris, 1935, pp. 892 et suiv.
- 3 Les tendances actuelles du droit constitutionnel et administratif. Rapport en vue du deuxième Congrès de droit comparé, La Haye, 1937. En collaboration avec M. Léon Moureau. *Bulletin de l'Institut belge du droit comparé*, 1936, pp. 99-117.
- 4 Législation des mines, minières et carrières en Belgique. V° mines, minières et carrières. En collaboration avec le baron A. Meyers. *Répert. pratique de droit belge*, Bruxelles, Bruylant, décembre 1936, t. 8, pp. 23-165.
- 5 Un projet de nationalisation des assurances. *Bulletin de la bourse industrielle de Liège*, n° 267, juin 1937, pp. 8-22.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 778-780.

- 6 Le sort du contrat d'assurance terrestre en cas de guerre ou d'émeute. *Bulletin des assurances*, 1937, pp. 260-282.
- 7 Les conquêtes du droit public sur le domaine du droit privé en Belgique. *Recueil d'études en l'honneur d'Edouard Lambert*, t. 3, pp. 166 à 185. Paris, Librairie générale du droit et de jurisprudence.
- 8 Le Professeur Ernest Mahaim. *Revue de l'Institut belge de droit comparé*, 1938, p. 87.
- 9 Transmissibilité et intransmissibilité de l'action en réparation du dommage moral. *Bulletin des assurances*, 1939, pp. 778-788.
- 10 Les conséquences dommageables des accidents provoqués par le tamponnement de véhicules non éclairés. *Bulletin des assurances*, 1939, pp. 5-12.
- 11 Une tentative d'unification des principes relatifs à la responsabilité de l'hôtelier. *Bulletin des assurances*, 1939, pp. 409-418.
- 12 Force probante des déclarations fiscales en matière d'accidents de droit commun. *Bulletin des assurances*, 1940, pp. 178-188.
- 13 De la responsabilité civile extracontractuelle des transporteurs et distributeurs d'énergie électrique, envers les tiers. *Bulletin des assurances*, 1940, pp. 451-466.
- 14 L'influence du suicide sur le sort du contrat d'assurance vie et du contrat d'assurance individuelle contre les accidents. *Bulletin des assurances*, 1941, pp. 281-289.
- 15 Le statut juridique des entreprises de capitalisation opérant en Belgique. *Bulletin des assurances*, 1941, pp. 493-516 et 827-856.
- 16 La protection de l'épargne en droit administratif belge. *Bulletin des assurances*, 1943, pp. 807 à 833.
- 17 Contribution à l'étude de la détermination du salaire de base en matière d'accidents du travail pendant la guerre. *Bulletin des assurances*, 1944, pp. 31-38.
- 18 Du caractère juridique des arrêtés-lois pris en exécution de la loi du 7 septembre 1939 donnant au Roi des pouvoirs extraordinaires. *Recueil de jurisprudence du droit administratif de la Belgique*, 1946, p. 5.
- 19 Le pouvoir d'annulation des arrêtés-lois par la section d'administration du Conseil d'Etat. *Journal des tribunaux*, 1946, pp. 361-363.
- 20 Le statut juridique des commissions paritaires d'industrie. Etude parue dans l'ouvrage *Hommage de la Faculté des sciences appliquées à l'Association des ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège, à l'occasion de son centenaire*. Liège, 1947, Thone éd., pp. 272-284.
- 21 Essai sur la doctrine et la jurisprudence en matière de responsabilité sportive. *Bulletin des assurances*, 1947, pp. 35-40.
- 22 Consultation relative à la recevabilité d'une proposition de revision de la Constitution déposée sous la Régence (en collaboration avec L. Moureau). *Doc. parlem. Ch. Session ordin.*, 1946-1947, n° 534, annexe IV.
- 23 Note sous Cassation, 25 mars 1943. *Rev. crit. de jur. belge*, 1948, pp. 169-186 (Responsabilité hors contrat. Garde des choses inanimées. Vice de la chose, Preuve du vice).
- 24 Le Conseil d'Etat vu sous l'angle de l'industrie. *Revue Energie*, 1949, pp. 590 et suiv.
- 25 De la notion d'arrêtés organiques et réglementaires et du caractère impératif de l'article 2, al. 2 de la loi sur le Conseil d'Etat. Note d'observation sous Conseil d'Etat (3^e Chambre), 20 mai 1949 (2 arrêts). *Recueil de jurisprudence du droit administratif et du Conseil d'Etat*, 1949, pp. 93 et suiv.
- 26 Le problème de la constitutionnalité de l'institution en Belgique de sous-secrétaires d'Etat. Consultation donnée à M. le Premier Ministre, publiée avec

- l'autorisation de celui-ci dans l'ouvrage *De la constitutionalité et de l'opportunité de la création en Belgique de sous-secrétaires d'Etat*. Institut belge de sciences administratives, pp. 5-25.
- 27 Participation aux travaux de la commission chargée d'émettre un avis motivé sur l'application des principes constitutionnels relatifs à l'exercice des prérogatives du Roi et au rapport des grands pouvoirs constitutionnels entre eux. *Moniteur*, 6 août 1949, p. 7589.
 - 28 Esquisse d'une étude des règles de roulage dans les pays de Benelux. En collaboration avec J. Stassen. *Bestuurwetenschappen*, La Haye, 1952, pp. 8-27.
 - 29 Faut-il aménager les libertés politiques traditionnelles ? En collaboration avec L. Moureau. Rapport soumis à la douzième journée interuniversitaire d'études juridiques, Louvain, 21 juin 1952. *Annales de droit et de sciences politiques*, 1952, pp. 291-304.
 - 30 Avis donné au gouvernement au sujet de dispositions constitutionnelles qu'il y aurait lieu à réviser en vue de permettre l'adhésion de la Belgique à une communauté politique supranationale. En collaboration avec W. J. Ganshof van der Meersch, Paul de Visscher et André Mast. *Doc. parlem. Ch. des représ.*, 1952-1953, n° 696.
 - 31 Le statut juridique de l'industrie minière en Belgique. *Société belge d'études et d'expansion*, 1952, pp. 19-23.
 - 32 L'influence de l'ivresse sur l'indemnisation des victimes d'accidents de roulage. *Bulletin des assurances*, 1953, pp. 497-619.
 - 33 Le devoir de police des administrations communales en matière de voirie. Note sous Cassation (1^{re} Chambre), 20 décembre 1951. *Rev. crit. de jur. belge*, 1953, pp. 161-172.
 - 34 Notices sur le mouvement législatif en Belgique de 1938 à 1945. Droit public. *Annuaire de législation étrangère*, nouvelle série, t. I, pp. 64-78. Paris, Librairie générale du droit et de jurisprudence.
 - 35 Notices sur le mouvement législatif en Belgique de 1946 à 1949. Droit public. *Annuaire de législation étrangère*, nouvelle série, t. I, pp. 78-95. En collaboration avec Jean Buchmann. Paris, Librairie générale du droit et de jurisprudence.
 - 36 Notices sur le mouvement législatif en Belgique de 1950 à 1951. Droit public. En collaboration avec Jean Buchmann. *Annuaire de législation étrangère*, 1950-1951, pp. 33-43.
 - 37 Le domaine public, le domaine privé, les servitudes d'utilité publique. En collaboration avec Jacques Dembour. *Novelles, Lois politiques et administratives*, 1955, t. IV.
 - 38 *Notes de droit public*, cours professé à la Faculté de droit. Presses universitaires de Liège.
 - 39 *Cours d'encyclopédie du droit*, cours professé à la Faculté de droit. Presses universitaires de Liège.
 - 40 *Syllabus du cours de régimes du travail en législation comparée*, cours professé à la Faculté de droit. Presses universitaires de Liège.

ÉMILE DEMBOUR

(1889-1963)

1926

ÉMILE DEMBOUR était né à Dinant le 24 février 1889 et il est mort à Liège le 14 septembre 1963. Ses études moyennes achevées dans sa ville natale au Collège Notre-Dame de Bellevue, il vint conquérir brillamment en notre Faculté, les grades de docteur en droit et de licencié en notariat qui lui furent conférés à la veille de la première guerre mondiale, en 1912 et 1913. Engagé, dans sa ville, dès les premières heures des combats d'août 1914, il fut bientôt blessé et les fatigues obligées d'une longue convalescence le ramenèrent aux travaux juridiques qu'il consacra au droit des sociétés. Le 25 mai 1913, la législation sur les sociétés commerciales avait en effet été modifiée sensiblement sans cependant rompre avec les principes des lois de 1873 et de 1886. Sur le conseil de Gérard Galopin qui inspira à l'auteur l'idée de l'écrire, et de Jean Corbiau qui en discuta les lignes générales, Emile Dembour se mit à une synthèse de ces lois et après de patientes études, il publia en 1925 la première édition d'un *Précis des sociétés anonymes* (Liège, Georges Thone, Editeur, 287 pages), qui fut successivement réédité en 1926 et en 1929. L'accueil fait à cet ouvrage signala son auteur lorsqu'il fallut pourvoir en notre Université, aux chaires de droit appliqué et rédaction d'actes en langue française et de droit administratif, matières spéciales. Par arrêté royal du 30 avril 1926, ces enseignements furent confiés à Emile Dembour, et il devint chargé de cours ; il fut nommé professeur extraordinaire à la Faculté de droit le 19 janvier 1929, et promu à l'ordinariat le 20 décembre 1933. Entre-temps, et dans la suite, il fut aussi chargé du cours de législation scolaire comparée, à l'Institut supérieur de pédagogie annexé à la Faculté de philosophie et lettres de notre Université, titulaire encore des cours d'histoire parlementaire et législative de la Belgique, et enfin des principes généraux du droit et du cours de lois organiques du notariat.

Les vingt années d'entre-deux-guerres furent intensément chargées pour ce professeur dont les devoirs enseignants étaient multipliés, et qui exerçait en même temps avec grand talent, la profession d'avocat à la Cour d'appel de Liège ; ce fut cependant le temps où, au-delà de ses cours et de ses travaux, le professeur Emile Dembour consacra de nombreux écrits sociaux aux droits de la famille, aux problèmes de la population, du suffrage familial, de l'électorat féminin. (*Pour une politique de natalité*, 88 pages, Editions de la Société d'études morales, sociales et juridiques, Bruxelles, Paris, 1928 ; *La question de la population*, 155 pages, Ligue des familles nombreuses, 1933 ; *Suffrage familial et électorat féminin*, 20 pages, *Revue générale*, 15 août 1936 ; *La Belgique et les familles nombreuses*, 21 pages, Editions de la Société d'études morales, sociales et juridiques, Bruxelles, Paris, 1940.)

Je viens de relire ces travaux nourris de précision, rigoureux dans la démonstration, ardents par leur conviction, écrits d'une plume élégante. Ils n'ont rien perdu de leur actualité ni de leur pertinence ; au contraire, à les relire avec plus de trente ans de recul, ils acquièrent un ton prophétique quand ils démontrent notamment les dangers de la dépopulation des terres wallonnes pour l'avenir régional et pour celui de l'union des Belges. C'est lui qui écrivait en 1928 (*Pour une politique de natalité*, *op. cit.*, p. 36) : « Ne voyez-vous aucun péril dans la rupture de l'équilibre des nombres entre les deux races dont se constitue notre nation ? » Et de faire siens aussitôt les avertissements de M. le pasteur Rey, qui, en 1924, au congrès tenu à Liège pour l'avancement des sciences, s'exprimait comme ceci : « Dans 30 ans, la Flandre aura ajouté à sa population un million de plus que la Wallonie ; dans 50 ans deux millions de plus : à ce moment la population des quatre provinces flamandes sera à celle des quatre provinces wallonnes comme neuf est à cinq. Ces perspectives sont angoissantes. » Il n'y a dans ces écrits, datant de trente, voire de quarante années, publiés par Emile Dembour, pas un raisonnement, pas une prévision démographique, pas un conseil et pas un remède de moins que ceux qui furent formulés, il y a deux ans, à l'initiative du Conseil économique wallon, par l'éminent démographe et sociologue français Alfred Sauvy ; mais on y trouve, en plus, cette chaleur et cette alarme qui se conçoivent lorsque l'on parle de son propre pays et de sa survie.

Les temps de la seconde guerre mondiale et de l'après-guerre furent, pour le professeur Dembour, ceux des contributions multipliées à la vie de l'Université : personne ne fut plus disponible que lui, malgré ses charges, chaque fois qu'il fallut assurer des suppléances, et il n'y eut aucune mission, surtout lorsqu'elles étaient ingrates, qu'il refusa : président de l'Institut supérieur de pédagogie, doyen de la Faculté de droit, membre du premier Conseil d'administration de l'Université de

Liège, délégué de l'Université au Conseil d'administration de la Fondation universitaire ; partout il apporta aux institutions, à ses collègues, à ses étudiants, l'aide de sa vive intelligence agrémentée de bienveillante sagesse et de serviabilité sans limite.

On ne saurait achever le portrait posthume d'Emile Dembour sans rappeler qu'il fut le chef d'une nombreuse et belle famille. Il aimait de citer, dans ses écrits, un propos d'Henry Joly (Henry Joly, *La dépopulation, Revue d'éducation*, Paris, 1912, p. 957, cité par Emile Dembour, *Pour une politique de natalité*, 1928, p. 38) : « Si la règle universelle avait été de se contenter de deux enfants, nous n'aurions eu ni Montaigne, ni Descartes, ni le cardinal de Richelieu ; si on n'avait pas voulu dépasser trois, l'Italie n'aurait pas connu Michel-Ange, ni l'Angleterre Cromwell, ni la France Napoléon. Il a fallu aller au-delà du quatrième pour avoir un Mozart comme pour avoir un Mirabeau. »

Reprenons ce raisonnement pour l'appliquer ici. Sans le foyer exemplaire d'Emile Dembour, l'entre-deux-guerres, farceur et débordant de la vie d'une tribu Dembour, n'aurait pas apporté des recrues de choix au barreau de Liège, à la magistrature, au corps des ingénieurs, à la profession médicale, à l'ordre des Jésuites, à celui des mères de famille ; et si ce foyer n'avait pas dépassé cinq enfants, notre Université ne compterait pas aujourd'hui, parmi ses brillants spécialistes du droit administratif, un collègue à qui la Faculté de droit doit déjà d'éminents travaux et une part de son rayonnement.

Telle est l'image extérieure et durable que nous conservons avec vénération d'un maître et d'un collègue aimé. Du mystère plus profond que constitue chaque vie, nous ne saurions que pressentir comment il s'est accompli pour Emile Dembour. Mais je retrouverai longtemps le regard de ses yeux bleus ; on y lisait une dignité, une réserve, une bonté, une patience, et aussi une espérance qui doit être aujourd'hui comblée ; c'est sans doute un très grand exemple que nous pouvons recueillir.

PIERRE HARMEL.

PUBLICATIONS

Voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, p. 781.

**ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE SCIENCES COMMERCIALES
ET ÉCONOMIQUES**

PAUL BURE

(1871-1952)

1906

PAUL BURE, né à Liège le 17 décembre 1871, fit des études à l'Institut agronomique de l'Etat à Gembloux et à l'Ecole spéciale de commerce de l'Université de Liège. Ingénieur agronome et licencié en sciences commerciales, Paul Bure effectua des séjours au Congo puis au Japon pour le compte de sociétés privées.

A son retour définitif de l'étranger en 1906, il fut chargé de donner aux étudiants de l'Ecole de commerce de l'Université les cours de transports et constructions coloniales et de topographie coloniale.

Dès lors, P. Bure se cantonna jusqu'à sa retraite dans ses activités académiques. Il fut nommé professeur à la même Ecole en 1919 pour être admis à l'éméritat en 1937. Il mourut à Ans le 16 mai 1952.

P. Bure était officier de l'ordre de Léopold et porteur de la médaille civique de première classe.

J. VANHOVE.

VICTOR MULLER

(1870-1940)

1906

VICTOR MULLER est né à Beauraing le 7 juillet 1870. Après des études brillantes au Collège Saint-Servais (Liège) puis à notre Université, il obtint en 1893 le diplôme de docteur en droit. Esprit curieux, épris de recherche, il délaissa la carrière qu'il avait envisagée — le Barreau — et obtint une bourse du gouvernement qui lui permit de fréquenter durant un an l'Ecole libre des sciences politiques de Paris (1893-1894). Il se consacra l'année suivante (1894-1895) à comparer la pensée française dont il était imprégné au mouvement d'idées qui se développait à l'étranger et suivit, dans ce but, les cours de l'Université d'Edimbourg et de plusieurs universités allemandes.

Il a trouvé sa voie et va, dorénavant, se consacrer aux sciences sociales.

Dès 1897, il est correspondant du Musée social de Paris et membre de la Société internationale de science sociale (Paris).

Il ne nous a laissé aucun traité ou ouvrage d'importance. Il a cependant signé de nombreux articles — toujours très remarquables — parus dans les meilleurs périodiques de l'époque. Nous nous contenterons de citer, parmi ceux-ci, la *Revue des institutions et du droit* (Paris), la *Revue générale* (Bruxelles), les *Circulaires du Musée social* (Paris), la *Science sociale* (Paris), le *Mouvement social* (Paris), les *Annales de la société de sociologie* (Bruxelles), etc.

En 1906 à Liège et en 1907 à Gand, il était chargé de faire, à l'Ecole spéciale de commerce, le cours de documentation industrielle, commerciale et consulaire. Il était, en outre, chargé du cours de rédaction des rapports.

En 1919, il était nommé professeur à l'Ecole spéciale de commerce de l'Université de Liège.

Ses travaux de recherche dans le domaine des sciences sociales lui avaient permis de connaître la plupart des grandes bibliothèques du monde entier, ce qui rendait son cours de documentation extrêmement vivant, tandis que sa culture très vaste lui permettait de diriger avec compétence les travaux qu'entreprenaient les étudiants en vue de la rédaction de leurs mémoires de licence.

Au moment de sa mort, le 23 avril 1940, Victor Muller travaillait depuis dix ans à un grand ouvrage sur les Ardennes belges. Il avait rassemblé, à cet effet, une énorme quantité de documents. Son travail d'heuristique était terminé et il ne lui restait plus qu'à rédiger l'ouvrage. La mort l'en a empêché. Il vivait seul et les précieuses fiches qu'il avait rédigées et classées ont disparu avec lui.

Il laisse le souvenir d'un érudit, d'un chercheur et d'un professeur brillant que ses élèves n'oublieront pas.

E. LEBEAU.

PUBLICATIONS

Voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, p. 804.

CHARLES WAUTERS

(1880-1951)

1911

NÉ À LIÈGE en 1880, Charles Wauters appartient à une vieille famille de tanneurs et sa voie semble toute tracée ; il se prépare à diriger l'entreprise familiale. Il sera d'abord docteur en droit (Université de Liège, 1903) ; mais il voit très vite que l'industrie à laquelle il est destiné n'a plus guère d'avenir en Belgique et que, dorénavant, il faudra importer les cuirs. La compétence commerciale sera, plus que jamais, nécessaire. L'Université de Liège vient de créer une Ecole spéciale de commerce (1896), il en suivra les cours et obtiendra, en 1907, le diplôme de licencié en sciences commerciales et consulaires. On tanne toujours à Liège selon des méthodes traditionnelles qui lui paraissent périmées. Peut-être y a-t-il encore espoir de sauver l'entreprise familiale en y introduisant des techniques nouvelles. Pour se mettre au courant de celles-ci, il suivra les cours de l'Ecole de tannerie de Liège (qui jouit à l'époque d'un très grand renom à l'étranger) et il y obtient, en 1905, le diplôme d'ingénieur chimiste de tannerie.

Il se sent maintenant parfaitement armé pour faire face à la situation. Il ne s'obstine pas dans de vains efforts sur place, mais crée plusieurs entreprises à l'étranger (surtout en Bulgarie).

D'autre part, ses études lui ont donné le goût de la recherche et de l'enseignement. Dès 1911, il revient à l'Université en qualité de chargé du cours de comptabilité et d'opérations financières à l'Ecole spéciale de commerce en remplacement du professeur Schneider.

En 1912, il se voit confier le cours de législation comparée des douanes où il prend la succession du professeur Orban.

L'année suivante, il sera chargé de la direction du Bureau commercial pratique.

Il joint à une formation théorique très approfondie une connaissance pratique des affaires qui rend son enseignement extrêmement vivant et fructueux. C'est certainement à Charles Wauters que l'Ecole

de commerce doit, pour une large part, le renom dont elle jouit à l'étranger. Elle comptera, en effet, de 1919 à 1932, plus de 500 étudiants, dont la grande majorité viennent d'au-delà de nos frontières. Douze pays étrangers lui enverront leurs boursiers et il faudra les restrictions monétaires consécutives à la grande dépression des années trente pour que cette situation se transforme.

En 1923, le professeur Orban est admis à l'éméritat et Charles Wauters lui succède pour l'enseignement de la législation comparée des transports. Entre-temps, il a été nommé professeur en 1919.

Ces diverses charges, pour lourdes qu'elles soient, ne l'empêchent pas de continuer à diriger et à développer ses entreprises bulgares ; aussi est-il nommé, en 1922, consul de Bulgarie à Liège et promu, en 1935, consul général à Bruxelles. Il quitte alors sa ville natale et s'établit à Bruxelles.

Sa santé, cependant, s'est altérée. Malgré l'aide efficace d'un personnel scientifique d'élite dont il a su s'entourer, il devra renoncer à tout enseignement en 1936.

Charles Wauters s'est éteint à Bruxelles, le 13 mars 1951.

E. LEBEAU.

LÉON MOREAU

(1881-1958)

1919

PEU DE SES COLLÈGUES de l'Université ont eu l'occasion de connaître et d'apprécier Léon Moreau. D'une activité débordante, toujours en mouvement, consul général, membre de nombreux conseils d'administration, voyageant sans cesse, il ne faisait à Liège que les séjours nécessaires à son enseignement et lui-même n'a connu, de l'Université, que le coin de ce vieux bâtiment de la place Cockerill (aujourd'hui disparu) où il faisait son cours. Même son aspect extérieur le distinguait parmi ses collègues : une taille et une carrure impressionnantes, une allure d'athlète le faisaient ressembler à un champion sportif plutôt qu'à un professeur.

Né à Liège le 8 octobre 1881, il fait ses études moyennes à l'Athénée royal, puis il entame des études supérieures qui peuvent sembler quelque peu désordonnées, mais lui donnent une formation solide et originale dont l'Université profitera largement. L'Institut supérieur de commerce d'Anvers jouit alors d'une réputation internationale. C'est là que Léon Moreau ira conquérir son premier titre scientifique, licencié du degré supérieur en sciences commerciales et consulaires (1902). Les instituts supérieurs de commerce ne sont pas habilités à conférer le grade de docteur, aussi est-ce à l'Université de Neuchâtel que Léon Moreau ira défendre une brillante dissertation doctorale. Les quelques cours de droit qu'il a suivis lui ont donné le goût des sciences juridiques ; il change donc d'orientation et se rend à l'Université de Paris où il va acquérir successivement les grades de docteur en droit, de docteur en sciences politiques et de docteur en sciences économiques.

De retour en Belgique, il se sent attiré par l'enseignement et il sera professeur de sciences commerciales aux Athénées royales d'Arlon, de Huy et d'Anvers.

Nous sommes en 1914. Léon Moreau ne peut rester inactif. Il rejoint l'armée belge où on se hâte d'utiliser ses compétences et il fera

la campagne en qualité d'officier secrétaire d'Etat-Major. En 1918, il est directeur des études à l'Institut national belge de rééducation des grands blessés.

L'Université de Liège rouvre ses portes le 6 janvier 1919 et, la même année, Léon Moreau est chargé du cours de science financière à l'Ecole spéciale de commerce annexée à la Faculté de droit.

Il concentre son enseignement sur un semestre et consacre le reste du temps à des voyages d'études. La révolution russe de 1917 et le traité de Versailles ont bouleversé l'Europe de l'Est. C'est ce coin du monde qui attirera particulièrement son attention. Il sera un des premiers à partir à la découverte de ce monde nouveau qu'est l'U.R.S.S. et à étudier sur place les possibilités commerciales qu'offrent la Pologne, la Lithuanie, la Finlande, la Lettonie, l'Estonie.

C'est cette connaissance approfondie des pays de l'Est qui lui vaudra d'être nommé consul général d'Estonie à Bruxelles. Ce pays lui témoignera sa reconnaissance en le nommant commandeur de l'ordre national de la Croix-Rouge.

Il serait malaisé de citer tous les titres scientifiques de Léon Moreau. Il était membre stagiaire à *Gray's Inn*, membre correspondant de la Société d'économie politique de Paris, membre de la Société académique de comptabilité de Paris, membre correspondant de la Société de statistique de Paris, etc.

Il a abandonné son enseignement en 1937 et est mort à Bruxelles le 4 février 1958.

E. LEBEAU.

PUBLICATIONS

Voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 807-808.

MARCEL LOUMAYE

(1889-1956)

1920

IL N'EST POINT AISÉ de faire, en quelques mots, une synthèse de ce que fut la vie de Marcel Loumaye. Juriste, poète, romancier, homme politique, financier, ses activités s'exercèrent dans des domaines si divers que la tâche de porter sur lui un jugement objectif présente des difficultés presque insurmontables pour un seul homme, même si celui-ci l'a connu et admiré.

Né à Huy le 8 avril 1889, Marcel Loumaye appartenait à une famille de juristes. Son trisaïeul était notaire à Couthuin, son père était avocat à Huy et présida longtemps le Conseil provincial de Liège.

Après des études moyennes brillantes à l'Athénée royal de sa ville natale, il continue la tradition familiale et « fait son droit » à l'Université de Liège. En même temps, il commence à s'intéresser à la politique et nous le trouvons, en 1910, président de l'Association des étudiants libéraux. A la même époque, il publie ses premiers poèmes. Comme son père, il entre au Conseil provincial où il ne restera d'ailleurs que de 1921 à 1925. Le 9 décembre 1920, il est chargé à notre Université, du cours de droit commercial maritime (Ecole spéciale de commerce annexée à la Faculté de droit). Il est, à cette époque, le plus jeune professeur d'Université de Belgique.

Liège ne suffit plus à son activité et il part pour Bruxelles en 1927. Sept ans plus tard, il préside la Fédération libérale d'arrondissement et, en 1935, il entre au Sénat où il occupera un siège jusqu'en 1946.

C'est le poète que fut Marcel Loumaye que nous étudierons en premier lieu. Nous pensons, en effet, qu'il fut *avant tout* un poète et, si nous y joignons le romancier, c'est que nous voyons dans *Les ardeurs spéculatives*, plutôt que, (comme on l'a écrit) « un roman sans action », un long poème en prose dans lequel même les noms de titres coloniaux (et ils reviennent souvent) font rêver l'auteur, tandis qu'il écrit : « Les déclarations d'un Robert Williams aux assemblées générales de la Tan-

ganyka me donnent de grands frissons tels ceux que me communiqueraient la vue de vastes étendues de brousse et de soleil et celle des profondeurs minières où la terre et les siècles se déchirent. » Et son interlocutrice de répondre : « Je palpais, en l'écoutant, la phrase de Pierre et j'aurais voulu m'ouvrir la chair sur une roche cuprifère, là-bas, dans la torride Afrique. »

C'est en poète que Marcel Loumaye a abordé le thème financier et le poète, en lui, emploie des images que seul un financier pouvait trouver : « Le cythise en fleurs monnaie l'or du soleil. »

Qu'on ne nous objecte pas que les termes « finance » et « poésie » s'excluent. L'argent n'a-t-il pas servi de thème à d'innombrables œuvres littéraires, de Molière (*L'Avare*) à Fernand Crommelynck (*Tripes d'or*) en passant par Voltaire (dans *Candide*), Balzac (*Grandet* et *Goriot*), Zola (*L'Argent*), Blaise Cendrars (*L'Or*), etc. ?

En général, cependant, les auteurs cités (et combien d'autres !) opposent l'argent à la poésie ; ils n'en font jamais l'objet même de leur lyrisme tout en se laissant prendre parfois à leur propre jeu, ainsi qu'en témoignent certaines phrases du Shylock de Shakespeare, de l'Harpagon de Molière ou du père Goriot.

Pour Marcel Loumaye, la finance sera l'objet même de l'ouvrage et, dans l'alternance des chapitres où il chante, tour à tour, l'amour et la spéculation boursière, il n'a peut-être voulu que nous donner une sorte d'autoportrait où ceux qui l'ont connu croient retrouver l'ironie parfois cruelle qui durcissait des yeux devenus rêveurs, le trait souvent cinglant dont il se fustigeait comme pour se punir de s'être laissé emporter par son lyrisme.

Il se refuse à considérer encore comme des dieux ceux qui, à vingt ans, furent ses guides : Rimbaud, Verhaeren, Fernand Séverin. Ses idoles actuelles s'appellent Hugo Stinnes ou Henry Ford, ces « hommes d'affaires qui créent, avec l'argent mort, les richesses vivantes et multipliées » (p. 134). Ce n'est pas la puissance ou la gloire qu'il admire, mais bien le sport, la bataille. « C'est la lutte et sa sueur sacrée et son battement de cœur, c'est la longue course en montée avec la consécration de la victoire au sommet qui est l'ivresse » (p. 138). Et encore : « Avez-vous déjà pensé, Emmy, à la splendeur intérieure qui peut tenir dans ce vœu, en apparence sans grandeur : devenir riche ?... Pensez à la richesse du devenir à côté duquel le but atteint n'est rien. » (p. 132).

Quand il parle de bataille, c'est à la lutte sportive qu'il songe. Sans doute se souvient-il de la guerre qu'il a connue de près et il écrit : « Le canon est désuet et le ridicule le tuera plus encore que la réprobation. Mais voyez la puissance des Etats-Unis sur nos routes. Elle s'appelle

Ford, Buick, Cadillac... Ce n'est point par hasard que Citroën, roi de l'espace, inscrivait son nom lumineux sur la Tour Eiffel » (p. 108).

Nous avons, à propos des *Ardeurs spéculatives*, parlé d'auto-portrait. Peut-être le livre n'a-t-il pour but que de nous dépeindre le regret qu'éprouvait Marcel Loumaye devant une vie qui l'avait impi-toyablement écarté de la poésie pour le lancer dans l'âpre bataille boursière ? Car, dans le roman, c'est, en fin de compte, le financier qui est vaincu et qui reste seul, abandonné par son amie. L'homme d'action, l'homme « qui a réussi » se retrouve finalement sans contact avec la nature, avec l'instinct, avec la vie même. Telle est sans doute la leçon que l'auteur a voulu nous laisser.

Les ardeurs spéculatives nous ont trop retenu et nous n'examinerons qu'assez brièvement les œuvres purement poétiques de Marcel Loumaye.

A 16 ans déjà, il « se faisait la main » et il écrivait des vers dont nous n'avons malheureusement rien retrouvé. Il faudra attendre 1913 pour trouver un recueil publié par Gaulon (Paris) qui fera connaître le nom de l'auteur : *Les roses du silence* (collection « Flamberge »), un volume comprenant 56 poèmes dont la diversité d'inspiration et de forme laisse peut-être déjà prévoir ce que sera la vie de l'auteur. Maurice Gauchez en disait (*Le Belge de Paris*, 15 avril 1928) : « Ce recueil était romantique dans son inspiration et dans sa forme. Epris de caresses voluptueuses, chantre de l'innocence, de la joie, de l'ardeur et, fatalement, des tristesses de la rancœur, le poète exaltait les roses « bacchantes fleurs », nées en Orient. Comme Victor Hugo rythmant ses *Orientales*, M. Loumaye rêvait d'Ispahan, d'Istamboul, de Tunis, de Perse et ses visions païennes s'accompagnaient d'évocations de minarets, de muezzins et se grisaient de parfums de roses et d'odeurs d'œillets. »

De l'exotisme certes, mais, plus encore, un désir de s'ouvrir à toutes les sensations, de goûter à tous les fruits de la vie, de se libérer de toutes les entraves, un désir de partir.

« Mon cœur est comme un port encombré de navires. » Les navires partiront, mais le port, lui, restera. C'est de ce contraste que naîtra le drame du poète, déchiré entre son désir d'évasion et son attachement farouche à la terre natale. Aussi trouve-t-on dans le recueil, des pièces qui évoquent les fleurs ou les ciels de Wallonie en même temps que des « Rêveries orientales » ou des « Visages de la mer ».

Il est intéressant de revoir les dédicaces : elles nous citent les noms de ceux qui furent les maîtres de l'auteur et nous ne sommes pas étonnés de trouver les noms de Lucie Delarue-Mardrus, de Georges Rodenbach, de Fernand Séverin, tandis que son attachement à sa Wallonie natale se révèle aussi bien dans les noms d'Isi Collin et de Pierre

Nothomb que dans la manière de situer un poème qui est né à *Roche-fort en Wallonie*.

La guerre conduira Marcel Loumaye en Angleterre où il ne cessera pas d'écrire. (Quatre poèmes paraissent dans *Le monde latin* en mars 1917 et deux dans la même revue en avril de la même année.) L'exil, cependant, l'a mûri et il attendra son retour à Liège pour publier, en 1920, *L'ombre de la guerre* (Bruxelles, Lamberty). Il ne cède plus aux élans de la jeunesse qui le poussaient à exprimer toutes les sensations, toutes les impulsions, tous les émois. Il a voulu revoir, en dehors de toute passion, son travail de quatre ans pour ne laisser subsister que ce qui restera accessible au lecteur dans le calme de la paix revenue. Ce n'est d'ailleurs pas la guerre elle-même qui sera source d'inspiration, mais plutôt l'ombre que projette la tuerie sur les coins de Wallonie que l'exil a sublimés. Les titres sont évocateurs :

L'horloge :

*O petit bourg perdu de Wallonie,
Comme je sens que tu frissonnes
Ce soir d'Automne.*

Le silence :

Dans le hameau tranquille où seul gémit Novembre

Le moulin :

*Vieux moulin de Hesbaye,
Ce n'est plus la légère, odorante farine
Que te donnait le blé de notre terre fine
Que tu mouds...*

On pourrait, de même, extraire des citations caractéristiques de *Le gai village*, *La ferme blanche*, *Mer*, etc.

Et, sur tout cela, une immense pitié pour les hommes et pour les choses qui souffrent à *L'ombre de la guerre*.

Ce second recueil sera rapidement suivi par un autre, publié la même année (1920) à Liège (Editions « Anthologie »). Ce « poème de l'exil » (*Le visage dans la brume*) est entièrement consacré aux jours vécus en Angleterre ; mais, après le retour au pays, l'exil a perdu de son amertume et, si les divers poèmes s'intitulent encore *Notre douleur*, *Désespoir*, *Dissolution*, *Souffrance*, l'auteur semble aimer son spleen. Passés les anéantisements de la tourmente, il ne reste que la pitié.

La dernière pièce du volume offre un intérêt particulier. Marcel Loumaye a été frappé, dès son retour, par la fièvre mercantile qui s'est emparée de sa ville au lendemain de la tourmente ; il est lui-même

touché par le mouvement et c'est peut-être en pleurant sur le poète qu'il a été qu'il écrit ces derniers vers du recueil.

AFFAIRES

*Ah ! la belle fièvre d'affaires
Après le sang, après la mort,
Après la guerre :
L'or, tout l'or,
Mâché à pleine bouche et malaxé à pleines mains,
Plus nécessaire que le pain !
— C'est ainsi après chaque guerre —
Et dire qu'il viendra,
Qu'il viendra peut-être le temps
Où happé au passage et déchiré par cette fièvre
Toi, toi
L'homme d'idéalisme et de robuste foi,
Après n'avoir pourtant, si délicatement,
Trempe que l'ongle de tes doigts
Et que la fièvre de tes lèvres,
Pris tout entier, tu pleureras
Le pur poète de souffrance
Que tu étais en ces temps blêmes.
Farouche et nu, face au silence,
Face à toi-même !*

Ces vers sont-ils un chant du cygne ? Il en ressort comme un adieu au lyrisme et ils seront, d'ailleurs, presque un adieu. Marcel Loumaye ne publiera plus qu'un recueil : *Les vergers en fleur du ciel de Flandre* (Paris, Le Disque vert, 1924) : dix-sept poèmes qui, avec la hardiesse de leurs images, leur puissance verbale, leurs rimes sonores, font souvent penser à Verhaeren. Deux poèmes paraissent encore dans *Anthologie* (mars, avril 1928). La même revue annoncera bien la publication de deux recueils (*La danse au soleil* et *Sous le regard de Pan*), mais ils ne verront jamais le jour.

L'évolution se précipite et se précise. Bientôt, les luttes politiques et les batailles boursières vont l'accaparer ; mais, sans doute, regrettera-t-il toujours le poète qu'il a été car il créera, en 1929, un prix Marcel Loumaye qui sera décerné à Léon Chenoy, à Georges Linze et à Henri Soumagne.

1925... Toutes les monnaies européennes ont été durement touchées par la guerre et ses lendemains. Le franc belge n'a pas été épargné et le pays s'étonne et s'inquiète. Différents plans de redresse-

ment financier sont âprement discutés et défendus par leurs auteurs : Theunis, Janssen, Van de Vijvere. Tous, d'ailleurs, veulent, avant tout, stabiliser le franc et pratiquer une politique de déflation qui ramènerait notre monnaie aussi près que possible de sa valeur de 1914. Les Anglais n'ont-ils pas réussi semblable opération ? Par ailleurs, l'exemple de la dévaluation allemande semble terroriser le pays.

Marcel Loumaye se lance dans la bataille et prend nettement position. Ses articles dans la presse quotidienne sont remarqués au point que certains journaux avec lesquels il est nettement en désaccord n'hésitent pas à lui faire place dans leurs colonnes. (Par exemple *La Nation belge* du 5 décembre 1925 : *Contre la réforme monétaire.*)

Les faits lui donnent d'ailleurs raison et la stabilisation est un échec. Aussi *La Nation belge* (16 avril 1926) préface-t-elle comme suit un nouvel article de Loumaye : « Les événements ont justifié, il faut en convenir, les inquiétudes et les critiques du distingué professeur. Mais, M. Loumaye n'est pas de ces économistes qui bornent leur activité à gémir sur le malheur des temps et la malice des hommes. Esprit positif et constructif, il a des remèdes à proposer pour guérir les maux qu'il a prévus et annoncés, non pour obéir aux suggestions d'un pessimisme stérile, non pour se réserver le plaisir de dire après la catastrophe : « Je vous l'avais bien dit », mais pour préserver ses compatriotes d'une calamité et pour les détourner de remèdes aussi faciles que parfaitement vains. »

Venant d'un adversaire politique, l'éloge n'est pas à négliger.

Nous n'entrerons pas dans la querelle : la question est aujourd'hui périmée. Nous nous contenterons de trois brèves citations qui, après quarante ans, prennent une résonance presque prophétique. « Le change est un phénomène naturel qu'on subit et qu'on ne crée pas. » « La Belgique passe avant le franc dans son sens abstrait. Le faux amour-propre d'une monnaie-or coûte trop cher. » « Il faut une politique de production négociée avec les syndicats. » L'idée de négocier avec les syndicats, en 1926 et de la part d'un libéral, ne manque certainement ni de courage, ni d'originalité !

La politique financière ne cessera de le passionner, mais il publiera moins d'articles dans la presse. Une meilleure tribune lui est ouverte depuis 1935 : celle du Sénat. Il n'abandonne cependant pas un contact plus direct avec le public ; ses articles et ses conférences sont toujours très remarquables. Quant à ses interventions à la haute assemblée, elles firent toujours sensation, car il ne parle que de questions où sa science est indiscutée ; il connaît les limites de sa compétence et n'intervient que quand il sait que ses avis seront écoutés. Ils le sont d'autant plus qu'on le sait strictement indépendant, incapable de se soumettre à une discipline de parti. Si on y ajoute le fait qu'il savait manier la langue

française avec infiniment d'élégance, que son éloquence avait quelque chose de somptueux, on ne s'étonnera pas que, chaque fois qu'il montait à la tribune, il attirait automatiquement ses collègues : « l'enfant terrible du Sénat faisait salle comble ». Sous une expression élégante, ses idées planaient souvent au-dessus de ses auditeurs de toute la hauteur d'une pensée épurée des scories de la politique comme de tout intérêt privé ou partisan.

Cette indépendance d'esprit et d'expression devait fatalement le mettre en désaccord avec son parti qui, en 1946, lui refuse le siège de sénateur coopté qu'il occupait depuis dix ans. Il en faut plus pour le décourager et il recommence à publier dans la presse, à se faire entendre de toutes les tribunes d'où il sait que sa voix peut porter. Citons seulement un article au sujet du projet d'impôt sur l'accroissement du patrimoine (*La Meuse*, 6 janvier 1945) et une conférence devant la section d'économie politique de la Chambre de commerce de Bruxelles (6 mai 1946) : *Ce qu'il conviendrait de faire pour rétablir nos finances et notre économie*. Il tentera même de créer un nouveau parti politique (Le Parti de la liberté), mais sans grand succès.

Par tradition familiale et par formation, il revient parfois vers le droit et certaines de ses publications gardent tout leur intérêt. Par exemple : *De la responsabilité des administrateurs et commissaires des sociétés anonymes* (Bruxelles, Dewit, 1921), *Du droit des actionnaires des sociétés anonymes* (Bruxelles, Goemaere, 1930), *De la contre-partie dans les opérations de bourse* (Bruxelles, 1935).

Son style élégant et souple lui permet de parler avec bonheur des grands événements de l'actualité, comme en témoigne son étude sur *Le roi Albert et le libéralisme*, dans *Le Flambeau* (mars-avril 1934).

Il mène son activité professorale avec le même bonheur. Chargé du cours de droit commercial maritime à l'École spéciale de commerce, il se rend compte que ses étudiants n'ont pas la solide formation juridique qui serait nécessaire pour aborder, avec quelque chance de succès, une branche du droit qui n'est certes pas particulièrement facile. Aussi se contente-t-il d'exposer les quelques notions qui lui paraissent indispensables, consacrant une bonne partie de son temps à exposer ses idées sur divers sujets d'actualité qu'il fait très adroitement rentrer dans le cadre des leçons faites par ses collègues, éveillant ainsi l'intérêt de son auditoire pour des matières dont les jeunes étudiants ne mesurent pas toujours la portée. Son éloquence naturelle, son langage fluide, simple et clair lui permettent d'obtenir des résultats étonnants. Il ne disposait d'ailleurs chaque année que de quinze séances de quatre-vingt-dix minutes.

Il abandonna son enseignement en 1951 et mourut le 13 août 1956.

E. LEBEAU.

ODILON CALAY

(1873-1960)

1921

TRÈS PEU DE SES COLLÈGUES ont connu Odilon Calay. Il a pourtant appartenu à l'Université pendant trente-six ans et a consacré à l'enseignement plus de soixante années de sa vie. C'est qu'Odilon Calay était un homme extrêmement modeste, timide même, qui ne passait à l'Université que le temps strictement nécessaire et préférait travailler loin de toute agitation dans le calme de son cabinet. Par ailleurs, le cours dont il était chargé — la sténographie — (cours supprimé en 1945) fut toujours facultatif et ne connut jamais qu'un nombre très réduit d'auditeurs.

Odilon Calay est né le 20 janvier 1873 dans le petit village de Magery-Tillet. Après avoir pris, à l'École normale de Carlsbourg, un diplôme d'instituteur, il renonce à l'enseignement et vient à Liège où il travaille dans un établissement bancaire.

Nous sommes à la fin du siècle. C'est l'époque où les techniques nouvelles commencent à bouleverser le pays et où le progrès pénètre dans la banque avec l'introduction généralisée de la mécanographie. Calay comprend très vite que la machine à écrire ne rendra les services attendus d'elle que si l'on arrive à introduire dans le travail de bureau, un système d'écriture rapide permettant de suivre aisément la parole. Et il se tourne vers la sténographie.

« Si l'homme ne remontait sans cesse aux origines de la science, il la perdrait. » Aussi, O. Calay s'intéresse-t-il, dès l'abord, à l'histoire de la sténographie pour constater qu'il s'agit d'un art bien vieux déjà. « Depuis l'invention de l'écriture, les hommes ont cherché le moyen d'en rendre l'usage de plus en plus facile et l'exécution plus rapide ⁽¹⁾. » Il peut donner à l'art qu'il pratique ses lettres de noblesse en notant

(¹) O. CALAY, *Cours de sténographie*. 3^e édition, Liège, 1911.

que les Grecs ont certainement connu une forme rudimentaire de sténographie que (est-ce une légende ?) Xénophon aurait utilisée pour transcrire certaines leçons de Socrate. Les *notes tironiennes* (T. Tiron, 103 av. J.-C.) sont restées célèbres et les *notarii* latins les perfectionnèrent jusqu'au IV^e siècle.

Calay remarquera que l'effort ne s'est guère ralenti et que, de la Renaissance à nos jours, on a continué à chercher le système d'écriture qui permettrait de suivre la parole. Ce sont surtout les Anglais qui travaillent dans ce sens et, de Bright (1588) à Pitman (1857), on pourrait citer toute une série de noms.

Mais ces méthodes, conçues pour la langue anglaise, sont difficilement adaptables au français et il faudra (si l'on fait abstraction de la méthode de l'abbé Cossard, 1651) attendre la Révolution et la réorganisation impériale pour voir naître une sténographie réelle. C'est d'ailleurs un officier de Napoléon — Louis Conen de Préjan (1777-1857) — qui est habituellement considéré comme le père de la sténographie française. Sa *Sténographie exacte ou l'art d'écrire aussi vite qu'on parle* (1813), adaptée au néerlandais, était encore employée très récemment aux Etats-Généraux des Pays-Bas.

Aimé Paris — un avocat parisien — mit au point et simplifia la méthode, mais il fut surtout un ardent propagandiste de l'art abrégatif. Il créa de nombreuses écoles dans les pays de langue française et alla jusqu'à mettre au point une sténographie musicale. Il laissa son nom au système qui est, de nos jours encore, le plus généralement employé en Belgique.

C'est cette méthode Aimé Paris, revue par L. P. Guénin, qu'Odilon Calay prit comme base pour élaborer son propre système abrégatif. Il s'est d'ailleurs toujours défendu d'avoir créé une « méthode Calay ». Pour lui, il n'avait fait qu'apporter quelques retouches au travail de ses maîtres. C'était certainement un excès de modestie car, de l'avis des compétences, O. Calay a su profiter des récents progrès réalisés en phonétique et a bien mis au point une méthode qui lui est propre. La *Revue sténographique belge* écrivait à ce sujet : « Depuis des années, M. Calay propage là-bas (à Liège) le système Aimé Paris-Guénin auquel il a apporté d'importantes retouches, si importantes même qu'il en a fait une sténographie quasi originale. Le système Aimé Paris qu'enseigne notre collègue est bel et bien devenu le système Calay. Et ceci n'est certes pas un reproche ! »

« Mais, par une sorte de reconnaissance envers le créateur de l'alphabet dont il se sert, M. Calay persiste à appeler la sténographie dont il se sert « système Aimé Paris ». On reconnaît le tact et la modestie de notre confrère. »

Cette méthode, il l'exposera dans son cours de sténographie dont la première édition remonte à 1901. Depuis lors, les éditions se sont succédé sans qu'il ait été nécessaire d'apporter la plus petite retouche au système, tant celui-ci avait été conçu rationnellement. Seules, les méthodes d'enseignement ont été quelque peu revues.

O. Calay va désormais consacrer sa vie à l'enseignement de la sténographie et à la propagande en faveur de cet enseignement. Il relèvera, par exemple, le fait que son art fait l'objet d'un enseignement dans un très grand nombre d'universités ; il fera défendre son point de vue par des avocats aussi brillants qu'Edmond Picard et Carton de Wiart ; il ne manquera pas de rappeler, dans de nombreux articles, que, sans la sténographie, nous serions privés du texte intégral des discours de Mirabeau ou de ceux du cardinal Maury. Pour défendre ses idées, il fonde une revue mensuelle, *L'Actualité*, qui paraîtra jusqu'en 1940. Il enseigne dans divers établissements d'instruction : l'Ecole normale moyenne de l'Etat, à Liège, l'Athénée royal de Liège, le Cercle polyglotte, l'Institut Sainte-Marie. Il organise des championnats de sténographie (dont ses élèves remportent régulièrement les premières places), il est vice-président de l'Union des sociétés de dactylographie et de sténographie de Belgique. Il prend part à tous les congrès importants.

Il n'atteindra cependant que partiellement — mais assez rapidement — son but ultime. Odilon Calay veut que la sténographie (qu'il considère — à tort ou à raison — comme une science) entre à l'Université. Un arrêté ministériel du 5 juillet 1907 l'autorise à faire un cours facultatif de sténographie à l'Ecole spéciale de commerce annexée à la Faculté de droit.

Il a alors 34 ans et il aura le courage, alors qu'il est déjà chargé d'un enseignement, de s'inscrire au rôle des étudiants, de suivre les cours et de conquérir un diplôme de licencié en sciences commerciales.

Son statut à l'Université n'est d'ailleurs pas nettement établi puisqu'il faudra attendre jusqu'en 1921 pour qu'un arrêté royal le nomme maître du cours de sténographie. Il sera, quatre ans plus tard, autorisé à prendre le titre de professeur à l'Ecole spéciale de commerce et sera, le 18 janvier 1943, admis à l'éméritat comme chargé de cours.

L'illogisme qui semble avoir présidé à la rédaction de ces divers arrêtés indique à suffisance que les opinions ont toujours été partagées quant à l'opportunité qu'il y avait à introduire le cours de sténographie à l'*Alma Mater*. Ce n'est ni le lieu ni le moment de prendre position à ce sujet. Contentons-nous de dire que très peu d'étudiants suivirent le cours, mais que ceux qui le firent s'en sont toujours félicités.

Quels qu'aient pu être les résultats obtenus à l'Université, il n'en reste pas moins vrai qu'Odilon Calay a formé dans la région liégeoise

plus de dix mille sténographes et que le système d'écriture qu'il avait mis au point dans sa jeunesse était encore indiscuté au moment où, âgé de 87 ans, il nous a quittés.

Il était officier de l'ordre de la Couronne et chevalier de l'ordre de Léopold. Durant la première guerre mondiale, sa sténographie, mise au service du pays, lui avait permis de transmettre, sous une forme très réduite, une foule de renseignements précieux, ce qui lui valut la croix civique de première classe.

Il nous laisse, outre de très nombreux articles parus dans *L'Actualité*, une étude sur *Les systèmes sténographiques* et un *Cours de sténographie* dont la douzième édition (1959) connaît encore un succès remarquable.

E. LEBEAU.

PUBLICATIONS

Voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, pp. 810-811.

MAURICE DUGUET

(1868-1936)

1924

MAURICE DUGUET, fils de Gustave Duguet, professeur à la Faculté technique, est né à Spa le 25 juin 1868.

Après avoir terminé ses études moyennes à l'Athénée royal de Liège, il entre, en 1888, à l'Université de Liège, où il est étudiant en sciences naturelles (section des sciences chimiques) et conquiert en 1894 le grade de docteur en sciences chimiques, grade qu'il obtient avec grande distinction.

Le 18 février 1895, il est nommé assistant du professeur L. L. de Koninck, titulaire de la chaire de chimie analytique.

A l'expiration de son mandat d'assistant, il est, le 17 décembre 1900, nommé chef de travaux du professeur Spring, titulaire de la chaire de chimie générale. Il est chargé de diriger les travaux pratiques des deux années de candidature ingénieur chimiste ainsi que ceux des candidatures en physico-chimie.

Après le décès du professeur Spring, il est nommé, le 15 décembre 1911, répétiteur des cours de chimie générale faits par les professeurs Bourgeois et Colson. Il conserve son mandat de chef de travaux au service de ces deux professeurs.

Le 20 octobre 1924, il est chargé de faire, en remplacement du professeur Nihoul, admis à l'éméritat, le cours d'introduction à l'étude des produits commercables à l'Ecole spéciale de commerce annexée à la Faculté de droit de l'Université de Liège.

La santé de Maurice Duguet n'est pas bonne et, à sa demande, il est, le 19 février 1929, déchargé de ses fonctions de chef de travaux mais conserve ses autres attributions.

Le 5 juin 1929, il est autorisé à prendre le titre honorifique de professeur à l'Ecole spéciale de commerce.

Son état de santé devenant assez précaire, il est, à sa demande, déchargé de ses fonctions de répétiteur à la Faculté des sciences. Il conserve ses attributions à l'Ecole spéciale de commerce.

En dehors de ses fonctions universitaires, il a de 1908 à 1922, donné le cours de chimie générale à l'Institut polytechnique de Glons-Liège.

Maurice Duguet a été décoré en 1923 de la médaille civique de première classe. Il a été nommé chevalier de l'ordre de la Couronne en 1925, chevalier de l'ordre de Léopold en 1930, décoré de la croix civique de première classe en 1930 et de la médaille commémorative du centenaire de l'indépendance de la Belgique en 1931.

Il est décédé le 19 avril 1936.

† E. FRENAY.

PUBLICATIONS

Voir *Liber memorialis*, 1936, t. I, p. 813.

LÉON MICHEL

(1900-1963)

1937

LÉON MICHEL est né à Hotton le 3 juin 1900 et mort à Bruxelles le 18 février 1963.

Il était ingénieur civil des mines A.I.Lg. (1924), ingénieur électricien A.I.M. (1926), licencié en sciences financières (1933), licencié en sciences consulaires (1933) et docteur en sciences commerciales (1936). Il fut le premier lauréat du concours des bourses de voyages (diplômes scientifiques) le 19 janvier 1938. Chargé de cours à notre Ecole supérieure de sciences commerciales et économiques le 1^{er} octobre 1937, il y devint professeur le 1^{er} janvier 1954.

Avant de se consacrer tout entier à l'enseignement, Léon Michel occupa d'importantes fonctions administratives. Secrétaire général du Commissariat général du gouvernement près l'exposition internationale de Liège en 1930, il rédigea le *Rapport* de cette exposition (800 pages). Inspecteur, chef de la division commerciale du service d'études au Ministère des affaires économiques, il prit part, comme secrétaire ou comme membre, aux travaux de diverses commissions gouvernementales. Après la guerre, nommé directeur général des approvisionnements extérieurs au Ministère du ravitaillement et des importations, il joua un rôle très remarqué au Comité des priorités, à la Commission économique interministérielle, à la Conférence de coopération économique pour l'Europe, au Comité national belge de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, à l'Office d'aide mutuelle, à la Commission de la convention douanière belgo-néerlandaise, etc.

Ses publications comportent, outre plusieurs rapports sur l'activité d'institutions publiques, un ouvrage considérable sur *L'électricité en Belgique : organisation économique et financière* (Bruxelles, 1937), plusieurs articles synthétiques sur le même thème — dont deux en langue néerlandaise et un en langue anglaise —, des études sur les divers aspects de l'économie belge (Commission belge pour l'étude des problèmes

d'après-guerre, Londres, 1943 et 1944), sur les approvisionnements extérieurs de la Belgique, sur la mission du reviseur d'entreprises, etc.

Son livre sur les entreprises belges d'électricité est un modèle de méthode et de scrupule scientifiques. Tout travail sur les holdings, leurs relations réciproques, leur influence respective, doit nécessairement s'en inspirer.

Comme professeur, c'est surtout à son grand cours d'organisation des entreprises, que Léon Michel donnait sa pleine mesure. Il tirait remarquablement parti de sa double formation et de sa vaste expérience du secteur public. Grand admirateur du plan comptable français, il savait enseigner la portée exacte des termes, les exigences d'une langue précise. Ses étudiants étaient son tout premier souci. Il était toujours à leur disposition, qu'il s'agisse de leur fournir des explications complémentaires, de répondre à leurs questions individuelles ou de les aider à préparer un mémoire. Ils l'aimaient profondément.

Ses dernières années furent assombries par une maladie très longue et très cruelle. Il supporta le sort avec le même courage dont il avait donné au cours de la guerre, des preuves éclatantes. Recherché par la Gestapo, en juin 1942, il avait gagné la France, puis l'Espagne où il fut incarcéré à la prison provinciale de Pampelune (mars et avril 1943). Il s'évada et, par le Portugal, rejoignit les forces belges en Angleterre ; il prit du service dans l'aviation. Major de réserve, il fut cité deux fois à l'ordre du jour. Il était titulaire de nombreuses distinctions honorifiques belges et étrangères, notamment : croix des évadés, médaille de la Résistance, croix de prisonnier politique, *France and Germany Star*, médaille de la France libérée « pour sa participation à la libération de la France ».

Chez tous ceux qui eurent la chance d'être son collègue, son collaborateur ou son élève, Léon Michel a laissé la mémoire d'un savant rigoureux, d'un homme d'humeur égale, toujours prêt au dévouement, et d'un exemple de fermeté morale.

PAUL LAMBERT.

PUBLICATIONS

- 1 *Rapport sur les congrès, concours et conférences organisés à l'exposition de Liège 1930 (Congrès et concours relatifs aux sciences industrielles et aux industries, congrès et concours relatifs à l'économie sociale)*. Préface de J. Duesberg, recteur de l'Université de Liège, Liège, Vaillant-Carmanne, s. d., 230 pages.
- 2 *Rapport général de l'exposition de Liège 1930. I. l'enseignement, les sciences, les arts ; II. les industries ; III. les participations étrangères*. Liège, Vaillant-Carmanne, s. d., 800 pages.

- 3 *Rapport général sur les travaux de la première session 1935 de la Commission nationale du commerce intérieur*, Bruxelles, Ministère des affaires économiques, 1935, 110 pages.
- 4 *Rapport général sur les travaux de la session 1935-1936 de la Commission nationale du commerce intérieur*, Bruxelles, Ministère des affaires économiques, 1936, 191 pages.
- 5 *L'électricité en Belgique : organisation économique et financière*, Bruxelles, Imprimerie Lesigne, 1937, 300 pages, 1 carte, 23 diagrammes.
- 6 De Belgische electriciteits-ondernemingen, *Economisch-Statistische Berichten*. Rotterdam, Uitgave van het Nederlands Economisch Instituut, Rotterdam, 22^e année, n° 1133, 15 septembre 1937, p. 664.
- 7 L'électricité en Belgique. *Bulletin scientifique de l'Association des ingénieurs électriciens sortis de l'Institut électrotechnique Montefiore*, t. XVII, 9^e série, n° 5, mai 1937.
L'électricité en Belgique. *Revue du travail, organe du Ministère du travail et de la prévoyance sociale*, n° 7, juillet 1937.
L'électricité en Belgique. *Annales des sciences commerciales et économiques de l'École des sciences commerciales et économiques de l'Université de Louvain*, 1^{re} année, n° 6, pp. 383 et suiv.
- 8 Les électro-holdings belges. *Bulletin quotidien de la Société d'études et d'informations économiques*, Paris, 30 juin 1937.
- 9 Les électro-holdings belges et leur champ d'action à l'étranger. *Bulletin commercial du Ministère des affaires étrangères*, n° 22, 31 mai 1937, pp. 1541-1549.
- 10 Electric Supply in Belgium. Extensive Financial Interlooking of Undertakings. *The Electrician*, Londres, 27 août 1937.
- 11 De electriciteits-ondernemingen in België. *Maandblad voor Accountancy en Bedrijfshuishoudkunde*, Amsterdam, 16^e année, février 1939, n° 2, p. 19.
- 12 Le protectionnisme dans les adjudications des pouvoirs ou collectivités publics. *Revue économique internationale*, Bruxelles, juillet 1939, pp. 67 à 81.
- 13 Les récentes dispositions juridiques en matière de propriété industrielle et commerciale. Protection des dessins et modèles industriels, marques de fabrique et de commerce, marques collectives, marque nationale, appellations d'origine et indications de provenance. *L'Essor*, Bruxelles, janvier 1939.
- 14 *La Belgique démographique*. Ministère belge de la justice, Londres, 1943 et 1944 ; et Commission belge pour l'étude des problèmes d'après-guerre (C.B.P.A.G.), Cabinet du premier ministre, Londres, 1943 et 1944.
- 15 *La démographie économique de la Belgique*. Ibid.
- 16 *La Belgique agricole*. Ibid.
- 17 *La démographie industrielle de la Belgique*. Ibid.
- 18 *Les industries extractives et métallurgiques*. Ibid.
- 19 *La Belgique houillère*. Ibid.
- 20 *La Belgique sidérurgique*. Ibid.
- 21 *Les cokeries belges*. Ibid.
- 22 *La Belgique gazière*. Ibid.
- 23 *La Belgique électrique*. Ibid.
- 24 *Carte de la Belgique démographique*. Ibid.
- 25 *Carte de la démographie économique*. Ibid.
- 26 *Cartes de la Belgique agricole (Etendues exploitées ; Etendue cultivée ; Etendue des exploitations ; Mode d'exploitation ; Principales productions agricoles ; Régions agricoles et leur rendement ; Population agricole ; Principales spéculations animales)*. Ibid.
- 27 *Carte des meuneries industrielles de Belgique*. Ibid.

- 28 *Carte de la démographie industrielle de Belgique*. Ibid.
- 29 *Carte de la Belgique houillère*. Ibid.
- 30 *Carte de la Belgique sidérurgique*. Ibid.
- 31 *Carte des cokeries belges*. Ibid.
- 32 *Carte de la Belgique électrique*. Ibid.
- 33 *Etude de l'évolution des prix, au moyen des index-numbers*. Londres, 1943, Commission belge pour l'étude des problèmes d'après-guerre, C.E.P.A.G.
- 34 *Le problème de la standardisation*. Londres, 1944, Commission belge pour l'étude des problèmes d'après-guerre, C.E.P.A.G.
- 35 Le projet de réforme préalable à toute réorganisation économique. *Anglo-Belgian Trade Journal*, Londres, janvier 1944.
- 36 *Cours de législation des douanes*. Liège, Ecole supérieure de sciences commerciales et économiques, Université de Liège, autographie, 1945.
- 37 La bataille des approvisionnements. *Bulletin commercial belge, Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur, Bruxelles*, n° 23 du 1^{er} décembre 1947.
- 38 Les approvisionnements extérieurs de la Belgique. *Bulletin officiel de la Chambre de commerce belge de Paris*, n° 4, avril 1948.
Les approvisionnements extérieurs de la Belgique. *Bulletin de la Chambre de commerce belge au Portugal*, Lisbonne, n° 80, août 1948.
Les approvisionnements extérieurs de la Belgique. *Bulletin périodique du Ministère de la défense nationale, Bruxelles*, n° 11, novembre 1948.
- 39 *La réévaluation des bilans*. 98 pages, 16 diagrammes. Liège, Presses universitaires de Liège, s. d.
- 40 *Code du réviseur d'entreprises*. 3^e éd., Liège, Presses universitaires de Liège, 1958, 87 pages.
- 41 *Analyse des charges fixes et des charges variables. Coûts et prix de revient*. Liège, Presses universitaires de Liège, 1957, 78 pages, 28 diagrammes.
- 42 *Organisation des entreprises, cours de première candidature*. 4^e éd., Liège, Presses universitaires de Liège, 1960, 339 pages, 10 tableaux.
- 43 *Principes de comptabilité. Théorie du bilan des entreprises. Organisation des entreprises*. Liège, Presses universitaires, 1960, 370 pages, tableaux.

JACQUES DERUYTS

(1862-1945)

1885

FACULTÉ DES SCIENCES

Jacques Deruyts est né le 15 mars 1862 à Courcelles-lez-Liège. Son père Charles fut un chef compositeur de musique. Après des études à l'Athénée royal de Liège, d'où il sortit en 1877, porteur du certificat d'humanités gréco-latines, il s'inscrivit à l'Université dans la section des sciences physiques et mathématiques. Cette section était alors peu fréquentée, car les futurs professeurs de mathématiques préféraient s'inscrire à l'École normale des sciences annexée à l'Université de Gand. Reçu docteur en sciences physiques et mathématiques en 1883, il devint assistant de professeur Poncelet et suppléa celui-ci dans l'enseignement de la physique expérimentale.

En 1885, il fut chargé de cours de compléments d'analyse supérieure qu'il cède en 1894 à Louis Fagnan. De 1894 à 1911 il fit le cours d'éléments d'analyse mathématique à la section des arts et manufactures. En 1897, il fut chargé de cours d'analyse supérieure. De 1902 à 1911, il fit le cours de géométrie supérieure, succédant dans cet enseignement à son frère François, décédé prématurément. Enfin, en 1911, lors du passage à l'échelle de J. Neuberg, il eut dans ses attributions les cours de calcul infinitésimal et d'algèbre supérieure de la candidature. Nommé professeur ordinaire en 1293, il fut promu à l'émérite en 1931.

À l'Université, Deruyts eut en ses collègues Eugène Catalan et Constant Le Paige. C'est sans doute sous l'influence du premier qu'il fit des recherches sur les racines de polynômes conjugués; les résultats qu'il obtint furent publiés par Bourquard. Sous l'influence du second, il s'attaqua à la théorie des Courbes algébriques et c'est dans celle-ci qu'il devait laisser une marque profonde. Avant lui les mathématiciens avaient surtout étudié les courbes planes. Depuis l'attaque immédiate

- 28. *Carte de l'Empire colonial de Belgique*, 1914.
- 29. *Carte de la Belgique nouvelle*, 1914.
- 30. *Carte de la Belgique allemande*, 1914.
- 31. *Carte de la Belgique belge*, 1914.
- 32. *Carte de la Belgique française*, 1914.
- 33. *Etude de l'évolution des prix au cours des indépendances*, Louvain, 1943.
- 34. *Comptes de la Banque pour l'étude des problèmes d'après-guerre*, C.E.P.A.G.
- 35. *La position de la Belgique*, Louvain, 1944. Commission belge pour l'étude des problèmes d'après-guerre, C.E.P.A.G.
- 36. *Le plan de reconstruction nationale à 1945*, Administration nationale belge, Louvain, 1944.
- 37. *Le plan de reconstruction nationale*, Liège, Ecole supérieure de sciences économiques et sociales, Université de Liège, 1945.
- 38. *Le commerce extérieur belge*, Bulletin commercial belge, Ministère des Finances, Bruxelles, n° 23 du 1^{er} décembre 1945.
- 39. *Les statistiques officielles de la Belgique*, Bulletin officiel de la Statistique, Bruxelles, n° 1, 1945.
- 40. *Les statistiques officielles de la Belgique*, Bulletin officiel de la Statistique, Bruxelles, n° 1, 1945.
- 41. *Les statistiques officielles de la Belgique*, Bulletin officiel de la Statistique, Bruxelles, n° 1, 1945.
- 42. *Les statistiques officielles de la Belgique*, Bulletin officiel de la Statistique, Bruxelles, n° 1, 1945.
- 43. *Les statistiques officielles de la Belgique*, Bulletin officiel de la Statistique, Bruxelles, n° 1, 1945.
- 44. *Les statistiques officielles de la Belgique*, Bulletin officiel de la Statistique, Bruxelles, n° 1, 1945.
- 45. *Les statistiques officielles de la Belgique*, Bulletin officiel de la Statistique, Bruxelles, n° 1, 1945.

FACULTÉ DES SCIENCES
UNIVERSITÉ DE LIÈGE

JACQUES DERUYTS

(1862-1945)

1885

JOSEPH-GUSTAVE-JACQUES DERUYTS est né à Liège le 18 mars 1862 dans une famille de musiciens ; son grand-père Jean-Jacques et son père Gustave furent en effet compositeurs de musique. Après des études à l'Athénée royal de Liège, d'où il sortit en 1878 porteur du certificat d'humanités grecques-latines, il s'inscrivit à l'Université dans la section des sciences physiques et mathématiques. Cette section était alors peu fréquentée, car les futurs professeurs de mathématiques préféraient s'inscrire à l'Ecole normale des sciences annexée à l'Université de Gand. Reçu docteur en sciences physiques et mathématiques en 1883, il devint assistant du professeur Pérard et suppléa celui-ci dans l'enseignement de la physique expérimentale.

En 1885, il fut chargé du cours de compléments d'analyse supérieure, qu'il céda en 1924 à Louis Fouarge. De 1894 à 1911, il fit le cours d'éléments d'analyse mathématique à la section des arts et manufactures. En 1897, il fut chargé du cours d'analyse supérieure. De 1902 à 1911, il fit le cours de géométrie supérieure, succédant dans cet enseignement à son frère François, disparu prématurément. Enfin, en 1911, lors du passage à l'éméritat de J. Neuberg, il eut dans ses attributions les cours de calcul infinitésimal et d'algèbre supérieure de la candidature. Nommé professeur ordinaire en 1893, il fut promu à l'éméritat en 1932.

A l'Université, Deruyts avait eu comme maîtres Eugène Catalan et Constantin Le Paige. C'est sans doute sous l'influence du premier qu'il fit des recherches sur les couples de polynômes conjugués ; les résultats qu'il obtint furent utilisés par Burkhardt. Sous l'influence du second, il s'attaqua à la théorie des formes algébriques et c'est dans celle-ci qu'il devait laisser une marque profonde. Avant lui les mathématiciens avaient surtout étudié les formes binaires. Deruyts s'attaqua immédia-

tement aux formes à un nombre quelconque de variables, faisant faire à la théorie des progrès essentiels. L'importance des résultats obtenus fit qu'il fut élu correspondant de l'Académie royale de Belgique à l'âge de 28 ans, en 1890. Il en devint membre en 1892 et présida cette savante compagnie en 1909. Nous ne nous appesantirons pas plus longuement ici sur les travaux de Jacques Deruyts, nous renverrons pour plus de détails à la notice que nous lui avons consacrée dans *l'Annuaire de l'Académie royale 1949*, pp. 21-34. Ajoutons que Deruyts était membre de la Société royale des sciences de Liège, membre honoraire du bureau de la Société mathématique de France (1914), membre d'honneur de l'Association des ingénieurs sortis des Ecoles de Liège (A.I.Lg.). Il était grand officier de l'ordre de Léopold et grand officier de l'ordre de la Couronne.

Deruyts fut un professeur éminent, aimant enseigner, à tel point qu'il souffrit beaucoup de son passage à l'éméritat. Il considérait celui-ci suivant sa propre expression comme un malheur et nous eûmes beaucoup de peine à le consoler.

Jusqu'en 1911, Deruyts fit au doctorat en sciences physiques et mathématiques les cours d'analyse supérieure, de géométrie supérieure et de compléments d'analyse supérieure, c'est-à-dire les cours de base du doctorat. Ces cours avaient lieu les mardi, jeudi et samedi après-midi, de manière à permettre à des instituteurs et à des régents d'y assister. Rappelons qu'un de ces instituteurs, Fairon, devint plus tard professeur à l'Université. A une leçon d'analyse supérieure, faisait suite soit une leçon de géométrie supérieure, soit une leçon de compléments d'analyse. Il nous souvient qu'avant d'entreprendre la démonstration d'un théorème d'analyse, Deruyts nous indiquait les grandes lignes de la démonstration. Nous croyons le voir encore nous dire : On a ceci, on va faire cela et nous obtiendrons tel résultat. Ses yeux brillaient, on voyait qu'il sentait profondément la beauté de cet art un peu ésotérique qu'est la mathématique.

Les deux leçons étaient séparées par un repos d'une dizaine de minutes que le professeur passait souvent au milieu de nous, nous racontant des anecdotes touchant l'Université. L'une d'elles, nous semble-t-il, mérite d'être rappelée. J.-B. Bresseur (1802-1868), qui créa le cours de géométrie supérieure, exposait à ses élèves les résultats de Quetelet et Dandelin que les mathématiciens français appelaient les théorèmes belges sur les coniques. A la fin d'un exposé, il se serait écrié : « Comme c'est beau ces théorèmes, on donnerait bien deux francs pour les avoir trouvés. » Nous connaissions ainsi les petits travers des anciens maîtres de l'*Alma Mater*.

En 1940, il y avait cinquante ans que Deruyts appartenait à l'Académie. Le secrétaire perpétuel de l'époque, le baron Marc de Sélys Longchamps, nous fit remarquer que ce fait était assez rare pour que l'on organise une manifestation. Il nous demanda de pressentir Deruyts. Malgré notre insistance, ce fut un non catégorique, mais peu de temps avant la séance de l'Académie, sa nièce, qui habitait avec lui depuis la mort de sa femme, me fit savoir que son oncle avait changé d'avis. C'est ce que celui-ci nous confirma lors de la visite que nous lui fîmes immédiatement. A cette époque, le premier mardi de mai, la séance mensuelle de la classe des sciences avait lieu le matin et la séance des trois classes l'après-midi. Un déjeuner réunit à midi quelques confrères sous la présidence de l'égyptologue Capart, alors président de l'Académie. La verve étincelante de Capart en rendit l'atmosphère extrêmement sympathique. L'après-midi, dans une courte allocution, nous retraçâmes les principales étapes de la vie de Deruyts et celui-ci répondit évoquant des souvenirs de ses anciens confrères (*Bulletin de la Classe des sciences*, 1940, pp. 183-188). Le vendredi suivant, la Belgique était envahie !

Lorsque Deruyts eut 80 ans, nous proposâmes à la Faculté que le doyen et le secrétaire aillent le féliciter, mais la Faculté décida que ceux de ses membres qui avaient été ses élèves accompagneraient le Bureau. Pressenti par sa nièce, Deruyts répondit : « Godeaux et sa femme peuvent venir, mais je ne veux pas voir les autres. » Nous y allâmes quand même tous et fûmes très bien reçus. Le plus ancien d'entre nous, Dehalu, prononça quelques mots de circonstance et Deruyts fut très ému lorsqu'il sut que la tombe de sa femme avait été fleurie. A la suite de nous ne savons quel exploit de la Résistance, le couvre-feu avait été fixé à sept heures par l'occupant, et Deruyts quelques jours plus tard fit la réflexion : « Quel dommage que nous étions punis, ils seraient restés jusqu'à onze heures. »

Ce n'est pas sans émotion que nous évoquons ces souvenirs ; ils nous semblent montrer que notre regretté collègue fut un homme de devoir, parfois buté, mais au fond très bon.

Deruyts s'était marié tard, la quarantaine sonnée et n'avait pas eu d'enfant. Il ne connaissait pas la jeunesse et dans les délibérations de candidature, ses collègues avaient parfois l'impression qu'il était trop dur, bien qu'il fût très scrupuleux dans sa manière de coter. Quoi qu'il en soit, lorsque nous rencontrons de ses anciens élèves, dont beaucoup furent aussi les nôtres, ils nous parlent de leur ancien maître avec une respectueuse admiration.

Le 5 juillet 1945, Deruyts s'est éteint à Liège. Il avait connu la période des bombes volantes et avait dû vivre dans une cave mal chauffée, dans les conditions que l'on devine. Il avait beaucoup souffert.

Terminons en rappelant qu'à la mort de son frère François, en 1902, un legs fait à l'Académie permit à celle-ci de créer un prix perpétuel pour la géométrie supérieure. Par son testament, un nouveau legs créa un prix pour l'analyse supérieure. Ainsi se trouve perpétué le souvenir de la production mathématique de deux frères qui furent étroitement unis. Tous deux ont bien servi l'Université et le pays.

L. GODEAUX.

PUBLICATIONS

Voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, pp. 261-264.

AUGUSTE GRAVIS

(1857-1937)

1886

AUGUSTE GRAVIS est né à Morlanwelz le 29 août 1857, dans une bonne famille bourgeoise où il reçut, comme c'était souvent la coutume alors, une éducation très sévère : il fut, comme il le raconta bien plus tard, avec une pointe de mélancolie, « l'enfant qui ne pouvait pas jouer dans la rue ».

Gravis fit ses humanités gréco-latines à Bruxelles, à l'Institut Saint-Louis.

D'une santé délicate (ce qui ne l'empêcha pas d'atteindre l'âge de 80 ans et de prononcer en tant que président de la Société royale de botanique un discours à l'inauguration du buste érigé à la mémoire de F. Crépin, qui avait dit de lui : « Gravis est un bon petit garçon mais il ne fera pas de vieux os »), obéissant et scrupuleux, Gravis fut un bon élève, mais comme tant d'autres jeunes gens de cette époque, c'est en accompagnant son père les beaux dimanches à la campagne qu'il prit goût à l'observation de la nature.

Forcément autodidacte en sciences naturelles, le jeune garçon, d'une intelligence précoce, se passionne tout d'abord pour la géologie puis pour la paléontologie animale.

Nous retrouvons Gravis à l'Université de Bruxelles où, entré à 18 ans, il se tient à l'écart de la vie estudiantine assez bruyante de l'époque. Il sort docteur en sciences naturelles en 1880 à l'âge de 23 ans.

En 1880-1881, il fait un séjour à l'Université de Lille au laboratoire du savant anatomiste C.-E. Bertrand, auteur de la célèbre et hermétique théorie des surfaces libres. Il y entreprend et achève un important mémoire : *Recherches anatomiques sur les organes végétatifs de l'Urtica dioïca* (Mémoire couronné par l'Académie royale de Belgique, in-4°, tome XLVII, 1884). C'est déjà dans ce mémoire qu'il jette les premiers jalons d'une théorie des traces foliaires qui plus tard portera son nom.

En 1883, nous le trouvons au laboratoire océanographique de Naples, où il met au point une colle nouvelle à base d'agar-agar qui lui permettra de traiter les coupes en série par les liquides éclaircissants à base de potasse et d'eau de Javel, ce qui jusque-là n'avait pu être réalisé, les colles usuelles étant détruites par la potasse. En 1884, il termine sa formation à l'Université de Strasbourg, sous la direction du professeur A. De Bary.

Devenu assistant du professeur Ed. Morren, titulaire de la chaire de botanique de l'Université de Liège, il fut chargé par ce dernier d'organiser, c'était à l'époque une innovation, un laboratoire de microscopie végétale où chaque étudiant des candidatures disposerait d'un microscope individuel ; c'est, croyons-nous, le premier laboratoire de ce genre qui fut créé en Belgique et qui, véritable modèle, fonctionne encore aujourd'hui inchangé tant il était parfaitement conçu.

En 1886, à l'âge de 29 ans, Gravis succède à Edouard Morren. Autant Ed. Morren, suivant en cela l'exemple de son père Charles Morren, avait associé la botanique avec l'horticulture, multipliant et recherchant les contacts mondains avec les riches amateurs de Belgique et de l'étranger (*La Belgique horticole*, somptueuse publication, rehaussée de coûteuses iconographies, publiée sous la direction des Morren de 1851 à 1885, eut, outre l'édition française, une édition en Espagne, une autre en Russie), autant Gravis, méprisant assez les congrès internationaux, parlotes qui commençaient déjà à devenir à la mode, se confina dans les recherches de botanique pure.

Peut-être faut-il trouver dans son éducation, son caractère, sa santé, la raison de cette attitude réservée, mais ceux qui connurent les rares moments de détente où un bon sourire illuminait son sérieux visage, savent aussi que le malheur qui frappa plusieurs fois le jeune professeur influença aussi son comportement.

Marié à une très jolie femme, intelligente, d'une famille honorée dans le Hainaut, Fernande Bertainchand, et qui lui donna deux filles, il eut la douleur de la perdre à la fleur de l'âge ; puis l'une de ses filles dut s'aliter, partir et rester en clinique de longues années, toute sa vie. D'autres chagrins devaient encore l'atteindre.

Son laboratoire, où il travaillait tard le soir dans la pénombre, éclairé par une seule lampe de table, fut pendant des années le refuge de cet homme seul, fier et sensible. C'est dans ces conditions qu'il conçoit son magistral ouvrage *Recherches anatomiques et physiologiques sur le Tradescantia virginica*, mémoire couronné par l'Académie royale des sciences, in-4°, tome LVII, 1898. Il y complète et précise la théorie foliaire esquissée dans *Urtica dioïca* : la méthode et les unités anatomiques sont définies par des phrases courtes et claires ; une nomenclature logique et simple des différents faisceaux permet de

« lire » facilement n'importe quel schéma de parcours de faisceaux. Il démontre que ce parcours, tout en restant caractéristique des différentes familles de plantes, varie cependant suivant l'âge, la hauteur, le niveau et la vigueur de l'individu observé.

L'exposé de la théorie des traces foliaires de Gravis, à laquelle succèdent diverses publications du même auteur ayant trait au « passage de la tige à la racine », ne fut pas sans susciter de vives oppositions. Adoptée par Legendre, chef de l'École d'anatomie de Dijon, elle fut combattue avec une violence inouïe par l'École de Paris et notamment par G. Chauvaud qui lui a opposé la théorie du convergent, celle-ci étant qualifiée par son auteur de théorie dynamique par opposition à la théorie « statique » de Gravis.

La virulence des débats nous reportait à la belle époque, où, en 1845, à propos de l'anatomie des *Dracaena*, Gaudichaud injuria de Mirbel en langage fleuri pendant sept séances de l'Académie royale des sciences de Paris : la seule différence résidait dans le fait que les deux adversaires, Gaudichaud et de Mirbel, montraient une égale connaissance de la langue employée⁽¹⁾.

Les publications scientifiques de Gravis sont relativement peu nombreuses⁽²⁾ (on n'en était pas encore à la fragmentation encouragée par certaines exigences d'organismes scientifiques), mais chacune d'elles témoigne d'une grande originalité, d'un cheminement lent, pesé, méthodique de la pensée, aboutissant à une expression simple, claire et concise de la réalité.

Cette clarté et cette simplicité, on les retrouve dans les leçons que Gravis donnait trois fois par semaine aux quelque deux cents élèves de la première candidature en sciences naturelles et qui étaient reproduites dans deux minces volumes illustrés intitulés : *Eléments de morphologie végétale*⁽³⁾, *Eléments de physiologie végétale*⁽⁴⁾. Les élèves étrangers, nombreux à cette époque, disaient qu'ils étudiaient le français en se servant de ces ouvrages, tant les phrases régulièrement et clairement construites s'adaptaient bien aux dessins schématisés qui les accompagnaient.

Pour retrouver l'atmosphère de l'auditoire de Gravis et redécouvrir les sentiments que ses élèves ressentaient à l'égard de leur

(1) Emma Fritsché a, dans une note à allure de pamphlet, ridiculisé l'impropriété des termes utilisés par le professeur français (*Lejeunia*, t. 7, 1943, pp. 76-88).

(2) Voir *Liber memorialis*, 1936, p. 266, et suite à la fin du présent article.

(3) Vaillant-Carmanne, 1920.

(4) Vaillant-Carmanne, 1921.

maître, il suffit de relire la presse estudiantine de l'époque, dont nous extrayons les passages suivants dédiés à Gravis⁽⁵⁾ :

« Quand le bleu, casquette verte rutilante, penne miroitante, ruban vert et blanc étincelant, étoile unique scintillante, s'apprête à affronter les cours de première candidature, on lui dit que vous êtes un Monsieur pas méchant, bien sûr, oh ! non ! mais dangereux quand même, parce que grand moffleur de tous ceux qui ne sont pas au courant de vos manies, petites et grandes.

» Et, mon Dieu, il est agréablement étonné quand il voit à la première leçon, le grand vieillard à la barbe patriarcale et sympathique que vous êtes.

» Vous êtes arrivé de chez vous — ce qui n'est pas très loin⁽⁶⁾ — avec votre pardessus jeté sur vos épaules, en cape. Puis vous avez traversé le groupe qui attend à la porte, en saluant du coup de chapeau et du sourire aimable qui depuis que vous êtes professeur vous a acquis du premier coup, la sympathie de tous les étudiants. Dans l'auditoire, au milieu des acclamations traditionnelles, vous montez en chaire, austère — noir et blanc⁽⁷⁾ — et l'on voit qu'on a affaire à un homme « qui a de la tradition », un vieux de la vieille.

» En effet, vous êtes de cette vieille école, de cette race d'homme qui a donné à notre *Alma Mater* des professeurs qui en ont porté haut, très haut, le renom ; des professeurs qui sont profs pour être profs ; pour enseigner et étudier, et qui le font avec ardeur, courage et amour de leur tâche...

» Ils parlent mal, les étudiants. Peut-être, mais dans leurs mots irrespectueux, il y a souvent, très souvent, toujours, la note juste qui montre les sentiments qu'ils éprouvent pour quelqu'un.

» Dit-on : « Le professeur Gravis » ? Dit-on « Monsieur Gravis » ? Dit-on « Gravis » tout court ?

» Non, on dit : « le père Gravis ».

» Et ces trois mots en disent plus long que toute ma prose. »

Ainsi les étudiants savaient que leur vieux maître ne se confinait pas égoïstement dans la seule recherche scientifique. Professeur, il ne voulait pas abandonner les jeunes dans leur tragique confrontation avec l'enseignement tel qu'il est organisé, traînant derrière lui une lamentable

(5) *L'Etudiant libéral*, 21^e année, n^o 5, 22 novembre 1923.

(6) Gravis habitait en face du Jardin botanique.

(7) Gravis qui d'après le portrait académique de l'époque était fort bel homme donnait ses leçons en stricte redingote (on n'en était pas encore au régime du pull-over) et portait aux cérémonies, toujours sur l'habit et avec une élégance racée, la lourde et somptueuse toge de velours de notre Université.

procession de traditions périmées, et c'est pourquoi on vit naître et s'amplifier une véritable campagne pédagogique appuyée d'expériences, de tests, de referendums, d'enquêtes, etc. qui eurent un retentissement considérable. Citons parmi les très nombreuses publications pédagogiques de A. Gravis ayant trait à cette période, quelques titres qui éclaireront le lecteur : *Quel est le savoir des étudiants à leur entrée à l'Université* ⁽⁸⁾ ; *Réforme des humanités* ⁽⁹⁾ ; *Une expérience de méthodologie à l'Université* ⁽¹⁰⁾ ; *Enquête sur la surcharge des programmes scolaires et le surmenage scolaire* ⁽¹¹⁾.

Comme il fallait s'y attendre, la campagne pédagogique de Gravis souleva des tempêtes de protestations tant dans l'enseignement moyen ⁽¹²⁾ qu'auprès de ses collègues de l'Université. Accusé de vouloir « supprimer le grec » alors qu'il voulait seulement le rendre facultatif et introduire un enseignement de biologie dans l'enseignement confessionnel, traité publiquement de « malfaiteur » par le professeur Waltzing alors tout-puissant à la Faculté de philosophie et lettres, incompris de la plupart de ses collègues de la Faculté des sciences qui admettaient facilement que l'on enseigne le métier de médecin ou d'ingénieur, mais qui se refusaient à accepter l'idée qu'on devait aussi enseigner le métier de professeur (question des cours d'agrégation de l'enseignement moyen et de l'école normale supérieure), Gravis, paladin de l'enseignement, combattait généreusement et en apparence sans espoir : et certains le comparèrent à Don Quichotte, sans se douter que c'était là le plus bel hommage qu'on pouvait rendre à cet homme intègre et désintéressé qui usait ses dernières forces au service de la jeunesse.

De ces débats épuisants, Gravis rentrait ulcéré, accablé, fatigué : mais le lendemain il reprenait le combat, rempli d'une ardeur nouvelle. Depuis, le temps s'est écoulé, les querelles vaines sont apaisées et une partie des réformes préconisées par Gravis sont acceptées par la plupart

⁽⁸⁾ Liège, Vaillant-Carmanne, 1920.

⁽⁹⁾ *Revue de l'Université de Bruxelles*, février 1923.

⁽¹⁰⁾ *Le Flambeau*, 1^{er} mars 1928.

⁽¹¹⁾ Association médico-pédagogique, mai 1920.

⁽¹²⁾ Au referendum relatif à la réforme de l'enseignement moyen (1922), furent sollicités tous les professeurs de l'enseignement moyen tant libre qu'officiel. L'enseignement libre n'y répondit pas et s'expliquait de la manière suivante dans une brochure intitulée : *Pourquoi l'enseignement moyen libre ne répond pas à la consultation organisée par M. Gravis* (Fédération nationale de l'enseignement moyen libre, 1922, pp. 10 et 11) : « Nous avons nos méthodes, nos programmes, nos horaires, notre formation pédagogique, nos traditions. L'Etat a les siens. Nous lui déniions le droit de nous les imposer soit directement, soit indirectement. » (p. 10) et « Le ministre des sciences et des arts n'est pas le préfet des études en Belgique, il dirige, par une délégation spéciale du pouvoir législatif, l'enseignement fondé par l'Etat : un point c'est tout. » (p. 11).

avec résignation ; la démocratisation des études en aggravant le mal de l'impréparation de la majorité des étudiants à leur entrée à l'Université fera adopter celles de ces réformes qui ne le sont pas encore. On trouvera à l'Institut de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Liège, reliés dans un fort volume, la totalité des articles publiés dans diverses revues ou journaux par A. Gravis sur la réforme de l'enseignement à tous les degrés.

Après le Gravis des cours de candidature, venons-en au Gravis des cours de doctorat. L'enseignement, tout en donnant une grande place à l'organographie dans ses rapports avec l'éthologie, était étroitement centré sur l'étude vasculaire. On comprend en effet qu'un professeur de botanique ne peut avoir des connaissances approfondies dans tous les domaines : physiologie, cryptogamie, etc. ; aussi, en dehors de l'anatomie, les autres chapitres de la science n'étaient pas à cette époque enseignés au niveau du doctorat et toute tentative de certains étudiants de s'écarter de la voie tracée par le maître était sévèrement découragée. Gravis réduisait au minimum l'enseignement théorique, faisant découvrir par les élèves eux-mêmes, par des observations dirigées, au laboratoire, les éléments de ses leçons.

Au cours d'entretiens, menés avec beaucoup d'habileté, Gravis faisait voir le cheminement de la connaissance scientifique : *manu, oculo, mente*, répétait-il et ces mots il les avait fait peindre en lettres géantes sur les murs du laboratoire. Il utilisait, disait-il, la méthode d'enseignement et de découverte de la vérité qui a reçu le nom de socratique. « N'oubliez pas que c'est votre cerveau qui est le plus bel instrument scientifique qui puisse être à votre disposition », répétait-il souvent.

« Les élèves sortant de l'Ecole de Gravis possèdent, qu'ils le veuillent ou non, un cachet indélébile qu'il est aisé à quiconque de reconnaître ⁽¹³⁾. »

L'équipement du laboratoire d'anatomie était fort simple. Gravis en était même arrivé à proscrire l'usage du microtome à rabot genre Yung et la pratique des inclusions à la paraffine qui en est le corollaire. Seul un petit microtome à vis, tenant dans le creux d'une main, et un rasoir de barbier à une face plane étaient utilisés par les élèves du doctorat ; en général pas d'inclusions, sauf dans des cas exceptionnels : celles qu'on pouvait réaliser dans la celloïdine. Deux microscopes à grand champ grossissant 8 à 11 fois, construits à Paris par Nachet d'après les données du maître, et quelques microscopes Zeiss à

(13) E. FRITSCHÉ, *Activités pédagogiques du professeur Gravis*, 1947, p. 7.

miroir, sans diaphragme à iris ni chariot, complétaient un équipement qui ferait sourire aujourd'hui, et c'est cependant avec ce pauvre matériel que furent édifiées maintes thèses et jusqu'à une thèse d'agrégation de l'enseignement supérieur, la première du reste présentée en sciences botaniques.

Cette simplicité de l'équipement, pensée par A. Gravis dans un but éducatif, limitait étroitement dans la seule direction autorisée par le maître, les recherches imposées aux élèves du doctorat et de l'agrégation ; elle limitait aussi la profondeur des recherches.

Mais l'activité de Gravis au doctorat n'était pas confinée entre les murs du laboratoire ; Gravis effectuait parfois des séjours avec ses élèves dans deux laboratoires maritimes français, Wimereux et Roscoff. Les « marées », dirigées par le personnel scientifique français et auxquelles dans ses dernières années de professorat (les seules connues par l'auteur de la présente biographie) Gravis assistait seulement du bord de la mer, en redingote noire, le chef garni d'un canotier de paille et protégé par un parasol gris, nous permettaient de ramener du matériel botanique et zoologique dans la stalle du laboratoire réservée aux étudiants belges : c'est là que Gravis initiait ses élèves à la détermination des espèces recueillies, à l'observation de leur comportement, et se livrait alors à de nombreuses réflexions sur la complexité de la nature. Ces entretiens, lorsqu'ils se faisaient en présence d'étudiants d'autres universités, attiraient fortement l'attention par leur originalité et leur simplicité⁽¹⁴⁾.

D'autres jours, Gravis tournait délibérément le dos à la mer et partait en excursion avec deux ou trois élèves vers l'intérieur du pays. Ces excursions se faisaient souvent en landau découvert, le cocher réglant sa vitesse et ses arrêts suivant les ordres donnés. Cette manière d'agir faisait inévitablement penser à J.-H. Lejeune, herborisant à cheval de Verviers à Sart Tilman, tandis que Courtois, enfant, tenait la bride de l'illustre « père de la botanique belge ».

Au cours de ces excursions, Gravis ne se limitait pas à la seule botanique : tout, paysage, habitations, habitants, animaux, étaient sujets de leçons et cela n'allait pas toujours sans aventures. Et c'est ainsi qu'un jour, dans un petit village de Bretagne, voulant nous apprendre à calculer la profondeur d'un puits par l'écho fourni par une petite pierre jetée de la margelle, Gravis ameuta les enfants ; dénoncés par leurs cris et menacés d'être lapidés par les habitants du village ignorant le français⁽¹⁵⁾ et devenus menaçants, nous dûmes accomplir une retraite précipitée et sans grandeur.

⁽¹⁴⁾ La pose et la blague, les deux fléaux de l'Université (extrait des *Réflexions personnelles de A. Gravis*, Emma FRITSCHÉ, *Activités pédagogiques du professeur A. Gravis*, 1947, p. 16).

⁽¹⁵⁾ C'était en 1923.

C'est au cours de ces excursions à l'étranger et des entretiens collectifs au laboratoire et quoique Gravis ne se livrât jamais directement, que petit à petit nous commençons à connaître notre maître. Nous sûmes ainsi que, partageant l'avis d'un de nos grands rois sur la musique, il fuyait les réunions musicales, mais de plus il n'allait pas au théâtre. En peinture et sculpture, s'il appréciait ce que l'artiste avait tenté d'exprimer, l'état d'âme dans un paysage, le « caractère » dans un portrait, le chatoiement des couleurs, le mystère de la lumière et des ombres, la beauté des formes féminines, la force d'une musculature de débardeur, il n'admettait pas que cela fût exprimé au détriment de l'exactitude de l'observation et sans tenir compte de la réalité : en un mot, les araignées à six pattes, les abeilles à quatre pattes et les fleurs aux pétales en nombre imaginaire étaient l'objet de ses quolibets. En littérature, il n'admettait pas qu'un philologue manquant d'instruction fit admirer béatement Virgile et les *Géorgiques* ou les *Fables* de La Fontaine sans en souligner les erreurs biologiques.

Gravis se méfiait des inventions modernes⁽¹⁶⁾. En réalité Gravis admirait et faisait admirer à ses élèves les prodigieux progrès des sciences et leurs applications, mais il redoutait le mauvais usage qui en est fait.

Ayant su préserver, tant qu'il en fut le chef, l'Institut de botanique de ce qu'il considérait comme un fléau, le téléphone, il s'en expliquait en montrant que la personne qui vous téléphone le fait au moment où elle pense, non après avoir réfléchi. Si cette personne n'a pas de téléphone à sa disposition, elle est forcée de réfléchir et trouvera peut-être elle-même la solution à la question qu'elle voulait vous poser, au besoin elle trouvera cette solution pendant qu'elle accomplit le parcours qui la sépare de vous et reviendra chez elle sans vous avoir dérangé. Si cette personne habite loin, elle est forcée de vous écrire ; par suite elle est obligée de donner une forme concise, plus précise à sa question, par suite de pousser plus loin l'analyse du sujet envisagé, ce qui souvent amènera la découverte personnelle de la solution. Ainsi l'absence de téléphone est profitable pour chacun : elle force l'un au travail personnel et à la réflexion, elle évite à l'autre la perte de temps.

En outre Gravis était heurté par l'impolitesse, le sans-gêne que le téléphone introduit dans les rapports humains, la personne qui téléphone et ne se dérange pas, jouissant d'une « priorité admise » — pourquoi ? — sur la personne qui s'est dérangée et qui fait antichambre.

La familiarité qui, tranchant avec la politesse des premières années des émissions radiophoniques, s'était peu à peu introduite dans les habi-

(16) FRITSCHÉ, *Activités pédagogiques du professeur A. Gravis*, p. 87.

tudes des annonceurs de radio, le hérissait et il avait renoncé aussi à ce délasserment passif et trop souvent médiocrement conçu.

Enfin, s'il connaissait et pratiquait la sténographie, il « ignorait » la machine à écrire qui enlève tout cachet personnel à la correspondance et, écrivant beaucoup, il s'astreignait à écrire deux fois toutes ses lettres.

Gravis n'aimait pas les sports⁽¹⁷⁾ qu'il considérait comme inutiles pour le développement physique ou le maintien de la santé ; pour lui le sport était souvent un simple spectacle de cirque où des milliers de spectateurs pas du tout sportifs s'en vont hurler leur chauvinisme autour de quelques mercenaires peinant dans l'arène.

Cette espèce de plaisir malsain que le « public » tire de la contemplation de la peine et du travail des autres, il nous le faisait remarquer aussi bien dans le succès d'une dentelle au point de rose qu'à propos de n'importe quel autre sujet : parlant des parterres de mosaïculture qu'admirait le « public » et que le Jardin botanique se devait d'exhiber comme preuve de la maîtrise de ses jardiniers, Gravis disait : « Voyez tous ces gens qui semblent admirer le parterre qui a demandé tant de travail de préparation dans les serres pendant tant de mois, vous croyez qu'ils en admirent la beauté ? mais une mosaïque de fleurs, c'est laid et ce qu'ils admirent c'est simplement le travail des autres. »

L'activité pédagogique de Gravis ne l'empêcha jamais de continuer ses recherches botaniques ainsi qu'on pourra s'en rendre compte en lisant la bibliographie de ses dernières années ; tout au plus retardait-elle⁽¹⁸⁾ jusqu'après sa mort la publication de son monumental travail sur l'*Anatomie des plantules*⁽¹⁹⁾.

Rappelons que dans les deux premières parties de cet important travail sur les embryons et les plantules, Gravis fait connaître comment s'effectue la jonction entre les éléments du faisceau unique, à bois centripète de la racine, d'une part, et ceux des faisceaux multiples à bois

(17) FRITSCHÉ, *Activités pédagogiques du professeur A. Gravis*, p. 87.

(18) Gravis pensait que la formation d'un étudiant valait bien celle de n'importe quelle recherche personnelle qui d'ailleurs peut toujours être retardée de quelques jours, disait-il, sans grand préjudice au point de vue général.

(19) Le manuscrit et les planches qui l'accompagnent, commencés pendant la guerre de 1914-1918, ne purent, faute de crédits suffisants nécessités par les nombreuses planches, être publiés pendant la période d'entre-deux-guerres. A la mort de Gravis (1937) et bien que devenu son assistant, je n'avais pas connaissance de ce manuscrit. Mais pendant la nouvelle guerre 1940-1945, le manuscrit et les planches au brouillon me furent remis par les professeurs F. Sternon et J. Goffart avec mission d'en assurer la publication. M^{lle} Fritsché mit les planches au net ; mes collaborateurs, Jean Damblon et Fredi Darimont, tirèrent les planches sur une machine offset de bureau tandis que l'imprimerie Georges Thone se chargeait du texte, et grâce à l'intervention généreuse de la Fondation universitaire, le tout fut terminé en 1945.

centrifuge de la tige et des pétioles cotylédonaire, d'autre part. Le dispositif par lequel cette jonction est réalisée a été désigné sous le nom de triade. Les triades existent dans l'hypocotyle et peuvent s'étendre jusque dans les pétioles cotylédonaire. Il faut entendre par triade, d'une façon générale, un faisceau à bois centrifuge scindé longitudinalement et dont les deux branches sont placées à califourchon sur un pôle centripète de la racine (voir *Lejeunia*, Mém. 3, pl. 1, fig. 15).

Afin d'étendre ses observations et d'arriver à une conclusion relative à la phylogénèse, Gravis a entrepris l'étude de quelques plantules de dicotylées présentant des anomalies dans le nombre et la forme des cotylédons. Il peut se faire, en effet, que dans un semis se présentent exceptionnellement des plantules à trois cotylédons libres ou plus ou moins soudés ; il peut y avoir aussi deux cotylédons plus ou moins soudés ; la soudure peut être tellement bien réalisée que la plantule semble ne posséder qu'un seul cotylédon. Gravis a donné le nom de syncotylie à ce phénomène. Par l'étude des triades, Gravis a prouvé qu'il s'agit toujours dans ces anomalies d'une soudure des cotylédons et non d'une division, ce que certains auteurs ont admis à tort et qu'ils ont désigné sous le nom de schizocotylie. La schizocotylie, dit Gravis, n'existe pas plus que la schizopétalie.

Enfin, *Althaea rosea* présente des cas d'hétérocotylie, c'est-à-dire deux cotylédons inégaux. Dans un semis de graines nombreuses de cette plante, on peut avoir la chance de trouver toutes les formes intermédiaires entre les types à deux cotylédons égaux jusques et y compris à un seul cotylédon.

La syncotylie comme l'hétérocotylie sont des mécanismes qui peuvent donc aboutir à la monocotylie.

Gravis occupa les fonctions de recteur de l'Université de Liège de 1910 à 1912. Pro-recteur pendant l'occupation ennemie, il dut prendre la responsabilité de refuser à l'autorité allemande, la réouverture de l'Université, ce qu'il fit avec noblesse et dignité. Gravis avait été élu directeur de la Classe des sciences de l'Académie royale de Belgique en 1919.

Gravis continua ses activités en pleine lucidité jusqu'à sa mort survenue le 2 janvier 1937. Les funérailles, au cours desquelles les honneurs militaires et académiques furent rendus à l'illustre botaniste, se déroulèrent avec faste, à travers la Ville de Liège, de la salle académique à l'église Sainte-Véronique ; une escadrille d'avions survolait ce cortège. Ce fut, croyons-nous, la dernière fois jusqu'à ce jour, qu'une telle cérémonie eut lieu.

Mais l'hommage le plus émouvant parce que dépeignant bien Gravis au moral et au physique, fut celui d'un des vieux jardiniers du

Jardin botanique de Liège qui le jour des funérailles de son maître prononça cette phrase : « Gravis, ça c'était un Monsieur. »

A. MONOYER.

PUBLICATIONS (2^o)

- 1 Observations anatomiques sur les embryons et les plantules. 1^{re} et 2^e parties. *Lejeunia*, mém. 3, 1943.
- 2 Observations anatomiques sur les embryons et les plantules. 3^e partie, Les plantules anormales (en coll. avec E. Fritsché). *Lejeunia*, mém. 7, 1945.

(2^o) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, pp. 266-268. Les publications mentionnées ici sont posthumes.

GIUSEPPE CESÀRO

(1849-1939)

1891

CESÀRO, GIUSEPPE (JOSEPH)-RAIMONDO-PIO, est né à Naples, le 7 septembre 1849. Il a obtenu la grande naturalisation, comme citoyen belge, par une disposition législative du 7 juin 1888.

Il fréquenta à Naples le collège des Scolopii et le lycée Victor-Emmanuel. Dans ces deux établissements, il fit ses études moyennes gréco-latines, dont il termina le cycle à l'âge de 15 ans, et obtint la *licenza liceale* qui lui donna accès à l'Université de Naples.

Il vient à Liège en 1865. Il entre tout d'abord à l'Athénée, où il va suivre durant un an, comme élève libre, les cours de la classe supérieure afin d'apprendre la langue française, qu'il ignore presque complètement. L'année suivante, en 1866, il entre à l'École des mines de l'Université de Liège.

Il y fut un élève irrégulier : son caractère, sa santé, et ses revers l'empêchèrent de se soumettre à la discipline des cours. Son caractère lui fera délaisser les cours qui ne l'intéressent pas pour s'adonner uniquement à ceux qui le passionnent ; sa santé déficiente le forcera à abandonner ses études au cours de la dernière année. Des décès dans sa famille entraînent des revers de fortune, le jettent du jour au lendemain dans la gêne et le forcent, pour subvenir à son existence et continuer ses études, à donner des leçons particulières.

Il quitte donc, comme élève, l'Université de Liège, muni du diplôme de candidat-ingénieur, l'abandon de ses études ne lui ayant pas permis d'acquérir celui d'ingénieur.

Il est alors professeur privé, à Liège, et s'occupe surtout de la préparation des élèves à l'examen d'entrée à l'École des mines de l'Université de Liège ; en outre, il donne des leçons particulières de mathématiques, chimie, physique, mécanique, docimasia, cristallographie et minéralogie.

Le 16 janvier 1891, il est nommé chargé de cours à l'Université de Liège pour la cristallographie et la minéralogie, avec dispense du diplôme légal de docteur en sciences.

Le 4 février 1895, il est nommé professeur extraordinaire et, le 28 février 1900, professeur ordinaire.

Il succédait ainsi à Dewalque et plus tard à Firket, pour le cours de candidature.

A son arrivée à l'Université, Cesàro fit, lui-même, les exercices pratiques et les interrogations, pendant plusieurs années. Sous son professorat, se sont succédé comme assistants et répétiteurs du cours de cristallographie et minéralogie, A. Collon, Jowa, H. Buttgenbach, Delhaye, A. Abraham, J. Mélon.

Par arrêté royal du 13 novembre 1919, il est nommé professeur émérite. Il est autorisé à continuer ses cours jusqu'à la fin de l'année académique 1919-1920. Enfin, par dépêche ministérielle du 5 juillet 1920, il obtient une prorogation jusqu'à la fin de l'année académique 1920-1921.

Ce fut H. Buttgenbach qui lui succéda pour ces différents cours.

Le 24 mars 1892, il est envoyé en mission à Paris, pour la construction d'un instrument relatif à une propriété optique qu'il avait découverte.

En 1906, il part pour Naples, aux fins d'y étudier les produits d'éruption du Vésuve.

Il est également chargé, par le Tribunal de Liège, de rechercher une méthode pour déceler la cocoline introduite frauduleusement dans le beurre.

Giuseppe Cesàro mourut le 20 janvier 1939.

Sociétés savantes : En 1884, il est élu membre de la Société géologique de Liège, dont il sera à plusieurs reprises nommé président. Le 14 décembre 1894, il est nommé membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, classe des sciences, membre titulaire en 1906. Il sera élu président de l'Académie à deux reprises : nominativement en 1915, et effectivement en 1921. En 1916, élu membre de la *Reale Accademia Nazionale dei Lincei*. Membre de la *Società Reale di Napoli (Accademia delle Scienze fisiche e matematiche)*. Membre d'honneur des ingénieurs sortis de l'École de Liège. Membre d'honneur des sociétés minéralogiques d'Angleterre et de France. Membre de l'*Accademia Pontaniana*. Membre de la Société royale des sciences de Liège, dont il sera président. Membre correspondant de l'Académie des sciences, lettres et beaux-arts de Rouen. Membre correspondant de l'Institut de France. Directeur honoraire du Musée de cristallographie et de minéralogie de l'Université de Liège.

Distinctions honorifiques : en Belgique, grand officier de l'ordre de Léopold (27 novembre 1928). En Italie, commandeur de l'ordre de la Couronne et officier de l'ordre des saints Maurice et Lazare.

Il a publié deux cours autographiés de cristallographie et de minéralogie à l'usage des élèves de l'École des mines et du doctorat, ainsi que de nombreuses brochures additives : *Eléments de cristallographie et de minéralogie pour la candidature* ; *Nouvelle méthode pour l'étude de la trigonométrie sphérique*.

Prix et diplômes attribués à ses travaux : en 1896, l'Académie couronne son mémoire : *Description des minéraux phosphatés, sulfatés et carbonatés du sol belge* et lui décerne la médaille d'or pour ce mémoire. En 1912, il est titulaire du prix décennal des mathématiques appliquées pour la période 1894-1902. En 1915, l'Institut de France lui décerne le prix Gegner, avec la citation : « pour son œuvre scientifique considérable, consacrée à la cristallographie descriptive, notamment à l'étude des minéraux du sol belge, mais aussi à des recherches théoriques de cristallographie théorique et optique ».

Enfin, sa réputation de savant et de professeur lui valut d'être choisi par le roi Albert, comme professeur de mathématiques du prince Léopold de Belgique, devenu plus tard le roi Léopold III.

H. BRASSEUR.

PUBLICATIONS ⁽¹⁾

- 1 Sur la Cryolite : indice de réfraction, biréfringence et formes cristallines, par G. Cesàro et J. Mélon. *Bull. Acad. roy. de Belgique (Cl. des sciences)*, 1936, n° 4.
- 2 Sur la forme cristalline de l'Acmite. Forme $\overline{43.45.6} = b^1 d \frac{1}{44} g \frac{1}{3}$ prépondérante dans tous les cristaux étudiés, prisme auquel les auteurs ont assigné erronément une notation de la forme $\overline{h} h 1$. *Bull. Acad. roy. de Belgique (Cl. des sciences)*, 5^e série, 23, 1937, n° 5.

⁽¹⁾ Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, pp. 271-283.

- 3 Sur la forme cristalline de l'Acmite. Forme $\overline{72.75.10}$ ou $\overline{43.45.6}$, prépondérante dans tous les cristaux étudiés, prisme auquel les auteurs ont assigné erronément une notation de la forme $\overline{h h 1}$. Simplification de la notation Brögger en prenant pour base la face $\overline{20 I}$, par G. Cesàro et J. Mélon. *Bull. Acad. roy. de Belgique (Cl. des sciences)*, 5^e série, 24, 1938, n^o 4.
- 4 Sur la méthode plane d'identification des substances cristallisables. Etude des lamelles de $\text{Na}_2\text{S}_2\text{O}_3 + 5 \text{H}_2\text{O}$ déposées par une mince couche de sa solution aqueuse sur une lame plane de verre. Nouvelle zone de faces parallèles à l'axe binaire, par G. Cesàro et J. Mélon. *Bull. Acad. roy. de Belgique (Cl. des sciences)*, 5^e série, 24, 1938, n^{os} 8-9.

JOSEPH HALKIN

(1870-1937)

1901

JACQUES-JOSEPH-MARIE HALKIN est né à Liège le 18 mai 1870 et y est décédé le 5 avril 1937.

Docteur en histoire de notre Université en 1894, il devint lauréat du concours des bourses de voyage du gouvernement en 1895. Grâce à cette bourse, il visita plusieurs universités françaises et allemandes : cette fréquentation a eu une influence décisive sur l'orientation de sa carrière. En effet, s'il y a perfectionné et complété sa formation d'historien, il en a surtout rapporté les fondements de son activité future désormais carrément orientée, surtout sous l'influence des Allemands, vers l'ethnographie et plus particulièrement vers la géographie. Le grand élan donné à cette époque à la géographie sous l'impulsion des écoles allemande et française de géographie, a fait sur lui une impression considérable. C'est à ce point qu'il se promit de devenir le pionnier de la géographie à l'Université de Liège.

Pour ce faire, il contribua pour une part importante à la réorganisation de l'enseignement de cette science au niveau universitaire. Ses efforts — joints à ceux d'autres personnalités belges — ont conduit à l'institution, par l'arrêté royal du 20 février 1900, du grade scientifique universitaire de docteur en géographie.

C'est à l'occasion de cette réforme créant les études de candidature, licence et doctorat en géographie à la Faculté des sciences que Joseph Halkin devint membre du corps professoral de notre Université : il fut nommé chargé de cours en 1901, professeur extraordinaire en 1906 et professeur ordinaire en 1911. Ses collègues de la Faculté des sciences l'éluèrent au décanat en 1913 et, en 1931, l'Université l'éleva aux fonctions de secrétaire du Conseil académique.

Dès le tout début de sa carrière de chargé de cours de géographie, il eut le grand mérite de créer le séminaire de géographie de notre Université. Lors de ses séjours dans les universités étrangères, il avait

été frappé par l'organisation et le fonctionnement des instituts de géographie, surtout en Allemagne. Cela l'avait convaincu qu'un bon enseignement était inconcevable sans un institut pourvu de livres, revues, cartes et collections : le séminaire fut créé avec sa bibliothèque — bien modeste au début — et une salle de travail pour les étudiants. Ce séminaire fut et est resté la maison des étudiants et anciens étudiants en géographie de Liège. En outre, en vue de développer chez les géographes sortis de notre Université un esprit de solidarité et un souci de la recherche et aussi dans le dessein de les convier à s'unir pour la défense d'un idéal commun, il créa en 1928 le Cercle des géographes liégeois dont il fut le président jusqu'à sa mort.

Quant à l'œuvre scientifique de Joseph Halkin, elle se répartit en deux groupes de publications : d'une part celles inspirées par sa formation d'historien, d'autre part, celles guidées par son orientation ultérieure vers l'ethnographie et la géographie.

Sa vocation première pour les recherches historiques l'a conduit en ordre principal vers le dépouillement des documents d'archives. Cela l'amena à la publication de nombreux inventaires et recueils de documents de natures diverses, parmi lesquels il convient de signaler l'important *Inventaire des archives de l'abbaye de Stavelot-Malmédy conservées à Dusseldorf, Bruxelles, Liège, Londres, Berlin, Paris, etc.* paru en 1897 et de même le monumental ouvrage publié en collaboration avec le chanoine Roland sous le titre de *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, en deux volumes datés de 1909 et 1930.

Outre ces recherches de type documentaire, il a publié d'autres travaux historiques. L'un d'entre eux traite d'un sujet d'envergure : la culture de la vigne en Belgique et l'histoire des corporations qui se rattachent à cette culture. Les résultats de cette enquête ont paru sous le titre : *Etude sur la culture de la vigne en Belgique et Le bon métier des vigneron de la ville de Liège et le métier des vigneron et coteliers de la ville de Namur* (1895). Dans ce dernier travail, Joseph Halkin fait montre de préoccupations de géographe. En effet, il fait état des recensements agricoles et des documents cadastraux. En outre, il y invoque des éléments du cadre géographique tels que : nature et qualité des sols, relief et exposition, conditions climatiques, voies et moyens de communication, etc.

Sous l'impulsion de maîtres allemands et français, Joseph Halkin voit s'éveiller en lui le goût pour les études ethnographiques. Il participe aux efforts faits en Belgique au début du xx^e siècle en vue de favoriser l'investigation ethnographique en général et au Congo en particulier. Pour arriver à cette fin, il prône la création d'un bureau international d'ethnographie préposé à centraliser les renseignements provenant d'enquêtes ethnographiques. Il propose pour l'activité d'un tel bureau

des directives méthodologiques éditées sous les titres : *Une enquête ethnographique mondiale* et *Questionnaire ethnographique*.

Prêchant d'exemple, il publie deux importantes monographies relatives à des peuplades du district de l'Uele au Congo parues sous le titre *Revue bibliographique de sociologie ethnographique*, le premier de ces deux volumes en 1905, le second en 1910.

Enfin, il convient de mentionner sa collaboration au Bureau de documentation ethnographique du Congo belge dont le siège était au Musée de Tervueren.

La première manifestation de son activité scientifique de géographe apparaît peu de temps après son retour en Belgique de sa visite des universités étrangères. Il publie dans la Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres, en 1900, son premier travail intitulé : *L'enseignement de la géographie en Allemagne et la réforme de l'enseignement géographique dans les universités belges*.

Ensuite, paraît en 1903 l'ouvrage *En Extrême-Orient, Récit et notes de voyage* dans lequel il a consigné les observations recueillies au cours d'un voyage en Asie fait en qualité de chargé de mission du gouvernement belge.

Dans la suite, son activité s'est de plus en plus orientée plutôt vers l'information géographique et l'exposé didactique de questions relatives à la méthodologie des sciences géographiques, en s'attachant surtout à la géographie humaine. C'est l'objet des publications suivantes : *Les plus récentes thèses publiées en France* (1928) ; *Questions d'actualité géographique : I. Géopolitique et géographie politique. II. L'habitat rural* (1929) ; *Quelques géographies universelles* (1931) ; *Considérations sur la géographie urbaine* (1932).

En outre, il faut insister sur le rôle important joué en Belgique par Joseph Halkin en faveur de la rénovation de l'enseignement de la géographie non seulement au niveau universitaire, mais aussi et surtout au niveau de l'enseignement secondaire. A l'Université, en conformité avec ses conceptions en la matière, il a créé très tôt un cours de méthodologie de l'enseignement de la géographie et a inauguré en Belgique l'organisation de travaux pratiques destinés à la préparation des géographes à leur futur métier de professeur, véritable préfiguration de l'organisation de l'agrégation instituée par la loi de 1929.

Au niveau du secondaire, il a lutté sans cesse en faveur de l'abandon radical des méthodes d'enseignement d'autrefois, basées uniquement sur le recours à la mémoire et leur remplacement par des procédés modernes fondés sur l'observation, le raisonnement et l'interprétation scientifique des faits observés. Il a consacré à cette lutte un certain nombre de publications s'échelonnant de 1904 à 1927. En outre, il

publia une collection importante de manuels de géographie ainsi qu'un *Atlas classique*, tous destinés aux enseignements normal et moyen.

Joseph Halkin fut lui-même d'abord et surtout un professeur pour qui l'enseignement fut un véritable sacerdoce. Il était d'ailleurs d'avis que le professeur d'université, pour être tout à fait digne de sa charge, doit savoir bien enseigner. Bref, il a toujours attribué la plus grande importance à la pédagogie. Aussi convient-il d'attester ici de la haute tenue de son enseignement dont ses anciens élèves lui sont reconnaissants. Le 29 décembre 1927, au cours d'une manifestation organisée à l'Université en son honneur, on a pu se rendre compte des liens étroits qui unissaient le professeur à ses étudiants et anciens étudiants : c'est là que se sont révélées les marques de gratitude et d'estime qui lui furent prodiguées par ceux qu'il avait formés.

Joseph Halkin, immobilisé par la maladie en octobre 1934, n'a pu jusqu'à sa mort survenue le 5 avril 1937 reprendre la moindre activité scientifique. Il n'y a de ce fait aucune publication à signaler postérieure au *Liber memorialis* de 1936.

Ses mérites furent aussi par ailleurs reconnus par les nombreuses distinctions scientifiques belges et étrangères et par de nombreuses distinctions honorifiques dont les principales sont les suivantes : officier de l'ordre de Léopold, commandeur de l'ordre de la Couronne, médaille civique de première classe, officier d'Académie de France, commandeur de l'ordre de Saint-Sava de Yougoslavie.

O. TULIPPE.

PUBLICATIONS

Voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, pp. 286-289.

LÉON MEURICE

(1866-1943)

1902

MEURICE LÉON-JOSEPH naquit le 24 septembre 1866 dans le petit village de Montignies-Saint-Christophe, célèbre par son pont romain. Il était le cadet d'une famille de dix enfants. Son père, instituteur du village, fut le premier à l'accueillir sur les bancs de l'école primaire et à lui donner le goût des études tout en éveillant sa jeune intelligence et en affermissant déjà sa volonté.

Ayant été ainsi préparé à mener à bien des humanités classiques, il fit celles-ci aux Collèges Notre-Dame de Tournai, Saint-Julien à Ath et au Collège royal de Thuin.

Au cours des trois premières années, il n'avait nulle prédilection pour les mathématiques mais il advint qu'un de ses frères, né en 1848, devint son professeur en troisième. C'est à lui que Léon Meurice dut de comprendre la merveilleuse portée de ces sciences et d'en gagner le goût.

En 1884, il participait au concours général entre les élèves de rhétorique latine scientifique des établissements officiels d'enseignement moyen et il obtenait le premier accessit de langue latine, le quatrième prix de composition française et le deuxième prix de mathématiques.

Encouragé par un tel succès, Léon Meurice prit alors son inscription en notre Université pour y suivre les cours de la candidature et du doctorat en sciences. Afin de mieux pouvoir se livrer dans le calme à ses études, il décidait aussitôt d'aller habiter la petite ville de Visé. Son assiduité aux cours était parfaite et il avait grand soin d'en éche-lonner les récapitulations tout au long de l'année tout en ayant recours, chaque fois que nécessaire, à ses maîtres. Ses études étaient pour lui son devoir d'état et ses succès allaient bientôt récompenser ses efforts. Il réussissait, en effet, la première épreuve avec grande distinction et les trois dernières avec la plus grande distinction. A la pre-

mière épreuve du doctorat, ce grade lui avait même été décerné par acclamation du jury.

Or, il advint qu'au moment où Léon Meurice devenait docteur en sciences physiques et mathématiques, Gustave Journeaux, professeur de première scientifique au Collège Saint-Servais allait devoir abandonner l'enseignement auquel il se livrait depuis 1847. En 1893, Léon Meurice lui était adjoint durant la dernière année de son professorat. En cette année, il n'y avait que dix-sept inscrits en cette première scientifique. Ainsi que le mentionnera par la suite une note du Collège, c'est à partir de ce moment que celle-ci devait prendre son essor. Aussitôt, en effet, les palmarès des résultats à l'entrée à l'Université indiquent que la grande majorité des étudiants de Saint-Servais réussissent remarquablement l'examen. Rien d'étonnant si, dès lors, le nombre d'inscrits à cette première scientifique augmente d'année en année ; de dix-sept, en 1893-1894, il atteindra la quarantaine en 1900-1901. Un tel succès était dû non seulement à la compétence du professeur mais aussi au fait que celui-ci s'attachait à ses élèves et les aidait de son mieux tant le souci de leur avenir était pour lui une préoccupation constante.

En fallait-il davantage pour que la méthode pédagogique de Léon Meurice retienne toute l'attention de ses anciens maîtres ?

A peine avait-il enseigné pendant trois ans au Collège Saint-Servais qu'en septembre 1896, c'est-à-dire à l'âge de 29 ans, il était nommé, à la Faculté des sciences de notre Université, répétiteur non seulement des cours de mécanique analytique en remplacement de Deruyts, déchargé de ces fonctions, mais aussi de physique mathématique et de mécanique élémentaire en remplacement de Fanchamps qui venait de décéder. L'année suivante il était chargé en outre des répétitions de physique expérimentale en remplacement de Duguet et il continuait néanmoins à assumer des charges de professeur de première scientifique au Collège Saint-Servais. Il en fut ainsi jusqu'en 1902. Etant, en février de cette année-là, chargé des cours de mécanique analytique et de physique mathématique rendus vacants par la mort inopinée du professeur Emile Ronkar, il était bien contraint, fin juillet, d'abandonner sa chère première scientifique qui lui avait donné la joie de tant de succès.

En notre *Alma Mater*, Léon Meurice ne s'imposait pas par sa stature. Il était, en effet, petit de taille, ce qui lui avait valu le surnom, tout aimable d'ailleurs, de « peutchet ». Ce qui lui valait l'estime de tous, c'était, indépendamment de sa science, le sens pédagogique profond qui se dégageait de son enseignement et plus encore la simplicité, la bonté, parfois même la franche cordialité qu'il apportait en ses rapports avec ses élèves et qui mettait en lumière le souci qu'il manifestait pour leur avenir.

Le 24 mai 1906, il était nommé professeur extraordinaire chargé des cours de physique mathématique et de mécanique analytique.

En mai 1911, il était promu à l'ordinariat. C'est à cette époque qu'il donnait sa conférence avec projections lumineuses sur l'aviation qui n'en était alors qu'à ses débuts. Il en retraçait l'histoire et indiquait avec une précision vraiment mathématique les progrès techniques qu'il faudrait encore réaliser pour que l'homme puisse s'élever directement à la verticale en hélicoptère.

Puis la guerre mondiale survint. La période des examens venait de s'achever. Léon Meurice se devait dès lors tout entier à la ville de Visé, dont, depuis 1904, il était devenu le bourgmestre. Lorsque, le 4 août, la guerre éclatait, Visé avait été complètement abandonnée par nos troupes. Comme premier magistrat de la ville, il tint tête avec un courage admirable à nos agresseurs. Il assista ce même 4 août, après midi, au tout premier combat de la guerre, au pont de Visé. Déjà les massacres de civils avaient commencé. Son attitude énergique lui valut d'être, à plusieurs reprises, menacé du peloton d'exécution. Il fut ensuite arrêté comme otage et emprisonné à la ferme de Navagne où il eut à subir de bien graves sévices. De là, il assista impuissant à la tragique nuit du 14 au 15 août au cours de laquelle plusieurs civils furent encore massacrés tandis que la ville entière était incendiée et que plus de six cents de ses concitoyens étaient déportés dans les camps de la Westphalie. Par suite de circonstances jugées par lui providentielles, il parvenait enfin à s'évader et à gagner la Hollande où il devait séjourner jusqu'à la fin des hostilités. En récompense de son attitude, il était alors promu chevalier de l'ordre de Léopold II avec rayure d'or.

Lorsque notre Université rouvrit ses portes, Léon Meurice était à son poste et nombreux sont ceux qui aujourd'hui encore se souviennent de l'aide toute paternelle qu'il apporta alors aux anciens combattants pour qu'ils puissent se réadapter à la vie universitaire. Il les traitait vraiment comme ses propres fils, ce qui ne l'empêchait pas de donner à tous ses élèves tous ses soins.

C'est à cette époque aussi qu'il devint un fervent collaborateur de la revue *Mathesis* à laquelle resteront liés des noms tels que Neuberg, de la Vallée Poussin, professeur à l'Université de Louvain, et tant d'autres.

Le 19 janvier 1922, un arrêté royal déchargeait Léon Meurice de la partie du cours de physique mathématique réservée aux élèves du doctorat en sciences physiques et mathématiques et il inaugurait alors les exercices de mécanique analytique et de physique mathématique réservés aux élèves de la candidature ingénieur et de la candidature en sciences physiques et mathématiques.

Le 31 décembre 1925, un arrêté royal venait encore ajouter à ses attributions déjà bien lourdes les cours de méthodologie mathématique et d'éléments de l'histoire des sciences physiques et mathématiques laissés vacants par la mort du professeur J. Fairon.

Le 24 septembre 1936, Léon Meurice était admis à l'éméritat après avoir servi notre *Alma Mater* pendant plus de quarante ans.

En sa bonne ville de Visé il garda jusqu'à la fin de sa vie la nostalgie de notre Université. Il aimait alors de parler de ses anciens élèves dont bien des noms restaient gravés en sa mémoire. Il était heureux à la pensée qu'ils jouaient un très grand rôle dans le développement intellectuel et économique du pays en contribuant ainsi à améliorer le sort des humbles.

A qui l'interrogeait alors sur les conditions nécessaires pour atteindre de tels niveaux, il répondait : « Certes, pour entrer à l'université il faut avoir les bases indispensables que procure l'enseignement moyen, mais cela ne suffit pas. Pour réussir il faut encore et surtout avoir le goût de son travail, acquérir ensuite une bonne méthode de travail et bénéficier de ce bon sens qui donne une pondération suffisante dans le jugement. »

Après son éméritat, jamais il ne cessa de travailler, parfois jusqu'à des heures bien avancées de la nuit, pour résoudre certains des problèmes difficiles que la revue *Mathesis* avait proposés aux chercheurs, mais ces travaux ont malheureusement été perdus au cours de la deuxième guerre mondiale.

A cette époque où il aimait jeter souvent un regard rétrospectif sur sa carrière professorale, c'est avec une bien profonde satisfaction mais sans vanité qu'il pouvait déclarer que jamais il n'avait pris la responsabilité, à lui seul, de compromettre l'avenir d'un de ses élèves : « Toujours, précisait-il, je gardais à l'esprit la possibilité trop réelle de déficiences physiques momentanées tant de l'élève que de l'interrogateur en ces dures périodes d'examens et, lorsqu'à la délibération tous mes collègues étaient d'avis que l'étudiant les avait satisfaits, jamais je ne me suis opposé à son passage ».

Le 2 février 1943, en sa bonne ville de Visé, Léon Meurice, entouré de tous ses enfants et petits-enfants, rendait sa belle âme à Dieu, après une carrière absolument remarquable à bien des points de vue.

A. PIRARD.

DÉSIRÉ DAMAS

(1877-1959)

1910

DÉSIRÉ DAMAS naquit à Seraing-sur-Meuse, le 10 mai 1877. Elève de l'Ecole moyenne de l'Etat à Seraing, puis de l'Athénée royal de Liège et enfin de notre Université, il fut proclamé docteur en sciences naturelles (groupes des sciences zoologiques) en juillet 1901. Il était aussi candidat en médecine.

Dès 1899, Edouard van Beneden le prit comme élève-assistant dans son service, poste qu'il conserva jusqu'en 1903. C'est de cette époque que datent ses premiers travaux de zoologie, travaux tous consacrés à des études sur les ascidies et les appendiculaires : recherches morphologiques, études de développement d'organes, anatomie définitive, phylogénie et systématique de diverses formes archaïques dont l'étude, à cette époque, paraissait devoir guider vers la solution d'une des plus grandes énigmes de l'histoire des organismes : l'origine des vertébrés. Inspirées et guidées par un très grand maître, ces premières investigations témoignent déjà des qualités de leur auteur : la finesse de l'observation, la rigueur de la critique et la pénétration de l'intelligence qui semble acheminer l'esprit vers l'essentiel. Ils sont illustrés d'admirables dessins originaux où l'élégance des formes s'unit à la précision des tracés et où le modelé des structures s'accommode de leur transparence.

Cette carrière de morphologiste se trouva brusquement interrompue par le départ de Damas pour la Scandinavie, en 1904. Il y devint assistant volontaire, puis assistant en charge de la direction des pêcheries de Norvège, en même temps que professeur à l'Institut océanographique du Musée de Bergen. Il devait rester dans cette charge jusqu'en 1909.

Membre de l'équipe d'océanographes que dirigeait J. Hjort, il fut chargé, dans l'ensemble des recherches alors entreprises sur cette partie de l'océan Atlantique comprise entre le Groenland et la Norvège, d'étudier particulièrement le plancton et le groupe des poissons gadides qui,

tels la morue, l'églefin, le merlan ou le colin, revêtent une grande importance économique. Il dressa notamment une carte de la distribution géographique d'un petit crustacé pélagique — chaînon essentiel dans le cycle nutritif de la baleine — sur laquelle, aujourd'hui encore, demeure basée la chasse à ce cétacé dans l'Atlantique Nord. Il repéra les endroits où se reproduisent les diverses espèces de gadides, en s'appuyant principalement sur la distribution des œufs et des stades post-larvaires, étudia l'influence de la condition pélagique des œufs et des larves sur le sort des individus nés dans diverses régions marines et rechercha à découvrir le sort des individus pendant leur croissance. Le volumineux rapport qu'il rédigea sur la biologie des gadides et que publia le conseil international pour l'exploration de la mer représente probablement l'œuvre la plus importante qu'il ait écrite.

De cette période, durant laquelle il participa aux nombreuses explorations océanographiques du *Michael Sars*, date encore le mémoire qu'il publia en collaboration avec Einan Koefoed sur le plancton de la mer du Groenland d'après les matériaux recueillis par la *Belgica* en 1905. Les auteurs y cherchaient à déterminer les lois générales de la distribution des organismes pélagiques de cette mer, à fixer dans quelle mesure ces organismes peuvent servir d'indicateurs pour les courants, à délimiter les sous-régions géographiques que le plancton permet de reconnaître et à en suivre les variations durant le cours des saisons.

C'est dans ces travaux de biologie marine que l'on découvre la véritable vocation de Damas, profondément attiré par l'ampleur des questions soulevées, leur intérêt économique, l'immensité du domaine exploré et la passionnante existence des biologistes dans les croisières d'exploration. Il n'est point douteux que c'est alors qu'il donna le meilleur de lui-même. Les mérites de son œuvre océanographique furent d'ailleurs reconnus par J. Murray et J. Hjort dans leur ouvrage célèbre *The Depths of the Oceans* — Damas y est l'auteur le plus cité — cependant qu'il fut le premier à recevoir le prix de la *Belgica* institué pour encourager les études océanographiques dans notre pays.

Le 23 octobre 1910, il fut nommé chargé de cours près la Faculté des sciences de l'Université de Liège. Succédant à Edouard van Beneden, son maître vénéré, il se vit confier les cours d'éléments de zoologie et d'anatomie, d'embryologie et de physiologie animales. En 1919, il reprit encore l'enseignement de la zoologie systématique et de la géographie animale, puis, après sa promotion à l'ordinariat (30 avril 1919), celui des éléments de la biologie à l'Institut supérieur de pédagogie (1928), d'histologie au doctorat en zoologie et d'éléments d'anatomie comparée à la Faculté de médecine en remplacement de Charles Julin, admis à l'éméritat ; d'entomologie tropicale à la Faculté

technique (1928), de biologie générale et de physiologie générale à la licence de l'Institut supérieur de pédagogie (1929). Enfin, à partir de 1930 et jusqu'à son admission à l'éméritat (1947), il enseigna, en application de la loi du 21 mars 1929, en candidature, les cours d'éléments de zoologie, y compris les compléments, et de notions d'anatomie comparée; en licence, ceux de zoogéographie, de zoologie systématique, de morphologie animale et de géographie zoologique, auxquels, en 1932, vint s'ajouter le cours de méthodologie spéciale des sciences biologiques. En 1927, il avait été déchargé du cours de physiologie animale au doctorat en sciences naturelles. Tels furent, en bref, les enseignements dont il eut à assumer la charge écrasante.

Ses cours — qu'il donnait sans une note, en les illustrant d'admirables croquis à la planche — offraient au plus haut degré l'art de grouper les faits d'après quelques idées ou notions principales bien choisies. Les faits eux-mêmes, il les présentait de façon concrète, à partir de données directement observables, et il s'en servait pour conduire l'auditeur, comme insensiblement, vers des principes et des notions générales. Ses leçons claires sur des sujets complexes, objectives et pourtant enrichies de concepts théoriques, restaient gravées dans la mémoire, parce qu'elles atteignaient l'esprit en éveillant l'intérêt. Son cours de candidature m'a toujours paru un modèle du genre, une admirable introduction aux sciences de la vie, où le monde animal se découvrait peu à peu dans sa mystérieuse ordonnance. Mais ses plus belles leçons, les plus émouvantes, celles où il laissa le mieux parler son cœur, il les donna sans doute sur la biologie de la mer, dont il évoquait les aspects si divers avec cette autorité particulière que confère l'expérience personnelle des choses que l'on a beaucoup aimées.

Une fois rentré en Belgique, ses charges professorales ne lui permirent plus de se consacrer, sinon de manière occasionnelle, à ces recherches de biologie marine qu'il avait si brillamment menées. Il participa en 1922 à la croisière atlantique de l'*Armauer Hansen*, rendue possible par une subvention du Patrimoine de l'Université de Liège et la collaboration de l'Institut géographique de Bergen. Il s'embarqua sur divers chalutiers ostendais pour résoudre les problèmes posés par la raréfaction des harengs dans les lieux de ponte habituels et pour rechercher les possibilités de créer une pêcherie industrielle de ces poissons en mer du Nord. Il présida la commission d'ostéiculture et de mytiliculture et fonda enfin le laboratoire de Blankenberghe, où tant de ses élèves trouvèrent l'occasion d'une première initiation à la biologie marine.

Pendant cette période, il publia quelques notes, parmi lesquelles il convient de signaler de belles descriptions de curieuses méduses, une étude fort originale sur le rôle des organismes dans la formation des

vases marines et deux remarquables exposés sur la vie et l'œuvre d'Edouard van Beneden, œuvre dont il avait admirablement pénétré le sens profond et les véritables perspectives. Curieux de tous les aspects du monde animal, il recueillit les matériaux propres à édifier de nombreux autres travaux et laissa presque achevés plusieurs manuscrits. L'un d'eux fut publié après sa mort par son fils ; brillamment rédigé et illustré par d'admirables dessins de Louis Julin, il apporte une solution remarquable au problème de *Planctosphaera*, une larve géante dont la forme adulte demeure inconnue.

Désiré Damas épousa, le 14 février 1908, Henriette Biquet, dont il eut sept enfants. L'un d'eux, Hubert Damas, fut son élève et collaborateur, avant de devenir son successeur pour une partie de ses enseignements.

Désiré Damas était membre de nombreuses sociétés savantes, belges et étrangères. Il fut en 1932-1933 président de la Société royale zoologique de Belgique et, en 1936, président d'honneur de la Société zoologique de France. Il fut encore membre de la Commission de zoologie de la Fondation universitaire, délégué de la Faculté des sciences à la Commission administrative du Patrimoine, secrétaire académique en 1939-1940. Il était commandeur de l'ordre de Léopold et grand officier de l'ordre de la Couronne.

Désiré Damas fut tout entier au service de l'Université et de la Faculté dont il était membre. Dans la nuit tragique du 20 août 1914, placé face au peloton d'exécution, il dut à son courage et à son sang-froid de conserver la vie, de sauver celle de ses compagnons et de préserver les locaux de l'Institut Edouard van Beneden d'un désastre irréparable. Pendant toute la première guerre mondiale, il ne cessa de lutter pour éviter que des dégradations soient faites à cet institut, car l'occupant y avait installé l'un de ses services administratifs. En 1940, il demeura à Liège, fidèle à sa mission, et, dès qu'il le put, il organisa le rapatriement des étudiants liégeois cantonnés dans le sud de la France. C'est à cette époque qu'il remplit les fonctions de secrétaire du collège des assesseurs et que le recteur Léon Graulich, soucieux du sort des étudiants et de leurs difficultés matérielles et morales, le chargea d'une enquête auprès des autres universités belges en vue de connaître les dispositions que celles-ci avaient prises pour venir en aide à leurs étudiants. Cette enquête aboutit, avec l'appui du Patrimoine et la collaboration d'autres collègues, à la création et à l'organisation du service social de notre université. Or, depuis la fondation de ce service et jusqu'à la fin de sa carrière universitaire, Désiré Damas ne cessa de participer à la gestion de celui-ci, soit comme membre de son conseil d'administration, soit comme membre actif de son comité de direction. Ce n'est pas le moindre

titre qu'il s'est ainsi acquis à la reconnaissance de l'Université et de ses étudiants.

L'éméritat fut pour lui l'occasion d'un renouvellement. Parti passer l'hiver 1948-1949 au Ruanda-Urundi, il se prit de passion pour ce pays, les problèmes sociaux et biologiques qu'il pose. Il y vécut de nouveau l'hiver et le printemps 1951-1952 et l'hiver 1956-1957, circulant dans toute la province, logeant dans les gîtes d'étape, les missions ou sous la tente. Il en avait acquis une connaissance si remarquable qu'il servit spontanément de guide à une mission qu'il avait rencontrée.

Miné par la maladie, Désiré Damas fut ravi à l'affection des siens le 23 avril 1959 ; il allait atteindre 82 ans.

Ses collègues et ses anciens élèves n'oublieront jamais sa haute et mince silhouette, son allure qu'il avait su garder si alerte, son visage ascétique, le regard profond de ses yeux, son sourire qui exprimait tant de choses. Doué d'une intelligence pénétrante, qui saisissait la réalité dans toute sa complexité, il savait aller au fond des problèmes et en dégager l'essentiel. Il détenait le sens de la critique scientifique et séparait sans peine les données vraiment acquises de celles qu'hypothèquent théories ou insuffisances de méthode. Des charges trop lourdes et un souci peut-être exagéré de la perfection l'ont empêché de faire connaître d'innombrables observations. Il faut le regretter, car sa culture et son expérience aussi étendues que profondes étaient celles d'un vrai zoologiste.

G. UBAGHS.

PUBLICATIONS (1)

- 1 Edouard van Beneden. *Liber memorialis. Université de Liège de 1867 à 1935*, t. II, pp. 88-101, 1936.
- 2 Paul Cerfontaine. *Ibid.*, pp. 239-242.
- 3 Une méduse aberrante *Oonautes hanseni* (n. g., n. sp.). *Mém. Soc. roy. sci. Liège*, 4^e sér., t. I, pp. 3-20, 1936.
- 4 Une Narcoméduse parasite d'un ver polychète. *Mém. Mus. roy. hist. nat. Belgique*, 2^e sér., fasc. 3, pp. 1177-1197, 1936.
- 5 La dérive de l'expédition papanine. *Bulletin du Cercle des géographes liégeois*, fasc. 1, pp. 20-29, 1938.
- 6 Discours prononcé par M. D. Damas, professeur à l'Université de Liège. *Le Centenaire d'Edouard van Beneden (1846-1946)*, pp. 35-45.
- 7 Les larves planctoniques d'entéropneustes (*Tornaria* et *Planctosphaera*) (en collaboration avec G. Stiasny). *Acad. roy. de Belgique, Mémoires*, sér. 2, vol. XV, fasc. 2, 68 pages, 5 pl., 1961.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, pp. 293-294.

ÉDOUARD BOURGEOIS

(1864-1938)

1911

BOURGEOIS, EDOUARD-ADELIN-FRANÇOIS-HYACINTHE, est né à Liège, le 15 novembre 1864 et est mort le 28 avril 1938.

Ayant terminé avec fruit ses études gréco-latines à l'Athénée royal de Liège, il entra, au mois d'octobre 1882, à la Faculté des sciences de l'Université de Liège. Le 10 mars 1888, il était reçu avec la plus grande distinction docteur en sciences naturelles, avec la chimie comme matière approfondie.

La même année, il accomplit un voyage d'études en Allemagne passant successivement par les Instituts de chimie de Bonn, de Heidelberg et de Strasbourg.

Le 8 mars 1889, il est nommé assistant de chimie générale (candidature) près la Faculté des sciences de l'Université de Liège; par arrêté royal du 30 décembre 1892, il est promu chef des travaux chimiques et attaché au laboratoire du doctorat.

De 1890 à 1894 inclusivement, chaque année pendant les vacances, il passa deux à trois mois à l'Université de Heidelberg pour y étudier avec le professeur Fr. Krafft diverses questions de chimie organique.

Un arrêté ministériel du 7 septembre 1895 l'autorisa à faire pendant trois années à la Faculté des sciences de l'Université de Liège un cours libre sur des chapitres spéciaux de chimie organique.

Il est nommé, par arrêté royal du 30 octobre 1900, répétiteur du cours de chimie générale à l'Université de Liège, tout en conservant ses autres attributions.

En remplacement du professeur W. Spring décédé, il fut chargé, par arrêté royal du 21 octobre 1911, de l'enseignement de la partie minérale de la chimie générale et de la chimie approfondie; le 30 décembre de la même année, il était promu professeur extraordinaire et, le 22 mars 1919, professeur ordinaire, cette nomination prenant cours le 30 décembre 1916.

Par arrêté royal du 7 février 1920, il était chargé de faire, en partage avec son collègue Emile Colson, le cours de physico-chimie adjoint aux cours de chimie générale approfondie pour les étudiants du doctorat en sciences physico-chimiques.

Du mois d'avril 1930 jusqu'à la fin de l'année académique 1930-1931, il fit les cours de chimie organique générale et approfondie, en remplacement de leur titulaire, le professeur Colson, atteint de la maladie qui devait l'emporter le 7 juillet 1931.

Sur sa demande, il a été admis à l'éméritat le 12 octobre 1931.

Du 31 décembre 1903 au 31 décembre 1912, il a été professeur de chimie générale et de chimie appliquée à l'École industrielle de Liège ; il abandonna cet enseignement lorsqu'il fut appelé à la chaire de chimie de l'Université.

Pendant toute la durée de la guerre 1914-1918, les cours furent suspendus à l'Université, les professeurs estimant que la place de tous les jeunes gens était alors dans les tranchées et non dans les auditoriums. Quant à l'Institut de chimie générale, il fut constamment occupé par les Allemands, qui le bouleversèrent complètement et le rendirent inutilisable à des fins chimiques. E. Bourgeois, mis dans l'impossibilité d'y pouvoir travailler, consacra toute son activité au Comité de secours et d'alimentation de la province de Liège. Au mois d'août 1916, il y devenait le chef du département des œuvres d'alimentation collectives (soupes générales, dîners économiques, repas scolaires, etc.) Il prenait également la direction du laboratoire installé dans l'Institut de pharmacie pour le contrôle des denrées alimentaires et des aliments préparés ainsi que pour l'étude de questions intéressant l'alimentation. Il remplit ces missions jusqu'au début de l'année 1919.

Edouard Bourgeois a été élu membre de la Société royale des sciences de Liège, le 22 janvier 1920 ; la même année, l'Académie royale de Belgique le nommait membre du Comité national belge de chimie, organisme officiel adhérent à l'Union internationale de la chimie pure et appliquée. De 1898 à 1915, il fut membre collaborateur du comité de rédaction du *Recueil des travaux chimiques des Pays-Bas et de la Belgique*.

Distinctions honorifiques :

- chevalier de l'ordre de Léopold avec étoile d'argent, le 19 septembre 1919 ;
- promu officier, le 27 novembre 1931 ;
- chevalier de l'ordre de la Couronne, le 24 novembre 1911 ;
- promu officier en 1926 ;
- chevalier de la Légion d'honneur, le 25 août 1919 ;

- médaille de la victoire et médaille commémorative de la guerre (16 janvier 1925) ;
- médaille civique de première classe (17 novembre 1903) et croix civique de deuxième classe (13 décembre 1906) pour services dans la garde civique ;
- médaille civique de première classe (15 septembre 1919) et croix civique de première classe (17 avril 1925) pour services civils ;
- médaille commémorative de première classe du Comité de secours et d'alimentation (24 décembre 1919) ;
- médaille du centenaire (15 janvier 1931).

J. MIGNOLET.

PUBLICATIONS

Voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, pp. 297-298.

MAURICE HUYBRECHTS

(1877-1952)

1914

MAURICE-EMMANUEL HUYBRECHTS est né à Mont-Saint-Guibert (Brabant) le 11 mars 1877.

Après de solides études à l'Ecole moyenne de Wavre et à l'Athénée royal de Namur, au cours desquelles il fut deux fois lauréat au concours général de l'enseignement moyen, en latin et en mathématiques, il s'inscrit, en 1895, à l'Université libre de Bruxelles et il y obtient en 1900 le diplôme de pharmacien avec grande distinction. En octobre de la même année, une bourse de voyage lui est accordée sur la présentation et la défense publique d'un mémoire intitulé *Etude microscopique des graines officinales en Belgique*.

Jeune lauréat, âgé de vingt-trois ans, il est attiré par les universités allemandes, où, grâce à des savants éminents tels que E. Fisher, V. Meyer, J. Thiele, W. Nernst, J. H. Van't Hoff, W. Ostwald, la chimie est à l'honneur, connaît des succès retentissants et attire de jeunes savants de tous les pays. Maurice Huybrechts ne résiste pas à la tentation de s'orienter résolument vers la chimie et de compléter sa formation sous la direction de ces maîtres réputés.

Sous l'impulsion des idées géniales de Kekulé, de Baeyer, de Pasteur, la chimie organique connaît un essor prodigieux ; la chimie physique enregistre ses premiers succès. Grâce aux travaux de Berthelot, la loi d'action des masses est proposée en 1864 par C. M. Guldberg et P. Waage ; en 1884, Van't Hoff propose une généralisation de l'équation de Clausius-Clapeyron appliquée aux équilibres chimiques ; W. Gibbs énonce en 1876, la loi des phases ; l'étude des solutions conduit à une série de découvertes importantes auxquelles sont attachés les noms de F. M. Raoult, J. Van't Hoff, W. Ostwald, S. Arrhenius, W. Nernst. C'est en 1884, que le savant suédois Svante Arrhénius propose, sur la base de mesures de conductivité électrique des solutions, la théorie de la dissociation des électrolytes en solution aqueuse, et quelques années plus

tard, W. Nernst établit la théorie des potentiels d'électrodes, base de l'électrochimie moderne (1889).

Ces découvertes fondamentales pour la chimie des solutions aqueuses déclenchent des recherches particulièrement variées dans la plupart des universités et c'est à ce moment que le jeune Huybrechts décide d'aller conquérir un doctorat en philosophie à l'Université de Berlin où enseignaient alors E. Fischer, E. Warburg, H. Jahn, W. Nernst, J. H. Van't Hoff. Cet événement sera d'une importance décisive pour l'orientation et la carrière du jeune savant. Ce séjour de près de deux ans (jusqu'en décembre 1902) apporte au jeune chercheur, un enrichissement inestimable : sous la direction d'Emile Fischer, il complète et met à jour ses connaissances de la chimie organique moderne ; mais ce sont surtout les idées nouvelles de la chimie des solutions et tout particulièrement l'électrochimie, qui retiennent son attention et qui font l'objet de ses recherches personnelles. Le 15 décembre 1902, il présente une dissertation inaugurale ayant pour sujet : *Überführungszahlen der Schwefelsäure und des Magnesiumsulfates in verdünnten wässrigen Lösungen* (Nombre de transport de l'acide sulfurique et du sulfate magnésique, en solutions aqueuses diluées), épreuve qui lui confère le titre de docteur en philosophie avec grande distinction.

Rentré en Belgique, il est nommé, par arrêté royal en date du 12 décembre 1902, assistant à l'Université de Liège dans le service de chimie analytique dirigé par le professeur L. L. de Koninck. Depuis 1876, date à laquelle L. L. de Koninck se vit confier l'enseignement de la chimie analytique qu'une loi récente venait d'introduire dans les programmes des étudiants en pharmacie et ceux du doctorat en sciences naturelles, beaucoup de chemin avait été parcouru : mettant à profit les renseignements recueillis au cours des voyages d'études en Allemagne où de Koninck eut la bonne fortune de travailler sous la direction de maîtres réputés tels Kékulé à Bonn, Bunsen à Heidelberg et Landolt à Aix-la-Chapelle, il a créé, à Liège, non seulement un enseignement théorique à la pointe du progrès et, sous maints aspects, d'une très grande originalité mais encore un enseignement pratique effectué dans des laboratoires entièrement conçus par lui et qui restèrent pendant de nombreuses années des modèles du genre.

Lorsque le jeune Huybrechts entre à l'Université de Liège, il y trouve un service de chimie analytique dont la réputation a franchi les frontières du pays. Le *Traité de chimie analytique minérale qualitative et quantitative* (deux volumes, 1894) ainsi que *Les manipulations chimiques préparatoires à l'étude systématique de l'analyse* (1892) du professeur de Koninck eurent l'honneur d'une traduction allemande (1897) (1899), consécration officielle de la valeur scientifique de ces ouvrages, si

l'on songe au prestige dont jouissait à cette époque l'Allemagne dans le domaine de la chimie.

En décembre 1905, M. E. Prost, chef de travaux et répétiteur au service du professeur de Koninck, est appelé à la chaire de la métallurgie des métaux autres que le fer et le jeune Huybrechts lui succède dans ces fonctions en date du 25 avril 1906.

L'activité scientifique dans le service de chimie analytique est très grande ; il est peu de domaines qui ne donnent lieu à des publications originales dans des journaux belges ou étrangers ; on peut cependant constater qu'un nombre important de travaux concernent les grandes industries liégeoises : le charbon, la sidérurgie et l'industrie du zinc.

Très vite, M. Huybrechts prend une part importante à ces recherches : en 1906, il présente avec son maître L. L. de Koninck deux rapports à la commission internationale d'analyse réunie au congrès de Rome, l'un sur la détermination du permanganate en vue du dosage du manganèse et l'autre sur le dosage du zinc dans les minerais. En 1912, à l'occasion du congrès de New York, ils présentent devant la même commission, un rapport sur l'unification des méthodes pour la détermination de l'eau dans les charbons.

La première édition du traité de chimie analytique minérale qualitative et quantitative a connu, comme nous l'avons déjà signalé, un très grand succès et son auteur, dès 1910, travaille activement à une nouvelle édition fortement développée ; M. Huybrechts y collabore très activement et apporte une contribution toute particulière au quatrième volume. C'est également dans cet esprit, que M. Huybrechts publie chaque année de 1907 à 1914, une revue des travaux de chimie analytique.

En juin 1914, le professeur L. L. de Koninck est admis à l'éméritat et son collaborateur le plus proche, M. Huybrechts, est chargé, par un arrêté royal du 8 mars 1919, de faire à la Faculté des sciences et à la Faculté technique, le cours de chimie analytique et celui de docimasia.

Sa première tâche consiste à réorganiser les travaux pratiques de chimie analytique dans les laboratoires dont le mobilier avait été anéanti en grande partie pendant l'occupation allemande. Ces travaux sont repris dès la première année et malgré la difficulté persistante qu'on éprouve à se procurer des produits chimiques purs et des appareils, l'enseignement pratique est rétabli pour ainsi dire normalement pendant l'année académique 1919-1920.

M. Huybrechts est nommé professeur extraordinaire par un arrêté royal du 30 avril 1919 et professeur ordinaire par un arrêté royal du 31 août 1920.

Il est doyen de la Faculté des sciences en 1923-1924.

L'activité du laboratoire de chimie analytique se poursuit dans la voie tracée avec tant de succès par son éminent maître : *Les manipulations chimiques qualitatives et quantitatives préparatoires à l'étude systématique de l'analyse* qui avaient connu quatre éditions durant le professorat de leur auteur, voient sortir une sixième et une septième édition publiées par M. Huybrechts respectivement en 1924 et en 1932. Le problème de l'analyse des combustibles fait l'objet de recherches suivies et confère à l'Ecole de Liège une notoriété internationale ; aussi, le professeur M. Huybrechts est-il invité successivement aux 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e conférences internationales de chimie tenues respectivement à Copenhague (1924), Bucarest (1925), Washington (1926), Varsovie (1927), La Haye (1928) pour y présenter un rapport sur des problèmes relatifs aux combustibles ; notons, par exemple, la terminologie des combustibles liquides, l'analyse des combustibles solides, le dosage de l'eau d'interposition dans les charbons. Les conclusions et le mode opératoire préconisé par l'auteur de ces rapports furent adoptés par l'organisme officiel qui s'occupe de l'étude des charbons en Pologne.

Un autre volet de l'activité scientifique du professeur M. Huybrechts a trait au domaine de la chimie analytique appliquée ; poursuivant l'œuvre entamée avec L. L. de Koninck, il s'attache, avec ses collaborateurs, à mettre au point des méthodes de dosage des principaux éléments dans les minerais, les aciers, les fontes, les métaux non ferreux, les alliages... ; un premier manuel à l'usage des étudiants avait été publié en 1911 ; il y apporte, au cours des années, de nombreuses mises au point minutieuses et originales et c'est en 1938 que la librairie polytechnique Béranger publie une seconde édition profondément révisée et amplifiée de cet ouvrage intitulé : *Chimie analytique appliquée à la métallurgie*, qui connaît un succès considérable dans les pays de langue française.

L'influence scientifique de cet homme modeste, effacé et discret fut très grande, même à l'étranger où il était connu et membre d'honneur de sociétés scientifiques. Membre de la Société chimique belge, il en assura la présidence de 1931 à 1933. Il était membre de la Société royale des sciences de Liège, de la Société belge de physique, de la Société chimique de France, de la Société de chimie industrielle de France, de l'Association française pour l'avancement des sciences et membre d'honneur de la Société chimique de Roumanie. Il fut, à de nombreuses reprises, délégué de la Belgique à l'Union internationale de chimie.

Formé à la grande école de chimie allemande, le professeur Huybrechts apporta très tôt dans l'enseignement de l'analyse, les lumières de la physico-chimie : ses leçons sur le pH et la potentiométrie étaient

des modèles de précision et de clarté ; l'ouvrage sur le pH et sa mesure qu'il publie dès 1929 dans la Collection scientifique belge constituait une illustration remarquable sur les possibilités offertes par la physico-chimie dans le domaine de l'analyse.

Ainsi énoncée, la biographie du professeur Huybrechts est incomplète ; ainsi que l'écrivait très justement le professeur R. Chandelle qui eut la chance d'être à la fois son collaborateur pendant de nombreuses années et son confident et ami, « on n'y voit pas apparaître les trésors d'intelligence et de bonté qu'il dépensa généreusement à ceux qui l'approchaient. Jamais il ne fut sollicité en vain. Elle ne dit pas non plus qu'il y avait à côté du savant, un érudit avide de toutes connaissances, un amateur éclairé et discret de tout art et de toute beauté ; ses conférences sur l'œuvre gravée de Rembrandt furent particulièrement remarquées.

» Depuis son admission à l'éméritat en 1946, il s'intéressait encore à l'analyse et il préparait, avec ses collaborateurs, les professeurs Chandelle et Van Dael, une troisième édition de son traité de chimie analytique appliquée ; il passait aussi de longues heures dans la compagnie des écrivains et des penseurs qu'il avait aimés.

» Il trouvait dans sa collection de gravures, particulièrement riche, des délassés de qualité.

» Ses derniers propos eurent pour sujet la joie du voyage qu'il se proposait de faire à Paris, pendant la seconde quinzaine du mois de mai 1952. Il n'aura pas revu ce Louvre qu'il avait aimé pendant plus de quarante ans, il n'aura pas retrouvé sur les quais ses vieux amis les bouquinistes et les marchands d'estampes. »

Après avoir donné à notre Université plus de quarante années d'une vie studieuse, dévouée à la formation de plusieurs générations de chimistes, le professeur Huybrechts s'éteignit le 8 juin 1952 ; son départ fut aussi discret que les dernières années de sa vie, mais sa mémoire sera gardée longtemps à l'Université.

G. DUYCKAERTS.

PUBLICATIONS

Voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, pp. 300-302.

CHARLES DE FRAIPONT

(1883-1946)

1919

CHARLES-MARIE-JULIEN-JOSEPH DE FRAIPONT est né à Chênée le 21 mars 1883. Il était le fils de Julien Fraipont, ancien recteur et ancien professeur de paléontologie en notre Université.

Sans avoir fréquenté l'école primaire — il reçut des leçons privées — il accomplit ses humanités gréco-latines au Collège des pères jésuites à Liège. Puis il s'inscrivit aux cours de la Faculté technique de l'Université de Liège pour obtenir, en 1908, le titre d'ingénieur civil des mines. Il conquit ensuite (1913), devant la Faculté des sciences, celui de docteur spécial en sciences paléontologiques.

La profession d'ingénieur le tentait peu, car il se sentait attiré vers les sciences naturelles. Aussi, dès 1909, devint-il assistant du cours d'éléments de paléontologie professé par son père à la Faculté technique, en même temps qu'il était chargé des interrogations et des répétitions de ce cours. En 1911, il fut nommé conservateur des collections de paléontologie animale et végétale à la Faculté des sciences et confirmé dans ces fonctions en 1912.

Sept ans plus tard, le 8 mars 1919, il était chargé du cours de paléontologie animale à la Faculté des sciences, tandis que le 13 novembre, le cours de paléontologie végétale lui était également confié. Il succédait ainsi d'une part à Paul Cerfontaine, qui avait repris les enseignements laissés vacants par la mort prématurée de Julien Fraipont en 1910, et d'autre part à Alfred Gilkinet, qui avait dans ses attributions l'enseignement de la paléontologie végétale à notre Université. Après avoir été désigné comme professeur suppléant de géologie et de minéralogie à l'Institut agronomique de l'Etat à Gembloux en 1919, il fut nommé professeur extraordinaire à la Faculté des sciences de l'Université de Liège en 1920 et professeur ordinaire à la même Faculté en 1923.

Fondateur de l'Ecole libre d'anthropologie de Liège, il fut chargé, en 1925, des cours libres de paléoanthropologie et de paléoethnographie, puis, la même année, du cours facultatif d'anthropologie et enfin, en 1928, des cours d'anthropologie physique et de paléontologie humaine au doctorat en sciences anthropologiques.

Il avait épousé, le 16 août 1910, Marguerite Ernst, dont il eut deux enfants.

Ses mérites scientifiques furent largement reconnus.

Il fut délégué du gouvernement belge au cinquantenaire de l'Ecole d'anthropologie de Paris et aux divers congrès de l'Institut international d'anthropologie, aux congrès internationaux d'archéologie préhistorique et protohistorique, aux congrès internationaux des sciences anthropologiques et ethnographiques.

Il était membre du comité de perfectionnement de l'Institut de paléontologie humaine de Paris, vice-président de l'Institut international d'anthropologie, membre du conseil permanent des congrès internationaux d'archéologie préhistorique et protohistorique, ainsi que des congrès internationaux des sciences anthropologiques et ethnographiques, associé étranger de la Société d'anthropologie de Paris, membre de l'Association des anatomistes, et membre de nombreuses sociétés savantes belges et étrangères. Il fut élevé à la présidence de la Société géologique de Belgique et fut directeur de la *Revue anthropologique* de Paris. Il fut enfin membre fondateur de l'*International committee for the standardization of the technique of physical anthropology*, membre du conseil de l'Union paléontologique internationale et correspondant de l'Ecole d'anthropologie de Paris.

Il était titulaire de plusieurs distinctions honorifiques : officier de l'ordre de Léopold, officier de l'ordre de la Couronne, médaille du centenaire, médaille civique de première classe et chevalier de la Légion d'honneur.

Les résultats de ses recherches scientifiques se trouvent consignés dans 134 notes, articles et mémoires publiés entre 1908 et 1939. Ses premiers travaux concernent des contributions à la géologie et à la paléontologie des terrains primaires et tertiaires de notre pays. Mais déjà, vers 1910, on le découvre intéressé à la préhistoire, car il présente une communication au xxii^e congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique. Cet intérêt — dont la prédominance allait caractériser toute sa carrière scientifique — avait été tout naturellement éveillé en lui par son milieu familial. Son père, qui avait décrit les squelettes découverts à Spy au mois de juin 1886 par Max Lohest et Marcel De Puydt — découverte mémorable puisqu'elle avait définitivement établi que l'homme de Néanderthal représente un type particulier d'homme fossile — pouvait être considéré comme l'un des

premiers anthropologistes de son époque ; jusqu'à sa mort il n'avait cessé de poursuivre des recherches dans les cavernes de notre pays, remettant en valeur les collections Schmerling et accumulant matériaux et documents d'étude. Charles de Fraipont allait poursuivre cette activité. En 1915, il prit l'initiative de réunir une vingtaine de personnes s'intéressant aux sciences anthropologiques pour leur exposer l'intérêt de fonder à Liège une société d'anthropologie. Le 9 décembre de la même année, une association était créée qui devait préparer clandestinement l'ouverture, après la guerre, d'une école libre d'anthropologie destinée à promouvoir l'enseignement de cette discipline en notre Université. Son activité consista tout d'abord en réunions bimensuelles qui se tenaient à l'Institut de zoologie ; les membres y faisaient des exposés sur les questions les plus diverses touchant l'anthropologie. Dès la fin des hostilités, l'association publia ses statuts et fonda le 3 janvier 1919 l'Ecole libre d'anthropologie, sous les auspices de laquelle fut organisé tout un ensemble de cours ressortissant à l'anthropologie physique, l'archéologie préhistorique, la paléontologie du Quaternaire, l'histoire des religions, la sociologie, la linguistique. Enfin, toujours sous l'active impulsion de Fraipont, le doctorat en sciences anthropologiques fut créé dans notre Université, au titre scientifique, le 12 avril 1928 — aboutissement de longs et constants efforts.

Fraipont fit paraître une soixantaine de travaux relatifs à la paléontologie humaine, l'anthropologie physique, la préhistoire et la géologie du Quaternaire. Parmi ceux-ci, il convient de mettre en évidence ceux qui, échelonnés entre 1913 et 1935, témoignent du souci d'exposer, en application de la loi de corrélation des organes, les conditions qui permirent le développement du crâne cérébral chez l'homme. Les principaux sont : son étude initiale sur l'astragale de l'homme moustiérien de Spy — sujet de sa dissertation inaugurale présentée devant la Faculté des sciences pour l'obtention du titre de docteur spécial en paléontologie en 1913 — puis ses recherches sur la courbure fémorale (1925), sur les rapports du crâne facial et du crâne cérébral chez les primates (1927), enfin son mémoire sur *l'Evolution cérébrale des primates* — publié dans les *Archives de l'Institut de paléontologie humaine de Paris* (1931) — tentative téméraire certes, mais qui témoigne des qualités propres à l'esprit de Fraipont, toujours attentif à valoriser l'étude et la nature par quelque grande idée conductrice.

Je pense, cependant, que de tous ses travaux celui qui a le plus retenu l'attention des spécialistes est son travail sur les hommes fossiles découverts, à la fin de 1829 ou au début de 1830, dans une grotte d'Engis, par Schmerling. Deux crânes avaient été exhumés : l'un appartenant à un adulte qu'on s'accorde à rattacher à la race de Cro-Magnon, l'autre, à un enfant à peine âgé de sept ans, qu'on crut long-

temps ressortir au même type humain. Ce fut le mérite de Fraipont, aiguillé par des remarques de son collègue E. Loth, de Varsovie, de reprendre l'étude de cette seconde pièce et d'y découvrir de nombreux traits néanderthaliens, très atténués certes en raison du jeune âge du sujet, mais suffisamment significatifs pour mériter qu'on le considérât comme un authentique représentant de l'homme moustiérien. En même temps, Fraipont rendait un juste hommage à Schmerling qui, au début du XIX^e siècle, prétendait avoir trouvé et qui, réellement et le tout premier, avait trouvé l'homme fossile, et même deux hommes fossiles.

Il convient de signaler encore les travaux dans lesquels il chercha, par des arguments paléontologiques, à étayer la théorie de l'ologenèse. Ces travaux retinrent l'attention des biogéographes soucieux d'expliquer les aspects paradoxaux de la distribution des êtres vivants.

Le souvenir de Fraipont reste vivace dans la mémoire de beaucoup. Sa mince et active silhouette, son monocle, ses enthousiasmes, sa voix sourde et pourtant sonore, son langage imagé, la foule des idées qui se pressaient en lui et souvent s'exprimaient en des paradoxes déconcertants, firent de lui une des personnalités les plus populaires de l'Université. Les étudiants l'aimaient, parce que, tout en les instruisant, il les amusait et leur insufflait l'amour des idées et des idéaux. Lorsqu'il fut question de « flamandiser » l'Université de Gand, naguère foyer rayonnant de culture française, il se lança à corps perdu dans la bataille pour « Gand-français ». Lors de sa promotion à l'ordinariat, la Ligue des étudiants wallons l'honora d'une manifestation vibrante à laquelle s'associèrent, parmi d'éminentes personnalités liégeoises, collègues et étudiants. Il conserva toute sa vie un esprit jeune et combatif. Plus tard, poussé par un sentiment trop idéaliste de la justice, il donna la plus généreuse adhésion à un mouvement politique dont il crut, hélas, les fallacieuses promesses.

Elu sénateur le 24 mai 1936 par l'arrondissement de Liège, il cessa pratiquement de participer à la vie académique à partir de cette date. Au Sénat, il s'occupa principalement de questions d'ordre colonial et d'enseignement ; il y fut membre de la Commission de l'instruction publique.

Il mourut à Bruxelles, le 15 avril 1946.

G. UBAGHS.

PUBLICATIONS (1)

- 1 Les hommes fossiles d'Engis. *Arch. Inst. paléont. humaine*, mém. in-16, 52 pages, 4 planches, Masson, Paris, juin 1936.
- 2 La grotte de Spy (Province de Namur, Belgique), *Mélanges de préhistoire et d'anthropologie offerts par ses collègues, amis et disciples au professeur comte H. Begouën*, pp. 143-148, Toulouse, 1939 (avec J. Hamal-Nandrin, J. Servais, S. Leclercq et M. Louis).

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, pp. 305-310.

LÉON COUNSON

(1885-1950)

1919

LÉON COUNSON est né à Francorchamps le 9 janvier 1885 et est mort le 17 juillet 1950.

Après de brillantes études terminées à Liège en 1912, il fut proclamé lauréat du concours des bourses de voyage de la fondation Janssen. Il en profita pour élargir ses connaissances en fréquentant les laboratoires de Bonn, Göttingen, Berlin et Leyde.

Pendant la guerre 1914-1918, il enseigna d'abord en Hollande, puis rejoignit l'armée belge. En 1919, il nous revint et fut nommé chargé de cours à notre Université. Il s'y vit confier l'enseignement de la physique générale approfondie au doctorat en sciences physiques et mathématiques, enseignement qui fut transféré en 1929 à la licence en sciences physiques.

Il fut nommé professeur extraordinaire en 1925 et professeur ordinaire en 1927.

L'activité scientifique de Léon Counson s'intéressa à divers domaines. Nous trouvons dans ses publications des travaux sur la contraction des mélanges liquides, sur l'emploi de la lumière blanche en réfractométrie interférentielle, sur un nouveau mode d'emploi du réfractomètre de Jamin, sur le champ magnétique de l'orbite lunaire, sur la photoélectricité de l'eau et des solutions aqueuses, sur les contractions de réfringence, sur la photoélectricité du benzène et de ses dérivés.

En particulier ces derniers travaux ont fait l'objet de leçons qu'il donna en 1933 à l'Université de Poitiers à titre de professeur d'échange.

Léon Counson s'intéressait à de nombreux problèmes. Cela ressort de certaines publications sur des sujets aussi variés que Henri Poincaré et son œuvre, la viscosité des gaz et la théorie cinétique, la relativité, l'ionisation des gaz, la science et l'industrie, les bornes de l'atmosphère, la lumière zodiacale.

Tous les collègues de Léon Counson se plaisaient à vanter une affabilité qui forçait la sympathie et rendait les relations professionnelles particulièrement agréables. Très accueillant envers les étudiants, notre collègue s'efforça sans cesse de les aider dans leurs recherches en leur procurant les moyens nécessaires pour les mener à bonne fin. Ainsi il préparait l'avenir. Il le fit avec efficacité puisque plusieurs de ses disciples portent aujourd'hui la toge professorale.

G. GUEBEN.

PUBLICATIONS

Voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, pp. 311-312.

MARCEL GUILLEMIN

(1880-1958)

1919

NÉ À LIÈGE LE 3 MARS 1880, Marcel L. E. Guillemin provenait d'une ancienne noblesse française émigrée en 1789. Des membres de cette famille trouvèrent à bien des reprises dans le professorat une activité naturelle et l'occasion de se dévouer à la jeunesse. Marcel Guillemin devait être des leurs.

Il fait ses études moyennes au Collège Saint-Servais à Liège puis aborde à l'Université de Liège les études d'ingénieur.

Promu au grade d'ingénieur civil des mines en 1903, il conquiert en 1905 le diplôme complémentaire d'ingénieur électricien.

Dans l'entretemps, il s'était pendant un an, soit en 1904, occupé de mines de manganèse à Huelva, en Espagne.

Après ses compléments d'électricité, alors qu'il prépare un examen d'admission aux télégraphes, il est pressenti par Laurent Legrand, exerçant à l'époque des fonctions de répétiteur des cours de graphostatique et de géométrie descriptive professés par Léon de Locht.

Une place d'assistant de ces deux cours lui est proposée par les maîtres qui ont pu l'apprécier.

La carrière universitaire de Marcel Guillemin débute donc en 1905 en qualité d'assistant, mais déjà en 1907 il devient répétiteur des mêmes enseignements.

En 1913, le professeur de Locht, frappé par la maladie, doit se faire remplacer par lui aux examens et partiellement pour les cours. Cette suppléance dure jusqu'à la guerre 1914-1918 pendant laquelle Marcel Guillemin conquiert plusieurs distinctions civiles pour son activité au Comité national.

C'est le 15 décembre 1919 que lui échoient les charges du cours de graphostatique en candidature ingénieurs et du cours de géométrie descriptive à la section des chimistes.

Marcel Guillemin est promu au rang de professeur ordinaire à la Faculté des sciences en 1922. Ses charges devaient d'ailleurs s'accroître avec le temps.

En 1931, il reprend le cours de géométrie descriptive à la section des sciences physiques-mathématiques et en 1939 il succède à Laurent Legrand en enseignant également cette science, sous son aspect pur et appliqué, à toutes les sections d'ingénieurs.

C'est le 3 mars 1950 que Marcel Guillemin devait être admis à l'éméritat, ses enseignements devant toutefois se poursuivre jusqu'à la fin de l'année académique 1949-1950.

Il avait exercé les fonctions de secrétaire du Conseil académique en 1949-1950.

A son éméritat, il est grand officier de l'ordre de Léopold II.

Marcel Guillemin avait incontestablement un grand talent didactique. Il préparait ses cours avec un soin minutieux et une ponctualité exemplaire. Il aimait les épures claires, impeccables et bien équilibrées ; cette perfection dans le dessin au tableau demande une étude de mise en place et de disposition à laquelle il se livrait préalablement à chacune de ses leçons, pour le plus grand profit de ses élèves.

Il avait par ailleurs un souci constant de perfectionner son enseignement et, tout en gardant à celui-ci une tenue scientifique élevée, il savait lui imprimer, pour les ingénieurs, une orientation pratique utile pour leur future carrière.

L'habitude du dessin, des méthodes graphiques et du calcul par le trait l'amènent vers 1925 à s'intéresser à la nomographie. Il introduit à l'Université la science des abaques et des nomogrammes. Des leçons facultatives sont tout d'abord données dans ce domaine qui progressivement est incorporé dans le cadre de son enseignement et qui prolonge la statique graphique.

Devenu spécialiste de ces méthodes, il édite avec son répétiteur et collaborateur d'élite Robert Van Wynsberghe un cours de nomographie qu'il professera longtemps et qui a rendu grand service à plusieurs générations d'ingénieurs. Bien des fois, il redit à ses proches et à ses collègues le plaisir que l'on éprouve et le bénéfice que l'on retire de l'emploi de ces méthodes. Il fait école nouvelle dans cette science.

En descriptive, il continue dans la ligne des de Locht et des Legrand ; les travaux pratiques sont magnifiquement organisés. Il y fait équipe avec son autre collaborateur Joseph Van Ham, dessinateur exceptionnel, rompu à cette science qu'il a déjà vécue avec le professeur Laurent Legrand.

Les cours et les mémoires qu'il a publiés témoignent certes de l'intelligence, de la précision et du souci d'utilité qu'il apportait dans son enseignement et dans la recherche des solutions de nombreux

problèmes de géométrie descriptive ou de graphostatique. On ne peut d'ailleurs assez insister sur la profonde sympathie dont Marcel Guillemin jouissait auprès de ses élèves ; ceux-ci appréciaient en lui non seulement le professeur compétent et consciencieux, mais encore le maître affable et dévoué.

On se souvient de l'ovation chaleureuse, enthousiaste et émouvante que lui firent, à la salle académique et lors de son admission à l'éméritat, les nombreux étudiants et les invités présents.

Les publications de Marcel Guillemin sont nombreuses. Toutes procèdent d'un esprit clairvoyant, consciencieux et scrupuleux. En plus de ses cours de graphostatique, de nomographie et de géométrie descriptive pure et appliquée, tous publiés, on trouve de multiples notes et mémoires parus notamment dans la *Revue universelle des mines*, dans le *Bulletin de l'Association des élèves des écoles spéciales* et dans les *Mémoires de la Société royale des sciences de Liège*.

Ces études portent sur des problèmes délicats de la géométrie descriptive, sur des propriétés de certaines surfaces géométriques, sur des questions de statique graphique et notamment sur les lignes d'influence, qu'il introduit dans son enseignement à la suggestion de son collègue de la Faculté des sciences appliquées, le professeur Albert de Marneffe.

Après son éméritat, membre assidu de la Société royale des sciences de Liège, il est, pendant l'année 1954, président de cette société à la gestion de laquelle il consacre son temps et son talent.

Homme charmant et distingué, unanimement aimé de ses élèves, Marcel Guillemin était en famille un époux, un père et un grand-père idéal. Ses loisirs étaient consacrés aux siens ; il aimait la musique, la peinture et pratiquait la pêche à la truite avec un art consommé.

C'est à la fin des vacances universitaires, le 27 août 1958, que l'on apprit avec stupeur et tristesse la mort de Marcel Guillemin survenue à Bruxelles. Il avait été ravi à la profonde affection des siens, au sincère attachement de tous ceux qui l'ont connu et par suite apprécié, après une brève maladie que la plupart avait ignorée.

Emérite depuis huit ans, il avait conservé une allure jeune, droite, alerte et souriante qui excluait même tout propos sur sa santé quand on avait le plaisir de le rencontrer.

La surprise et la peine causées par sa mort ont été générales car il avait fait partie de l'Université et particulièrement de la Faculté des sciences comme d'une famille.

Pour ses élèves, il avait toujours été un père bon, juste, encourageant et un professeur enthousiaste et éclairé. De surcroît, il avait la modestie des maîtres de grande classe.

A. PIRARD.

PUBLICATIONS (*)

- 1 *Cours de coupe des pierres.*
- 2 *Cours de géométrie descriptive.*
- 3 *Cours de géométrie descriptive appliquée.*
- 4 Un corollaire du théorème de Weyrauch et Lévy (avec la collaboration de R. van Wynsberghe, répétiteur). *R.U.M.*, avril 1942.
- 5 Les sections planes de l'hyperboloïde à une nappe (avec la collaboration de R. van Wynsberghe, répétiteur). *Mémoires de la Société royale des sciences de Liège*, t. I, fasc. 1, 1943.
- 6 Solutions par la règle et le compas de quelques problèmes de géométrie descriptive relatifs à l'hyperboloïde à une nappe (avec la collaboration de R. van Wynsberghe, répétiteur). *Mémoires de la Société royale des sciences de Liège*, 1^{re} série, t. 2, fasc. 1, 1949.

(*) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, pp. 313-314.

LOUIS FOUARGE

(1887-1944)

1920

LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH FOUARGE naquit à Maffe (province de Namur), le 24 novembre 1887.

Il fit ses études primaires à l'école communale de Maffe sous la direction de son père, François Fouarge.

Après des humanités gréco-latines au Séminaire de Floreffe, il s'inscrivit à l'Université de Liège où, après des études brillantes, il fut reçu docteur en sciences physiques et mathématiques, avec la plus grande distinction, le 8 novembre 1912.

La carrière de mathématicien de L. Fouarge se déroula entièrement à l'Université de Liège.

En 1912, peu de temps après la fin de ses études, il fut nommé assistant à la Faculté des sciences et chargé des répétitions des cours d'analyse infinitésimale et d'algèbre supérieure. Un arrêté royal du 17 mai 1920 le chargea du cours d'exercices d'applications mathématiques (finances et assurances) nouvellement créé à l'Ecole spéciale de commerce annexée à la Faculté de droit. L'année suivante il fut nommé répétiteur à la Faculté des sciences.

Lors du passage à l'éméritat du chevalier C. Le Paige, en 1922, il fut chargé du cours d'éléments de la théorie des déterminants (qui s'intitula « théorie des déterminants » à partir de 1930).

En 1924, il devint titulaire des compléments d'analyse supérieure dont le professeur J. Deruyts avait été déchargé à sa demande.

Il fut nommé professeur ordinaire à la Faculté des sciences en 1929.

Par suite de la modification de la loi sur la collation des grades académiques en 1929, il fut chargé, en 1930, du cours de géométrie infinitésimale, nouvellement créé.

En 1932, lorsque le professeur J. Deruyts devint émérite, il lui succéda comme titulaire des cours d'algèbre supérieure, de calcul

différentiel, de calcul intégral et éléments du calcul des variations et du calcul des différences, d'exercices d'analyse mathématique. Il fut, à la même date, et à sa demande, déchargé du cours de géométrie infinitésimale et de ses fonctions de répétiteur. En 1934, il fut également déchargé de la théorie des déterminants.

Depuis 1935, il dirigea, avec les professeurs L. Godeaux, R. H. J. Germy et F. Bureau, le séminaire de mathématiques pures.

En 1936, il fut chargé du cours de méthodologie mathématique (*partim*).

Parallèlement à ses activités à la Faculté des sciences, L. Fouarge enseigna également de 1920 à 1936 à l'École spéciale de commerce annexée à la Faculté de droit de l'Université de Liège qui devint ultérieurement l'École supérieure des sciences commerciales et économiques.

Dès 1920, il fut chargé de faire dans cette école le cours nouvellement créé d'exercices d'applications mathématiques (finances et assurances). En 1923, alors qu'il était déjà chargé de cours, il fut chargé d'enseigner la théorie mathématique des opérations financières et des assurances. Il fut déchargé de cet enseignement en 1936.

Outre le texte de ses leçons, publiées sous forme d'autographies et caractérisées par une grande rigueur, pour l'époque, L. Fouarge est l'auteur de travaux sur la théorie des déterminants, sur les formes algébriques et surtout sur les systèmes d'équations aux dérivées partielles du premier ordre en liaison avec certains ensembles de transformation et la théorie des groupes de Lie.

Il fut membre de la Société royale des sciences de Liège dès 1922, de la Société mathématique de France, de la Société mathématique de Belgique, de la Société scientifique de Bruxelles et de la Société française pour l'avancement des sciences.

Marcel De Corte, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, qui a très bien connu L. Fouarge, fait de lui le portrait suivant :

« Le professeur Louis Fouarge, père de dix enfants, avait transposé dans sa vie professionnelle les qualités qu'il déployait dans la vie familiale. Il s'intéressait à ses étudiants comme un véritable père et leur formation générale lui tenait autant à cœur que leur formation intellectuelle. Il se dévoua sans compter pour eux, avec une patience, un zèle et une assiduité peu communs. Pendant la guerre, alors que le seul moyen de communication entre Tilff, où il habitait, et l'Université, était le vélo, il effectuait quotidiennement un long trajet aller et retour par tous les temps afin d'accomplir ce qu'il plaçait au-dessus de tout : son devoir d'état. D'une gentillesse et aménité extrêmes en toutes ses relations sociales, il était sur ce point d'une fermeté et d'une intran-

sigeance exemplaires. On peut affirmer, sans la moindre exagération, qu'il est mort victime de son dévouement à sa profession et à l'Université; alors qu'il était déjà miné par la maladie qui devait l'emporter et que les médecins lui recommandaient la prudence, il persista, malgré la fatigue et les longs trajets, à faire ses cours et à se donner tout entier à sa tâche. Plusieurs de ses collègues se souviennent encore aujourd'hui de cet homme affable qu'ils rencontraient dans les couloirs de l'Université mais dont les traits portaient les stigmates de l'épuisement.

» Il fut conseiller communal (inscrit au groupe apolitique des « Intérêts communaux ») de la commune de Tilff du 1^{er} février 1939 à la date de sa mort. Il fut très assidu aux séances du Conseil jusqu'au moment où une grave maladie de cœur, consécutive à un rhumatisme articulaire aigu, lui interdit tout déplacement. Conseiller très écouté à cause de la pertinence et de la modération de ses avis, il s'intéressa principalement aux problèmes scolaires. »

L. Fouarge mourut à Tilff le 25 novembre 1944.

« Il fut unanimement regretté par la population tilffoise qu'il avait conquise par sa bonhomie, sa simplicité, sa serviabilité. Malgré le danger des robots qui pleuvaient sur la commune, le mauvais temps et les angoisses de l'heure, nombreux furent ses concitoyens qui tinrent à l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure. »

L. Fouarge était chevalier de l'ordre de Léopold depuis 1929 et officier de l'ordre de la Couronne en 1935, titulaire, en 1919, de la médaille commémorative du Comité national de secours et de l'alimentation et croix civique de première classe.

H. G. GARNIR.

PUBLICATIONS (*)

- 1 *Leçons d'analyse infinitésimale*, première partie, seconde édition, 1939-1940.
- 2 *Leçons d'algèbre*, second tirage, 1941-1942.

(*) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, pp. 316-317.

HENRI BUTTGENBACH

(1874-1964)

1921

HENRI BUTTGENBACH, né à Ensival en 1874, était fils d'un médecin de cette localité. Il fait ses humanités gréco-latines à Verviers et entre à l'Université de Liège en 1892.

Il fait d'abord la candidature ingénieur (1894), puis abandonne l'Ecole des mines et s'inscrit à la Faculté des sciences. Il y termine sa candidature en 1896.

Passionné par l'étude des minéraux, il suit assidûment les leçons du professeur G. Cesàro et bientôt (fin 1896) celui-ci attache à son service, en qualité d'élève-assistant, le jeune étudiant dont il avait pressenti les remarquables qualités. Il remplit cette fonction jusqu'en juillet 1899.

A ce moment l'occasion se présente pour lui d'effectuer une mission au Mexique et, sans attendre la fin de ses études, il s'embarque pour l'Amérique.

Ce voyage est bientôt suivi par d'autres visites dans diverses régions du globe : Basse Californie, Sumatra, les Andes aux confins de l'Argentine et du Chili.

Il ne reprendra plus la suite de ses études universitaires, ses occupations ne lui en laissant pas le temps.

L'année 1902 marque pour H. Buttgenbach le début d'une carrière remarquable. C'est en effet cette année que commencent ses travaux en Afrique centrale. Chargé de mission par le Comité spécial du Katanga créé deux années plus tôt, il débarque à l'embouchure du Zambèze, remonte le fleuve jusqu'au lac Nyassa, se rend au Tanganyika, puis au lac Moéro et, enfin, arrive à Kambove (Katanga) le 16 juin 1902. Il y rencontre une délégation de la *Tanganyika Concessions Ltd.* avec laquelle il était chargé de prendre contact, entre autres pour y suivre les recherches minières (cuivre et or). Il rentre en Belgique en 1904

après avoir parfaitement accompli, dans des conditions difficiles, sa délicate mission.

Deux ans plus tard, en 1906, une nouvelle mission lui est confiée par la Fondation de la Couronne. Il s'agit cette fois d'étudier les gisements d'or dans la région nord-est du Congo, où se développèrent par la suite les exploitations de Kilo-Moto.

C'est cette même année 1906 qui voit la création de l'Union minière du Haut-Katanga ; en récompense des importants résultats de ses recherches, Buttgenbach est nommé membre du premier conseil d'administration. Il en est administrateur-délégué en 1907, charge qu'il remplit jusqu'en 1912.

L'opinion belge était, à cette époque, fort divisée sur la question de la reprise du Congo par la Belgique. Buttgenbach collabore activement à la campagne de conférences entreprise pour éclairer le pays sur la question congolaise.

Il retourne au Katanga en 1911 pour assister à la première coulée de cuivre du four de Lubumbashi et entreprend ensuite une série de voyages d'études minières. C'est ainsi qu'il visite la Floride, l'Argentine, les Indes néerlandaises, l'Afrique du Nord, l'Afrique du Sud. Dans tous ces pays, il prend une part active à l'étude de leurs ressources minérales : plomb en Tunisie, phosphates en Floride et au Maroc, pour ne citer que l'objet des principales missions accomplies.

Malgré des occupations absorbantes, il continue toujours à manifester une grande curiosité scientifique, ce dont témoigne le nombre important de notes et de mémoires sur des minéraux de provenances diverses. Aussi, lorsque, en 1921, le professeur G. Cesàro abandonne la chaire de cristallographie et de minéralogie, la réputation de Buttgenbach est bien établie et c'est tout naturellement qu'il est appelé à succéder à l'illustre savant.

Nommé professeur ordinaire à la Faculté des sciences de notre Université le 17 octobre 1921, il y est chargé de faire les cours de cristallographie et minéralogie et de notions élémentaires de minéralogie. En 1926, viennent s'ajouter des cours de compléments de cristallographie et de minéralogie, d'optique cristalline et de pétrographie des roches éruptives.

Admis à l'éméritat en 1945, il fait encore deux voyages au Katanga, respectivement en 1947 et en 1956, ce dernier lors des cérémonies du cinquantième anniversaire de la fondation de l'Union minière du Haut-Katanga.

Il s'éteint à Woluwe-Saint-Pierre, le 29 avril 1964.

Comme le montre cette rapide esquisse chronologique, la carrière

de Henri Buttgenbach a été totalement partagée entre les recherches minières et l'étude des cristaux.

Même pendant la vingtaine d'années durant lesquelles ses fonctions le tinrent éloigné de notre *Alma Mater*, il ne cessa jamais de s'intéresser aux minéraux. Encore étudiant, avant donc ses premières missions, il avait déjà publié une trentaine de notes, présentées aux séances de la Société géologique de Belgique. Depuis cette époque, et sans compter nombre de rapports et de discours académiques, on compte plus de deux cents publications à son actif.

Il n'est pas possible de faire ici une analyse détaillée de son œuvre scientifique, mais on peut constater que si la cristallographie théorique n'y prend pas une très grande place, par contre la majeure partie de ses recherches a pour objet des descriptions de minéraux. Ceux-ci proviennent non seulement de la Belgique et du Congo, mais aussi de beaucoup d'autres pays, entre autres de ceux qu'il avait parcourus.

Il y a particulièrement lieu de signaler un ensemble important d'études sur les minéraux congolais, ensemble qui le conduisit à publier en 1925 un mémoire rassemblant les connaissances déjà acquises à cette époque et intitulé *Minéralogie du Congo belge*. Cet ouvrage fut encore suivi de nombreuses autres notes sur des minéraux de même provenance.

En ce qui concerne les minéraux belges, citons un mémoire couronné par la Classe des sciences de notre Académie : *Description des sulfures, chlorures, fluorures et oxydes des métaux du sol belge* (1921).

Les cristaux de Tunisie, dont il possédait une splendide collection, ont aussi fait l'objet de notes importantes.

Parmi les nombreux minéraux décrits se rencontrent un certain nombre d'espèces nouvelles découvertes et étudiées par Buttgenbach : Cesàrolite, Katangite, Fourmariérite, Bialite, Droogmansite, Berthonite, Thoreaulite, etc.

Mais le nom de H. Buttgenbach restera surtout inséparable de son important traité. C'est pendant la guerre 1914-1918 que, profitant des loisirs imposés par les circonstances, il travailla à la réalisation de son livre principal : *Les minéraux et les roches. Etudes pratiques de cristallographie, pétrographie et minéralogie*, dont la première édition vit le jour en 1917. Cet ouvrage veut être plus qu'un traité élémentaire, mais plutôt un traité de haute vulgarisation et dans lequel, sans être rebuté par des développements trop arides, on trouvera de quoi satisfaire une curiosité scientifique ainsi que les moyens de résoudre par des méthodes raisonnées les problèmes que soulève la détermination des minéraux et des roches.

Devenu professeur, l'auteur y ajouta un certain nombre de développements théoriques sans cependant nuire au but qu'il s'était fixé. Le succès fut considérable et ce livre, qui connut huit éditions, a été pendant plus de quarante ans le principal traité pratique, en langue française, de cristallographie et de minéralogie. D'édition en édition, il s'est enrichi de données nouvelles. Ce traité révèle les remarquables talents d'exposition qui firent apprécier l'enseignement de l'auteur à l'Université de Liège.

En 1947, parut un deuxième ouvrage *Les minéraux de Belgique et du Congo belge*. Synthèse de tous les faits connus sur les minéraux des deux pays et importante source de références, ce livre se montre encore extrêmement utile aujourd'hui.

H. Buttgenbach avait consacré beaucoup de temps à la réorganisation des collections de minéraux de notre Université et avait réussi à constituer un musée remarquable ; il eut malheureusement la grande tristesse de voir le fruit de ses efforts détruits dans sa majeure partie par l'occupant, lors de la libération de la ville de Liège par les troupes américaines en 1944.

Les mérites de l'éminent minéralogiste appelèrent à lui les honneurs académiques : membre fondateur, en 1929, de l'Institut royal colonial belge (actuellement Académie royale des sciences d'Outre-Mer) dont il devint membre honoraire, correspondant de l'Académie des sciences coloniales de France, membre d'honneur de la Société française de minéralogie et de cristallographie, huit fois président de la Société géologique de Belgique, membre honoraire de l'A.I.Lg, membre de la Société royale des sciences de Liège, membre correspondant puis en 1933 membre titulaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, il en assuma la présidence en 1944 et 1945, enfin il fut le premier président du Comité national de cristallographie.

Comme on l'a vu au début, H. Buttgenbach n'avait pas terminé ses études universitaires, mais en 1935, il fut autorisé, par décision du gouvernement, à porter le titre d'ingénieur civil des mines, honneur auquel il fut très sensible.

H. Buttgenbach était porteur de nombreuses distinctions honorifiques : grand officier de l'ordre de la Couronne, grand officier de l'ordre de Léopold, commandeur de l'ordre royal du Lion, médaille commémorative du Congo, étoile de service du Congo, commandeur de l'ordre du Nicham Iftikar, officier de l'ordre de l'Etoile africaine.

J. MELON.

PUBLICATIONS (1)

Abréviations

- B.A.B.* : *Bulletin de la Classe des sciences de l'Académie royale de Belgique.*
S.G.B. : *Annales de la Société géologique de Belgique, Liège.*
S.F.M. : *Bulletin de la Société française de minéralogie, Paris.*
I.C.B. : *Bulletin de l'Institut royal colonial belge, Bruxelles.*
E.E.L. : *Bulletin de l'Association des élèves des écoles spéciales, Liège.*
R.U.M. : *Revue universelle des mines.*

- 1 Solution d'un problème de projection stéréographique par la projection gnomonique. *E.E.L.*, 1935.
- 2 Les météorites. *B.A.B.*, 1935.
- 3 *Cours d'optique cristalline.* Paris et Liège, 1936.
- 4 Mesure de l'angle des axes optiques et détermination du signe optique à l'aide du réfractomètre. *B.A.B.*, 1936.
- 5 Note sur les roches de Bierghes. *S.G.B.*, t. 49, 1936.
- 6 Sur un cristal de zircon. *I.C.B.*, 1936.
- 7 Rapport sur un travail de M. Gysin : « Recherches géologiques et pétrographiques dans le Katanga méridional ». *I.C.B.*, 1936.
- 8 *Emile Francqui, colonial* (rapport universitaire), 1936.
- 9 Rapport sur un travail de MM. Rassenfosse et Brasseur : « Les cyanures doubles de platine, potassium et nickel ». *B.A.B.*, 1937.
- 10 Rapport sur un travail répondant à la question : « On demande une étude comparative de tous les minéraux du sol belge entrant dans la famille des chlorites ». *B.A.B.*, 1937.
- 11 Histoires des découvertes minières. *R.U.M.*, 1937.
- 12 L'octaédrite de la Mabuya (Katanga). *I.C.B.*, 1937.
- 13 Rapport sur un travail de M. Michot : « La géologie du Ruwenzori septentrional ». *I.C.B.*, 1937.
- 14 Echantillons du gîte de Kengere (Katanga). *S.G.B.*, t. 61, 1938.
- 15 Sur un cristal de neptunite. *S.G.B.*, t. 61, 1938.
- 16 Sur un cristal basé de quartz de Nil-Saint-Vincent. *S.G.B.*, t. 61, 1938.
- 17 Sur la symbolisation des formes cristallines. *B.A.B.*, 1938.
- 18 *Le musée de minéralogie de l'Université de Liège.* Liège, 1938.
- 19 *Introduction à l'étude des roches ignées.* Paris et Liège, 1939.
- 20 G. Cesàro, note bibliographique. *R.U.M.*, *S.G.B.*, et *Bull. amis Univ. de Liège*, 1939.
- 21 Orientation d'inclusions dans des cristaux de calcite et de quartz. *S.G.B.*, t. 63, 1940.
- 22 Le monde des cristaux. *Journal du secours d'Hiver*, 1941.
- 23 Tourmalines et Vivianite de la Nambi. *I.C.B.*, 1941.
- 24 La Kipushite et l'Arakawaïte. *B.A.B.*, 1941.
- 25 Notice biographique sur G. Cesàro. *B.A.B.*, 1942.
- 26 Nouveaux cristaux de calcite de Moniat. *S.G.B.*, t. 66, 1942.
- 27 *Les minéraux et les roches*, 7^e édition, 1943.
- 28 *Notions élémentaires de cristallographie, minéralogie et pétrographie*, 4^e édition, 1943.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, pp. 318-323.

- 29 Rapport sur un travail de M. Bailly. *B.A.B.*, 1943.
- 30 Un cas pathologique du volcanisme : le Vésuve. *S.G.B.*, t. 66, 1943.
- 31 Topazes du Ruanda. *I.C.B.*, 1944.
- 32 La destruction du Musée minéralogique de l'Université de Liège. *S.G.B.*, t. 68, 1944.
- 33 Allocution à l'Académie royale de Belgique. *B.A.B.*, 1944.
- 34 *La découverte du Congo*, conférence, 1945.
- 35 Bismuth de la Messaraba (Maniema). *I.C.B.*, 1946.
- 36 Problèmes de projections stéréographiques. *B.A.B.*, 1946.
- 37 Les variétés naturelles de la silice. *B.A.B.*, 1946.
- 38 Réception de M. Winston Churchill. *B.A.B.*, 1946.
- 39 Katanga 1906 — Katanga 1947. *S.G.B.*, t. 70, 1947.
- 40 *Les minéraux de Belgique et du Congo belge*. Paris et Liège, 1947.
- 41 Avant-propos de l'*Atlas général du Congo*. *I.C.B.*, 1948.
- 42 La fondation Francqui. *Bull. des Alumni*, 1949.
- 43 Souxite et Varlamoffite. *I.C.B.*, 1950.
- 44 Qu'est-ce qu'un minéral ? *S.G.B.*, t. 73, 1950.
- 45 Notice biographique sur L. Bia. *I.C.B.*, 1951.
- 46 Notice biographique sur G. Walford. *I.C.B.*, 1952.
- 47 Notice biographique sur A. Renard. *Annuaire Acad. roy. de Belg.*, 1953.
- 48 *Les minéraux et les roches*, 8^e édition. Paris et Liège, 1953.
- 49 Discours à la manifestation Fourmarier. *S.G.B.*, t. 78, 1955.
- 50 Notice biographique sur E. Halewijck. *I.C.B.*, 1955.

JEAN ANTEN

(1885-1936)

1921

IL Y A TRENTE ANS DÉJÀ, le 26 mars 1936, le professeur Jean Anten nous quittait après une longue maladie qui, implacable, rongea ses forces peu à peu sans jamais abattre son moral, sans entamer sa calme volonté ni affecter sa sérénité souriante, en homme que l'adversité n'a pas vaincu.

Anten, né à Liège le 14 février 1885, avait été reçu ingénieur civil des mines en notre Université en 1910. Mais bien avant cette consécration académique, il avait déjà manifesté une préférence marquée pour les sciences géologiques : en 1909, encore étudiant, il avait reçu le prix Max Lohest, encouragement qui le confirma dans son choix. En 1912 il est diplômé ingénieur-géologue par la Faculté des sciences qui alors décernait ce diplôme. La même année, il est proclamé lauréat du concours des bourses de voyages organisé par le gouvernement, ce qui lui donne l'occasion d'un voyage d'étude au Vésuve et en Bretagne.

C'est visiblement la pétrographie qui l'attire. La première génération de pétrographes est encore en pleine expansion : Michel-Lévy et A. Lacroix en France, Rosenbusch en Allemagne, Sederholm en Finlande, Brögger en Norvège, Becke et Grubenmann en Europe centrale, Löwinsson-Lessing en Russie, pour ne parler que des grandes écoles d'Europe, avaient par leurs travaux fait ressortir tout l'intérêt et l'efficacité des méthodes pétrographiques pour la connaissance des matériaux géologiques, de leur évolution, de leurs transformations. En Belgique les recherches géologiques de Max Lohest et de Gosselet et les travaux pétrographiques de Renard avaient démontré l'existence, dans les roches de la Haute Ardenne, de transformations minéralogiques dont la genèse restait encore bien incertaine. C'est ce sujet d'étude qu'Anten choisit, difficile entre tous en raison du caractère microcristallin des roches, et que seule une étude minutieuse au microscope peut résoudre.

Entre-temps Anten est entré à l'Université en qualité de préparateur de géologie en 1911 et est promu en 1912 chef de travaux.

La guerre mondiale survient. Anten s'engage aussitôt, part au front, se bat devant Namur et, la ville prise, rejoint au milieu des pires difficultés, à la tête de sa section, le gros de l'armée en retraite. Puis, c'est la dure et longue campagne de l'Yser, guerre de positions dans ce plat pays des Flandres où le moindre avantage du terrain constitue pour chaque adversaire un objectif à conquérir ou à ne pas perdre. En face, l'ennemi tient une position fortement défendue ; le commandant d'un bataillon colonial français réclame pour la détruire un volontaire du génie belge. Anten se présente, effectue la mission au milieu de mille périls, et revient sain et sauf. Il recevra pour ce brillant exploit la médaille militaire et la croix de guerre françaises. La guerre finie, Liège le reçoit à la tête de son détachement.

Rentré à l'Université, il est chargé en 1921 de faire à la Faculté des sciences le cours d'exercices pratiques de pétrographie destiné aux ingénieurs-géologues et, en 1930, le cours de pétrographie sédimentaire et des compléments qui en dépendent. En 1928, il est autorisé par arrêté royal à prendre le titre honorifique de professeur extraordinaire près la Faculté des sciences.

Quelques années seulement après son retour de l'Yser, la maladie de Parkinson déjà le mine. Il y résistera pendant quinze ans, conservant son optimisme, continuant ses recherches, dévoué à son enseignement et à son université, fidèle chaque jour à son laboratoire.

L'œuvre scientifique de Jean Anten comprend 45 notes et mémoires. Son sujet principal, c'est avant tout le métamorphisme de l'Ardenne, plus particulièrement cette région ardoisère qui depuis la frontière allemande s'étend vers Vielsalm, Lierneux et Malempré, riche en phylades variés auxquels sont associées de minces intercalations claires, le coticule. Des minéraux spéciaux entrent dans leur constitution : l'ottrélite, la spessartine et localement un minéral qu'Anten définira dans ses propriétés optiques et baptisera gosseletite du nom de celui qui le découvrit. L'analyse microscopique à laquelle il soumettait patiemment toutes les roches, devait bientôt lui faire découvrir la présence d'andalousite. Il était déjà admis que tous ces minéraux résultent de transformations intimes survenues dans les roches sédimentaires après leur dépôt et leur lapidification. Comme son maître Max Lohest, Anten n'acceptait pas qu'ils puissent être engendrés par des actions thermiques relevant de la proximité d'un massif éruptif resté souterrain. Leur genèse restait donc obscure. Ses premières recherches géologiques sur le terrain lui suggéraient plutôt une influence tectonique, par exemple celle de failles. Fallait-il y voir aussi, comme le pensait Lohest, l'effet de torsions régionales dues ici à la différence d'orientation des

plissements calédoniens et hercyniens, combiné avec la pression ? Était-ce au contraire l'influence d'apports chimiques venus de la profondeur ?

Ces manifestations métamorphiques ayant une extension régionale, il fallait donc reprendre l'étude géologique de toute la région, revoir sa stratigraphie que des géologues renommés, tels que A. Dumont et Max Lohest, avaient interprétée de façons différentes. Anten parcourt donc l'Ardenne et d'abord la région de Vielsalm où la Salm creuse une profonde entaille que complètent géologiquement de nombreuses carrières et exploitations souterraines qui en entament les flancs. Les premiers résultats de cette recherche paraissent bientôt : *Sur la stratigraphie et la tectonique du Cambrien supérieur au sud de Vielsalm (Annales de la Société géologique de Belgique, 1914, mémoires, t. XLI)*. Une nouvelle stratigraphie du Salmien de la région est mise sur pied ; la structure tectonique s'en trouve clarifiée : l'aspect très différent des deux versants de la vallée de la Salm n'est pas le résultat d'une faille suivant cette dernière, comme on l'avait pensé antérieurement, mais le résultat d'un fort plongement des axes de plissement.

Revenu de l'Yser, Anten reprend ses travaux en Ardenne, en particulier dans la vallée de la Lienne, où les formations salmiennes ne sont pas métamorphiques : il établit ainsi le parallélisme entre la stratigraphie de cette région et celle de la Salm (*Sur le Salmien de la vallée de la Lienne. Annales de la Société géologique de Belgique, 1920, t. XLIII*).

Le travail est maintenant à sa fin. Anten présente la synthèse de ses publications et des volumineuses notes qu'il a rassemblées, en un mémoire condensé : *Le salmien métamorphique du sud du massif de Stavelot* (Mémoire 1299 de l'Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique, 1923). Il y décrit d'abord la stratigraphie et la tectonique de la région, décomposée en ses unités majeures, synclinaux et anticlinaux, figurée dans une carte géologique détaillée. Puis vient l'étude pétrographique des différentes roches constituant ce complexe avec les minéraux spéciaux qui sont les formes spectaculaires du métamorphisme. La dernière partie traite du métamorphisme, objet final de cette recherche. Anten y reconnaît, comme premier facteur déterminant de la minéralogie des roches, la composition chimique originelle du matériau sédimenté : c'est un métamorphisme « stratigraphique » qui se reflète dans la stratigraphie. Aucune place n'est laissée dans cette transformation aux apports chimiques, pas plus qu'à des manifestations tectoniques de caractère local, comme les failles. La cause est plus générale : ce sont les conditions physiques régnant en profondeur sous un manteau épais de sédiments, ce qui détermine au

moment du plissement l'existence de pressions énormes et d'une température voisine du point critique de l'eau.

Anten est aussi en Belgique le promoteur des méthodes de corrélation stratigraphique sur la base des minéraux denses, qu'il appliqua tout d'abord à l'Ardenne. Cette dernière a été recouverte, à différentes époques du Mésozoïque et du Cénozoïque, par un mince manteau de dépôts meubles, des sables surtout ; mais l'absence de fossiles rendait difficile leur corrélation stratigraphique avec ceux bien datés de la moyenne Belgique. Ayant découvert de nouveaux dépôts sableux dans la région de Spa, Anten attire l'attention sur les minéraux denses qu'ils contiennent (Sur la présence d'un nouveau gisement de sable tertiaire sur la planchette de Sart-lez-Spa. *Annales de la Société géologique de Belgique*, 1920, t. XLII), ce qui l'amène à les paralléliser avec des nappes sableuses de la région liégeoise. Etendant plus tard ses investigations à la moyenne Belgique, il établit sur la même base la distinction entre les sables crétaciques et ceux du Cénozoïque.

La maladie implacable, si elle ralentit les recherches d'Anten, ne les arrêtera pas. A son enseignement il se consacrera tout entier. Dans le laboratoire nouvellement installé pour lui, il sera pour ses élèves un conseiller constant, les guidant dans leurs manipulations microscopiques et chimiques, puisant dans la bibliothèque tournante dressée près de son fauteuil le livre qu'il ouvrira lui-même à la page voulue.

Anten ne nous parla jamais de la guerre qu'il avait cependant faite brillamment — sept chevrons de front. Mais il aimait conter telle ou telle aventure qui lui était survenue ou une méprise dont il avait été l'objet. Il avait beaucoup parcouru la région de Lierneux, bien connue par l'établissement où des débiles mentaux viennent faire une cure de quiétude. Ses pérégrinations n'avaient certes pas échappé à l'œil attentif des paysans qui, le voyant comme toujours la besace au côté, le marteau à la main, s'arrêtant aux affleurements de roches, s'étonnaient de son activité, ignorant la qualité de ce passant taiseux.

L'œuvre principale d'Anten a été écrite pendant ses dix premières années de recherches, encore qu'interrompues par quatre années de guerre. Examinée à cette échelle, elle nous fait sentir ce que fut pour la science la perte prématurée de ce savant.

Anten ne fut pas qu'un homme de science, mais un homme — au sens plein de ce mot — qui lutta jusqu'au bout en optimiste.

P. MICHOT.

PUBLICATIONS

Voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, pp. 324-325.

HENRY JANNE D'OTHÉE

(1884-1966)

1922

JANNE D'OTHÉE, Henry-Marie-Jean-Ferdinand-Joseph, est né à Liège, le 11 novembre 1884 ⁽¹⁾.

Il fait ses études primaires et sa sixième latine à la maison paternelle, puis ses humanités gréco-latines au Collège Saint-Servais, à Liège. A quinze ans et demi, il termine la rhétorique. Trop jeune pour entrer à l'Université, il suit les cours de la première scientifique au même collège, tout en étudiant par lui-même des problèmes d'arpentage, dont le côté pratique l'intéresse tout autant que l'aspect théorique. En 1901, il subit l'examen d'entrée à notre Ecole des mines et il est reçu ingénieur civil en juillet 1906.

Le 14 décembre de la même année, à l'âge de vingt-deux ans, il est nommé répétiteur de mécanique élémentaire, de mécanique analytique et d'éléments de la physique mathématique à la Faculté des sciences de l'Université de Liège. Il mène de pair l'accomplissement de cette tâche et la poursuite de nouvelles études : en 1908, il conquiert le grade de docteur en sciences physiques et mathématiques et, en 1910, celui d'ingénieur électricien de l'Institut électrotechnique Montefiore. En même temps, il entreprend ses premières recherches, orientées vers la mécanique : il apporte des contributions à la théorie du gyroscope, à celle des effets provenant de la rotation de la terre, au problème de la détermination de la rigidité du globe terrestre.

La guerre 1914-1918 viendra interrompre son activité. Le sentiment du devoir civique l'emporte sur la passion qui le pousse vers l'étude. En 1915, il passe, non sans difficulté, la frontière hollandaise et s'engage comme volontaire de guerre. Sa vaillante conduite lui vaut

⁽¹⁾ Frère cadet de Xavier Janne d'Othée, professeur émérite à la Faculté de droit.

l'octroi de la médaille civique de la guerre 1914-1918, de la médaille de la victoire et de la médaille commémorative de la guerre 1914-1918 avec couronne d'or.

En 1919, il reprend ses activités à l'Université et est autorisé à donner un cours libre à la Faculté des sciences sur les nouvelles théories électromagnétiques et la radiotélégraphie. Dès 1922, il est appelé à reprendre l'enseignement de la physique mathématique et des compléments de mécanique analytique et de mécanique céleste au doctorat en sciences physiques et mathématiques. Il est promu professeur extraordinaire en 1926 et professeur ordinaire en 1928. Ses charges s'accroissent encore des cours de physique théorique et mathématique et de compléments de physique mathématique à la licence en sciences physiques, lors de la mise en application de la loi de 1929 sur la collation des grades académiques. L'ensemble de ces enseignements constitue une charge non seulement très lourde mais encore particulièrement difficile. En effet, il y a peu de temps que la synthèse de la relativité générale est venue parachever la théorie de la relativité restreinte ; d'autre part, la mécanique quantique, qui en est à ses débuts, apporte un nouveau bouleversement dans les concepts de base de la physique. Henry Janne d'Othée ne recule pas devant la tâche d'introduire les nouvelles disciplines dans ses enseignements. Il le fait avec clarté et minutie, s'efforçant non seulement d'exposer à ses élèves l'aspect technique des théories mais s'attachant aussi à approfondir leurs implications philosophiques.

Malgré l'ampleur de cette entreprise, il poursuit ses travaux de recherche et il en étend le domaine. Il étudie des problèmes posés par la théorie de l'électromagnétisme et par la relativité, mais il ne néglige pas pour autant la mécanique et se penche sur des problèmes d'élasticité et d'hydrodynamique. Plus tard, il se tournera vers la mécanique quantique et s'intéressera particulièrement à des questions d'interprétation vers lesquelles le porte tout naturellement son goût marqué pour la philosophie. En marge de ces recherches, il trouve encore le temps d'apporter à la *Revue universelle des mines* une collaboration qui durera jusqu'à peu de temps avant sa mort ; cette collaboration se traduira par une soixantaine d'analyses de livres nouveaux et d'articles originaux.

En raison de la compétence et de l'autorité qu'il a acquises, il est appelé à faire partie de plusieurs comités nationaux : ceux d'astronomie, de physique et de radiotélégraphie scientifique. Pendant six ans, il exerce les fonctions de directeur adjoint de la section liégeoise de l'Institut interuniversitaire de physique nucléaire, fondé en 1947 et transformé, plus tard, en l'Institut interuniversitaire des sciences nucléaires. Il sera élu membre de la Société royale des sciences de

Liège, de la Société mathématique de Belgique et d'autres sociétés scientifiques.

Il travaillait énormément sans que cela lui fût aucunement pénible, car il le faisait par goût. Lui-même se disait heureux d'avoir choisi une profession qui lui apportait tant de joies.

Il était bien souvent plongé dans une profonde méditation et pouvait alors paraître sombre et absent mais, lorsqu'il était tiré de sa réflexion, il se montrait gai, original et animé. Il avait un don particulier pour raconter d'amusantes anecdotes qu'il agrémentait volontiers de calembours.

Sa soif de connaître ne se limitait pas à la physique et aux mathématiques. Son érudition était étonnante. Il s'intéressait de près à la médecine, mais aussi aux langues étrangères. Il trouvait toujours un motif pour s'engager vers de nouvelles études. Ainsi, pour renforcer les liens qu'il avait noués avec un physicien polonais, il avait jugé utile d'en apprendre la langue. Il avait aussi étudié l'hébreu, dans le dessein de mieux comprendre la Bible. Quelques mois avant sa mort, il visitait Rome, pour la première fois. Il avait préparé soigneusement son voyage par l'étude d'auteurs latins qu'il lisait sans traduction.

La musique le reposait de ses lourdes charges d'enseignement ; excellent musicien lui-même, il jouait du piano ou du violoncelle, en quatuor, avec des membres de sa famille.

Henry Janne d'Othée était commandeur de l'ordre de Léopold, grand officier de l'ordre de la Couronne et grand officier de l'ordre de la Couronne de Chêne du Grand-Duché de Luxembourg. Il était titulaire de la croix civique de première classe.

Il est mort à Liège le 2 mai 1966. Ses collègues, ses anciens élèves garderont le souvenir de son extrême droiture, de sa modestie et de son esprit de tolérance.

J. SERPE.

PUBLICATIONS (2)

- 1 Mouvement vibratoire d'une couche sphérique de matière homogène, isotrope, compressible et douée d'attraction. *Mém. Soc. sc. Liège*, in-4°, t. 11, fasc. 4, 1938, pp. 461-480.
- 2 De Brobdingnac à Lilliput. *Bull. Soc. sc. Liège*, 15^e année, fasc. 11, 1946, pp. 447-455.

(2) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, pp. 327-328.

- 3 De la portée de l'explication dans la physique contemporaine. *Mém. Soc. sc. Liège*, in-4°, t. 8, 1948, pp. 239-308.
- 4 Sur les polynômes employés dans les régressions de divers degrés en statistique. *Bull. Soc. sc. Liège*, 25^e année, 1956, pp. 251-259 et 481.
- 5 Les lois de conservation de la physique, leurs combinaisons et leur éventuelle interdépendance. *Bull. Soc. sc. Liège*, 25^e année, 1956, pp. 483-513 et 647-648.
- 6 Les lois de conservation de la physique, leurs combinaisons et leur éventuelle interdépendance. *Ann. Soc. sc. Bruxelles*, t. 20, 1956, pp. 184-193.
- 7 La dualité ondule-corporelle : la double image spatio-temporelle des phénomènes physiques, en particulier la dualité d'interprétation des phénomènes matériels. *Conférence des sommets*, Bruxelles, 1961, pp. 52-58.
- 8 Collaboration à la *Revue universelle des mines* (Liège) : analyse d'ouvrages de :
 - L. Bruwier, t. XIII, n° 11 (novembre 1937), pp. 498-499.
 - Paul ver Eecke, t. V (avril 1949), p. 145 et t. VIII, n° 8 (août 1952), p. 332.
 - André Lichnerowicz, t. VI (octobre 1950), p. 355.
 - André Angot, t. VIII, n° 10 (octobre 1952), pp. 406-407 et t. XVIII (août 1962), p. 547.
 - André Mercier, t. VIII, n° 11 (novembre 1952), p. 456.
 - Ferdinand Gonseth, t. IX (août 1953), pp. 691-692 et t. XII (mars 1956), pp. 99-100.
 - Joseph Perès, t. IX (novembre 1953), pp. 787-788.
 - René Dugas, t. XI (mai 1955), pp. 199.
 - M. Denis-Papin, t. XI (mai 1955), p. 200 ; t. XI (juillet 1955), p. 379 ; t. XIII (juin 1957), p. 246 ; t. XIII (novembre 1957), p. 698 ; t. XVI (février 1960), p. 137 ; t. XVII (avril 1961), p. 303 ; t. XIX (décembre 1963), p. 458 ; t. XX (mai 1964), p. 147.
 - E. Borel, R. Detheil et R. Huron, t. XI (mai 1955), p. 200.
 - Gilbert Cahen, t. XI (août 1955), p. 412 ; t. XVI (février 1960), p. 139 ; t. XX (septembre 1964), p. 271.
 - Jean Essig, t. XII (février 1956), pp. 67-68.
 - F. Salles, t. XII (février 1956), p. 68 et 108^e année, n° 9 (septembre 1965), p. 320.
 - Cyrille de Bièvre, t. XII (avril 1956), pp. 130-131.
 - Actes du 2^e Congrès international (Zurich, août 1954) de l'Union internationale de philosophie des sciences, t. XII (août 1956), p. 239.
 - Marcel Boll, t. XIII (juin 1957), p. 246.
 - R. Beurrier, t. XIII (juillet 1957), p. 280 et t. XX (juillet 1964), p. 215.
 - Léon Derwidué, t. XIV (mai 1958), p. 167.
 - P. Montagne, t. XV (mars 1959), pp. 158-159.
 - Daniel Dugue et Maurice Girault, t. XV (juillet 1959), p. 666.
 - R. Dudin, t. XVI (février 1960), p. 138 et t. XX (juillet 1964), p. 147.
 - A. M. Yaglom et I. M. Yaglom, t. XVI (février 1960), p. 139.
 - Comptes rendus du Congrès international (Mons et Bruxelles, 1958), t. XVI (mai 1960), pp. 250-251.
 - Henry Favre, t. XVI (août 1960), p. 358.
 - L. Walbroeck, t. XVI (novembre 1960), pp. 491-492.
 - Julien Garsoux, t. XVII (janvier 1961), pp. 38-39 et t. XVIII (mars 1962), pp. 331-332.
 - A. Rost, t. XVII (octobre 1961), p. 531.
 - F. Debraîne, t. XVII (octobre 1961), pp. 531-532.
 - M. J. Laborde, t. XVIII (mars 1962), p. 332 et 108^e année, n° 12 (décembre 1965), p. 396.

- Henri Bouasse, t. XVIII (septembre 1962), pp. 582-583.
- H. Schluck, t. XIX (février 1963), p. 91.
- R. Oriol, J. Bouthenet et E. Massal, t. XX (janvier 1964), pp. 22-23.
- E. Faure, A. Kaufman et M. Denis-Papin, t. XX (mai 1964), pp. 146-147.
- M. Laboureur, M. Chossat et Cl. Cardot, t. XX (août 1964), p. 232.
- L. Takacs, t. XX (décembre 1964), pp. 356-357.
- Martin Gardner, t. XX (décembre 1964), p. 357.
- A. Tenot, 108^e année, n° 2 (février 1965), p. 73.
- John Aseltine, 108^e année, n° 2 (février 1965), pp. 73-74.
- R. Campbell et G. Rees, 108^e année, n° 4 (avril 1965), p. 158.
- A. Ralston et H. S. Wilff, 108^e année, n° 6 (juin 1965), pp. 255-256.
- J. Kuntzmann, 108^e année, n° 9 (septembre 1965), p. 319.
- Edwin F. Beckenbach, 109^e année, n° 1 (janvier 1966), p. 27.
- A. Giet, 109^e année, n° 1 (janvier 1966), pp. 27-28.

RODOLPHE-HENRI GERMAY

(1894-1954)

1925

RODOLPHE-HENRI-JOSEPH GERMAY vit le jour, le 1^{er} juillet 1894, à Mortier (canton de Dalhem) où son père dirigeait l'école primaire communale. Tout enfant, il avait manifesté un penchant très marqué pour l'étude.

Inscrit à l'Ecole moyenne de l'Etat à Visé, il obtint les trois années scolaires, 1907-1910, la première place et le diplôme de sortie avec le plus grand fruit; lauréat du concours général des écoles moyennes en 1909-1910; 2^e accessit pour la partie littéraire, premier prix pour la partie scientifique, prix d'excellence.

A l'Athénée royal de Liège, qu'il fréquente au cours des années 1910 à 1913, il obtint les trois années la première place et le diplôme de sortie avec le plus grand fruit. Participant à divers concours généraux il remporte notamment le premier prix en composition française (1910-1911), le premier prix en composition flamande (1911-1912) et le premier accessit (1^{re} place) en composition française (1912-1913).

Il poursuit ses études à l'Université de Liège avec le même succès. A l'examen d'admission à la candidature en sciences physiques et mathématiques, en juillet 1913, il est reçu premier; il subit la première épreuve avec grande distinction en 1914.

La guerre, en août 1914, devait pendant quatre années arrêter le cours de ses études. Il termine la deuxième candidature, en août 1919, avec la plus grande distinction et est diplômé docteur en sciences physiques et mathématiques en 1920 avec la plus grande distinction et les félicitations du jury. Il prend part au concours universitaire 1921-1923 et est proclamé premier en sciences mathématiques avec 80 points sur 100.

A la demande de la Bienvenue française et sur la proposition de l'Université de Liège, il est désigné par le gouvernement pour faire un an d'études à Paris (1923-1924) où il suivit les cours de Guichard,

Vessiot, Cartan, Picard, professeurs à la Sorbonne ; de Lebesgue et Hadamard, professeurs au Collège de France.

Dès 1922, il est nommé assistant près la Faculté des sciences de l'Université de Liège pour les cours d'algèbre, de calcul différentiel et de calcul intégral et son mandat est renouvelé pour un terme de deux ans, en 1924.

Dès 1925 il est chargé de faire en Faculté des sciences, à la candidature ingénieurs chimistes, les cours d'éléments de l'analyse mathématique et d'éléments de la géométrie analytique à trois dimensions ainsi que les cours d'éléments de mathématiques supérieures à la candidature en géographie.

En 1932, lors de l'admission à l'éméritat de son maître Jacques Deruyts, il est chargé du cours d'analyse supérieure. Les faits démontrèrent que les autorités universitaires de l'époque avaient eu pleinement raison de lui accorder leur confiance en le chargeant d'un cours aussi important. Par son enseignement, son dévouement à ses élèves, son enthousiasme scientifique, Henri Germai continua les traditions instaurées par ses prédécesseurs. Enfin, il lui fut permis de manifester de façon tangible sa reconnaissance à son ancien maître, en maintenant dans son cours d'analyse supérieure, l'esprit de haute rigueur que ce dernier y avait introduit.

Germai assumait une charge importante d'enseignement en Faculté des sciences : analyse supérieure en première et deuxième licences et compléments d'analyse supérieure (*partim*) ; éléments de géométrie analytique, d'analyse infinitésimale et de mécanique analytique (candidature ingénieurs chimistes, candidature en sciences chimiques, géologiques et minéralogiques, physico-chimiques, etc.) et éléments de mathématiques supérieures (candidature en géographie) ; méthodologie mathématique (*partim*) en deuxième licence mathématique. En Faculté de médecine, il était en plus chargé d'un cours libre d'éléments de géométrie analytique et d'analyse infinitésimale.

Professeur-né, son enseignement était fouillé, ne laissant aucune difficulté dans l'ombre. Ses anciens élèves sont unanimes à déclarer que ses leçons étaient merveilleuses d'ordre et de clarté et exposées en un français impeccable. Chacune d'elles était préparée avec le plus grand soin ; il ne se présentait devant son auditoire que certain de pouvoir conduire les raisonnements jusqu'au bout, dans la clarté et la simplicité, et les développements formulaires jusqu'à leur terme définitif, sans avoir à craindre la moindre défaillance. Compte tenu de sa charge de cours, plus de quatre cents heures théoriques annuellement, ce travail méticuleux de préparation représentait un labeur écrasant.

Henri Germai était, pour ses étudiants, extrêmement abordable, car par-dessus tout, il était humain. Il était l'ami, le grand ami de ses

étudiants. Accessible à tous, il les aidait, dirigeait, réconfortait. Resté jeune de caractère, il comprenait les jeunes et les aimait.

Malgré ses lourdes charges d'enseignement, son labeur à la Société royale des sciences, ses travaux de recherche, un état de santé fortement déficient et l'avis de plusieurs de ses amis, Germy décida de suppléer Delgleize, atteint par la maladie, pour ses cours de la Faculté des sciences appliquées et de l'Ecole de commerce; il voulait rendre à son ami le service que celui-ci lui avait rendu pendant sa captivité en Allemagne. Et cette charge de complément, qui était lourde, il l'alourdit encore en s'imposant de donner les cours tels que Delgleize les avait conçus. Il s'astreignit à un travail de préparation épuisant. La mort l'a saisi en mai 1954 avant qu'il ait pu achever la tâche qu'il s'était imposée!

Son œuvre scientifique

Son œuvre se rattache directement à l'analyse classique. Elle s'inspire de découvertes qui furent faites à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci, principalement dans le domaine des équations différentielles ou aux dérivées partielles, des équations intégrales ou intégro-différentielles. On y relève aussi plusieurs études sur la théorie des fonctions analytiques et sur la mécanique céleste.

Son premier mémoire (1924) est consacré à l'intégration par approximations successives des équations aux dérivées partielles. Il repose sur une idée simple : la recherche, par la méthode des caractéristiques, de l'intégrale de Cauchy d'une équation aux dérivées partielles du premier ordre se ramène à deux problèmes auxiliaires, l'intégration d'un système normal d'équations différentielles et l'élimination de paramètres, celle-ci pouvant s'effectuer par le théorème des fonctions implicites. La méthode des approximations successives s'applique à chacun de ces deux problèmes; la solution se trouve ainsi définie par un passage à la limite à effectuer sur le terme général d'une suite de fonctions analytiques. La réalisation d'un tel programme exige l'organisation de calculs d'une réelle complexité. Les qualités d'ordre et de méthode qui apparaissent dans tous les travaux de R. H. Germy lui ont permis de venir à bout de ces difficultés et de difficultés de même nature que l'on rencontre dans bon nombre de ses publications.

Deux autres mémoires (1926-1927) traitent d'équations intégrales, d'une grande généralité, les unes linéaires, les autres non linéaires par rapport aux termes intégraux. Les fonctions inconnues dépendent de plusieurs variables indépendantes et d'un certain nombre de paramètres; au surplus les équations à résoudre sont finalement définies

par un passage à la limite. Les démonstrations reposent en principe sur le procédé itératif employé par Goursat dans son cours d'analyse pour établir le théorème d'existence des fonctions implicites. Ici encore l'auteur fait preuve d'une réelle habileté pour introduire les modalités d'application indispensables à la réussite du procédé.

R. H. Germay a publié de 1932 à 1936 une série de notes sur une classe d'équations intégral-différentielles du type de Volterra dont un examen d'ensemble permet de reconnaître la marche suivie par l'auteur dans l'étude de cette question et d'autres questions similaires, l'intégration des équations aux différentielles totales complètement intégrables, par exemple, ou encore la théorie des équations différentielles récurrentes.

Mais il n'y a pas que les équations différentielles et leurs nombreuses généralisations qui aient retenu l'attention du chercheur. Il s'est à plusieurs reprises intéressé à la théorie des fonctions. L'étude de l'équation de Gauss l'a conduit à des extensions successives de la formule de Lagrange relative au développement en série entière du paramètre x de la racine de l'équation en l'inconnue z ,

$$z - a - \alpha f(z) = 0.$$

Il a utilisé pour cela les méthodes de Laplace et de Stieltjes puis celle, plus puissante, d'Hermite, qu'il applique par la suite, au cours d'une recherche poursuivie pendant sa captivité, à l'équation

$$(z - a_1)^{\mu_1} \dots (-a_n)^{\mu_n} z - \alpha f(z) = 0.$$

Il est parvenu plus tard à condenser plusieurs résultats antérieurs dans une formule générale qu'il démontre, de façon heureuse, en combinant une remarque de Goursat relative au théorème d'existence des fonctions implicites avec la théorie des fonctions analytiques de Cauchy. Il part cette fois de l'équation

$$z - a - f(\alpha, \beta, \dots, \lambda; z) = 0$$

dans laquelle la fonction f dépend, linéairement ou non, de plusieurs paramètres.

Citons encore, pour mémoire et sans viser à être complet, des articles sur la théorie des facteurs primaires de Weierstrass, sur la décomposition en facteurs primaires de certaines fonctions uniformes, sur l'application d'un théorème de Weierstrass et de Mittag-Leffler à la théorie générale des fonctions, etc.

Des travaux de mécanique céleste, du plus haut intérêt théorique, valurent à notre collègue, une distinction flatteuse : en 1931, l'Académie royale de Belgique lui attribua le prix de Potter pour la mécanique céleste. Ces travaux ont trait au problème des orbites, à la

formule de Lagrange, déjà citée, à l'équation de Gauss et à celle de Képler.

R. H. Germai n'a jamais connu le repos. En trente ans, il a publié sur l'analyse mathématique plus de deux cents notes et mémoires, quelques-uns très étendus, dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris*, les *Mémoires* et le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, les *Mémoires* et le *Bulletin de la Société des sciences de Liège* et dans d'autres périodiques belges ou étrangers. Notre brève analyse d'une production scientifique aussi abondante ne donne nécessairement qu'une faible idée de la richesse de son contenu. On s'est surtout efforcé de mettre en évidence la ligne directrice et quelques points importants de tout un ensemble de recherches qui, le plus souvent, trouvent leur origine dans les problèmes classiques relatifs aux équations différentielles ou aux dérivées partielles et qui, pour ce qui concerne l'appareil démonstratif, constituent pour une large part, une application de la méthode des approximations successives.

L'œuvre mathématique de R. H. Germai touche à des points importants de l'analyse moderne. Elle présente une remarquable unité parce qu'elle se rattache à quelques idées simples, dans le choix des problèmes et dans la façon de les résoudre. Son exposition est claire et précise. Elle prendra définitivement place dans l'histoire de la science belge.

Qu'il nous soit permis d'ajouter que R. H. Germai ne fut pas seulement un mathématicien distingué et un professeur d'élite. Ses qualités de cœur et de caractère ne le cédaient en rien à celles de l'intelligence. Il était accueillant aux humbles, franc et cordial avec tout le monde. Partout où il est passé, dans les écoles et dans les camps, on gardera de lui le souvenir d'un homme intègre, sensible et bon.

Plusieurs associations scientifiques étrangères s'honoraient de le compter parmi leurs membres (Belgique, France, Espagne, Pérou, etc.). Germai était un modeste et ne cherchait pas les honneurs.

La plus grande partie de cette notice est empruntée à *In memoriam : R. H. Germai*, publiée par la Société royale des sciences de Liège, *Bulletin*, n° 6-7-8, juin 1954, pp. 251-266.

L. J. PAUWEN et L. NOLLET.

PUBLICATIONS (1)

- 1 Sur la méthode de Cauchy-Lipschitz et la dérivation de l'intégrale d'une équation différentielle normale, considérée comme fonction des valeurs initiales x_0 et y_0 . *Mathesis*, 1935, t. 49, pp. 272-282.
- 2 Sur des systèmes d'équations intégral-différentielles du second ordre à deux variables indépendantes. *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, 1935, t. 4, pp. 207-212, 257-261.
- 3 Sur des systèmes d'équations intégral-différentielles à deux variables indépendantes généralisant les équations aux dérivées partielles de M. Delassus. *Ibid.*, 1935, t. 4, pp. 212-216, 261-266, 291-293.
- 4 Sur l'intégrale d'une équation intégral-différentielle, considérée comme fonction des valeurs initiales x_0 et y_0 . *Ibid.*, 1935, t. 4, pp. 293-298; 1936, t. 5, pp. 2-5.
- 5 Sur les solutions des systèmes d'équations intégral-différentielles normales considérées comme fonctions des valeurs initiales x_0, y_1^0, \dots, y_p^0 . *Ibid.*, 1935, t. 4, pp. 329-336; 1936, t. 5, pp. 5-11.
- 6 Sur la série de Lagrange-Bürmann et sa généralisation par M. H. Schmidt. *Ibid.*, 1936, t. 5, pp. 40-45, 70-72.
- 7 Sur la décomposition en facteurs primaires de certaines fonctions uniformes. *Ibid.*, 1936, t. 5, pp. 73-78, 111-116.
- 8 Sur les fonctions de Riemann associées aux solutions des équations intégral-différentielles normales, linéaires, à une variable indépendante, dont les termes intégraux contiennent des dérivées des inconnues (première partie). *Ibid.*, 1936, t. 5, pp. 143-148.
- 9 Sur les fonctions de Riemann associées aux solutions des équations intégral-différentielles normales linéaires à une variable indépendante, dont les termes intégraux contiennent les dérivées des inconnues (2^e partie). *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, 1936, t. V, pp. 186-192.
- 10 Sur la fonction de Riemann associée à une équation intégral-différentielle linéaire du second ordre, à deux variables indépendantes. *Ibid.*, 1936, t. V, pp. 192-197, 210-214, 247-253.
- 11 Sur les systèmes semi-linéaires d'équations aux dérivées partielles du second ordre. *Ibid.*, 1936, t. V, pp. 215-219, 253-258.
- 12 Dérivées, par rapport à certains paramètres, des intégrales d'un système d'équations aux dérivées partielles du second ordre. *Ibid.*, 1937, t. VI, pp. 2-6, 40-44.
- 13 Remarques sur la théorie des équations intégral-différentielles linéaires. *Ibid.*, 1937, t. VI, pp. 7-11, 45-48.
- 14 Sur les intégrales infiniment voisines d'une équation intégral-différentielle normale dont les termes intégraux contiennent la dérivée de l'inconnue. *Ibid.*, 1937, t. V, pp. 97-101, 135-138.
- 15 Sur les solutions infiniment voisines des systèmes d'équations intégral-différentielles normales dont les termes intégraux contiennent les dérivées des fonctions inconnues. *Ibid.*, 1937, t. VI, pp. 138-142, 155-159.
- 16 Extension d'un théorème de Lindelöf aux équations des différentielles totales complètement intégrables. *Ibid.*, 1937, t. VI, pp. 159-163, 196-198.
- 17 Sur les solutions infiniment voisines des systèmes d'équations aux dérivées totales complètement intégrables (1^{re} partie). *Ibid.*, 1937, t. VI, pp. 198-203.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, pp. 348-352.

- 18 Sur les dérivées par rapport à certains paramètres d'une intégrale de l'équation aux dérivées partielles du second ordre à deux variables indépendantes $s = \Phi(x, y, z, p, q)$. *Revista de Ciencias de la Universidad Mayor de San Marcos, Lima, Peru*, 38^e année, 1936, n^o 418.
- 19 Edouard Goursat (Notice nécrologique). *Bulletin trimestriel de l'Association des amis de l'Université de Liège*, 9^e année, janvier 1937, pp. 52-57.
- 20 Sur les solutions infiniment voisines des systèmes d'équations aux différentielles totales complètement intégrables (2^e partie). *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, 1937, t. VI, pp. 215-218.
- 21 Sur l'existence de fonctions associées aux solutions des systèmes complètement intégrables d'équations aux différentielles totales à coefficients linéaires. *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris*, 1937, t. 205, pp. 537-540.
- 22 Remarque sur des formules d'inversion relatives aux solutions des systèmes complètement intégrables d'équations aux différentielles totales. *Mathesis*, 1937, t. 51, pp. 367-370. Remarques sur la théorie des fonctions implicites. *Mathesis*, 1937, t. 51, pp. 456-464.
- 23 Sur l'intégration des systèmes complètement intégrables d'équations aux différentielles totales. Modification de la méthode de N. Niklibore quand les coefficients différentiels sont les limites de suites uniformément convergentes. *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, 1937, t. VI, pp. 218-228.
- 24 Les systèmes complètement intégrables d'équations aux différentielles totales et leurs intégrales considérées comme fonctions des valeurs initiales qui les déterminent. *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, 1937, t. VI, pp. 347-357.
- 25 Sur la décomposition en facteurs primaires de certaines fonctions uniformes. *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris*, 1938, t. 206, pp. 408-410.
- 26 Extension du théorème de Poincaré aux systèmes complètement intégrables d'équations aux différentielles totales. *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, 1938, t. VII, pp. 69-75.
- 27 Les équations aux variations associées aux systèmes complètement intégrables d'équations aux différentielles totales. *Ibid.*, pp. 151-159.
- 28 Sur l'intégration, par approximations successives, des systèmes complètement intégrables d'équations aux différentielles totales et sur le rôle des fonctions $G \binom{k}{j}$ associées aux parties linéaires de leurs coefficients. *Ibid.*, pp. 396-403.
- 29 Sur une propriété résultant de l'interversion des valeurs initiales et des variables indépendantes dans certaines fonctions associées aux solutions des systèmes complètement intégrables d'équations aux différentielles totales à coefficients linéaires. *Bulletin des sciences mathématiques*, 2^e série, t. LXII, juillet 1938.
- 30 Application d'un théorème de M. E. Picard, relatif au développement, en produit indéfini de facteurs primaires, de certaines fonctions analytiques uniformes. *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, t. 7, 1938, pp. 458-469.
- 31 Sur l'intégration par approximations successives des systèmes en involution d'équations simultanées, aux dérivées partielles du premier ordre, à une fonction inconnue. *Ibid.*, pp. 525-534.
- 32 L'intégration des systèmes différentiels normaux et les fonctions de Riemann associées aux parties linéaires de leurs seconds membres. — Application

- aux équations aux dérivées partielles du premier ordre de forme résolue par rapport à $\frac{\partial z}{\partial x}$ *Ibid.*, pp. 595-600.
- 33 Les fonctions de Riemann et l'intégration des équations aux dérivées partielles du premier ordre, de forme linéaire. *Ibid.*, t. 8, 1939, pp. 8-12.
- 34 Les fonctions associées aux fonctions de Riemann d'un système différentiel linéaire et l'intégration des systèmes linéaires en involution d'équations aux dérivées partielles du premier ordre, à une fonction inconnue. *Ibid.*, pp. 75-85.
- 35 Les fonctions associées aux fonctions de Riemann d'un système différentiel linéaire et l'intégration, par la transformation de Mayer, des systèmes linéaires, en involution, d'équations aux dérivées partielles du premier ordre, à une fonction inconnue. *Ibid.*, pp. 144-150.
- 36 Sur des fonctions associées aux solutions des équations aux différentielles totales, complètement intégrables, à coefficients linéaires. *Ibid.*, pp. 189-200.
- 37 Sur les systèmes complètement intégrables d'équations aux différentielles totales à coefficients linéaires. *Ibid.*, pp. 270-279.
- 38 Sur les systèmes complètement intégrables d'équations aux différentielles totales à coefficients linéaires. *Ibid.*, pp. 351-359.
- 39 Sur les systèmes complètement intégrables d'équations aux différentielles totales. *Comptes rendus du Congrès des sciences mathématiques de Liège, 17-22 juillet 1939*, p. 75.
- 40 Sur l'intégration par approximations successives des systèmes complètement intégrables d'équations aux différentielles totales. *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, t. 8, 1939, pp. 434-436.
- 41 Extension de la théorie des intégrales premières aux systèmes complètement intégrables d'équations aux différentielles totales. *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, série I, t. LX, pp. 86-92.
- 42 Etude par la méthode d'approximations successives de M. L. Bruwier, des fonctions de Riemann associées à un système complètement intégrable d'équations aux différentielles totales de forme linéaire. *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, t. 11, 1942, pp. 151-163.
- 43 Sur une formule de Lagrange généralisée. *Ibid.*, t. 14, 1945, pp. 392-398.
- 44 Sur la série de Lagrange-Bürmann et sa généralisation. *Ibid.*, pp. 464-470.
- 45 Sur les produits indéfinis de facteurs primaires. *Ibid.*, pp. 476-478.
- 46 Extension du théorème d'E. Picard sur la décomposition en facteurs primaires des fonctions uniformes ayant une ligne de points singuliers essentiels. *Ibid.*, t. 15, 1946, pp. 9-13.
- 47 Sur le Théorème des fonctions implicites et la formule de Lagrange. *Ibid.*, pp. 62-68.
- 48 Sur les fonctions implicites. *Ibid.*, pp. 112-116.
- 49 Sur l'emploi d'une intégrale $(p-k)^e$ pour la réduction d'un système complètement intégrable d'équations aux différentielles totales. *Ibid.*, pp. 167-176.
- 50 Sur les systèmes complètement intégrables d'équations aux différentielles totales à coefficients linéaires. *Ibid.*, pp. 284-292.
- 51 Sur une application des théorèmes de Weierstrass et de Mittag-Leffler de la théorie générale des fonctions. *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, série I, t. LX, 1946, pp. 190-195.
- 52 Sur une méthode d'intégration par approximations successives des équations différentielles de forme normale. *Ibid.*, t. LXI, 1947, pp. 18-26.
- 53 Sur l'élimination des paramètres dans la méthode des caractéristiques de Cauchy pour l'intégration des équations aux dérivées partielles du premier ordre. *Ibid.*, t. LXI, 1947, pp. 99-105.

- 54 Extension aux systèmes linéaires d'équations aux différentielles totales complètement intégrables, de propriétés fondamentales de systèmes différentiels linéaires. *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, t. XV, 1946, pp. 348-357.
- 55 Sur une généralisation d'un théorème de Lindelöf. *Ibid.*, t. XV, 1946, pp. 442-446.
- 56 Sur une méthode d'approximations successives pour l'intégration des systèmes linéaires d'équations différentielles normales. *Ibid.*, t. XV, 1946, pp. 510-513.
- 57 Sur une généralisation d'un théorème de Lindelöf pour les systèmes d'équations différentielles de forme normale. *Ibid.*, t. XVI, 1947, pp. 2-6.
- 58 Extension d'un théorème de Lagrange aux systèmes complètement intégrables d'équations aux différentielles totales de forme linéaire et homogène. *Ibid.*, t. XVI, 1947, pp. 17-23.
- 59 Remarque sur une méthode d'approximations successives pour l'intégration de systèmes linéaires d'équations différentielles : extension à des systèmes normaux de forme générale. *Ibid.*, t. XVI, 1947, pp. 119-125.
- 60 La generalización de un teorema de Jacobi y la integración de los sistemas de Koenig de ecuaciones en derivadas parciales de primer orden. *Actas de la Academia nacional de ciencias exactas, físicas y naturales de Lima*, año X, 1947, vol. X, fasc. I y II, pp. 3-15.
- 61 Sur une méthode d'approximations successives pour l'intégration des systèmes normaux d'équations intégral-différentielles. *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, série I, t. LXI, 1947, pp. 185-190.
- 62 *Rapport sur l'activité de la Société mathématique de Belgique à l'occasion du 25^e anniversaire de sa fondation*. Duculot, Gembloux, 1946.
- 63 *Eléments de géométrie analytique et d'analyse infinitésimale*. Société coopérative de l'A.E.E.S., Liège, 1946.
- 64 Sur l'intégration par approximations successives de systèmes normaux d'équations différentielles dont les seconds membres sont donnés comme limites de suites uniformément convergentes. *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, t. 16, 1947, pp. 247-254.
- 65 Sur des fonctions généralisant les noyaux itérés des équations intégrales de Volterra, de seconde espèce. *Ibid.*, pp. 268-274.
- 66 Sur la résolution des systèmes d'équations intégrales. *Ibid.*, t. 17, 1948, pp. 2-5.
- 67 Sur une méthode d'approximations successives pour l'intégration des systèmes d'équations intégrales de seconde espèce, de Volterra. *Ibid.*, pp. 26-30.
- 68 Sur une proposition de la théorie générale des fonctions analytiques. *Ibid.*, pp. 62-65.
- 69 Sur une application d'un théorème d'E. Picard relatif aux produits indéfinis de facteurs primaires. *Ibid.*, pp. 138-143.
- 70 Extension d'un théorème d'E. Picard sur les produits indéfinis de facteurs primaires. *Ibid.*, pp. 180-185.
- 71 Sur l'intégration par approximations successives de certains systèmes d'équations aux dérivées partielles du second ordre à deux variables indépendantes. *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, série I, t. LXII, 1948, pp. 4-10.
- 72 Sur une méthode d'approximations successives pour l'intégration de certains systèmes non linéaires d'équations aux dérivées partielles du second ordre à deux variables indépendantes. *Ibid.*, pp. 61-66.

- 73 Sur les systèmes complètement intégrables d'équations aux différentielles totales. *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, t. 17, 1948, pp. 200-208.
- 74 Un exemple de produit indéfini de facteurs primaires dont les zéros sont les racines d'équations non résolues. *Ibid.*, t. 17, 1948, pp. 224-229. Note complémentaire. *Ibid.*, t. 17, 1948, pp. 294-296.
- 75 Remarque sur une application d'un théorème de Rouché. *Ibid.*, t. 17, 1948, pp. 304-307.
- 76 Remarque sur l'emploi d'équations linéaires à coefficients variables dans la méthode d'intégration par approximations successives des équations différentielles normales. *Ibid.*, t. 18, 1949, pp. 3-8.
- 77 Remarque sur une méthode d'approximations successives pour l'intégration des systèmes linéaires d'équations différentielles ; extension à des systèmes normaux de forme générale (deuxième note). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, série I, t. LXII, 1948, pp. 109-113.
- 78 Sur une modalité de la méthode d'intégration par approximations successives des équations aux dérivées partielles du premier ordre. *Ibid.*, série I, t. LXIII, 1949, pp. 31-35.
- 79 Sur la propriété d'inversion des intégrales de Cauchy d'un système d'équations différentielles de forme normale. *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, t. 18, 1949, pp. 32-37.
- 80 Sur l'intégrale de Darboux d'une équation aux dérivées partielles du premier ordre. *Ibid.*, t. 18, 1949, pp. 102-107.
- 81 Sur certains systèmes linéaires d'équations aux dérivées partielles du second ordre. *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, série I, t. LXIII, 1949, pp. 67-73.
- 82 Remarque sur un théorème d'existence des solutions de certains systèmes d'équations aux dérivées partielles du premier ordre. *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, t. 18, 1949, pp. 127-133.
- 83 Sur les équations intégro-différentielles récurrentes. *Ibid.*, t. 18, 1949, pp. 250-258.
- 84 Sur l'intégrale non singulière de l'équation différentielle du premier ordre de forme non résolue, tangente à l'intégrale singulière de première espèce de cette équation. *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, t. 18, 1949, pp. 334-342.
- 85 Sur la fonction de Riemann associée à l'équation aux dérivées partielles du second ordre, de forme linéaire, du type hyperbolique. *Ibid.*, pp. 383-390.
- 86 Sur des équations récurrentes aux dérivées partielles du second ordre. *Ibid.*, pp. 474-480.
- 87 Sur des fonctions généralisant les noyaux itérés des équations intégrales de Volterra, de seconde espèce, à deux variables indépendantes. *Ibid.*, t. 19, 1950, pp. 2-8.
- 88 Sur les équations récurrentes définissant des fonctions implicites. *Ibid.*, pp. 73-82.
- 89 Sur des équations intégrales récurrentes. *Ibid.*, 1^{re} partie, pp. 142-149 ; 2^e partie, pp. 198-203.
- 90 Sur les formules d'addition des intégrales d'un système complètement intégrable, linéaire, homogène, à coefficients constants, d'équations aux différentielles totales. *Ibid.*, 1^{re} partie, pp. 216-221 ; 2^e partie, pp. 278-285.
- 91 Sur certains systèmes linéaires d'équations aux dérivées partielles du troisième ordre. *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, série I, t. LXIII, 1949, 1^{re} partie, pp. 148-154 ; *Ibid.*, t. LXIV, 1950, 2^e partie, pp. 26-30.

- 92 Sur les équations récurrentes, aux différentielles totales, complètement intégrales. *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, série I, t. LXIV, pp. 62-73.
- 93 Sur les systèmes complètement intégrables d'équations récurrentes aux différentielles totales. Communication au III^e Congrès national des sciences, Bruxelles, 1950.
- 94 *Cours d'analyse supérieure. Equations différentielles*, vol. II, fasc. 1, 362 pages.
- 95 Application de la méthode des fonctions majorantes à la théorie des équations récurro-différentielles. *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, t. 19, 1950, pp. 359-368.
- 96 Les solutions infiniment voisines des équations récurro-différentielles. *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, série I, t. LXIV, pp. 148-153.
- 97 Sur certains systèmes récurrents d'équations aux dérivées partielles du premier ordre. *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, t. 19, 1950, pp. 438-463.
- 98 Sur les systèmes complètement intégrables d'équations récurrentes aux différentielles totales. III^e Congrès national des sciences, Bruxelles, 1950, vol. 2, pp. 14-17.
- 99 Sur certains systèmes d'équations récurrentes aux dérivées partielles du premier ordre, note complémentaire. *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, t. 19, 1950, pp. 503-506.
- 100 Sur les équations récurrentes aux dérivées partielles du premier ordre de forme résolue par rapport à une dérivée. *Ibid.*, pp. 507-513.
- 101 Application de la méthode des fonctions majorantes à la théorie des systèmes d'équations récurro-différentielles. *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, t. 20, 1951, pp. 2-13.
- 102 Sur les équations récurrentes aux dérivées partielles du premier ordre, de forme linéaire et homogène. *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, série I, t. LXV, 1951, pp. 25-32.
- 103 Sur les systèmes récurrents d'équations aux dérivées partielles du premier ordre, de forme résolue par rapport aux dérivées partielles en x_1 . *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, t. 20, 1951, pp. 59-76.
- 104 Extension du théorème de M^{me} de Kowaleski aux systèmes récurrents d'équations normales aux dérivées partielles d'ordre quelconque. *Ibid.*, pp. 135-142.
- 105 Application de la méthode des fonctions majorantes à des systèmes d'équations récurrentes définissant des fonctions implicites. *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, t. 65, 1951, pp. 64-70.
- 106 Sur les intégrales infiniment voisines des systèmes d'équations récurro-différentielles. *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, t. 20, 1951, pp. 238-248.
- 107 Sur les dérivées, par rapport aux paramètres, des intégrales infiniment voisines des systèmes d'équations différentielles récurrentes. Généralisation des équations aux variations Poincaré. *Ibid.*, pp. 333-346.
- 108 Remarque sur les intégrales infiniment voisines des équations différentielles de forme normale dépendant d'un paramètre variable. *Ibid.*, pp. 392-399.
- 109 Remarque sur l'extension d'un théorème de Poincaré aux solutions infiniment voisines des systèmes complètement intégrables d'équations aux différentielles totales renfermant un paramètre variable. *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, 20^e année, 1951, pp. 455-463.
- 110 Sur une extension d'un théorème de Jacobi pour l'intégration des équations aux dérivées partielles du premier ordre de forme résolue par rapport

- à la dérivée en x_1 . *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, t. 65, 1951, pp. 103-108.
- 111 Sur la généralisation d'un théorème de Jacobi pour l'intégration des systèmes d'équations aux dérivées partielles du premier ordre de forme résolue par rapport aux dérivées en x_1 . *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, t. 20, 1951, pp. 609-616.
- 112 Extension d'un théorème de Poincaré aux équations récurro-différentielles de forme normale dépendant d'un paramètre variable. *Ibid.*, pp. 678-684.
- 113 Sur des fonctions généralisant les noyaux itérés des systèmes d'équations intégrales de Volterra de seconde espèce. Première partie. *Ibid.*, t. 21, 1952, pp. 2-6. Deuxième partie. *Ibid.*, pp. 42-45.
- 114 Sur l'intégration, par approximations successives, de certains systèmes d'équations intégrales à plusieurs variables indépendantes. *Ibid.*, pp. 73-78.
- 115 Sur l'intégration des équations récurro-différentielles par la méthode des approximations successives. *Ibid.*, pp. 260-285.
- 116 Extension d'un théorème de Poincaré aux systèmes d'équations récurro-différentielles de forme normale dépendant d'un paramètre variable. *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, t. 66, 1952, pp. 27-30.
- 117 Un exemple simple de produit indéfini de facteurs primaires dont les zéros sont les racines d'équations récurrentes. *Ibid.*, pp. 49-54.
- 118 En collaboration avec M. Dehalu : La Société royale des sciences de Liège. Notice historique sommaire. *Bulletin de l'Association des amis de l'Université de Liège*, n° 2, 1952, pp. 18-27.
- 119 *Cours d'analyse supérieure. Equations différentielles*, vol. II, fasc. 2.
- 120 Sur l'intégration des systèmes d'équations récurro-différentielles par la méthode des approximations successives. *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, 1952, t. 21, pp. 310-313.
- 121 Application de la méthode des fonctions majorantes à l'étude de certaines équations intégrales récurrentes. *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, t. 66, 1952, série I, pp. 125-130.
- 122 Sur une modalité de l'intégration par approximations successives des systèmes d'équations récurro-différentielles. *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, t. 21, 1952, pp. 403-407.
- 123 Extension à des équations intégrales récurrentes à plusieurs variables indépendantes du théorème de Cauchy relatif à l'existence des intégrales des équations aux dérivées partielles du premier ordre. *Ibid.*, pp. 491-496.
- 124 Extension à des systèmes d'équations intégrales récurrentes à plusieurs variables indépendantes du théorème de Cauchy relatif à l'existence des intégrales des systèmes d'équations aux dérivées partielles du premier ordre. *Ibid.*, t. 22, 1953, pp. 2-10.
- 125 Sur les solutions infiniment voisines des équations intégrales récurrentes de forme normale. *Ibid.*, pp. 64-76.
- 126 Sur l'intégration, par la méthode des approximations successives, des systèmes normaux d'équations intégrales récurrentes. *Ibid.*, pp. 131-138.
- 127 Sur les intégrales infiniment voisines des systèmes d'équations intégrales récurrentes de forme normale. *Ibid.*, pp. 198-210.
- 128 Sur l'intégrale de Darboux d'une équation aux dérivées partielles du premier ordre de forme résolue et sur sa généralisation. *Ibid.*, pp. 264-275.
- 129 Application de la méthode des fonctions majorantes à l'étude de certains systèmes d'équations intégrales récurrentes. *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, t. 67, 1953, série I, pp. 13-18.

- 130 Sur les intégrales régulières au sens de Fuchs de certains systèmes d'équations différentielles. *Ibid.*, pp. 69-76.
- 131 *Cours d'analyse supérieure. Equations différentielles*, vol. II, fasc. 3.
- 132 *Eléments de géométrie analytique et d'analyse infinitésimale* (3^e édition), Société coopérative de l'A.E.E.S.
- 133 Sur l'application de la méthode des approximations successives à la détermination de l'intégrale de Darboux et de sa généralisation dans le cas d'une équation aux dérivées partielles du premier ordre de forme résolue. *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, t. 22, n^{os} 8, 9, 10, 1953.
- 134 Sur l'application de la méthode des approximations successives à la détermination de l'intégrale de Darboux et de sa généralisation dans le cas d'une équation aux dérivées partielles du premier ordre de forme résolue. *Ibid.*, n^o 11, 1953.
- 135 Sur des systèmes d'équations récurrentes aux dérivées partielles du second ordre. *Ibid.*, n^o 12, 1953.
- 136 Une remarque sur la théorie des fonctions intégrables. *Ibid.*, t. 23, n^o 1, 1954.
- 137 Sur l'application de la méthode des approximations successives à la détermination des fonctions inverses. *Ibid.*, n^o 3-4, 1954.

LOUIS VERLAINE

(1889-1939)

1927

LOUIS VERLAINE fut, avant-guerre, un des noms les plus connus de la psychologie animale. Sa production scientifique et celle de ses élèves, abondantes et originales — il est l'auteur de quelque cent notes, articles et mémoires — jouissaient de la plus large diffusion ; son laboratoire de Liège était connu partout ; son autorité reconnue. Nous en voyons une preuve, notamment, dans le fait que parmi quatre auteurs choisis pour analyser le problème de l'instinct dans un fascicule spécial des *Folia biotheoretica* (1937), nous voyons figurer Verlaine (Qu'est-ce que l'instinct ?) aux côtés de personnalités scientifiques incontestées comme Bierens De Haan, E. S. Russel et Konrad Lorenz. A tous ses visiteurs belges, d'ailleurs, ce même Lorenz, aujourd'hui encore, ne manque jamais d'exprimer spontanément toute son estime et sa sympathie pour son collègue et ami liégeois disparu.

L'œuvre scientifique de Verlaine, cependant, sombra progressivement dans l'oubli. C'est que Verlaine était un savant qui voulait donner à son œuvre la dimension d'une philosophie. La psychologie animale était pour lui un moyen d'étayer une thèse philosophique. Et celle-ci a forcément profondément influencé sa pensée scientifique, son travail de chercheur. Sa méthodologie et les interprétations qu'il a cru pouvoir tirer de ses observations et de ses expériences, firent l'objet de critiques parfois violentes. Et c'est surtout le souvenir de ces vives polémiques, masquant son travail de naturaliste, qui reste attaché à son nom.

Louis J. A. Verlaine était né à Herve le 25 juillet 1889 et mourut le 14 mai 1939. Après des études moyennes à l'Athénée royal de Namur, il obtint le doctorat en sciences naturelles à l'Université libre de Bruxelles en juillet 1913. Il fut alors professeur de sciences naturelles à l'Athénée communal de Schaerbeek (octobre 1915 à juillet 1920) ; professeur de biologie générale à l'Université coloniale

d'Anvers (octobre 1920 à février 1928); assistant du cours de zoologie (janvier 1919 à novembre 1924); chargé du cours de physiologie animale (novembre 1924) et professeur ordinaire (juin 1927 à octobre 1928) à la Faculté des sciences de l'Université de Bruxelles. Mais c'est à Liège qu'il devait fournir la période la plus féconde de sa carrière. Il y fut successivement : chargé de cours (physiologie animale : organes des sens et système nerveux) en novembre 1927, puis professeur ordinaire (janvier 1929) près la Faculté des sciences; chargé du cours d'éthologie (1930); chargé du cours de biologie et physiologie générales à l'Institut supérieur de pédagogie (1931). Enfin, en janvier 1932, la Faculté des sciences créait spécialement pour lui le cours de psychologie animale.

En 1920-1921, il avait effectué une mission biologique d'un an au Congo belge. Il était membre, entre autres, de la Société entomologique de Belgique, et membre du comité de direction de la Société royale zoologique de Belgique.

L'œuvre de Verlaine, nous l'avons dit, est avant tout le reflet d'une conception philosophique. Alors que les biologistes évolutionnistes post-darwiniens s'efforcent de démontrer, à travers les structures, la continuité de la série animale jusqu'à l'homme inclusivement, Verlaine s'efforce de démontrer cette continuité, mais au niveau du psychisme, dont il veut développer une théorie générale en uniformisant psychisme humain et psychisme animal. Ceux-ci ne sont pas d'essence différente. Ils ont même nature, même qualité. Ils sont l'émanation d'une propriété fondamentale de la matière vivante, qu'il appelle *généralisation*, et qui permet à l'être vivant d'organiser vers un but déterminé toutes ses potentialités physiologiques et motrices à partir des informations du milieu. Cette propriété ne diffère dans la série zoologique, des êtres moins organisés vers les êtres plus organisés, que par des différences de degré.

Son étude du psychisme prend dès lors deux orientations.

Tout d'abord, il consacre une longue série de notes à « l'instinct et l'intelligence chez ... » les oiseaux, les araignées, les insectes, hyménoptères surtout, dont il étudie dans trente articles différents la nidification, le retour au nid, la construction des cellules, l'operculation, la division du travail, l'organisation sociale, la perception, etc. Il s'y attache à détruire la valeur explicative attribuée alors aux mots instinct et intelligence.

L'instinct, en effet, notamment à travers l'œuvre de J. H. Fabre, est responsable de « tous les comportements qui dirigent la vie de relation vers son but de conservation de l'individu et de l'espèce selon les modalités propres au plan anatomique et physiologique de l'orga-

nisation caractéristique d'une espèce donnée ». Instinct, innéité et spécificité sont des concepts identiques. L'instinct est d'une « perfection immuable, il a une fixité et une préformation absolues, il sait tout dans les voies immuables qui lui ont été tracées ». Par réaction, et parallèlement au courant mécaniste, Verlaine s'attaque au mythe de l'instinct conduisant fatalement et inexorablement l'animal, selon un plan de vie inné, vers un but dont il n'a même pas connaissance. Il reprend plusieurs des expériences de Fabre où on avait cru trouver la preuve de l'instinct, et par des observations minutieuses et des expériences astucieuses sur le rythme de reproduction et la construction du nid chez les oiseaux, la construction et réparation des cellules chez les guêpes, la réparation d'une toile d'araignée, l'appréciation des distances, etc., il démontre qu'il n'y a pas d'enchaînement fatal et prédéterminé des conduites animales, et attribue les conduites dites instinctives à un apprentissage, à des habitudes acquises après la naissance. « Les actes qu'on appelle des instincts sont des aboutissements, des automatismes secondairement réalisés, comme les réflexes, comme les conduites et opérations de la raison elle-même, que des contingences relativement stables renouvellent utilement, un assez grand nombre de fois. Et l'impulsion à laquelle on donne le nom d'instinct est aussi, toujours, la résultante d'un chimisme et de structures héréditaires, de conditions de vie normale et de l'expérience individuelle. » « Les conduites spécifiques s'organisent progressivement après la naissance, tout comme le déroulement des formes et des fonctions au cours de l'embryogenèse », et, par conséquent, « toutes les études expérimentales de l'instinct sont sujettes à caution quand elles sont réduites à quelques taquineries d'individus adultes dont on ignore le passé ». Pour Verlaine, l'instinct se dissout ainsi dans un ensemble de réflexes et de processus psychiques d'apprentissage et d'association. Dans son aveuglement à annihiler le mot instinct pour se conformer à sa thèse, il généralise et en arrive à nier l'innéité de toute conduite, alors même qu'on en trouve l'évidence dans certains de ses travaux, sur la désoperculation chez les guêpes, par exemple, et il proclame : « l'instinct n'est rien ». Pendant ce temps, les éthologistes « néo-instinctivistes », s'en tenant à l'analyse objective des faits, démontraient la complémentarité des conduites innées spécifiques et de l'apprentissage, car si Lorenz a prouvé l'existence des coordinations motrices héréditaires *Erbkoordination*, nous lui sommes également redevables de la découverte de la forme la plus radicale d'apprentissage, l'*Imprinting* ou *Prägung*, que Verlaine a frôlée dans sa note *Le canard va-t-il à l'eau par instinct ?* (1937).

A partir de 1932, d'autre part, Verlaine s'attache à l'étude des problèmes de la connaissance chez les singes, dans une série de travaux

sur la perception, sous le triple point de vue du concret, du syncrétique, et de l'abstrait. Par des expériences dont on admire l'originalité, il s'efforce de démontrer qu'abstraction, numération, langage, ne sont pas des particularités du psychisme humain ; que, chez l'animal comme chez l'homme, le psychisme commence à se manifester chez l'organisme le plus simple par le processus le plus élevé ; l'abstrait vient avant le concret, le relatif avant l'absolu, le général avant le particulier. Cette partie de son œuvre est la plus contestée, car le caractère même de sa méthodologie n'implique jamais pour l'animal la nécessité de passer au plan abstrait pour résoudre le problème posé ; qu'il s'agisse de la numération par discrimination ou de la formation de concept au moyen d'images, la situation fournit toujours à l'animal les moyens de se constituer, à l'aide de la mémoire, les perceptions indispensables à la solution. On connaît les controverses qui l'ont opposé à ce sujet à Bierens De Haan.

Indépendamment des interprétations qu'il a cru pouvoir donner à ses observations et expériences, l'œuvre scientifique de Verlaine conserve aujourd'hui des aspects positifs.

Tout d'abord, il a largement contribué à l'effort d'orientation de la psychologie vers la science. Et il est paradoxal que ce soit cette volonté de débarrasser la psychologie de toute interprétation métaphysique ou anthropomorphique, qui l'a poussé vers les erreurs qu'on lui reproche aujourd'hui.

Il fut un des premiers à aborder d'une manière scientifique les problèmes de la perception animale, et sa contribution expérimentale fut considérable.

Enfin, il reste sa très riche documentation sur l'éthologie des animaux, des insectes particulièrement, et ce serait justice que cette partie essentielle de son œuvre sorte de l'oubli où elle fut entraînée.

J. Cl. RUWET.

PUBLICATIONS (1)

- 1 L'analyse et la synthèse dans la perception des formes chez le macaque. *Annales de la Société royale zoologique de Belgique*, LXVI, 1935, pp. 57-66.
- 2 Les associations par contiguïté chez le macaque. *Journal de psychologie normale et appliquée*, XXXI, n° 9-10, 1935, pp. 719-730.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, pp. 355-359.

- 3 L'instinct et l'intelligence chez les orthoptères. III. La coordination des mouvements chez les phasmes. *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, 1936, n° 1, pp. 29-32.
- 4 L'instinct et l'intelligence chez les hyménoptères. XXVII. Les associations par contiguïté chez les guêpes. *Bulletin et annales de la Société entomologique de Belgique*, LXXVI, 1936, pp. 33-38.
- 5 L'instinct et l'intelligence chez les hyménoptères. XXVIII. Que connaît la guêpe de l'animal et du végétal? *Ibid.*, LXXVI, 1936, pp. 39-44.
- 6 L'instinct et l'intelligence chez les hyménoptères. XXIX. Le caractère analytique de la perception chez la guêpe. *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, n° 1, 1936, pp. 33-36.
- 7 L'instinct et l'intelligence chez les oiseaux. VI. Le canard va-t-il à l'eau par instinct? *Ibid.*, n° 4, 1937, pp. 149-152.
- 8 La simulation de la mort chez les insectes. *Ibid.*, n° 6-7, 1937, pp. 209-212.
- 9 Qu'est-ce que l'instinct? *Folia Biotheoretica*, n° 11. *Instinctus*, 1937, pp. 51-64.
- 10 Le macaque sait-il compter? Notion du nombre ou rythme de préhension. *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, n° 1, 1938, pp. 51-61.
- 11 La notion du nombre chez le macaque. Acquisition par synthèse d'unités contiguës dans l'espace. *Ibid.*, n° 2, 1938, pp. 135-148.
- 12 La notion du nombre chez le macaque. Acquisition par synthèse d'unités contiguës dans le temps. *Ibid.*, n° 3-4, 1938, pp. 310-321.
- 13 Représentation concrète et faculté de synthèse chez le macaque. *Ibid.*, n° 11, 1938, pp. 579-589.

JOSEPH HAMAL-NANDRIN

(1869-1958)

1928

HAMAL-NANDRIN, JOSEPH, né à Liège, le 25 avril 1869.
Etudes primaires à l'Institut de l'Est à Liège ; secondaires au Collège Saint-Servais, à Liège. Elève de Julien Fraipont, Max Lohest et du baron Léon Fredericq.

Carrière universitaire : dès la création à Liège de l'Ecole libre d'anthropologie en 1915, celle-ci devant fonctionner dès l'Armistice, il fut, par ses collègues, nommé professeur d'archéologie préhistorique à cette Ecole.

Chargé du cours libre d'archéologie préhistorique, lors de la création de ce cours à l'Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie, annexé à la Faculté de philosophie et lettres, le 31 décembre 1925 ; ce cours sera rendu facultatif le 3 janvier 1933.

Chargé du cours d'archéologie préhistorique à la Faculté des sciences dès la création du doctorat en sciences anthropologiques, par arrêté royal du 17 septembre 1928⁽¹⁾.

Joseph Hamal-Nandrin fut le premier à enseigner l'archéologie préhistorique dans une université belge et cependant rien, ni dans ses

(¹) Les indications données ci-dessus sont reprises au *Liber memorialis. L'Université de Liège de 1867 à 1935*, t. II, Liège, 1936, pp. 367-371.

On trouvera également de nombreux et intéressants renseignements sur la carrière de préhistorien de Joseph Hamal-Nandrin dans le volume de *Mélanges* qui lui fut offert à l'occasion du XXV^e anniversaire de la création à l'Université de Liège de l'enseignement de l'archéologie préhistorique, publié par la Société royale belge d'anthropologie et de préhistoire, s. d. et surtout dans la brochure de 70 pages, fort bien illustrée, que la collaboratrice de Joseph Hamal, M^{me} Christian Ophoven, a consacrée à l'activité scientifique du maître et publiée sous le titre de *Quarante années de préhistoire du professeur Hamal-Nandrin*, s. l., 1943.

études, ni dans son milieu familial, ne l'avait orienté vers une carrière de préhistorien.

Industriel comme son père, il avait certes témoigné très tôt d'un vif attrait pour la recherche. Vers l'âge de quinze ans, il avait rencontré le docteur Candèze qui lui avait communiqué sa passion pour l'entomologie, et c'est ainsi que la première collection du jeune Joseph Hamal fut une collection — d'ailleurs remarquable — de coléoptères.

Ses recherches entomologiques le mirent en relations avec plusieurs professeurs de notre *Alma Mater*, en particulier avec le baron Léon Fredericq et avec Julien Fraipont, fort intéressés tous deux, surtout le second, par cette jeune science que constituait alors l'archéologie préhistorique⁽²⁾. C'est par Julien Fraipont, par Léon Fredericq que Joseph Hamal acquit les premiers rudiments d'une discipline dont il devait devenir un jour un des maîtres.

Cependant, jusqu'en 1903, tous ses moments de loisir furent consacrés à l'entomologie. Un hasard devait donner une orientation nouvelle à son infatigable activité. Cette année-là, Joseph Hamal alla passer quelques jours dans le Luxembourg, à Bande, chez son grand-père maternel, Joseph Mouton. Il remarqua un très beau silex taillé que son aïeul avait trouvé sur le sol, au cours d'une partie de chasse, à Lignères. Déjà, il en savait assez pour se rendre compte de l'intérêt de cette découverte fortuite. Il rapporta le silex à Liège et le montra d'abord à Léon Fredericq puis, sur le conseil de ce dernier, à l'éminent préhistorien liégeois, Marcel De Puydt. Celui-ci reconnut immédiatement l'intérêt de la trouvaille — il s'agissait d'un poignard en silex du Grand-Pressigny, en Indre-et-Loire — et l'expliqua à Hamal-Nandrin. Tel fut le coup de pouce du destin. Joseph Hamal commença, dès ce moment, à se passionner pour l'archéologie préhistorique. Chez Marcel De Puydt, il rencontra Jean Servais, futur conservateur des musées archéologiques liégeois et se lia avec lui d'une solide amitié qui se traduisit par de nombreux travaux menés en commun. La plupart des articles de Joseph Hamal ont été écrits en collaboration avec Jean Servais⁽³⁾.

Doué d'une vive intelligence, d'un esprit clair et pénétrant, excellent observateur et travailleur acharné, Joseph Hamal-Nandrin fut bientôt à même d'entreprendre des recherches personnelles et le succès

(²) On sait qu'on doit à Julien Fraipont, non seulement la magistrale étude des squelettes moustériens découverts à Spy par Max Lohest et Marcel De Puydt, mais aussi d'importantes et intéressantes fouilles exécutées notamment dans des gisements préhistoriques de la vallée de la Méhaigne.

(³) Une liste des publications de Joseph Hamal-Nandrin figure déjà dans le *Liber memorialis* de 1936, t. II, pp. 368-371 ; nous en donnerons le complément à la fin de la présente notice. Nous signalerons toutefois, en bas de page, les articles se rapportant à ses principales découvertes.

ne tarda pas à couronner ses efforts. Sa carrière de préhistorien est jalonnée par de remarquables découvertes, depuis la *Pendeloque en os de l'époque du Renne*, provenant des Fonds-de-Forêt, qui fit l'objet de sa première publication ⁽⁴⁾ jusqu'aux dizaines de milliers de silex taillés qu'il recueillit dans des gisements appartenant à presque toutes les époques de l'âge de la pierre dans notre pays.

Certains des sites paléolithiques qu'il explora étaient déjà connus : grottes de Spy ⁽⁵⁾, des Fonds-de-Forêt ⁽⁶⁾; d'autres furent découverts par lui, telle cette célèbre grotte « du Coléoptère », à Juzaine, près de Bomal, qui servit d'abri à des chasseurs de l'âge du renne et où Joseph Hamal-Nandrin mit notamment au jour un coléoptère en ivoire — qui servit de parrain à la grotte — et quatre harpons, quatre sur la demi-douzaine exhumée en Belgique ⁽⁷⁾.

Pendant de nombreuses années, il retourna régulièrement sur des sites de plein air de Campine : Zonhoven, Zolder, Lommel, ce qui lui permit de réunir de remarquables ensembles d'outillages lithiques du paléolithique supérieur et du mésolithique ⁽⁸⁾.

Fort importantes aussi furent ses découvertes dans le néolithique. Il fouilla, en divers lieux de Hesbaye, plus de cinq cents « fonds de cabanes » appartenant aux plus anciens agriculteurs qui aient pénétré chez nous : les Omaliens ⁽⁹⁾. Il recueillit une très abondante documentation sur un groupe qui, aujourd'hui encore, demeure assez mystérieux : les « Campigniens » de la région d'Aubel et il sut établir d'une

⁽⁴⁾ *Chronique archéologique du Pays de Liège*, 3^e année, 1908, pp. 109-110.

⁽⁵⁾ J. HAMAL-NANDRIN, J. SERVAIS, Ch. FRAIPONT, S. LECLERCQ et H. VAN HEULE, Quelques remarques faites au cours des fouilles entreprises en 1927 dans la grotte de Spy. *Ann. de la Féd. arch. et hist. de Belgique*, XXIX^e session, Liège, 1932, fasc. IV, pp. 99-102 et J. HAMAL-NANDRIN, J. SERVAIS, Ch. FRAIPONT, S. LECLERCQ et M. LOUIS, La grotte de Spy. *Mélanges de préhistoire et d'anthropologie offerts au professeur comte H. Begouën*, Toulouse, 1939, pp. 143-148.

⁽⁶⁾ J. HAMAL-NANDRIN, J. SERVAIS et M. LOUIS, Fouilles dans la terrasse des deux grottes de Fonds-de-Forêt. *Bull. de la Soc. préhist. française*, t. XXXI, 1934, pp. 484-505.

⁽⁷⁾ J. HAMAL-NANDRIN et J. SERVAIS, Contribution à l'étude du paléolithique supérieur en Belgique. La grotte dite « du Coléoptère ». *Revue anthropologique*, 35^e année, 1925, pp. 120-144.

⁽⁸⁾ J. HAMAL-NANDRIN et J. SERVAIS, Contribution à l'étude du préhistorique dans la Campine limbourgeoise. *Congrès de la Féd. arch. et hist. de Belgique*, Liège, 1909, t. II, fasc. 1, pp. 202-225; Etude sur le Limbourg belge préhistorique. *Congrès de la Féd. arch. et hist. de Belgique*. XXIII^e session, Gand, 1913, t. II, pp. 125-149; J. HAMAL-NANDRIN, J. SERVAIS et M. LOUIS, Nouvelle contribution à l'étude du préhistorique dans la Campine limbourgeoise. *Bull. de la Soc. préhist. française*, t. XXXII, 1935, pp. 175-203.

⁽⁹⁾ J. HAMAL-NANDRIN, J. SERVAIS et M. LOUIS, L'Omalien. *Bull. de la Soc. belge d'anthropologie et de préhist.*, t. LI, 1936, pp. 25-125.

manière indiscutable les « similitudes existant entre l'industrie des stations néolithiques, à silex, de Fouron-Saint-Pierre, de Fouron-Saint-Martin et de Remersdael (province de Liège) et celle, à grès, des forêts de Fontainebleau et de Montmorency » (10).

Il s'intéressa aussi à des centres miniers : celui, bien connu de Spiennes (Hainaut) (11) et surtout celui de Rijckholt Sainte-Gertrude dans le Limbourg hollandais, découvert par Marcel De Puydt ; Hamal-Nandrin y effectua d'importantes fouilles qui lui permirent notamment de découvrir des ateliers de taille, une galerie creusée par les hommes préhistoriques pour extraire le silex nécessaire à la confection de leurs armes et de leurs outils, enfin, des restes humains : un crâne, un fragment de mâchoire et un fémur qui gisaient dans une fosse parmi des silex taillés (12).

Tels sont les principaux lieux où s'exerça l'intense activité de fouilleur de Joseph Hamal-Nandrin ; il en est d'autres certes, parfois situés en dehors de nos frontières ; c'est ainsi qu'il exécuta une série de sondages au Grand-Pressigny, en Indre-et-Loire. Il comptait y retourner avec ce grand maître, trop tôt disparu, de la préhistoire française, André Vayson de Pradenne ; malheureusement la guerre de 1940 et le décès de Vayson de Pradenne ne permirent pas la réalisation de ce projet.

Grâce à ses nombreuses fouilles et à l'abondante documentation qu'elles lui avaient livrée, Joseph Hamal-Nandrin put proposer, pour notre pays, un système de chronologie relative du néolithique qui garde, aujourd'hui encore, toute sa valeur (13).

A côté des fouilles, il effectua également de nombreuses prospections de surface. Son œil exercé savait promptement repérer les traces d'une ancienne activité humaine, non seulement la pierre travaillée gisant à la surface du sol, précieux témoin du passage ou d'une occupation de l'homme préhistorique, mais aussi les traces que le travail du polissage a laissées sur des roches ; il repéra ainsi un grand polissoir fixe à Velaine-sur-Sambre (Namur) et, avec son ami Jean Servais, un

(10) Dans *Revue anthropologique*, 38^e année, 1928, pp. 15-22.

(11) J. HAMAL-NANDRIN et J. SERVAIS, Compte-rendu de fouilles entreprises dans des emplacements d'habitations et d'ateliers néolithiques à Spiennes. *Bull. de la Soc. préhist. française*, t. XXII, 1925, pp. 73-103.

(12) J. HAMAL-NANDRIN et J. SERVAIS, La station néolithique de Sainte-Gertrude (Limbourg hollandais). *Revue anthropologique*, 33^e année, 1923, pp. 348-492. Voir aussi les articles se rapportant à cette station cités dans la bibliographie groupée à la fin de la présente notice.

(13) Madeleine OPHOVEN et J. HAMAL-NANDRIN, Le néolithique en Belgique et dans le Limbourg hollandais. *Congrès préhistorique de France. Compte rendu de la XIII^e session, Paris, 1950*, Paris, 1952, pp. 526-535.

autre polissoir situé sur le territoire de la commune de Zonhoven (Limbourg) ⁽¹⁴⁾.

Esprit positif, Joseph Hamal-Nandrin s'intéressa vivement à la typologie de l'outillage lithique. Avec Jean Servais, il eut le mérite d'établir, par exemple, la véritable signification de documents restés jusqu'alors assez énigmatiques et dans lesquels il sut reconnaître des types particuliers de déchets de taille obtenus lors du débitage de nucleus laminaires ⁽¹⁵⁾.

L'étendue de ses connaissances et son robuste bon sens étaient bien connus et fort appréciés de ses collègues ; aussi fut-il désigné pour faire partie de commissions destinées à trancher des problèmes litigieux ; c'est ainsi qu'il participa notamment aux travaux de la commission qui établit la non-authenticité des trop fameuses « antiquités » de Glozel.

Nous l'avons dit plus haut, Joseph Hamal-Nandrin fut le premier à enseigner l'archéologie préhistorique dans une université belge et ce n'est sans doute pas un hasard si cette université fut celle de Liège où un des plus grands précurseurs de la préhistoire, Philippe-Charles Schmerling, avait fait ses études de médecine et où s'était créé très tôt un courant d'intérêt pour des recherches, trop souvent considérées alors avec suspicion, sinon avec un mépris amusé.

Le cours d'archéologie préhistorique de Joseph Hamal-Nandrin, d'abord cours libre, puis cours facultatif, fut régulièrement suivi par des étudiants, peu nombreux peut-être, mais rapidement passionnés par un enseignement clair et précis, par une prudence qui savait faire bonne justice des théories hasardeuses et aussi par un entrain, par un enthousiasme communicatifs. Régulièrement, il emmenait ses étudiants sur ses chantiers, leur faisait don de silex taillés et mettait à leur disposition les richesses de sa bibliothèque et de ses collections personnelles ; combien de documents découverts par Joseph Hamal-Nandrin ont-ils été publiés par ses disciples ! Sa maison était ouverte à tous ceux qui désiraient étudier une question de préhistoire ; il recevait une fois par semaine, et ces après-midi, voués tout entiers à l'étude et aux discussions de problèmes de préhistoire, ont laissé un souvenir ineffaçable à tous ceux qui eurent la bonne fortune d'y assister.

⁽¹⁴⁾ J. HAMAL-NANDRIN et J. SERVAIS, Le polissoir néolithique de Velaine-sur-Sambre. *Bull. de la Soc. préhist. française*, t. XXVIII, 1931, pp. 66-71 ; Le polissoir néolithique de Zonhoven. *L'homme préhistorique*, 13^e année, 1926, pp. 225-230.

⁽¹⁵⁾ J. HAMAL-NANDRIN et J. SERVAIS, Contribution à l'étude de la taille du silex aux différentes époques de l'Age de la Pierre. *Revue anthropologique*, 31^e année, 1921, pp. 24-35 ; un second article sur le même sujet fut publié dans le *Bull. de la Soc. préhist. française*, t. XXVI, 1929, pp. 541-552.

C'est lors de ces réunions, tout amicales, que l'on apprenait à vraiment connaître Joseph Hamal-Nandrin, « être tout en contrastes », comme l'a écrit le fils de son ami Jean Servais, « sensible et colérique, regardant... mais généreux, naturellement tranchant avec, le cas échéant, une souplesse diplomatique... il y avait en lui — et il le conserva jusque bien tard — quelque chose de jeune, de spontané, d'un peu gavroche qui, joint à un esprit peu ordinaire, en faisait le plus gai, le plus amusant des convives ou des compagnons »⁽¹⁶⁾. On comprend qu'il ait toujours été entouré d'amis, de collaborateurs dévoués et enthousiastes.

Très tard, il continua de mener sur le terrain les recherches qui lui tenaient tant à cœur mais, l'âge venant, il fallut restreindre, puis abandonner cette fatigante activité et ce fut certainement pour lui une très pénible épreuve. Jusqu'à ses derniers jours, il passa régulièrement plusieurs heures dans son bureau, parmi les pièces de sa chère collection et c'était plaisir de lui rendre visite et de l'entendre narrer, avec sa vivacité coutumière et sa mémoire sans défaut, les mille et un incidents de sa carrière de préhistorien. Il avait près de quatre-vingt-dix ans quand il s'éteignit le 29 août 1958.

Il avait vécu les temps héroïques de la préhistoire et ce fut pour lui une grande joie de voir peu à peu s'imposer comme science cette discipline à laquelle il avait tant donné de lui-même. Professeur, il a largement semé la bonne parole et cet esprit sagace et prudent a profondément marqué de son empreinte toute une génération de préhistoriens.

H. DANTHINE.

PUBLICATIONS⁽¹⁷⁾

- 1 J. HAMAL-NANDRIN, J. SERVAIS et M. LOUIS. L'Omalien. *Bull. de la soc. r. belge d'anthrop. et de préhist.*, t. L, 1936, pp. 25-125.
- 2 J. HAMAL-NANDRIN et J. SERVAIS. Une mise au point. *Bull. de la Soc. préhist. française*, t. XXXII, 1935, pp. 545-547 et *Revue anthropologique*, 46^e année, 1936, pp. 79-83.
- 3 J. HAMAL-NANDRIN, J. SERVAIS, Ch. FRAIPONT, S. LECLERCQ et M. LOUIS. La grotte de Spy (province de Namur). *Mélanges de préhistoire et d'anthropologie offerts au professeur comte H. Begouën*, Toulouse, 1939, pp. 143-148.

⁽¹⁶⁾ J. SERVAIS, Joseph Hamal-Nandrin (1869-1958). *La vie wallonne*, t. XXXII, 1958, p. 288.

⁽¹⁷⁾ Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, pp. 368-371.

- 4 J. HAMAL-NANDRIN, Fouilles à Wommersom. *Bull. de la Soc. r. belge d'anthrop. et de préhist.*, t. LVI, 1945, pp. 197-198.
- 5 M. OPHOVEN, E. SACCASYN DELLA SANTA et J. HAMAL-NANDRIN. *Utilisation à l'âge de la pierre (mésolithique) du grès quartzite dit de Wommersom*. S.l., 1946.
- 6 M. OPHOVEN et J. HAMAL-NANDRIN. Le couteau à l'âge de la pierre. *Bull. de la Soc. r. belge d'anthrop. et de préhist.*, t. LVIII, 1947, pp. 25-56.
- 7 M. OPHOVEN et J. HAMAL-NANDRIN. *Grandes lames en silex taillées et retouchées*, Liège, 1948.
- 8 M. OPHOVEN et J. HAMAL-NANDRIN. Mélanges d'archéologie préhistorique. *Bull. de la Soc. r. belge d'anthrop. et de préhist.*, t. LX, 1949, pp. 55-83.
- 9 M. OPHOVEN et J. HAMAL-NANDRIN. *Bifaces Acheuléens en silex de provenance française*. Liège, 1950.
- 10 M. OPHOVEN et J. HAMAL-NANDRIN. Le néolithique en Belgique et dans le Limbourg hollandais. *Congrès préhistorique de France. XIII^e session, Paris, 1950*, pp. 526-535.
- 11 M. OPHOVEN et J. HAMAL-NANDRIN. La station néolithique de Rijckholt-Sainte-Gertrude (1881-1951). *Bull. de la Soc. préhist. française*, t. XLVIII, 1951, pp. 441-452.
- 12 M. OPHOVEN et J. HAMAL-NANDRIN. La station néolithique de Rijckholt-Sainte-Gertrude (1904-1954). *Bull. de la Soc. r. belge d'anthrop. et de préhist.*, t. LXV, 1954, pp. 107-129.

ANDRÉ DE RASSENFOSSE

(1886-1963)

1931

ANDRÉ-J.-A. DE RASSENFOSSE est né à Liège le 28 juillet 1886 et est mort le 25 août 1963. Après des humanités latines-mathématiques à l'Athénée royal de Liège, il s'inscrivit à l'Université et fut reçu docteur en sciences physico-chimiques avec la plus grande distinction le 18 octobre 1909. Dès le mois de février 1909, il fut choisi comme assistant du cours de physique expérimentale par le professeur de Heen et, le 16 janvier 1910, il fut nommé assistant du cours de chimie générale, professé à cette époque par W. Spring. Le 30 décembre 1912, il fut nommé chef de travaux. Le cours de chimie générale était alors professé par E. Bourgeois et E. Colson.

Le 22 décembre 1931, Rassenfosse était chargé du cours des produits commercables et technologie industrielle à l'Ecole spéciale de commerce annexée à la Faculté de droit. Le 4 mai 1932, il était chargé du cours de chimie générale aux candidatures en sciences mathématiques et en sciences géographiques. Cette dernière nomination demande quelques éclaircissements. La loi de 1890-1891 prévoyait pour la candidature en sciences physiques et mathématiques un cours de chimie qui, en fait, se réduisait aux cinq premières leçons du cours fait aux autres sections de la Faculté des sciences. C'était évidemment trop peu. La loi Nolf de 1929 y apporta une profonde modification. Tout d'abord, elle séparait l'ancienne candidature en sciences physiques et mathématiques en deux candidatures : l'une en sciences mathématiques, l'autre en sciences physiques, et l'importance du cours de chimie était fortement augmentée. Mais si un cours de chimie très développé était nécessaire aux futurs physiciens, un cours d'information générale était suffisant pour les futurs mathématiciens et géographes. Le grand cours de chimie générale comportait 135 heures de leçons et la Faculté décida de créer un cours spécial de 45 heures pour les deux candidatures en

question. Ce cours fut confié à Rassenfosse qui s'acquitta de sa mission à la satisfaction générale.

Rassenfosse fut également professeur à la Section normale de l'Etat et, de 1921 à 1931, à l'Ecole industrielle supérieure de la ville de Liège.

A l'Université, il fut promu professeur ordinaire en 1936. Il fut admis à l'éméritat en 1956, mais la difficulté de lui trouver un successeur à l'Ecole supérieure de sciences commerciales et économiques fit qu'il dut continuer son enseignement pendant une année. Il était grand officier de l'ordre de Léopold II, officier de l'instruction publique, officier de l'ordre de la Couronne d'Italie et officier de l'ordre des Trois Etoiles de Lithuanie. Il était membre de la Société royale des sciences de Liège et de l'Association des industries chimiques agricoles de France.

Pendant la guerre de 1914-1918, Rassenfosse s'occupa du ravitaillement et dirigea le service des boulangeries. Il fut aussi secrétaire de la commission de mouture et de panification du Comité national.

Outre ses cours, notre collègue a publié, en collaboration avec Georges Gueben, un ouvrage intitulé *Des alchimistes aux briseurs d'atomes*, qui eut deux éditions. Comme son titre l'indique, il s'agit d'un ouvrage de vulgarisation, écrit avec clarté, qui remplit parfaitement son rôle et fait honneur à ses auteurs.

Ses autres publications traitent de plusieurs points de chimie pure et appliquée. Certaines sont écrites en collaboration, car il mettait volontiers sa vaste connaissance de la chimie et son habileté expérimentale à la disposition de collègues dont les recherches, par exemple en cristallographie, amenaient un recours à la chimie.

Rassenfosse était un homme simple et bon, aimant à rendre service. Il devait à son éducation familiale un esprit très fin et des goûts artistiques. Il était en effet le fils d'un artiste distingué. Son père, Armand de Rassenfosse, faisait partie de la section de peinture de l'Académie royale de Belgique et sa biographie, due à la plume de Gustave Vanzype, se trouve dans l'*Annuaire de l'Académie*, 1936, pp. 105-122. Il avait conservé de nombreuses œuvres de son père, plusieurs furent malheureusement abîmées par la chute d'une bombe alliée en 1944.

Notre collègue nous dit un jour qu'il existait à Surfossé, hameau de la commune de Retinne, une ferme ayant appartenu à plusieurs membres de sa famille. Un certain Sébastien de Rassenfosse, né à Fléron au début du XVIII^e siècle, avait fait graver ses armoiries sur un cartouche de pierre qu'il fit encastrier au-dessus de la porte d'entrée de cette ferme, où il termina ses jours. Ce cartouche, qui est daté de 1742, porte en outre des armoiries proprement dites et dans les coins

supérieurs, les initiales du propriétaire, qui était capitaine et échevin de Retinne. Notre collègue descendait en ligne directe de ce personnage. Les héraldistes décrivent comme suit ces armoiries : « ... de gueule à cinq fasces fuselées d'argent, chargé en chef d'un lion léopardé passant d'or et en pointe d'un croissant du même, ouvert vers le haut. Cimier, le lion issant... ».

Rassenfosse est un hameau proche de l'abbaye de Val-Dieu, autrefois dépendant de la seigneurie de Charneux, au ban de Herve. Le mot signifie « fosse de Raes ». Le hameau est actuellement porté sur les cartes d'état-major sous le nom de Rossonfosse. La famille de notre collègue vivait aux XVI^e et XVII^e siècles dans la région située entre Herve, Fléron et Jupille.

André de Rassenfosse ne tirait pas vanité de ses origines. Toujours affable, il laisse à ses anciens étudiants le souvenir d'un professeur éminent et à ceux qui l'ont connu, le souvenir d'un ami très cher. Sa grande joie était de longues promenades dans les Fagnes, dont il appréciait les larges horizons.

L. GODEAUX.

PUBLICATIONS (1)

- 1 Etude cristallographique du platinocyanure de strontium $\text{SrPt}(\text{CN})_4 \cdot 5 \text{H}_2\text{O}$ (avec H. Brasseur). *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, 1936.
- 2 Etude cristallographique du nickelocyanure de strontium à cinq molécules d'eau (avec H. Brasseur). *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, 1936.
- 3 Sur la structure du Groupe CdCl_4^{2-} (avec H. Brasseur). *Zeitschrift für Kristallographie*, 1936.
- 4 Etude cristallographique du nickelocyanure de sodium à 3 molécules d'eau. *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, 1937.
- 5 Etude cristallographique de cyanures doubles à base de platine, de palladium et de nickel (avec H. Brasseur). *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 1937.
- 6 Structure cristalline des cyanures doubles de baryum à base de platine, de palladium et de nickel. *Bulletin de la Société française de minéralogie*, 1937.
- 7 Etude cristallographique du palladocyanure de strontium à cinq molécules d'eau (avec H. Brasseur). *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, 1937.
- 8 Note sur l'isomorphisme du $\text{BaCdCl}_4 \cdot 4 \text{H}_2\text{O}$ et du $\text{BaPt}(\text{CN})_4 \cdot 4 \text{H}_2\text{O}$ (avec H. Brasseur). *Zeitschrift für Kristallographie*, 1937.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, pp. 387-388.

- 9 Contribution à l'étude analytique des platinocyanures (avec H. Etienne). *Bulletin de la Société chimique de Belgique*, 1938.
- 10 Etude cristallographique du platinocyanure de sodium hydraté (avec H. Brasseur). *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, 1938.
- 11 Analyse spectrale de la fluorescence des platinocyanures cristallisés et possibilités d'application à l'éclairage (avec J. Genard et R. Migeotte). *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, 1939 et 1941.
- 12 The Crystal Structure of Hydrated Potassium Chlorostannite (avec H. Brasseur). *Zeitschrift für Kristallographie*, 1939.
- 13 Etude cristallographique de cyanures complexes alcalins à base de platine, de palladium et de nickel (avec H. Brasseur). *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 1941.

VICTOR HENRI

(1872-1940)

1931

VICTOR HENRI est né à Marseille, le 6 juin 1872, et décédé à La Rochelle, le 21 juin 1940.

Pour saisir le mieux possible les éléments de la personnalité de Victor Henri, il conviendrait de connaître ses hérédités ancestrales, aussi bien que le milieu au sein duquel il s'est développé. Les informations que j'ai pu obtenir dans ce sens sont cependant beaucoup trop limitées pour que je puisse songer un seul instant à apporter une contribution, même modeste, à cette importante question. Né de parents russes, Victor Henri passa sa jeunesse en France, ce qui pourrait expliquer, partiellement au moins, ses tendances essentielles : d'une part, un souci constant de limpidité et de logique cartésienne, et, d'autre part, un romantisme exalté, combiné à un irrépressible besoin d'unité. L'étroite juxtaposition de ces deux caractéristiques, que l'on rencontre rarement aussi harmonieusement confondues dans une même individualité, se retrouve dans toutes ses attitudes et, à chaque pas, dans son œuvre scientifique. J'ai souvent perçu avec émotion, malgré sa discrétion naturelle, la profondeur de l'âme de Victor Henri, et aussi ses tourments envers la condition humaine. Ses inquiétudes sur l'impitoyable déroulement du temps, je les ai ressenties, lorsque, jeune étudiant, je fréquentais son laboratoire de l'Université de Liège, où il m'avait accueilli en 1936. Son acharnement au travail, sans réserve, me semblait refléter parfois la présence d'une molécule de désespoir au fond de ses instincts. Désespoir fécond s'il en fut, car sa volonté tenace transmutait ces impacts en un besoin agrandi de connaissances et de conquête de lois de l'univers, en un humanisme transcendant.

Il entreprit des études classiques à l'école allemande de Saint-Pétersbourg, études qu'il continua à Paris où il vint s'installer avec sa mère à l'âge de 14 ans.

Etudiant à la Sorbonne, dès 1891, il y obtint d'abord un certificat de mathématiques, suivi de celui de sciences naturelles. Puis, c'est la philosophie et la psychologie qui le séduisent, au point qu'en 1897 il conquiert le grade de docteur en philosophie de l'Université de Göttingen, grâce à une thèse élaborée sous la direction d'Elias Muller et intitulée *Localisation des sensations de goût*.

Rentré à Paris, il devient le collaborateur de A. Binet et publie avec lui, en 1898, un ouvrage intitulé *La fatigue intellectuelle*, dont l'importance se mesure à l'intérêt que les psychologues d'aujourd'hui lui accordent encore. Victor Henri avait 26 ans. Mais, dans sa géniale précocité, il éprouve le besoin, après avoir franchi tout le champ des connaissances humaines, de s'arrêter un instant pour contempler l'ensemble du paysage. Son insatisfaction est évidente ; la raison profonde des choses lui échappe entièrement, son survol l'a convaincu d'une nécessité nouvelle : la psychologie doit se dégager de la physiologie, qui, elle-même, relève de la physique et de la chimie moléculaires. Aussi, soutenu par son esprit d'avant-garde, il se spécialise, à la Sorbonne, dans le domaine de la biologie physico-chimique, et conquiert, en 1902, le titre de docteur ès sciences sur la présentation d'une thèse intitulée *Lois générales de l'action des diastases*.

C'est à cette époque qu'il devint assistant au laboratoire de physiologie dirigé par le professeur Dastre qui, lui-même, élève du grand Claude Bernard, maintenait les vues de son maître en affirmant avec force que la physiologie est une science physico-chimique. Cette conception des choses, qui n'était pas encore reconnue à l'époque, n'a pas aujourd'hui pénétré tous les esprits, en dépit de l'essor flagrant que connaissent en ce moment la biologie moléculaire et la biophysique.

Victor Henri fut élu lauréat de l'Institut, et il reçut les prix Monthyon et Philipaux en reconnaissance de travaux dont sa thèse constituait l'aboutissement. C'est là, en effet, qu'il introduisit l'équation de base régissant la marche générale des réactions enzymatiques, qui, depuis plus de 50 ans, inspire de nouvelles recherches.

Jusqu'en 1914, sa production scientifique, de nature biologique, ne cesse de s'amplifier ; elle se manifeste, tantôt dans des recherches sur les colloïdes, tantôt dans des études pénétrantes sur l'action des radiations ultraviolettes sur les êtres vivants, enfin, sur les spectres d'absorption des biomolécules. Durant cette période si féconde, il était d'abord chargé de cours libre de chimie physique biologique à la Sorbonne, et, ensuite, directeur adjoint du laboratoire de physiologie. La guerre surprend alors un Victor Henri en plein essor, animé d'une débordante activité, qui va se matérialiser là où se passèrent ses jeunes années. C'est en Russie, en effet, qu'au titre d'attaché français, il organise l'industrie chimique en vue de la défense nationale. C'est là

qu'il entreprend l'étude des richesses naturelles du pays, comme secrétaire scientifique de la commission de l'Académie des sciences.

En dépit de ses multiples responsabilités, au milieu de la tourmente, il reprend ses études de photochimie et il rédige les résultats obtenus à Paris relativement à l'absorption des rayonnements ultraviolets et infrarouges. C'est durant cette période qu'il épousa Vera Liapounoff, fille de la princesse Elisabeth Khoviatsky et de Wassily Liapounoff. De ce mariage naquirent quatre enfants : deux filles et deux garçons, à qui fut laissé un grand héritage spirituel. Mais Victor Henri n'eut pas la joie de voir leur destin dans la vie.

Après son retour de Russie, il fut nommé, en 1920, professeur de chimie physique à l'Université de Zürich, où son œuvre atteignit son apogée.

En 1927, paraît un mémoire fondamental de Victor Henri et René Wurmser, où se trouvent rappelées en particulier leurs recherches conjuguées poursuivies avant la guerre et qui avaient abouti, à partir d'une analyse expérimentale approfondie du principe de l'équivalence photochimique découvert par Einstein, à l'établissement d'un critère fondamental des mécanismes réactionnels en chaînes.

Mais c'est l'étude systématique de la dépendance de l'activité photochimique envers la longueur d'onde qui oriente Victor Henri vers sa découverte capitale. En 1923, il perçoit dans certains spectres de molécules polyatomiques l'existence de bandes très particulières situées entre la région de raies fines, du côté des grandes longueurs d'onde, et celle où l'absorption devient continue. Il est mieux préparé que quiconque pour saisir à cet instant crucial que les bandes floues en cause, dues à l'élargissement de leur structure rotationnelle, sont autre chose que l'expression d'une réalité banale, mais traduisent au contraire un aspect subtil et essentiel de la dynamique moléculaire. Dans la suite, avec de nombreux collaborateurs, parmi lesquels il faut citer Almasy, D'Or, de Hemptinne, Howell, Schou, et d'autres, il démontre qu'il ne s'agit pas d'un fait exceptionnel, mais que le phénomène découvert présente une très grande généralité et s'étend au cas des molécules plus simples que celles considérées initialement, comme le sont les molécules diatomiques. Entraîné par son instinct de photochimiste, il observe que les bandes diffuses correspondent précisément à un domaine de longueurs d'onde chimiquement actives, prouvant ainsi, du même coup, que l'induction d'une réaction chimique n'exige pas nécessairement une énergie capable de dissocier la molécule, selon le mécanisme développé par James Franck.

En 1925, Victor Henri soulignait en ces termes l'importance du phénomène qu'il avait désigné sous le vocable « pré-dissociation ».
« Nous sommes conduits à admettre que cet état de pré-dissociation

constitue le premier stade qui précède toute réaction chimique. Une molécule amenée à l'état prédissocié peut, soit revenir à l'état primitif après un temps très court, soit en rencontrant d'autres molécules réagir chimiquement. »

Ce processus de conversion interne de l'énergie, qui a suscité un nombre considérable de recherches théoriques et expérimentales, est loin d'avoir épuisé son contenu explicatif.

Il semble bien que l'on doive en attendre de nouveaux et importants développements, notamment dans le domaine de l'action des radiations en biologie, comme mécanisme de transfert de l'énergie.

Victor Henri sait profondément que le comportement de la matière, dans tous les aspects macroscopiques, soit à l'échelle du monde inanimé, soit au niveau de l'activité vitale, repose en dernière analyse sur les propriétés des molécules et sur leurs interactions. Aussi, aucun aspect de ces objets ne peut le laisser indifférent. Quel était donc pour lui le contenu du concept moléculaire tel qu'il se présentait en 1925, quand il écrivit une remarquable monographie intitulée *Structure moléculaire*? A cette époque, on ne savait encore que très peu de choses sur les distances interatomiques des molécules à l'état gazeux et à l'état solide et il fallut attendre quatre années pour qu'il soit possible de déterminer les distances interatomiques d'un grand nombre de molécules organiques, grâce au développement de la technique de diffraction électronique et, par conséquent, de découvrir toute une série de relations structurales de grande portée. Du point de vue théorique, le support essentiel était le mémoire de G. N. Lewis qui, en 1916, établissait pour la première fois l'origine électronique de l'affinité et distinguait deux espèces de valence : la covalence et l'électrovalence. Victor Henri ne s'engage cependant pas dans cette voie qui lui paraît encore trop spéculative et il manifeste l'étonnante prescience qui le caractérise dans ses considérations au sujet du benzène, dont la structure le préoccupe tout naturellement : « Les formules polaires, les représentations électroniques des valences sont trop vagues, écrit-il, nous devons suivre une marche différente si nous voulons établir une théorie du benzène qui n'ait pas ce caractère d'arbitraire que présentent toutes les théories actuelles. »

Néanmoins, il propose avec finesse un modèle moléculaire nouveau, non seulement pour le benzène, mais aussi pour l'ammoniac et le méthane : selon lui, le benzène serait spatial, l'ammoniac serait plan et dissymétrique, le méthane serait un tétraèdre irrégulier. C'est pour conformer les molécules à certaines données expérimentales de l'époque, données revisées ultérieurement, qu'il n'a pas hésité à rejeter des modèles que des spéculations plus anciennes avaient justement imposés. Victor Henri n'a pas de l'erreur une crainte excessive. Il sait

que le mouvement en avant dans sa marche rapide vers la vérité y est fatalement associé.

C'est en 1930 que Victor Henri quitte l'Université de Zürich et va se fixer à Berre-l'Etang, près de Marseille, en vue de prendre la direction d'un grand institut de pétrochimie qui, encore à l'état de projet, ne se matérialisera jamais !

Cette orientation vers l'industrie traduit à nouveau l'extrême disponibilité de son esprit et sans doute aussi ses aspirations à tenter de faire bénéficier la science appliquée de l'enrichissement progressif de la science fondamentale. C'est là sans aucun doute l'une des suprêmes perspectives de beaucoup de chercheurs de grande classe. Dans une conférence sur *Les bases scientifiques du cracking et de l'hydrogénation des huiles minérales* qu'il donna à Paris, le 5 décembre 1930, sous la présidence de Georges Urbain, il indique l'orientation de ses recherches futures, montrant du même coup que la solution des grands problèmes industriels ne peut être assurée que lorsque ceux-ci étendent leurs racines au sein de la science fondamentale. Il ne fait pas de doute qu'aujourd'hui, au moment même où dans plusieurs pays européens l'on a tendance à s'écarter de cette façon de voir, il serait essentiel, si l'on veut éviter de cruels lendemains, de se souvenir de la leçon du penseur universel qu'était Victor Henri. Celle-ci est notamment illustrée, ainsi que le rapporte le professeur Maurice Letort, l'un de ses plus éminents disciples, dans un discours commémoratif de 1953, par le profit insigne que l'industrie pétrolière américaine a su tirer d'une telle conception.

Nommé titulaire de la chaire de chimie physique à l'Université de Liège le 22 décembre 1931, Victor Henri y déploya jusqu'en 1940 une activité aussi productive qu'inlassable. Entouré de brillants collaborateurs, parmi lesquels il faut citer les Jeunehomme, Bacq, Letort, Goldfinger frères, Lazareff, Corin, Pirenne, il suscita bien des vocations.

L'année 1934 reste spécialement gravée dans ma mémoire. J'eus le privilège d'assister, encore jeune étudiant, aux conférences dirigées par le professeur P. Debye, titulaire de la chaire Francqui en notre Université. Ces séances inoubliables, suivies de discussions dont V. Henri était l'un des grands animateurs, réunissaient une pléiade de savants remarquables : les Verschaffelt, Henriot, Lemaître, Errera, Manneback, Capron, de Hemptinne, Van Itterbeek, et bien d'autres, venus rejoindre leurs collègues liégeois.

Durant cette décennie, les recherches de V. Henri ont été poursuivies, d'une part, vers le développement de la spectroscopie des molécules polyatomiques et, d'autre part, vers l'un des grands aspects de la cinétique chimique, à savoir l'activation thermique. Dans ce dernier domaine, dont il a pressenti très tôt l'importance, il a orienté toute une

série de chercheurs de très grande qualité. Par ailleurs, grâce à son extraordinaire capacité de choix des faits, il continua à établir les bases empiriques de la spectroscopie sur lesquelles Mulliken, Herzberg et Teller, Franck, Coulson, et d'autres élaborèrent certaines de leurs théories.

Dans la même période, il aborda des recherches sur les spectres électroniques compliqués des hormones et des vitamines, en vue de contribuer non seulement aux structures de ces substances, mais aussi pour mettre au point des méthodes de dosage, manifestant ainsi jusqu'au bout ses tendances irréductibles de biophysicien notoire.

Victor Henri était certes un non-conformiste. Et c'est cela sans doute, ajouté à une intelligence extrêmement pénétrante, qui explique son dynamisme incessant, sa façon bien à lui de sortir des sentiers battus, de percevoir, dès qu'une science se condense, l'échelle à laquelle il faut se placer pour tenter d'ouvrir de nouveaux horizons. Son non-conformisme était d'ailleurs intrinsèque à toute sa personnalité fascinante. Peu lui importaient les conventions apparemment les mieux établies, aussi bien sociales que scientifiques. C'est pourquoi, dans sa jeunesse, il n'hésitait pas à se laisser entraîner par sa vision d'homme universel vers les mouvements de pensée qui paraissaient contenir en germe une telle universalité. Ses réactions impitoyables envers la médiocrité, de quelque nature qu'elle soit, lui ont valu beaucoup d'adversaires. Ainsi que l'écrit son grand ami Wurmser, V. Henri était un professeur merveilleux, bien que son sens critique fût parfois obnubilé par son besoin de synthèse et de nouveauté. Je me souviens personnellement des admirables leçons sur la structure de la matière qu'il fit à l'Université de Liège. Tout se déroulait comme dans un roman policier qui serait fait à l'échelle cosmique, et les notions qui, *a priori*, paraissaient disparates venaient spontanément se ranger dans l'exaltante vision qu'il projetait.

Mais, voici que, pour la seconde fois, la guerre interrompt la marche en avant de V. Henri. De nouveau, le voici replacé au service de la défense nationale, cette fois dans le cadre du Centre national de la recherche scientifique appliquée française, où il rejoint l'illustre Langevin qui assume la direction du laboratoire de physique. Il avait donc quitté la Belgique, abandonnant du même coup sa chaire et son laboratoire pour se mettre au service de la patrie menacée. Il n'y reviendra jamais hélas, car, déjà souffrant lorsqu'il quitta Paris en juin 1940 avec les services de recherche scientifique, il succomba un peu plus tard à La Rochelle sous les coups d'une implacable congestion pulmonaire.

En cet instant cruel, l'Université de Liège perdait un grand homme, un grand professeur et un chercheur de grande classe. La

science tout entière, ainsi que l'exprime avec une force émouvante l'ouvrage commémoratif intitulé *Contribution à l'étude de la structure moléculaire* qui lui fut dédié et qui fut rédigé par une pléiade de savants éminents, perdait un de ses serviteurs les plus fidèles et les plus complets.

Un quart de siècle s'est écoulé depuis la disparition du Maître et on se souvient, non seulement de ses ouvrages, des présents royaux qu'il fit à la science dans des domaines divers, mais aussi de la chaude éloquence, de son enthousiasme et du charme particulier qu'à toutes les tribunes, en Europe et aux Etats-Unis, il sut distiller dans la langue du pays dont il était l'hôte.

Pour terminer, je ne peux passer sous silence l'immense joie que j'ai eue à trouver chez Madame V. Henri, à qui j'exprime toute ma respectueuse affection, une aide efficace qui m'a permis de mener à bien la rédaction de cette notice biographique. J'ai eu aussi le grand plaisir de trouver en la personne des fidèles amis de V. Henri, les professeurs Terroine et Wurmser, notamment, une obligeance infinie à me documenter. Je les remercie de tout cœur. J'exprime aussi ma gratitude à mes amis les professeurs M. Letort et K. Wieland pour leur aide précieuse. Enfin, mes remerciements vont aussi au professeur Ingraham de l'Université de Californie (Etats-Unis) qui a mis à ma disposition ses propres réflexions.

J. DUCHESNE.

PUBLICATIONS (1)

- 1 Spectre d'absorption ultraviolet de la méthylamine (en coll. avec W. Lasareff). *C. R. Acad. sc. Paris*, 200, 829, 1935.
- 2 Spectre d'absorption ultraviolet de la pyridine (en coll. avec P. Angenot). *C. R. Acad. sc. Paris*, 200, 1032, 1935.
- 3 Spectre d'absorption du benzène à haute température (en coll. avec C. H. Cartwright). *C. R. Acad. sc. Paris*, 200, 1532, 1935.
- 4 Relation entre le spectre d'absorption ultraviolet et le spectre Raman de la pyridine (en coll. avec P. Angenot). *C. R. Acad. sc. Paris*, 201, 895, 1935.
- 5 Spectre d'absorption ultraviolet de la méthylamine à l'état de vapeur (en coll. avec W. Lasareff). *J. chim. phys.*, 32, 353, 1935.
- 6 Etude de l'absorption de CO₂ par différents coques et de leur pouvoir réducteur (en coll. avec G. Perlmutter et E. Gevers). *J. chimie et industrie*, 34, n° 6, 1485, 1935.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, p. 382.

- 7 Etat électronique des radicaux dans les molécules polyatomiques. *C. R. Acad. sc. Paris*, 203, 67, 1936.
- 8 Etude du spectre d'absorption ultraviolet de la vapeur de pyridine avec le spectre Raman (en coll. avec P. Angenot). *J. chim. phys.*, 33, 641, 1936.
- 9 *Spectres moléculaires. Structure des molécules*, 1 et 2. Hermann et C^{ie} éd., Paris, 1937, 150+12 pages.
- 10 *Chimie générale* (en coll. avec W. A. Noyes Jr. et F. London). Paris, 1938.
- 11 La catalyse et le craquage des huiles minérales. *Revue pétrolifère*, p. 797, 1938.
- 12 Stérilisation de l'eau par des rayons ultraviolets. *Rev. univ. mines* (8), 15, 578, 1939.
- 13 Ultraviolet absorption spectrum and chemical reactivity of some substituted 9-vinyl-phenanthrenes (en coll. avec E. Bergmann). *Nature*, 143, 278, 1939.
- 14 The ultraviolet absorption spectra of 1-3 cyclohexadiene. *J. Chem. Phys.*, 1, 439, 1939 (en coll. avec L. W. Pickett).
- 15 Spectre d'absorption ultra-violet du thiophosgène (en coll. avec J. Duchesne). *Bull. Soc. roy. sc. Lg.*, 8, 19, 1939.
- 16 Ultraviolet spectrum of thiophosgene (en coll. avec J. Duchesne). *Nature*, 143, 28, 1939.

AUGUSTIN DELGLEIZE

(1901-1954)

1934

NÉ À VERVIERS le 28 mai 1901, Augustin Delgleize entreprit en 1920 des études supérieures à l'Université de Liège, où il conquiert en 1925 le grade de docteur en sciences physiques et mathématiques.

Après un bref passage à l'École supérieure des textiles de Verviers comme professeur suppléant, il rentre à l'Université dès avril 1926, en qualité d'assistant pour les cours d'algèbre supérieure, de calcul différentiel et intégral, cours destinés à la candidature ingénieur et aux candidatures en sciences physiques et mathématiques. C'était le début d'une longue période de contact quotidien avec les étudiants : il allait en effet diriger les répétitions d'algèbre et d'analyse jusqu'en 1938, bien après sa nomination de chargé de cours. Entre-temps, il était devenu, en 1931, répétiteur près la Faculté des sciences, chargé des exercices pratiques des cours d'analyse supérieure et de compléments d'analyse supérieure à la licence en sciences mathématiques ; en 1933, agrégé de l'enseignement supérieur, avec un mémoire sur les surfaces minima et les congruences de droites.

Attiré par le prestige d'Elie Cartan, il fit, durant les hivers de 1932-1933 et 1933-1934, deux séjours d'études à Paris, où il fréquenta la Sorbonne et le Collège de France. Bientôt après (1934), il entra dans notre corps enseignant en étant chargé du cours de mathématiques générales à l'École supérieure de sciences commerciales et économiques ; sa charge à l'École devait s'accroître ultérieurement du cours d'algèbre financière et de théorie mathématique des opérations financières et des assurances. En 1940, il passait du grade de chargé de cours à celui de professeur.

Sans perturber fondamentalement son activité pédagogique, la guerre de 1940-1945 a fait appel d'une autre manière à son sens du devoir. Mobilisé en 1939 comme lieutenant de réserve d'artillerie,

A. Delgleize a quitté l'armée après la campagne de dix-huit jours, mais ce fut pour se mettre au service de la Résistance. Son courage avant et pendant l'occupation allait être consacré par de multiples décorations.

Après la libération, ses tâches d'enseignement l'absorbent de nouveau tout entier, d'autant plus qu'il hérite, au décès de son collègue L. Fouarge en 1944, du cours d'analyse mathématique destiné aux candidats conducteurs civils. L'admission à l'éméritat de M. Guillemain lui procure enfin la charge des cours de géométrie descriptive aux Facultés des sciences et des sciences appliquées. Il est alors professeur ordinaire (1951), rattaché à la Faculté des sciences. Son dynamisme semble taillé à la mesure des charges d'enseignement qui reposent maintenant sur ses épaules.

Mais déjà s'annonce le mal qui assombriera ses dernières années et finalement l'emportera. De pénibles interventions chirurgicales n'empêchent pas A. Delgleize de rester à son poste jusqu'à la limite de ses forces. Le 2 mai 1954, il meurt à 53 ans, devançant de quelques jours à peine son collègue R. Germain, auquel il était particulièrement lié par des affinités spirituelles et par de nombreux échanges de services.

Malgré ce décès prématuré, son activité pédagogique fut intense et féconde. Obligé par le caractère disparate de sa chaire d'initier des populations très diverses à des secteurs variés des mathématiques, il faisait face avec aisance à toutes les situations, imposant partout le rythme vigoureux de son raisonnement. Pour rendre plus clairs ses exposés, il ne dédaignait aucun moyen, ne s'épargnait aucun effort. En contrepartie, il exigeait des étudiants un travail soutenu. Plus soucieux de justice que de popularité, il était un interrogateur minutieux, par conséquent redouté ; là comme ailleurs, il ne transigeait pas avec ce qu'il regardait comme son devoir.

Les avatars de sa carrière professorale ont fortement réduit sa production scientifique à partir de 1935, c'est-à-dire précisément au seuil de la période à laquelle est consacré le présent *Liber memorialis* : acceptation progressive de charges de plus en plus lourdes, difficultés nées de la guerre, maladie enfin, tout cela n'a plus permis que la publication de quelques brefs articles en 1949 et 1950, en contraste à l'activité prolifique des années 1929 à 1935. C'est pourquoi l'on ne trouve pas de trace, dans l'œuvre scientifique de A. Delgleize, de l'orientation prépondérante de son enseignement vers les mathématiques appliquées à l'économie, si l'on excepte un article relatif au calcul approché de la prime d'une rente viagère continue. En fait, les recherches de A. Delgleize se cantonnent essentiellement dans la géométrie infinitésimale, discipline vers laquelle il avait été attiré dès sa jeunesse et qui était alors cultivée avec bonheur en Belgique. Il en avait une connaissance intime, comme en témoignent plus de vingt

contributions, dont la pièce maîtresse est la thèse d'agrégation de l'enseignement supérieur. Les thèmes dominants qui relient toutes ces contributions sont les congruences rectilignes de l'espace à trois dimensions et les surfaces minima ; ils sont à leur tour liés en ceci que les congruences de droites principalement étudiées par A. Delgleize possèdent précisément comme nappes focales des surfaces minima. L'outil de prédilection est la transformation dite de Ribaucour entre surfaces de ce type ; à maintes reprises, la transformation de Ribaucour est remise sur le métier, en vue d'obtenir des propriétés fines des surfaces minima et des surfaces de Guichard. L'œuvre de A. Delgleize se signale donc par sa grande unité ; sa place est dignement occupée dans un secteur qui a brillé d'un vif éclat avant que, sous l'impulsion de la physique mathématique et de la topologie, la géométrie différentielle ne s'engage sur de nouvelles voies.

La plupart des articles qui viennent d'être résumés ont paru dans les bulletins de la Société royale des sciences de Liège. Membre très actif de cette société, dont il fut d'ailleurs président peu avant son décès, A. Delgleize prenait part aux séances avec la simplicité très directe, relevée d'une pointe de causticité, dont il ne se départait jamais et qui est demeurée la touche la plus vivante du souvenir qu'il a laissé.

F. JONGMANS.

PUBLICATIONS (1)

- 1 Sur la détermination de \bar{a}_x . *Bulletin de la Société royale des sciences de Liège*, 1949, t. 18, pp. 391-394.
- 2 Sur les transformations de Ribaucour et les quadriques. *Ibid.*, 1950, t. 19, pp. 222-238.
- 3 L'inversion et les transformations de Ribaucour. *Ibid.*, 1950, t. 19, pp. 327-334.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. 1, pp. 814-815.

PIERRE GILARD

(1888-1953)

1935

GILARD, PIERRE-GEORGES, né à Liège le 31 mai 1888, y fit ses études primaires, moyennes et supérieures. Il obtint son diplôme d'humanités latines-scientifiques à l'Athénée royal et s'y vit attribuer la médaille d'or et la récompense spéciale du Gouvernement.

Diplômé ingénieur de l'Ecole des mines de l'Université en 1911, il devenait membre de la section de Liège de l'A.I.Lg, dont il assura le secrétariat de 1912 à 1922.

Entré en 1912 à la S.A. des Cristalleries du Val-Saint-Lambert comme chef d'atelier, Pierre Gilard devait y gravir tous les échelons de la hiérarchie : chef de service (1914), ingénieur adjoint à la direction technique (1927), ingénieur en chef (1934), directeur technique (1938), directeur général (1940), administrateur directeur général honoraire (1951).

Dès son entrée à l'Université, les revues scientifiques l'avaient passionné. Son premier article parut dans le bulletin de l'A.E.E.S. : c'était une étude sur le four à coke à régénération de chaleur et à récupération des sous-produits.

La *Revue universelle des mines* à laquelle il était particulièrement attaché et de nombreuses revues scientifiques belges et étrangères accueillirent ses publications sur le verre, la céramique, les produits réfractaires, la combustion et l'organisation des usines. On en trouvera par ailleurs la liste complète.

Il présidait le conseil d'administration de la *Revue belge des industries verrières* devenue *Silicates industriels*. Il avait joué un rôle primordial dans de nombreux congrès scientifiques, notamment les 3^e et 10^e congrès internationaux de chimie industrielle ainsi qu'à la section des industries chimiques de l'Exposition de l'eau en 1939.

Il avait compris la valeur du travail personnel et l'importance de la publication à une époque où, dans l'industrie du verre, la recherche

scientifique restait en marge du progrès et où l'empirisme semblait avoir figé les techniques.

Dès le début de sa carrière, il se passionna pour toutes les activités scientifiques de la vie d'ingénieur et il se dépensera sans compter dans les nombreux organismes que compta, dès les années 20, la vie industrielle et scientifique belge.

Il était vice-président du comité scientifique de l'A.I.Lg et membre de la Société royale des sciences de Liège, vice-président de l'association pour favoriser l'étude des verres et des composés siliceux et président de son comité scientifique, membre de la Commission internationale du verre, de l'Union scientifique continentale du verre, membre du comité de direction et président du Conseil scientifique du Comité belge pour l'étude des argiles, membre de la Commission scientifique du Comité central industriel, de la Société géologique et de la Société chimique de Belgique.

Au cours de la deuxième guerre mondiale, il avait, avec ses collègues de l'industrie verrière, mesuré le retard que prendrait cette industrie, coupée de toute source d'information scientifique, si un effort de recherche collectif n'était pas consenti dans l'immédiat après-guerre. Avec son ami Georges Henry, il fondait en 1947, à Charleroi, l'Institut national du verre dont l'objet était, à la fois, d'entreprendre des recherches sur les propriétés et les usages du verre et d'apporter une aide technique aux industries ne disposant pas de laboratoires. A la même époque, Pierre Gilard devenait le premier président du Centre technique et scientifique de l'industrie belge du verre.

Dans son modeste laboratoire des Cristalleries du Val-Saint-Lambert, il s'appliquera, en collaborant pendant des années avec le maître éminent que fut Adolphe Lecrenier, à mesurer les propriétés fondamentales des verres : dilatation, tension superficielle, viscosité, fusibilité, influence des radiations sur la coloration, transparence à l'ultraviolet, problème nouveau pour l'époque, auquel je fus personnellement associé.

En 1920, paraissait *La vie du verre*, ouvrage décrivant d'une manière particulièrement attractive un matériau qui paraissait décidé à ne jamais révéler ses secrets.

En 1937, Pierre Gilard publiait avec son collaborateur Léon Dubrul *Les bases physico-chimiques de l'industrie du verre*. Cet ouvrage n'envisageait ni la fabrication proprement dite ni la mise en œuvre du verre mais bien les processus d'élaboration, les méthodes de mesure des propriétés et la description des défauts de fabrication. Seul ouvrage moderne en langue française, il eut un succès considérable.

Depuis longtemps, Pierre Gilard avait compris l'importance de la formation professionnelle des futurs ingénieurs verriers au niveau uni-

versitaire. Grand ami du professeur W. E. S. Turner qui, au *Department of Glass Technology* de l'Université de Sheffield dispensait un enseignement de renommée mondiale, il mit toute son ardeur à créer en notre Université l'enseignement et l'étude scientifique des silicates.

C'est en effet par un cours libre que commença, en 1935, son enseignement de la physico-chimie du verre, développé en 1937 par un cours facultatif de physico-chimie des silicates. En 1948, il est nommé professeur ordinaire, à titre honorifique à la Faculté des sciences.

Sa trop rapide disparition, le 12 mars 1953, ne lui permit malheureusement pas de réaliser son désir le plus cher de voir s'ouvrir à l'Université un laboratoire de travaux pratiques doublé d'un laboratoire de recherches. Mais l'impulsion était née. Consciente de l'importance de pareil enseignement, la Fédération de l'industrie du verre, magnifiquement secondée par l'A.I.Lg, décidait de créer les cours post-universitaires des techniques verrières. Cette œuvre eut un couronnement récent par l'ouverture à Charleroi de l'École supérieure du verre, école de niveau universitaire dont le programme comporte à la fois un enseignement magistral et de nombreuses séances de travaux pratiques.

Cet industriel si actif que fut Pierre Gilard a doublé son existence de celle d'un chercheur scientifique infatigable et d'un professeur convaincu, zélé, écouté, pouvant être offert en exemple à ceux qui consacrent toute leur activité à l'Université.

Cette vocation désintéressée à la science d'un homme par ailleurs dévoué à la conduite d'intérêts industriels importants est la caractéristique exceptionnelle de la carrière universitaire de Pierre Gilard. Elle lui confère une place particulière et éminente dans l'histoire de l'Université de Liège, inoubliable également, car son nom restera à juste titre attaché à l'enseignement des silicates. Son magistral traité de physico-chimie des silicates dont il achevait la correction du quatrième volume au moment de sa brusque disparition continuera de servir de base aux travaux de ses successeurs, récompense inestimable qui s'ajoutera à la multitude des distinctions, récompenses et marques d'estime que lui avait méritées non seulement son activité industrielle et scientifique, mais aussi sa conduite brillante dans les entreprises périlleuses de la Résistance au cours de la dernière guerre.

P. SWINGS.

PUBLICATIONS (1)

- 1 Henry Le Chatelier. *Revue universelle des mines*, 1935.
- 2 Les bases scientifiques de l'industrie du verre, leçon inaugurale du cours de physico-chimie du verre institué à l'Université de Liège. *Verre et silicates industriels*, t. VI, n° 23, nov. 1935. Traduction anglaise publiée dans *Glass Industry*, janv. 1936.
- 3 Les grandes lignes de l'évolution de l'industrie du verre. *Verre et silicates industriels*, t. VII, nos 9, 10, mars, avril 1936.
- 4 Recherches sur la coloration du verre par cémentation (en collaboration avec L. Dubrul). *Verre et silicates industriels*, t. VII, n° 28, 29, 30, oct. 1936. Traduction anglaise publiée dans les *Transactions of the Society of Glass Technology*, vol. 20, 1936.
- 5 Dosage du fer dans les sables par la méthode spectrographique (avec la collaboration de L. Dubrul et F. Jamar), mémoire présenté au 2° Congrès international du verre, Londres-Sheffield, 1936. *Verre et silicates industriels*, t. VII, n° 35, déc. 1936. Traduction anglaise publiée dans les *Transactions of the Society of Glass Technology*, vol. 20, 1936.
- 6 Sur les substances souvent dénommées « Verres organiques » (en collaboration avec L. Dubrul), mémoire présenté au 2° congrès international du verre, Londres-Sheffield, 1936. *Verre et silicates industriels*, t. VII, n° 36, déc. 1936.
- 7 Les grandes lignes de l'évolution dans l'industrie du verre. *Revue univ. des mines*, 1936.
- 8 Introduction à la connaissance des dimensions des agrégats dans les verres siliciques à haute température (en collaboration avec L. Dubrul). *Bull. Académie royale de Belgique*, 1936, n° 2.
- 9 La viscosité du verre (recherche subsidiée par le F.N.R.S.) (en collaboration avec G. Henry, L. Dubrul, M. Scohy et H. Piéret). *Bull. Soc. chim. de Belgique*, t. 45, 1936 et t. 46, 1937.
- 10 Sur l'allotropie du verre (en collaboration avec L. Dubrul). *Bulletin de la Société royale des sciences*, mars 1937, n° 3.
- 11 *Les bases physico-chimiques de l'industrie du verre* (en collaboration avec L. Dubrul). Collection scientifique belge, Thone, Liège, 1937.
- 12 Sur le calcul des propriétés physiques du verre. La dilatation et la densité (en collaboration avec L. Dubrul), 17° Congrès de chimie industrielle, Paris. *Chimie et industrie*, 1937.
- 13 La fluorescence du verre (en collaboration avec L. Dubrul, F. Jamar, D. Crespin). *Verre et silicates industriels*, t. VIII, n° 35, déc. 1937.
- 14 Le dosage du fer et du manganèse dans les silicates, par la méthode spectrographique (en collaboration avec L. Dubrul et D. Crespin). *Bull. Société royale des sciences de Liège*, mai 1938, n° 5.
- 15 La nouvelle industrie du verre, 18° Congrès de chimie industrielle, Nancy. *Chimie et industrie*, 1938.
- 16 Sur le calcul des propriétés physiques du verre. II. La dilatation et la densité (en collaboration avec L. Dubrul). *Verre et silicates industriels*, t. IX, n° 345, 1938.
- 17 Sur le calcul des propriétés physiques du verre. III. Indice de réfraction (en collaboration avec L. Dubrul). *Verre et silicates industriels*, t. IX, n° 16, 1938.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, pp. 405-406.

- 18 La valorisation des matières premières belges en verrerie (en collaboration avec L. Dubrul). *Revue belge des industries verrières*, avril 1939.
- 19 L'industrie de la cristallerie, causerie faite à l'I.N.R. *Verre et silicates industriels*, n° 19, 1939.
- 20 Les réactions entre corps à l'état solide. *Revue un. des mines*, mai 1940.
- 21 Réactions d'oxydation-réduction dans le verre. *Verre et silicates industriels*, t. XI, n° 5, 1940-1946.
- 22 La recherche scientifique dans l'art de la verrerie. *Revue universelle des mines*, 9^e série, t. I, 1945.
- 23 Le verre, matériau d'éclairage. *Bulletin de la Société belge des électriciens*, n° 2, 1945.
- 24 La tension superficielle des silicates fondus. *Bulletin de l'Institut du verre*, n° 2, mai 1946.
- 25 Industries du verre (en collaboration avec L. Dubrul et P. Gilard Jr.). *Les Composés siliceux*, Eyrolles, Paris, Bruxelles, 1960.
- 26 *Traité de physico-chimie des silicates*, t. I : Notions générales ; t. II : Le verre ; t. III : Les silicates dans l'industrie. Les Etudes des composés siliceux, Bruxelles.

HUBERT DAMAS

(1910-1964)

1948

NÉ À ETTERBEEK, le 27 septembre 1910, Hubert Damas passe toute sa jeunesse à l'Institut de zoologie de l'Université de Liège, où son père, Désiré Damas, a été nommé professeur de zoologie dès octobre 1910, succédant ainsi à Ed. van Beneden. Le professeur D. Damas est en effet logé, avec sa famille, dans les locaux de l'Institut dont il était le directeur. Hubert Damas est donc, pour ainsi dire, élevé au milieu des collections zoologiques de l'Université, et pendant toute sa vie il restera marqué par le respect, sévèrement inculqué par son père, des maîtres illustres qui honorèrent la maison où il vit, en particulier Edouard van Beneden.

Très tôt, la voie d'Hubert Damas apparaît donc comme tracée : il devra tenter de prolonger l'œuvre embryologique du fondateur de l'Institut de zoologie. Mais, d'autre part, comme son père d'ailleurs qu'il vénère et respecte profondément, Hubert Damas est captivé par l'étude des animaux sur le terrain, en pleine nature, et ses fréquents séjours à la villa que ses parents possèdent à Vieuxville, au bord de la Lambrée, le rendent particulièrement sensible aux manifestations de la vie dans les eaux douces. La limnologie devait bientôt devenir son domaine de prédilection.

Toutefois, sur les conseils de son père, il évite de se spécialiser de bonne heure, et cherche au contraire à multiplier les occasions de parfaire et d'étendre sa culture scientifique. Après la candidature en sciences naturelles, qu'il termine en 1929, il s'inscrit aux cours de la candidature en médecine, et s'initie, sous la conduite du professeur H. de Winiwarter, aux techniques de la cytologie et de l'histologie. Candidat en médecine en 1931, il entreprend le doctorat en zoologie à Liège, tout en faisant de fréquents séjours aux laboratoires de biologie marine de Blankenberghe, de Roscoff et de Wimereux ; son travail de

thèse porte sur les aspects morphologiques de la métamorphose de la lamproie.

Docteur en sciences zoologiques avec la plus grande distinction, en août 1933, Hubert Damas est bientôt lauréat du concours universitaire 1931-1933 et titulaire d'une bourse de voyage de la Fondation universitaire en 1934. Il accepte avec joie une mission de l'Institut des parcs nationaux du Congo belge qui lui permettra d'entreprendre l'exploration hydrobiologique des lacs africains. Cette mission est scrupuleusement préparée pendant le printemps et l'été 1934 par une série de séjours d'étude dans les meilleurs laboratoires hydrobiologiques étrangers : au Danemark chez Wesenberg-Lund, en Allemagne chez Thienemann, en Autriche chez Ruttner, en Yougoslavie chez Stankowicz. Sa mission au Congo belge, de janvier 1935 à mars 1936, consacrée surtout aux lacs Kivu, Edouard et Ndagala, est couronnée de succès. Il confirme que le lac Kivu est une ancienne vallée tributaire du Nil, et révèle que la pauvreté de la faune de ce lac est la conséquence de l'existence d'une « sorte de mer morte au fond du lac », dont les eaux profondes sont, sur près de 400 m d'épaisseur, chargées d'hydrogène sulfuré, d'acide carbonique et de méthane. Il dégage d'autre part les caractères synécologiques propres aux lacs tropicaux, fondamentalement différents de ceux des lacs tempérés, notamment en ce qui concerne leur stratification thermique et chimique. En 1937 et 1939, il publie le résultat de ses observations et une synthèse des connaissances sur la biologie lacustre équatoriale. Hubert Damas, en naturaliste de terrain, profite d'autre part de cette mission hydrobiologique pour accumuler d'importantes collections de matériaux zoologiques divers, et pour découvrir et étudier les dépôts lacustres fossilifères de la Semliki.

Dès son retour en Belgique, il est nommé en 1937 assistant au service de zoologie de l'Université de Liège, et partage son activité scientifique entre la limnologie et l'embryologie des vertébrés inférieurs. Il s'adonne à l'étude systématique de la faune de la Meuse et de ses affluents, et découvre diverses espèces intéressantes, notamment un ver oligochète, une méduse et un endoprocte nouveaux pour la faune européenne ou considérés jusqu'alors comme des formes exotiques. Il s'intéresse également aux problèmes de la pollution des eaux douces de notre pays.

Reprenant ses travaux sur les cyclostomes, Hubert Damas s'attaque au difficile problème de la formation de la tête chez la lamproie. Ses recherches le conduisent à présenter, comme thèse d'agrégation de l'enseignement supérieur, un mémoire intitulé *Recherches sur Lampetra fluviatilis L : Contribution à l'étude de la céphalogenèse chez les vertébrés*. Dans ce travail, il met en évidence les caractères primitifs excep-

tionnels de l'embryologie des cyclostomes, plus proches de ceux de l'amphioxus que de ceux des autres vertébrés, notamment le mode antéroccelique de formation des segments antérieurs, la métamérisation totale du mésoblaste, et la totale division de la tête en segments, fait unique chez les vertébrés. Cette particularité permet de reconsidérer la question de la formation de la tête chez les vertébrés et de déterminer le nombre de segments incorporés à la tête en avant de la région de l'oreille. Hubert Damas résumera ses conceptions à ce sujet dans le chapitre *Le crâne des agnathes* qui lui a été demandé pour le *Traité de zoologie* de Grassé. Le 17 juin 1943, Hubert Damas est reçu à l'unanimité agrégé de l'enseignement supérieur de l'Université de Liège. Il est nommé chef de travaux du service de zoologie en janvier 1945.

Hubert Damas n'avait jamais caché son désir de prolonger ses travaux d'embryologie descriptive par des études d'embryologie expérimentale et causale. Dans ce but, il s'initie aux techniques de la chirurgie embryonnaire dans le laboratoire du professeur A. Dalcq, de la Faculté de médecine de Bruxelles, au cours de plusieurs séjours en 1942, 1946 et 1947. C'est le problème des potentialités inductrices du neurectoblaste médullaire des vertébrés inférieurs qui retient tout spécialement son attention.

Lorsque le professeur Désiré Damas accède à l'éméritat, son fils est chargé, le 1^{er} janvier 1948, d'une partie des cours de la licence en zoologie, à savoir la morphologie animale (*partim* : chordés), la zoologie systématique (*partim* : chordés), l'éthologie et la zoogéographie. Il est également chargé du cours de géographie zoologique à la licence en géographie, et du cours *Faune du Congo belge* au Centre inter-facultaire d'études coloniales. Il est nommé professeur ordinaire le 1^{er} janvier 1953. Professeur scrupuleux et dévoué, il se consacre totalement à la préparation minutieuse de son enseignement, qu'il renouvelle et perfectionne chaque année, au point de délaisser ses recherches d'embryologie expérimentale. Il est vrai, par ailleurs, que l'installation provisoire de son service, qu'imposent les vastes travaux de réaménagement des locaux de l'Institut de zoologie, ne sont pas favorables à l'équipement d'un laboratoire de recherches tel qu'il le désirait. Aussi accepte-t-il volontiers une mission de l'I.R.S.A.C., en 1952, au cours de laquelle il étudie les lacs ruandais, au point de vue des caractères physiques et chimiques des eaux, de la nature des sédiments, et de la composition de la faune, notamment du plancton. Les travaux qu'il publie sur ces problèmes consacrent Hubert Damas en tant que spécialiste de l'hydrobiologie des lacs tropicaux, ce qui lui vaudra d'être invité à participer à divers symposiums ou congrès internationaux de limnologie, notamment à Cambridge (1953), à Vienne (1959) et à Madison (Etats-Unis, 1962) où il est désigné comme *chairman* de la

section *Limnological Surveys*. Il sera appelé également à participer au colloque sur les problèmes biogéographiques du parc de l'Upemba, en février 1963, à Elisabethville. En 1957, il accepte de diriger une mission des lacs du Haut Katanga de la Fondation de l'Université de Liège pour les recherches en Afrique centrale (F.U.L.R.E.A.C.). Au cours de trois séjours au Katanga (février-mai 1957, septembre-octobre 1957 et février-avril 1958), il s'attache à mettre à pied d'œuvre une équipe de collaborateurs, dont la mission est d'étudier le plancton, la faune et surtout la productivité piscicole des lacs de barrage et de lutter contre l'envahissement du plan d'eau par les végétaux. Il suivra de très près la réalisation du programme de travail dont il a accepté la responsabilité et la rédaction des nombreux rapports publiés par ses collaborateurs.

Mais les attributions professorales de Hubert Damas s'étendent encore en 1958, lorsque F. Carpentier, chargé du cours de morphologie et de systématique des invertébrés, obtient la démission honorable de ses fonctions pour raisons de santé. Pour le professeur Damas, cette charge nouvelle sonne le glas des longs et fructueux séjours d'étude au bord des lacs africains. Heureusement, en 1960, il peut installer définitivement son service dans les nouveaux locaux qui lui sont destinés à l'Institut de zoologie, et qu'il a fait aménager et équiper de manière à permettre le développement des recherches d'embryologie expérimentale auxquelles il n'a pas renoncé. Il commence à s'entourer d'une équipe de jeunes chercheurs dont il oriente principalement les travaux dans le domaine de l'embryologie. Multipliant les contacts avec les laboratoires étrangers, il est un membre actif de diverses sociétés scientifiques. Il est élu président de la Société royale zoologique de Belgique en 1957-1958, est élu membre de l'Institut international d'embryologie en 1957, participe au congrès de zoologie de Londres en 1958.

Il ne pourra malheureusement profiter que bien peu des bonnes conditions de travail qu'il trouve enfin dans son nouveau service. Moins de quatre ans après son installation dans les nouveaux locaux de l'Institut de zoologie, au moment où il peut commencer à profiter de l'équipement technique qu'il avait attendu toute sa vie, au moment où une équipe de jeunes assistants et chercheurs est prête à l'épauler, la mort le fauche dans un accident d'automobile le 19 avril 1964. Il revenait d'un stage à la station de biologie marine de Wimereux, où il conduisait chaque année, depuis 1959, les étudiants de la licence en zoologie, pour les initier aux manifestations de la vie sur le terrain, fidèle à ce principe, qu'il avait maintes fois professé, qu'il faut éviter de former des « naturalistes de cabinet ». On devait apprendre, par la publication d'un travail posthume, qu'il n'avait pas hésité, à l'âge de 54 ans, à s'initier patiemment aux délicates techniques de l'ultramicro-

tomie et de la microscopie électronique, afin de poursuivre à l'échelle submicroscopique l'étude de certaines particularités de structure des cyclostomes et du développement embryonnaire des vertébrés inférieurs.

C'est le professeur Marcel Dubuisson, recteur de l'Université de Liège, qui a le mieux évoqué la personne d'Hubert Damas, telle que ses collègues, ses amis et ses élèves l'ont connue ⁽¹⁾ : « sa sollicitude débordait largement le cadre scientifique. Cet homme au pas rapide, cet homme absorbé dans ses pensées, volontiers un peu distrait, savait écouter ceux qui viennent à lui, les comprendre, les aider. Il est à la fois très juste et très humain avec tous ses collaborateurs et la vie, dans son service, s'organise autour de lui dans une atmosphère de confiance et de réelle affection ».

Ch. JEUNIAUX.

PUBLICATIONS

- 1 Note sur l'apparition naturelle et provoquée des caractères sexuels chez la lamproie. *Bull. Soc. roy. sciences Liège*, 4, pp. 94-98, 1933.
- 2 Résultats zoologiques de la croisière atlantique de l'*Armauer Hansen*. IV : *Hydrichthys cyclothonis* (nov. sp.), Hydroïde parasite du poisson *cyclothone signata* (Garman). *Bull. Mus. roy. hist. nat. Belg.*, 10, pp. 1-10, 1934.
- 3 Les premiers stades de l'hématopoïèse dans le foie (Cobaye). *Arch. biologie*, 45, pp. 473-501, 1934.
- 4 Contribution à l'étude de la métamorphose de la tête de la lamproie. *Arch. biologie*, 46, pp. 171-227, 1935.
- 5 *Recherches hydrobiologiques dans les lacs Kivu, Edouard et Ndalaga*. Institut des parcs nationaux du Congo belge, Exploration du parc national Albert, Mission H. Damas (1935-1936), fasc. 1, 128 pages, 1937.
- 6 La stratification thermique et chimique dans les lacs Kivu, Edouard et Ndalaga. *Congrès de limnologie* (Paris), vol. 3, pp. 1-16, 1937.
- 7 Quelques caractères écologiques de trois lacs équatoriaux : Kivu, Edouard, Ndalaga. *Ann. Soc. roy. zool. Belg.*, 68, pp. 121-135, 1937.
- 8 Sur la présence dans la Meuse belge de *Branchiura sowerbyi* (Beddard), *Craspedacusta sowerbyi* (Lankester) et *Urnatella gracilis* (Leidy). *Ann. Soc. roy. zool. Belg.*, 69, pp. 293-310, 1938.
- 9 La faune de la Meuse belge. *Liège, la Meuse et le bassin mosan*, Assoc. franc. avancement sciences, 63^e Congrès, Liège, 1939.
- 10 *Poissons de la Mission H. Damas* (en collab. avec M. Poll). Institut des parcs nationaux du Congo belge, Exploration du parc national Albert, mission H. Damas, 78 pages, 1939.
- 11 Etude de la pollution de quelques cours d'eau de la région liégeoise (en collaboration avec MM. Batta, Leclercq et Van Beneden). *Rev. univ. mines*, 15, 1939.

⁽¹⁾ Séance solennelle d'ouverture des cours, Editions de l'Université de Liège, octobre 1964.

- 12 *Méthodes pour l'étude qualitative et quantitative du plancton*. Centre d'études des eaux de Liège, 1939.
- 13 La biologie lacustre équatoriale. *Association française pour l'avancement des sciences*, Liège, pp. 692-705, 1939.
- 14 Présentation de *Branchiura sowerbyi*, *Craspedacusta sowerbyi* et *Urnatella gracilis*. *Association française pour l'avancement des sciences*, Liège, p. 706, 1939.
- 15 Observations sur quelques couches fossilifères bordant la Semliki. *Rev. zool. bot. afr.*, 33, pp. 265-272, 1940.
- 16 Le développement de la tête de la lamproie (*Lampetra fluviatilis* L.). *Ann. Soc. roy. zool. Belg.*, 73, pp. 201-212, 1942.
- 17 Recherches sur le développement de *Lampetra fluviatilis* L. Contribution à l'étude de la céphalogenèse des vertébrés. Thèse d'agrégation de l'enseignement supérieur. *Archives biologie*, 55, pp. 1-284, 1944.
- 18 La coloration des tissus chargés de vitellus. *Arch. biol.*, 56, pp. 395-404, 1945.
- 19 Effet de la suspension précoce du flux inducteur sur la détermination du neurectoblaste médullaire. *Arch. biol.*, 58, pp. 15-57, 1947.
- 20 L'influence de la lumière sur la segmentation et la gastrulation chez *Lampetra fluviatilis*. *Bull. Soc. roy. sc. Liège*, pp. 286-292, 1948.
- 21 Nouvelles observations de l'influence de la lumière sur le développement embryonnaire de *Lampetra*. *Belg. Nederl. Cyto-embryol. Dagen*, Gand, pp. 96-99, 1949.
- 22 La ponte en aquariums des lamproies fluviatiles et de Planer. *Ann. Soc. roy. zool. Belg.*, 81, pp. 151-162, 1950.
- 23 Observations sur le développement des ganglions crâniens chez *Lampetra fluviatilis* L. *Arch. biol.*, 72, pp. 65-95, 1951.
- 24 Les lacs du Ruanda et leurs problèmes. *Ann. Soc. roy. zool. Belg.*, 84, pp. 17-38, 1953.
- 25 Etude limnologique de quelques lacs ruandais. I. Le cadre géographique. *Mémoires Inst. roy. colonial, Section sc. nat. et médicales*, 24, pp. 1-89, 1954.
- 26 L'eau de mer : caractéristiques générales. In *Livre de l'eau*, vol. I, pp. 201-220, Liège, Centre belge d'étude et de documentation des eaux, 1954.
- 27 Etude limnologique de quelques lacs ruandais. II. Etude thermique et chimique. *Mémoires Inst. roy. colonial belge, Section sc. nat. et médicales*, 24, pp. 1-113, 1954.
- 28 L'eau des lacs, in *Livre de l'eau*, t. II, pp. 72-94. Centre belge d'étude et de documentation des eaux, 1954.
- 29 La branchie préspiraculaire des Céphalaspides. *Ann. Soc. roy. zool. Belg.*, 85, pp. 89-102, 1954.
- 30 Recherches limnologiques dans quelques lacs du Ruanda. *Travaux de l'Ass. intern. limnologie théorique et appliquée*, 12, pp. 335-341, 1955.
- 31 Etude limnologique de quelques lacs ruandais. III. Le Plancton. *Mémoires Acad. roy. sc. coloniales, Nouvelle série*, I, fasc. 3, pp. 1-66, 1955.
- 32 Etude limnologique de quelques lacs ruandais. IV. Les sédiments et leur faune. Conclusions générales. *Mémoires Acad. roy. sc. coloniales, Nouvelle série*, 3, fasc. 4, pp. 1-43, 1956.
- 33 Zoologie et Congo belge. *Ass. amis Univ. Liège*, 27, pp. 22-25, 1957.
- 34 Le crâne des agnathes. In GRASSÉ, P.-P., *Traité de zoologie*, XIII, fasc. 1, pp. 22-39, 1958.
- 35 Réflexions sur le concept de « protection de la nature ». *Ann. Soc. roy. zool. Belg.*, 88, pp. 303-313, 1958.
- 36 Ecologie d'un marécage katangais. *Ann. Soc. roy. zool. Belg.*, 89, 93-103, 1959.

- 37 Le lac de barrage de la Lufira. *Comptes rendus Réunion technique d'Athènes de l'U.I.C.N.*, vol. IV, pp. 152-157, 1959.
- 38 Contribution à l'étude hydrobiologique des lacs de Mwadingusha, Koni et N'Zilo (en coll. avec N. Magis et A. Nassogne). *Bulletin trimestriel du Centre d'études des problèmes sociaux indigènes (C.E.P.S.I.)*, n° 46, pp. 1-49, 1959.
- 39 Cyclostomata, in the *Encyclopedia of Biological Sciences*, Rheinhold Public. Co., N. Y., pp. 287-289, 1961.
- 40 L'évolution d'un lac barrage du Katanga. *Verh. internat. Verein. Limnol.*, 14, pp. 661-664, 1961.
- 41 Publication du mémoire posthume de D. DAMAS et G. STIASNY : Les larves pélagiques d'entéropeustes (*Tornaria* et *Planctosphaera*). *Mémoires Acad. roy. Belg., Classe des sciences*, t. 15, fasc. 2, pp. 1-67, 1961.
- 42 La collection de *Pelagospaera* du « Dana ». *Dana Report*, n° 59, pp. 1-22, Copenhague, 1962.
- 43 La formation du pharynx chez *Salmo fario* (en coll. avec L. Pirotte). *Ann. Soc. roy. zool. Belg.*, 93, pp. 121-136, 1963.
- 44 Les populations animales et végétales du lac de barrage de la Lufira. *Public. Univ. Elisabethville*, 6, pp. 81-94, 1963.
- 45 L'effet des barrages sur la population piscicole. *Centre belge d'étude et de documentation des eaux*, n° 240, pp. 1-7, 1963.
- 46 Les poissons des lacs africains. *Centre belge d'étude et de documentation des eaux*, n° 240, pp. 1-8, 1963.
- 47 Le plancton de quelques lacs d'Afrique centrale. *Verh. intern. Verein. Limnol.* 15, pp. 128-138, 1964.
- 48 L'eau de mer. Caractéristiques générales, dans *Le livre de l'eau*, t. I, 2^e édition, CEBEDOC, Liège, 1965, pp. 231-250, 1965.
- 49 L'eau des lacs, dans *Le livre de l'eau*, t. I, 2^e édition, CEBEDOC, Liège, 1965, pp. 251-274, 1965.
- 50 Ultrastructure de la peau de la lamproie (en coll. avec H. Firket). *Ann. Soc. roy. zool. Belg.*, 96, fasc. 1-2, sous presse.

FREDI DARIMONT

(1917-1966)

1957

FREDI DARIMONT est né à Vottem, près de Liège, le 13 août 1917. Il fit, à l'Athénée royal de Liège, des humanités latines-scientifiques qu'il termina avec le plus grand fruit et qu'il compléta par l'épreuve de grec présentée au Jury central.

Dès son entrée dans l'enseignement moyen, il se passionna pour les sciences naturelles. Elève du professeur Paul Maréchal, naturaliste enthousiaste et entomologiste réputé, il se vit confier par celui-ci l'entretien et l'enrichissement des collections didactiques du petit musée de biologie de l'Athénée.

Inscrit à l'Université de Liège, candidat en sciences biologiques avec grande distinction (1933), F. Darimont se montrait aussi bon élève en zoologie qu'en botanique et il aurait pu, pour sa licence, choisir avec d'égales chances de succès, soit la zoologie, soit la botanique. Il fut d'ailleurs élève-assistant en zoologie en 1938-1939 et ce fut finalement une question de personnes qui motiva son choix.

Au moment où il entra en licence en sciences botaniques, un sérieux effort y était consenti pour développer un laboratoire de cryptogamie surtout axé sur la microbiologie. Des recherches sur les infections cryptogamiques qui nuisaient aux confitureries et à l'industrie sucrière y étaient poursuivies.

Tout de suite, F. Darimont se passionna pour les cultures de mycètes inférieurs. Il mit au point une technique qui permettait de séparer, sous le microscope et au moyen d'un micromanipulateur, les différentes cellules constitutives d'un filament mycélien et, sans cesser de les contrôler et sans les sortir de la chambre de Van Tieghem initiale, de les ensemercer séparément.

Il appliqua cette technique lors de la réalisation de son mémoire de licence, qui avait pour objet l'étude de plusieurs lignées distinctes

chez une levure, *Endomycopsis vernalis*. Il obtient pour ce mémoire, en 1941, la plus grande distinction.

En 1942, F. Darimont devient assistant volontaire du professeur Monoyer, au service de morphologie végétale et de botanique systématique. En 1944, il est nommé assistant de première catégorie, poste qu'il occupera jusqu'en 1953.

Dès 1939, F. Darimont s'est attaché à l'étude des champignons supérieurs de la haute Belgique ; il fut encouragé dans cette voie par la présence à Liège d'amateurs éclairés en mycologie, dont l'un, l'ingénieur Paul Baar, mettait à sa disposition l'une des plus riches bibliothèques mycologiques de Belgique, tandis que l'autre, Jean Damblon, devenait son collaborateur de tous les jours.

En 1941, F. Darimont conçoit le programme d'un vaste travail consacré à la sociologie des champignons supérieurs, discipline naissante à cette époque. Cette recherche était une œuvre de longue haleine, mais cela n'était pas pour rebuter ce jeune chercheur qui, au sein des pires difficultés matérielles engendrées par la guerre, poursuivait malgré le danger réel qu'il courut sur le terrain, les milliers d'observations nécessaires à l'édification de son mémoire de doctorat.

Celui-ci, auquel il travailla onze années, lui valut le titre de docteur en sciences botaniques avec la plus grande distinction (1952). F. Darimont y exposait, en trois très gros volumes restés malheureusement inédits, les fondements et les principes directeurs d'une méthode mycosociologique, ainsi qu'une partie des résultats auxquels celle-ci l'avait conduit.

Nous devons nous borner à citer ici quelques-unes des conclusions principales auxquelles il est arrivé :

« a) La méthode mycosociologique proposée s'est avérée tout à fait adaptée aux mycètes, objective, simple et pratique. Il est donc devenu possible de décrire et de classer les groupements que forment les champignons supérieurs dans la nature. Vingt-deux de ces groupements ont été décrits jusqu'à présent en haute Belgique.

» b) Les groupements mycologiques sont déterminés en ordre principal par le caractère des formations végétales, la nature du sol, les substrats organiques disponibles, les facteurs du climat et du microclimat. Le rôle des divers microclimats existant au sein d'une association végétale s'avère capital dans la constitution et la répartition des groupements mycologiques. Ce fait a été mis en évidence grâce à des arguments d'ordre fongistique (listes d'espèces) et d'ordre physiologique (phénomènes de convergence morphologique).

» c) L'existence d'aires de distribution géographique chez les champignons supérieurs, aires nettement définies par l'histoire des

climats, a été démontrée. La connaissance du caractère géographique des espèces s'avère nécessaire en mycosociologie.

» d) Les champignons supérieurs sont très sensibles dans la morphologie de leurs carpophores aux influences du milieu éoclimatique. Trop peu d'importance a été attachée jusqu'ici à l'étude des « petites espèces » ou des formes écologiques.

» e) La méthode employée au cours de ces recherches sur les champignons paraît susceptible de généralisation. »

Respectant l'unité fondamentale de végétation autotrophe — l'association —, la méthode proposée permet d'en compléter l'étude par l'analyse de populations hétérotrophes qui lui sont subordonnées mais qui obéissent à un déterminisme propre.

Postérieurement à la présentation et à la défense de sa dissertation doctorale, F. Darimont poursuit l'étude des groupements mycologiques des forêts feuillues de Wallonie, particulièrement dans le Condroz, en Famenne, en Ardenne condrusienne et en Haute-Ardenne. D'autre part, il étend ses recherches à d'autres biotopes : tourbières, aulnaies fangeuses, bétulaies sur tourbe, pelouses calcaires et plantations de résineux.

Dans le cadre de ses études mycosociologiques, F. Darimont s'attache à la recherche des relations causales entre les champignons et leur milieu. D'une part, les innombrables observations accumulées sur le terrain devaient le conduire à la conception et à la définition de groupes d'espèces liées en commun à des conditions étroitement déterminées de leur biotope : association végétale, pH, minéralisation, type d'humus, éclaircissement, microclimat, drainage du sol, etc. D'autre part, F. Darimont procéda à certaines études expérimentales des exigences écologiques et de l'« amplitude de vitalité » des espèces. Par la réalisation de cultures mixtes de deux ou de plusieurs espèces, ce chercheur dynamique s'était engagé dans la voie de la mycosociologie expérimentale : se rendre compte de la propension ou du refus de cohabiter un même substrat que manifestent certains champignons.

Parallèlement à son activité mycologique, F. Darimont s'intéresse également à la floristique, à la phytogéographie et à la phytosociologie des plantes vasculaires. C'est ainsi qu'il participe à l'élaboration des deux planchettes phytogéographiques de l'*Atlas national de Belgique* (1959).

En 1944, le poste d'assistant au service du professeur Monoyer avait été créé en faveur de F. Darimont grâce à la clairvoyance unanimement reconnue de ce tout grand administrateur-inspecteur de l'Université de Liège, Marcel Dehalu, à qui tant de jeunes chercheurs doivent d'avoir pu poursuivre une carrière à l'Université.

Indépendamment de la réputation scientifique de F. Darimont, notre administrateur avait du reste, en d'autres circonstances, pu apprécier son intelligence, son esprit d'organisation et son dévouement à l'Université : en effet F. Darimont avait été choisi par ses condisciples comme administrateur-délégué de la Maison des étudiants, ce qui, dans les difficultés nées de la guerre, entraînait des contacts presque quotidiens entre le professeur Dehalu et l'étudiant.

Le côté social du caractère de Fredi Darimont se retrouve tout au long de sa carrière universitaire et para-universitaire : c'est un « comitard » né, enthousiaste et efficient. La clarté avec laquelle il sait exposer un problème, proposer et mettre en œuvre la solution et payer chaque fois de sa personne, le font rechercher partout. A la Société botanique de Liège, il organise des réunions, des excursions, des expositions ; il est d'abord bibliothécaire conservateur de la Société, puis en devient, en 1955, secrétaire général. Il est aussi secrétaire de la Société « Les Amis du Musée Léon Fredericq », poste qu'il occupera jusqu'en 1957. Il est rédacteur en chef de la revue de botanique *Lejeunia*. Il est membre-fondateur de *Natura Mosana* et jusqu'à sa mort, il témoignera de sa sympathie agissante vis-à-vis des sociétés wallonnes d'histoire naturelle.

Depuis longtemps, F. Darimont se passionne pour les problèmes de conservation de la nature et de protection des espaces verts. Son activité dans ce domaine lui permet notamment de participer activement, en 1950, à l'enquête menée par l'administration de l'urbanisme dans la région liégeoise et confiée au groupe « L'Equerre ».

Assistant puis chef de travaux (1953), il s'attache, avec son patron, à la sauvegarde des deux grands espaces boisés de Neuville et du Sart-Tilman.

C'est ainsi qu'après l'échec de la proposition de rachat du domaine de Neuville par l'Etat, échec qui survenait après plusieurs années d'observations sur le terrain, de rapports scientifiques et de démarches, les efforts de F. Darimont se reportèrent sur le Sart-Tilman. Le gouverneur, les ministres Huysmans et Defraiteur et même l'ambassadeur des Etats-Unis se déplacèrent ou furent directement contactés en de mémorables réunions avec quelques professeurs de diverses Facultés. Finalement le propriétaire adopta lui-même l'idée de voir l'Université s'établir au Sart-Tilman et fit une première offre d'un don de 40 hectares.

Hélas l'idée était sans doute trop neuve pour beaucoup de collègues et une partie des autorités académiques ne suivit pas les « utopistes » qui voulaient mettre l'Université aux champs et refusèrent,

avec hauteur, un projet émanant de botanistes obscurs et « non mandatés » (1).

Mais F. Darimont devait plus tard avoir la satisfaction, non seulement de voir ce projet de l'Université au Sart-Tilman, auquel il avait travaillé tant de jours et tant de nuits, être repris par des autorités académiques plus dynamiques, mais aussi il devait avoir la joie de participer personnellement, en tant que haut fonctionnaire, à la réalisation du projet.

En effet, nommé suppléant du professeur Monoyer pour la cryptogamie dès le 22 janvier 1957 et chargé de cours quelques mois plus tard, il était, à cause de sa formation administrative, de ses goûts sociaux et de sa valeur intellectuelle, choisi comme chef de cabinet-adjoint par le ministre de l'instruction publique (février 1957). A la date du 1^{er} octobre 1964, il devait être nommé professeur extraordinaire.

En 1958, il est nommé directeur général de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. C'est alors que le jeune chargé de cours, sans rien sacrifier de ses obligations universitaires, voit s'ouvrir devant lui une prestigieuse carrière administrative.

Fredi Darimont va se dépenser sans compter pour assurer à la recherche scientifique la place de choix qu'elle doit occuper dans les préoccupations de l'Etat. Ses idées en ce domaine sont judicieuses et généreuses ; elles sont la synthèse de sa formation d'homme de science, conscient des nécessités et des problèmes de la recherche, en même temps que de sa personnalité d'homme politique et de serviteur de la Nation ; il se préoccupera toujours, au-delà du prestige de la recherche elle-même, de prendre contact avec les chercheurs et avec tous les milieux ressortissant à son département, dans un souci constant d'assurer à chacun des conditions optimales de travail, tant sur le plan moral que matériel.

En tant que directeur général, il sera un des principaux artisans de l'augmentation considérable des crédits alloués par l'Etat à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique. Il sera aussi directement mêlé à l'élaboration des lois et des arrêtés qui devaient fixer le statut actuel en ce domaine. En honnête homme, que toute injustice touchait et peinait sincèrement, il dut cependant assister, en témoin impuissant, à certaines manœuvres politiques qui desservaient les intérêts réels de la recherche ou de son Université, à laquelle il restait profondément attaché.

Ses qualités administratives et sa riche personnalité vont l'appeler à siéger dans de multiples organismes scientifiques belges. C'est ainsi

(1) Voir à ce propos le pamphlet publié par la revue *Université*, 3, n° 2, novembre 1949, pp. 2-5.

qu'il est membre du Conseil d'administration et du bureau du F.N.R.S., membre du Conseil d'administration de l'I.I.S.N., président du Conseil de gestion du Fonds de la recherche fondamentale collective et membre de la Commission administrative du Patrimoine des établissements scientifiques et artistiques de l'Etat dépendant de son département.

C'est pourtant sur le plan international, que la personnalité dynamique de F. Darimont va trouver son plus complet épanouissement. Son esprit lucide en même temps qu'idéaliste, son expérience scientifique et administrative, sa générosité et sa finesse à diriger un débat et à en faire la synthèse le font apprécier et rechercher dans les nombreuses réunions internationales où il représente la Belgique. A l'O.C.D.E., au Conseil de l'Europe, à la Conférence européenne des ministres de l'éducation, pour ne citer que les principaux organismes où il devait siéger, ses qualités exceptionnelles le distinguent rapidement et il est appelé à plusieurs reprises à présider d'importants débats, entre autres ceux du Comité de l'enseignement supérieur et de la recherche du Conseil de l'Europe (1963-1964). De nombreuses missions extra-européennes lui sont confiées : il est délégué de la Belgique à la Conférence de Washington sur les investissements dans l'éducation (1961) et à la Conférence des directeurs généraux de l'enseignement supérieur, organisé par l'AUPELF à Montréal (1964) ; plusieurs fois, il se rend en Afrique centrale (Congo, Rwanda et Burundi). Le lendemain de son décès tragique, F. Darimont devait partir pour Strasbourg, afin de prendre part à la réunion annuelle du Comité de l'enseignement supérieur et de la recherche du Conseil de l'Europe, le surlendemain, il allait présider, à Paris, le Comité scientifique de l'O.C.D.E. et, quelques jours plus tard, il devait partir pour le Rwanda et le Kivu...

Comment cet homme, chargé d'innombrables tâches et responsabilités nationales et internationales dans le domaine de l'organisation de la recherche, pouvait-il, avec la plus totale sérénité, assurer en même temps la gestion du service de cryptogamie de l'Université de Liège et l'enseignement de cette discipline ? La chose est presque inconcevable pour qui n'a pas connu F. Darimont ! Pourtant, en moins de neuf années de gestion scientifique de son service, il réussit à créer un foyer de recherches diversifiées, de réputation internationale. Il fait école dans le domaine de la mycologie et réussit à promouvoir le développement d'autres voies de recherches cryptogamiques.

Un souci constant l'anime cependant dans l'organisation de la recherche universitaire dans le domaine de la systématique végétale : le thème essentiel des travaux menés dans son service consiste dans la recherche, à partir des traditions taxonomiques existantes, de perspectives innovatrices. F. Darimont veut voir remettre en question les divers critères utilisables et surtout développer des critères nouveaux ou négli-

gés, avec comme objectif d'étoffer la systématique classique, de la corroborer, de la corriger sur certains points ou de la compléter sur d'autres.

Son enseignement fut apprécié des étudiants de la licence en sciences botaniques. A l'occasion de l'analyse systématique détaillée de certains groupes de champignons ou d'algues, Fredi Darimont ne manquait aucune occasion de faire naître des questions, de provoquer de longues discussions; il dirigeait celles-ci avec une autorité, une bonhomie et une originalité d'esprit que n'oublieront jamais ses élèves. Au travers des faits détaillés qu'il exposait, c'est tout l'esprit de la systématique moderne qu'il tentait de faire découvrir aux futurs botanistes qu'il formait. Jusqu'au dernier jour, il devait garder pour son enseignement un enthousiasme qu'il savait communiquer à ses collaborateurs les plus proches.

F. Darimont devait aussi accepter diverses responsabilités au sein des sociétés scientifiques belges. Outre le poste de secrétaire général de la Société botanique de Liège, qu'il assumait jusqu'à sa mort, il fut notamment président de la Société royale de botanique de Belgique (1961-1962), au moment où celle-ci fêtait le centième anniversaire de sa fondation, et président de *Natura Mosana* en 1963-1964. En outre, lors de l'exposition universelle de 1958, il fut secrétaire de la classe « Enseignement supérieur universitaire » du groupe de l'éducation et de l'enseignement de la section belge.

Le 27 février 1966, parvenait l'atroce nouvelle de la mort de F. Darimont, décédé à Liège dans un accident d'automobile. La disparition de cet homme jeune, dont l'activité débordante n'altérait en rien la robuste santé, frappait brutalement sa famille, ses amis et ses collaborateurs. La commune de Vottem devait lui faire d'émouvantes funérailles, que suivirent des milliers d'amis et de représentants des milieux universitaires, scientifiques, administratifs et politiques; nul ne pouvait encore se faire à l'idée que Fredi Darimont, dont la vie était synonyme de dynamisme, d'enthousiasme et d'extraordinaire puissance de travail, avait brusquement disparu; chacun sentait pourtant l'immense vide que laissait cette disparition. Tour à tour, le professeur F. Dehousse, ministre de l'éducation nationale, le professeur Cl. Renard, vice-président du Conseil d'administration de l'Université, M. F. Noppens, bourgmestre de Vottem, et M. H. Levarlet, secrétaire général au ministère de l'éducation nationale et de la culture, lui apportaient le témoignage de la gratitude du gouvernement, de l'Université et de sa commune. Vers Madame Darimont, vers ses trois filles, France, Anne et Claude, qui acceptèrent durant tant d'années les sacrifices familiaux imposés par l'extraordinaire activité du disparu, allait la sympathie émue de tous.

A. MONOYER.

PUBLICATIONS

- 1 Insectes intéressants récoltés par le « Cercle des entomologistes liégeois » (en coll. avec P. Maréchal). *Lambillionea*, n° 8-9, 1936.
- 2 Dispersion de *Empetrum nigrum* L. en Belgique. *Lejeunia*, t. 2, 1938.
- 3 Les régions calcaires de Comblain-la-Tour, Oneux et Comblain-au-Pont. *Lejeunia*, t. 3, 1939.
- 4 Terrains crétacés de la colline Saint-Pierre (Loën). *Lejeunia*, t. 3, 1939.
- 5 Les terrains réviniens de Hockai. *Lejeunia*, t. 4, 1940.
- 6 Exploration mycologique du parc communal des « Fonds de Mary » à Esneux (en coll. avec J. Damblon). *Lejeunia*, t. 4, 1940.
- 7 Esquisse dynamique de la végétation du Thier de Nivelles à la Montagne Saint-Pierre (en coll. avec le prof. G. Kuhnholz-Lordat, de l'Ecole nationale d'agriculture de Montpellier). *Lejeunia*, t. 4, 1940.
- 8 Un groupement à « *Cirsium palustre* » et « *Angelica silvestris* » sur le plateau des Hautes-Fagnes. *A.F.A.S.*, 63^e session, Liège 1939, 1941.
- 9 L'habitat ancien sur le plateau de la Baraque Michel (en coll. avec M^{me} M. Bouillenne-Walrand). *A.F.A.S.*, 63^e session, Liège 1939, 1941.
- 10 Visite et exploration mycologique de l'Arboretum de la Vecquée et des bois environnants (Biens communaux, Seraing) (en coll. avec J. Damblon). *Lejeunia*, t. 5, 1941.
- 11 *Polyporus sulfureus* Fr. ex Bull. au Jardin botanique de Liège (en coll. avec J. Damblon). *Lejeunia*, t. 5, 1941.
- 12 Les bois de Ramioul au printemps. *Lejeunia*, t. 6, 1942.
- 13 Herborisation aux environs de Chaudfontaine. *Lejeunia*, t. 6, 1942.
- 14 Le Parc du Mary et le domaine du Rondchêne à Esneux. *Lejeunia*, t. 6, 1942.
- 15 Exploration mycologique du Bois de Comblain. *Lejeunia*, t. 6, 1942.
- 16 Herborisation printanière de Chaudfontaine à Tilff. *Lejeunia*, t. 7, 1943.
- 17 Excursion mycologique dans les environs de Gives (Ben-Ahin). *Lejeunia*, t. 7, 1943.
- 18 Excursion mycologique de Poulseur à Esneux (Bois d'Anthisnes et Bois d'Esneux). *Lejeunia*, t. 7, 1943.
- 19 Un site biologique à protéger : la « Heid des Gattes » près d'Aywaille. *Bull. Soc. r. bot. Belg.*, t. 77, 1945.
- 20 Paul Baar, 1880-1946 (en coll. avec A. Monoyer et J. Damblon). *Lejeunia*, t. 10, 1946.
- 21 Compte rendu de l'herborisation de la Société royale de botanique, dans les environs de Liège, les 15 et 16 juin 1946, Première journée — 15 juin 1946. *Bull. Soc. r. bot. Belg.*, t. 79, 1947.
- 22 La nouvelle station scientifique de l'Université de Liège au Mont Rigi (Hautes-Fagnes). *Les Naturalistes belges*, t. 29, n° 1-2, 1948.
- 23 Le feu et les équilibres naturels. *Université*, n° 1, janvier 1948.
- 24 Rapport sur l'évolution des terrains boisés dans la région liégeoise. Administration générale de l'urbanisme, *Survey régional liégeois*, 1950.
- 25 La flore mycologique automnale des bois de Biron (Barvaux-sur-Ourthe). *Lejeunia*, t. 13, 1951.
- 26 Excursion mycologique dans la région des Avins-en-Condroz (en coll. avec J. Damblon et R. Mathieu). *Lejeunia*, t. 13, 1951.
- 27 Signification de la découverte récente de *Amanita caesarea* (Scop. ex Fr.) Pers. ex Schw. en Famenne (en coll. avec Z. Bacq et J. Damblon). *Lejeunia*, t. 14 (1950) non sorti de presse mais tirages-à-part distribués en 1951.
- 28 Excursion du 27 août 1950 à Royseux (vallée du Hoyoux). *Natura Mosana*, t. 3, 1951.

- 29 Excursion mycologique du 17 septembre 1950 à Francorchamps (en coll. avec J. Damblon). *Natura Mosana*, t. 3, 1951.
- 30 Excursion du 8 octobre 1950 à Burnontige et à Werbomont. *Natura Mosana*, t. 3, 1951.
- 31 Excursion du 15 octobre à Marche-les-Dames (en coll. avec P. Henrard S.J. et J. Damblon). *Natura Mosana*, t. 3, 1951.
- 32 Une technique nouvelle d'isolement des microorganismes à l'aide d'un micro-manipulateur. *Trav. de bot. et de pharmacogn. déd. à F. Sternon, Liège, 1945-1952, 1952* [aussi dans *Lejeunia*, t. 9 (1945), 1961].
- 33 Champignons observés lors de l'herborisation à Tournai le 27 mars 1951. *Bull. Soc. r. bot. Belg.*, t. 84, 1952.
- 34 Herborisation du 1^{er} et du 2 juin 1952 : Entre-Sambre-et-Meuse. *Natura Mosana*, t. 5, 1953.
- 35 Excursion mycologique dans le Ravin de Solières à Ben-Ahin le 5 octobre 1952. *Natura Mosana*, t. 8, 1955.
- 36 Exposition mycologique de Maastricht les 11, 12 et 13 octobre 1952. *Natura Mosana*, t. 8, 1955.
- 37 Excursion mycologique dans le Bois des Manants à Méry (Tilff) le 26 octobre 1952. *Natura Mosana*, t. 8, 1955.
- 38 Excursion dans la forêt de la Vecquée (Biens communaux, Seraing), le 9 novembre 1952. *Natura Mosana*, t. 8, 1955.
- 39 Exposition mycologique du 26 septembre 1954 à Botrange (Robertville). *Natura Mosana*, t. 8, 1955.
- 40 Excursion mycologique du 26 septembre 1954 en Haute Ardenne. *Natura Mosana*, t. 8, 1955.
- 41 Premières indications sur les relations entre les champignons et les groupements végétaux de Belgique (en coll. avec P. Heinemann). *Les Naturalistes belges*, t. 37, 1956.
- 42 Excursion du 23 avril 1953 à Lorcé-Chevron. *Natura Mosana*, t. 8, 1955.
- 43 Herborisation des 23-25 mai 1953 dans la Lorraine belge et la Lorraine française. *Natura Mosana*, t. 8, 1955.
- 44 Excursion mycologique à Cerfontaine et Senzeilles, le 10 octobre 1954 (en coll. avec J. Lambinon). *Natura Mosana*, t. 9, 1956.
- 45 Exposition et excursion mycologiques du 14 octobre 1956 (en coll. avec J. Lambinon). *Natura Mosana*, t. 10, 1957.
- 46 Contribution à l'étude de la flore mycologique de la Haute et de la Moyenne Belgique, 1956 (en coll. avec J. Damblon et J. Lambinon). *Lejeunia*, t. 20, 1958.
- 47 Contribution à l'étude de la flore mycologique de la Haute et de la Moyenne Belgique, 1957 (en coll. avec J. Damblon et J. Lambinon). *Lejeunia*, t. 21, 1959.
- 48 Les espaces verts, in *Le plan d'aménagement de la région liégeoise, Première partie : L'Enquête*, 1959.
- 49 Contribution à l'étude de la flore mycologique de la Haute et de la Moyenne Belgique, 1958 (en coll. avec J. Damblon et J. Lambinon). *Lejeunia*, t. 22, 1959.
- 50 Le Massif armoricain. Excursion de la Société botanique de Liège (13-22 août 1960) (en coll. avec J. Duvigneaud et J. Lambinon). *Lejeunia*, Nouv. sér., 9, 1962.
- 51 Participation au t. 3 des *Cahiers du Sart Tilman* (sous presse) (pour les problèmes de zoning botanique).

- 52 L'évolution des terrains boisés dans la région liégeoise. *Lejeunia*, Nouv. sér. (sous presse).
- 53 Contribution à l'étude de la flore mycologique de la Haute et de la Moyenne Belgique, 1960-1965 (en coll. avec V. Demoulin et J. Lambinon). *Lejeunia*, Nouv. sér. (sous presse).

N. B. — Une partie importante des travaux botaniques, principalement mycosociologiques, de F. Darimont est restée inédite. Ses amis et collaborateurs espèrent pouvoir publier dans l'avenir, un certain nombre de ses manuscrits, en particulier de larges extraits de son mémoire de doctorat.

FACULTÉ DE MÉDECINE

ERNEST MALVOZ

(1862-1936)

1896

ERNEST MALVOZ naquit le 5 avril 1862 à Metz où il fit ses études à la Faculté de médecine, récompensé pour ses grades avec le plus grande distinction.

Dès la candidature, ses brillantes qualités et son zèle devaient le sortir du rang. Sous l'égide d'Auguste Simon Dubois, il devint successivement préparateur de Claude Bernard, puis de Charles Firket.

En 1886, diplômé de la veille, il défendait devant le jury de concours des thèses de voyage en Allemagne et surtout rapportant ses recherches expérimentales sur le passage des bactéries de la mère au fœtus. Mentes fois examinés depuis, et après travail, particulièrement dans le domaine de l'infarctus expérimental, des conclusions d'une haute portée doctrinale.

Lauréat du concours, il fut élu à Strasbourg pour compléter son bagage scientifique et participer aux travaux de l'école de maître à maître : en Allemagne d'abord au laboratoire de Weigert, puis à Paris au laboratoire de Doyon à l'École de Pasteur, enfin aux laboratoires de Bruchet et de Cuvier.

Au retour de ce premier voyage, il fut autorisé par la Faculté quelque peu étonnée de la perspective de créer un enseignement spécial de la bactériologie, rapportant ce cours aux vœux du corps enseignant de la Faculté de médecine; son ancien maître Constantin Vidouz abandonnant le champ de l'anatomie pathologique et cette dernière étant confiée, ainsi que le service d'enseignement de la bactériologie, à un jeune et distingué élève de son, Charles Firket.

Ernest Malvoz, par ses brillantes études et par les enseignements spéciaux recueillis à l'étranger, était bien désigné pour devenir l'assistant du professeur Firket.

FACULTÉ DE MÉDECINE

ERNEST MALVOZ

(1862-1938)

1896

ERNEST MALVOZ naquit le 5 avril 1862, à Huy, où il fit ses études primaires et moyennes supérieures.

Il vint à Liège en 1879 pour poursuivre des études universitaires à la Faculté de médecine, conquérant tous ses grades avec la plus grande distinction.

Dès la candidature, sa brillante intelligence et son allant devaient le sortir du rang : élève-assistant d'Auguste Swaen d'abord, il devint successivement préparateur de Constant Vanlair, puis de Charles Firket.

En 1886, diplômé de la veille, il défendait devant le jury du concours des bourses de voyage un important mémoire rapportant ses recherches expérimentales sur le passage des bactéries de la mère au fœtus. Maintes fois confirmé depuis, ce travail étayait, particulièrement dans le domaine de l'infection tuberculeuse, des conclusions d'une haute portée doctrinale.

Lauréat du concours, il s'en fut à l'étranger pour compléter son bagage scientifique et parfaire son habileté technique auprès de maîtres éminents : en Allemagne d'abord au laboratoire de Weigert, puis à Paris au laboratoire de Duclaux à l'Institut Pasteur, enfin aux laboratoires de Brouardel et de Cornil.

Au retour de ce précieux voyage, il devait retrouver une Faculté quelque peu transformée : le gouvernement venait de créer un enseignement spécial de la bactériologie, répondant en cela aux vœux du corps enseignant de la Faculté de médecine ; son ancien maître Constant Vanlair abandonnait la chaire d'anatomie pathologique et cette dernière était confiée, ainsi que le nouvel enseignement de la bactériologie, à un jeune et distingué chargé de cours, Charles Firket.

Ernest Malvoz, par ses travaux antérieurs et par les enseignements spéciaux recueillis à l'étranger, était tout désigné pour devenir l'assistant du professeur Firket.

Dès lors son orientation bactériologique était nettement tracée ; successivement parurent ses travaux sur la valeur hygiénique des eaux, sur le *Bacterium coli commune*, sur le choléra dans la région liégeoise en 1892, sur le bacille de la fièvre typhoïde. (La valeur de ce dernier mémoire étant consacrée par l'attribution du prix Alverenga.)

En 1894, la thérapeutique des maladies infectieuses devait s'enrichir d'une grande découverte : celle du sérum antidiphthérique par Emile Roux.

Le Conseil provincial de Liège, à l'instigation de Malvoz, décidait la distribution gratuite du sérum et, afin de contrôler bactériologiquement l'opportunité des interventions sérothérapiques, créait un laboratoire d'analyses. C'est ce premier laboratoire qui devait bientôt devenir l'important Institut provincial d'hygiène et de bactériologie d'où naîtraient tant de réalisations remarquables dans le domaine de la prophylaxie et de l'hygiène sociale.

En 1896, le cours de bactériologie devint autonome, quoique encore facultatif. Ernest Malvoz fut chargé de l'enseignement de la « bactériologie appliquée ».

En 1899, à la suite d'une note particulièrement persuasive, le Conseil provincial décidait de créer le « sanatorium populaire » de Borgoumont. Cette décision couronnait la propagande intensive entreprise dès 1897, avec le concours enthousiaste d'une poignée de collaborateurs ; pas une bourgade de la province où, chaque dimanche, ne fût organisée une conférence sur la prophylaxie et la curabilité de la tuberculose. Mais quelle satisfaction à l'issue de cette ardente campagne : un merveilleux sanatorium, vrai modèle du genre, s'ouvrait en 1903 ; réservé à la classe laborieuse du pays, l'établissement n'avait rien à envier aux luxueux hôtels-cures qui, dans les sapinières de Suisse ou du Hartz, accueillaient quelques privilégiés de la fortune.

Toutefois, avant d'organiser le traitement de la plus redoutable des maladies sociales, il fallait centraliser le dépistage des bacillaires, remonter aux sources de contagion, assurer la surveillance médicale de l'entourage, secourir les familles meurtries. C'est alors que deux cœurs généreux, aidés par une profonde connaissance scientifique de l'infection bacillaire, Albert Calmette et Ernest Malvoz, imaginèrent cette admirable réalisation sociale, le « dispensaire antituberculeux ». Cet organisme, on le sait, devait devenir le rouage indispensable, primordial, de la lutte contre la tuberculose. Œuvre essentiellement sociale par les rapports serrés qu'elle établissait avec toutes les sociétés de secours mutuels et les institutions publiques ou privées d'assistance, elle connut d'emblée un tel succès que l'initiative liégeoise fut immédiatement suivie partout, dans les autres provinces belges, en France, dans l'Europe entière.

Quand Robert Koch, le 12 décembre 1905, vint à Stockholm recevoir en séance solennelle le prix Nobel pour la médecine, il prononça ces paroles (quelle autorité pourrait être invoquée avec plus de force ?) : « Je considère les dispensaires antituberculeux comme un des moyens les plus efficaces, sinon le plus efficace de tous, que nous possédions pour combattre la tuberculose. » Et le savant allemand ajoutait : « ... Je crois que ces dispensaires, lorsqu'ils couvriront tous les pays de leur réseau serré, exerceront l'action la plus bienfaisante dans la lutte contre le terrible fléau. »

Les lourdes et inévitables préoccupations qu'entraînait la mise en train de ces diverses institutions étaient toutefois incapables d'avoir raison de la prodigieuse capacité de travail de Malvoz. Il poursuivait sans relâche ses travaux de laboratoire, groupait autour de lui de jeunes chercheurs, dispensait un enseignement dont la distinction et la portée pratique captivaient ses auditeurs, tant étudiants que praticiens chevronnés. Que de beaux travaux de bactériologie et d'immunologie ne cessent d'être publiés par lui-même et par la jeune équipe qu'il dirige avec autorité !

Le Laboratoire universitaire et l'Institut provincial devaient s'intéresser en commun à une affection qui s'étendait dangereusement dans la région charbonnière liégeoise, touchant un nombre extrêmement élevé d'ouvriers mineurs, l'ankylostomiase. En effet, en 1903, on comptait plus de huit mille mineurs atteints par l'infestation vermineuse (27 % de l'effectif des charbonnages du bassin).

La reproduction expérimentale de l'affection fut étudiée chez le chien, on précisa les mœurs du parasite, on mit en lumière les diverses voies de pénétration des larves, notamment l'importance de la voie cutanée.

Le dépistage et le traitement des porteurs de ver furent alors entrepris dans un nouveau dispensaire, le « dispensaire du mineur », tandis que diverses mesures d'hygiène étaient instaurées sur le lieu même du travail. En 1912 déjà, on touchait à la victoire ; les chantiers souterrains étaient débarrassés de l'ankylostome duodéal. Rarement la collaboration intime d'un laboratoire de recherche et d'un service d'hygiène prophylactique connaîtrait un succès aussi complet !

Et la province de Liège continuait à épauler son brillant hygiéniste dans ses initiatives successives ; ainsi furent créés la clinique du nystagmus des mineurs, le dispensaire des maladies du travail, le sanatorium pour femmes et enfants, l'école d'infirmières, le dispensaire de prophylaxie antivénérienne, etc.

Vinrent les pénibles années de la guerre 1914-1918. Malvoz redoubla d'activité, se partageant entre ses laboratoires (dont il dut disputer une partie des locaux au Service de santé allemand), entre ses insti-

tutions de médecine sociale et ce dispensaire antiparasitaire nouveau réalisé pour faire barrage à une inquiétante endémie de gale et de pédiculose. A noter qu'au dispensaire antituberculeux il ouvrait une consultation spéciale pour enfants débiles, consultation au cours de laquelle s'effectuait pour la première fois la surveillance médicale systématique des enfants des écoles de la ville de Liège.

Après la guerre, tandis que l'activité reprenait au laboratoire universitaire avec des recherches sur le groupe typho-coli-dysentérique, sur le bactériophage, sur l'immunité naturelle et acquise vis-à-vis de la bactérie charbonneuse, sur les agglutinines chimiques, il concevait un Centre de préparation et de distribution du vaccin BCG destiné aux neuf provinces belges et au Grand-Duché de Luxembourg.

En 1919 ses charges d'enseignement s'augmentaient du fait de l'attribution de la succession de Felix Putzeys à la chaire d'hygiène publique et privée.

Si Malvoz était un hygiéniste audacieux, profondément altruiste, il était aussi un merveilleux animateur, un véritable maître, sachant éveiller la curiosité scientifique de nombreux collaborateurs. Parmi ses élèves, dont plusieurs furent des lauréats des concours du gouvernement ou présentèrent des mémoires de doctorat spécial et d'agrégation, il faut citer Martin Herman, Octave Gengou, Lucien Beco, Maurice Brouha, Defalle, Lambotte, Bossaert, Maurice Dubois, Albert Dubois, Stiennon, Lambinet, Goebel, Lomry, Léon Muller, Meunier, Zebrowsky, Lea Glousman, Perkovsky, Fabry, van Beneden, Vandestrade, Jeanne Lommel, Dormal, Massa, Charles Grégoire.

L'éméritat, en 1932, ne vint guère freiner son extraordinaire activité. En effet, il devait accepter de continuer, durant une année, son enseignement de l'hygiène coloniale et de la pathologie tropicale aux futurs ingénieurs, en attendant le retour du Congo du titulaire, un de ses anciens élèves, René Mouchet, médecin en chef de la colonie.

Chaque matin, et ce jusqu'à trois jours avant sa mort survenue brutalement le 18 octobre 1938, répondant à l'insistante invitation de son successeur, on pouvait le voir gagner l'Institut d'hygiène de la rue de Pitteurs, apportant à tous le bénéfice précieux de ses conseils et de son enthousiasme généreux.

A l'Institut fonctionnait une consultation gratuite bihebdomadaire ouverte aux étudiants dont la santé s'avérait déficiente. Profondément ému par tant de cas malheureux décelés par le « dispensaire universitaire », il n'accepta la manifestation académique qu'il s'entêtait à refuser catégoriquement que lorsqu'on lui fit promesse de réunir à cette occasion un « fonds » destiné à permettre l'assistance médicale et matérielle aux étudiants touchés par la tuberculose.

Que de jeunes malades durent à ce Fonds (à la constitution duquel participèrent les premiers le roi Albert et la reine Elisabeth) de supporter en toute quiétude d'esprit une cure sanatoriale de longue durée et après celle-ci une convalescence souvent très prolongée !

Au cours des matinées passées à l'Institut d'hygiène, il continuait à faire preuve d'une merveilleuse vitalité physique et intellectuelle. Tantôt il corrigeait d'un geste toujours singulièrement élégant la technique hésitante d'un débutant, tantôt il apportait son solide bon sens et son esprit critique à la discussion d'une trouvaille expérimentale, tantôt il communiquait aux jeunes le fruit d'une lecture récente. Il s'inquiétait fort du sort des peuples étouffés sous la dictature et vitupérait, à grands coups de voix, contre les iniquités dont souffraient tant d'opprimés dans l'Europe d'après 1935.

Toutefois il devait, à la fin de sa vie, accorder un intérêt majeur au dépouillement et à l'analyse des premières enquêtes sur la gravité et la fréquence de l'antraco-silicose dans les houillères de la région liégeoise.

Il ne s'octroyait que de rares loisirs, et c'était alors dans le calme de sa demeure de la rue de Joie, pour figoler (seuls quelques familiers étaient dans le secret) les trois actes d'une pièce wallonne, *Mamzelle Thérèse*, dont il avait situé les péripéties à l'époque héroïque de la révolution liégeoise...

L'Université ne sera pas seule à cultiver fidèlement la mémoire d'Ernest Malvoz. Il est émouvant de constater combien la reconnaissance populaire lui reste acquise ; pas une bourgade du bassin industriel liégeois qui n'ait tenu à donner son nom à une place publique, à un quai, à une rue.

Et quelques mois après sa mort, ne vit-on pas, certain soir brumeux d'arrière-saison, un long cortège de mineurs en tenue de travail, lampes de sécurité allumées, porter processionnellement, au rythme d'une marche funèbre, des hauteurs du quartier Sainte-Marguerite vers le Palais provincial, le buste en terre cuite de celui auquel tant d'entre eux devaient d'avoir pu survivre à l'ankylostomiase, au nystagmus, à la tuberculose.

J. VAN BENEDEN.

PUBLICATIONS

Voir *Liber memorialis*, 1936, t. III, pp. 234-237.

PAUL SNYERS

(1855-1939)

1898

SNYERS, MAX-PAUL, né à Noville (Hesbaye) le 13 novembre 1855, fit ses études moyennes avec grande distinction au Collège Saint-Servais à Liège, puis entra à notre Université en 1874. Il se destinait à la carrière médicale dans laquelle son père occupait, à Liège, une place éminente. En juillet 1881, il reçut son diplôme de docteur après avoir subi trois examens avec grande distinction et quatre avec la plus grande distinction.

Au mois de novembre suivant, il commença ses voyages scientifiques en Allemagne et en Autriche. Après un séjour de deux mois à Berlin, il visita Leipzig, Prague, où il retrouvait le professeur Gussenbauer qu'il avait connu à Liège lorsqu'il y occupait la chaire de clinique chirurgicale. Il arriva ensuite à Vienne, où il travailla pendant quatre mois au laboratoire de pathologie expérimentale du professeur Stricker. Les recherches qu'il y fit firent l'objet de sa première publication parue dans le *Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique* sous le titre de « Pathogénie des accidents urémiques ».

En 1882, il fut nommé assistant à la Clinique chirurgicale du professeur Masius où il demeura pendant les six années de la durée de son mandat. L'année suivante, se trouvant de nouveau à Leipzig, il eut la bonne fortune d'assister, dans le service du professeur Wagner, aux premières administrations des antipyrétiques, nouveaux à cette époque, du groupe de l'antipyrine. Il put, dès sa rentrée à Liège, répéter ces recherches et publier le premier travail paru en langue française sur cette question et qui lui valut le titre de membre correspondant de la Société royale des sciences naturelles et médicales de Bruxelles. En même temps il était occupé, au Laboratoire du professeur Weigert à Leipzig, à recueillir les éléments préparatoires au concours de l'enseignement supérieur. Deux ans plus tard, il fut proclamé lauréat du concours de l'enseignement supérieur des années 1883-1885, groupe des

Sciences médicales proprement dites. Le mémoire couronné fut publié sous le titre « Pathologie des néphrites chroniques ».

Peu après, il se rendit à Paris pour suivre les cliniques de Potain, de Charcot, de Jaccoud, etc.

Il assista fréquemment aux congrès de médecine interne tenus chaque année en Allemagne et sa connaissance de la langue lui permit d'y faire, en allemand, une communication qui est insérée dans le *Bulletin du Congrès de Munich* de 1906, sous le titre : « Über die Stokes-Adamsche Krankheit ».

En 1898, il fut appelé à la chaire délaissée par le professeur Vanlair et chargé du cours de pathologie médicale et thérapeutique spéciale des maladies internes, qu'il conserva jusqu'à son admission à l'éméritat.

Nommé professeur extraordinaire en 1901, il fut promu à l'ordinariat le 25 octobre 1906 et admis à l'éméritat le 13 novembre 1923 ; il est décédé le 31 mai 1939.

Décorations : Officier de l'ordre de Léopold. Officier de l'ordre de la Couronne. Officier de l'ordre de la Couronne de chêne du Grand-Duché de Luxembourg. Médaille civique de première classe.

M. FLORKIN.

PUBLICATIONS

Voir *Liber memorialis*, 1936, t. III, p. 239.

LUCIEN DE BECO

(1870-1937)

1901

FILS DE MÉDECIN, Lucien de Beco naquit à Huy le 12 décembre 1870 et mourut le 7 juillet 1937. Après de brillantes études d'humanités anciennes au Collège Saint-Quirin dans sa ville natale, terminant sa rhétorique par un prix d'excellence, il entra à 16 ans à l'Université de Liège où il poursuivit brillamment le cycle de ses études médicales. Interne de clinique médicale de 1892 à 1894, dans le Service du professeur Masius, il préparait en même temps, sous la direction du professeur Malvoz, un travail de bactériologie destiné au concours des bourses de voyage, dont il fut lauréat en 1894. Le professeur Masius, constatant chez son élève une capacité et une facilité de travail étonnantes, le jugea digne de la carrière professorale et l'incita à prendre contact à l'étranger avec les écoles les plus renommées. C'est ainsi que, pendant deux ans, Lucien de Beco fréquenta les laboratoires de bactériologie et de médecine expérimentale de Baumgarten à Tübingen, de Strauss à Paris, puis travailla dans diverses cliniques médicales sous la direction de maîtres reconnus : Erb et Ernst (Heidelberg), Liebermaster (Tübingen), Potain et Déjerine (Paris) pour lesquels il conserva toujours une profonde reconnaissance. Admirablement préparé, il entra au Service du professeur Masius en qualité d'assistant en 1896. Nommé chef de travaux en 1899, il succéda très vite à son maître, étant chargé du cours de clinique médicale en 1901. Il s'affirma d'emblée en tant que clinicien et professeur, et dès lors commença une carrière consacrée pendant trente-sept ans aux malades, à l'enseignement et à la recherche médicale.

Bien avant sa nomination de professeur ordinaire, en 1919, il était réputé pour ses grandes qualités de clinicien. Dans son service, la plus grande partie de son temps était consacrée aux malades. Le tour de salle qu'il effectuait quotidiennement, coiffé du calot noir, rassemblait autour de lui l'assistant, l'interne et les stagiaires attentifs et recueillis.

C'est là qu'il commençait son enseignement, insistant sur la nécessité d'un interrogatoire minutieux, d'une observation clinique détaillée avec soin ; sa discussion du cas, savamment dirigée grâce à un remarquable esprit de synthèse, portait sur ces notions de base, complétées par les données cytologiques et biologiques qu'il considérait comme indissociables de la sémiologie clinique dans l'établissement d'un diagnostic sûr et précis. Sous une apparence calme et austère, souvent distante, le regard vif ne laissant échapper aucun détail, Lucien de Beco cachait une vive sensibilité et une grande compréhension des malades dont il inspirait le respect à son assistance. Conscient du rôle de ses collaborateurs, religieuses, infirmières et médecins, il savait les encourager par sa bienveillance et son impartialité, mais ne laissait passer aucune erreur médicale dont il demandait compte avec sévérité. A une époque où les moyens thérapeutiques étaient encore limités, quoique très ouvert aux thérapeutiques nouvelles, il ne les acceptait comme définitives qu'après expérimentation personnelle, soucieux de ne pas infliger aux malades une fatigue inutile ou un traitement pouvant être nocif. La charge du cours de propédeutique qui lui fut attribuée en 1931 lui permit d'affirmer ses méthodes d'enseignement et le manuel qu'il publia sous le titre d'*Eléments de propédeutique* contribua à former une génération de médecins.

Si son enseignement commençait au lit du malade, c'est dans la salle de cours, à l'occasion de leçons magistrales comparables à celles des grands cliniciens français, que ce maître affirmait ses qualités didactiques. Ses dons d'observation, son souci d'objectivité scientifique, son esprit ordonné et méthodique étaient servis par une rare facilité d'expression ; sa vaste érudition enrichissant la discussion, sa vivacité d'esprit, son langage élégant et choisi faisaient de ses cliniques des chefs-d'œuvre oratoires, charmant ses auditeurs. Son enseignement universitaire embrassait tous les aspects de la profession médicale : la formation qu'il désirait donner aux futurs médecins ne se bornait pas aux connaissances scientifiques, elle comportait tous les aspects moraux s'attachant à la profession, et la déontologie médicale et professionnelle. Il donnait lui-même l'exemple du dévouement et du désintéressement le plus complet.

Non seulement grand clinicien et professeur remarquable, il s'intéressait vivement aux progrès de la médecine. Par ses travaux personnels et l'orientation qu'il donna à ses élèves, il fonda une véritable école qui maintint le prestige de la médecine liégeoise. Ses premiers travaux concernaient la bactériologie : parmi eux, nous citerons les recherches sur le sérodiagnostic de la fièvre typhoïde et des affections paratyphiques, la flore bactérienne de l'homme et des animaux, la pathogénie de la pneumonie, la sérothérapie antipneumococcique, le diagnostic de la

diphthérie, la perméabilité de la paroi intestinale vis-à-vis des microbes de l'intestin, la bactériologie et la vaccinothérapie du rhumatisme articulaire aigu et chronique. Dans la suite, comprenant l'importance de la physiologie dans les progrès de la science médicale, Lucien de Beco orienta ses travaux vers la médecine expérimentale : en collaboration avec L. Plumier, il poursuivit des études sur la circulation rénale et la diurèse, sur l'action des médications cardiotoniques. Après la guerre de 1914-1918, c'est vers la chimie physiologique qu'il dirigea l'activité de son laboratoire.

En même temps, il poursuivait inlassablement des études cliniques. Ses publications concernent le vaste champ de la médecine interne : maladies infectieuses, affections neurologiques, sanguines, digestives, cardiopathies, etc. Conscient de la nécessité d'élargir les méthodes d'investigation médicale, il introduisit dans son service la pratique du radiodiagnostic et, sur la suggestion de son élève Lucien Brull, lutta pour obtenir l'édification d'un bâtiment groupant une polyclinique et des laboratoires de recherche, réalisation unique à l'époque.

Chrétien convaincu, il excluait dans le choix de ses collaborateurs toute considération politique ou philosophique et les choisissait selon leur mérite, n'admettant aucune recommandation. Il laissait à ses élèves toute liberté de conduire leurs recherches à leur gré, les aidait de ses conseils, s'employait à leur fournir les moyens matériels nécessaires, leur apportant toujours un appui sûr et efficace. Quatre d'entre eux, L. Plumier, J. Roskam, L. Brull et A. Lambrechts, préparèrent un doctorat spécial ou une agrégation et poursuivirent à la Faculté une brillante carrière professorale.

La qualité de ses travaux et de son enseignement valurent à Lucien de Beco des promotions précoces dans son pays et à l'étranger. Membre du Conseil supérieur d'hygiène, correspondant de l'Académie de médecine en 1907, il en devint titulaire en 1919. Très soucieux du prestige et du niveau scientifique de cette institution, il en assura la présidence avec autorité en 1932. Il y laissa le souvenir d'une personnalité dynamique, à l'esprit critique toujours en éveil, suscitant discussions et échanges de vues, défendant avec vigueur toute idée qu'il jugeait bonne, traitant avec une rare compétence et un jugement sûr les missions qui lui étaient confiées.

Son indépendance d'esprit et son culte de la justice en faisaient volontiers un redresseur de torts. Se préoccupant de l'évolution de la science médicale au point de vue professionnel et médical, il prit part à diverses commissions : en 1923, rapporteur de la commission chargée d'apprécier l'opportunité de créer un diplôme de spécialité médicale, il s'opposa à la fragmentation de la médecine, redoutant que la spécialisation, en restreignant l'attention et l'expérience du médecin, ne se

fasse au détriment de la réflexion, de l'esprit de synthèse et du jugement. En 1927, rapporteur de la commission chargée d'étudier la création d'un ordre des médecins, il exposa de façon magistrale et persuasive la raison d'être et les responsabilités de cette nouvelle institution.

La réputation de clinicien et de professeur de Lucien de Beco franchit rapidement nos frontières : correspondant de la Société de neurologie de Paris et de l'Académie de médecine de Paris, il était membre fondateur de l'Association des médecins de langue française. Il présida, en 1929, le 21^e congrès français de médecine. Enfin, parmi les distinctions honorifiques qui lui furent attribuées, citons celles d'officier de l'ordre de Léopold, de commandeur de l'ordre de la Couronne, d'officier de la Légion d'honneur.

Le professeur de Beco fut une des grandes figures de la médecine liégeoise. La finesse de sa culture française, l'élégance de son art oratoire, fort appréciées dans le pays et à l'étranger, enrichissaient son enseignement universitaire. Il consacra ses remarquables dons intellectuels au maintien d'une médecine de qualité au point de vue scientifique et moral. Chef d'école largement ouvert aux progrès de la science médicale, il sut orienter en temps voulu les activités de son service de médecine, le préparant à l'évolution brutale qui devait suivre la deuxième guerre mondiale.

L. RUYTERS.

PUBLICATIONS (1)

Considérations générales sur la paracenthèse et sur la trépanation mastoïdienne dans l'otite aiguë ; leurs indications. *Liège médical*, 12 juillet et 19 juillet 1936, n^{os} 28 et 29.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. III, pp. 240-246.

PIERRE NOLF

(1873-1953)

1901

NÉ À YPRES, le 26 juillet 1873, Pierre Nolf manifesta très tôt un vif penchant pour les choses de l'esprit : attiré par la littérature, il était aussi féru de mathématiques, goût qu'il garda jusqu'à son dernier jour. Son enfance s'écoula dans le calme d'une grande maison bourgeoise, flanquée d'un vaste jardin, en bordure d'un canal, sous l'œil vigilant d'une mère intelligente, pleine d'admiration pour les curiosités intellectuelles de son fils aîné et pour l'autorité avec laquelle il régentaient le petit monde de ses frères et sœur.

Son intelligence précoce permit au jeune garçon de faire au Collège communal d'Ypres de brillantes études secondaires, qu'il termina à 17 ans en remportant la médaille d'or décernée au premier des rhétoriciens.

La fréquentation des universités n'était pas, chez les Nolf, une tradition de famille. Cependant, Pierre Nolf et ses trois frères s'inscrivirent tous quatre dans nos facultés ou écoles supérieures. Pierre, attiré vers la biologie et la médecine, décide de leur consacrer le meilleur de sa vie. Les facultés des sciences et de médecine de Liège jouissaient à cette époque d'une renommée qui les plaçait au premier rang des hautes écoles de notre pays. C'est donc à Liège que le jeune homme prend ses inscriptions en 1890.

Dès la première année, il fut subjugué par l'autorité et le prestige de l'un des princes de la biologie moderne, l'illustre zoologue et embryologiste Edouard van Beneden. Tous les adolescents qui abordaient les études supérieures et auxquels son admirable enseignement allait révéler les splendeurs des sciences de la vie ont gardé un souvenir ébloui de ce savant génial, doublé d'un professeur d'un inégalable talent. Je devais moi-même en faire l'heureuse expérience quinze ans après Nolf et je puis affirmer que les leçons de van Beneden ont marqué d'une empreinte indélébile l'esprit de ceux qui eurent le privilège d'entendre

la parole d'un tel maître. Nolf fit plus que de suivre ses cours ; il fut admis dans son laboratoire et, en 1893, devint son élève-assistant. C'est sous sa direction qu'il mène à bien son premier travail de recherches, publié en 1895 et intitulé : *Etude des modifications de la muqueuse utérine pendant la gestation chez Vespertilio murinus*. Entre Nolf et son grand aîné se nouèrent bientôt des liens de confiance et de durable amitié : c'est Nolf que van Beneden devait choisir comme exécuteur testamentaire, c'est à lui qu'il devait léguer sa riche bibliothèque scientifique, dont Nolf devait lui-même faire le don généreux à l'Université de Liège.

Nolf termine ses études de médecine en 1896. Lauréat du concours des bourses de voyage la même année, il donne à ses études une orientation biochimique et séjourne successivement dans le laboratoire de A. Kossel à Marburg et d'Emile Duclaux à l'Institut Pasteur de Paris. Des mémoires sur l'acide carbamique, les nucléines et les albuminoïdes sont le fruit de ses séjours à l'étranger.

Rentré à Liège en 1897, Nolf devient l'assistant de l'éminent clinicien interniste Voltaire Masius, lui-même nourri de l'enseignement de Théodore Schwann et de Claude Bernard : ainsi se perpétue la tradition des grands maîtres. Deux ans plus tard, Nolf passe en qualité d'assistant à notre Institut de physiologie, que dirige Léon Fredericq. C'est là que, jusqu'en 1914, il poursuit ses recherches expérimentales, c'est là qu'il passe toutes les heures que laissent libres les fonctions de chargé de cours de la clinique médicale des enfants, qu'il assume à partir de 1901, lorsque Masius est admis à l'éméritat et que son service de clinique interne est partagé entre Lucien de Béco et Pierre Nolf.

De 1899 à 1914, Nolf travaille d'arrache-pied dans le laboratoire de Léon Fredericq. Les mots affectueux qu'il sut trouver pour situer la personnalité de Léon Fredericq dans l'atmosphère de son laboratoire ⁽¹⁾ permettent de supposer que les années qu'il passa dans cette maison furent pour lui des années heureuses. Elles furent aussi des années fécondes : la liste des publications de Nolf comporte, pendant ces quinze ans, soixante-trois titres : presque toujours il s'agit de recherches expérimentales. Ces mémoires attestent que, chez leur auteur, les préoccupations du clinicien étaient loin d'avoir étouffé le goût de la recherche pure. D'ailleurs, pendant toute sa carrière de médecin, Nolf a abordé le « fait clinique » avec la mentalité de l'expérimentateur : foin du verbalisme et des théories hasardeuses ! Les faits seuls comptent et l'esprit du médecin ne cherche sa satisfaction que

⁽¹⁾ P. NOLF, Notice sur Léon Fredericq. *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1937, pp. 47-100.

dans une explication raisonnable de ce qu'il a pu observer au lit du malade.

Les travaux publiés par Nolf avant 1914 sont consacrés au rôle de l'osmose en biologie, à l'anaphylaxie, à l'immunité, au mécanisme de l'hémolyse, à l'asphyxie, aux répercussions exercées par la respiration des mammifères sur leur circulation. Mais la majorité d'entre eux traitent soit des effets produits chez le mammifère par les injections intraveineuses de propeptone, premier produit de l'hydrolyse gastrique des protéines, soit de leur corollaire naturel, le mécanisme de la coagulation du sang.

Il étudie successivement l'action des injections intraveineuses de propeptone sur la circulation pulmonaire, sur les fluctuations respiratoires de la pression artérielle (courbes de Traube-Hering), l'hypoleucocytose propeptonique, l'absorption intestinale de la peptone, l'immunité propeptonique, l'action lymphagogue de la propeptone, son action sur la teneur du sang en hémoglobine, en albumine, en globuline, etc.

On sait que, injectée à l'animal, la peptone rend le sang incoagulable *in vivo*, tandis que, mélangée au sang *in vitro*, elle n'en suspend pas la coagulation. L'incoagulabilité *in vivo* est due à la production par la peptone d'un principe anticoagulant nommé antithrombine. Pratique chez le chien, la délicate opération dite de la « fistule d'Eck », qui exclut le foie de la circulation sanguine, Nolf arrive à situer dans le foie le lieu de production de l'antithrombine.

Ces expériences amenèrent Nolf à tâcher de débrouiller le problème ardu du mécanisme de la coagulation du sang, dont l'énigme va retenir son attention pendant près d'un demi-siècle.

Ses recherches sur la coagulation du sang vont constituer, avec ses études sur l'innervation motrice de l'intestin (voir plus loin) les deux contributions les plus importantes apportées par Nolf aux progrès de la physiologie.

Ce n'est pas le lieu de tenter de situer dans ses détails la position théorique adoptée par Nolf parmi les opinions si diverses et si contradictoires qu'a suscitées ce problème ardu entre tous. Nolf a donné une idée schématique de ses conceptions dans le livre qu'il a écrit à l'intention des étudiants en médecine (²).

En bref, deux conceptions s'affrontent : pour les unicistes, parmi lesquels Nolf se range, le plasma contient tous les éléments qui entrent dans la composition de la fibrine et de la thrombine. Pour les dualistes, il ne contient que certains de ces éléments : il en est un qui lui fait défaut et qui est apporté à l'acte de la coagulation par les leucocytes et

(²) P. NOLF, *Notions de physio-pathologie humaine*, 5^e éd., Paris, Masson ; Liège, Vaillant-Carmanne. 1943, pp. 22 et suiv.

les plaquettes au moment de l'extravasation du sang. Selon Nolf, la fibrine est un complexe colloïdal insoluble, dû à la combinaison de trois protéines plasmatiques, la thrombozyme, le thrombogène et le fibrinogène. La combinaison ne se fait qu'en présence de sels solubles de calcium. Au cours d'expériences d'extirpation totale du foie, qu'il a le premier réalisées chez les mammifères (1904), Nolf démontre l'origine hépatique du thrombogène et du fibrinogène, tandis que la thrombozyme est formée par les endothélia vasculaires et les leucocytes. L'anti-thrombine sécrétée par le foie (voir plus haut) empêche la coagulation intravasculaire du sang circulant.

Comme le souligne en 1954 un des biographes de Nolf ⁽³⁾ la théorie uniciste, défendue par Nolf avec tant de persévérance et longtemps méconnue, fut ultérieurement tirée de l'oubli. Elle connaît actuellement un regain de succès. On peut dire que, dans ce domaine, Nolf joua le rôle d'un précurseur. Ses idées l'amènèrent à étudier d'autres phénomènes connexes que nous ne pouvons exposer ici en détail et qui le conduisirent à donner des explications valables de l'hémolyse par les sérums, de la fibrinolyse et du choc peptonique qu'il rapproche du choc anaphylactique et qu'il attribue à une coagulation incomplète des protéines du sang circulant.

La guerre de 1914-1918 interrompit les recherches expérimentales de Nolf. Il consacra cette période à des activités toutes différentes dont nous parlerons tout à l'heure.

Lorsque la paix nous fut rendue, il reprit le chemin de son cher laboratoire et entreprit des travaux dans un domaine nouveau pour lui : celui de l'innervation motrice de l'intestin. Cette innervation, on le sait, est assurée par deux systèmes nerveux autonomes antagonistes, le système parasympathique ou vagal qui est moteur, et le système sympathique, inhibiteur des mouvements de l'intestin. Depuis Langley, tous les physiologistes s'accordent à admettre que les systèmes nerveux autonomes sont construits selon un schéma unique : un premier neurone siège dans les centres nerveux du névraxe. Les cylindraxes de ces neurones centraux se dirigent vers des ganglions périphériques, sympathiques ou parasympathiques, dans lesquels la voie centrifuge est interrompue par une synapse et où commence un second neurone, le neurone terminal qui aboutit à l'organe périphérique. Les systèmes nerveux autonomes comprennent donc deux étages de neurones seulement, le premier central, le second périphérique ou ganglionnaire. Telle est la doctrine classique, à laquelle Nolf va apporter un tempérament important.

⁽³⁾ M. ADANT, *Presse médicale*, Paris, 1954, pp. 239-240.

Combinant, chez le coq, l'usage de l'atropine qui paralyse le système parasympathique et de la nicotine qui bloque le passage de l'influx nerveux à l'endroit de la synapse ganglionnaire, Nolf démontre que le système nerveux centrifuge, moteur ou inhibiteur de la motricité intestinale, échappe à la règle générale, celle des deux neurones ; en réalité, il en comporte trois, un neurone supplémentaire coordinateur étant intercalé entre le neurone central et le neurone ganglionnaire. Cette découverte, que les neuro-physiologistes tiennent pour capitale, conduit à de nombreuses précisions et déductions accessoires qui ne peuvent être développées ici.

Pour le physiologiste de profession, pour celui que son métier a mis à même d'apprécier « l'ouvrage bien fait », ces expériences de Nolf prennent l'allure d'un petit chef-d'œuvre d'ingéniosité et de logique. Les faits s'enchaînent en une série continue ; l'interprétation ne cesse de serrer de près la vérité expérimentale, et ainsi, pierre par pierre, s'édifie un système cohérent dont le lecteur suit l'achèvement avec un réel sentiment d'admiration.

Outre ces deux têtes de chapitres, coagulation du sang et innervation entérique, qui constituent l'essentiel de son œuvre scientifique, la longue liste des publications de Nolf comprend nombre d'ouvrages consacrés à des problèmes cliniques ou thérapeutiques ou à des questions d'ordre général. On se fera une idée de leur variété en consultant la bibliographie jointe à cette notice.

La technique physiologique doit à Nolf plusieurs enrichissements de valeur, tels que l'extirpation totale du foie des mammifères (1904) ou la « méthode des trois manomètres de Nolf » qui permet, dans les fluctuations de la pression artérielle, de discriminer la part qui revient aux variations vasomotrices générales de celles qui ont un point de départ local (1902).

Ajoutons à cette longue liste de publications un excellent traité destiné aux étudiants en médecine, intitulé *Notions de physiopathologie humaine*, dont la cinquième édition parut en 1943 et qui se recommande par sa concision et sa clarté.

Nous venons d'esquisser à grands traits les importantes contributions de Nolf aux progrès de la biochimie, de la physiologie et de la médecine. Parlons à présent de son rôle comme directeur d'hôpital militaire (1917-1919), comme professeur, comme ministre, comme président de la Croix-Rouge de Belgique.

De 1901 à 1914, le D^r Pierre Nolf, chargé de cours à l'Université de Liège, dirigea la clinique pédiatrique de notre Faculté de médecine. La guerre de 1914-1918 le retrouve dans la zone de l'arrière-front qui borde l'Yser. D'abord directeur en 1915 de l'Hôpital civil pour infec-

tieux de Saint-Idesbald, il devient ensuite, en 1917, avec le grade de lieutenant-colonel médecin, médecin-chef de l'hôpital de Cabourg-Adinkerke. Il avait été appelé à ce poste par l'amicale confiance du roi Albert et de la reine Elisabeth. Grâce à ces augustes patronages, il put déployer ses talents d'organisateur et réaliser une œuvre hardie et admirable : la création, à quelques kilomètres du front de bataille, d'un grand hôpital, ouvert, non aux blessés, mais aux malades. Rapidité du diagnostic, suppression des interminables transports à longue distance qui, avant cela, prenaient des jours et des jours, caractère moderne et rationnel de la thérapeutique, là tout devait concourir à arracher à la mort nombre de jeunes vies qui, sans l'intervention intelligente du colonel Nolf, eussent été offertes en holocaustes à la routine de règlements militaires désuets. Nolf à Cabourg, Depage à La Panne et à Vinckem, Willems à Hoogstade, trois « civils » qui renouvèrent l'esprit du service de santé de l'armée. Après cinquante années, leur influence a résisté au temps et elle marque encore de sa bienfaisante empreinte l'organisation actuelle de notre médecine militaire.

Il n'est pas sans intérêt de signaler que, parmi les jeunes médecins que Nolf choisit pour l'aider dans sa tâche, on relève les noms de quatre « assistants » qui devaient dans la suite devenir professeurs à notre Faculté de médecine : Louis Christophe, Jean Firket, Henri Fredericq et Jacques Roskam, sans compter Paul Spehl, successeur de Nolf à la direction de la Fondation médicale Reine Elisabeth à Bruxelles et Armand Colard, plus tard médecin de la Maison du Roi.

Ceux à qui le colonel-médecin Nolf fit l'honneur de les appeler à faire partie de son « staff » ont gardé de leur ancien chef un souvenir plein d'admiration. Son exemple était pour eux une quotidienne leçon : sans cesse il était sur la brèche. Sévère pour lui-même, il avait le droit d'être exigeant pour ses subordonnés. Ami de l'ordre et de la ponctualité, il ne tolérait aucun laisser-aller dans l'exécution du service. Et toujours, il donnait l'exemple : pas un malade, pas un gazé n'entrait à l'hôpital sans qu'il fût, avant d'être confié au médecin de salle, ausculté et examiné par le médecin-chef en personne, qui établissait le diagnostic et traçait les grandes lignes du traitement. Admirable leçon clinique pour ses jeunes assistants dont plusieurs étaient des diplômés de la veille.

Parmi les réalisations techniques dues à Nolf pendant cette période si riche d'imprévu, citons, dans le traitement des asphyxies consécutives aux intoxications par les gaz de combat, l'administration continue de l'oxygène au moyen d'une sonde à demeure poussée jusqu'au pharynx à travers les fosses nasales : technique partout réalisable à peu de frais et très supérieure en efficacité aux pratiques courantes et fallacieuses

qui utilisaient des entonnoirs ou même de simples embouts d'ébonite promenés à l'entrée des narines.

La thérapeutique de Nolf était celle d'un expérimentateur ; il n'avait rien d'un polypharmaque : une gamme limitée de médicaments, mais tous d'une efficacité éprouvée. De la liste de ses moyens d'action, sont délibérément rayées les drogues que ne défend que la routine, sans que leur emploi repose sur une connaissance scientifique ou des observations strictement contrôlées.

La première guerre mondiale victorieusement terminée, Nolf reprend à Liège ses fonctions universitaires, mais il change de secteur : déchargé du cours de clinique infantile, il reprend la succession de Xavier Francotte, admis à l'éméritat, et, de 1919 à 1943, il fait le cours de pathologie générale dont il maintient l'enseignement à un niveau élevé. Il a marqué d'une empreinte durable plus de vingt générations de médecins. Malheureusement pour notre Université, d'autres fonctions le retiennent à Bruxelles, et la Faculté de Liège doit se contenter de bénéficier de son enseignement *ex cathedra*.

C'est à Bruxelles que Nolf remplit son rôle de chef d'école. La confiance d'une auguste protectrice des sciences, des lettres et des arts appelle Nolf à la direction de la Fondation médicale Reine Elisabeth, annexée à l'Hôpital Brugmann. Dans ses nouvelles fonctions, il obéit à ses préoccupations constantes, établir une liaison étroite entre la clinique et le laboratoire de recherches. A la réalisation de ce programme, il consacra tous ses efforts et le fit avec un désintéressement parfait, renonçant à la rétribution prévue par les statuts de la Fondation pour le directeur de l'Institut. C'est à la Fondation Reine Elisabeth que, en mourant, il devait, à part quelques legs de minime importance, laisser tout ce qu'une vie ascétique et des habitudes d'extrême frugalité lui avaient permis d'épargner. Depuis ses origines jusqu'en 1946, les travaux des chercheurs qu'abrite la Fondation remplissent cinq gros volumes groupant les travaux du maître et de ses collaborateurs : Desclin, Ch. Grégoire, P. Spehl, W. Dulière, Adant, Hustin, L. Brouha, Bacq, Regnier, etc.

De novembre 1922 à mai 1925, le professeur Nolf, cédant aux instances du roi Albert, détint, dans le cabinet Theunis le portefeuille des sciences et des arts. Peu attiré par les luttes politiques, il n'accepta de siéger dans les Conseils de la Couronne qu'avec l'espoir de pouvoir servir son pays.

A cette époque, les passions politiques étaient déchaînées autour de la question de la langue véhiculaire dont se servirait l'Université de Gand. Nolf crut avoir trouvé une solution à cet épineux problème et décida que l'Université de Gand serait bilingue. C'était une manifesta-

tion de bonne volonté, mais la formule fut éphémère. Aucun avenir durable ne pouvait lui être promis, vu l'atmosphère surchauffée qui montait les esprits.

Une autre initiative du ministre Nolf fut la loi (dite loi Nolf) qui réformait le programme des études universitaires. Comme toute œuvre humaine, elle suscita des critiques, mais certaines des innovations introduites par son auteur résistèrent à l'épreuve du temps, notamment l'institution dans les Facultés de philosophie et lettres et les Facultés des sciences du grade de licencié, ainsi que la réforme profonde des études médicales et la création du diplôme de licencié en sciences dentaires qui devait relever le prestige de la profession de dentiste.

En 1925, un arrêté royal appelait le professeur Nolf aux hautes fonctions de président de la Croix-Rouge de Belgique, qu'il exerça jusqu'en 1945. Il fut gouverneur de la Ligue internationale des sociétés de Croix-Rouge. Il assista à toutes les grandes conférences internationales qui eurent lieu pendant son mandat. Soulignons que, cette fois encore, il donna la preuve de son complet désintéressement, supportant *aere privato* les frais de ses déplacements, même vers les pays les plus lointains, comme le Japon. Pendant ses vingt années de présidence, la Croix-Rouge réalisa d'importantes réformes : organisation de secours d'urgence, Office national de transfusion sanguine, service d'ambulances automobiles, réforme de l'enseignement, réforme des services de mobilisation, Croix-Rouge de la jeunesse, etc. Pendant la deuxième guerre mondiale, la Croix-Rouge ne fut pas en dessous de sa tâche : elle dut ce privilège à l'autorité qui s'attachait au nom du professeur Nolf et qui réduisit au minimum les difficultés que l'occupant aurait pu opposer à ses travaux.

Le professeur Nolf fut aussi le premier président du Fonds Reine Elisabeth d'assistance médicale aux indigènes (FOREAMI) dont au Congo l'action fut si bienfaisante, notamment dans la lutte contre la maladie du sommeil.

La Belgique intellectuelle sait tout ce qu'elle doit au Fonds national de la recherche scientifique (F.N.R.S.). Innombrables sont les jeunes chercheurs qu'il a aidés à gravir les premiers échelons de la carrière de leur choix. Nombreux sont les jeunes talents dont il a peuplé les cadres scientifiques de nos universités et de nos hautes écoles. A juste titre, c'est au roi Albert qu'on attribue d'ordinaire le mérite d'avoir, par son retentissant discours de Seraing (1^{er} octobre 1927) suscité la création du F.N.R.S., catalysé les générosités et fait naître l'espérance au cœur de ceux qui consacrent leur vie au développement spirituel du pays. Le Roi honorait Nolf d'une confiante amitié. Et ce n'est un

secret pour personne que, dans bien des domaines, il écoutait d'une oreille attentive les avis de son médecin particulier. Dans l'esprit de tous les hommes, du plus humble au plus haut placé, les idées se cristallisent et les décisions prennent corps à la suite de mystérieux échanges avec le climat spirituel que le destin a choisi pour eux. Le D^r Nolf jouissait auprès du Roi d'un large crédit. Il sut l'utiliser à bon escient en plus d'une circonstance. La création du F.N.R.S. lui doit beaucoup...

De nombreuses distinctions scientifiques consacrèrent la carrière de Pierre Nolf : il était membre de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, membre de l'Académie royale de médecine, ainsi que de plusieurs Académies étrangères, France, Brésil, Mexique, etc.

Il fut aussi lauréat du prix quinquennal des sciences médicales (1910) et du prix Francqui (1940).

Il avait été honoré du titre de médecin du Roi.

Enfin les distinctions honorifiques ne lui avaient pas manqué : grand cordon de l'ordre de Léopold, grand officier de la Légion d'honneur, « Companion » de l'ordre de Saint-Michel et Saint-George, croix de guerre 1914-1918, grand cordon de l'ordre d'Isabelle la Catholique (Espagne), du Phénix de Grèce, grand-croix de l'ordre de l'Etoile polaire (Suède), titulaire de plusieurs autres décorations étrangères parmi lesquelles de nombreuses décorations de la Croix-Rouge de divers pays d'Europe et d'Asie.

Ayant tenté de rappeler, plus succinctement que ne l'eût mérité la mémoire de celui que je vénérerais comme un de mes maîtres et de mes bienfaiteurs, les mérites scientifiques du savant, du médecin et de l'homme public, je voudrais évoquer en quelques lignes les qualités plus simplement humaines de ce bon serviteur de notre pays. Son honnêteté de savant, son intégrité de caractère, son ardeur au travail défiaient la critique. Son désintéressement était proverbial. Grandes étaient sa modestie et sa simplicité. Son esprit de mécénat s'affirma en maintes circonstances : donation à l'Université de Liège de la riche bibliothèque héritée de son maître Edouard van Beneden, dispositions prises de son vivant en vue d'offrir à l'*Alma Mater* de sa jeunesse une statue en pied de Théodore Schwann, destinée à orner la façade de l'Institut de zoologie où veillait déjà l'effigie de van Beneden, dispositions testamentaires en faveur de la Fondation médicale Reine Elisabeth, etc.

Sa vie austère et solitaire permit à Nolf de goûter en secret les trésors d'une large culture et d'une vaste érudition. Sensible à la musique, Nolf était également passionné de lectures sérieuses, qui dans

le domaine des arts, de l'histoire ou de la philosophie, apportaient à son esprit les satisfactions dont il était avide.

Fidèle à ses amitiés, Nolf tenait sous le charme de sa conversation ceux qui l'approchaient et qui voyaient s'allumer dans ses yeux étonnamment vivants et expressifs la flamme d'un regard imprégné d'intelligence dont l'âge n'avait pu ternir la séduction.

Amoureux de la nature, Nolf trouvait dans les exercices sportifs et les voyages le délassément que réclame une activité cérébrale soutenue. Cycliste et patineur dans sa jeunesse, alpiniste et skieur jusqu'au seuil de la vieillesse, il faisait montre d'une résistance physique et d'une intrépidité peu communes. Chasseur, pêcheur, c'est à l'âge de 70 ans qu'il apprit à conduire une automobile ! Il était le plus charmant des compagnons de voyage. J'eus le privilège d'en faire personnellement en montagne l'agréable expérience. Son invincible jeunesse de corps et d'esprit forçait l'admiration.

L'heure marquée par le destin fut douce pour cette intelligence d'élite qui n'avait en rien souffert des disgrâces de l'âge : un matin de septembre 1953, à peine rentré d'un congrès réuni à Amsterdam où ce « vieillard » selon l'état civil avait étonné ses auditeurs par la vivacité de sa pensée et la jeunesse de son esprit, on le trouva, frappé par la mort à sa table couverte de livres et de papiers. Seule veillait la lampe qu'il avait allumée la veille au soir en se mettant au travail...

H. FREDERICQ.

NOTICES BIOGRAPHIQUES À CONSULTER

- Notice autobiographique. *Liber memorialis de l'Université de Liège*, Liège, 1936, III, pp. 248-256.
- M. ADANT, Pierre Nolf (1873-1953). *La Presse médicale*, Paris, 1954, 62^e année, pp. 239-240.
- F. BREMER, Le Professeur Pierre Nolf, 1872-1953. *Bruxelles médical*, 1953, XXXIII, pp. 2043-2044.
- H. FREDERICQ. In Memoriam, Pierre Nolf. *Revue médicale de Liège*, 1953, vol. VIII, pp. 613-616.
- H. FREDERICQ. In Memoriam, Pierre Nolf. *Bulletin de l'Association des amis de l'Université de Liège*, 1953, n^o 2-4, pp. 98-100.
- H. FREDERICQ. Notice sur Pierre Nolf, membre de l'Académie. *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1955, CXXI^e année, 63 pages.

PUBLICATIONS (*)

- 1 De quelques travaux récents sur la physiologie de la coagulation du sang. *Le Sang*, 1936, X, n° 3, pp. 257-278.
- 2 De la longue durée des effets chronotrope et inotrope exercés par les nerfs gastro-intestinaux et de la possibilité de les obtenir séparément. *Arch. internat. physiol.*, 1936, XLIV, pp. 38 et suiv.
- 3 Léon Fredericq. *Liber memorialis de l'Université de Liège*, 1936, III, pp. 84-115.
- 4 Notice sur Léon Fredericq. *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1937, pp. 47-100.
- 5 De l'action de l'adrénaline sur l'anse intestinale *in vitro*. *Mélanges Jean Demoor*, Paris, Masson, 1937, pp. 378-381.
- 6 On the existence in the bird of a system of intrinsic fibres connecting the stomach to the small intestine. *Journal of Physiol.*, 1937, XC, 53 pages.
- 7 The intrinsic gastro-intestinal fibres are connecting fibres. *Journal of Physiol.*, 1937, XCI, 1 page.
- 8 L'appareil nerveux de l'automatisme gastrique de l'oiseau. I : Essai d'analyse par la nicotine. *Arch. internat. physiol.*, 1938, XLVI, pp. 1-85.
- 9 L'appareil nerveux de l'automatisme gastrique de l'oiseau. II. Etude des effets causés par une ou plusieurs sections de l'anneau nerveux du gésier. *Arch. internat. physiol.*, 1938, XLVI, pp. 441-559.
- 10 Le système nerveux gastro-entérique. *Ann. Physiol.*, 1938, XIV, pp. 293-320.
- 11 The coagulation of the blood. *Medicine*, 1938, XVII, n° 4, pp. 318-411.
- 12 Les éléments intrinsèques de l'anneau nerveux du gésier de l'oiseau granivore (1^{re} partie). *Arch. internat. physiol.*, 1938, XLVII, pp. 453-518.
- 13 L'action coagulante du chloroforme sur le plasma sanguin. *Livro de Homenagem ao Prof. Alvaro Miguel Ozorio de Almeida*. Rio de Janeiro, 1939.
- 14 Les éléments intrinsèques de l'anneau nerveux du gésier de l'oiseau granivore (2^e partie). *Arch. internat. Physiol.*, 1939, XLVIII, pp. 451-542.
- 15 La thrombokinas est-elle une entité physiologique ou chimique ? *Journal suisse de médecine* (numéro spécial dédié au professeur W. R. Hess), 1941, n° 11, pp. 47-53.
- 16 De la nature de l'anaphylaxie (en coll. avec M. Adant). *Presse médicale*, 1945, pp. 617-618.
- 17 Le plasma phosphaté réactif de la coagulation du sang. *Arch. internat. pharmacodyn.*, 1945, LXX, pp. 5-44.
- 18 De l'hémophilie. *Journal suisse de médecine*, 1945, LXXV, 31 pages.
- 19 Le sérum chloroformique du chien. *Arch. internat. pharmacodyn.*, 1945, LXX, pp. 323-369.
- 20 La coagulation du plasma phosphaté par le sérum chloroformique autolysé. *Arch. internat. pharmacodyn.*, 1945, LXXI, pp. 1-102.
- 21 Le rôle de l'endothélium vasculaire dans l'anaphylaxie aux érythrocytes des organes isolés de cobaye. *Arch. internat. pharmacod.*, 1946, LXXII, pp. 93-137 (en coll. avec M. Adant).
- 22 Recherches anciennes et récentes sur la coagulation du sang. *Archivum Medica Belgica*, pp. 1-20.

(*) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis* de l'Université de Liège, 1936, t. III, pp. 248-256. Une liste complète des publications de Pierre Nolf a paru dans l'*Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 1955.

- 23 *Le centenaire d'Edouard van Beneden (1846-1946)*. Discours prononcé lors de la commémoration, 1946, pp. 1-57.
- 24 L'A-fibrinogène de Wooldridge. *XVII International Physiological Congress, Oxford, 21-25 July 1947, Abstracts of Communications*, pp. 204-205.
- 25 Préparation et propriétés coagulantes de la thrombozyme. *Arch. internat. de physiol.*, 1948, LV, pp. 288-289.
- 26 Le plasma suroxalaté, réactif de la coagulation du sang. *Arch. internat. physiol.*, 1948, LVI, pp. 111-114.
- 27 De la nature simple ou double de la prothrombine. *Le Sang*, 1948, XIX, pp. 321-332.
- 28 Procédé nouveau de préparation d'une solution pure de fibrinogène. *Arch. internat. physiol.*, 1948, LVI, pp. 185-186.
- 29 Plasma phosphaté et citrate de soude. *Arch. internat. de physiol.* 1949, LVII, pp. 92-94.
- 30 De l'origine de l'A-fibrinogène de Wooldridge (en coll. avec M. Adant). *Arch. internat. de physiol.*, 1949, LVII, pp. 211-213.
- 31 Le plasma sanguin dans l'hémophilie. *Journal suisse de médecine*, 1950, 80^e année, pp. 125-138.
- 32 Des modifications de la coagulation du sang chez le chien après extirpation du foie (en coll. avec M. Adant). *Bull. Acad. roy. de Belgique (Cl. sc.)*, 1950, XXXVI, pp. 859-869.
- 33 The influence of the liver on the coagulation of the blood (en coll. avec M. Adant). *Proceedings of the Intern. Society of Haematology*, 1950, pp. 494-505.
- 34 Le choc anaphylactique du chien hépatectomisé (en coll. avec M. Adant). *C. R. du 3^e Congrès de la Société internat. européenne d'hématologie*, 1951, pp. 720-723.
- 35 De l'intervention du foie dans les phénomènes de la coagulation du sang (en coll. avec M. Adant). *Le Sang*, 1951, XXII, pp. 257-278.
- 36 Antithrombine et Héparine. *Arch. internat. de physiol.*, 1951, LVIII, pp. 441-444.
- 37 One stage total hepatectomy in the dog (en coll. avec M. Adant). *Arch. internat. de pharmacodyn.*, 1951, LXXXVII, pp. 1-16.
- 38 Modifications of the proteins of the blood plasma and the thoracic lymph of the hepatectomized dog after an intravenous injection of peptone (en coll. avec M. Adant). *Proceedings of the Physiological Society, Journ. of Physiol.*, 1951, CXIV, 50 pages.
- 39 Propriétés coagulantes des microbes. *Revue belge de pathol. et de méd. expér.*, 1951, XXI, pp. 228-240.
- 40 Le choc anaphylactique du chien hépatectomisé (en coll. avec M. Adant). *Journal de physiol.*, 1951, XLIII, pp. 839-841.
- 41 One stage method of hepatectomy in the dog (en coll. avec M. Adant). *Proceedings of the Society for Exper. Biology and Medicine*, 1951, LXXVII, p. 56.
- 42 Du choc par injection intraveineuse de thrombine chez le chien normal ou hépatectomisé (en coll. avec M. Adant). *Arch. internat. de physiol.*, 1952, LX, p. 216.
- 43 Le choc anaphylactique de l'oiseau. *Arch. internat. de physiol.*, 1952, LX, pp. 283-317.
- 44 Prothrombine et thrombozyme. *Arch. internat. de physiol.*, 1952, LX, pp. 115-117.
- 45 Le choc anaphylactique du lapin hépatectomisé (en coll. avec M. Adant). *Arch. internat. de physiol.*, 1953, LXI, pp. 91-93.

- 46 Injection intraveineuse de gélose chez le chien normal ou hépatectomisé (en coll. avec M. Adant). *Arch. internat. de physiol.*, 1953, LXI, pp. 445-447.
- 47 Le rôle du foie dans les chocs peptonique et anaphylactique du chien. *Acta gastro-enterologica Belgica*, 1953, XVI, pp. 119-145.
- 48 Défibrination *in vivo* par coagulation pariétale dans les chocs anaphylactique et peptonique du chien (en coll. avec M. Adant). *Congrès intern. d'hématologie*, 1953.
- 49 La défibrination *in vivo* par injection intraveineuse de thrombine chez le chien normal ou hépatectomisé (en coll. avec M. Adant). *Le Sang*, 1954.

JULES DUESBERG

(1881-1947)

1910

LA NOTICE AUTO-BIO-BIBLIOGRAPHIQUE parue dans le *Liber memorialis* de l'Université de Liège de 1936 ne reflète de la personnalité de son auteur que son objectivité et sa modestie.

Nous pouvons, avec une liberté qui lui était interdite, tenter d'évoquer, dans sa magnifique unité, cette haute figure d'homme, de professeur, de recteur, d'universitaire modèle.

Ceux qui ont eu le privilège de connaître Jules Duesberg peuvent y trouver l'occasion émouvante de remuer des souvenirs déjà lointains mais toujours chers.

Quand je l'ai connu, en 1907, J. Duesberg — qui était né à Verviers le 29 septembre 1881 — était assistant d'histologie. Médecin depuis deux ans, lauréat du concours universitaire sur présentation d'un travail traitant des phénomènes histologiques de la métamorphose des anoures (1906), il revenait d'un long séjour à Kiel, où Meves l'avait intéressé aux processus évolutifs des cellules sexuelles mâles et, à la fois, à des constituants du cytoplasme d'un intérêt récent, les mitochondries.

Son laboratoire était voisin du nôtre ; son zèle, son enthousiasme communicatif et, aussi, sa bienveillance, son charme et sa courtoisie nous séduisaient. De lui venaient critiques et encouragements, tant au laboratoire qu'à la salle de dissection où, assidu, J. Duesberg acquit rapidement cette maîtrise de l'anatomie humaine que trente-six générations d'étudiants ont admirée.

Sans négliger ses devoirs d'assistant consciencieux, il étend ses recherches sur les mitochondries (1907), sur leur rôle dans la genèse des fibres musculaires striées (1910), sur l'appareil mitochondrial des cellules séminales (1910) ; il démontre la continuité du chondriome des cellules sexuelles et de celui des cellules de tout l'embryon (1910).

Ces travaux, qui paraissent à un rythme accéléré, lui valent, honneur exceptionnel à son âge, d'être chargé de rédiger une monogra-

phie sur *Plastosomes, appareil réticulaire interne et chondriome* pour l'importante revue *Ergebnisse der Anatomie und Entwicklungsgeschichte* (1911). Pendant que ses travaux personnels se succèdent, il en inspire aux disciples qui s'attachent à ce maître jeune, zélé, enthousiaste et dont la rigueur scientifique leur enseigne la nécessaire discipline.

La dissertation présentée pour l'obtention du grade de docteur spécial en sciences anatomiques, portant sur la spermatogenèse chez le rat (1908), lui vaut d'être promu chef de travaux, en 1909, puis, peu après, d'être chargé du cours d'anatomie topographique (1910) en même temps qu'il supplée au cours pratique d'histologie le professeur Swaen, pendant le rectorat de celui-ci. Nous sommes encore quelques-uns à avoir suivi ce premier cours du jeune professeur. Sa matière ingrate devenait attrayante par la clarté, la méthode et l'élégance de l'exposé. Ce sont ces qualités que J. Duesberg eut d'emblée et qu'il perfectionna au cours de sa longue carrière d'enseignement. Elles ont séduit des générations d'étudiants, les ont imprégnés de la rigueur voulue de l'expression et du terme propre par lesquels se traduisent la précision et la clarté de la pensée.

Interrogateur rigoureux mais attentif et juste, il cotait avec sérénité et présidait impartialement les jurys des candidatures. Il était aimé des étudiants qui, conscients de l'affection qu'il leur portait, avaient, en carabins, exprimé la leur en l'appelant « le Grand Sympathique ».

Jules Duesberg a toujours eu l'élégance naturelle du geste, de la parole et du vêtement. Grand, sportif, joueur de football dans sa jeunesse, de tennis dans son âge mûr, il a gardé toute sa vie une allure jeune; cependant il émanait de lui une autorité naturelle qui, en dépit de sa simplicité et de sa bienveillance, interdisait toute familiarité excessive.

Recherches histologiques et enseignement continuent jusqu'au drame de la guerre. J. Duesberg, qui a quatre enfants, passe, avec sa famille, les années de l'occupation de la Belgique à Baltimore, *research associate* au département d'anatomie de la *Johns Hopkins Medical School*. Il y travaille, publie les résultats de recherches cytologiques sur la fécondation des ascidies et leur développement (1915) et sur les structures cytoplasmiques de l'épithélium séminal de l'opossum (1919).

Ce séjour dans cette importante institution lui révèle l'organisation si différente de l'enseignement dans les grandes écoles américaines; il est frappé de l'importance du corps enseignant. Il entrevoit des réformes profitables qui pourraient être introduites à l'Université de Liège. Ces idées se confirment au cours d'une mission aux Etats-Unis dont il est chargé par le gouvernement en 1919.

A son retour en Belgique, nommé professeur ordinaire, il est chargé d'un enseignement étendu qui couvre presque toute l'anatomie humaine systématique; il l'assumera jusqu'à son dernier jour.

Jules Duesberg, mûri par son séjour aux Etats-Unis, aussi par de douloureuses épreuves familiales (il y a perdu deux enfants), devient secrétaire puis doyen de la Faculté de médecine et, à ces postes, s'initie à la gestion des affaires universitaires. Bientôt, il intervient au Conseil académique avec tant d'autorité, de pertinence, de franchise et de courage, avec des vues si nettes des besoins de l'Université qu'il est proposé par ses pairs à l'agrément du ministre comme recteur (1927). Des traditions vénérables étaient bousculées ; ce n'est plus un aîné mais un jeune professeur qui est choisi par le Conseil académique pour ses qualités, son dynamisme, son dévouement désintéressé à la cause universitaire dont il a su préciser les besoins et les exposer avec lucidité.

Commence dès lors la période la plus féconde de la vie de Jules Duesberg. Trois fois réélu, il sera recteur douze années. Les réformes se succèdent, les créations surgissent. L'argumentation de ses rapports, leur incontestable impartialité, l'absence de tout esprit partisan sont aussi appréciés qu'est connue sa ténacité — et même une certaine pugnacité — à défendre ce qui lui paraît juste et indispensable au bien de l'Université.

Il a le sens aigu de la dignité de la charge rectorale et du prestige qu'il veut voir attaché à l'enseignement supérieur.

Ses discours rectoraux lui donnent l'occasion de développer ses conceptions, discours frappants de pertinence et de précision, toujours guidés par le sentiment de sa haute mission.

Bien que ses charges rectorales ne lui laissent que bien peu de temps à consacrer à son laboratoire — ce qu'il regrettait vivement — il n'en continue pas moins à suivre de près l'actualité scientifique. Il avait publié en 1926 un livre intitulé *L'œuf et les localisations germinales*. Il accepte en 1929 l'invitation de la Faculté de médecine de Lyon comme professeur d'échange et celle de la *C.R.B. Educational Foundation* à faire une tournée de conférences dans les universités américaines en 1931. Chaque année, la réunion des anatomistes permet à ses collègues de lui marquer l'estime que lui valent ses travaux et la sympathie qu'inspire sa personne.

La confiance de ses collègues l'appelant à la direction de l'Université n'a pas été déçue. Il est malaisé de faire le bilan de son action tant elle fut variée et féconde.

Très tôt il demande pour les universités de l'Etat une plus grande autonomie et de plus larges crédits. Soucieux d'assurer la valeur du corps enseignant et son recrutement judicieux, il préconise un système susceptible de soustraire les nominations à toute influence extrascientifique et notamment politique. Comme recteur, il n'appuie une candidature qu'après avoir sollicité l'avis des spécialistes du pays ou de l'étranger.

Je ne puis qu'énumérer les plus importantes manifestations de son action rectorale : progrès dans la voie de l'autonomie administrative des universités de l'Etat, assouplissement de la réglementation des subsides scientifiques, libération de la tyrannie tracassière de l'Office central des imprimés. Par ailleurs, création d'un corps d'agrégés, pépinière où se recrutera le corps professoral de l'avenir ; création d'un corps d'assistants dans les Facultés de philosophie et de droit ; création d'un Institut supérieur d'éducation physique annexé à la Faculté de médecine ; création de l'Association des amis de l'Université ; organisation de l'Institut de pédagogie ; institution de grades universitaires nouveaux comportant l'organisation des études correspondantes ; amélioration de la situation matérielle du corps enseignant, etc. Sportif convaincu, il encouragea la pratique des sports et des exercices en plein air chez les étudiants ; médecin, il eut constamment le souci de leur santé ; musicien fervent et érudit, il organisa des concerts symphoniques à leur intention.

Après douze années de rectorat actif, J. Duesberg avait acquis une connaissance exceptionnelle des besoins de l'enseignement et de la recherche scientifique ; aussi, en 1939, le portefeuille de ministre de l'instruction publique lui fut-il confié. Son passage dans ce ministère fut trop bref pour lui permettre de réaliser ses projets et l'époque était peu propice à des réformes ; la guerre bouleversa une nouvelle fois notre pays.

J. Duesberg redevint professeur trois ans durant pour succéder, en 1943, à l'administrateur-inspecteur Dehalu, promu à l'éméritat. Dans les circonstances particulièrement difficiles de l'occupation ennemie, J. Duesberg acceptait de nouvelles responsabilités qu'il a partagées avec le recteur Graulich. En parfaite entente, ces deux hommes courageux guidèrent avec une fermeté à laquelle il a été rendu hommage, les destinées de l'Université.

Dans ses fonctions d'administrateur-inspecteur, J. Duesberg déploya les mêmes qualités qui en avaient fait un recteur efficace pour la difficile restauration des bâtiments saccagés par l'ennemi et délabrés par les bombardements.

C'est en accomplissant les devoirs de sa charge qu'il devait trouver la mort dans un accident qui jeta la consternation dans le monde universitaire liégeois. Son décès le 12 juillet 1947 a plongé dans le deuil son épouse et ses enfants si unis mais, aussi, ses amis, ses collègues, tous ses anciens élèves et le personnel de l'*Alma Mater*.

Il faut avoir connu J. Duesberg pour apprécier pleinement les qualités de cet homme éminent. Il a atteint les étapes successives de sa prestigieuse carrière à des âges étonnants : professeur à 29 ans, recteur à 46 ans, il est resté jeune de corps et d'esprit. La pratique des sports et

aussi l'amour qu'il portait à la jeunesse l'avaient préservé des atteintes de l'âge.

Ceux qui l'ont connu dans l'intimité savent l'ami secourable et délicat qu'il était et ont apprécié le charme de sa conversation, la séduction de son esprit nuancé, sa foncière simplicité et sa constante courtoisie.

Dans la présente notice, nous avons voulu insister surtout sur trois aspects de l'éminente personnalité de Jules Duesberg :

le cytologiste dont les travaux gardent la valeur que leur confère une rigoureuse objectivité dans l'observation ;

le professeur d'anatomie servi dans cette tâche ingrate par une élocution aisée, un talent d'exposition claire et un sens développé de la représentation dans l'espace ; il a laissé à tous ses élèves un souvenir où le respect et l'admiration se mêlent d'affection ;

le recteur qui a eu le sens de la grandeur de sa fonction, qu'il a remplie avec dévouement, lucidité, persévérance et courage pour le bien de sa chère Université et de l'enseignement supérieur.

Son souvenir influence encore ses successeurs comme un exemple magnifique.

G. LEPLAT.

PUBLICATIONS

Voir *Liber memorialis*, 1896, t. III, pp. 257-258.

LÉO WEEKERS

(1881-1962)

1912

LÉO WEEKERS est né à Malines le 28 décembre 1881 et il mourut à Liège le 21 novembre 1962.

Au cours de ses études médicales, Léo Weekers a montré un vif intérêt pour la physiologie, d'une part, pour les disciplines cliniques, d'autre part. C'est la raison pour laquelle, après avoir obtenu brillamment son diplôme de docteur en médecine en 1906, il travailla d'abord dans le laboratoire de physiologie du professeur L. Fredericq.

Classé premier au concours des bourses de voyage du gouvernement et titulaire du prix Alvarenga de l'Académie, il partit à l'étranger et fréquenta, pendant deux ans, les cliniques ophtalmologiques de Fribourg en Brisgau, de Heidelberg, de Bonn, de Paris et de Londres.

Pendant toute son existence, il conserva un beau souvenir de ces premières années de sa carrière médicale et une grande reconnaissance pour les maîtres qui l'avaient formé. Il rappelait, avec plaisir, les conditions favorables dans lesquelles il avait travaillé dans les petites villes universitaires allemandes et l'influence déterminante sur sa formation des grandes cliniques parisiennes du début du siècle. Il évoquait volontiers le souvenir d'excursions dans la Forêt Noire ou de promenades sur les quais de la rive gauche de la Seine.

Dès son retour à Liège, en 1908, L. Weekers devient assistant à la clinique ophtalmologique. Celle-ci était dirigée par J.-P. Nuel qui lui aussi aimait à la fois la physiologie et l'ophtalmologie.

En 1911, L. Weekers défend, avec succès, sa thèse de doctorat spécial en ophtalmologie intitulée : *Recherches expérimentales sur les phlyctènes oculaires. Action de la tuberculine sur la conjonctive.*

Cette thèse démontrait l'étiologie tuberculeuse de la kérato-conjonctivite phlycténulaire. Par après, cette étiologie a été discutée mais son bien-fondé a finalement été universellement admis. La disparition progressive, en Belgique, de la kérato-conjonctivite phlycténulaire,

parallèlement à la régression de la fréquence de la tuberculose chez l'enfant, a confirmé, *a posteriori*, les vues défendues par L. Weekers dès 1911.

En 1912, L. Weekers est chargé des cours théoriques d'ophtalmologie, mais la première guerre mondiale interrompt peu après son activité universitaire. L. Weekers est chargé de la direction du Service d'ophtalmologie de l'armée en campagne attaché au Grand Quartier général et à l'ambulance de l'Océan à La Panne. A diverses occasions, la reine Elisabeth, dont le père était ophtalmologiste, manifesta un intérêt personnel pour le service d'ophtalmologie de l'hôpital de l'Océan. Des souvenirs qui se trouvent à la Clinique ophtalmologique de l'Université de Liège en témoignent.

L. Weekers succède à J.-P. Nuel en 1919 et est nommé professeur ordinaire en 1921.

De 1921 à 1949, date de son admission à l'éméritat, L. Weekers consacra toute son activité au développement de la Clinique ophtalmologique de l'Université de Liège. L'enseignement qu'il y donna à près de trente générations d'ophtalmologistes reste un exemple admirable.

Excellent clinicien, L. Weekers jugeait avec bon sens la valeur d'une anamnèse, la signification d'un symptôme, la probabilité d'une corrélation entre deux manifestations cliniques.

Fin psychologue, L. Weekers avait sur ses patients un ascendant qui révélait, avant qu'elle soit ainsi dénommée, l'importance de la médecine psychosomatique.

Opérateur adroit, L. Weekers a créé des techniques chirurgicales nouvelles et a apporté, à des techniques classiques, d'heureuses modifications.

L. Weekers aimait enseigner et ses élèves, tant belges qu'étrangers, bénéficiaient de son désir de faire partager son savoir.

Convaincu de l'importance de la recherche expérimentale dans l'évolution et le progrès d'une science, L. Weekers consacra à des travaux originaux le temps que laissait disponible une lourde charge clinique. Nous ne pouvons mentionner que quelques-uns de ses sujets d'intérêt.

Pendant toute sa carrière, L. Weekers s'est attaché à l'étude de la régulation de l'ophtalmotonus. Il avait pour ce sujet une prédilection particulière car il a, à la fois, un intérêt physiologique et une portée pratique dans le traitement des glaucomateux.

L. Weekers a étudié l'action analgésiante des injections rétrobulbaires d'alcool et a démontré que cette thérapeutique pouvait être appliquée à des yeux doués de vision, les doses utiles étant sans effet nocif sur les fonctions visuelles.

Au cours de recherches expérimentales et cliniques, L. Weekers a conclu à l'importance de la réaction épisclérale dans le traitement chirurgical du décollement de la rétine.

Après avoir cherché, mais en vain, pendant de nombreuses années, un traitement efficace et anodin des hernies de l'iris, il eut, dans les derniers mois de son existence, l'idée de recourir à la photocoagulation qui avait été introduite à la Clinique ophtalmologique en 1956. Ce traitement, qui était découvert, à la même date, en Allemagne par le promoteur de la méthode, s'est avéré excellent et a fait l'objet d'une ultime publication parue à titre posthume.

L. Weekers a décrit avec une extrême précision, qui témoigne de la rigueur de sa technique opératoire, des interventions antiglaucomateuses qui sont devenues classiques. C'est le cas, par exemple, de l'iridencléisis et de la diathermie rétrociliaire.

Pendant toute son existence, L. Weekers s'est préoccupé de problèmes généraux ayant une importance sociale.

En 1928, puis en 1951, il présentait à l'Académie royale de médecine un rapport sur l'aptitude physique des conducteurs d'automobiles.

En 1931, il présentait à la Société belge d'ophtalmologie une étude préconisant la formation des spécialistes dans les universités. Dès 1950, il obtenait la création d'un jury d'agrégation des spécialistes en ophtalmologie. Ultérieurement, des jurys analogues ont été créés pour toutes les spécialités médicales. Ces jurys fonctionnent actuellement dans le cadre des activités du Ministère de la santé publique. Il est probable que, dans un avenir proche, les certificats de spécialité délivrés par les universités seront entérinés officiellement par le Ministère de l'instruction publique. Ce sera, avec un délai de plus d'un tiers de siècle, la réalisation de l'idée préconisée par L. Weekers en 1931.

L. Weekers a été nommé membre de l'Académie royale de médecine en 1936, il en fut le président en 1949. Il fut vice-président du Conseil supérieur de l'Ordre des médecins de 1947 à 1951.

De goûts très simples, L. Weekers trouva, comme son premier maître L. Fredericq, un plaisir d'une qualité exceptionnelle à se promener dans les hautes Fagnes. Il préférait ces paysages austères à ceux plus riants qu'offrent la montagne ou la mer. Il aimait l'alternance des bois de résineux et des tourbières. Il appréciait la gamme des demi-tons qui les colorent. Il jouissait du spectacle d'un ciel nuageux et mouvant, même s'il était menaçant.

Cette existence longue et laborieuse a contribué, de différentes façons, au bon renom de l'Université de Liège.

L. Weekers a formé un très grand nombre d'ophtalmologistes dont beaucoup conservent actuellement encore des relations suivies avec leur *Alma Mater*.

Il a doté la Faculté de médecine d'une Clinique ophtalmologique dont la réputation tant en Belgique qu'à l'étranger est excellente.

Par ses travaux originaux et par ses recherches, L. Weekers a contribué à la progression d'une science à laquelle il a consacré toute son activité et qui, en retour, lui a donné les plus belles satisfactions.

R. WEEKERS.

PUBLICATIONS (1)

- 1 Pléthore médicale. Restrictions dans l'admissibilité aux études universitaires. *Le Scalpel*, 1935, 11.
- 2 Les manifestations oculaires de l'œdème de Quincke. L'œdème allergique paroxystique du globe oculaire (en coll. avec G. Barac). *Bull. Soc. belge ophtal.*, 1936, 73, pp. 29-36.
- 3 Traitement de l'hypertension oculaire compliquant les iridocyclites. *Arch. Ophtal.*, Paris, 1936, 53, pp. 166-196.
- 4 Contribution à l'étude clinique des réactions ophtalmotoniques consensuelles (en coll. avec J. Fanchamps). *Arch. Ophtal.*, Paris, 1936, 53, pp. 513-522.
- 5 Les manifestations oculaires de l'œdème de Quincke. L'œdème allergique paroxystique intra-oculaire (en coll. avec G. Barac). *Arch. Ophtal.*, Paris, 1937, 1, pp. 193-197.
- 6 Résultats tensionnels éloignés obtenus par l'enclavement de l'iris dans les diverses formes du glaucome (en coll. avec J. Fanchamps). *Arch. Ophtal.*, Paris, 1937, 1, pp. 585-588.
- 7 Œdème allergique paroxystique du globe oculaire. Sa parenté avec l'œdème intermittent de la cornée. *Arch. ophtal.*, Paris, 1937, 1, pp. 769-778.
- 8 Œdème allergique paroxystique du globe oculaire. Sa parenté avec l'œdème intermittent de la cornée. *Bull. Soc. belge ophtal.*, 1937, 74, pp. 53-66.
- 9 Résultats tensionnels éloignés obtenus par l'enclavement de l'iris dans les diverses formes du glaucome (en coll. avec J. Fanchamps). *Bull. Soc. belge ophtal.*, 1937, 74, pp. 40-44.
- 10 Importance des perforations de la coque oculaire dans la technique opératoire du décollement rétinien. *Bull. Soc. belge ophtal.*, 1937, 75, pp. 49-56.
- 11 Recherches expérimentales concernant le traitement opératoire du décollement de la rétine. *Bull. Acad. roy. méd.*, 1937, pp. 475-490.
- 12 Tuberculose oculaire. *Le Scalpel*, 1937, 16.
- 13 Importance des perforations de la coque oculaire dans la technique opératoire du décollement de la rétine. Participation du tissu conjonctif épiscléral à la guérison. *Arch. Ophtal.*, Paris, 1938, 2, pp. 193-205.
- 14 Un nouveau syndrome : iritis, ulcères aigus de la bouche et de la vulve. Sa parenté avec l'iritis récidivante à hypopion (en coll. avec H. Reginster). *Arch. Ophtal.*, Paris, 1938, 2, pp. 697-705.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. III, pp. 259-267.

- 15 Contribution à l'étude de l'iritis récidivante à hypopion (uvéite allergique récidivante à hypopion) (en coll. avec H. Reginster). *Bull. Soc. belge ophtal.*, 1938, 76, pp. 31-44.
- 16 Traitement de la douleur oculaire. *Bull. Soc. belge ophtal.*, 1938, 77, pp. 72-91.
- 17 Procédé d'avancement musculaire pour remédier à une forte divergence strabique (str. concomitant et str. paralytique). *Ophthalmologica*, 1939, 96, pp. 210-216.
- 18 Traitement des affections oculaires par les injections orbitaires d'alcool. *Ann. Ocul.*, 1939, 176, pp. 81-99.
- 19 Les effets mydriatiques du collyre à l'adrénaline (en coll. avec P. Joiris et F. Bonhomme). *Arch. Ophtal.*, Paris, 1939, 3, pp. 97-108.
- 20 Avancement ou raccourcissement musculaire dans le traitement opératoire du strabisme ? Un procédé de raccourcissement. *Ophthalmologica*, 1939, 97, pp. 81-89.
- 21 Deux procédés opératoires du strabisme. *Bull. Soc. belge ophtal.*, 1939, 78, pp. 43-58.
- 22 Traitement des ulcères de la cornée (en coll. avec R. Weekers). *Le Scalpel*, 1940.
- 23 Traitement opératoire du glaucome avancé menaçant la vision centrale (en coll. avec F. Bonhomme). *Ophthalmologica*, 1940, 99, pp. 180-186.
- 24 Traitement des ulcères de la cornée par la coagulation diathermique minimale associée à l'injection orbitaire d'alcool (en coll. avec R. Weekers). *Ann. Ocul.*, 1941, 177, pp. 251-263.
- 25 Fenestration de la cristalloïde postérieure dans l'opération de la cataracte. *Le Scalpel*, 1941, 16.
- 26 Augmentation de fréquence de la névrite optique nicotinique depuis la guerre (en coll. avec P. Joiris). *Le Scalpel*, 1942, 20.
- 27 Mode d'action des opérations antiglaucomateuses, spécialement de la diathermisation du corps ciliaire (en coll. avec R. Weekers). *Ophthalmologica*, 1942, 104, pp. 1-14.
- 28 Les effets hypotenseurs de la diathermie du corps ciliaire sans perforation sclérale (cyclodiathermie non perforante) (en coll. avec R. Weekers). *Ophthalmologica*, 1945, 109, pp. 212-226.
- 29 Traitement du glaucome par la cyclodiathermie non perforante (en coll. avec R. Weekers). *Bull. Soc. belge ophtal.*, 1945, 81, pp. 50-63.
- 30 Nouvelle contribution à l'étude de la cyclodiathermie non perforante dans le traitement des diverses formes du glaucome (en coll. avec R. Weekers). *Acta ophtal.*, Kbh. 1946, 24, pp. 1-25.
- 31 Technique opératoire : la cyclodiathermie non perforante (en coll. avec R. Weekers). *Bull. Soc. belge ophtal.*, 1946, 85, pp. 38-54.
- 32 Adhesive episcleral reaction in the operative treatment of retinal detachment. *Brit. J. Ophthalm.*, 1946, 30, pp. 715-722.
- 33 Les injections orbitaires d'alcool dans le traitement des affections oculaires. *Rev. méd. Liège*, 1946, 1, pp. 25-28.
- 34 Technique de la cyclodiathermie non perforante (en coll. avec R. Weekers). *Ann. Ocul.*, 1947, 180, pp. 76-88.
- 35 Opération monoculaire de fort strabisme divergent. *Bull. Soc. belge ophtal.*, 1947, 86, p. 18.
- 36 Technique opératoire du ptosis. La coagulation diathermique du tarse. *Ann. Ocul.*, 1947, 180, pp. 657-663.
- 37 Traitement du glaucome et de la cataracte associés (en coll. avec R. Weekers et H. Thibert). *Bull. Soc. ophtal. Est France*, 1947, 4, pp. 539-545.

- 38 Les hommes de verre (syndrome de Van der Hoeve). *Le Scalpel*, 1947, 13.
- 39 Importance des perforations de la coque oculaire dans la technique opératoire du décollement de la rétine. Participation du tissu conjonctif épiscléral à la guérison. *Bull. Soc. ophtal. Est France*, 1947, 4, pp. 579-587.
- 40 Technique opératoire du ptosis. La coagulation diathermique du tarse. *Bull. Soc. belge ophtal.*, 1947, 87, pp. 21-29.
- 41 Résultats anatomiques et fonctionnels de l'opération du décollement rétinien. Etude statistique (en coll. avec R. Weekers, A. Heintz et F. Roussel). *Bull. Soc. belge ophtal.*, 1947, 87, pp. 54-70.
- 42 Nouvelle contribution au mode d'action de la cyclodiathermie non perforante (en coll. avec R. Weekers et J. Freson). *Bull. Soc. belge ophtal.*, 1948, 88, pp. 283-292.
- 43 Nouvelle contribution au mode d'action et à la technique de l'iridencléisis (en coll. avec H. Thibert). *Bull. Soc. belge Ophtal.*, 1948, 90, pp. 541-547.
- 44 Monocular operation for high divergent strabismus. *Amer. J. Ophthalm.*, 1948, 31, pp. 541-544.
- 45 Mode d'action et technique de l'iridencléisis. *Bull. Soc. belge ophtal.*, 1948, 88, pp. 268-275.
- 46 Technique of iridencleisis (en coll. avec R. Weekers). *Brit. J. Ophthalm.*, 1948, 32, pp. 904-910.
- 47 La cyclodiathermie non perforante, opération complémentaire dans le traitement chirurgical du glaucome (en coll. avec R. Weekers). *Bull. Soc. belge ophtal.*, 1948, 90, pp. 466-477.
- 48 Nonperforating thermometric cyclodiathermy in treatment of hypertensive uveitis (en coll. avec R. Weekers). *Arch. Ophthalm.*, Chicago, 1948, 40, pp. 509-517.
- 49 Opération monoculaire du fort strabisme divergent (en coll. avec R. Weekers). *Ann. Ocul.*, 1948, 181, pp. 493-499.
- 50 L'admission aux études universitaires. *Rev. méd. Liège*, 1949, 4, pp. 146-148.
- 51 Les affections congénitales résultant d'une maladie de la mère pendant la grossesse. *Rev. méd. Liège*, 1949, 4, pp. 681-684.
- 52 Mode d'action de la cyclodiathermie non perforante (en coll. avec R. Weekers et F. Roussel). *Ophthalmologica*, 1949, 117, pp. 65-73.
- 53 La cyclodiathermie non perforante : opération complémentaire dans le traitement chirurgical du glaucome (en coll. avec R. Weekers). *Ann. Ocul.*, 1949, 182, pp. 188-198.
- 54 Les fondements physiopathologiques et la technique de l'iridencléisis (en coll. avec R. Weekers). *Ophthalmologica*, 1949, 117, pp. 305-324.
- 55 Les effets tensionnels éloignés de la cyclodiathermie non perforante dans le traitement du glaucome chronique (en coll. avec R. Weekers et A. Heintz). *Bull. Soc. belge ophtal.*, 1949, 92, pp. 210-220.
- 56 Le traitement du buphtalmos (en coll. avec R. Weekers). *Ann. Ocul.*, 1949, 182, pp. 869-879.
- 57 Hypotonie et myopie traumatiques concomitantes et transitoires (en coll. avec R. Weekers et J. Dedoyard). *Bull. Soc. belge ophtal.*, 1949, 93, pp. 366-377.
- 58 Le traitement conservateur du glaucome absolu (en coll. avec R. Weekers et A. Heintz). *Bull. Soc. belge ophtal.*, 1949, 93, pp. 502-507.
- 59 Présentation d'un film en couleurs sur la technique de la cyclodiathermie non perforante (en coll. avec R. Weekers). *Bull. Soc. belge ophtal.*, 1949, 94, p. 253.
- 60 Mode d'action des opérations antiglaucomateuses. *Ophthalmologica*, 1949, 118, pp. 564-574.

- 61 Contribution à la pathogénie du buphtalmos (en coll. avec R. Weekers). *Bull. Soc. belge ophtal.*, 1950, 94, pp. 258-273.
- 62 Le mécanisme de l'hypertension intraoculaire dans le glaucome « capsulaire » (en coll. avec R. Weekers et J. Dedoyard). *Bull. Soc. belge ophtal.*, 1950, 95, pp. 383-390.
- 63 Contribution à la pathogénie du buphtalmos (en coll. avec R. Weekers). *Ophthalmologica*, 1950, 120, pp. 285-298.
- 64 Les indications de la diathermie rétrociliaire non perforante thermométrique dans le traitement de l'hypertension oculaire (Cyclodiathermie non sanglante, indirecte, en surface) (en coll. avec R. Weekers). *Acta XVIIth Conc. Ophthal. Brit.*, 1950, 2, pp. 950-958.
- 65 Une maladie professionnelle des infirmières : l'eczéma palpébral dû à la streptomycine. *Rev. méd. Liège*, 1950, 5, pp. 320-322.
- 66 L'aphtose. *Rev. méd. Liège*, 1950, 5, pp. 819-821.
- 67 Les nouveaux systèmes d'éclairage (lampes à décharge : tubes luminescents, tubes fluorescents). *Rev. méd. Liège*, 1951, 6, pp. 310-313.
- 68 Pathogénie du glaucome « capsulaire » (en coll. avec R. Weekers et J. Dedoyard). *Docum. ophtal.*, 1951, 5-6, pp. 555-569.
- 69 Le permis de conduire des automobilistes. *Rev. méd. Liège*, 1951, 6, pp. 270-273.
- 70 Traitement de l'hypertension oculaire par la diathermie rétrociliaire (en coll. avec R. Weekers). *Ophthalmologica*, 1952, 124, pp. 221-227.
- 71 Traitement des hernies de l'iris par photocoagulation (en coll. avec R. Weekers, G. Lavergne et M. Watillon). *Bull. Soc. belge ophtal.*, 1963, 132, pp. 544-547.

FRANÇOIS SCHOOFS

(1875-1959)

1914

NÉ À FREEREN le 12 février 1875, dans ce Limbourg qui contribua tant à l'épanouissement de notre *Alma Mater*, François Schoofs fut éduqué, dès sa plus tendre enfance, à la dure école de la discipline et de l'austérité.

Il passe les premières années de son existence au foyer d'un oncle médecin qui lui apporte, avec le réconfort d'une atmosphère familiale, l'ambiance intellectuelle qui va marquer son caractère de méthode, de calme et de sérénité. Ecolier doué et studieux, le jeune garçon, pour entreprendre des humanités, prend gîte chez un oncle pharmacien tenant, sur la grand-place de Hasselt, une officine au charme archaïque. Il y trouve un nouvel environnement propice à satisfaire sa curiosité et ses enthousiasmes d'adolescent.

Dans l'intention première de reprendre l'officine familiale, François Schoofs s'oriente vers des études de pharmacie qu'il achève à l'Université de Liège en 1898, avec grande distinction. Cependant la carrière de pharmacien d'officine ne paraît pas le satisfaire pleinement et, sitôt diplômé, il présente au concours universitaire, le travail qu'il a réalisé sur les alcaloïdes des solanacées durant ses études de pharmacie. Peu après, il accepte un poste d'aide-préparateur à l'Université de Liège et entreprend des études de médecine qu'il termine en 1903.

Ainsi formé, grâce à des influences familiales attentives qui ont conditionné sa vocation et sa culture scientifique, le jeune homme va tout naturellement s'orienter vers des problèmes, que sa double formation, chimique et médicale, lui permet de dominer. L'hygiène publique et professionnelle l'attire spécialement et, à une époque où la chimie toxicologique se dégage péniblement de plusieurs siècles d'influence médico-légale, François Schoofs a l'immense mérite, dans le sillage des professeurs Malvoz et Putzeys, de susciter dans notre pays, un mouvement d'intérêt pour la toxicologie industrielle et professionnelle dont l'import-

tance et la nécessité vont éclater peu après. A cet égard, son œuvre scientifique nous apparaît, plus d'un demi-siècle plus tard, comme celle d'un pionnier et d'un promoteur.

Dès 1902, à la suite d'études diverses sur les eaux thermales, la conductibilité des eaux naturelles, les eaux résiduaires, sur l'emploi de l'ozone et du chlore dans l'épuration des eaux et combien d'autres problèmes, sa réputation sur le plan national aussi bien qu'international s'établit et le fait notamment désigner en qualité de chargé de mission du gouvernement belge pour réaliser différents séjours dans des laboratoires étrangers réputés. C'est au retour de l'un d'eux qu'il se présente au concours universitaire où il est classé premier de sa catégorie.

Jusqu'en 1918, François Schoofs assure son existence en pratiquant la médecine générale dans le quartier des Guillemins à Liège. Cela ne l'empêche pas de consacrer une grande partie de son temps et aussi de ses loisirs à la préparation d'une thèse qui le conduit en 1912 au doctorat spécial en sciences chimiques et physiques appliquées à l'hygiène.

A 37 ans, François Schoofs voit enfin la carrière universitaire s'ouvrir à lui : chef de travaux à la Faculté, il est appelé en avril 1914, à succéder au professeur Putzeys dans l'enseignement donné aux candidats médecins hygiénistes.

En 1919, il se voit attribuer de nouveaux et importants enseignements : la chimie analytique, la toxicologie, la législation et la déontologie pharmaceutique à la Faculté de médecine et l'hygiène industrielle et professionnelle à la Faculté technique. Ces nominations lui valent en 1925, d'être élevé au rang de professeur extraordinaire et trois ans plus tard, à l'ordinariat.

Méthode, souci de la précision, probité intellectuelle sont les constantes qui dominent plus de quarante-cinq années de vie professionnelle.

Inlassablement, François Schoofs va suivre une double vocation, l'une d'appliquer avec rigueur et sagacité, ses amples connaissances chimiques à la solution des problèmes de toxicologie et d'hygiène les plus divers, l'autre de faire bénéficier ses élèves de son expérience et de sa curiosité toujours en éveil.

Les problèmes d'hygiène qu'il expérimente et approfondit pendant son professorat à Liège sont aussi nombreux que variés et leur dispersion étonne le lecteur non averti. En réalité, durant ces années, le professeur Schoofs réunit avec patience, à travers ses expériences, les informations qui vont lui permettre de publier dès 1924, une série d'œuvres maîtresses : d'abord un traité de techniques sanitaires en six volumes, en collaboration avec son maître, le professeur Putzeys, ensuite son grand précis de chimie toxicologique dont chaque page est marquée du sceau de son expérience personnelle.

Nanti d'une solide formation chimique et médicale et d'une vaste connaissance bibliographique, François Schoofs est, pendant de nombreuses années, un conseiller apprécié de la justice et une cheville ouvrière du Conseil supérieur de l'hygiène publique. Ses avis sont souvent sollicités et ses observations les plus originales sont minutieusement consignées dans des rapports qu'il adresse périodiquement aux sociétés savantes.

En 1930, se place un épisode important de sa vie de toxicologue : la tragédie des brouillards de la Meuse qui, par suite de conditions atmosphériques exceptionnelles, entraîne la mort de plus de septante personnes dans le sillon industriel entre Flémalle et Engis, causant, dans notre pays et dans le monde, une émotion justifiée. Il fait une étude analytique détaillée du phénomène, de ses origines, de son développement et la valeur de ses observations lui vaut en plus d'une notoriété mondiale, le prix Wetrems de l'Académie royale de médecine de Belgique.

Distingué linguiste, possédant la pratique de plusieurs langues étrangères, François Schoofs, à une époque où les échanges internationaux ne sont guère développés, noue des relations fructueuses avec des personnalités étrangères de premier plan, contribuant efficacement à la renommée internationale de notre Université.

Solennel, un brin pittoresque, avec son éternel calot d'apothicaire, François Schoofs a laissé à de nombreuses générations d'étudiants en pharmacie, l'image d'un homme de science scrupuleux, imposant respect et déférence. Ceux qui eurent l'opportunité de pénétrer dans l'intimité de son laboratoire, gardent le souvenir d'un homme d'une grande honnêteté, d'un humaniste accompli, capable par quelques vers d'une églogue virgilienne, de consoler les uns, d'encourager les autres.

Laborieux et modeste, il a consacré sa vie à l'Université, gardant dans les succès et les honneurs, comme dans les désillusions inévitables de l'existence, la simplicité et la sérénité du sage.

Il s'est éteint le 15 décembre 1959 à l'âge de 85 ans en renonçant aux honneurs académiques qu'il avait cependant bien mérités.

C. HEUSGHEM.

PUBLICATIONS (1)

- 1 Poisonous metals in canned foods. *Congrès d'hygiène*, Edimbourg, 1936.
- 2 *Sommaire du cours de chimie toxicologique*. Edité par la Maison des étudiants, 1936.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. III, pp. 269-273.

- 3 L'Institut de pharmacie A. Gilkinet de l'Université de Liège. *Recueil des trav. de l'Inst. de pharm. A. Gilkinet*, 1936-1938.
- 4 Expression des résultats des analyses d'eaux minérales. *Soc. salub. publ. et hyg.*, Liège, déc. 1937.
- 5 Dosage de l'acide cyanhydrique dans le sirop d'amandes. *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, t. III, 1938, pp. 89-107.
- 6 Les nouvelles installations de l'Institut de pharmacie A. Gilkinet (en coll. avec F. Sternon). *J. pharm. Belg.*, n° 18, 1939.
- 7 Les denrées alimentaires et leur imprégnation par les substances volatiles toxiques. Méthodes de récupération éventuelle. *Journées pharmaceutiques de la défense passive*, 18 juin 1939.
- 8 Le saturnisme au point de vue de la toxicologie et de l'hygiène. *Revue Rotary Club de Liège*, janv. 1939.
- 9 Les canalisations en cuivre dans les distributions d'eau et leur rôle en toxicologie et en hygiène. *Congr. Assoc. franç. pour l'avanc. des sc.*, Liège, 1939.
- 10 Les insecticides et les parasitocides considérés comme causes d'intoxications et comme agents de maladies professionnelles. *Congr. intern. méd. soc.*, Liège, 1939.
- 11 Le saturnisme et les infusions de café préparées avec des eaux plombifères (en coll. avec A. Troisfontaines). *Bull. Soc. roy. des sc. Liège*, juillet 1941.
- 12 Notes sur les fluctuations des sels ferreux dans les solutions sous l'influence de la lumière, enregistrés par cérimétrie. *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, t. VII, 1942, pp. 682-692.
- 13 Fernand Sternon. *Recueil trav. Inst. pharm. A. Gilkinet*, 1943-1944.
- 14 Etude analytique d'un alcool amylique impur (en coll. avec H. Lecoq). *Bull. Soc. roy. des sc. Liège*, n°s 8 à 10, 1944.
- 15 Applications à l'hygiène et à la toxicologie d'une nouvelle méthode analytique : l'électrochromatographie (en coll. avec H. Lecoq). *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, t. IX, 1944, pp. 122-129.
- 16 Composition et valeur alimentaire de la farine de millet. *Lejeunia*, t. 10, 1946, fasc. 2.
- 17 Quelques considérations sur un cas d'empoisonnement mortel par le cyanure de potassium (en coll. avec P. Moureau). *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, t. XI, 1946, pp. 48-56.
- 18 Quelques considérations sur l'hygiène des transports par avions. *Soc. salub. publ. et hyg.*, Liège, 1946.
- 19 Danger d'intoxication oxycarbonique par les chauffe-bains au gaz. *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, t. XIII, 1948, pp. 186-191.
- 20 *Précis de chimie toxicologique*, Presses univ. de Liège, 1948.
- 21 Reconnaissance des eaux thermales et minérales (en coll. avec A. J. J. Van de Velde). *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, t. XIII, 1948, pp. 508-513.

LOUIS DELREZ

(1881-1944)

1919

LOUIS DELREZ est né le 11 avril 1881 à Xhendelesse. Après des études secondaires à l'Athénée royal de Verviers, il entre à l'Université de Liège en 1900 pour y entreprendre des études médicales. Déjà au cours de ces études, il montre un intérêt particulier pour les branches dans lesquelles il s'illustrera. C'est ainsi que, dès l'année académique 1903-1904, il est élève-assistant du cours d'anatomie pathologique et, l'année suivante, interne de la clinique chirurgicale.

En 1906, il conquiert avec le plus haut grade le titre de docteur en médecine, chirurgie et accouchements.

Après un séjour d'études à Bonn, il est nommé assistant de la clinique chirurgicale pour la période 1908-1912.

En 1909, il se présente au concours universitaire et en est proclamé lauréat.

En 1913, il obtient le titre de docteur spécial en sciences chirurgicales et d'agrégé spécial.

Durant la première guerre mondiale, il réussit à s'évader de Liège et à rejoindre l'armée belge où il s'engage comme médecin-adjoint au Service de santé. De 1916 à 1918, il est incorporé au groupe créé par Antoine Depage à l'ambulance de l'Océan, à La Panne, et, tout en se dépensant sans compter au service des blessés, il collabore activement aux travaux de ce groupe auquel il apporte de précieuses contributions particulièrement en ce qui concerne l'étude des plaies de guerre.

Démobilisé en 1919, il est désigné comme titulaire du cours de pathologie chirurgicale générale et de clinique chirurgicale infantile. La même année, il se voit confier la chaire de pathologie chirurgicale spéciale qu'il occupera jusqu'en 1930.

C'est en 1931 enfin, que ses exceptionnelles qualités d'enseignant trouvent leur consécration, lorsqu'il est nommé titulaire de la Clinique chirurgicale et de la Polyclinique chirurgicale.

Dans le même temps, Louis Delrez poursuit, au sein de l'Académie royale de médecine, une carrière non moins brillante et non moins active. Dès 1911, — année où sa première contribution est publiée dans le *Bulletin*, — il entretient avec l'Académie des relations suivies. Admis comme correspondant en 1921, il est promu au titulariat en 1929. Puis, après avoir été successivement, et à l'unanimité, élu second, puis premier vice-président, il accède aux fonctions présidentielles en 1944.

Cette année qui voit le couronnement de sa carrière, sera aussi l'année de sa mort, le 26 novembre 1944.

Si les plus hautes distinctions honorifiques avaient consacré les mérites scientifiques et civiques de ce maître, il lui restait encore à recevoir l'hommage de ses disciples ; car c'est à sa mort et alors seulement, qu'il fut permis de rendre à Louis Delrez un hommage que, vivant, il eût refusé d'accepter. Il abhorrait toute forme d'éloge ; peut-être par modestie, mais d'une modestie sans humilité ni ostentation. Ennemi des honneurs et cependant artisan tenace d'une carrière qui devait le conduire au plus haut titre, dédaigneux de l'opinion mais pénétré de la dignité de sa profession comme on l'est d'un sacerdoce, Louis Delrez cachait sous une apparence monolithique une dualité qui posa souvent une véritable énigme à ses collaborateurs les plus proches.

En fait, sa réserve extrême masquait le vrai visage d'un homme que sa sensibilité eût fait trop vulnérable.

Volonté et extrême sensibilité étaient les traits dominants de la personnalité exceptionnelle de Louis Delrez.

Cette volonté, cette constance dans l'effort, on les retrouve à chaque âge de sa vie.

L'enfant qui parcourt chaque jour des kilomètres à pied, par tous les temps, pour se rendre à l'école ; le jeune homme qui, une fois choisie sa voie, poursuit sans dévier la carrière qu'il s'est très tôt assignée pour but ; le savant qui, inlassablement, par son seul mérite, conquiert une à une les charges les plus importantes, les distinctions les plus élevées ; le patriote qui met sa personne et sa science au service de son pays ; le maître enfin qui, au faite de sa carrière, œuvre sans répit pour que lui survive en ses disciples l'éthique intransigeante qu'il a su leur inculquer ; tous ces visages sont ceux d'un même homme, toutes ces facettes sont celles d'une même personnalité lucide, opiniâtre, exigeante.

Les hommes de cette trempe sont rarement diserts. Ainsi savait-on peu de Louis Delrez, si ce n'est ce que chacun pouvait en voir : son enseignement, son honnêteté, sa morale. A peine connaissait-on ses goûts, et si on savait son amour de la campagne et son affection pour les gens de la terre, c'est qu'il revenait rayonnant de ce village d'Ardenne où il se fût retiré si sa vie lui en eût laissé le temps. C'est aussi avec surprise que l'on découvrait en cet homme austère et froid un goût très vif pour les romantiques allemands dont il connaissait la langue au point d'en apprécier les subtilités.

C'est également au hasard d'une conversation avec l'un de ses malades que nous apprenions que Louis Delrez avait été l'un des héros de l'*Atlas*, l'un des acteurs de l'étonnante prouesse de ce remorqueur qui, brisant toutes les entraves et déjouant toutes les embûches, conduisit à la liberté en 1916 un groupe de nos concitoyens avides de servir leur pays.

Discret sur sa vie, Louis Delrez ne l'était pas moins sur sa carrière. C'est incidemment que l'on apprenait son accession à la présidence de l'Académie royale de médecine, couronnement pourtant d'une carrière médicale.

S'il ne songeait pas à cultiver une vaine gloire, il ne songeait pas davantage à cultiver le prestige qui, chez lui, était une sorte de don.

C'est ce prestige dans l'attitude, le regard, le verbe, qui lui conférait l'exceptionnelle autorité et l'ascendant inégalé que tous lui ont connus. Sa présence imposait le respect, la discipline et la confiance.

Louis Delrez ne tolérait aucun laisser-aller ni dans la vie professionnelle, ni au-dehors, qui eût pu ternir l'image que l'on devait se faire d'un médecin. Mais cette extrême rigueur n'était égalée que par sa profonde humanité : avec les malades, avec les faibles, où son autorité se tempérerait d'une douceur que l'on n'eût pas soupçonnée chez un homme autrement sévère et froid. Sa présence en devenait rassurante, car on lui connaissait une telle sûreté de diagnostic et une éthique inconditionnelle.

Quant à son enseignement, il répondait d'une manière parfaite à ce que l'on attend de la formation universitaire. Vrai maître de l'exposé, Louis Delrez préférait cependant à l'enseignement *ex cathedra* le dialogue avec ses étudiants. Ses cours cliniques étaient des modèles non seulement par leur clarté et leur précision mais encore par leur méthode. Procédant par interrogatoires directs, suscitant la discussion, Louis Delrez menait le diagnostic avec une maîtrise exemplaire. Non seulement il faisait participer activement l'étudiant à la discussion, mais encore il lui faisait prendre très tôt conscience des responsabilités qu'il assumerait un jour.

Et peut-être le plus grand mérite de cet admirable enseignant a-t-il été d'avoir formé des élèves pour qui l'éthique médicale resterait à jamais celle dont il les avait imprégnés par ses leçons et par son exemple ; et son plus beau titre est d'avoir maintenu très haut la dignité du médecin et celle de sa tâche : le respect du malade et la sauvegarde de sa vie.

D. HONORÉ.

PUBLICATIONS

Voir *Liber memorialis*, 1936, t. III, pp. 274-276.

FRANÇOIS-EUGÈNE STOKY

dit STOCKIS

(1875-1939)

1919

STOCKIS, EUGÈNE-FRANÇOIS est né à Liège le 4 août 1875. Après des études moyennes à l'Athénée royal de Liège et supérieures à l'Université de Liège, il obtint son diplôme de docteur en médecine, chirurgie et accouchements en juillet 1899.

Il fut classé premier en médecine légale au concours universitaire de 1900-1902 en présentant un mémoire intitulé *Recherches expérimentales sur la pathogénie de la mort par brûlures* qui fut publié en 1901 dans les *Archives internationales de pharmacodynamie*.

Le 6 juillet 1909, il fut proclamé à l'unanimité docteur spécial en médecine légale après avoir défendu une thèse consacrée à des *Recherches sur le diagnostic médico-légal de la mort par submersion*. Elle parut en 1909 dans les *Annales de la Société de médecine légale de Belgique*.

Assistant de pharmacodynamie à l'Université de Liège le 15 octobre 1900, il y fut nommé, par arrêté royal du 6 janvier 1910, agrégé spécial de médecine légale, autopsies et démonstrations de médecine légale. Le 15 avril 1921, il était chargé du cours facultatif d'éléments de médecine légale à la Faculté de droit.

En 1920, il fut désigné comme professeur à l'École de criminologie du Ministère de la justice et inspecteur de la police scientifique au Ministère de la justice pour le ressort de la Cour d'appel de Liège.

Il a cessé de faire ses cours à l'Université de Liège en 1925 et un arrêté royal du 31 octobre 1927 mit fin à ses fonctions universitaires.

Il est décédé à Liège le 25 août 1939.

P. MOUREAU.

CAMILLE BREYRE

(1872-1947)

1919

LE 14 NOVEMBRE 1919, le docteur Camille Breyre succède à son maître, le professeur Schiffers et est chargé du cours d'éléments d'oto-rhino-laryngologie (clinique et policlinique) ainsi que de la partie qui intéresse la spécialité, du cours d'hygiène scolaire et infantile.

Le docteur Breyre est en effet, à l'époque, l'une des figures les plus remarquables de l'oto-rhino-laryngologie.

Cette discipline est jeune encore et rares sont les initiés. L'enseignement de l'oto-laryngologie n'est organisé, dans notre Université, à l'exemple de ce qui s'est fait dans les grands pays voisins, que depuis une trentaine d'années et longtemps, faute d'être obligatoire, cet enseignement n'a guère touché la masse des médecins. C'est ainsi qu'en 1906, le ministre de l'agriculture et de l'hygiène, ému du peu d'intérêt qu'attache le corps médical aux affections qui ressortissent à la spécialité, demande à la Société belge d'oto-rhino-laryngologie « ce qu'il y aurait à faire pour déterminer chez les médecins et ceux de la campagne en particulier un courant d'opinion en faveur de cette branche de l'art de guérir au moins dans ses éléments ».

Le docteur Breyre est tout désigné au sein de la Société belge pour participer à cette étude : il représente l'Université de Liège et son service spécialisé auquel il est attaché depuis huit années (interne de clinique de 1898 à 1900 ; assistant libre de 1900 à 1902 ; assistant rémunéré de 1902 à 1906). D'autre part, connaissant à la perfection plusieurs langues étrangères, il vient de faire en 1904 un séjour à la clinique laryngologique de Fribourg-en-Brisgau, chez Killian, inventeur de la bronchoscopie et maître incontesté de l'époque.

Le docteur Breyre connaît donc aussi bien ce qui se passe à l'étranger que dans notre pays. Il conclut dans son rapport : « jusqu'aujourd'hui le cours d'oto-rhino-laryngologie est resté facultatif et je n'hésite pas à dire que c'est grand mal. Les raisons pour lesquelles il

n'est pas encore inscrit au programme des examens m'échappent complètement... Depuis deux ans en Allemagne, le récipiendaire de l'examen d'Etat doit fournir un certificat de fréquentation du cours d'oto-laryngologie pendant un semestre et ce certificat marque un pas vers l'examen obligatoire... Que la Belgique montre l'exemple ; qu'elle ne soit pas toujours à la remorque de ses voisins, qu'elle n'attende pas plus longtemps pour réaliser une réforme utile... Je demande à la Société belge d'otologie de formuler le vœu suivant : « Etant donnée l'importance » pratique pour les médecins de connaissances élémentaires en oto- » laryngologie, il est désirable que cette branche spéciale soit inscrite » au nombre des matières d'examens institués pour l'obtention des » diplômes de docteur en médecine » (1). »

Ce vœu, le docteur Breyre devait le voir exaucé du vivant de son maître et lorsqu'il fut appelé à lui succéder, il put enfin distribuer ses propres dons, ses connaissances et le fruit de son expérience en un enseignement qui a marqué des générations de spécialistes et d'omni-praticiens.

Le professeur Breyre est en effet une personnalité tout à fait remarquable. Né le 23 septembre 1872, il fait de brillantes études moyennes à l'Athénée royal de Liège et au Collège communal de Dinant et remporte plusieurs prix au concours général.

Doué d'une intelligence exceptionnelle et d'une mémoire étonnante qu'il exercera soigneusement toute sa vie, Camille Breyre en effet termine ses humanités en connaissant et parlant à la perfection le latin, l'anglais et l'allemand. Quant à la langue française, il la manie avec une aisance, une pureté, une élégance qui en feront plus tard un remarquable orateur.

Pour des raisons familiales, de 1891 à 1893, Breyre doit interrompre ses études et sollicite un emploi aux Chemins de fer du Nord belge. Par surcroît, il s'occupe d'enseignement privé et de traductions.

En octobre 1893, il entre à l'armée où il est inscrit à la compagnie universitaire. Il peut enfin poursuivre ses études à l'Université de Liège, s'initier à la technique histologique au laboratoire du professeur Ch. Julin, s'intéresser à la spécialité pendant son internat de clinique O.R.L. et en 1900 conquérir avec grande distinction son diplôme de docteur en médecine.

Sa vocation est née : il sera oto-rhino-laryngologiste. Il demande au professeur Schiffers de pouvoir participer aux activités du Service en tant qu'assistant libre et, deux ans après, il devient l'assistant officiel de la clinique.

(1) *Bull. Soc. belge d'O.R.L.*, 1906, p. 59.

Pendant son mandat, il publie une édition française annotée d'un ouvrage étranger sur les maladies du nez, des résumés mensuels aux *Archives internationales de laryngologie*, deux communications à la Société belge d'O.R.L. et, en collaboration avec le professeur Schiffers, des notes sur l'otorrhée à l'Académie de médecine.

Après ce séjour si fructueux qu'il a fait chez Killian et qu'il répètera d'ailleurs quelques années plus tard, le docteur Breyre introduit à la clinique universitaire un procédé d'exploration tout nouveau à l'époque, l'œsophagoscopie et il est le premier à faire en Belgique de l'endoscopie bronchique.

Cet assistantat, ce séjour à l'étranger, ont été fructueux pour le jeune spécialiste mais aussi pour la clinique et l'Université. Breyre a fait parler l'École liégeoise, en a répandu les enseignements et, en retour, lui a apporté les progrès tout récents dus aux grands maîtres étrangers.

A son cabinet médical, commencent à affluer les malades auxquels il se consacre avec passion, fierté et amour. Mais à cet homme débordant de vie, il faut des activités multiples. En 1908, il entre pour une dizaine d'années au service de la ville de Liège en qualité d'inspecteur auriste des écoles communales et, en 1914, il devient laryngologiste adjoint au docteur Paul Lejeune, chef du Service d'O.R.L. à l'hôpital des Anglais. Cette collaboration devait durer toute la guerre et sceller entre ces deux médecins, épris du même idéal, d'un cœur aussi généreux, aussi riches tous deux d'une expérience vécue dans une discipline en pleine expansion, une indéfectible amitié.

En janvier 1919, la clinique universitaire, évacuée par l'occupant, rouvre ses portes et le docteur Breyre apporte son aide au professeur Schiffers pour réorganiser le Service. Il le fait avec tellement de bonheur, il est de telle réputation déjà à l'époque, qu'il sera chargé du cours d'éléments d'oto-rhino-laryngologie le 14 novembre 1919, lors de l'accession de son maître à l'éméritat. C'est en janvier 1930 que Camille Breyre sera nommé professeur extraordinaire pour être enfin promu à l'ordinariat en janvier 1935.

A ces fonctions, il se donne de toute son énergie et avec tout l'éclat de sa personnalité. Son intérêt pour tout ce qui est nouveau le conduit à plusieurs reprises à Bordeaux où Moure est l'un des chefs les plus brillants de l'École française. Le professeur Breyre rapporte de ses voyages des idées, des audaces chirurgicales ou thérapeutiques nouvelles. Ses communications, ses publications se multiplient sur la pathologie des différents domaines de la spécialité, en particulier sur le cancer dont il défend d'abord l'exérèse chirurgicale pour combattre ensuite en faveur de la radiothérapie alors à ses premiers tâtonnements. Il expose ses vues sur le diagnostic et le drainage des abcès encéphaliques d'origine otitique ou sinusienne ; sur le contrôle radiographique

du diagnostic des affections oto-rhino-laryngologiques ; sur la technique d'interventions chirurgicales importantes comme la cure radicale de la sinusite fronto-ethmoïdo-sphénoïdale, la chirurgie du labyrinthe, du larynx, du corps thyroïde.

Aux réunions scientifiques, aux congrès O.R.L. qu'il fréquentait assidûment, il était très écouté et on a pu dire de lui « qu'il synthétisait l'ensemble des qualités qui font le charme du caractère wallon et plus spécialement liégeois : la franchise qu'on lisait dans son regard net, la droiture qui caractérisait son attitude, la clarté de jugement, la concision de la pensée et tout cela au service d'un esprit combatif et d'à-propos.

» Conférencier de premier ordre, savant argumentateur, il fallait voir Breyre se dressant parmi nous dans la chaleur de la discussion, précis, incisif, accumulant les preuves qui emportent la conviction ou lançant cet argument massue qui ébranle le contradicteur ⁽²⁾. »

Pour lui, « la médecine est une et indivisible » et dans ses allocutions présidentielles à la Société belge d'O.R.L. en 1935, il affirme « la nécessité impérieuse d'une collaboration étroite et constante des diverses disciplines médicales tant dans la pratique hospitalière que dans la pratique privée... Si la médecine s'est divisée en disciplines variées par nécessité technique, si l'on a cru que les branches spéciales pourraient vivre dans l'autarchie, il a bientôt fallu se rendre à l'évidence, s'incliner devant les faits et voir enfin qu'état local et état général sont les deux aspects du même problème éternel : la maladie.

» Si cette maladie emprunte au territoire qu'elle envahit des particularités symptomatiques, elle n'en reste pas moins la maladie avec ses retentissements généraux ⁽³⁾. »

Aussi dissuadera-t-il les jeunes de se spécialiser trop tôt et leur conseille-t-il, quand ils le feront, de garder le contact permanent avec les grandes disciplines et de suivre de près les progrès des sciences médicales générales.

Mais Breyre condamne aussi ce qu'il considère comme « deux fléaux modernes : la scriptomanie et la surenchère publicitaire... La presse médicale en général est beaucoup trop copieuse, les auteurs y sont trop prolixes, les affirmations trop catégoriques. Les congrès de spécialistes ont presque toujours un ordre du jour trop chargé dans lequel figurent au premier plan des statistiques bâclées. Les affirmations tranchantes des cliniciens contrastent singulièrement avec la réserve des expérimentateurs qui nous font une sobre relation de leurs recherches.

⁽²⁾ J. BLONDIAU, Allocution présidentielle. *Acta O.R.L. Belgica*, I, 1947, p. 361.

⁽³⁾ Message présidentiel. *Bulletin de la Société belge d'O.R.L.*, 1935, p. 15.

Les cliniciens semblent, par la multiplicité et la longueur de leurs communications, s'inspirer de la formule *non multum sed multa*, cependant que les vrais chercheurs s'en tiennent à la vraie formule *non multa sed multum* ⁽⁴⁾. »

Fidèle à ses principes, le professeur Camille Breyre n'a pas succombé à ce besoin d'écrire. De nombreuses communications ou interventions à la Société belge, à la Société française, aux différents congrès d'O.R.L., n'ont jamais été publiées. Breyre est pourtant un des maîtres de l'époque, de réputation internationale. En 1935, en tant que président de la Société belge d'O.R.L., il accueille à Bruxelles les participants étrangers au congrès de la *Societas Latina* dans un discours d'une langue, d'une élévation, d'une éloquence remarquables ⁽⁵⁾. Il participera d'ailleurs aux travaux de ce congrès comme corapporteur sur le diagnostic et le traitement des abcès de l'encéphale.

Mais, pour Breyre, sa véritable tribune, c'est à sa clinique de l'hôpital de Bavière qu'il la tient.

Écoutons ses anciens élèves nous décrire leur grand patron. Ils ont gardé le souvenir inoubliable « des conversations, on pourrait dire des cliniques, ou des conférences en fin de matinée, aux élèves, internes et assistants, à propos de sujets aussi variés que la pathologie médicale, la politique, les langues étrangères ou le théâtre. A ces moments-là, on pouvait admirer non seulement la finesse d'observation clinique, mais la mémoire sans faille, l'esprit de décision thérapeutique, toujours empreint de bon sens. On pouvait se délecter d'une langue toujours pure mais surtout précise, parfois verte mais jamais grossière ⁽⁶⁾. »

— « Il était lecteur enthousiaste, passionné aussi bien par tout ce qui touche la médecine que par les arts, la littérature, la musique ; il parlait l'anglais et l'allemand à la perfection et maniait le latin avec une aisance et une finesse extrêmes. Il avait l'art de décrire, de faire partager sa foi, se livrant avec cœur et à fond à tout ce qu'il entreprenait, prêt à lutter voire à se battre pour faire triompher son point de vue, s'il avait la conviction d'être dans le vrai. Il a laissé chez ses malades le souvenir, sous des dehors parfois bourrus, d'un dévouement à toute épreuve ; à ses élèves, celui d'un maître profondément ardent à leur inculquer les connaissances que sa longue carrière et ses qualités exceptionnelles lui avaient permis d'accumuler ; à tous ceux qui l'ont connu celui d'un

⁽⁴⁾ *Bull. Soc. belge d'O.R.L.*, 1935, p. 165.

⁽⁵⁾ *Acta Societas O.R.L. latina*, 1935, p. 248.

⁽⁶⁾ Lettre du D^r P. Wilkin.

humaniste dans le sens le plus large du mot : rien de ce qui est humain ne lui fut étranger (7). »

Il mourut le 28 février 1947.

A. LEDOUX.

PUBLICATIONS (8)

- 1 Considérations sur le traitement des diverticules de l'œsophage. *Liège médical*, 269, 1935.
- 2 Ostéome de l'apophyse mastoïde. *Liège médical*, 557, 1935.
- 3 Quelques souvenirs sur Léon Fredericq. *Liège médical*, 1052, 1935.
- 4 Le diagnostic précoce des tumeurs malignes du nez. *Liège médical*, 1113, 1935.
- 5 Message présidentiel. *Bulletin de la Société belge d'O.R.L.*, 15, 1935.
- 6 Allocution présidentielle. *Bulletin de la Société belge d'O.R.L.*, 165, 1935.
- 7 Présentation de malades irradiés et de malades opérés pour épithéliome du larynx. *Liège médical*, 1435, 1937.
- 8 La radiographie de l'oreille et ses applications pratiques. *Liège médical*, 971, 1938.
- 9 Le problème mastoïdien. *Liège médical*, 449, 1938.

(7) Lettre du Dr E. Hubin.

(8) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. III, p. 284.

HANS DE WINIWARTER

(1875-1949)

1919

LA RÉPUTATION de l'éminent cytologiste et embryologiste que fut de Winiwarter a jeté un éclat particulier sur la science liégeoise. Né à Vienne le 29 mai 1875, Hans de Winiwarter avait trois ans quand il vint à Liège, accompagnant son père, Alexandre von Winiwarter, nommé professeur de chirurgie en notre Université. C'est à Liège qu'il fit, brillamment, toutes ses études primaires, secondaires et universitaires. Il fut proclamé docteur en médecine, chirurgie et accouchements en 1899.

Dès 1893, il était devenu l'élève d'Edouard van Beneden et il travailla dans son laboratoire de l'Institut de zoologie jusqu'en 1910, date du décès de son maître. Classé premier au concours des bourses de voyage en 1900, il fit plusieurs séjours à l'étranger, de 1901 à 1903, et devint assistant à partir de 1903, tout d'abord en chirurgie puis en gynécologie et obstétrique. Il fut proclamé docteur spécial en sciences anatomiques en 1910, puis agrégé spécial en 1910 également. De 1914 à 1918, il travailla à la Maternité.

C'est en 1919 qu'il abandonne la pratique de la médecine pour se consacrer à l'enseignement et à la recherche. Cette année-là, il est nommé chargé de cours d'histologie spéciale et de splanchnologie à la candidature en médecine de notre Université. Promu professeur ordinaire en 1924, il enseigne en outre, à partir de 1928, l'histologie générale et l'embryologie. Ayant demandé, en 1930, à être déchargé de l'enseignement de la splanchnologie, il reste titulaire des cours d'histologie générale et spéciale et du cours d'embryologie jusqu'en 1945, date à laquelle il est admis à l'éméritat.

Depuis 1895, date de sa première publication, il est l'auteur de près de cent cinquante notes et livres.

Si c'est van Beneden qui découvrit le fait que les cellules sexuelles mûres, spermatozoïdes et ovules, sont des demi-cellules comportant

seulement la moitié du nombre des chromosomes des cellules somatiques de l'espèce, et qui établit qu'elles ont subi une « réduction chromatique », c'est à de Winiwarter que revient le très grand mérite d'avoir élucidé le mécanisme cytologique par lequel se réalise cette réduction. Cette découverte est fondamentale pour la biologie cellulaire et la biologie en général, car elle permet de comprendre à la fois la fécondation et le mécanisme de répartition et de transmission des caractères héréditaires. Hans de Winiwarter s'illustra en décrivant le premier, avec précision et minutie, comment, au cours de l'évolution des cellules sexuelles, se produit l'appariement ou conjugaison parallèle des chromosomes homologues, d'origine paternelle ou maternelle, puis leur séparation. Cette importante découverte fut confirmée par de nombreux observateurs ; elle a conservé toute sa valeur aujourd'hui encore et les termes qu'il a créés pour caractériser ce qui se passe dans le noyau (stades leptotène, synaptène, pachytène, diplotène, etc.) sont encore d'utilisation courante de nos jours.

Une grande partie de l'activité de Winiwarter fut consacrée à l'étude du nombre des chromosomes (chez le lapin, 1899 ; le chat, 1914, 1921 ; l'homme, 1920, 1930), de l'ovogenèse et de l'organogenèse de l'ovaire de mammifères (1900, 1908, 1920), de la spermatogenèse chez l'homme (1912, 1923, 1925, 1928), du problème du déterminisme sexuel (1922). Il décrit également l'involution du corps de Wolff, l'évolution du canal de Müller (1910).

D'autres de ses recherches sont également bien connues. Citons ses observations sur l'origine, la différenciation et l'évolution des dérivés branchiaux, en particulier chez les mammifères où ces phénomènes étaient alors mal connus. C'est de ces points de vue qu'il étudia le thymus, notamment l'origine des thymocytes (1923-1935), la parathyroïde (1926), la thyroïde (1932). Il fut aussi l'un des premiers, en 1924, à signaler l'existence d'une « sécrétion nucléaire » particulière dans les canaux épидidymaire et déférent humains. Il convient aussi de mentionner ses intéressantes recherches sur l'appareil phéochrome de l'ovaire, les cellules interstitielles du testicule, la participation de l'hypoblaste à la constitution des ganglions crâniens, l'histogenèse du glomérule rénal.

Comme le rappelait en 1960, Georges Leplat dans le bel éloge académique qu'il fit de son collègue et ami (*Mémoire de l'Académie royale de médecine de Belgique*, II^e série, t. IV, pp. 25-36), dans tous les travaux de Winiwarter « apparaissent les qualités maîtresses de méthode rigoureuse, de technique minutieuse, d'observation précise, de sens critique aigu, de clarté dans l'exposé. Partout se manifeste la scrupuleuse honnêteté de l'auteur, soucieux d'une bibliographie

consciencieuse et citant ses prédécesseurs, reconnaissant ses hésitations.»

Parmi ses élèves, citons P. Desaiive (qui fut professeur de radiothérapie), F. Orban (professeur de chirurgie) et H. Brabant (agrégé de l'enseignement supérieur de notre Université, professeur de stomatologie à l'Université de Bruxelles).

Titulaire de l'Académie royale de médecine de Belgique et de l'Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique, Hans de Winiwarter était notamment *Honorary Fellow of the Royal Microscopical Society*, de Londres, et était lauréat de plusieurs prix, entre autres du prix van Beneden de cytologie (1927).

En 1926, il devint codirecteur des *Archives de biologie*, fondées à Liège en 1880 par van Beneden (Liège) et Van Bambeke (Gand), et il le resta jusqu'à sa mort, le 13 juillet 1949.

Pendant de nombreuses années (jusqu'en 1940), il fut directeur de l'Ecole des infirmières de la province de Liège.

Mais ses activités d'enseignement et de recherche ne suffisaient pas, selon l'expression de G. Leplat, à son esprit curieux, épris de toutes les formes de beauté et d'art, érudit en littérature et en philosophie. Il s'était vivement intéressé à la gravure liégeoise et à l'art japonais ainsi qu'à la langue japonaise que d'ailleurs il lisait. Il s'était constitué une très belle collection d'estampes japonaises, d'Utamaro notamment. Musicien averti et passionné, il avait aussi composé quatre poèmes pour violon et orchestre et une symphonie (œuvres publiées sous le nom de Jean Lautaret). En 1950, cette symphonie fut exécutée au Conservatoire royal de musique de Liège.

Comme l'écrivait Pol Gérard, en 1950, (*Archives de biologie*, t. 61, pp. I à IX), « le nom de Winiwarter est de ceux que l'oubli ne recouvrira pas de sa cendre mouvante, et qui fera éternellement honneur à la Science. »

M. CHEVREMONT.

PUBLICATIONS (1)

- 1 Signification des vacuoles de la colloïde thyroïdienne. *C. R. Soc. biol.*, 1935, 120, pp. 785-787.
- 2 Influence de l'extirpation incomplète de la thyroïde sur la structure des fragments conservés. *C. R. Soc. biol.*, 1935, 120, pp. 787-789.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. III, pp. 286-290.

- 3 Recherches sur les dérivés branchiaux (Chat). *Arch. Biol.*, 1935, 46, pp. 369-428.
- 4 Recherches sur quelques problèmes d'histologie thyroïdienne. *Mém. Musée roy. hist. nat. Belg.*, 2^e série, 1936, pp. 335-348.
- 5 Le problème de la détermination du sexe. Résumé de conférences faites à l'Université de Bordeaux. *Gaz. hebd. méd. Bordeaux*, 1935.
- 6 Edouard J. L. M. van Beneden. *Acad. Roy. sci. lettres et beaux-arts. Belg.*, 1936, 26, pp. 174-184.
- 7 *L'Université de Liège de 1867 à 1935. Notices biographiques*, t. III : Faculté de médecine, 1936.
- 8 Auguste Swaen. *Liber memorialis Univ. Liège*, 1936.
- 9 *Notes d'histologie spéciale*. Ed. E. D. K. Desoer, Liège, 1937, 115 pages.
- 10 Histological continuities and mutations. *J. Physiol.*, 1937, 90, 71 pages.
- 11 Nouvelles recherches sur la formule chromosomiale du chat. *Arch. Biol.*, 1938, 49, pp. 111-141.
- 12 Les chromosomes du genre *Gryllotalpa gryll.* *L. Cytologia*, vol. du Jubilé, 1937, pp. 987-994.
- 13 La détermination du sexe. *Bull. Acad. roy. Belg., Classe des sciences*, 1937, 23, pp. 985-999.
- 14 Intervention de l'hypoblaste dans la constitution des ganglions crâniens. *C. R. Soc. biol.*, 1938, 128, pp. 1191-1192.
- 15 Origine et développement du ganglion carotidien. *Arch. Biol.*, 1938, 50, pp. 67-94.
- 16 Notice sur Armand Jorissen. *Ann. Acad. roy. Belg.*, 1940.
- 17 Nerfs du testicule et glande interstitielle. *Bull. histol. appl.*, 1940, 17, pp. 25-27.
- 18 Y a-t-il néoformation d'ovules dans l'ovaire des mammifères adultes ? *Arch. Biol.*, 1942, 53, pp. 259-280.
- 19 Recherches sur l'histogenèse du glomérule rénal. *Arch. Biol.*, 1943, 54, pp. 207-224.
- 20 *Notes d'histologie spéciale*, 2^e éd., Liège, Desoer, 1942, 122 pages.
- 21 *Notes d'histologie spéciale*, 3^e éd., Liège, Desoer, 1944, 128 pages.
- 22 Le Centenaire d'Edouard van Beneden. *Le Carabin*, 1946.
- 23 *Discours à la commémoration du centenaire d'Edouard van Beneden*, Vaillant-Carmanne, 1946.
- 24 Le Centenaire d'Edouard van Beneden. *Bruxelles méd.*, 1946.

HENRI FAUCONNIER

(1885-1954)

1920

RETRACER LA CARRIÈRE du professeur Henri Fauconnier, c'est, dans ses grandes lignes, raconter l'histoire de la naissance et du développement de la stomatologie en Belgique ⁽¹⁾. En effet, au début de ce siècle, en 1902, se créa la « Société odontologique des docteurs en médecine de Belgique » qui bientôt devint la « Société belge de stomatologie », tandis que le *Bulletin de la Société odontologique des docteurs en médecine de Belgique*, dont le premier numéro parut en 1903, se transformait, peu après, en *Revue trimestrielle belge de stomatologie* (devenue aujourd'hui les *Acta Stomatologica Belgica*).

Cependant, proclamer l'importance et l'utilité de la stomatologie ne pouvait avoir ses conséquences logiques que par la création d'un Institut belge de stomatologie destiné à assurer la formation des spécialistes, puisqu'aussi bien, à cette époque, les hautes autorités qui avaient dans notre pays la responsabilité de l'enseignement médical se refusaient encore, un demi-siècle après les écrits de Talma, à inclure cette spécialité dans le cadre universitaire ⁽²⁾.

⁽¹⁾ La *stomatologie* est la partie de l'art de guérir qui concerne l'ensemble des affections de la bouche et des dents. Proposé par le professeur E. Albrecht, de Berlin, en 1856, ce terme nouveau ne rencontra pas en Allemagne un terrain propice à sa diffusion et ce n'est qu'à partir de son adoption en France, grâce au D^r Andrieu et à son *Traité de stomatologie* (1868) que le terme se répandit en France et en Belgique puis à l'étranger (voir : H. BRABANT, Un peu d'histoire ; l'Association stomatologique internationale de 1907 à 1955, *Bull. Ass. stom. int.*, 1, pp. 6-10, 1955).

⁽²⁾ Ce n'est pas ici le lieu de retracer les circonstances qui dictèrent l'attitude de ces autorités à l'égard de ce problème dont déjà au milieu du siècle dernier, Amédée François-Talma avait montré l'importance et l'urgence. On consultera à ce sujet notre étude intitulée : Le centenaire de la mort d'Amédée François dit Talma, membre de l'Académie royale de médecine de Belgique et premier stomatologiste belge, dans : *Bull. Acad. roy. méd. de Belgique*, VII^e série, 4, pp. 757-767, 1964.

Cet « Institut belge de stomatologie » fut créé par un groupe de pionniers sous la direction du D^r L. J. Allard. Parmi ceux qui l'aidèrent dans son œuvre et qui firent dans la suite une brillante carrière, il faut citer, en premier lieu, Henri Fauconnier ⁽³⁾.

Le 28 octobre 1911, l'Institut belge de stomatologie fut ouvert à l'enseignement ⁽⁴⁾. Sur la liste des membres du corps professoral, H. Fauconnier figure en premier lieu ⁽⁵⁾. Il avait choisi d'enseigner la prothèse dentaire et maxillaire. C'est cette branche de la spécialité stomatologique qui eut, pendant toute sa carrière, ses préférences, quoiqu'il n'y ait guère de problèmes dentaires ou stomatologiques qui n'ait retenu son attention, à l'un ou l'autre moment de son activité clinique ou scientifique.

Au début de novembre 1912 parut le premier numéro des *Annales belges de stomatologie*, organe de l'Institut belge de stomatologie dont H. Fauconnier allait devenir un collaborateur régulier et où il publia, en mars 1913, un mémoire original, consacré au *Traitement de la pyorrhée alvéolo-dentaire*, mémoire qui se lit aujourd'hui encore avec intérêt.

Ce n'était pas là cependant la première publication du jeune professeur. Né le 10 novembre 1885, il avait, après de solides humanités faites au collège Marie-Thérèse de Herve, choisi d'étudier la médecine et s'était inscrit à l'Université de Liège. Ses candidatures à peine terminées, il était entré dans le laboratoire de l'illustre physiologiste Léon Fredericq qui l'avait orienté vers l'étude de la contraction cardiaque. Les recherches de H. Fauconnier furent couronnées de succès et, en 1907, il publiait, dans les *Archives internationales de physiologie*, son premier travail sur *L'onde de contraction de la systole ventriculaire* ⁽⁶⁾.

En 1910, H. Fauconnier est proclamé docteur en médecine avec grande distinction et au concours interuniversitaire, la même année, il est lauréat et obtient une bourse de voyage. Cette bourse, Fauconnier va l'employer à se perfectionner dans la spécialité qu'il vient de choisir et qui en est encore à ses débuts dans notre pays ⁽⁷⁾. Il fréquente d'abord assidûment l'École française de stomatologie de Paris (1911), ce qui ne l'empêche pas d'ailleurs de s'intéresser à d'autres problèmes médi-

⁽³⁾ Les autres collaborateurs du D^r Allard étaient les D^{rs} J. Deminne (qui fonda à l'Académie de médecine de Belgique un prix de stomatologie qui porte son nom), Z. Berger, E. Henrard, M. Hoebaers, J. Lecomte, M. Polet et J. Yerna.

⁽⁴⁾ Il était situé : 78, rue de Ruysbroeck, à Bruxelles.

⁽⁵⁾ Voir : *Annales belges de stomatologie*, 1, p. 3, 1912.

⁽⁶⁾ *Arch. int. de physiol.*, pp. 122-127, 1907.

⁽⁷⁾ G. OURY, H. Fauconnier, professeur de stomatologie à l'Université de Liège, fondateur et directeur de l'Institut de stomatologie à Liège. *Arch. de stomat.*, 1, pp. 171-174, 1946.

caux puisqu'il publie, la même année, une étude sur *Le dermatographisme et sa valeur clinique* ⁽⁸⁾, travail qu'il a réalisé dans le Service des maladies mentales du professeur Francotte.

Fauconnier part ensuite pour les Etats-Unis, attiré par le prestige dont jouissaient déjà alors les grandes écoles dentaires américaines où enseignaient des maîtres dont les noms sont restés fameux : Black, Johnson, Brophy, Angle, Goslee et tant d'autres. Car en Fauconnier se reflète l'aspiration des stomatologistes de l'époque (aspiration qui est d'ailleurs encore celle des stomatologistes d'aujourd'hui) : connaître parfaitement la technique dentaire d'une part, la médecine et la chirurgie des maxillaires, de la bouche et de ses glandes annexes d'autre part ⁽⁹⁾. H. Fauconnier suit donc avec assiduité les cours du *Chicago College of Dentistry* et y conquiert en 1912 le diplôme de *Doctor in dental surgery*. Aussitôt rentré en Europe, l'Institut belge de stomatologie l'accueille, comme nous l'avons dit plus haut, dans son corps professoral. Dès 1913, la *Revue belge de stomatologie* l'admet dans son comité de rédaction, ce qui n'empêche pas Fauconnier, grand travailleur, de continuer sa collaboration aux *Annales belges de stomatologie* où il publie, en mars 1914, un important article sur la technique des inlays dentaires ⁽¹⁰⁾. Certaines méthodes qu'il préconisait alors restent valables aujourd'hui.

Malheureusement, la première guerre mondiale approchait. En mai 1914 paraît le dernier numéro des *Annales belges de stomatologie*. En août, Fauconnier s'évade des territoires occupés par l'ennemi et se met au service de son pays. Médecin de bataillon, il fait toute la guerre puis, après la capitulation allemande, il participe à l'occupation belge en Rhénanie. Plusieurs fois décoré, Fauconnier est porteur de cinq chevrons de front, de la croix de guerre, de la croix de feu et de plusieurs médailles commémoratives. Plus tard, il sera aussi fait chevalier de l'ordre de la Couronne.

En 1919, nous le retrouvons dans la vie civile où il a repris ses activités à l'Institut belge de stomatologie qui vient de rouvrir ses portes et dont, en septembre, reparait le « numéro 1 de la 3^e année » de ses *Annales* !

Fauconnier est bien décidé à poursuivre sa carrière de stomatologiste et à regagner le temps perdu. En effet, déjà en décembre 1919, il publie une nouvelle étude sur les *Moyens de rétention des dentiers*

⁽⁸⁾ *Journal de neurologie*, 16, pp. 63-70, 1911.

⁽⁹⁾ Dans un rapport adressé en 1924 à l'Académie de médecine et dont il est cosignataire, avec O. Rubbrecht, I. van der Ghinst, M. Polet et d'autres, Fauconnier écrit : « Nous adressant aux membres de l'Académie de médecine, nous ne croyons pas devoir démontrer que le dentiste idéal est celui qui est en même temps médecin », *Revue belge de stomat.*, 21, p. 124, 1924.

⁽¹⁰⁾ *Ann. belges de stomat.*, 2, pp. 3-16, 1914.

supérieurs. Elle sera suivie de beaucoup d'autres, particulièrement dans ces *Annales* pour lesquelles il garde une secrète prédilection ⁽¹¹⁾.

Mais les idées ont, dans tous les domaines, évolué rapidement sous la pression de l'énorme conflit mondial. Tous les responsables de l'enseignement admettent à présent la nécessité d'introduire à la Faculté de médecine de Liège, une chaire d'odontologie et de stomatologie. En 1920, cet enseignement est créé et H. Fauconnier est nommé chargé de cours ⁽¹²⁾.

En 1927, la création d'une clinique universitaire de stomatologie à Liège est saluée en ces termes par le D^r A. Polet (*Annales belges de stomatologie*, 10, 1-2, 1927) : « La clinique stomatologique de l'Université de Liège sera un excellent centre de formation. Nul doute n'est possible pour celui qui connaît la valeur, la clarté et la méthode des cours technique et pratique de prothèse que le docteur H. Fauconnier enseigne depuis 1912 à l'Institut de stomatologie. *Ad multos annos!* ».

Fauconnier rédige alors un cours d'odonto-stomatologie riche de toutes les récentes acquisitions dans ce domaine. Il possède d'ailleurs un sens didactique remarquable et tous ceux qui eurent la chance de suivre son enseignement, se souviennent avec émotion et reconnaissance de ses leçons si claires et si bien ordonnées.

Mais déjà Fauconnier caresse un grand rêve, celui de doter l'Université qui l'a accueilli dans son sein, d'un Institut de stomatologie moderne et pourvu de tous les perfectionnements cliniques et scientifiques, un institut semblable à ceux qu'il a visités à l'étranger, en Amérique notamment, car les modestes locaux qu'on lui a attribués, après sa nomination de chargé de cours, à l'hôpital de Bavière, dans une maison particulière, et qui portent la dénomination très limitative et peu élégante de « Cabinet dentaire », pouvaient sans doute être considérés comme une victoire sur le passé aussitôt après la première guerre mondiale, mais ils se révélèrent bientôt trop petits, trop vétustes, trop inadéquats. Ils suffisaient à peine d'ailleurs à contenir le flot pressé des malades et des étudiants (l'un de ceux-ci composera en 1939 une chan-

⁽¹¹⁾ Citons comme exemple son excellent mémoire conçu dans un esprit tout à fait stomatologique et qui s'intitule : La préparation de la bouche préalable à l'application d'un appareil prothétique, *Ann. belges de stomat.*, 8, pp. 159-191, 1925.

Mentionnons encore une publication sur les calculs pulpaire (1927), sur la gangrène buccale (1928), une autre sur l'anesthésie (1932), etc.

⁽¹²⁾ Un centre universitaire de stomatologie avait déjà été créé en 1905 à Louvain par le professeur A. Van Mosuënck, un autre à Gand par le professeur O. Rubbrecht en 1914 (mais il ne commença à fonctionner qu'en 1919) et à Bruxelles en 1921, par les D^{rs} A. Persin et I. van der Ghinst.

son comique mais pas bien méchante sur l'encombrement de ces locaux surpeuplés).

Aussi, après avoir avec autant de patience que de minutie étudié l'architecture et l'organisation des instituts étrangers les plus modernes, H. Fauconnier, en collaboration avec l'architecte Ch. Servais, établit les plans de l'actuel Institut de stomatologie qui, terminé en 1939, ne pourra, à cause de la seconde guerre mondiale, être inauguré qu'en juin 1946, au milieu d'une grande affluence parmi laquelle on reconnaissait le gouverneur de la province de Liège, le professeur M. Florkin, directeur général au Ministère de l'instruction publique qui représentait le ministre, les titulaires des chaires de stomatologie des quatre universités belges et un des représentants les plus qualifiés de la Faculté de médecine de Paris, le professeur Dechaume⁽¹³⁾.

L'inauguration du nouvel institut coïncidait avec la création des premières « Journées stomatologiques liégeoises », manifestation dont nous avons eu l'initiative et à laquelle H. Fauconnier accorda toujours son appui et qui se poursuivirent pendant huit ans, tout en conservant leur haute tenue scientifique et leur grand succès auprès des stomatologistes belges et étrangers, mais qui, malheureusement, cessèrent peu après la mort de leur principal collaborateur, survenue le 24 février 1954.

D'autre part, désireux de stimuler la recherche dans notre spécialité et d'élever son niveau scientifique, nous avons créé, en janvier 1946, les *Archives de stomatologie*, revue à laquelle H. Fauconnier accorda d'emblée son appui et où il publia tous ses travaux après la seconde guerre mondiale. Ces *Archives* suscitèrent rapidement un vif intérêt dans le pays et devinrent, dès 1947, l'organe officiel de la Société scientifique de stomatologie qui venait de se créer et dont H. Fauconnier fut un des membres fondateurs ainsi que le premier président jusqu'en 1950⁽¹⁴⁾.

Partisan d'un rapprochement entre tous les praticiens de l'art dentaire et de la stomatologie, docteurs en médecine ou non, H. Fauconnier s'était particulièrement réjoui de voir, au cours de sa présidence, la Société adopter une modification de ses statuts permettant à tout praticien ayant fait preuve de sa valeur, de devenir membre de la Société

(13) E. BRAHY, Les premières journées stomatologiques liégeoises : 15 et 16 juin 1946. *Arch. de stomat.*, 1, pp. 249-256, 1946.

(14) Après la mort de Fauconnier, cette société, axée sur les cliniques stomatologiques des Universités de Liège et de Bruxelles, s'anémia progressivement et elle n'a plus aujourd'hui qu'une activité négligeable. De même, son organe *Les Archives de stomatologie* que nous continuâmes à publier jusqu'en 1958, disparurent pour être remplacées par une autre revue devenue absolument nécessaire et à caractère exclusivement scientifique : le *Bulletin du Groupement international pour la recherche scientifique en stomatologie*.

scientifique de stomatologie. Cette satisfaction, H. Fauconnier l'exprima dans un important discours qu'il prononça le 17 décembre 1950, à la séance qui clôturait sa présidence. Il y disait notamment : « Personnellement, je suis particulièrement satisfait que ce changement dans notre politique se soit produit au cours de ma présidence, car j'ai toujours été d'avis qu'il fallait élever les licenciés que nous avons l'occasion de voir journellement à l'œuvre au cours de leurs études, dont nous apprécions le travail et les efforts et pour lesquels nous avons la plus grande sympathie. » En s'exprimant ainsi, Fauconnier était tout à fait conséquent avec lui-même car il répétait volontiers : « Il faut toujours chercher à élever ceux qui nous entourent et non à les abaisser. »

Si l'impassibilité (d'autres diront la froideur, peut-être) de H. Fauconnier déconcertait parfois au premier abord ceux qui le connaissaient mal, on s'apercevait vite qu'elle n'était « qu'un masque derrière lequel se cachait une grande sensibilité »⁽¹⁵⁾. D'ailleurs, « lors de réunions scientifiques ou de banquets confraternels, il lui arrivait souvent de montrer sa vraie nature. Derrière ses lunettes, ses yeux se mettaient à pétiller et il évoquait quelque amusant souvenir de sa vie d'étudiant, quelque farce datant de l'époque où il était interne dans le Service de dermatologie. Plusieurs fois même, nous l'avons entendu chanter des chansons qu'il avait composées pendant cette période de sa vie et dont la causticité restait toujours de bon ton ».

Aimant sa spécialité, H. Fauconnier l'exerçait avec un constant souci de la perfection et il répétait souvent à ses étudiants : « Ce que vous faites, faites-le bien ou ... ne le faites pas. » Praticien excellent, homme consciencieux, bon maître un peu bourru parfois, mélancolique à certains moments (car la vie lui avait, comme à nous tous, apporté sa part de soucis et de luttes, de déceptions et de regrets), H. Fauconnier a formé de nombreux stomatologistes et licenciés en science dentaire qui, aujourd'hui encore, n'évoquent jamais leur maître sans émotion et s'efforcent de transmettre à leurs successeurs le message qu'ils ont reçu de lui.

H. BRABANT.

(15) H. BRABANT, In memoriam. Le professeur H. Fauconnier (1885-1954). *Rev. méd. de Liège*, 9, pp. 161-163, 1954.

PUBLICATIONS⁽¹⁶⁾

- 1 Note préliminaire sur l'articulé intrabuccal en prothèse complète. *Rev. belge de stomat.*, 33, pp. 178-185, 1936.
- 2 La partie active de l'appareillage orthodontique en acier inoxydable sans soudure (en coll. avec H. Patcas). *Ann. belges de stomat.*, 20, pp. 68-93 et 103-122, 1937.
- 3 La stomatite à streptocoques. *Rev. belge de stomat.*, 34, pp. 202-206, 1937.
- 4 Développement aberrant de la dent de sagesse et de son alvéole. *Rev. belge de stomat.*, 36, pp. 121-125, 1939.
- 5 Les appareils « porte-radium ». Technique et résultats obtenus (en coll. avec L. Decloux). *Rev. belge de stomat.*, 36, pp. 130-237, 1939.
- 6 *Exercices pratiques en dentisterie conservatrice* (en coll. avec H. Brabant). 1 vol., L. Gothier, Liège, 1945.
- 7 Les extractions à la fraise. *Arch. de Stomat.*, 1, pp. 28-30, 1946.
- 8 L'acier en prothèse dentaire (en coll. avec J. Oosterbosch). *Arch. de Stomat.*, 1, pp. 59-89, 120-159, 207-248, 1946.
- 9 Un cas de lipoïdose squelettique. La maladie de Hand-Schuller-Christian (en coll. avec J. Ketelslegers). *Arch. de Stomat.*, 2, pp. 111-122, 1947.
- 10 Les prothèses oculo-orbitaires (en coll. avec L. Decloux). *Arch. de Stomat.*, 2, pp. 12-26, 1947.
- 11 Les prothèses oculaires en résine synthétique (en coll. avec L. Decloux et C. Funken). *Arch. de Stomat.*, 2, pp. 64-71, 1947.
- 12 La mise en moufle sans moulage des appareils partiels (en coll. avec J. Oosterbosch). *Arch. de Stomat.*, 2, pp. 223-226, 1947.
- 13 Un cas de maladie de Crouzon ou dysostose cranio-faciale héréditaire (en coll. avec J. Ketelslegers). *Arch. de Stomat.*, 3, pp. 154-161, 1948.
- 14 Encore l'extraction à la fraise. *Arch. de Stomat.*, 3, p. 230, 1948.
- 15 Les odontomes (en coll. avec J. Ketelslegers). *Arch. de Stomat.*, 4, pp. 21-27, 1949.
- 16 Les matières à empreintes modernes (en coll. avec H. Brabant et coll.). *Arch. de Stomat.*, 4, pp. 55-67, 1949.
- 17 La courbe de Spee inversée. Note préliminaire (en coll. avec J. Oosterbosch). *Arch. de Stomat.*, 4, pp. 167-171, 1949.
- 18 La maladie osseuse de Paget (en coll. avec J. Ketelslegers). *Arch. de Stomat.*, 5, pp. 1-9, 1950.
- 19 Observation typique d'un cas de mélanodontie infantile de Beltrami et Romieu (en coll. avec J. Ketelslegers). *Arch. de Stomat.*, 5, pp. 158-164, 1950.
- 20 Le syndrome de Costen (en coll. avec J. Ketelslegers). *Arch. de Stomat.*, 5, pp. 195-215, 1950.

⁽¹⁶⁾ Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. III, pp. 291-293.

- 21 Considération sur un traitement biologique de la parodontose (en coll. avec J. Ketelslegers). *Arch. de Stomat.*, 6, pp. 26-36, 1951.
- 22 L'ulcération tuberculeuse de la gencive (en coll. avec J. Ketelslegers). *Arch. de Stomat.*, 6, pp. 94-99, 1951.
- 23 Les tumeurs à myélopaxes (en coll. avec J. Ketelslegers). *Arch. de Stom.*, 6, pp. 161-174, 1951.
- 24 A propos d'éruptions dentaires précoces ou prématurées (en coll. avec L. Gerardy). *Arch. de Stomat.*, 6, pp. 84-88, 1953.
- 25 Etude des zones rétentrices destinées aux crochets (en coll. avec J. Oosterbosch). *Arch. de Stomat.*, 8, pp. 191-217, 1953.
- 26 Les extraits tissulaires dans le traitement des parodontopathies (en coll. avec J. Ketelslegers). *Arch. de Stomat.*, 8, pp. 253-260, 1953.

JEAN FIRKET

(1890-1958)

1922

JEAN FIRKET naquit à Liège le 20 novembre 1890. Il était le fils de Charles Firket, professeur d'anatomie pathologique à notre Faculté de médecine et véritable créateur d'un département d'anatomie pathologique autonome à notre Université. Jean Firket termina ses humanités à l'Athénée de Liège en 1907 et, en 1914, après des études brillantes, il obtint à l'Université de Liège le diplôme de docteur en médecine.

Déjà au cours de ses études, il entreprend ses premières recherches expérimentales sous la direction d'A. Swaen et J. Duesberg. Après un travail sur le développement des fibrilles épidermiques chez le poulet, il s'intéresse à l'organogenèse des glandes sexuelles des oiseaux. Ses observations sont consignées dans une série d'articles et mémoires dont la publication s'échelonne entre 1913 et 1920 ; elles lui valent d'être proclamé en 1913 lauréat de l'Académie des sciences.

A peine Jean Firket a-t-il conquis son diplôme de docteur en médecine que la première guerre mondiale vient interrompre son activité de jeune chercheur. De 1914 à 1917, il sera attaché comme médecin de bataillon à un régiment de ligne. En 1917, il deviendra médecin adjoint à l'hôpital que P. Nolf dirige à Cabourg-Adinkerke. Dès ce moment, il se rend compte du profit que l'enseignement et la pratique de la médecine peuvent tirer d'observations anatomo-cliniques minutieuses. Malgré les circonstances, il rédigera en collaboration avec P. Nolf et L. Weekers notamment plusieurs travaux de pathologie infectieuse.

De 1919 à 1921, Jean Firket séjourne à la *Johns Hopkins Medical School* à Baltimore. Pendant la première année, il y exerce les fonctions d'*Instructor of Anatomy* sous la direction de F. R. Sabin. Pendant la deuxième année, il est *Instructor of Pathology* dans le service de D. G. Mac Callum.

A son retour des Etats-Unis en 1921, J. Firket est nommé assistant d'anatomie pathologique. En juillet 1922, il est proclamé docteur spécial en sciences anatomo-pathologiques de l'Université de Liège, après avoir défendu un mémoire intitulé *Recherches sur la régénération des plaquettes dans l'intoxication par la saponine et après différenciation du sang*. Il y a réuni les résultats des travaux expérimentaux qu'il a réalisés à Baltimore. Pendant le dernier trimestre de 1922, il séjourne à Paris où il fréquente le laboratoire de C. Regaud à l'Institut du radium et celui de G. Roussy à l'Institut du cancer. Il se familiarise ainsi avec les problèmes de cancérologie qui resteront une de ses préoccupations constantes pendant toute sa carrière. En décembre 1922, J. Firket est nommé chargé de cours d'anatomie pathologique en remplacement de son père admis à l'éméritat.

Jean Firket était revenu de son séjour aux Etats-Unis plus persuadé que jamais de l'importance de la méthode anatomo-clinique. Les travaux des grands pathologistes germaniques et anglo-saxons, successeurs de R. Virchow, en avaient d'ailleurs convaincu la plupart des grandes Ecoles de médecine. A Baltimore, il a pu se rendre compte qu'un service de pathologie doit jouer un rôle essentiel tant dans l'enseignement de la médecine que dans l'activité journalière d'un hôpital. Doté d'un caractère énergique et combatif, il essaie d'imposer ses vues et de créer pour les étudiants du doctorat en médecine des démonstrations anatomo-cliniques. Il y arrivera non sans peine après avoir dû vaincre les réticences de certains collègues cliniciens. Les étudiants, eux, ne s'y trompent pas et fréquentent de plus en plus nombreux ces séances que Jean Firket s'entend à animer en les illustrant d'exemples vécus ou en suscitant des débats parfois passionnés.

Tout comme son père, l'un des premiers à montrer qu'il est possible de greffer en série des tumeurs animales et créateur d'un Service de diagnostic des tumeurs, J. Firket était passionné par les problèmes du cancer. Membre de la commission gouvernementale pour l'étude du cancer en 1924, membre du Conseil supérieur de la Ligue belge contre le cancer en 1932, il prend une part prépondérante à la création de l'Œuvre nationale belge de lutte contre le cancer en 1950. En 1924, il est membre fondateur du Comité de patronage du Centre anticancéreux de Liège qui, plus tard, deviendra le Centre anticancéreux près l'Université de Liège. Il y exerce les charges de trésorier d'abord, de directeur ensuite. Au sein de ce Centre, il luttera sans relâche pour maintenir une collaboration étroite entre les différents services universitaires intéressés par le diagnostic et le traitement des affections cancéreuses. Dans le domaine de la recherche, il essaiera de coordonner les travaux poursuivis dans les laboratoires préoccupés par les problèmes

de la croissance tissulaire, tant normale que pathologique, et de susciter entre eux d'indispensables collaborations.

En 1935, il succède également à son père comme directeur du Laboratoire provincial d'analyses des tumeurs. Ce Service, qui drainait la plupart des analyses histologiques des lésions cancéreuses détectées dans la province de Liège, fournit à Jean Firket et à ses collaborateurs un important matériel d'étude. C'est ainsi que pourront être réunies les premières données réellement objectives sur l'épidémiologie du cancer en Belgique. Ces travaux établissent la distribution des différentes formes de cancers en fonction de l'âge, les variations de fréquence des principaux types de sarcomes chez les sujets jeunes, la fréquence des cancers multiples non systématisés. A partir de 1953, il s'intéresse particulièrement au problème des cancers bronchiques dont le nombre s'est accru de façon impressionnante au cours des dernières décennies. Dans le but de comprendre ce phénomène, il entreprend une enquête sur la distribution géographique des cancers bronchiques dans la région liégeoise. Afin d'élucider le rôle des substances chimiques cancérigènes qui polluent l'atmosphère des grandes cités industrielles, il fait entreprendre une étude de la pollution atmosphérique en différents endroits de l'agglomération. Quoique encore fragmentaires, ces observations avaient retenu l'attention des milieux médicaux internationaux et, peu de temps avant sa mort, il avait été invité à les présenter à Londres devant la *Royal Society of Medicine*.

Témoignant de son souci de collaborer avec ses collègues cliniciens, Jean Firket s'intéresse à différents problèmes de thérapeutique et, surtout, à la radiothérapie des cancers. Il publie des travaux sur la radiothérapie des cancers du sein, des tumeurs lymphoïdes, des métastases latentes. C'est ce même souci qui l'incita à orienter son laboratoire vers les recherches de radiobiologie. Un de ses principaux mérites est d'avoir compris que la radiobiologie doit constituer la base scientifique sur laquelle devraient s'appuyer les applications thérapeutiques des radiations ionisantes. C'est bien plus tard que les changements introduits dans notre mode de vie par les applications de l'énergie atomique attireront l'attention sur les problèmes de radiobiologie et susciteront l'énorme masse de travaux réalisés à travers le monde. Jean Firket est, sans conteste, le véritable initiateur des recherches de radiobiologie à notre Université car, dès 1930, il étudie l'action des radiations ionisantes sur les cellules et les tissus. Le problème qui d'emblée retient son attention et celle de ses collaborateurs est l'étude des facteurs qui règlent la sensibilité des cellules à l'égard des rayons X. De 1932 à 1934, paraissent une série de travaux démontrant que la radiosensibilité des tissus dépend de l'importance de leurs activités métaboliques. Le rôle de l'irrigation sanguine dans l'apparition et le développement

des radiolésions est précisé grâce à une expérimentation rigoureuse. L'importance réelle de ces observations ne sera reconnue que bien des années plus tard. Jusqu'à la fin de sa carrière, Jean Firket conservera le même intérêt pour la radiobiologie et inspirera les travaux poursuivis par ses collaborateurs sur les radiolésions de la muqueuse gastrique, la régénération des tissus hématopoïétiques irradiés, les réactions endocriniennes consécutives à une irradiation corporelle totale, l'induction des cancers par les radiations ionisantes.

Il avait compris aussi qu'une connaissance satisfaisante de la croissance tumorale ne pourrait être acquise que grâce à une meilleure compréhension des facteurs qui règlent la croissance des tissus normaux. Ceci l'incite à créer dans son service un laboratoire de culture de tissus. Il étudie aussi le rôle de certaines substances, et notamment du glutathion, dans la croissance des tissus normaux et de certains cancers. Ces recherches l'amènent à demander le concours des chimistes et, dès 1926, il obtient qu'un laboratoire de recherches de chimie clinique, placé sous la direction du professeur R. Vivario, soit installé dans l'Institut de pathologie.

En mai 1928, Jean Firket est également chargé de l'enseignement de la médecine légale ; en 1929, il sera professeur extraordinaire et, en 1934, professeur ordinaire d'anatomie pathologique et de médecine légale. Sans réduire pour autant son activité de pathologiste, il sera amené à aborder différents problèmes en relation avec son rôle d'expert : le diagnostic médico-légal de l'ivresse, la prévention des accidents d'automobiles, les accidents causés par l'hydrogène arsénié, les tuberculoses traumatiques. Lorsque, en décembre 1930, des brouillards persistants provoquent des accidents graves dans la vallée de la Meuse, il est un des experts chargés de découvrir les causes de ces intoxications. L'enquête minutieuse dans laquelle Jean Firket a joué un rôle prépondérant conclut que « les corps sulfurés qui proviennent de la combustion du charbon ont exercé leur action délétère soit sous forme d'anhydride ou d'acide sulfureux, soit sous la forme d'acide sulfurique... ». Ce travail considérable apporta à ses auteurs une renommée internationale et a servi de guide à plusieurs experts lorsque des accidents similaires se sont produits à l'étranger. Les résultats de ces investigations ont valu à J. Firket le prix Meskens de l'Académie des sciences de Belgique. Un ouvrage intitulé *Les problèmes de pollution de l'atmosphère*, par G. Batta, J. Firket et E. Leclerc, publié en 1933 est le fruit de toutes ces recherches.

Un autre problème médico-légal de grande complexité retint également son attention : la relation entre un traumatisme et le développement subséquent d'un cancer. Dans une série d'articles, il a essayé de dégager les conditions requises pour qu'une relation de cause à effet

puisse être admise. Les critères qu'il a ainsi contribué à fixer sont ceux qui, actuellement encore, sont utilisés par les experts.

En 1946, Jean Firket demande à être déchargé de l'enseignement de la médecine légale. Il n'abandonne néanmoins pas complètement sa tâche d'expert et continue à collaborer à l'Office médico-légal ; il en assumera d'ailleurs la présidence de 1955 jusqu'à sa mort.

Pendant toute sa carrière, Jean Firket a exercé son métier de pathologiste avec l'intelligence et l'enthousiasme dont il marquait toutes ses actions. Il s'intéresse aux problèmes les plus divers, entre autres les fonctions du système réticulo-histiocytaire, la pathologie des pneumoconioses et de la tuberculose, les manifestations tissulaires de l'allergie. Ses connaissances étendues, son expérience personnelle considérable, son esprit critique, lui permirent d'éclairer maints problèmes d'un jour nouveau, ainsi qu'en témoignent ses *Notions d'anatomo-pathologie humaine*. Cet ouvrage, dans lequel il avait réuni l'essentiel de son enseignement, fut largement diffusé et connut un grand succès auprès des étudiants de tous les pays de langue française.

En 1948, Jean Firket est chargé d'une mission d'enseignement post-universitaire au Congo belge. Il devait en revenir conquis par le pays et passionné par les problèmes culturels, sociaux, économiques, voire politiques qui s'y posaient. En 1952, il est nommé membre du Comité de direction des parcs nationaux du Congo belge. En 1954, il est à nouveau chargé d'une mission par le Ministère des colonies et, en 1955, il est élu membre du Conseil d'administration de l'Université officielle d'Elisabethville qui vient d'être créée.

Elu correspondant de l'Académie royale de médecine de Belgique en 1928, puis membre titulaire en 1938, il en devient le président pour l'année 1954. L'Université de Strasbourg lui décerna le titre de docteur *honoris causa* en 1958. Plusieurs sociétés et congrès internationaux l'appelèrent à leur présidence et de nombreuses universités étrangères l'invitèrent à occuper leur tribune.

Malgré ses charges multiples, Jean Firket s'est toujours intéressé de très près à l'activité de son laboratoire où il avait réussi à créer une atmosphère de franche cordialité. Son service attirait de nombreux jeunes chercheurs qui publièrent, sous sa direction, près de deux cent cinquante articles et mémoires scientifiques. Jean Firket était un homme cultivé, ouvert non seulement aux problèmes de la médecine et de la biologie, mais aussi aux questions les plus diverses dans les domaines de l'art, de la littérature, de la vie sociale et politique. Tous ceux qui l'ont connu se souviennent de son esprit original, de sa conversation brillante et pleine d'humour.

En dépit d'une santé précaire, il exerce toutes ses fonctions et poursuit ses activités pendant de nombreux mois encore. Cédant aux

sollicitations de son entourage, il avait pourtant demandé son admission à l'éméritat, lorsque, le 2 décembre 1958, il succombe brusquement à la fin d'une journée de travail.

E. H. BETZ.

PUBLICATIONS (1)

- 1 Les accidents causés dans l'industrie par l'hydrogène arsénié (arsénamine). *Liège médical*, 47, 24 nov. 1935.
- 2 Les accidents produits dans l'industrie par l'hydrogène arsénié (arsénamine) (en coll. avec MM. Batta et Leclercq). *Bull. de l'Académie royale de médecine de Belgique*, 5^e série, XV, pp. 482-498, 26 oct. 1935.
- 3 *Notions d'anatomo-pathologie humaine*, première partie, 1 fasc. de 98 pages, 46 figures. Editions E.D.K., Liège, 1936.
- 4 Les facteurs de la sensibilité des tissus (en coll. avec le D^r M. Chèvremont). *Le Cancer*, III, 1, 1936.
- 5 Quand faut-il admettre qu'un traumatisme est responsable d'une granulie ? *Annales de médecine légale*, XVI, pp. 401-413, Paris, juillet 1936.
- 6 Fog along the Meuse Valley. *Transactions of the Faraday Society*, XXXII, 184, part 8, août 1936.
- 7 Tuberculose miliare traumatique. Etude pathogénique et médico-légale. *Liège médical*, 43, 25 oct. 1936.
- 8 Après le deuxième Congrès international de lutte scientifique et sociale contre le cancer. Le traitement actuel des cancers (en coll. avec les D^{rs} P. Desaive et M. Chèvremont). *Liège médical*, 50, nov.-déc. 1936.
- 9 Notice biographique Théodore Plucker (1879). *Liber memorialis de l'Université de Liège 1867-1935*, Rectorat de l'Université de Liège, 1936.
- 10 Notice biographique J. Firket. *Liber memorialis de l'Université de Liège 1867-1935*, Rectorat de l'Université de Liège, 1936.
- 11 Notice biographique Gabriel Corin (1896). *Liber memorialis de l'Université de Liège 1867-1935*. Rectorat de l'Université de Liège, 1936.
- 12 Substances chimiques cancérigènes et cancers de la vessie. *Journal belge d'urologie*, 6, déc. 1936.
- 13 Cancers et médecine sociale. *Archives de médecine sociale et d'hygiène et Revue de pathologie et physiologie du travail*, 10, déc. 1938.
- 14 *Notions d'anatomo-pathologie humaine*. Deuxième partie, 1 fasc., 44 figures. Editions E.D.K., Liège, 1938.
- 15 Contribution à l'étude des cancers multiples non systématisés (en coll. avec les D^{rs} P. Desaive, M. Chèvremont et A. Dardenne). *Bull. de l'Association française pour l'étude du cancer*, XXVII, 1, janvier 1939.
- 16 Considérations biologiques et cliniques sur la radiothérapie post-opératoire et préventive des cancers du sein (en coll. avec le D^r P. Desaive). *Bull. de l'Assoc. française pour l'étude du cancer*, XXVIII, 1939.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. III, pp. 308-313.

- 17 Considérations biologiques sur le cancer du brai (en coll. avec le D^r A. Malter). *Acta Cancerologiae*, IV, 3/4, 1939; *Bull. de l'Assoc. franç. pour l'étude du cancer*, XXIX, 24, 1940.
- 18 Traumatisme et cancer. *Archives médicales belges*, 1, janv. 1941.
- 19 Epidémie familiale de dysenterie bacillaire dans la province de Luxembourg (en coll. avec les D^{rs} P. Fredericq et P. Defrenne). *Bull. de l'Académie royale de médecine de Belgique*, sixième série, VIII, 4, 227, 1947.
- 20 Rapport présenté à l'Académie royale de médecine de Belgique sur le travail du D^r P. Moureau intitulé : *Les sous-groupes de A. Bull. de l'Académie royale de médecine de Belgique*, VIII, 1, 17, 1943.
- 21 *Notions d'anatomo-pathologie humaine*, Edit. Desoer, Liège et Masson, Paris, 1944.
- 22 Démonstration de l'existence d'histiocytes d'origine musculaire chez l'homme et son déterminisme (en coll. avec le D^r A. Cornil). *C. R. des séances de la Soc. de biologie* (séance du 29 avril 1944), CXXXV, 1944.
- 23 Nouveaux aperçus ouverts par les récentes recherches sur la nature et le traitement des cancers (conférence à la Société médico-chirurgicale de Liège en mars 1946). *Revue médicale de Liège*, 1, 2, juillet 1946.
- 24 Importance des réticulo-histiocytoses d'origine musculaire pour les stomatologistes. Un cas de réticulo-granulomatose maligne de la langue (en coll. avec le D^r H. Brabant, agrégé de l'enseignement supérieur). *Archives wallonnes de stomatologie*, 4, oct. 1946.
- 25 Action de la chloropicrine sur la germination des pois (en coll. avec Z. M. Bacq et C. Heusghem). *Bull. de la Soc. de chimie biologique*, XXIX, 4/6, 453-459, avril-juin 1947.
- 26 Virus et cancer. *Ars Medici*, II, 1, 15 janv. 1947.
- 27 Spirochétose ictéro-hémorragique et hépatites épidémiques. *Annales médico-chirurgicales du Centre*, 1, avril 1947.
- 28 Rapport sur l'aspect anatomo-pathologique et bactériologique de la tuberculose jéjuno-iléo-cœcale (en coll. avec le D^r A. de Scoville). Rapport présenté à la Société belge de gastro-entérologie, en mai 1947. *Acta gastroenterologica belgica*, 4, avril 1947.
- 29 Le Médecin de laboratoire. *Le Carabin*, 1947.
- 30 L'intoxication par les corps digitaliques. Affaire Petitjean/Vve Becker (en coll. avec les professeurs Z. M. Bacq et P. Moureau). *Rapport présenté au Congrès de médecine légale*, Bruxelles-Liège, en juin 1947. Impr. médicale et scientifique, Bruxelles, 1947.
- 31 Cent jours de périple médical à la colonie. *Conférence de l'A.M.Lg.*, le 9 janvier 1949. Publication Imp. Bourveau-Capelle, Dinant, 1949.
- 32 Les dérivés de l'ypérite en thérapeutique (en coll. avec le P^r Z. M. Bacq et le D^r A. Herve). *Bull. de l'Académie royale de médecine de Belgique*, 6^e série, XII, 8, 295-336, 27 sept. 1947.
- 33 Tuberculose intestinale et iléite terminale de Crohn (en coll. avec M^{lle} M. Gillet et le D^r A. de Scoville). Communication à la Société médico-chirurgicale de Liège, le 15 oct. 1947. *Revue médicale de Liège*, II, 21, 1^{er} nov. 1947.
- 34 Les problèmes relatifs à la tuberculose chez les noirs au Congo belge en 1948. Conférence à la Ligue nationale belge de défense contre la tuberculose, le 6 janv. 1949. *Revue médicale de Liège*, IV, 4, 93, 16 févr. 1949. Id. *La Revue belge de la tuberculose. Acta Tuberculosa Belgica*, 1, 3 à 17, 1949.
- 35 L'importance des statistiques dans la lutte contre les cancers. *Confiance*, 7, avril 1949.

- 36 Données anatomo-pathologiques sur les glandes endocrines et le système nerveux dans leurs rapports avec les affections inflammatoires et nécrotiques gastro-duodénales : a) par J. Firket et H. Betz : Données récentes sur l'anatomo-physiologie des glandes endocrines dans leurs rapports avec les lésions inflammatoires et nécrotiques du tube digestif ; b) par H. Betz : Anatomo-pathologie du système nerveux dans ses rapports avec les affections inflammatoires et nécrotiques gastro-duodéno-jéjunales ; c) par J. Firket et H. Betz : Vue d'ensemble sur les données anatomo-pathologiques relatives aux rapports des glandes endocrines et du système nerveux avec les lésions ulcéro-nécrotiques digestives. *Livre des rapports de la séance extraordinaire annuelle de la Société belge de gastro-entérologie du 12 juin 1949*, 27-55, Ed. Acta Medica Belgica, Bruxelles, 1949.
- 37 A propos des surrénalites hémorragiques. Réflexions sur deux mécanismes en cause dans certains décès rapides mystérieux pour le praticien (en coll. avec les D^{rs} A. de Scoville et E. Nizet). *Revue médicale de Liège*, IV, 12, 15 juin 1949.
- 38 A propos des intoxications aiguës par l'hydrogène arsénié, de leur anurie et des essais pour la prévenir. *Revue médicale de Liège*, IV, 24, 15 déc. 1949. *Arch. belges de médéc. soc., hyg., médéc. du travail et médéc. légale*, 31, janv. 1951.
- 39 Les réactions des tissus pulmonaires dans les pneumopathies industrielles non silicotiques. Commun. à la séance du 17 déc. 1949 de la Société belge de médéc. du travail et médéc. légale, juillet 1950. *Revue médicale de Liège*, V, 5, 1^{er} mars 1950. *Archives belges de médéc. soc., hyg., médéc. du travail et médéc. légale*, 7, 419-432, juillet 1950.
- 40 A propos de certains facteurs en cause dans les tuberculoses pulmonaires accidentelles. Commun. à la séance du 14 janvier 1950 de la Société belge de médéc. légale.
- 41 Rapport sur le travail de M. Chèvremont intitulé : *Contribution à l'étude des microsomes*. Commun. à la séance du 26 janvier 1950 de l'Académie de médecine de Belgique.
- 42 A propos des intoxications par le béryllium et des pneumoconioses chimiques (en coll. avec de D^r M. Hardy). Commun. à la Société de médecine légale (séance du 8 juillet 1950).
- 43 Cancers au début de l'existence et fréquence relative des sarcomes suivant l'âge (en coll. avec le D^r M^{me} Damiean-Gillet), C. R. de la I^{re} Conf. intern. de gérontologie, Liège, 10-12 juillet 1950. *Revue médicale de Liège*, V, 20, 723-728, 15 oct. 1950.
- 44 A propos du cancer des jeunes et de la fréquence relative des sarcomes suivant l'âge (en coll. avec le D^r M^{me} Damiean-Gillet), Commun. au 5^e Congrès de cancérologie, Paris, juil. 1950. *Acta contra Cancrum*, IX, 2, 284-288, 1953.
- 45 Intérêt et importance des biopsies testiculaires dans le syndrome de Klinefelter (en coll. avec le D^r M^{me} Damiean-Gillet). C. R. de la Société belge de biologie clinique (séance du 21 oct. 1950).
- 46 Le 25^e anniversaire du Centre anticancéreux de l'Université de Liège (en coll. avec les prof. P. Desaiive et G. Leroux). *Revue médicale de Liège*, V, 15, 1^{er} août 1950.
- 47 L'importance des biopsies dans les gynécomasties hypogonadiques (syndrome de Klinefelter) (en coll. avec le D^r M^{me} Damiean-Gillet). *Acta Clinica Belgica*, VI, 2, 124-133, 1951. *Acta contra Cancrum*, VIII, 2, 299-304, 1952.
- 48 Rapport sur les indications de l'emploi des radio-isotopes artificiels en vue du diagnostic et du traitement des affections tumorales (en coll. avec le

- prof. P. Desaiwe). *Rapport présenté à l'Académie royale de médéc. de Belgique* (séance du 26 mai 1951).
- 49 Sénescence et léthalité par irradiations *in toto* (en coll. avec le D^r H. Betz). *Commun. au 1^{er} Congrès des électro-radiologistes de culture latine, Bruxelles, 23-29 juil. 1951.*
 - 50 Aging of connective tissue and malignant growth, commun. au 2^e Congrès intern. de gérontologie, Saint-Louis, 9-14 sept. 1951. *Journal of Gerontology*, VI, 3, 85, 1951.
 - 51 Sur l'étude histologique de la lésion allergique. Commun. au 1^{er} Congrès international sur l'allergie, Zurich, 25-29 sept. 1951, *Extrait du rapport*, 148-159. Edit. S. Karger, Bâle, 1951.
 - 52 Métastase intrabronchique d'un hypernéphrome enlevé depuis 6 ans (en coll. avec les D^{rs} M^{me} Damiean-Gillet et J. Reginster). *C. R. des séances de la Société belge de biologie clinique*, séance du 10 nov. 1951.
 - 53 Gynécomastie hypogonadique et cancer du sein chez l'homme (en coll. avec les D^{rs} M^{me} Damiean-Gillet, H.-J. Ernould et J. Bolette). *C. R. des séances de la Société belge de biologie clinique*, séance du 10 nov. 1951.
 - 54 Biopsies testiculaires et mammaires dans le syndrome de Klinefelter (en coll. avec le D^r M^{me} Damiean-Gillet). Commun. aux Journées de la Société franco-belge d'endocrinologie, 13, 3, 371-376, 1952.
 - 55 Méningite à bacille pyocyanique (en coll. avec les D^{rs} E.-H. Betz et H. Douha). *C. R. des séances de la Société belge de biologie clinique*, séance du 2 avril 1952.
 - 56 Les réactions des tissus pulmonaires chez nos mineurs de charbonnage, commun. au cours de perfectionnement post-universitaire 1952. *Revue médicale de Liège*, VII, 20, 641-653, 15 oct. 1952.
 - 57 Les applications en médecine légale de la notion syndrome général d'adaptation (en coll. avec le D^r A. de Scoville), Conférence plénière à l'Académie internationale de médecine légale et de médecine sociale, Bruxelles, 4-5 juin 1952. *Acta Medicinæ Legalis et Socialis*, 1-2, 43-78, janv.-juin 1952.
 - 58 *Une expérience relative aux réactions tissulaires des poumons aux mélanges de poussières de charbon et de silice* (en coll. avec le Dr. A. Delvoye).
 - 59 Les hépatites infectieuses, commun. à la 4^e Conférence intern. de pathologie géographique, Liège, 15-18 juil. 1952. *Revue médicale de Liège*, VII, 453-475, 15 juil. 1952.
 - 60 Réflexions sur les « épithéliomas *in situ* » du col utérin et les techniques de cyto-diagnostic précoce des cancers au Papanicolaou. *Revue médicale de Liège*, VIII, 1, 7-11, 1^{er} janv. 1953.
 - 61 Réflexions à la suite d'une communication sur les « épithéliomas *in situ* » du col et les techniques de cyto-diagnostic précoce des cancers. Discussion en cours. Communication à la Société belge de chirurgie (séance du 29 nov. 1952). *Acta Chirurgica Belgica*, 8, 699-705, nov. 1952.
 - 62 Etude des critères anatomiques et expérimentaux des réactions allergiques. Son application à la pathologie digestive (en coll. avec les D^{rs} J. Lecomte et V. Conard). Commun. à la séance du 25^e anniversaire de la Fondation de la Société belge de gastro-entérologie, 30-31 mai 1953. *Gastro-Enterologica Belgica*, 4 et 5, 235-286, 1953.
 - 63 Infections à bacille pyocyanique (*pseudomonas aeruginosa*). Pathologie et conditions d'apparition (en coll. avec le D^r H. Douha). Commun. à la *Nederlandse Patholog. anatom. Vereeniging*, Gand, 16 mai 1953. *Revue médicale de Liège*, VIII, 13, 419-424, 1^{er} juil. 1953.
 - 64 Centre anticancéreux près l'Université de Liège. *Revue médicale de Liège*, IX, 33-34, 1954.

- 65 Potentialités hématopoïétiques de la rate après irradiation totale de l'organisme (en coll. avec les D^{rs} E.-H. Betz et G. Booz). *C. R. des séances de la Société de biologie*, séance du 27 fév. 1954, CXLVIII, 627, mars 1954.
- 66 A propos de l'ulcère expérimental, commun. à la Société française de gastro-entérologie, séance des 7-8 juin 1953. *Archives des maladies de l'appareil digestif*, XLII, 11, 1137-1140, nov. 1953.
- 67 A propos du dépistage et des facteurs pathogènes des cancers primitifs du poumon. *Journal de radiologie*, XXXVII, 3, 271-282, 1954.
- 68 Délais de survie et potentialités de la rate après irradiations superlétales (en coll. avec les D^{rs} E.-H. Betz et G. Booz). *C. R. des séances de la Société de biologie* (séance du 24 avril 1954), CXLVIII, 924, mai 1954.
- 69 La gynécomastie dans la cirrhose (en coll. avec le D^r G. Ninane). *Les Annales d'endocrinologie*, 15, 180-184, 1954.
- 70 A propos du dépistage microscopique des cancers primitifs du poumon. *Revue médicale de Liège*, IX, 20, 617-621, 15 oct. 1954.
- 71 Fréquence, facteurs étiologiques et répartition géographique des cancers du poumon. *Revue médicale de Liège*, X, 1, 2-12, 1^{er} janv. 1955.
- 72 Les problèmes médico-sociaux que pose l'augmentation de fréquence continue des cancers du poumon (en coll. avec les D^{rs} M^{lle} S. Elias, G. Desoignies, P. Trabert). *Archives belges de médecine sociale et hygiène, médecine du travail et médecine légale*, 7, 375-391, juil. 1955.
- 73 A propos de la communication de MM. Bacq, Fischer et Beaumariage, sur rayons X, surrénales et cystéamine, commun. à l'Académie royale de médecine de Belgique. *Bull. de l'Académie royale de médecine de Belgique* (VI^e série), XIX, 492-500, 1954.
- 74 Intervention dans la discussion sur les antibiotiques. *Revue médicale de Liège*, IX, 16, 505-506, 1954.
- 75 Pathologie comparée et pollutions atmosphériques. *Livre des rapports du VII^e Congrès de pathologie comparée*, Lausanne, 21-23 juin 1955, II, 1-24, 1955. Publication de l'Organisation mondiale de la santé et de l'Unesco. Impr. « L'Ere nouvelle », Lausanne.
- 76 Hemopoïetic regeneration in spleen grafts *in vivo* and *in vitro* irradiation (en coll. avec les D^{rs} E.-H. Betz et G. Booz), commun. aux « Internat. Conferences of Radiology », Cambridge, août 1955. *Progress in Radiology*, 297-301, London, 1955.
- 77 Les réactions des tissus pulmonaires aux mélanges de poussières, rapport au IV^e Congrès internat. de médecine légale et médecine sociale, Gênes, 10 oct. 1955. *Acta Medicinæ Legalis et Socialis*, 3/4, 287-309, juil.-déc. 1956.
- 78 Ce que l'Université peut attendre de la création d'un établissement supérieur au Congo belge et comment elle doit y collaborer. *Bull. de l'Assoc. des amis de l'Université de Liège*, 3, 71-79, 1955.
- 79 Les réactions tissulaires dans l'allergie. *Strasbourg médical*, 3, 143-160, mars 1956.
- 80 Le dépistage et les facteurs étiologiques des cancers du poumon. Conférence faite à la Faculté de médecine de Strasbourg, le 15 mai 1955. *Strasbourg médical*, 1, 6-20, janvier 1956.
- 81 A propos de la lecture faite par MM. Bacq et collaborateurs, intitulée : « Action du rayonnement X sur l'axe hypothalamo-hypophyso-surrénalien, étudiée par la méthode des greffes intra-oculaires et chez le nouveau-né » (en coll. avec le D^r E.-H. Betz), *Bull. de l'Académie royale de médecine de Belgique* (séance du 27 avril 1957), XXI, 9 et *Bull. de l'Acad. royale de médéc. de Belg.* (VI^e série), XXII, 3/4, 186-195, 1957.

- 82 Suite de la discussion de la lecture faite par MM. Bacq et collaborateurs intitulée : « Action du rayonnement X sur l'axe hypothalamo-hypophysio-surrénalien ». *Bull. de l'Acad. royale de méd. de Belg.* (VI^e série), XXII, 5, 228-230, 1957.
- 83 The problem of cancer of the lung in industrial area of Liège during recent years, Conférence donnée à l'invitation de la « Royal Society of Medicine » et du « Brompton Hospital » section of Pathology of R.M.M., Londres, 21 janv. 1958. *Proceedings of the Royal Soc. of Medicine*, 51, 5, 347-352 (section of Pathology : 13-18), 1958.
- 84 About histological Types of pulmonary cancers in 33 women of the industrial area of Liège (en coll. avec le D^r M^{lle} Van Lancker). *Commun. à l'Assoc. of Clinical Pathologists*, Dublin, avril 1958.

HENRI HALKIN

(1876-1945)

1922

NÉ à LIÈGE le 18 septembre 1876, Henri-Charles-J. Halkin y est décédé le 19 mars 1945, en cet hôpital de Bavière où il avait professé pendant vingt-trois ans, et trois mois après la destruction de sa clinique dermatologique universitaire par un V 1.

Il fut hospitalisé plus d'une année au service de médecine pour le traitement d'une maladie lente et incurable, entouré des soins filialement dévoués du professeur Lucien Brull, secondé par la révérende sœur Eugénie, de la Congrégation de Saint-Augustin ; tous deux hélas sont disparus : en souvenir de leur pieux dévouement en faveur de mon maître vénéré, je leur garde un souvenir ému.

Henri Halkin a été, sans aucun doute, extrêmement doué pour les études : il est sorti de l'Athénée royal de Liège, sa ville natale, avec le plus grand fruit et la médaille d'or du gouvernement ; tous ses examens à la Faculté de médecine, il les a réussis avec la plus grande distinction tout en assumant pendant les six dernières années, les fonctions d'élève assistant auprès du professeur E. van Beneden, à l'Institut de zoologie. Nous savons qu'un bien petit nombre d'élèves se distingue de façon aussi brillante !

Henri Halkin a été proclamé docteur en médecine le 20 juillet 1900, alors qu'il n'avait pas encore 24 ans.

Pendant ses six années de travail à l'Institut de zoologie, sous la direction de son célèbre maître, il met au point de patientes recherches sur la maturation, la fécondation et le développement du *Polystomum integerrimum*. Ce mémoire lui vaut d'être classé premier *ex aequo* au concours des bourses de voyage de l'année 1900. C'est alors qu'il choisit de se spécialiser en dermatologie.

Qu'un sujet aussi remarquable ait élu une branche alors modeste de la médecine mérite d'être souligné et doit être considéré comme une

des raisons de la notoriété que conquiert la clinique dermatologique de l'Université de Liège.

Une formation clinique étant indispensable, Henri Halkin va la commencer à l'hôpital Saint-Louis de Paris, connu dans le monde entier grâce à des maîtres tels que : Brocq, Hallopeau, Ravaut, assistés de leurs brillants élèves ; il y voit journellement défiler des centaines de malades ; on peut affirmer qu'il assiste ainsi à l'élaboration de la dermatologie clinique moderne. Ses après-midi parisiens se passent dans les laboratoires de Sabouraud, le fondateur de la mycologie cutanée.

Elève de van Beneden, il a vite compris que cette formation clinique est insuffisante : aussi consacre-t-il la seconde année de son temps de voyage aux maîtres allemands précurseurs de l'histopathologie cutanée. Il aura ainsi l'occasion de choisir parmi des Ecoles dermatologiques aussi différentes que les Ecoles de langue française et de langue allemande, les acquisitions thérapeutiques qui lui paraissent les meilleures. Il y apprend également la valeur et le maniement des rayons X et du radium.

L'Ecole dermatologique de Liège, grâce à l'expérience acquise par Henri Halkin, a possédé une base éclectique pour la thérapeutique locale des affections cutanées ; quant à l'emploi des rayons X pour le traitement des dermatoses banales, il s'en est méfié ; il en déconseille généralement l'emploi, sauf pour le traitement des tumeurs malignes ; je puis témoigner qu'il n'a jamais été l'auteur de radiodermites, si fréquentes lors des premiers balbutiements de la radiothérapie et encore trop nombreuses actuellement. Je ne crains pas de passer pour un esprit timide ou rétrograde en affirmant que cette attitude d'extrême prudence est encore celle que nous adoptons à l'heure actuelle à notre clinique universitaire.

C'est aussi de ce voyage en Allemagne que datent ses premières publications : celles-ci ont trait à l'action des rayons X et du radium sur la peau.

Son séjour en Allemagne dans les laboratoires de Neisser et de Ziegler lui fait comprendre l'importance, pour une meilleure connaissance des affections cutanées, de leur étude par la méthode de l'anatomie pathologique. Aussi, dès son retour, obtient-il de devenir l'assistant du professeur Charles Firket dans les laboratoires d'anatomie pathologique de notre Faculté. Pendant quatre ans, il y travaille de façon assidue et obtient ensuite d'y conserver un petit coin de laboratoire pour y continuer ses travaux personnels. Il prend l'habitude d'y consacrer tous ses jeudis. De la fréquentation de ce maître éminent, il acquiert son orientation vers l'étude histopathologique des affections cutanées qu'il inculque à ses élèves. L'on peut dire que c'est lui qui a imposé à la clinique dermatologique, grâce à ses connaissances anatomo-

pathologiques et à sa certitude de leur utilité, les tendances qu'elle a conservées jusqu'à ce jour.

La direction histopathologique de ses recherches est confirmée par de nombreuses publications dans ce domaine : les tumeurs mélaniques de la peau, le stroma des épithéliomas cutanés, les sarcoïdes de la peau, le kraurosis de la vulve, les endothéliomes cutanés, la cancérisation des kystes sébacés, les xanthomes. Toutes traitent des divers problèmes d'histopathologie cutanée, comptant pour plus d'un quart de l'ensemble de ses travaux.

Dans les salles réservées aux laboratoires, à peu près vides jusqu'alors, il installe le matériel nécessaire à ces études : en l'absence de technicien, c'est le patron lui-même qui pratique les nombreuses manipulations préalables à la lecture des coupes histopathologiques. Ses principaux élèves, exercés à ces méthodes, font de même ; pendant vingt-cinq ans, toutes les études provenant de la Clinique dermatologique sont issues de préparations montées par le patron et ses assistants. C'est seulement en 1947 que, grâce à l'expérience acquise auprès de mon patron, j'ai pu enseigner à un préparateur technicien, la façon de procéder.

Les nombreuses publications provenant de notre clinique, qui font en partie sa réputation, les préparations histopathologiques montées chez nous et admirées des visiteurs, dérivent des leçons pratiques enseignées il y a quarante-cinq ans par notre vénéré maître, le professeur Henri Halkin.

C'est aussi sa compétence en histopathologie cutanée et ses travaux dans ce domaine, qui ont ouvert à Henri Halkin, les portes de l'Académie royale de médecine : nommé membre correspondant en 1925, il en est élu membre titulaire en 1933.

Dès le début de sa carrière, il s'est trouvé confronté avec le grave problème des maladies vénériennes et tout particulièrement de la syphilis. Celle-ci constituait dans notre pays une importante endémie aggravée par des poussées épidémiques ; elle présentait un important problème de thérapeutique et de prophylaxie : un bon quart des travaux de Henri Halkin s'y rapporte. En 1910, il retourne chez les professeurs Lesser et Wechselsmann, de Berlin, pour parfaire ses connaissances dans ce domaine.

Pour en comprendre la nécessité, il faut se reporter aux vingt premières années du siècle ; ne citant que notre pays, nous avons comme dans tous les pays d'Europe, une endémie vénérienne, régulière et sérieuse, aggravée de sommets épidémiques qui en décuplaient l'importance, notamment lors des grandes guerres mondiales. Avec E. Malvoz, le directeur du premier dispensaire antivénérien d'Europe, mon maître s'est activé dans la lutte antivénérienne, au niveau des dispensaires puis, plus

tard, dans son service universitaire, en introduisant dans nos régions les conceptions sérologiques les plus récentes et en répandant l'emploi du novarsénobenzol et du bismuth. Les résultats furent tels que nous n'eûmes bientôt plus de cas de syphilis à montrer à nos élèves.

Pour nos lecteurs, rappelons à titre d'intérêt historique, que la guerre 1940-1945 avait augmenté de vingt fois le taux habituel de l'endémie vénérienne de notre pays (celui d'avant 1914). Le vote d'une loi rendant obligatoires la déclaration et le traitement de la syphilis contagieuse et d'autre part, en 1946, l'introduction de la pénicilline, avaient, depuis 1955 jusqu'en 1965, supprimé l'endémie de syphilis en Belgique ; nous subissons actuellement une légère poussée de ce mal à cause de sa recrudescence dans tous les pays voisins et revoyons quelques cas venant généralement de l'étranger.

Henri Halkin était membre du Comité exécutif et du Comité médical de la Ligue nationale belge contre le péril vénérien.

En tous pays, même dans ceux, comme le nôtre, bien développés sur le plan social et celui de l'hygiène, sévissait une très grave affection cutanée due à l'envahissement de la peau par le bacille de Koch : le lupus tuberculeux, ainsi nommé parce qu'il dévorait littéralement les tissus mous, surtout de la face, avec les conséquences parfois monstrueuses que l'on peut imaginer. Nous ne disposions en Belgique que d'un seul Institut pour le traiter : l'hôpital Nottebohm d'Anvers et encore, jusqu'en 1942, ne possédions-nous que peu de moyens efficaces pour l'empêcher de s'étendre et de s'aggraver.

Pour en ralentir difficilement l'évolution, il fallait posséder un appareillage coûteux et compliqué. Henri Halkin crée, à la Clinique dermatologique de l'Université de Liège, le Centre antilupique, doté des appareils indispensables et d'un personnel spécialisé. Parmi notre lot de quelque quatre cents lupiques, nous avons pu en guérir quelques-uns et en stabiliser beaucoup d'autres. Le traitement de base consistait en applications locales et générales de rayons ultraviolets et plus tard en électrocoagulations.

Henri Halkin était membre de la Société belge de physiothérapie ainsi que du Comité international de la lumière.

En la période ingrate où les traitements antilupiques étaient compliqués et peu actifs, combien de lupiques (la lèpre de notre pays), ont pu trouver assistance à la Clinique universitaire du professeur Halkin !

Depuis 1942, comme c'est le cas pour la syphilis, il n'y a plus de problème concernant le lupus tuberculeux : l'application du traitement de Fanielle-Charpy, par hautes doses de vitamine D, et plus tard mieux encore par l'emploi des tuberculostatiques, notamment l'acide isonicotinique et le P.A.S. ont effacé cette terrible maladie de la liste des affections cutanées rebelles.

Depuis dix ans, nous avons pu supprimer le Centre antilupique de la Clinique dermatologique universitaire. La dermatologie évolue : le lupus tuberculeux disparaît à peu près, la syphilis est réduite à un très petit nombre de cas nouveaux, tandis que les dermatoses professionnelles, les affections cutanées de type allergique vont en se multipliant.

Comme nous l'avons déjà mentionné, Henri Halkin s'était familiarisé avec l'emploi des rayons X et avait une connaissance précise des accidents dus à la radiothérapie, cela, dès la deuxième année de son voyage d'étude de 1901, en Allemagne, berceau de cette technique.

S'il a toujours été adversaire de la radiothérapie dans le traitement des dermatoses banales pour lesquelles nous disposons de tant d'autres thérapeutiques, il s'est dès le début, intéressé au traitement des tumeurs malignes par les rayons X : il collabore étroitement avec le Centre anticancéreux de Liège dont il était membre du Conseil d'administration et du Comité de patronage ; il était également membre de la Société belge de cancérologie.

Henri Halkin était un professeur-né ; il aimait enseigner, et être entouré à la policlinique d'auditeurs auxquels il prodiguait ses vastes connaissances et le fruit de son expérience en un langage simple et clair, à la portée de tous.

Il était d'un abord facile et mettait à l'aise jusqu'aux plus jeunes stagiaires qui ne craignaient pas de lui poser des questions, ce qu'il aimait tout particulièrement.

Lors de ses cours *ex cathedra*, il excellait, en partant d'un cas clinique, à développer des improvisations brillantes qui tenaient en éveil l'attention des auditeurs et les amenaient à approfondir les bases physiologiques et histopathologiques de la maladie envisagée.

Sa grande culture médicale lui permettait de toujours se renouveler : même pour les plus anciens de ses élèves, l'entendre était toujours un plaisir.

Il était la modestie même ; sa calme bonté souriante irradiait de son visage ; il a introduit dans son service une façon de bienveillante attention envers les malades, qui est devenue une tradition, celle-ci persiste si longtemps après son départ.

Nous le trouvions toujours courageux au travail et d'humeur égale malgré les malheurs qui l'ont accablé dans sa famille : il a perdu, trop tôt, une épouse aimée, après une longue période d'impotence ; sa seconde fille est morte dans ses bras à l'âge de vingt ans. Notre affection, notre sympathie ont essayé de le reconforter pendant ces longues épreuves.

Henri Halkin était fils d'artiste ; son père était un sculpteur renommé qui a laissé des œuvres dont quelques-unes ornent les plus beaux jardins publics de notre ville.

Sans pratiquer lui-même, il était un musicien très averti et un auditeur assidu de notre conservatoire de musique. Sa fille aînée, artiste peintre renommée, dirige une galerie de peinture à Paris.

Tel fut le médecin, le professeur, le savant, l'homme qui pendant près de vingt-cinq ans a présidé aux destinées de la Clinique dermatologique de l'Université de Liège. Il est le véritable fondateur de cette clinique. L'Université tout entière peut en tirer un légitime orgueil.

Son souvenir restera gravé de façon impérissable dans le cœur de ses collègues et de ses nombreux élèves.

S. LAPIÈRE.

PUBLICATIONS (1)

- 1 Un cas d'hydrocystadénome éruptif. *Arch. belg. dermat.*, 1, 1935.
- 2 Maladie de Recklinghausen (en coll. avec A. Thiernesse). *Arch. belg. dermat.*, 1, 1936.
- 3 Considérations cliniques et thérapeutiques sur les folliculites chroniques. *Arch. belg. dermat.*, 1, 1938.
- 4 Folliculite chronique. *Arch. belg. dermat.*, 1, 1939.
- 5 Maladie de Besnier-Boeck à type histologique se rapprochant du lupus plan (en coll. avec S. Lapière). *Arch. belg. dermat.*, 1, 1939.
- 6 Début de sclérodactylie chez un enfant de 14 ans (en coll. avec A. Puisant). *Arch. belg. dermat.*, 1, 1939.
- 7 Traitement du lupus par le rubrophène (en coll. avec A. Thiernesse). *Arch. belg. dermat.*, 1, 1939.
- 8 Note de l'activité du dispensaire agréé par l'Etat annexé à la Clinique dermatologique de l'Université de Liège. *Liège médical*, 28, 1937.
- 9 Rapport sur le fonctionnement du Centre de traitement du lupus et tuberculoses cutanées. *Liège médical*, 10, 1938.
- 10 Les dermatoses professionnelles et les dermatoses du travail. *Liège médical*, 41, 1938.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. III, pp. 304-306.

LOUIS DE MUNTER

(1867-1958)

1923

LOUIS DE MUNTER était né à Dinant, le 5 septembre 1867.

Interne de chirurgie en 1890 et docteur en médecine de notre Faculté de médecine en 1891, Louis de Munter entra comme chirurgien adjoint aux Hospices civils de Liège et faisait ensuite des voyages d'études en France, en Allemagne et en Suède.

A l'époque, la rhumatologie était encore très empirique. Les techniques cinésithérapiques, appliquées déjà largement à l'étranger en traumatologie et dans le traitement physique des affections rhumatologiques, orthopédiques et neurologiques de l'appareil locomoteur, étaient quasi ignorées chez nous.

A son retour de Stockholm en 1898, Louis de Munter devait trouver un ferme appui chez le professeur Alexandre de Winiwarter, qui avait compris tout l'intérêt de la cinésithérapie pour ses opérés. Aussi mettait-il à la disposition du jeune de Munter un local dans le pavillon de chirurgie.

Mais de Munter ne disposait d'aucun subside pour l'acquisition de l'appareillage mécano-thérapique, jugé indispensable à l'époque. Son grand mérite devait être d'installer ces appareils à ses frais et de détacher chaque matin, de son Institut privé, le personnel nécessaire.

Ce n'est qu'en 1913, que le gouvernement se décidait à intervenir, en nommant notre collègue chef de travaux de la policlinique cinésithérapique, annexée à la Clinique chirurgicale de l'hôpital de Bavière.

Dix ans après, en 1923, il devenait enfin chargé de cours et, enseignant la technique de la cinésithérapie comme cours facultatif, il était nommé professeur ordinaire, à titre honorifique, en 1932.

Après avoir vécu, durant toute sa carrière hospitalière, dans les caves d'un des pavillons de Chirurgie, il devait avoir la joie — à deux ans de son éméritat ! — d'accéder enfin à la lumière du jour et d'installer

dans le pavillon, déclassé pour la chirurgie, un embryon d'un véritable service de physiothérapie.

Le professeur de Munter devait jouer le rôle incontesté de père de la rhumatologie, dans notre région et avait créé, dès 1929, un centre antirhumatismal liégeois très actif.

Louis de Munter a droit à notre reconnaissance pour ses initiatives dans la création des différentes ligues nationales de lutte contre le rhumatisme, la Belgique donnant l'exemple.

Il a fondé également les congrès internationaux de physiothérapie.

La plus belle qualité de Louis de Munter était incontestablement la ténacité. Cette vertu devait se révéler indispensable à notre collègue, dans ses inlassables tentatives de promoteur, à Liège, d'une branche de l'art de guérir, méconnue jusqu'alors.

Paradoxalement, cet ardent pionnier de la rhumatologie devait être affligé d'une affection pénible du système ostéo-articulaire, qu'il avait eu la consolation de diagnostiquer correctement, dès le début.

Celui qui devait soulager tant de ses semblables, se voyait humilié à circuler pendant des années, en prenant appui sur une canne...

Cependant, jusqu'à la fin de sa longue vie, — atteignant l'âge de 92 ans, Louis de Munter est mort à Bruxelles, le 21 octobre 1958, — notre collègue devait garder sa curiosité insatiable et subir l'attrait de toute nouveauté.

Je me souviens l'avoir rencontré, un dimanche matin, dans les installations, fraîchement inaugurées, de la gare centrale à Bruxelles. L'octogénaire essayait allégrement les escalators et en expert averti, voulait se rendre compte du comportement du bipède humain, dans cet accessoire nouveau pour sa locomotion.

W. ESSER.

PUBLICATIONS (1)

- 1 Usage thérapeutique du venin d'abeilles dans les algies rhumatismales. *Annales internationales de médecine physique*, 1937, fasc. 1 (en coll. avec M. Barakin).
- 2 La paralysie faciale. *Liège médical*, 4 avril 1937 (en coll. avec M. Barakin).
- 3 La paralysie infantile et son traitement physiothérapique, *Liège médical*, 13 juin 1937 (en coll. avec M. Barakin).
- 4 La mécano-thérapie. *Annales internationales de médecine physique*, 1937, fasc. 3 (en coll. avec M. Gunzburg).

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. III, pp. 314-317.

MAURICE BROUHA

(1875-1948)

1925

AUX jeunes étudiants de doctorat en médecine, qui abordaient l'étude de l'obstétrique, Maurice Brouha apparaissait comme un tout grand maître qui imposait un sentiment de crainte respectueuse. Une allure générale sportive, une tenue vestimentaire sobre mais soignée dans ses détails, une figure aux traits bien marqués, un regard plutôt froid, durci par de grandes lunettes, une voix grave et monocorde devenant sifflante et cinglante lorsqu'il était irrité, ne rendaient pas son abord très facile.

Je me souviens encore très bien de ses cours. Meticuleusement ordonnés, ils étaient clairs et concis. Ses exposés brillaient par la précision et le choix des termes, autant que par la perfection de l'élocution.

Maurice Brouha, né à Liège le 8 mai 1875, fut proclamé médecin à l'âge de 22 ans. Il avait, durant ses études, et immédiatement après celles-ci, travaillé dans les laboratoires de zoologie et d'anatomie des professeurs van Beneden et Swaen. Il y avait notamment étudié le développement embryologique du foie et du pancréas. Ces travaux lui valurent des bourses de voyage à l'étranger et, durant deux ans, il voyagea en Allemagne, en Suisse et en France.

Il décida alors de se consacrer à l'obstétrique et à la gynécologie, et il entra comme assistant au service du professeur Fraipont en 1899. Il y entreprit des recherches sur l'embryologie, l'anatomie et la physiologie de la glande mammaire et il réunit ses travaux dans un mémoire qui lui valut l'agrégation en 1905. Déjà, à cette époque de sa vie, il avait une prédilection pour l'histologie. Il organisa à la Maternité, un laboratoire. Parmi ses publications, plusieurs sont consacrées à des études d'anatomie pathologique.

Ces quelques éléments prouvent déjà à suffisance les qualités maîtresses de Maurice Brouha : une brillante intelligence associée à des qualités d'ordre et de discipline scientifique, et une capacité de travail

considérable. On retrouve ces qualités tout au long de sa carrière qui, après des débuts dans la recherche scientifique, fut particulièrement consacrée à la clinique et à l'enseignement.

Sous-directeur de l'École d'enseignement pour sages-femmes, annexée à l'Université de Liège en 1908, il fut nommé titulaire de la chaire universitaire en 1925.

Il devint rapidement un des premiers gynécologues d'Europe. Son prestige était particulièrement grand en France où il s'était lié d'amitié avec les maîtres de l'époque. Pour la plupart, il les avait rencontrés lors de ses fréquentations de la clinique Tarnier et de l'hôpital Broca, dirigé par le maître incontesté de la gynécologie opératoire française de l'époque : Jean-Louis Faure.

Avec la collaboration de Bar de Paris et de König de Suisse romande, il fonda l'Association des obstétriciens et gynécologues de langue française, dont Brindeau, un autre de ses intimes, devint le principal animateur. Il témoignait une grande admiration pour la France, sa culture, son esprit, sa langue ; il aimait la Wallonie qu'il a toujours défendue parce qu'elle représentait à ses yeux le patrimoine français en Belgique. Il possédait à fond la langue française. Il a prouvé son éloquence en mainte occasion, notamment au premier congrès d'obstétrique et de gynécologie de langue française à Bruxelles en 1919. Il dut succéder à la tribune à deux orateurs particulièrement brillants : Bar et J.-L. Faure. Ses contemporains ont gardé un souvenir ému de son intervention oratoire.

Dans tous ses écrits, le style, la forme étaient très soignés. Aussi fut-il sollicité pour rédiger le chapitre traitant du décollement prématuré du placenta dans l'*Encyclopédie française d'obstétrique*, ainsi que les anomalies et les maladies ovulaires et fœtales dans le traité sur *La pratique de l'art des accouchements* de Brindeau et collaborateurs.

Sur le plan national, il fut, durant toute sa vie, très assidu aux séances et aux manifestations scientifiques de la Société belge d'obstétrique et de gynécologie, ainsi que de l'Académie de médecine qui l'avait admis comme membre correspondant en 1928. Fait inédit dans son histoire, la Société belge d'obstétrique lui accorda la présidence à trois reprises, et le chargea plusieurs fois de rapports à des congrès internationaux (Berlin 1912, Bruxelles 1919, Strasbourg 1923, Lyon 1927).

Sur le plan local, il fut un des promoteurs de la Société médico-chirurgicale dont il assumait la présidence et le secrétariat durant plusieurs années. Il fonda la revue *Liège médical* et, grâce à son dynamisme, il parvint à en maintenir le niveau élevé, et à vaincre l'apathie de beaucoup de ses contemporains de la Faculté.

Vis-à-vis de ses collaborateurs, il était, comme pour lui-même, d'une exigence extraordinaire ; il voulait la minutie et la précision dans tous les domaines, que ce soit dans la rédaction des anamnèses, autant que dans les examens cliniques et dans les indications thérapeutiques et chirurgicales. Il exigeait d'être informé de tous les cas médicaux de son service. Ses anciens assistants se souviennent encore très bien des explications qu'ils devaient fournir lorsqu'un incident était survenu durant leur garde. Il ne tolérait aucune négligence ni aucune faute, si anodines fussent-elles. En l'absence de moyens techniques perfectionnés d'exploration, la rigueur de l'observation clinique qu'il exigeait de nous, constituait le seul moyen de diagnostic, et on reste étonné des résultats obtenus par cette méthode bien appliquée.

Dans les contacts avec ses malades, il était très humain, cordial et sensible, même si son langage n'était pas particulièrement approprié aux femmes d'Outremeuse.

Durant sa vie, il dut supporter deux occupations allemandes, qui mirent en évidence ses qualités de civisme et de patriotisme. La dernière guerre lui valut une épreuve particulièrement cruelle, il y perdit son fils Paul, jeune avocat, maltraité et fusillé par la Gestapo en 1943, pour sa participation active à la résistance. Cette période de sa vie fut particulièrement pénible, les bombardements par V 1 l'obligèrent à installer le service dans les sous-sols et à travailler dans des conditions très difficiles.

Atteint par la limite d'âge, il fut admis à l'éméritat en 1945. La réduction forcée de ses responsabilités et de son activité vint s'ajouter au malheur familial qui venait de l'accabler peu avant. Il devint plus rêveur, d'humeur plus triste mais peut-être plus expansif. C'est l'époque où j'eus, avec lui, de longues conversations au laboratoire de la clinique qu'il continuait à fréquenter. Je compris que cet homme, qui avait voué toute sa vie à la médecine, voyant son activité ralentie, était un peu désemparé devant le vide qui se créait autour de lui.

Dans tous les domaines, il avait visé à la perfection. Les sports nautiques, qu'il avait longtemps pratiqués, ne m'ont paru l'avoir intéressé que dans le but de se donner et de se conserver une forme physique indispensable à l'importance de son activité professionnelle. S'il conquiert un jour un titre de champion sportif, c'était pour répondre, je crois, à son besoin instinctif de briller. Je me suis souvent posé la question : la recherche de la perfection dans sa profession, autant que le besoin d'approfondir ses connaissances scientifiques, n'était-elle pas sa façon à lui de rechercher l'absolu et ... l'infini.

La mort accidentelle qui l'a frappé brutalement le 29 janvier 1948 peut nous paraître tragique, mais n'était-elle pas la fin la plus douce pour un homme qui eût, je crois, supporté difficilement une déchéance

physique progressive, malgré les qualités extraordinaires de résistance morale qu'il montra durant toute sa vie.

De hautes distinctions scientifiques et honorifiques vinrent naturellement sanctionner la vie laborieuse de ce grand maître. Elles sont détaillées dans la notice autobiographique du *Liber memorialis* paru en 1936.

Membre correspondant de l'Académie royale de médecine de Belgique depuis 1928, il fut nommé titulaire en 1941, et, un peu plus tard, reçu par l'Académie de médecine de France, comme membre correspondant.

Peu avant sa mort, il avait été nommé vice-président de l'Association des obstétriciens et gynécologues de langue française. Docteur *honoris causa* de l'Université de Toulouse, il obtint, dans ses dernières années, le même titre de la part de l'Université de Bordeaux.

Sur le plan familial, il avait rencontré en M^{me} Brouha, la compagne bonne et dévouée qui le comprenait si bien et l'aidait dans son dur labeur en le déchargeant complètement de tous les soucis de la vie matérielle.

Quant au rôle joué par Maurice Brouha dans le domaine de l'obstétrique et de la gynécologie, il fut considérable. Pour s'en rendre compte, il suffit de parcourir la longue liste de ses publications reprises dans le *Liber memorialis* en 1936, pour constater qu'il s'intéressa à tous les domaines de sa spécialité. Il m'est impossible de les reprendre dans le détail.

Dans la recherche scientifique, il essaya de susciter, mais sans grand succès, la collaboration de chercheurs. Deux de ses enfants, Lucien et Adèle, après leurs études de médecine, parurent d'abord répondre à ses espoirs en s'orientant vers l'endocrinologie. Tous deux donnèrent d'ailleurs leur nom à des tests biologiques de grossesse, mais ils choisirent ensuite d'autres voies scientifiques. Sa déception fut cependant adoucie par leur brillante réussite.

Par contre, dans le domaine clinique, le Service liégeois fut souvent à l'avant-plan. Pour Brouha, le clinicien doit d'abord assimiler les découvertes scientifiques ; il doit ensuite en étudier l'application, soit au diagnostic, soit à la thérapeutique, juger de leur valeur et en préciser les indications.

Maurice Brouha a commencé sa carrière médicale à l'époque d'un tournant important dans l'histoire de la médecine. Semmelweiss, né en 1818, Louis Pasteur en 1822 et Lister en 1827, venaient de jeter les bases de la bactériologie, de l'antisepsie et de l'asepsie. Leurs découvertes allaient rapidement porter des fruits dans le domaine de l'obstétrique, ravagée qu'elle était alors par l'infection puerpérale.

Sans doute, ne possédait-on encore à ce moment aucune arme anti-infectieuse réellement efficace, mais au moins pouvait-on, par une prophylaxie minutieuse, réduire la fréquence des infections. M. Brouha présenta un rapport sur cette question, à la commémoration du centenaire de Pasteur à Strasbourg en 1923. Peu de temps après, Gosselin, son assistant, allait entreprendre une étude sur le mécanisme de l'infection amniotique.

L'histoire de la césarienne représente un autre chapitre extrêmement important de l'obstétrique du début du siècle. Trouvant des racines jusque dans la mythologie ancienne, puisque, selon Ovide, Esculape et Bacchus lui ont dû la vie, cette intervention désespérée ne fut, pendant une période héroïque, pratiquée que sur des femmes mortes ou mourantes, et toujours, après avoir épuisé toutes les autres ressources disponibles. De temps à autre, une réussite miraculeuse était rapportée isolément. Le premier tournant fut marqué par Porro de Pavie en 1876, lorsqu'il préconisa une méthode d'hystérectomie associée à la césarienne, dans le but d'éliminer l'infection, principale cause de mortalité dans cette intervention. Mais, peu de temps après, Sanger, chirurgien allemand, proposa la technique de césarienne corporéale, qui resta longtemps classique. L'originalité de cette technique consistait simplement dans des sutures étagées de la plaie utérine. Son usage se répandit de plus en plus avec la vulgarisation de l'anesthésie. Bientôt, on réalisa que les résultats étaient nettement plus favorables dans les cas « purs » et ainsi naquit l'idée de la césarienne prophylactique, dont Bar, en France, fut un des principaux promoteurs. Cette conception obligeait à porter un pronostic décisif avant le travail, et elle entraîne malheureusement un nombre élevé de césariennes dans des cas de légers rétrécissements pelviens, qui n'eussent pas toujours empêché un accouchement par les voies naturelles. La dernière amélioration à cette opération fut apportée par un groupe d'Allemands, notamment Fritz Frank (1906) et Hugo Sellheim qui préconisèrent l'incision du segment inférieur de l'utérus. C'est ce dernier type d'intervention qui détrôna progressivement toutes les autres techniques. Cette variété opératoire, appelée césarienne basse ou segmentaire, réduit très fortement les dangers de l'infection et permet « l'épreuve du travail ». L'École de Liège a joué un rôle important dans ce domaine, en codifiant cette épreuve et en précisant sa technique et ses limites (plusieurs publications de Brouha et collaborateurs). Les indications de la césarienne, réservées presque uniquement aux obstacles mécaniques pelviens, se sont progressivement étendues, notamment au placenta praevia, à l'éclampsie grave, au décollement prématuré du placenta et même à la souffrance fœtale (plusieurs publications sur ces sujets).

Entre-temps, les techniques de provocation de l'accouchement s'étant améliorées, certaines écoles, notamment celle de Lyon, préconisèrent l'accouchement prématuré provoqué dans les dystocies pelviennes. Brouha, en 1927, présenta un rapport au 5^e Congrès français, dans lequel il dégageait éclectiquement les indications respectives des deux méthodes : A P P et épreuve du travail.

Celle-ci obligea les obstétriciens à observer et surveiller de près la parturition, les intéressa à la physiologie des contractions utérines et les incita à trouver des correctifs aux troubles fonctionnels. On réalisa, de cette façon, l'intérêt de la surveillance médicale de la période de dilatation trop négligée jusqu'alors, et, que des méthodes, codifiées sous le nom d'accouchement médical (Strasbourg) ou dirigé (Lyon), pouvaient sérieusement raccourcir et améliorer. La clinique liégeoise appliquait déjà au préalable ces divers procédés, sans leur avoir donné de nom.

Quant à la gynécologie, au début du siècle, cette spécialité était dominée par les affections inflammatoires de nature vénérienne ou puerpérale. La chirurgie mutilatrice était malheureusement l'unique recours comme traitement de ces affections récidivantes, et à séquelles douloureuses. Si nous ajoutons que les lésions traumatiques étaient fréquentes, rançon de l'obstétrique de l'époque, on comprend que la gynécologie était une spécialité à tendance chirurgicale et, de ce fait, était, dans diverses écoles, rattachée au service de chirurgie.

A Liège, Brouha, à force de patience et de persuasion, parvint à obtenir de la Faculté de médecine le rattachement de cette spécialité à son service d'obstétrique. La saine pratique de la gynécologie exige, en effet, une formation en physiopathologie génitale, qui n'appartient qu'à l'obstétricien.

La chirurgie de l'époque ne disposait pas de la sécurité ni de la qualité des anesthésies modernes, ni des transfusions sanguines à volonté, ni des médications anti-infectieuses. De ce fait, le chirurgien devait posséder, à un degré élevé, les qualités qui restent celles du chirurgien moderne. Il devait être rapide, peu traumatisant, et, par sa minutie, tendre à réduire au maximum les effusions sanguines.

M. Brouha possédait ces aptitudes et qualités : il avait fréquenté le service de J.-L. Faure de Paris, et il était en plus acquis aux idées de Leriche sur l'intérêt qu'il y a à réduire à leur minimum les traumatismes tissulaires. Pour lui, le soin apporté à la péritonisation était de la première importance. En 1912, il avait été chargé de rédiger un rapport sur la chirurgie du péritoine au congrès international de Berlin.

Dans le domaine du cancer génital, il mena, durant toute sa vie, une campagne pour le diagnostic précoce. Dans la thérapeutique du cancer du col, au sujet de laquelle se disputaient déjà les radiothéra-

peutes et les chirurgiens, il sut rester éclectique, malgré son tempérament chirurgical. Avec Gosselin, il publia, notamment, une monographie sur l'association de cette affection avec l'état de grossesse.

Je crains que cette notice succincte et sûrement incomplète ne donne qu'un reflet très imparfait de la vie et de l'œuvre de ce grand professeur de clinique.

L. GRÉGOIRE.

PUBLICATIONS (1)

- 1 Vomissements graves pendant la grossesse à la suite d'une opération sur le tube digestif, communication à la *Soc. belge de gyn. et d'obst.*, novembre 1936.
- 2 Torsion axiale de l'utérus fibromateux après la ménopause, communication faite à la *Soc. belge de gyn. et d'obst.*, novembre 1936.
- 3 Cloisonnement post-opératoire du vagin chez une femme enceinte, communication faite à la *Soc. belge de gyn. et d'obst.*, novembre 1936.
- 4 Une nouvelle méthode de radiopelvimétrie, communication faite à la *Soc. belge de gyn. et d'obst.*, novembre 1937.
- 5 La recherche des groupes sanguins dans le diagnostic du faux melaena du nouveau-né (M. Brouha et P. Moureau). *Bruxelles médical*, 1938.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. III, pp. 319-325.

MARCEL STASSEN

(1882-1960)

1928

MARCEL-NICOLAS-LOUIS STASSEN est né à Herve le 11 août 1882 ; après avoir suivi le cycle des humanités gréco-latines au Collège Marie-Thérèse à Herve, il entre à la Faculté de médecine de l'Université de Liège et est proclamé docteur en médecine, chirurgie et accouchements le 17 juillet 1906.

Après avoir poursuivi quelques recherches sur les battements cardiaques survenant au cours d'arrêts artificiellement provoqués, il oriente définitivement ses activités vers les problèmes médicaux du travail dans les mines de houille ; il assume la direction médicale de la Clinique des accidents du travail, fondée à Montegnée en 1906, qui deviendra successivement le Dispensaire du charbonnage de l'Espérance, puis l'importante clinique actuelle de l'Espérance. Déjà il participe à de multiples congrès internationaux à Francfort-sur-Main en 1909 (Sauvetage et premiers secours), à Rome en 1909 (Accidents du travail) et à Bruxelles en 1910 (Maladies professionnelles).

En 1909, il publie une monographie sur *Les premiers secours et le sauvetage dans les charbonnages* et, l'année suivante, il collabore avec le professeur Paul Habets (de l'Université de Bruxelles) à l'organisation d'un service de recherches à la Centrale de sauvetage de Glain-lez-Liège ; celle-ci devient bientôt une station expérimentale pour les appareils respiratoires isolants destinés au sauvetage dans des atmosphères toxiques : entre 1910 et 1913, sont ainsi mis à l'épreuve dans les champs d'exercice de la Centrale, à côté des appareils à circuit fermé du genre Schwann — dont l'emploi se heurtait à bien des réticences de la part des ingénieurs et des sauveteurs —, des appareils à production chimique d'oxygène et des appareils à courant de gaz respirable alimentés soit par de l'air comprimé, soit par de l'air liquide. Une petite station de production d'air liquide a même fonctionné à la Centrale durant plusieurs années et fut démantelée durant la première guerre

mondiale. Stassen fait vraiment figure de pionnier dans ce domaine : il faudra attendre plusieurs dizaines d'années pour que l'air liquide soit couramment utilisé dans les appareils respiratoires isolants portatifs dans les mines du nord-est de l'Angleterre. Devenu médecin-directeur de la Centrale de sauvetage après la guerre 1914-1918, Stassen continuera de rechercher des perfectionnements et des améliorations dans l'emploi des appareils Draeger et Fenzi de création plus récente, mais aussi des appareils à adduction d'air.

Il fréquente assidûment les grandes réunions internationales consacrées aux accidents du travail (Dusseldorf, 1912), à l'hygiène et à la sécurité dans les mines (Liège, 1912 ; Gand, 1913), au sauvetage et à la prévoyance des accidents (Vienne, 1913).

C'est vers la même époque que Stassen entame ses études sur le nystagmus du mineur de charbon, affection professionnelle qui frappe le système oculomoteur de ces ouvriers : obligés de travailler durant de nombreuses heures dans un milieu où tout est noir avec le faible éclairage de la lampe de sûreté, bon nombre de mineurs présentent des secousses pendulaires des globes oculaires, spontanées ou déclenchées par des mouvements du corps, qui gênent — et souvent rendent impossible — une vision précise. En comparant la situation dans les mines de houille et dans d'autres mines ou minières non grisouteuses où la lampe à flamme non protégée est autorisée (par exemple le crasset à acétylène avec réflecteur), Stassen démontre que c'est le trop faible éclairage du lieu de travail qui est l'origine de la fatigue et du surmenage oculaire ; l'avenir lui donnera raison car l'emploi d'une lumière électrique puissante, tant pour l'éclairage individuel (par lampes portatives d'abord, puis par projecteur monté sur le casque) que pour l'éclairage des galeries, a fait disparaître complètement le nystagmus du mineur de nos charbonnages.

Profondément humain et sensible aux souffrances des victimes du travail dans les mines, Stassen s'occupe fort activement de la prévention des accidents, de la formation des secouristes et du traitement des blessés ; il fut dès 1912 un fervent partisan de la mobilisation précoce et active chez les traumatisés et bien avant qu'on ne parle de réadaptation fonctionnelle des handicapés, il se penche sur le problème des prothèses, insistant particulièrement sur l'intérêt des prothèses dites « cinématiques ».

Mobilisé comme médecin militaire durant la guerre 1914-1918, il compléta son expérience à l'hôpital de Porville et mit en application sur une vaste échelle ses théories personnelles sur le traitement des traumatisés. Après la fin des hostilités, il participa à la conférence interalliée de Londres et au Comité permanent interallié pour l'étude des questions intéressant les mutilés et les invalides de la guerre.

Stassen fut désigné le 6 juillet 1911 comme membre de la Caisse commune d'assurance contre les accidents du travail dans l'industrie minière ; c'est à l'occasion de milliers d'exams médicaux prévus par la législation en vue de l'octroi d'une pension d'invalidité qu'il put acquérir une vision fort précise de la pathologie du mineur de charbon. Lorsque l'emploi du marteau pneumatique eut amené dans nos houillères une spectaculaire augmentation du nombre des affections pulmonaires (bronchite chronique, tuberculose, pneumoconioses), Stassen s'en occupa tout particulièrement et suivit dès lors fort régulièrement les conférences de l'Union internationale contre la tuberculose (Oslo, 1930 ; Amsterdam, 1932 ; Varsovie, 1934, etc.).

Reconnaissant la grande compétence de Stassen dans le domaine de la médecine du travail, le Gouvernement provincial de Liège l'appelle aux fonctions de médecin-directeur du Service provincial de physiopathologie du travail qui s'intitulait à l'époque (1924) « clinique des maladies professionnelles » ; il assumait ces fonctions jusqu'au moment où il fut atteint par la limite d'âge en 1947.

Il eût été regrettable que ce savant aux connaissances particulièrement étendues dans un domaine jusqu'alors assez négligé, la médecine du travail, ne fût pas en mesure de faire profiter de sa vaste expérience les étudiants en médecine et les médecins. Aussi en avril 1928, fut-il désigné par l'Université de Liège pour donner à la Faculté de médecine un cours libre de médecine et législation sociale. Stassen assura cet enseignement à titre bénévole ; il en fut déchargé en août 1952. En le remerciant officiellement pour sa collaboration fidèle lors de la séance de rentrée de l'Université en 1952, le recteur Campus fit remarquer que le Centre interfacultaire du travail avait repris les enseignements que Stassen avait assurés durant vingt-quatre ans.

Fin 1923, il fut aussi chargé par la Députation permanente de Liège du cours de médecine et hygiène industrielle (maladies professionnelles) à l'Ecole provinciale de gardes-malades. Il fut confirmé dans cette charge en 1932 lors de la création de l'Ecole provinciale d'infirmières. En mars 1940, il fut nommé directeur adjoint de cette Ecole où il enseigna jusqu'en 1943.

Mais ses activités d'enseignement ne furent pas limitées aux médecins et au personnel médical ; dans le cadre des activités de la Centrale de sauvetage de Glain, furent organisées dès février 1949 des séances d'étude et de travail pour la formation des ingénieurs-sauveteurs, notamment par la mise au point des mesures à prendre en cas de sinistre, des méthodes pour la détection de l'oxyde de carbone, la prévention des accidents et toutes autres questions intéressant la sécurité dans la mine. Ces journées d'étude eurent lieu semestriellement durant les années 1951, 1952 et 1953 ; celle de novembre 1952 fut

organisée en collaboration avec l'A.I.Lg. Dès 1954, le Cercle d'étude « Mines » de l'A.I.Lg. section de Liège poursuit ces activités de formation des dirigeants.

Tout ceci montre combien Stassen tenait à ce que s'établisse entre l'ingénieur des mines et le médecin un climat de compréhension mutuelle en vue d'une collaboration aussi efficace que possible. Stassen avait créé les services médico-sociaux des charbonnages campinois André Dumont, Winterslag, Zwartberg, Houthalen, Beeringen, Helchteren et Zolder ; il présidait la Commission médicale de l'Institut d'hygiène des mines de Hasselt. En 1947, il avait organisé à l'exposition du centenaire de l'A.I.Lg. une démonstration des appareils de sauvetage anciens et modernes de la Centrale de Glain.

C'est en remerciement pour les nombreux services qu'il avait rendus aux ingénieurs du Corps des mines que l'A.I.Lg. le faisait membre honoraire de l'Association en 1953. De ce titre, Stassen était particulièrement fier ; devenu membre d'une association d'ingénieurs par la volonté expresse de ces derniers, il voyait se concrétiser cette idée de la « collaboration intime du médecin et de l'ingénieur dans l'organisation du travail », idée qu'il défendait déjà courageusement dès 1929 ; poursuivant cette idée jusque dans ses plus lointaines conséquences, il admettait que le médecin perde sa belle indépendance, qu'il en arrive à asservir sa science et son jugement : « Eh bien oui, nous concédons que le médecin social puisse et doive devenir un fonctionnaire ; mais quel fonctionnaire ! un fonctionnaire qui, dans les luttes économiques actuelles remplit une fonction noble et élevée... Le médecin ne doit plus être aujourd'hui un grand isolé drapé dans sa dignité, qui se considère un peu comme un dieu bienfaisant... Il devient dans les grandes usines modernes un collaborateur de tous les instants. » Celui qui a suivi de très près l'évolution de la médecine du travail en Belgique et à l'étranger au cours des vingt dernières années doit reconnaître que ces idées exprimées par Stassen en 1929 étaient vraiment prophétiques et qu'elles sont devenues une réalité dans bien des pays.

Ces idées, qui à l'époque devaient être considérées comme révolutionnaires, Stassen les mettait en pratique en acceptant la tâche de réorganiser et de diriger durant de nombreuses années les services médico-sociaux de la Société nationale des chemins de fer belges.

Malgré ses nombreuses occupations, Stassen trouvait encore le temps de prendre part aux travaux du Bureau international du travail, section hygiène industrielle, à Genève, et de participer à divers congrès : à Bruxelles (1919) au congrès organisé par le *Royal Institute of Public Health* de Londres, aux 5^e et 6^e congrès internationaux des accidents du travail et des maladies professionnelles respectivement à Amsterdam (1925) et Genève (1931) ; il présida aussi le comité exécutif du

7^e congrès à Bruxelles (1935). Il fut désigné comme délégué belge à la manifestation organisée à Milan en 1933 à l'occasion du troisième centenaire de la naissance de Ramazzini.

Stassen fut appelé à la présidence de la Société belge de médecine et de chirurgie des accidents du travail et des maladies professionnelles. Il était membre du Conseil supérieur d'hygiène et du Comité technique du Fonds de prévoyance en faveur des victimes des maladies professionnelles. Il faisait aussi partie du Comité permanent pour l'organisation des congrès internationaux des maladies du travail, ainsi que du Comité de correspondance d'hygiène industrielle du Bureau international du travail à Genève.

Distinctions scientifiques : lauréat du concours des bourses de voyage (1907) ; prix Melsens de l'Académie royale de médecine de Belgique (1920-1924) ; prix Harzé d'hygiène industrielle (*ex aequo*, 1917-1927) ; prix Adelson Castiau de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique (1933-1935).

Distinctions honorifiques : officier de l'ordre de la Couronne ; chevalier de l'ordre de Léopold ; croix de guerre avec palme ; médaille de l'Yser ; chevalier de l'ordre du Christ de Portugal ; médaille de la reconnaissance du roi Albert ; médaille de la Victoire.

Jusqu'au jour de sa mort, le 4 avril 1960, Stassen se consacra à ses « vieux mineurs » qui avaient été ses compagnons dans ses luttes, dans ses peines et dans ses joies durant plus d'un demi-siècle ; une demi-heure avant son décès, il présidait encore le Comité de surveillance de la Centrale de sauvetage des charbonnages du bassin de Liège.

Le monde des ingénieurs des mines et des médecins liégeois garde un pieux souvenir de ce « médecin social » qui sut, en pionnier ardent et persévérant, combattre toute sa vie pour que la médecine du travail soit à la hauteur de sa noble tâche.

G. COPPÉE.

PUBLICATIONS ⁽¹⁾

- 1 Les « traumatismes électriques ». *Septième Congrès internat. des accidents et maladies du travail*, Bruxelles, juillet 1935.
- 2 Les blessures des pieds. *Liège médical*, n° 5, 29 janvier 1939.

⁽¹⁾ Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. III, pp. 338-339.

- 3 L'intoxication par l'oxyde de carbone. La détection de ce gaz. Le traitement des troubles pathologiques qu'il entraîne. *R.U.M.*, Liège, 1946.
- 4 Le milieu professionnel et son influence sur l'organisme humain. *R.U.M.*, 1946.
- 5 Programme des études et travaux pour la formation des équipes de sauveteurs appelés à intervenir en milieux chauds. *Annales des mines de Belgique*, juillet 1953.
- 6 Le traitement d'urgence de l'intoxication oxycarbonée par injections lentes de novocaïne (en coll. avec P. Stassen). *Revue médic. Liège*, 1958.
- 7 L'avenir de l'Homme. *Revue médic. Liège*, vol. VI, n° 23, 1958-1959.

PAUL VAN PÉE

(1877-1953)

1929

C'EST EN SEPTEMBRE 1929 que Paul Van Pée est nommé chargé de cours de radiologie à l'Université de Liège. Il a 52 ans et cette désignation est l'aboutissement d'une carrière médicale entièrement vouée à l'acquisition de connaissances scientifiques nouvelles.

Il est originaire de Hodimont-Verviers, où il est né le 5 mars 1877, et fils de médecin. Dès son jeune âge, il a participé à la vie ardente de la cité lainière largement ouverte aux influences étrangères et aux idées sociales nouvelles.

Il n'est pas étonnant que, dès son entrée à l'Université de Liège en 1894, le jeune et brillant étudiant en médecine — il a 17 ans — s'oriente vers les nouveaux laboratoires qui viennent de se créer. L'un de nos grands maîtres, Auguste Swaen, lui aussi d'origine verviétoise, l'initie à l'organogénèse. Il participe aux recherches sur le développement du foie, du tube digestif et des enveloppes, qui vont assurer la réputation de l'école, par une note sur le développement du système veineux du foie chez les embryons de lapin. La vie universitaire de cette époque est particulièrement active. Un autre de nos grands maîtres, Ernest Malvoz, élève de Charles Firket, s'est vu confier un enseignement facultatif de bactériologie appliquée (1896).

Depuis 1890, Malvoz a ouvert une vaste enquête sur le rôle hygiénique des eaux et analyse, à cet effet, le système hydrologique de la province. Paul Van Pée fait une brève incursion dans ce laboratoire et publie avec Malvoz et Prost une étude chimique et bactériologique des eaux de la Vesdre.

Ayant acquis son diplôme de docteur en médecine, il rentre au laboratoire du professeur Swaen et y termine des recherches sur l'origine du corps vitré. Elles lui valent d'être proclamé lauréat du concours des bourses de voyages. C'est au terme d'un voyage d'études en Allemagne et en Autriche qu'il devient assistant d'histologie (1903).

Hélas ! sa carrière scientifique vient à peine de s'ébaucher qu'il lui faut quitter cette orientation : son père vient de mourir, laissant désemparées une mère et une sœur, vide un cabinet de pratique médicale générale.

Pendant vingt-trois ans, de 1906 à 1929, sa vie va s'écouler à Verviers au milieu des malades. Non sans enthousiasme, non sans curiosité : des domaines nouveaux viennent de s'ouvrir en médecine clinique ; l'électrologie d'abord, la radiologie ensuite vont fixer son attention et faire l'objet de diverses publications.

Ce que fut sa vie pendant cette longue période, il nous l'a conté pendant ces journées de la deuxième guerre mondiale où nous eûmes la bonne fortune d'être son assistant. Il s'attachait aux malades avec un sens aigu de la responsabilité médicale, recherchant au-delà de la maladie la cause profonde de sa diffusion.

C'est ainsi qu'il fut l'un des pionniers du traitement de la tuberculose, identifiant des formes frustes pleurales ou articulaires, recherchant dans la tuberculinothérapie un aspect nouveau du traitement de cette grande endémie. Il fut aussi parmi les premiers à dénoncer l'origine de ces curieuses intoxications au plomb qui frappent la région verviétoise, en raison de certaines particularités du régime des eaux alimentaires.

Médecin praticien de grande réputation, l'intérêt que ses patients peuvent retirer de l'investigation radiologique ne lui échappe pas. Dès avant la première guerre mondiale, il s'associe à quelques confrères verviétois pour adjoindre à son département de physiothérapie un appareillage de radiodiagnostic déjà coûteux.

Le 28 décembre 1917, la Commission d'Assistance publique de Verviers reconnaît ses mérites dans cette spécialité et le charge de diriger le service de radiologie qu'elle vient de créer à l'Hôpital civil. Cette nouvelle charge, renouvelable de trois en trois ans, va lui permettre de développer simultanément le radiodiagnostic et la radiothérapie. Il est l'un des premiers médecins belges à utiliser le radium.

Membre de la Société belge de radiologie dès 1919, il participe aux travaux de cette société, où ses questions pertinentes démontrent à la fois la profondeur et l'étendue de ses connaissances. Autodidacte, certes il l'est par sa formation de départ, mais sa parfaite connaissance de la langue allemande lui a permis d'aborder les meilleurs esprits de cette spécialité, dont l'épanouissement est indiscutable à la fois en Allemagne et en France, après la première guerre mondiale.

Tel est l'homme qui succède en 1929 au professeur Lejeune, à l'énergie duquel l'hôpital universitaire doit de posséder un département de radiologie depuis 1899, soit trois ans après la découverte de Röntgen.

Le bâtiment est modeste : c'est un pavillon, agrandi et rénové en 1924, s'étendant sur une superficie de deux ares. Il contient deux appareils de radiodiagnostic, quatre appareils de radiothérapie de moyenne puissance et des appareils d'électricité médicale. Mais ce département est devenu le rouage essentiel du centre anticancéreux près l'Université de Liège, depuis que le 13 novembre 1924, la reine Elisabeth l'a solennellement inauguré, entourée de nombreuses personnalités.

Paul Van Pée va se livrer corps et âme à l'enseignement : un cours de trente heures va remplacer le cours facultatif de technique radiologique que le professeur Lejeune était chargé de faire depuis 1921.

Tous ses anciens élèves connaissent ce cours de radiodiagnostic édité en quatre opuscules dont le dernier est entièrement consacré à une iconographie remarquable. L'édition en a été difficile : il lui a fallu faire appel au concours de mécènes liégeois de l'industrie.

Des travaux pratiques sont adjoints au cours théorique.

Il n'a pas été prévu de cours de radiothérapie, mais le service procède à de nombreux traitements radio- et radiumthérapeutiques. Le chargé de cours y voue le meilleur de son temps et de ses publications. On y retrouve l'homme érudit, sans cesse en quête de problèmes nouveaux, mais le professeur apparaît qui tente de définir une doctrine, de prévoir un développement.

Au 3^e congrès international de radiologie (Paris, 1931), il précise le rôle essentiel que l'anatomie doit jouer dans le radiodiagnostic et l'intérêt que les rapports intimes de ces deux disciplines auraient sur leur développement.

Dès 1933, avec le professeur Simon, de l'Université de Bruxelles, s'inspirant des travaux expérimentaux de Paterson et Muller sur les tares héréditaires de l'irradiation, il tente d'en dégager la signification biologique et clinique.

Une nouvelle préoccupation est née : s'inspirant de l'exemple des grands instituts de radiologie allemande, il souhaite pour son service des locaux plus abondants, mieux équipés et mieux adaptés à l'utilisation des radiations ionisantes. D'une vaste enquête internationale naîtra l'institut actuel. Il prendra, à l'hôpital de Bavière, la place laissée libre par le pavillon Polain désaffecté.

Paul Van Pée est nommé professeur ordinaire en 1936. Il a réuni, pour son service, une vaste bibliothèque spécialisée et remplacé une partie de l'ancien appareillage.

Les consultations du centre anticancéreux s'amplifient ; le nombre de cas devient important et autorise la publication de résultats thérapeutiques, en collaboration avec les grandes cliniques.

Des assistants sont nommés, dont certains se destinent à une carrière scientifique prometteuse.

Les travaux de gros œuvre du nouvel institut sont entamés le 12 décembre 1938.

A nouveau, les événements vont se mettre en travers de son objectif le plus cher : les murs du nouvel institut sont à peine terminés que la deuxième guerre mondiale survient. La construction est interrompue et sept longues années se passent, qui sont aussi les dernières de sa vie professorale. Il atteindra l'éméritat en 1947, avant que ne s'achèvent les travaux. Il aura néanmoins profité de cette période pour mettre au point un précis de radiodiagnostic qu'il a longuement mûri et enrichi de son expérience et de son érudition. Le livre paraît chez Masson en 1944.

Le professeur Paul Van Pée est mort le 3 juin 1953.

G. LEROUX.

PUBLICATIONS (*)

- 1 Maladie de Basedow et radiothérapie (en coll. avec L. Brull et P. Dumont). *Arch. électr. méd.*, 1936, mars-avril, 25 pages.
- 2 L'ostéochondromatose multiple. *Les Cahiers de radiologie*, mai 1936.
- 3 Résultats du traitement des cancers du col utérin au Centre anti-cancéreux de Liège (en coll. avec M. Brouha). *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, 1938, 6^e série, 3, pp. 180-195.
- 4 Résultats proches et éloignés de la radiothérapie de 100 cas de goitres toxiques (en coll. avec L. Brull et Paul Dumont). *Rev. belge sci. méd.*, 1940, 12, pp. 33-83.
- 5 *Précis de radiodiagnostic*, Paris, Masson, 1944.

(*) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. III, pp. 343-344.

FERNAND STERNON

(1895-1945)

1930

NÉ À VIRTON le 18 décembre 1895, Fernand-Lucien-Auguste Sternon obtient le 2 août 1914 son certificat d'humanités gréco-latines au Collège communal de cette ville où son père tient officine. C'est toutefois vers les sciences agronomiques qu'il dirige ses premiers pas et le 10 février 1920 il est diplômé ingénieur agronome de l'Institut agronomique de l'Etat à Gembloux. De 1919 à 1920, sa vocation scientifique et son goût de la recherche se précisent. Il est assistant volontaire du professeur E. Marchal à la Station de phytopathologie de l'Etat à Gembloux. Sa première publication porte sur la moisissure grise des jeunes pousses de lilas, il s'intéresse ensuite à une maladie nouvelle du dahlia et aux intoxications fongiques. Formé dans un milieu pharmaceutique, il veut devenir pharmacien et suit dans ce but l'enseignement de l'Institut de pharmacie de l'Université de Bruxelles qui lui décerne le diplôme de pharmacien le 14 juillet 1923.

Le professeur Wattiez, titulaire de l'enseignement de la pharmacognosie à l'Ecole de pharmacie de Bruxelles, est frappé par le sérieux et le goût du travail que manifeste F. Sternon et lui suggère de rester attaché à son service en qualité d'assistant bénévole, ce qu'il accepta avec empressement. Il lui confie un premier travail de phytochimie sur la recherche des sucres et des hétérosides de la famille des labiées répondant successivement à l'action de l'invertase et de l'émulsine. Ce travail, qui lui prit une année, n'a jamais été publié mais il développa chez Sternon les qualités de chercheur qu'il avait innées et ses qualités d'observation. Il fut aussi le point de départ d'une collaboration entre Sternon et son maître, le professeur Wattiez, et d'une amitié franche qui allait se développer par la suite et rester intacte sa vie durant. Comme nous le disait le professeur Wattiez qui a bien voulu nous rappeler ces souvenirs personnels, Sternon était un Ardennais ardent et généreux,

reconnaissant aussi, se donnant entièrement à qui voulait bien lui accorder à la fois son attention et son amitié.

A la même époque, Sternon fréquente également le service de bactériologie du professeur Renaux.

En 1924, il reprend à Virton l'officine paternelle, n'en abandonnant point pour la cause le contact avec la recherche scientifique. Sous la direction des professeurs Seyot, Bruntz, Vernier et Gillot, il prépare une thèse de doctorat en pharmacie sur *L'hétérogénéité du genre Ramularia*. Il la défend avec succès le 8 juillet 1925 et est proclamé docteur de l'Université de Nancy, mention pharmacie, avec les félicitations du jury et la mention « très bien ». En août 1925, il reçoit le prix de thèse du département de Meurthe-et-Moselle et de la ville de Nancy et il devient lauréat de cette Faculté. Il fréquente les laboratoires de microbiologie, parasitologie, botanique, matière médicale, micrographie professées par ses maîtres, et complète ainsi sa formation.

Il aurait pu faire carrière dans l'officine mais il s'avéra rapidement que, malgré le soin et l'attention qu'il y apportait, la pratique du comptoir ne répondait que bien imparfaitement à ses aspirations.

Il pose sa candidature aux enseignements laissés vacants par le décès du professeur Eugène Hairs, et est chargé par un arrêté royal du 26 octobre 1930, à la Faculté de médecine de l'Université de Liège, des cours suivants : pharmacognosie et travaux pratiques de microscopie ; pharmacie pratique, y compris la préparation des médicaments inscrits dans la pharmacopée (pharmacie galénique), le jugement des prescriptions des médecins au point de vue de la préparation, de la dispensation et de la délivrance des médicaments (pharmacie magistrale), les doses maxima des médicaments et les travaux pratiques afférents à ces disciplines. Ces derniers enseignements étaient assumés jusqu'alors par le professeur Vivario qui s'en déchargeait, appelé à des tâches nouvelles nées de la réforme des études de pharmacie créant des enseignements nouveaux : bactériologie, toxicologie, analyse médicale.

Le 3 septembre 1932, F. Sternon est nommé professeur extraordinaire à titre honorifique. Il est promu au rang de professeur ordinaire en 1936. Durant l'année académique 1943-1944, F. Sternon est doyen de la Faculté de médecine de Liège. Il fait preuve pendant cette période difficile du plus grand dévouement et d'un patriotisme ardent, défendant les étudiants et n'hésitant pas à affronter les rigueurs du pouvoir occupant.

Une maladie inexorable devait interrompre le 6 mars 1945, à l'aube de la victoire, l'activité débordante d'un collègue qui au cours d'une brève carrière devait honorer grandement l'Université de Liège.

F. Sternon était titulaire de nombreuses distinctions scientifiques parmi lesquelles nous épinglerons la médaille de l'Université de Lille

(mars 1934), le mérite scientifique de Rio de Janeiro (1935). Fervent ami de la France dont il fréquentera plus tard les Universités de Nancy et de Strasbourg, il met son dévouement à la disposition de son armée dès les premiers jours de la guerre 1914-1918. Capturé par les Allemands, il est condamné à mort et, placé à Arlon devant le peloton d'exécution, échappe par miracle à la mort, passe la frontière luxembourgeoise, est arrêté de nouveau et s'évade une fois de plus. Le Gouvernement français devait lui décerner sa médaille d'argent pour les services rendus durant cette période.

Membre actif de nombreuses sociétés savantes, F. Sternon tint un rôle important dans l'organisation du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (A.F.A.S.) qui avait ses assises à Liège à la veille de la guerre. Il participe pendant l'occupation allemande aux activités clandestines de l'Association pour le progrès intellectuel et artistique de la Wallonie (A.P.I.A.W.) dans laquelle il était membre des Commissions de protection de la nature, de médecine, des sciences naturelles et de l'enseignement. Avec le professeur Monoyer, il avait conçu un projet de création d'un musée wallon des sciences naturelles qui fut adopté ultérieurement par l'A.P.I.A.W.

Agronome, phytopathologiste, mycologue, botaniste systématiseur averti et pharmacien d'officine, F. Sternon possède tous les atouts pour assumer les lourdes tâches des enseignements de pharmacognosie (matière médicale) et de pharmacie galénique et magistrale. Débordant d'activité, d'une robuste constitution, F. Sternon est plein d'enthousiasme. Esprit curieux, attentif aux différentes disciplines biologiques, doué d'une capacité de travail exceptionnelle, il va, grâce à l'expérience acquise, entreprendre beaucoup de choses et les mener à bien, que ce soit sur le plan administratif, sur le plan didactique, sur le plan scientifique. Il construit et aménage de nouveaux laboratoires de recherches. Durant les quinze années d'activité passées à notre Faculté de médecine, F. Sternon a publié près de 60 travaux et notes, fait paraître plusieurs traités dont la plupart font toujours autorité à l'heure actuelle, conférencier à de nombreuses tribunes belges et étrangères, dirige plusieurs thèses de doctorat en pharmacie. Son dynamisme créateur lui permet, dans des circonstances toujours difficiles, de développer son service et de le doter d'instruments de recherches précieux, parfois personnels comme ce stabilisateur de Wattiez et Sternon, ingénieux perfectionnement du stabilisateur de Bourquelot ; Sternon et ses élèves l'utilisèrent maintes fois pour stabiliser les plantes dont ils devaient isoler des principes hétérosidiques. On doit à F. Sternon le développement des collections de matière médicale, la création d'un auditoire-laboratoire de pharmacognosie de conception originale qui fait encore à l'heure

actuelle l'admiration des collègues étrangers de passage à l'Institut de pharmacie et, enfin, l'élaboration d'un laboratoire de pharmacie galénique semi-industrielle. Sternon, vers les années 1938-1939, présentait le futur développement de la pharmacie industrielle. Il entrevoyait une collaboration avec l'industrie et l'étude scientifique des problèmes posés par la préparation industrielle des médicaments, projet interrompu par les circonstances de guerre et la fin prématurée de notre collègue. L'après-guerre devait justifier ses vues et la part de plus en plus prépondérante prise par l'industrie dans la préparation du médicament. Aussi au moment où les études de spécialisation proliféraient dans toutes les facultés, n'a-t-il pas paru étonnant de voir parmi les premiers enseignements officialisés à la Faculté de médecine de Liège, un enseignement destiné aux pharmaciens d'industrie et l'affectation à la chaire de pharmacie galénique d'un poste de chargé de cours associé spécialement chargé de l'enseignement et des recherches en pharmacie galénique industrielle.

Si nous passons en revue l'œuvre scientifique et la vie de F. Sternon, nous constaterons combien sa formation polyvalente lui a permis d'aborder avec une égale réussite les domaines les plus variés.

C'est le mycologue et le phytopathologiste que nous retrouvons dans les recherches sur une nouvelle maladie du dahlia qu'il attribue à *Entyloma calendulae*, ustilaginée qui n'avait pas encore été signalée chez cet hôte. Il étudie le développement du *Botrytis cinerea* sur les feuilles de *syringa*, le parasitisme des feuilles d'*Oenothera* par un *Entyloma*, d'espèce nouvelle à laquelle il donne avec Marchal le nom de *Entyloma Oenotherae nov. sp.* Il s'intéresse aux intoxications fongiques, aux champignons parasites nouveaux pour la flore belge et étudie plus particulièrement les genres *Entyloma* et *Ramularia*. Entre 1926 et 1931 il publie sur la systématique des deutéromycètes, sur la variabilité de leurs appareils végétatif et conidien, sur les végétations mycéliennes des solutions pharmaceutiques et diverses mycoses.

Naturaliste passionné, il participe aux activités des différentes sociétés botaniques et parcourt en systématicien averti la Gaume, le Grand-Duché de Luxembourg. Plus tard, il fait équipe avec Jules Goffart et découvre avec lui des espèces nouvelles en Campine, dans les mares de Zutendael, telle *Bartschia Viscosa L.* De ces multiples excursions, il a rapporté à l'Institut de pharmacie un important herbier de la flore belge où l'on retrouve à tout instant la marque de sa débordante activité.

Le pharmacien d'officine était bien préparé à l'enseignement de la pharmacie pratique et au courant des problèmes de la profession. F. Sternon défend au besoin par la plume dans les revues profession-

nelles l'enseignement dont il est chargé. Les *Eléments de pharmacie pratique*, qui paraissent en 1944, mettent à la disposition des étudiants et des pharmaciens une documentation précieuse, toute d'actualité, où se manifeste le souci de F. Sternon de sortir la pharmacie pratique de l'empirisme, la faisant profiter des dernières connaissances scientifiques. Il y développe l'aspect industriel des préparations galéniques. Ce fut pour Sternon une grande joie de voir sortir en pleine guerre les « bonnes feuilles » de cet ouvrage important auquel il avait voué le meilleur de lui-même. Après sa mort, une seconde édition en consacrait la valeur.

Dans le domaine de la pharmacognosie, F. Sternon a très bien compris l'importance croissante de la phytochimie. Dans son enseignement théorique et pratique, il donne une part grandissante aux essais chimiques qualitatifs et quantitatifs. On ne saurait plus concevoir actuellement l'étude d'une drogue végétale nouvelle sans une connaissance approfondie de ses constituants chimiques qui expliquent son activité physiologique et ses éventuelles applications thérapeutiques.

Au moment où Sternon commence ses recherches, la chromatographie n'est pas encore utilisée à l'échelle où elle est employée de nos jours et les recherches phytochimiques n'en étaient alors que plus délicates, les découvertes plus méritoires. F. Sternon en collaboration avec son ancien maître, N. Wattiez, élabore le premier traité de phytochimie en langue française *Eléments de chimie végétale*, important ouvrage de plus de 700 pages dont la première édition paraît chez Masson en 1934. Le succès est tel qu'une seconde édition considérablement augmentée sort en 1942. C'est un ouvrage capital qui a demandé à ses auteurs un travail de documentation considérable. Ils y passent en revue tous les grands groupes phytochimiques : oses, osides, hétérosides, alcaloïdes, protides, essences, etc., étudient leurs propriétés chimiques et physiques, leur localisation histochimique, leurs méthodes de diagnose, leurs dosages, envisagent leur biogenèse et s'interrogent sur leur signification, faisant œuvre à la fois de chimistes et de biochimistes. C'est pour l'époque, une documentation inégalable qui est mise à la disposition des chercheurs de laboratoire : agronomes, biochimistes, botanistes, chimistes, pharmaciens. Aucun ouvrage de ce genre consacré de façon aussi complète à la phytochimie n'a plus été publié en langue française et le traité de F. Sternon et N. Wattiez constitue toujours actuellement une précieuse documentation à laquelle on se réfère constamment.

La phytochimie va prendre une place importante dans l'œuvre scientifique et les préoccupations de F. Sternon. Quand il rédige avec son maître et ami le professeur Wattiez et M^{me} Nihoul, le *Précis de micrographie appliquée à l'étude de la pharmacognosie* il insistera sur les essais microchimiques des poudres végétales et dans son cours de

pharmacognosie il développe tout particulièrement le secteur « chimie végétale ».

Il isole avec Wattiez le stachyose et l'aucuboside de l'*Hippuris vulgaris* en recourant aux méthodes biochimiques chères à Bourquelot. Il s'intéresse à l'évolution des constituants (alcaloïdes et lipides) au cours du cycle évolutif du *claviceps purpurea* et publie plusieurs travaux sur les méthodes de dosage des tanins. C'est également en biochimiste qu'il traite le problème de la formation des réserves et de la notion de déchets chez les végétaux. Il reste malgré tout fidèle aux techniques traditionnelles d'histologie et de micrographie.

Comme professeur, Sternon a le don d'exposer ses connaissances avec une grande clarté et une méthode rigoureuse. Son enthousiasme aidant, il imprimait à son enseignement un caractère de grande envergure, marqué du sceau de sa forte personnalité.

Esprit érudit, Sternon est attiré par la littérature, la philosophie, les arts, la musique et s'intéresse à l'histoire de la pharmacie, qui le passionne. En 1933, il publie dans la Bibliothèque scientifique belge *Quelques aspects de l'art pharmaceutique et du médicament à travers les âges*, où il développe les étapes parcourues par la profession du pharmacien depuis les temps reculés jusqu'à l'époque où elle a réussi à s'établir sur des bases scientifiques. Sa documentation copieuse et son étude critique de la liaison des événements de la vie pharmaceutique à travers les siècles témoignent de son vaste savoir.

Le bilan de l'œuvre de F. Sternon dit avec éloquence combien il a su avec bonheur aborder le vaste éventail des disciplines scientifiques auxquelles se rattachent les sciences pharmaceutiques. Il est mort à une période qui marquait un tournant pour la vie scientifique. L'après-guerre devait en effet multiplier les découvertes scientifiques : les chercheurs disposaient d'importants moyens matériels pour leurs travaux, l'instrumentation scientifique se perfectionnait dans des proportions inimaginables, le nombre de collaborateurs techniques et scientifiques mis à la disposition des laboratoires augmentait également dans d'appréciables proportions. Que n'aurait-il pas fait avec ces moyens nouveaux ? Qu'il ait réussi ce qu'il a fait dans des conditions difficiles, dit à suffisance le mérite de ce chercheur et de ce collègue. Le destin ne lui a pas permis de mettre à exécution les vastes projets et plans d'études que sa ténacité et son ardeur juvénile lui avaient fait concevoir. F. Sternon a bien mérité de notre Université.

A. DENOËL.

PUBLICATIONS (1)

- 1 Variations quantitatives des alcaloïdes totaux au cours du cycle évolutif de l'ergot de seigle *Claviceps purpurea* (Fries) Tul. *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, 1936, pp. 463-469.
- 2 Variations quantitatives du taux lipidique au cours du cycle évolutif de l'ergot de seigle *Claviceps purpurea* (Fries) Tul. *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, 1937, 8, pp. 455-466.
- 3 Les revendications des pharmaciens. *Journ. Ph. Belg.*, 1936, 43, pp. 937-941.
- 4 Sur la présence de Stachyose et d'Aucuboside dans *Hippuris vulgaris* L. (en coll. avec N. Wattiez). *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, 1937, pp. 406-420.
- 5 La formation des réserves et la notion de déchets chez les végétaux. *Arch. Institut gr.-d., Section des sciences, Luxembourg*, t. XV, 1937, pp. 47-79.
- 6 Contribution à l'étude morphologique des organes souterrains de l'*Aconitum Napellus* L. (en coll. avec L. Nihoul et J. Goffart). *Bull. sc. pharm.*, 1938, n° 11, pp. 433-452.
- 7 Les collyres mydriatiques concentrés à la lévorénine+lévornéone (en coll. avec F. Henrioul). *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, 1938, p. 638.
- 8 Les collyres mydriatiques. Etude de quelques sels de lévorénine (en coll. avec F. Henrioul). *Journ. Ph. Belg.*, n° 9, mars 1940.
- 9 Observations morphologiques sur le nanisme et le pédocarpisme (en coll. avec J. Goffart). *Lejeunia*, t. IV, 1940, pp. 53-79.
- 10 Esquisse phytosociologique des terrains bajocien et toarciens de la région jurassique (en coll. avec C. Even, J. Goffart et R. Roncart). *Lejeunia*, t. V, 1941, pp. 77-112.
- 11 L'oxydation chromique de la matière tannique (en coll. avec L. Nihoul-Ghenne). *Bull. Soc. roy. sc. Lg.*, 1942, pp. 443-451.
- 12 La précipitation de la matière tannique par quelques sels métalliques (en coll. avec L. Nihoul-Ghenne). *Bull. Soc. roy. sc. Lg.*, 12, 1942, pp. 598-606.
- 13 Précipitation de la matière tannique dans les extraits végétaux par quelques sels métalliques (en coll. avec L. Nihoul-Ghenne). *Bull. Soc. roy. sc. Lg.*, 13, 1943, pp. 42-49.
- 14 *Eléments de pharmacie pratique. I. Galénique*. 1 vol. de 602 pages, G. Michiels Imprimeur-éditeur, Tongres, 1944. T. 2, 1947. Seconde édition, Presses universitaires de Liège en 1948.
- 15 A propos du sexe des saules pleureurs d'Europe (*Salix babylonica* L.) (en coll. avec J. Goffart). *Travaux de botanique et de pharmacognosie dédiés à F. Sternon*. Edit. *Lejeunia*, pp. 187-192, Liège, 1945-1952.
- 16 A propos de la propagation en Belgique de *Veronica filiformis* Sm. *Travaux de botanique et de pharmacognosie dédiés à F. Sternon*. Edit. *Lejeunia*, pp. 179-186, Liège, 1945-1952.
- 17 *Précis de micrographie appliquée à l'étude de la pharmacognosie* (en coll. avec N. Wattiez et L. Nihoul). Presses universitaires de Liège, 1946.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. III, pp. 348-350.

ANDRÉ GRATIA

(1893-1950)

1932

ANDRÉ-LÉON-EDOUARD GRATIA est né à Saint-Gilles, Bruxelles, le 8 juillet 1893⁽¹⁾. Sa famille paternelle, originaire de Virton, comptait plusieurs praticiens de la médecine vétérinaire⁽²⁾ et son père, Gustave Gratia⁽³⁾, docteur en médecine vétérinaire (1878) et docteur en médecine, chirurgie et accouchements (1881), s'était fixé à Bruxelles. Après avoir fait un séjour de plusieurs mois à Paris, pour s'initier aux doctrines et aux méthodes de Louis Pasteur (1882), il poursuivit une brillante carrière de savant et de professeur (1883) à l'Ecole de médecine vétérinaire de l'Etat, à Cureghem. Il fut d'ailleurs directeur puis recteur (1919-1925) de cette institution. Il fut aussi membre titulaire (1902) et président (1918) de l'Académie royale de médecine de Belgique (après avoir été correspondant, 1892) ainsi que correspondant étranger de l'Académie de médecine de Paris (1921).

C'est dans ce milieu, certes tout particulièrement favorable à l'éclosion et au développement d'une vocation de chercheur, plus particulièrement de microbiologiste et de médecin, que se déroulent l'enfance

(¹) Les publications d'André Gratia sont citées intégralement, celles parues de 1913 à 1935 dans le volume III, *Faculté de médecine*, pp. 367-372, de l'ouvrage : *Liber memorialis. L'Université de Liège de 1867 à 1935*, Gembloux, 1936, celles parues après 1935 à la fin de la présente notice. Elles sont groupées, dans les deux cas, sous deux rubriques : notes publiées dans les *Comptes rendus de la Société de biologie* d'une part, communications et mémoires publiés dans d'autres périodiques d'autre part. La numérotation des travaux est continue dans chaque groupe. Les chiffres figurant entre crochets dans le texte renvoient au premier groupe lorsqu'ils sont précédés de la lettre B, au second s'ils ne le sont pas. Les références B1 à B77 et 1 à 35 sont citées dans le *Liber memorialis* de 1935.

(²) Notamment son grand-père et un de ses deux oncles, l'autre étant docteur en médecine, chirurgie et accouchements.

(³) P. RUBAY, *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, 1939, 4, p. 262.

et l'adolescence d'André Gratia. Il accomplit brillamment ses études primaires et moyennes à l'Athénée communal de Saint-Gilles puis, en 1910, il prend inscription à l'Université libre de Bruxelles pour y commencer ses études de médecine. Dès les années de candidature, il fréquente le laboratoire de physiologie. Son travail de recherche original, entrepris sous l'égide des professeurs Demoor et De Meyer, y est fructueux : il se traduit par la publication, en 1913 et 1914, de quatre communications [1, 2, 3, 4]. Elles portent sur un problème tout particulièrement complexe, resté jusqu'à ce jour encore objet de controverses aussi nombreuses que passionnées, la coagulation du sang.

Mais la première guerre mondiale, qui survient alors, interrompt pour quatre longues années les études et les travaux scientifiques d'André Gratia. Médecin auxiliaire dans un hôpital du front, il fait vaillamment son devoir et conquiert la croix de guerre et huit chevrons de front. Durant cette période, au cours de laquelle il n'aura l'occasion de publier qu'un travail sur la transfusion sanguine [5], il noue d'amicales relations avec bon nombre des médecins qui l'entourent et que le charme de sa personnalité attire irrésistiblement. Recueillons ici le témoignage de l'un d'entre eux, le professeur Henri Fredericq⁽⁴⁾, recteur honoraire de notre Université : « ... Sa gaieté, sa jeunesse, son ardeur au travail, son insouciance répandaient autour de lui la bonne humeur. Bien qu'occupant un rang peu élevé dans la hiérarchie militaire, il était pour ses camarades plus âgés comme un pôle d'attraction. Car d'emblée, sa droiture, sa franchise, sa vivacité, le raffinement de son esprit et l'étendue de sa culture séduisaient ceux qui l'approchaient. »

La tourmente passée, André Gratia reprend ses études médicales. Il est proclamé docteur en médecine, chirurgie et accouchements, avec la plus grande distinction, en octobre 1919. Il poursuit aussi ses travaux originaux sur la coagulation du sang [B 4, B 5, B 6, B 10, B 11, 6, 8] en se ralliant à la théorie de Bordet et Delange. Encouragé et conseillé par Jules Bordet qui présente ses premières communications à la Société belge de biologie, il se penche plus particulièrement sur l'activité coagulante du staphylocoque (B 1, B 2, B 3, B 8, B 9, B 12, 9), découverte par L. Loeb en 1903 puis par Mûch en 1908⁽⁵⁾, et, arrivant à la conclusion que l'agent microbien responsable est différent de la thrombine et agit par un tout autre mécanisme qu'elle, il propose [B 7] de le nommer staphylocoagulase. Cette appellation est universellement adoptée depuis lors.

(4) H. FREDERICQ, *Rev. Univ. Bruxelles*, 1950-1951, n° 3/4.

(5) J. LOEB, *J. med Res.*, 1903-1904, 10, p. 407 ; H. MÛCH, *Biochem. Zeitsch.*, 1908, 14, p. 143.

C'est sans doute à la suite de ses contacts avec J. Bordet que Gratia, préparé par son père, fut amené à prendre une connaissance étendue de l'œuvre de Louis Pasteur qui devait marquer profondément sa personnalité et influencer fortement sa démarche intellectuelle. Il admirait chez Pasteur, en effet, cette capacité d'analyse puis de synthèse qui lui permettait de structurer une expérience pour qu'elle soit cruciale, cette habileté technique à l'exécuter de telle sorte que ses résultats fussent irréfutables, cette opiniâtreté à défendre son point de vue, envers et contre tous, lorsqu'il était convaincu de posséder une vérité. Ce faisant, il rendait d'ailleurs hommage à des qualités qu'il devait développer chez lui-même au plus haut degré.

Les premiers travaux d'André Gratia lui valent d'être lauréat du prix Glüge en 1919. De plus, les ayant exposés et défendus sous forme d'une thèse, il obtient, en janvier 1920, après une leçon publique sur l'anaphylaxie [7], le grade scientifique de docteur spécial en sciences physiologiques de l'U.L.B.

Après avoir séjourné pendant quelques mois à l'Institut Pasteur de Paris, dans le service de C. Delezenne, il obtient le titre de *Fellow* de la *Rockefeller Foundation* et se rend aux Etats-Unis en octobre 1920. Pendant une année, il travaillera au *Rockefeller Institute for Medical Research* de New York, dans le service de S. Flexner et, notamment, avec P. A. Levene [14]. Cependant, attiré par la forte personnalité de Jacques Loeb, il fréquente volontiers son laboratoire où il se lie d'une amitié profonde avec son assistant, J. H. Northrop, et, par la même occasion, avec un intime de ce dernier, le bactériologiste P. de Kruif. L'influence de ces hommes remarquables n'est pas à négliger. Ses contacts avec Loeb et Northrop persuadent Gratia de l'importance des données quantitatives en biologie. Ils lui font pressentir le rôle majeur que physique et chimie joueront bientôt dans ce domaine. Gratia reviendra d'ailleurs plus tard chez Northrop, lorsque la virologie cherchera de solides fondations dans la physico-chimie. Par ailleurs, c'est de Kruif, sans doute, rêvant déjà son livre, *Microbe Hunters* ⁽⁶⁾ — ouvrage que Gratia admirait à tel point qu'il envisagea plus tard d'en publier une traduction française — qui lui aura sans doute montré Pasteur sous un jour plus humain que celui de demi-dieu auquel nous a habitués une certaine tradition, qui l'aura incité à se pénétrer des « précurseurs » du génial fondateur de la théorie des germes. Et ceci nous explique comment Gratia fut souvent amené, plus tard, à se poser les problèmes les plus actuels en se référant à une perspective résolu-

⁽⁶⁾ P. H. DE KRUIF, *Microbe Hunters*. Harcourt, Brace and Co. Inc., New York, 1926.

ment historique, à fonder aussi très largement son enseignement sur une analyse critique de l'histoire de la bactériologie (7).

Mais, dans l'immédiat, l'influence la plus nette du séjour à l'Institut Rockefeller est de provoquer une transformation du physiologiste jusqu'alors voué aux problèmes de la coagulation du sang, en un bactériologiste. Gratia y étudie surtout, en effet, des phénomènes de bactériophagie qu'il dénomme d'ailleurs, en accord avec les vues théoriques de Bordet et Ciuca, autolyse microbienne transmissible. Or, de Kruif (8) vient de terminer ses brillantes recherches sur les variations des *Pasteurella* et les non moins remarquables observations d'Arkwright (9) sur un phénomène identique affectant les *Salmonella* viennent de paraître. Rien d'étonnant à ce que les travaux de Gratia portant sur le principe lytique du bacille du côlon mettent tout particulièrement en évidence le rôle sélecteur qu'il exerce lorsqu'il agit sur une population microbienne hétérogène [B 13 à B 17, B 19, 10, 12, 13].

Ses observations les plus importantes à cette époque portent toutefois sur un sujet différent. Mais elles trouvent leur origine, toute accidentelle, dans son intérêt passager, et en quelque sorte secondaire, pour les variations microbiennes. Comme il l'a rappelé lui-même [22], son collègue P. K. Olitsky, désireux de lui rendre service, lui signale un jour l'existence d'un mémoire traitant des variations chez les méningocoques, paru en 1915 dans *The Lancet*. Mais il ne se souvient plus du nom de son auteur. C'est en cherchant ce travail que Gratia découvre un article de Twort (10) dont le titre : *An Investigation on the Nature of Ultramicroscopic Viruses*, retient son attention. Il le lit et acquiert la conviction que le phénomène décrit par Twort en 1915 n'est qu'un des aspects possibles de la bactériophagie décrite deux ans plus tard par d'Hérelle (11). Il répète aussitôt, en les étendant, les expériences de Twort et il isole ainsi, de la lymphe vaccinale de New York, le premier bactériophage actif sur le staphylocoque [11] en même temps qu'il démontre expérimentalement l'identité fondamentale de la transformation vitreuse de Twort et de la bactériophagie découverte par d'Hérelle. A ce même moment, et indépendamment de Gratia, Bordet et Ciuca (12),

(7) Martin Arrowsmith, le personnage imaginaire du célèbre roman de Sinclair Lewis, aurait été construit par la magistrale fusion de traits de caractères pris sur le vif chez quelques savants réels par P. H. de Kruif qui a effectivement documenté le romancier sur les milieux scientifiques. A. Gratia serait l'un des « modèles » de cette figure composite.

(8) P. H. DE KRUIF, *J. Experim. Med.*, 1921, 33, p. 773 ; 1922, 35, p. 561.

(9) J. A. ARKWRIGHT, *J. Pathol. Bacteriol.*, 1920, 23, p. 358 ; 1921, 24, p. 36.

(10) F. W. TWORT, *The Lancet*, 1915, n° 2, 1241.

(11) F. d'HÉRELLE, *C. R. Acad. sci. (Paris)*, 1917, 165, p. 373.

(12) J. BORDET et M. CIUCA, *C. R. Soc. biol.*, 1921, 84, p. 745.

ayant reçu un tirage à part du travail de Twort, concluait, eux aussi, à l'identité des deux phénomènes, sans juger nécessaire d'en donner une preuve expérimentale directe.

La lecture du mémoire de Twort devait être déterminante pour l'avenir scientifique d'André Gratia, car le problème de la nature des virus, et des bactériophages en particulier, devenu dès ce moment son principal souci et l'objet essentiel de son activité, restera au centre de ses préoccupations toute sa vie. A plusieurs reprises, cependant, ses recherches sur ce sujet principal seront le point de départ d'investigations dans des domaines variés, prenant parfois une extension considérable. Elles se développeront comme une plante vigoureuse qui, par de vivaces stolons, donne naissance à des individus secondaires. Ceux-ci, non moins luxuriants que la plante mère, peuvent paraître indépendants si leur origine, non directement évidente, reste méconnue. Ainsi, l'œuvre presque entière d'André Gratia, quelque complexe et diversifiée qu'elle puisse paraître à première vue, nous semble, au contraire, posséder une unité profonde et dériver harmonieusement de l'évolution d'une démarche expérimentale et intellectuelle visant à répondre à la question : Que sont les bactériophages, et, par extension, que sont les virus ?

La contribution personnelle de Gratia aux problèmes de la coagulation est pratiquement terminée lorsqu'il a montré que la staphylocoagulase est présente dans les cultures de staphylocoques dissoutes par son bactériophage. Il réfute ainsi l'objection que le microbe concentrerait simplement dans son intimité, où elles seraient protégées, « les traces d'oxalate calcique qui sont solubles et les traces de cytozome et de sérozyme qui auraient échappé à nos méthodes d'extraction » [B 18]. Il ne publiera plus que deux notes sur la coagulation, respectivement en 1926 [B 47] et en 1931 [27]. Mais son intérêt pour cette question ne s'est pas éteint, car il confiera successivement à ses disciples, R. Vanbreuseghem⁽¹³⁾, puis P. Fredericq⁽¹⁴⁾, l'étude de l'action coagulante des microbes et plus particulièrement celle de la staphylocoagulase.

En outre, il adoptera volontiers la coagulation du sang comme un modèle pour mieux asseoir, par analogie — « L'analogie. C'est elle qui aide le plus le savant et le philosophe »⁽¹⁵⁾ — sa conception du moment en ce qui concerne la nature des bactériophages. Ainsi, dès 1922, défendant à Glasgow, au congrès de la *British Medical Association* [16],

⁽¹³⁾ R. VANBREUSEGHEM, *C. R. Soc. biol.*, 1934, 115, p. 1237 ; 116, pp. 344, 650.

⁽¹⁴⁾ P. FREDERICQ, *Arch. intern. physiol.*, 1942, 52, p. 73 ; *Acquisitions récentes sur la coagulation du sang*. Desoer, Liège, 1946.

⁽¹⁵⁾ A. DAUDET, *Carnets inédits*, Ed. Rencontre, Lausanne, 1966, p. 136.

l'interprétation de J. Bordet selon laquelle le bactériophage serait un produit microbien, vraisemblablement de nature enzymatique, il montre que la reproduction en série de cet agent, au cours du processus de bactériolyse, n'est pas une preuve de sa nature vivante puisqu'aussi bien la thrombine, substance inanimée, peut, elle aussi, être indéfiniment reproduite en série au cours du phénomène de la coagulation. Mais, en 1937, il revenait sur cette question avec P. Fredericq [B 95]. Devenu partisan de l'idée que les bactériophages sont des virus, c'est-à-dire des êtres vivants autonomes et exogènes, capables de parasiter des bactéries dont ils assurent éventuellement la dissolution, Gratia veut combattre les vues de Stanley⁽¹⁶⁾ selon lesquelles le virus de la mosaïque du tabac est une protéine d'origine végétale dont la reproduction se ferait par autocatalyse, de manière analogue à celle qui régit l'activation du trypsinogène en trypsine par la trypsine elle-même. Et ceci amène Gratia à reprendre sa comparaison de 1922. Mais pour en dégager, cette fois, ce qui se cache de fallacieux sous une analogie par trop superficielle. — « Presque toutes nos démarches intellectuelles, presque tous nos raisonnements sont fondés sur des analogies, et presque toutes les analogies sont fausses⁽¹⁷⁾. » — Lorsqu'on déclenche, avec du fibrin-ferment *humain*, la coagulation dans le premier d'une série de tubes contenant du plasma stable de poule, le liquide recueilli par défibrination du caillot de ce premier tube est certes capable de provoquer la coagulation du plasma dans le tube suivant et ainsi de suite, indéfiniment. Il y a formation en série du fibrin-ferment. Mais il s'agit de fibrin-ferment de *poule* et non de fibrin-ferment *humain*. Au contraire, lorsqu'on introduit un certain bactériophage (ou un virus) chez un microbe sensible déterminé qu'il dissout (chez une plante sensible qu'il rend malade), c'est ce même bactériophage (ou virus) qui est reproduit en série avec toutes ses caractéristiques propres, notamment son caractère antigénique spécifique, l'hôte aux dépens duquel il est régénéré ne lui imprimant aucune marque de sa propre individualité.

Nous avons ainsi montré comment, en consacrant quelque 26 notes et mémoires à la coagulation du sang, sujet qu'il avait sans doute accueilli sur le conseil de ses maîtres, André Gratia avait trouvé sa voie d'élection. Nous avons aussi souligné que cet imposant portique, introduction à l'essentiel de son œuvre, ne lui est point devenu totalement étranger après avoir rempli cette fonction. Il est resté, au contraire, une source féconde d'idées originales qui resurgissent, çà et là, adaptées aux préoccupations de l'heure.

(16) W. M. STANLEY, *Phytopathol.*, 1936, 26, p. 305.

(17) J. PELSENEER, *L'évolution de la notion de phénomène physique des primitifs à Bohr et Louis de Broglie*. Office de publicité, Bruxelles (s. d.), p. 42.

Rentré des Etats-Unis, André Gratia commence en 1921 sa carrière universitaire à l'U.L.B. Mais ce n'est pas au service de physiologie où il a, jusqu'à présent, travaillé, c'est au département de bactériologie de Jules Bordet dont il devient le chef de travaux. Il est d'ailleurs, l'année suivante, promu au rang d'agrégé. Toutefois, c'est dans les laboratoires de l'Institut Pasteur du Brabant, dont J. Bordet, professeur à l'U.L.B., assume la direction, que vont tout d'abord se poursuivre ses recherches.

C'est ainsi que se nouent entre lui et Désiré Jaumain, assistant à l'Institut Pasteur, les liens d'une amitié solide à l'épreuve du temps. Tantôt en collaboration avec lui, tantôt seul, Gratia poursuit, comme il était naturel, l'étude du bactériophage staphylococcique rapporté de New York. Gratia et Jaumain soulignent à nouveau [B 20] les similitudes fondamentales qui existent entre la lyse transmissible du bacille du côlon (phénomène de d'Hérelle) et la transformation vitreuse du staphylocoque (phénomène de Twort). Mais ils montrent aussi que les principes lytiques en cause dans chacun de ces cas sont distincts, notamment en ce qui concerne leur thermolabilité et leur spécificité antigénique [B 21], opposant ainsi à la théorie d'un unique *Bacteriophagum intestinale* défendue par d'Hérelle, la démonstration d'une pluralité des agents lytiques. Ayant réussi à élargir le spectre d'action de leur staphylophage, en l'adaptant par des passages répétés sur des souches appropriées de staphylocoques, ils envisagent son utilisation à titre thérapeutique chez l'animal d'expérience d'abord, chez l'homme ensuite [B 23, B 43, 15].

Au cours de ses essais de protection du cobaye par le bactériophage, Gratia constate que les lésions consécutives à l'introduction d'un staphylocoque dans la peau n'apparaissent pas si l'animal a préalablement reçu une injection de bactériophage ou d'autolysat staphylococcique, ou même simplement de bouillon de culture. Cette constatation l'amène à mettre en doute la théorie de l'immunité locale élaborée par A. Besredka [B 31] et à réaliser diverses expériences pour confirmer son opinion [B 33, B 35, B 36, B 37, B 44, B 45].

Il met en évidence des phénomènes de variation d'un coliphage, puis établit sa véritable complexité en montrant qu'il est constitué de deux principes lytiques distincts, agissant différemment sur les divers variants microbiens qui apparaissent dans la culture sensible [B 28, B 29, B 30, 18, 36].

Il s'efforce aussi d'isoler d'autres staphylophages en mettant en œuvre des techniques variées [B 22]. Les ayant obtenus, il démontre, avec Jaumain et de Namur [B 24, B 25, B 26], qu'ils sont antigéniquement distincts les uns des autres, d'une part, du staphylocoque qui les produit, d'autre part. Il souligne leur autonomie qui se traduit par le fait qu'un staphylophage donné conserve son individualité quelle que

soit la souche bactérienne aux dépens de laquelle il a été régénéré. S'il se refuse à accepter cette constatation comme un argument décisif en faveur de l'origine exogène et du caractère parasitaire du « virus » bactériophage, s'il offre même une explication des faits compatible avec la théorie de l'origine endogène et de la nature enzymatique du « principe lytique », on peut cependant penser que c'est à ce moment que sa foi en la théorie de son maître a été ébranlée. Il conclut prudemment, en tout cas : « Il appartiendra à des expériences ultérieures de décider laquelle des deux interprétations est exacte. »

La note qu'il présente quelques mois plus tard à la Société belge de biologie, en collaboration avec M^{lle} Loïs de Kruif — sœur de l'ami qu'il s'est fait à l'Institut Rockefeller — témoigne que le doute est entré dans son esprit. Jusqu'à présent, en effet, ses expériences n'ont pas été délibérément structurées pour répondre à une question telle que : Les phénomènes de bactériophagie doivent-ils être attribués à un virus autonome, parasite, venu de l'extérieur ou, au contraire, à un principe lytique inanimé qui, produit caractéristique de la bactérie malade elle-même, est capable d'induire cette même maladie chez un germe sain ? Tout ce que l'on peut constater, c'est qu'il souligne, chaque fois qu'il le peut, et non sans force d'ailleurs, la compatibilité de ses résultats expérimentaux, obtenus en réponse à des questions variées, avec la théorie de l'autolyse transmissible, l'argument sérieux que parfois même ils représentent en sa faveur. Mais la note de janvier 1923 est bien différente. Encore que la question qu'elle se proposait certainement de résoudre n'y soit pas posée de façon explicite, on ne peut manquer de la sentir présente. Inexprimée, elle est, cependant, sous-jacente. Sans elle, en effet, la portée même de la recherche entreprise nous échappe. Les auteurs se demandent simplement si la limite d'activité d'une préparation de bactériophage que l'on dilue progressivement est liée à une *concentration* minimale ou, au contraire, à une *quantité absolue* minimale de l'agent lytique. Peut-on imaginer que l'exécution d'une telle expérience ait été envisagée sans l'admission préalable des postulats suivants : un virus, comme une bactérie, est doué d'autoreproductibilité et ses effets pourront donc être constatés à partir d'un individu isolé unique, qu'il se trouve dans un grand ou dans un petit volume (à la condition, bien entendu, qu'il y rencontre un hôte adéquat puisqu'il s'agit d'un parasite), par contre, un enzyme lytique, comme tout autre enzyme, ne peut altérer son substrat spécifique de façon décelable que s'il atteint une certaine concentration. Quoi qu'il en soit, l'expérience montre que la limite de l'activité d'un bactériophage que l'on dilue en série, dépend de la quantité absolue de matériel introduite dans la culture sensible et non de sa concentration. L'omission d'une justification de l'expérience entreprise, l'absence de conclusion, donnent à

penser que le résultat obtenu n'était pas celui qu'on attendait — sans doute pour porter un coup mortel à la théorie du bactériophage-virus — et, qu'en outre, une interprétation compatible avec la théorie jusqu'alors favorisée ne fut pas trouvée. La perplexité de Gratia devait être grande pour qu'il termine son texte d'une manière qui lui est si peu habituelle : « Tels sont les faits curieux que nous avons observés ; comme ils sont susceptibles de plusieurs interprétations parmi lesquelles il nous est encore impossible de choisir, nous nous contenterons aujourd'hui de les signaler sans autres commentaires » [B 27].

Pour assurer une plus grande clarté à notre exposé, nous prendrons un peu de liberté avec l'ordre strictement chronologique et examinerons maintenant des observations publiées par Gratia en 1925 [B 41] qui devaient être lourdes de conséquences lointaines. Les faits sont simples : le filtrat de culture d'un certain bacille du côlon (V) retarde le développement en bouillon et empêche la croissance sur gélose nutritive (à l'exception de quelques rares colonies résistantes) d'une autre souche (φ) de la même espèce. La similitude avec le comportement d'un *coli* lysogène est évidente et c'est elle d'ailleurs qui force l'attention de Gratia. Mais il ne peut s'agir de lysogénie, car l'agent diffusible responsable du phénomène — le principe V — n'est pas régénéré comme l'est un bactériophage. Il est, d'autre part, remarquablement stable, même à température élevée, il traverse la cellophane et il ne paraît pas être antigénique.

Les détails expérimentaux relatifs à ce phénomène d'isoantagonisme entre souches de *B. coli* sont rapportés dans un mémoire, rédigé dès 1926, mais dont les circonstances n'ont permis la publication qu'en 1932 [30]. Gratia est frappé par la ressemblance qui existe entre les images obtenues sur gélose nutritive après ensemencement de bactéries sensibles mélangées soit à un bactériophage dilué, soit à une petite quantité de *coli* V. Dans le premier cas, on observe les plages vierges de d'Hérelle, dans le second des taches claires très semblables, mais centrées chacune par une minuscule colonie de *coli* V. « Si le *coli* V était suffisamment petit pour traverser les filtres et échapper à nos yeux, la ressemblance serait plus frappante encore, les taches qu'il forme seraient identiques aux taches de bactériophage. Il n'est donc pas impossible que ces dernières soient réellement des colonies de virus comme le pense d'Hérelle. » Toutefois, Gratia n'est pas encore prêt à abandonner la théorie de l'autolyse transmissible. Il imagine aussitôt une interprétation des plages vierges du bactériophage compatible avec l'idée que ce dernier est un produit de sécrétion bactérien et différente de celle qu'il a proposée jadis [B 16]. Pour étayer son hypothèse, il procède à une étude comparative directe des conditions de production du principe V par le *coli* V d'une part, du bactériophage par le *coli* lysogène

Lisbonne d'autre part. Dans les deux cas, le rendement est d'autant meilleur que les conditions sont plus favorables au développement rapide et abondant du germe producteur. Cette relation avec l'intensité du métabolisme paraît être en faveur de l'idée que, dans les deux cas, on a affaire à un produit d'origine microbienne.

Gratia n'arrive cependant pas à se convaincre pleinement lui-même : « Mais il reste un fait fondamental qui, dans mon esprit, suggère d'une façon obsédante l'idée d'un virus. » C'est le fait, indiscutable, de l'autonomie des bactériophages par rapport à leurs hôtes bactériens, notion qu'il a contribué à établir par ses travaux sur les staphylophages et qui vient d'être retrouvée pour les phénomènes de lysogénisation.

Au terme de son étude sur l'isoantagonisme des *coli* V et ϕ , tout entière axée sur les analogies existant entre ce phénomène et la bactériophagie, Gratia conclut ainsi : « Et voici donc le bactériophage placé entre deux comparaisons défendables, celle d'une sécrétion microbienne d'une part, et celle d'un virus filtrable d'autre part. Il n'existe, à mon sens, aucune démonstration réellement cruciale qui permette de les départager ; nous sommes réduits à un conflit de vraisemblances. Oserait-on dire que ces deux comparaisons ne sont pas contradictoires et peuvent être conciliées ? Oserait-on supposer que le bactériophage puisse être à la fois une forme vivante autonome et une sécrétion cellulaire ? » Nos connaissances sur la nature des virus en général, et des bactériophages en particulier, se sont certes précisées depuis que ces lignes ont été écrites, mais elles ne sont nullement en désaccord avec cette conclusion.

Après avoir ainsi joué un rôle important dans l'évolution de ses idées sur la nature des bactériophages, l'isoantagonisme des *coli* découvert par Gratia devait connaître un développement autonome d'un très grand intérêt.

En effet, réétudié beaucoup plus tard comme un cas d'antibiose par Gratia et Fredericq [B 116, 64], le principe V s'est révélé n'être qu'un exemple, parmi bien d'autres, d'une catégorie d'antibiotiques très particuliers, les colicines — ou plus largement même les bactériocines — qui, dans certains cas d'ailleurs, ne sont pas sans présenter d'étroites affinités avec des bactériophages ⁽¹⁸⁾.

A l'époque où il découvre le principe V, la première en date des colicines, Gratia était par ailleurs attaché à un autre problème, également né de ses observations sur la bactériophagie, également destiné à prendre un développement autonome considérable dans ce même

(18) P. FREDERICQ, *Rev. belge pathol. méd. expérim.*, 1948, 19, suppl. 4, pp. 1-109 ; *Ergeb. Mikrobiol. Immunitätsf. experim. Ther.*, 1963, 37, p. 114.

domaine de l'antibiose. Il s'agit de la mycolyse dont il poursuivait l'étude depuis 1923.

Si la non-régénération du principe lytique à partir de bactéries en phase de repos — et *a fortiori* tuées — s'explique sans grandes difficultés quelle que soit la nature qu'on lui attribue, il est par contre malaisé d'interpréter son inactivité sur les germes morts dès que l'on admet sa nature enzymatique. Cette considération amène Gratia à se demander s'il est bien certain que la bactériophagie ne peut se manifester qu'aux dépens de germes placés dans des conditions qui permettent leur développement. Il a incidemment observé, en effet, que certains staphylophages, suffisamment dilués, ne provoquent la lyse bactérienne qu'après une longue période d'incubation, c'est-à-dire à un moment où toute multiplication des germes a cessé.

Avec M^{lle} Bernice Rhodes, il montre tout d'abord [B 32] qu'un staphylophage peut effectivement lyser de vieilles cultures au stade de repos, des suspensions non proliférantes et même des suspensions de germes tués par chauffage à 60 °C. Toutefois, deux mois plus tard [B 34], et ultérieurement encore [19, B 48], les auteurs renient cette dernière assertion. Ils ont constaté, en effet, que la dissolution par le bactériophage des corps staphylococciques tués est inconstante et lente. Mais il suffit d'introduire dans la suspension, en même temps que le bactériophage, un petit nombre de staphylocoques vivants pour que la lyse se manifeste avec régularité et de façon beaucoup plus rapide. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le rôle des staphylocoques vivants n'est pas d'assurer une régénération du principe lytique, car, si l'on opère en milieu non nutritif — en eau physiologique, par exemple — ou dans des conditions où le staphylocoque ne peut se développer — suspension en bouillon mais en tube scellé⁽¹⁹⁾, par exemple — la dissolution des corps chauffés est régulièrement obtenue après simple addition de quelques staphylocoques vivants, sans qu'il soit nécessaire d'introduire du bactériophage. Le rôle de ce dernier, dans l'expérience initiale, était simplement de s'opposer à la multiplication des rares germes vivants, fortuitement présents ou volontairement introduits, qui aurait évidemment masqué la dissolution des bactéries tuées. La conclusion de ces expériences est double. D'une part, un résultat négatif : comme leurs devanciers, Gratia et Rhodes déclarent qu'ils n'ont pu obtenir la lyse par le bactériophage de germes tués par chauffage. D'autre part, un résultat positif, un fait nouveau : dans certaines conditions, des staphylocoques vivants sont capables de désintégrer les corps tués par la chaleur d'autres staphylocoques. C'est l'isophagie staphylococcique.

(19) D. JAUMAIN, *C. R. Soc. biol.*, 1922, 87, p. 790.

Le parti que Gratia va tirer de la découverte de ce phénomène dont l'importance semble, à première vue, bien réduite et qui n'est observé, après tout, que comme la rectification d'une expérience antérieure entachée d'une erreur technique, source d'une conclusion erronée, est à proprement parler stupéfiant.

Tout d'abord il l'interprète : « Le microbe vivant a trouvé dans l'émulsion microbienne un milieu de culture ; il s'y est développé en dissolvant les cadavres des microbes tués. Cette lyse nous apparaît dès lors comme un simple phénomène de nutrition, d'autophagie microbienne... » [B 34]. Mais ensuite, et surtout, il en étend la signification : « Persuadé que ce phénomène d'isophagie des staphylocoques morts par les staphylocoques tués n'était pas contingent, mais avait au contraire une portée générale et qu'il était une manifestation de la destruction microbienne qui doit se produire à la surface du globe pour que le cycle de l'azote s'y complète... » — et passe aussitôt à la vérification expérimentale de son hypothèse — « ... je recherchai, avec l'aide de Sara Dath, si, en exposant des boîtes de Petri d'eau gélosée contenant des émulsions épaisses de microbes morts ou même vivants, nous ne trouverions pas dans l'air ambiant ou dans l'eau des microorganismes particulièrement adaptés à la destruction microbienne » [20].

Utilisant la gélose microbienne, milieu sélecteur et révélateur des germes bactériolytiques, Gratia et Dath mettent en évidence, non pas à la suite d'une observation de pure chance, mais après l'avoir délibérément et rationnellement recherchée, l'existence de germes bactériolytiques dans la nature. Ceux qu'ils isolent le plus souvent sont des représentants du genre *Streptothrix*, considéré à l'époque comme appartenant au groupe des champignons, mais mieux connu aujourd'hui sous le nom de *Streptomyces* et généralement rattaché aux bactéries. Ils rapprochent leurs observations de celles qui, au même moment, amenaient I. Schiller à développer sa conception de l'antagonisme provoqué [B 38]. Ils signalent eux-mêmes que R. Lieske, dans une volumineuse monographie consacrée aux *Strahlenpilze*, a décrit avant eux, en 1921, la dissolution en gélose de bactéries, tuées par la chaleur ou le chloroforme, sous l'influence de diverses souches de *Streptothrix* préalablement isolées [B 42].

Mais Gratia et Dath vont beaucoup plus loin [B 39, B 40, B 46]. Ils obtiennent la dissolution, par des *Streptothrix* ou par leurs filtrats de culture, de suspensions bactériennes, vivantes ou tuées selon le cas, en milieu liquide. Ils peuvent ainsi conclure que la lyse est attribuable à un agent diffusible, probablement un ferment. Ils suspectent même l'existence de plusieurs ferments bactériolytiques de spécificités différentes sur la base des variations d'activité quantitatives et qualitatives observées d'un filtrat à l'autre. Ils constatent surtout que les suspensions

bactériennes dissoutes, bien que très pauvres en protéines, conservent néanmoins une puissante activité antigénique alors qu'elles paraissent être moins toxiques pour l'animal que les suspensions microbiennes correspondantes intactes.

Ceci devait conduire Gratia à utiliser un peu plus tard les bactéries dissoutes par un *Streptothrix* — ce qu'il appelle mycolysat — dans un but de thérapeutique chez l'homme, éventuellement d'ailleurs en association avec le bactériophage correspondant [20, 26, 34].

Dans une des notes publiées avec Sara Dath [B 39] on lit ceci : « D'une culture contaminée de charbon et complètement clarifiée, nous avons retiré une variété de *Penicillium glaucum* dissolvant la bactérie charbonneuse. » Des amis trop zélés et insuffisamment informés — parfois peut-être quelque peu malicieux ? — ont voulu voir dans ce fait brièvement exposé, et qui ne devait connaître aucun lendemain, une découverte de la pénicilline quatre ans avant sa naissance officielle que l'on date du mémoire de Fleming, paru en 1929. Nous nous sommes toujours refusé, pour notre part, à donner à cette observation une importance excessive. C'est ailleurs, et sur un plan bien plus fondamental, que nous situons le mérite de pionnier original qu'a joué notre maître dans le domaine de l'antibiose⁽²⁰⁾. Qu'il partageait d'ailleurs notre façon de voir, ressort indiscutablement de la lecture des remarquables conférences qu'il fit en 1948 au micro de l'Institut national de radiodiffusion et qui furent publiées en volume [71]. Mais je crois utile de verser au dossier un document supplémentaire inédit, cette phrase que j'extraits d'une lettre adressée le 28 janvier 1946 au D^r J. F. Fulton, du département de physiologie de *Yale University*, qui, dans un article consacré à l'histoire de la pénicilline, faisait allusion aux travaux de Gratia et Dath : « When I resumed work, in 1929, my active strain of *Penicillium* was lost and... Penicillin just discovered by Fleming. As the latter is a friend of mine and as my observation, although anterior, was not a contribution of enough importance to the knowledge of Penicillin itself, I never wanted to make any claim of priority in the discovery of Penicillin. » Position sage et réfléchie, d'autant plus justifiée d'ailleurs que, nous le savons à présent, bien des substances antibiotiques, éventuellement bactériolytiques, distinctes des pénicillines, peuvent être produites par des moisissures qu'un examen superficiel pourrait faire dénommer *Penicillium glaucum*. Elle rejoint d'ailleurs celle qu'exprimait Sir Alexander Fleming le 19 octobre 1946 lors de la séance inaugurale de Radio-Universitaire : « ... but for circumstance, he (A. Gratia) might well have been the discoverer of Penicillin... The

(20) M. WELSCH, *Bruxelles méd.*, 1945, 25, p. 197 ; *Le Scalpel*, 1956, 109, p. 1181 ; *Méd. Hyg.*, 1957, 15, p. 320.

mould which he had might have been *Penicillium notatum* and the active substance might have been penicillin, but, as the culture was not preserved, we shall never know » ⁽²¹⁾.

L'observation du *Penicillium* ramenée à ses justes proportions, il reste que la découverte et l'étude de l'antagonisme des *coli*, de l'isophagie des staphylocoques, des activités bactériolytiques des actinomycètes et d'autres microorganismes, apportaient de multiples raisons susceptibles de réveiller et de stimuler puissamment l'intérêt pour ce problème, ancien et récurrent, de l'antibiose et de ses applications pratiques. Les microorganismes sur lesquels Gratia attirait plus particulièrement l'attention à ce point de vue étaient alors relativement peu connus. Ils devaient ultérieurement se révéler comme les plus intéressants producteurs d'antibiotiques. Comment pourrait-on ne pas voir dans les travaux du pionnier les précurseurs immédiats de ceux qui nous ont donné les pénicillines, la streptomycine, puis les autres antibiotiques ?

Mises à part les observations relatives aux applications thérapeutiques qui paraissent entre 1930 et 1934 [B 49, 20, 26, 34], Gratia ne publiera plus que deux notes sur la mycolyse, l'une, en 1930, avec M^{lle} J. Alexander [B 53], l'autre, en 1939, avec nous [B 105]. Dans ce dernier cas il s'agit d'une utilisation de la mycolyse pour résoudre un problème soulevé par le bactériophage. A partir de 1935, Gratia nous a confié la mission de creuser davantage les problèmes soulevés par les Actinomycètes bactériolytiques, en même temps, d'ailleurs, que la préparation des mycolysats destinés à la thérapeutique, car il conserva toujours sa confiance à ce type de vaccin. Le développement de nos recherches, puis de celles de notre collaborateur, le professeur associé J. M. Ghuyesen, à qui nous avons nous-même ultérieurement confié ce sujet d'étude, a progressivement abouti à l'isolement d'une série d'enzymes — dont certains sont bactériolytiques — du plus grand intérêt pour l'étude de la structure des bactéries et des virus ^(22, 23).

C'est au moment où Gratia vient de se pencher sur les phénomènes de bactériolyse et de découvrir l'isoantagonisme des *coli* qu'un événement tragique vient brutalement interrompre son activité. Une maladie grave l'éloigne en effet du laboratoire et le condamne au repos absolu pendant de nombreux mois.

⁽²¹⁾ A. FLEMING, *Rev. méd. Liège*, 1947, 2, p. 73.

⁽²²⁾ M. WELSCH, *Rev. belge pathol. méd. expériment.*, 1947, 18, suppl. 2, pp. 1-315; *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, 1960, 25, p. 117; *J. Gener. Physiol.*, 1962, 45, suppl., 115; *Pathol. Bactériol.*, 1966, 29, p. 571.

⁽²³⁾ J. M. GHUYSEN, *Arch. intern. physiol.*, 1957, 65, p. 173; J. L. STROMINGER et J. M. GHUYSEN, *Science*, 1967, 156, p. 213.

Lorsqu'en 1929, guéri, il peut se remettre au travail, les nouveaux locaux de la Faculté de médecine de l'U.L.B. sont disponibles et c'est là, non plus à l'Institut Pasteur, qu'il va s'installer. On imagine aisément l'effort prodigieux qui dut être nécessaire pour lui permettre de rétablir le contact avec les multiples questions complètement abandonnées depuis plus de deux ans. Il y réussit, cependant, au-delà de toute espérance. Son assistance [21] au premier congrès de microbiologie à Paris, en juillet 1930, où d'Hérelle nie encore l'identité de la bactériophagie et du phénomène de Twort, l'amène à revenir sur cette question [B 50, 22]. Ceci l'entraîne dans une polémique, parfois acerbe [24, 25], qui se terminera en sa faveur après « arbitrage » de Flu et Renaux⁽²⁴⁾. Simultanément, il recherche de nouveaux staphylophages encore, montre, une fois de plus, leur pluralité et leur autonomie et, soulignant leurs origines variées, arrive à la conclusion qu'un bactériophage déterminé se rencontre dans la nature là où le microbe sensible correspondant séjourne avec prédilection [B 51, 23]. A l'occasion de ces travaux, il montre aussi, avec W. Mutsaers⁽²⁵⁾, que le sérum normal protège spécifiquement les staphylocoques dorés — mais non les blancs — contre le bactériophage [B 52]. Enfin, comme nous l'avons déjà vu, c'est durant cette période encore qu'il met au point la thérapeutique par les mycolysats [B 49, 20, 26] et qu'il publie le mémoire détaillé sur le principe V [30].

Mais ce n'est pas tout, car, « frappé par les intéressantes démonstrations de Shwartzman au premier congrès de microbiologie », il décide de se mettre à l'étude du phénomène connu sous le nom de Shwartzman. Dans une série de 16 publications, parues entre 1931 et 1933, il rapporte, avec R. Linz⁽²⁶⁾, les nombreuses expériences réalisées pour établir les relations qui existent entre ce phénomène et celui de Sana-relli d'une part, l'anaphylaxie, d'autre part [B 54 à B 65, B 67, 28, 29, 31]. Ces travaux l'amèneront à rechercher, avec le chirurgien O. Gilson, la cause de certains accidents post-opératoires, attribués au catgut, en mettant au point les modalités de leur production expérimentale chez l'animal [B 66, 32, 33]. Reprises en un mémoire publié en 1938 [42], ces recherches sur : *Le phénomène d'Arthus au catgut, cause insoupçonnée d'adhérences post-opératoires* leur vaudront le prix Edouard Laborie 1937.

Cette incursion, magistrale, dans le domaine de l'immunologie constitue en fait le seul « hors-d'œuvre » — oh combien substantiel — qui, dans l'ensemble des travaux de Gratia, ne semble se rattacher en rien à sa ligne de pensée dominante.

(24) P. C. FLU et E. RENAUX, *Ann. Inst. Pasteur*, 1932, 48, p. 15.

(25) Aujourd'hui professeur ordinaire à l'U.L.B.

(26) Aujourd'hui professeur extraordinaire à l'U.L.B.

Et nous voici arrivés à un nouveau tournant de sa carrière dont l'importance ne fut certes pas négligeable pour lui et qui, en tout cas, fut considérable pour notre *Alma Mater*. Le professeur Ernest Malvoz ayant atteint l'âge de l'éméritat en 1932, notre Faculté proposa d'attribuer à André Gratia une partie des nombreux enseignements qui devenaient ainsi vacants, à savoir : le cours de bactériologie, y compris les éléments de parasitologie.

L'Université de Liège n'était d'ailleurs pas seule à manifester la haute estime que le monde savant éprouvait pour l'œuvre déjà réalisée par Gratia. C'est en février 1933, en effet, que l'Académie de médecine de Rome lui décerne le titre de membre correspondant étranger, et, en novembre de cette même année que l'Académie royale de médecine de Belgique l'accueille en qualité de correspondant régnicole. Un peu plus tard, en 1935, il recevra le prix Joseph Schepkens.

Gratia commence officiellement sa carrière à Liège le 9 octobre 1932, d'emblée avec rang de professeur extraordinaire à titre honorifique. Il sera promu à l'ordinariat en juillet 1934. La leçon inaugurale de son cours [37], qu'il ne prononça que le 26 octobre 1933, est consacrée à une esquisse de l'histoire de la bactériologie avant Louis Pasteur. Il y annonce que les leçons suivantes retraceront l'œuvre de Pasteur puis celles de ses continuateurs. Il justifie l'importance qu'il accorde à l'histoire de la science en soulignant l'action éminemment éducatrice qu'elle peut exercer sur l'étudiant, sur le chercheur et même, tout simplement, sur l'homme. « Si je crois devoir vous exposer aussi longuement l'histoire de la bactériologie, c'est que je voudrais vous placer devant les problèmes aujourd'hui résolus, tels que nous nous trouvons à présent devant les énigmes nouvelles, afin que vous discerniez bien, d'entre les voies tortueuses par où la science chemine pour atteindre la vérité, celles qui sont fallacieuses et stériles et celles qui sont fécondes et sûres. Je voudrais que nous revivions ensemble les heures héroïques où les notions fondamentales de la bactériologie ont été dégagées de l'obscurité par des hommes qui brûlaient d'un feu ardent. Puissent ces exemples vous inspirer une même ardeur, un même désir, celui d'apporter au patrimoine commun chacun votre part, si modeste soit-elle, chacun votre part de certitude. »

La nécessité de s'adapter au milieu universitaire liégeois qui vient de l'accueillir, les lourdes charges nouvelles qu'il doit assumer, ne ralentissent guère l'activité scientifique de Gratia. Il organise son laboratoire et met au point un enseignement remarquable. A partir de janvier 1935, lorsque E. Malvoz abandonnera la direction de l'Institut provincial d'hygiène et de bactériologie, qu'il avait créé pour assurer l'exécution des analyses bactériologiques, parasitologiques, sérologiques, etc., intéressant la santé publique, Gratia acceptera de prendre la direction d'une

des sections, à réorganiser sous le nom de Service provincial de bactériologie. Cependant, durant les premières années de son séjour à Liège, il ne dispose que d'un nombre réduit de collaborateurs, heureusement très dévoués.

En s'installant à Liège, Gratia n'a pas abandonné l'étude du problème qui l'a passionné jusqu'alors, mais il croit nécessaire de l'aborder par une voie nouvelle, à première vue quelque peu détournée [35]. Le choix entre une interprétation qui fait du bactériophage un virus exogène et une autre qui en fait une autolysine bactérienne endogène lui paraît impossible. Car « tout argument invoqué en faveur d'une théorie peut aussitôt être interprété avec plus ou moins de facilité par l'autre et l'on s'éternise ainsi devant un dilemme sans issue. J'ai pensé que, pour en sortir, il fallait précisément sortir la question du terrain où l'on tourne ainsi en rond et la porter sur un autre terrain similaire. »

Ce terrain propice, il le trouve chez les virus des plantes dont il va s'occuper seul d'abord, puis avec la collaboration de Paul Manil⁽²⁷⁾, assistant à l'Institut agronomique de l'Etat de Gembloux.

Etudiant par la méthode sérologique — réactions de neutralisation et de précipitation — diverses plantes — tabac, pomme de terre — atteintes de maladies caractéristiques expérimentalement transmissibles en série par des filtrats et, par conséquent, attribuées à des virus — les mosaïques entre autres — il montre qu'à chaque virose correspond un antigène spécifique distinct, totalement étranger au végétal normal, qui ne se rencontre que dans les tissus renfermant l'agent pathogène transmissible et qui conserve ses caractères propres, même après passage chez des hôtes différents [B 68, B 69, B 72, B 89]. Il retrouve donc, pour les virus des plantes, comme antérieurement pour les bactériophages, les notions de pluralité et d'autonomie. De même que les bactériophages stimulent initialement la multiplication bactérienne, ainsi les virus des plantes excitent souvent la prolifération cellulaire : observation qui non seulement complète l'analogie, mais permet encore, rapprochée de l'activité des virus oncogènes, d'évoquer l'hypothèse d'une origine virale du cancer [B 71].

Gratia et Manil montrent que la méthode sérologique ne s'applique cependant pas avec un égal succès à tous les virus des plantes [B 77]. Ils mettent en évidence l'existence de viroses complexes dans lesquelles des virus associés exercent une action pathogène synergique [B 74, B 75], comparable, une fois de plus, à des phénomènes analogues antérieurement relevés à propos de bactériophages. Enfin, l'antigène caractéris-

(27) Aujourd'hui professeur ordinaire à la Faculté agronomique de l'Etat, Gembloux.

tique de l'agent pathogène, et non du végétal sensible, se retrouve chez les plantes apparemment saines, mais qui sont « porteuses » de virus ainsi que le montre l'inoculation de filtrats de leurs tissus à des variétés sensibles [B 70] : situation tout à fait analogue à celle des cultures de bactéries lysogènes. Or, la transposition au premier cas cité de l'interprétation que les partisans de la théorie endogène donnent du second — à savoir la sécrétion d'un principe lytique agent d'antagonisme microbien — paraît bien difficile [35] : « comment imaginer que, pour exercer un problématique antagonisme végétal, une plante sécrète dans l'intimité de ses tissus un agent physiologique qui aurait des propriétés antigéniques entièrement distinctes de celles de ses propres cellules, agent physiologique qui ne se transmettrait pas à la descendance par les graines et qui, pour exercer sa fonction au loin, doit passer par l'intermédiaire d'insectes chez lesquels il subit une période d'incubation souvent prolongée ». Et ceci amène la conclusion : « Etant donné le complet parallélisme existant entre le problème du bactériophage et celui du virus des plantes, toute conception, pour être exacte, doit être valable pour l'un comme pour l'autre. Or, comme nous venons de le voir, seule la conception exogène résiste à la confrontation. »

Voici donc Gratia rallié à la conception exogène des bactériophages [39]. Comme il l'écrira lui-même [45] : « après tempêtes et marées, nous abordions enfin au havre de la certitude ». Mais, cette certitude laborieusement acquise ne lui donnait cependant pas le repos car, pour la conserver, il fallait montrer que les faits nouveaux, au fur et à mesure de leur découverte, ne venaient pas la remettre en question.

Or, à ce moment, une opinion dont l'origine n'est pas toute récente se répand progressivement, aussi bien à propos des bactériophages que des virus des plantes, à savoir : que les entités en cause seraient des produits, respectivement du microorganisme et du végétal, doués de continuité génétique et transmissibles, en quelque sorte des gènes.

Gratia et Manil estiment qu'un virus de plante ne peut être assimilé à un gène de cette dernière qui aurait rompu ses liens de coordination, comme l'ont suggéré Duggar et ses collaborateurs⁽²⁸⁾, car le virus, ne passant pas dans les graines, n'est pas héréditairement transmis. De plus, son élimination des organes floraux n'est en rien liée aux phénomènes de différenciation des cellules sexuelles, mais n'exprime qu'un phénomène de spécificité tissulaire du parasite. Ces faits sont d'ailleurs vrais encore, même pour les plantes « porteuses de virus » dont les descendants, obtenus par semis, ne possèdent plus l'antigène virulent et

⁽²⁸⁾ B. M. DUGGAR et J. L. KARRER, *Ann. Missouri Bot. Garden*, 1921, 8, p. 343 ; B. M. DUGGAR et J. K. ARMSTRONG, *ibid.*, 1923, 9, p. 191.

peuvent être infectés expérimentalement par le virus introduit de l'extérieur par inoculation [B 79, B 81, B 83, 48].

Quant à l'interprétation proposée par E. Wollman⁽²⁹⁾, selon laquelle le bactériophage serait un facteur lysogène héréditaire, le déterminant génétique transmissible d'une mutation létale, Gratia la rejette sur la base des observations expérimentales suivantes. Le pouvoir lysogène peut être conféré à un germe qui ne le possédait pas si on le met en présence du bactériophage produit par une souche lysogène de la même espèce [B 82]. Un germe lysogène peut manifester brusquement une sensibilité extrême au bactériophage qu'il produit lui-même, phénomène qui est dû à une mutation affectant la virulence du bactériophage sans altérer sa spécificité antigénique [B 84, B 85, B 86]. En outre, Gratia ne peut reproduire certaines des expériences sur lesquelles Wollman fonde son interprétation [B 78, B 105, 40]. C'est en exécutant ces recherches qu'il met au point sa remarquable technique de la « double couche » de gélose pour le dénombrement des bactériophages [B 80, 41, 56]. Adoptée aujourd'hui dans tous les laboratoires où l'on s'occupe de bactériophagie, elle a représenté un progrès décisif pour l'étude quantitative précise de ce phénomène. On peut certes déplorer que le nom d'André Gratia ne lui soit pas associé d'une façon constante.

D'un autre côté, la cristallisation du virus de la mosaïque du tabac par Stanley⁽³⁰⁾, suivie de découvertes similaires pour d'autres virus de plantes⁽³¹⁾, vient apporter, juste à ce moment, des arguments faciles à exploiter en faveur de la théorie endogène. Ces travaux introduisent aussi les méthodes de la physico-chimie en virologie. Gratia va chercher dans l'ultra-centrifuge à air comprimé de Henriot et Huguenard un outil qui lui permettra, espère-t-il, de trouver une ligne de démarcation entre particules de virus et molécules protéiques. Il consacre beaucoup de temps à la mise au point de cet appareil [B 87, B 88, 47] au moyen duquel il obtient effectivement la sédimentation et la purification de divers bactériophages [B 76, 38, B 91], puis, avec Manil, celles de virus des plantes [B 92]. A titre comparatif, il procède, avec divers collaborateurs, à des essais de sédimentation de plusieurs autres matériaux biologiques : le virus de la vaccine avec H. Plotz [B 97], et surtout des agents

(²⁹) E. et E. WOLLMAN, *C. R. Soc. biol.*, 1925, 93, p. 1568 ; 1935, 119, p. 47 ; 1936, 122, p. 190 ; *Ann. Inst. Pasteur*, 1925, 39, p. 789 ; 1927, 41, p. 883 ; 1929, 43, p. 359 ; 1932, 49, p. 41 ; 1936, 56, pp. 137, 316 ; *Bull. Inst. Pasteur*, 1928, 26, pp. 1, 49 ; 1932, 34, p. 945.

(³⁰) W. M. STANLEY, *Science*, 1935, 81, p. 644 ; 1936, 83, pp. 85, 828 ; *Phytopathol.*, 1935, 25, p. 922 ; 1936, 26, p. 305.

(³¹) F. C. BAWDEN et N. W. PIRIE, *Brit. J. Experim. Pathol.*, 1938, 19, p. 251.

qui ne sont certainement pas des virus : substances bactéricides du sérum normal de lapin [B 96], agglutinines, sensibilisatrices et alexine des sérums hémolytiques [B 93] avec L. Goreczky [44], staphylotoxine et anti-staphylotoxine avec P. Nélis [B 99, B 100]. Avec Manil encore [B 94], il étudie la purification, par ultra-centrifugation et cristallisation, d'un virus de la mosaïque du tabac volontairement contaminé au moyen d'un bactériophage. Il s'agit de voir si ce dernier n'accompagnera pas les cristaux qui, dès lors, pourraient être non pas le virus de la mosaïque lui-même, mais un produit chimique inerte cristallisable entraînant le virus. Les résultats obtenus ne permettent toutefois pas de confirmer cette hypothèse de travail. Enfin, avec J. Basset, M. Machebœuf et P. Manil [43], il montre que, si certains virus de plantes se comportent vis-à-vis des hautes pressions comme certains bactériophages et virus d'animaux, d'autres, par contre, se comportent comme des enzymes ou des toxines.

Au terme de ces investigations, cependant, sa conviction que les virus sont des parasites exogènes n'est pas ébranlée. Dans l'article : *Nature des ultravirus* qu'il rédige pour le traité : *Les ultravirus des maladies humaines* de C. Levaditi et P. Lépine [46], étendant une comparaison qu'il a déjà esquissée antérieurement [35], il présente le problème des virus comme « le problème de la génération spontanée qui recommence à l'ultime échelon, semble-t-il, de l'échelle des êtres vivants ». Il conclut que les virus, dont les bactériophages ne sont qu'un exemple particulier, se conforment exactement aux principes pastoriens de la théorie des germes. S'il se refuse à admettre avec Wollman que, sous le nom de virus, on englobe d'une part des « inframicrobes » exogènes et d'autre part des facteurs héréditaires endogènes, il veut bien croire que les virus, « particules initiales de la phylogenèse », aient de nombreuses analogies avec les gènes, « particules initiales de l'ontogenèse ». Parmi eux, les uns seraient des parasites pathogènes — par exemple les bactériophages lytiques — d'autres, des parasites indifférents, d'autres encore, des parasites « avantageux », conférant à leur hôte une propriété qui lui peut être utile : virulence, pouvoir hémolytique, toxinogénèse. Mais, dans tous les cas, la cellule à laquelle un virus est associé manifeste un caractère antigénique additionnel nouveau. Il écrira, plus clairement, dans la deuxième édition du traité, parue en 1948 [72], que les virus les plus simples sont peut-être « réduits au point de n'être plus constitués que de leur seul gène ⁽³²⁾ » ; il n'en resterait pas moins que celui-ci serait un gène de parasite ».

(³²) Il faut entendre « génome » plutôt que « gène ».

Dans le courant de cette année 1938, Gratia fait un second voyage aux Etats-Unis, en qualité d'*Advanced Fellow* de la C.R.B. Il se rend à l'Institut Rockefeller de Princeton dans le service de J. H. Northrop qui, après s'être intéressé aux enzymes, se penche à présent sur les bactériophages et la lysogénie. Il y rencontre aussi W. N. Stanley et de nombreux autres virologues. A son retour, il fait un crochet assez inattendu par Saint-Genis-Laval (Rhône) afin de prendre contact avec A. Paillot, spécialiste bien connu des viroses des insectes. Il lui est apparu, en effet, que ce type de virus, plus faciles à manier que ceux des animaux supérieurs, lui permettrait sans doute de consolider encore les fondements de la théorie exogène.

Rentré à Liège, il transforme le laboratoire qui, depuis quelques années, était rempli de mortiers où l'on broyait des tissus végétaux, en un véritable élevage de vers à soie, grâce aux feuilles du mûrier planté naguère dans le jardin de l'Institut de physiologie par Léon Fredericq. En collaboration avec Paillot, il isole, par centrifugation différentielle, les polyèdres et les minuscules granules qui se rencontrent dans le sang des vers à soie atteints de grasserie, et il montre que ces matériaux sont antigéniques et présentent une spécificité différente de celles des granules extraits de vers normaux⁽³³⁾, d'une part, des polyèdres et des corps élémentaires isolables à partir d'autres chenilles atteintes de viroses diverses, d'autre part. Les mêmes techniques qui avaient démontré la pluralité et l'autonomie des bactériophages puis des virus des plantes apportent donc des informations identiques au sujet des virus des insectes [B 101, B 102, 49, 50].

Afin d'obtenir un matériel aussi convenable que possible pour ses tentatives de concentration par centrifugation, puis de purification par moyens chimiques, Gratia a dû isoler un grand nombre de bactériophages et examiner leur comportement vis-à-vis des acides, des sels, etc. C'est ainsi qu'il a montré l'existence de bactériophages très divers en ce qui concerne la morphologie des plages vierges qu'ils produisent. Certains sont extrêmement envahissants, cette propriété s'expliquant, au moins dans certains cas [B 103], par un degré réduit de fixation aux corps microbiens. D'autres donnent des taches qui s'entourent, soit d'une couronne de transformation vitreuse, soit d'un halo au niveau duquel l'aspect de la culture a fortement changé. Elle a, par exemple, perdu son irisation caractéristique, le phénomène étant attribuable à la diffusion d'une lysine, distincte du phage mais produite par lui, qui digère un constituant bactérien superficiel [B 90]. Les bactériophages

⁽³³⁾ A côté de celles d'A. Claude (*Science*, 1940, 91, 77), ces recherches annoncent déjà le développement que prendra bientôt l'analyse des cellules par centrifugation fractionnée.

se différencient aussi très fort les uns des autres par leur tolérance pour l'acidité. Toutefois, celle-ci peut être conditionnée par la nature et la concentration des électrolytes présents [B 98]. Ces derniers peuvent éventuellement empêcher la fixation du bactériophage sur les germes. Dès lors, leur emploi judicieux permet d'obtenir, par mise en suspension épaisse de cultures sur gélose, des préparations de titre très élevé [B 104]. Les ions alcalins sont toxiques pour divers phages et leur nocivité est atténuée en présence d'ions alcalino-terreux [B 106, B 107, B 108, 54].

En 1939, Gratia reçoit le prix Helme pour l'ensemble de son œuvre et fait un troisième voyage aux Etats-Unis, cette fois en qualité de *Special Fellow* de la C.R.B. Il l'a relaté en détails [53]. Après avoir donné quelques conférences à l'Université d'Ann Arbor et visité diverses institutions de l'Est, il participe au troisième congrès international de microbiologie à New York. Il y communique l'ensemble de ses recherches sur l'ultracentrifugation [51] et discute, à propos des travaux de son assistante, M^{me} Demelenne-Jaminon⁽³⁴⁾, sur la résistance bactérienne au principe V⁽³⁵⁾, le problème général de son mécanisme [52] : adaptation ou sélection de mutants préexistants ? A cette question, qui avait déjà retenu son attention à propos de la résistance des germes aux bactériophages et du rôle de ces derniers dans les variations microbiennes [B 15, B 16, B 19, B 30, 10, 12, 13, 18], il répond : « adaptation by passive selection of preexisting variants is the only fact to be proven beyond any doubt ». Quelques années plus tard, la controverse entre la théorie de l'adaptation physiologique et celle de la mutation suivie de sélection devait connaître une nouvelle importance, et prendre parfois une allure passionnée, à propos de la résistance aux antibiotiques. Son Ecole devait y défendre, dès le début, la thèse de la mutation⁽³⁶⁾.

Mais, tandis que le congrès se déroule, les troupes nazies envahissent la Pologne et déclenchent la seconde guerre mondiale. Rentré à Liège après des pérégrinations inattendues, Gratia ne peut s'y remettre au travail que pour quelques mois, car voici le 10 mai 1940 et notre pays, à son tour, victime du carnage et de l'occupation ennemie.

Après un bref séjour en France, où Gratia s'était rendu, avec ceux de ses collaborateurs qui ne pouvaient être mobilisés, dans l'espoir d'offrir les services de son laboratoire aux autorités civiles ou militaires une fois le front stabilisé, il doit cependant rentrer à Liège car on ne

⁽³⁴⁾ Aujourd'hui chef du Laboratoire de biologie médicale de l'hôpital des Anglais.

⁽³⁵⁾ G. DEMELENNE-JAMINON, *C. R. Soc. biol.*, 1940, 133, p. 440.

⁽³⁶⁾ M. WELSCH, *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, 1950, 15, p. 454 ; *Antib. Chemoth., Progr.*, 1955, 2, p. 4 ; *Septième Congr. intern. biol. clin.*, Rome, 1966, *Relaz.*, Ed. C.P.I., pp. 9-28.

revera pas ces hôpitaux militaires qui, en 1914-1918, juste derrière la ligne de feu, avaient bénéficié de la présence d'une élite médicale.

Les innombrables difficultés matérielles qui, conséquences de l'occupation, surgissent sans cesse, tant au laboratoire que dans la vie privée, de même que, plus tard, sa participation à des activités de résistance, freinent inévitablement, mais sans les arrêter complètement toutefois, les travaux de recherche de Gratia.

Pendant cette période troublée, il rapportera à l'Académie royale de médecine les travaux effectués par ses collaborateurs depuis 1935, en vue d'améliorer les techniques de recherche du bacille diphtérique dans les cas aigus et chez les porteurs de germes [57]. Toutefois, c'est essentiellement encore le problème de la nature des virus qui retient son attention. Dans un premier mémoire, il retrace l'histoire des observations qui ont fermement établi les notions de pluralité et d'autonomie des bactériophages [55]. Dans un deuxième [56], après avoir rappelé les résultats déjà acquis par application aux bactériophages de méthodes physico-chimiques diverses, il décrit en détail les procédés qu'il a personnellement mis au point pour obtenir en quantité suffisante, concentrer et titrer ce matériel biologique. Ce sont, en bref, la récolte de phage en abondance, et déjà concentré, à partir de cultures sensiblesensemencées sur des disques de cellophane posés sur une gélose nutritive ; la stérilisation de ce matériel par les vapeurs de chloroforme ; sa concentration par ultra-centrifugation ; son titrage approximatif d'orientation par la méthode des stries et son dosage précis par le procédé, déjà décrit [B 80, 41], de la double couche. Toutes ces techniques sont aujourd'hui tellement bien entrées dans la pratique courante que le nom de celui qui les a mises au point n'est même plus cité dans les traités qui les recommandent, moins encore par les chercheurs qui les utilisent.

Dans un troisième mémoire, enfin, Gratia communique les observations de E. Ruska qui, à Berlin, a pu décrire, grâce au microscope électronique, divers bactériophages provenant de Liège, indirectement obtenus d'un bactériologiste bâlois, H. Fuchs [58]. Ses images confirment, de façon directe, les notions de pluralité et d'autonomie déjà bien établies par des moyens indirects. On comprend que Gratia, rappelant l'inanité de ses démarches pressantes et répétées pour faire aboutir un développement de la microscopie électronique en Belgique, notamment en proposant qu'une aide efficace soit accordée à L. Marton, regrette amèrement « le manque de foi et d'audace, la timidité » des commissions scientifiques consultatives où devraient siéger « ceux qui, par leurs réalisations, ont fait preuve de leur esprit libéral et entreprenant » ainsi que davantage de jeunes ayant les qualités requises. Et de soulever aussitôt le problème, toujours d'une angoissante actualité, du recrutement des chercheurs d'élite : « Evitons pour l'Université que,

faute de pouvoir tenir en réserve assez d'éléments d'élite pour, tout à la fois, en pourvoir suffisamment l'industrie et s'en réserver pour elle-même le nombre nécessaire à l'accomplissement de sa mission supérieure, elle se trouve un jour réduite au rang secondaire d'école professionnelle, condamnée à recruter son cadre dans la médiocrité ». En quelques lignes, il esquisse déjà les principes d'une solution dont il proposera un peu plus tard le plan détaillé [61]. Les autorités académiques devaient s'en souvenir lorsqu'elles créèrent, grâce au Patrimoine, les mandats d'associés de l'Université (1958), prélude à l'institution officielle des fonctions de professeur et chargé de cours associés (1960).

L'intérêt de Gratia pour les problèmes généraux intéressant sa Faculté et l'Université tout entière, bien connu d'ailleurs par ses fréquentes et opportunes interventions aux réunions de Faculté et au Conseil académique, se manifeste tout particulièrement à cette époque, sans doute parce que les difficultés de travail au laboratoire lui laissent plus de répit, mais aussi parce que, selon l'ordre établi par la tradition, il assume successivement, en 1939-1940 et 1940-1941, les fonctions de secrétaire puis de doyen de la Faculté. Plus d'une règle dont il fut le promoteur restent, aujourd'hui encore, appliquées en notre Faculté où elles font, en quelque sorte, jurisprudence.

Reprenant l'étude expérimentale des bactériophages qui font des taches envahissantes [B 103], Gratia observe que l'extension de la lyse est contrecarrée par addition au milieu d'un sucre fermentescible, à moins que l'on n'empêche une trop forte acidification [B 109]. Il constate aussi que certains sucres, bien que non fermentés, peuvent favoriser la lyse. Mais surtout, il découvre qu'un sucre, non fermentescible dans les conditions normales, est cependant fermenté là où la culture est soumise à l'action du bactériophage et manifeste d'ailleurs une croissance hypertrophique [B 110] qui, reconnue longtemps auparavant [B 13], lui avait déjà suggéré l'existence d'analogies entre viroses et cancer [B 71]. Gratia reprendra avec P. Fredericq, quelques années plus tard, l'étude de cette curieuse stimulation de la fermentation du lactose par les bactériophages chez divers entérobactériacées [B 121, B 122]. Ensemble, ils montrent que ce phénomène, non rare, mais très spécifique, n'est observé que si l'on met en présence un bactériophage et une bactérie qui se conviennent mutuellement. Cette dernière doit en outre nécessairement appartenir à l'un des types d'entérobactériacées susceptibles de ne fermenter le lactose qu'après une période d'incubation prolongée, activité qui est attribuable à l'apparition, plus ou moins tardive, puis au développement, plus ou moins rapide, de mutants actifs sur ce sucre. L'effet stimulant du bactériophage ne peut toutefois s'interpréter comme une sélection de tels mutants. Il s'agit de la stimulation temporaire, par un mécanisme non élucidé, d'une activité biochimique

préexistant en réalité à l'état de trace chez chacun des individus de la population microbienne. Dans un mémoire rapportant leurs observations en détail — et qui devait être la dernière publication portant la signature d'André Gratia [79] — ils démontrent [au moyen d'une élégante technique de diffusion à travers une zone de gélose vierge — infranchissable pour certains phages [B 90], mais non tous —, contenant ou non une lame de cellophane — que certains phages peuvent traverser [B 73], mais non d'autres], que la stimulation est bien due, en ordre principal au bactériophage lui-même, mais que, parfois aussi, les produits de la lyse peuvent intervenir dans le même sens à titre accessoire.

La fermeture de l'Université libre de Bruxelles par l'autorité allemande amène J. Brachet et R. Jeener à chercher temporairement refuge au laboratoire de microbiologie de Liège. De là naît une collaboration qui permet à Gratia de porter le problème qu'il avait à cœur depuis si longtemps sur le terrain de la biochimie. En effet, la présence d'acides nucléiques dans les virus commence à être reconnue et l'importance de leur rôle chez tous les êtres vivants est déjà pressentie. Jeener, Gratia, Brachet et Manil montrent que le virus de la mosaïque du tabac, soumis à l'action d'une ribonucléase purifiée, perd son infectivité. Par contre, ni la ribonucléase ni la thymonucléase purifiées n'inactivent aucun des quatre bactériophages examinés à ce point de vue [B 114]. Brachet et Gratia établissent la présence des acides ribo- et thymonucléique dans les corps de Guarnieri de la vaccine et montrent que la composition de ces derniers diffère de celle de la chromatine, du nucléole et du cytoplasme de la cellule infectée [B 115]. Gratia, Brachet et Jeener, enfin, grâce à des méthodes histochimiques, histoenzymologiques et microchimiques spécifiques, montrent que, chez le ver à soie atteint de la grasserie, il se produit une augmentation du taux des deux acides nucléiques, que les polyèdres des vers malades renferment beaucoup d'acide thymonucléique et seulement des traces d'acide ribonucléique, que les granules extraits des tissus sains sont constitués d'acide ribonucléique, tandis que ceux qui proviennent des tissus de vers gras sont constitués en partie d'acide ribo- et en partie d'acide thymonucléique [B 112, B 113, 59]. Ces faits sont en bon accord avec les observations antérieures de Gratia et Paillet [B 101, B 102, 49, 50] : l'introduction, chez le ver à soie, du virus de la grasserie, particule exogène autonome, caractérisée par son acide thymonucléique, aboutit non seulement à la reproduction de ce virus sous forme de granules et polyèdres spécifiques renfermant ce même constituant, mais aussi à la stimulation d'une biosynthèse d'acide ribonucléique animal, sous la forme de granules normaux, associée d'ailleurs à l'hypertrophie des cellules infectées.

A la fin de la guerre, Gratia fait un examen des faits, anciens et récents, dont il faut tenir compte pour accepter ou rejeter une théorie de

la nature des bactériophages et des virus [60]. Lorsque, trois ans plus tard, il remaniera son chapitre : *Nature des ultravirus*, pour la seconde édition du traité : *Les ultravirus des maladies humaines* [72], il ne fera qu'amplifier cette discussion, sans y rien ajouter d'essentiel et sans en modifier les conclusions. Il convient donc d'analyser soigneusement ce travail de 1945 qui constitue son ultime message sur la nature des virus.

Il constate, tout d'abord, qu'il n'est plus possible d'opposer les bactériophages aux virus, comme d'aucuns le firent naguère. Trop d'identités se sont révélées entre le comportement des bactériophages et celui des ultravirus pour qu'on puisse mettre en doute que les premiers sont d'authentiques virus spécifiques de cellules bactériennes. Mais il souligne que l'inclusion du bactériophage parmi les virus ne résout pas le problème de sa nature. Elle le déplace, tout simplement, et l'élargit en mettant en cause la nature des virus eux-mêmes.

Peut-on considérer ceux-ci, ainsi qu'on le fit, au moins implicitement, lorsqu'on découvrit les premiers virus des maladies animales, comme des microorganismes de taille tout particulièrement réduite, de constitution simplifiée, représentant l'état le plus caractéristique d'un parasitisme absolument obligatoire ? Oui, répond Gratia. Que les virus soient des particules parasites, étrangères à la cellule-hôte où elles se reproduisent, est à présent incontestablement établi par l'épidémiologie, la sérologie et la biochimie. Leur autonomie est attestée non seulement par la constance de leur spécificité antigénique, mais par celle de leur morphologie et de leur action pathogène éventuelle. Certains virus produisent même des enzymes qui n'existent pas dans la cellule non infectée. Quant au fait que certains d'entre eux peuvent être obtenus sous la forme de cristaux, doit-il nous étonner davantage que l'existence de chaînettes de streptocoques, de tétrades ou de sarcines ?

La théorie endogène peut-elle donc être écartée sans aucune réticence ? Non, répond Gratia, car il reste que les relations entre virus et cellule-hôte sont bien plus étroites que celles observées dans d'autres exemples de parasitisme intracellulaire. La similitude entre la production par une bactérie, d'un phage d'une part, d'un antibiotique comme le principe V ou d'un enzyme comme la gélatinase d'autre part, ne peut être niée. Et enfin, l'analyse des cellules normales par centrifugation fractionnée ne montre-t-elle pas l'existence de particules morphologiquement bien semblables à celles qui, par leur spécificité antigénique et leur composition chimique, caractérisent les cellules infectées de virus ?

Devra-t-il donc renoncer, une fois pour toutes, à atteindre ce « havre de la certitude » [45] que la théorie exogène avait paru lui assurer quelques années plus tôt ? Non, répond Gratia, car, ainsi que nous le pensions déjà en 1926 [30], les théories exogènes et endogènes

ne sont nullement inconciliables. C'est à tort que nous nous sommes enfermés dans un dilemme sans issue, par excès de respect pour des théories dont l'éclat et la fécondité ne doivent cependant pas nous faire méconnaître qu'elles peuvent avoir des limites : la théorie cellulaire de Théodore Schwann et la théorie des germes de Louis Pasteur. Les virus ne sont pas des cellules, mais des entités biologiques infracellulaires, dont les attributs sont tels qu'elles se comportent, sous certains rapports, comme des germes pastoriens exogènes, mais, sous d'autres, comme des organelles endogènes de la cellule infectée. Cette conception endo-exogène des virus, pressentie en 1926, développée en 1945, s'accorde remarquablement avec l'interprétation qui connaît aujourd'hui la faveur générale. Le virus-parasite ou virion, élément exogène, une fois dans la cellule-hôte s'intègre intimement à elle et devient le virus-organelle, porteur d'une « information » qui oblige la cellule infectée à exécuter certaines réactions biochimiques, aboutissant, notamment, à la biosynthèse du parasite lui-même, processus endogène, certes, mais contrôlé néanmoins par un génome dominant étranger.

Déjà au troisième congrès international de microbiologie, tenu à New York en 1939, on avait pu prendre conscience d'un intérêt grandissant pour les manifestations d'antagonisme microbien. Si le programme n'annonçait que deux communications dans ce domaine^(37, 38), dans les coulisses, cependant, on parlait vaguement d'une « resuscitation », à Oxford, de la pénicilline et des merveilles qu'elle faisait chez les animaux expérimentalement infectés. Le développement de cette substance, puis de la streptomycine, pendant les années de guerre, ne devait être qu'un prélude à celui de bien d'autres antibiotiques. Avec la libération, ce sont toutes ces connaissances nouvelles, accumulées en quelques années grâce à un effort de collaboration internationale sans précédent, qui sont brusquement mises à la disposition des microbiologistes belges. Il est tout naturel que, devant l'importance prise par ce chapitre de la microbiologie dont il a écrit quelques-unes des premières lignes, Gratia souhaite dès lors orienter son activité vers les antibiotiques. Bientôt d'ailleurs, les circonstances vont faire de ce désir une véritable obligation. En effet, sur proposition du D^r Marteaux, ministre de la santé publique, le gouvernement décide de créer un Centre de recherches pour la pénicilline et les autres antibiotiques⁽³⁹⁾. Les travaux de Gratia le

(37) R. J. DUBOS, *3rd Intern. Congr. Microbiol.*, New York, 1939; *Abs. Commun.*, 70.

(38) M. WELSCH, *3rd Intern. Congr. Microbiol.*, New York, 1939, *Abs. Commun.*, 70.

(39) L'auteur de cette notice, affecté pendant la guerre au Service de santé des Forces armées belges de Grande-Bretagne, fut consulté à diverses reprises

désignent tout naturellement pour organiser ce Centre et présider à ses destinées. En dépit des difficultés sans nombre qu'il pressent, en dépit du surcroît de travail que cette mission va lui causer, il n'hésite pas à l'accepter, désireux, avant tout, de doter son pays et son Université d'un instrument de travail moderne, capable de donner un nouvel essor aux recherches dans tous les domaines de la microbiologie générale et appliquée⁽⁴⁰⁾, poussé sans doute aussi par son amitié pour ceux qui doivent devenir ses collaborateurs dans cette entreprise, les professeurs M. Florin et V. Desreux et nous-même, dont les activités scientifiques seraient ainsi favorisées. Il devient président du comité de gestion du Centre qui, fonctionnant effectivement depuis 1945, ne fut toutefois créé, c'est-à-dire doté de personnel et d'équipement, qu'en 1947⁽⁴¹⁾. Cette même année, l'Institut des fermentations de Gand décerne à André Gratia le grade de docteur *honoris causa*.

Depuis 1945, par suite de la création d'une licence en sciences biochimiques, Gratia était chargé d'un enseignement élémentaire de microbiologie à la Faculté des sciences. Il espérait en faire le point de départ d'un développement de cette discipline, en tant que science naturelle indépendante et fondamentale, en dehors des préoccupations qui doivent normalement orienter les recherches et l'enseignement dans une Faculté de médecine⁽⁴²⁾. Il se heurta, malheureusement, à une incompréhension quasi totale... qui survit d'ailleurs largement encore en dépit de la place considérable qu'à l'étranger, la microbiologie générale s'est taillée parmi les disciplines biologiques de base.

A partir de 1944, ce domaine de l'antibiose, où le bactériophage l'a mené à deux reprises déjà dans le passé, Gratia va donc s'y consacrer en ordre principal. Dans quelques articles, destinés au public cultivé mais non spécialisé, il retrace l'histoire des antibiotiques et situe sa contribution personnelle, sans fausse modestie comme sans emphase déplacée,

par les autorités responsables de la santé publique sur des problèmes relatifs aux antibiotiques. Il eut ainsi l'occasion d'attirer leur attention, et particulièrement celle du D^r Marteaux, sur les travaux de pionnier d'A. Gratia et sur la nécessité de disposer d'un équipement pour la culture en grand des microorganismes si l'on voulait effectuer des recherches valables dans ce domaine.

⁽⁴⁰⁾ Interview du professeur S. A. Waksman, de Sir Howard Florey, du D^r E. B. Chain et de M. J. Tréfouel sur le C.R.P.A. *Rev. méd. Liège*, 1947, 2, p. 71.

⁽⁴¹⁾ M. WELSCH, in : *Le mouvement scientifique en Belgique*. Ed. par Féd. belge Soc. scient., 1960, 1, p. 17 ; *Chron. O.M.S.*, 1956, 19, p. 162.

⁽⁴²⁾ Rappelons ici que le D^r O. Gosselin fréquenta le service de bactériologie pendant plusieurs années pour y réaliser, sous la direction de Gratia, une partie importante des recherches qui devaient le mener, en 1945, à l'agrégation de l'enseignement supérieur.

mais dans un souci d'équilibre et de respect de la vérité [62, 71, 75, 76], supputant parfois les perspectives d'avenir [66] et soulignant, à l'occasion, les ressources qu'une organisation judicieuse permettrait de trouver au Congo⁽⁴³⁾ pour développer les recherches dans ce domaine comme dans celui des virus [68]. Dans ces mises au point, il cite abondamment ses collaborateurs dont jamais, comme il arrive parfois, il n'a accaparé à son profit, ou sous-estimé les efforts et l'apport personnel. Nous ne pouvons résister à la tentation de citer ici cette phrase extraite d'une lettre qu'il adressait le 26 juillet 1942, à Jules Bordet : « Quand je vois mes jeunes élèves... reprendre mes problèmes, faire mieux que moi et, à l'occasion, même corriger mon erreur, j'éprouve une joie profonde. »

En novembre 1946, le voici chargé d'une mission délicate : celle de superviser et de coordonner les premières recherches cliniques entreprises en Belgique avec un quantité nécessairement très limitée de streptomycine. Ce médicament, en effet, est mis à la disposition du gouvernement belge par celui des Etats-Unis, mais à la condition expresse qu'il soit utilisé de façon rationnelle et sous contrôle technique compétent. Pour répondre à ces impératifs, Gratia propose d'utiliser la streptomycine pour la thérapeutique de la seule méningite tuberculeuse, affection jusqu'alors toujours mortelle, et de centraliser les malades dans un unique centre de traitement, le Service de médecine infantile de l'Hôpital Saint-Pierre à Bruxelles (professeur R. Dubois) avec contrôle bactériologique par le laboratoire clinique de ce même hôpital (D^r R. Linz). L'expérience ainsi réalisée, après adoption des idées directrices par le ministre de la santé publique, fut une incontestable réussite [67, 75]. Elle put, un an plus tard, être étendue à d'autres centres universitaires [70, 73, 74]. Mais je puis attester, pour l'avoir vécue avec lui, que si Gratia accomplit cette mission avec une compétence et un succès qui n'eurent d'égal que son dévouement, ce fut au prix de bien des efforts, hélas nécessaires pour surmonter des difficultés et des tracasseries sans nombre.

Comme il se doit, c'est de front aussi, au laboratoire, qu'il aborde directement les problèmes de l'antibiose. Tout d'abord [B 111], il rappelle qu'une mince feuille de cellophane permet de séparer certains antibiotiques des germes qui les ont produits [B 41, 30] et, inversement, il adapte sa technique de préparation du bactériophage concentré par

(43) Gratia s'intéressait beaucoup aux problèmes médicaux du Congo, en particulier depuis que son élève, R. Vanbreuseghem (actuellement professeur ordinaire à l'U.L.B. et à l'Institut de médecine tropicale d'Anvers) y poursuivait sa carrière. Il avait notamment suivi avec intérêt les travaux du D^r Neujean et, à maintes reprises, lui avait prodigué ses conseils jusqu'au moment où il subit les épreuves de l'agrégation de l'enseignement supérieur (1950).

culture sur cellophane [56] à la récolte de certains antibiotiques qui, comme les bactériolysines des actinomycètes [B 46], ne traversent pas ce matériau.

Constatant ensuite que l'ensemencement simultané sur gélose de germes antagonistes et de microbes sensibles ne donne pas toujours, comme dans le cas de l'isoantagonisme des *B. coli* [B 41, 30], des images bien nettes de colonies actives centrées par une zone d'inhibition (antagonisme simultané), il met au point plusieurs procédés ingénieux de cultures successives en double couche [B 118, 63], permettant de réaliser l'isolement de germes antagonistes à partir de leur habitat naturel en leur donnant l'opportunité de se développer et de produire éventuellement leur antibiotique avant introduction des microbes sensibles qui doivent révéler leur présence (antagonisme différé). Il confiera à l'un de ses élèves-assistants, Y. Bounameaux⁽⁴⁴⁾, le soin de rechercher par ces techniques des germes staphylolytiques et staphylostatiques, travail qui, après sa mort, sera poursuivi et terminé sous notre direction⁽⁴⁵⁾.

Gratia, Fredericq et Thibaut, étudiant les activités antagonistes, depuis longtemps connues, de nombreuses souches du genre *Bacillus*, montrent que les microorganismes actifs se distinguent les uns des autres par leur spectre d'action [B 117]. Gratia et Thibaut, s'attachant ensuite plus particulièrement aux *Bacillus* qui empêchent le développement du bacille de la diphtérie, observent qu'ils se différencient les uns des autres par la cinétique de production en gélose de l'agent antibiotique, diffusible et relativement thermorésistant, responsable de leur activité [65]. Jeune assistant, E. Nihoul⁽⁴⁶⁾ isole un *Bacillus* qui, chose peu fréquente, produit un antibiotique spécifiquement actif contre les bactéries Gram-positives. Il se révélera être une polymyxine. Peu après, Gratia éprouvera une légitime fierté lorsque l'Université de Gand manifestera le désir de s'attacher un microbiologiste formé à son école et son plaisir sera grand lorsque, la candidature de Nihoul ayant été agréée, il verra celui-ci s'orienter vers la virologie.

Sur le conseil de A. Gratia, A. Oth, attaché au service du professeur Desreux, met au point une méthode pour déterminer la constante de diffusion d'un antibiotique en gélose au moyen du procédé classique de Heatley qui mesure l'activité bactériostatique⁽⁴⁷⁾. De même, L. Swerts⁽⁴⁸⁾ entreprendra des recherches en vue d'élucider la signifi-

⁽⁴⁴⁾ Aujourd'hui professeur ordinaire à l'Université d'Elisabethville.

⁽⁴⁵⁾ Y. BOUNAMEAUX, *C. R. Soc. biol.*, 1953, 147, p. 716.

⁽⁴⁶⁾ E. NIHOUL, *C. R. Soc. biol.*, 1948, 142, pp. 562, 1070 ; 143, p. 995.

⁽⁴⁷⁾ A. OTH, *Bull. Soc. chim. belges*, 1949, 58, p. 377.

⁽⁴⁸⁾ Devenu un des léprologues réputés du Congo et chargé de la léproserie de Pawa, il fut assassiné lors des troubles de 1964.

tion du halo qui se forme parfois, en gélose microbienne, autour des colonies de *Streptomyces* bactériolytiques. Dans ce dernier cas, cependant, Gratia, ayant constaté que nous avions abordé ce même problème de notre côté, nous confia aussitôt la direction du travail de Swerts⁽⁴⁹⁾.

Mais c'est en retournant au phénomène d'antagonisme entre bacilles du côlon, découvert en 1925 [B 41, 30], que Gratia devait largement ouvrir un chapitre tout neuf dans le champ de l'antibiose. Gratia et Fredericq [B 116] constatent que l'antagonisme manifesté par le *coli* V pour le *coli* φ , loin d'être un phénomène exceptionnel, est, au contraire, très répandu chez les entérobactériacées. Ils proposent la dénomination colicine pour l'agent antibiotique responsable de ce genre d'antagonisme à spécificité assez étroite. Ils établissent ensuite l'existence de plusieurs colicines [64] — dont le principe V original n'est qu'un exemple particulier — sur la base de leur spectre d'activité et de divers autres critères auxquels Gratia et M^{me} Betz-Bareau [B 120] ajouteront, peu après, la sensibilité à la trypsine. Avec une série de collaborateurs qui, outre Fredericq, sont Ed. Weerts, M^{me} Betz-Bareau et E. Joiris, Gratia améliore encore ses techniques d'isolement de germes antagonistes pour les adapter à la recherche de germes producteurs de colicines dans les fèces animales et humaines, normales et pathologiques [B 119, B 123, 69, 77]. Ainsi fut-il établi que des bacilles du côlon antagonistes du *coli* φ peuvent être mis en évidence dans les fèces de cheval, porc, poule et vache, mais non de lapin, cobaye ou souris. On les trouve dans tous les échantillons de fèces humaines normales examinées, et ce à partir du moment où le nouveau-né a reçu son premier repas. Leur abondance est toutefois très variable d'un individu à l'autre, et, chez un même sujet, d'un jour à l'autre. Elle semble diminuer fortement en cas d'affection intestinale. Mais cette réduction numérique est plus apparente que réelle, car elle semble bien résulter, indirectement, d'une augmentation de la fréquence, dans ces conditions, des germes protéolytiques destructeurs de la colicine choisie pour faire les observations. Lorsqu'on recherche les *coli* antagonistes de *Salmonella schottmuelleri*, et non plus du *coli* φ , on constate que leur abondance n'est pas moindre chez les sujets atteints de fièvre paratyphoïde B que chez les sujets normaux. Bien au contraire, les antagonistes spécifiques sont même souvent plus nombreux durant les 3^e et 4^e semaines de la maladie, plus longtemps encore chez les sujets qui restent porteurs de germes, observation qui suggère qu'ils jouent vraisemblablement un rôle *in vivo*.

Antibiotiques nés de ses recherches sur le bactériophage, les colicines devaient ramener Gratia, pour la dernière fois, à ce qui, toute sa

(49) L. SWERTS, *Rev. belge pathol. méd. expériment.*, 1949, 19, p. 214.

vie, avait été son sujet d'étude de prédilection. Les observations de Fredericq, montrant qu'un mutant résistant à plusieurs colicines était simultanément résistant à certains bactériophages⁽⁵⁰⁾, et celles de P. Bordet, montrant qu'un mutant résistant à un bactériophage déterminé était aussi résistant au principe V⁽⁵¹⁾, amènent Fredericq et Gratia à rechercher si cette résistance croisée est un phénomène exceptionnel et fortuit ou, au contraire, une éventualité fréquente et régulière. Ils découvrent ainsi que la résistance à la colicine K s'accompagne toujours d'une résistance concomitante à un groupe de phages déterminés, parmi lesquels T 6, tandis que la résistance à la colicine E est constamment associée à la résistance à un groupe d'autres phages [B 124, 78]. Ces observations, mettant en évidence la parenté, sinon l'identité, des récepteurs bactériens qui assurent la sensibilité aux bactériophages et aux colicines, soulevaient la question des relations existant entre ces antibiotiques et les phages.

Tandis qu'il dirige, en y participant activement, les travaux que nous venons de passer en revue, Gratia s'intéresse aussi aux recherches qui sont simultanément entreprises par ses disciples les plus chevronnés et leurs collaborateurs, dans l'indépendance qu'il leur avait accordée. Se déroulant dans les trois départements dont il assume la haute direction : laboratoire universitaire, service provincial, centre des antibiotiques, elles continuent et élargissent, aujourd'hui encore, son œuvre personnelle dans laquelle elles plongent une bonne partie de leurs racines. Elles conduisent sous ses yeux deux de ses élèves à l'agrégation de l'enseignement supérieur et elles lui permettent d'assister aux premiers pas prometteurs de plusieurs jeunes chercheurs, parmi lesquels nous retiendrons plus particulièrement A. Castermans⁽⁵²⁾ et J. Salmon⁽⁵³⁾, aujourd'hui chargés de cours associés.

On conçoit aisément qu'une activité aussi débordante que celle que nous avons rappelée avait pour inévitable rançon des périodes de fatigue exigeant quelques moments de repos et de calme. Progressivement, le besoin de quiétude se fit plus fréquent et la durée du repos nécessaire plus longue. Ceci n'était pas sans nous étonner chez un homme qui, bien que soumis à un incessant surmenage, avait supporté, bien plus sereinement que d'autres, les rigueurs de l'occupation, l'énerverment des bombardements par V 1 et les angoisses de l'offensive des Ardennes. C'est au moment où il arrivait à Nyon pour s'y astreindre à une cure de

⁽⁵⁰⁾ P. FREDERICQ, *Schweiz. Zeitsch. Pathol. Bakteriolog.*, 1946, 9, p. 385.

⁽⁵¹⁾ P. BORDET, *Rev. immunol.*, 1947, 2, p. 325.

⁽⁵²⁾ A. CASTERMANS, *Rev. belge pathol. méd. expérim.*, 1956, 25, p. 5.

⁽⁵³⁾ M. WELSCH et J. SALMON, *Ann. Inst. Pasteur*, 1950, 79, p. 802 ;
J. SALMON, *Rev. belge pathol. méd. expérim.*, 1957, 26, p. 191.

repos que, sans signe prémonitoire, sans que rien ait pu faire soupçonner une altération grave de sa santé, il succomba brusquement, le 6 octobre 1950. L'annonce de ce décès brutal provoqua la stupeur et la consternation à l'Université, car cette fin prématurée, douleur infinie pour les siens et pour ses amis, était aussi une irréparable perte pour ses collaborateurs et pour la science.

Les distinctions honorifiques n'avaient pas plu sur Gratia : chevalier de l'ordre de Léopold en 1934, officier de l'ordre de la Couronne en 1940 et de l'ordre de Léopold en 1946. Toutefois, lors de ses obsèques, parmi les fleurs amoncelées, une couronne se remarquait particulièrement dont le ruban portait ce seul mot : Elisabeth. C'était un ultime hommage de Sa Majesté la Reine au médecin auxiliaire de 1914 devenu savant de réputation internationale.

Nous avons dit ailleurs⁽⁵⁴⁾ comment nous est apparu le Professeur, le Patron, l'Homme et l'Ami au cours d'une association de plus de quinze années. Orateur prestigieux, il savait ordonner une leçon puis en faire l'exposé de manière à retenir l'attention sans défaillance de tous ses auditeurs. C'était un « enseigneur » hors pair. Attaché à ses disciples, il les entourait de la plus constante sollicitude, se montrant pour eux le patron idéal avec tout ce que ce terme comporte, dans son acception originale, d'autorité bienveillante, de discrète protection, d'agissante sympathie. Homme cultivé, au goût sûr et d'une haute intelligence, il était droit, sincère, exubérant à ses heures, parfois même sarcastique, mais dans le fond très sensible. C'était un homme dont la compagnie était toujours agréable, dont l'amitié était infiniment précieuse. Quinze années se sont écoulées depuis sa disparition, mais son souvenir persiste bien vivant dans nos cœurs.

Au cours d'une carrière trop brève au regard de ce qu'elle eût pu et dû être, Gratia laisse une œuvre considérable : d'ingénieuses techniques originales qui ont passé dans le patrimoine commun des microbiologistes, d'innombrables faits solidement établis, une Ecole florissante. Quant à ceux de ses travaux que le temps a marqués de son aile, en cette époque où les observations scientifiques se multiplient à une allure sans précédent, faisant se succéder sans cesse interprétations et théories nouvelles, ils restent, pour une large part, dans une perspective historique, comme des jalons importants et nécessaires dans l'évolution de nos connaissances et de nos conceptions.

S'il nous fallait, en terminant, définir la qualité qui, à nos yeux, a joué le rôle essentiel pour assurer le développement de l'œuvre d'André Gratia, nous dirions volontiers que c'est sa combativité. Quoi

(54) M. WELSCH, *Rev. méd. Liège*, 1950, 5, p. 735.

qu'on puisse penser de la pénétrante analyse de J. Pelseener pour qui « celui qui se livre en créateur à l'activité scientifique... est animé d'un esprit d'opposition, de hargne à l'endroit de ses prédécesseurs, auxquels il signifie un complet refus d'acceptation »⁽⁵⁵⁾, il est certain qu'une telle activité implique une lutte constante. Lutte avec la matière inerte qu'il faut ployer à ses exigences lorsqu'on invente une technique. Lutte avec l'être vivant qu'il faut contraindre à livrer son secret lorsqu'on l'enferme dans les conditions anormales d'une expérience biologique. Lutte avec le collègue incrédule qu'il faut contraindre à accepter la vérité lorsqu'on croit l'avoir découverte. Lutte avec les pouvoirs dispensateurs de crédits et de personnel auxquels il faut arracher les indispensables moyens de travail lorsqu'on veut sortir des chemins battus. Lutte avec soi-même, enfin et surtout, pour ne pas abandonner tous ces combats lorsque survient le découragement.

Or, Gratia, lui aussi, aurait pu écrire ces lignes : « ... le combat est signe de vitalité pour qui y prend goût. Combattre pour une idée, combattre pour un sentiment, pour une passion, pour une folie, mais croire en quelque chose et combattre, voilà la vie. Qui ne sent pas la nécessité du combat, ne vit pas, mais végète »⁽⁵⁶⁾.

M. WELSCH.

PUBLICATIONS

Cette liste complète celle qui a été antérieurement publiée dans *Liber memorialis. L'Université de Liège de 1867 à 1935*. Duculot, Gembloux, 1936, t. III, pp. 367-372. La même présentation est adoptée et la numérotation des travaux est continue pour les deux listes.

I. Notes publiées dans les *Comptes rendus de la Société de biologie*

1936, t. CXXII

- 78 Des relations numériques entre bactéries lysogènes et particules de bactériophages, pp. 812-813.
- 79 Virus des plantes et hérédité, pp. 814-815 (avec P. Manil).

1936, t. CXXIII

- 80 Influence de divers facteurs sur la teneur en bactériophage libre des cultures de *Bacillus megatherium* lysogène, pp. 322-325.

⁽⁵⁵⁾ J. PELENEER, *Rev. Univ. Bruxelles*, 1952, n° 2/3.

⁽⁵⁶⁾ P. ISTRATI, *Mes départs*, N.R.F., Paris, 1928, p. 81.

- 81 Perte et récupération de la propriété « carrier » de virus X chez la pomme de terre, pp. 325-326 (avec P. Manil).
- 82 Analyse et synthèse du pouvoir lysogène chez le *Bacillus megatherium*, pp. 506-508.
- 83 Pourquoi le virus de la mosaïque du tabac et le virus X de la pomme de terre ne passent-ils pas à la descendance par les graines ? pp. 509-510 (avec P. Manil).
- 84 Dissociation du bactériophage du *Bacillus megatherium* lysogène 899 en deux variétés distinctes, pp. 1018-1020.
- 85 Mutation d'un bactériophage du *Bacillus megatherium*. Considérations sur le pouvoir lysogène et sur l'épidémiologie, pp. 1253-1255.

1937, t. CXXIV

- 86 La neutralisation des variétés T et C du bactériophage du *B. megatherium* lysogène 899 par le sérum anti-bactériophage homologue ou hétérologue. Absence de neutralisation par le sérum anti-*megatherium* avec ou sans alexine, pp. 577-578.

1937, t. CXXV

- 87 Mise au point, pour les usages biologiques, de l'ultracentrifugeur à air comprimé de Henriot et Huguenard, pp. 371-375.
- 88 Suite de la mise au point, pour les usages biologiques, de l'ultracentrifugeur à air comprimé de Henriot et Huguenard, pp. 1057-1058.

1937, t. CXXVI

- 89 Transmission du virus de la mosaïque ordinaire du tabac à l'orobanche, plante parasite dépourvue de chlorophylle, pp. 67-69 (avec P. Manil).
- 90 Le phénomène du halo et la synergie des bactériophages, pp. 418-420.
- 91 De l'ultracentrifugation des bactériophages, pp. 421-422.
- 92 De l'ultracentrifugation des virus des plantes, pp. 423-425 (avec P. Manil).
- 93 L'ultracentrifugation des sérums hémolytiques (agglutinines, sensibilisatrices, alexine). pp. 900-903 (avec L. Goreczky).
- 94 Ultracentrifugation et cristallisation d'un mélange de virus de la mosaïque du tabac et de bactériophage, pp. 903-906 (avec P. Manil).
- 95 Comparaison entre la reproduction en série des bactériophages et virus des plantes et l'activation en série du fibrin-ferment, pp. 906-908 (avec P. Fredericq).
- 96 Ultracentrifugation de quelques agents bactéricides du sérum normal de lapin, pp. 1252-1254 (avec L. Goreczky).

1938, t. CXXVII

- 97 De l'ultracentrifugation du virus de la vaccine cultivé *in vitro*, pp. 123-125 (avec H. Plotz).
- 98 Résistance des bactériophages à l'acidité, pp. 349-350.
- 99 Ultracentrifugation de la staphylotoxine, pp. 350-352 (avec P. Nélis).
- 100 L'ultracentrifugation du sérum antistaphylococcique, pp. 840-841 (avec P. Nélis).

1938, t. CXXVIII

- 101 Application de l'ultracentrifugation à l'isolement du virus de la grasserie des vers à soie, pp. 1178-1180 (avec A. Paillot).

1938, t. CXXXIX

- 102 Etude sérologique du virus de la grasserie des vers à soie, pp. 507-509 (avec A. Paillot).

1939, t. CXXXII

- 103 Fixation minime d'un bactériophage sur une souche sensible de *B. Castellani* avec extension illimitée des taches de lyse et forte concentration de ce bactériophage, pp. 59-61.
- 104 Action inhibitrice des électrolytes sur la fixation des bactériophages par les bactéries sensibles, pp. 62-64.
- 105 Tentatives de libération du bactériophage lié aux corps microbiens, pp. 330-333 (avec M. Welsch).

1940, t. CXXXIII

- 106 Toxicité des ions alcalins Na et K à l'égard de certains bactériophages, pp. 443-444.
- 107 Action antagoniste des ions alcalino-terreux Ca, Mg, Ba et Sr sur la toxicité des ions alcalins Na et K à l'égard de certains bactériophages, pp. 445-447.
- 108 De l'action antagoniste du calcium contre la toxicité exercée par le potassium sur un bactériophage du bacille megatherium, pp. 702-703.

1942 (*Acta biologica belgica*, t. II)

- 109 Influences diverses des hydrates de carbone sur l'extension de la lyse produite par certains bactériophages faisant des taches envahissantes, pp. 312-315.
- 110 Action stimulante des bactériophages sur les activités microbiennes, pp. 315-320.

1944, t. CXXXVIII

- 111 Application de la culture sur cellophane à l'étude et à la production des antagonismes microbiens, pp. 893-894.

1945, t. CXXXIX

- 112 Etude histochimique des acides nucléiques au cours de la grasserie du ver à soie, pp. 72-75 (avec J. Brachet et R. Jeener).
- 113 Teneur en acides nucléiques des granules extraits par ultracentrifugation des tissus de vers à soie normaux et de vers à soie atteints de la grasserie, pp. 76-77 (avec R. Jeener et J. Brachet).
- 114 L'action des nucléases sur le virus de la mosaïque du tabac et les bactériophages, pp. 196-198 (avec R. Jeener, J. Brachet et P. Manil).

1946, t. CXL

- 115 La nature chimique des corps de Guarnieri, pp. 670-671 (avec J. Brachet).
- 116 Diversité des souches antibiotiques de *B. coli* et étendue variable de leur champ d'action, pp. 1032-1033 (avec P. Fredericq).
- 117 Recherches sur les propriétés antibiotiques des germes du genre *Bacillus*, pp. 1035-1037 (avec J. Thibaut et P. Fredericq).
- 118 Techniques sélectives pour la recherche systématique des germes antibiotiques, pp. 1053-1055.
- 119 Présence générale de *B. coli* producteurs de colicines dans les selles de l'homme normal, pp. 1246-1248 (avec E. Weerts).
- 120 La pluralité des colicines et leur sensibilité variable à la trypsine et aux protéases microbiennes, pp. 1248-1251 (avec M^{me} Betz-Bareau).

1949, t. CXLIII

- 121 Action stimulante de certains bactériophages sur la fermentation du lactose par diverses entérobactériacées, pp. 111-113 (avec P. Fredericq).
- 122 Nature des bactériophages stimulant la fermentation du lactose par *Shigella sonnei*, pp. 113-115 (avec P. Fredericq).
- 123 Recherche des germes producteurs de colicines dans les selles de malades atteints de fièvre paratyphoïde B, pp. 556-559 (avec P. Fredericq, E. Joiris et M^{me} Betz-Bareau).
- 124 Résistance croisée à certaines colicines et à certains bactériophages, pp. 560-563 (avec P. Fredericq).

II. Communications et mémoires

publiés dans d'autres revues que les *Comptes rendus de la Société de biologie*

- 36 Variations du *B. coli* et hétérogénéité des principes lytiques correspondants. *Ann. Inst. Pasteur*, 1933, 50, pp. 306-310.
- 37 Leçon inaugurale du cours de bactériologie. *Liège médical*, n° 6, 4 février 1934.
- 38 La centrifugation des bactériophages. *Bull. Soc. chim. biol.*, 1936, 18, pp. 208-212.
- 39 Bactériophage et virus des plantes. *Echo Vétér.*, février 1936, pp. 31-43.
- 40 La libération du bactériophage contenu dans les bactéries dites « lysogènes ». *Ann. Inst. Pasteur*, 1936, 56, pp. 307-315.
- 41 Des relations numériques entre bactéries lysogènes et particules de bactériophage. *Ann. Inst. Pasteur*, 1936, 57, pp. 652-676.
- 42 Phénomène d'Arthus au catgut. Cause insoupçonnée d'adhérences post-opératoires. *J. Chirurgie*, 1938, 51, pp. 43-68 (avec O. Gilson).
- 43 Action of high pressures on plant viruses. *Proc. Soc. Exp. Biol. Med.*, 1938, 38, pp. 248-251 (avec J. Basset, M. Machebœuf et P. Manil).
- 44 Das Ultrazentrifugieren der Immunkörper und der normalen bakteriziden Stoffe. *Z. Imm.*, 1938, 93, pp. 18-26 (avec L. Goreczky).
- 45 Le problème des ultravirus. *Premier Congr. intern. microbiol. de langue franç.*, Paris, 1938, C. R., pp. 92-99.
- 46 Nature des ultravirus, dans : *Les ultravirus des maladies humaines* (C. Levaditi et P. Lépine, éd.), Maloine, Paris, 1938, 1, pp. 109-157.
- 47 Adaptation du centrifugeur à grandes vitesses de Henriot-Huguenard aux recherches biologiques. *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, 1939, 4, pp. 19-35.
- 48 Recherches sur les virus des plantes. *Arch. ges. Virusf.*, 1939, 1, pp. 21-45 (avec P. Manil).
- 49 Essai d'isolement du virus de la grasserie des vers à soie par l'ultracentrifugation. *Arch. ges. Virusf.*, 1939, 1, pp. 120-129 (avec A. Paillot).
- 50 Etude sérologique du virus de la grasserie des vers à soie isolé par ultracentrifugation. *Arch. ges. Virusf.*, 1939, 1, pp. 130-139 (avec A. Paillot).
- 51 Comparative studies on ultracentrifugation and serological reactions of bacteriophages, plant viruses and insect viruses. *3rd Intern. Congr. Microbiol.*, New York, *Abs. Comm.*, 1939, 84.
- 52 Variations of *B. coli* in relation with bacterial inhibitory agents. *3rd Intern. Congr. Microbiol.*, New York, *Abs. Comm.*, 1939, 276.
- 53 Relation of a recent trip to the United States. *Bull. Alumni*, 1940, 11, pp. 188-200.
- 54 Action des électrolytes sur les bactériophages et sur leur fixation par les bactéries sensibles. *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, 1940, 5, pp. 232-244.

- 55 La notion de la pluralité des bactériophages ; ses origines et ses conséquences. *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, 1942, 7, pp. 348-364.
- 56 Recherches sur la concentration et la purification des bactériophages. *Arch. ges. Virusf.*, 1942, 2, pp. 325-344.
- 57 La recherche du B. diphtérique dans les cas aigus et chez les porteurs de germes. *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, 1943, 8, pp. 587-600.
- 58 Le microscope électronique et les bactériophages. *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, 1943, 8, pp. 607-616.
- 59 Etude histochimique et microchimique des acides nucléiques au cours de la grasseur du ver à soie. *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, 1945, 10, pp. 72-81 (avec J. Brachet et R. Jeener).
- 60 La conception endo-exogène des virus et des bactériophages et la théorie infracellulaire de la vie. *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, 1945, 10, pp. 139-148.
- 61 Projet pour l'amélioration du recrutement du personnel scientifique de nos Universités. *Bull. Alumni*, juillet 1946, pp. 462-477.
- 62 I. Remise du diplôme de Docteur *honoris causa* de l'Université de Liège à Sir Alexander Fleming, le 30 novembre 1945. II. Remise du diplôme de docteur *honoris causa* de l'Université de Liège à Sir Howard Florey, au D^r Ernst Chain et au professeur Selman Waksman, le 2 octobre 1946. *Rev. méd. Liège*, 1945, 2, pp. 65-68, 68-70.
- 63 Techniques sélectives pour la recherche systématique dans la nature de micro-organismes doués, soit de propriétés antibiotiques, soit de propriétés antibactériophages, soit de propriétés antagonistes des antibiotiques. *Bull. Soc. chim. biol.*, 1947, 29, pp. 352-354.
- 64 Pluralité et complexité des colicines. *Bull. Soc. chim. biol.*, 1947, 29, pp. 354-356 (avec P. Fredericq).
- 65 Les agents antibiotiques des microbes du genre *Bacillus*. *Bull. Soc. chim. biol.*, 1947, 29, pp. 356-357 (avec J. Thibaut).
- 66 L'avenir des antibiotiques. *Congrès du centenaire de l'A.M.Lg.*, sous-section : Chimie organique, Liège, 1947, pp. 61-71.
- 67 L'application de la streptomycine en Belgique. *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, 1947, 12, pp. 175-184.
- 68 De l'opportunité de promouvoir au Congo belge les recherches sur les ultravirus ainsi que la « prospection antibiotique ». *Ann. Soc. belge méd. trop.*, décembre 1947.
- 69 Distribution of colicin-producing bacteria in human and animal faeces. *4th Intern. Congr. Microbiol.*, Copenhagen, 1947, *Rep. Proc.*, Rosenkilde et Bager, Copenhagen, 1949, pp. 141-142 (avec E. Joiris et E. Weerts).
- 70 Discussion de la lecture sur « La streptomycine dans la méningite tuberculeuse et dans la tuberculose miliaire aiguë » faite le 17 juillet 1948 à l'Académie de médecine par M. le professeur F. Van Goidsenhoven. *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, 1948, 13, pp. 312-313.
- 71 *Les antibiotiques autres que la pénicilline*, Masson, Paris ; Desoer, Liège, 1 vol., 105 pages, 1948.
- 72 Nature des ultravirus, dans : *Les ultravirus des maladies humaines* (C. Levaditi et P. Lépine, éd.), 2^e édition. Maloine, Paris, 1, pp. 111-185.
- 73 Conférence interuniversitaire de la streptomycine. Allocution du professeur Gratia, président. *Rev. méd. Liège*, 1949, 4, pp. 1-2.
- 74 Leçons à tirer de la conférence interuniversitaire sur le traitement par la streptomycine des méningites tuberculeuses et de la granulie. *Rev. méd. Liège*, 1949, 4, pp. 48-51.
- 75 L'expérience belge de la streptomycine. *J. méd. Leysin*, 1949, n^o 1.

- 76 Les travaux belges qui ont précédé la mise en pratique de la pénicilline et de la streptomycine. *Arch. méd. belg.*, 1950, pp. 12-17.
- 77 La technique de la « double couche » de gélose et la distribution des germes producteurs de colicines dans les matières fécales normales et pathologiques de l'homme et des animaux. *Ant. v. Leeuwenhoek*, 1950, 16, pp. 31-37 (avec P. Fredericq, E. Joiris, M. Betz-Bareau et E. Weerts).
- 78 Rapports entre colicines et bactériophages du groupe T1-T7. *Ant. v. Leeuwenhoek*, 1950, 16, pp. 119-121 (avec P. Fredericq).
- 79 Actions stimulantes spécifiques de certains bactériophages sur les activités microbiennes. *Ann. Inst. Pasteur*, 1950, 79, pp. 612-627 (avec P. Fredericq).

LOUIS CHRISTOPHE

(1894-1959)

1933

LE DOCTEUR LOUIS CHRISTOPHE est né à Spa le 22 janvier 1894. Il entre à l'Université de Liège avant d'avoir atteint sa dix-septième année. Il devient élève-assistant de zoologie dès sa deuxième année et entreprend au laboratoire de l'Institut van Beneden, des recherches sur la caryocinèse, spécialement la prophase et l'anaphase.

Volontaire de guerre le 2 août 1914, L. Christophe est affecté à la position fortifiée de Liège et fait prisonnier avec son ambulance. Fin octobre 1914, il s'évade et, par la Hollande, rejoint l'armée belge. Il est affecté successivement à la 3^e D.A., puis à l'hôpital de Cabourg, où il sert sous les ordres du professeur Nolf. Il prend part à l'offensive finale avec un bataillon d'infanterie (15^e de ligne). La croix de guerre avec deux citations est l'épilogue de cette période.

Il termine ses études à notre Faculté en 1920 avec grande distinction. Dès le premier envoi de *Fellows C.R.B.* en Amérique, L. Christophe part aux Etats-Unis. Il y poursuit sa formation chirurgicale à Philadelphie, spécialement chez Frazier, à la *Mayo Clinic* puis chez Cushing à Boston.

C'est là qu'il subit l'illumination déterminante de sa carrière en la personne de Cushing qui lui ouvrit les horizons nouveaux de la neurochirurgie que lui-même commençait à peine à entrevoir.

Rentré en Belgique fin 1921, il sollicite et obtient de la Fondation universitaire pour parfaire à Paris son éducation neurologique, une bourse de voyage d'un an : il travaille à la Salpêtrière sous l'égide de Pierre Marie, tout en restant en contact avec l'école chirurgicale de Hartman, à l'Hôtel-Dieu.

Rentré à Liège, il occupe durant les quatre années réglementaires les fonctions d'assistant de chirurgie auprès du professeur Delrez (1922-1926). Il y poursuit des recherches expérimentales sur l'obstruction intestinale. Il publie ses premiers articles démontrant déjà les curiosités

multiples de son intelligence passant de la greffe osseuse à l'ulcère gastrique, de la névralgie du trijumeau au mal de Pott.

Deux ans plus tard, il prend la direction du service chirurgical de l'hôpital d'Ougrée. La neurochirurgie l'occupe de plus en plus, et il livre le combat en faveur de cette discipline. En 1926, il emploie déjà le lipiodol pour les explorations intraventriculaires ; en 1928, l'encéphalographie gazeuse, toutes deux méthodes révolutionnaires alors, inconnues de la plupart, proscrites par beaucoup et qui sont aujourd'hui des techniques de routine quotidienne. Il lui fallait un courage raisonné, une volonté sans faiblesse pour affronter et continuer la chirurgie cérébrale, seul, sans aide officielle.

Il n'est donc point surprenant que, dès 1932, Babinski lui propose d'entrer à la Société de neurologie de Paris dont les portes ne s'ouvrent pas facilement.

Le 10 juin 1933, il est chargé d'un cours libre de clinique neurochirurgicale à la Faculté de Liège. Il ne dispose ni de lits, ni de budget ; qu'à cela ne tienne, ses malades privés sont amenés en ambulance et il fait partager à ses auditeurs son enthousiasme pour cette discipline nouvelle chez nous. Malgré cette activité envahissante, les communications aux sociétés savantes se succèdent au même rythme. De patientes recherches expérimentales sur le mécanisme de la mort des brûlés (réunies en un volume paru chez Masson), l'amènent à une conception nouvelle de cette pathologie : des lésions toxiques du diencéphale médian seraient à l'origine de la mort.

Pendant la guerre, il procède aux premières opérations discales en Belgique.

En 1945, L. Christophe est nommé professeur de clinique chirurgicale à l'Université de Liège. L'anesthésie moderne permettant l'abord thoracique est pour lui un nouvel appel vers des régions interdites jusque-là : la chirurgie des enfants bleus, celle du carrefour de l'aorte, les pneumectomies, les extirpations avec plasties œsophagiennes, les sténoses mitrales, les sténoses de l'artère pulmonaire. C'est par son dynamisme constructeur, ses capacités de travail légendaires, qu'a pu se créer à Liège, avec la collaboration du service de médecine, ce team de chirurgie thoracique et cardio-vasculaire qui fait honneur à notre pays. Opérateur sûr, audacieux, jamais il ne perd son contrôle, son humeur demeurant exceptionnellement égale.

En 1955, il est vice-président du congrès des neurologistes et psychiatres de langue française, tenu à Liège.

Il est nommé président de la Société de neurochirurgie de langue française et organise à ce titre le congrès de cette société à Liège en 1956.

Le professeur Louis Christophe s'éteint, le 16 février 1959, après une agonie de quelques jours.

Ce fut un passionné de la médecine dont aucun domaine ne lui était étranger et c'est ce que l'on peut dire de plus beau pour lui. Plus les problèmes étaient difficiles, plus les questions semblaient impénétrables, plus aussi il s'y adonnait avec un élan fougueux que rien ne détournait. Il mettait une sorte de joie farouche à réaliser ce qui paraissait impossible à d'autres.

Animateur fervent mais aussi contradictoire redoutable, L. Christophe excellait dans le domaine de la discussion. Son éloquence directe et persuasive, tour à tour sarcastique ou teintée d'humour, sa dialectique solide, emportaient aisément la conviction. D'un caractère ouvert, méprisant les circonlocutions subtiles qui engluent la pensée et dénaturent les faits, il gardait la franchise d'expression et recourait parfois à la verdeur de langage de sa jeunesse, mais personne ne s'en offusquait, et surtout ne pouvait mettre en doute l'ardeur de ses convictions ou suspecter la sincérité et la générosité de ses sentiments.

Il reçut de multiples distinctions honorifiques : grand officier de l'ordre de Léopold II, chevalier de l'ordre de Léopold, chevalier de l'ordre de la Couronne, croix de guerre avec palme et deux citations, médaille de la Victoire, médaille du volontaire 1914-1918, médaille commémorative 1914-1918, médaille commémorative 1940-1945 avec éclairs, médaille de la Résistance, chevalier de la Légion d'honneur.

Il était membre de nombreuses sociétés savantes : membre d'honneur à titre étranger, de la Société française de neurologie, membre du Comité directeur de la Société de neurochirurgie de langue française, membre correspondant étranger de la Société d'anesthésie, analgésie et réanimation, président du Centre national belge d'anesthésiologie, ancien président de la Société belge de chirurgie, membre de la Société internationale de chirurgie, membre de la Société européenne de chirurgie cardio-vasculaire, membre de la Société belge de chirurgie, membre de la Société belge de neurologie, membre de la Société belge de médecine interne, membre de la Société belge de gastro-entérologie, membre de la Société belge de médecine mentale, membre de l'Association professionnelle des médecins neuro-psychiatres belges.

Il faisait partie du Comité scientifique de la *Revue médicale de Liège*.

F. ORBAN.

PUBLICATIONS (1)

- 1 *La ventriculographie cérébrale*. 1 vol., Desoer, Liège, 1937.
- 2 Méningiome intra-cérébelleux. *Journal de neurologie et de psychiatrie*, sept. 1937.
- 3 Pathogénie de la mort des brûlés. *46^e Congrès de chirurgie*, Paris, 1938.
- 4 Ulcérations et perforations aiguës gastro-duodénales en relation avec des lésions cérébrales. *Journal de chirurgie*, 1937 et *Le Scalpel*, n° 16, 1938.
- 5 Conception nouvelle du mécanisme de la mort des brûlés. *Presse médicale*, Paris, juillet 1938.
- 6 *Chirurgie réparatrice des nerfs périphériques*, 1938.
- 7 *La mort des brûlés*. 1 vol., Masson, Paris, 1939.
- 8 Expérience clinique des diverses anesthésies. *Liège médical*, nos 50 et 51, 1938 et *Anesthésie et analgésie*, Paris, février 1939.
- 9 La fracture du col fémoral chez les accidentés du travail. *Journal de traumatologie*, novembre 1939.
- 10 Deux cas de plasmocytomes nodulaires. *Journal de neurologie et de psychiatrie*, juin 1940.
- 11 Méningiome en plaque temporal. *Journal de neurologie et de psychiatrie*, juillet 1940.
- 12 *Ganglioneurome parasagittal*, 1940.
- 13 Les faux méningiomes de la petite aile du sphénoïde. *Revue neurologique*, Paris, n° 11-12, novembre 1944.
- 14 L'artériographie par injection et prise de clichés automatiques. *Journal de chirurgie*, Paris, n° 1-2, 1947.
- 15 Aortographie de l'impuissance sexuelle. *Revue neurologique*, Paris, t. 80, n° 2, 1948.
- 16 Impuissance sexuelle dans le syndrome d'oblitération du carrefour aortique. *Acta chirurgica belgica*, février 1947.
- 17 Résection de l'aorte terminale et des deux iliaques primitives. *Acta chirurgica belgica*, janvier 1947.
- 18 Artériographie de l'anévrisme carotido-caverneux. *Radiologica clinica*, Bâle, mai 1946.
- 19 L'artériographie dans l'impuissance masculine (en coll. avec P. Moureau). *Annales de médecine légale*, n° 3, mai-juin-juillet 1948.
- 20 Pour l'artériographie. *Lyon chirurgical*, n° 5, septembre-octobre 1948.
- 21 L'ostéosynthèse par enclouage centro-médullaire. *Rev. méd. Liège*, III, n° 21.
- 22 Horizons nouveaux en chirurgie. *Rev. méd., Liège*, III, n° 21.
- 23 Chirurgie de l'oblitération du carrefour aortique. *Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique*, t. XV, n° 2, 1950.
- 24 Opération de Potts dans les cardiopathies congénitales. *Acta chirurgica belgica*, février 1950.
- 25 Note préliminaire sur les greffes artérielles hétérogènes homospécifiques conservées en glacière (en coll. avec J. Dalem). *Acta chirurgica belgica*, février 1950.
- 26 Volumineuse tumeur dure bloquant tout le bassin : Schwannome du nerf obturateur (en coll. avec A. Cornil). *Acta chirurgica belgica*, avril 1950.
- 27 A propos d'un cas de « crush syndrome » (en coll. avec F. de Scoville). *Revue médicale de Liège*, vol. V, n° 23.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. III, pp. 387-389.

- 28 Observation anatomo-clinique de toxoplasmose (en coll. avec A. Cornil, J. Hermanne et E. H. Betz). *Acta neurologica et psychiatrica belgica*, n° 6, juin 1950.
- 29 Radiologie des anévrismes cérébraux. *Acta neurologica et psychiatrica belgica*, n° 9, septembre 1950.
- 30 Sciatique par iléite de Crohn (en coll. avec F. de Scoville). *Acta medica belgica*, n° 12, décembre 1950.
- 31 Récidive de l'entérite chronique spécifique régionale, « maladie de Crohn ». *Acta medica belgica*, n° 12, décembre 1950.
- 32 Ostéosarcome du cubitus. Résection et prothèse acrylique immédiate. *Acta chirurgica belgica*, n° 3, mars 1951.
- 33 Perforation œsophagienne dans un pneumothorax extrapleurale. Œsophago-plastie préthoracique par le côlon transverse. *Acta chirurgica belgica*, n° 3, mars 1951.
- 34 Retentissement cardiaque d'une très mince fistule artério-veineuse traumatique (en coll. avec J. Charlier et F. de Scoville). *Lyon chirurgical*, t. 46, n° 4, 1951.
- 35 Opération de Potts dans les cardiopathies congénitales, présentation de malades atteints d'atrésie tricuspide et tétralogie de Fallot. *Revue médicale de Liège*, vol. V, n° 19.
- 36 Chirurgie des maladies congénitales du cœur et des gros vaisseaux. *Acta chirurgica belgica*, 1951.
- 37 Hématome chronique de la fosse cérébrale postérieure. *Revue neurologique*, t. 85, 1951.
- 38 Thrombophlébites cérébrales et neurochirurgie. *Presse médicale*, n° 59, septembre 1951.
- 39 Coarctation de l'aorte. *Acta chirurgica belgica*, novembre 1952.
- 40 Traitement cortical des hydrocéphalies par un bouton en méthacrylate de méthyle. *Revue neurologique*, t. 87, n° 6, 1952.
- 41 Traitement chirurgical de la sténose mitrale (en coll. avec le professeur F. Orban). *Acta chirurgica belgica*, mars 1952.
- 42 Trépan pneumatique à débrayage automatique. *Revue neurologique*, t. 89, 1953.
- 43 Mille exérèses pulmonaires pour tuberculose (en coll. avec D. Honoré). *Concours médical*, n° 10, du 5 mars 1955.
- 44 Echinococcose vertébrale. *Acta neurologica et psychiatrica belgica*, n° 6, juin 1955.
- 45 *Les thromboses de la carotide interne et de ses branches* (en coll. avec J. Paillas, de Marseille). Paris, Masson, 1955.
- 46 Résection segmentaire de la crosse de l'aorte pour anévrisme (avec J. Dalem et D. Honoré). *Acta chirurgica belgica*, n° 4, 1956.
- 47 Anévrisme de la crosse aortique créé par un geste médical. *Acta chirurgica belgica*, n° 4, 1956.
- 48 Thrombose de la carotide interne. Suppléance par l'artère ophtalmique (en coll. avec S. Thiry). *Neurochirurgie*, t. 1, 1955.
- 49 Pseudo-emphysème pulmonaire d'origine kystique chez l'enfant. *Acta chirurgica belgica*, supplément II, 1955.
- 50 Considérations sur le diagnostic et le traitement des angiomes intracrâniens (en coll. avec S. Thiry). *Acta chirurgica belgica*, fasc. 2, 1956.
- 51 *L'urgence dans les traumatismes du crâne*, mai 1958.

- 52 *Journées belges d'orthopédie*, Bruxelles, mai 1958.
Communication : Les traumatismes crâniens et artériographies cérébrales en urgence.
- 53 *Symposium sur les obstructions et anévrysmes du carrefour de l'aorte*, Hôpital Broussais à Paris, les 31 mai et 1^{er} juin 1958, discussion : Chirurgie du carrefour aortique.

EDMOND FORET

(1892-1959)

1934

NÉ À LIÈGE LE 28 JUIN 1892, Edmond Foret fut diplômé docteur en médecine de notre Université en 1920.

Chef de clinique du professeur Hogge, il en fut l'assistant de 1924 à 1928 ; il se rendit ensuite à Paris et y suivit pendant deux ans les cours de Legueu et Marion, ses maîtres, dont il subit durant toute sa carrière l'influence et l'inspiration.

Il devint et demeura un clinicien attaché aux qualités de l'Ecole française : finesse, goût de la clarté, audace sans témérité, respect du malade furent les traits caractéristiques dont fut empreinte sa vie médicale.

S'honorant avant tout d'être un clinicien, fondateur de l'Ecole liégeoise d'urologie moderne, il faisait un enseignement clair et synthétique, apprenant à conduire l'exploration d'un urinaire de manière intelligente et raisonnée, en se gardant de l'esprit de système et de routine.

Très imprégné de culture française, aimant la vérité et la rigueur scientifique, il méprisait l'académisme pour mener dans une langue vivante, incisive et concise une discussion claire et précise.

Pédagogue remarquable, négligeant le détail pour valoriser l'essentiel, son enseignement pragmatique a marqué indubitablement tous ses élèves aussi bien urologues que praticiens.

Par ses travaux au style châtié, imagé et spirituel, par ses interventions volontiers malicieuses, il était bien connu de ses confrères belges et étrangers qui appréciaient et redoutaient sa verve.

Lorsqu'en 1934 il fut chargé du cours d'urologie, il parvint très rapidement à faire d'un enseignement auparavant considéré comme secondaire une chaire clinique importante.

Grâce à sa ténacité, à sa volonté et à ses talents d'organisateur, il fit du vieux baraquement en bois de jadis un pavillon remarquable,

une policlinique parfaitement agencée, un service gai et accueillant, comme il l'était lui-même, vis-à-vis des malades, des confrères et des étudiants.

Cependant, la tâche ne fut pas facile, car en vingt-cinq ans l'urologie était devenue une discipline chirurgicale vaste et complexe. Il y a trente ans à peine, à part la lithiase, la néphrectomie et la prostatectomie, l'urologue dépensait la plus grande partie de son temps à des manœuvres thérapeutiques externes, que les urologues de la nouvelle génération connaissent à peine. Depuis lors, l'urologie s'est transformée en une véritable science, pourvue de moyens d'investigations exceptionnels et de possibilités chirurgicales immenses. C'est à ce grand effort qu'Ed. Foret a dévoué sa vie professionnelle ; très attentif aux progrès de notre art, son esprit réaliste savait discerner rapidement parmi les nouveautés celles qui devaient survivre et se développer ; aussi a-t-il été parmi les protagonistes de la plupart des acquisitions nouvelles de notre spécialité ; il y apporta une audace mesurée par une prudence socratique, discutant les indications, exécutant le geste opératoire et enfin critiquant ses propres résultats.

Dès 1932 déjà, il introduisait dans sa pratique privée la pyélographie I.V., bien des années avant que cette technique devint d'usage quotidien. Avec courage, il y a bien longtemps, il refusait d'abandonner les vieillards cystostomisés à leur pénible et dégradante infirmité, pour réaliser avec succès des prostatectomies que d'autres n'osaient tenter ; il fut un des pionniers de la résection endoscopique et, aidé de ses élèves, il pratiqua un des premiers en Belgique les prostatectomies selon Millin et Hryntschak, les néphrectomies partielles, les entérocystoplasties ; c'est dans son service également qu'il réalisa parmi les premiers en Europe les néphrectomies par voie transthoracique ; bref son souci constant du « toujours mieux » lui a permis de prendre une part très active à l'essor prodigieux de l'urologie de l'après-guerre.

Si Ed. Foret fut un maître en urologie, il fut aussi un homme remarquable dans la vie civile. A son enseignement clair et profond, il apportait des qualités de cœur qui forçaient l'admiration et la sympathie. Les étudiants, ses adjoints faisaient partie de sa vie ; il aimait les jeunes, il stimulait leurs efforts, les comblait de son attention et de son affection. Sa simplicité d'approche, son action directe étaient proverbiales ; elles ont permis à beaucoup de lui demander une aide, qui n'a jamais été mesurée. Il écrivait un jour à l'un de ses assistants dans la difficulté : « Souvenez-vous que dans patron il y a *pater* » ; cette phrase c'était tout lui, dont la main tendue signifiait sincérité, dont l'œil moqueur ne dissimulait jamais la malice.

Pour lui, l'humain passait avant toute chose ; peut-on dire plus beau compliment pour un médecin ?

Il aimait la discussion de ses élèves, encourageait leur indépendance d'esprit, se réjouissait de leur succès et les suivait affectueusement dans leur carrière. Ses anciens assistants venaient souvent le voir, non seulement pour prendre son avis, mais aussi pour le plaisir de saluer leur maître. Y a-t-il là plus bel hommage ?

En leur donnant son savoir, il veillait aussi à élever leurs sentiments ; ses anciens élèves lui avaient gardé, avec toute leur admiration et toute leur gratitude, leur plus profonde sympathie. Ed. Foret était d'ailleurs très fier de ces sentiments qui l'entouraient, car pour lui un vrai maître devait savoir également enseigner et se faire aimer.

En Faculté, il était devenu, sans fracas, ni polémique, un mentor dont la parole courtoise et le conseil impartial souvent éclaircissaient une discussion et calmaient les esprits en offrant une solution claire et juste ; son décanat fut un exemple de modération et de droiture.

Pendant plus de vingt-cinq ans, il fut un des membres les plus actifs de la Société belge d'urologie qu'il présida en 1939 et après la guerre ; membre de l'Association française et de la Société internationale d'urologie, il participa à de nombreux congrès où son avis faisait autorité.

Officier de l'ordre de la Couronne, officier de l'ordre de Léopold, grand officier de l'ordre de Léopold II, il fut fait chevalier de la Légion d'honneur, la France reconnaissait par là le profond attachement qu'il avait pour elle ; c'était en quelque sorte ses anciens maîtres qui le remerciaient pour son travail. Ed. Foret a laissé le souvenir d'un homme simple et bon, peu conformiste, à qui l'on ne s'adressait jamais en vain pour demander une aide ou un conseil. Ce fut « un bon patron ».

Il s'en est allé, le 30 mai 1959, chargé du lourd bagage que lui avaient valu sa gentillesse, son affabilité, sa simplicité, son bon cœur.

C. MAQUINAY.

PUBLICATIONS

Voir *Liber memorialis*, 1936, t. III, pp. 394-395.

LUCIEN BRULL

(1898-1959)

1937

LUCIEN BRULL est né à Tongres, le 11 janvier 1898. Il fit de brillantes études à l'Athénée de cette ville, puis conquît en 1924, le diplôme de docteur en médecine de l'Université de Liège, avec la plus grande distinction.

Déjà à l'époque de ses humanités, Lucien Brull avait témoigné d'une vive curiosité scientifique ; pendant ses études de doctorat, il se rendit très vite compte de la supériorité d'une clinique basée sur de solides disciplines physio-pathologiques. Il se trouva d'emblée à son aise dans une Ecole de médecine où la recherche était à l'honneur et il eut le privilège de bénéficier de l'enseignement de maîtres éminents comme Léon Fredericq, Lucien de Beco, Ernest Malvoz, Charles Firket, Pierre Nolf, Maurice Plumier.

Un travail sur l'*Action cardiovasculaire et diurétique du chlorure calcique* fut couronné au concours des bourses de voyage et permit à Lucien Brull de séjourner de 1924 à 1926 dans les laboratoires de Starling, de Terroine et de Nicloux. D'emblée, il prenait contact avec la physiologie rénale, la nutrition et la chimie physiologique.

A son retour, Lucien Brull fut nommé, en 1926, assistant à la Clinique médicale du professeur Lucien de Beco. En 1927, il est lauréat du concours universitaire avec un travail sur le mécanisme d'excrétion des phosphates par le rein. Il obtient la cote exceptionnelle de 100 sur 100 !

En 1928, Brull est promu docteur spécial en sciences médicales à l'Université, avec une thèse sur l'état physio-chimique des constituants plasmatiques.

En 1930, Lucien Brull est nommé chef de travaux. Dès ce moment, Lucien de Beco, conscient de l'exceptionnelle valeur de son collaborateur, lui confie l'édification d'un important ensemble de laboratoires de recherche.

A la mort de son maître, en 1937, Brull est nommé chargé de cours de propédeutique médicale, clinique médicale (*partim*) et policlinique médicale. Il est professeur ordinaire en 1942. Membre correspondant de l'Académie royale de médecine de Belgique, il est élu titulaire en 1954.

Lucien Brull était doué d'une intelligence géniale et d'une capacité de travail peu commune. Ses entreprises sont tellement nombreuses qu'il est bien difficile d'en faire un résumé adéquat. Il a poursuivi de remarquables recherches dans plusieurs domaines, concernant principalement la physiopathologie du rein, la circulation sanguine, l'endocrinologie expérimentale.

Pendant son séjour chez Starling, il s'initie aux meilleures techniques physiologiques ; avec Eichholz, il confirme l'existence d'un seuil d'excrétion des phosphates par le rein. Il invente plusieurs techniques remarquables : vivi-ultrafiltration, préparation cœur-poumons à sang coagulable, transplantation d'un organe au cou entre deux perfuseurs. Une série de travaux sont consacrés aux néphrites expérimentales, à l'excrétion des protéines étrangères, au mécanisme des seuils d'excrétion, à l'action des parathyroïdes et de la thyroïde sur le rein, notamment à l'influence de la parathormone sur l'excrétion urinaire des phosphates.

Brull s'est intéressé à l'hypertension artérielle néphrogène ; sous son impulsion, Léon Dumont a développé dans ce domaine des recherches qui le conduisirent à l'agrégation. Il a abordé, avec Luc Lefebvre, le problème de la transplantation rénale.

Avec différents collaborateurs, il entreprend un vaste programme de physiologie rénale comparée.

En connexion naturelle avec les recherches néphrologiques, il faut rappeler les importantes études sur l'état physio-chimique des constituants plasmatiques. Rappelons également les beaux travaux sur le métabolisme minéral, les avitaminoses secondaires, les stéatorrhées, le rachitisme et l'infantilisme rénal, la composition des aliments.

La dénutrition consécutive à la guerre de 1940-1944 fournit à Brull et à ses collaborateurs l'occasion d'une série d'études approfondies sur les états de carence alimentaire.

Sur le plan clinique, il faut citer, entre autres, les travaux sur le traitement du diabète et sur les thyroïdopathies, domaine dans lequel Brull s'était assuré une autorité exceptionnelle.

Brull fut le premier sur le continent à traiter l'hyperthyroïdie par radioiode. Il fut d'ailleurs le premier en Belgique à appliquer les isotopes à la recherche expérimentale et clinique.

Sans jamais renoncer à la très souhaitable unité de pensée et de formation des internistes, Brull sut très tôt orienter plusieurs de ses

collaborateurs vers les différentes spécialités et former des équipes de pneumologues, de gastro-entérologues, de cardiologues, etc.

Dans sa conception du professeur de clinique médicale, Lucien Brull fait figure de pionnier et de novateur. Il fut le premier clinicien travaillant à temps plein. Il organise entièrement les policliniques médicales. Il inaugure le système de l'autofinancement des services cliniques et policliniques ; il s'intéresse passionnément aux problèmes des locaux hospitaliers, de nursing, du personnel, aux premiers projets de reconstruction de l'hôpital universitaire, à la formation des infirmières, à la Congrégation des religieuses augustines de l'hôpital de Bavière, à l'organisation de la profession médicale, à la déontologie.

Ce fut un professeur inoubliable ; il en avait tous les dons : vie, clarté, esprit de synthèse, concision, avec, sous une apparence volontairement sévère, beaucoup de gentillesse et de bonté pour les étudiants. Aucune des activités de la Faculté ne le laissa indifférent, il en fut doyen pendant une année.

Lucien Brull fut un pionnier dans le domaine de l'enseignement post-universitaire et de post-graduat. Il a organisé les colloques cliniques et scientifiques. En 1946, avec la collaboration de la Faculté, il crée la *Revue médicale de Liège*, qui n'a cessé de prospérer depuis lors, et il prend l'initiative de l'enseignement post-universitaire.

Avec le professeur van Beneden, il organise l'examen médical systématique des étudiants.

Les problèmes de la médecine du travail retiennent, eux aussi, l'intérêt de Lucien Brull : il fut président de la Société belge de médecine du travail et vice-président du Conseil supérieur d'hygiène des mines.

Président de la Commission des spécialités pharmaceutiques des assurances sociales, Brull mena le bon combat contre l'abus des médicaments. Il fut également président de la Société belge de neurologie.

Conscient des problèmes dramatiques que pose l'accroissement du nombre des vieillards, il organise et préside le premier congrès international de gérontologie et il crée la Société internationale de gérontologie.

Lucien Brull fut aussi, en 1946, un des fondateurs de la Société belge de médecine interne et des *Acta clinica belgica*.

Il est nécessaire de rappeler que Lucien Brull s'est intéressé aux grands problèmes que pose l'organisation de la recherche scientifique dans notre pays. Il fut administrateur du Fonds national de la recherche scientifique et de la Fondation universitaire et membre du Comité scientifique interuniversitaire des sciences nucléaires. Après la deuxième guerre mondiale, il fut chargé, sous l'égide du F.N.R.S., d'une mission

de prospection aux Etats-Unis, dans le but d'étudier les moyens de combler les retards consécutifs à la guerre.

Enfin, à partir de 1956, Lucien Brull assura la direction et la coordination des missions de Fulreac au Haut-Katanga, où fut édifié un village expérimental.

On ne peut pas ne pas être saisi de respect devant une telle œuvre, accomplie dans un temps relativement court, et interrompue par une mort prématurée, le 9 septembre 1959.

Qu'il s'agisse du développement de la médecine expérimentale dans les services cliniques et de l'organisation de ces derniers, du statut des cliniciens universitaires, de la mise sur pied des enseignements de spécialisation et de post-graduat, de la politique hospitalière, du nursing, de la médecine du travail, de la protection sanitaire des étudiants, de l'organisation de la médecine et de la déontologie, de la médecine sociale, de la politique scientifique belge, des initiatives africaines de l'Université, partout Lucien Brull fit œuvre d'organisateur, souvent de créateur et de pionnier. Son œuvre scientifique est exemplaire, en particulier dans les domaines de la physiopathologie rénale, de l'endocrinologie et de la nutrition. Il a su former et inspirer de nombreux élèves dont plusieurs sont devenus membres de notre corps enseignant. Tous ont été profondément imprégnés de son esprit de rigueur et d'honnêteté scientifique. On peut dire que son influence fut vraiment exceptionnelle. Elle fut grandie encore par son autorité morale.

Lucien Brull fut un homme d'une indépendance et d'une tolérance absolues, d'une intégrité totale, d'un désintéressement profond. Il fut toujours indifférent à toutes les vanités académiques et honorifiques. Une apparence parfois un peu bourrue n'était que le masque d'une grande sensibilité et d'une réelle timidité, entretenue par la modestie d'un homme qui estimait n'avoir jamais assez travaillé, assez créé. Ce fut un des plus grands serviteurs de notre Université et de notre Faculté de médecine.

A. NIZET.

PUBLICATIONS

a) Publications expérimentales

- 1 Recherches expérimentales sur les actions cardiovasculaire et diurétique des sels calciques. *C. R. Soc. biol.*, 1924, XCI, 371.
- 2 Recherches expérimentales sur les actions cardiovasculaire et diurétique des sels calciques. *Arch. int. méd. exp.*, 1925, 1, 613.

- 3 Pression artérielle et globulines (en coll. avec J. Roskam). *C. R. Soc. biol.*, 1925, XCII, 736.
- 4 The effects of Ca and K ions on urine secretion as studied in the whole animal. *Proc. Roy. Soc.*, 1925, 99, 57.
- 5 The secretion of inorganic phosphate by the kidney. Influence of the pituitary gland and of the wall of the third ventricle (en coll. avec F. Eichholz). *Proc. Roy. Soc.*, 1925, 99, 71.
- 6 Hydrolysis of phosphoric esters by the kidney *in vivo* (en coll. avec Eichholz et Robison). *Proc. Roy. Soc.*, 1925, 99, 91.
- 7 Le sucre des hématies (en coll. avec P. Spehl). *C. R. Soc. biol.*, 1926, XCIV, 1039.
- 8 Seuil d'excrétion des phosphates minéraux. *C. R. Soc. biol.*, 1927, CXVII, 731.
- 9 Chloralose et sécrétion urinaire. *C. R. Soc. biol.*, 1927, XCVII, 734.
- 10 Hypophysectomie, lésions du tuber, glycémie et phosphates urinaires. *C. R. Soc. biol.*, 1927, XCVII, 737.
- 11 Signification du seuil d'excrétion des phosphates minéraux. *C. R. Soc. biol.*, 1927, XCVIII, 325.
- 12 L'excrétion des phosphates par le rein et sa régulation. *Arch. intern. phys.*, 1928, XXX, 1.
- 13 Réalisation de l'ultrafiltration *in vivo*. *C. R. Soc. biol.*, 1928, XCIV, 1605.
- 14 L'ultrafiltrat *in vivo*. *C. R. Soc. biol.*, 1928, XCIX, 1607.
- 15 The physico-chemical state of inorganic phosphates in plasma. XIII^e congrès int. physiol., Boston, *Am. journ. physiol.*, 1929, 90, 2.
- 16 Polyurie expérimentale. *Rev. belge sciences méd.*, mars 1930.
- 17 Contribution à l'étude physico-chimique des constituants minéraux et du glucose plasmatique. *Arch. int. physiol.*, 1930, XXXII, 138.
- 18 Physiologie et pathologie générales du calcium. XXI^e congrès franc. méd., Liège, 1930.
- 19 Contribution à l'étude du métabolisme calcique. Citrates et excrétion urinaire du calcium (en coll. avec M^{me} Poverman). *Bull. Soc. chim. biol.*, 1930, XII, 1151.
- 20 Le dosage du calcium dans le sérum. *Bull. Soc. chim. biol.*, 1931, XIII, 466.
- 21 Nouvelle méthode pour l'étude des fonctions du rein. L'anastomose simultanée de la circulation rénale avec la circulation carotido-jugulaire de deux donneurs. *C. R. Soc. biol.*, 1931, CVII, 248.
- 22 Etude expérimentale du diabète phlohizique par la méthode de l'anastomose réno-carotidienne à deux donneurs simultanés (en coll. avec A. Compère). *C. R. Soc. biol.*, 1931, CVII, 249.
- 23 Contributions à l'étude du métabolisme calcique. Ostéoporose généralisée dans un cas de carcinomatose métastatique avec fractures spontanées multiples (en coll. avec R. Poverman et Garin). *Rev. belge sc. méd.*, 1931, III, 905.
- 24 Origine rénale de la glycosurie au nitrate d'urane (en coll. avec G. Fanielle). *C. R. Soc. biol.*, 1931, CVIII, 1163.
- 25 Influence des sels neutres sur l'ultrafiltrabilité du calcium du sérum (en coll. avec R. Poverman et A. Lambrechts). *C. R. Soc. biol.*, 1931, CVIII, 1165.
- 26 Etude expérimentale de la néphrite. Mécanisme des modifications urinaires de la néphrite uranique (en coll. avec G. Fanielle). *Arch. int. pharm. et théér.*, 1932, XLII, 1.
- 27 Action des tartrates sur l'excrétion urinaire du calcium (en coll. avec B. Guelenbevi et Poverman). *C. R. Soc. biol.*, 1932, CIX, 957.

- 28 Conception actuelle des seuils d'excrétion urinaire. *Assoc. pour l'avanc. des sc.*, 1932, 56^e sess., Bruxelles.
- 29 Excrétion d'albumines étrangères et perméabilité du rein aux albumines propres. *C. R. Soc. biol.*, 1932, CXI, 629.
- 30 Rate énervée branchée sur la circulation cervicale. Mesure directe des débits veineux (en coll. avec Ch. Roersch). *C. R. Soc. biol.*, 1933, CXIII, 65.
- 31 Excrétion d'albumines étrangères. Albuminurie prolongée par blanc d'œuf chez le chien. *C. R. Soc. biol.*, 1933, CXIII, 67.
- 32 Méthode générale de confrontation sur un même organe, de l'état d'un chien en expérience et d'un chien contrôle. Rein, rate ou tête intercalés entre deux donneurs. *C. R. Soc. biol.*, 1933, CXIII, 894.
- 33 Citration et précipitation oxalique du calcium (en coll. avec R. Poverman). *Bull. Soc. chim. biol.*, 1933, XV, 1281.
- 34 Transmission sanguine de la polyurie hypophysaire. *Presse médicale*, 1933, II, 1267.
- 35 Néphrite à l'urane; polyurie et vasodilatation des reins entre deux donneurs (en coll. avec Ch. Roersch). *C. R. Soc. biol.*, 1933, CXIV, 919.
- 36 L'acidose de la néphrite expérimentale. Excrétion rénale des bases et acides (en coll. avec J. Lambert et Ch. Roersch). *C. R. Soc. biol.*, 1933, CXV, k82.
- 37 Etude expérimentale du mécanisme des modifications urinaires et sanguines de la néphrite au nitrate d'urane. I. La polyurie. *Arch. mal. du rein*, 1934, VIII, 569.
- 38 Influence de l'excrétion d'albumines étrangères sur le rein. *Rev. belge sc. méd.*, 1934, VI, 675.
- 39 On the mechanism of acidosis in experimental nephritis. *Biochem. Journal*, 1934, XXVIII, 1513.
- 40 Etude expérimentale du mécanisme des modifications urinaires et sanguines de la néphrite au nitrate d'urane. II et III. L'albuminurie et la glycosurie. *Arch. mal. du rein*, 1934-1935, IX, p. 83.
- 41 Réponse à l'article du D^r Christophe sur la tétanie essentielle et l'A.T.10. *Scalpel*, n^o 35, septembre 1934.
- 42 Ergostérine irradiée, facteur antitétanique (A.T.10) de Holtz et opinions de M. le D^r Christophe. *Scalpel*, n^o 5, février 1935.
- 43 Réversibilité de l'acidose de la néphrite aiguë au nitrate d'urane. *C. R. Soc. biol.*, 1935, CXVIII, 811.
- 44 Néphrite expérimentale à l'urane: Action de l'insuline sur l'acidose (en coll. avec E. Haire). *C. R. Soc. biol.*, 1935, CXVIII, 1632.
- 45 Débit urinaire du calcium et polyurie par ingestion d'eau (en coll. avec H. Goffart). *C. R. Soc. biol.*, 1935, CXVIII, 1630.
- 46 Technique d'ultrafiltration avec membrane de cellophane. *C. R. Soc. biol.*, 1935, CXX, 98.
- 47 Sur le mécanisme de l'excrétion urinaire du phosphore. *Ann. physiol.*, 1936, 12, 635.
- 48 Court-circuit artério-veineux réglable. *C. R. Soc. biol.*, 1936, 121, 1350.
- 49 Préparation heart-lung à sang coagulable. *C. R. Soc. biol.*, 1936, 121, 1351.
- 50 Mécanisme de l'action de la parathormone sur l'élimination urinaire du phosphore. *C. R. Soc. biol.*, 1936, 122, 76.
- 51 Basedowsche Krankheit und Radiotherapie (en coll. avec P. Van Pee et L. Dumont). *Strahlentherapie*, 1936, 56, 11.
- 52 Maladie de Basedow et radiothérapie (en coll. avec P. Van Pee et L. Dumont). *Arch. électr. méd.*, 1936, 1.

- 53 Recherches sur le métabolisme minéral. Influence d'abondantes administrations d'eau par voie gastrique sur le métabolisme minéral du chien (en coll. avec R. Poverman et H. Goffart). *Arch. intern. physiol.*, 1936, 43, 238.
- 54 Recherches sur le métabolisme minéral. Mécanisme d'action de la parathyroïde sur le métabolisme du phosphore au niveau du rein. *Arch. intern. physiol.*, 1936, 43, 253.
- 55 Préparation cœur-poumons-reins à sang coagulable. *Arch. intern. physiol.*, 1936, 44, 1.
- 56 Teneur en eau, protides, lipides, calcium, phosphore et magnésium d'une série d'aliments tels que consommés en Belgique. *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, 1936, 441, 3.
- 57 Recherches sur le métabolisme minéral. La grandeur des besoins d'entretien en calcium, phosphore et magnésium. *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, 1936, 444.
- 58 La question de la déminéralisation des tuberculeux. Grandeur du besoin d'entretien en calcium et phosphore du tuberculeux pulmonaire (en coll. avec G. Barac). *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, 1937, 279.
- 59 Notions générales de thérapeutique phospho-calcique à la lumière des données de l'expérimentation. *Le Scalpel*, 1937, 3.
- 60 Comment hormones et vitamines règlent la composition du milieu intérieur. *Bruxelles médical*, 1937, 1.
- 61 Hypophysectomie et excrétion urinaire du phosphore. *C. R. Soc. biol.*, 1937, 124, 1242.
- 62 The excretion of inorganic phosphate in the heart-lung-kidney preparations. *J. Physiol.*, 1937, 90, 22.
- 63 Absorption intestinale des lipides et absorption du calcium (en coll. avec G. Barac). *C. R. Soc. biol.*, 1938, 127, 820.
- 64 Dosage des savons calcaires dans les matières fécales (en coll. avec G. Barac). *C. R. Soc. biol.*, 1938, 127, 818.
- 65 Sprue non tropicale (en coll. avec A. Lambrecht et G. Barac). *Rev. B. Sc. méd.*, 1938, 10, 457.
- 66 Stéatorrhées chroniques. *Le Scalpel*, 1938, 3.
- 67 Stéatorrhée et déminéralisation par fistule gastro-colique. *Rev. bel. sc. méd.*, 1938, 10, 581.
- 68 Reins non anesthésiés transplantés au cou. *C. R. Soc. biol.*, 1939, 130, 813.
- 69 Diurèse et glandes endocrines. *Congrès de la diurèse*, Vothel, 1939.
- 70 Une appréciation de la quantité d'hormone parathyroïdienne circulant dans le sang du chien normal sous narcose. *C. R. Soc. biol.*, 1939, 131, 798.
- 71 L'action de la parathyroïde sur le rein (en coll. avec G. Carbonesco). *C. R. Soc. biol.*, 1939, 131, 800.
- 72 Het Werkingsmechanisme der bij schildklier. *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, 1939, 135.
- 73 L'analyse coprologique dans le diagnostic des maladies de la nutrition. *Liège médical*, 1939.
- 74 L'intérêt social du traitement du diabète. *Arch. méd. soc. et hyg.*, 1939, 2, 165.
- 75 Sur le dosage de différentes formes de phosphore fécal (en coll. avec G. Barac). *Bull. Soc. chim. biol.*, 1939, 21, 134.
- 76 Consommation d'oxygène et production d'acide carbonique du rein du chien normal transplanté (en coll. avec M. Dor). *Arch. intern. physiol.*, 1940, 50, 244.

- 77 Métabolisme gazeux et sécrétion urinaire du rein après interruption plus ou moins prolongée de la circulation artérielle (en coll. avec M. Dor). *Arch. intern. physiol.*, 1940, 50, 257.
- 78 L'action diurétique rénale de la thyroxine. *C. R. Soc. biol.*, 1940, 133, 81.
- 79 Action vasodilatatrice rénale de la thyroxine. *C. R. Soc. biol.*, 1940, 133, 83.
- 80 Action antidiurétique du sang de chiens en polyurie thyroïdienne. *C. R. Soc. biol.*, 1940, 133, 286.
- 81 The site of action of thyroxin on water metabolism. *Quart. J. Exper. Physiol.*, 1940, 30, 195.
- 82 Résultats proches et éloignés de la radiothérapie de cent cas de goitres toxiques (en coll. avec P. Van Pee et P. Dumont). *Rev. belge sc. méd.*, 1940, 12, 33.
- 83 Sprues non tropicales. Etude de trois nouveaux cas de stéatorrhée (en coll. avec G. Barac et A. Lambrecht). *Rev. bel. sc. méd.*, 1940, 12, 113.
- 84 Accidents graves lors de transfusions groupe à groupe (en coll. avec L. Dumont et P. Mourcour). *Le sang*, 1940, 14, 553.
- 85 Rachitisme et infantilisme rénaux (en coll. avec L. Dumont-Ruyters et J. Firket). *Rev. belge sc. méd.*, 1941, 13, 129.
- 86 Thyroïde et tension artérielle en clinique. *Bull. Acad. roy. Belg.*, 1941, 319.
- 87 Action de la thyroxine sur le métabolisme gazeux du rein transplanté. *Arch. intern. physiol.*, 1941, 51, 330.
- 88 Teneur en eau, lipides, protides, minéraux, hydrates de carbone et vitamines, d'aliments consommés en Belgique. *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, 1941, 474.
- 89 Conservation du sang *in vitro*, étudié à la lumière du microdosage de l'hémoglobine dans le plasma (en coll. avec M. J. Op de Beeck). *Acta biol. belg.*, 1941, 4, 387.
- 90 Conservation du sang *in vitro* étudié à la lumière du dosage du potassium et de l'hémoglobine dans le plasma (en coll. avec M. J. Op de Beeck). *Acta biol. belg.*, 1941, 4, 431.
- 91 L'organisation du service des transfusions de l'Institut de clinique et de policlinique médicales. *Arch. méd. belges*, 1941, 1.
- 92 Influence de la transplantation de reins normaux ultérieurement ischémiés et désischémiés, sur la pression sanguine d'un perfuseur normal (en coll. avec L. Dumont). *Acta biol. belg.*, 1942, 1, 103.
- 93 Influence de la transplantation de reins non ischémiés sur la pression sanguine d'un perfuseur néphrectomisé depuis 48 heures (en coll. avec L. Dumont). *Acta biol. belg.*, 1942, 1, 105.
- 94 Les œdèmes de carence en Belgique au début de 1941. Etude clinique (en coll. avec L. Dumont). *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, 1942, 23.
- 95 Résultats essentiels de nos recherches sur le bilan d'azote en période de sous-alimentation. *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, 1942, 672.
- 96 Action favorable de divers sucres sur la survie des hématies (en coll. avec M. J. Op de Beeck). *Acta biol. belg.*, 1942, 2, 190.
- 97 Conservation du sang *in vitro*, influence des fluorures sur la survie des hématies (en coll. avec M. J. Op de Beeck). *Acta biol. belg.*, 1942, 4, 420.
- 98 Influence de reins transplantés puis ischémiés sur la pression sanguine d'un perfuseur néphrectomisé depuis 48 heures (en coll. avec L. Dumont). *Acta biol. belg.*, 1942, 2, 148.
- 99 Action stimulatrice du sang urémique sur la formation de la substance hypertensive par le rein transplanté ischémié (en coll. avec L. Dumont). *Acta biol. belg.*, 1942, 2, 149.

- 100 Le bilan d'azote chez l'homme au régime carencé en calories et en protéines. *Arch. intern. physiol.*, 1943, 53, 1.
- 101 Le bilan minimum d'azote chez un sous-alimenté chronique. *Arch. intern. physiol.*, 1943, 53, 12.
- 102 Essais de rétablissement du bilan d'azote déficitaire chez des sous-alimentés par des aliments de remplacement (en coll. avec L. Dumont). *Arch. intern. physiol.*, 1943, 53, 17.
- 103 Essais de rétablissement de bilans azotés déficitaires chez des sous-alimentés, par des apports de lipides. *Arch. intern. physiol.*, 1943, 53, 26.
- 104 Carence azotée et capacité fonctionnelle du rein (en coll. avec M. J. Op de Beeck). *Acta biol. belg.*, 1943, 3-4, 347.
- 105 Etude statistique sur mille cas de diabète (en coll. avec G. Decharneux). *Rev. belge sc. méd.*, 1943, 15, 85.
- 106 Etudes sur l'assimilation des constituants du pain intégral et du son (en coll. avec L. Dubois et M. J. Op de Beeck). *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, 1944, 57.
- 107 Métabolisme azoté, calorique et hydrique au cours de la dénutrition azotée (en coll. avec M. J. Op de Beeck). *C. R. Soc. biol.*, 1944, 138, 1037.
- 108 Influence du jeûne total et du jeûne protéique sur la composition de l'organisme du chien (en coll. avec M. J. Op de Beeck). *C. R. Soc. biol.*, 1944, 138, 984.
- 109 Influence de la carence alimentaire et protéique sur la valeur fonctionnelle du rein (en coll. avec M. J. Op de Beeck). *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, 1944, 108.
- 110 Les grands traits de l'état de nutrition de la population liégeoise pendant l'occupation allemande 1940-1944 (en coll. avec A. Lambrecht). *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, 1945, 373.
- 111 Mécanisme d'action de la vitamine D. Action rénale de la vitamine D administrée en surdosage (en coll. avec P. Clemens). *Arch. intern. pharmac. théér.*, 1945, 71, 343.
- 112 L'action physiologique et pharmacologique de la vitamine D chez l'adulte (en coll. avec P. Clemens, A. Reginster et A. Thomas). *Revue belge sc. méd.*, 1945, 16, 174.
- 113 L'œdème des évacués de 1940. *Acta clin. belg.*, 1946, 1, 1.
- 114 L'activité des Laboratoires de l'Institut de clinique et de polyclinique médicales de l'Université de Liège, de 1940 à 1944. *Arch. méd. Belg.*, 1947, 3, 22.
- 115 La pathogénie des œdèmes de carence. *Acta clin. belg.*, 1947.
- 116 *Les états de carence en Belgique pendant l'occupation allemande de 1940-1944* (avec coll.). Liège, Solédi; Paris, Hermans.
- 117 Carences primaires et carences secondaires. *Helvet. med. acta.*, 1947, 14, 571.
- 118 Données nouvelles sur les stéatorrhées idiopathiques. *Acta clin. belg.*, 1947, 2, 1.
- 119 Dessiccation des produits organiques à chaud ou à froid dans le vide (en coll. avec A. Dujardin). *Bull. Soc. chim. biol.*, 1949, 31, 934.
- 120 L'assimilation du pois (*Pisum Sativum*) en conserve (en coll. avec A. Dujardin). *Bull. Soc. chim. biol.*, 1949, 31, 922.
- 121 Mechanical heart with coagulable blood. *Arch. intern. physiol.*, 1950, 58, 321.
- 122 The secretion of urine at high systematic pressures as studied by means of the mechanical heart with coagulable blood (en coll. avec D. Louis-Bar). *Arch. intern. physiol.*, 1950, 58, 329.

- 123 Organization of an experiment on the influence of nutrition on senescence and on resistance against Koch Bacillus in the mouse. *Rev. méd. Liège*, 1950, 5, 660.
- 124 Metabolic and secretory activity of the kidney under anoxemia (en coll. avec A. Divry). *Arch. intern. physiol.*, 1951, 58, 415.
- 125 Venous flow and urine secretion of innervated kidneys perfused at different pressure levels, with coagulable blood (en coll. avec D. Louis-Bar). *Arch. intern. physiol.*, 1953, 61, 1.
- 126 Does the mechanical heart with coagulable blood produce Serotonin? (en coll. avec D. Louis-Bar). *Arch. intern. physiol.*, 1953, 61, 5.
- 127 The pituitary gland and the vascular tone of the kidney. *Quart. J. Exper. Physiol.*, 1953, 38, 151.
- 128 L'utilisation du radiocarbonate Cl_4 pour l'étude de l'excrétion urinaire du glucose (en coll. avec J. Bracq, Bernimolin et J. Govaerts). *Arch. intern. physiol.*, 1953, 61, 294.
- 129 Reins homo- et autotransplantés perfusés à pressions croissantes par le cœur mécanique (en coll. avec D. Louis-Bar). *C. R. Soc. biol.*, 1953, 147, 516.
- 130 Blood and urine constituents of *Lophius Piscatorius L.* (en coll. avec E. Nizet). *J. Mar. Biol. Ass. U.K.*, 1953, 32, 321.
- 131 Blood perfusion of the kidney of *Lophius Piscatorius L.* (en coll. avec E. Nizet et E. B. Verney). *J. Mar. Biol. Ass. U.K.*, 1953, 32, 329.
- 132 Quelques caractéristiques biologiques de *Lophius Piscatorius L.* (en coll. avec Y. Cuypers). *Arch. intern. phys.*, 1954, 62, 70.
- 133 Blood perfusion of the kidney of *Lophius Piscatorius L.* II. Influence of perfusion pressure on Urine volume (en coll. avec Y. Cuypers). *J. mar. Biol. Ass. U.K.*, 1954, 33, 733.
- 134 Débit veineux et pression sanguine dans l'arrière-train du chien (en coll. avec D. Louis-Bar). *Arch. intern. physiol.*, 1954, 62, 138.
- 135 Débit veineux et pression sanguine dans la glande sous-maxillaire du chien (en coll. avec D. Louis-Bar). *Arch. intern. physiol.*, 1954, 62, 137.
- 136 Etat de quelques idiophyronines et de l'iodure de sodium marqués à l'I 131, dans le sérum et le plasma *in vitro* (en coll. avec G. Barac, H. Lybeck et A. Nizet). *C. R. Soc. biol.*, 1954, 148, 1510.
- 137 Blood perfusion of the kidney of *Lophius Piscatorius L.*, III. Actions of CO_2 , cyanide and fluoride (en coll. avec Y. Cuypers). *J. Mar. Biol. Ass. U.K.*, 1955, 34, 217.
- 138 « Tubular storage » de glucose, étudié avec le ^{14}C glucose (en coll. avec J. Govaerts et J. Bernimolin). *Symposium national sur les radio-isotopes*, Bruxelles, 1955.
- 139 Marquage du glycogène rénal (en coll. avec J. Govaerts et J. Bernimolin). *Symposium national sur les radio-isotopes*, Bruxelles, 1955.
- 140 Blood perfusion of the kidney of *Lophius Piscatorius L.* IV. Magnésium excretion (en coll. avec Y. Cuypers). *J. mar. biol. ass. U.K.*, 1955, 34, 637.
- 141 Le rein agglomérulaire. *Livre jubilaire en l'honneur du professeur P. Govaerts*.
- 142 Composition clinique des souris en fonction de l'âge (en coll. avec Ch. Keil). *Revue Inst. belge alim. et nutrition*, 1956, 9, 1.
- 143 Recherches expérimentales et cliniques sur quelques iodothyronines (en coll. avec G. Barac, S. Lambert, H. Lybeck et A. Nizet). *Symposium national sur les radio-isotopes*, Bruxelles, 1955.
- 144 Accumulation rénale de constituants urinaires. *Arch. intern. physiol. et bioch.*, 1956, 64, 192.

- 145 Renal storage of glucose or glycogen studied by C¹⁴ glucose (en coll. avec J. Bernimolin, J. Govaerts et N. Grisard). *Arch. intern. physiol. et bioch.*, 1956, 64, 196.
- 146 Auto- and homotransplanted kidneys grafted on the same dog. A functional comparison (en coll. avec D. Louis-Bar and F. S. W. Marson). *Arch. intern. physiol. et bioch.*, 1956, 64, 269.
- 147 L'azote non protéique du plasma de *Scyllorhinus canicula*. *Vie et milieu*, 1956, 7, 521.
- 148 Toxicity of artificially circulated heparinized blood on the kidney (en coll. avec D. Louis-Bar). *Arch. intern. physiol. et bioch.*, 1957, 65, 470.
- 149 Essai d'athéromasie expérimentale chez la souris (en coll. avec Ch. Keil). *Fourth Congress of International Association of Gerontology*, Merano, 1957.
- 150 Mode d'excrétion de phosphates injectés, étudiés à l'aide de 32P (en coll. avec R. Busset). *Arch. intern. physiol. et bioch.*, 1957, 65, 477.
- 151 Extrait somatotrope d'hypophyse et métabolisme du phosphore (en coll. avec R. Busset). *Arch. intern. physiol. et bioch.*, 1957, 65, 482.
- 152 Métabolisme du phosphore dans le rein (en coll. avec R. Busset, C. Olivier et C. Oosterbosch). *Bull. Soc. chim. biol.*, 1957, 39, 1483.
- 153 Etude de l'état physio-chimique du calcium dans l'urine à l'aide de calcium 45 (en coll. avec J. Bernimolin et J. Govaerts). *Bull. Soc. chim. biol.*, 1957, 39, 1495.
- 154 Thyroïde et hypertension chez le chien (en coll. avec G. Merchie). *Arch. intern. physiol. et bioch.*, 1958, 66, 386.
- 155 Diuretic and Antidiuretic hormones in the blood (en coll. avec J. Radoux). *Arch. intern. physiol. et bioch.*, 1958, 66, 398.
- 156 Métabolisme du phosphore dans le rein (en coll. avec R. Busset, C. Olivier et C. Oosterbosch). *Arch. intern. physiol. et bioch.*, 1958, 66, 432.
- 157 Composition des gaz du tractus digestif chez l'homme et chez le chien (en coll. avec J. Bernimolin et L. Ruyters). *Arch. intern. physiol. et bioch.*, 1958, 66, 428.
- 158 Radioactive iodine, thyroid and renal hypertension in the dog (en coll. avec Ch. Keil et G. Merchie). *Arch. intern. physiol. et bioch.*, 1959, 67, 315.
- 159 Hypophyse, parathormone et élimination rénale du phosphore chez le chien (en coll. avec G. Barac). *C. R. Soc. biol.*, 1959, 153, 1617.
- 160 The fate of ¹⁴CO₂ introduced into the rectum and the blood of the dog (en coll. avec J. Bernimolin, J. Govaerts, M. Guillaume et A. Milet). *Arch. intern. physiol. et bioch.*, 1959, 67, 51.
- 161 Sur l'ultrafiltrabilité de l'héparine dans le plasma de chien (en coll. avec G. Barac). *Arch. intern. physiol. et bioch.*, 1959, 68, 214.
- 162 Hypophyse, parathyroïde et élimination rénale du phosphore chez le chien (en coll. avec G. Barac). *Fifth International Congress of Endocrinology*, Copenhagen, 1960.

b) Publications cliniques

- 1 Diabète insipide. *Le Scalpel*, 1927, 24.
- 2 Quelques essais du traitement du diabète par la symthaline (en coll. avec A. Lambrechts et O. Boulanger). *Le Scalpel*, 1928, 39.
- 3 Traitement pratique du diabète. *Liège médical*, 1929.
- 4 Les syndromes hypophysaires. *Rev. belge sc. méd.*, 1930, II, 512.
- 5 Maladie de Basedow. Confrontation des données cliniques et des mesures du métabolisme de base. *Annales de médéc.*, 1932, XXXII, 152.

- 6 Essais de traitement de la maladie de Basedow. *Ann. Soc. méd.-chir., Liège*, 1932, n° 4.
- 7 Maladie cœliaque chez l'adulte, avec contribution à l'étude du métabolisme calcique. *Bull. Acad. roy. méd.*, 1934, p. 26.
- 8 Diarrhées chroniques : métabolisme minéral et avitaminoses secondaires chez l'adulte. *Bull. Acad. roy. méd.*, 1935, 297-318.
- 9 Henri Lucien de Beco. *Bull. Assoc. amis Univ. Liège*, 1937, 150.
- 10 Leçon d'introduction aux cours de clinique et de policlinique médicales et de propédeutique. *Liège médical*, 1938, p. 3.
- 11 Traitement pratique du diabète. *Liège médical*, 1938, 1.
- 12 L'intérêt social du traitement du diabète. *Arch. méd. soc. hyg.*, 1939, 165.
- 13 Le régime optimum de l'adulte. *Rev. méd. Liège*, 1946, 1, 85.
- 14 Le régime alimentaire des grands malades. *Rev. méd. Liège*, 1946, 1, 113.
- 15 La silicose et son traitement dans l'Ontario. *Rev. méd. Liège*, 1946, 1, 245.
- 16 Le progrès de la médecine et l'organisation des services universitaires aux Etats-Unis et chez nous. *Alumni*, 1947, 16, 131.
- 17 Nouvelles d'Amérique pour le praticien. *Rev. méd. Liège*, 1947, 2, 57.
- 18 Petites cliniques sur les affections thyroïdiennes. *Revue méd. Liège*, 1947, 2, 332.
- 19 Goîtres de la puberté et autres goîtres. *Rev. méd. Liège*, 1947, 2, 548.
- 20 Petites cliniques sur le goitre. Tétanie post-opératoire. *Rev. méd. Liège*, 1947, 2, 589.
- 21 Petites cliniques sur le goitre. Goîtres plongeant et troubles locaux. *Rev. méd. Liège*, 1947, 2, 629.
- 22 Petite leçon clinique. Le diagnostic de la maladie de Basedow. *Revue méd. Liège*, 1947, 2, 57.
- 23 Traitement actuel de la maladie de Basedow. *Rev. méd. Liège*, 1947, 2, 353.
- 24 Le diagnostic pathogénique des ostéoporoses généralisées (en coll. avec L. Dumont-Ruyters). *Rev. méd. Liège*, 1947, 2, 113.
- 25 Petites cliniques sur le diabète. I. Un problème social. *Rev. méd. Liège*, 1947, 2, 574.
- 26 Petites cliniques sur le diabète. II. Coma hypoglycémique mortel. *Rev. méd. Liège*, 1947, 2, 609.
- 27 Essai clinique de la diinsuline (en coll. avec A. Divry, A. Lambrecht, L. Lefèvre, J. Piersotte et C. Toussaint). *Rev. méd. Liège*, 1947, 2, 631.
- 28 L'infirmière et le médecin. *Rev. méd. Liège*, 1947, 2, 103.
- 29 L'enseignement universitaire complémentaire. *Rev. méd. Liège*, 1948, 3, 13.
- 30 Petites cliniques sur le diabète. III. Irradiation dorso-lombaire. Diabète. Tuberculose. *Rev. méd. Liège*, 1948, 3, 243.
- 31 Sur le problème du lait en Belgique. *Rev. méd. Liège*, 1948, 3, 297.
- 32 Petites cliniques sur les intoxications. Intoxication par l'ergostérol irradié. *Rev. méd. Liège*, 1948, 3, 309.
- 33 Traitement des thyrotoxicoses par les antithyroïdiens (en coll. avec L. Lefèvre). *Rev. méd. Liège*, 1948, 3, 357.
- 34 Nutrition et potentiel de l'organisme. *J. Soc. centrale de l'agriculture de Belgique*, 1948-1949, 4, 3.
- 35 Les goîtres non toxiques. *Rev. méd. Liège*, 1948, 3, 449.
- 36 Suralimentation. *Rev. méd. Liège*, 1948, 3, 653.
- 37 Petites leçons cliniques. Les estropiés par certificat. *Rev. méd. Liège*, 1948, 3, 709.
- 38 Le médecin et la médecine. *Rev. méd. Liège*, 1948, 3, 140.
- 39 Petite clinique sur l'asthme. *Rev. méd. Liège*, 1949, 4, n° 6.

- 40 L'acidose diabétique. Grande urgence médicale. *Rev. méd. Liège*, 1949, 4, 189.
- 41 Petites cliniques. Diabète insipide. *Rev. méd. Liège*, 1949, 4, 245.
- 42 Sur un cas d'amylose guéri. *Rev. méd. Liège*, 1949, 4, 269.
- 43 Sur l'appréciation de l'état de nutrition et le traitement de ses altérations. *Rev. méd. Liège*, 1949, 4, 349.
- 44 Sur la signification du thrill chez les goitreux. *Acta Clin. Belg.*, 1949, 4, 1.
- 45 Le problème de la gérontologie. *Rev. méd. Liège*, 1949, 4, 389.
- 46 La signification de l'activité pour la vie. *Rev. méd. Suisse romande*, 1949, 69, 558.
- 47 Syndromes pseudo-hypophysaires. *Rev. méd. Liège*, 1950, 5, 435.
- 48 Le traitement du diabétique et son adaptation. *Informations médicales*, 1950.
- 49 Sur la légitimité de la consommation de légumes en conserve (en coll. avec T. Brakier). *Rev. méd. Liège*, 1950, 5, 739.
- 50 Petite clinique : myélomes multiples. *Rev. méd. Liège*, 1950, 5, 58.
- 51 *Goître et pathologie thyroïdienne en Belgique*. Liège, Vaillant-Carmanne et Paris, Masson, 1951.
- 52 Petites cliniques sur le diabète. Un cas de coma. *Rev. méd. Liège*, 1951, 6, 756.
- 53 Le problème de la gérontologie. *Rev. méd. Liège*, 1951, 6, 389.
- 54 Traitement de la maladie de Basedow par l'iode radioactif (en coll. avec L. Lefèvre). *Annales endocrin.*, 1952, 13, 414.
- 55 Réflexions gérontologiques et gériatriques. *Rev. méd. Liège*, 1952, 7, 521.
- 56 Psychoses d'incapacité (en coll. avec L. Dumont, A. Nizet et D. Louis-Bar). *Arch. belg. méd. soc.*, 1952, 9, 411.
- 57 Pathologie des ouvriers italiens dans le bassin de Liège (en coll. avec T. Brakier, P. de Marchin, D. Louis-Bar, L. Ruyters et R. Thone). *Arch. belg. méd. soc.*, 1953, 50.
- 58 Activités des colloquia scientifiques de médecine clinique et expérimentale pendant la période 1950-1952 (avec la coll. de G. Barac). *Revue méd. Liège*, 1953, 9, 76.
- 59 L'obésité. *Strasbourg médical*, 1953, 1.
- 60 Influence de l'hépatite infectieuse sur le diabète (en coll. avec G. Barac). *Schweiz. Zeitschrift für All. Pathol. und Baktériol.*, 1953, 16, 473.
- 61 Diabète et grossesse (avec la coll. de T. Brakier). *Bruxelles méd.*, 1954, 34, 1964.
- 62 Problèmes de gériatrie. *Rev. méd. Liège*, 1954, 9, 202.
- 63 Soixante thyrotoxicoses traitées par l'iode radioactif avec deux à cinq ans de recul. *Rev. méd. Liège*, 1954, 9, 257.
- 64 Colloquium sur la résistance et les accidents dus aux antibiotiques : les moyens de les éviter et de les combattre. Introduction à une discussion générale. *Rev. méd. Liège*, 1954, 9, 485.
- 65 III^e Congrès international de gérontologie, Londres, 19-23 juillet 1954. *Rev. méd. Liège*, 1954, 9, 665.
- 66 Les examens médicaux d'embauchage, un grand bien et une monstruosité. *Alumni*, 1954, 22, 231.
- 67 Asthénie. *Rev. méd. Liège*, 1955, 10, 1.
- 68 Décisions prises sur l'essai de nouvelles préparations médicamenteuses. *Rev. méd. Liège*, 1955, 10, 486.
- 69 Petites causeries de diététique, I. Equilibre des apports protéiques énergétiques. *Rev. méd. Liège*, 1955, 10, 517.
- 70 Sur l'essence du vieillissement. *Rev. méd. Liège*, 1955, 10, 497.

- 71 Petites causeries de diététique. II. Facteurs divers d'adiposité. *Rev. méd. Liège*, 1955, 10, 537.
- 72 Petites causeries de diététique. III. Sur la nocivité des protéines. *Rev. méd. Liège*, 1955, 10, 565.
- 73 Petites causeries de diététiques. IV. Le sel. *Rev. méd. Liège*, 1955, 10, 593.
- 74 Petites causeries de diététique. V. L'alcool. *Rev. méd. Liège*, 1955, 10, 595.
- 75 Petites causeries de diététique. VI. Le café et le thé. *Rev. méd. Liège*, 1955, 10, 625.
- 76 Petites causeries de diététique. VII. Un régime normal pour l'adulte. *Rev. méd. Liège*, 1955, 10, 657.
- 77 Petites causeries de diététique. VIII. Comment maigrir ? *Revue méd. Liège*, 1955, 10, 685.
- 78 Petites causeries de diététique. IX. Diététique du diabète. *Rev. méd. Liège*, 1955, 10, 717.
- 79 Petites causeries de diététique. X. Diététique de l'asystolie. *Rev. méd. Liège*, 1956, 11, 1.
- 80 Petites causeries de diététique. XI. Diététique de l'ulcère gastrique (avec la coll. de L. Ruyters). *Rev. méd. Liège*, 1956, 11, 21.
- 81 Petites causeries de diététique. XII. Diététique des néphrites. *Rev. méd. Liège*, 1956, 11, 49.
- 82 Petites causeries de diététique. XIII. Diététique des hépatites (avec la coll. de L. Ruyters). *Rev. méd. Liège*, 1956, 11, 217.
- 83 Petites causeries de diététique. XIV. Anorexies mentales. *Rev. méd. Liège*, 1956, 11, 249.
- 84 Petites causeries de diététique. XV. Les vitamines. *Rev. méd. Liège*, 1956, 11, 277.
- 85 Petites causeries de diététique. XVI. Faut-il manger des conserves ? *Rev. méd. Liège*, 1956, 11, 313.
- 86 Petites causeries de diététique. XVII. Le cholestérol. *Rev. méd. Liège*, 1956, 11, 341.
- 87 Petites causeries de diététique. XVIII. Le fer. *Rev. méd. Liège*, 1956, 11, 373.
- 88 Répartition et fréquence du goitre chez les recrues en Belgique (avec la coll. de L. Dewart). *Rev. méd. Liège*, 1956, 11, 653.
- 89 Incapacité de travail. *Rev. méd. Liège*, 1956, 11, 81.
- 90 Gériatrie hospitalière. *Rev. méd. Liège*, 1956, 12, 61.
- 91 L'université de Liège a installé une mission d'études au Haut-Katanga. *Rev. méd. Liège*, 1957, 12, 337.
- 92 La mesure du métabolisme de base. *Rev. méd. Liège*, 1957, 12, 381.
- 93 Un asile de vieillards pour indigènes au Congo. *Rev. méd. Liège*, 1957, 12, 415.
- 94 Le Congo et les Belges. *Rev. méd. Liège*, 1957, 12, 709.
- 95 Petites causeries de diététique. XIX. Encore de la diététique maigre. *Rev. méd. Liège*, 1958, 13, 224.
- 96 Résultats éloignés du traitement du goitre toxique par les rayons X. *Rev. méd. Liège*, 1958, 13, 685.
- 97 Sur le jugement prématuré de la valeur des sulfamidés hypoglycémiants (avec la coll. de T. Brakier). *Ann. endocrin.*, 1958, 18, 289.
- 98 *First International Symposium on Radioiodine. Treatment of Toxic Goitre and of Heart Disease.* Liège, 1958.
- 99 Diabète floride. *Rev. méd. Liège*, 1959, 16, 1.
- 100 Asystolie. *Rev. méd. Liège*, 1959, 16, 33.
- 101 Acidose diabétique. *Rev. méd. Liège*, 1959, 16, 61.

- 102 La station expérimentale du FULREAC. *Rev. méd. Liège*, 1959, 14, 177.
- 103 Pourquoi manger des fruits ? *Rev. méd. Liège*, 1959, 14, 252.
- 104 Diabète insipide. *Rev. méd. Liège*, 1959, 14, 114.
- 105 Myélome multiple. *Rev. méd. Liège*, 1959, 14, 189.
- 106 Hypoglycémie. *Rev. méd. Liège*, 1959, 14, 261.
- 107 Deux cas de livedo réticulaire (avec la coll. de J. Radoux). *Rev. méd. Liège*, 1959, 14, 357.
- 108 Développement sexuel et comportement. *Rev. méd. Liège*, 1959, 14, 388.
- 109 Thyroïdite ou cancer. *Rev. méd. Liège*, 1959, 14, 457.
- 110 Maladie de Basedow. *Rev. méd. Liège*, 1959, 14, 485.
- 111 Les tests de laboratoire et la clinique. *Rev. méd. Liège*, 1959, 14, 753.
- 112 Les tests de mesure du fonctionnement thyroïdien (avec la coll. de G. Merchie). *Rev. méd. Liège*, 1959, 14, 756.
- 113 Les antidiabétiques oraux dans le traitement du diabète sucré (avec la coll. de T. Brakier). *Rev. méd. Liège*, 1960, 15, 59.

PAUL DESAIVE

(1904-1962)

1945

PAUL-JEAN-LÉONARD DESAIVE naquit à Seraing le 8 décembre 1904, au sein d'une ancienne famille de la principauté de Liège et dans un modeste ménage bourgeois, ainsi qu'il se plaisait lui-même à le souligner en évoquant sa jeunesse heureuse mais austère, laborieuse mais parfois dure.

Son père, instituteur et moniteur d'éducation physique, termine sa carrière comme directeur de l'école des Rivageois. C'est un gymnaste, petit, un peu trapu, resplendissant de santé. Simple et réaliste, il mène une vie sédentaire sans histoire et laisse le souvenir d'un honnête homme, d'une grande bonté dont le nom reste attaché à la Concorde, association sérésienne pour l'éducation physique des jeunes. La maman, sérésienne comme son mari, est une petite femme menue, timide et effacée; douce, aimable, active et courageuse.

Telle se présente — me paraît-il — l'ambiance familiale dans laquelle Paul Desaive allait grandir et se révéler. Elle est empreinte de simplicité, d'honnêteté et de bonté. Elle lui apportera toute l'affection privilégiée qu'on réserve à un enfant unique. Elle lui procurera l'exemple parental d'une vie sérieuse, sans relief, mais laborieuse et droite. Paul Desaive sera, sa vie durant, l'enfant modèle, le fils prodige, le bonheur et le légitime orgueil de ses parents. Studieux, travailleur et d'une intelligence supérieure, il sort brillamment à 16 ans de l'Athénée royal de Liège où il a suivi les cours d'humanités anciennes. Il s'inscrit alors à l'Université de Liège en première candidature ingénieur puis passe dans la section des sciences naturelles et des sciences chimiques, pour opter ensuite en faveur des études de médecine. En juillet 1927, âgé de 22 ans, il reçoit son diplôme de docteur en médecine avec grande distinction et il a déjà à son actif deux années au cours desquelles il a collaboré, comme élève-assistant, à l'enseignement d'embryologie professé par Charles Julin. Le professeur Hans de Winiwarter, qui succède

à Julin, l'engage comme assistant. Il conservera ce mandat quatre ans, puis décidera de l'orientation principale de sa spécialisation mais en conservant, de cet assistantat, une formation solide et un goût évident pour l'histologie.

En 1932, Paul Desaive entre au Service de chirurgie sous la direction d'un maître éminent, le professeur Louis Delrez, qui lui enseigne son art et le marque de sa personnalité en lui faisant partager son intérêt tout particulier et ses projets pour le développement des thérapeutiques anticancéreuses. Ces circonstances décident de la double spécialisation future, chirurgicale et radiothérapique, de Paul Desaive qu'on retrouve en effet bientôt à Paris, stagiaire du professeur Regaud, l'illustre radiologue de l'Institut du radium.

De cette époque, datent les premières publications de Paul Desaive, travaux rédigés en collaboration ou non avec son maître Louis Delrez et relatifs à l'évolution, au traitement et au pronostic de divers cancers de la peau et des muqueuses, des adénocarcinomes ano-rectaux, des cancers du corps utérin, des tumeurs malignes de la glande thyroïde... Ensuite, marqué par son séjour à l'Institut du radium, il aborde une série de recherches histologiques sur l'ovaire de la lapine et sa réponse aux radiations ionisantes, cela pendant que le Fonds national de la recherche scientifique se l'attache au titre d'associé. Ces études expérimentales et ces travaux cliniques le signalent comme lauréat, en 1936, des Amis de l'Université de Liège et, en 1943, comme titulaire d'un prix de l'Académie des sciences. L'ensemble de ses recherches de radiobiologie ovarienne lui confère en 1940 le grade de docteur spécial en sciences radio-chirurgicales et lui donne accès, simultanément, aux fonctions d'agrégé de Clinique chirurgicale et de chef de travaux de radiothérapie.

Voici donc Paul Desaive installé dans cette double discipline thérapeutique radio-chirurgicale et armé pour affronter cette lutte impitoyable qu'il va mener sa vie durant, contre la maladie cancéreuse : elle l'obsède lorsqu'il voit souffrir et le passionne quand il se retire au laboratoire ou s'enferme la nuit dans son bureau-bibliothèque. Aux rares heures de trêve qu'il s'accorde, on le retrouve toujours chez lui, près d'une femme qu'il adore, autant qu'il l'admire, et près des enfants qu'il chérit après les avoir ardemment désirés. Paul Desaive avait épousé, en 1937, Valentine Witmeur, une nièce du professeur Emile Witmeur de la Faculté de philosophie et lettres ; elle était alors infirmière à l'hôpital universitaire qu'elle abandonna bientôt pour fonder un foyer uni et heureux où naquirent six enfants auxquels elle se consacra corps et âme pour la plus grande joie de son époux.

En 1945, Paul Desaive fut chargé du cours de pathologie chirurgicale générale dans notre *Alma Mater* et, quelques années plus tard, de

l'enseignement de la radiothérapie. C'est à cette époque que j'eus l'honneur et le privilège de le rencontrer et, bientôt, d'entrer à son service. Sans compter, il me fit bénéficier de sa science et de sa culture ; il m'entoura de son amitié puis de son affection et m'intégra, irréversiblement, à l'équipe qu'il se créait pour conduire à bien le programme qu'il s'était assigné dans l'enseignement, la clinique et la recherche carcinologiques.

Un peu trapu — comme son père — et un peu corpulent ; légèrement voûté, portant la longue blouse des cliniciens ou la petite chemise des chirurgiens... un front large et haut couronné de cheveux ondulés, châtain sombre déjà grisonnant et souvent en bataille... un visage assez carré avec un double menton discret ; une lèvre supérieure fine, barrée d'une traînée de nicotine et contrastant avec la lèvre inférieure, très épaisse, comme pour mieux retenir la cigarette anglaise qu'on lui voyait toujours et qui, souvent, l'aveuglait quelque instant... des yeux de velours, marron foncé — comme sa mère — admirables de douceur et de charme, brillants d'intelligence sous d'épais sourcils noirs... Toute la personnalité du maître se livrait dès la première rencontre, personnalité racée et séduisante avec quelques traits dominants tels une surprenante douceur, un esprit vif, un large humanisme, une courageuse ténacité, une exquise politesse, une grande timidité, une extrême et élégante simplicité... Tel je l'ai connu, tel il est resté, pour moi comme pour tous ceux qui l'ont connu.

Ce médecin, ce chirurgien, ce radiothérapeute, ce maître, ce père attentionné, ce mari aimant, j'ai vécu plus de dix ans dans son ombre et je l'ai vu sacrifier lentement sa vie à prolonger ou à alléger celle des autres, tout en servant de son mieux l'idéal universitaire et familial que, par ailleurs, il s'était défini. Au fil de cette dure carrière, les rares moments de détente étaient partagés en famille et réservés à quelques voyages en France, en Espagne ou en Italie, où son âme, très sensible à toutes les formes de l'Art, retrouvait, avec des distractions de qualité, le repos et la sérénité indispensables. Il aimait beaucoup la peinture des primitifs et celle des impressionnistes. Dans ses lectures, Balzac, Proust et Camus occupaient une toute première place et, de sa très riche discothèque, il sortait de préférence les pièces pour cordes de Vivaldi, Mozart, Beethoven, Aran Juez, Villa-Lobos... Cette musique, qu'il affectionnait tout spécialement, apaisait ses angoisses professionnelles et lui tenait compagnie au long des multiples nuits de travail à son bureau.

A dater de 1948, je devais être un des premiers témoins de la débordante activité du maître, au travail d'abord pour équiper parfaitement son département de radiothérapie à l'hôpital de Bavière dans le pavillon de radiologie, conçu à l'initiative de son prédécesseur le

professeur Van Pée et dont la construction s'achevait. L'Institut fut inauguré le 6 mai 1950 et Paul Desaive, avec une légitime fierté, pouvait y présenter un appareillage complet de curiethérapie et de radiothérapie statique de 50 à 400 kV ; un prototype de radiothérapie rotatoire élaboré par le docteur Herve, un de ses élèves ; un laboratoire équipé pour les applications cliniques des radionuclides et trois luxueux étages d'hospitalisation. Ensuite, un secteur privé pour la chirurgie des tumeurs y était installé et un premier appareil de télécobaltothérapie rotatoire était conçu et réalisé avec l'active collaboration de M. Lucas — un de ses amis, chef de service aux Ateliers de la Meuse — et d'un ingénieur-électricien, M. De Lattre, attaché au service de radiothérapie. En 1961, ce centre anticancéreux se parachevait par la construction d'une annexe, de fort belle architecture, abritant le Service des hautes énergies appliquées à la recherche et à la thérapeutique (S.H.E.A.R.T.).

Le SHEART complétait parfaitement nos possibilités thérapeutiques avec un générateur de rayons X et d'électrons d'énergie variable entre 5 et 35 MeV, deux appareils de radiothérapie mouvementée alimentés l'un, par du radiocésium et l'autre, par du cobalt radioactif, ainsi qu'un laboratoire pour la physique des radiations.

Le 21 avril de cette même année, il inaugurait le cours libre de cancérologie clinique, qui venait de lui être confié, par une mémorable leçon sur la philosophie des états cancéreux.

Pendant ces quelque dix dernières années, Paul Desaive s'épuisait par une activité enthousiaste, débordante, inlassable et multiforme, au service permanent de ses malades, de ses élèves et de ses collaborateurs dont le nombre, chaque année, était accru et parmi lesquels on distingue, actuellement, quatre agrégés de l'enseignement supérieur. Il publiait plus de deux cents notes, rapports ou monographies, consacrés, en ordre principal, aux différentes formes isolées ou associées de la thérapeutique anticancéreuse par la chirurgie, les radiations ionisantes, les médications cytostatiques ou les hormones. On soulignera, tout spécialement, dans cette large production écrite d'une plume étonnamment élégante, des études très complètes relatives aux tumeurs médiastinales, aux cancers strumiques et aux cancers multiples ainsi, bien sûr, que les recherches précédentes sur la radiobiologie de l'ovaire à laquelle il s'intéressait toujours.

Pendant ces mêmes années, Paul Desaive entrait comme correspondant à l'Académie royale de médecine de Belgique dont il fut lauréat en 1961. Il était membre de la Commission gouvernementale pour l'étude du cancer, membre du Conseil supérieur de l'œuvre nationale belge pour la lutte contre le cancer et de la Commission internationale similaire, puis succédait au professeur Jean Firket à la direction du Centre anticancéreux près de notre *Alma Mater*. En 1959-1960, il

assurait la présidence de la Société belge de radiologie et, deux ans plus tard, celle de la Société belge de chirurgie.

Pendant ces mêmes années aussi, il participe à de nombreux congrès à l'étranger et anime, par sa présence active, de multiples réunions scientifiques belges. Il entretient les meilleures relations avec les trois autres centres anticancéreux universitaires du pays et s'y fait nombre d'admirateurs et d'amis.

La mort le foudroie, le 22 mars 1962, au terme d'une journée harassante consacrée à ses malades, au seuil du printemps et au début de l'apogée de sa carrière.

Paul Desaive était commandeur de l'ordre de la Couronne, croix de guerre 1940-1945 et titulaire d'autres distinctions honorifiques belges et françaises.

Dans notre pays, son nom restera attaché à la cancérologie clinique. A Liège, il laisse le souvenir d'un illustre médecin dont la bonté rivalisait avec la science et le dévouement illimité.

Il lègue à notre Université un département de radiothérapie répondant aux exigences les plus modernes de la discipline ; il lègue aussi une tradition à laquelle ses anciens collaborateurs resteront fidèles pour progresser dans la voie tracée par lui et pour honorer la mémoire d'un maître et d'un homme qu'on ne peut oublier.

J. CLOSON.

PUBLICATIONS

- 1 Le traitement des pleurésies purulentes à streptocoques et de leurs séquelles par les auto-filtrats (en coll. avec L. Christophe). *Liège médical*, mars 1930, n° 13, 12 pages.
- 2 Recherches sur l'évolution du mésoblaste céphalique préotique de *Scyllium Canicula*. *Arch. biol.*, 1932, 43, n° 1, pp. 29-92.
- 3 Un cas de pleuro-pneumonie guérie par une injection intrafocale d'auto-filtrat. *Union méd. Canada*, avril 1932, 70, n° 4, pp. 583-588.
- 4 Quelques résultats de la vaccination régionale par la porte d'entrée (en coll. avec L. Christophe). *Liège médical*, avril 1932, n° 16.
- 5 Contribution à l'étude du cancer de la verge. *Le Cancer*, 1933, 10, n° 4, pp. 141-204.
- 6 Procédé de jéjunostomie (en coll. avec L. Delrez). *Presse méd.*, 5 juillet 1933, n° 53, pp. 1063-1064.
- 7 Statistique des épithéliomas de la cavité buccale antérieure (langue, plancher de la bouche, voûte palatine et face interne des joues) (en coll. avec L. Delrez). *Liège médical*, juin 1934, n° 23, 8 pages.
- 8 Un cas rare d'adéno-carcinome ano-rectal. *Liège médical*, juillet 1934, n° 30, 4 pages.

- 9 Considérations à propos de cent cas d'épithéliomas des lèvres (en coll. avec L. Delrez). *Liège médical*, octobre 1934, n° 41, 15 pages.
- 10 Un cas de pyo-pneumothorax à étiologie rare. *Bruxelles médical*, décembre 1934, n° 5, 3 pages.
- 11 Considérations sur la radiothérapie des cancers du col utérin et sur les complications infectieuses de ce traitement. *Le Cancer*, 1934, 11, n° 4, pp. 213-230.
- 12 Les cancers thyroïdiens et leur traitement. *Le Cancer*, 1934-1935, 11, numéro hors série (monographie : *Les hyperthyroïdies et les cancers du corps thyroïde*), pp. 63-110.
- 13 Considérations à propos de cent cas de sarcomes (en coll. avec L. Delrez, P. Van Pée et P. Dumont). *Rev. belge sc. méd.*, janvier 1935, 7, n° 1, 9 pages.
- 14 A propos de la réaction d'Aron pour le diagnostic du cancer (en coll. avec L. Coheur). *Arch. intern. méd. expér.*, mars 1935, 9, n° 4, pp. 391-394.
- 15 Betrachtungen über 26 Fälle von Epitheliomen an den Extremitäten. *Strahlentherapie*, 1935, 54, pp. 227-237.
- 16 Recherches sur la radio-sensibilité ovarienne.
1^{er} mémoire : Effets des doses fractionnées de Prolan sur la morphologie de l'ovaire de lapine adulte. Essai d'interprétation statistique des phénomènes observés. *Arch. Biol.*, 1935, 46, n° 3, pp. 429-473.
- 17 *2^e mémoire* : Effets des doses fractionnées de rayons X sur la morphologie de l'ovaire de lapine adulte. Essai d'interprétation statistique des phénomènes observés. *Arch. Biol.*, 1935, 46, n° 3, pp. 475-506.
- 18 *3^e mémoire* : Effets, en association, des doses fractionnées de Prolan et de rayons X sur la morphologie de l'ovaire de lapine adulte. Essai d'interprétation morphologique des phénomènes observés. *Arch. Biol.*, 1935, 46, n° 4, pp. 669-694.
- 19 *4^e mémoire* : Essai d'application d'une théorie énergétique de discontinuité à l'interprétation des actions sur l'ovaire de lapine adulte, des rayons X et du Prolan. *Arch. Biol.*, 1935, 46, n° 4, pp. 695-715.
- 20 Les épithéliomas du pavillon de l'oreille et leur traitement. *Le Cancer*, 1935, 12, n° 4, pp. 273-286.
- 21 Considérations à propos du traitement par les radiations des formes inopérables de cancers du sein. *Scalpel*, décembre 1935, n° 51, pp. 1-12.
- 22 Considérations à propos de 26 cas d'épithéliomas des membres. *Liège médical*, octobre 1936, n° 42, pp. 1209-1214.
- 23 A propos du rôle et de l'origine des histiocytes dans l'ovaire irradié de lapine adulte. *Arch. Biol.*, 1936, 47, n° 3, pp. 385-398.
- 24 Syndrome de Kummel-Verneuil et radiothérapie. *J. belge radiol.*, 1936, 25, n° 141, pp. 114-121.
- 25 Un cas de cancer triple. Etude physico-chimique du milieu sanguin. *Rev. belge sc. méd.*, mars 1936, 8, n° 3, pp. 194-202.
- 26 Les infections secondaires du cancer cervico-utérin. Leur importance au point de vue du pronostic et du traitement par les radiations. *Paris médical*, mars 1936, 11 pages.
- 27 Note à propos de l'emploi du venin de cobra dans les algies cancéreuses. *Liège médical*, janvier 1936, n° 1, 6 pages.
- 28 Les tumeurs des glandes salivaires. *Rev. belge sc. méd.*, mars 1936, 8, n° 3, pp. 170-193.
- 29 Réflexions au sujet du traitement, par les radiations, des métastases vertébrales des cancers du sein. *Scalpel*, juin 1936, n° 23, 15 pages.

- 30 Deux cas de cancer primitif de l'urètre féminin, soignés exclusivement par les irradiations. *Bruxelles médical*, août 1936, n° 41, 4 pages.
- 31 Intérêt clinique des adénopathies « signal » (en coll. avec L. Verlinden). *Liège médical*, décembre 1936, n° 51, 6 pages.
- 32 Après le deuxième congrès international de lutte scientifique et sociale contre le cancer (en coll. avec J. Firket et M. Chèvremont). *Liège médical*, novembre-décembre 1936, 44 pages.
- 33 La cellule et le problème du cancer. *Le Carabin*, 1936, nos 4 et 5, 18 pages.
- 34 Considérations au sujet du traitement par les radiations des tumeurs rétro-péritonéales primitives inopérables. *Rev. belge sc. méd.*, octobre 1937, 9, n° 8, pp. 501-514.
- 35 Modalités et résultats du traitement par les radiations des cancers du côlon terminal (en coll. avec L. Delrez). *Scalpel*, octobre 1937, n° 42, 8 pages.
- 36 Considérations à propos du diagnostic des embryomes cervicaux malins. *Liège médical*, novembre 1937, n° 48, 6 pages.
- 37 Contribution à l'étude des embryomes cervicaux. *Rev. belge sc. méd.*, février 1938, 10, n° 2, pp. 57-58.
- 38 Hypertrophie congénitale du membre inférieur gauche. Résultat éloigné de l'irradiation des zones épiphysaires de croissance. *J. radiol. élect.*, mai 1938, 22, n° 5, pp. 222-231.
- 39 Etude comparée de 350 tumeurs bénignes et malignes de la glande mammaire. *Rev. belge sci. méd.*, novembre 1938, 10, n° 9, pp. 533-572.
- 40 Contribution à l'étude des cancers multiples non systématisés (en coll. avec J. Firket, M. Chèvremont et A. Dardenne). *Bull. Ass. franç. étude cancer*, janvier 1939, 28, n° 1, p. 28.
- 41 Le fibro-adéno-myxome intracanaliculaire géant du sein, type phyllode de Johann Müller. *Liège médical*, mars 1939, n° 10, 7 pages.
- 42 Considérations biologiques et cliniques sur la radiothérapie post-opératoire préventive des cancers du sein (en coll. avec J. Firket). *Bull. Ass. franç. étude cancer*, juin 1939, 28, n° 5, pp. 703-711.
- 43 Contribution à l'étude des métastases osseuses des épithéliomas épidermoïdes (en coll. avec L. Verlinden). *Acta Unio Intern. Cancr.*, 1939, 4, n° 3-4, pp. 768-773.
- 44 Contribution à l'étude des métastases osseuses des épithéliomas épidermoïdes (en coll. avec L. Verlinden). *Bull. Ass. franç. étude cancer*, novembre-décembre 1939, 28, n° 6, pp. 956-966.
- 45 *Contribution radio-biologique à l'étude de l'ovaire* (thèse de doctorat spécial en sciences radio-chirurgicales). Liège, Vaillant-Carmanne, 1940, 338 pages.
- 46 Une observation rare de cancer utérin; apparition à deux ans d'intervalle, d'un adéno-acanthome du col, puis d'un adéno-épithéliome papillifère du corps. *Rev. belge sci. méd.*, janvier 1940, 12, n° 1, pp. 12-23.
- 47 Les épithéliomas mammaires et leur traitement. *Rev. belge sci. méd.*, avril-mai 1941, 13, n° 4-5, pp. 151-204.
- 48 Contribution radio-biologique à la démonstration de la fixité, dans l'ovaire de lapine adulte, des sources du développement folliculaire. *Acta neerland. morphol. norm. et pathol.*, 1941, 4, n° 1, pp. 10-30.
- 49 Les tumeurs de la glande sublinguale. *Rev. belge sc. méd.*, mai 1942, 14, n° 5, pp. 178-187.
- 50 A propos des cancers multiples non systématisés. Un exemple rare d'association d'une tumeur du corpuscule carotidien et d'un épithélioma du sein. *Scalpel*, juillet 1942, n° 21, 6 pages.

- 51 Contribution à l'étude des néoplasmes salivaires (en coll. avec J. Duckerts). *Arqu. patol.*, 1942, 14, n° 3, pp. 396-491.
- 52 Considérations à propos du traitement par les rayons X d'un cas d'œdème congénital du membre supérieur. *Rev. belge sc. méd.*, mars 1943, 15, n° 3, pp. 102-119.
- 53 Un maître : Louis Delrez. *Le Carabin*, février 1946, n° 1, 4 pages.
- 54 De l'éventuelle influence de la suppression de l'hormone ovarienne sur le développement et l'évolution des cancers mammaires. *Acta chir. belg.*, février 1946, 45, n° 2, pp. 41-64.
- 55 L'évolution thérapeutique des cancers épithéliaux de la cavité buccale. *Arch. wall. stomatol.*, avril 1946, n° 2, pp. 45-50.
- 56 Technique des greffes cutanées, aérées et surveillées (en coll. avec Luc Tilmant). *Rev. belge sci. méd.*, avril 1946, 17, n° 2, pp. 102-107.
- 57 Deux types d'affections du médiastin à développement ultérieur intrathoracique gauche (en coll. avec A. Reginster). *Acta chir. belg.*, avril 1946, 45, n° 2, pp. 186-208.
- 58 Au Professeur Louis Delrez in memoriam. *Rev. méd. Liège*, 1946, 1, n° 1, pp. 10-11.
- 59 Les tumeurs intrathoraciques considérées au point de vue de leurs indications thérapeutiques chirurgicales tout particulièrement. *Rev. méd. Liège*, 1946, 1, n° 4, pp. 90-101.
- 60 Considérations statistiques et anatomo-cliniques à propos de 207 cas de cancers multiples. *Rev. belge pathol. méd. expér.*, juillet 1947, 18, n° 3, pp. 173-243.
- 61 Considérations à propos de l'ostéochondrite disséquante (en coll. avec J. Massart). *J. belge radiol.*, 1947, 30, n° 4, pp. 444-448.
- 62 Leçon inaugurale du cours de pathologie chirurgicale générale. *Rev. méd. Liège*, 1947, 2, n° 10, pp. 249-253.
- 63 L'exérèse chirurgicale des tumeurs du poumon et du médiastin. *Rev. méd. Liège*, 1947, 2, n° 18, pp. 493-503.
- 64 Modalités thérapeutiques et résultats obtenus dans 273 cas de cancer de la cavité buccale antérieure (en coll. avec H. Betz). *Arch. stomatol.*, octobre 1947, 2, n° 4, pp. 178-212.
- 65 Acquisitions récentes dans le domaine de la radiothérapie du cancer. *Rev. méd. Liège*, 1947, 2, n° 23, pp. 611-620.
- 66 Contribution à l'étude du mécanisme de l'évolution et de l'involution folliculaires dans l'ovaire de lapine adulte. *Arch. biol.*, 1947, 58, n° 4, pp. 331-446.
- 67 Considérations statistiques et anatomo-cliniques au sujet de 207 cas de cancers multiples. *Rev. méd. Liège*, 1948, 3, n° 19, pp. 541-544.
- 68 Acquisitions récentes dans le domaine de la thérapeutique du cancer. *Confiance*, juillet 1948, n° 4, pp. 1-2.
- 69 Contribution à l'étude du mécanisme de l'évolution et de l'involution folliculaires dans l'ovaire de lapine adulte (2^e partie). *Arch. biol.*, 1948, 59, n° 1, pp. 31-146.
- 70 La curiethérapie intrabronchique (en coll. avec A. Herve, H. Ramioul et J. Govaerts). *J. radiol. électrol.*, 1948, 29, n° 5-6, pp. 267-269.
- 71 Le cancer de l'urètre féminin (étude de 21 cas) (en coll. avec H. Ramioul). *Soc. belge urol.*, décembre 1948, n° 2, pp. 43-49.
- 72 La curiethérapie intra-bronchique (en coll. avec A. Herve et H. Ramioul). *J. belge radiol.*, 1948, 31, n° 2, pp. 127-138.

- 73 Un cas de mycosis fongoïde traité par injections intraveineuses d'ypérite à l'azote (en coll. avec G. Van Steenacker et A. Herve). *Arch. belges dermatol. et syphiligr.*, 1948, 4, n° 3, 12 pages.
- 74 Considérations à propos des hernies diaphragmatiques d'origine traumatique. *Acta chir. belg.*, 1948, 47, n° 8, pp. 473-482.
- 75 Diagnostic et traitement des hernies et des éventrations diaphragmatiques. *Rev. méd. Liège*, 1949, 4, n° 4, pp. 101-110.
- 76 Les tumeurs du médiastin (en coll. avec G. Leroux, A. Herve et H. Ramioul). *Acta chir. belg.*, 1949, supplément, pp. 1-228.
- 77 Au sujet d'un cas rare de vésicule biliaire surnuméraire d'allure kystique (en coll. avec H. Betz). *Acta gastro-enterol. belg.*, 1949, 12, n° 9-10, pp. 577-581.
- 78 Le syndrome de Pancoast-Tobias. *Rev. méd. Liège*, 1949, 4, n° 16, pp. 494-497.
- 79 Le cancer mammaire bilatéral. *J. radiol. électrol.*, 1949, 30, n° 5-6, pp. 335-338.
- 80 Etude des processus compensateurs de l'appareil folliculaire dans l'ovaire de lapine adulte. *Arch. biol.*, 1949, 60, n° 2, pp. 137-205.
- 81 Etude des follicules à ovocytes doubles ou multiples dans l'ovaire de lapine adulte. *Arch. biol.*, 1949, 60, n° 4, pp. 356-405.
- 82 Etude des modalités réactionnelles du tissu de soutien de l'ovaire adulte en liaison avec les variations de composition et de forme de l'appareil folliculaire. *Arch. biol.*, 1949, 60, n° 4, pp. 409-438.
- 83 Revue des travaux belges publiés depuis 1936 sur le problème du cancer. *Arch. med. belg.*, 1949, n° 5, pp. 321-356.
- 84 Revue des travaux belges publiés depuis 1936 sur le problème du cancer. *Arch. med. belg.*, 1949, n° 6, pp. 457-483.
- 85 Le cancer du pénis et son traitement actuel (en coll. avec H. Ramioul). *Acta chir. belg.*, 1950, 49, n° 3, pp. 253-315.
- 86 Considérations thérapeutiques à propos de 102 cas de cancers vulvaires et vulvo-urétraux (en coll. avec O. Gosselin, H. Ramioul et A. Collard). *Gynaecologia*, 1950, 129, n° 2, pp. 94-122.
- 87 *Le nouveau pavillon de radiologie à l'hôpital de Bavière. 25^e anniversaire de l'Assistance publique et du Centre anticancéreux, Liège, Commission de l'Assistance publique de la Ville de Liège et Université de Liège*, 1950, 62 pages.
- 88 Le 25^e anniversaire du Centre anticancéreux de l'Université de Liège (en coll. avec G. Leroux et J. Firket). *Rev. méd. Liège*, 1950, 5, n° 15, pp. 405-424.
- 89 La curieterapia intrabronchial (en coll. avec A. Herve et J. Closon). *Boletín español otorrinolaringología y bronco-esofagología*, supplément à *Domus Medici*, avril-juin 1950, 3, n° 4-5-6, pp. 211-215.
- 90 Application des isotopes radio-actifs au diagnostic chirurgical. *Lyon chir.*, novembre-décembre 1950, 45, n° 8, pp. 993-1002.
- 91 Considérations cliniques et pathologiques au sujet des cancers recto-coliques multiples (en coll. avec E. Monnoyer). *Acta gastro-enterol. belg.*, 1950, 13, n° 11, pp. 999-1010.
- 92 Contribution à l'étude des cancers multiples des côlons (en coll. avec E. Monnoyer). *Congrès franç. chirurgie*, 53^e session, Paris, 1950. *Rapports, discussions et communications particulières*. Paris, Presses universitaires de France, 1950, pp. 288-292.

- 93 Mise au point, préalable au 5^e Congrès international de cancérologie, des acquisitions récentes réalisées dans le domaine de la pathogénie et de la thérapeutique du cancer. *Rev. méd. Liège*, 1950, 5, n° 18, pp. 509-520.
- 94 Atrésie folliculaire par rupture intra-ovarienne chez la lapine adulte. *Arch. biol.*, 1951, 62, n° 1, pp. 97-105.
- 95 Considérations sur 60 cas de cancer du col utérin (en coll. avec E. Monnoyer). *Acta chir. belg.*, 1951, 50, n° 3, pp. 138-141.
- 96 Préambule expérimental à l'étude des possibilités théoriques de l'utilisation en chirurgie des greffes intraspléniques (en coll. avec D. Mewissen et J. Closon). *Acta chir. belg.*, 1951, 50, n° 4, pp. 173-184.
- 97 Or radioactif Au 198 et articulations (en coll. avec J. Closon). *J. belge radiol.*, 1951, 34, n° 4, pp. 438-444.
- 98 Radiothérapie des granulomes chroniques (en coll. avec A. Herve et J. Closon). *J. belge radiol.*, 1951, 34, n° 4, pp. 466-469.
- 99 Néoplasmes après extraction dentaire ? (en coll. avec H. Brabant). *Arch. stomatol.*, avril 1951, 6, n° 2, pp. 88-93.
- 100 Relations réciproques entre les affections du sang et celles du tractus œso-gastro-duodénal, envisagées sous l'angle de l'électronique médicale (en coll. avec A. Herve, H. Betz, J. Closon et D. Mewissen). *Acta gastroenterol. belg.*, mai 1951, 14, supplément, pp. 481-502.
- 101 Le cancer thyroïdien (en coll. avec J. Closon). *Rev. méd. Liège*, 1951, 6, pp. 21-30 ; pp. 49-58 ; pp. 129-150 ; pp. 172-186 ; pp. 205-215 ; (en coll. avec J. Closon et A. Herve), pp. 330-355.
- 102 Formes, prévention et traitement des manifestations cliniques de la guerre atomique. *Rev. méd. Liège*, 1951, 6, n° 17, pp. 576-583.
- 103 Etat actuel du traitement des principaux types de cancer. Possibilités comparées de la chirurgie, des rayons X, du radium, des isotopes radioactifs et de certains procédés médicamenteux, utilisés seuls ou en association. *Rev. méd. Liège*, 1951, 6, n° 18, pp. 608-628.
- 104 Etude des greffes thyroïdiennes intraspléniques principalement au point de vue de leur réponse à l'iode radio-actif I 131 (en coll. avec D. Mewissen et J. Closon). *J. Physiologie*, 1951, 43, pp. 703-712.
- 105 Les indications de l'emploi des radio-isotopes artificiels en vue du diagnostic et du traitement des affections tumorales. *Bull. Acad. roy. méd. Belgique*, 1951, 6^e série, 16, n° 7, pp. 402-433.
- 106 *Le cancer thyroïdien* (en coll. avec J. Closon). Liège, Vaillant-Carmanne, 1952, 104 pages.
- 107 Les à-côtés dangereux de la thérapeutique des cancers. *Arch. belges méd. soc.*, mars 1952, n° 3, pp. 123-130.
- 108 Etude expérimentale des possibilités cliniques des greffes intra-spléniques. *Ann. médico-chir. Centre*, 1952, 8, n° 3, pp. 117-119.
- 109 Influence réciproque de l'acide ascorbique et des hormones préhypophysaires gonadotropes sur l'ovaire de lapine adulte (en coll. avec R. Ghys). *Ann. endocr.*, 1952, 13, n° 3, pp. 505-508.
- 110 Influence des gonadotrophines sur le débit rénal, en acide ascorbique, de la lapine adulte (en coll. avec R. Ghys). *Ann. endocr.*, 1952, 13, n° 4, pp. 681-686.
- 111 Causes de la stérilité des souris femelles irradiées *in toto* et protégées par la cystinamine (en coll. avec Z. Bacq et A. Herve). *Experientia*, 1952, 8, n° 11, p. 436.
- 112 Les hamartomes pulmonaires. *Acta chir. belg.*, 1952, 51, n° 6, pp. 551-560.
- 113 Fibro-lipo-myxome du diaphragme (en coll. avec J. Closon). *J. intern. chir.*, juillet-août 1952, 12, n° 4, pp. 272-280.

- 114 Considérations à propos de deux tumeurs rétropéritonéales primitives, dont l'observation clinique porte sur une période longue de 20 ans. *Acta gastroenterol. belg.*, 1952, 15, n° 7-8, pp. 589-604.
- 115 Anévrysme cirsoïde du cuir chevelu (en coll. avec E. Monnoyer). *Acta chir. belg.*, 1952, 51, n° 7, pp. 641-647.
- 116 Régression spectaculaire, sous l'influence de l'ACTH, des diverses localisations d'une maladie de Brill-Symmers (en coll. avec J. Lamberty, E. Monnoyer et A. Herve). *Rev. belge pathol. méd. expér.*, novembre 1952, 22, n° 3, pp. 132-137.
- 117 Sarcome axillaire chez un nouveau-né. *Rev. belge pathol. méd. expér.*, novembre 1952, 22, n° 3, pp. 155-166.
- 118 Les néoformations intrathoraciques pauci-symptomatiques (en coll. avec G. Leroux, E. Monnoyer et J. Lavigne). *Rev. méd. Liège*, décembre 1952, 7, supplément 1, 35 pages.
- 119 Régression rapide sous l'influence de la para-oxy-propio-phénone (corps 365) d'un adénome thyroïdien en poussée subaiguë au cours de l'évolution d'un cancer génital grave (en coll. avec E. Monnoyer). *Presse méd.*, décembre 1952, 60, n° 83, pp. 1825-1826.
- 120 Considérations étiologiques et pathogéniques à propos de 77 cas de cancers thyroïdiens (en coll. avec J. Closon). *Acta Unio Intern. Cancr.*, 1952, 8, n° 2, pp. 583-586.
- 121 Considérations cliniques et expérimentales sur l'hydarthrose périodique d'origine endocrinienne (en coll. avec A. Demelenne et M. Leclercq). *Bull. Acad. roy. méd. Belgique*, 1952, 6^e série, 17, n° 11, pp. 573-592.
- 122 Influence des autogreffes préportales d'ovaires sur le développement des tumeurs malignes hétérogènes. *Congrès franç. chirurgie*, 54^e session, Paris, 1952. *Rapports, discussions et communications particulières*. Paris, Presses universitaires de France, 1952, pp. 467-471.
- 123 Observations relatives à 1 236 cas de cancers du col utérin (en coll. avec J. Closon et O. Gosselin). *Bull. Fédér. soc. gynéc. obstét.*, 1953, 5, n° 2, pp. 128-136.
- 124 La pneumonie suppurée non spécifique chronique (syndrome de Kershner et Adams) (en coll. avec G. Leroux). *Acta chir. belg.*, janvier 1953, 52, n° 1, pp. 38-46.
- 125 De l'éventuelle action de freinage des autogreffes préportales d'ovaires sur le développement des tumeurs malignes hétérogènes. *Rev. lyonn. méd.*, 1953, 2, n° 2, pp. 45-58.
- 126 Etude de l'évolution et de l'involution folliculaires dans les autogreffes intraspléniques d'ovaires chez la lapine adulte. *Bull. Ass. anat.*, 1953, n° 74, pp. 377-396.
- 127 A propos du diagnostic différentiel des tumeurs tubo-ovariennes (en coll. avec E. Monnoyer). *Acta clin. belg.*, 1953, 8, n° 1, pp. 33-36.
- 128 In memoriam. Le professeur Paul Van Pée (en coll. avec G. Leroux). *Rev. méd. Liège*, 1953, 8, n° 12, pp. 377-378.
- 129 Principes, indications et premiers résultats de la chirurgie fonctionnelle en cancérologie. *Rev. méd. Liège*, octobre 1953, 8, n° 20, pp. 645-651.
- 130 Essai d'interprétation endocrinienne des ruptures folliculaires intraovariennes chez la lapine adulte. *Ann. endocr.*, 1953, 14, n° 4, pp. 563-571.
- 131 Premiers résultats de l'implantation intrasplénique d'un ovaire, après castration, chez des femmes atteintes de cancers généralisés. *Ann. endocr.*, 1953, 14, n° 4, pp. 572-576.

- 132 Du traitement des cancers épidermoïdes développés sur acné conglobata (en coll. avec S. Lapière, Ch. Fassotte et J. P. Duesberg). *Acta chir. belg.*, 1953, 52, n° 7, pp. 679-685.
- 133 Du comportement des testicules chez des souris irradiées et protégées par un sel de Bécaptan (en coll. avec Z. Bacq et A. Herve). *J. belge radiol.*, 1953, 36, n° 4, pp. 505-525.
- 134 Du pronostic des sarcomes, lymphoïdes en particulier, ayant pour point de départ le triangle de Scarpa (en coll. avec H. Betz). *Congrès franç. chirurgie*, 55^e session, Paris, 1953. *Rapports, discussions et communications particulières*. Paris, Presses universitaires de France, 1953, pp. 375-382.
- 135 Chirurgie fonctionnelle du cancer et greffe intrasplénique d'ovaire après castration. *Bruxelles médical*, janvier 1954, 34, n° 1, pp. 12-17.
- 136 Observations relatives à 1236 cas de cancers du col utérin (en coll. avec J. Closon et O. Gosselin). *Bruxelles médical*, février 1954, 34, n° 9, pp. 372-380.
- 137 Le traitement de la lymphogranulomatose maligne par les injections intra-artérielles d'ypérite à l'azote et de chloramphénicol (en coll. avec J. Closon et J. Lavigne). *Rev. méd. Liège*, 1954, 9, n° 4, pp. 112-120.
- 138 Il trattamento della linfogranulomatosi con iniezioni intra arteriose di azoiprite e cloramfenicolo. *Omnia Therapeutica*, 1954, 5, n° 2, pp. 174-175.
- 139 Histogénèse des tumeurs développées au niveau d'implants ovariens intraspléniques chez la lapine adulte castrée. *Bull. Ass. anat.*, février 1954, n° 79, pp. 472-483.
- 140 Acné conglobata et cancer épidermoïde. *Acta Unio Intern. Cancr.*, 1954, 10, n° 2, pp. 114-116.
- 141 Description d'un appareil de télécuriethérapie rotatoire (en coll. avec P. Lucas et P. De Lattre). *Acta radiol.*, mai 1954, 41, n° 5, pp. 466-472.
- 142 Des relations réciproques de la thyrostimuline, de la thyroxine et de l'acide ascorbique (en coll. avec R. Ghys). *Ann. endocr.*, 1954, 15, n° 2, pp. 213-219.
- 143 La télécuriethérapie de mouvement au radio cobalt Co 60. *J. belge radiol.*, 1954, 37, n° 2, pp. 196-231.
- 144 Influences du mode d'irradiation, de l'hypophysectomie, des hormones gonadotropes et des radio-protecteurs chimiques sur la réponse de l'ovaire de lapine aux rayons Röntgen. *Acta radiol.*, juin 1954, 41, n° 6, pp. 545-557.
- 145 Possibilités thérapeutiques des isotopes radio-actifs et plus particulièrement du radio-cobalt. *Rev. méd. Liège*, 1954, 9, n° 21, pp. 645-652.
- 146 La grande peur du temps présent. *Confiance*, décembre 1954, n° 22, pp. 1-2.
- 147 Des conséquences éloignées du traitement par le radium de certains angiomes vulvaires. *J. belge radiol.*, 1954, 37, n° 4, pp. 557-561.
- 148 Le « fibrome récidivant » ou « tumeur desmoïde » du thorax (en coll. avec H. Betz). *Acta chir. belg.*, 1954, 53, n° 8, pp. 765-782.
- 149 L'auto-implantation gonadale intrasplénique envisagée dans le cadre de la chirurgie des cancers. 15^e Congr. Soc. intern. chir., Lisbonne, 1953. *Procès-verbaux, exposés et discussions des questions à l'ordre du jour*. Bruxelles, Impr. de Smedt, 1954, pp. 1014-1024.
- 150 Influence des doses élevées de méthyl-bis-(2-chloroéthyl)amine sur l'ovaire de lapine adulte, avec ou sans préparation par la bétamercaptoéthylamine. *Radiobiology Symposium 1954. Proceedings of the Symposium held at Liege August-September 1954*. Z. M. Bacq et P. Alexander ed., Londres, Butterworth, 1955, pp. 340-356.
- 151 Note thérapeutique à propos de la maladie d'Osgood-Schlatter. *Rev. méd. Liège*, 1955, 10, n° 3, pp. 70-72.

- 152 Les tumeurs « lentes » des maxillaires. *Acta chir. belg.*, 1955, 54, n° 1, pp. 27-71.
- 153 Influence des doses faibles de méthyl-bis(2 Chloroéthyl)aminé sur l'ovaire de lapine adulte. *Bull. Ass. anat.*, février 1955, n° 84, pp. 154-178.
- 154 Les épithéliomas des os longs. *Bull. Acad. roy. méd. Belgique*, 1955, 6^e série, 20, n° 3, pp. 105-124.
- 155 Considérations anatomo-cliniques à propos de l'évolution maligne du fibroadéno-myxome intracanaliculaire géant du sein type phyllode de Johann Müller (en coll. avec H. Betz). *Presse méd.*, avril 1955, 63, n° 30, pp. 629-632.
- 156 Influence de la β -mercaptoéthylamine sur la réponse de l'intestin grêle du rat à une irradiation röntgénienne localisée (en coll. avec J. Varetto-Denoël). *Experientia*, 1955, 11, pp. 242-248.
- 157 Ypérite à l'azote et radio-protection chimique (en coll. avec J. Varetto-Denoël). *Acta Unio intern. Cancr.*, 1955, 11, n° 2, pp. 115-138.
- 158 Des difficultés du diagnostic différentiel entre tumeurs bénignes et malignes et granulomes chroniques intrathoraciques. *Symposium de chirurgie thoracique*, première question : Les pseudo-cancers du poumon et de la plèvre. *Acta chir. belg.*, 1955, supplément II, pp. 43-56.
- 159 L'épithélioma osseux cylindro-stellaire (dit adamantin). *J. belge radiol.*, 1955, 38, n° 3, pp. 290-374.
- 160 Le laboratoire au service de la clinique, dans la lutte contre le cancer. *Confiance*, décembre 1955, n° 26, pp. 1-2.
- 161 Diagnostic, traitement et prophylaxie des accidents provoqués par les radiations (en coll. avec J. Garsou). *Arch. belges méd. soc.*, 1955, 13, n° 10, pp. 666-688.
- 162 Influence des androgènes sur le comportement hypophysaire de la souris C₃H (en coll. avec J. Varetto-Denoël). *Ann. endocr.*, 1955, 16, n° 6, pp. 923-931.
- 163 De l'intérêt des tumeurs lentes des maxillaires envisagées au point de vue de l'odonto-stomatologiste. *J. dentaire belge*, 1955, n° 6, pp. 391-428.
- 164 Recherches au moyen de radio-isotopes. *Symposium national sur les radio-isotopes*. Bruxelles, Institut interuniversitaire des sciences nucléaires, 1955, 6 pages.
- 165 Considérations statistiques et anatomo-cliniques sur 308 cas de cancers multiples. *Acta gastro-enterol. belg.*, 1956, 19, n° 1, pp. 7-69.
- 166 Les opérations de chargement de l'appareil rotatoire à cobalt radio-actif de l'Université de Liège (en coll. avec M. Donnay, J. Govaerts, J. Garsou). *Rev. univ. mines*, mars 1956, 9^e série, 12, n° 3, pp. 84-88.
- 167 Les opérations de chargement de l'appareil rotatoire à cobalt radio-actif de l'Université de Liège (en coll. avec M. Donnay, J. Govaerts, J. Garsou). Liège, Vaillant-Carmanne, 1956, 7 pages.
- 168 L'appareil à télécuriethérapie rotatoire au cobalt radio-actif de l'Université de Liège. Essais physiques et biologiques (en coll. avec J. Garsou). *Rev. méd. Liège*, 1956, 11, n° 7, pp. 181-185.
- 169 Observations cliniques en faveur de l'existence de relations entre la fonction thyroïdienne et le comportement de cancers hétérologues. *Acta chir. belg.*, 1956, 55, n° 1, pp. 25-49.
- 170 Über Beziehungen zwischen Kropf und Krebs anderer Organe und über experimentellen Schilddrüsenkrebs. *Krebsforschung und Krebsbekämpfung*. A. Dietrich ed., Munich, Urban et Schwarzenberg, 1956. *Sonderbände zur Strahlentherapie*, Band 34, pp. 134-139.

- 171 Du rôle de la vitamine C dans le fonctionnement de l'ovaire. *Bull. Ass. anat.*, juin 1956, n° 89, pp. 431-462.
- 172 De l'éventuelle influence des états thyroïdiens sur la genèse et le comportement des cancers. *J. belge radiol.*, 1956, 39, n° 4, pp. 546-560.
- 173 A propos des effets biologiques des radicaux libres semi-quinoniques (en coll. avec J. Garsou et J. Varetto-Denoël). *C. R. Soc. biol.*, 1956, 150, n° 4, p. 803.
- 174 Le cobalt radio-actif Co 60 et ses possibilités thérapeutiques. *Acta belg. milit.*, mars-juin 1956, 2, n° 1-2, pp. 19-28.
- 175 Du rôle de la surrénale dans l'ovulation (en coll. avec R. Ghys). *Ann. endocr.*, 1956, 17, n° 3, pp. 451-461.
- 176 Le traitement des tumeurs gastriques d'origine mésodermique lympho-granulomateuse ou réticulo-endothéliale. *Congrès franç. chirurgie*, 58^e session, Paris, 1956. *Rapports, discussions et communications particulières*. Paris, Presses univ. France, 1956, pp. 297-302.
- 177 Considérations à propos de l'ostéoporose radiologique. *Acta chir. et Acta orthopaed. belg.*, 1956, supplément 1, pp. 491-497.
- 178 Der Krebs der Schilddrüse. *Dtsch. med. J.*, juin 1957, 8, n° 6, pp. 310-317.
- 179 Croissance tumorale et substances d'arrêt. *Path. biol.*, 1957, 5, n° 12, pp. 547-572.
- 180 Etude des anomalies mitotiques dans le duodénum irradié du rat, avec ou sans protection par la β -mercaptoéthylamine (en coll. avec J. Varetto-Denoël). *Bull. Acad. roy. méd. Belgique*, 1957, 6^e série, 22, n° 12, pp. 125-136.
- 181 Principe d'un dosimètre intégrateur pour cyclothérapie au cobalt 60 (en coll. avec A. Bercy, J. Defechereux, J. Garsou et G. Thiry). *J. radiol. électrol.*, 1957, 38, n° 5-6, pp. 443-444.
- 182 Un dosimètre électronique pour cobalthérapie (en coll. avec A. Bercy, J. Defechereux, J. Garsou et G. Thiry). *J. radiol. électrol.*, 1957, 38, n° 5-6, pp. 445-447.
- 183 Considérations à propos des thyroïdites et des strumites. *Acta chir. belg.*, 1957, 56, n° 6, pp. 639-676.
- 184 Le cancer thyroïdien. *Acta chir. belg.*, 1957, 56, pp. 705-733 ; pp. 878-889 ; pp. 977-987.
- 185 Restoration of primordial follicles in the irradiated ovary. *Advances in radiobiology. Proceedings of the 5th Intern. Conference on Radiobiology held in Stockholm on 15th-19th August, 1956*. G. C. de Hevesy, A. G. Forssberg et J. D. Abbatt Edimbourg, Oliver and Boyd, 1957, pp. 274-280.
- 186 Principes et modalités d'application d'un appareil de télécuriethérapie rotatoire au cobalt radio-actif $^{60}_{27}\text{Co}$ (en coll. avec J. Garsou et R. Ghys). *J. belge radiol.*, 1957, 40, n° 4, pp. 442-543.
- 187 De quelques aspects de la propédeutique des cancers. *Recipe 1957*, 16, n° 11-12, pp. 749-763.
- 188 A propos de certains problèmes cancérologiques. *Rev. méd. Liège*, 1958, 13, n° 9, pp. 282-297.
- 189 A propos de certains problèmes cancérologiques. *J. belge radiol.*, 1958, 41, n° 3, pp. 375-401.
- 190 Hormones et cancers. 1^{re} partie : considérations physiopathologiques sur les relations entre hormones et cancers. *Acta chir. belg.*, 1958, supplément 1, pp. 1-76.
- 191 Hormones et cancers. Conclusions générales et discussions (en coll. avec W. Smets, P. Dor, H. Tagnon et M. Van Rymenant). *Acta chir. belg.*, juin 1958, 57, n° 6, pp. 531-533.

- 192 Cancer control at Liege University. *Acta Unio intern. Cancr.*, 1958, 14, n° 1, pp. 31-35.
- 193 La chimiothérapie anticancéreuse. *Bull. Acad. roy. méd. Belgique*, 1958, 6° série, 23, n° 3-4, pp. 268-312.
- 194 Pathologie et traitement des tumeurs salivaires. *Bull. Acad. roy. méd. Belgique*, 1958, 6° série, 23, n° 11, pp. 778-817.
- 195 La radiothérapie des cancers. Etat actuel de la question. *J. belge radiol.*, 1958, 41, pp. 375-401.
- 196 La radiothérapie des cancers. Etat actuel de la question. *17° Congrès Soc. intern. Chir., Mexico, 1957. Procès-verbaux, exposés et discussions des questions à l'ordre du jour*, Bruxelles, Impr. Méd. et Sci., s. d., pp. 113-180.
- 197 Les tumeurs salivaires et leur traitement (en coll. avec A. de Scoville et G. Gilson). *Seventh Intern. Cancer Congress*, London, 1958. *Abstracts of papers*. Union intern. contre le cancer, s. d., pp. 327-328.
- 198 Clinical and experimental contribution to the study of the endocrine behaviour of mammary cancer (en coll. avec J. Lavigne et A. Andrienne). *Proceedings of the IInd Intern. Symposium on Mammary Cancer*, University of Perugia, 1957. L. Severi ed. Perugia, *Division of Cancer Research*, 1958, pp. 37-51.
- 199 De la splénectomie dans les myéloscléroses (en coll. avec W. Denef, G. Leroux, H. Betz et E. Monnoyer). *Acta chir. belg.*, 1959, 58, n° 2, pp. 141-160.
- 200 Evolution des implants intraspléniques de thyroïde, chez la lapine adulte. *Atti Soc. ital. anat.*, 1959, 15 pages.
- 201 Evolution des implants intraspléniques de thyroïde, chez la lapine adulte. *Bull. Soc. intern. chir.*, juin 1959, 18, n° 4, pp. 433-446.
- 202 Evolution des implants intraspléniques de thyroïde, chez la lapine adulte. *Biological problems of grafting. Colloque international*, Liège, 1959. Liège, Université, 1959, *Les Congrès et Colloques de l'Université de Liège*, vol. 12, pp. 432-446.
- 203 Considérations cliniques et pathologiques sur les tumeurs des glandes salivaires et des glandes muqueuses homologues (en coll. avec A. de Scoville et G. Gilson). *J. belge radiol.*, 1959, 42, n° 4, pp. 331-504.
- 204 Chimiothérapie des tumeurs du chorion. *Bull. Acad. roy. méd. Belgique*, 1959, 6° série, 24, n° 11, pp. 899-903.
- 205 Radiations et greffes. *J. belge radiol.*, 1959, 42, n° 6, pp. 641-655.
- 206 A propos de la succession, sur le même sein, ou sur l'un ou l'autre sein, d'un épithélioma glandulaire et d'une maladie de Paget (en coll. avec H. Betz). *Acta chir. belg.*, 1959, 58, n° 8, pp. 773-792.
- 207 Radiation lesions and their recovery in the rabbit ovary : an analytical study (en coll. avec D. J. Mewissen). *United Nations Peaceful Uses of Atomic Energy. Proceedings of the Second Intern. Conference, Geneva, 1958*. Londres, Pergamon, 1959, pp. 184-187.
- 208 Les agents chimiques dans le cadre du traitement des tumeurs chorioniques (en coll. avec H. Sandront et R. Kirsch). *Path. biol.*, 1960, 8, n° 17-18, pp. 1553-1570.
- 209 Les tumeurs salivaires et leur traitement (en coll. avec A. de Scoville et G. Gilson). *Acta Unio intern. Cancr.*, 1960, 16, n° 6, pp. 1325-1332.
- 210 De quelques problèmes liés à la détection du cancer. *Acta Unio intern. Cancr.*, 1960, 16, n° 7, pp. 1605-1608.
- 211 Les cancers symétriques (en coll. avec R. Ghys). *Acta Unio intern. Cancr.*, 1960, 16, n° 7, pp. 1693-1696.

- 212 Cancérisation expérimentale du col utérin chez la souris R₃A (en coll. avec P. Minet et H. Booz). *C. R. Soc. biol.*, 1960, 154, n° 8-9, p. 1671.
- 213 De l'intérêt et des modalités de la chimiothérapie anticancéreuse par voie artérielle. *Bull. Acad. roy. méd. Belgique*, 1961, 7^e série, 1, n° 3, pp. 305-339.
- 214 Les nouveautés en thérapeutique cancérologique. *Rev. méd. Liège*, 1961, 16, n° 12, pp. 329-343.
- 215 De l'avenir thérapeutique des radiations ionisantes. *5^e Congrès des médecins radiologistes et électrologistes de culture latine, Paris, 1961. Rapports*. Paris, Masson, 1961, pp. 1-13.
- 216 De l'importance de l'acte chirurgical en chimiothérapie anticancéreuse. *Acta chir. belg.*, 1961, 60, n° 4, pp. 327-347.
- 217 Philosophie des états cancéreux. *Rev. méd. Liège*, 1961, 16, n° 18, pp. 505-511.
- 218 *Philosophie des états cancéreux*. Liège, Vaillant-Carmanne, 1961, 10 pages.
- 219 Université de Liège. *Plaquette éditée à l'occasion de l'inauguration de l'hôpital universitaire de Bavière à Liège, du Service des Hautes Energies Appliquées à la Recherche et à la Thérapeutique (s.h.e.a.r.t.), 14 décembre 1961*. Textes de M. Dubuisson, P. Desaive, J. Guillaume et H. Louis. Liège, Vaillant-Carmanne, 1961.
- 220 Le pronostic des cancers de la glande mammaire. *Acta chir. belg.*, 1961, 60, n° 9, pp. 957-975.
- 221 Les antibiotiques en cancérologie (en coll. avec J. Lavigne et J. Closon). *Rev. méd. Liège*, 1962, 17, n° 4, pp. 97-104.
- 222 *Chemotherapeutic and hormonal control of neoplasms of the female genital system*. Treatment of cancer and allied diseases. Volume 6 : Tumors of the female genitalia. G. T. Pack et I. M. Ariel ed. New York, Hoeber, 1962, 2^e éd., chapitre 1, pp. 14-39.
- 223 Risultati della ipofisectomia a mezzo della infissione di semi di oro radioattivo nei pazienti affetti da neoplasia in istadio avanzato (en coll. avec D. J. Mewissen et P. E. Malaise). *Tumori*, 1962, 48, p. 213.
- 224 Preliminary results of pituitary ablations by insertion of radiogold seeds in advanced cancer patients (en coll. avec D. J. Mewissen et E. P. Malaise). *Indian J. Cancer*, 1964, 1, n° 2, p. 50.

OSCAR GOSSELIN

(1899-1963)

1946

OSCAR GOSSELIN succéda à Maurice Brouha en 1946 comme titulaire de la chaire d'obstétrique et de gynécologie.

Au premier abord, ce qui frappait chez cet homme puissant, c'était une rondeur, une cordialité, une vivacité de gestes et de propos qu'on pourrait qualifier de méridionales. Impulsif, prompt à la repartie, féru d'histoires pittoresques débitées d'une grosse voix et scandées de bruyants éclats de rires, tel apparaissait O. Gosselin. Sous cet aspect extérieur un peu bourru, se cachait une personnalité riche, très sensible. Il s'emportait contre l'injustice, il aimait et admirait le désintéressement, notamment chez ses collaborateurs ; il avait un profond respect pour la personnalité d'autrui et particulièrement de ses malades. Son bon sens très poussé le portait à la critique, rarement méchante toutefois, et même parfois à un scepticisme un peu exagéré.

Après avoir perdu son père, alors qu'il était très jeune, il devait, à la fin de ses études médicales, voir sa mère emportée par une douloureuse et inexorable maladie.

Adopté comme un fils par M. Brouha, il devint son collaborateur intime, dès la fin de ses études en 1925. Assistant de son service universitaire, il devint son homme de confiance, et, dans l'ombre du grand maître, il joua un rôle très important en l'aidant dans ses nombreuses activités. Grâce à son entrain naturel et à son affabilité, il fut à la base de la belle réussite des Congrès internationaux de gynécologie de Liège en 1930 et 1939.

Peu avant la guerre de 1940, il entreprit une étude du mécanisme de l'infection puerpérale ; il dut l'interrompre par suite de la mobilisation. Après une longue captivité en Allemagne, il reprit courageusement ses travaux et, en 1945, il les présenta dans un mémoire intitulé *L'invasion microbienne de l'œuf au cours du travail*, qui lui valut l'agrégation de l'enseignement supérieur.

M. Brouha l'avait introduit dans les milieux gynécologiques français. Il n'est pas surprenant que son esprit latin, son tempérament et son caractère créèrent un courant de sympathie et d'amitié réciproque avec nos voisins. Il garda avec eux, durant toute sa vie, de solides attaches.

En 1946, en devenant titulaire de la chaire, commença la partie plus personnelle de sa carrière. Moins dogmatique que M. Brouha dans son enseignement, il avait le talent de dégager les principes essentiels et de donner des directives précises pour résoudre les problèmes obstétricaux. Pour lui, tout médecin doit être à même de surveiller une grossesse et éventuellement de pratiquer un accouchement normal, mais il ne doit plus se lancer dans les manœuvres obstétricales qui, tout comme la chirurgie, doivent relever uniquement des spécialistes. S'insurgeant contre l'interventionnisme exagéré, il prit toujours la défense de l'accouchement naturel. Il attaquait violemment la tendance à déclencher artificiellement l'accouchement sans raisons médicales valables, tendance qui commençait à se faire jour à l'époque et qui n'a malheureusement cessé de s'aggraver depuis lors.

Convaincu de l'intérêt qu'il y a à donner, en urgence et sur place, des soins adéquats aux nouveau-nés et aux prématurés, il créa, dans sa maternité, un service de pédiatrie néonatale qui n'a cessé de s'étendre depuis lors. Toujours, il s'est intéressé au confort de ses malades et à leurs problèmes personnels et il s'est efforcé d'améliorer les conditions matérielles de l'hospitalisation.

Il fut un patron très tolérant pour ses collaborateurs et pour ses élèves, et l'atmosphère de la clinique bénéficia largement de sa gaieté.

Ses travaux scientifiques sont tous marqués par son souci de clarifier et de simplifier les problèmes. Il a publié de nombreuses monographies traitant particulièrement de problèmes cliniques d'actualité. Citons, entre autres, ses travaux sur les antibiotiques en obstétrique, les décollements prématurés du placenta, divers aspects de la toxicose gravidique, la tuberculose génitale, les synéchies utérines. Il chargea un de ses collaborateurs d'étudier la trichomoniose vaginale et, en collaboration avec lui, il publia en 1961, les résultats de ces études dans *Gynécologie et obstétrique*.

Avec le Parisien André Amelinne, qui avait avec lui plusieurs traits communs et le suivit de quelques mois dans la tombe, il présenta, au Congrès de gynécologie et d'obstétrique de Marseille, en 1957, un mémorable rapport sur les prolapsus après hystérectomie.

Il présida avec autorité la Société belge d'obstétrique et de gynécologie durant l'année 1959. Wallon convaincu, il lutta de toute son ardeur oratoire contre les manœuvres de certains dirigeants, visant

à détacher cette société de l'Association française dont elle était une filiale.

En 1940, après avoir été fait prisonnier au fort de Tancremont, il fut envoyé dans les bagnes allemands, où ses qualités morales aidèrent ses compagnons à supporter leurs épreuves ; beaucoup de ceux-ci ont gardé de lui un souvenir ému.

Les hasards de la captivité le mirent en relation avec une dame de la Croix-Rouge de Genève qui, de charmante correspondante, devint, après la guerre, sa compagne dévouée.

Les dernières années de sa vie furent malheureusement assombries par une maladie vasculaire qui, après une première alerte très pénible en 1952, finit par le terrasser le 18 septembre 1963 dans la clinique où il avait passé la majeure partie de sa vie. Ses collaborateurs devenus ses amis, qui l'ont côtoyé pendant les derniers mois de sa vie, n'oublieront jamais l'attitude digne de cet homme puissant qui, par sa sérénité, leur donna une dernière et émouvante leçon de courage en acceptant son destin sans se révolter.

L. GRÉGOIRE.

PUBLICATIONS

Mémoire d'agrégation : *Contribution à l'étude de l'invasion des organismes maternel et fœtal par les microbes des voies génitales inférieures au cours du travail*, 1945.

- 1 Signification de l'amaurose en tant que symptôme d'éclampsie (en coll. avec le professeur M. Brouha). *Bull. Soc. belge gyn. obst.*, 1928.
- 2 Décollement prématuré du placenta normalement inséré traité par la césarienne classique (en coll. avec le professeur M. Brouha). *Bull. Soc. belge gyn. obst.*, 1929.
- 3 A propos d'un cas d'éclampsie post-partum (en coll. avec le professeur M. Brouha). *Bull. Soc. belge gyn. obst.*, 1929.
- 4 Traitement du cancer du col utérin pendant la grossesse (en coll. avec le professeur M. Brouha). *Bull. de l'Académie royale de médecine*, 1933.
- 5 L'envahissement microbien de l'œuf avant la rupture de la poche des eaux. *Liège médical*, mars 1936, n° 11.
- 6 Etude de l'invasion microbienne de l'œuf au cours du travail par la ponction abdominale du liquide amniotique. *Soc. belge de gyn. obst.*, mai 1937.
- 7 L'invasion microbienne de l'œuf au cours du travail. *Gynécologie et obstétrique*, t. 37, n° 4, avril 1938.
- 8 L'invasion microbienne du tractus digestif du fœtus au cours du travail. *Bull. Soc. roy. belge gyn. obst.*, 1939, n° 4, t. XV.
- 9 L'utilisation des hormones sexuelles en thérapeutique obstétricale et gynécologique. *Revue médicale de Liège*, vol. I, n° 3.
- 10 Leçon inaugurale du cours de Clinique obstétricale et gynécologique. *Revue médicale de Liège*, vol. I, n° 6.

- 11 La pénicilline en obstétrique et gynécologie. *Revue médicale de Liège*, vol. II, n° 17.
- 12 Les « petits » décollements du placenta normalement inséré. *Revue médicale de Liège*, vol. III, n° 20.
- 13 A propos d'un cas d'éclampsie du post-partum. *Bruxelles médical*, n° 27, 2 juillet 1950, pp. 1452-1453.
- 14 Volumineuse hématométrie par sarcome diffus de l'endomètre. *Bruxelles médical*, n° 29, 16 juillet 1950, pp. 1551-1555.
- 15 Ce que l'on est en droit d'attendre du diagnostic biologique de la grossesse. *Revue médicale de Liège*, vol. VI, n° 19.
- 16 La valeur pronostique de la rétinite albuminurique dans la deuxième moitié de la grossesse. *Bruxelles médical*, 32, n° 7, 17 février 1952, pp. 342-347.
- 17 Les aspects obstétricaux de la prématurité. *L'Enfant*, n° 5, 1953, pp. 129-141.
- 18 La ponction abdominale de l'œuf au cours de l'accouchement dans les grossesses hydramniotiques. *Gynaecologia*, suppl. vol. 144, 1957, Journées franco-belgo-suisse de gynécologie et d'obstétrique, 2 au 4 juillet 1956, Bâle.
- 19 A propos du diagnostic de la tuberculose génitale. *Gynaecologia*, suppl. vol. 144, 1957.
- 20 Les infections des suites de couches. *Revue médicale de Liège*, vol. IX, n° 16.
- 21 Le cancer *in situ*. Sa place dans la lutte contre le cancer utérin. *Revue médicale de Liège*, vol. IX, n° 20.
- 22 La prophylaxie et le traitement de l'intoxication gravidique. *Revue médicale de Liège*, vol. XI, 1956, n° 6.
- 23 Les abus de l'induction du travail. *Revue médicale de Liège*, vol. XII, 1957, n° 20.
- 24 Les prolapsus génitaux après hystérectomie. *Bull. Fédér. des soc. de gyn. et d'obst. de langue française*, n° 1bis, 1957, pp. 253-308.
- 25 Quatre cas de symphysiotomie à la Zarate. *Bull. Soc. roy. belge de gyn. et d'obst.*, t. 27, n° 6, 1957.
- 26 Les synéchies utérines. *Revue médicale de Liège*, vol. XIII, 1958, n° 8.
- 27 Les vaginites à trichomonas et les vaginites mycotiques. *Revue médicale de Liège*, vol. XIII, 1958, n° 23.
- 28 La prophylaxie des hémorragies de la délivrance par l'injection intraveineuse de « méthylergobasine ». *Bull. Féd. soc. de gyn. et d'obst.*, 11, 511, n° 5, 1959.
- 29 Biopsies d'endométrie et nidation. *Bull. féd. soc. royale belge de gyn. et d'obst.*, t. 30, 1960, fasc. 6, pp. 705-708.
- 30 Quelques acquisitions récentes en obstétrique et en gynécologie. *Revue médicale de Liège*, vol. XV, 1960, n° 21.
- 31 Critères de guérison des affections à Trichomonas chez la femme et résultats cliniques de quelques essais thérapeutiques. *Gynécologie et obstétrique*, t. 60, n° 2, 1961, pp. 141-149.
- 32 Les indications des stérilisations pratiquées à la Clinique gynécologique et obstétricale de l'Université de Liège depuis 10 ans. *Bull. Soc. royale belge de gyn. et d'obst.*, t. 31, 1961, fasc. 5, pp. 463-464.
- 33 La recherche de l'épithélioma intra-épithélial à la Policlinique de l'Université de Liège. *Gynécologie et obstétrique*, t. 61, n° 5, 1962, pp. 668-677.
- 34 Les antibiotiques en obstétrique. *Revue médicale de Liège*, vol. XVII, 1962, n° 5.
- 35 La conduite à tenir dans l'épithélioma intra-épithélial du col utérin. *Revue médicale de Liège*, vol. XVIII, 1963, n° 9.
- 36 Où en est l'infection puerpérale ? *Maternité*, n° 1, janvier 1963, pp. 3-20.
- 37 Un cas de mort par embolie amniotique. *Bull. Soc. roy. belge de gyn. et d'obst.*, t. 33, 1963, fasc. 3, pp. 261-268.

ROBERT CHANDELLE

(1893-1959)

1946

ROBERT CHANDELLE est né à Pepinster le 12 août 1893. Après avoir fait à l'Athénée royal de Verviers des humanités gréco-latines extrêmement brillantes, il entre à l'Université de Liège en 1912. La guerre de 1914-1918 interrompt ses études alors qu'il vient d'être proclamé candidat en pharmacie et ce n'est qu'en 1921 qu'il conquiert avec grande distinction le grade de pharmacien. Le 1^{er} novembre 1922, il est nommé assistant de chimie analytique dans le service du professeur Huybrecht, à la Faculté des sciences.

Pendant les premières années de sa carrière universitaire, R. Chandelle se perfectionne dans la spécialité qu'il a choisie. Travailleur infatigable et méthodique, manipulateur extrêmement adroit, il a tôt fait d'acquérir en analyse chimique une très grande habileté. En 1928, il est nommé chef de travaux. Il publie la même année un petit manuel de laboratoire intitulé : *La recherche des cations* qui s'est révélé si bien conçu qu'il a été réédité à cinq reprises et qu'il est encore utilisé avantageusement à l'heure actuelle. Son activité scientifique se poursuit dès lors régulièrement et se manifeste par les travaux ci-après :

- Dosage de l'anhydride carbonique dans les carbonates pouvant contenir des sulfures. *Bull. Soc. chim. Belg.*, 37, 1928 ;
- Note sur l'adsorption de l'acide phosphorique par le sulfure stannique. *Ibid.*, 38, 1929 ;
- Sur la précipitation du calcium par le ferrocyanure de potassium. *Ibid.*, 41, 1932.

Toutefois, ses occupations ne sont pas seulement expérimentales et il ne cesse d'approfondir ses connaissances théoriques de physique, de physico-chimie et de chimie générale. Il s'aperçoit ainsi que sa formation mathématique laisse à désirer et, sans hésiter, il redevient étudiant pour suivre les cours de géométrie analytique, d'analyse infini-

tésimale et de mécanique. Après deux ans de travail acharné, il passe l'examen sur ces enseignements avec la plus grande distinction.

Il accède au grade de répétiteur en 1936 et reprend le cours de ses recherches analytiques. Après une étude sur le dosage gazométrique de l'anhydride carbonique (*Bull. Soc. chim. Belg.*, 46, 1937) faite en collaboration avec H. Etienne, il s'attaque au difficile problème du dosage du zirconium et publie à ce propos six mémoires (*Bull. Soc. chim. Belg.*, 1937, 1938, 1939, 1941).

Après la deuxième guerre mondiale, R. Chandelle est nommé chargé de cours à la Faculté de médecine en remplacement du professeur Schoofs, titulaire de la chaire de chimie analytique à l'Institut de pharmacie.

Aussitôt, avec ce souci de perfection qu'il apporte à chacune de ses activités, il s'attache à l'organisation de son enseignement et de son service. En même temps, dans le but de faciliter la tâche des étudiants, il entreprend la rédaction de son cours. Celui-ci, publié en 1948 sous le titre *Leçons de chimie analytique*, peut être considéré comme le couronnement de son œuvre et ce n'est pas en vain que, pendant près de deux ans, l'auteur y a consacré le meilleur de son temps. L'ouvrage est écrit en un style à la fois élégant et clair ; une large part y est laissée aux considérations théoriques et au raisonnement. S'il est parfaitement adapté au niveau des élèves auxquels il est destiné, il peut tout aussi bien servir à celui qui, dans son laboratoire, doit résoudre un problème d'analyse minérale. A l'heure actuelle, en dépit des grands progrès réalisés aux cours des dernières années, le livre de R. Chandelle conserve sa place dans la bibliothèque du chimiste analyste.

Dans la suite, R. Chandelle signera encore, en collaboration avec C. Van Dael, professeur à l'Institut des mines de Mons, une nouvelle édition du manuel de *Chimie analytique appliquée à l'industrie* de R. Huybrecht, parue en 1953. Lorsque la mort viendra le surprendre le 26 octobre 1959, ce grand travailleur était occupé à préparer une deuxième édition de ses *Leçons de chimie analytique*.

Cette biographie du professeur Chandelle ne serait pas complète si elle n'évoquait que l'homme de science. Ce serait, en effet, trahir sa mémoire de ne pas parler de « ses » violons d'Ingres : la photographie, l'ébénisterie et la reliure. Dans chacune de ces spécialités, ses connaissances théoriques et techniques jointes à un sens artistique inné, lui ont permis d'atteindre à une véritable maîtrise. Il a laissé des clichés remarquables. Un ébéniste ne nierait pas les meubles de style qu'il a dessinés et fabriqués de ses mains. Chaque livre de sa bibliothèque était rehaussé d'une reliure d'art que ce bibliophile averti avait réalisée lui-même.

Ainsi, sans cesse occupé par l'étude, le travail manuel ou la lecture, le professeur Chandelle avait accumulé une somme énorme de

connaissances et acquis une philosophie aimable. Il n'est pas étonnant dès lors qu'il ait laissé, à ses élèves, le souvenir d'un maître compréhensif et juste, à ses amis, celui d'un causeur aussi agréable qu'érudit.

A. MAQUINAY.

PUBLICATIONS

- 1 Sur la réaction de l'actoxyle avec l'ion zirconium dans les solutions rendues acides par l'acide sulfurique. *Bull. Soc. chim. Belgique*, 1941, 50, pp. 185-193.
- 2 *Leçons de chimie analytique*. Presses univ. Liège, 1948, 2 vol., 567 et 562 pages.
- 3 Une nouvelle édition du manuel *Chimie analytique appliquée à l'industrie* de R. Huybrecht (en coll. avec C. Van Dael). 1953, Sciences et Lettres, Liège, 465 pages.

LUCIEN DEHOUX

(1890-1964)

1935

DEHOUX LUCIEN est né à Bruxelles le 25 octobre 1890. Après avoir achevé ses études secondaires à l'Athénée royal d'Ixelles, il s'inscrit comme étudiant à l'Université de Gand, la seule université à posséder un Institut d'éducation physique à cette époque. Il obtient en 1912 le grade de licencié et, en 1919, le titre de docteur en éducation physique décerné pour la première fois en Belgique et dans le monde.

En 1912, il commence sa carrière comme professeur à l'Athénée royal de Liège où il enthousiasme ses élèves. L'année suivante, il enseigne également aux premiers cours normaux provinciaux d'éducation physique de Liège.

En 1922, il est nommé inspecteur des écoles de la province de Liège et, en 1928, directeur des cours normaux. La Province va ouvrir son Institut provincial d'éducation physique, il en sera le directeur. Dès lors, L. Dehoux consacre le meilleur de son travail et de son enthousiasme extraordinaire à développer le nouvel institut provincial qui lui doit tout son rayonnement tant national qu'international. En 1946, il est nommé directeur provincial et en 1954, directeur général. Depuis 1956, admis à la retraite pour limite d'âge, il a porté le titre de directeur général honoraire de l'éducation physique de la province de Liège.

A la création de l'Institut supérieur d'éducation physique annexé à la Faculté de médecine de l'Université de Liège, il est nommé, par arrêté royal du 30 septembre 1935, chargé de cours. Plus tard, en 1943, il devient professeur. Il enseigne l'éducation physique, la pratique de la gymnastique éducative, des jeux et des sports, la théorie de la gymnastique et la méthodologie spéciale de l'éducation physique. C'est à lui que fut confiée, dès le début, la tâche d'organiser sur le plan technique et pratique, l'enseignement nouveau auquel sa déjà longue expérience l'avait bien préparé.

Il a construit ses nouveaux cours avec une conscience remarquable, un enthousiasme infatigable. Il était fort conscient de ce qu'il y avait d'irrationnel et d'empirique dans les systèmes de gymnastique scolaire. Il a conçu une méthode personnelle basée sur des observations rigoureuses et le respect des grandes lois biologiques qui régissent la croissance et le développement des enfants. S'inspirant des techniques de la gymnastique suédoise, il a précisé le sens des exercices analytiques dont il a élaboré les progressions minutieuses. Son souci de perfection l'a conduit à définir nettement les plans de leçons, les modes de commandements, les procédés d'enseignement et de correction des exercices. Il a construit un système conventionnel de notation du mouvement humain, fort simple et d'une indiscutable utilité.

Ses recherches de développement technique lui ont fait rejeter tous les exercices déformants, d'une part, et, d'autre part, lui ont permis de mettre au point des formes de mouvement particulièrement efficaces, au point de vue du rendement, et agréables, d'un point de vue esthétique.

Sa méthode solidement élaborée, logique et cohérente en toutes ses parties, vérifiée et précisée jusqu'à dans ses moindres détails, n'a pas tardé à se répandre en Belgique et à l'étranger. L. Dehoux s'y est consacré jusqu'à son dernier jour. Il l'a développée dans ses livres et dans de nombreux articles dont le dernier, publié à titre posthume, a été terminé la veille de son départ pour Menton où la maladie devait le terrasser.

Dès sa nomination de chargé de cours, L. Dehoux a été confronté avec des difficultés matérielles du fait que l'Université ne disposait d'aucun local où installer les services de l'Institut supérieur d'éducation physique. C'est grâce à l'hospitalité de l'Institut provincial qu'il a néanmoins pu assurer son enseignement. En même temps, il élaborait les plans d'un Institut universitaire conçu selon ses vœux. Les fondations de cet institut sortaient de terre sur les terrains du Val-Benoît quand la guerre survint qui remit tout en question. Sans se décourager, il recommença de nouveaux plans avec l'espoir, toujours déçu, de travailler enfin dans des locaux bien à lui.

Son rêve ici ne s'est pas réalisé.

Lucien Dehoux était aussi et, peut-être avant tout, un praticien. Doué d'un sens didactique très sûr et d'un enthousiasme communicatif extraordinaire, il était exigeant pour ses élèves mais il l'était aussi, souvent plus, pour lui-même. Ses équipes de gymnastique de démonstration furent célèbres. Il remporta, avec les étudiants de l'Université de Liège, les championnats universitaires de Belgique depuis 1921 jusqu'en 1939. A Bruxelles, lors de l'Exposition internationale de 1935 et à Stockholm durant les Lingiades (congrès internationaux) qui eurent lieu en 1939 et en 1949, ses équipes féminines qui représentèrent la

Belgique, remportèrent des succès fort enviables. Et pourtant, il était adversaire des démonstrations d'équipes d'élite. Selon lui, l'éducation physique devait rester avant tout une branche de l'hygiène. Ce n'est qu'à son corps défendant qu'il acceptait de produire ses élèves en spectacle.

Son influence pédagogique en Belgique a été et reste considérable. Elle se manifeste dans tous les textes officiels concernant l'éducation physique depuis 1932. Le programme officiel des cours d'éducation physique publié par le Ministère de l'éducation nationale en 1947, puis en 1952 et 1960 reprend ses notes de méthodologie spéciale et les progressions pédagogiques qu'il a élaborées.

Sa profonde connaissance du mouvement humain, du geste sportif, des jeux actifs, de l'entraînement physique autant que sa verve et la passion qu'il mettait dans l'exposé et la défense de ses idées, sa cordialité aussi, l'ont fait apprécier du monde international de l'éducation physique. En 1923 déjà, on le trouve parmi les fondateurs de la Fédération internationale de gymnastique Ling devenue aujourd'hui la Fédération internationale de l'éducation physique. Il fut appelé à la présidence de la section pédagogique de cette fédération en 1951. Sa participation aux congrès internationaux à Bruxelles (1935), Gand, Stockholm (1939), Pau (1946), Paris (1947), Lisbonne (1947), Stockholm (1949), Bordeaux (1952), Aix-en-Provence, Bruxelles (1958) et Liège (1962) a toujours été effective et remarquée. Ses exposés et interventions ont été publiés dans de nombreuses revues en Espagne, en France, en Pologne, en Suède mais aussi en Amérique latine et au Canada. Ses leçons aux cours internationaux F.I.E.P. à Genval (1950), Nivelles (1953) et Chimay (1956), Strasbourg (1959) furent particulièrement écoutées.

L. Dehoux était un professeur remarquable qui considérait sa fonction d'enseignant comme un véritable apostolat. Bien qu'ancien champion de plongeon, de tennis, athlète complet familiarisé avec toutes les formes d'activités physiques, depuis la gymnastique aux agrès jusqu'à la danse classique, il suivait sans dévier la voie qu'il s'était tracée et combattait avec une égale vigueur aussi bien les exagérations de l'histrionisme sportif que les prétendues nouveautés qui sacrifient davantage à la mode qu'au souci de la santé. La méthode qu'il a élaborée est devenue ce qu'on appelle maintenant l'Ecole liégeoise d'éducation physique.

Admis à l'éméritat en 1959, Lucien Dehoux est mort à Menton (France) le 16 novembre 1964.

En 1958, le ministre de l'éducation nationale de France lui avait décerné la médaille d'or de son département.

Il était officier de l'ordre royal suédois de Wasa, grand officier de l'ordre de Léopold II, chevalier de l'ordre de Léopold et chevalier de l'ordre de la Couronne.

J. FALIZE.

PUBLICATIONS ⁽¹⁾

Gymnastique formative-éducative, Méthodologie spéciale. Liège, Vaillant-Carmanne.

1^{re} éd., 1937, 109 pages, 23 figures.

2^e éd., 1941, 140 pages, 25 figures.

3^e éd., 1948, 220 pages, 27 figures.

4^e éd., 1957, 240 pages, 29 figures.

Gymnastique formative-éducative. Théorie des exercices, t. I. Liège, Vaillant-Carmanne.

1^{re} éd., 1947, 456 pages, 144 figures.

2^e éd., 1956, 464 pages, 144 figures.

Gymnastique formative-éducative. Théorie des exercices, t. II. Liège, Vaillant-Carmanne.

1958, 428 pages, 385 figures.

ARTICLES

- 1 Le Sport. Son rôle dans l'éducation. *Notre Action*, 2, janvier 1935, pp. 11-15 et *L'Homme sain*, juillet 1940, pp. 15-20.
- 2 La Gimnasia educativa y la mujer. *Boletín de educación Física*, 18, juillet-octobre 1938, pp. 711-719.
- 3 Réflexions sur les concours de gymnastique éducative. *Gymnastique éducative*, 1, janvier 1940, pp. 20-24 et *L'Homme sain*, avril 1940, p. 17.
- 4 A propos du travail statique et cinétique en éducation physique. *L'Homme sain*, janvier 1940, p. 21 et *Bulletin de la F.I.G.L.-F.I.E.P.*, 2, août 1940, pp. 20-24.
- 5 Les définitions gymnastiques des progressions biologique et pédagogique des exercices analytiques, synthétiques et analytico-synthétique. *Bulletin de la F.I.G.L.-F.I.E.P.*, 2, août 1940, pp. 15-20.
- 6 L'éducation physique de la femme doit évoluer en fonction de son émancipation. *L'Homme sain*, octobre 1941, p. 3.
- 7 Analyse mécanique, anatomique et physiologique de l'exercice : grimper à la corde verticale. *L'Homme sain*, 1942, p. 35.
- 8 L'initiation à la gymnastique esthétique. Son rôle dans la gymnastique formative-éducative. *L'Homme sain*, 2, avril 1947, pp. 72-86.

⁽¹⁾ Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. III, p. 398.

- 9 La gymnastique formative-éducative. Son credo. *L'Homme sain*, 4, octobre 1947, pp. 145-151.
- 10 Contribution à l'évolution de la gymnastique formative-éducative de Ling. *L'Homme sain*, 2, avril 1948, pp. 65-77 et *La gymnastique éducative*, 3, avril 1948, pp. 2-19.
- 11 Contributions apportées à la méthode de Ling dans l'Ecole liégeoise d'éducation physique. *Revue de l'Education physique*, 148, juin 1949, pp. 123-124.
- 12 Nouvelle contribution à l'étude de la technique de la gymnastique formative-éducative de Ling. *L'Homme sain*, 1, janvier 1950, pp. 39-45 et *La gymnastique éducative*, 3, juin 1950, pp. 95-103.
- 13 Essai relatif aux modifications du mouvement et de la forme des exercices en éducation physique. *L'Homme sain*, 2, avril 1951, pp. 135-139.
- 14 L'exercice analytique et l'exercice analytico-balistique en gymnastique formative-éducative. *L'Homme sain*, 2, avril 1953, pp. 135-139.
- 15 Quelques principes de la gymnastique formative-éducative. *L'Homme sain*, 3, juillet 1953, pp. 211-218.
- 16 L'éducation physique de la femme en raison de sa mission sociale. *L'Homme sain*, 1942, p. 25.
- 17 La gymnastique formative-éducative et l'éducation physique de la femme. *L'Homme sain*, 1, janvier 1955, pp. 37-41 ; 2, mars 1955, pp. 129-135.
- 18 Attendre l'heure, non la laisser passer. *L'Homme sain*, 3, juin 1956, pp. 178-183 et *La Gymnastique éducative*, 3, mai 1960, pp. 98-105.
- 19 La définition des vocables de la terminologie de l'éducation physique. *L'Homme sain*, 5, décembre 1957, pp. 323-335.
- 20 La progresión biológica y la formación de la musculatura abdominal. *Revista Chilena de Educación Física*, 96, avril 1958, pp. 6-14.
- 21 Bienfaits et méfaits de l'entraînement à l'âge scolaire et à l'adolescence. *Bulletin de la F.I.G.L.-F.I.E.P.*, 1, 1959, p. 33 ; *L'Homme sain*, 4, octobre 1958, pp. 223-228 et *La gymnastique éducative*, 3, novembre 1958, pp. 139-143.
- 22 La leçon de gymnastique scolaire. *L'Homme sain*, 1, janvier 1959, pp. 33-36.
- 23 Eléments philosophiques de la gymnastique formative-éducative et l'entraînement. *L'Homme sain*, 1, janvier 1960, pp. 25-32.
- 24 Essais relatifs aux modifications du mouvement et de la forme des exercices de gymnastique formative-éducative. *La gymnastique éducative*, 5, octobre 1960, pp. 257-264.
- 25 Les effets de l'initiation au travail psycho-moteur dans l'éducation. *L'Homme sain*, 4, octobre 1962, pp. 278-284 ; *Revue de l'éducation physique*, t. 11, 2 et 3, octobre 1962, pp. 197-201 et *Bulletin de la F.I.G.L.-F.I.E.P.*, 2, 1963, pp. 27-47.

EUGÈNE PROST

(1861-1940)

1897

Eugène Prost est né à Liège le 2 décembre 1861.
Il a fait ses études à l'Université de Liège et à l'Athénée royal de Liège. Il a obtenu le grade de docteur en sciences chimiques avec la plus grande distinction.

FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES

Le 31 mars 1884, il est nommé préparateur de première classe au service de professorat de Koenig, titulaire du cours de chimie analytique.

En septembre 1885, il est nommé assistant du cours de chimie générale dont le professeur Spring était titulaire. Il remplit ces fonctions jusqu'à fin 1888.

De 1889 à 1897, il est chef de laboratoire central de la Société G. Dierckx et frères (usines à zinc, plomb, argent et fabrication d'acide sulfurique).

Il rentre à l'Université en 1894 au grade de chef de travaux du cours de chimie analytique et décimale et, le 31 février 1895, il est chargé des répétitions de ce cours.

Il ne quittera plus l'Université dans laquelle ses contributions et diverses attributions et fonctions successives vont continuellement s'accroître et s'agrandir.

Le 7 septembre 1895, il est autorisé à faire, pendant trois ans, à la Faculté des sciences, un cours libre intitulé : «Chapitre général de chimie analytique».

En décembre 1897, lors de la création de l'École spéciale de commerce annexée à la Faculté de droit, il est chargé de faire à son tour le cours de connaissance des produits industriels belges, des marchan-

FACULTÉ
DES SCIENCES APPLIQUÉES

EUGÈNE PROST

(1861-1940)

1897

EUGÈNE PROST est né à Liège le 2 décembre 1861. Il a fait ses études à la section gréco-latine de l'Athénée royal de Liège et est sorti de rhétorique en 1879 avec le prix d'honneur.

De 1879 à 1884, il est étudiant à l'Université de Liège où il suit successivement les cours de candidature puis de doctorat en sciences naturelles (section des sciences chimiques). Il obtient, en 1884, le grade de docteur en sciences chimiques avec la plus grande distinction.

Le 31 mars 1884, il est nommé préparateur de première classe au service du professeur de Koninck, titulaire du cours de chimie analytique.

En septembre 1885, il est nommé assistant du cours de chimie générale dont le professeur Spring était titulaire. Il remplit ces fonctions jusqu'à fin 1888.

De 1889 à 1892, il est chef du laboratoire central de la Société G. Dumont et frères (usines à zinc, plomb, argent et fabrication d'acide sulfurique).

Il rentre à l'Université en 1894 en qualité de chef de travaux du cours de chimie analytique et docimasié et, le 11 février 1895, il est chargé des répétitions de ce cours.

Il ne quittera plus l'Université dans laquelle ses nombreuses et variées attributions et fonctions successives sont brièvement énoncées ci-après.

Le 7 septembre 1895, il est autorisé à faire, pendant trois ans, à la Faculté des sciences, un cours libre intitulé : « Chapitres spéciaux de chimie analytique ».

En décembre 1897, lors de la création de l'Ecole spéciale de commerce annexée à la Faculté de droit, il est chargé de faire à cette école le cours de connaissance des produits industriels belges, des marchan-

disés d'importation et d'exportation et des produits naturels des divers pays.

Le 16 novembre 1901, il est chargé de faire, dans les Facultés de droit et des sciences, le cours de géographie industrielle et commerciale.

Le 8 décembre 1905, il est promu au rang de professeur extraordinaire à la Faculté technique et chargé de faire, dans cette Faculté, le cours de métallurgie des métaux autres que le fer.

Le 25 avril 1906, il est déchargé de ses fonctions de répétiteur de chimie analytique et docimasia.

Le 11 décembre 1906, il est chargé de faire à l'École spéciale de commerce, le cours de produits commerciables naturels et fabriqués, nouvelle dénomination du cours qu'il professe à cette école depuis 1897.

Le 27 avril 1908, il est chargé de faire à la Faculté technique le cours de géographie industrielle et commerciale (*partim*) et est déchargé du cours de géographie industrielle dans les Facultés de droit et des sciences.

Il est promu professeur ordinaire par arrêté royal du 10 décembre 1910.

En 1924, quand, pour la première fois, le Conseil académique fut autorisé à présenter au Roi des candidats au titre de recteur, son choix se porta sur Eugène Prost.

Cet honneur montre dans quelle estime Prost était tenu par ses pairs et de quelles sympathies ceux-ci l'entouraient.

Il fut recteur de 1924 à 1927, secrétaire académique pour l'année 1930-1931 et promu à l'éméritat en décembre 1931.

Travailleur infatigable et n'ayant jamais connu le repos, Eugène Prost contribua, sans autre interruption que celle causée par la fermeture de l'Université de 1914 à 1918, pendant trente-quatre ans à assurer la formation des licenciés en sciences commerciales et pendant vingt-six ans celle des ingénieurs civils.

Doué d'une intelligence très vive et d'une grande générosité de cœur, le professeur Prost, avec fermeté et aménité, oblige ses élèves à acquérir à la fois la méticulosité rigoureuse et la plus scrupuleuse honnêteté dans le travail scientifique en n'abandonnant l'étude d'aucune question sans l'avoir poussée dans ses limites extrêmes et en ne citant ni un nombre, ni une source qui n'aient été vérifiés à plusieurs reprises.

Son œuvre scientifique dans le large domaine de la métallurgie extractive des métaux non ferreux et celui de la géographie industrielle comporte une série impressionnante de mémoires et de livres de très grande valeur qui ont assuré en Belgique et à l'étranger aussi bien le renom de leur auteur que celui de l'Université de Liège.

En 1897 et en 1898, il reçoit respectivement la médaille d'argent et la médaille de vermeil décernées par l'Association belge des chimistes pour travaux publiés dans le bulletin de cette société et la première édition, en 1912, de son ouvrage le plus important *Métallurgie des métaux autres que le fer* lui vaut, cette même année, l'octroi de la médaille de vermeil par la Société d'encouragement pour favoriser l'industrie nationale de Paris.

La haute valeur scientifique et les qualités humaines transcendantes d'Eugène Prost, jointes à son talent d'exposition orale, ont fait de lui un professeur remarquable qui a marqué particulièrement les vingt générations d'ingénieurs civils qu'il a formés. Ses qualités complémentaires d'organisateur ont fait de lui un très grand recteur.

L'admission à l'éméritat n'a pas arrêté l'activité de ce travailleur infatigable qui est décédé le 16 juillet 1940 alors qu'il avait en préparation une nouvelle étude destinée à être publiée dans la *Revue universelle des mines*.

† E. FRENAY.

PUBLICATIONS (1)

La Mine et l'Usine, champs de bataille des guerres futures. 290 pages, 20 cartes, Liège, Georges Thone, 1939.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, pp. 509-512.

ÉDOUARD NIHOUL

(1865-1941)

1899

ÉDOUARD-J.-M. NIHOUL était né à Flémalle-Haute en 1865. Après des études moyennes à l'Athénée royal de Huy, il entreprit ses études universitaires à l'Université de Liège qui lui permirent d'acquérir un diplôme de docteur en sciences naturelles (1889) et, bientôt après, un diplôme spécial en chimie des denrées alimentaires (1892).

Nommé préparateur du cours de botanique dès 1888, il reçoit le titre d'assistant de chimie analytique en 1890 et celui de chef de travaux et répétiteur de chimie industrielle en 1895.

Dès 1899, la Faculté technique (devenue aujourd'hui la Faculté des sciences appliquées) le charge d'un cours facultatif sur la chimie appliquée aux matériaux de construction. En 1906, l'Ecole spéciale de commerce le nomme professeur avec mission de faire un enseignement sur l'introduction à l'étude des produits industriels et commercables.

Enfin, la Faculté technique lui confie en 1910, la chaire de chimie industrielle, succédant ainsi au professeur J. Krutwig. L'ordinariat lui est donné en 1915.

E. Nihoul a mené de pair, des fonctions d'enseignement variées et des travaux personnels. C'est ainsi qu'il reçut la direction de l'Ecole de tannerie de Liège, dans laquelle il avait, jeune professeur universitaire, fait certains cours. Dans cette tâche, à laquelle il apporta beaucoup de dévouement et d'enthousiasme, il parvint à faire de l'Ecole de tannerie, une des plus importantes d'Europe. Introduisant dans cette branche de la tannerie des principes scientifiques d'analyse et d'étude des opérations, il contribua au développement de cette activité industrielle ; il apporta dans cette mission le poids de son autorité assise sur des travaux de recherches de valeur.

Durant la guerre 1914-1918, il fut nommé expert au Comité supérieur de contrôle belge.

A sa rentrée en Belgique, il reprit sa chaire à l'Université, où il mit tout son zèle à la restauration de ses laboratoires dévastés et à la reconstitution de ses collections dispersées.

Admis à l'éméritat en 1924, il continua son activité scientifique jusqu'à son décès en août 1941.

Près d'une centaine de publications sont reprises à son actif ; elles sont surtout propres à ses travaux sur le tannage (environ 70), d'autres sont relatives à des méthodes d'analyse chimique.

Il avait reçu de nombreuses distinctions honorifiques : officier d'Académie (1901), médaille Jean-Servais Stas (1902), médaille et prix Seymour-Jones (tannerie), (1904), chevalier de l'ordre de Léopold (1905), décoration agricole spéciale de première classe (juillet 1909), décoration civique de première classe (1912), officier de l'ordre de la Couronne (1919), officier de l'Instruction publique de France (1912), palmes en or de l'ordre de la Couronne pour services rendus aux œuvres de guerre (1921), officier de l'ordre de Léopold (1921), croix civique de première classe (1923), commandeur de l'ordre de la Couronne (1929), médaille commémorative du Centenaire (1931).

E. LECLERC.

PUBLICATIONS

Voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, pp. 514-519.

LAURENT LEGRAND

(1868-1962)

1903

LAURENT LEGRAND est né à Namèche le 4 juin 1868. De sa mère, personne intelligente, très cultivée et, de surcroît, excellente musicienne, il avait hérité la gaieté, le goût de la nature et des promenades ; son père d'autre part lui transmet un caractère de profonde honnêteté, un esprit sérieux et l'amour du travail. C'est à l'école communale de Namèche qu'il suivit le cycle des études primaires. Il passera ensuite au Collège Saint-Servais, à Liège, pour aborder les humanités.

On y retrouve sur lui l'indication suivante : « Pensionnaire de 1878 à 1885 ; premier prix de mathématiques ; passe de troisième gréco-latine en seconde scientifique où il se classe premier en excellence... »

Après ce coup de barre vers les sciences, le jeune humaniste aborde avec grand succès les études universitaires et conquiert brillamment le diplôme d'ingénieur des mines en 1890.

Il entre alors dans la carrière d'ingénieur et débute à Mons, le 2 mars 1891, à l'Administration des mines ; c'est là qu'il se liera d'amitié avec son futur collègue, Lucien Denoël, attaché à l'époque au premier arrondissement des mines de Mons.

C'était le temps, avant 1894, où l'Ecole des mines organisée à Liège en 1838 était la seule appelée à constituer les cadres du Corps des mines. Plusieurs de ses meilleurs élèves n'ont-ils pas en retour illustré dans la suite les cadres de l'Université, réalisant avant la lettre une effective collaboration Science-Industrie ?

Laurent Legrand profite de son séjour à Mons pour y prendre, à l'Ecole des mines, le diplôme complémentaire d'ingénieur électricien. Peu d'années après, il est muté dans un arrondissement de Liège où il continue d'exercer ses fonctions. Il se donne à fond à ses activités de mineur et acquiert bientôt « une profonde connaissance de ce métier qu'il exerce avec un grand bon sens ».

Quand, en 1913, il sera appelé à faire partie du Conseil d'administration des Charbonnages de Wérister, il apportera « un appui décisif aux projets, audacieux pour l'époque, de rajeunissement de cette société ». Président de ce conseil de 1944 à 1958, « il ne cessera d'être un conseiller précieux, d'une compétence et d'une clairvoyance exceptionnelles ».

Son affabilité, sa droiture, jointes à une simplicité naturelle, lui avaient acquis la plus grande considération ainsi que la plus déférente et affectueuse sympathie de ses collègues. (*In memoriam*, note du Conseil.)

Laurent Legrand passe plus de six années au Corps des mines ; un nouveau coup de barre l'orienta cette fois vers la science pure.

Pressenti par le professeur de Locht, il accepte en 1897 d'assumer les fonctions de répétiteur des cours de géométrie descriptive et de graphostatique. Il demande en conséquence d'être placé dans la section de disponibilité du Corps des mines, et c'est dans cette section qu'il sera successivement promu aux grades d'ingénieur principal (1903), d'ingénieur en chef directeur (1911), et enfin d'inspecteur général (1926).

La remarquable carrière universitaire du professeur Legrand débute donc en 1897. Elle se déroule comme suit : aux fonctions de répétiteur de descriptive et de graphostatique s'ajoutent, en 1902, celles de répétiteur du cours de mécanique élémentaire à la section des arts et manufactures. En octobre 1903, il est chargé de ce cours de mécanique en remplacement du professeur Herman Hubert ; il conservera cette chaire jusqu'en 1930.

En 1907, il se voit attribuer, à la Faculté technique, le cours de description des machines avec rang de professeur ordinaire.

Enfin, en 1919, il recueille la chaire de géométrie descriptive en Faculté des sciences, succession du professeur de Locht avec lequel il avait collaboré pendant ses dix premières années de carrière universitaire.

Il sera déchargé du cours de mécanique élémentaire en 1930, et du cours de géométrie descriptive aux sciences mathématiques en 1931. Par contre, en 1932, il est chargé, pour toutes les sections d'ingénieurs civils, du cours de description et de constructions des machines destiné à être repris en 1937 par le professeur Hanocq.

Laurent Legrand est doyen de la Faculté technique en 1913 et secrétaire du Conseil académique en 1933.

Il est admis à l'éméritat le 14 juin 1938 et mourut le 13 mars 1962.

S. M. le Roi avait honoré le professeur Legrand par de multiples distinctions et, notamment, en lui décernant la cravate de commandeur de l'ordre de Léopold (1932) et la plaque de grand officier de l'ordre de la Couronne (8 avril 1938).

Pendant plus de quarante ans, Laurent Legrand a donc servi l'Université et a été au service de ses élèves. Sa carrière est jalonnée de publications qui sont de deux ordres.

Dans ses travaux scientifiques, parus pour la plupart dans la *Revue universelle des mines*, on trouve particulièrement des études relatives à des problèmes de mécanique. C'est l'œuvre d'un cerveau clair et d'un esprit curieux, que la pratique a mis au fait des choses. Il s'était intéressé beaucoup à l'origine du plus lourd que l'air, aussi, à côté d'études de moteurs, de roulements à billes, de gyroscopes et de vitesse critique d'arbres de turbines, on trouve de nombreuses études sur l'aérodynamique, le travail de l'hélice, son mode d'action, la résistance de l'air, les bases scientifiques et expérimentales de l'aviation.

Ses autres publications sont relatives à son enseignement auquel il se consacrait, tant dans sa chaire qu'à la salle de dessin, avec un zèle infatigable. Ici aussi, on peut parler de « compétence et de clairvoyance exceptionnelles ».

Nous signalerons un cours de mécanique rationnelle de six cents pages dans lequel, en vrai précurseur, il commence par exposer la nécessité des applications et l'importance de leur choix dans l'enseignement de la mécanique. Il met ensuite cette idée en œuvre dans l'ouvrage qui fut unanimement apprécié. On y trouve une élégance d'exposé qui accompagne rarement les ouvrages scientifiques.

Après avoir collaboré avec le professeur de Lochet à la rédaction des cours de géométrie descriptive pure et appliquée et de graphostatique, il publie ses propres cours de géométrie descriptive dont la conception originale aboutit à une clarté et à une cohérence tout à fait remarquables. Avec grand art, il sait mettre la vue de l'espace à sa vraie place et montrer, chaque fois qu'elle est déficiente, l'appui que lui apporte le raisonnement géométrique.

Il publie également des *Notions de dessin industriel* vers lequel il achemine la géométrie descriptive appliquée, puis un cours de cinématique des mécanismes et un cours d'engrenages.

La liste complète de ses publications peut être consultée dans l'édition 1936 du *Liber memorialis*.

Dans les salles de dessin, il a établi un programme parfait et formé un collaborateur de valeur, dessinateur hors de pair et aide précieux des élèves dans la personne de J. Van Ham.

Laurent Legrand, professeur lucide, bon sans sensiblerie et très respectueux de la valeur morale d'autrui ; d'une rectitude absolue dans sa vie mais conciliant et tolérant pour les faiblesses des autres, devait susciter l'attachement profond de ses élèves !

Il n'est, pour s'en convaincre, que de relire le discours que lui adresse l'un d'entre eux à la fin de son dernier cours, en avril 1938.

Avec une émotion intense, il rend hommage à l'« âme de son maître dévoué, consacré tout entier et avec ses magnifiques ressources à l'épanouissement de l'intelligence des jeunes ». Vous avez élevé, dit-il, la tâche professorale au rang de sacerdoce. « Merci de votre bonté... presque infinie, de votre accueil, souriant et affable, prêt à fournir inlassablement à chacun, avec une bonne grâce toute paternelle, les éclaircissements qu'il pouvait désirer... Vous saviez nous aimer... vous êtes le père des étudiants... vous resterez à jamais dans la mémoire et dans le cœur de vos élèves. »

— Et ceux-ci ne sont-ils pas les meilleurs juges ?

La même note se retrouve dans *L'Étudiant libéral liégeois* du 26 mars 1925. Les articles y sont usuellement très rosses. Cette fois, l'auteur se demande où trouver « la petite rosserie idoine à donner à (ses) lignes la causticité désirable ». Il ne peut parler que « d'excellent éducateur » « ne nuisant à personne » « désarmant la critique » « d'une philosophie souriante » dont les examens sont un charme : « voir le récipiendaire béat, calme et souriant écoutant le professeur passer son examen ».

En 1955, alors qu'on fêtait à l'A.I.Lg. ses soixante-cinq ans de promotion universitaire, Laurent Legrand répondit lui-même au nom des jubilaires, comme aïeul d'une très nombreuse famille. Il adressait un salut cordial et fraternel à ceux de la « première génération » du temps qu'il était répétiteur.

Un salut paternel à ses anciens élèves ; d'aïeul à ceux de son successeur et de bisaïeul à ceux de la nouvelle promotion...

Il évoque les examens qu'il faisait passer... « aux questions posées il arrivait fréquemment que c'était moi qui répondais et l'élève qui écoutait... je me montrais paternel aux examens car la situation était très pénible pour les étudiants... ».

Il exprime alors l'espoir que des adoucissements soient un jour apportés qui, sans diminuer l'efficacité des examens, puissent réduire l'extrême fatigue des étudiants.

Lorsque les qualités spécifiquement humaines d'un homme sont grandes et vraies, n'est-ce pas dans sa famille qu'elles rayonnent le plus profondément ? Si Laurent Legrand était vénéré par ses élèves, que dire du culte que lui vouèrent ses neuf enfants auxquels il se consacra de manière édifiante lorsqu'il resta veuf à 43 ans. Sa foi lui donna de supporter avec une splendide résignation la mort de sa chère femme puis celle de sa troisième fille et le départ en mission d'un de ses fils qui, dans les sévices les plus cruels, en Chine, se montra toujours digne d'un tel père.

Aimant à faire plaisir et bienveillant au possible, il donnait sans compter si bien que les humbles qu'il aidait le suivaient lors des démé-

nagements successifs qu'il dut faire. Pour ceux qui ne purent le suivre, son souvenir resta durable. Au hameau de Haute-Ransy, où vécut longtemps la famille Legrand, les anciens racontent avec émotion tel ou tel épisode où se manifesta la bonté du Professeur. Une croix blanche s'élève au détour d'un chemin, en mémoire de la petite fille tôt enlevée au père qui maîtrisa chrétiennement sa lourde peine.

Et, tant ce père et ce foyer marquèrent ceux qui grandirent à leur lumière, qu'à peine revenu des prisons chinoises, le R. P. Legrand réservait à l'ancienne demeure familiale, un de ses premiers pèlerinages d'homme libre, pour y retrouver les sources de sa haute vocation, et les échos d'une enfance heureuse.

Le professeur Legrand a été, dans toute l'acception du terme, nuancée par son cœur d'or, le *pater familias*. Il était exactement aux antipodes du « père absent » et du « professeur inaccessible » que stigmatisent de nos jours les revues familiales et pédagogiques. Sa « présence » et son « accueil » traditionnels sont ainsi rejoints comme méthode nouvelle par la psychopédagogie scientifique.

Puisse-t-il avoir semé dans l'esprit et le cœur de ses nombreux disciples les graines des moissons futures.

Très actif et l'esprit toujours en éveil, il se reposait de ses travaux intellectuels par des occupations multiples : ébénisterie, photographie, jardinage.

Jeune étudiant, le futur professeur d'un cours de coupe des pierres, n'avait-il pas dessiné pour son père qui dirigeait une carrière, les vau-soirs destinés à la gare d'Anvers !

En 1914, il avait construit lui-même dans sa propriété un pont miniature très élégant et utilisable en pleine sécurité. De même, pour la facilité familiale, il avait inventé et réalisé un monte-charge hydraulique.

Et il restait jeune en faisant du sport, tennis, natation, vélo qu'il pratiqua jusqu'à un âge très avancé. Que de merveilleuses promenades à vélo ses petits-enfants ne lui doivent-ils pas ! N'avait-il pas été le premier à imaginer la roue libre et le freinage par contre-pédalage ?

Je ne voudrais pas terminer cet hommage ému que je rends à la mémoire de mon ancien professeur, sans dire un mot de la longue période d'immobilisation qui précéda sa mort et qu'il supporta avec tant de courage et de résignation. Ayant eu le privilège de le voir plusieurs fois pendant ses dernières années, je le trouvais toujours pareil à lui-même. Intéressé par tout ce qui se faisait à l'Université ou en ville, que ce soit l'orientation nouvelle des cours, qu'il suivait de très près, la réforme des études dont il attendait l'adoucissement qu'il rêvait pour les élèves, ou la construction d'un pont de la ville sur lequel il s'était documenté et qu'il aurait souhaité aller voir !

Sa lucidité était exceptionnelle et alors qu'on fêtait à l'A.I.Lg. ses soixante-dix ans de promotion d'ingénieur, il avait rédigé de mémoire un discours retraçant finement l'historique de trois quarts de siècle puis, avec une sagesse toute empreinte de philosophie, il classa le discours dans un tiroir.

Il garda cette lucidité jusqu'à son dernier jour et vit venir la mort avec sérénité. Il fut encore ainsi, pour ses enfants et tout son entourage, un sujet d'édification par la simplicité avec laquelle il faisait et supportait toute chose.

Laurent Legrand restera, dans la mémoire de tous, un modèle à imiter.

A. PIRARD.

PUBLICATIONS

Voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, p. 521.

LUCIEN DENOËL

(1870-1959)

1908

LUCIEN DENOËL est né à Verviers le 6 juillet 1870.

Après avoir fait à Verviers ses humanités gréco-latines et à Carlsbourg sa première scientifique, il se présente en 1887 à l'examen d'admission à l'Ecole des mines de Liège, examen auquel il se classe deuxième.

Au cours de ses études à l'Université de Liège, il bénéficie en 1891, d'une bourse qui lui permet de faire un voyage d'études dans les bassins houillers de la Westphalie et de la Saxe, dans les districts miniers du Harz et de Freiberg.

En 1892, il est diplômé ingénieur des arts et manufactures.

Immédiatement après, il est par arrêté royal du 2 novembre 1892 nommé ingénieur honoraire des mines et, le même jour, ingénieur au Corps des mines.

Attaché au service du premier arrondissement des mines à Mons jusqu'en 1898, il reçoit la médaille civique de première classe pour actes de courage et de dévouement à l'occasion d'un incendie survenu en 1894 dans les travaux souterrains du charbonnage du Bois-Saint-Ghislain.

En 1895, il est nommé professeur d'exploitation des mines, levé des plans et nivellement à l'Ecole industrielle de Dour créée cette même année.

En 1897, cinq ans après avoir obtenu son diplôme d'ingénieur, il entre à l'Université de Liège, où, à la Faculté technique, il est chargé de faire les répétitions d'exploitation des mines.

Il est chargé en 1907 de faire rapport à la Commission parlementaire d'enquête sur la durée du travail dans les mines. Il étudie spécialement les questions concernant les effets de la limitation du travail à huit heures par journée et les moyens de maintenir, dans ces conditions, la production nationale.

En 1908, ingénieur principal au Corps des mines, il est placé dans la section de disponibilité et par arrêté royal du 10 avril 1908, il est détaché avec rang de professeur ordinaire à la Faculté technique de l'Université de Liège et chargé d'y faire le cours d'exploitation des mines en remplacement d'Alfred Habets, décédé. Par arrêté royal du 28 septembre 1931, il est chargé du cours de préparation mécanique des minerais et charbons, cours créé par la loi du 21 mai 1929.

Admis à l'éméritat en 1940, il a, par suite d'une autorisation spéciale, fait ces cours jusqu'en septembre 1942.

Pendant trente-quatre ans, sans autre interruption que celle due à la fermeture des universités pendant la guerre de 1914-1918, il met au service de l'Université, avec l'expérience qu'il a acquise au Corps des mines, ses qualités éminentes : intelligence, travail, spontanéité, équité, dynamisme.

Doué d'une intelligence vive, d'un sens critique très poussé et de profondes qualités humaines, le professeur Denoël, qui a conservé de ses études universitaires une connaissance profonde des principes essentiels des cours de base, oblige ses élèves à analyser les questions avec bons sens, à rechercher les phénomènes physiques constituant la base des problèmes, puis à attaquer ceux-ci par les outils appropriés et avec la plus complète indépendance d'esprit.

Convaincu de ce que dans l'art des mines, ce sont les exploitants qui fournissent la matière des cours, il base son enseignement sur la collaboration effective entre l'Université et l'Industrie. Il lui importe moins de se livrer à de savants calculs théoriques que de dégager les principes des matières enseignées et de les développer ensuite à l'usage des ingénieurs chargés de les appliquer.

Il s'est ainsi acquis la profonde reconnaissance des trente générations d'ingénieurs qu'il a formés en leur faisant acquérir un jugement sain, une faculté de discussion et ce bon sens pratique dont la valeur est proclamée par tous ceux que préoccupe la formation de l'ingénieur.

Les travaux scientifiques du professeur Denoël ont trait à l'exploitation des mines. Ils ont tous les qualités maîtresses, analyse méticuleuse, déduction logique et objectivité scientifique, qui s'étaient manifestées dans le rapport qu'il établit en 1909 pour la Commission parlementaire d'enquête sur la durée du travail dans les mines.

Ses études sur les explosifs, les câbles, la ventilation, les cuvelages, l'exploitation en général et les dégâts miniers — études dont la cadence n'a pas été ralentie par son admission à l'éméritat — l'ont classé parmi ceux qui ont bien servi à l'étranger le prestige de la Belgique et celui de l'Université de Liège.

Son influence dans le monde des ingénieurs des mines, tant en Belgique qu'à l'étranger, fut grande. Membre de la Société géologique

de Belgique, membre d'honneur de la Société de l'industrie minière de Saint-Etienne, rapporteur désigné par le comité d'organisation des congrès internationaux des mines de Paris en 1900, de Liège en 1905 et de Düsseldorf en 1910, président de la section des mines du congrès international des mines, de la métallurgie et de la géologie appliquée tenu à Liège en 1930, membre du comité directeur des *Annales des mines* de Belgique et du comité directeur de l'Institut national des mines depuis sa fondation, président de la 17^e commission du F.N.R.S. (mines) depuis 1928, il a fait bénéficier ses élèves auxquels il s'intéressait non seulement pendant leur passage à l'Université, mais encore lorsqu'ils étaient lancés dans la carrière, de son influence dans les milieux industriels et de son renom.

Son activité n'a pas cessé avec son accession à l'éméritat. Elle s'est poursuivie jusqu'à quelques jours avant son décès survenu le 4 juin 1959 après une courte maladie.

† E. FRENAY.

PUBLICATIONS⁽¹⁾

Dans les *Annales des mines de Belgique* :

- 1 Les dégâts miniers à la surface et dans les travaux, d'après *Bergschadenkunde* du D^r Ing. O. Niemczyk. 1951, 2^e livraison.
- 2 L'extraction par quatre câbles. Traduction de l'article de F. Lange du *Glückauf* 20 septembre 1951. 1952, 1^{re} livraison.
- 3 Mouvement dans les puits consécutifs à l'exploitation. Traduction d'un mémoire de W. Loeffler. 1952, 2^e livraison.
- 4 Utilisation des charbons de faible valeur pour la production de l'énergie aux Etats-Unis d'Amérique. Traduction du rapport de R. C. Corey et J. W. Hyers. 1952, 6^e livraison.
- 5 Nouveautés dans le fonçage des puits par congélation. Traduction de l'article de G. L. Sik du *Glückauf* du 9 juin 1951. 1952, 6^e livraison.
- 6 Le travail des équipes de sauvetage dans les milieux à température excessive. Traduction de l'article de F. Hollman du *Bulletin Drager*, juin 1952. 1953, 4^e livraison.
- 7 Sécurité dans les mines et soutènement d'après *Grübensicherheit und Grubenausbau*, Leoben, 1952. 1953, 4^e livraison.
- 8 Recherches récentes sur les affaissements dus aux travaux miniers. 1954, 6^e livraison.
- 9 Affaissements miniers. Note sur quelques publications importantes parues en 1957. 1958, 2^e livraison.

(¹) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, pp. 524-525.

- 10 Où en est la gazéification souterraine ? *R.U.M.*, 1953.
 Collaboration à la *Revue universelle des mines* et conférences à l'Association des ingénieurs de Liège.
 Traduction et comptes rendus ayant pour objet la législation et la réglementation des mines à l'étranger et les ouvrages d'exploitation des mines. Nombreux mémoires inédits ayant pour objet l'évaluation et la délimitation des concessions minières et les affaissements du sol dus aux travaux miniers.

MARCEL DEHALU

(1873-1960)

1909

NÉ LE 1^{er} SEPTEMBRE 1873 à Montegnée, Marcel Dehalu fut élève, dans l'enseignement moyen, de la section gréco-latine. Après de brillantes études à l'Université de Liège, il y conquist, en 1897, le grade de docteur en sciences physiques et mathématiques avec la plus grande distinction.

Dès 1895, alors étudiant au premier doctorat, il fut appelé aux fonctions d'élève-assistant.

En 1897, son maître, C. le Paige, s'attacha le jeune docteur comme assistant.

A partir de ce moment, jusqu'au jour de sa mort survenue le 16 juin 1960, à part une brève interruption de 1906 à 1909, Dehalu se consacra entièrement à l'Université et aux institutions para-universitaires.

Afin de donner une vue d'ensemble sur le rôle important joué par Dehalu dans le sein de notre Université, nous énumérons tout d'abord les différentes charges qui lui incombèrent pendant sa longue carrière.

Nommé répétiteur d'astronomie et de géodésie en 1899, il fut autorisé à prendre le titre d'astronome en 1901.

En 1902 il fut chargé de faire les répétitions du cours des éléments du calcul des probabilités.

En 1906, il obtient, à sa demande, un congé illimité qui lui permet, entre 1906 et 1909, de remplir deux missions qui lui sont confiées par le gouvernement de l'Etat indépendant du Congo.

Il est chargé du cours de topographie à la Faculté technique de notre Université par arrêté royal du 26 octobre 1909 en remplacement du professeur Duguet, admis à l'éméritat.

Le 30 avril 1919, il est promu professeur ordinaire près la même Faculté.

Par arrêté royal du 14 octobre 1922 il est appelé aux fonctions d'administrateur-inspecteur.

Le 18 novembre 1922, un arrêté royal lui confie la presque totalité de la charge délaissée par son maître, le Paige, admis à l'éméritat. Cette charge comportait :

1. Élément du calcul des probabilités, y compris la théorie des moindres carrés ;
2. Éléments d'astronomie et de géodésie (cand. ing.) ;
3. Astronomie physique ;
4. Géographie mathématique (doctorat en sciences géographiques) ;
5. Astronomie sphérique et éléments d'astronomie mathématique ;
6. Astronomie mathématique et géodésie.

Par arrêté royal du 11 février 1927, il est, sur sa demande, déchargé du cours de géographie mathématique.

La réforme des programmes de l'enseignement supérieur apporte à ses attributions professorales certaines modifications.

Ses charges se répartissent alors comme suit :

En Faculté des sciences :

- a) Calcul des probabilités et théorie des erreurs d'observation ;
- b) Spectroscopie et astrophysique ;
- c) Astronomie sphérique et astronomie mathématique ;
- d) Compléments d'astronomie et de géodésie.
- e) Éléments d'astronomie et de géodésie (candidature) ;
- f) Physique générale approfondie (*partim* : optique géométrique et physique) ;
- g) Physique du globe (licence en sciences physiques).

En Faculté des sciences appliquées :

- a) Topographie générale et topographie souterraine ;
- b) Éléments de topographie ;
- c) Topographie aérienne.

Par arrêté royal du 27 décembre 1932, il est déchargé, à sa demande, des cours de spectroscopie, d'astrophysique et physique approfondie (*partim* : optique géométrique et physique).

Dehalu fut chargé des missions scientifiques suivantes :

1. Attaché à la mission astronomique française pour l'observation de l'éclipse totale de soleil du 30 août 1905 à Sfax (Tunisie) sous la direction de M. Bigourdan, astronome à l'Observatoire de Paris, membre de l'Institut et du Bureau des longitudes ;
2. Détaché temporairement en 1906 à la mission pour la délimitation de la frontière de l'Ouganda-Congo sous la direction du commandant Ch. Lemaire ;

3. Chargé en 1908-1909, par le gouvernement de l'Etat indépendant du Congo, de mesurer, en Afrique, un arc du 30° méridien en collaboration avec les délégués du gouvernement britannique;
4. Chargé d'établir la carte générale et abornements des concessions minières du bassin de la Campine, opérations qui s'étendirent de 1910 à 1913.

De nombreuses distinctions ont consacré la valeur de l'œuvre scientifique de Dehalu :

- membre, depuis 1902, de la Société royale des sciences de Liège dont il fut secrétaire général de 1939 à 1960 ;
- membre de l'Académie royale de Belgique depuis le 4 juin 1921 ;
- directeur de la Classe des sciences de l'Académie royale de Belgique en 1941 ;
- membre de la Section des sciences techniques de l'Académie royale des sciences d'outre-mer depuis sa fondation en 1929 ;
- président de l'Institut royal colonial belge en 1931-1932 ;
- membre correspondant de l'Académie des sciences de l'Institut de France ;
- membre du Bureau international des poids et mesures depuis juillet 1936 ; secrétaire d'octobre 1946 à octobre 1952.

Parmi ses nombreuses décorations, nous citerons :

- grand officier de l'ordre de Léopold ;
- commandeur de la Légion d'honneur ;
- officier de l'ordre royal du Lion ;
- commandeur de l'ordre de l'Etoile noire.

Lorsque Dehalu débuta à l'Institut d'astronomie, tous les services étaient à réorganiser. Il créa tout d'abord les travaux pratiques pour étudiants dans le domaine de l'astronomie de campagne et de la géodésie. Leur organisation demanda un effort considérable, non seulement à cause du grand nombre d'étudiants, mais par l'absence, à cette époque, d'un enseignement approprié à ce genre de travaux. Dehalu mit sur pied les théories instrumentales indispensables.

L'Institut d'astronomie de Cointe fut primitivement installé pour l'étude de l'astronomie, de la géodésie et de la physique du globe. Ces différents départements furent l'objet des soins les plus attentifs du jeune chercheur.

Il s'attaqua tout d'abord au service méridien et tout spécialement au cercle méridien que possédait l'Institut. Dehalu fit une étude très fouillée de l'instrument et mit en évidence une erreur de graduation du cercle vertical, erreur qui avait échappé aux observateurs minutieux qui, précédemment, avaient travaillé à cet appareil. Cet épisode mettait

en évidence les aptitudes du jeune observateur. En corrélation avec le cercle méridien, Dehalu étudia tout spécialement le bain de mercure et mit au point, après de longues et patientes recherches, une technique opératoire extraordinairement simple qui retint l'attention des milieux astronomiques.

La physique du globe comportait à l'époque, comme partie fondamentale, le magnétisme terrestre. L'Institut d'astronomie possédait, dans ce domaine, un équipement important, quoique assez hétéroclite. Dehalu put cependant en tirer parti et, après de longs mois d'efforts continus, la station de Cointe fonctionna de façon régulière, enregistrant les composantes du champ magnétique terrestre. Ces enregistrements lui permirent d'effectuer une série de mesures magnétiques en campagne. Il mit en évidence deux phénomènes importants : le premier, une anomalie locale qu'il expliquera plus tard par l'action d'un pôle attractif magnétique situé aux environs de Spa, le second, le magnétisme des terrils brûlés, phénomène qu'il rapprocha du magnétisme rémanent que présentent certains vases anciens en argile cuite.

Quelque temps après, il entreprit le levé de la carte magnétique de Belgique, occupant près de deux cents stations, réparties sur l'ensemble du pays.

Malheureusement, en 1905, l'installation de la ligne de tramways électriques de Cointe amena l'apparition de courants vagabonds qui, agitant les aimants, rendirent illusoires les enregistrements effectués à l'observatoire. Obtenant l'aide financière nécessaire, Dehalu installa, en 1930, une nouvelle station magnétique à Manhay, en dehors de toute influence électrique. Cette station permit à notre pays de collaborer, dans le domaine magnétique, aux Années internationales polaires.

Entre 1920 et 1940 les questions de magnétisme terrestre ne cessèrent de le préoccuper. Ses travaux dans ce domaine et ceux de ses élèves, attestent de l'intérêt constant qu'il leur porta. C'est à son initiative et grâce à ses efforts que fut créée la station magnétique d'Elisabethville.

En 1905, l'astronome français Bigourdan, après avoir visité l'Institut de Cointe, demanda à Dehalu d'établir une station magnétique en Tunisie à l'occasion de l'éclipse totale du soleil du 15 août 1905.

Dehalu ne s'acquitta pas seulement brillamment de cette tâche, mais les connaissances qu'il avait acquises à Cointe en photographie et et dans le domaine du réglage des instruments, le désignèrent pour la conduite du télescope de 10 mètres et il réalisa d'admirables photographies de la couronne solaire.

La géodésie et la topographie avaient, dès 1902, attiré l'attention du jeune chercheur. La boussole de mine, qui joue encore actuellement un rôle important dans l'orientation des levés souterrains, fit l'objet

de ses études. Les exploitants éprouvaient de grandes difficultés dans l'emploi de cet instrument et, très souvent, de graves mécomptes. Dehalu étudia cet appareil de façon systématique et en établit la théorie géométrique, théorie actuellement classique.

Se fondant sur son expérience en magnétisme terrestre, il montra que les mécomptes éprouvés provenaient non seulement d'un maniement défectueux de l'instrument, mais aussi du choix non suffisamment soigné de certaines pièces métalliques de l'appareil.

Vers cette époque, Dehalu entreprit les premières expériences effectuées en Belgique sur la photogrammétrie en établissant par ce procédé les plans d'une concession minière. Pendant plusieurs mois, il s'appliqua à l'étude minutieuse de la méthode de Laussedat à laquelle il apporta maints perfectionnements. Il mit en évidence les défauts de cette méthode et prédit le succès de la stéréophotogrammétrie, aujourd'hui d'un emploi généralisé.

Ses efforts dans ce domaine ont abouti à la création du laboratoire de photogrammétrie aérienne de notre Université.

La maîtrise que Dehalu avait acquise dans l'emploi des instruments le fit appeler par des exploitants miniers pour résoudre certains problèmes spécialement délicats de topographie souterraine. De 1902 à 1923, il entreprit une série de travaux miniers, dont le tracé des axes de galeries creusées par les deux extrémités ou de puits sous stot dans des conditions difficiles. Ces opérations, couronnées de succès, contribuèrent à rehausser, dans le monde industriel, la réputation de l'Ecole de topographie de l'Université de Liège.

Le problème de l'orientation des travaux souterrains reste le problème le plus important, mais aussi le plus délicat, de la topographie minière, tout au moins lorsque les travaux souterrains ne sont accessibles qu'à partir d'un seul puits vertical. Certes, la boussole donne une solution suffisante, mais les intérêts en jeu en ce qui concerne le percement des galeries par les deux extrémités ou le creusement des puits sous stots sont tellement importants et les responsabilités encourues tellement considérables, qu'il est souhaitable de pouvoir réaliser l'orientation des travaux par deux méthodes reposant sur des principes différents. Aussi Dehalu, pendant toute sa carrière, fut-il préoccupé par cette question. Ses travaux sur la boussole le montrent. En outre, dès 1909, il développe dans le cours qu'il donne aux étudiants de « cinquième mines », la méthode de l'alignement sur deux fils à plomb dans un même puits ; en 1920, il publie une étude importante sur la précision de la méthode de rattachement d'un levé souterrain par trois fils à plomb ; enfin, en 1925, il décrit un procédé optique permettant de résoudre le même problème.

La méthode de l'alignement sur deux fils à plomb dans un même puits consiste à suspendre deux fils munis de plombs disposés approximativement suivant l'axe des envoyages. Partant de l'hypothèse que le plan déterminé par les deux fils est le même dans le fond qu'à la surface, et plaçant un théodolite dans leur alignement à la surface et dans le fond, on oriente les travaux de fond. Cette méthode, peu connue au début du siècle, fut, dès 1909, préconisée par Dehalu qui en fit une étude systématique et une discussion d'où résultent les conditions optima d'emploi du procédé.

Le même problème peut être résolu en employant trois fils à plomb. Dehalu fit, en 1920, une étude théorique de ce procédé et détermina les meilleures conditions d'emploi de la méthode.

Mais les fils à plomb, qu'ils soient deux ou qu'ils soient trois, ne sont pas susceptibles d'une précision suffisante au-delà de 300 m. A cette profondeur, les plombs sont loin d'être immobiles, le pointé des fils devient difficile, sinon impossible. En outre, ils peuvent être déviés systématiquement par les courants d'air latéraux au droit des galeries débouchant dans le puits.

On a tenté de substituer à la méthode des aplombs un procédé optique en faisant usage d'un théodolite grand modèle, à lunette plongeante, installé à la surface, au centre du puits, en visant deux signaux lumineux placés dans le fond, au niveau de la galerie à raccorder. Si l'on amène le plan de visée de la lunette en coïncidence avec les deux signaux, puis si l'on vise un signal établi à la surface dans le plan horizontal de la lunette, l'angle de la direction des deux signaux et de la direction de la lunette sera donné par la différence des lectures au cercle horizontal du théodolite correspondant aux deux pointés. Mais cette méthode ne peut convenir que pour de faibles profondeurs, car l'angle sous lequel sont vus les signaux est généralement faible à cause du peu d'écartement qu'il est possible de leur donner et il diminue rapidement avec la profondeur.

Afin de remédier en partie à cet inconvénient, Dehalu décrivit, en 1925, un procédé où les visées des signaux lumineux sont effectuées à travers un écran constitué par quatre lames parallèles larges de 2 mm et séparées entre elles par des fentes de 0,2 mm. Les lamelles sont montées sur le couvre-objectif de manière à pouvoir modifier leur orientation. L'effet de cet écran est de produire dans la lunette des images diffractées sous forme de disques à centres alignés pour chacun des signaux. Le disque central est fortement éclairé tandis que l'intensité des autres diminue à mesure qu'ils s'éloignent du centre. Si les fentes sont amenées perpendiculairement à la direction déterminée par les deux signaux, les centres des images diffractées se trouvent sur une droite parallèle à celle qui joint les deux signaux. Les images extrêmes

doublent pratiquement la base de travail. C'est ce mode d'observation qui fut employé dans un essai. Les centres des images diffractées étaient amenés en coïncidence avec le fil vertical de la lunette pointant vers le bas au moyen de deux rotations : *a)* celle du théodolite autour de son axe ; *b)* celle de l'écran à fente.

Les lectures au cercle azimutal, après discussion des observations, présentèrent une erreur quadratique moyenne de $\pm 45''$ pour des signaux situés à 1,25 m de distance, à 214 m de profondeur.

Dehalu montre les améliorations qu'il serait possible d'apporter à la méthode si l'on disposait d'un théodolite muni d'un micromètre focal à lunette plongeante centrée et établit théoriquement la précision à laquelle, dans ces conditions, on pourrait atteindre.

Il termine en signalant l'intérêt de la méthode de l'écran à fente pour la mesure micrométrique des étoiles doubles.

L'activité débordante de Dehalu attira sur lui l'attention des autorités coloniales. Ainsi que nous l'avons dit, en 1906 il fut attaché à la Mission Ch. Lemaire chargée de délimiter la frontière de l'Ouganda-Congo. En 1908, le gouvernement de l'Etat indépendant du Congo le chargea de mesurer en Afrique un arc équatorial du méridien à 30° Est de Greenwich en collaboration avec les délégués du gouvernement britannique.

Lors de cette seconde mission, quoique chargé spécialement des observations astronomiques, il prit une part active à l'établissement de la base de 16 km, mesurée dans la plaine de la Semliki. Il émit des doutes sur le procédé utilisé par les géodésiens anglais pour la mesure de la température des fils en acier invar employés. Il préconisa l'emploi du thermomètre fronde. Les calculs de réduction établirent le bien-fondé de son point de vue aujourd'hui adopté par tous les géodésiens.

Pendant onze mois, au milieu de difficultés matérielles considérables, il effectua des observations de latitude de haute précision aux diverses stations de triangulation ainsi que quelques déterminations d'azimut ; l'altitude des stations occupées variait entre 1.500 et 3.000 m. Il compléta ses mesures astronomiques par des déterminations magnétiques effectuées aux diverses stations géodésiques et aussi en une quarantaine de points distribués sur toute l'étendue de l'arc de méridien et sur l'itinéraire de retour, depuis l'arc de méridien jusqu'à l'océan Indien.

Les travaux de la mission anglo-belge servent actuellement d'ossature fondamentale pour tous les travaux géodésiques et cartographiques en Afrique centrale. Du point de vue géophysique, les observations astronomiques ont permis de mettre en évidence des déviations importantes de la verticale dans le massif du Ruwenzori.

Immédiatement après son retour du Congo, Dehalu fut chargé par l'Administration des mines et l'Association charbonnière de la Campine de dresser une carte générale des concessions minières de ce nouveau bassin. Cette œuvre considérable, menée à bien entre les années 1910 et 1913, absorba toute son activité scientifique pendant cette période. L'œuvre qu'a réalisée Dehalu en Campine survivra et servira aussi longtemps que durera l'exploitation minière en cette région.

Malgré ses lourdes charges d'enseignement et d'administration, Dehalu continua à participer activement au mouvement scientifique. Captivé par la théorie einsteinienne, il se rendit compte, après une étude approfondie des idées nouvelles, qu'elles ne rompaient pas aussi profondément que cela paraissait avec les idées classiques. Helmholtz avait édifié la théorie de l'électricité en partant d'un potentiel différent de celui de Newton et dont Riemann avait indiqué la forme la plus générale. Dehalu montra que le potentiel de Riemann rendait compte de la déviation des rayons lumineux dans le voisinage du soleil et des mouvements de périhélie de Mercure prévus par la théorie einsteinienne.

Pressentant le grand développement de l'astronomie physique, Dehalu organisa à Cointe, dès 1927, un laboratoire d'optique physique, bientôt suivi de la création d'un département d'astrophysique qui, sous son impulsion et celle de ses élèves, prit rapidement une très grande extension.

Dehalu s'occupa aussi activement de gravimétrie; le fruit de ses études est condensé dans un mémoire publié en 1943 par l'Institut royal colonial belge où il étudie les anomalies de la pesanteur en Afrique orientale. Ce mémoire constitue le travail le plus important publié en Belgique, à cette date, en cette matière. Ainsi que Dehalu le déclare, il veut attirer l'attention sur l'importance des données gravimétriques en vue de la solution des problèmes qui intéressent non seulement la géodésie et par suite la cartographie de notre vaste empire colonial, mais aussi les autres parties du globe. Ainsi que le dit Dehalu, la réduction des observations gravimétriques est ardue et constitue un obstacle à la généralisation de l'emploi du procédé; aussi publie-t-il un exposé complet du problème en y joignant des tables spécialement établies en vue de faciliter les calculs de réduction.

Il expose ensuite les résultats obtenus par E. C. Bullard en Afrique orientale qui montrent l'intérêt de la méthode du point de vue de la connaissance du sous-sol d'une vaste région.

Il complète son exposé en établissant la formule de Stokes, en partant du mémoire original, mais en développant tous les calculs qui souvent n'avaient été qu'indiqués par l'auteur, formule qui permet d'exprimer soit la distance entre l'ellipsoïde de référence et le géoïde,

soit l'angle des normales à ces deux surfaces, c'est-à-dire la déviation de la verticale au point considéré, en fonction des variations de la gravité g .

Après avoir calculé la valeur de la distance du géoïde et de l'ellipsoïde de référence, Dehalu établit la formule qui donne les composantes de la déviation de la verticale suivant le méridien et une direction perpendiculaire. Il applique ces formules aux résultats de la triangulation établie en vue de la mesure d'un arc de méridien en Afrique centrale, à laquelle il avait collaboré.

Partant des observations de la gravité faites par Bullard et ses collaborateurs dans la région recouverte par ladite triangulation, Dehalu détermine, par interpolation, les valeurs de g aux différents sommets où il avait effectué des déterminations astronomiques de la latitude. Partant de ces latitudes astronomiques et des latitudes géodésiques fournies par la triangulation, il dispose des valeurs de la déviation de la verticale, suivant le méridien, en six stations. Partant de la formule de Stokes et des valeurs de g interpolées, Dehalu calcule, en ces six stations, les déviations de verticale auxquelles on devait s'attendre ; il constate la concordance des résultats en quatre de celles-ci.

En deux stations se présentent des discordances qui peuvent d'ailleurs s'expliquer par la présence de larges anomalies de la gravité en certaines régions, anomalies non mises en évidence par les déterminations de Bullard, son réseau de stations de gravité étant trop peu dense. Nous ne pouvons terminer cet exposé sans citer les dernières phrases du travail de Dehalu, publié en 1943, qui montrent son élévation de pensée et son sens aigu des réalités.

« Déjà, comme nous l'avons dit au début de ce travail, de nombreuses mesures de gravité ont été faites en divers points du globe, principalement dans l'hémisphère boréal ; pour l'hémisphère austral et la région équatoriale, nous manquons des données nécessaires.

» Il est indispensable que notre colonie africaine s'intéresse à cette entreprise dont elle peut retirer le plus grand profit pour les travaux géodésiques futurs et pour l'étude géologique de cette vaste région. La possession d'un grand empire comme le Congo nous crée, au point de vue international, des devoirs auxquels nous ne pourrions nous soustraire sans démeriter. Au retour de la paix, nous devons être prêts à apporter notre concours à la réalisation de ce projet, comme d'ailleurs de tous ceux qui réclament une collaboration scientifique internationale. C'est pour nous un devoir impérieux et le plus sûr moyen de nous grandir aux yeux des autres nations, tout en nous conquérant leur estime. »

La compétence de Dehalu dans le domaine des mesures précises lui avait valu de devenir membre et secrétaire du Comité international

des poids et mesures. Lorsqu'on lit les procès-verbaux rédigés par Dehalu, on est frappé de leur clarté; des bons exemples sont les procès-verbaux des visites du Dépôt des prototypes. Assidu aux réunions, Dehalu participait efficacement aux discussions des commissions, notamment à la Commission des questions administratives et financières et à celle des travaux. Lorsque le président J. E. Sears était absent, Dehalu présidait; les procès-verbaux ne manquaient pas de mentionner que « le Comité remercie M. Dehalu de l'autorité et de l'amabilité avec lesquelles il a présidé les séances ».

Les réunions du comité avaient créé de vives amitiés entre Dehalu et plusieurs membres, surtout A. Perard, directeur du Bureau, dont la mort suivit de près celle de Dehalu.

Lorsque, en séance du 7 octobre 1952, le président J. E. Sears annonça la démission de Dehalu, il rappela avec émotion les éminents services rendus par le secrétaire; à l'unanimité, le Conseil élut Dehalu, par acclamations, membre honoraire du Comité. Son successeur, comme secrétaire, fut son ami, G. Cassinis, recteur et professeur à l'École polytechnique de Milan.

La coopération de Dehalu aux travaux du Comité international des poids et mesures illustre l'intérêt que notre vénéré maître portait aux entreprises scientifiques internationales. En fait, il avait une sympathie particulière pour les entreprises franco-belges, comme il le prouva en organisant à Liège deux congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, en 1924 et 1939.

Mais ses nombreux et importants travaux de recherche n'empêchèrent pas Dehalu de se consacrer à ses enseignements. Son cours d'éléments d'astronomie et de géodésie, destiné à la candidature ingénieur, présente le caractère de large formation générale qui convient à un tel enseignement. Ses efforts portèrent, en particulier, sur le cours de probabilités. En ce domaine, Dehalu fit véritablement œuvre de novateur en Belgique. Il n'hésita pas, dès 1925, à en transformer complètement l'esprit. Abandonnant le domaine de la spéculation pure, il introduisit largement les méthodes de la statistique mathématique mettant ainsi à la disposition de nos futurs ingénieurs un outil de première importance. Les vues de Dehalu dans ce domaine furent prophétiques. On a vu, en effet, pendant la seconde guerre mondiale, les méthodes de la statistique mathématique jouer un rôle important dans le domaine industriel. Actuellement, il est prépondérant.

Le *Cours de topographie* de Dehalu est un modèle de clarté, précision et efficacité. Ce cours qu'il publia en 1947, doit être présent dans tous les bureaux qui s'occupent de levés topographiques.

En dehors de ses charges professorales, Dehalu assumait, de 1923 à 1943, les fonctions d'administrateur-inspecteur de l'Université de

Liège. Au premier plan de ses réalisations figure la construction des splendides bâtiments du Val-Benoît qui ont permis à de nombreux sec-teurs de la Faculté des sciences appliquées de prendre un essor nou-veau.⁽¹⁾

Dehalu ne s'est pas contenté de construire des laboratoires, il s'est préoccupé de les doter d'un outillage perfectionné tout en leur assurant un personnel de choix. Par une lutte incessante, il parvint à augmenter de façon continue les crédits destinés à l'outillage des laboratoires, veillant avec un soin jaloux à leur bon emploi.

Mais son grand souci fut d'assurer aux professeurs qui s'en allaient de dignes successeurs. Il savait que l'avenir d'une institution de haut enseignement dépend des hommes sur le concours desquels elle doit pouvoir compter et des moyens mis à leur disposition. A cet effet, parallèlement à l'effort opiniâtre qu'il déploya en vue de doter notre *Alma Mater* de nouveaux locaux et d'améliorer l'équipement des labo-ratoires et des bibliothèques, il mit au premier rang de ses préoccupa-tions le souci d'assurer aux maîtres admis à l'éméritat des succes-seurs de valeur et, dans ce dessein, de retenir ou d'attirer dans nos Facultés les éléments susceptibles de faire progresser, voire de rénover les diverses disciplines universitaires.

Sa perspicacité à cet égard s'est exercée dans les domaines les plus divers, même dans ceux qui étaient les plus éloignés de sa propre spécialité ; il n'est aucune de nos Facultés qui n'ait bénéficié de sa solli-citude.

Pressentait-il une carence de candidats de mérite à une succession importante ? Plusieurs années avant l'échéance, il menait une enquête au sujet des jeunes éléments qui s'étaient déjà distingués, veillait à leur épanouissement en facilitant ou en rendant possible leur séjour dans des institutions étrangères. Chaque entrevue qu'il avait avec eux gal-vanisait leur énergie : il avait l'art de faire apparaître l'importance et la beauté des tâches que réclamait l'avenir de notre Maison.

Avec l'esprit d'un chef, il prenait sans hésitation les responsabilités qui lui paraissaient s'imposer ; et lorsqu'il s'était assuré le concours d'un jeune homme sur lequel il croyait pouvoir fonder des espérances, c'est avec un cœur paternel qu'il suivait son évolution et s'intéressait aux progrès de ses travaux.

(1) Cf. son étude, Les nouveaux instituts de la Faculté technique et les aménagements du bâtiment principal. Liège, Vaillant-Carmanne, 1930, 59 pages, parue dans le *Bulletin de l'Association des amis de l'Université de Liège*, 1930, pp. 4-19, 85-107, 184-199 et Les nouvelles installations de la Faculté des sciences appliquées, *Revue universelle des mines*, 8^e série, t. XIV, n^o 2, février 1938, pp. 52-73.

A ceux qui poursuivaient à l'étranger leur formation et leurs recherches, il trouvait le temps d'écrire de sa main des lettres empreintes d'une affectueuse sympathie. Et quel accueil chaleureux et réconfortant il leur réservait chaque fois que, de retour au pays, ils venaient lui confier leurs espoirs ou leurs difficultés !

Quel bonheur se lisait dans ses yeux lorsqu'un succès scientifique ou finalement une nomination universitaire venait couronner les efforts de l'un de ses fils spirituels ! Avec quelle fierté il faisait son éloge !

Sa sollicitude ne s'arrêtait pas aux membres du personnel scientifique et enseignant de l'Université. Elle s'étendait aussi aux étudiants. Dès 1919, il entreprit une action vigoureuse en vue de la création d'un restaurant pour étudiants. En collaboration avec le recteur de l'époque, Eugène Hubert, il parvint, en 1920, à créer la Maison des étudiants. Cette Maison fut l'objet de ses soins constants ; pendant plus de trente ans, il présida son Conseil d'administration ; il veilla jalousement à la bonne marche de l'affaire, s'en occupant jusque dans ses moindres détails.

Membre de la Société royale des sciences depuis 1902, il en fut le doyen d'âge.

Elu secrétaire général de la société en 1932, il apporta à ces fonctions le dévouement et l'efficacité qui caractérisent sa vie tout entière. Devant l'insistance unanime de ses confrères, il accepta, lors de son accession à l'éméritat, en 1943, de conserver les fonctions de secrétaire général. A plusieurs reprises, son état de santé le força à limiter son activité ; toujours, cependant, il garda le souci constant de la prospérité de la Société et régla avec un soin minutieux les détails relatifs aux publications.

Les qualités d'administrateur de Marcel Dehalu eurent la plus heureuse incidence sur la gestion de la Société. C'est ainsi, par exemple, qu'il obtint en 1933 que l'indemnité annuelle versée par la Bibliothèque de l'Université en contrepartie des collections cédées par la Société, fût mieux adaptée à l'importance de ces collections. D'autre part, il ne cessa de préconiser une politique prudente dans les dépenses suscitées en ordre principal, sinon exclusif, par l'impression des mémoires, et à partir de 1932, des bulletins de la Société. Mais, en même temps, il augmentait l'importance de ces publications en portant de 5 à 16 le nombre maximum de pages des notes insérées dans le bulletin, et proposait, dès 1937, la création d'une série de mémoires in-4°, suggestion qui fut réalisée en 1943.

Marcel Dehalu fut un ardent défenseur, non seulement de la Société, mais aussi du patrimoine culturel wallon. C'est ainsi que, lors de la fondation, en 1938, de la *Koninklijke Vlaamse Akademie voor wetenschappen, letteren en schone kunsten van België*, il intervint avec fer-

meté pour le maintien d'une Académie belge unique et bilingue, autour de laquelle se grouperaient des académies régionales ; il estimait que, parmi ces dernières, la longue tradition scientifique de la Société royale des sciences de Liège l'autorisait à prendre place et à jouer un rôle de premier plan.

Malgré les événements tragiques du printemps 1940, Marcel Dehalu manifesta, dès le début, une foi inébranlable dans la victoire finale. Resté au poste, il était dès le 10 mai au matin, dans son bureau d'administrateur-inspecteur, veillant aux intérêts de notre Université.

Lors de l'entrée de l'envahisseur, son premier souci fut d'empêcher l'occupation des locaux universitaires par l'armée allemande. Grâce à ses démarches et à celles du recteur Graulich les bâtiments universitaires échappèrent à l'occupation.

Mais bientôt les circonstances l'amènèrent à prendre vis-à-vis de l'occupant, dans ses fonctions d'administrateur-inspecteur, qu'il exerça jusqu'au 1^{er} septembre 1943, date de son éméritat, une attitude intranquillante qui met en évidence son patriotisme éclairé, sa force de caractère et son sens des responsabilités.

En mai 1940, certains professeurs, devant l'offensive allemande, avaient quitté le pays ; la plupart rentrèrent en juillet et août. Fin 1940, les autorités allemandes exigèrent des sanctions prétextant qu'ils s'étaient rendus coupables d'abandon de fonctions. Dehalu, sommé en tant qu'administrateur-inspecteur d'en proposer, s'y refusa catégoriquement. Les Allemands revinrent à la charge à plusieurs reprises mais devant son obstination abandonnèrent la partie et aucune sanction ne fut ni proposée, ni prise.

Début 1941, l'autorité occupante décida que les cours des professeurs non encore rentrés (sauf les prisonniers de guerre) devaient être déclarés vacants. Il en était de même pour les cours des professeurs écartés de l'Université par les Allemands.

Après une entrevue orageuse avec le chef de l'Administration militaire allemande à Bruxelles, le recteur Graulich et Dehalu arrachèrent à l'occupant la promesse que la situation de chaque professeur absent ou écarté donnerait lieu à un examen particulier et qu'en attendant, le remplacement serait assuré temporairement par des collègues. Cette situation se prolongea jusqu'à la libération, malgré les interventions répétées de l'envahisseur.

Le 16 mars 1943, le recteur Graulich apprenait que les Allemands se proposaient de saisir, le lendemain à 11 heures, au rectorat, les fiches portant les adresses des étudiants, en vue de pouvoir soumettre ces derniers au travail obligatoire. Le lendemain matin, un groupement

d'étudiants, subrepticement alerté, enlevait les fiches et, avec la complicité de Dehalu, les déposait à l'Université même, dans le coffre-fort appartenant à son administration.

La *Gestapo* avait appris que l'Université possédait des documents ayant appartenu à feu le professeur Mahaim, documents déposés dans un coffre situé à la bibliothèque de la Faculté de droit. Deux Allemands s'y présentèrent et sommèrent le préposé de leur remettre la clef du coffre. Dehalu immédiatement alerté refusa catégoriquement. Furieux, les deux Allemands l'arrêtèrent et le conduisirent au siège de la *Gestapo*. Après deux heures d'un échange de vues très désagréable, Dehalu fut littéralement expulsé de l'immeuble avec la menace pressante de ne plus recommencer.

Au début de 1943, trois professeurs de l'École technique supérieure d'Aix-la-Chapelle, sous la conduite de leur directeur, accompagnés de deux officiers de la *Kommandantur* et d'un officier interprète, se présentèrent au laboratoire de métallurgie du Val-Benoît, déclarant vouloir occuper les locaux qui leur convenaient.

Dehalu, immédiatement prévenu, ordonna sur-le-champ la fermeture de l'institut et en défendit l'entrée à qui que ce soit. Il donna en même temps des instructions pour que l'on créât une garde à l'extérieur des bâtiments afin de lui amener les Allemands quand ils reviendraient. A leur arrivée, ils trouvèrent porte close et furent conduits auprès de Dehalu, qui persévéra dans son attitude intransigeante. Il leur déclara qu'aussi longtemps qu'ils ne présenteraient pas un bon de réquisition militaire en ordre, ils ne pourraient pénétrer dans l'institut et que, s'ils y pénétraient de force, il donnerait immédiatement l'ordre au personnel universitaire d'évacuer le Val-Benoît, coupant ainsi le chauffage et l'électricité. Deux jours après, ils revinrent proclamant que le gouverneur général von Falkenhausen exigeait que la chose se fasse, et que, de gré ou de force, elle se ferait, donnant jusqu'à deux heures de l'après-midi pour apporter une réponse favorable à la *Kommandantur*. Dehalu maintint sa position intransigeante et, de nouveau, l'Allemand s'inclina. L'attitude courageuse et pleine de risques de Dehalu épargna à notre Université la honte de voir les Allemands poursuivre dans ses locaux des recherches à buts strictement militaires. Et il est très probable que l'occupant, par nature envahisseur, aurait fini par prendre pied dans tous les laboratoires du Val-Benoît.

La plus grande partie de cette notice est empruntée à la publication *Hommage de la Société royale des sciences de Liège à son secrétaire général Marcel Dehalu*, mémoire hors série n° 3, année 1961, pp. 1-164.

L.-J. PAUWEN.

PUBLICATIONS (2)

- 1 Sur la théorie de Bernstein relative aux probabilités héréditaires des groupes sanguins. *Bull. Acad. roy. de Belgique, Cl. des sciences*, t. XXII, pp. 424-437, 1936.
- 2 La prospection géomagnétique à l'aide des nouveaux magnétomètres La Cour (Copenhague). *Bull. Inst. roy. colonial belge*, 7, 905, 1936.
- 3 La station magnétique d'Elisabethville. *Bull. Inst. roy. colonial belge*, 7, 166, 1936.
- 4 Sur la deuxième approximation du calcul d'une orbite planétaire (en coll. avec E. Goffin et H. Sauvenier). *Bull. Soc. roy. sc. de Liège*, 6, 11-19, 1937.
- 5 Sur la démonstration de la formule de K. Pearson dans le cas du schéma simple des urnes. *Bull. Soc. roy. sc. de Liège*, 11, 146-151, 1942.
- 6 Notice nécrologique sur Mc Lennan. *Procès-verbaux des séances du Comité international des poids et mesures*, 2^e série, 18, 287, 1937.
- 7 Les nouvelles installations de la Faculté des sciences appliquées. *Revue universelle des mines*, 8^e série, t. XIV, n^o 2, févr. 1938.
- 8 Description du service de topographie. *Ibid.*, pp. 202-207.
- 9 Discours prononcé à l'occasion des fêtes du centenaire de l'Ecole des mines de Liège, 25-28 novembre 1937. *Ibid.*, pp. 233-251.
- 10 Cercle méridien de l'Institut d'astrophysique de l'Université de Liège. I. Description générale. *Bull. Soc. roy. sc. de Liège*, 6, 143-149, 1937.
- 11 Les Instituts universitaires du Val-Benoît à Liège. *Bâtir, revue d'architecture*, 7^e année, février 1938.
- 12 Le Laboratoire de photogrammétrie de l'Université de Liège. *Institut roy. colonial, Bull. des séances*, IX, 146, 1938.
- 13 Laboratoire de photogrammétrie de l'Université de Liège. Description, théorie et usage des appareils de prises de vues, du stéréoplanigraphe C₅ et de l'aéromultiplex Zeiss (en coll. avec L.-J. Pauwen). *Acad. roy. sc. coloniales, Cl. des sciences techniques*, Mém. Coll. in-4^o, 1938.
- 14 La Maison des étudiants. *Liège, la Meuse et le bassin mosan*, 1939, pp. 30-36.
- 15 Université de Liège. Les nouveaux Instituts de la Faculté des sciences appliquées. *Liège, la Meuse et le bassin mosan*, 1939, pp. 15-29.
- 16 L'orage magnétique des 24-25 mars 1940, enregistré à la Station magnétique de Manhay (en coll. avec L. Koenigsfeld). *Bulletin Acad. roy. de Belgique (Cl. des sciences)*, 5^e série, 26, 129, 1940.
- 17 La figure de la Terre et la théorie de l'isostasie d'après les mesures de l'intensité de la pesanteur. *Bull. Acad. roy. de Belgique (Cl. des sciences)*, 5^e série, 27, 699, 1941.
- 18 La gravimétrie et les anomalies de la pesanteur en Afrique orientale. *Acad. roy. sc. coloniales, Cl. des sciences techniques*, Mém. coll. in-4^o, 1941.
- 19 Théorie du niveau de Wild. *Bull. Soc. roy. sc. de Liège*, 11, pp. 212-219, 1942.
- 20 *Cours de topographie*. Paris et Liège, librairie Ch. Béranger, 1947, 562 pages, 344 figures, 4 planches.
- 21 Confrontation des méthodes de Pearson et Charlier à propos d'une expérience de Arne Fisher. *Bull. Soc. roy. sc. de Liège*, 18, pp. 239-249, 1949.
- 22 Application des séries logarithmiques de Fisher-Williams à la classification des hyménoptères craboniens (en coll. avec J. Leclercq). *Ann. Soc. roy. zool. Belgique*, LXXXII, pp. 67-82, 1951.

(2) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, pp. 528-530.

- 23 Le magnétisme terrestre en Belgique et au Congo belge. *Mém. Soc. roy. sc. Liège* (4^e série), 11, 1951, 51 pages.
- 24 Un système électro-mécanique de dimensions M L T. *Bull. Soc. roy. sc. de Liège*, 21, pp. 289-402, 1952.
- 25 Observations magnétiques à la frontière du Congo belge et de l'Ouganda entre les latitudes 1°10' Nord et Sud et en plusieurs points de l'Ouganda et du Kenya. *Acad. roy. des sciences coloniales, Cl. des sciences techniques*, Mém. coll. in-4°, 1953.
- 26 In memoriam R. H. Germary. *Bull. Soc. roy. sc. de Liège*, 23, pp. 251-254, 1954.
- 27 Bibliographie : Probabilités et erreurs par E. Borel, R. Deltheil et R. Huron. *Bull. Soc. roy. sc. de Liège*, 24, pp. 121-147, 1955.
- 28 La formule de R. A. Fisher relative au coefficient de régression multiple. *Bull. Soc. roy. sc. de Liège*, 27, pp. 171-174, 1958.

ARMAND RENIER

(1876-1951)

1910

AU MOMENT OÙ ARMAND RENIER terminait son dernier cours, alors que déjà il se dirigeait vers la porte de l'auditoire, un étudiant se leva et, en quelques mots, traduisit l'émotion et la reconnaissance de tous ceux qui l'avaient eu pour maître. Cette manifestation, que nul d'entre nous qui assistions à cette ultime leçon n'avait suggérée ni même prévue, était inspirée par le respect et l'estime pour un homme grandi dans l'amour de la science et qu'on sentait profondément attaché à ses élèves, à ses fonctions et à l'institution qu'il allait quitter.

Armand Renier fut élève de notre Ecole des mines, dont il reçut le diplôme final, avec grande distinction, le 28 juillet 1900. Deux ans plus tard, et l'un des premiers en Belgique, il conquiert le titre d'ingénieur-géologue avec la plus grande distinction, sur présentation d'un important mémoire consacré au poudingue de Malmédy ; ce titre scientifique, l'Université de Liège venait de le créer à la suggestion de Max Lohest et de Julien Fraipont. Du 2 mai 1908 au 26 mai 1912, Renier exerça les fonctions de répétiteur du cours d'exploitation des mines, alors que déjà le 23 octobre 1910 il était chargé du cours d'éléments de paléontologie à la Faculté technique — cours intitulé plus tard paléontologie ; cet enseignement, il le conserva jusqu'à ce qu'il fut atteint par la limite d'âge, le 26 juin 1946. Il avait été nommé professeur ordinaire à titre honorifique, en 1931.

Son cours, il le conçut dans l'optique de l'ingénieur des mines, pour des fins pratiques et comme l'un des fondements de la géologie. Ses exemples, il les puisait dans sa vaste expérience de stratigraphe spécialisé dans l'étude de nos bassins houillers, et c'est encore dans ces bassins qu'il cherchait la plupart des pièces destinées à illustrer les principes et les faits qui constituaient la matière de son enseignement. Son cours ne fut jamais imprimé, mais il mit à la disposition de ses

élèves plusieurs éditions de ses notes, recopiées de sa petite écriture aux caractères ronds et verticaux.

Les fonctions qu'il exerça dans notre Université ne représentèrent jamais qu'une faible partie de celles qu'il remplit durant son active carrière. Il naquit à Verviers, le 26 juin 1876 et reçut les prénoms d'Armand-Marie-Vincent-Joseph. Il fréquenta l'école primaire dès l'âge de cinq ans, puis le Collège des pères jésuites, où il fit de brillantes humanités gréco-latines. Après une année complémentaire de mathématiques à l'Institut Bodson, à Liège, il entra en 1895 à l'Université de Liège et, cinq ans plus tard, il y fut proclamé ingénieur civil des mines. La même année, au mois de décembre, classé premier au concours de recrutement des ingénieurs du Corps des mines, il fut nommé ingénieur dans cette administration, d'abord à titre provisoire (18 décembre 1900) puis à titre définitif (28 janvier 1902), et chargé de divers districts dans les arrondissements miniers de Liège (1901-1903), de Mons (1905), de Charleroi (1905-1906) et, à nouveau, de Liège (1906-1910). Après une courte période de mise en disponibilité (1910-1912), il rentra dans la section d'activité pour succéder à Michel Mourlon comme chef du service géologique de Belgique, à Bruxelles, le 1^{er} juin 1912. En 1915, il devint ingénieur principal au Corps des mines, ingénieur en chef ensuite et enfin inspecteur général des mines. Telles furent les étapes de sa brillante carrière administrative.

En 1910, Armand Renier avait épousé M^{lle} Marguerite Jacques, qui lui donna quatre enfants.

Les distinctions scientifiques ne lui firent point défaut. En Belgique, il fut lauréat du concours universitaire des bourses de voyage pour 1902. Il reçut le prix décennal des sciences minéralogiques pour la période de 1917 à 1926. Il fut appelé à présider la Société scientifique de Bruxelles, la Fédération belge des sociétés de sciences physiques et naturelles, la Société géologique de Belgique et la Société belge de géologie. Il reçut la médaille de la Société belge de géographie. Il fut membre du Comité d'organisation de la Fondation universitaire, membre de la 7^e commission du Fonds national de la recherche scientifique, secrétaire du Conseil géologique, membre du Comité directeur des *Annales des mines de Belgique*, administrateur de l'Institut national des mines, membre de la commission de la carte géologique du Congo belge et du Ruanda-Urundi. En décembre 1927, il fut élu correspondant de la Classe des sciences de l'Académie royale de Belgique, et en devint titulaire, le 6 juin 1931. En 1942, il assumait la présidence de cette compagnie et la direction de la Classe des sciences.

Ses mérites scientifiques furent largement reconnus à l'étranger : le prix Wilde lui fut décerné par l'Académie des sciences de l'Institut de France et l'Association française pour l'avancement des sciences

lui attribua sa médaille ; il fut élu membre correspondant étranger, puis membre étranger de la Société géologique de Londres, membre associé étranger de la Société géologique de France, docteur *honoris causa* de l'Université de Lille, correspondant étranger de l'Académie polonaise des sciences et des lettres, correspondant étranger de l'Académie des sciences de Madrid. Il fut encore membre de la commission de la carte géologique internationale de l'Europe, secrétaire général du XIII^e Congrès géologique international, membre permanent du Comité international de nomenclature botanique et membre de la Commission de la carte géologique internationale de l'Afrique.

Il reçut la médaille civique de première classe pour acte de courage et de dévouement en 1909, et, lorsqu'il mourut, il détenait les plaques de grand officier dans les ordres de Léopold, de la Couronne et de Léopold II.

Son œuvre scientifique est considérable et révèle un inlassable labeur : 268 notes, mémoires et ouvrages, auxquels il faut ajouter d'innombrables rapports, analyses et comptes rendus bibliographiques. La plupart et les plus importants des travaux qu'il a publiés concernent la stratigraphie et la paléontologie des formations houillères. Il étudia dans le plus grand détail les gisements de charbon de notre pays et acquit dans ce domaine une expérience capitale qu'il mit généreusement à la disposition de tous ceux qui le consultèrent. Dès 1903, il publiait, en collaboration avec P. Fourmarier, une première étude sur le terrain houiller du nord de notre pays, bientôt suivie, en 1906, d'une note préliminaire sur les caractères paléontologiques du houiller des plateaux de Herve. En 1905, au congrès des mines et de la géologie appliquée et plus tard, à différentes reprises, il attire l'attention sur la méthode paléontologique en géologie appliquée, se révélant ainsi un des premiers à définir les concepts et à promouvoir l'emploi de ce qui devait devenir la paléontologie économique. On le voit ensuite intéressé à la paléobotanique, dont il devient un spécialiste de renommée internationale, et surtout aux divers aspects de la géologie houillère. Il a laissé plus de 90 communications et mémoires originaux consacrés à l'étude de ce domaine.

Son œuvre principale, *Les gisements houillers de la Belgique*, publiée dans les *Annales des mines de Belgique*, entre 1913 et 1924, et qui lui valut le prix décennal des sciences géologiques, est une grande synthèse où tous les caractères de nos bassins houillers — répartition géographique, stratigraphie, paléontologie, lithologie, mode de formation, tectonique, magnétisme, séismologie, hydrologie — sont exposés en détail, avec méthode, clarté et précision. Ce travail d'ensemble fut complété dans la suite par des mises au point, de nouveaux tableaux, des études régionales, des descriptions de sondages, au

fur et à mesure que progressait l'exploration de nos bassins houillers. Enfin, il apporta une contribution essentielle à la publication de deux ouvrages sur la paléontologie du terrain houiller, l'un publié en 1910, l'autre en 1938, affirmant ainsi son continuel souci de mettre à la disposition d'une science plus générale son expérience de spécialiste.

Armand Renier a abordé encore de nombreux autres domaines : l'exploitation des mines, l'évolution tectonique de nos Ardennes, les tremblements de terre, la géologie de la région dont il était originaire, celle de notre ancienne colonie et enfin l'histoire de la géologie. Il fut encore le promoteur de recherches sur la paléobotanique du dévonien — dont il fut un des premiers à comprendre toute l'importance pour la connaissance de l'évolution du monde végétal —, sur l'étude des empreintes et de la structure anatomique des végétaux fossiles, sur celle des graptolithes du marbre noir de Dinant, dont il avait découvert la véritable nature.

Cette œuvre, dont l'ampleur étonne, se caractérise par la richesse des idées, l'érudition, le souci et l'exactitude du détail, l'esprit critique, la précision du langage et le sens aigu de la perfection. Sa production écrite était le fruit d'une recherche acharnée, le résultat d'une longue élaboration, au cours de laquelle chaque phrase était écrite et réécrite. Il avait le souci de la forme autant que celui du fond et l'on sent, à travers son style, l'influence de sa formation classique et de son goût pour l'art oratoire.

Armand Renier mourut le 9 septembre 1951. Tous ceux qui l'ont connu, et particulièrement ceux dont il a guidé les premiers pas dans la carrière scientifique, n'oublieront jamais sa forte personnalité, sa brillante intelligence, son extraordinaire érudition, son enthousiasme et son désintéressement. Certes il y avait en lui une certaine brusquerie d'expressions et d'attitudes. Encore celle-ci ne servait-elle qu'à dissimuler sa sympathie et son efficace serviabilité, car il aimait aider ses confrères, surtout les plus jeunes. Mais c'est son œuvre, étendue et profonde, qui constitue et restera le plus vivant témoignage de ses grandes qualités intellectuelles et humaines. ⁽¹⁾

G. UBAGHS.

⁽¹⁾ Sur Armand Renier, voir :

- A. GROSJEAN, Armand Renier (1876-1951). *Bull. Soc. belge de géologie, de paléontologie et d'hydrologie*, t. 60, 1951, pp. 424-436.
- P. FOURMARIER, Notice sur Armand Renier. *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 122^e année, 1956, 64 pages.

PUBLICATIONS (2)

- 1 La coupe longitudinale du sillon houiller de Haine-Sambre-Meuse. *C. R. II^e Congrès national des sciences*, Bruxelles, 1935, pp. 786-792.
- 2 Chaîne armoricaine et chaîne varisque (contribution à l'étude des rebroussements de faisceaux de plis). *C. R. séances Acad. sciences*, Paris, 1936, t. CCII, pp. 964-965.
- 3 Sur l'apparence de rebroussement que présente le chevauchement des nappes varisques par les nappes armoricaines dans le sillon houiller franco-belge. *Ibid.*, pp. 101-1203 ; erratum, p. 1387.
- 4 Sur le plan structural de la Belgique, principalement d'après les travaux miniers. *Ibid.*, pp. 1802-1804.
- 5 Allocution prononcée à la cérémonie organisée à la mémoire du baron Léon Fredericq. *Ann. Soc. géol. Belgique*, Liège, 1936, t. LIX, p. 187.
- 6 Rapport sur un mémoire de M. Macar : L'Anticlinal de Givonne et le flanc sud du synclinal de l'Eifel entre la vallée de la Meuse et le méridien de Corbion (Ardennes françaises et belges). *Ibid.*, mém. pp. 129-130.
- 7 Revision de la coupe en houiller du sondage de Buvrines-Station. *Bull. Soc. belge géol.*, 1936, t. XLVI, pp. 18-23.
- 8 Une visite à la Brach-Kopf. *Ann. Soc. géol. Belgique*, 1936, t. LX, pp. 23-26.
- 9 Rapport sur le mémoire de concours envoyé en réponse à la question : On demande une contribution importante à l'étude du massif cambrien de Rocroy. *Bull. Acad. roy. Belgique, Cl. des sciences*, 1936, 5^e série, t. XXII, n^o 12, pp. 1210-1213.
- 10 Le sous-sol d'Ostende. Sa constitution géologique. Ses particularités hydrologiques. *Ostende-Thermal*, 1937, 4^e année, n^o 15, pp. 27-31.
- 11 Trois recoupes de l'horizon de Quaregnon aux charbonnages d'Hensies-Pommerœul. *Bull. Soc. belge géol.*, 1937, t. XLVII, pp. 73-76.
- 12 Quelles chances reste-t-il de découvrir en Belgique des gisements pétrolifères ? *Ann. mines Belgique*, 1937, t. XXXVIII, pp. 331-342.
- 13 Contribution à l'étude du bassin houiller de Liège, spécialement de sa partie orientale. *Ann. Soc. géol. Belgique*, 1937, t. LXI, pp. B. 20-33.
- 14 L'avenir des gisements houillers en Belgique (résumé de la conférence du 14 octobre 1937). *R.U.M.*, 1937, 8^e série, t. XIII, p. 630.
- 15 Collaboration au rapport du Jury chargé de juger le concours décennal des sciences minéralogiques pour la cinquième période à M. le Ministre de l'instruction publique à Bruxelles. *Moniteur belge* du 8 juillet 1938, pp. 4417-4422.
- 16 Sur l'approfondissement du puits artésien du Parc Léopold, à Ostende. *Bull. Soc. belge géol.*, 1938, t. XLVIII, pp. 301-303.
- 17 Une quatrième recoupe de l'horizon de Quaregnon aux Charbonnages d'Hensies-Pommerœul. *Ibid.*, pp. 360-361.
- 18 I : Introduction générale (pp. 1-34) ; II : Flore houillère de la Belgique (en coll. avec M. François Stockmans) (pp. 35-98, pl. 1-106) ; III : Appendices (pp. 247-302, pl. A), in Renier, A., Stockmans, F., Demanet, F. et Van Straelen, V., *Flore et faune houillères de la Belgique. Introduction à l'étude paléontologique du terrain houiller*. 1938, Bruxelles, Patrimoine du Musée royal d'histoire naturelle de Belgique, un volume grand in-8^o de 347 pages et un album in-8^o de 49 pages, 144 planches et 1 tableau.

(2) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, pp. 533-544.

- 19 Quelques observations sur des Scapellites. *Ann. Soc. scient. de Bruxelles*, 1938, 2^e série, t. LVIII, pp. 100-104.
- 20 Sur un remarquable niveau à Lingules de la zone de Genck (Westphalien A) du Couchant de Mons. *Ibid.*, 1939, t. LIX, pp. 59-63.
- 21 Sur la rencontre d'une masse de roche éruptive par 405 m de profondeur à Lichtervelde (Flandre occidentale). *Ibid.*, pp. 64-67.
- 22 Sur la division du sol belge en régions naturelles d'après l'âge de la couverture immédiate du socle paléozoïque. *C. R. sommaire séances Soc. géol. France*, 1939, pp. 166-169.
- 23 Les gisements houillers du bassin hydrographique de la Meuse. *Liège, la Meuse et le bassin mosan*, LXIII^e Congr. Assoc. franç. avanc. sc., Liège, 1939, pp. 58-70, 1 planche.
- 24 Commentaires sur la contribution du Service géologique de Belgique à l'Exposition internationale de la technique de l'eau (Liège, 1939). *Bull. Soc. belge géol.*, 1940, t. XLIX, 1939, pp. 192-204.
- 25 Le régime légal des eaux souterraines. Les ressources hydrologiques souterraines envisagées au point de vue technique. *Inst. belge des sciences administratives, II^e Journée adm., avril 1940*, Louvain, 1940, pp. 3-22.
- 26 A propos du caractère fossile des eaux sursalées du terrain houiller franco-belge. *C. R. Assoc. franç. avanc. sc., LXIII^e sess., Liège, 1939*, Liège, 1941, pp. 536-541.
- 27 L'âge de la terre. *Ciel et Terre*, Bruxelles, 1941, 57^e année, n^o 5, 25 pages.
- 28 Contribution à l'élucidation de la notion de direction en géologie : Comment se combinent plissements et charriages. *Ann. Soc. géol. Belgique*, Liège, 1942, t. LXV, 1941-1942, pp. M. 173-212, 9 figures, 1 planche hors texte.
- 29 *L'Age de la Terre, et autres essais*. Bruges, 1942, petit in-8^o, 325 pages, édit. Desclée-De Brouwer.
- 30 Le bassin houiller de Liège, par E. Humblet. Analyse. *Annales des mines*, Bruxelles, 1942, t. XLIII, 1^{re} livraison, pp. 213-215.
- 31 Origine et formation des gisements d'or, par M. Legraye. Analyse. *Annales des mines de Belgique*, Bruxelles, 1942, t. XLIII, 4^e livraison, pp. 832-833.
- 32 Quelques remarques sur les variations de faciès de l'horizon à *Gastrioceras subcrenatum* dans le bassin de Liège. *Ann. Soc. géol. Belgique*, 1942, Liège, t. LXV, 1941-1942, pp. M. 8-24.
Idem. Analyse de l'auteur. *R.U.M.*, Liège, 1942, 8^e série, t. XVIII, n^o 11, pp. 441-442.
- 33 Une mémorable figure : l'Ingénieur des mines Guillaume Lambert. *Bull. Acad. roy. de Belgique*, Cl. des sciences, Bruxelles, 1942, 5^e série, t. XXVIII, n^o 12, pp. 895-926 ; *Ann. des mines de Belgique*, Bruxelles, 1943, t. XLIV, 2^e livraison, pp. 399-422.
- 34 A propos de découvertes aux environs de Bouffloulx. *Ann. Soc. géol. Belgique*, Liège, 1943, t. LXVI, n^o 10, pp. B. 244-246.
- 35 Brève revue des gisements argileux de la Belgique. *Comité belge pour l'étude des argiles*, Anvers, 1943, 15 décembre, 6 pages.
- 36 Comparaison stratigraphique du houiller de Liège et du Hainaut. *Ann. Soc. géol. Belgique*, Liège, 1943, t. LXVI, 1942-1943, fasc. 3, pp. M. 261-298, 1 figure.
- 37 Commentaires sur la cueillette paléobotanique faite en 1721, par le Suédois Emanuel Swedenborg dans le houiller de Liège. *Ibid.*, Liège, t. LXVI, 1942-1943, fasc. 3, pp. M. 354-364.
- 38 A propos d'un récent ouvrage d'Emmanuel de Marguerie : « Critique et Géologie ». Contribution à l'histoire des sciences de la Terre (1882-1942). *Ibid.*, Liège, 1944, t. LXVIII. 1944-1945, n^o 1-3, pp. B. 19-39.

- 39 L'horizon de Quaregnon à Hautrage (Contribution à l'étude du Comble Nord du Couchant de Mons). *Ibid.*, Liège, 1944, t. LXVII, 1943-1944, n° 1-10, pp. B. 191-222.
- 40 Considérations sur les aplanissements successifs du socle paléozoïque de la Belgique (communication). *Bull. Soc. belge de géol., etc.*, Bruxelles, 1945, t. LIII, 1944, fasc. 1-2, p. 50.
- 41 Premiers résultats d'une étude du grand sondage de recherche n° 113 (Neerheide) de Neeroeteren (Limbourg belge). *Verh. Geol. Mijnbouwk. Genootsch. Nederl. en Kol.*, La Haye, 1945, t. XIV, geol. ser., pp. 403-409.
- 42 Quelques précisions sur les zones supérieures du Westphalien C de la Campine d'après une première étude du grand sondage de recherche n° 113 (Neerheide) à Neeroeteren (Limbourg belge). *Bull. Soc. belge de géol., etc.*, Bruxelles, 1945, t. LIII, 1944, fasc. 1-2, pp. 120-169, 1 carte.
- 43 Session extraordinaire de la Société géologique de Belgique et de la Société belge de géologie, Liège, 22-25 septembre 1945. III^e journée, 23 septembre. A propos des poches de dissolution de la craie aux environs de Battice. *Ann. Soc. géol. Belgique*, Liège, t. LXVIII, 1944-1945, pp. B. 311-314.
- 44 La bordure méridionale du synclinal de Liège, à l'aval de Liège, et la ride famennienne de Booze-Le-Val-Dieu, à la limite septentrionale du plateau de Herve, par Ch. Ancion, G. Ubaghs et W. van Leckwyck. *Rapport Bull. Acad. roy. Belgique*, Cl. des sciences, Bruxelles, 1946, 5^e série, t. XXX, n° 12, pp. 450-454.
- 45 Géologie dauphinoise ou initiation à la géologie par l'étude des environs de Grenoble, par M. Gignoux et L. Moret. Analyse. *R.U.M.*, Liège, 1946, 9^e série, t. II, n° 9, p. 416 ; *Compte rendu Bull. Soc. belge géol., Bruxelles*, t. LV, 1946, fasc. 2-3, p. 318.
- 46 La structure de l'écorce terrestre. *Ciel et Terre*, Bruxelles, 1946, 62^e année, n° 3-4, 18 pages.
- 47 Quelques observations supplémentaires sur l'assise de Châtelet dans le bassin de Liège, par E. Humblet. *Rapport. Ann. Soc. géol. Belgique*, Liège, 1946, t. LXIV, 1946, fasc. 1, pp. M. 30-31.
- 48 Les contributions de Robert de Limbourg (1731-1792) à l'étude du Quaternaire de l'Est de la Belgique. *La géologie des terrains récents de l'Ouest de l'Europe*, Bruxelles, 1947, pp. 420-451, 2 figures, 1 planche.
- 49 A propos du début des études géologiques en Belgique. L'influence de Robert de Limbourg (1731-1792) sur ses contemporains et ses successeurs. I. Les contemporains. *Bull. Acad. roy. Belgique*, Cl. des sciences, Bruxelles, 1947, 5^e série, t. XXXIII, n° 8-9, pp. 411-427 ; II. Les successeurs stratigraphiques. *Ibid.*, 1947, 5^e série, t. XXXIII, n° 10, pp. 507-520 ; III. Idem (2^e partie). *Ibid.*, 1947, 5^e série, t. XXXIII, n° 11, pp. 617-631 ; IV. Les successeurs géographes. *Ibid.*, 1947, 5^e série, t. XXXIII, n° 12, pp. 854-869 ; V. Compléments. *Ibid.*, pp. 661-672.
- 50 Quelques particularités du bassin houiller du Hainaut. *Ann. Soc. géol. Belgique*, Liège, 1948, t. LXXI, 1947-1948, pp. B. 319-330.
- 51 Sur un nouveau gîte à *Dictyonema*, à Basse-Bodeux. *Bull. Soc. belge géol.*, Bruxelles, 1948, t. XLVII, fasc. 1, pp. 200-201.
- 52 A propos des sols de végétation. *Annales Hébert et Haug*, Paris, 1949, t. VII, pp. 363-369.
- 53 A propos du début des études géologiques en Belgique. B : L'œuvre cartographique d'André-Hubert Dumont (1808-1857). *Bull. Acad. roy. Belgique*, Cl. des sciences, Bruxelles, 1949, 5^e série, n° 2, pp. 143-156 ; n° 8-9, pp. 709-729.

- 54 Prix Henri Buttgenbach (première période triennale, 1^{er} janvier 1946-31 décembre 1948) attribué à M. F. Stockmans. Rapport. *Ibid.*, Cl. des sciences, Bruxelles, 1949, 5^e série, t. XXXV, n^o 7, p. 635.
- 55 Recherches géologiques sur les terrains paléozoïques des environs de Spa, par J.-M. Graulich. Rapport. *Ann. Soc. géol. Belgique*, Liège, 1949, t. LXXII, pp. M. 120-121.
- 56 Robert de Limbourg (1731-1792). ancêtre des géologues belges. *Revue questions scientifiques*, Louvain, 1949, 5^e série, t. X, pp. 65-86.
- 57 Sur les grès du Westphalien supérieur de Neeroeteren. *Ann. Soc. géol. Belgique*, LXXV^e anniversaire, Liège, 1949, t. LXXII, fasc. spécial, pp. B. 377-387.
- 58 En collaboration avec J.-F. Cox. Cinquième assemblée générale du Conseil international des Unions scientifiques (I.C.S.U.). Rapport. *Bull. Acad. roy. Belgique*, Cl. des sciences, Bruxelles, 1949, 5^e série, t. XXXV, n^o 10, pp. 814-816.
- 59 Charbons et pétroles. *Abstract (Rep. XVIIIth Sess. Int. Geol. Congr., Great Britain, 1948)*, London, 1950, Pt. II, p. 122).
- 60 Faunes et flores en stratigraphie de détail. *Ibid.*, London, 1951, vol. X, pp. 5-9, 1 coupe.
- 61 Notes sur la flore des couches de la Lukuga de la région de Walikale (Kivu). *Mém. Inst. géol. Univ. Louvain*, t. IX, fasc. 3, Louvain, 1951 (publication posthume réalisée par les soins du professeur Et. Asselberghs).

OMER DE BAST

(1865-1937)

1919

NÉ À GAND LE 15 MARS 1865, Omer De Bast fit ses études moyennes à l'Athénée royal de cette ville. Il commença des études de médecine à l'Université de Gand, mais se rendit compte très rapidement qu'elles ne correspondaient pas à ses aspirations. Ayant obtenu une audience auprès d'Eric Gérard, le directeur de l'Institut électrotechnique Montefiore nouvellement fondé par le sénateur George Montefiore, Omer De Bast décida de s'orienter vers les études d'ingénieur électricien et consacra une année à parfaire sa préparation en mathématique. En 1886 il se présenta à l'examen d'entrée aux Ecoles spéciales annexées à l'Université de Liège, fut classé premier et s'inscrivit à la section des électriciens. Après quatre années de brillantes études il obtint en 1890 le diplôme d'ingénieur électricien, avec la plus grande distinction.

Eric Gérard n'avait pas tardé à reconnaître la valeur de son élève. Dès la dernière année d'études il l'introduisit comme adjoint à la rédaction du *Bulletin scientifique de l'A.I.M.* C'est à ce titre qu'Omer De Bast fit ses premières publications : trois notes qu'il traduisit de l'anglais et qui étaient intitulées : *Théorie des réactions d'induit dans les machines à courant continu*, de J. Swinburne ; *Construction et fonctionnement des dynamos*, de Esson ; *Contributions à la théorie moléculaire du magnétisme induit*, de Ewing.

Aussitôt diplômé, Omer De Bast fut nommé assistant à l'Institut Montefiore.

A cette époque George Montefiore venait d'obtenir du gouvernement la cession à l'Université des bâtiments de la rue Saint-Gilles et il mettait à la disposition de celle-ci un don important destiné à l'équipement des laboratoires du nouvel Institut. Eric Gérard confia au jeune assistant la lourde tâche de surveiller l'appropriation des locaux, d'élaborer les plans des installations électriques et d'en suivre la réalisation.

Omer De Bast passa ainsi deux années dans le bâtiment en cours d'aménagement, assumant une responsabilité dont on charge rarement un jeune ingénieur.

Il devint rapidement le bras droit d'Eric Gérard. En 1893 il fut nommé répétiteur, tout en conservant ses fonctions d'assistant. Promu au rang de chef de travaux en 1902, il fut dès 1903 nommé sous-directeur de l'Institut Montefiore.

L'activité scientifique d'Omer De Bast se manifesta principalement à l'Association des ingénieurs sortis de l'Institut électrotechnique Montefiore. Dédaignant les succès qu'il aurait facilement recueillis dans les revues techniques étrangères, il réserva par principe à la tribune et au *Bulletin scientifique de l'A.I.M.* tous ses travaux scientifiques.

Sa première communication fut publiée en 1891 sous le titre : *Les électromoteurs à champ magnétique rotatoire*. Elle suivait de peu l'exposition de Francfort où avait été présentée pour la première fois la réalisation industrielle du moteur asynchrone. L'auteur y expose le principe des champs tournants et met en évidence les caractéristiques, actuellement classiques, de ce type de moteur : influence de la résistance rotorique sur la caractéristique de la vitesse, principe du rhéostat de démarrage. Il explique ensuite les artifices pour créer une deuxième phase dans le cas d'une alimentation monophasée et étudie également le moteur à cage d'écureuil, le moteur synchrone, la commutatrice et le moteur à collecteur.

Les travaux du jeune assistant furent très appréciés dans le monde des électriciens ; on en trouve la preuve dans son élection à la vice-présidence du Comité scientifique de l'A.I.M. dès la seconde année de sa promotion, puis à la présidence du même comité l'année suivante.

Les règlements de l'A.I.M. interdisaient à cette époque d'occuper la présidence deux années consécutives : Omer De Bast fut élu à ces fonctions de deux en deux ans cinq fois de suite jusqu'en 1901. Il se retira ensuite pour faire place aux jeunes.

Au cours de cette période féconde, une dizaine de mémoires et de nombreuses notes furent publiées dans le *Bulletin scientifique de l'A.I.M.* Les principaux d'entre eux avaient auparavant fait l'objet de communications. La lecture de ces travaux révèle l'objectif que s'était imposé leur auteur et que celui-ci a indiscutablement atteint : mettre au point une matière nouvelle, complexe et encore mal connue, pour aboutir à un exposé clair et succinct facilement assimilable. On ne peut mieux caractériser ces travaux qu'en reprenant les paroles du professeur Chauvin : « C'est la transfiguration d'un chaos en une œuvre lumineuse. »

Examinons brièvement quelques-uns de ces mémoires. Le travail intitulé *Les transformateurs à courants alternatifs* (1893) contient l'exposé des méthodes de mesure des pertes par hystérésis et par courants de Foucault, l'analyse des effets de désaimantation dus aux courants de Foucault. Il apporte une méthode originale de calcul des pertes par courants de Foucault dans les tôles magnétiques dont les résultats sont devenus classiques.

En 1896 paraît un important mémoire sur *La pratique des installations de tramways électriques*. Il complétait heureusement le chapitre qu'Eric Gérard consacrait à cette matière et fut ultérieurement introduit dans les *Leçons sur l'électricité*.

Sous le titre *Éléments du calcul des générateurs électriques à courants alternatifs* (1897 et 1898), Omer De Bast apporte une contribution de grande valeur à la théorie et au calcul des alternateurs. Il y développe une méthode de calcul de la force électromotrice, connue sous le nom de son auteur.

Les mémoires intitulés *Relations entre les grandeurs électriques dans les circuits parcourus par des courants alternatifs* (1899), constituent un travail didactique important. Il fut également publié dans la collection Béranger. Cet ouvrage clair et méthodique, traitant de questions encore neuves à l'époque, eut le plus grand succès.

Remarquons particulièrement ses publications relatives aux moteurs asynchrones. Le premier mémoire déjà cité *Les moteurs à champ magnétique rotatoire* (1891) devait être suivi de plusieurs autres : *L'alternomoteur asynchrone de Brown* (1893) ; *Théorie des alternomoteurs polyphasés asynchrones* (1895) ; *Exposé élémentaire du fonctionnement des moteurs asynchrones polyphasés* (1911).

On retrouve dans cette suite de publications le fruit d'un travail progressif de clarification qui, au départ de notions encore confuses et incomplètes, conduisit Omer De Bast à des exposés dont l'ordonnance et la clarté contribuèrent à faire la renommée de l'Institut électrotechnique Montefiore.

La seconde partie de la vie universitaire d'Omer De Bast se caractérisa par une activité toute différente de la première. Sa nomination de chef de travaux, puis son accession au titre de sous-directeur, le chargèrent de plus grandes responsabilités.

Le nombre croissant d'étudiants fréquentant l'Institut rend de plus en plus absorbantes ses fonctions de répétiteur qu'il assumait seul jusqu'en 1913 et qu'il remplit avec une conscience scrupuleuse. Son rôle d'éducateur fut à ce moment considérable mais c'est surtout dans sa collaboration à la grande œuvre d'Eric Gérard, les *Leçons sur l'électricité* et les *Mesures électriques*, qu'il faut trouver l'orientation nouvelle de son activité.

Eric Gérard fournissait le grand travail du dépouillement des publications et du choix des matières nouvelles à introduire dans les éditions successives du traité. Omer De Bast était chargé de leur rédaction. Il y consacra toutes ses matinées et remplit sa mission avec la précision et la clarté qui le caractérisaient.

Cette collaboration intime d'Eric Gérard et de son second contribua grandement à la renommée de l'Institut Montefiore au-delà de nos frontières.

Pendant cette période, Omer De Bast n'eut que peu de temps à consacrer à des travaux personnels. Il publia cependant en 1899, en collaboration avec Eric Gérard, une note intitulée *Résultats d'un essai de lampe à arc fait à l'Institut électrotechnique Montefiore*, et en 1913 une *Note sur le calcul des pôles de commutation*. On doit de plus à la collaboration d'Eric Gérard et d'Omer De Bast l'ouvrage bien connu intitulé *Exercices et projets d'électrotechnique*.

Le couronnement de la carrière d'Omer De Bast fut, en 1919, sa nomination aux titres de professeur ordinaire et de directeur de l'Institut électrotechnique Montefiore.

Sa grande expérience de l'enseignement et sa profonde connaissance des élèves lui permirent d'établir pour son cours un plan général harmonieux. Il eut le courage de limiter la matière enseignée aux possibilités d'assimilation des étudiants. Préparées avec minutie, ses leçons, d'une clarté rarement égalée, éliminaient pratiquement toutes les difficultés de compréhension.

Quelques publications, nées des préoccupations didactiques du professeur, sont encore à signaler : *Prédétermination expérimentale du courant d'excitation des alternateurs par la méthode de Potier* (1922) ; *Emploi du courant alternatif pour la mesure des coefficients d'induction et des capacités* (1924) ; *Méthode de Schéring pour la mesure de la dissipation de puissance par hystérésis diélectrique dans les isolants* (1928).

Le développement prodigieux de l'électricité et de ses applications rendit bientôt impossible à un seul homme d'embrasser avec la maîtrise indispensable pour un enseignement universitaire, la totalité de la matière. Omer De Bast le comprit et obtint de confier à ses adjoints certains enseignements spécialisés. C'est ainsi que furent créés sous sa direction :

- en 1925, le cours complémentaire de construction des machines électriques (titulaire J. Kuntziger) ;
- en 1926, le cours complémentaire d'installations électriques (titulaire H. Chauvin) ;
- en 1930, le cours de radio-électricité (titulaire F. Dacos), origine de l'actuelle section des électroniciens.

La notoriété du professeur Omer De Bast devait l'appeler à remplir de hautes missions dans des organismes divers. Il fut notamment pendant de très nombreuses années et jusqu'à sa retraite ou son décès : président général de l'Association des ingénieurs électriciens sortis de l'Institut électrotechnique Montefiore (l'un des prix de cette association porte son nom) ; président du Comité électrotechnique belge ; président du Comité national belge de l'éclairage ; membre du Comité scientifique de l'A.I.Lg. ; membre d'honneur de la Société française des électriciens.

Il fut vice-président du Bureau chargé de l'organisation de la session 1938 de la Commission internationale de l'éclairage.

Omer De Bast fut également de 1894 à 1931 professeur d'électricité à l'École industrielle supérieure de Liège, et directeur de cette école de 1910 à 1931.

La haute valeur de l'œuvre accomplie par Omer De Bast fut reconnue par l'octroi de distinctions honorifiques belges et étrangères : croix d'officier de l'ordre de Léopold ; cravate de commandeur de l'ordre de la Couronne ; croix civique de première classe ; médaille du centenaire de l'indépendance ; croix d'officier de la Légion d'honneur ; croix de chevalier de l'ordre de la Couronne d'Italie ; croix de chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne.

Laissant le souvenir d'un grand savant et d'un homme d'une parfaite droiture, il s'est éteint le 20 octobre 1937 ⁽¹⁾.

P. LOUON et J. LISTRAY.

PUBLICATIONS

Voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, pp. 545-546.

⁽¹⁾ Dans la présente notice nous nous sommes largement inspirés du discours que le professeur H. Chauvin prononça lors de la manifestation que l'Association des ingénieurs sortis de l'Institut électrotechnique Montefiore organisa en 1935 à l'occasion de l'admission à l'éméritat du professeur Omer De Bast, ainsi que de la notice sur l'œuvre scientifique et professorale d'Omer De Bast, signée du même auteur et publiée dans le *Bulletin scientifique de l'A.I.M.* en octobre 1937.

ADOLPHE BREYRE

(1880-1946)

1919

NÉ LE 12 MAI 1880 À LIÈGE, Adolphe Breyre conquiert en 1902 son diplôme d'ingénieur civil des mines avec la plus grande distinction à l'Université de Liège. En décembre de la même année il entre au Corps des mines après avoir été classé premier au concours de recrutement.

En 1907, il est détaché au service des accidents miniers et du grisou de la même administration.

En juillet 1912, il est nommé répétiteur du cours d'exploitation des mines à l'Université de Liège, charge qu'il conservera jusqu'au 1^{er} février 1926.

Mobilisé en 1914, Adolphe Breyre est chargé en 1916 de l'organisation et de la direction de l'Office national belge du travail à Paris.

A son retour au pays, il est chargé du cours facultatif de prévention des accidents miniers. Par arrêté royal du 14 novembre 1931 il est nommé professeur ordinaire à titre honorifique.

Après une dizaine d'années consacrées à l'industrie en qualité d'administrateur-délégué des Poudreries royales à Wetteren, il est nommé le 13 décembre 1929, administrateur-directeur de l'Institut national des mines à Pâturages, charge qu'il conservera jusqu'en 1945.

Adolphe Breyre est décédé le 1^{er} février 1946.

La carrière d'Adolphe Breyre fut vouée tout entière à la sécurité minière. Ses études sur les accidents dus à l'emploi des explosifs en 1905 et celles sur les accidents dus au grisou en 1910, sont encore d'actualité. De plus, esprit méthodique, il publia un recueil des lois et règlements connus sous le nom de *Police des mines de Breyre* et dont dix éditions successives n'ont pas épuisé le succès. Ce fut le code et le guide de toute une génération d'ingénieurs qui le consultaient presque quotidiennement.

L'activité extrême dont fit preuve Breyre, est attestée par les très nombreux mémoires qu'il a publiés et dont la plupart sont insérés dans les *Rapports* (annuels) *sur les travaux de l'Institut national des mines de Frameries*. Aucune des questions que soulève la sécurité des mines n'y a été omise. Etudes sur les explosifs, les détonateurs et les exploseurs. Ses travaux sur la structure des houilles, la nature du grisou, les dégagements instantanés et le contrôle de l'atmosphère des mines font autorité. Ses méthodes de contrôle des appareils électriques antigrisouteux sont devenues classiques.

Epris de clarté et de méthode, Adolphe Breyre savait surmonter les difficultés inhérentes à un domaine aussi vaste et aussi difficile que l'étude des problèmes charbonniers et, lorsque des résultats étaient acquis, il avait tôt fait d'en dégager les conclusions essentielles, conclusions qu'il s'empressait de diffuser non seulement dans les milieux d'ingénieurs mais aussi parmi les mineurs. Ses séances de vulgarisation, où avec patience et habileté il savait mettre à la portée des plus humbles travailleurs les sujets les plus complexes, sont restées des modèles du genre. Il répétait que la sécurité est une question de formation et qu'avertir et éduquer ceux qui sont en danger était le premier moyen de les préserver.

Par sa haute conception du devoir, il s'imposait au respect de tous ceux qui l'approchaient et son affabilité accueillante lui attirait toutes les sympathies.

Son œuvre scientifique lui valut la médaille d'or de l'A.I.Lg., et sa contribution à l'amélioration des conditions de sécurité dans les mines, la médaille d'or de la Fondation Emile Jouniaux et le prix Harzé.

Adolphe Breyre est commandeur de l'ordre de la Couronne, officier de l'ordre de Léopold, grand officier de l'ordre de Léopold II, officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre de l'Etoile noire, croix civique de première classe (1937), médaille de la victoire, médaille du centenaire.

H. LABASSE.

PUBLICATIONS (1)

- 1 Rapports annuels sur les travaux de l'Institut national des mines, exercices 1936 à 1945. *Annales des mines de Belgique*.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, p. 548.

- 2 Gaz occlus dans les cristaux de sylvinite. *Annales des mines de Belgique*, 1937.
- 3 L'évolution des méthodes d'exploitation dans les mines. *R.U.M.*, 1940.
- 4 Emploi de l'oxygène liquide comme explosif. *R.U.M.*, 1941.
- 5 Les ratés dans le tir des mines. *Annales des mines de Belgique*, 1944.
 - Brochures de vulgarisation : Un mot aux boutefeux (1932). Quelques mots sur la détonation et l'analyse du grisou (1934).
 - Nombreux articles dans les *Annales des mines de Belgique*, la *Revue universelle des mines*, *La Technique moderne* ; comptes rendus, notices bibliographiques, etc. dans les revues minières.

ARMAND DU CHESNE

(1875-1944)

1919

ARMAND DU CHESNE est né à Seraing le 28 juillet 1875. Il commence ses études secondaires à l'Ecole moyenne de Seraing et les termine à l'Athénée de Liège. C'est à l'Université de Liège qu'il conquiert en 1899 le diplôme d'ingénieur des mines et, en 1900, celui d'ingénieur électricien. L'Université de Paris lui décerne en 1911 le titre de docteur ès sciences.

La carrière d'Armand du Chesne sera entièrement consacrée à l'Université de Liège. Assistant des cours de mécanique appliquée et de physique industrielle depuis 1901, il est nommé répétiteur en 1905. Au lendemain de la première guerre mondiale, en 1919, il est chargé des cours de physique industrielle et de mécanique appliquée.

Nommé professeur ordinaire en 1920, il se voit attribuer en outre la charge du cours de résistance des matériaux. Il a dès lors le privilège d'enseigner trois cours fondamentaux qui constituent un pilier essentiel de la formation des ingénieurs de son époque.

Sollicité par les développements incessants de la thermodynamique et de la physique appliquée, Armand du Chesne est l'initiateur d'un cours nouveau qui ouvre la voie à un enseignement de génie chimique appelé à se développer au fil des années. Il est en effet chargé en 1933 du cours d'appareillage des industries chimiques avec faculté de se faire suppléer par ses répétiteurs R. Bidlot et J. Danze.

La carrière du professeur du Chesne coïncide avec l'apogée de la machine à vapeur alternative et du moteur à gaz. Aussi n'est-il pas étonnant que son activité scientifique soit essentiellement consacrée à ces deux types de machines thermiques. Nous reprendrons ci-après la liste des principaux mémoires qu'il a consacrés à ces questions :

— thèses soutenues en Sorbonne :

I. Recherches sur les propriétés de la vapeur d'eau surchauffée ;

- II. Les enveloppes de vapeur, leur mode d'action, leur fonctionnement, leur influence sur le rendement économique des machines ;
- la théorie de la machine à vapeur et la mesure directe et instantanée de la température de la vapeur et des parois. *Revue universelle des mines*, 1904 ;
 - influence de la masse thermométrique sur la mesure d'une température constante ou variable avec le temps. *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 1928 ;
 - étude thermodynamique et expérimentale complète d'un moteur à gaz. *Revue universelle des mines*, 1929.

Armand du Chesne a été désigné en qualité de membre du jury chargé de juger le concours décennal des mathématiques appliquées (1912-1922). L'Association des ingénieurs diplômés par l'Université de Liège lui a décerné sa médaille d'or en 1930.

Il était officier de l'ordre de la Couronne et officier de l'ordre de Léopold. La médaille civique de première classe lui fut décernée ainsi que la médaille commémorative du centenaire de l'indépendance nationale.

Le professeur du Chesne est décédé à la fin décembre 1944, dans des conditions particulièrement douloureuses, au cœur même de l'offensive des Ardennes. Il laissait à ses élèves et amis, à ses collaborateurs aussi, le souvenir d'un homme sensible et bon, artiste autant que savant, toujours attentif à mieux faire, dont les ans avaient heureusement adouci la rigueur.

G. BURNAY.

PUBLICATIONS (1)

Le nouveau laboratoire de thermodynamique du Val-Benoît (en coll. avec R. Bidlot et J. Danze). *Revue universelle des mines*, 1938.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, p. 550.

CHARLES HANOCQ

(1881-1961)

1919

CHARLES HANOCQ, né à Marchin-lez-Huy, le 15 janvier 1881, est décédé à Liège le 18 juin 1961.

Fils d'un excellent technicien de l'industrie mécanique, il acquit ainsi dès son plus jeune âge le goût de la mécanique, science à laquelle il demeura fidèle sa vie durant, et dont il fut, dans notre pays, un des plus brillants pionniers.

Après d'excellentes études aux Athénées de Namur et de Huy, il conquit en 1904 à l'Université de Liège, le diplôme d'ingénieur mécanicien avec la plus grande distinction et en 1905 le diplôme d'ingénieur électricien.

Dès sa sortie de l'Université, il fut attaché en qualité d'assistant au cours de description des machines et en 1907 fut promu répétiteur du cours de physique industrielle. En 1919, il fut successivement chargé du cours de construction des machines, puis du cours de description des machines, ainsi que des travaux pratiques y afférents. L'année suivante, il fut nommé professeur extraordinaire, et promu à l'ordinariat en 1923. Les collègues de la Faculté l'appelèrent au décanat pour les années académiques 1925-1926 et 1941-1942. Il fut admis à l'éméritat en 1950.

A ses charges d'enseignement universitaire, il ajouta en 1907, celles de professeur de mécanique à l'Ecole industrielle de Chênée, puis de directeur de cette école.

Convaincu de la nécessité d'une modification de la formation d'ingénieur, Charles Hanocq se consacra à l'étude de cette question, tant au sein de l'Université qu'en celui de l'Association des ingénieurs de Liège. Pendant la guerre 1914-1918, il introduisit à la tribune de l'Association, la question de la réforme de l'enseignement technique supérieur, par une communication intitulée *Du rôle des laboratoires et travaux pratiques dans l'enseignement technique supérieur*. Une commission fut alors créée, dont Hanocq devint le secrétaire, puis le rappor-

teur. Après une cinquantaine de séances, en 1918, il établit un rapport qui précisa les programmes des différentes sections d'ingénieurs et fit ressortir les principes sur lesquels devait se baser l'organisation des études techniques supérieures. Ce projet fut approuvé dans ses grandes lignes par la Faculté technique. Hanocq fut ensuite l'un des principaux artisans de la mise en application à Liège de la réorganisation des études, basée sur les idées qu'il avait défendues et qui fit l'objet de la loi de 1929 ; cette loi, entre autres, conférait le titre légal aux diplômés délivrés à la totalité des sections de la Faculté technique.

A ces multiples activités, vint s'ajouter le rôle de Hanocq dans le domaine de la recherche.

En 1905, quand il sortit de l'Université, la turbine à vapeur était à l'aurore de son développement et elle commençait à prendre son prodigieux essor. Cette machine merveilleuse, un peu mystérieuse pour les ingénieurs de la vieille école de la machine à piston, tournant à des vitesses vertigineuses pour l'époque, était bien faite pour séduire le jeune ingénieur, déjà mécanicien dans l'âme. Pressentant tout l'avenir de ce nouveau moteur, il s'attacha avec ardeur à en pénétrer les secrets du fonctionnement et à en établir la théorie.

Cette étude, qu'il conduisit avec succès, le mena, quelques années plus tard, à aborder par des voies parallèles, celle des turbopompes et, immédiatement après la guerre, à mettre sur pied une théorie générale des turbomachines.

Cette théorie est basée sur la simple application du principe de d'Alembert, à un élément fluide, limité par les flasques, deux aubages, et deux surfaces cylindriques qu'on choisit infiniment voisines. Les seules hypothèses à faire sont celle des aubes infiniment rapprochées, de manière à pouvoir admettre que toutes les forces appliquées à l'élément, concourent en son centre de gravité, — et celle des filets parallèles, qui permet d'écrire que la vitesse de tous les points de l'élément est la même que celle du centre de gravité. Les relations qu'on en déduit par projection, sont intégrées depuis l'entrée jusqu'à la sortie de la roue, et conduisent ainsi aux premières équations fondamentales du fonctionnement des turbomachines, les équations de conservation de l'énergie dans le mouvement absolu et dans le mouvement relatif. Par combinaison, on peut en déduire la relation bien connue d'Euler, qui est ainsi établie par une méthode nouvelle.

Mais dans ces équations, figurait un terme, celui relatif aux travaux des forces de frottement, qui n'était pas explicité, et pour pouvoir fixer les dimensions optima des turbomachines, il était cependant indispensable d'exprimer ce terme en fonction des vitesses. Etendant aux turbines à réaction les hypothèses que Stodola et Rateau avaient admises pour les turbines d'action, et considérant que l'aubage mobile à réaction était, comme l'aubage fixe, le siège d'un phénomène de détente,

Hanocq put écrire que l'énergie cinétique dans le mouvement relatif, à la sortie de l'aubage mobile, était égale à celle qui existait à l'entrée, augmentée de celle acquise par la détente, toutes deux multipliées par des coefficients de pertes, tenant compte des frottements.

Hanocq put de la sorte tracer les diagrammes de rendement des différents types de turbines à vapeur, en fonction du rapport de la vitesse d'entraînement à la vitesse absolue, ou bien du rapport de la vitesse d'entraînement à la vitesse théorique correspondant à l'énergie de détente. Il fut ainsi le premier à établir la courbe du rendement indiqué de la turbine d'action à vitesse récupérée. Il put aussi mettre en lumière, théoriquement, la supériorité, du point de vue rendement indiqué, à vitesse égale, de la turbine à réaction sur la turbine d'action.

Dans son ouvrage sur les turbopompes, publié en 1909, Hanocq, après avoir repris la méthode de calcul générale utilisée pour les turbines à vapeur, s'appliqua à donner un sens aux coefficients de pertes, auxquels jusqu'alors aucune signification physique précise n'était attachée. Pour cela, il admit que le frottement, dans un aubage courbe ou gauche, obéissait aux lois du frottement en canal rectiligne. Il supposa de plus que la vitesse relative du fluide dans l'aubage variait progressivement de l'entrée à la sortie. De la sorte, le travail de frottement put s'exprimer en fonction des vitesses initiale et finale et de deux coefficients de pertes : le premier ne dépendant finalement que du rayon hydraulique moyen, de la rugosité relative du canal et du nombre de Reynolds ; le deuxième étant relié au premier par une expression mathématique qui ne dépendait que des proportions du canal et du coefficient de choc à l'entrée.

Les préliminaires étant ainsi posés, Hanocq put établir, d'une manière précise, les grandes lois de similitude dominant le fonctionnement des turbomachines : les diagrammes du coefficient manométrique d'une part, du coefficient de puissance d'autre part, tracés soit en fonction du coefficient de vitesse, soit en fonction du coefficient de débit, sont identiques pour toutes les turbomachines géométriquement semblables.

Certes, les remarquables propriétés des turbomachines, des turbopompes notamment, étaient déjà connues, puisque Auguste Rateau les avait en fait formulées dès 1892, mais la forme analytique de la fonction qui les exprime, n'avait jamais été explicitée et il était admis que les courbes caractéristiques étaient incalculables *a priori*. C'est, à notre avis, un titre essentiel de reconnaissance que Hanocq s'est acquis des techniciens, que d'avoir établi une méthode de prédétermination de ces courbes caractéristiques.

De la connaissance du coefficient manométrique et du coefficient de puissance, celle du rendement indiqué ou rendement exprimé sur l'aubage en découlait facilement et il put être montré que, pour des

machines géométriquement semblables, ce rendement n'était fonction que du coefficient de débit ou du coefficient de vitesse.

Hanocq ayant de plus établi des formules approchées du rendement organique et du coefficient de pertes par fuites aux joints, le calcul du rendement total était devenu aisé. Sa formule montrait l'influence des dimensions, à proportions égales.

C'est ici que se plaça la découverte de la propriété des turbomachines qui en domine toute la théorie et qui marquait le point culminant de l'œuvre scientifique de Hanocq dans ce vaste domaine : c'est la démonstration de l'existence du coefficient caractéristique, dont on trouve la notion exprimée pour la première fois, en 1922, dans un mémoire présenté par Hanocq, au congrès de Liège de l'art de l'ingénieur.

Ce coefficient peut se calculer de deux façons : soit en partant des données du problème à résoudre : débit ou puissance indiquée, hauteur manométrique et nombre de tours, — soit par une fonction explicite des proportions de la roue, des angles, des coefficients de pertes et du coefficient de débit ou de vitesse. Il est indépendant des dimensions de la machine.

Chaque type de turbomachine, de proportions données, conduit ainsi, si l'on s'impose un rendement indiqué s'écartant peu de son maximum, à une valeur numérique bien déterminée de la fonction sous sa deuxième forme, valeur qui est donc caractéristique du type. De plus, la forme de la fonction indique, qu'en première approximation tout au moins, le coefficient caractéristique varie comme le rapport de la largeur de la roue à son rayon. En faisant croître progressivement ce rapport, c'est-à-dire en faisant évoluer la turbomachine du type centripète (ou centrifuge) étroit vers le type hélicoïde large, on peut réaliser une gamme étendue de valeurs du coefficient caractéristique. On pourrait d'ailleurs couvrir cette même marge, à l'aide de 5 ou 6 types seulement, à condition de consentir à un faible sacrifice sur le rendement.

Le type de turbomachine qui satisfait alors aux conditions d'un problème posé, est celui dont le coefficient caractéristique, exprimé en fonction des proportions, a même valeur numérique que celui qui résulte des données de la question. Le coefficient caractéristique réalise donc la liaison entre les données du problème et sa solution.

La notion du coefficient caractéristique de Hanocq correspondait à celle, déjà connue pour les turbines hydrauliques, de la vitesse spécifique. Mais celle-ci s'exprimait uniquement sous la première forme, en fonction des données. A Hanocq revient l'honneur de l'avoir également exprimée en fonction des proportions de la machine. Il a ainsi permis la classification logique et précise des turbomachines, et le choix rationnel du type répondant à un problème déterminé.

Par la suite, Charles Hanocq étendit la notion du coefficient caractéristique aux turbines à vapeur, aux turboventilateurs et aux turbo-compresseurs.

Il a également appliqué cette notion, aux hélices, qu'il avait d'ailleurs précédemment étudiées en détail dans un ouvrage paru en 1911. Dans ce travail, il avait pu établir, par le raisonnement mathématique et en utilisant uniquement comme coefficients ceux qui sont déduits de l'étude des expériences sur plans minces, les lois générales du fonctionnement des hélices aériennes. Il en a tiré diverses conclusions sur le rendement limite, que la pratique a confirmées. Bien mieux, si l'ouvrage avait pu paraître quelques mois plus tôt, Hanocq aurait été le premier à exposer les lois de similitude en fonction du rapport de la vitesse d'avancement à la vitesse périphérique, lois que le capitaine Dorand, s'appuyant sur des résultats expérimentaux, venait d'énoncer dans une publication dont Hanocq n'eut connaissance que très peu de temps avant l'achèvement de son travail.

Il convient de souligner que, dès le début de ses recherches, Hanocq s'est inspiré du grand principe de la similitude qui se trouve aujourd'hui tant à l'honneur dans le domaine de la mécanique. Mais il y a quelque soixante ans, au moment où Hanocq commençait ses travaux, seuls encore quelques savants avertis avaient prévu la fécondité de ce principe. C'est un grand honneur pour Hanocq de pouvoir être considéré comme un pionnier dans ce domaine.

L'étude des turbomachines, et plus particulièrement les essais et les applications que Hanocq en faisait sur les turbopompes, l'ont conduit à aborder l'examen de diverses questions d'hydraulique qui s'y rattachent directement :

La perte de charge en conduite cylindrique, où Hanocq proposa une formule où intervenaient à la fois le nombre de Reynolds et la rugosité relative (ce fut une des toutes premières formules de la littérature technique de langue française où figurent ces deux facteurs essentiels) ;

Le problème de la détermination de la vitesse la plus économique de l'eau en conduite ; Hanocq montra que la vitesse doit rester comprise entre deux limites et que, souvent, il peut y avoir intérêt à demeurer très en dessous de la valeur correspondant au minimum des frais d'exploitation pour ne pas faire croître le capital engagé hors de proportion avec le résultat obtenu ;

Le frottement d'un disque en rotation dans un fluide visqueux ;

La mesure du débit par déversoir rectangulaire, en mince paroi ; etc.

Un autre domaine de recherche auquel Ch. Hanocq accorda également une part importante de son activité est celui du frottement fluide dans les paliers. Il eut, dès 1925, le mérite de faire pour la pre-

mière fois la distinction nette entre frottement à l'arbre et frottement au coussinet ; sa vision du phénomène de la lubrification était tellement claire que Mayo Hersey dans son *Histoire de la lubrification* lui a accordé une large place, le mentionnant le premier parmi ceux dont les travaux doivent être étudiés quand on aborde l'étude du graissage. Il anima la commission des paliers de la Société belge des mécaniciens dont les résultats des travaux sont essentiellement son œuvre. Visant à appuyer le calcul sur des bases solides, il sut orienter les travaux du laboratoire d'essais qu'il avait créé de toutes pièces pour parer aux carences de la théorie dans le domaine limite du frottement hydrodynamique et dans celui de la dissipation par voie naturelle de la chaleur de frottement produite dans les paliers. Les résultats obtenus lui permirent de proposer une méthode inédite de calcul des paliers qui, perfectionnée par la suite, a largement contribué au renom du laboratoire de l'Université de Liège.

Comme on le voit, la plupart des questions auxquelles Charles Hanocq s'est attaché étaient, de par leur nature même, extrêmement complexes. Pour pouvoir en aborder l'étude, il fallait donc établir à la base de celle-ci des hypothèses simplificatrices de manière à dégager d'abord les grandes lois et l'allure générale des phénomènes ; il fallait, d'autre part, pour que l'œuvre restât à portée de ceux à l'intention de qui elle avait été entreprise, éviter de s'engager dans des spéculations mathématiques compliquées, dépassant les connaissances courantes de l'ingénieur ; il fallait enfin, pour que les conclusions fussent pratiquement utilisables, que les valeurs numériques des coefficients qui s'introduisaient naturellement dans le calcul, fussent parfaitement déterminées.

A côté des considérations théoriques, un rôle important se trouvait donc dévolu aux recherches expérimentales, qui devaient d'une part, apporter la justification des hypothèses de base et la vérification de la méthode de calcul, par la concordance des résultats de la théorie et de l'expérience, — et d'autre part permettre la détermination de la valeur numérique des divers coefficients.

Hanocq dut donc être un expérimentateur habile, autant que nous l'avons décrit savant théoricien. Dès l'origine de sa carrière, il se préoccupa d'étayer solidement les conclusions de ses calculs sur des constatations pratiques.

Dès qu'il eut commencé l'étude théorique des turbopompes, il n'eut de répit qu'il ne puisse y apporter une confirmation expérimentale. Quel que fût l'intérêt que lui témoignât son professeur, Herman Hubert, celui-ci ne disposait que de crédits modestes, qui ne lui permettaient pas d'installer une pompe d'essai. Qu'importe ! Le jeune assistant se mit à la tâche, il calcula, il dessina et il présenta enfin les plans complets d'une turbopompe, si bien conçue que, sans modifications essentielles, elle sert encore aujourd'hui aux recherches faites à l'Univer-

sité. Son enthousiasme convainquit son professeur ; Hanocq l'entraîna avec lui à la société Cockerill, exposa ses projets à M. Bailly, chef de service des Ateliers, et celui-ci lui promit finalement la pompe... pour le prix des modèles en bois. La partie était gagnée ! Le laboratoire de turbopompes était né et Hanocq pu commencer l'étude expérimentale des turbomachines. Plus tard, en 1919, lorsqu'il recueillit la succession de Henri Dechamps à la chaire de construction des machines, les collections avaient été détruites par l'envahisseur. Une subvention fut accordée pour les reconstituer, mais Hanocq faisait fi des machines mortes, immobiles derrière les vitrines d'une collection. Ce qu'il lui fallait, c'est la machine qui ronronne, qui vibre, avec laquelle il pût vivre et à laquelle il demanderait ses secrets. Il disposa donc les collections restantes dans le couloir de l'Institut de mécanique, où elles seront d'ailleurs mieux utilisées par les élèves ; il rendit ainsi libre un petit local où il monta son installation de pompe reconstituée ; il compléta successivement son laboratoire d'un groupe turbine hydraulique-turbopompe, d'une machine à vitesse critique, d'une transmission d'essai, d'une machine à étudier les frottements, etc.

Il faut avoir vu Hanocq dans son laboratoire pour savoir à quel point il était mécanicien. Il semblait qu'il participait à la vie de la machine qu'il étudiait, tant il était habile à deviner les moindres mystères de son fonctionnement et à interpréter ce qu'on serait tenté d'en appeler les caprices. Il avait, dans le succès de ses recherches, une foi qui étonnait et une confiance qui entraînait. Il était avec cela de la plus scrupuleuse honnêteté scientifique, n'acceptant un résultat comme définitif qu'après que plusieurs vérifications lui en eussent prouvé l'exactitude.

Il s'attachait enfin à éveiller chez ses collaborateurs la passion de la recherche scientifique. Il leur indiquait les problèmes à résoudre, les encourageait et les guidait dans leurs travaux et, autant qu'eux, il était heureux de la réussite de leurs efforts.

Il était d'autre part extrêmement attaché à ses élèves. Il suivait de près les travaux de ceux-ci à la salle de dessin et les commentaires qu'il faisait en discutant des projets des étudiants, constituaient des leçons de la plus haute valeur formative. Combien de ses anciens élèves ne se rappellent-ils pas ces séances de la salle de travaux, où groupés autour du Maître, ils l'écoutaient disserter sur un détail de mécanique d'abord, pour glisser insensiblement et presque sans heurt, jusqu'aux grands problèmes politiques, économiques ou sociaux. Et ces séances captivantes se prolongeaient souvent sans qu'aucun s'en doutât, bien au-delà de l'heure prévue au programme pour la fermeture de la salle de travaux. Aussi tous ceux que Ch. Hanocq a contribué à former lui ont-ils gardé une admiration et une reconnaissance qu'ils tenaient à lui témoigner à chaque occasion.

L'œuvre de Charles Hanocq est essentiellement une œuvre d'ingénieur, basée à la fois sur les enseignements de la théorie et sur la vérification expérimentale la plus rigoureuse, et une œuvre destinée aux ingénieurs, dans laquelle on retrouve à chaque pas le souci de parler un langage qu'ils comprennent et de faire apparaître l'application de ce qu'il enseigne à l'industrie. Celle-ci a d'ailleurs reconnu les éminents services que pouvait lui rendre un savant comme Hanocq.

L'industrie belge et étrangère fit fréquemment appel à son concours ; ses conseils toujours marqués au coin du bon sens et d'autre part inspirés de la pensée scientifique, étaient partout hautement appréciés. L'on peut dire que certaines firmes industrielles qui se l'étaient attaché comme conseiller, lui doivent pour une grande part le succès de leur développement.

Tous ces mérites ne pouvaient manquer d'apporter à Charles Hanocq, les plus flatteuses distinctions. La plus belle fut certainement le prix décennal des mathématiques appliquées qui lui fut attribué pour la période 1923-1932. Nous ne pouvons résister à la tentation d'extraire ce qui suit des conclusions du rapport du jury du prix décennal : « L'ensemble des travaux de M. Hanocq constitue une œuvre de haute synthèse, utilisant les données les plus récentes de la science pure, pour dégager des méthodes de calcul directement et effectivement applicables à la technique industrielle. ... Son œuvre est imprégnée de l'esprit scientifique le plus élevé et marquée par le souci permanent de généraliser par la voie théorique et vérifier pas à pas, par la méthode expérimentale, les déductions de la théorie. »

L'admirable activité de professeur et de savant de Ch. Hanocq en avait fait le maître incontesté de la mécanique en Belgique, et ses élèves étaient fiers de se réclamer de son école.

Tout naturellement de nombreuses institutions l'appelèrent à des fonctions de direction.

Il était président du Comité national de mécanique théorique et appliquée près l'Académie royale des sciences.

En 1938, il créa la Société belge des mécaniciens, dont il fut le premier président.

A l'Association des ingénieurs diplômés par l'Université de Liège, il fut successivement secrétaire, puis président de la section de Liège et ensuite vice-président général. Il en présida le Comité scientifique. Il présida également les trois congrès de mécanique organisés par l'A.I.Lg. en 1922, 1930 et 1947.

Charles Hanocq était enfin titulaire de hautes distinctions belges et étrangères :

- commandeur de l'ordre de Léopold ;
- commandeur de l'ordre de la Couronne ;

- grand officier de l'ordre de Léopold II ;
- chevalier de la Légion d'honneur.

Comme homme, Ch. Hanocq était particulièrement affable et animé d'un grand sens social. Il aimait naturellement à rendre service ; il était d'une générosité discrète à laquelle on pouvait sans craindre faire appel. Son amitié était sûre et il l'accordait sans réserve à ceux qu'il en jugeait dignes.

Ses dernières années furent assombries par un deuil cruel, mais il supporta sans se plaindre la dureté du sort, cherchant dans le travail, jusqu'à quelques mois avant sa mort, un dérivatif à sa solitude.

A. SCHLAG et L. LELOUP.

PUBLICATIONS ⁽¹⁾

- 1 Etude théorique et expérimentale des paliers lisses et des paliers à billes. *R.U.M.*, mai 1935.
- 2 Experimental study of ball and roller bearings. *Proceedings of the General Discussion on Lubrication and Lubricants*, Londres, octobre 1937.
- 3 Experimental study of journal bearings. *Proceedings of the General Discussion on Lubrication and Lubricants*, Londres, octobre 1937.
- 4 Note sur les installations de l'Institut de mécanique en cours de construction. *R.U.M.*, février 1938.
- 5 Le graissage en régime hydrodynamique. *Annales de la Société belge pour l'étude du pétrole, de ses dérivés et succédanés*, t. II, n° 7, 1938.
- 6 Calcul d'un arbre de transmission dit « de manège » (en collaboration avec C. Demars). *Standards*, n° 6, 1939.
- 7 L'eau comme moyen de décoration des jardins. *Association française pour l'avancement des sciences*, 63^e session, Liège, 1939.
- 8 Le graissage en régime hydrodynamique. Blochet et palier de butée. *Standards*, n° 1, 1941.
- 9 Le graissage en régime hydrodynamique. Etude du palier porteur. *Standards*, n° 4, 1941.
- 10 Calcul des paliers de butée. *Société belge des mécaniciens, S.B.M.*, 101, juin 1941.
- 11 Etude des pertes par frottement dans les machines alternatives. *Standards*, n° 1, 1942.
- 12 Note sur les rainures chanfreinées à l'entrée des coussinets et blochets de butée. *Standards*, n° 4, 1942.

(¹) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, pp. 551-553.

- 13 Etude du frottement en régime hydrodynamique et en régime onctueux (en collaboration avec L. Leloup). *R.U.M.*, mai 1943.
- 14 Méthode de calcul d'un palier de transmission. *Notes techniques S.B.M.*, n° 6, 1943.
- 15 Nos connaissances actuelles en matière de graissage. *Société belge pour l'étude du pétrole, de ses dérivés et succédanés*. (Texte publié d'une conférence, 1944.)
- 16 Recherches sur la loi de dissipation de la chaleur dans les paliers refroidis par convection naturelle. *R.U.M.*, juillet 1947.
- 17 Recherches sur le frottement médiat. *Hommage de la Faculté des sciences appliquées à l'A.I.Lg. à l'occasion de son centenaire*, 1947.
- 18 Research into the laws of heat dissipation in journal bearing. *The Engineer's Digest*, n° 11, novembre 1947.
- 19 Evolution du graissage (en collaboration avec L. Leloup). *Congrès 1947 de l'A.I.Lg., section mécanique* (publié en 1949).
- 20 Evolution des pompes, ventilateurs, compresseurs. *Congrès 1947 de l'A.I.Lg., section mécanique* (publié en 1949).
- 21 Etude du ventilateur hélicoïde. *Hommage de la Faculté des sciences appliquées à l'A.I.Lg. à l'occasion de son centenaire*, 1947.
- 22 Etude théorique et expérimentale du frottement dans les organes de machines et calcul des paliers porteurs. Position du problème. *S.B.M.*, 1103, juin 1949.
- 23 Lois de dissipation de la chaleur produite dans un palier lisse. *S.B.M.*, 1103, juin 1949.
- 24 Au sujet du frottement semi-fluide. *S.B.M.*, 1101, juin 1949.
- 25 Au sujet du coefficient de traînée des corps sans portance et de l'influence du carénage. *III^e Congrès national des sciences*, Bruxelles, 1950.
- 26 Synthèse des valeurs expérimentales du coefficient de frottement utilisé dans le calcul des pertes de charge et de la résistance à l'avancement des carènes. *R.U.M.*, février 1954.
- 27 Journées internationales de la lubrification. Introduction. *R.U.M.*, juin 1954.
- 28 Recherche de la loi de dissipation de la chaleur dans les paliers à refroidissement naturel. *Mémoires de l'Académie royale de Belgique. Colloque Jules Boulvin*, t. XXX, fasc. 6, 1957.
- 29 Les lois de similitude dans le domaine de la mécanique des fluides appliquée à l'étude des machines. Séance du 22 janvier 1959 de la Société des ingénieurs civils de France.

OUVRAGES PUBLIÉS À PART

- 1 *Des ailes aux aubes. Introduction à l'étude des ventilateurs hélicoïdes* (publié entre 1940 et 1944, sans l'autorisation exigée par l'occupant ; cette publication ne mentionne ni date, ni imprimeur).
- 2 *Mécanique des fluides appliquée à l'étude des coques et des ailes*. Liège, Vaillant-Carmanne, 1954.
- 3 *Mécanique des fluides appliquée à l'étude des turbomachines*. Liège, Thone, 1959.

ALEXANDRE LAVIOLETTE

(1880-1949)

1920

ALEXANDRE LAVIOLETTE est né à Vedrin, près de Namur, le 16 janvier 1880.

Après ses humanités à l'Athénée royal de Namur, il entre à l'Université de Liège. Candidat-ingénieur en juillet 1901, il est également en septembre de la même année candidat en sciences physiques et mathématiques.

Ingénieur des mines en juillet 1904, il donne d'emblée à son activité une double orientation.

Ingénieur-conseil de différentes sociétés, il prend contact avec la pratique de la profession dans des domaines variés. Professeur d'instituts privés, il y manifeste dès l'abord ses dons d'analyse et d'exposition.

En 1907, il entre comme ingénieur à l'Administration des chemins de fer de l'Etat belge, au service du matériel et de la traction. D'abord stagiaire à l'atelier central des wagons à Mons, il se voit confier en 1910 la direction des ateliers de locomotives de Verviers et Welkenraedt.

Il assume dès lors la lourde responsabilité de la traction sur la très dure section de Liège à la frontière allemande. A l'époque, le chemin de fer assure encore seul la quasi-totalité des transports terrestres, et l'intense trafic belgo-allemand ne dispose que de cette seule ligne, construite en 1843 avec de multiples courbes, de fortes rampes et de nombreux tunnels. Trains internationaux de voyageurs entre Londres et Paris d'une part, l'Allemagne, la Scandinavie, l'Europe centrale, de l'Est et du Sud-Est, et l'Asie d'autre part, trafic de Spa à l'apogée de sa gloire, transports de marchandises qui justifieront, peu d'années

après, le dédoublement de la ligne, sollicitent la traction à vapeur, dans une région où les hivers sont rudes, d'une manière particulièrement intensive. Alexandre Lavolette y trouve matière à développer ses qualités de technicien et d'organisateur.

Mais l'enseignement l'attire de plus en plus. En 1911, il est nommé professeur à l'Ecole polytechnique de Liège.

Dès le début de la première guerre mondiale, le réseau belge est pris en main par l'occupant, et nos cheminots se trouvent condamnés à l'inaction.

Alexandre Lavolette se tourne aussitôt vers de nouvelles activités. Il devient professeur à l'Ecole nationale des invalides, et assume la direction de différentes œuvres de guerre, dîners économiques, repas scolaires et jouets liégeois.

L'armistice est pour Alexandre Lavolette l'occasion d'une seconde reconversion.

Dès 1918, il reprend sa place aux chemins de fer comme ingénieur principal et participe activement à la remise sur pied du réseau durement éprouvé par les hostilités. Dirigeant les ateliers de Liège, Renory et Statte, il remet en marche le nœud de Liège, le second du réseau en importance pour les parcours de traction. En 1920, il est adjoint au chef du district de Liège, auquel il succède en 1924 avec le grade d'ingénieur en chef, chef de service. Ce poste, transformé lors de la création en 1926 de la Société nationale des chemins de fer belges en celui de chef de groupe du matériel, il l'occupera jusqu'à la fin de sa carrière de cheminot.

Peu après l'armistice, Alexandre Lavolette réorganise également ses activités d'enseignement. Abandonnant dans ce domaine ses charges antérieures, il va se consacrer uniquement à l'enseignement en relation avec les chemins de fer.

Professeur à l'Ecole nationale des chemins de fer, dont il deviendra le directeur technique en 1931, il y applique avant la lettre la politique actuelle qui tend à compléter l'« apprentissage » par l'approfondissement des branches fondamentales.

Dès 1920, l'Université de Liège fait appel à Alexandre Lavolette comme chargé de cours d'exploitation des chemins de fer à la Faculté technique, où il devient professeur ordinaire en 1930.

Pédagogue émérite au don d'exposition remarquable, et praticien éminent, il a su éveiller l'attention de près de trente générations d'ingénieurs sur la nature concrète des problèmes d'exploitation.

La maladie l'emporte, alors qu'il allait atteindre l'éméritat, et sans qu'il ait connu le repos, le 6 février 1949.

Ses qualités éminentes furent reconnues par des distinctions justement méritées : diplôme de reconnaissance des invalides de guerre, médaille de la défense de Liège, médaille 1914-1918, médaille commémorative du centenaire de l'indépendance nationale, chevalier de l'ordre de Léopold (1921), commandeur de l'ordre de la Couronne (1935), décoration civique (1934).

A. MARCHAL.

PUBLICATIONS

Voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, p. 578.

ALFRED GILLET

(1892-1962)

1924

ALFRED GILLET naquit à Liège le 8 août 1892, dans une famille très attachée aux traditions d'humanisme et à la culture scientifique. Son père, professeur de chimie à l'École supérieure des textiles de Verviers, sut l'intéresser, dès son jeune âge, aux applications de la chimie et l'engager dans une voie qui devait lui permettre de mener de front enseignement et recherche.

Après ses humanités à l'Athénée de Verviers, il fit, à l'Université de Liège, de brillantes études, malheureusement coupées par le service militaire, puis par la guerre, passant cinquante et un mois au front, comme simple soldat jusqu'en 1917, comme officier auxiliaire d'infanterie ensuite, puis comme lieutenant du génie.

Candidat en sciences physico-chimiques avec la plus grande distinction dès 1911, Alfred Gillet défendit sa thèse de docteur en sciences physico-chimiques en 1920 également avec la plus grande distinction. Il se consacra, dès ce moment, à l'enseignement et à la recherche. Successivement, assistant de chimie générale à l'Université libre de Bruxelles ; assistant de 1920 à 1922, puis assistant fixe de 1922 à 1924 de chimie générale et de chimie appliquée à la teinture et aux matières colorantes à l'École supérieure des textiles de Verviers, il est ensuite nommé chargé de cours de chimie industrielle à l'Université de Liège le 5 novembre 1924. A partir de ce moment, sa carrière va s'identifier avec cet enseignement auquel il consacra toute son activité, contribuant ainsi à la formation de près de quarante promotions d'ingénieurs chimistes. Professeur extraordinaire en 1927, professeur ordinaire en 1930, il fut déchargé en 1925 d'une partie de ses cours de chimie industrielle, mais chargé de créer un cours d'électrochimie qui, durant toute sa vie, resta un de ses enseignements favoris. Pendant quelques mois, en 1924, Alfred Gillet fut — seul intermède dans sa vie

universitaire — directeur du service de protection contre les gaz de combat de l'Armée belge, avec le grade de chargé de cours.

Durant toute sa vie, le professeur Gillet participa activement à la recherche, mais le développement de sa carrière l'amena à s'intéresser à des domaines différents. Ce furent d'abord les théories électroniques de la chimie organique qui retinrent son intérêt et furent à l'origine de ses premières publications. Le professeur C. K. Ingold devait dire, lors d'un congrès tenu aux Etats-Unis, que celles-ci inspirèrent ses propres travaux. Dans la suite, bien qu'entraîné vers les applications de la chimie, il resta toujours très averti de ces théories et il aimait à y revenir.

Ses trois séjours successifs dans les laboratoires du Collège de France des professeurs Moureu et Dufraisse l'amènèrent dès 1923 à entreprendre une série de recherches portant sur l'action des anti-oxygènes sur les colorants pour fibres. Ces travaux offraient à la fois un intérêt scientifique et pratique, en relation directe avec ses charges d'assistant de chimie des colorants. Simultanément, et toujours en collaboration avec ces mêmes laboratoires du Collège de France, Alfred Gillet entreprenait différents travaux dans le domaine de la stéréochimie, qui donnèrent lieu à un certain nombre de publications aux comptes rendus de l'Académie des sciences, aux *Annales de la chimie*, etc.

Sa nomination à l'Université de Liège en tant que chargé du cours de chimie industrielle en 1924 marque ensuite un tournant. Désireux d'étayer son enseignement sur des recherches, il va, dès cet instant, centrer ses recherches sur la mise en valeur rationnelle du charbon en tant que matière première pour l'industrie chimique. Sans négliger pour autant les utilisations classiques, Alfred Gillet va s'efforcer de faire œuvre de novateur. Servi par ses grandes connaissances et par une imagination féconde, il va mettre en œuvre de nouvelles méthodes d'investigation, qui se révéleront intéressantes et dont les résultats feront l'objet de très nombreuses publications. Bientôt, élargissant le cercle de ses études, il s'intéressera aux autres formes de combustibles.

Cherchant ensuite à dépasser le domaine des applications, son ambition scientifique l'amènera bientôt à vouloir établir la nature chimique de ces différentes matières, à élucider le mécanisme de leur formation et de leur origine commune. La réputation acquise dans ce domaine lui vaudra d'être invité à différents congrès au cours desquels il aura l'occasion de développer ses théories. Ses avis seront sollicités pour l'établissement de programmes de recherches sur les combustibles solides. Il se rendit ainsi plusieurs fois aux Etats-Unis, au Canada, aux Indes, au Congo et dans différents pays d'Europe. Le prix Wetrems de l'Académie royale de Belgique récompensera ses études dans ce vaste domaine.

Soucieux de maintenir l'École d'ingénieurs de l'Université de Liège au niveau le plus élevé, il entreprit plusieurs voyages pour étudier l'évolution de l'enseignement, le développement des nouvelles techniques. Désireux d'en faire profiter le plus de personnes possible, il obtint trois fois qu'une chaire Francqui soit rattachée à son service : la première, au titre étranger, fut occupée par le professeur Mark et ses adjoints, Alfrey et Mesrobian ; les suivantes par les professeurs Smets, de Gand, et Jungers, de Louvain. Conscient de la nécessité de créer un enseignement approfondi du génie chimique, il invita le professeur Vermeulen, de Berkeley, dans le cadre d'une chaire Fulbright ainsi que différents professeurs américains et européens à exposer la situation faite à cet enseignement dans leurs pays respectifs.

Atteint par l'âge de la retraite, le professeur Gillet aurait pu en désirer jouir paisiblement. Il comptait cependant disposer de ses loisirs pour écrire divers ouvrages. L'un devait faire la synthèse de ses travaux sur le charbon, d'autres devaient être consacrés à exposer ses opinions sur l'enseignement de la chimie. Le 20 novembre 1962, après six semaines à peine d'éméritat, la mort réduisait ses projets à néant.

Le meilleur de lui-même, le professeur Gillet l'a donné à sa très belle famille et à l'Université, à laquelle il a consacré toute son activité. C'est au laboratoire, qu'il fréquentait assidûment, que ses collaborateurs et ses étudiants apprenaient à le connaître. Très simple et d'un abord cordial, il aimait à improviser des discussions à propos d'une expérience à l'endroit et à l'instant même où on l'effectuait. Ces discussions lui donnaient l'occasion de lancer de nouvelles idées, de proposer de nouvelles expériences dont sa vaste imagination lui permettait d'entrevoir les possibilités.

On conçoit que les mérites scientifiques du professeur Gillet, au cours d'une carrière longue et fructueuse, lui aient valu un certain nombre de décorations : officier de l'ordre de Léopold, grand officier de l'ordre de Léopold II, grand officier de l'ordre de la Couronne, croix civique de première classe. A celles-ci s'ajoute la médaille commémorative 1940-1945 avec glaives. Le professeur Gillet était aussi membre de sociétés scientifiques nationales et étrangères, trop nombreuses pour être énumérées ici.

A. LEFEBVRE.

PUBLICATIONS (1)

- 1 Auflösung der Kohle in schweren Ölen. *Brennstoff-Chemie*, 17, 1936, p. 421.
- 2 Les processus de la fusion de la houille et de la formation du coke. *C. R. du 18^e congrès de chimie industrielle*, Nancy, sept. 1938.
- 3 Contribution à l'étude de la constitution chimique de la houille. *Bull. soc. chim. belg.*, 47, 1938, pp. 809-812 ; 813-817 ; 51, 1942, pp. 23-43.
- 4 Nouvelles recherches expérimentales sur la constitution et les propriétés chimiques des houilles. *R.U.M.*, 8^e série, t. XIX, n^o 5, 1943, 19 pages ; 4 rapports au Fonds du centenaire A.I.Lg.
- 5 Exploration systématique de la pyrolyse d'une houille entre 340 et 900°. *Bull. Soc. chim. belg.*, 53, 1944, pp. 27-44 ; 54, 1945, pp. 5-9, 169.
- 6 Pyrolyses comparées du bois, de la cellulose, de la lignine et des houilles. *24^e congrès de chimie industrielle*, Paris, nov. 1951 ; *Chimie et industrie*, 67, 1952, pp. 909-919 ; 68, 1952, pp. 55-60 ; 70, 1953, p. 64.
- 7 Von der Cellulose zum Anthrazit : die Entwicklung der Humine aus holziger Materie. *Brennstoff-Chemie*, 36, 1955, pp. 103-120 ; 37, 1956, pp. 395-402 ; 38, 1957, pp. 42-49, 151-156 ; 39, 1958, p. 17. *Chimie et industrie*, 76, 1956, n^o 4, pp. 727-745. *Industrie chimique belge*, XXII, 1957, n^o 6, pp. 696-712. *XXXI^e Congrès int. de chimie industrielle*, Liège, sept. 1958. *Communication au Symposium on « The Nature of Coal »*, Jealgora, Bihar, Inde, février 1959.
- 8 La fabuleuse richesse végétale du Congo belge. *R.U.M.*, 9^e série, t. XIII, 1957, n^o 11, pp. 674-682. Conférence du 1^{er} octobre 1957 au Cercle technique de la chaleur, Bruxelles, 86^e publication dans le périodique du cercle.
- 9 Cellulose → kérogène → pétroles et houilles. *Ind. chim. belge*, 1961, pp. 203-215, 372-380.
- 10 Etude expérimentale des dismutations rapides que subissent la cellulose, la lignine et le bois dans l'eau sous pression au-dessus de 280 °C (le problème de la lignine). *Symposium international sur les macromolécules*, Montréal (Canada), 1961. *J. Polymer Science*, 58, 1962, pp. 1165-1179.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, pp. 580-583.

GEORGES BATTA

(1887-1952)

1925

BATTA, GEORGES-HENRI-LÉOPOLD-PIERRE-HUBERT, né à Liège, le 22 mars 1887 et décédé à Liège, le 16 août 1952. Il fit ses études moyennes à l'Athénée de Liège et ses études supérieures à l'Université de Liège ; il a obtenu le diplôme de pharmacien en 1909 et celui de docteur en sciences naturelles (sciences chimiques) en 1911. Il fut également lauréat du concours universitaire en 1911 et prit un diplôme spécial de chimie industrielle en 1914.

Nommé assistant de chimie analytique en 1911, il prit part à toute la campagne 1914-1918, en partie au service de santé, en partie comme directeur du laboratoire de fonderie de l'Armée belge.

En 1915, il reçut du grand quartier général la mission d'étudier les gaz de combat, puis de la création d'un laboratoire de contrôle.

A la rentrée au pays, il fut chargé de réorganiser le laboratoire de la Fonderie royale de canons de l'armée, à Liège, auquel il resta attaché comme directeur.

Fonctions universitaires : en 1918, assistant au laboratoire de chimie industrielle et chargé des répétitions. En janvier 1920, chef de travaux au même laboratoire. Le 15 avril 1925, chargé de cours de chimie industrielle (chimie des matériaux techniques, appareillage des industries chimiques, biochimie appliquée à l'industrie). Le 15 octobre 1928, chargé du cours de constructions coloniales (*partim*). Le 1^{er} juillet 1930 promu à l'ordinariat. Le 10 octobre 1932, chargé du cours de chimie industrielle (partie minérale, biochimie appliquée à l'industrie et chimie des matériaux techniques).

Son activité universitaire fut marquée par sa persévérance à organiser, puis à réorganiser, après les tourmentes, les laboratoires d'enseignement et de recherches de ses services. Ses sujets d'étude favoris étaient les problèmes d'hygiène industrielle, la corrosion des métaux

et des bétons, le décapage ; l'étude des produits routiers, des lubrifiants, des matériaux réfractaires ; les eaux.

Très informé, par goût, des problèmes biologiques, il avait préparé avec un plaisir qu'il révélait volontiers à ses amis, son enseignement au Centre interfacultaire du travail.

Cet enseignement traduisait sa foi dans l'harmonie des préoccupations humaines : à côté des appels de la technique pure, il faut écouter aussi la voix de ceux qui se penchent sur les problèmes de la biologie et chercher à mieux comprendre l'homme, ses possibilités, ses limites.

Georges Batta entretenait avec les dirigeants de l'A.I.Lg. et ses membres les relations les plus cordiales. L'A.I.Lg. l'avait nommé membre du Comité scientifique, le comptait parmi les collaborateurs de la *R.U.M.* et l'appelait souvent à sa tribune.

Le Fonds du centenaire de l'Ecole des mines de Liège fit confiance à Georges Batta en lui octroyant des subsides grâce auxquels il put entreprendre des recherches qui ont porté sur la valorisation de matières premières belges, sur les matériaux réfractaires, sur les eaux. C'est grâce à ce soutien financier et moral, que fut fondé le Centre d'étude des eaux, auquel son nom est indissolublement associé.

La réputation scientifique de Georges Batta avait dépassé nos frontières : il était membre d'honneur de la Société de chimie industrielle de France, administrateur du laboratoire des silicates de Mons, administrateur de l'Ecole de tannerie et chimie de Liège, membre de la Commission médicale de Liège, membre de la Commission spéciale des eaux (Liège), membre du Centre colonial de documentation et de coordination des recherches chimiques, membre du bureau de l'Association belge d'essai des matériaux, membre du Centre de recherches scientifiques et techniques pour l'industrie des produits explosifs. Il faisait partie du Comité de patronage du Comité belge pour l'étude des argiles.

La carrière de Georges Batta a été marquée par une patiente maîtrise de soi-même, une constante préoccupation de connaître la nature et ses mystères, d'instruire et de comprendre les hommes. Fervent des arts, il avait une âme de bibliophile et avait réuni une collection d'ouvrages de valeur auxquels il était heureux de consacrer ses loisirs.

Une telle vie partagée entre la technique et l'humanisme a fait de Georges Batta l'ami et le confident de tous ceux, — et ils sont nombreux, — qui l'ont connu, et qui s'en souviennent avec émotion et regrets.

Qu'il soit permis, à celui qui a le plus recueilli les fruits de son savoir, de sa bonté et de son affection, de proclamer que Georges Batta fut un maître sincèrement attaché à ses devoirs de professeur, dévoué à

ses élèves et à ses amis, conseiller prudent, défenseur patient mais ferme des causes qu'il avait librement acceptées.

Distinctions scientifiques et décorations : lauréat du concours universitaire en 1911, prix Wetrems de l'Académie des sciences (en collaboration), médaille de la victoire, médaille commémorative de la guerre (1914-1918), chevalier de l'ordre de Léopold, médaille du centenaire (1931), commandeur de l'ordre de la Couronne, médaille du volontaire 1940-1945, médaille commémorative de la guerre 1940-1945.

E. LECLERC.

PUBLICATIONS (1)

- 1 Nouvelle contribution à l'étude des dégagements d'arsénamine (en coll. avec Edm. Leclerc, R. Haux et M. Brévers). *Bulletin de l'industrie chimique belge*, n° 6, juin 1936.
- 2 Le problème du soufre dans les charbons (en coll. avec Edm. Leclerc). *Bulletin de l'industrie chimique belge*, n° 12, décembre 1936.
- 3 La guerre chimique. *R.U.M.*, n° 12, décembre 1936.
- 4 Chimie de quelques matériaux congolais. *R.U.M.*, t. XIII, n° 3, mars 1937.
- 5 La lutte contre la corrosion aux Pays-Bas. *Revue métaux et corrosion*, vol. XII, n° 138, 1937.
- 6 Quelques remarques relatives à la désagrégation du béton. *Bulletin de l'industrie chimique belge*, n° 4, avril 1937.
- 7 L'évolution des théories dans les industries de fermentation. *Journal de pharmacie de Belgique*, n° 21-22, mai 1937.
- 8 L'hygiène industrielle et les leçons de quelques accidents récents. *R.U.M.*, t. XIV, n° 12, décembre 1938.
- 9 Note sur l'obtention du sulfure de cadmium jaune citron (en coll. avec R. Defoin). *18^e Congrès de chimie industrielle, Nancy, 1938, Comptes rendus*, pp. 961-969.
- 10 La chimie du décapage (en coll. avec Edm. Leclerc). Communication aux Journées de la lutte contre la corrosion, Paris, octobre 1938. *Comptes rendus*, 4 pages.
- 11 Les théories de la corrosion métallique. *Bulletin de l'industrie chimique belge*, n° 12, décembre 1938.
- 12 La teneur en matières organiques et la demande en oxygène des eaux polluées (en coll. avec Edm. Leclerc). *Bulletin de l'industrie chimique belge*, n° 3, mars 1939.
- 13 Le traitement des eaux agressives (communication aux journées de la corrosion, février 1939, en coll. avec Edm. Leclerc). *R.U.M.*, août 1939.
- 14 Les journées de la corrosion, août 1939. *R.U.M.*, 1939, 8^e série, t. XV, 3 pages.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, pp. 585-587.

- 15 La conservation du bois. *Bulletin de l'industrie chimique belge*, n° 10, octobre 1939.
- 16 Les aérosols. *Journal de pharmacie de Belgique*, n° 43, 15 octobre 1939.
- 17 L'importance des recherches biologiques dans la question des eaux potables (communication aux Journées d'épuration des eaux, en coll. avec A. Monoyer et J. van Beneden). *R.U.M.*, t. XV, novembre 1939.
- 18 Etude de la pollution de quelques cours d'eau de la région liégeoise (communication présentée aux journées de l'épuration des eaux, en coll. avec J. Van Beneden, Edm. Leclerc et H. Damas). *R.U.M.*, t. XV, décembre 1939.
- 19 L'épuration biologique des eaux résiduaires de levurerie et de distillerie (en coll. avec R. de Rycke et L. Bourge). *Annales de zymologie*, vol. VI, n° 3, 1940.
- 20 La protection des sacs de jute (en coll. avec L. Fabry). *Chimie et industrie*, vol. 43, n° 7, 5 avril 1940.
- 21 Note sur les accidents de saturnisme dus à l'inhalation des fumées résultant du découpage d'un pont métallique (en coll. avec J. Firket et Edm. Leclerc). *Chimie et industrie*, vol. 43, n° 8, 20 avril 1940.
- 22 Introduction à l'étude de la pollution des rivières (en coll. avec Edm. Leclerc). *R.U.M.*, avril 1940.
- 23 Méthodes modernes d'investigation des matériaux. *R.U.M.*, n° 4, 1943.
- 24 Sur la formation des incrustations en chaudière (en coll. avec Edm. Leclerc). *R.U.M.*, n° 5, 1943.
- 25 Contribution à l'étude du mécanisme de la désagrégation des bétons par les eaux sulfatées riches. *R.U.M.*, n° 5, 1943.
- 26 Valorisation des matières premières naturelles belges (en coll. avec Edm. Leclerc). *R.U.M.*, n° 5, 1943.
- 27 Contribution à l'étude du mécanisme de la désagrégation des bétons par les eaux sulfatées riches. *Revue de l'A.B.E.M.*, mai 1943.
- 28 Contribution à l'étude de la prise et de la décomposition des ciments. *Bulletin de la Société chimique de Belgique*, t. 53, 1944.
- 29 La pénicilline. *Journal de pharmacie de Belgique*, août 1945.
- 30 Du déluge à nos jours, ce que nous devons à la cellule de levure. *Journal de pharmacie de Belgique*, septembre 1945.
- 31 Discours d'ouverture aux journées d'hygiène industrielle, février 1946. *R.U.M.*, 1946, 9^e série, t. II, 3 pages.
- 32 Contribution à l'étude de la décomposition des ciments. *Bulletin de la Société chimique de Belgique*, t. 56, 1-4, 1947.
- 33 Quelques travaux récents du Centre d'étude des eaux (en coll. avec Edm. Leclerc). *Bulletin de l'industrie chimique belge*, mai 1947.
- 34 L'agressivité des eaux par rapport au béton. *La technique de l'eau*, n° 7, août 1947.
- 35 L'emploi de l'aiguille de Le Chatelier comme détecteur de la sensibilité des ciments aux eaux sulfatées. XX^e congrès de chimie industrielle. Paris, 1946. *Chimie et industrie*, novembre 1947.
- 36 Quelques progrès dans le domaine de la verrerie et de la céramique (en coll. avec L. Scheepers). *Bulletin de l'industrie chimique belge*, juillet-août 1948 et janvier-février 1949.
- 37 La corrosion des bétons et la théorie de l'expansion. *Annales des travaux publics belges*, août 1948.
- 38 Quelques observations relatives à l'étude de la levure par dialyse (en coll. avec H. Lecoq). *Revue des fermentations et des industries alimentaires*, août 1948.

- 39 Synthèse des travaux de la sous-section Chimie industrielle minérale. *R.U.M.*, t. IV, 9^e série, novembre 1948.
- 40 Progrès réalisés en cimenterie (en coll. avec L. Scheepers). *Bulletin de l'industrie chimique belge*, novembre-décembre 1948.
- 41 Etude des levures par électrodialyse (en coll. avec H. Lecoq). *Bulletin de la Société de chimie biologique de France*, t. XXXI, n^o 3-4, 1949, pp. 785-791.
- 42 Nouvelles techniques analytiques à l'Université de Liège (en coll. avec G. Duyckaerts). *Chimie analytique*, mars 1949.
- 43 Recherches sur les lits bactériens surchargés (en coll. avec Edm. Leclerc). *Chimie et industrie*, vol. 62, n^o 4, octobre 1949.
- 44 L'eau dans les aliments. *Bulletin du Centre belge d'étude et de documentation des eaux*, n^o 8, 1950.
- 45 Une unité naturelle du travail humain. *Publications du Centre interfacultaire du travail de l'Université de Liège*, 1950.
- 46 Une unité naturelle du travail humain. *Revue médicale de Liège*, vol. 5, n^o 2, janvier 1950.
- 47 La corrosion chimique des bétons et des matériaux en général (conférence donnée à Paris à la Société de chimie industrielle, mai 1950). *Chimie et industrie*, 1950, vol. LXIII, n^o 5, pp. 502-511.
- 48 Les journées métallurgiques d'automne, Paris, 1950. *Bulletin du Centre belge d'étude et de documentation des eaux*, janvier 1951.
- 49 Un danger peu connu des opérations de dégraissage (en coll. avec L. Scheepers). *R.U.M.*, août 1951.
- 50 Note sur les phénomènes expansifs provoqués par les eaux sulfatées au contact des ciments Portland. Note de G. Batta présentée par A. Caquot, le 24 septembre 1951. *Académie des sciences de Paris*.
- 51 Réflexions à propos de diverses méthodes d'examen de matières industrielles (en coll. avec Edm. Leclerc). *Chimie analytique*, vol. 33, n^o 11bis, novembre 1951.
- 52 Contribution à l'étude des inhibiteurs de décapage (en coll. avec L. Scheepers et L. Bousmanne). *R.U.M.*, n^o 11, novembre 1951.
- 53 L'obtention à l'état pur des principaux constituants du ciment Portland (en coll. avec R. Plenger). *R.U.M.*, n^o 11, novembre 1951.
- 54 Quelques aperçus sur la résistance chimique des matériaux. Conférence donnée à l'A.B.E.M. le 16 mai 1957. *Silicates industriels*, t. XVI, n^o 8-9, 1951.
- 55 Une unité naturelle du travail humain. 2^e communication. *Recueil des travaux du Centre interfacultaire du travail de l'Université de Liège*, 1952.
- 56 Etude des levures par électrodialyse (en coll. avec H. Lecoq). *Bulletin de la Société de chimie biologique de France*, t. XXXIV, n^o 1-2, 1952, pp. 108-114.
- 57 Contribution à l'étude des économiseurs de décapage (en coll. avec L. Scheepers et L. Gendarme). (Communication présentée au XXVI^e congrès de chimie industrielle. Paris, 1951.) *Chimie et industrie*, vol. 67, n^o 4, avril 1952.
- 58 Récupération et utilisation du sulfate ferreux et du résidu de décapage (en coll. avec L. Scheepers et L. Bousmanne). (Communication présentée au III^e congrès national des sciences, Bruxelles, 1950.) *Bulletin de l'industrie chimique belge*, n^o 4, avril 1952, pp. 383-388.
- 59 Quelques remarques relatives à l'emploi du laitier en cimenterie (en coll. avec R. Plenger). (Communication présentée aux journées des laitiers à Bruxelles, janvier 1952.) *Silicates industriels*, 1952, t. XVII, 4 pages.

- 60 Le décapage des aciers spéciaux (en coll. avec L. Scheepers, L. Winandy et G. Dallemagne). Communication présentée aux journées métallurgiques d'automne. Paris, octobre 1952, *Revue de métallurgie*, n° 1, 1953.
- 61 Contribution à l'étude de la désagrégation des bétons par l'eau de mer et les eaux sulfatées (en coll. avec J. Baiverlin). *Silicates industriels*, janv.-févr.-mars 1953.
- 62 Contribution à l'étude du décapage. *Bulletin de l'industrie chimique belge*, t. XVIII, n° 2, 1953, pp. 111-123.

Participation aux Congrès depuis 1935

- 17^e Congrès de chimie industrielle à Paris (1937). Contribution à l'étude de l'action pouzzolanique (2^e partie en coll. avec A. Lefebvre), Paris, 1937.
- Congrès de Londres (avril 1937) de l'Association internationale pour l'essai des matériaux. Note sur quelques essais effectués sur des goudrons routiers. Quelques remarques relatives à la désagrégation des bétons.
- Journées de la lutte contre la corrosion à Paris (oct. 1938). La chimie du décapage (en coll. avec Edm. Leclerc).
- 18^e Congrès de chimie industrielle à Nancy (1938). Note sur l'obtention du sulfure de cadmium jaune citron (en coll. avec R. Defoin).
- Journées de la corrosion de l'A.I.Lg. à Liège (1939). Le traitement des eaux agressives (communication aux Journées de la corrosion 1939, en coll. avec Edm. Leclerc).
- Journées d'épuration des eaux de l'A.I.Lg. à Liège (1939). Importance des recherches biologiques dans la question des eaux potables (en coll. avec A. Monoyer et J. van Beneden).
- Etude de la pollution de quelques cours d'eau de la région liégeoise (en coll. avec J. van Beneden, Edm. Leclerc et H. Damas).
- Congrès de l'A.F.A.S. à Liège (1939). Contribution de l'Institut de chimie industrielle et du Laboratoire de biochimie appliquée de l'Université de Liège à l'étude des eaux (en coll. avec Edm. Leclerc).
- 20^e Congrès de chimie industrielle à Paris (1946). L'emploi de l'aiguille de Le Chatelier comme détecteur de la sensibilité des ciments aux eaux sulfatées.
- Congrès du centenaire de l'A.I.Lg. (septembre 1947). Méthodes de mesure de la corrosion des métaux (en coll. avec H. Goldstein). La résistance chimique des matériaux. L'avenir des industries biologiques en Belgique. Biologie et alimentation.
- 9^e Congrès du G.A.M.S. (Groupement pour l'avancement des méthodes spectrographiques), à Paris (janvier 1948). Méthodes chimiques et méthodes spectrales (en coll. avec Edm. Leclerc et G. Duyckaerts).
- 21^e Congrès de chimie industrielle, à Bruxelles (1949). L'étude de la stérilisation du lait en bouteilles (en coll. avec F. Lozet). Etude des levures par dialyse simple en présence d'électrolytes et par électrodialyse (en coll. avec H. Lecoq).
- 3^e Congrès national des sciences, à Bruxelles (1950). Récupération et utilisation du sulfate ferreux et du résidu de décapage (en coll. avec L. Scheepers et L. Bousmanne). Etude des levures par électrodialyse (en coll. avec H. Lecoq).
- 24^e Congrès de chimie industrielle, à Paris (1951). Contribution à l'étude des économiseurs de décapage (en coll. avec L. Scheepers et L. Gendarne).
- 3^e Symposium international sur la chimie des ciments, à Londres (septembre 1952). Chemical Aspects of the Durability of Cement Products (traduction résumée de « Contribution à l'étude du comportement des constituants du ciment en présence d'eaux agressives ») (en coll. avec J. Baiverlin).
- Journées métallurgiques d'automne, à Paris (octobre 1952). Le décapage des aciers spéciaux (en coll. avec L. Scheepers, L. Winandy et G. Dallemagne).

JEAN KUNTZIGER

(1885-1948)

1925

JEAN KUNTZIGER est né à Liège, le 25 juin 1885. Il fit ses études à l'Athénée, puis à l'Université de sa ville natale et fut diplômé ingénieur électricien, en 1907, avec la plus grande distinction.

Il débuta en qualité de chargé de cours et chef de travaux à l'École centrale de Lyon. Si ce choix marquait déjà une préférence pour l'enseignement, l'activité industrielle ne le laissait pas indifférent. Il quitta Lyon pour exercer les fonctions d'ingénieur, chargé du calcul des machines, du contrôle de la fabrication et des essais, aux Ateliers électriques de Saint-Ouen-sur-Seine.

L'année 1910 marqua une étape décisive dans son orientation professionnelle. Le professeur Eric Gérard, directeur de l'Institut électrotechnique Montefiore, conduisait ses élèves en excursion à Paris. Ce fut pour Jean Kuntziger l'occasion de revoir son ancien maître et de recevoir, de celui-ci, la flatteuse proposition de devenir son assistant particulier. Venant d'une personnalité comme celle du professeur Gérard, une telle proposition témoigne suffisamment de la belle intelligence de celui à qui elle s'adressait. Jean Kuntziger accepta avec empressement une offre aussi pleine de promesses. Deux ans plus tard il entra officiellement au service de la Faculté technique de l'Université de Liège, où il devint, en 1920, chef de travaux et répétiteur du cours d'électricité. Nommé chargé de cours en 1925, à une époque où le développement de l'électrotechnique rendait nécessaire une extension des programmes, il se vit confier un enseignement complémentaire sur la construction des machines électriques. Peu après, il fut en outre chargé des compléments du cours d'électricité (*partim*). En 1935, il fut promu professeur ordinaire et titulaire du cours de construction des machines électriques. Il développa cet enseignement et le maintint constamment au niveau des acquisitions nouvelles de la science et des perfectionnements de la technique. Il contribua à former de nombreuses

promotions d'ingénieurs électriciens et électriciens-mécaniciens. Ses anciens élèves se plaisent à reconnaître en lui un professeur bienveillant et un savant distingué, dont la serviabilité le rendait particulièrement sympathique.

Dans le domaine de la recherche, sa passion pour l'étude et son intelligence vive s'accordèrent harmonieusement pour rendre son œuvre féconde.

Il se pencha sur de nombreux problèmes auxquels son esprit clair donna une solution à la fois simple et heureuse. Un an à peine après avoir été diplômé, il publiait une *Note sur le régulateur de tension Tyrill* contenant une description de l'appareil et l'explication claire de son fonctionnement. L'expérience de l'enseignement le rendit attentif aux procédés permettant de simplifier les calculs. Ce fut l'objet de publications sur le calcul des réseaux à courant continu par approximations successives, sur l'extension de ce procédé aux réseaux à courants alternatifs. Dans une autre publication très remarquée, il exposa une méthode ingénieuse qu'il avait imaginée : *La représentation ponctuelle des potentiels* et qui a conduit à une importante simplification dans la résolution des problèmes du courant alternatif.

Outre *Le calcul des dimensions des armatures à courant continu*, paru en 1913, dans la revue *La lumière électrique*, d'autres travaux mentionnés dans la liste des publications concernent plus particulièrement le calcul des machines électriques.

Dans sa *Méthode générale pour l'exploration des champs magnétiques des machines et appareils électriques* (*Bulletin de l'A.I.M.*, 1937), l'auteur exposa la méthode expérimentale qu'il avait conçue en vue de pallier l'absence de procédé pratique permettant une analyse quantitative satisfaisante de la répartition des champs magnétiques. Il y développa en outre un nouveau mode de représentation de tels champs.

Deux autres mémoires, publiés en collaboration avec P. Louon, l'un dans le *Bulletin de l'A.I.M.* en 1938, l'autre dans la *Revue universelle des mines* en 1943, contiennent la description et la mise en œuvre de l'appareillage réalisé, ainsi que les résultats qu'il a permis d'obtenir dans l'exploration du champ d'un aimant et du champ de fuite d'un transformateur.

Le professeur Kuntziger fut l'auteur de plusieurs inventions, constituant des nouveautés incontestables, pour lesquelles des brevets lui furent accordés dans des pays à examen. Ces brevets concernent notamment le disjoncteur à ruptible, le transformateur *compound* et le four électrique à canaux croisés. Le *Bulletin de l'A.I.M.* publia, en 1932, un mémoire donnant la description et les propriétés caractéristiques de ce type de four, ainsi que les résultats d'essai sur un prototype. Les perfectionnements que son auteur y apporta furent l'objet d'une commu-

nication qu'il présenta au Congrès international d'électricité de 1932 à Paris.

Il fit également des recherches sur l'électrolyse sous pression et l'équilibrage de l'hélicoptère. Peu avant son décès, il avait conçu un nouveau type de moteur à collecteur pour lequel il avait établi la théorie et fait construire un modèle.

Son dévouement pour les associations d'ingénieurs fut très remarqué. Dès le début de sa carrière d'assistant et jusqu'en 1922, il assumait la tâche ingrate de secrétaire de rédaction du *Bulletin scientifique de l'A.I.M.* Il siégea ensuite comme membre et, à quatre reprises, comme président du Comité scientifique de cette association. A l'issue de sa dernière présidence, l'A.I.M. lui témoigna sa reconnaissance en le proclamant président honoraire du Comité scientifique et conseiller permanent. Par après, il assumait la présidence de nombreux cercles d'étude. Sa haute compétence lui valut d'être appelé à faire partie du jury de trois sessions du concours international de la Fondation George Montefiore.

Durant de nombreuses années il apporta également son concours dévoué au Comité scientifique de l'A.I.Lg. En 1947, il assumait les charges de délégué auprès du Comité directeur de l'exposition scientifique et technique du contrôle industriel, organisée à l'occasion du centenaire de l'A.I.Lg.

D'autre part, il était membre de la Société française des électriciens.

Il fut maintes fois appelé à faire partie des jurys d'examen de la Société nationale des chemins de fer belges, de la Régie des télégraphes et téléphones, de l'administration de la marine et du jury central.

Dans divers domaines, il fut consulté en qualité de conseiller technique par plusieurs sociétés industrielles belges et étrangères.

En reconnaissance des éminents services qu'il avait rendus au pays, le Gouvernement le nomma chevalier, puis officier de l'ordre de la Couronne, ensuite officier de l'ordre de Léopold.

Le professeur Kuntziger est mort à Chaudfontaine le 2 avril 1948, laissant le souvenir d'un professeur bienveillant, d'un ingénieur érudit et d'un homme de grand cœur.

P. LOUON.

PUBLICATIONS (1)

- 1 Méthode générale pour l'exploration des champs magnétiques des machines et appareils électriques. *Bulletin scientifique de l'A.I.M.*, 1937.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, p. 589.

- 2 Réalisation pratique de la microsonde oscillante et son application à l'exploration du champ d'un aimant permanent (en coll. avec P. Louon). *Bulletin scientifique de l'A.I.M.*, 1938.
- 3 La philosophie du dimensionnement des machines à courant continu. 63^e session de l'Association française pour l'avancement des sciences, Liège, 1939.
- 4 Relevé des champs magnétiques par la microsonde. 63^e session de l'Association française pour l'avancement des sciences, Liège, 1939.
- 5 Exploration de champs magnétiques continus et alternatifs par le procédé des microsondes (en coll. avec P. Louon). *R.U.M.*, 1943.
- 6 Recherche des dimensions des machines électriques conduisant au minimum de dépense de cuivre pour l'ensemble de leurs enroulements. *Université de Liège, Hommage de la Faculté des sciences appliquées à l'Association des ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège à l'occasion de son centenaire*, 1947.
— En autographie : *Construction des machines électriques*.

HERMAN CHAUVIN

(1876-1952)

1926

NÉ à LIÈGE, le 10 mai 1876, Herman Chauvin⁽¹⁾ fit ses études moyennes à l'Athénée royal de sa ville natale et obtint à notre Université, en 1903, le diplôme d'ingénieur électricien.

Il débuta en qualité d'ingénieur à la Société E.A.G. vorm. W. Lahmeyer de Francfort-sur-Main (1903-1905), puis au Bureau technique de M. du Welz (1905-1906). Ces premières occupations, de caractère industriel, l'enthousiasment moins que le souvenir de ses études scientifiques d'ingénieur, et principalement celles qu'il fit à l'Institut électrotechnique Montefiore. Aussi ressent-il une grande joie lorsque son éminent maître, le professeur Eric Gérard, directeur de cet Institut, l'appelle aux fonctions d'assistant. Ce fut le début d'une carrière scientifique remplie, jusqu'à l'ultime limite des forces humaines, avec un inlassable dévouement à la cause de l'enseignement, de la recherche, et des associations liégeoises d'ingénieurs : l'Association des ingénieurs électriciens sortis de l'Institut électrotechnique Montefiore (A.I.M.) et l'Association des ingénieurs diplômés par l'Université de Liège (A.I.Lg.).

Après avoir exercé les fonctions d'assistant à partir de 1906, il fut promu répétiteur-assistant en 1913, puis chef de travaux et répétiteur en 1919. Il entra dans le corps enseignant en 1926, en qualité de chargé du cours complémentaire d'installations électriques. En 1935, après l'admission à l'éméritat du professeur Omer De Bast, il fut élevé au rang de professeur ordinaire en même temps que ses attributions s'étendirent considérablement. Il fut chargé d'une part du cours approfondi d'études et projets des installations électriques aux sections d'ingénieurs électriciens et électriciens-mécaniciens, et d'autre part du cours général d'électricité et de ses applications industrielles aux autres sections d'ingénieurs.

(1) Fils de Victor Chauvin, professeur à la Faculté de philosophie et lettres.

Dans le premier cours, il s'attacha à suivre l'évolution rapide de la technique des réseaux de transport et de distribution de l'énergie électrique. Dans le second, il s'imposa d'inculquer aux étudiants non électriciens les connaissances nécessaires à tout ingénieur et, à cette fin, il mit à leur disposition un premier texte photocopié qu'il avait entièrement rédigé, puis un second qu'il avait attentivement remanié ; d'autre part, il établit un programme adéquat de travaux pratiques pour lesquels il créa, avec beaucoup de persévérance devant les difficultés qui surgissaient, un laboratoire de mesures et d'essais de machines électriques.

Après une carrière de quarante années consacrées avec un affable dévouement à ses étudiants et à ses collaborateurs, les stimulant par son talent de pédagogue et son enthousiasme inaltérable, le professeur Herman Chauvin fut admis à l'éméritat en 1946.

Dès qu'il eut conquis son diplôme d'ingénieur, Herman Chauvin fut attiré par la recherche scientifique. Ses deux premières publications sont, en effet, antérieures à sa carrière universitaire. L'une, intitulée *Application de la méthode de la perte de charge à la mesure des grandes résistances variables avec la tension électrique*, apporte une contribution devenue classique. L'autre, traitant de la *Détermination de la tangente à la courbe de magnétisme d'une machine*, développe des considérations intéressantes le calcul des génératrices électriques.

Tout au long de sa carrière universitaire et après son admission à l'éméritat, il réserva un vif intérêt aux questions hydro-électriques. La grande compétence qu'il avait acquise dans ce domaine lui valut d'être appelé à participer aux activités de la Commission nationale des grands travaux de 1927. Les études qu'il a entreprises sur ces questions ont fait l'objet de maintes conférences. Les textes de la plupart d'entre elles ont été publiés soit dans le *Bulletin scientifique de l'A.I.M.*, soit dans la *Revue universelle des mines*.

Parmi ces publications, les plus importantes sont les suivantes : *Les centrales hydro-électriques de la Brazilian Traction, Light and Power Co.*, travail publié en 1914 et faisant suite à une mission technique effectuée au Brésil par le professeur Chauvin. Il y décrit les installations électriques et de génie civil de cette importante compagnie, et évalue la réserve de puissance motrice de chacune d'elles.

Avant-projet de captation des énergies hydrauliques belges, combinée avec la suppression des crues du bassin de la Meuse et la création de grandes voies navigables Meuse-Anvers, mémoire publié en 1921 et constituant la synthèse de plusieurs conférences faites aux tribunes de l'A.I.Lg. et de l'A.I.M. Se fondant sur le progrès réalisé dans la technique de la houille blanche par l'emploi de grands lacs régulateurs obtenus par barrage de vallées, l'auteur examine les possibilités

qu'offrent certaines rivières ardennaises pour l'édification de tels ouvrages. Il envisage la création de grandes réserves d'eau en haute rivière par barrage des vallées de la Semois, de la Lesse, de l'Ourthe et de l'Amblève. Dans sa conception, les barrages à édifier imiteraient la nature dans la formation de nombreux lacs ; le site serait modifié mais non détruit. L'excédent sur l'étiage normal pourrait alimenter des centrales équipées de génératrices puissantes et économiques. L'auteur envisage ensuite des aménagements de la Meuse et de la Sambre susceptibles de recueillir le maximum de l'énergie hydraulique disponible, de transformer ces cours d'eau en voies navigables de premier ordre et de supprimer les crues normales. Il termine son mémoire par la spécification des caractéristiques des ouvrages projetés, l'évaluation de leur coût et du prix de revient du kilowatt-heure.

Ce remarquable travail valut au professeur Chauvin l'octroi de la médaille d'or de l'A.I.Lg., la plus haute récompense que cette Association décerne à ses membres.

Recherche de solutions pour l'alimentation du canal Liège-Anvers et la production d'énergie de pointe, travail publié en 1930 dans lequel divers projets sont méthodiquement comparés, en tenant compte des besoins en eau des industries lainières, de l'appoint d'eau alimentaire nécessaire aux grandes villes, et de l'épuration de certaines rivières comme la Vesdre.

Etude de la variation des éléments d'une installation hydro-électrique en fonction du volume du lac régulateur dans le but de déterminer la capacité optimum, mémoire publié en 1946, au début de son éméritat, en collaboration avec M^{lle} A. Navez, chef de travaux. Les auteurs recherchent les conditions entraînant le minimum de dépenses par kilowatt-heure. A titre d'exemple ils envisagent le captage des eaux de la Lomme à Poix-Saint-Hubert, dont le projet avait été étudié antérieurement par le professeur Chauvin en collaboration avec le professeur Pauwen et l'ingénieur Villi, à la demande de l'administration communale d'Arville.

L'activité scientifique du professeur Chauvin ne se limita pas aux questions hydro-électriques, il s'attacha aussi à des questions connexes relevant de la mécanique des fluides, et naturellement à des questions intéressantes ses enseignements.

Un important mémoire intitulé *L'échauffement des câbles souterrains* dans lequel il discute avec beaucoup de discernement les travaux et les nombreux essais de chercheurs réputés, lui valut le prix Eric Gérard, décerné par l'A.I.M. en 1930.

Les associations liégeoises d'ingénieurs sollicitèrent son concours dans l'organisation de leurs travaux scientifiques. Il fut membre du Comité scientifique de l'A.I.Lg. de façon ininterrompue depuis 1922

jusqu'à son décès. Son activité à l'A.I.M. fut plus variée. Il y débuta en 1906, en qualité de membre du Comité scientifique. Il fut investi à quatre reprises de la présidence de ce Comité et, au terme de son dernier mandat, il en devint président honoraire et conseiller permanent. Il assuma la présidence de nombreux cercles d'études. De 1938 à 1946, il siégea comme vice-président au sein du Conseil d'administration. En 1935, il fut chargé de la lourde tâche de président du comité exécutif de la manifestation Omer De Bast.

Eu égard à sa haute compétence, il fut appelé à faire partie du jury de quatre sessions du concours international de la Fondation George Montefiore, et il présida ce jury en 1938.

Parallèlement aux activités précitées, il exerça en outre, à partir de 1913, les fonctions d'assistant du cours d'électricité à l'Ecole industrielle supérieure de la ville de Liège. En 1931, il succéda à Omer De Bast en qualité de professeur à cette Ecole, puis en 1936, fut appelé à en assumer la direction.

Aux distinctions honorifiques de commandeur de l'ordre de la Couronne et d'officier de l'ordre de Léopold II, octroyées au savant professeur, s'ajoutent celles qu'il obtint par ses activités d'ardent patriote au cours des deux guerres mondiales. Il fut l'un des principaux organisateurs des services secrets de renseignements dénommés « La Dame Blanche » pendant la première guerre, « Clarence » pendant la seconde. Les mérites exceptionnels qu'il acquit par son active participation dans la résistance à l'envahisseur lui valurent les plus élogieuses distinctions militaires, tant belges qu'étrangères : croix de guerre belge avec palme, officier de l'ordre de Léopold avec palme et citation, médaille de la Résistance, croix de guerre française avec citation, médaille de guerre anglaise, commandeur de l'ordre du *British Empire* avec citation, *King's Medal for courage*.

Le professeur Herman Chauvin est mort au lendemain de Noël 1952, laissant à tous ceux qui l'ont connu l'exemple d'une conscience scrupuleuse, d'un désintéressement absolu, d'un sens élevé du devoir (*).

P. LOUON et J. LISTRAY.

(*) Dans la présente notice, nous avons fait de larges emprunts à celle consacrée à *L'œuvre scientifique et professorale d'Herman Chauvin*, publiée par les professeurs Rousseau et Louon dans le *Bulletin de l'A.I.M.* en janvier 1953.

PUBLICATIONS (*)

- 1 Notice sur l'œuvre scientifique et professorale d'Omer De Bast. *Bulletin scientifique de l'A.I.M.*, octobre 1937.
- 2 Etude de la variation des éléments d'une installation hydro-électrique en fonction du volume du lac régulateur dans le but de déterminer la capacité optimum (en coll. avec M^{lle} Navez, chef de travaux), *Ibid.*, octobre, novembre et décembre 1946.
- 3 Les ressources en houille blanche de la Belgique. *63^e session de l'Association française pour l'avancement des sciences*, Liège, 1939.

En autographie :

- Exécution des installations électriques. Transport et distribution de l'énergie.
- Cours d'électricité générale et ses applications industrielles.

(*) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, p. 605.

JULES JAUMOTTE

(1887-1940)

1927

JULES JAUMOTTE ⁽¹⁾ est né à Namur le 14 avril 1887.

Après avoir terminé ses études secondaires à l'Athénée de sa ville natale, il s'engage au régiment du génie à Anvers ; il passe ensuite l'examen d'entrée à l'Ecole militaire où il est reçu parmi les vingt-cinq admis sur plusieurs centaines de candidats. Après des études brillantes d'ingénieur, il est breveté officier du génie en 1911.

Il est particulièrement intéressé par l'aviation qui en est alors à ses débuts et il entre à l'Ecole d'aviation militaire de Braeschaet.

Lieutenant d'aviation à la déclaration de guerre en 1914, il est chargé de la reconnaissance des opérations autour de Namur. Blessé à Hodister, son avion ayant capoté, il parvient à rejoindre son régiment et après son rétablissement, il participe à toutes les reconnaissances stratégiques importantes.

Il met au point un procédé stéréoscopique qui le fera connaître dans les milieux alliés comme un véritable spécialiste de la photographie aérienne qui ouvrit de si grandes possibilités pendant la guerre.

Il termina la guerre en 1918 comme commandant, mais accablé d'une surdité progressive, par suite d'un tympan gelé durant une de ses missions.

En septembre 1919, alors qu'il dirigeait une escadrille en occupation à Crefeld, il fut nommé directeur de l'Institut royal météorologique de Belgique (I.R.M.).

C'est avec une ardeur toute nouvelle qu'il s'attaque alors à l'étude du milieu qu'il avait affronté pendant toute la guerre : l'atmosphère et ses météores. A cette époque la météorologie en était à ses débuts et était plutôt une science empirique.

(¹) Cette notice est en très grande partie tirée d'une biographie de Jules Jaumotte publiée dans *Ciel et Terre*, 1940, par J. Van Mieghem.

Au cours d'une rencontre avec le professeur V. Bjerknes, Jaumotte est immédiatement séduit par la valeur scientifique de la théorie de ce savant norvégien. Il se rend au Bureau du temps de Bergen pour y étudier l'application de cette théorie et, dès son retour en Belgique, il réorganise le service de météorologie synoptique de l'Institut royal météorologique sur des bases entièrement neuves, étudie et applique d'une façon systématique la théorie de la frontologie, bien que celle-ci fût vivement critiquée à cette époque.

Le *Bulletin quotidien du temps* fut réimprimé à partir de juillet 1921 sous une forme nouvelle. Par suite du développement de l'aviation commerciale, Jaumotte fit transférer la section des prévisions du temps à Haren ; cette charge des prévisions météorologiques pour l'aéronautique lui permit d'accroître le personnel de l'I.R.M.

Jaumotte se rendit très vite compte que l'amélioration de la prévision du temps suivant la théorie norvégienne des cyclones dépendait d'une exploration de l'atmosphère suivant la verticale.

En 1923, après de patientes recherches et des mises au point personnelles, il réalisa un nouveau météorographe pour avion, permettant les mesures de la pression, température et humidité en altitude.

En collaboration avec l'aéronautique militaire, il organisa, dès 1924, des sondages verticaux quotidiens de l'atmosphère, ce qui lui permit de vérifier l'exactitude des théories de V. Bjerknes. Près de six cents sondages furent effectués entre 1924 et 1925, ce nombre diminuera très rapidement en 1926 par suite de la réorganisation des services de l'Aéronautique militaire.

Jaumotte comprit aussitôt que, si l'avion avait des avantages sur le ballon-sonde, il avait aussi de sérieux inconvénients : limite d'altitude, difficultés par mauvais temps, etc.

Il s'appliqua donc dès 1924 à la construction d'un météorographe peu coûteux, très léger, d'étalonnage très facile et pouvant être emporté avec un petit ballon. Cet instrument devait permettre par ses observations en altitude de fixer ainsi l'état instantané des différentes masses d'air, des zones frontales et de déterminer l'évolution de celles-ci dans la circulation atmosphérique générale.

Ce météorographe, qui contenait un baromètre anéroïde, un thermomètre bilame et un hygromètre à cheveu, pesait 15 grammes ; son enregistrement était précis et répondait d'une façon instantanée aux plus petites variations des paramètres météorologiques.

Le budget très réduit de l'I.R.M. ne lui permit pas de faire un nombre de sondages suffisant pour atteindre le but qu'il poursuivait. L'aide lui vint d'abord du professeur J. Bjerknes qui reconnut ainsi la valeur du météorographe Jaumotte pour l'étude des diverses situations atmosphériques et ensuite du F.N.R.S. (Année polaire 1932-1933).

Le F.N.R.S. lui accorda un important subside qui permit à Jaumotte de faire participer l'I.R.M. à l'Année polaire.

C'est au cours de l'Année polaire que Jaumotte découvrit que, dans la stratosphère moyenne, la température augmente systématiquement avec l'altitude. Il a attribué ce fait aux propriétés photochimiques de l'ozone.

A juste titre, on peut considérer Jaumotte comme le créateur de l'aéologie synoptique. Vu l'orientation nouvelle qu'il donna à la météorologie, faisant appel aux théories modernes de la physique, l'Université de Liège lui confie la chaire de météorologie à la Faculté des sciences appliquées. Il consacra beaucoup de son temps à cette nouvelle charge, à laquelle il tenait particulièrement. Son cours, qu'il changeait chaque année, traitait surtout de la thermodynamique atmosphérique qui était son domaine privilégié et à laquelle il apporta d'ailleurs de nombreuses contributions.

Ayant reconnu l'impérieuse nécessité d'étendre la méthode synoptique aux mesures d'altitudes, Jaumotte entreprit de créer une radiosonde légère et peu coûteuse ; les études de laboratoire étaient pratiquement terminées, lorsque les événements de 1939 interrompirent ses projets.

Bien qu'il ne les recherchât guère, les honneurs vinrent peu à peu à lui, par suite de ses travaux scientifiques : 1921, membre du Comité national de géodésie et géophysique ; 1927, chargé de cours à la Faculté des sciences appliquées de l'Université de Liège ; 1931-1933, président de la Société belge d'astronomie, de météorologie et de physique du globe ; 1932-1933, membre de la Commission belge de l'Année polaire ; 1934, membre de la Commission administrative de l'Institut national pour l'étude agronomique du Congo belge ; membre de la Commission spéciale d'étude de l'action du vent sur les constructions ; maître de conférences à l'Ecole royale militaire ; 1936, membre de la Société royale des sciences de Liège ; 1937, membre correspondant de la Classe des sciences de l'Académie royale de Belgique ; « Honorary Member » de l'Observatoire du Mont Washington ; 1938, membre de la Commission chargée d'établir une liaison entre l'Organisation météorologique internationale et l'Union radio-scientifique internationale ; 1939, *Honorary Member of the Royal Meteorological Society* (Londres).

Il reçut également de nombreuses décorations et distinctions honorifiques : a) belges : croix de guerre, médaille de l'Yser, médaille commémorative de la guerre 1914-1918, médaille interalliée, chevalier de l'ordre de la Couronne, officier de l'ordre de Léopold, commandeur de l'ordre de la Couronne, commandeur de l'ordre de Léopold, médaille commémorative du centenaire, officier de l'ordre de Léopold II avec glaives, croix de feu ; b) étrangères : chevalier de la Légion d'honneur,

croix de guerre française, *Military Cross*, *Valore militare*, chevalier de l'ordre de Saint-Stanislas (glaives et nœud), chevalier de l'ordre de Sainte-Anne (glaives et nœud).

Le 10 mai 1940, la Belgique étant envahie par les Allemands, l'Institut royal météorologique est mobilisé et se replie à La Panne où le directeur Jaumotte et son personnel organisent le service météorologique de l'Armée.

Au cours de la soirée du 1^{er} juin, après le bombardement de la nuit du 31 mai, une torpille aérienne explose près de sa villa et Jaumotte est grièvement blessé ; un de ses fils est tué. Il est transporté à l'hôpital de Bruges et ensuite à l'Institut des Deux Alice à Uccle où il meurt le 6 juillet 1940.

Savant particulièrement désintéressé, il jouissait de la plus profonde estime de tous ses collaborateurs ; il consacra tout son savoir à la recherche scientifique et à son pays.

Son nom restera parmi ceux des grands météorologistes belges et étrangers.

L. KOENIGSFELD.

PUBLICATIONS (2)

- 1 Transformations thermodynamiques de la stratosphère et nuages nacrés. *Mém. in-4° de l'Inst. roy. météor. de Belgique*, 1936, vol. V, pp. 1-43.
- 2 La diffusion dans le champ de la pesanteur et l'ozone atmosphérique. *Mém. in-8° de l'Inst. roy. météor. de Belgique*, 1936, vol. VI, pp. 1-27.
- 3 Sur la variation du vent en altitude. *Bull. de l'Ac. roy. de Belgique, Cl. des sciences*, 5^e série, t. XXII, 1936, pp. 820-834.
- 4 Structure thermique de la stratosphère jusqu'à 30 km. *Gerlands Beiträge zur Geophysik*, Leipzig, 1937, vol. 50, pp. 403-422.
- 5 Eugène Lagrange (1885-1936). *Ciel et Terre*, Bruxelles, 1937, t. 53, pp. 33-46.
- 6 La vapeur d'eau dans l'identification des masses d'air. *Commission aérologique internationale, réunion de Berlin, juin 1939*, in *Beiträge zur Physik der freien Atmosphäre*.
- 7 Un baromètre anéroïde à faible correction thermique. *Ibid.*
- 8 La pression de vapeur d'eau dans l'identification des masses d'air. *Association française pour l'avancement des sciences, congrès de Liège*, 1939.
- 9 Sur l'évaporation de la pluie dans l'atmosphère libre. *Ciel et Terre*, Bruxelles, 1940, t. 56, pp. 286-291.

(2) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, pp. 609-611.

DIMITRY JACOVLEFF

(1879-1951)

1927

DIMITRY JACOVLEFF est né à Moscou en 1879⁽¹⁾. Après des études brillantes à l'Académie militaire et un début de carrière prometteur, il acquiert au cours de séjours prolongés dans les universités, en Allemagne et en Angleterre, une formation scientifique poussée en même temps qu'un esprit cosmopolite dont il restera marqué. Il fut dès cette époque un de ces esprits internationaux, européens avant la lettre. Rentré en Russie, il y poursuivit une très belle carrière qui, quoique militaire, fut tout entière tournée vers l'enseignement et la technique. Les événements d'octobre 1917 y mirent fin prématurément et conduisirent Jacovleff à l'exil. Passé en Suède il s'y refit une situation. En 1919, il est envoyé à Paris par différents groupements industriels qui le chargent de suivre les tractations qui se déroulent autour du traité de Versailles et dont les futures implications économiques apparaissent importantes. Il a ainsi l'occasion de renouer ses relations internationales et par la force des choses il s'en crée de nouvelles. Il est amené à s'établir en Belgique.

Sa formation et sa tournure d'esprit lui évitent d'acquérir la mentalité de l'exilé et de se comporter comme tel. Il s'assimile rapidement à son nouveau milieu si bien, qu'en 1927, la création de nouveaux enseignements aux Universités de Gand et de Liège dans des domaines qui lui sont familiers lui permettent de présenter sa candidature. Il s'agit du cours de « Moteur à explosion à grande vitesse » à Liège, puis des cours de « Moteurs d'aviation », en 1929, et de « Moteurs d'aviation et d'automobile » en 1930, l'un et l'autre à Gand. En 1930 il est, en plus, chargé à Liège d'une partie du cours « Compléments de construction de machines ». Dès le commencement, ses enseignements sont axés sur des exposés fondamentaux établis scientifiquement et auxquels les faits expérimentaux sont comparés. De la discussion ressortent des indications et des limitations pratiques, justifiées. Cette

philosophie de la conception des moteurs à combustion interne contraste avec les exposés, principalement technologiques, assaisonnés de quelques calculs théoriques, en usage à l'époque. L'art de l'ingénieur fait place à la science de l'ingénieur. Il eut d'ailleurs toujours le souci de suivre l'évolution technique qui, dans ce domaine, est particulièrement rapide, et ses cours étaient adaptés et remaniés en conséquence. Lorsqu'en 1944 les armées alliées nous rendirent la liberté, elles apportaient en même temps un flot d'informations sur des progrès considérables et parfois même sur de véritables révolutions techniques. C'était précisément le cas de la propulsion par réaction qui venait d'apparaître dans le domaine de l'aviation. Jacovleff ne pouvait y rester indifférent et fit en sorte d'acquiescer cette nouvelle technique. A son initiative, le cours de « Propulsion par jet », le premier en Belgique, fut créé en 1946 et il en reçut la charge. Plusieurs publications sur cette question lui sont dues et cela à la veille de sa mise à l'éméritat !

D. Jacovleff avait une haute conscience de son métier de professeur. Lorsque l'Université de Gand fut décrétée de régime unilingue flamand, le corps professoral fut invité à choisir soit d'enseigner en flamand soit d'être mis en disponibilité avec plein traitement. Quoique russe d'origine, Jacovleff fit l'effort d'apprendre une langue dont il ignorait tout, estimant devoir continuer ses enseignements. Mieux même, et ceci ne manque pas de piquant, il dut créer quasi de toutes pièces un vocabulaire spécialisé dont une bonne partie était inexistante. Il le fit avec conscience et après de nombreuses consultations, avec des personnalités hollandaises notamment.

De s'être intégré et d'être devenu belge ne fit jamais perdre de vue à Jacovleff le sort de ses compatriotes réfugiés en Belgique. Au contraire, il s'y intéressa toujours, fort activement et de façon efficace.

En 1950 il est admis à l'éméritat. Son départ de l'Université ne laissait que des regrets parmi ses collègues et ses anciens assistants. Hélas, une maladie courte mais pénible devait l'enlever le 22 octobre 1951.

J. DUCARME.

PUBLICATIONS (*)

- 1 Combustibles pour moteurs diesel rapides. *R.U.M.*, janv.-févr. 1937.
- 2 Réflexions sur la propulsion par réaction dans l'aviation de transport. *Ann. de l'Assoc. des ing. sortis des Ecoles spéciales de Gand*, 1951.
- 3 *Eléments de la théorie des moteurs à combustion interne à régime rapide*. 1 vol., Paris, Eyrolles, 1958.

(*) Pour plus de détails, voir *Liber memorialis*, t. II, 1867-1935, pp. 612-614.

(*) Pour les publications antérieures, *ibid.*

ÉMILE ALLARD

(1883-1950)

1927

ÉMILE ALLARD est né le 24 juillet 1883 à Crespin, petite commune de 2.500 habitants, située à 14 kilomètres de Valenciennes, dans le département du Nord. Sa mère était française, son père belge. Sa famille s'installa à Bruxelles alors qu'Emile Allard était encore très jeune ; il fit ses études moyennes à l'Institut Dupuich, dirigé par Ramaeckers, puis, ses études moyennes terminées, il s'inscrivit à l'Université de Liège.

Il obtint le diplôme d'ingénieur des mines en 1907, et celui d'ingénieur électricien de l'Institut Montefiore, en 1908.

Nanti de ces diplômes, il entre à la société Cockerill qu'il quitte peu de temps après pour s'occuper d'aviation. Cette initiative, qui devait décider de toute sa carrière, fut considérée comme une folie. Grâce à l'aide d'une association d'ingénieurs ayant foi dans l'avenir de l'aviation, Allard fonda une société au capital de 35.000 francs dont le but était l'étude et la construction d'avions. Il construisit effectivement, avec Léon de Brouckère, le premier avion belge, le premier qui ait volé, en 1910.

Mais construire des avions ne suffit pas, il faut les essayer. Allard s'était rendu entre-temps en France, afin d'apprendre à piloter. Il fit ses premiers vols au terrain de Mourmelon, près de Reims, sur avion Voisin et devint détenteur d'un des premiers — si pas du tout premier — brevet de pilote délivré par l'Aéro-Club de Belgique.

Durant sa période de constructeur, Allard se perfectionnait en mathématiques. S'étant rendu compte que la mécanique des fluides nécessitait un bagage scientifique important, Allard s'astreint à suivre, en élève libre, le cours d'analyse supérieure professé par Jacques Deruyts à la Faculté des sciences de l'Université de Liège. Il s'y familiarise avec l'utilisation de la variable complexe, ce qui lui permet

d'utiliser dans la suite les méthodes de la transformation conforme préconisées par Joukowski et son école.

Mais, à cette époque, la technique aéronautique ne pouvait faire vivre son homme et les nécessités matérielles contraignirent Allard à retrouver des occupations rémunératrices. Il fut engagé en 1911, par la banque d'Outremer en qualité d'ingénieur principal en vue de l'étude, l'établissement, le montage et les essais de réception, au Congo, d'un pipe-line de 400 kilomètres, reliant Matadi à Léopoldville. Cette installation comprenait sept stations intermédiaires avec machines de pompage.

Cette mission terminée, Emile Allard rentre en Belgique, passe aux affaires d'électricité du groupe Empain, puis à la Ville de Liège, où il prend la direction du service d'électricité. Il y monte la centrale des Vennes.

Cependant, tout en s'occupant d'électricité, Emile Allard ne perd pas l'aviation de vue. Il entre comme professeur à l'École polytechnique supérieure de Liège, où il fonde le cours d'aéronautique. Il appuie son enseignement de travaux d'atelier où ses élèves construisent des appareils en bois, car depuis la construction d'un avion avec Léon de Brouckère, Allard reste invinciblement attiré par l'aéronautique.

La guerre de 1914-1918 vint le surprendre à son poste de directeur du service d'électricité. A la demande du bourgmestre, il resta d'abord à son poste. Cependant, en novembre 1916, il se décide à traverser la frontière : il envoie d'abord son très jeune fils en Hollande, passe lui-même, puis fait venir sa femme.

Arrivé en France, Allard s'engage dans l'armée belge le 3 février 1917. Après une période d'instruction dans l'artillerie, il passe à l'aviation militaire le 11 mai 1917 et prend son brevet de pilote militaire à l'aérodrome de Juvisy.

Les connaissances techniques conduisirent l'autorité militaire à le détacher au Laboratoire aérodynamique Eiffel, installé à Auteuil, où se faisaient la totalité des essais de soufflerie de nouveaux modèles d'avions français. Ceci ouvrit à Allard une période de collaboration avec les remarquables techniciens qui travaillaient au laboratoire, et parmi lesquels se trouvaient Rith, Margoulis, Drzewiecki. Ces personnalités qui ont toutes laissé un nom dans l'aérodynamique expérimentale, ne pouvaient manquer d'exercer une influence sur Emile Allard, qui fut vite convaincu de l'utilité qu'il y aurait à créer un laboratoire aérodynamique en Belgique, après la libération.

La guerre terminée, Allard, démobilisé en 1919, se retrouve cependant au service d'électricité de la Ville de Liège, mais pas pour longtemps. Dès le début de 1919 s'étaient créés en Belgique, un centre

d'études de la navigation aérienne au Congo — la C.E.N.A.C. — et une société d'études des transports aériens — la S.N.E.T.A.

En août 1919, Allard quitte la Belgique pour le Congo à la tête d'une mission chargé par la S.N.E.T.A. d'étudier les possibilités d'utilisation des transports aériens dans ce qu'on appelait alors la Colonie. Les résultats de ces travaux amenèrent l'établissement de la ligne aérienne Roi Albert (L.A.R.A.), reliant Léopoldville à Coquilhatville au début 1920 et Léopoldville à Stanleyville quelques mois plus tard.

Allard aimait raconter les aventures vécues au cours de cette mission, le transport, par le tortillard Matadi-Léopoldville, d'énormes caisses contenant les précieux hydravions, caisses qui ne pouvaient prendre les virages de la voie ferrée que par des manipulations délicates.

Rentré en Belgique en 1920, Allard fut chargé par l'Université libre de Bruxelles d'un cours de technique aéronautique qui fut donné pour la première fois pendant l'année académique 1920-1921. L'auteur de ces lignes suivit ce cours en 1921-1922.

Le ministre de la défense nationale décidait, d'autre part, de créer en Belgique, un laboratoire d'aérodynamique. Allard fut chargé, le 1^{er} septembre 1920, des études relatives à l'établissement de ce dernier dont il devint le premier directeur.

Le laboratoire de Rhode-Saint-Genèse fut mis en service en 1923 ; agrandi à plusieurs reprises, il existe encore et est actuellement connu sous le nom d'Institut von Karman pour l'étude de la dynamique des fluides.

En 1925, l'administration de l'aéronautique civile est transférée du Département de la défense nationale à celui des chemins de fer. Allard est désigné en qualité d'ingénieur en chef, pour prendre la direction des services techniques de l'aéronautique civile.

Pendant la période 1923-1939, Emile Allard a été associé à toutes les initiatives prises par le gouvernement en matière d'aéronautique civile. Il est notamment délégué à la Commission internationale de la navigation aérienne (C.I.N.A.) créée par le traité de Versailles, délégué du gouvernement auprès du conseil d'administration de la S.A.B.E.N.A. Il fut chargé, au cours de deux voyages, d'explorer les divers tracés envisagés pour la liaison Belgique-Congo, remontant le Nil et traversant le Soudan, longeant la côte ouest d'Afrique, enfin, effectuant en 1926 une des premières traversées terrestres du Sahara, en voiture.

Il revint de ces voyages absolument partisan de la ligne directe — la traversée du Sahara. Cet avis, qui effrayait certains à l'époque, fut suivi et l'avenir montra qu'incontestablement Allard avait vu juste. C'est, en effet, à la suite de ses rapports et conseils que fut négocié et signé l'accord franco-belge de 1930. Cet accord jetait les bases d'une

collaboration aérienne franco-belge qui devint effective lorsque la liaison Belgique-Congo fut inaugurée en 1935.

En 1930, désireux de se consacrer davantage à l'enseignement de la technique aéronautique, Allard fut, à sa demande, placé en disponibilité au Département des communications pour passer en qualité de professeur ordinaire à l'Université de Liège, tout en restant attaché comme conseiller au Ministère des communications.

Emile Allard fut un défenseur enthousiaste de la construction d'avions de conception belge, mais les efforts qu'il fit dans cette direction ne furent pas couronnés du succès qu'il espérait.

La seconde guerre mondiale fut très pénible pour Allard. Des opinions généreuses et avancées, qu'il ne cachait pas, devaient le rendre suspect à l'occupant. Le 9 novembre 1940, le recteur de l'Université de Liège fut contraint de l'informer que l'autorité allemande s'opposait à ce qu'il reprenne son poste de professeur. En décembre 1940, il reçut un avis analogue du président de la Faculté des sciences appliquées de l'Université libre de Bruxelles.

L'activité de résistant menée par Allard est assez peu connue. Il fut forcé de se cacher en 1944 et n'échappa que par miracle à une tentative d'assassinat perpétrée par les rexistes, qui saccagèrent son appartement. Heureusement Allard, averti de justesse, avait pu chercher refuge chez des amis.

Lors de la libération du territoire, le Ministère des communications choisit Allard pour représenter la Belgique, en novembre 1944, à la célèbre conférence de Chicago, d'où devait sortir l'O.A.C.I., organisation internationale qui dirige en fait, depuis 1945, le transport aérien dans tout le monde libre.

Allard reprit ses cours à Liège et à Bruxelles dès la réouverture de l'année académique 1944-1945, en les adaptant aux progrès que les années de guerre avaient fait faire à l'aviation. Avec la collaboration de plusieurs assistants, il entreprit la publication d'un grand ouvrage qui devait, dans sa pensée, couvrir les différents domaines de la technique aéronautique, mais qui en est resté au premier volume, consacré à l'aérodynamique.

De 1945 à sa mort, Allard ne cessa de lutter pour remettre en route les recherches aéronautiques. Il fut à l'origine de l'attribution de crédits importants destinés au rééquipement du laboratoire aérodynamique de Rhode-Saint-Genèse, avec du matériel suisse. Il fit acheter chez Brown Boveri une soufflerie supersonique, réplique de celle installée à l'École polytechnique fédérale de Zurich en 1938. Il fit acheter chez Esscher Wyss une grosse soufflerie subsonique.

Se rendant rapidement compte que le Ministère des communications, à qui appartenait le laboratoire, ne serait pas à même d'insuffler

à ce laboratoire une vie scientifique intense, il suggéra de le faire utiliser par un organisme scientifique *ad hoc* et participa en 1949 à la constitution du « Centre national d'études et de recherches aéronautiques », ou C.N.E.R.A., organisme créé sous l'égide du Fonds national de la recherche scientifique.

Il fut nommé vice-président de cet organisme, ainsi que président de sa commission scientifique.

Comme pendant la période d'entre les deux guerres, on retrouve Allard dans de nombreux conseils et comités. Il fut nommé administrateur représentant l'Etat à la S.A.B.E.N.A., membre du comité consultatif de la Régie des voies aériennes, membre de la Commission interministérielle de la coordination des travaux et recherches scientifiques, ressortissant au Ministère de l'instruction publique, etc.

Ces activités nombreuses soumettent Allard à une vie assez fatigante. Son organisme s'use prématurément. Malgré une période de repos en été 1950, sur la côte d'Azur, Allard est terrassé le 5 novembre 1950 par une crise cardiaque.

Pendant vingt-cinq ans d'activité académique, le professeur Allard a contribué à former la plupart des ingénieurs belges d'aéronautique. Ceux qui ont été ses élèves garderont de lui le souvenir d'un grand enthousiaste, sachant communiquer son enthousiasme à ses étudiants et à ses collaborateurs.

F. HAUS.

PUBLICATIONS (1)

Cours d'aéronautique. Aérodynamique. Paris, Dunod ; Liège, Desoer, 1947.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, p. 618.

MICHEL LEGRAYE

(1895-1959)

1933

NÉ À OSTENDE LE 18 AVRIL 1895, Michel Legraye, au terme de ses études à l'Athénée de cette ville, suit des cours à l'Université de Liège où — retardé par une guerre qu'il fait en volontaire et en brave dans les rangs des patrouilleurs — il obtient en 1922 le diplôme d'ingénieur civil des mines. Mûri par les tranchées et désireux d'entreprendre une carrière scientifique, il est l'un des premiers à se rendre aux Etats-Unis où, à l'Université Stanford, il conquiert en 1923 le titre de *Master of Arts in Geology*. Il y acquiert des connaissances particulières en métallogénie, branche des sciences minérales pour laquelle il a toujours gardé une prédilection, et accomplit des voyages d'études en Californie, en Arizona, au Mexique, en Alaska, au Canada.

Doué d'un esprit méthodique, opiniâtre et réaliste dans l'effort, Michel Legraye montre, dès son retour des Etats-Unis, qu'il s'appliquera avec ordre et ténacité à atteindre les objectifs choisis au cours de ses études : recherche scientifique et enseignement, application des résultats à la solution des problèmes techniques et économiques, enrichissement des connaissances personnelles par l'observation directe des phénomènes géologiques et miniers.

De 1923 à 1938, il mène de front une carrière universitaire exemplaire : assistant, répétiteur, chargé de cours ; des travaux scientifiques qui lui valent de nombreuses promotions et distinctions : lauréat de l'Académie royale de Belgique, associé du Fonds national de la recherche scientifique, lauréat de l'Association des amis de l'Université de Liège, médaille d'or de l'Association des ingénieurs sortis de l'école de Liège, plusieurs fonctions clefs dans des sociétés scientifiques, des comités d'études, des associations d'ingénieurs ; des missions géologiques et minières qui le doteront d'une expérience des gisements métallifères s'étendant à toutes les provinces françaises, à la Roumanie,

la Yougoslavie, l'Italie, l'Espagne, la Tchécoslovaquie, l'Angleterre, l'Ecosse, aux Etats-Unis, au Canada, au Congo belge et au Mozambique.

Nommé professeur ordinaire à la Faculté des sciences appliquées en 1938, Michel Legraye se trouve progressivement chargé de divers enseignements de telle manière qu'au cours des années, il devient titulaire des cours suivants : géographie minière et industrielle, minéralogie, prospection minière, géologie appliquée, préparation des minerais et charbons, hydrogéologie, matières premières de l'industrie nucléaire. Il a rempli les charges de secrétaire et de doyen de la Faculté des sciences appliquées, de président de l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales.

Profondément attaché à l'Université, le professeur Legraye s'est toujours préoccupé de l'activité des organismes voués à l'épanouissement de l'*Alma Mater* et de la recherche scientifique. Il était membre du conseil d'administration et commissaire de l'Association des amis de l'Université de Liège, son délégué au Conseil d'administration de F.U.L.R.E.A.C. et du home des étudiants. Il a occupé d'importantes fonctions à l'I.R.S.I.A., à la Commission nationale de l'Unesco, au Conseil géologique de Belgique, au Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur, à la Commission permanente de protection des titres universitaires, à la Fondation universitaire, au Cercle des Alumni de cette fondation.

Sa parfaite connaissance des langues nationales, de l'anglais et de l'allemand, jointe à une compétence scientifique, une indépendance de jugement et un désintéressement unanimement reconnus, lui ont valu d'être appelé à des postes officiels d'intérêt national : conseiller auprès du ministre des affaires économiques, membre du Conseil supérieur de la sécurité civile, du Conseil d'administration de l'I.N.I.C.H.A.R., administrateur de la Société belge d'études et d'expansion, président du Conseil professionnel du métal, délégué du gouvernement au premier congrès international de l'habitat de l'étudiant.

Il est impossible de rendre compte avec fidélité de l'œuvre que, malgré les lourdes charges déjà citées, Michel Legraye a réalisée avec mesure et sagacité, dans de nombreux domaines. Je m'en tiendrai donc à trois aspects plus susceptibles de révéler quelques beaux traits de son attachante personnalité mal connue de ceux qui ne l'approchaient que rarement.

Célibataire mais sensible à l'amitié et épris de solidarité humaine, il partageait ses sentiments entre sa sœur — compagne de sa vie depuis la mort de leurs parents — qu'il entourait d'une affection souriante et émouvante, ses anciens élèves et collaborateurs tous dévoués à son service, et enfin, ceux qu'il avait choisi d'aider de tout son pouvoir : les étudiants nécessiteux et surtout les pensionnaires du sanatorium univer-

sitaire d'Eupen. Au Comité directeur du Service social universitaire, au Conseil culturel du sanatorium d'Eupen, au Comité de gestion du home des étudiants, cet homme seul puisait dans les réserves d'un cœur généreux, les gestes et les paroles fraternels qui donnent confiance et réconfort, le temps d'interroger, de s'informer, d'intervenir efficacement. Encore, les initiés savent-ils qu'en dehors des réunions officielles, en toute discrétion, il recevait ses protégés, les encourageait et souvent leur procurait une situation.

On retrouve la preuve des mêmes qualités dans l'effort constant consacré par le disparu, d'une part à ses camarades ingénieurs de l'Ecole de Liège, d'autre part à ses confrères géologues. A l'A.I.Lg., il fut vice-président puis président de la section de Liège et du Comité scientifique, président du Comité directeur du congrès du centenaire. Nommé en 1933 secrétaire général de la Société géologique de Belgique, il s'est acquitté sans défaillance, pendant vingt-cinq ans, de la gestion si ingrate et si complexe d'une société scientifique, assurant tout à la fois ses finances, un fonctionnement régulier, une valeur que le monde géologique apprécie et dont le mérite lui revient principalement.

Par métier et par vocation, Michel Legraye, captivé par l'étude et l'exploitation des ressources minérales de l'Afrique centrale, a joué un rôle de premier plan dans l'organisation et l'exécution de la recherche scientifique coloniale et de la mise en valeur du Congo belge et du Ruanda-Urundi. Chargé entre 1937 et 1954 de plusieurs missions au Katanga, à Kilo-Moto, au Kivu, au Ruanda-Urundi, en Angola, il a participé à des titres divers à de multiples travaux sous l'égide du Ministère des colonies : président de la Commission consultative de la géologie coloniale, de la cartographie coloniale, membre de la Commission de la carte géologique du Congo, du Conseil supérieur de l'enseignement au Congo belge et au Ruanda-Urundi, vice-président de l'I.R.S.A.C., membre des Commissions de géologie et de vulcanologie de cet institut, administrateur du Syndicat pour l'étude géologique et minière de la cuvette congolaise, etc.

A l'Université, il a fondé le Centre interfacultaire d'études coloniales dont il assumait la présidence depuis 1947, il était administrateur de F.U.L.R.E.A.C., président du Conseil d'administration du home des étudiants coloniaux, président d'honneur de l'Association des étudiants du Congo belge et du Ruanda-Urundi.

Partisan convaincu de la collaboration science-industrie, le professeur Legraye a prêché d'exemple, effectué des campagnes de prospection dans trois continents, accepté de confronter les connaissances théoriques avec la dure réalité, avec l'âpreté des problèmes d'exploitation. Géologue-conseil des compagnies minières de Salsigne, de Kilo-

Moto, des grands lacs africains, de Montredon, il savait illustrer pour ses élèves les grandeurs et les servitudes des sciences géologiques et de l'art des mines.

Titulaire des plus hautes distinctions honorifiques, militaires et civiles de Belgique, le professeur Legraye disparaît après avoir atteint partout un rang insigne : à l'Université, dans les organismes et les sociétés qui l'ont appelé, dans l'élite du pays. Suprême consécration, en 1958, l'Académie royale des sciences coloniales l'avait élu à la présidence.

Le souvenir de son œuvre et des honneurs qui l'ont récompensée restera, mais surtout l'on n'oubliera pas l'immense dévouement à la chose publique, l'efficacité silencieuse, le don sobre et sérieux de soi caractérisant toute l'existence d'un parfait homme de cœur et de bonne volonté.

Au terme de cette notice, je voudrais brièvement rendre compte de l'œuvre scientifique de Michel Legraye. Si j'en ai à dessein différé l'examen jusqu'ici, c'est que les mérites de ses travaux apparaissent plus clairement si l'on connaît toute l'ampleur des tâches qui l'absorbaient depuis vingt années et si l'on imagine ce que sa puissance de travail lui aurait permis d'accomplir dans une tour d'ivoire dont il n'a pas voulu. Cependant, dans les moments d'abandon, il confiait combien lui pesait le fardeau des séances ininterrompues auxquelles il était tenu d'assister. Il laisse une œuvre écrite imposante comportant 230 notes, mémoires et ouvrages parmi lesquels il convient de citer spécialement : de nombreux travaux sur l'étude microscopique des minerais en sections polies, un ensemble très dense relatif à la structure microscopique, à l'évolution des charbons belges ou étrangers et à leurs utilisations industrielles, d'abondants articles de géographie économique, des recherches remarquables sur la métallogénie de l'or, de l'étain, du cuivre, du fer, du wolfram, etc., sur les méthodes de prospection et de traitement, des mises au point objectives sur la politique minière et le développement scientifique et économique du Congo belge.

L. CALEMBERT.

PUBLICATIONS (1)

- 1 Rapport du secrétaire général de la Société géologique de Belgique sur les travaux scientifiques présentés pendant l'année 1934-1935. *A.S.G.B.* (2), t. LIX, n° 1, oct. 1935.

(1) Pour les publications antérieures, voir *Liber memorialis*, 1936, t. II, pp. 625-628.

(2) *A.S.G.B. : Annales de la société géologique de Belgique. R.U.M. : Revue universelle des mines.*

- 2 Qu'est-ce qu'un charbon à coke? *Revue de la sidérurgie*, janvier 1936, n° 37.
- 3 Les charbons du bassin houiller du nord de la Belgique. *C. R. du XV^e Congrès de chimie industrielle*, Bruxelles, 1935.
- 4 Etude des minerais aurifères de Salsigne. *C. R. VII^e Congrès international de géologie appliquée*, Paris, 1935.
- 5 Coup d'œil sur la géologie et les richesses minérales du Canada. *Bull. cercle des géogr. liég.*, 1935.
- 6 Quelques types particuliers de charbons du bassin de la Campine. *C. R. II^e Congrès national des sciences*, Bruxelles, 1935.
- 7 Etude des charbons du bassin houiller du Nord de la Belgique. *R.U.M.*, 1936.
- 8 Application de la détermination des minerais en sections polies à la préparation mécanique d'un minerai aurifère. *A.S.G.B.*, t. LIX, 1936.
- 9 Quelques nouveaux affleurements intéressants à proximité de la faille eifelienne, à Chèvremont. *A.S.G.B.*, t. LIX, 1936.
- 10 Les ressources en eaux de la Belgique. *Bull. Soc. hydrologie et climatologie médic. de Belg.*, 1936.
- 11 Rapport du secrétaire général de la Société géologique de Belgique sur les travaux scientifiques présentés pendant l'année 1935-1936. *A.S.G.B.*, t. LX, 1936.
- 12 Le rôle de l'aviation dans le développement minier du Canada. *Bull. Ass. Belg.-Canada*, 1936.
- 13 L'enseignement supérieur et la recherche scientifique en Belgique. *Bull. Assoc. Belg.-Canada*, 1937.
- 14 Les transports au Congo belge. *R.U.M.*, 1937.
- 15 Composés de bismuth dans un mispickel aurifère. *A.S.G.B.*, t. LX, 1937.
- 16 Les richesses minières du Congo belge. *Revue Mars et Mercure*, 1937.
- 17 L'or au Canada. *Bull. Assoc. Belg.-Canada*, 1938.
- 18 Rapport du secrétaire général de la Société géologique sur les travaux scientifiques présentés pendant l'année 1936-1937. *A.S.G.B.*, t. LXI, 1937.
- 19 A propos de deux gisements aurifères : Salsigne (France) et Passagem (Brésil). *A.S.G.B.*, t. LXI, 1937.
- 20 Le bassin houiller de la Campine. *Bull. cercle des géographes liég.*, 1937.
- 21 Etude de la minéralisation des filons aurifères de Salsigne. *A.S.G.B.*, t. LXI, 1938.
- 22 Relations entre la bornite et la chalcopryrite dans certains minerais du Katanga. *A.S.G.B.*, t. LXI, 1938.
- 23 L'association galène-chalcopryrite-blende dans la cryolithe du Groenland. *A.S.G.B.*, t. LXI, 1938.
- 24 La situation de la production mondiale de l'or, fin 1937. *R.U.M.*, vol. XIV, 1938.
- 25 Rapport du secrétaire général de la Société géologique de Belgique sur les travaux scientifiques publiés pendant l'année 1937-1938. *A.S.G.B.*, t. LXII, oct. 1938.
- 26 La minéralisation en mispickel, pyrite et chalcopryrite de Mont Coustant (Ariège). *C. R. Soc. géol. de France*, n° 5, 1939.
- 27 Quelques aspects du développement industriel et minier du Canada. *Volume des mélanges économiques et sociaux E. Witmeur*, 1939.
- 28 Le prix de revient du traitement des minerais aurifères en roche. *R.U.M.*, vol. XV, n° 1, 1939.
- 29 La production du nickel. *R.U.M.*, vol. XV, n° 4, 1939.

- 30 Les richesses minières et industrielles de la Tchécoslovaquie. *R.U.M.*, vol. XVI, n° 11, 1938.
- 31 Le gisement Dubele des mines de Moto. *A.S.G.B.*, vol. LXII, mai 1939.
- 32 Observations sur l'or à formes cristallines de Subani (Congo belge). *A.S.G.B.*, t. LXII, mai 1939.
- 33 Observations sur les quartz filoniens aurifères. *A.S.G.B.*, t. LXII, juillet 1939.
- 34 Le complexe cristallophyllien et les formations du Kibali de la province Nord-Orientale du Congo belge ; leurs relations avec les formations comparables des régions voisines. *A.S.G.B.*, t. LXIII, bull. n° 1, oct. 1939.
- 35 Observations relatives à la note de M. A. Bertrand sur une nomenclature nouvelle des constituants des charbons. *A.S.G.B.*, t. LXI, bull. n° 8, mai 1938.
- 36 Rapport du secrétaire général de la Société géologique de Belgique sur les travaux scientifiques pendant l'année 1938-1939. *A.S.G.B.*, t. LXIII, bull. n° 1, oct. 1939.
- 37 Note sur un cas de latéritisation au Congo belge. *A.S.G.B.*, t. LXIII, bull. n° 2, nov. 1939.
- 38 Comparaison entre les quelques roches volcaniques pré-cambriennes du Congo belge et du Canada. *Acad. roy. sc. de Belg.*, 1939.
- 39 Les gisements de nickel du nord de la Finlande (Petsamo). *R.U.M.*, t. XVI, n° 2, 1940.
- 40 Les mines de fer de la Suède. *R.U.M.*, t. XVI, n° 4, 1940.
- 41 La production et les grands marchés du charbon dans le monde. *R.U.M.*, 1940.
- 42 Fers titanés de Mozambique. *A.S.G.B.*, t. LXIII, 1940.
- 43 Observations complémentaires ou nouvelles sur le minerai de la mine Prince Léopold (Kipushi, Congo belge). *A.S.G.B.*, t. LXIII, 1940.
- 44 Le conglomérat de May (Moto, Congo belge). *A.S.G.B.*, t. LXIII, 1940.
- 45 Les formations du Kibali, de la Ruzizi et de l'Urundi entre le Kivu et le Soudan anglo-égyptien. *A.S.G.B.*, t. LXIII, 1940.
- 46 Chalcosine et covelline du Maniema (Congo belge). *A.S.G.B.*, t. LXIV, 1940.
- 47 Grands traits de la géologie et de la minéralisation aurifère des régions de Kilo et de Moto (Congo belge). *Institut royal colonial belge*, Mémoire in-8°, 1940.
- 48 Les ressources de la Belgique en minerais métalliques (en coll. avec M. Rey). Chapitre de « La valorisation des matières premières ». *Editions du Comité central industriel de Belgique*, 1940.
- 49 La production de l'or, fin de l'année 1939. *R.U.M.*, 1940.
- 50 Les carburants nationaux dans la traction automobile. *R.U.M.*, t. XVII, n° 1, 1941.
- 51 Les possibilités d'emploi des carburants nationaux pour la traction automobile. *Edition A.I.Lg.*, 1940.
- 52 Rapport du secrétaire général de la Société géologique de Belgique sur les travaux scientifiques présentés pendant les années 1939-1940 et 1940-1941. *A.S.G.B.*, LXV, bull. n° 1, oct. 1941.
- 53 Etude du charbon de la couche Désirée du Charbonnage de Marihaye. *A.S.G.B.*, t. LXV, 1941.
- 54 Etude du charbon de la couche Désirée — Grande veine d'Oupeye aux charbonnages de Bois d'Avroy (Perron) et d'Abhooz (Milmort). *A.S.G.B.*, t. LXV, 1941.
- 55 Etude du charbon de la couche n° 16 au charbonnage d'Ans-Rocour. *A.S.G.B.*, t. LXV, 1942.

- 56 Les lignes isovolatiles de la couche Désirée-Bouxharmont dans les bassins de Liège et de Herve. *A.S.G.B.*, t. LXV, 1942.
- 57 Allure singulière d'une couche de charbon du bassin de la Campine (Hout-halen) (en coll. avec M. Stassen). *A.S.G.B.*, t. LXV, 1942.
- 58 Gisements filoniens aurifères du Congo belge et du Canada. *Bull. Inst. roy. colon. belge*, 1941.
- 59 La minéralisation aurifère de la mine de Senzere (Kilo Moto, Congo belge). *Bull. Inst. royal colon. belge*, 1942.
- 60 Un quartzite cambrien minéralisé de la vallée du Ninglinspo. *A.S.G.B.*, t. LXV, 1942.
- 61 Une roche oolithique silicifiée de la Zagbe (Congo belge) (en coll. avec R. Anthoine). *A.S.G.B.*, t. LXV, 1942.
- 62 A propos des cherts du calcaire carbonifère. *A.S.G.B.*, t. LXV, 1941.
- 63 L'importance des méthodes modernes d'examen des minerais en vue de leur genèse et de leur traitement métallurgique. *Inst. roy. colon. belge*, 1941.
- 64 Roches conglomératiques des formations du Kibali dans le nord-est du Congo belge. *A.S.G.B.*, t. LXV, 1942.
- 65 *Origine et formation des gisements d'or*. Liège, Vaillant-Carmanne, 1942, 1 vol., 192 pages.
- 66 A quel degré peut se faire l'estimation du contenu métallique d'un filon aurifère ? *Bull. Inst. royal colonial belge*, t. XII, n° 3, 1941.
- 67 Rapport du secrétaire général sur l'activité scientifique de la Société géologique de Belgique pendant l'année 1941-1942. *A.S.G.B.*, t. LXVI, n° 1, 1942.
- 68 Les variations de qualité des charbons du bassin de Liège et leurs causes. *A.S.G.B.*, t. LXV, 1942.
- 69 L'aire de distribution de la millérite en Belgique indique-t-elle une répartition zonaire de la minéralisation ? *A.S.G.B.*, t. LXVI, n° 2, 1942.
- 70 Quelques études relatives aux charbons du bassin houiller de Liège. *R.U.M.*, 8° série, t. XIX, n° 5, 1943.
- 71 Le rôle des failles dans la répartition des charbons du bassin houiller de Liège. *R.U.M.*, 1944 (résumé).
- 72 Le rôle des failles dans la répartition des charbons du bassin houiller de Liège. *A.S.G.B.*, t. LXVI, 1943, pp. 205-260.
- 73 La production minière du Congo belge et son rôle dans le relèvement économique de la Belgique. *A.S.G.B.*, t. LXVIII, 1945, pp. 157-174.
- 74 Etude spectroscopique de charbons du bassin houiller de Charleroi (en coll. avec P. Coheur). *A.S.G.B.*, t. LXVIII, 1944, pp. 63-67.
- 75 Les méthodes géophysiques de prospection pourront-elles servir au Congo belge ? *Bull. Inst. roy. col. belge*, 1944, XV, I, pp. 151-166.
- 76 Perspectives de travail au Congo belge. *Min. de la défense nat. Serv. d'éduc. à l'armée*, n° 1, sept. 1945.
- 77 *Cours de géographie industrielle et minière*. Autographie, Liège, Desoer, 1944, 169 pages.
- 78 *Leçons de géologie appliquée* (en coll. avec M. Legraye et P. Fourmarier). Liège, Desoer, 1944, 229 pages.
- 79 Les lignes isovolatiles de la couche Dix Paumes dans le bassin de Charleroi. *A.S.G.B.*, t. LXVII, 1944.
- 80 Rapport annuel du secrétaire général sur l'activité scientifique de la Société géologique de Belgique pendant l'année 1942-1943. *A.S.G.B.*, t. LXVII, n° 1, 1944.

- 81 Rapport annuel du secrétaire général sur l'activité scientifique de la Société géologique de Belgique pendant l'année 1943-1944. *A.S.G.B.*, t. LXVIII, 1944.
- 82 Rapport annuel du secrétaire général sur l'activité scientifique de la Société géologique de Belgique pendant l'année 1944-1945. *A.S.G.B.*, t. LXIX, 1945.
- 83 Rapport annuel du secrétaire général sur l'activité scientifique de la Société géologique de Belgique pendant l'année 1945-1946. *A.S.G.B.*, t. LXX, 1946.
- 84 La répartition zonaire des minerais, guide pour la prospection. *Bull. Inst. royal col. belge*, t. XVII, 1946, n° 3.
- 85 Tectonique et minéralisation sur le versant sud de la Montagne noire. *A.S.G.B.*, t. LXX, n° 4, 1947.
- 86 L'Université de Liège et la Colonie. *Bull. Soc. belge d'études et d'expansion*, n° 127, 1947.
- 87 Le Centre interfacultaire d'études coloniales de l'Université de Liège. *Bull. Alumni de la Fond. univ.*, 1947.
- 88 Minéralisation et mobilisme. Volume de la Fac. sciences appliquées de l'U.Lg. *Centenaire A.I.Lg.*, 1947.
- 89 La recherche scientifique au Congo belge. *R.U.M.*, août 1948.
- 90 La minéralisation de Lozari (Corse). *A.S.G.B.*, t. LXXI, 1948.
- 91 Rapport annuel du secrétaire général sur l'activité scientifique de la société géologique de Belgique pendant l'année 1947-1948. *A.S.G.B.*, t. LXXII, 1948.
- 92 *Cours de géographie minière et industrielle*. Liège, Desoer, 1948, 2^e édition.
- 93 Que représentent nos gisements d'or congolais? *Bull. de la Soc. belge d'études et d'expansion*, 1949.
- 94 Organisation du Service des mines au Congo belge. *Congrès du centenaire de l'A.I.Lg.* (1947); section coloniale, 1948.
- 95 Répartition des charbons belges suivant leur teneur en matières volatiles et leur utilisation industrielle. *Congrès du centenaire de l'A.I.Lg.* (1947); section de géologie, 1949.
- 96 Une application de la géologie à un problème d'exhaure des mines (en coll. avec G. Lyonnais). *Ass. franç. pour l'avancement des sciences*, 1939.
- 97 Résultat des journées des carburants de Liège. *Soc. royale belge des ingénieurs et des industriels*, 1941.
- 98 Développement industriel et agricole; orientation vers une économie de guerre. *Bull. scientifique de l'A.I.M.*, 1946.
- 99 L'activité des géologues américains pendant la guerre. *A.S.G.B.*, t. LXIX, 1946.
- 100 Rapport du secrétaire général de la Société géologique de Belgique sur les travaux scientifiques publiés pendant l'année 1948-1949. *A.S.G.B.*, t. LXXIII, octobre 1949.
- 101 Relations entre les granites du Nord-Est et de l'Est du Congo belge et les minéralisations. *A.S.G.B.*, t. LXXIII, 1949.
- 102 Les minéralisations de l'Est du Congo belge dans leurs relations avec les roches magmatiques et la tectonique. *A.S.G.B.*, t. LXXIII, 1949.
- 103 Le premier Congrès international de l'habitat de l'étudiant. *Bull. de l'Ass. des amis de l'U.Lg.*, n° 3, 1950.
- 104 Le pétrole au Congo belge. *R.U.M.*, t. VII, n° 10, 1951.
- 105 Les sciences géologiques et leurs débouchés. *Bull. de l'Ass. des amis de l'U.Lg.*, n° 3, 1951.
- 106 Rapport du secrétaire général de la Société géologique de Belgique sur les travaux scientifiques publiés pendant l'année 1949-1950. *A.S.G.B.*, t. LXXIV, 1950.

- 107 Rapport du secrétaire général de la Société géologique de Belgique sur les travaux scientifiques publiés pendant l'année 1950-1951. *A.S.G.B.*, t. LXXV, 1951.
- 108 Rapport du secrétaire général de la Société géologique de Belgique sur les travaux scientifiques publiés pendant l'année 1951-1952. *A.S.G.B.*, t. LXXVI, 1952.
- 109 Quelques précisions relatives aux variations des teneurs en matières volatiles des charbons du bassin de la Campine. *A.S.G.B.*, t. LXXVI, 1953.
- 110 Rapport du secrétaire général de la Société géologique de Belgique sur les travaux scientifiques publiés pendant l'année 1952-1953. *A.S.G.B.*, t. LXXVII, 1953.
- 111 *Géologie appliquée* (cours professé à l'Université, 2^e édition), 1951.
- 112 *Cours d'hydrogéologie* (cours professé à l'Université), 1952.
- 113 *Leçons de géographie minière et industrielle*, 3^e édition, 1954.
- 114 Géologie, énergie, transports, facteurs du développement de l'industrie chimique au Congo belge. *Chimie et industrie*, Paris, septembre 1954.
- 115 Rapport du secrétaire général de la Société géologique de Belgique sur les travaux scientifiques publiés pendant l'année 1953-1954. *A.S.G.B.*, t. LXXVIII, 1954.
- 116 Les ressources de la Belgique en minerais métalliques et en combustibles (in *Prodrome d'une description géologique de la Belgique* publié par la Société géologique de Belgique), 1954.
- 117 Quelques observations sur les pegmatites de la région de Kabunga (Kivu, Congo belge). *A.S.G.B.*, t. LXXVIII, 1955.
- 118 Etude géologique et métallogénique du gisement de wolfram de Montredon-Labessonnié (Tarn, France) (en coll. avec Goffinet). *A.S.G.B.*, t. LXXVIII, 1955.
- 119 Principes de la géologie des eaux souterraines, in *Livre de l'eau*, t. II, Centre belge de documentation des eaux, 1955.
- 120 L'Industrie chimique au Congo belge. *Industrie chimique belge*, t. XIX, n^o 3, 1954.
- 121 La question du pétrole au Congo belge. *Technique et Humanisme*, bulletin *A.E.E.S.*, Liège, 1953-1954, n^o 5.
- 122 Les ressources en eaux en Belgique. *Bulletin du Centre belge d'étude et documentation des eaux*, Liège, n^o 29, 1955/III.
- 123 Rapport du secrétaire général sur l'activité scientifique de la Société géologique de Belgique en 1954-1955. *A.S.G.B.*, t. LXXIX, octobre 1955.
- 124 Rapport du secrétaire général sur l'activité scientifique de la Société géologique de Belgique en 1955-1956. *A.S.G.B.*, t. LXXX, octobre 1956.
- 125 Rapport du secrétaire général sur l'activité scientifique de la Société géologique de Belgique en 1956-1957. *A.S.G.B.*, t. LXXXI, octobre 1957.
- 126 Rapport du secrétaire général sur l'activité scientifique de la Société géologique de Belgique en 1957-1958. *A.S.G.B.*, t. LXXXII, octobre 1958.
- 127 *Energie nucléaire : matières premières, leur économie*. Autographie, 1956.
- 128 Le marché de l'aluminium. *Acad. royale des sciences coloniales*, III, 1957, 4.
- 129 L'avenir de l'industrie minière au Congo belge. *Acad. roy. des sciences coloniales*, IV, 1958, 5.
- 130 Quelques particularités nouvelles du gisement de wolfram de Montredon (Tarn, France). *A.S.G.B.*, t. LXXXI, 1958.
- 131 Isovolatiles et métamorphisme des charbons belges. *Revue de l'industrie minérale*, juillet 1958.
- 132 Notice nécrologique de René Cambier. *Acad. roy. des sciences coloniales*, III, 1957, I.
- 133 *Géographie industrielle* (cours professé à l'Université, 5^e édition), 1959.

JOSEPH DANZE

(1896-1964)

1937

NÉ À LIÈGE LE 8 SEPTEMBRE 1896, Joseph Danze entre à l'Université de Liège en 1913, à l'issue d'études secondaires brillantes poursuivies à l'Athénée de Liège. Après l'inaction forcée due à la première guerre mondiale, il reprend ses études en 1918 et est diplômé en 1922 ingénieur civil des mines avec grande distinction.

Son service militaire, accompli l'année suivante, le voit affecté au cadre de réserve en qualité d'officier d'administration. Il y reviendra notamment en 1939-1940 au 1^{er} régiment d'aéronautique, pour être définitivement libéré en 1947, avec le grade de capitaine en premier de réserve.

Dès la fin de son service militaire en 1923, Joseph Danze entre au Corps des mines de l'Etat, en même temps qu'il répond à une sollicitation du professeur Armand du Chesne et vient exercer à l'Université les fonctions vacantes d'assistant du cours de mécanique appliquée. Pendant six ans, il poursuivra ainsi une double carrière extrêmement active, en tous points jumelle de celle de son inséparable collègue et ami d'université Raymond Bidlot. Nommés tous deux répétiteurs à l'Université en 1929, ils sont mis conjointement en disponibilité à leur demande par l'Administration des mines, afin de se consacrer davantage à leurs travaux universitaires, et bientôt particulièrement à l'étude et à la réalisation de la centrale destinée à alimenter en chaleur et en force motrice les nouveaux instituts universitaires du Val-Benoît, dont la construction se prépare à ce moment sous la dynamique impulsion de l'administrateur-inspecteur Dehalu ⁽¹⁾.

Dès 1937, R. Bidlot et J. Danze sont chargés conjointement du cours de théorie de l'appareillage des industries chimiques, premier

⁽¹⁾ Ils restent cependant attachés l'un et l'autre, à l'Administration des mines qui leur confère le titre honorifique d'ingénieur en chef, directeur des mines.

enseignement dans le cadre du génie chimique proprement dit, qu'ils vont créer en notre Université et qui se développera sous l'impulsion éclairée du professeur J. Danze bientôt demeuré seul à cette tâche, pour devenir une véritable chaire de cette discipline.

Nommé professeur ordinaire au début de l'année académique 1939-1940, Joseph Danze est successivement chargé d'une série impressionnante d'enseignements :

- mécanique appliquée et résistance des matériaux en 1939-1940 ;
- cinématique et dynamique des machines en 1945,

puis en 1950, à la mort brutale de R. Bidlot et à la suite du départ du professeur Hanocq :

- théorie de l'appareillage des industries chimiques (1^{re} partie) ;
- thermodynamique et emploi des combustibles ;
- enfin : description et construction des machines (*partim* : étude des mécanismes de distribution).

Entre-temps et en 1949, il a fait à titre temporaire après la disparition du professeur Laviolette un cours d'exploitation des chemins de fer, qui sera longtemps utilisé pour ses qualités rares de clarté, de dépouillement et de synthèse, par le titulaire désigné.

Ces charges très lourdes ne l'empêcheront pas cependant de mener à terme des études remarquables pour ces mêmes qualités portées à un haut degré, sur la ventilation secondaire dans les mines, la mesure correcte des températures, le rendement énergétique des machines thermiques et particulièrement des chaudières, le calcul des échangeurs dans l'industrie chimique, le séchage ou le broyage, etc. Il s'était particulièrement consacré à la création et au développement de la chaire concernant le génie chimique et des laboratoires qui l'illustrent. De nombreuses publications relatent ses travaux, ou apportent des mises au point lucides et décisives dans les domaines les plus divers.

Dès 1954, sollicité par les événements, il va créer encore à Liège, le premier enseignement belge en matière de génie nucléaire proprement dit : technique des réacteurs nucléaires pour la production de force motrice. Donné plusieurs années dans le cadre de l'enseignement complémentaire en techniques nucléaires organisé à la Faculté des sciences appliquées, poursuivi au sein du Centre interfacultaire des sciences nucléaires, ce cours a marqué profondément la formation de la plupart des ingénieurs belges engagés dans ces techniques nouvelles. Les notes éditées à cette occasion ont été largement diffusées. Toujours soucieux en effet d'aider ses élèves au maximum, Joseph Danze veillait avant toute chose à préparer des exposés clairs et précis, rédigés avec soin et

truffés d'exemples d'application judicieusement choisis. Les notes de cours ainsi préparées se trouvaient entre les mains des élèves dès la première année, sinon dès les premières leçons. Elles y demeurèrent bien souvent pendant une longue période de leur carrière d'ingénieur.

Tous les textes qu'il a laissés sont des modèles du genre. Il savait choisir et faire choisir, pour chaque problème, le schéma simple le plus judicieux, exaltant les phénomènes physiques dominants de la question traitée, et dégageant ainsi d'emblée les paramètres essentiels, sans nuances ou complexité superflues — quitte à y revenir dans la suite par le recours à des approximations successives serrant la réalité de plus en plus près. Ce souci de formation échelonnée du jugement des étudiants, joint à celui de l'efficacité des matières enseignées dans la carrière qui les attend, marque profondément tous ses enseignements.

La sollicitude du professeur Danze envers les étudiants, vigilante mais toujours empreinte d'une bonté sereine, ne se relâchait en aucune circonstance, qu'il s'agisse des explications ou des éclaircissements qu'il leur prodiguait isolément, des voyages d'études auxquels il participait ou des stages qu'il contribuait à organiser, de la Maison des étudiants, dont il était membre fondateur et dont il présida activement le conseil d'administration jusqu'à son dernier jour.

Ce sentiment élevé du devoir, le professeur Danze savait d'ailleurs l'étendre à sa mission tout entière, à l'Université, à ses collègues et à ses amis. Représentant de la Faculté des sciences appliquées au Conseil d'administration de 1955 à 1956, doyen de 1956 à 1958, membre de la Commission administrative du Patrimoine pendant de nombreuses années, il a en bien des circonstances donné l'exemple d'un dévouement sans réserve. Doué d'une attention éclairée, toujours en alerte, il savait être un parfait conseiller, au jugement le plus sûr, au comportement le plus droit, dans chaque assemblée, conseil, commission ou jury où il était appelé à siéger.

Ses qualités éminentes lui avaient fait confier de nombreuses missions scientifiques ou techniques, temporaires ou prolongées : rapporteur ou président de commissions créées par le gouvernement, par l'Université, par la Société belge des mécaniciens ou par l'Institut belge de normalisation ; membre de Conseil d'administration de l'Institut national de l'industrie charbonnière, des comités d'organisation de plusieurs congrès en Belgique ou à l'étranger (notamment à l'Institut français des combustibles et de l'énergie) ; membre fondateur et membre d'honneur de l'association technique de l'industrie du chauffage, etc. Le professeur Danze a notamment encore présidé la 14^e com-

mission du Fonds national de la recherche scientifique et le comité consultatif de technologie du Centre d'énergie nucléaire de Mol. Il était grand officier de l'ordre de Léopold et grand officier de l'ordre de la Couronne.

C'est le 30 août 1964 qu'il mourut inopinément, succombant à une crise cardiaque.

G. BURNAY.

PUBLICATIONS

- 1 La ventilation secondaire dans les mines (en coll. avec R. Bidlot et J. Martelée) :
 - a) Etude expérimentale de quelques ventilateurs à air comprimé. *R.U.M.*, 1934 ;
 - b) Etude expérimentale d'un ventilateur électrique. *R.U.M.*, 1935 ;
 - c) Le problème de l'adaptation du ventilateur à une canalisation souterraine. *R.U.M.*, 1935.
- 2 Ventilation des longs travaux préparatoires. Conséquences du défaut d'étanchéité des conduits d'aérage (en coll. avec R. Bidlot et J. Martelée). *Congrès international des mines*, Paris, 1935.
- 3 Le problème du conditionnement de l'air. *R.U.M.*, 1936.
- 4 Pouvoir énergétique des combustibles. *R.U.M.*, 1937.
- 5 Tables et diagrammes thermodynamiques pour l'air humide. *Bulletin scientifique de l'A.E.E.S.*, 1936-1937.
- 6 Le nouveau laboratoire de thermodynamique du Val-Benoît (en coll. avec A. du Chesne et R. Bidlot). *R.U.M.*, 1938.
- 7 La centrale thermo-électrique et les installations de chauffage et de ventilation des nouveaux instituts universitaires du Val-Benoît (en coll. avec R. Bidlot). *R.U.M.*, 1938.
- 8 Mesure correcte des températures. *R.U.M.*, 1941.
- 9 Le moteur diesel en Belgique. *Reconstruction*, 1942.
- 10 Rapport provisoire sur les recherches concernant le séchage industriel (en coll. avec V. Bougnet). *R.U.M.*, 1943.
- 11 Etude thermodynamique de la chaudière. *Mémoires de l'A.I.Lg.*, 1943.
- 12 Production de vapeur pour chauffage et force motrice. *Science et technique*, 1943.
- 13 Conditionnement de l'air. *Science et technique*, 1944.
- 14 Théorie de la turbine à gaz. *Hommage de la Faculté des sciences appliquées à l'Association des ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège, à l'occasion de son centenaire*, 1947.
- 15 Recherches sur le séchage industriel. *Ibid.*
- 16 Procédés modernes de broyage. *Rapport présenté au congrès du centenaire de l'A.I.Lg.*, en collaboration avec G. Burnay, 1947.
- 17 Le laboratoire de thermodynamique au Salon international de la recherche scientifique et du contrôle industriel. *R.U.M.*, 1948.
- 18 Collaboration à la rédaction du rapport présenté au *Congrès du centenaire de l'A.I.Lg., section Mécanique* : Production centralisée et distribution de l'énergie mécanique et calorifique, 1947.

- 19 Collaboration à la rédaction du rapport présenté au *Congrès du centenaire de l'A.I.Lg., section Mécanique* : Contrôle de la production et de la distribution de l'énergie, 1947.
- 20 Collaboration à la rédaction de : *Recommandations pour les essais des compresseurs à piston. S.B.M.*, 1952.
- 21 Rapport sur les réacteurs nucléaires pour la production de force motrice présenté au Congrès de la *Vlaamse Ingenieurs Vereniging*, 1954.
- 22 La similitude dans les installations où s'effectuent les échanges de matière et de chaleur. *Industrie chimique belge*, 1960.
- 23 Transferts thermiques. Exposé de principe. *Industrie chimique belge*, 1963.

Cours de :

- 1 *Mécanique appliquée* (2 tomes).
- 2 *Distributions des moteurs à explosion et à combustion.*
- 3 *Thermodynamique.*
- 4 *Emploi des combustibles* (2 tomes).
- 5 *Les réacteurs nucléaires pour la production de force motrice.*
- 6 *Théorie de l'appareillage des industries chimiques* (4 tomes).
- 7 *Exploitation des industries chimiques.*
- 8 *Exploitation des chemins de fer.*

RAYMOND BIDLOT

(1896-1950)

1937

RAYMOND BIDLOT est né à Liège le 2 décembre 1896. A la fin d'études secondaires où il s'était distingué, il entre à l'Université en 1913. Après l'interruption forcée provoquée par la première guerre mondiale, il y sera proclamé ingénieur civil des mines en 1922 dans des conditions particulièrement brillantes.

Il accomplit ensuite son service militaire, qui le conduira au grade d'officier du génie dans le cadre de réserve. Il y sera rappelé en 1939 pour faire la campagne de 1940 en qualité de capitaine commandant. Prisonnier de guerre le 10 mai 1940, il séjournera de longs mois dans les camps d'internement. Son ordonnance de mise à la retraite du cadre de réserve le nommait major honoraire.

Aussitôt après son service militaire, Raymond Bidlot conquiert la première place à l'examen de recrutement de l'Administration des mines en 1923. Il y fera une carrière remarquée, mais le développement de ses activités universitaires le conduira à demander, six ans plus tard, sa mise en disponibilité. Il se verra conférer plus tard le titre honorifique d'ingénieur en chef directeur des mines.

Entre-temps, en effet, et dès 1923, Raymond Bidlot avait été appelé par le professeur du Chesne à l'assister à la chaire de physique industrielle. Assistant en 1923, il devient répétiteur en 1929 et se consacre dès lors à ses travaux universitaires, qui l'absorberont totalement, avec l'étude et la réalisation de la centrale thermo-électrique universitaire et des installations de chauffage et de conditionnement des instituts du Val-Benoît, entreprises en étroite collaboration avec son inséparable collègue et ami Joseph Danze.

Soulagé de cette lourde tâche, il devient chargé de cours en 1937, puis professeur ordinaire en 1940, et partage à nouveau avec Joseph Danze les premiers enseignements créés dans le cadre du génie chi-

mique proprement dit (théorie et exploitation de l'appareillage, technique des opérations élémentaires, etc.).

Après le décès du professeur du Chesne, survenu à la fin de 1944, il fera seul, en outre, les cours de thermodynamique et d'emploi des combustibles, de physique industrielle, de chaudières et machines marines.

Enfin, à partir de 1947, il assumera au Centre interfacultaire du travail, qui vient d'être créé, l'enseignement de la technologie de la sécurité et de l'hygiène du travail.

A l'accomplissement de ces lourdes tâches si variées, Raymond Bidlot apporte tout son cœur, sa conscience exigeante et sa rare intelligence. Ses élèves, autant que ses collègues, et les nombreuses relations qu'il entretient dans l'industrie et dans tous les milieux, se plaisent à louer sa grande culture, son érudition, ses talents pédagogiques exceptionnels, la largeur de ses idées, la chaude cordialité de son accueil.

Ses cours étaient clairs, précis, méthodiques. On y percevait le souci constant de se maintenir à un niveau scientifique élevé. Car il comprenait à merveille ce qui doit distinguer l'enseignement universitaire d'un enseignement purement technique, le premier devant — tout en apportant les informations de base nécessaires — constituer avant tout le faisceau des fils conducteurs capables de guider les étudiants tout au long de leur carrière, lorsqu'ils seront confrontés avec la difficile réalité et la rapide évolution des problèmes techniques. Tous ceux qui ont eu le privilège de suivre son enseignement magistral lui en ont conservé une fidèle gratitude. Il savait enrichir ses exposés d'anecdotes inoubliables, issues des occasions exceptionnelles qui lui avaient été données de mettre en pratique les apports théoriques de ses propres recherches, par exemple en matière de thermodynamique, de conditionnement ou dans la conception des chaudières modernes.

A partir de 1945, Raymond Bidlot avait pris en charge la direction de l'Institut d'hygiène des mines, qu'il avait accepté de créer de toutes pièces à Hasselt, avec l'appui des dirigeants de l'industrie charbonnière belge. En moins de cinq ans, cette institution nouvelle avait acquis une réputation mondiale dans deux directions maîtresses au moins : la lutte contre la silicose et l'amélioration des conditions climatiques de travail dans les mines profondes. Raymond Bidlot s'était particulièrement attaché à la solution ardue des problèmes du refroidissement et du dépoussiérage de l'air de ventilation. Ses recherches ont fait l'objet de plusieurs publications qui lui ont valu son élection à l'*Institute of Mining Engineers* de Grande-Bretagne et le prix Harzé de l'A.I.Lg.

Raymond Bidlot était officier de l'ordre de la Couronne et chevalier de l'ordre de Léopold. L'A.I.Lg., dont il avait présidé le comité scientifique depuis 1949, lui a décerné sa médaille d'or à titre posthume. C'est

le 10 février 1950, en effet, au faite de sa carrière scientifique, qu'il décédait des suites d'un tragique accident d'automobile, survenu sur la route de Hasselt.

L'Université gardera la mémoire de cette belle intelligence au grand cœur, dont la fatalité devait briser prématurément la féconde carrière.

G. BURNAY.

PUBLICATIONS

- 1 La ventilation secondaire dans les mines (en coll. avec J. Danze et J. Martelée) :
 - a) Etude expérimentale de quelques ventilateurs à air comprimé. *R.U.M.*, 1934 ;
 - b) Etude expérimentale d'un ventilateur électrique. *R.U.M.*, 1935 ;
 - c) Le problème de l'adaptation du ventilateur à une canalisation souterraine. *R.U.M.*, 1935.
- 2 Ventilation des longs travaux préparatoires. Conséquences du défaut d'étanchéité des conduits d'aéragé (en coll. avec J. Danze et J. Martelée). *Congrès international des mines*, Paris, 1935.
- 3 Un nouveau procédé de chauffage au gaz par plaques rayonnantes. *R.U.M.*, 1937.
- 4 Le nouveau Laboratoire de thermodynamique du Val-Benoît (en coll. avec A. du Chesne et J. Danze). *R.U.M.*, 1938.
- 5 La Centrale thermo-électrique et les installations de chauffage et de ventilation des nouveaux Instituts universitaires du Val-Benoît (en coll. avec J. Danze). *R.U.M.*, 1938.
- 6 *Cours de thermodynamique et emploi des combustibles*. Notes rédigées par G. Burnay, chef de travaux, Ed. Coop. A.E.E.S.
- 7 Rapport sur l'activité de l'Institut d'hygiène des mines au cours de l'année 1948. *Annales des mines de Belgique*.
- 8 Hygiène et éclairage des mines. Volume *Mines* du Congrès 1947 du centenaire de l'A.I.Lg.
- 9 Les essais sur modèles en mécanique. Volume *Mécanique* du Congrès 1947 du centenaire de l'A.I.Lg. (en coll. avec MM. Lamoën, Florine, Hanocq, Jorissen, Lastchenko, Puvrez, Schlag, Spronck et Verhofstadt).
- 10 Communication de l'Institut d'hygiène des mines, n° 48. Essais pratiques de différents masques antipoussières. *Communication de l'Institut d'hygiène des mines*, n° 48. Contrôle de l'efficacité de différents masques filtrants. *Ibid.*, n° 49. Etude de la ventilation et du climat d'une baccure en creusement au Charbonnage « Les Liégeois », à Zwartberg. *Ibid.*, n° 50. Etude comparative de la tension superficielle des solutions de quelques agents mouillants. *Ibid.*, n° 52. Essais de marteaux à pulvérisation d'eau, avec et sans agent mouillant, aux Charbonnages d'Amercœur. *Ibid.*, n° 53. Nouveaux essais de marteaux à pulvérisation d'eau aux Charbonnages de Beeringen. *Ibid.*, n° 54. Essais d'un diffuseur d'échappement pour marteaux-piqueurs aux Charbonnages du Hainaut, à Hautrage. *Ibid.*, n° 56. Situation de la lutte

contre les poussières dans les charbonnages belges, au début de l'année 1949. *Ibid.*, n° 57. Essais d'un déflecteur d'échappement pour marteaux-piqueurs aux Charbonnages d'Ans et de Rocour. *Ibid.*, n° 58. Nouveaux essais de masques antipoussières aux Charbonnages André Dumont, à Waterschei. *Ibid.*, n° 62. *Bulletins de documentation technique*, nos 7, 8 et 9, de l'Institut d'hygiène des mines (avec la coll. de M. Ledent, ingénieur A.I.Lg., ingénieur à l'Institut d'hygiène des mines).

MAURICE GUÉRIN

(1888-1958)

1949

MAURICE GUÉRIN est décédé le 17 décembre 1958. Né à Jupille en 1888, il conquiert brillamment à l'Université de Liège en 1909 le diplôme d'ingénieur civil des mines et, en 1910, celui d'ingénieur électricien.

Aussitôt, il entre au Corps des mines où il poursuit une carrière brillante et gravit les échelons qui le mènent au grade d'inspecteur général. Parallèlement, il consacre une importante partie de son activité à l'enseignement universitaire, en qualité d'assistant dès 1910 du cours de physique industrielle et de mécanique appliquée, puis de répétiteur en 1926 du cours d'exploitation des mines.

Il s'intéresse d'abord à la mécanisation des charbonnages et publie des rapports sur le fonçage des puits par congélation, les transports souterrains par locomotives électriques, l'électrification des mines.

Détaché en 1926 à l'administration centrale du Corps des mines à Bruxelles, il est chargé d'étudier les problèmes relatifs aux accidents et à l'hygiène du travail. Ses publications, spécialement celles relatives au calcul des réservoirs à pression et haute température et à l'utilisation de la soudure dans leur construction, sont très remarquées. Ses efforts faits pour améliorer le confort et la sécurité dans les entreprises industrielles et minières lui valurent une grande notoriété.

Devenu ainsi un spécialiste incontesté dans le domaine de la salubrité du travail, il est chargé en 1949 à la Faculté des sciences appliquées, du cours de prévention des accidents miniers et en 1952 au Centre interfacultaire du travail, du cours de technologie de la sécurité et de l'hygiène du travail.

Sa grande expérience lui vaut d'être appelé en 1947 à la présidence du comité des experts du Conseil national des charbonnages pour l'étude des fusions et des remembrements des concessions.

Maurice Guérin était un travailleur infatigable qui, en dépit de ses lourdes charges, conservait toujours une humeur inaltérable. Sa compétence et sa serviabilité font qu'on ne le consultait jamais en vain et qu'il était souvent appelé à arbitrer des conflits, notamment en matière de dégâts miniers. Son caractère enjoué lui avait acquis la sympathie de ses collègues et l'estime des étudiants.

H. LABASSE.

PUBLICATIONS

- 1 Sondages aux eaux. *Annales des mines de Belgique*, mars 1925.
- 2 Congrès international et exposition sur le creusement des galeries au rocher, tenu à Paris du 7 au 12 novembre 1949. *Annales des mines de Belgique*, janvier 1950.
- 3 Les feux et incendies souterrains. Compte rendu de la IV^e conférence internationale des directeurs des stations d'essais tenue à Verneuil du 24 au 29 juillet 1950. *Annales des mines de Belgique*, mars 1951.

HENRI LOUIS

(1912-1966)

1955

NÉ À JEMELLE, LE 7 AOÛT 1912, Henri Louis fit ses études moyennes à l'École de l'Etat à Marche-en-Famenne et termina en 1929 ses humanités scientifiques à l'Athénée royal de Dinant.

Il obtint à notre Université, en 1934, le diplôme d'ingénieur civil des constructions avec grande distinction.

Après avoir accompli son service militaire au 3^e régiment du génie, il assume pendant un an les fonctions d'assistant du cours de constructions du génie civil et d'hydraulique fluviale. En qualité d'ingénieur attaché aux Laboratoires du génie civil, il est chargé d'études sur le comportement des constructions soudées sous la direction du professeur Campus. C'est alors qu'il entame une importante recherche sur les déformations et sur les tensions résiduelles de soudage.

Après avoir brillamment réussi un concours organisé par le Ministère des travaux publics, il est nommé par un arrêté royal du 27 octobre 1937, ingénieur des Ponts et Chaussées, et commence une carrière qui devait s'avérer des plus fructueuses, grâce à son double aspect technique et scientifique.

Tout en restant assistant volontaire au service du professeur Campus, il est immédiatement attaché au service spécial d'études d'ouvrages d'art de l'administration des Ponts et Chaussées, chargé du contrôle de l'agrégation des matériaux métalliques et des ouvrages soudés ; l'administration le charge de poursuivre, simultanément avec ses prestations administratives, les études entreprises à Liège sur les ouvrages soudés. Ces recherches ont conduit à un important article sur les *Tensions et déformations des constructions soudées* primé par l'Association des ingénieurs sortis de l'École de Liège. C'est à cette époque qu'il participe à d'importantes recherches sur l'acier du pont de Hasselt, sur les ruptures fragiles des aciers doux de construction, sur la résistance à la fatigue des joints soudés ainsi que sur les effets des tensions résiduelles

de soudage. Le contrôle des ouvrages d'art soudés du canal Albert l'amène à concevoir et à mettre au point une installation itinérante de contrôle des soudures par les rayons X. Il communique les résultats de son expérience dans ce domaine dans un article remarquable *Résultats de la radiographie dans la détection des défauts macroscopiques des soudures* publié dans la *Revue universelle des mines*.

Au début de la guerre, après l'exode de 1940, il est chargé, conjointement avec sa fonction d'ingénieur des Ponts et Chaussées, de la direction du Bureau d'études des ouvrages d'art du Commissariat provincial à la restauration à Liège ; il étudie et réalise, à ce titre, une quarantaine d'ouvrages divers.

Après la guerre, il avance rapidement dans sa carrière à l'administration des Ponts et Chaussées. En 1944, il est chargé, pour toutes les constructions métalliques rivées et soudées du Ministère des travaux publics, de la réception des matériaux, de la surveillance de l'exécution dans les ateliers de construction ainsi que du montage sur chantier. Simultanément il crée un service de vérification expérimentale du comportement des ouvrages d'art de toute nature et d'analyse de ce comportement.

Promu au grade d'ingénieur en chef-directeur des Ponts et Chaussées en 1946, il est chargé en 1948 de la direction du service de contrôle dont il avait jeté les bases en 1937 ; ce service est devenu la troisième direction du Bureau des ponts dont les principales attributions sont notamment les essais, études et contrôle des matériaux ferreux, le contrôle de l'exécution des ouvrages d'art et la vérification du comportement des ouvrages en acier, en béton armé et précontraint.

L'expérience très étendue qu'il acquiert ainsi se trouve résumée par la publication en 1944 d'un *Cours sur les applications de la soudure aux constructions* (Éditions Desoer). En 1947, sur proposition de la Faculté des sciences appliquées de l'Université de Liège, il est appelé à inaugurer l'enseignement universitaire de cette nouvelle technique sous la forme d'un cours libre sur le même sujet, et reçoit en 1953 le titre de maître de conférences.

Henri Louis est nommé par arrêté royal en 1951, inspecteur général des Ponts et Chaussées, chargé d'assumer la haute direction du Bureau des ponts du Ministère des travaux publics qui comporte trois directions subordonnées.

Il est à ce titre, responsable de la conception, du calcul, des plans et documents d'adjudication d'une soixantaine d'ouvrages d'art tant en acier qu'en béton armé ou précontraint, couvrant tous les types constructifs et lui donnant, à chaque fois, l'occasion de marquer un progrès soit dans la mise en œuvre des matériaux, soit dans la conception même des structures.

Il y a lieu de relever plus particulièrement à cette époque, la publication en 1954 du « Cahier des charges » n° 205 (rassemblant pour la première fois les prescriptions relatives aux constructions soudées en acier de la nuance 37-45) ; de même en 1952 et 1955, la publication des *Instructions relatives au calcul et à l'exécution des ouvrages en béton précontraint* (circulaires n^{os} 525-3 et 525-4) ; également en 1954, la publication de l'ouvrage *Technique de la soudure* reprenant les leçons données à l'initiative de l'Institut belge de la soudure, à des ingénieurs belges de l'industrie et des administrations.

Pendant les cinq années passées au Bureau des ponts, il donne non seulement une grande impulsion à ce service mais il s'attire l'estime de tous ses collègues des Ponts et Chaussées par sa compétence technique incontestée alliée à de hautes qualités humaines.

Le pont Albert I^{er} à Liège, un des derniers ouvrages auxquels Henri Louis s'est consacré comme inspecteur général du Bureau des ponts, constitue un couronnement. Il y a lieu de souligner maintenant combien importants sont les perfectionnements dont cette réalisation a pu bénéficier, dans de multiples domaines, notamment : choix du système constructif, mode d'exécution, choix des profils utilisés, rôle et réalisation de l'entretoisement, conception des assemblages soudés, vérification du comportement sur modèle réduit.

Le nouveau pont Albert I^{er} se devait, aux yeux de son créateur, d'être un ouvrage monumental, attestant dans la « cité du fer » toutes les possibilités actuelles tant du matériau que de ses procédés de calcul et de mises en œuvre.

Supprimant tout appui en rivière, le nouveau pont présente une travée centrale de 125 m d'ouverture et deux travées latérales de 22,50 m chacune, celles-ci étant masquées par des murs en béton revêtus extérieurement de pierres de taille. La suppression de la pile centrale permet d'abord, sans réduire la largeur du fleuve, de rectifier le tracé des berges en supprimant les chemins de halage et en élargissant notamment le quai rive droite, ce qui améliore sensiblement le raccordement de l'ouvrage à d'importantes constructions existant sur cette rive. En outre, l'aspect général y gagne beaucoup en légèreté, grâce à la variation donnée à la hauteur des poutres de la travée centrale, qui passe de 5,50 m sur les appuis, à 1,40 m à mi-travée, suivant une courbe d'intrados du 4^e degré.

Bien que l'ouvrage constitue une poutre continue sur quatre appuis, il ne fonctionne comme tel que pour les surcharges, car le montage des poutres dans la travée centrale s'opère par encorbellements à partir des travées latérales formant contrepoids, de telle façon qu'à la jonction des deux porte-à-faux, la section n'est soumise qu'à un moment très réduit sous poids propre.

En coupe transversale, la structure est formée de deux caissons fermés, écartés de 14 mètres d'axe à axe, ayant chacun une largeur de 5 m. La dalle de 9 m de largeur reliant la semelle supérieure des caissons est également métallique. Elle est spécialement raidie, comme les semelles supérieures des caissons, par des profils soudés longitudinalement, tous les 332,5 mm, de manière à pouvoir valablement intervenir dans le moment d'inertie d'ensemble de la section transversale. Cette même dalle métallique, recouverte d'une chape et d'une couche de béton asphaltique, constitue le platelage de l'ouvrage réalisant donc un minimum de surcharges permanentes vis-à-vis d'autres types de revêtement.

Deux trottoirs extérieurs en dalle de béton armé sur consoles métalliques transversales donnent à l'ouvrage une largeur utile totale de 23 m.

L'allégement obtenu par cette double fonction jouée par le platelage et les semelles supérieures des caissons, se trouve encore augmenté par l'adoption de la nuance d'acier A.52 H.S. pour une grande partie de l'ossature du pont, permettant un relèvement de plus de 70 % des contraintes admissibles par rapport à l'acier ordinaire A.37.

Il s'agit ici d'une innovation très appréciable car cette nuance d'acier exige des précautions spéciales lors de la soudure et c'est incontestablement la grande expérience de Henri Louis dans ce domaine, qui lui a permis de s'engager, sans témérité, dans cette voie.

Le revers de ces avantages est évidemment dans l'importance plus grande des déformations résultant du relèvement des contraintes et de l'accroissement des effets dynamiques par diminution relative du poids propre.

Aussi importait-il impérieusement d'assurer une liaison transversale suffisamment rigide entre les caissons pour éviter, en cas de charges placées dissymétriquement, une nouvelle sollicitation du platelage, raidi seulement dans le sens longitudinal. Ce point très important a été spécialement étudié, à la fois théoriquement et expérimentalement. Cette étude expérimentale sur modèle réduit au 1/20, réalisée au laboratoire de l'Institut du génie civil de l'Université de Liège, a permis de donner la préférence à l'emploi d'un petit nombre d'entretoises de grande raideur (neuf sur l'ensemble de l'ouvrage) alors que la pratique courante aurait conduit plutôt à la mise en œuvre d'un grand nombre d'entretoises de faible raideur, qui auraient eu une efficacité certainement plus faible pour une dépense d'acier supérieure.

Dans la zone des appuis intermédiaires, la grande hauteur des âmes des caissons, dont l'épaisseur est seulement de 15 mm, réclamait de nombreuses vérifications quant au danger de voilement et aux dispositifs de raidissement. Ici également, les recherches expérimentales

menées à bien par l'auteur lors d'études antérieures, l'ont conduit à une conception particulièrement simple des raidisseurs et de leur calcul.

Une expérience analogue l'a utilement guidé dans la réalisation des assemblages soudés et de leur ordre d'exécution. La soudure est appliquée à tous les éléments, excepté les quinze joints de montage, écartés d'environ 11 m, qui sont exécutés par rivure ; ces joints limitaient le poids des éléments les plus lourds à une trentaine de tonnes.

En conclusion, cet ouvrage constitue une harmonieuse synthèse de tous les perfectionnements actuellement connus dans ce domaine ; il marque un progrès solidement étayé par de longs et patients travaux. Son auteur y affirme sa maîtrise et son souci constant de perfection technique.

C'est l'ensemble de ses travaux et spécialement cette réalisation qui lui a valu l'attribution du prix Charles Lemaire de l'Académie royale de Belgique pour la période 1956-1958.

Détaché de ses fonctions d'inspecteur général des Ponts et Chaussées, en 1955, il est nommé professeur ordinaire, chargé de la partie du cours de construction du génie civil relative à la construction des ponts ainsi que d'une partie des cours de procédés généraux et de stabilité des constructions.

Armé d'une expérience technique très vaste et déjà aguerri dans l'enseignement et la recherche universitaire, le professeur H. Louis allait pouvoir donner toute sa mesure dans une carrière pour laquelle il s'était préparé de façon exceptionnelle.

Il communiquait aux étudiants le fruit de ses vastes connaissances avec un entrain, une conviction et un dévouement inlassables ; ses enseignements oraux aussi bien que les activités organisées dans le cadre des travaux pratiques étaient constamment illustrés par des exemples qu'il avait lui-même vécus avec passion. Cet entrain et cette conviction, il savait les faire partager avec le même degré aux étudiants ingénieurs des constructions et aux étudiants des autres sections qui appréciaient en lui, à côté de la compétence du maître, la bonté et le dévouement à toute épreuve de l'homme. La manière dont il préparait sans cesse ses cours et dont il les adaptait inlassablement aux connaissances nouvelles illustrent la haute conscience professionnelle de H. Louis.

Chargé progressivement par le recteur Campus d'une plus grande part dans la direction des laboratoires de l'Institut, son activité infatigable, sa grande expérience dans le domaine du soudage, du béton armé et du béton précontraint et son intérêt sans cesse renouvelé pour les nouvelles techniques de construction allaient s'attacher à toujours les développer davantage. Il y voue toute sa robuste constitution, sa volonté tenace, son intelligence attentive et une bonne volonté sans limite. Il n'est dès lors pas étonnant de le voir le 1^{er} janvier 1964 à la présidence

du conseil de direction des laboratoires d'essais des constructions du génie civil et d'hydraulique fluviale.

Son activité débordante le conduit à apporter son efficace collaboration à de nombreux comités, commissions, organismes et instituts nationaux et internationaux qui touchaient au vaste domaine de ses enseignements.

Il n'est pas possible de décrire autrement que par une énumération certes assez fastidieuse ses activités dans ces divers organismes nationaux : il était en effet membre de l'Association belge pour l'étude et l'essai des matériaux, de l'Institut belge de normalisation, vice-président du comité pour l'étude des armatures de précontrainte, membre de la commission de révision du cahier général des charges, clauses et conditions aux entreprises de travaux et fournitures de l'Etat, administrateur et membre de deux commissions du Centre belge d'étude de la corrosion ; membre du comité scientifique de l'A.I.Lg., membre de la commission directrice des *Annales des travaux publics*, membre du conseil général du Centre scientifique et technique de la construction (C.S.T.C.), membre du conseil général du Centre national de recherche scientifique et technique de l'industrie cimentière (C.R.I.C.), membre et secrétaire du Centre national de recherches des constructions civiles (C.N.R.C.C.), membre du conseil d'administration de l'I.R.S.I.A., membre de la commission génie civil du Fonds national de la recherche scientifique, gérant du Centre d'études, de recherches et d'essais scientifiques du génie civil.

La construction métallique, qu'il essayait de promouvoir dans un esprit d'objectivité absolue vis-à-vis du béton, lui doit une part de sa féconde activité ; en tant que conseiller scientifique, il suscite, au sein de la Commission d'étude pour la construction métallique (C.E.C.M.), des recherches expérimentales destinées au progrès de la construction métallique en Belgique ; en qualité de membre du conseil général du Centre de recherches de l'industrie des fabrications métalliques (C.R.I.F.), de vice-président de l'Institut belge de la soudure (I.B.S.), de président de la commission XV de cet Institut et d'administrateur du Centre belgo-luxembourgeois d'information de l'acier (C.B.L.I.A.), il déploie des efforts inlassables pour amener les constructeurs belges à mieux étudier leurs problèmes en unissant leurs forces. Sa ténacité avait été, sur la fin de sa carrière, couronnée de succès par la création de l'Association pour l'étude de ponts et structures métalliques d'immeubles (E.P.S.I.) dont les constructeurs lui avaient demandé de prendre la présidence. Sa dernière œuvre dans ce sens, dont il n'a malheureusement pas pu voir la réalisation en mai 1966, est la constitution de la Station d'essais et de recherches de la construction métallique (S.E.R.C.O.M.) qui a pour but de grouper les potentiels scientifiques

de l'Université de Liège, du Centre de recherches de l'industrie des fabrications métalliques et du Centre national de recherche métallurgique (C.N.R.M.) en vue de l'étude et de la promotion de la construction métallique.

Son activité et sa réputation devaient normalement le conduire à apporter son concours aux organisations techniques internationales. En 1948, à l'occasion du troisième congrès de l'Association internationale des ponts et charpentes tenu à Liège, il accepte avec feu R. Nihoul, les fonctions de secrétaire général du comité local d'organisation et son zèle ordonné y fait merveille. Se souvenant des services rendus, cette association internationale l'appelle en 1959 à siéger dans son bureau en qualité de conseiller technique, puis comme vice-président en 1963.

Par sa participation à l'Institut belge de la soudure, dont il était un des fondateurs, il est introduit dans les activités de l'Institut international de la soudure, où ses interventions, plus particulièrement dans le cadre des Commissions XV (conception et exécution des constructions soudées et calcul des assemblages) et X (contraintes résiduelles et relaxation des contraintes) étaient appréciées.

Lors de l'organisation à Liège en 1958 d'un colloque international sur les armatures spéciales du béton armé et les armatures de précontrainte, sous les auspices de la réunion internationale des laboratoires d'essais et de recherches sur les matériaux et les constructions, il accepte encore la charge de secrétaire général du comité d'organisation et, comme en 1948, l'accomplit avec succès. Il y ajoute celle de rapporteur général d'un des thèmes du colloque et est ensuite désigné comme président du groupe international de travail pour les spécifications des armatures de béton armé, fondé après le colloque.

Il participe également en qualité de membre expert aux travaux du Comité européen du béton et du Comité mixte F.I.P.-C.E.B. (Fédération internationale de la précontrainte et Comité européen du béton).

Sa collaboration aux divers groupements internationaux fait de lui un efficace élément de liaison et lui mérite une audience et une confiance étendues à l'étranger comme en Belgique. L'effet de solidité que donnait à toutes ses activités son expérience consommée résultait d'une formation scientifique élevée, caractéristique de l'ingénieur complet, doué des qualités humaines les plus attachantes.

De ces innombrables activités sont nées dès 1938 de nombreuses publications sur des sujets traitant de l'emploi de tous les matériaux, notamment dans leurs applications aux ponts qui constituaient son domaine de prédilection. Il est toutefois certain que la construction en acier, la soudure et les aciers à hautes caractéristiques mécaniques

restaient ses spécialités les plus marquées ; il y consacrait encore des efforts particulièrement importants à l'époque de sa fin imprévue.

Une telle activité lui avait aussi mérité à juste titre de nombreux honneurs : fonctions éminentes citées ci-avant, distinctions honorifiques telles que commandeur de l'ordre de Léopold II, commandeur de l'ordre de la Couronne, officier de l'ordre de Léopold, distinctions scientifiques aussi dont le prix Charles Lemaire, la médaille du Fonds national de la recherche scientifique et, en 1965, la médaille d'or de l'Association des ingénieurs sortis de l'Université de Liège. Cette médaille lui a été conférée avec la mention suivante, qui caractérise bien la dernière partie de sa carrière et lui rend un juste hommage : « Pour son importante activité scientifique et son aide à l'industrie belge dans les domaines de la soudure et du béton armé, ses nombreuses et marquantes réalisations dans le domaine des ponts et le rôle déterminant qu'il joue dans l'édification de l'Université nouvelle au Sart-Tilman. »

La distinction éminente que lui ont conférée ses pairs fut certes une des grandes satisfactions de son existence.

Outre ces multiples activités, Henri Louis est appelé en 1956 à la direction du « Bureau d'architecture de l'Université ». En 1962, il est chargé par le Conseil d'administration de l'Université de Liège de la Direction générale des études et des travaux de la nouvelle Université au Sart-Tilman. Délégué du Conseil d'administration à la Direction générale des études techniques, il apporte un grand enthousiasme à cette fonction exaltante. Ses activités dans ce domaine sont marquées par des réalisations importantes telles que : la direction des études et de l'exécution du home Gustave Ruhl, de l'Institut de mathématique et du home pour étudiants à l'hôpital de Bavière.

Il est également chargé de diriger les études et les travaux de la nouvelle Université au Sart-Tilman. Dans cette mission délicate et très absorbante, il s'acquiert non seulement l'estime de tous ses collègues mais encore celle des ingénieurs, des architectes et des entrepreneurs qui contribuent à l'édification du nouveau « campus ».

Seule une capacité de travail véritablement extraordinaire a permis à Henri Louis de mener de front, avec un égal dévouement et une conscience scrupuleuse, ses tâches de professeur, de chercheur et de maître d'œuvre dont chacune aurait suffi à remplir la vie d'un homme ordinaire.

Ceux qui l'ont intimement connu pourraient témoigner de l'efficacité avec laquelle il parvenait, grâce à une notion de ses responsabilités sans égale, à s'acquitter de l'ensemble des missions qui avaient pu, en vertu de ses grandes qualités et possibilités, lui être confiées.

C'est encore son souci constant du travail bien fait qui l'a conduit à la crique de la Revellata à Calvi, où il voulait se rendre compte par

lui-même, du site où devaient être édifiées de nouvelles installations de la station océanographique de l'Université de Liège. Lui, qui avait toujours fait preuve de la plus grande prévoyance pour la sécurité de ses collaborateurs et de ses subalternes, devait le 7 avril 1966, tomber dans les rochers, subir de très graves blessures et supporter la douleur avec un courage qui fit l'admiration de tout son entourage. Bien qu'atteint physiquement au plus haut degré, il avait encore la force de suggérer les mesures à prendre pour la poursuite des tâches qui lui avaient été confiées et d'encourager tous ceux qui l'entouraient. Malgré tous les soins les plus attentifs, Henri Louis s'éteignait le 15 avril à l'hôpital de Toulon où il avait été transporté d'urgence. Cette issue fatale mettait fin aux espoirs mêlés d'inquiétude auxquels ses nombreux amis s'accrochaient.

Le souvenir du grand homme que fut le professeur Louis, trop tôt disparu, est pour tous ceux qui l'ont connu, un exemple de foi inébranlable, de travail inlassable, de dévouement sans borne et de conscience profonde. La simplicité, la bonté et la ténacité avec lesquelles il demeurerait constamment à la disposition de tous, firent croître, au cours des années de sa trop brève carrière, le nombre de ses amis. Il a fait plus que servir son pays et son Université, il leur a fait honneur et il a illustré dans le monde entier la qualité des ingénieurs civils belges.

CH. MASSONNET, R. BAUS et P. GUIAUX.

PUBLICATIONS

- 1 Tensions et déformations dans les constructions soudées. Journées de la soudure. *R.U.M.*, 1938, pp. 429-433.
- 2 Contrôle radiographique des constructions soudées (en coll. avec F. Campus). *R.U.M.*, 1939, pp. 1-16.
- 3 Résultats de la radiographie dans la détection des défauts macroscopiques des soudures. *R.U.M.*, 1943, pp. 3-11.
- 4 *Cours sur les applications de la soudure aux constructions*. Liège, Desoer, 1944, 227 pages.
- 5 Constructions métalliques (en coll. avec Daniel, Foulon, Amama, Galler et Massonnet). *Mémoires du centenaire de l'A.I.Lg.*, 1947, pp. 1-9.
- 6 Contrôle des constructions : essais et mesures sur les ouvrages existants (en coll. avec F. Campus). *Mémoires du centenaire de l'A.I.Lg.*, 1947, pp. 1-10.
- 7 Application de la soudure aux constructions du génie civil. *Mémoires du centenaire de l'A.I.Lg.*, 1947, pp. 1-10.
- 8 Evolution de la conception et de l'exécution des constructions soudées. *Revue soudure et techniques connexes*. Paris, 1948, pp. 98-110 ; p. 133.
- 9 Résultats d'essais sur des barres d'armature soudées bout à bout (en coll. avec A. Hormidas). *Rapport final du 3^e Congrès de l'Association internationale des ponts et charpentes*, Liège, 1948, pp. 393-404.

- 10 Sabots d'ancrage soudés d'un pont bowstring en béton armé (en coll. avec A. Hormidas). *Ibid.*, pp. 257-264.
- 11 Constatations relatives au retrait des soudures (en coll. avec F. Campus et E. Dehan). *Ibid.*, pp. 159-184.
- 12 Conception et exécution des ouvrages soudés. *Ibid.*, pp. 185-196.
- 13 Restauration de la charpente soudée de l'Institut du génie civil de l'Université de Liège. *L'ossature métallique*, 1949, pp. 67-74 et 80.
- 14 Relation et conclusions du 3^e Congrès de l'Association internationale des ponts et charpentes (en coll. avec R. Nihoul). *Annales des travaux publics de Belgique*, 1950, 1^{er} fascicule, pp. 103-120.
- 15 Relation d'essais sur une route en béton sans joints transversaux (en coll. avec R. Préaux et E. Demol). *Congrès belge de la route*, Namur, 1950, pp. 1-5.
- 16 Mesure des efforts et de la variation des efforts dans les câbles accessibles des ouvrages en béton précontraint (en coll. avec E. Dehan). *Annales des travaux publics*, fasc. 2, 1950, pp. 201-256.
Ce mémoire a été traduit à sa demande par la *British Cement and Concrete Association Library*.
- 17 Ruptures fragiles des constructions soudées. *Revue de la soudure*, n° 2, 1950, pp. 96-110.
- 18 Conception et exécution des constructions soudées. *Bulletin de documentation du Ministère des travaux publics*, décembre 1947, pp. 1-12 ; janvier 1948, pp. 1-13.
- 19 Résultats d'épreuves effectuées sur des ponts Bailey. *Ibid.*, 1949, pp. 87-90.
- 20 *Prescriptions pour la soudure par résistance des armatures des ouvrages en béton armé*. Annexe à la circulaire n° 546-2 du Ministère des travaux publics, 1950, pp. 1-4.
- 21 *Prescriptions relatives aux peintures et au peinturage des constructions métalliques* (fascicule X du cahier général des charges : pp. 1-29) ; code de bonne pratique pour la réception des peintures, pp. 1-14 ; notes commentaires relatives à l'application des prescriptions du fascicule X, pp. 1-14).
- 22 La reconstruction du pont de Lanaye sur le canal Albert (en coll. avec R. Fournies et P. Thys). *L'ossature métallique*, 1951, avril, pp. 155-165.
- 23 Contribution apportée par l'auscultation directe des ouvrages à la connaissance de la technique du béton précontraint (en coll. avec E. Dehan). *Mémoires du congrès international du béton précontraint*, Gand, 1951, pp. 407-412.
- 24 *Instructions relatives au calcul et à l'exécution des ouvrages en béton précontraint* (circulaire 525-3 de 1952 et 525-4 de 1955 de M. le Ministre des travaux publics).
Il s'agit de la première réglementation belge en matière de béton précontraint : 15 pages + 3 pages.
- 25 Questions fondamentales relatives aux constructions métalliques : rapport général relatif à ce thème du 4^e Congrès de l'Association internationale des ponts et charpentes (A.I.P.C.), Cambridge, 1952, pp. 433-445.
Ce mémoire a été reproduit dans le premier numéro de 1953 de *L'ossature métallique*, à la demande de cette revue, pp. 1-10.
- 26 Conception, exécution et contrôle des constructions soudées. Numéro spécial de la *Revue universelle des mines* consacré aux Journées de la soudure, t. IX, n° 5 de 1953, pp. 336-356.
- 27 28 29 Notes relatives aux ouvrages soudés publiées dans le recueil *Notes techniques de la Commission d'étude de la construction métallique* (1952 à 1955) :

- Assemblage bout à bout de profils en double té, pp. 1-7 ;
 - Enseignements à tirer des ruptures constatées dans les constructions, pp. 1-16 ;
 - Préparation des chanfreins et exécution des joints par soudage à l'arc électrique, pp. 1-9.
- 30 Cahier des charges n° 205 de 1954 : prescriptions provisoires relatives aux constructions soudées en acier de la nuance 37-45, 83 pages.
 - 31 *Fixation rationnelle des raidisseurs des ouvrages soudés* (en coll. avec F. Campus), 71 pages, 45 figures, 50 diagrammes.
Rapport à l'I.R.S.I.A. qui a subsidié cette étude dans le cadre des travaux de la Commission d'étude de la construction métallique.
 - 32 *Influence du mode de fixation des raidisseurs sur le comportement des poutres à âme pleine* (en coll. avec F. Campus).
Il s'agit d'une publication tirée du rapport complet de l'étude expérimentale, dont question ci-dessus en 31, faisant l'objet du rapport à l'I.R.S.I.A. *Revue de la soudure*, n° 1, 1955, pp. 35-54.
 - 33 *Technique de la soudure*. Cet ouvrage, publié en 1954, reprend les leçons données en 1953 à Bruxelles en vue de la formation, dans le domaine de la soudure, d'ingénieurs occupés dans l'industrie et dans les administrations. Liège, Desoer, 1954, un volume de texte : 114 pages ; un volume de figures : 51 planches, 216 figures.
 - 34 *La construction des ponts* (en coll. avec J. Tondeur). Numéro spécial du 75^e anniversaire de l'Alliance industrielle, décembre 1955.
 - 35 Etude de la relaxation mécanique des tensions résiduelles de soudage en sollicitation statique et en fatigue (en coll. avec F. Hébrant, W. Soete et A. Vinckier). *Revue de la soudure*, n° 3, 1955, pp. 139-151.
 - 36 Mode de rupture en fonction de l'état de tension et de la température (en coll. avec F. Hébrant, W. Soete et A. Vinckier). *Revue de la soudure*, n° 3, 1955, pp. 152-173.
 - 37 Compte rendu succinct de l'activité du Centre d'études, de recherches et d'essais scientifiques du génie civil de l'Université de Liège, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1956. *Bulletin du C.E.R.E.S.*, t. VIII, 1956.
 - 38 Principes de conception et d'exécution des constructions soudées, appliqués aux travaux de chaudronnerie. (Communication présentée à l'occasion des *Journées d'études de l'équipement pétrolier* tenues du 2 au 5 mai 1956 dans le cadre de la Foire internationale de Liège et publiée en décembre 1956 dans la plaquette consacrée à ce Congrès.)
 - 39 Le Pont de Commerce en construction sur la Meuse à Liège. *Bulletin de l'Association des élèves des écoles spéciales de l'Université de Liège. Technique et Humanisme*, n° 6, juin 1957.
 - 40 (En collaboration avec E. Dehan.) Résultats obtenus lors de l'auscultation continue depuis 1949 du pont en béton précontraint sur la Meuse à Sclayn (Belgique). (R.I.L.E.M., Réunion internationale des laboratoires d'essais sur les matériaux et les constructions. Publication parue en février 1957 de la communication n° 13 présentée à Lisbonne en octobre 1955, au Symposium sur l'observation des ouvrages réalisés au *Laboratorio nacional de engenharia civil*.)
 - 41 (En collaboration avec F. Hébrant et A. Soete.) Résultats de l'auscultation de deux ponts-route et d'un pont-rails métalliques. (R.I.L.E.M., Réunion internationale des laboratoires d'essais sur les matériaux et les constructions. Publication parue en février 1957 de la communication n° 21 présentée à Lisbonne en octobre 1955, au Symposium sur l'observation des ouvrages réalisés au *Laboratorio nacional de engenharia civil*.)

- 42 (En collaboration avec F. Hébrant, A. Soete, A. Vinckier.) Rupture fragile d'éléments de tôle soumis à un état double de traction. (*Brittle fracture in steel plates subjected to biaxial tension*). Communication présentée aux *Journées de l'Institut international de la soudure*, tenues à Essen du 1^{er} au 6 juillet 1956 et publiée en français et en anglais par la Commission pour l'étude de la construction métallique (C.E.C.M.).
- 43 Moyens d'assemblages : leçon donnée le 17 décembre 1956 au cours de perfectionnement sur les constructions métalliques. *Collection des cycles d'études post-universitaires de l'Association des ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège*, juillet 1957.
- 44 Ponts métalliques et mixtes, leçon donnée le 14 janvier 1957 au cours de perfectionnement sur les constructions métalliques. *Collection des cycles d'études post-universitaires de l'Association des ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège*, juillet 1957.
- 45 Compte rendu succinct de l'activité du Centre d'études, de recherches et d'essais scientifiques du génie civil du 1^{er} janvier au 31 décembre 1957. *Bulletin du Centre d'études, de recherches et d'essais scientifiques du génie civil de l'Université de Liège (C.E.R.E.S.)*, t. IX, 1957.
- 46 Le Pont de Commerce sur la Meuse à Liège. *Revue Acier-Stahl-Steel*, n° 3, mars 1958.
- 47 Rapport général du thème II. Fils et barres de précontrainte, présenté au *Symposium de la réunion internationale d'essais et de recherches sur les matériaux et les constructions (R.I.L.E.M.)*, Liège, 2-5 juillet 1958, sur les armatures de béton armé et sur les armatures de précontrainte.
- 48 Mode de rupture d'assemblages en vraie grandeur en fonction de l'état de tension et de la température (en coll. avec F. Hébrant et W. Soete). *Rapport final du 5^e Congrès de l'Association internationale des ponts et charpentes*, Lisbonne, 1956, édité en 1957.
- 49 Variation dans le temps de l'effort de précontrainte d'un pont en poutre caisson continue (en coll. avec E. Dehan). *Ibid.*
- 50 *Cours de procédés généraux de constructions*. Liège, Société coopérative de l'Association des élèves des Ecoles spéciales de l'Université de Liège, 1956.
- 51 *Cours de constructions industrielles*. *Ibid.*, 1956.
- 52 *Cours d'éléments de stabilité des constructions*. *Ibid.*, 1956.
- 53 *Leçons sur la conception des ponts soudés* (150 pages publiées par l'Institut belge de la soudure).
- 54 Essais de rupture fragile sur des éprouvettes sollicitées par traction biaxiale (en collaboration). *Publications du Centre de recherches scientifiques et techniques de l'industrie des fabrications métalliques*, avril 1959, n° 36.
- 55 *Essais de poutres composées sollicitées par flexion* (en coll. avec P. Guiaux). Doc. ISO/TC.44/SC.2 de la C.E.C.M., Commission pour l'étude de la construction métallique.
- 56 Restauration par soudure de la charpente soudée à nœuds rigides de l'Institut du génie civil de l'Université de Liège. *Rapport publié par l'Institut international de la soudure*. Assemblée annuelle, Zagreb, 1959.
- 57 Les effets des tensions résiduelles sur les phénomènes d'instabilité dans les constructions métalliques (en coll. avec Ch. Massonnet). *Rapport général, Commission X, Institut international de la soudure*, juin 1960.
- 58 Béton armé et béton précontraint. Développements nouveaux dans la construction des ponts. Progrès et échecs dans la construction. La sécurité. *Rapport général au 6^e Congrès de l'Association internationale des ponts et charpentes*, Stockholm, 1960, extrait de la publication préliminaire.

- 59 L'Institut international de la soudure (I.I.S.) (en coll. avec F. Frenay). *R.U.M.*, n° 5, mai 1960.
- 60 Compte rendu succinct de l'activité du Centre d'études, de recherches et d'essais scientifiques du génie civil du 1^{er} janvier 1958 au 31 décembre 1959. *Bulletin du C.E.R.E.S.*, t. X, 1959.
- 61 Influence sur la charge critique de flambement de colonnes en double té, des tensions résiduelles introduites par des cordons de soudure déposés sur les bords des semelles (en coll. avec Ch. Massonnet, P. Guiaux, P. Hallet et G. Kayser). *Rapport à la Commission X de l'Institut international de la soudure*, juin 1960.
- 62 Situation de l'ingénieur civil des constructions dans les administrations publiques. *Technique et Humanisme*, 1959-1960, n° 6, pp. 66-71.
- 63 La construction du pont de Commerce sur la Meuse à Liège. Suppléments aux *Annales de l'Institut technique du bâtiment et des travaux publics*, Paris, juillet-août 1960, n° 151-152.
- 64 Amélioration de la charge critique de flambement de colonnes en double té par l'introduction de tensions résiduelles appropriées (en coll. avec C. Massonnet, P. Guiaux, P. Hallet et G. Kayser). *Revue de la soudure*, n° 4, 1960, pp. 307-326.
- 65 Adhérence au béton des fils de précontrainte. *Rapport final du 6^e Congrès de l'Association internationale des ponts et charpentes*, Stockholm, 1960, septembre 1961.
- 66 Contribution au calcul des cordons d'angle sollicités par des contraintes longitudinales et par cisaillement (en coll. avec P. Guiaux). *Ibid.*
- 67 Association internationale des ponts et charpentes : Rapport général du Thème IV : Ponts en béton armé et en béton précontraint : Développements nouveaux dans la construction des ponts. a) Progrès et échecs dans la construction ; b) La sécurité. *Ibid.*
- 68 L'Université de Liège au Sart Tilman. *Bulletin de l'Association des amis de l'Université de Liège*, n° 6, 1961, pp. 29-42.
- 69 Fluage et relaxation des armatures de précontrainte (en coll. avec F. Campus). *Note d'information technique n° 13*, mars 1961, du Centre scientifique et technique de la construction.
- 70 Adhérence au béton des fils de précontrainte (en coll. avec F. Campus). *Note d'information technique n° 14*, mars 1961, du Centre scientifique et technique de la construction.
- 71 Fluage et relaxation des armatures de précontrainte. Etat des recherches en cours à l'Université de Liège (en coll. avec F. Campus). *Note d'information technique n° 23*, décembre 1961, du Centre scientifique et technique de la construction.
- 72 Perspectives nouvelles pour le calcul du béton (en coll. avec R. Baus). *Note d'information technique n° 16*, janvier 1962, du Centre scientifique et technique de la construction.
- 73 L'adhérence au béton des armatures en acier mi-dur. *Annales des travaux publics de Belgique*, n° 1, 1962.
- 74 Etude expérimentale du raidissage d'un about de maîtresse-poutre de pont du type Bowstring ou Vierendeel (en coll. avec P. Guiaux et E. Mas). *Revue Acier-Stahl-Steel*, n° 3, mars 1962 et vingt-deuxième volume des mémoires de l'A.I.P.C., Zurich, 1962.
- 75 Considérations sur les armatures à adhérence renforcée en aciers mi-durs utilisées en béton armé. *Note d'information technique n° 35*, décembre 1962, du Centre scientifique et technique de la construction.

- 76 Conception et exécution des constructions soudées et calcul des assemblages. *Revue de la soudure*, n° 3, 1963. Numéro spécial du XX^e anniversaire de l'Institut belge de la soudure.
- 77 Etude expérimentale des critères de rupture par flexion dans les dalles en béton armé (en coll. avec Ch. Massonnet, R. Baus et S. Tolaccia). *Bulletin d'information du comité européen du béton*, n° 38, 1963.
- 78 Introduction au calcul des assemblages soudés soumis à des sollicitations statiques. *Revue de la soudure*, 1965.
- 79 Epreuve de fragilité sur joints soudés (en coll. avec P. E. Lagasse, P. Guiaux et M. Hofmans). Recherches exécutées par le Centre national de recherches métallurgiques et les laboratoires d'essais des constructions du génie civil de l'Université de Liège, sous les auspices de l'Institut pour l'encouragement de la recherche scientifique dans l'industrie et l'agriculture, I.R.S.I.A. C.N.R.M., avril 1964.
- 80 Application à l'étude de la qualification du métal déposé (en coll. avec P. E. Lagasse, P. Guiaux et M. Hofmans). C.N.R.M., août 1964.
- 81 Vérification expérimentale de la stabilité d'un viaduc constitué de dalles champignons et de dalles appuyées sur deux bords précontraintes, à l'aide d'un modèle réduit en micro-béton (en coll. avec Bagon, Franco et Peschon).
- 82 Résultats d'une enquête internationale sur la corrosion des constructions en béton armé et en béton précontraint. *Rapport préliminaire de l'Association internationale des ponts et charpentes, A.I.P.C.*, au Congrès de Rio de Janeiro, août 1964.
- 83 Note sur le calcul organique d'éléments en béton armé sollicités en flexion composée, in *Amici et Alumni. Hommage au professeur F. Campus*. Liège, Thone, 1964.
- 84 Nouvelles méthodes employées pour l'établissement des projets et pour le calcul des ouvrages en acier. *C.E.C.A.*, Luxembourg, oct. 1964.
- 85 Problèmes de détermination de la limite d'endurance. *R.U.M.*, n° 6, juin 1965.

Index des notices biographiques

consacrées aux professeurs et chargés de cours
décédés au cours de la période 1936-1966

- Allard, Emile, 794
Anten, Jean, 433
Aznar Casanova, Ricardo, 135
- Batta, Georges, 773
Beco, Lucien de, voir de Beco
Bellefroid, Paul, 303
Bidlot, Raymond, 813
Bischoff, Henri, 26
Bohet, Victor, 137
Bommer, Jules, 229
Borren, Charles van den, voir
van den Borren
Bourgeois, Edouard, 405
Brassine, Joseph, 223
Braunshausen, Nicolas, 270
Breyre, Adolphe, 751
Breyre, Camille, 552
Bricteux, Auguste, 76
Brouha, Maurice, 589
Brull, Lucien, 661
Bure, Paul, 347
Buttgenbach, Henri, 427
- Calay, Odilon, 361
Capart, Jean, 39
Cesàro, Giuseppe, 390
Chandelle, Robert, 696
Chauvin, Herman, 783
Chesne, Armand du, voir du Chesne
Christophe, Louis, 652
Closon, Jules, 83
Closset, François, 204
Counson, Léon, 418
Crahay, Edouard, 308
- Damas, Désiré, 400
Damas, Hubert, 487
Danze, Joseph, 808
Darimont, Fredi, 494
De Bast, Omer, 746
de Beco, Lucien, 514
Dechesne, Laurent, 334
- Decraene, Georges, 31
de Fraipont, Charles, 413
Dehalu, Marcel, 722
Dehoux, Lucien, 699
De Jace, Charles, 291
Delatte, Armand, 143
de la Vallée Poussin, Louis, 21
Delgleize, Augustin, 479
Delrez, Louis, 547
Dembour, Emile, 344
de Munter, Louis, 587
Denoël, Lucien, 718
de Rassenfosse, André, 467
Deruyts, Jacques, 373
Desaive, Paul, 676
de Winiwarter, Hans, 558
Dor, Georges, 337
du Chesne, Armand, 754
Duesberg, Jules, 531
Duguet, Maurice, 365
- Etienne, Servais, 150
- Fauconnier, Henri, 562
Feller, Jules, 116
Fierens, Paul, 173
Firket, Jean, 570
Foret, Edmond, 658
Fouarge, Louis, 424
Fraipont, Charles de, voir
de Fraipont
- Germay, Rodolphe-Henri, 442
Gilard, Pierre, 482
Gilbart, Olympe, 262
Gillet, Alfred, 769
Gollier, Théophile, 81
Gosselin, Oscar, 692
Gothot, Victor, 317
Gratia, André, 613
Graulich, Léon, 311
Gravis, Auguste, 377
Grégoire, Antoine, 95

- Guérin, Maurice, 817
 Guillemin, Marcel, 420
- Halkin, Henri, 581
 Halkin, Joseph, 392
 Halkin, Léon, 35
 Hamal-Nandrin, Joseph, 460
 Hanocq, Charles, 756
 Haust, Jean, 129
 Hecq, Marcel, 286
 Henri, Victor, 471
 Hohlwein, Nicolas, 194
 Hubaux, Jean, 166
 Huybrechts, Maurice, 408
- Indekeu, Joseph, 312
- Jacovleff, Dimitry, 792
 Janne d'Othée, Henry, 437
 Janssens, Edgar, 86
 Janssens, Herman, 267
 Jaumotte, Jules, 788
 Julin, Armand, 326
- Kuntziger, Jean, 779
- Laurent, Marcel, 58
 la Vallée Poussin, Louis de, voir
 de la Vallée Poussin
 Laviolette, Alexandre, 766
 Legrand, Laurent, 712
 Legraye, Michel, 799
 Levaux, Léopold, 199
 Louis, Henri, 819
 Loumaye, Marcel, 354
- Magnette, Félix, 162
 Mahaim, Ernest, 294
 Malchair, Henri, 283
 Malvoz, Ernest, 507
 Mansion, Joseph, 68
 Maquet, Jérôme, 276
 Meurice, Léon, 396
 Meyers, Joseph, 220
 Michel, Léon, 367
 Moreau, Léon, 352
- Moreau de Mélen, Eugène, 323
 Muller, Victor, 348
 Munter, Louis de, voir de Munter
- Nève de Mévergnies, Paul, 90
 Nihard, René, 189
 Nihoul, Edouard, 710
 Nolf, Pierre, 518
- Orsolle, Ernest, 32
- Pirlot, Jean-Marie, 278
 Poissinger, Armand, 186
 Prost, Eugène, 707
 Pulman, Alexandre, 215
- Rassenfosse, André de, voir
 de Rassenfosse
 Renier, Armand, 738
 Rousseau, Désiré, 281
- Schoofs, François, 543
 Snyers, Paul, 512
 Stassen, Marcel, 596
 Sternon, Fernand, 606
 Stoky dit Stockis, François-Eugène,
 551
- Taitsch, Joseph, 33
- Ulrix, Eugène, 160
- van den Borren, Charles, 231
 Vander Linden, Herman, 62
 Van Pée, Paul, 602
 Van Puyvelde, Léo, 254
 Verdeyen, René, 101
 Verlaine, Louis, 455
- Wauters, Charles, 350
 Weekers, Léo, 536
 Wille, Maurice, 314
 Willems de Laddersous, Joseph, 304
 Wilmotte, Maurice, 3
 Winiwarter, Hans de, voir
 de Winiwarter
 Witmeur, Emile, 112

Table des matières

La date placée entre parenthèses après le nom de chaque titulaire décédé est celle de son entrée dans le corps enseignant de l'Université.

	Pages
NOTE LIMINAIRE, par R. Demoulin	VII
Faculté de philosophie et lettres	
Maurice Wilmotte (1890), par M. Delbouille	3
Louis de la Vallée Poussin (1891), par R. Fohalle	21
Henri Bischoff (1895), par A. L. Corin	26
Georges Decraene (1896), par P. Devaux	31
Ernest Orsolle (1898), par J. Duchesne-Guillemin	32
Joseph Taitzsch (1899), par Ch. Hyart	33
Léon Halkin (1900), par M. Renard	35
Jean Capart (1902), par B. van de Walle	39
Marcel Laurent (1902), par J. Stiennon	58
Herman Vander Linden (1903), par R. Demoulin	62
Joseph Mansion (1904), par R. Fohalle	68
Auguste Bricteux (1904), par J. Duchesne-Guillemin	76
Théophile Gollier (1905), par J. Stiennon	81
Jules Closon (1906), par F. Vercauteren	83
Edgar Janssens (1908), par J. Paulus	86
Paul Nève de Mévergnies (1908), par F. Duyckaerts	90
Antoine Grégoire (1919), par L. Delatte	95
René Verdeyen (1919), par M. Rutten	101
Emile Witmeur (1919), par J. Stiennon	112
Jules Feller (1920), par M. Delbouille	116
Jean Haust (1920), par L. Remacle	129
Ricardo Aznar Casanova (1920), par J. Horrent	135
Victor Bohet (1922), par I. Simon	137
Armand Delatte (1923), par J. Labarbe et A. Severyns	143
Servais Etienne (1923), par F. Desonay	150
Eugène Ulix (1923), par L. Warnant	160
Félix Magnette (1923), par L.-E. Halkin	162
Jean Hubaux (1924), par L. Delatte	166
Paul Fierens (1927), par J. P. Minguet	173
Armand Poissinger (1929), par A. Clausse	186
René Nihard (1929), par R. Piret	189
Nicolas Hohlwein (1930), par A. Tomsin	194
Léopold Levaux (1930), par R. Lejeune	199
François Closset (1934), par M. Rutten	204
Alexandre Pulman (1938), par Ch. Hyart	215
Joseph Meyers (1952), par J. Warland	220

Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie

Joseph Brassine (1922), par J. Stiennon	223
Jules Bommer (1926), par J. Stiennon	229
Charles van den Borren (1927), par S. Clercx	231
Léo Van Puyvelde (1927), par S. Collon-Gevaert	254
Olympe Gilbert (1928), par S. Collon-Gevaert	262

Institut supérieur d'histoire et de littératures orientales

Herman Janssens (1938), par G. Dossin	267
---	-----

Institut supérieur de pédagogie

Nicolas Braunshausen (1929), par R. Piret	270
Jérôme Maquet (1929), par R. Piret	276
Jean-Marie Pirlot (1940), par A. Dubuisson-Brouha	278
Désiré Rousseau (1947), par R. Piret	281
Henri Malchair (1948), par A. Clausse	283
Marcel Hecq (1948), par R. Piret	286

Faculté de droit

Charles De Jace (1886), par L. Moureau	291
Ernest Mahaim (1892), par F. Dehousse	294
Paul Bellefroid (1896), par J. Van Houtte	303
Joseph Willems de Laddersous (1896), par R. Henrion	304
Edouard Crahay (1896), par L. Moureau	307
Léon Graulich (1912), par S. David-Constant et C. Renard	309
Joseph Indekeu (1919), par J. Van Houtte	312
Maurice Wille (1920), par C. Renard	314
Victor Gothot (1920), par E. Bours	317
Eugène Moreau de Melen (1920), par P. Watelet	323
Armand Julin (1924), par Jules Lejeune	326
Laurent Dechesne (1924), par A. Parisis	334
Georges Dor (1924), par L. Moureau	337
Emile Dembour (1926), par P. Harmel	344

Ecole supérieure de sciences commerciales et économiques

Paul Bure (1906), par J. Vanhove	347
Victor Muller (1906), par E. Lebeau	348
Charles Wauters (1911), par E. Lebeau	350
Léon Moreau (1919), par E. Lebeau	352
Marcel Loumaye (1920), par E. Lebeau	354
Odilon Calay (1921), par E. Lebeau	361
Maurice Duguet (1924), par E. Frenay †	365
Léon Michel (1937), par P. Lambert	367

Faculté des sciences

Jacques Deruyts (1885), par L. Godeaux	373
Auguste Gravis (1886), par A. Monoyer	377
Giuseppe Cesàro (1891), par H. Brasseur	390
Joseph Halkin (1901), par O. Tulippe	392
Léon Meurisse (1902), par A. Pirard	396

TABLE DES MATIÈRES

837

	Pages
Désiré Damas (1910), par G. Ubaghs	400
Edouard Bourgeois (1911), par J. Mignolet	405
Maurice Huybrechts (1914), par G. Duyckaerts	408
Charles de Fraipont (1919), par G. Ubaghs	413
Léon Counson (1919), par G. Gueben	418
Marcel Guillemin (1919), par A. Pirard	420
Louis Fouarge (1920), par H. G. Garnir	424
Henri Buttgenbach (1921), par J. Melon	427
Jean Anten (1921), par P. Michot	433
Henry Janne d'Othée (1922), par J. Serpe	437
Rodolphe-Henri Germa (1925), par L. J. Pauwen et L. Nollet	442
Louis Verlaine (1927), par J.-Cl. Ruwet	455
Joseph Hamal-Nandrin (1928), par H. Danthine	460
André de Rassenfosse (1931), par L. Godeaux	467
Victor Henri (1931), par J. Duchesne	471
Augustin Delgleize (1934), par F. Jongmans	479
Pierre Gilard (1935), par P. Swings	482
Hubert Damas (1948), par Ch. Jeuniaux	487
Fredi Darimont (1957), par A. Monoyer	494

Faculté de médecine

Ernest Malvoz (1896), par J. Van Beneden	507
Paul Snyers (1898), par M. Florkin	512
Lucien de Beco (1901), par L. Ruyters	514
Pierre Nolf (1901), par H. Fredericq	518
Jules Duesberg (1910), par G. Leplat	531
Léo Weekers (1912), par R. Weekers	533
François Schoofs (1914), par C. Heusghem	543
Louis Delrez (1919), par D. Honoré	547
François-Eugène Stoky dit Stockis (1919), par P. Moureau	551
Camille Breyre (1919), par A. Ledoux	552
Hans de Winiwarter (1919), par M. Chèvremont	558
Henri Fauconnier (1920), par H. Brabant	562
Jean Firket (1922), par E. H. Betz	570
Henri Halkin (1922), par S. Lapière	581
Louis de Munter (1923), par W. Esser	587
Maurice Brouha (1925), par L. Grégoire	591
Marcel Stassen (1928), par G. Coppée	596
Paul Van Pée (1929), par G. Leroux	602
Fernand Sternon (1930), par A. Denoël	606
André Gratia (1932), par M. Welsch	613
Louis Christophe (1933), par F. Orban	652
Edmond Foret (1934), par C. Maquinay	658
Lucien Brull (1937), par A. Nizet	661
Paul Desaive (1945), par J. Closon	676
Oscar Gosselin (1946), par L. Grégoire	692
Robert Chandelle (1946), par A. Maquinay	696

Institut supérieur d'éducation physique

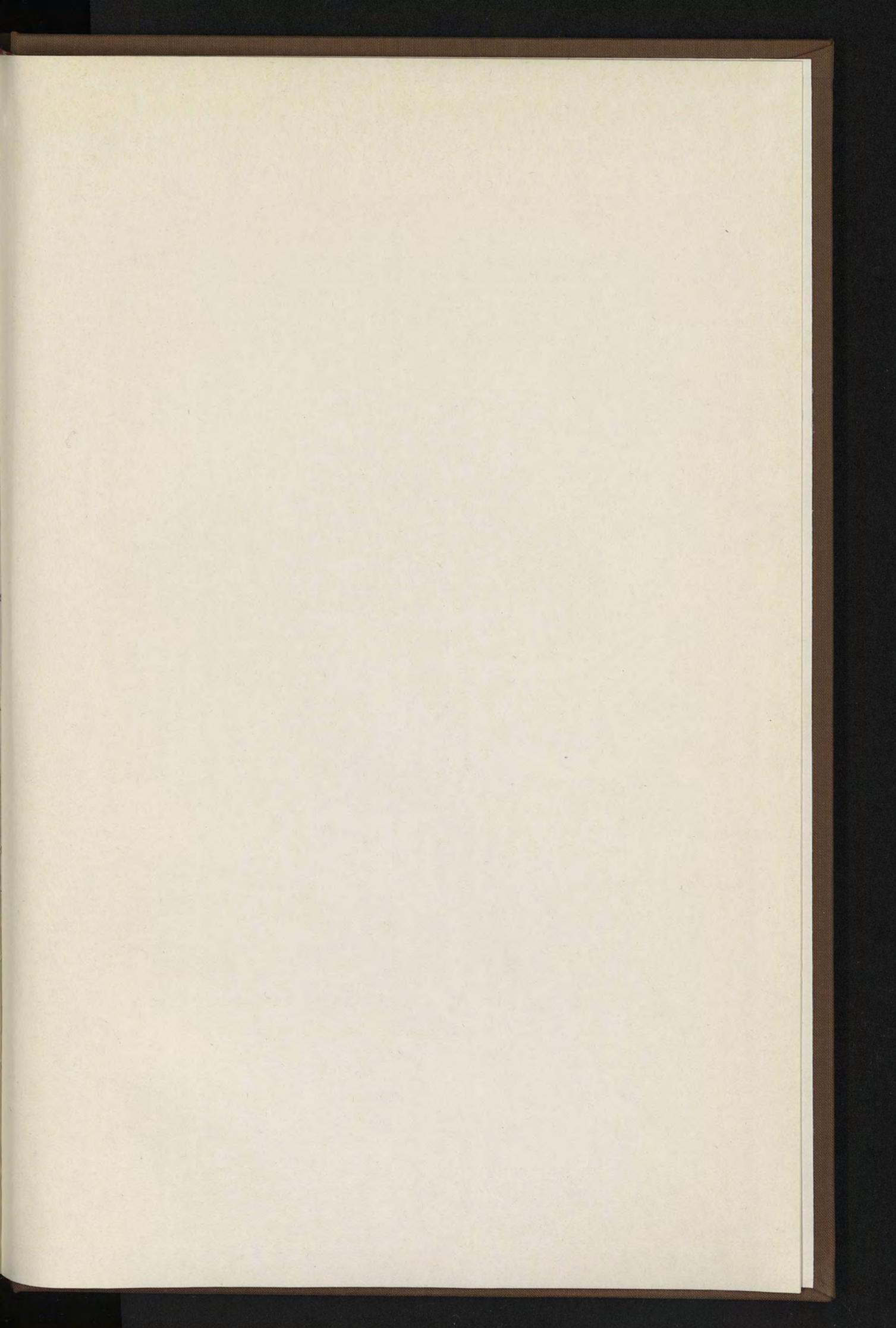
Lucien Dehoux (1935), par J. Falize	699
---	-----

Faculté des sciences appliquées

Eugène Prost (1897), par E. Frenay †	707
Edouard Nihoul (1899), par E. Leclerc	710
Laurent Legrand (1903), par A. Pirard	712
Lucien Denoël (1908), par E. Frenay †	718
Marcel Dehalu (1909), par L.-J. Pauwen	722
Armand Renier (1910), par G. Ubaghs	738
Omer De Bast (1919), par P. Louon et J. Listray	746
Adolphe Breyre (1919), par H. Labasse	751
Armand du Chesne (1919), par G. Burnay	754
Charles Hanocq (1919), par A. Schlag et L. Leloup	756
Alexandre Laviolette (1920), par A. Marchal	766
Alfred Gillet (1924), par A. Lefebvre	769
Georges Batta (1925), par E. Leclerc	773
Jean Kuntziger (1925), par P. Louon	779
Herman Chauvin (1926), par P. Louon et J. Listray	783
Jules Jaumotte (1927), par L. Koenigsfeld	788
Dimitry Jacovleff (1927), par J. Ducarme	792
Emile Allard (1927), par F. Haus	794
Michel Legraye (1933), par L. Calembert	799
Joseph Danze (1937), par G. Burnay	808
Raymond Bidlot (1937), par G. Burnay	813
Maurice Guérin (1949), par H. Labasse	817
Henri Louis (1955), par Ch. Massonnet, R. Baus et P. Guiaux	819

INDEX DES NOTICES BIOGRAPHIQUES consacrées aux professeurs et chargés de cours décédés au cours de la période 1936-1966	833
--	-----

TABLE DES MATIÈRES	835
------------------------------	-----



Faculté des sciences appliquées

Édouard Frot (1897) par F. Gagny	207
Edouard Niboulet (1898) par F. Gagny	210
Laurent Laurin (1901) par A. H. Gagny	212
Lucien Dando (1902) par F. Gagny	214
Marcel Chabot (1903) par F. Gagny	216
Armand Nègre (1904) par F. Gagny	218
Camille De Bary (1905) par P. Leduc et J. Leduc	220
Adolphe Besson (1906) par F. Gagny	222
Armand de Gisors (1907) par A. H. Gagny	224
Charles Blaise (1908) par A. Schlar et L. Leduc	226
Alexandre Janssens (1909) par A. Marchal	228
Alfred Gagny (1910) par A. Leduc	230
Georges Bata (1911) par F. Gagny	232
Jean Leduc (1912) par P. Leduc	234
Théodore Gagny (1913) par P. Leduc et J. Leduc	236
Jean Leduc (1914) par L. Koenigshoff	238
Alfred Gagny (1915) par J. Darcus	240
Georges Bata (1916) par F. Gagny	242
Théodore Gagny (1917) par L. Gagny	244
Jean Leduc (1918) par G. Bureau	246
Marcel Gagny (1919) par G. Bureau	248
Alfred Gagny (1920) par H. Leduc	250
Henri Gagny (1921) par Ch. Manceaux, R. Jans et P. Gagny	252

Index des noms d'habitants répertoriés aux professeurs et chargés
de cours de 1878 au cours de la période 1913-1966 253

Table des matières 255

